Library of The Theological Seminary
PRINCETON · NEW JERSEY
BS635
.G14
v. 2

A mon tout cher ami

souvenir de mon voyage de Beun

Prosper Lambert

4 Mai 1872

LA BIBLE SANS LA BIBLE

TOME DEUXIÈME

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LA BIBLE

SANS LA BIBLE

OU

HISTOIRE DE L'ANCIEN & DU NOUVEAU TESTAMENT

PAR LES SEULS TÉMOIGNAGES PROFANES

PAR M. GAINET

CURÉ DE CORMONTREUIL, CHANOINE HONORAIRE ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE REIMS

DEUXIÈME ÉDITION

TOME DEUXIÈME

LIBRARY OF PRINCETON
OCT 18 1972
THEOLOGICAL SEMINARY

BAR-LE-DUC

LOUIS GUÉRIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE DE LA BANQUE, 36

1871

LA BIBLE SANS LA BIBLE

OU

HISTOIRE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT

D'APRÈS LES SEULS TÉMOIGNAGES PROFANES

CHAPITRE IV.

ORIGINE ET PROGRÈS DE L'IDOLATRIE.

I. Sources du polythéisme. — II. Le culte des esprits. — III. Le sabéisme ou le culte des astres. — IV. L'adoration des forces de la nature. — V. L'apothéose. — VI. Toutes les histoires anciennes et les livres religieux constatent la simplicité de la religion primitive et l'absence du polythéisme.

I. — Sources du polythéisme.

Les études qui précèdent nous donnent un point de départ solide pour juger cette question. Nous ne marchons pas au hasard, au moins pour l'époque où les fausses religions, l'idolâtrie, ont pris naissance et ont presque entièrement couvert le monde comme d'un nuage immense. Ce point de départ, c'est d'abord l'âge très-approximatif du monde, que nous avons établi au début du premier volume; nous coupons court aux interminables périodes d'années que réclament les incarnations des dieux indiens; elles n'ont pu jusqu'ici s'appuyer même sur une seule base qui ait un peu de solidité. Les cycles des Indiens sont vides d'événements, ne sont contrôlés par rien au monde, et ne reposent que sur l'imagination d'un peuple qui, depuis quatre mille ans, n'a pas su écrire une seule page d'histoire. Dans deux ou trois mille ans on dira : l'histoire de l'Inde commence à l'occupation anglaise.

Nous avons pour point de départ, non-seulement les déclarations de la Bible qui place l'origine de l'idolâtrie au temps d'Abraham, mais aussi l'homologation des principaux faits, et nous pouvons dire de tous les faits de la Genèse, comme étant les annales du genre humain. Nous avons enfin la thèse que nous venons d'établir [1] : c'est que le monothéisme était la croyance unanime de l'univers, il y a environ quatre mille ans. Voilà des données générales sainement discutées, solidement établies, contre lesquelles se briseront éternellement les efforts des faiseurs de systèmes isolés, qui veulent résoudre des questions secondaires sans tenir compte des questions fondamentales qui les dominent.

[1] Voir tom. Ier, pag. 657.

Voici un point déjà acquis par l'immense quantité de documents que nous avons fournis. Dans aucun pays du monde on n'a débuté par l'idolâtrie ; l'idolâtrie est une dégénérescence, un état secondaire, une chute.

Nous pourrions nous dispenser d'en apporter de nouvelles preuves. Cependant, après avoir indiqué les causes de l'idolâtrie, nous présenterons encore quelques considérations spéciales qui mettront cette importante vérité dans tout son jour.

D'abord on se demande avec un profond étonnement comment des peuples aussi sages que les anciens Egyptiens, aussi spirituels que les Grecs, aussi sensés, aussi forts que les Romains, ont pu tomber dans cette aberration monstrueuse qui s'appelle l'idolâtrie, et admettre de stupides théogonies. Si le fait n'était pas avéré et constaté de toutes manières, nous aurions peine à le concevoir; et cependant, quand on pénètre un peu avant dans le cœur humain, on y trouve la vraie cause de ces abominations. Les passions voulant se satisfaire, voici le problème qu'il fallait résoudre : — Comment leur lâcher le frein en bannissant le remords? il n'y avait qu'un seul moyen, c'était de diviniser tous les excès en les attribuant aux dieux. La perversité de Satan a été telle, que l'homme a été adoré, le vice sanctifié, et la turpitude portée en triomphe. Y a-t il un vice qui n'ait pas eu son temple dans les plus beaux temps de l'antiquité?

Les savants se sont beaucoup tourmentés pour savoir quelle avait été la cause du polythéisme. La voilà dans toute son ignominie. Et ne soyons pas fiers, car si les efforts de nos superbes raisonneurs l'emportaient; si le christianisme pouvait expirer sous leurs coups, l'irrésistible penchant de notre cœur corrompu nous entraînerait invinciblement vers les mystères impurs et les orgies du paganisme.

S'il y a une seule cause déterminante du polythéisme, il en existe plusieurs causes occasionnelles. En effet, quand les passions nous entraînent, les prétextes ne manquent jamais; toutefois, elles suivent des degrés dans leur marche, elles vont du moins coupable au plus criminel, jusqu'à ce qu'elles arrivent au fond de l'abîme où l'on méprise tout. *Impius cum in profondum venerit, contemnit.* Voici ces causes extérieures ou occasionnelles de l'idolâtrie qui nous sont révélées par l'histoire. La première en date paraît être le culte des esprits; la deuxième, le sabéisme ou le culte des astres; la troisième, l'adoration des puissances de la nature; la quatrième, qui accuse un degré de plus de culpabilité que les autres et qui atteint le terme extrême de la révolte par l'orgueil, c'est l'anthropomorphisme ou l'adoration de l'homme par l'homme. Une fois arrivé là, on ne doit plus s'étonner de rien; l'homme alors est enivré par la parole du serpent: *Vous serez comme des dieux.* Dans son délire, il devient capable des plus monstrueux excès. Il va sans dire qu'en descendant ainsi les degrés de la déraison, l'Etre suprême a d'abord continué d'être reconnu et peut-être invoqué, puis son idée s'est obscurcie. Enfin, dans plusieurs lieux la souveraine puissance a été attribuée à des créatures; l'idée d'un Dieu souverain est restée, et l'application a été une monstruosité.

Justifions maintenant ces propositions par l'histoire.

Observons d'abord que toutes les tentatives qu'on a faites pour expli-

quer le polythéisme par un système exclusif, tombent à faux et n'expliquent rien.

Il est faux le système qui explique toutes les fables uniquement par l'histoire, comme Evehmère.

Il est faux celui qui veut interpréter toutes les théogonies par le symbolisme.

Il est faux et monstrueux le système qui fait débuter le genre humain par le polythéisme et le fait aller en progressant au sabéisme et au monothéisme.

Il y a de tout cela ensemble dans les théogonies, mais pêle-mêle selon le caprice des nations, selon les circonstances et les passions des hommes. Il ne faut pas chercher de l'ordre dans une œuvre de ténèbres, de désordre, dans une œuvre qui s'est établie contre Dieu, contre la dignité humaine et contre la conscience.

Le seul fil logique qui puisse donc nous guider au début du polythéisme, c'est que les passions n'ont pas commencé par ce qu'il y a de plus criminel, étant établi que l'adoration du vrai Dieu a été la première religion du monde ; mais une fois les passions déchaînées, elles n'ont reculé devant aucun genre d'erreur : erreur dans l'adoration qui a porté son encens à de viles et honteuses créatures ; erreur dans le culte qui a immolé des victimes humaines ; erreur dans les oracles qui se sont rendus complices des crimes ; erreur partout.

Pour éclairer notre jugement dans une matière si étendue et si bien embrouillée, nous n'avons pas négligé les travaux des modernes. Nous avons consulté Selden, Vossius, Kreuzer, etc.; les Mémoires de l'Académie, Noël, Sainte-Croix, Emmeric David, Alfred Maury et tant d'autres. Mais les vrais renseignements doivent se puiser chez les anciens, chez les témoins et chez les complices du polythéisme ; c'est l'antiquité qui nous transmet toutes les pièces de conviction, ce ne sont pas les systèmes mais les faits qui doivent décider.

II. — Le culte des esprits.

S'il y avait de la logique dans l'établissement du polythéisme, nous dirions que le culte exagéré des esprits ou des anges a dû précéder le sabéisme.

Nous convenons franchement que l'histoire ne parle pas ici assez clairement pour décider ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces deux formes erronées de la religion ont précédé les autres. Il semble qu'on pourrait légitimement conjecturer que les esprits, les anges, ont été la première et la plus naturelle occasion de la déviation dans les croyances du genre humain.

M. l'abbé Van Drival nous paraît avoir parfaitement exposé ce point d'histoire.

Il établit d'abord que les anges, comme esprits supérieurs à l'homme, ont été connus de tout temps. On a vu déjà que la connaissance des anges était familière aux Hébreux.

La tradition arabe nous dit par la bouche de Job : « Où étiez-vous quand

je jetais les fondements de la terre? dites-le-moi, si vous avez de l'intelligence.... où étiez-vous lorsque les astres du matin me louaient tous ensemble et que tous les enfants de Dieu étaient transportés de joie? » (*Job*, 4, 7, chap. XXXVIII.) Ces enfants de Dieu existant au moment de la création ne peuvent être que les anges.

Chez les Indiens, le *Rig-Véda* nous parle des *sages* qui assistent le Dieu suprême dans la formation du monde, tout comme nous venons de voir, dans Job, les esprits chanter ses louanges.

Les lois des Manou rangent les *Sadhias* ou parfaits parmi la foule des dieux secondaires, *dewas*. Ce sont là les génies qui faisaient entendre leurs chants de louange, tandis que Vichnou retirait la terre du fond des abîmes diluviens. (M. de Rougemont, *Peuples primitifs*, t. Ier, p. 303.)

Chez les Aryas de l'Iran on retrouve les anges sous le nom d'*izeds:* ils président aux jours de chaque mois. Leurs sept archanges ou *amschaspands* ont chacun leurs fonctions spéciales qui se rapportent surtout au monde physique. (*Ibid.*)

« En Egypte, les jours des mois étaient sous la protection des *décans*. La Chaldée et l'Inde avaient aussi leurs décans; ils sont subordonnés à des dieux d'un rang supérieur, comme les izeds aux amschaspands.

« Ces génies, ces sages, ces dieux, nous expliquent les autres dieux qui, d'après Bérose, forment l'homme du sang de Bélus, et tous les dieux que Sanchoniathon nous représente saisis d'épouvante à la vue de Saturne, faisant périr par le déluge son fils Sadid ».

Les autres dieux des Chaldéens et les sages des Védas, sont trait pour trait les dieux immortels de Platon, aidant le père du monde dans la formation de l'univers. (*Ibid.*)

Le dogme de l'existence des anges faisait donc partie de la révélation primitive. « Cette croyance, qui existe partout, est trop arbitraire et trop circonstanciée pour être un produit nécessaire de l'esprit humain; il faut donc qu'elle soit antérieure à la dispersion ». (M. de Rougemont, t. Ier, p. 304.)

Les hommes emportèrent avec eux cette croyance dans les divers pays qu'ils allèrent habiter; et ils se bornèrent d'abord, comme jusque-là ils l'avaient fait, à honorer les anges, ministres de Dieu. Puis peu à peu les traditions s'altérèrent, et l'esprit s'appesantissant et s'abaissant davantage vers la terre, les anges devinrent l'objet d'un culte direct et idolâtrique. On crut volontiers que le Dieu suprême ne descendait pas jusqu'à s'occuper lui-même du détail des choses de ce monde, mais qu'il en confiait le soin à des agents inférieurs. De là on conclut qu'il était de l'intérêt de l'homme de s'adresser directement à ces ministres sans plus penser davantage à un maître qui était censé ne pas penser à l'homme. C'est là évidemment l'origine de ces dieux intelligibles, νοητοί, dont parlent les pythagoriciens et avant eux les Egyptiens, de ces *cabires* ou dieux forts des Phéniciens (Jablonski, *Proleg.*, § 17), des êtres supérieurs que nous avons déjà trouvés chez les Indiens et les Perses et auxquels nous pouvons joindre encore les *férouers* et les *dews*, les esprits supérieurs ou familiers des Grecs et des Romains, les *woles* et les *elves* des Scandinaves, les puissances subalternes célestes, ado-

rées par les Japonais et les Chinois. De là également vinrent en partie les *éons* des rabbins et des gnostiques. On transféra ainsi aux créatures bonnes et même aux esprits mauvais l'honneur qui n'était dû qu'au Créateur. Et ce fut là, très-vraisemblablement, le premier pas que l'on fit dans cette voie de désordre qui devait conduire l'humanité aux plus monstrueuses abominations[1].

III. — Le sabéisme ou le culte des astres.

Quand nous disons que le sabéisme est la deuxième source de l'idolâtrie, nous rétablissons plutôt encore un ordre logique qu'un ordre chronologique. Nous avons dans l'Ecriture un fait qui annonce que l'idolâtrie avait pénétré même dans la famille de Laban, et on peut conjecturer que les idoles emportées par Rachel accusent l'anthropomorphisme. Personne ne sait d'ailleurs ce que dans un seul siècle l'erreur peut parcourir de degrés. Nous avouons que les documents manquent pour marquer les progressions avec quelque certitude. Il nous suffit que nous saisissions à propos le point de départ, et que nous montrions le flot de l'erreur se grossissant en descendant les siècles, jusqu'à la venue de Celui qui devait arrêter le torrent.

Que le sabéisme soit une des premières grandes erreurs de l'humanité, c'est ce que des preuves nous attestent très-clairement. Nous avons particulièrement un témoignage contemporain de l'origine de cette erreur dans Job. L'ensemble du présent ouvrage prouve que, du temps de Job, le sabéisme ne faisait que commencer à s'établir dans le monde. Nous disons hardiment que ce passage de Job en vaut mille des auteurs grecs ou romains, à cause de sa haute antiquité, de sa gravité et de son vaste savoir. Voici sa protestation contre le sabéisme, protestation vigoureuse qui prouve que cette erreur était alors la grande préoccupation : « Si j'ai regardé le soleil lorsqu'il brille, et la lune dans sa marche lumineuse; si mon cœur a été séduit en secret, et si j'ai porté ma main à ma bouche pour la baiser (comme une expression d'adoration), ce qui est le comble de l'iniquité et le renoncement au Dieu très-haut ».....

Peu après Job, Moïse (*Deutéron.*, XV, 2) nous avertit que le crime du sabéisme était assez commun chez les nations voisines, pour qu'on craignît son invasion chez les Hébreux. Voici la loi qu'il porte contre l'apostat : « Il va et sert d'autres dieux et se prosterne devant eux ou devant le soleil, ou devant la lune, ou devant toute l'armée du ciel, ce que j'ai interdit ». On a remarqué avec justesse que le mot sabéisme vient du mot hébreu *saba* qui, dans ce lieu, exprime l'armée des cieux ou l'ordre et l'ornement des cieux.

Mais au temps de Moïse, l'erreur avait fait des progrès considérables, puisque, outre le sabéisme, nous voyons apparaître l'idolâtrie sous une forme hideuse. C'est un veau qui est proposé aux adorations. On voit au livre IV des Rois, c. XVIII, que l'erreur a fait de nouveaux progrès.

On y trouve l'énumération des crimes dont le peuple s'était rendu cou-

[1] J. Gérard-Vossius, dans son *Origine et progrès de l'idolâtrie*, partie première, chap. VII et VIII, indique aussi le culte superstitieux des esprits bons et mauvais, comme le premier pas fait dans la voie de l'erreur. L'autorité de cet auteur d'un savoir si vaste, si judicieux, est fort considérable.

pable, et qui étaient la cause de l'invasion des rois d'Assyrie. Les versets 16 et 17 mentionnent spécialement le sabéisme. *Ils avaient abandonné tous les commandements de l'Eternel, leur Dieu : Ils s'étaient fait des veaux de fonte, ils avaient fait des bocages ; ils s'étaient prosternés devant tous les ordres célestes.* C'est encore le mot *saba* qui figure ici comme dans Job.

Nous ne citons pas tous les passages de la sainte Ecriture où le sabéisme est signalé.

Nous avons un traité de Maimonides sur l'origine de l'idolâtrie, qui débute par cette pensée que « les hommes des premiers temps ne cessèrent pas d'adorer le vrai Dieu, mais qu'ils associèrent à cet honneur les astres brillants qu'ils honoraient comme ses ministres, et avec le temps ils finirent par se courber devant eux et par les adorer ; et ce fut là, dit-il, le fondement de l'idolâtrie ». Les adorateurs du feu parmi les Perses ne furent primitivement que les sabéistes. Tous les savants s'accordent à regarder Babylone comme le premier centre de cette erreur, et la tour de Bélus comme le premier temple élevé au soleil. Les Arabes ont si bien commencé par le sabéisme, que c'était encore la religion de plusieurs tribus lorsque parut Mahomet.

La ville d'Ur, en Chaldée, qui signifie le feu, n'a pris ce nom, selon plusieurs savants, que parce qu'elle fut dédiée au soleil et aux astres.

Nous pourrions accumuler les citations des anciens ; nous nous contentons d'en faire parler un seul, Diodore de Sicile.

« Les anciens Egyptiens, dit-il, ayant contemplé la voûte des cieux élevée sur leur tête, et admiré l'ordre merveilleux qui règne dans l'univers, regardèrent le soleil et la lune comme des dieux éternels, et les honorèrent d'un culte particulier. Ils nommèrent l'un *Osiris* et l'autre *Isis*. (Diod., liv. II.)

IV. — L'adoration des forces de la nature.

Une fois engagé dans la voie de l'erreur et de la superstition, l'homme ne s'arrête plus. L'oubli de Dieu, une folle curiosité pour découvrir les secrets de la nature, le poussèrent à adorer bientôt tout ce qu'il ne comprenait pas : la foudre, les vents, la pluie, les éléments déchaînés, la mer ; et le plus sage des peuples arriva avec le progrès à adorer toutes les productions de la terre, les plus vils des animaux ; et ce fut non-seulement chez les Egyptiens, mais encore chez les peuples si nombreux de l'Inde. C'est cette source qui fut une des plus tristement fécondes pour peupler l'Olympe païen par le moyen du symbolisme. Toutes les manifestations de la puissance de la nature furent converties en dieux et en déesses, sous les noms de Neptune, de Naïades, sous les noms de mille fleuves et montagnes, sous les noms de Cérès, d'Eole, etc., etc.

Ici la Bible parle comme l'histoire. Voici comment le livre de la Sagesse désigne et flétrit cette source d'idolâtrie. (*Sag.*, XIII, 1-7.) « Sont vains tous les hommes en qui n'est pas la science de Dieu ; car des biens qui paraissent, ils n'ont pu s'élever à comprendre celui qui est ; ils n'ont pas reconnu, en considérant ses œuvres, celui qui était l'ouvrier.

« Mais le feu, le vent, l'air, la multitude des étoiles, l'abîme des

eaux, le soleil, la lune, voilà ceux qu'ils ont cru les arbitres du monde.

« Si, entraînés par leur beauté, ils les ont cru des di ux, qu'ils apprennent combien est plus beau leur dominateur, puisque, source de la beauté, il les a créés tous.

« Et s'ils ont admiré la force et le pouvoir des créatures, qu'ils comprennent par là combien plus fort et plus puissant est celui qui les a faites.

« Par la grandeur de la créature, le créateur peut devenir visible.

Et cependant cette erreur est moins coupable ; peut-être se sont-ils égarés cherchant Dieu et voulant le trouver.

« Ils le cherchent lorsqu'ils interrogent ses ouvrages, et ils sont séduits par la beauté de ce qu'ils voient.

« Cependant ils ne méritent point de pardon.

« Car s'ils ont pu non-seulement connaître l'ordre de l'univers, comment n'ont-ils pas trouvé plus facilement le maître du monde ? »

Voilà une page admirable, qui montre à quel degré d'égarement était descendu le monde bien des siècles déjà avant la venue de Jésus-Christ ; et ces énergiques paroles étaient bien capables, avec celles des prophètes, d'éclairer et de désabuser les hommes ; mais il fallait le Verbe éternel en personne pour opérer ce miracle.

Aussi l'histoire profane ne nous donne aucune lumière que les saintes Ecritures ne nous offrent encore plus abondamment. Nous ne citons ici aucun auteur grec ou latin dans des choses non contestées.

X. — L'apothéose.

Que l'apothéose soit une cause des plus abondantes de la multiplicité des faux dieux, c'est ce qu'atteste toute l'histoire profane.

Plusieurs savants des plus judicieux ont pensé que tous les hommes qui ont vécu depuis Adam jusqu'au siècle de Noé, et encore un peu après, ont été divinisés, mais dans des temps bien postérieurs.

Ammon serait Cham, Menès, Noé, Bel, Nemrod, Castor, Pollux, Hercule, etc. quelle foule de demi-dieux n'ont été que de simples petits princes de la Grèce primitive ! Que d'apothéoses depuis la plus haute antiquité jusqu'à César, en passant par Romulus !

Au siècle d'Alexandre apparut un philosophe courageux, qui fut taxé d'athéisme parce qu'il osa exposer la généalogie des dieux d'après des renseignements purement humains. Il rappela ce que l'antiquité lui apprenait du lieu, de la naissance, de la vie réelle, et du tombeau des principaux dieux. Il souleva, il est vrai, contre lui une tempête affreuse ; mais il ne fut pas seul de son avis. Un grand nombre d'hommes d'élite pensaient comme lui, depuis Cassandre et Antipater, ces illustres généraux d'Alexandre, jusqu'au fameux Diodore de Sicile. Les Pères de l'Eglise s'emparèrent de ce système pour battre plus aisément en brèche le polythéisme : nous avons examiné avec une sérieuse attention le grand débat qui a si profondément impressionné la Grèce pendant quatre siècles, et il nous a paru qu'il n'était pas possible d'être d'aucun système exclusivement, Les évhéméristes ont raison pour une grande part, et leurs adversaires ont raison aussi. Ils nous

disent que beaucoup de divinités ne sont que des perfections du Dieu unique et des puissances de la nature, symboliquement personnifiées dans plusieurs divinités.

Mais dans quelle mesure doit-on faire cette application, c'est, croyons-nous, ce que nul savant ne réussira jamais à débrouiller. Car le fil historique est tellement enchevêtré dans ce honteux dédale du polythéisme, qu'il ne faut pas espérer qu'il en sortira jamais une autre lumière que les principes et les faits généraux que nous venons de toucher par leur sommet.

Toutefois consolons-nous de cette ignorance dans un ordre de faits où nous serions heureux d'être plus ignorants encore. Que ne pouvons-nous jeter un voile sur cette turpitude de nos ancêtres. Bien entendu que nous ne parlons ici que des questions d'origine et d'histoire primitive. Nous ne prétendons nullement révoquer en doute l'histoire de tel dieu ou de telle déesse qui est si bien reproduite, par exemple, dans le savant ouvrage de M. Maury, ni des brillantes cérémonies qui font le triste charme des belles causeries de l'abbé Barthélemy. Nous admirons leur patience d'avoir épuisé pour ainsi dire toutes les formules si multipliées et si bizarres du rituel grec. On nous croit donc des enfants, puisqu'on espère encore nous passionner avec ce honteux roman du polythéisme.

Mais revenons directement à notre sujet. Le savant le plus fervent pour le symbolisme, le disciple le plus ardent de Plutarque ne peut refuser d'admettre une multitude infinie d'apothéoses d'êtres humains, que les flatteries et les plus basses passions ont élevés au rang des dieux.

C'est là encore ce que nous apprend la sainte Ecriture. (*Sagesse*, XIV, 15, 22.)

« Un père gémissant dans une douleur profonde fit l'image de son fils ravi soudainement, et il commença à adorer comme dieu celui qui comme homme était mort un peu auparavant, et il établit pour lui parmi ses serviteurs un culte et des sacrifices.

« Dans la suite des temps, cette coutume impie prévalut, l'erreur fut observée comme une loi, et les idoles furent adorées par le commandement des princes.

« Et les peuples qui étaient éloignés de leurs rois, ne pouvant les honorer publiquement, apportèrent leurs images et les exposèrent en public pour honorer par leur culte comme présent celui qui vivait loin d'eux.

« Le travail admirable des sculpteurs augmenta encore beaucoup l'adoration de la multitude.

« Chacun d'eux voulant plaire à celui qui l'employait, épuisa tout son art pour former une plus parfaite image.

« Et la multitude, séduite par la beauté de l'ouvrage, appela Dieu celui qu'un peu auparavant elle avait honoré comme homme.

« Et telle fut l'illusion de la vie humaine, parce que les hommes, pour satisfaire à leur amour ou à leur flatterie pour les rois, donnèrent aux pierres et au bois le nom incommunicable ».

Ainsi l'histoire sacrée et l'histoire profane s'accordent à désigner l'apothéose comme une des sources les plus abondantes du polythéisme.

Arrêtons-nous là. Nous ne prétendons nullement épuiser les causes occasionnelles de l'idolâtrie. Nous savons qu'elle a sa racine dans notre cœur orgueilleux et dans les sens révoltés contre la raison, et que les occasions de chute ont été multipliées à l'infini. Nous avons là un volume de notes tirées des interminables écrits sur les religions anciennes; mais nous avons renoncé à étaler cette vaine érudition qui n'aboutirait qu'à ennuyer les lecteurs. Nous avons pensé que les considérations qui précèdent, et celles qui vont suivre, seraient plus utiles à la plupart.

Nous avons voulu, dans les pages précédentes, établir d'abord que même ici l'histoire profane est d'accord avec l'enseignement de la Bible. Mais pour terminer ce triste tableau, fournissons quelques preuves qui nous assurent, par la comparaison du début du polythéisme avec son terme pris à la venue de Jésus-Christ, que son cours est réellement renfermé dans l'espace de deux mille ans environ avant Jésus-Christ, c'est-à-dire depuis le temps d'Abraham, comme nous le dit l'Écriture.

Le polythéisme est un fleuve immonde, né dans les plaines de la Chaldée, et qui est allé se grossissant de telle sorte qu'il tenait, au commencement de notre ère, le genre humain dans le plus honteux esclavage et le flétrissait par la plus profonde dépravation. Sans doute il est plus facile de voir l'immensité du mal au temps de Tibère et de Caligula que de constater les premières tentatives de l'erreur au temps de Tharé. Mais lisez l'histoire avec attention, et vous verrez de toutes parts des signes des premiers débuts de l'idolâtrie, sans préjudice des preuves nombreuses qui ressortent d'ailleurs de la présente histoire.

VI. — Toutes les histoires anciennes et les livres religieux constatent la simplicité de la religion primitive et l'absence du polythéisme.

Le père de l'histoire nous dit avec assurance (l. II, § 52) : « Les Pélasges, qui furent les premiers habitants de la Grèce, ne donnaient d'autres noms aux dieux que celui de Dieu. Ce ne fut qu'après l'arrivée des colonies étrangères, et surtout celles de l'Égypte, qu'ils commencèrent à distinguer des dieux du premier et du second ordre, et qu'ils établirent sur un nouveau système de religion celui de leurs lois et de leur gouvernement ».

Voilà une déclaration précieuse; cela signifie, dit notre Anonyme, qu'avant l'arrivée des colonies, les Pélasges ne reconnaissaient qu'un seul être créateur et conservateur. S'il y en avait eu plusieurs, comme nous l'avons dit, il y aurait eu plusieurs dénominations correspondantes.

Écoutons Théophraste (*Recherche de la vraie religion*, t. II, p. 66) :

« On n'adorait alors aucune figure sensible, on n'avait pas encore inventé les noms et la généalogie de cette foule de dieux qui ont été trouvés dans la suite; on rendait au premier principe de toutes choses des hommages innocents, en lui présentant des herbes et des fruits, pour reconnaître son souverain domaine ».

L'autorité de Théophraste est double, car elle nous est ici présentée par Porphyre qui voulait prouver un point d'histoire qui se rapproche du nôtre. (*De abstinentia anim.*)

Platon, dans son *Philèbe*, avouait que les anciens étaient meilleurs et plus proches de Dieu que ne l'étaient les hommes de son temps, et il recommandait à ceux-ci le plus profond respect pour les traditions sacrées qui leur venaient du premier âge.

Cicéron (*de Legibus*) dit : « On a toujours ignoré jusqu'ici, ou, si on le sait, ce n'est que depuis hier, d'où chacun des dieux est venu, s'ils ont tous été de tout temps, et comment ils sont faits ; car Hésiode et Homère, que je ne crois pas avoir été plus de quatre cents ans avant moi, sont ceux qui ont introduit chez les Grecs cette multitude de dieux qu'ils adorent, ils leur ont donné des noms, assigné des honneurs, attribué des emplois, et les ont représentés sous certaines figures ».

Le plus ancien des poètes tragiques, Eschyle (*Prométhée enchaîné*), ne craignait pas de publier sur le théâtre d'Athènes que l'origine de tous ces dieux était récente. Sophocle (Apud Euseb., liv. XIII, ch. 13) est entièrement de cet avis.

Plutarque, dans la vie de Numa, nous dit d'une manière tranchée : « Il n'y eut à Rome dans les premiers temps ni image de dieu, ni peinture moulée, parce que Numa défendit de représenter la divinité sous une forme corporelle soit d'hommes, soit d'animaux. C'était sans doute pour maintenir la coutume ancienne qu'on commençait à violer.

« Les vieux Romains, ajoute ce sage, imaginaient que c'était un sacrilége de vouloir représenter les choses divines par les terrestres, attendu qu'il n'était pas loisible d'atteindre aucunement à la connaissance de la divinité, sinon par l'entendement ».

Et Varron, le plus savant des Romains, qu'en pense-t-il ? « Ceux qui firent les premiers simulacres, dit-il, et en introduisirent le culte parmi les peuples, ne conservèrent pas un genre de superstition qu'ils eussent reçu de leurs pères; ils en furent eux-mêmes les inventeurs ». (Apud August., *Civit. Dei*, liv. VI, ch. 31.)

Le grave Denys d'Halicarnasse (*Hist.*, l. XI), qui a jeté un coup d'œil si sûr sur les antiquités grecques et romaines, et celui de tous les anciens qui connaissait le mieux les Pélasges, nous dit, « que c'est à des temps postérieurs qu'il attribue la naissance de tous les dieux de l'Olympe, et de toutes les orgies imaginées pour célébrer les haines, les vengeances et tous les genres de voluptés dont la mythologie les constitue les auteurs ou les complices ».

Dans un mémoire qui commence le troisième volume de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, Boivin résume par ces paroles ce que nous établissons ici : « Les anciens Grecs ne reconnaissaient qu'un seul Dieu qui fût éternel, tous les autres venaient de lui. Il n'était pas permis de nommer ce Dieu de l'éternité ». Saint Augustin (*Civ. Dei*, l. IV, ch. 25-31) établit aussi, d'après les anciens, que les simulacres sont de fraîche date, et que le vrai Dieu, tout oublié qu'il était dans le culte public des païens, n'en était pas moins considéré comme la source de tout bien et la vraie providence de l'univers.

Eusèbe, dans le premier livre de sa *Préparation Evangélique*, où il recherche les opinions de la Grèce sur la religion, résume comme il suit

ses immenses lectures, et pour cela même avec une autorité qu'aucun moderne ne peut se donner :

« Les premiers et les plus anciens humains ne s'appliquaient ni à la construction des temples, ni à la consécration des statues; les arts de la peinture, de la plastique, de la glyptique ou sculpture n'ayant pas encore été trouvés non plus que l'architectonique. *Je pense qu'il n'est aucun être capable de réflexion qui n'en convienne* ».

Entendez-vous cet appel du savant aux lumières de son siècle sur la question qui nous occupe ! après de semblables témoignages, une cause est jugée; et notez bien que la parole d'Eusèbe est générale et s'applique à tous les peuples.

« Alors », ajoute-t-il, « il n'était fait aucune mention de ceux qui depuis ont été nommés dieux ou héros; il n'existait pour eux ni Jupiter, ni Saturne, ni Junon, ni Minerve, ni Bacchus, ni aucune des divinités femelles ou mâles qu'on a vues depuis par milliers. On n'admirait alors, parmi les hommes, ni bons, ni mauvais génies...

« Il n'y avait donc, chez les anciens Romains, aucune mention de la théogonie grecque ou barbare, POINT D'ÉRECTION DE STATUE, ni cette prolixe démence de consécration des dieux et des déesses. En conséquence, toutes ces appellations de noms inventés par les hommes des temps postérieurs, étaient ignorées alors, parmi les premiers habitants de la terre. Point d'évocation des démons, ni des esprits invisibles; point de mythologies absurdes des dieux et des déesses; point de mystères aux secrets inviolables; rien, rien, en un mot, de cette immense, de cette loquace superstition des siècles postérieurs. Toutes ces choses ne furent que des inventions des hommes et des travestissements de la nature mortelle : ce sont des machinations, des mœurs honteuses et désordonnées, suivant l'oracle divin des Ecritures. Le polythéisme, cette erreur de tous les peuples, n'a donc pris naissance qu'après bien des siècles; ayant commencé par les Phéniciens et les Egyptiens, elle s'est propagée d'eux aux autres nations pour venir jusqu'aux Grecs ».

Passons à l'Occident. Voici ce que Pelloutier nous dit des Celtes, ce qui s'applique également aux Scythes en général, aux Germains, aux Ibériens et aux Bretons. Primitivement ils ne bâtissaient point de demeures; même lorsqu'ils furent fixés, ils ne pensèrent point à bâtir de temples.

« Ils ne croyaient pas qu'il fût permis de bâtir des temples, de dresser des autels à la manière des autres nations ». (Pelloutier, t. VII, p. 6.)

« Selon les Germains, dit Tacite, c'était dégrader la majesté des dieux célestes que de les emprisonner dans des temples et de les représenter sous une figure humaine ». (*Germ.*, ch. 9.)

Tacite ne comprenait pas que cette coutume leur venait de ce qu'autrefois, comme nous l'avons vu, ces peuples n'adoraient que le vrai Dieu, et qu'étant spirituel ils ne pensaient pas à le figurer avec de la matière.

Aussi les Celtes comme les Perses, bien loin de bâtir des temples, les démolissaient lorsqu'ils tombaient en leur pouvoir. Ils faisaient leurs cérémonies publiques et particulières en plein air. Suidas nous a conservé un précieux passage (*Voce Ezechias*) d'un poëte athénien nommé Erotinus, qui

dit que les Hyperboréens n'avaient pas la coutume d'adorer la divinité dans les temples, mais sous le ciel. Dinon disait la même chose des Perses, des Mèdes, des Mages (Apud Clement. Alex., *coh.*, p. 56). On a trouvé sans doute des autels et des enceintes sacrées qui sont bien connus, mais toujours dans des lieux découverts.

Souvent même les anciens se sont servis du terme de *temple* par habitude, lorsqu'ils entendaient toute autre chose. Ainsi Hérodote (IV, 59), dit que les Scythes ne consacraient de temples qu'au dieu Mars, et il remarque aussitôt que ce temple était une espèce de colline. Voilà les lieux élevés dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture. Et même le dieu Mars n'est ainsi nommé que par conjecture; c'était vraisemblablement le Dieu unique. Tacite, Strabon, ont le même langage dans les mêmes circonstances, et ils s'expliquent en disant que ces temples n'étaient que de grands enclos, où l'on conservait le feu sacré. (Pelloutier, t. VII, p. 31, 32.) Si plus tard quelques temples se sont élevés chez les Gaulois et chez les Occidentaux, c'était une invasion du culte romain.

C'est sous le dixième roi d'Egypte que M. Brusch place, d'après les monuments, le culte idolâtrique des taureaux et des boucs mendésiens; ces animaux étaient des symboles du soleil et de la lune, d'Osiris et d'Isis.

Mais voici une preuve frappante que la vérité religieuse n'était encore que légèrement altérée dans les premiers temps.

Un papyrus conservé à la bibliothèque impériale de Paris, distingué par son âge, puisqu'il remonte selon les connaisseurs aux premières dynasties, et par le style élevé de son contenu, renferme une doctrine si pure, si raisonnable et parle de la divinité au nombre singulier avec tant de dignité qu'on sent encore l'âge patriarcal. C'est au docte M. Chabas qu'on en doit la traduction.

Voici quelques extraits de cette pièce plus ancienne qu'Abraham :

« C'est un bienfait que l'obéissance d'un fils docile. L'obéissant marche dans son obéissance, et celui qui l'écoute devient obéissant. Il est bon d'écouter tout ce qui peut produire l'affection : c'est le plus grand des biens. Le fils qui reçoit la parole de son père deviendra vieux à cause de cela.

« Ainsi de Dieu est l'obéissance; la désobéissance est haïe de Dieu. C'est le cœur qui est le maître de l'homme dans l'obéissance et dans la désobéissance; mais l'homme vivifie son cœur par la docilité.

« Ecouter la parole, aimer à obéir, c'est accomplir les bons préceptes; l'obéissance d'un fils envers son père, c'est la joie.

« Le fils dont on parle ainsi, est agréable en tout, docile et obéissant. Il a la piété dans les entrailles, et sa renommée est dans la bouche des vivants qui marchent sur la terre.

« Il n'a aucun dessein de libertinage. Sa prudence fera les délices des grands. Sa bouche sera réservée dans ses paroles. Enfin ses voies sont excellentes. La science l'affermit, tandis que le rebelle reste avec sa parole impérieuse.

« Un fils qui n'obéit pas voit la science dans l'ignorance et la vertu dans le vice. Il commet chaque jour avec audace toutes sortes de fraudes, et en cela il vit comme s'il était mort. Il avance dans ses voies chargé de malédictions.

« Un fils docile au service de Dieu, sera heureux à la suite de son obéissance ; il vieillira et parviendra à la faveur : il parlera de même à ses enfants. Précieuse est pour l'homme la discipline de son père, chacun la révérera comme il l'a fait lui-même. Ce qu'il a dit au sujet des enfants, ah ! que les enfants le redisent en s'alimentant des données de la parole, véritable germe de la vie de tes enfants.

« Un bon fils, c'est un don de Dieu ».

« Ces préceptes », dit l'historien de Berlin, « mieux que tous les monuments existant encore, mieux que toutes les traditions postérieures, illustrent la vie simple et religieuse de l'antiquité, que beaucoup de gens ont cru à tort rude, sauvage et sans civilisation ». (Brusch, *Histoire d'Egypte*, p. 31.)

Le même auteur dit encore (p. 25) : « En général, il faut observer que la vie publique, privée et religieuse, des anciens Egyptiens, était fondée sur la base d'une morale très-sévère et très-déterminée. Quant à la religion, ils croyaient à l'immortalité de l'âme, à la récompense des justes, à la punition des pécheurs, à une divinité éternelle, principe de tout ce qui existe dans le monde ».

Le même écrivain nous signale un temple érigé sous Ménès au dieu Phtah, à Memphis. Mais nous nous permettons de révoquer en doute une pareille antiquité attribuée à ce temple, et voici nos raisons : 1° Nous voudrions qu'on nous montrât cette attribution faite à Ménès par une écriture contemporaine et qui mît la chose hors de litige, ce qui n'est pas. 2° Moïse, qui a énuméré tous les genres de superstitions, ne parle pas des temples élevés aux faux dieux. Il y en avait donc très-peu ou pas du tout de son temps ; car en signalant les dangers de l'idolâtrie, il aurait énuméré celui-là. 3° Plusieurs temples primitifs ont pu n'être que des tombeaux convertis ensuite en temples. 4° Les beaux passages, cités tout à l'heure par M. Brusch lui-même, sont loin de nous rappeler l'époque des temples élevés aux faux dieux, et cependant cet écrit est de dix huit générations postérieur à Ménès. Déjà nous avons vu des preuves que la vraie religion a dû régner quelque temps en Egypte. Les fragments de Mercure Trismégiste le laissent aussi clairement entrevoir. Il ne faut pas traiter l'histoire ancienne par fraction, mais par de vastes comparaisons ; en un mot, comme disait M. de Maistre, il ne faut pas être myope pour lire l'histoire.

Nous ne connaissons pas d'étude plus savante sur la religion des Phéniciens que celle de l'abbé Mignot (*Mém. de l'Acad.*, t. XXXVIII, p. 28), étude qui va établir que les Phéniciens n'avaient ni temples ni idoles dans ces premiers temps. Il en résultera des motifs nouveaux pour suspecter l'âge du temple de Ménès, ou du moins pour suspecter sa destination, s'il est de ce temps.

Voici les paroles de ce savant :

« Il n'y avait point, dans les premiers temps, de lieu particulièrement destiné aux sacrifices ; les hommes, persuadés que le Dieu qu'ils servaient était immense, infini, qu'il était présent partout et que rien n'échappait à sa vue, regardaient l'univers comme son temple, et tout lieu leur paraissait propre pour rendre leurs hommages à sa majesté. Voulaient-ils reconnaître,

par quelque acte extérieur, son souverain domaine, le remercier des biens qu'ils en avaient reçus, se le rendre favorable ou apaiser sa colère par quelques sacrifices? la première pierre qu'ils rencontraient ou quelques gazons rassemblés leur servaient d'autels. Noé sortant de l'arche veut rendre grâces à Dieu de sa délivrance et fléchir son courroux qui venait de se manifester d'une manière si terrible; il dresse sur-le-champ un autel et il immole quelques-uns des animaux purs qui avaient été préservés avec lui de l'inondation générale; ses enfants imitèrent son exemple et sacrifièrent dans les endroits où ils se trouvèrent. Ces premiers sacrifices furent offerts sur des montagnes, parce que ce furent les premiers endroits de la terre habités par les hommes après le déluge; et lorsqu'ils se furent multipliés et que leur nombre les eut obligés de descendre dans les plaines, ils préférèrent les montagnes, les lieux élevés et les bois qui s'y trouvaient, pour rendre à Dieu le culte extérieur qui lui est dû. Abraham, arrivé dans le pays de Chanaan, offrit à Dieu son premier sacrifice dans la Chesnaie ou le bois de Mambré; s'avançant dans le pays, il lui érige un autel, il invoque son nom sur une montagne, à l'orient de Gaza ».

Il cite plusieurs exemples tirés de l'Ecriture sainte et ajoute :

« Cet usage des patriarches d'offrir des sacrifices sur les hauteurs et dans les bois était aussi pratiqué chez les Chananéens au milieu desquels ils habitaient. Ces peuples n'avaient point alors d'autres temples pour offrir à Dieu leurs hommages, et quand ils eurent abandonné le culte du vrai Dieu, pour se livrer à celui des dieux que leur imagination y avait associés ou qu'ils lui avaient substitués, ils conservèrent le même usage. Quand les Israélites entrèrent dans leur pays, ils n'avaient point encore d'autres lieux destinés au culte public de leur religion. Moïse, voulant inspirer à ceux qu'il conduisait de l'éloignement et de l'horreur pour le culte profane de ces peuples, et leur ordonnant de détruire tous les lieux où les Chananéens adoraient leurs fausses divinités, ne parle d'aucun temple. *Renversez leurs autels*, leur dit-il souvent, *coupez leurs bois; mettez-y le feu*. Dans les conquêtes que ce chef des Israélites fit au-delà du Jourdain, où Phogor, Moloch, Chamos, Baal et d'autres étaient adorés, on ne lit point qu'il ait renversé aucun temple; l'histoire ne nous apprend point que Josué, qui lui succéda dans le gouvernement, en ait démoli aucun.

« Cette pratique subsista longtemps chez les Chananéens. Gédéon, l'un des Juges d'Israël, reçoit de Dieu l'ordre de renverser l'autel que son père, devenu idolâtre, avait érigé à Baal, et d'abattre le bois qui l'environnait. Les auteurs du Livre des Rois, parlant de ceux d'Israël et de Juda qui avaient renoncé au culte du vrai Dieu et qui avaient imité l'idolâtrie de leurs voisins, remarquent qu'ils avaient consacré des autels aux faux dieux sur les hauteurs ».

Le savant académicien aurait pu noter que, du temps des Juges, on commençait à voir apparaître des temples, puisque Samson en fit écrouler un, celui de Dagon; mais il est visible qu'il y en avait très-peu, même alors.

« Dans la suite, les Phéniciens, pour concilier plus de respect à ces lieux destinés à un culte public de leur religion, et empêcher qu'ils ne fussent

profanés ou endommagés par les bêtes, les fermèrent de haies ou de murailles. Mais le terrain renfermé dans ces enceintes resta découvert, exposé à l'air et sans toit. Tel était le temple situé auprès d'Orthosie, et dont j'ai décrit les ruines d'après Maundrell ; tel était aussi celui du mont Carmel visité par Pythagore et dont j'ai parlé dans un des Mémoires précédents. Les temples d'Hercule à Tyr, d'Astarté à Sidon, de Vénus à Biblos, de la même déesse sur le mont Liban, et celui qui fut consacré sur le mont Cassius par les descendants des Dioscures, durent avoir cette forme dans leur première construction.

« Ceux que les Phéniciens consacrèrent dans leurs premières colonies, étaient de même exposés à l'air. Celui de Junon, près de la rivière d'Imbrasus, dans l'île de Samos, peuplée originairement par les Phéniciens, avait toujours été découvert, et il l'était encore au temps de Strabon, quoiqu'il fût rempli de statues faites par les plus grands maîtres.

« Dans la Béotie, où Cadmus avait porté la religion et les usages de la Phénicie, les temples ne furent d'abord que des enclos découverts ; et quand Pausanias voyagea dans cette partie de la Grèce, il y en avait encore plusieurs de cette espèce, surtout dans le territoire d'Haliarte.

« Ces temples n'avaient point de toit, ils ne contenaient point de statues, et l'ignorance où l'on était du nom des dieux auxquels ils avaient été consacrés, attestait leur ancienneté. Le même voyageur avait aussi vu chez les Tanagréones, dans la même province, d'autres temples qui n'étaient qu'un canton ou une portion de terrain distincte et séparée du reste des habitations des hommes. Le temple que Cadmus consacra dans l'île de Rhodes, en exécution d'un vœu qu'il avait fait à Neptune, et où il laissa des prêtres phéniciens pour le desservir, était de la même nature, puisque Diodore de Sicile pour le désigner se sert du mot grec τέμενος, qui ne signifie qu'un endroit consacré au culte de quelque divinité. Homère emploie la même expression en parlant du temple de Vénus à Paphos, dans l'île de Chypre, habitée par des Phéniciens. Le temple fut bâti sur le modèle de celui d'Ascalon ».

Mignot indique les sources suivantes, outre la Bible : Luc., *de deâ Syr.* 1057, 1058, 1059 ; — Eusèbe, *Prép.*, l. IX ; — Strabon, XIII, 438 ; — Pausanias, XI, 307, 298 ; — Diod. V, 227 ; — Homère, VIII, *Hymn. in Ven.*, v. 58 ; — Pline, II.

M. Maury, dans son histoire des religions de la Grèce, avoue que les Pélasges avaient quelquefois des temples en plein air ; mais c'est toujours, qu'il fallait dire, car l'usage de pratiquer des cérémonies dans des grottes n'était qu'une faible exception.

Nous trouvons bien plaisante la raison qu'il donne de l'absence des statues chez les peuples anciens. S'ils avaient voulu en faire, et si c'eût été l'usage, la plus grossière leur aurait suffi. Ce n'est pas du premier coup qu'on est arrivé à Phidias. Avant lui on estimait très-belles les statues existantes. Est-ce que M. Maury ne voit pas une raison suffisante de l'absence de statues en ce temps, dans la conservation de la religion naturelle et l'adoration d'un Dieu purement spirituel ? Il faut revenir à ce sentiment, ou bien anéantir tous les faits que nous avons accumulés dans ce but, et

nous en avons encore d'autres. Nous avouons que cette réflexion de M. Maury nous a paru très-habile pour contenter les esprits superficiels, mais elle ne satisfera pas les savants.

La marche de l'humanité a été partout la même. Qu'on veuille bien nous suivre jusqu'à l'extrême Orient, et nous verrons comment la religion est pratiquée dans ces commencements, bien avant les plus anciens monuments qui nous parlent des Pélasges.

Le P. Amiot, après avoir recueilli un grand nombre de documents, a cette conclusion comme fruit de ses recherches. (*Mém. chin.*, t. II, p. 37) : « Il suit de ce que j'ai dit plus haut, que les sacrifices offerts par le seul souverain sur des montagnes en l'honneur du ciel, du Chang-ti, du Dieu suprême, sont en Chine la plus ancienne institution. L'usage en remonte jusqu'au législateur de la monarchie, usage d'une pratique aisée dans les commencements, lorsque le peuple était moins nombreux.

« Quelque part que fût la cour, il fallait qu'aux quatre saisons de l'année le souverain se transportât sur quelqu'une de ces montagnes pour y offrir le sacrifice solennel. Dans les premiers commencements de la monarchie, il se rendait à la onzième lune à Hang-chan, de la province de Chan-si ; et cette montagne, qui était la plus septentrionale des quatre *Yo*, c'est-à-dire des montagnes où l'on eût la coutume de sacrifier, était appelée Yo du nord. A la troisième lune, il allait à l'est ; à la cinquième, à celle du midi ; à la huitième, à celle de l'ouest ».

Quel admirable spectacle de voir ainsi une grande nation suivre son souverain, le grand sacrificateur, comme le véritable père de famille, et offrir un sacrifice pur au Roi de l'univers, au vrai Dieu ! Ce peuple, de tout temps intelligent, adorait un Dieu spirituel, ne connaissait pas même le nom de statue et d'idolâtrie. Les Pélasges venaient de se séparer d'eux au pied de la tour de Babel, voilà pourquoi l'idée de statue ne leur vint point avant qu'ils n'eussent oublié le vrai Dieu.

Le culte alors était simple, parce que la religion était vraie et naturelle. Le souvenir de l'âge d'or et du temps de Saturne rappelle entièrement le paradis terrestre, mais il fait aussi allusion aux temps pacifiques qui s'écoulèrent sous la direction de Noé, après le déluge, pendant plusieurs siècles, jusqu'aux premières guerres et aux débuts de l'idolâtrie. (V. Porphyre, *de Abstin.*, liv. IV.)

Le culte simple d'Abel, de Noé, de Melchisédech, d'Abraham, des empereurs de la Chine, nous donne une idée de ce qu'il a été chez toutes les nations dans les premiers siècles. Voilà la vraie histoire du genre humain. Ce qui est contraire n'est que dangereux système.

Tel est le premier état de la religion parmi les hommes. Nous avons vu le premier nuage de l'erreur se former sur les bords de l'Euphrate et se répandre progressivement partout avec une grande rapidité. Un seul peuple en a été préservé, mais avec une peine et des précautions infinies, et même incomplétement, c'est le peuple hébreu. A l'Orient, un autre peuple a conservé sans doute la vérité moins pure, mais enfin il a eu le bonheur de ne pas abandonner toutes les vérités fondamentales et de rester affranchi de l'idolâtrie, sauf la tache du culte exagéré des ancêtres. Mais dans l'Inde, la

Perse, en Assyrie, en Egypte et tout autour de la Méditerranée, avec quelle effroyable rapidité les superstitions se sont accumulées!

Lorsque le Sauveur naquit à Bethléem, quel Jérémie eût pu assez déplorer le malheureux état où était tombé le genre humain? Il suffit de nommer les prostitutions en l'honneur de Vénus, les bacchanales, plusieurs mystères. Qu'étaient devenues les légendes des faux dieux? Puisque Varron et Eusèbe comptaient trois cents Jupiters, les mêmes dieux avaient une infinité de sosies. Restait-il encore un objet dans le monde qui n'eût été divinisé?

Mais l'adoration des animaux immondes est le souvenir le plus flétrissant de cette immense orgie. Comme l'ennemi du genre humain a triomphé! et cela dans les contrées de la civilisation, où le goût était si délicat et l'esprit si fin pour les choses secondaires.

CHAPITRE V.

LE PREMIER ÉTAT DE L'HUMANITÉ A ÉTÉ LA CIVILISATION PATRIARCALE.

I. — Témoignages des Anciens.— II. Témoignages des langues et de l'archéologie. — III. Astronomie ancienne. — IV. Des pays qu'habitèrent les hommes depuis le déluge jusqu'à leur dispersion.

Noé, Abraham, Joseph, ont été les types les plus élevés de ce que nous appellerons la civilisation patriarcale. Ils nous servent de termes de comparaison pour juger les autres états qui ont apparu depuis, et démontrer que l'état sauvage est un état secondaire, une dégénérescence.

Du temps des patriarches, la société avait beaucoup à acquérir pour les arts et l'industrie, mais elle possédait tout ce qui est nécessaire dans l'ordre moral. Elle reposait sur des principes certains, sur la justice, l'équité, la bienveillance mutuelle, le respect de la Divinité, la pratique de la vertu et l'attente de l'accomplissement des destinées de l'homme dans l'autre monde.

Or, ces principes solidement établis, sincèrement acceptés, contenaient le germe des plus brillants développements, de la plus parfaite société, si on y fût toujours resté fidèle.

Les fractions du genre humain, en se répandant sur la terre, ont eu trois destinées temporelles différentes, mais aucune n'a réalisé la perfection. Ce qui est parfait, et même ce qui approche de la perfection, ne se voit pas en ce monde.

Une faible portion du genre humain a conservé la vérité pure ; c'est le peuple hébreu, mais avec des alternatives de fidélité et de graves égarements. Une autre partie a obtenu des succès dans la culture des arts et des sciences, mais au prix de la corruption morale, des horreurs du polythéisme, et d'un dur et impitoyable esclavage ; ce sont les Babyloniens, les Egyptiens, les Grecs, les Romains.

On a contemplé chez ces peuples un admirable déploiement du génie humain dans les arts et la guerre, mais leurs mœurs dépravées les ont précipités dans un abîme.

Enfin une dernière fraction du genre humain, celle qui est allée chercher des établissements plus loin du centre, est tombée dans une double dégradation physique et morale. Les intelligences et les cœurs ont été flétris par suite de la perte des vérités essentielles à toute société.

Voilà des faits qui nous sont révélés par la Bible. Déjà les études qui précèdent nous apprennent que l'histoire profane aussi nous montre la vie innocente, l'âge d'or au berceau du genre humain. Mille faits nous l'ont clairement assuré. On nous permettra de donner une attention spéciale à cette thèse. On a osé dire, et des hommes d'esprit disent encore que l'état sauvage est l'état premier de l'humanité. Repoussons cette injure au nom du Dieu bon qui forma l'homme à son image, au nom du bon sens, au nom de l'humanité outragée, enfin au nom de l'histoire.

Nous ne serons pas long. Les lecteurs de cette histoire doivent être déjà bien disposés à accepter cette vérité, qu'au point de vue moral le monde a commencé par ce qui est bien, juste et vrai, c'est-à-dire par un état simple en apparence, mais parfait si on apprécie les éléments de la vraie civilisation, en tant qu'il en contenait tous les légitimes et durables développements.

Il est vrai que les documents qui doivent nous éclairer sur une question qui a pour objet de constater le niveau de la culture intellectuelle, l'état des arts, des sciences, des mœurs et de l'ordre régnant dans la société des premiers hommes, il est vrai, disons-nous, que ces documents ne peuvent qu'être rares. Et cependant ils sont plus nombreux qu'on ne pourrait le croire.

Nous allons réunir sous un coup d'œil des faits d'après lesquels on peut prononcer, et nous serons loin de produire tous les témoignages qui les concernent.

I. — Témoignages des anciens.

C'était l'opinion d'une foule d'hommes distingués chez les anciens, que les premiers habitants de la terre étaient supérieurs en vertu et en sagesse à ceux qui vinrent ensuite.

Déjà nous avons cité la pensée de Platon, l'homme de la Grèce, qui avait le mieux interrogé les vieilles traditions. Sa déclaration est formelle.

L'ouvrage entier de Porphyre est rempli des mêmes pensées. Il faudrait le citer presque tout entier. Toutes les fois que chez les anciens on parlait des temps de Saturne, c'était pour rappeler une ère de bonheur. La Fable parlait comme l'histoire, parce que par certains côtés elle était fondée sur l'histoire. Tout le monde connaît la succession des trois âges : l'âge d'or, l'âge d'argent et l'âge de fer. C'est là le plus ancien proverbe de la Grèce.

En Egypte et partout les dieux avaient régné avant les hommes, et leur règne était un règne heureux. Ce premier temps était vanté comme une époque fortunée où l'on exerçait l'hospitalité avec cordialité, empressement. Les dieux conversaient avec les hommes. Ils se plaisaient même à prendre un déguisement humain pour se donner le plaisir d'être généreusement reçus dans certaines familles distinguées par leur honorable simplicité, et ils laissaient, comme au temps d'Abraham, des gages de leur heureux passage. Voilà des souvenirs vagues, mais ils ont leur signification.

Ce n'est pas non plus un paradoxe d'avancer que ces premiers habitants de notre globe avaient un esprit plus profond, une sagesse plus complète que dans les siècles postérieurs. L'humanité semblait avoir une énergie qu'elle n'a pas su conserver. Nous allons en donner quelques preuves : d'abord cette longévité des premières générations que nous trouvons marquée bien ailleurs que dans la Bible, dont le témoignage nous suffirait bien, mais que nous avons vu confirmé par une multitude d'auteurs que Josèphe nous a cités au nombre de sept ou huit parmi les profanes les plus considérés ; ensuite la force du tempérament de ces mêmes générations, leurs grandes proportions physiques qui ont fait appeler géants plusieurs

peuplades, ou Titans et Cyclopes. Tous les genres de puissance étaient largement développés à cette époque.

Voici des preuves certaines et irrécusables de la puissance de génie des premiers hommes.

Comment se fait-il que les poëmes épiques d'Homère, qui est éloigné de nous de près de trois mille ans, se trouvent être les plus parfaits et les plus admirés par tous les peuples civilisés ? Cela prouve qu'il y avait quelque part une littérature sensée avant Homère. On a beau avoir du bon sens et de l'esprit, nul n'arrive ainsi à la perfection de prime-saut dans une œuvre qu'on peut dire la plus compliquée parmi les productions de l'entendement humain.

Nous regardons comme une rêverie puérile l'idée de faire composer l'Iliade et l'Odyssée par des lambeaux rassemblés de divers personnages et de divers temps. Ce système aurait produit, non un chef-d'œuvre marqué par l'unité et la perfection, mais une hideuse Babel.

Homère a eu des ancêtres; son poëme n'est pas un météore isolé, sans antécédents. Qu'on nous dise comment il se fait que tout ce qui est primitif, s'est élevé à un niveau de perfection qu'il n'a plus été possible d'atteindre. Prenez le livre de Moïse ; oubliez un instant que c'est un livre sacré pour ne faire attention qu'à ses beautés littéraires, et vous serez obligés de convenir qu'il contient plus de perfection de premier ordre qu'Homère, venu huit cents ans après. C'est le jugement, non d'un seul homme, mais d'un grand nombre de juges. C'est la pensée de William Jones et celle de Châteaubriand, qui en a fait des comparaisons de détails que la France a admirées. C'est le sentiment des adversaires même de la Bible; ils nous disent : *La majesté des Ecritures m'étonne !*

Homère, quoique plus naturel et peut-être plus vrai que ceux qui sont venus après lui, a cependant encore quelque chose des poëtes. Ses images sont encore souvent un peu outrées. On sent de temps en temps l'effort pour produire de l'effet, et tout n'est pas également naturel, quand il n'y aurait que les longs discours de ses héros dans la chaleur du combat, et l'inexplicable cruauté d'Achille qui ne s'épuise sur son rival vaincu et sur le cœur déchiré des nobles parents d'Hector, que lorsque le corps inanimé du Troyen eût été traîné ignominieusement trois fois autour des murs de la ville. Ce poëme cependant n'en reste pas moins le chef-d'œuvre littéraire de l'antiquité, qui nous a laissé tant de chefs-d'œuvre.

Nous savons que le Lévitique de Moïse et plusieurs endroits des Nombres et du Deutéronome, où le législateur revient à diverses reprises sur les mêmes choses, sont loin de paraître intéressants. Nous avons même vu que ces ombres apparentes ont été un piége pour la science malveillante de l'Allemagne : on lui prouve que ces répétitions attestent un homme qui est dans l'action, qui écrit fidèlement comme il parle à son peuple ; et ses répétitions, qui concernent des choses du culte, c'est-à-dire de la plus haute importance, ont éminemment leur raison d'être devant un peuple récemment arraché à la servitude, dont la culture intellectuelle était simple et presque nulle. Pour juger ces détails, il faut se reporter au milieu des Hébreux, au milieu d'un peuple d'enfants arrachés d'hier à une cruelle servitude, à qui il fallait

émietter la vérité et les ordres que le législateur avait reçus de son Dieu, et qu'on devait entourer de mille liens légaux pour l'empêcher d'avoir des rapports avec les impurs Chananéens; alors apparaît la profonde sagesse, et nous dirons même le naturel, le bon sens et la vraie grandeur de ces compositions. Mais que sera-ce, si vous lisez la création, la chute de l'homme, la peinture de la corruption des premiers humains tracées en quelques lignes d'un style le plus énergique et le plus élevé dans l'hébreu; le déluge, la tour de Babel, la vocation d'Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, la mer Rouge, le Sinaï? Vous trouverez des scènes devant lesquelles les plus beaux morceaux d'Homère pâlissent. Nulle part on ne découvrira jamais des spectacles plus variés ramenés avec un art infini à une parfaite unité. Le but est de faire l'histoire du genre humain, pour former moralement un peuple confié aux soins de Moïse. Et comme ces peintures sont frappées! tout y est vivant, simple, avec une étonnante grandeur. Il faut bien en convenir, le pathétique n'a jamais connu cette puissance, et ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que la Bible pénètre au fond du cœur sans paraître faire aucun effort. *Je suis Joseph votre frère*, nous dit-elle, et d'autres paroles tout aussi simples. Mais les situations sont, nous ne dirons pas tellement préparées, mais si naturellement et si bien exposées par l'écrivain, que notre cœur est vaincu et notre esprit dans le ravissement; et ce sont de ces sentiments durables qui ne s'effacent plus.

Voilà comment on écrivait sept ou huit cents ans après le déluge. Allez ailleurs, pénétrez chez les Edomites, et vous y entendrez des accents non moins merveilleux; c'est la puissante voix de Job. Il est historien, naturaliste, astronome, savant, et par dessus tout d'une éloquence la plus entraînante, qui se fait jour à travers un idiome qui est loin de nous être familier. Platon est-il aussi profond philosophe? Démosthène, aussi énergique? Les moralistes, aussi sages et aussi convaincants? Il y a des obscurités, et il devait y en avoir dans une pièce de cet âge. Mais c'est un prodige inimitable qu'un homme, avec une langue qui ne disposait que de quelques centaines de mots [1], ait porté aussi loin la perfection de l'art d'écrire sur les sujets les plus variés, car Job a parcouru le cycle entier des connaissances humaines. Il est philosophe, érudit; tout brille du même éclat dans cette incomparable composition, et cela s'écrivait quelques siècles après la dispersion des peuples.

Rappelez-vous également les charmantes pages de ce moraliste égyptien, que M. Brusch fait remonter à la première dynastie, et qui serait dès lors antérieur à Job. Quelle dignité! quelle justesse! quelle largeur de pensée et de sentiments! quelle convenance dans les expressions! et voilà qui est primitif! Passez en Chine; ouvrez les livres *King* et particulièrement le *Chou-King*, et vous serez étonné de trouver ce livre, probablement le plus ancien de l'univers, écrit avec une dignité, une mesure, une sagesse qui étonnent. C'est le plus antique débris de l'histoire de Chine. Lui aussi, il porte avec lui son cachet d'antiquité, c'est le récit des règnes des trois premiers princes vraiment historiques de ce peuple, *Yao*, *Chun* et *Yu*. On les fait souvent parler, ils donnent des avis, ils posent les principes du gouverne-

[1] Le dictionnaire hébreu de Rosenmuller a 139 pages, et Job n'a pas employé la moitié des mots qui y sont.

ment, de la vraie religion, des bonnes mœurs et de l'ordre public avec un ton de bonté, de conviction profonde, qu'on sent parfaitement ne pouvoir se rencontrer qu'au berceau du genre humain et dans l'âge tout à fait patriarcal ; et cependant quelle profondeur de vues, quelle noblesse d'expressions dans cette simplicité primitive !

Une citation au hasard (*Chou-King*, chap. III) :

« 15. Le cœur de l'homme est plein d'écueils ; le cœur du Tao ou de la raison suprême est simple et caché. Soyez pur, soyez simple, et tenez toujours un juste milieu.

« 16. N'ajoutez pas foi à des discours sans les avoir examinés, et ne prenez aucun parti qu'après avoir bien réfléchi.

« 17. Le prince ne doit-il pas être admiré ? Le peuple ne doit-il pas être craint ? S'il n'y a pas de souverains, à qui les peuples auront-ils recours ? Et s'il n'y a pas de populations, qui aidera le souverain dans le gouvernement ? C'est ce qu'il faut considérer attentivement. Que de précautions n'a pas à garder celui qui occupe le trône ! Il faut avoir soin de conserver l'amour de la vertu, et de s'améliorer continuellement soi-même. Si les peuples situés entre les quatre mers sont maltraités et réduits à l'extrémité, vous perdez pour toujours le bonheur que le ciel vous a procuré. Les paroles qui sortent de la bouche ont de bons effets quelquefois ; elles font aussi quelquefois naître des guerres. Je ne veux pas que vous refusiez encore le poste que je vous destine.

« Yu dit : — Hélas ! il faut veiller sur soi-même et ne cesser de se corriger ; ne laissez pas violer les lois et les coutumes de l'Etat ; fuyez les amusements agréables ; ne vous livrez pas aux plaisirs des sens. Quand vous donnez des commissions aux gens sages et expérimentés, ne changez pas ce que vous leur avez dit. Ne balancez pas à éloigner de vous ceux qui ont les mœurs dépravées. Si dans les délibérations vous voyez des doutes et des points difficiles à déterminer, ne concluez rien d'abord ; attendez que vous soyez instruit de l'état des choses ; assurez-vous de la certitude de vos jugements par des réflexions mûres et prolongées. Ne vous opposez pas aux choses prescrites par la raison pour rechercher les louanges ou les suffrages du peuple ; ne vous opposez pas aux désirs du peuple pour suivre vos propres penchants. Si vous êtes appliqué aux affaires, les étrangers viendront de toutes parts se soumettre à vous avec obéissance.

« Kao-yao dit : — Dans les actions, il y a neuf vertus à considérer : cet homme a de la vertu, dit-on ; mais il faut voir ce qu'il fait. Yu dit : — Comment donc ? Kao-yao répondit : — Celui-là est homme de bien, qui sait unir la retenue avec l'intelligence, la fermeté avec l'honnêteté, la gravité avec la franchise, la déférence avec de grands talents, la constance avec la complaisance, la droiture et l'exactitude avec la douceur, la modération avec le discernement, l'esprit avec la docilité, et le pouvoir avec l'équité, celui-là est, à juste titre, appelé homme sage, qui pratique constamment ces neuf vertus ».

Ce qui précède n'est qu'une traduction pâle et décolorée.

« Le style des Kings est unique », disent les Mémoires chinois ; « on n'a approché du beau qu'autant qu'on l'a imité. Les génies les plus rares ont

désespéré de l'égaler ». (*Mém.*, t. IX, p. 141.) Ils étaient donc l'expression d'une belle et admirable civilisation.

Les pages qu'on vient de lire, les ouvrages dont nous venons de parler, sont l'expression d'un état de société parfaitement entendu et ordonné. Elles nous disent que trois grands peuples de l'antiquité n'ont jamais cessé d'être civilisés, et même qu'ils étaient d'autant plus parfaits dans les principes et la pratique de la vertu que l'on remonte plus près de leur origine. Nous ne sommes donc nullement amenés à un état de barbarie.

II. — Témoignages des langues et de l'archéologie.

Nos savants missionnaires, qui ont étudié avec soin les plus anciens hiéroglyphes, nous disent qu'ils supposent un profond génie dans ceux qui en furent les inventeurs ; or, ces hiéroglyphes sont, en Chine, contemporains des premiers temps historiques.

Les mêmes *Mémoires*, t. IX, p. 282, nous disent que les caractères chinois, surtout ceux des Kings, sont un vrai prodige. Le sage y admire encore plus la force du génie et la fécondité des ressources que dans tous les ouvrages d'art de ce vaste et ingénieux pays.

Dans le vrai, chaque objet de nos connaissances y a son caractère propre, qui en est comme le portrait ; et une phrase de bon style est aussi claire, aussi précise, et aussi laconique que la démonstration algébrique la mieux touchée.

Il faut lire les Kings et les vers des poëtes pour sentir combien le coloris et le lumineux étincelant des caractères aident à rendre vivement toutes les pensées. Chaque point, chaque trait y parle à l'esprit : *tot linguæ quot membra.* (*Ibid.*, p. 319.)

Et cette perfection, cette magnificence de langage, cette hauteur de pensée, se trouve à la première origine de l'histoire chinoise ; elle est contemporaine des patriarches.

L'architecture primitive est en parfaite harmonie avec tout ce que nous venons de dire.

Le seul fait de la création et de l'embellissement de Babylone avec ses superbes et immenses monuments établit d'un seul coup tout ce que nous voulons prouver. Voilà une ville immense dont nous avons la description par les Grecs, qui remonte à Bélus, c'est-à-dire à Nemrod, et dont l'origine touche presque au déluge ; et la conception de ses monuments, le grandiose de leurs proportions, la perfection de l'exécution, supposent dans les premières générations une forte intelligence et des connaissances étendues. Mille écrivains ont parlé des merveilles de Babylone. Nous nous contenterons de reproduire la description d'Hérodote comme la plus ancienne. Nous ne prétendons nullement que Babylone, en sortant des mains de Nemrod, avait la magnificence qu'admirait Hérodote, mais le plan en fut jeté dès lors ; et ce qu'il y a de certain, c'est que son plus bel édifice, la tour de Bélus, que nous avons vue être la vraie tour de Babel, fut bâtie par ce premier conquérant ; et si le feu du ciel l'a fortement endommagée, nous avons

vu également une ordonnance de Nabuchodonosor qui la fit restaurer sur le même plan.

Voici la description d'Hérodote :

« L'Assyrie contient plusieurs grandes villes, mais Babylone est la plus célèbre et la plus forte. C'était là que les rois du pays faisaient leur résidence depuis la destruction de Ninive. Cette ville, située dans une grande plaine, est de forme carrée ; chacun de ses côtés a six-vingts stades de long, ce qui fait pour l'enceinte de la place quatre cent quatre-vingts stades. Elle est si magnifique que nous n'en connaissons pas une qu'on puisse lui comparer. Un fossé large, profond et plein d'eau règne tout autour ; on trouve ensuite un mur de cinquante coudées de roi d'épaisseur sur deux cents en hauteur. La coudée de roi est de trois doigts plus grande que la moyenne.

« Il est à propos d'ajouter à ce que je viens de dire l'emploi qu'on fit de la terre des fossés, et de quelle façon la muraille fut bâtie. A mesure qu'on creusait les fossés, on en convertissait la terre en briques, et lorsqu'il y en eut une quantité suffisante, on les fit cuire dans des fourneaux. Ensuite, pour servir de liaison, on se servit de bitume chaud, et, de trente couches en trente couches de briques, on mit des lits de roseaux entrelacés ensemble. On bâtit d'abord de cette manière les bords du fossé. On passa ensuite aux murs qu'on construisit de même. Au haut et sur le bord de cette muraille on éleva des tours qui n'avaient qu'une seule chambre, les unes vis-à-vis des autres, entre lesquelles on laissa autant d'espace qu'il en fallait pour faire tourner un char à quatre chevaux. Il y avait à cette muraille cent portes d'airain massif, comme les jambages et les linteaux. A huit journées de Babylone est la ville d'Is, située sur une petite rivière de même nom, qui se jette dans l'Euphrate. Cette rivière roule avec ses eaux une grande quantité de bitume ; on en tira celui dont furent cimentés les murs de Babylone.

« L'Euphrate traverse cette ville par le milieu, et la partage en deux quartiers. Ce fleuve est grand, profond et rapide ; il vient de l'Arménie et se jette dans la mer Erythrée. L'une et l'autre muraille forment un coude sur le fleuve. A cet endroit commence un mur de briques cuites, dont sont bordés les deux côtés de l'Euphrate. Les maisons sont à trois ou quatre étages. Les rues sont droites et coupées par d'autres qui aboutissent au fleuve. En face de celles-ci, on a pratiqué dans le mur construit le long du fleuve, de petites portes pareillement d'airain, par où l'on descend sur ses bords. Il y en a autant que de rues de traverse.

« Le mur extérieur sert de défense. L'intérieur n'est pas moins fort, mais il est plus étroit. Le centre de chacun de ces deux quartiers de la ville est remarquable, l'un par le palais du roi, l'autre par le lieu consacré à Jupiter-Bélus, dont les portes sont d'airain, et qui subsiste encore actuellement. C'est un carré régulier qui a deux stades en tout sens. On voit au milieu une tour massive qui a un stade tant en longueur qu'en largeur : sur cette tour s'en élève une autre, et sur cette seconde encore une autre, et ainsi de suite : de sorte que l'on en compte jusqu'à huit. On a pratiqué en dehors des degrés qui vont en tournant et par lesquels on monte à chaque tour. Au milieu de cet escalier, on trouve une loge et des siéges où se

reposent ceux qui montent. Dans la dernière tour est une grande chapelle ; dans cette chapelle, un grand lit bien garni, et près de ce lit, une table d'or. On n'y voit point de statues ».

« Le caractère dominant de l'architecture babylonienne », dit M. Raoul Rochette, « caractère qui se trouve également dans la sculpture, c'est la proportion colossale. Tel est le fait qui résulte des récits anciens comme des ruines qui existent encore ; telle est l'impression que Babylone a laissée dans le temps de sa splendeur à des hommes en garde contre tout sentiment d'admiration, comme étaient les prophètes hébreux, ou à des hommes étrangers de race, comme Hérodote et les compagnons d'Alexandre ».

Et il faut remarquer avec nos visiteurs modernes que plusieurs vestiges des ornements, des objets d'art, accusent un talent souvent très-développé, comme on peut le voir dans les salles des antiquités assyriennes du Louvre.

Ce que l'Ecriture sainte dit de l'antiquité, de la grandeur et de la magnificence de Ninive, se trouve aussi confirmé par les historiens grecs, et en particulier par Diodore de Sicile. Mais qu'avons-nous besoin des historiens ? Les ruines de cette grande ville sont encore là ; elles sont scrutées par les archéologues étonnés. Les publications de MM. Flandin et Botta peuvent être consultées, particulièrement sur la découverte du palais de *Khorsabad*.

On voit les statues colossales des monarques, les processions en leur honneur, des ornementations et des objets d'art de tout genre dont les plus récents remontaient aux temps des rois de Juda.

M. Flandin fait ressortir la ressemblance de ces monuments avec ceux d'Egypte, de l'Inde, des Etrusques, laquelle consiste principalement en symboles analogues et en simplicité de formes jointe à une richesse d'ornementation et à un fini qui permettraient de comparer les bas-reliefs de Ninive aux frises du Parthénon et au ciseau de Phidias. (Bonnetty, t. XXXI, p. 133.)

Mais il est temps de dire un mot des monuments de l'Egypte.

Le médecin arabe Abd-Allatif avait encore sous les yeux, au XIII^e siècle, l'antique ville de Memphis.

« Malgré l'immense étendue de cette ville et la haute antiquité où elle remonte », dit-il, « nonobstant toutes les vicissitudes des divers gouvernements dont elle a subi le joug, quelques efforts que différents peuples aient faits pour l'anéantir en détruisant jusqu'aux moindres vestiges, effaçant jusqu'à ses plus légères traces, transportant ailleurs les pierres et les matériaux dont elle était construite, dévastant ses édifices, mutilant les figures qui en étaient l'ornement ; enfin, en dépit de ce que quatre mille ans et plus ont dû ajouter à tant de causes de destruction, ses ruines offrent encore aux yeux des spectateurs une réunion de merveilles qui confond l'intelligence et que l'homme le plus éloquent entreprendrait inutilement de décrire. Plus on la considère, plus on sent augmenter l'admiration qu'elle inspire ; et chaque nouveau coup d'œil que l'on donne à ses ruines est une nouvelle cause de ravissement. A peine a-t-elle fait naître une idée dans l'âme du spectateur, qu'elle lui suggère une idée encore plus admirable ; et quand on croit

en avoir acquis une connaissance parfaite, elle vous convainc à ce même instant, que ce que vous avez conçu est encore bien au-dessous de la vérité ».

Le même auteur dépeint ensuite en particulier les merveilles de Memphis : la fameuse chambre verte, formée d'une seule pierre de neuf coudées de hauteur sur huit de longueur et sept de largeur, ainsi que des figures d'hommes et d'animaux d'une prodigieuse dimension.

Mais de nos jours on a ressuscité bien d'autres villes égyptiennes, et la superbe Thèbes nous montre ses merveilles.

Nous connaissons les monuments de Karnac, d'Eléphantine, et ce qui est plus merveilleux, on leur a donné la parole; et ces monuments nous racontent eux-mêmes qui les a produits et depuis quand ils sont sortis des mains de leurs artistes; nous savons qu'un certain nombre de ces édifices remontent aux premières dynasties, et ce ne sont pas les moins parfaits, selon les règles de l'art.

Au reste, les pyramides seules auraient pu nous dire ce que valaient les premières générations qui peuplèrent l'Egypte.

Il est évident que ces colosses ont eu la prétention d'imiter et peut-être de surpasser la tour de Bélus, qui est la tour de Babel. Nous ne savons plus ce que le vêtement de ces pyramides offrait de richesses et de beautés sur leurs vastes flancs; mais pour la conception architecturale, la tour de Bélus l'emportait prodigieusement. Aussi est-ce là le point de départ de toutes les créations orgueilleuses que les souverains et les peuples florissants ont voulu faire les témoins de leur gloire dans les siècles futurs.

Ainsi en remontant les siècles, notre admiration pour le génie de l'homme ne fait que s'accroître devant les restes de sa puissance et de la hardiesse de ses riches conceptions.

Nous ne parlons pas des monuments grecs qui, on s'en convainc de plus en plus, sont pour le fond une imitation de l'art oriental et d'une date plus récente; mais avançons vers l'Occident, et nous trouverons un peuple qui a eu avant les Grecs et les Romains un déploiement admirable de civilisation.

Varon avait encore sous les yeux les annales de l'Etrurie, qui avaient été composées l'an 800 de l'ère toscane. (*Annales*, t. XLV, p. 191.)

« Avant même que Rome existât », dit M. Ampère (*Revue des Deux-Mondes*, 1833, p. 660), « il y avait en Etrurie un sénat, des plébéiens, des *gentils*, des clients ».

Les Etrusques étaient puissants dans les arts de la guerre et dans ceux de la paix. Leurs conquêtes s'étendaient depuis la pointe du golfe de Venise jusqu'aux Alpes, et depuis les Alpes jusque vers le sud de l'Italie. Mais l'Italie centrale était le siége primitif et permanent de cette nation. Là surtout, dit M. Hébert Duperron, elle éleva les arts à une perfection qu'aucun peuple de l'antiquité ne surpassa jamais : partout la civilisation avait enfanté des merveilles, une population active et puissante couvrait alors tout le territoire qui s'étend entre le Tibre, l'Arno et la mer. La culture et les sueurs de l'homme fécondaient le sol. Aussi de riches vignobles, de magnifiques jardins, de fertiles plans d'oliviers, de vastes champs de blé procuraient tout le bien-être de la vie à des milliers d'habitants; et aujourd'hui, dans la plu-

part de ces mêmes plaines, de chétifs troupeaux trouvent difficilement une misérable existence. Ces contrées étaient couvertes de superbes maisons de campagne, de nombreux villages et de villes opulentes. (Gray, *Sépultures étrusques.*)

Douze cités surtout se faisaient remarquer par leur ancienneté, par leur étendue et leur puissance. Elles étaient le siége des douze Etats de la confédération étrusque; de fortes murailles, construites avec de grandes pierres de taille, les entouraient; elles étaient flanquées de tours inexpugnables.

Congesta manu prœruptis oppida saxis. — (*Georgic.*, II, 56.)

Pérugia, *Cortone*, *Bolsenœ* et quelques autres s'élèvent encore sur les fondements jetés par les Etrusques.

La plus célèbre de ces villes fut *Argylla*, depuis nommée *Cœre.* Elle nous présente des traces de civilisation plus anciennes que toutes les autres parties de l'Italie. Elle avait un port fameux, *Pyrgos.* Sa grande nécropole est devenue le repaire bruyant et redouté d'une tribu de bandits.

Au nord d'Argylla s'élevait Tarquinies, fondée environ quinze siècles avant Jésus-Christ. Métropole politique et religieuse de la confédération, elle conserva pendant onze siècles sa prééminence sur les Etats de la ligue. Ses temples superbes, ses solides aquéducs, ses théâtres magnifiques et son forum, les trophées de sa gloire, tout a été broyé. Elle était la brillante contemporaine de Babylone, de Ninive, de Tyr et de Thèbes d'Egypte. La nécropole paraît avoir eu une étendue de seize milles carrés. Si on en juge par dix mille tombes récemment découvertes, le nombre de ses sépultures ne peut pas être moindre de deux millions, en prenant le terme moyen de la mortalité. On voit qu'une population de 100,000 hommes aurait exigé plus de six siècles pour les remplir. Mais ce cimetière était entouré de toutes parts par d'autres cimetières qui lui cédaient à peine en étendue.

Parmi les bijoux et les objets d'art retrouvés dans les tombeaux, il y a des scarabées travaillés avec soin, que les savants regardent comme les emblèmes du Dieu créateur, et qu'on portait sur soi comme des talismans. On a mille indices que leur littérature avait acquis une grande perfection.

On le voit, ce n'est pas non plus sur notre terre d'Europe qu'il faut chercher la barbarie dans la haute antiquité.

Ce sera donc en Amérique?

Pas davantage, comme nous allons le prouver.

La population américaine était descendue si bas, qu'il n'était pas possible d'exiger d'elle de longs renseignements sur son histoire. Quelques traditions souvent bien confuses, des récits grotesques auxquels se mêlent quelques rayons de lumière, et puis aussi quelques manuscrits hiéroglyphiques, mais qui n'ont pas été assez respectés lors de la conquête, voilà les faibles ressources qui s'offraient à l'investigateur. Heureusement un nouveau genre de renseignements est venu l'aider. Ce sont les ruines des anciens monuments. En les réunissant, ils forment une masse imposante et un témoin considérable d'une civilisation qui a eu de l'importance au début de l'occupation américaine.

Nous laissons à Malte-Brun le soin de nous dire ce qu'on sait sur les peuplades qui habitaient autrefois les contrées devenues les Etats-Unis.

Toutes les ruines ne révèlent pas le même niveau de civilisation ; mais il y a ceci de remarquable, c'est que tout ce qui est ancien est mieux que ce qui est venu depuis. Il y a eu progression descendante.

Un voyageur qui a vu sur place les antiquités américaines, M. Domenech (*Voyage aux déserts du Nouveau-Monde*), nous dit, p. 247 :

« Depuis la Floride jusqu'au Canada, et de l'Atlantique au Pacifique, le sol américain est couvert pour ainsi dire de ruines gigantesques, de tumuli, de camps retranchés, de fortifications, de villes, de villages, de cirques, de tours d'observation, de jardins, de puits, de prairies artificielles et de grandes routes remontant à la plus haute antiquité.

« Le plan et la construction de tous ces monuments diffèrent entre eux selon les lieux où ils sont érigés, et paraissent avoir été construits par des peuples divers.

« Parmi les objets d'art et les ustensiles trouvés dans ces ruines, il y en a en métal ; l'usage du fer, du cuivre et de l'argent était connu ». (p. 278.)

Le même voyageur, qui a visité lui-même les débris antiques, en parle comme il suit (Domenech, p. 282) :

« — Dans la vallée de l'Ohio et du Mississipi, où les tumuli et les fortifications anciennes sont en plus grand nombre que partout ailleurs, on voit les arbres pousser du sein de ces ruines et prendre des proportions prodigieuses. C'est ordinairement d'après la grosseur de ces arbres que l'on juge de l'époque où ces différentes constructions furent abandonnées. Au sommet du tumulus de Grave-Creek se trouvait un hêtre qui, jusqu'à la hauteur de trois mètres trente centimètres, était couvert de noms et de dates remontant au règne de Georges III (1754). A une petite distance de ce hêtre était couché un chêne tombé de vieillesse, dont le tronc fut scié en 1828 et sur lequel on compta environ cinq cents cercles concentriques, qui, à raison d'un cercle par an, montraient que l'arbre avait commencé à pousser en 1328, c'est-à-dire cent soixante-quatre ans avant l'arrivée de Colomb en Amérique.

« Un naturaliste certifie que le chêne croît pendant cinq cents ans, reste dans le *statu quo* pendant cinq cents ans, et qu'il met cinq cents ans à mourir. Si celui-ci avait suivi cette progression, il aurait pris naissance du temps de Ptolémée Philométor.

« Après ce calcul », ajoute M. Domenech, « on peut se faire une idée de la haute antiquité des tumuli américains, sur lesquels on voit d'énormes chênes qui poussent au milieu des débris d'autres chênes, tombés en poussière par leur extrême vieillesse. Le docteur Cutter, en 1787, trouva sur les ruines de Marietta des arbres d'une dimension prodigieuse. Plusieurs de ceux qui furent abattus étaient creux ; mais un d'entre eux, qui ne faisait qu'entrer en décomposition, comptait quatre cent cinquante-trois cercles concentriques et devait avoir au-delà de ce nombre d'années. D'autres avaient de trois à quatre cents cercles ; et à la surface du sol, on remarquait de vieux troncs pourris de six ou huit mètres de circonférence. Tout portait à croire qu'il y avait antérieurement à la croissance des arbres qui s'y trouvaient alors, une autre poussée qui avait autant vécu ».

Qu'on juge, après cela, de l'ancienneté du peuple à la civilisation duquel appartient ces ruines.

Maintenant, voici ce que dit M. Brasseur de Bourbourg de la ville antique de Palenqué, dans son *Histoire du Mexique*, t. Ier, p. 83 et suiv. :

« Si Votan fut le créateur de Palenqué, et s'il jeta les fondations de ses premiers édifices, ses successeurs, apparemment, achevèrent ce qu'il avait commencé en ajoutant à la splendeur de cette capitale. La ville s'étendait au pied de la montagne, de l'est à l'ouest, sur une largeur de sept à huit lieues ; elle descendait jusqu'au bord du Michol qui baignait son enceinte, ce qui ne lui laissait qu'une largeur d'environ trois quarts de lieue. Au milieu de la plaine qui s'étend entre les monts et la rivière, s'élève majestueusement sur une vaste colline artificielle, ce qu'on est convenu d'appeler le palais des rois. L'inondation périodique qui, dès le mois de juin, commence à couvrir le sol bas où coule le Michol, gonflé alors par la surabondance des eaux de la Cordillière, avait fait, sans doute, aux Votanides une nécessité d'exhausser, par de grands travaux, le terrain peu élevé où le fondateur de la monarchie avait voulu fixer sa demeure royale. Dans la suite, ce lieu étant devenu sacré pour son peuple, le désir de mettre son palais à l'abri des eaux aurait inspiré le dessein de cette construction gigantesque. D'autres monuments destinés à différents usages avaient été édifiés ensuite sur le même plan, et ce qui pouvait n'avoir été d'abord qu'une nécessité de circonstance serait devenu un usage consacré pour tous les grands édifices de la civilisation américaine.

« La ville proprement dite se dessinait en amphithéâtre sur le penchant de la montagne, tout autour de la plaine, dont les palais devaient présenter un spectacle singulier au temps de l'inondation. Bâtis sur autant de collines artificielles, ils ressemblaient à ces rochers du lac Majeur, transformés, par les Borromée, en autant de châteaux enchantés. Les rues suivaient irrégulièrement le cours des ruisseaux qui, en descendant, fournissaient en abondance de l'eau à toutes les habitations. Sur un des sommets formant les arrière-gradins de l'amphithéâtre, s'élevait directement en face du palais des rois un autre monument qui paraîtrait avoir servi de temple et de citadelle, et dont les constructions altières commandaient au loin la contrée jusqu'aux rivages de l'Atlantique.

« S'il est permis de juger de la condition intellectuelle d'une nation par sa religion et par ses institutions civiles et politiques, on peut tout aussi bien se rendre compte du degré de civilisation auquel elle est parvenue par l'examen de ses progrès dans les arts et spécialement dans l'architecture et la sculpture. L'une et l'autre portent avec elles le cachet du génie du peuple qui en a conçu les dispositions, et laissent aux générations futures le souvenir ineffaçable de leur existence et de leur grandeur.

« Entre les édifices oubliés par le temps dans les forêts du Mexique et de l'Amérique centrale, on en trouve de caractères architectoniques si différents l'un de l'autre, qu'il est tout aussi impossible d'en attribuer la construction à un seul et même peuple, comme de croire qu'ils aient été bâtis à la même époque. Ainsi que les monuments du monde ancien, ceux

de l'hémisphère occidental ont des dates et des âges divers, et l'on ne peut douter que cette variété d'architecture ne doive son origine à des nations tout aussi diverses. Les ruines les plus anciennes et qui ont entre elles le plus de ressemblance sont celles que l'on a découvertes dans les pays de Lacandons, les substructions de la cité de Mayapan, quelques édifices de Tulha et la plus grande partie de ceux de Palenqué ; il est probable qu'elles appartiennent à la première période de la civilisation américaine.

« Les nombreux monuments de Palenqué, respectés par le temps, donnent une idée assez complète de son architecture : ses traits généraux sont la simplicité, la gravité et la solidité. Cette dernière qualité tient non-seulement à la nature et à l'emploi des matériaux, mais aussi au talus qu'on remarque dans le soubassement de la plupart des palais et des temples. Outre ce caractère qu'ils ont en commun avec le plus grand nombre des édifices de l'Yucatan, du Guatémala et du Mexique, ils ont encore celui d'être parfaitement orientés, c'est-à-dire, qu'à leurs quatre points cardinaux, leur plan présente des carrés longs, et ils sont généralement placés sur des éminences naturelles ou artificielles.

« Le grand palais des rois présente l'idée la plus complète d'une habitation royale. La construction pyramidale qui forme sa base est un parallélogramme de 1,080 pieds de circonférence, sur 60 de hauteur ; elle est bâtie de pierres, de chaux et de sable. On y monte par un escalier colossal, placé au-dessous de la façade orientale ; et ses marches, d'un pied de haut, semblent faites pour être enjambées par un peuple de géants. On arrive ainsi au sommet de la terrasse qui est devant le palais, où l'on entre directement par cinq portes ; des deux principales, l'une à droite mène à la grande cour d'honneur, l'autre à gauche aux appartements intérieurs. L'étendue de l'édifice est de 240 pieds dans la longueur, sur un diamètre de 145. Son élévation est de 36 pieds, ce qui en donne 96 à toute la masse, dans son ensemble, de la base au sommet. Au dedans et au dehors règne une double galerie qui, dans l'intérieur du palais, forme en plusieurs endroits des appartements séparés. Les ouvertures entre les piliers n'ont guère plus de 6 pieds de hauteur dans la galerie extérieure, mais celles des édifices intérieurs sont généralement plus élevées. Les voûtes reposant sur des murs d'une épaisseur prodigieuse, à plus de 20 pieds au-dessus du sol, forment au sommet un angle tronqué terminé par de grandes dalles extrêmement épaisses. L'édifice est couronné à l'extérieur par une large frise encadrée dans deux corniches doubles de figure carrée. Enfin, entre toutes les portes, sur la face de chacun des piliers de la galerie qui règne autour de ce monument, sont incrustés de hauts-reliefs en stuc, représentant des personnages d'une stature plus qu'ordinaires et des cartouches d'écriture sculptée.

« L'intérieur du palais n'offre pas la même régularité, mais il paraît répondre davantage à la magnificence des princes qui l'habitaient. On y voit plusieurs cours immenses, environnées de grands portiques, aux piliers de granit couverts de personnages en relief du double de grandeur de ceux qui sont en dehors. Des péristyles majestueux conduisent à divers corps de logis distribués avec intelligence. A la suite des deux cours d'honneur, s'élève

une tour de huit étages, dont l'escalier, en plusieurs endroits, est soutenu sur des voûtes cintrées, et du sommet de laquelle l'œil peut planer au loin sur la ville, la campagne et la mer.

« Mais l'irrégularité même qui préside à ces arrangements, et surtout l'énorme différence existant entre les édifices intérieurs et la galerie principale qui fait le tour du palais, sans parler de l'élégance particulière qu'on remarque dans la forme des portes ouvertes sur les cours, paraissent prouver que les maîtres du palais, tout en cherchant à conserver le portique extérieur, peut-être bâti par les fils de Votan, s'étaient efforcés néanmoins d'embellir leur habitation et d'y introduire les changements exigés par le développement de la civilisation. Par la même raison, ils embellirent de reliefs en stuc les piliers du pourtour, restés apparemment sous les premiers règnes, sans autre ornement que celui de leur sévère et majestueuse nudité. En effet, lorsque les rois de Palenqué eurent commencé à s'habituer au luxe et à la magnificence, après qu'ils eurent décoré de sculptures en relief les nouveaux édifices bâtis au centre du palais, ils éprouvèrent le besoin de mettre en harmonie l'antique résidence de leurs prédécesseurs avec leur demeure actuelle : c'est alors sans doute que les piliers extérieurs reçurent leurs stucs modelés d'ailleurs sur le dessin des sculptures en granit de la grande cour d'honneur. De là, l'étonnement des voyageurs qui attribuèrent à une bizarrerie de l'architecte, ce qui n'était que la conséquence naturelle de la marche des arts.

« La simplicité qui règne dans la majeure partie du palais, malgré les reliefs qui en décorent les piliers, donne une idée de son ancienneté, surtout si on le compare aux monuments de l'Yucatan si généralement chargés d'ornements de toute espèce. A l'exception de quelques édifices couronnés d'un étage analogue à certains pavillons chinois ou indous, découverts récemment dans les ruines de Palenqué, et qui appartiennent évidemment à une époque postérieure de plusieurs siècles à la fondation de cette ville, cette rigidité s'y trouve partout. Les stucs et les reliefs sculptés dont nous venons de parler, ainsi que quelques autres sculptures intérieures qui paraissent avoir trait à la religion, en sont les seuls décors. Ils sont généralement modelés avec simplicité, et ils ne manquent pas de correction ; mais il y a moins d'art que dans les ornements découverts à Tulha, et leur infériorité est surtout remarquable, comparés aux monuments de Ohichen-Ytja de Zia et d'Uxmal. Les têtes et les pieds y sont tous de profil, sans doute afin d'éviter les difficultés que ces figures auraient présentées, vues de face ou autrement. La forme de la tête mérite la peine d'être observée ; la ligne décrite par le front et le nez se rapproche tellement du quart de cercle, qu'elle a donné lieu de penser, que les habitants de Palenqué étaient une race à part. Mais cette conformation était le résultat d'une coutume suivie chez beaucoup d'anciens peuples, qui se perpétua dans l'Yucatan, où les mères aplatissaient à dessein la tête de leurs nouveau-nés et allongeaient leurs oreilles.

Les autres édifices découverts à Palenqué sont d'une construction analogue à celle du palais. Ils se présentent majestueusement sur des masses pyramidales, d'une grande élévation, avec un péristyle à l'entrée. Au fond

se trouve ce que nous appellerions la chapelle, ayant de chaque côté une ou deux autres pièces ouvrant sur la galerie, et qui paraissent avoir servi d'habitation aux gardiens de la divinité qu'on y adorait. Aux dimensions près, qui sont beaucoup moins considérables, c'est le même système que celui du palais, et les reliefs en stuc ou gravés sur la pierre ont le même caractère. La seule différence à remarquer, c'est que deux de ses monuments sont surmontés d'un second étage, dont la forme et les ornements multipliés en stuc rappellent les modèles étranges et fantastiques des pagodes indoues : ce qui devient certain, après qu'on les a examinés, c'est qu'ils appartiennent à une époque différente et à un ordre de civilisation tout autre de la construction au-dessus de laquelle ils s'élèvent. Ce qui n'est pas moins digne d'observation, c'est la multiplicité des inscriptions qui, en plusieurs endroits, couvrent non-seulement les piliers intérieurs de ces édifices, mais encore le fond même de la chapelle. Ces inscriptions, gravées en relief sur de larges tablettes de pierre, sont divisées en petits quadrangles qui se répètent en grand nombre à la suite les uns des autres. Dans l'édifice le plus rapproché du palais, et qui ne ressemble pas trop mal à une cour de justice, la tablette a quatre pieds six pouces de largeur, sur huit de hauteur; elle est partagée en deux cent quarante petits carrés ou cartouches à caractères. Etait-ce là un dépôt d'archives publiques; était-ce, comme le disent les prêtres des villages voisins, le palais où siégeaient les tribunaux des anciens Votanides, ou, comme le prétendent les Indiens, des écoles publiques, c'est ce qu'on ne saurait déterminer aujourd'hui. Ce qui est vrai, c'est que ces inscriptions sont exactement semblables à celles qu'on trouve gravées sur les obélisques de Quirigua et de Copan, non loin des bords du fleuve Motagua.

« De l'autre côté du ruisseau qui coule à peu de distance du palais, se présente un autre édifice érigé sur une double terrasse pyramidale d'une élévation considérable. Outre les inscriptions qui ne font défaut nulle part, c'est là qu'on voyait le fameux bas-relief de la Croix, objet de tant de curiosité et de spéculations de la part des savants. Sans entrer dans aucune dissertation à l'égard de ce signe, qu'on a découvert depuis dans un grand nombre de localités américaines, surtout dans la péninsule Yucatèque, dans le Meztitlan, à Tulha, à Tetzeuca, à Chalullan et à Cuatulco, nous nous contenterons de faire observer ici que la croix était, dans le culte toltèque et mexicain, l'emblème de la pluie, celui sous lequel on adorait le symbole Cé-Acatl, ou Une Canne, connu aussi sous le nom de Quetzalcohuatl. La croix de Palenqué dont la forme primitive est à peu près latine, était-elle placée là comme le souvenir d'un christianisme antérieur, ou bien faisait-elle allusion à la crue de deux grands fleuves dont nous avons parlé auparavant, c'est ce qu'il nous est impossible de décider actuellement. De chaque côté de cette croix se montre un personnage entouré d'ornements fantastiques, et l'un d'eux tient dans ses bras un enfant dont il semble faire l'offrande. Dans un monument voisin, on voit d'autres personnages qui ont avec ceux-ci beaucoup d'analogie.

« Si l'on en croit une tradition conservée parmi les habitants de la petite ville moderne de Palenqué, la colline artificielle sur laquelle s'élève le grand palais, serait partagée, intérieurement, en salles et en galeries,

asile funèbre des rois et des princes de la cité antique ; mais, jusqu'à ce jour, les Indiens ont conservé religieusement le secret de ces tombeaux, et nul voyageur n'a pu pénétrer dans cet hypogée des Votanides. Ceux qui ont visité l'Yucatan ont pu s'assurer parfaitement de la concavité des pyramides qui se rencontrent si fréquemment dans cette Péninsule.

« Malgré l'époque comparativement moderne des monuments de cette contrée, on a pu reconnaître, en particulier dans les ruines de Magapan, des restes dont le style sévère et dénué d'ornements annonçait une antiquité contemporaine de celle de Palenqué. Là, comme dans cette dernière ville, les murs sont presque toujours recouverts d'un enduit de stuc, dans lequel il entre de l'oxyde de fer qui lui donne un ton coloré, ce qui semblerait dénoter que le fer était commun anciennement en Amérique, quoiqu'on n'y ait jamais découvert aucun instrument de ce métal.

« Un autre débris intéressant de l'architecture antique conservé à Palenqué, c'est un pont superbe jeté sur la rivière de Michol, à peu de distance du palais. Il est bâti de pierres taillées carrément et ajustées sans ciment, par le seul effet de leur coupe. Il n'a point de parapets : long de 60 pieds sur 45 de largeur, il s'élève de 12 pieds au-dessus du niveau ordinaire de l'eau. Mais une chose singulière, c'est que l'ouverture qui donne passage à la rivière, carrée par le haut, va en s'élargissant d'une manière convexe, contrairement à nos arches de pont dont la forme est concave. Ce mode de construction est évidemment contraire à la solidité ; mais les pierres sont si bien appareillées dans l'édifice dont il s'agit, qu'il s'est conservé intact à travers les siècles.

« A une lieue à l'est de la ville, on voit un autre monument du même genre. C'est un canal ou aquéduc souterrain de cent quatre-vingts pieds de long et de six de large sur douze d'élévation, dans lequel coule un fort ruisseau d'une eau extrêmement limpide provenant des montagnes boisées, et qui coule dans une direction du sud au nord. Les dimensions de ce monument varient en quelques endroits : il est construit en grandes pierres posées sans ciment, unies par leur propre coupe, et la voûte est formée d'autres pierres plates qui couvrent l'aquéduc dans toute sa largeur. On ignore à quel usage a pu servir cette vaste construction hydraulique ; peut-être conduisait-elle les eaux de la montagne aux bains publics de cette grande métropole, ou servait-elle à faciliter le passage de l'eau d'un quartier à l'autre.

« Nous ferons observer que dans les constructions palenquéennes on ne trouve point la brique, employée si fréquemment dans les autres parties de l'Amérique. On ne voit partout que des pierres : il est vrai que les carrières étaient si rapprochées de la ville et d'une si facile exploitation, que les habitants n'auront peut-être pas cru devoir se servir d'autres matériaux. Le bois, s'il y fut employé autrefois, a disparu entièrement ; il serait difficile de décider si les architectes de Palenqué mirent en usage les linteaux de bois dur, comme ceux qu'on a découverts à Tulha et dans l'Yucatan. Quant aux ouvertures servant de fenêtres, elles sont petites, et généralement d'une forme capricieuse, environnées à l'intérieur des édifices, d'arabesques et de desseins en bas-relief, parfois fort gracieux. C'est ainsi que la croix latine,

si mince et si déliée, qui est l'objet principal dans le temple de la Croix, est formée par une ouverture qui traversait le mur de part en part pour servir de fenêtre. Nous en avons observé cependant un assez grand nombre qui figurent un T grec.

« Quant au parement de ces édifices, il est composé d'un stuc dur et fin, ressemblant à celui qu'on employait pour couvrir les parois des murailles.

« Les ouvrages de sculpture, et surtout les arabesques, que l'on rencontre si fréquemment dans les monuments de Palenqué, offrent la preuve la plus évidente des progrès que l'art du dessin avait faits chez ses habitants. Il nous reste, à cet égard, à parler de la peinture agglutinative, exécutée sur quelques murs, particulièrement dans les édifices du palais ; on y voit des traits et des fragments divers, peints avec intelligence, représentant des quadrupèdes, des oiseaux, des fruits et des fleurs, avec les couleurs qui leur sont propres. Il paraîtrait qu'on se servait pour cette peinture de couleurs minérales naturelles, et non de couleurs factices ; malgré le long intervalle du temps, malgré l'humidité et les couches corrosives qui les recouvrent, il en restait encore assez, à l'époque de l'expédition de Dupaix, pour se former une idée exacte de leur composition.

« Un fait curieux se rattache encore à l'état de la peinture chez les Tzendales de Palenqué. Il a trait à un bas-relief offrant de l'écriture en cartouches carrés, sculptée sur une dalle encadrée dans la muraille, sur le palier d'un escalier qui paraît descendre aux salles souterraines du palais. Il était en saillie d'environ six pouces. Dupaix l'ayant fait arracher avec beaucoup de travail, reconnut, à sa grande suprise, que le revers de cette dalle présentait l'ébauche coloriée des sujets sculptés en relief à l'extérieur. Etait-ce là, dit un des commentaires de cette expédition, une précaution contre les destructions du temps ou de l'instabilité des choses humaines? L'ordonnateur du palais aurait-il voulu que cette loi ou légende quelconque, gravée sur la pierre, passât, malgré toutes les vicissitudes du temps ou des circonstances, à la postérité? Avait-il voulu que si les siècles usaient la sculpture de la surface, si la main des hommes l'effaçait violemment, si le palais même s'écroulait ou était abattu, on retrouvât sur le revers de la dalle la légende qui en avait disparu extérieurement ? Certes, si cette conjecture est fondée, jamais peuple ne fut plus sage et ne poussa plus loin la prévoyance pour l'avenir.

« Cependant, malgré toutes ces précautions, ce peuple a disparu sans laisser d'autres traces que les ruines que nous avons tenté de décrire. Il ne s'est encore trouvé personne en état de déchiffrer ces inscriptions fastueuses qui renferment probablement ses annales. Nous n'avons de lui que les noms de quelques rois et un petit nombre de faits à peine indiqués. Sans chercher à les exagérer ou à leur attribuer plus d'importance qu'ils ne paraissent en offrir, nous nous efforcerons de les éclaircir au moyen de diverses autres traditions conservées par les écrivains les plus modernes de ces contrées. Quoique obscurs et relativement dénués d'intérêt, ces faits ont néanmoins un cachet particulier que notre devoir nous oblige à faire connaître, et peuvent mener plus tard à de nouvelles découvertes ».

Dans cette revue de l'architecture chez les anciens peuples, nous ne faisons aucune mention des Grecs et des Romains, qui ne sont que les copistes de ceux qui les ont précédés. Sans nier la supériorité incontestable des Grecs sous le rapport de la forme et du bon goût, il faut cependant, pour être exact, avouer qu'on a, dans les écoles, l'habitude d'enseigner une erreur : on les montre comme créateurs des arts, lorsqu'ils n'ont fait que perfectionner, et cela même dans une mesure beaucoup plus restreinte qu'on ne pourrait le penser.

Si les artistes égyptiens et chaldéens n'eussent pas été renfermés dans un cercle étroit marqué par des types consacrés par leur religion qui comprimaient leur imagination, il est permis de penser qu'ils auraient laissé des choses plus parfaites dans la sculpture et la peinture. On peut en juger par le fini et le naturel de certains détails.

Quant aux Aryas et à l'époque approximative où les Védas ont été composés, M. Pictet nous fournit dans son vaste et si savant répertoire de quoi nous rassurer sur l'antiquité exorbitante que quelques érudits voudraient leur attribuer.

Qu'on lise dans M. Pictet : *Les Aryas primitifs*, t. II, les § 174, le pasteur et le roi ; § 175 le pasteur et l'hospitalité ; § 176, la vache et la guerre ; § 177, mesures empruntées de la vie pastorale ; § 178, les divisions du jour, et un grand nombre d'autres, et on verra qu'à l'époque de la dispersion des tribus sorties du centre où l'on parlait le sanscrit, tout manifeste une population qui débute dans la voie de la civilisation et qui est de fraîche date ; et ce caractère de jeunesse se retrouve encore tout entier à l'époque où l'on composa les premiers livres sacrés. En voici la preuve manifeste, nous laissons parler M. Pictet (p. 41).

« Rien ne donne mieux l'idée du pouvoir souverain tempéré par les sentiments naturels de l'intérêt et de l'affection, que l'existence indépendante du pasteur aux temps primitifs. Libre dans son isolement relatif, il régnait en maître absolu sur sa famille comme père et comme chef, sur ses troupeaux comme propriétaire, mais il régnait en protecteur, avec sagesse, douceur et justice. C'est pour cela que de très-bonne heure les rois ont été appelés les pasteurs des peuples... C'est un fait remarquable déjà de voir, en sanscrit, une même racine *patueri*, donner naissance également au nom de pasteur, de père, *Pitar*, de mari, *pati*, de maître et de roi, et ces noms se retrouver dans la plupart des langues européennes.

« Ce sont des images ou des termes tirés de la vie pastorale qui servent à mesurer toutes choses. On pourrait presque dire que chez les Aryas primitifs la vache était l'unité métrique, soit dans un de ses pas, soit dans l'espace nécessaire pour un troupeau, soit dans la longueur de sa peau, soit enfin dans les moments où l'on devait la traire, ou rentrer et sortir les troupeaux pour la division du jour avec l'auxiliaire du chien et du coq ».

C'est en vain que vous chercherez dans le vieux langage une seule allusion à un état social compliqué, à des mœurs raffinées. Rien ne rappelle le confortable, le luxe des palais, des temples, des grands travaux, qui sont, pour ainsi dire, le berceau de cette nation; mais c'est en vain aussi que vous y chercheriez l'état sauvage. Le seul trait qui marque dans

les Védas une époque secondaire, c'est l'apparition du polythéisme, et comme nous l'avons déjà vu, ce signe n'apparaît pas encore dans la comparaison des langues qui sont dérivées du sanscrit. C'est donc une hypothèse plus que hasardée que de vouloir supposer que les Aryas ont vécu de longs siècles dans un état très-florissant, avant que les races occidentales s'en fussent détachées. Ces hypothèses, cependant, on les appelle de la science. Nous croyons que c'est de la témérité, lorsque toutes les autres analogies, et même un grand nombre de faits positifs, venant d'ailleurs, les contredisent, comme le présent ouvrage nous semble le prouver.

L'état patriarcal et une civilisation simple mais intelligente apparaissent ici au début.

III. — Astronomie ancienne.

Qu'on veuille bien se rappeler le sens dans lequel nous prénons ces paroles : que la civilisation a été le premier état du genre humain, et que l'état sauvage est un état secondaire. Cette première civilisation ne devait renfermer que les principes de la vraie religion et de la saine morale, et ensuite la connaissance des choses nécessaires à la vie. D'après le plan de la Providence divine manifeste dans les saintes Ecritures, il suffisait à l'homme de connaître les éléments premiers et essentiels de toutes choses, et c'est Dieu lui-même qui a dû être le premier instituteur de l'homme ; mais pour les conséquences à tirer de ces principes, cela était abandonné à la sagacité humaine. C'est dans ce sens que l'Esprit-Saint a dit : *Tradidit mundum disputationi eorum.*

Il suit de là que les premiers hommes, avant et après le déluge, ont dû connaître la vraie mesure du temps, afin de régler d'une manière fixe les anniversaires des fêtes religieuses.

Nous ne prétendons nullement que cette connaissance allait jusqu'à la dernière exactitude. L'homme avait devant lui des siècles d'observation pour y arriver.

Or, l'histoire de l'astronomie, d'après Montucla, Bailly et les autres savants, nous montre réellement la connaissance des anciens répondant à ce terme moyen que nous venons d'assigner, et cela chez tous les peuples civilisés des premiers âges, y compris même les Mexicains.

Ceci se prouve d'abord par le fait : nous voyons dans la Genèse que l'année de la durée du déluge est comptée sans hésitation comme on l'a fait plus tard ; et lorsque Moïse dans le désert institue des fêtes religieuses nouvelles, il assigne les mois de l'année et les jours des mois, et il entend que ces jours correspondront exactement aux jours des années précédentes. Ce doit être, selon la liturgie, des anniversaires religieusement établis.

Or, Moïse suppose clairement qu'on a les moyens d'y arriver. Il suppose que cette connaissance a été transmise par les pères. Il est clair que l'année de 365 jours a été connue de toute antiquité. Il n'est pas sûr même qu'on n'ait pas eu connaissance de quelque supplément se rapprochant davantage de l'exactitude astronomique à laquelle nous sommes arrivés seulement depuis quelques siècles.

Ce qui le fait croire, c'est que les anciens Egyptiens, par exemple, ont

connu la grande année de Thot ou la révolution de 1461 ans, après laquelle le coucher héliaque de Syrius revenait au même point, sauf une erreur de presque six heures par année, puisqu'il y a une heure de trop tous les quatre ans. (Montucla, t. 1er, p. 60, et *passim.*)

Ce calcul reçoit une confirmation de la remarque suivante (*Ibid.*) :

L'ère de Nabonassar commence le 22 février, 747 avant Jésus-Christ. Les années de Nabonassar étaient celles des Egyptiens; elles concordaient avec le commencement de l'année égyptienne, lorsque cette ère commençait à courir.

Or, au début, elle coïncidait avec le lever de la canicule et, au temps de la guerre de Troie, c'était le 20 juillet.

Pour venir au 27 février, il a fallu 576 ans; donc il faut remonter à l'année 1323, et cela s'écarte très-peu du calcul du P. Petau. Ces remarques sont de Montucla, t. Ier, p. 65.

Inutile de prouver que les anciens ont connu les antipodes, les cercles qui partagent les zones terrestres, l'obliquité et la division du zodiaque. Voici les noms des signes du zodiaque chez les Egyptiens (Montucla, *Ibid.*) :

1° Bélier, *Tamelouros Ammon,* regnum Ammonis. Le bélier était le symbole du dieu Ammon.

2° Isis Apis, Statio Hori.

3° *Clusos,* ou claustrum Hori.

4° Cancer *Clavia*, ou statio Typhonis.

5° Pi-mente Keou, ou cubitus Nili.

6° Vierge, *Aspolia*, ou statio amoris.

7° *Lambadia,* ou statio propitiationis.

8° *Iseos*, statio Isidis.

9° *Pi-maere*, statio amænitatis.

10° *Hupemus*, ou Brachium sacrificii.

11° *Hupei-tirion,* Brachium beneficii.

12° *Pi-co-Orion*, Pisus oris.

A Axun, dans la Haute-Egypte, on a découvert un pénombre établi avec une grande précision. Il en est de même de l'orientation de plusieurs de leurs monuments; ce qui suppose, disent les savants, la possession d'instruments qui font honneur à leur science.

De son côté, Ptolémée rapporte trois observations d'éclipse de lune employées par lui, et qui sont des années 27 et 28 de l'ère de Nabonassar, 719 et 720 avant Jésus-Christ. (Montucla, p. 55.)

« Les anciens, ajoute Montucla, ont tous fait mention de quelques périodes lunaires qui peuvent donner une idée fort avantageuse de l'astronomie chaldéenne. Geminus en explique une d'où on conclut le mouvement diurnal et moyen de la lune de 13°, 10', 3''. Ce qui s'écarte à peine d'une seconde de la grandeur qui résulte des observations modernes ».

Mais rien ne fait plus d'honneur à ces anciens astronomes que la période à laquelle Halley a donné le nom de *Saros*, et qui avait l'avantage de ramener, après 223 mois lunaires, la lune presque exactement dans la même position à l'égard du soleil, de son nœud et de son apogée : d'où il suit que les phénomènes correspondants du mouvement combiné de ces deux astres,

doivent se renouveler avec assez de précision dans le cours des périodes suivantes. C'est ce que ce savant astronome déduisait des passages combinés de Suidas (V. *Saros*) et de Pline (liv. II, 13).

Le même auteur nous dit, pag. 59 : « Les Chaldéens connurent avec plus de précision les mouvements diurnes, etc., que Hipparque et Ptolémée.

« Les Egyptiens ont bien déterminé le mouvement de Vénus et de Mercure autour du soleil ».

Que serait-ce donc si les ouvrages astronomiques et toutes les sphères, les tables, qui marquent les mouvements astronomiques, nous étaient parvenus ?

Il résulte de l'ensemble des preuves que nous venons de réunir, que le genre humain a commencé par se trouver en pleine civilisation. Les tribus barbares et sauvages sont évidemment des membres de la société primitive qui, ayant été longtemps séparés des centres de la famille et du premier foyer de la civilisation, n'ont pu raviver leurs connaissances à la source. On doit même supposer que ces aventuriers lointains ont eu à lutter contre des causes si multipliées de destruction, soit contre les forces de la nature, soit contre les bêtes sauvages, que le temps leur a manqué pour cultiver leur esprit, et que même ils ont dû oublier ce qu'ils avaient su auparavant.

La thèse de Rousseau est donc aussi fausse devant les faits qu'elle est immorale et injurieuse pour la Providence et devant la raison.

Quelques remarques encore sur le point du globe qui a porté les premières familles civilisées.

IV. — Des pays qu'habitèrent les hommes depuis le déluge jusqu'à leur dispersion.

On ne pourrait obtenir qu'une réponse douteuse à cette question, s'il fallait préciser la contrée et déterminer au juste le point géographique que nous cherchons. Mais, sans arriver à cette précision, on peut donner, dans l'état actuel des sciences historiques, une réponse tellement vraisemblable, tellement plausible, qu'on est en droit de dire qu'elle satisfait l'esprit.

Nous avons deux grands faits concordants, sans compter mille autres indices, qui nous conduisent au-delà de l'Euphrate et du Tigre.

Nous avons les traditions des peuples aryens et celles des peuples sémitiques.

Les travaux récents sur le sanscrit et les langues qui en sont dérivées jettent un beau jour sur la question présente.

Que les Aryas et leurs nombreuses colonies soient d'accord avec les Sémites, c'est un fait qui a toute l'importance du nombre des peuples appartenant à ces races, du degré de lumières qui les a de tout temps éclairés, et de l'étendue de pays qu'ils occupent encore aujourd'hui.

Relativement à la demeure première des Arias, voici comment le docte M. Pictet résume la question (T. I[er], p. 40) :

« C'est donc la Bactriane surtout qui doit attirer l'attention comme la demeure probable des anciens Aryas. Cette contrée célèbre, le Balkh actuel, a toujours été considérée comme le plus beau joyau du vaste empire de

l'Iran, situé entre le 33e et le 38e degré de latitude, s'étendant entre l'Indoukouch au sud, la Boukharie au nord, le Belourtagh à l'est, et les territoires de Merw et de l'Hérat à l'ouest; elle présente une surface très-accidentée, et toutes les variétés de climat qui appartiennent aux régions tempérées. Le puissant fleuve Oxus, maintenant l'Amou ou le Djioun, la séparait de la Sogdiane, et les nombreux cours d'eau tributaires qui la traversaient en descendant de l'Indoukouch portaient la fertilité au sein de ses vallées.

« De là l'abondance et la variété de ses productions, attestées déjà par les anciens auteurs. Strabon dit qu'on y trouve toute espèce d'arbres fruitiers, à l'exception de l'olivier. Une description plus détaillée nous a été transmise par Quinte-Curce, et l'Anglais Burnes, un des rares voyageurs qui ont pu y pénétrer de nos jours, en atteste la parfaite exactitude ».

« — La Bactriane », dit Quinte-Curce, « est un pays très-varié dans sa nature. En quelques endroits les arbres abondent et la vigne donne des fruits remarquables par leur grosseur et leur douceur. Des sources nombreuses en arrosent le sol fertile. Là où le climat est favorable, on sème du blé; ailleurs le pays fournit des pâturages aux troupeaux ». (Liv. VII, c. 4.)

« Il ajoute plus loin que les hommes et les chevaux s'y multiplient en grand nombre, et que la Bactriane fournissait trente mille cavaliers. Elle constituait le grand point de communication entre l'Asie intérieure et les contrées occidentales. L'accès de la mer Caspienne, qui lui était ouvert par l'Oxus et les plaines de Merw et trois routes célèbres dans l'antiquité, la reliaient au Caboul et à l'Iran du sud. Au-delà de l'Oxus s'ouvrait la Sogdiane et commençaient les forêts et les steppes de la Scythie, issue toujours ouverte au déversement d'une population surabondante. La Bactriane était ainsi éminemment propre, soit à servir de berceau à une race vigoureuse, soit à la faire rayonner dans plus d'une direction par des émigrations. Ce que nous savons de l'histoire de ce pays confirme la haute opinion que l'on doit se faire de ses ressources naturelles. La célébrité de l'ancienne Bakhdhi, Bakhtri, Batkh, que les Orientaux appellent encore la mère des villes, la circonstance qu'elle a été le centre principal de la religion de l'Iran au temps de Zoroastre et sous la dynastie des Kayaniens (Lassen, *Ind. celt.*, t. II, p. 280), le nombre de villes que put y fonder Alexandre, l'état florissant de la Bactriane sous ses successeurs, enfin le rôle que jouent les *Bahlikar* dans les traditions épiques de l'Inde, tout se réunit pour attester la puissance de vie qui devait avoir pour base une nature riche et féconde ».

Ailleurs le même auteur nous dit : « On peut déjà inférer de là que l'Aryane primitive a dû se trouver quelque part au sud-ouest des hautes chaînes qui forment la limite de l'Iran vers l'Asie centrale ». (P. 37.)

Voilà ce qui a paru de plus probable à l'homme qui a le mieux étudié les anciennes traditions aryennes.

Chacun sait maintenant ce que pensent les Sémites du lieu de leur première habitation; aucun de ces peuples ne s'écarte de la Genèse. C'est la Babylonie, ce sont les plaines de Sennaar qui sont restées profondément gravées dans leur mémoire comme étant leur berceau. Les Arabes, les Arméniens, les Babyloniens ont pensé sur ce point comme les Hébreux. Inutile de produire ici des témoignages qui sont connus de tous les lecteurs.

Or, la Babylonie, restée si célèbre par sa tour de Babel, par le souvenir de la confusion des langues et par la dispersion des peuples, n'est pas fort éloignée de la Bactriane. Mais nous allons la rapprocher encore.

Le chapitre xi^e^ de la Genèse nous montre un mouvement de la première population du globe immédiatement avant la création de la tour : *cum proficiscerentur ab Oriente ;* et ici l'hébreu et les Septante expriment la même pensée. Cette première population venait donc du côté de l'Iran et d'un point fort rapproché de la Bactriane, s'il n'y touchait pas. Voilà donc deux grandes races qui sont d'accord pour la fixation de leur berceau, que nous devons appeler commun.

Il est donc vraisemblable qu'après la confusion et lors de la dispersion, Japhet, avec le gros de sa famille, prit la direction de ce pays, qui sans doute lui était connu déjà. Mais n'allons pas plus loin et sachons omettre des hypothèses trop hâtivement formées par la curiosité, lorsque l'histoire est, pour ces questions secondaires, si avare de documents positifs.

Aux faits certains et aux vraisemblances qui précèdent, il faut ajouter que les anciennes écritures chinoises font venir les premiers habitants de ces pays lointains du plateau de l'Asie par le nord, c'est-à-dire toujours dans la direction de la Bactriane, même en faisant justice d'un grand nombre d'inductions forcées de M. le chevalier de Paravey sur l'émigration récente des Chinois, des contrées dont nous venons de parler. Il reste toujours ceci de certain, c'est qu'il y a mille traits dans les antiquités chinoises indiquant qu'ils viennent de l'Asie centrale par le nord. Ce qui tranche la question relativement aux Chinois, c'est que le plus grand de leurs philosophes, Confucius, qui a remanié les livres King, qui a eu en ses mains tous les livres anciens, et qui connaissait le mieux les antiques traditions, nous montre le *Saint*, le Messie futur, devant venir de l'Occident. Ce qui était indirectement, mais clairement marquer que le Réparateur viendrait du côté où le peuple tout entier avait pris naissance.

L'Égypte s'est de bonne heure constituée en royaume, et sa position favorable sur les bords du Nil lui a inspiré la vanité de se dire le premier peuple du monde en antiquité ; la Grèce, peu savante, l'a quelquefois redit avec elle. A Rome, on semblait pencher à croire Babylone plus ancienne. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces deux peuples annoncent une civilisation d'origine commune. La tentative pour faire dériver la civilisation de l'Égypte du fond de l'Éthiopie, n'a pu aboutir ; c'était un effort condamné d'avance par toutes les analogies et l'opinion universelle de tous les siècles. Ces deux pays ont ici une origine commune, il est vrai, mais rien n'indique que l'Éthiopie ait jamais été aussi florissante que l'Égypte ; aucun monument positif n'est venu le dire. Au contraire, tout indique qu'à des époques éloignées ces pays ont été en fréquents rapports avec l'Asie, par la mer Rouge et le golfe Persique. Cela est si vrai que le nom d'Éthiopie a été, d'après quelques monuments, donné à certaines parties de l'Arabie méridionale.

Ainsi toutes les données conduisent vers le même but. L'état des sciences et des arts, la construction des bâtiments, les connaissances astronomiques les plus avancées, la formation des premières armées permanentes, les inventions les plus curieuses et les plus remarquables, comme la direction des

émigrations des peuples, tout nous dit, ainsi que l'a fait Moïse, que c'est de Babylone et des régions rapprochées à l'Orient que sont arrivées toutes choses, et que ce sont là les premières habitations du genre humain lors de la dispersion.

Ces trois peuples, les Babyloniens, les Égyptiens et les Chinois, ont eu primitivement une écriture hiéroglyphique, qui prenait ses images et ses symboles dans la nature. L'architecture égyptienne a des rapports frappants de ressemblance avec celle de Babylone et de Ninive. Les sphinx des bords du Nil sont calqués sur les taureaux des bords du Tigre et de l'Euphrate; les pyramides sont une copie de la tour de Bélus; mille traits de ressemblance montrent qu'il faut penser comme la Bible, et que Cham était le frère de Sem et de Japhet; Hammon, Zamès et Japet sont des preuves que ces noms n'ont jamais été complétement oubliés.

Oui, c'est de l'Asie, et de la partie de l'Asie qui est à l'Occident, qu'on voit rayonner tous les traits de lumière indiquant la marche et les étapes du mouvement civilisateur par toute la terre. C'est de là que sont partis les Celtes, les Germains, les Scythes, toutes les branches de la famille aryenne; c'est de là que sont venus par une autre voie les Pélasges, les Ioniens, les Étrusques et leurs successeurs, les Romains, c'est de là qu'est sortie la famille si nombreuse des Indiens, et elle le confesse elle-même. L'orgueil national de la Chine ne le nie pas.

C'est par l'Europe du nord et par le Japon que l'Amérique s'est peuplée; ses monuments primitifs, ses mœurs et coutumes, ses traditions religieuses et son polythéisme accusent la même origine.

Toutes les vérités de l'histoire sont donc enseignées par la Bible comme les vérités religieuses. Plus les différentes branches des sciences font de progrès, et plus cette conclusion devient inébranlable.

Un jour Cicéron, écrivant à son frère, gouverneur d'Asie, lui disait : « Nous sommes les présidents du genre humain; rendons à ces pays les services que nous en avons reçus ».

CHAPITRE VI.

DE L'UNITÉ DU GENRE HUMAIN.

I. Affinité entre les peuples les plus divers prouvée par l'histoire. — II. La direction des migrations de tous les peuples atteste un berceau unique du genre humain. — III. Preuves de l'unité du genre humain par l'histoire naturelle. — IV. Les races humaines ne formaient pas des espèces séparées. — Preuves de l'unité de l'espèce dans la différence des races. — VI. Possibilité pour toutes les races d'hommes d'habiter tous les climats. — VII. Les causes de variétés, actuellement connues, peuvent rendre compte, ou peu s'en faut, de toutes ces variétés existantes. — VIII. Couleur de la peau et de l'iris. — IX. Différence d'intelligence entre les races. — X. De l'infériorité intellectuelle des Australiens.

Cette question a sa place dans notre plan, quoique d'une manière un peu indirecte.

Déjà elle se trouve résolue par les grands traits de l'histoire universelle reproduits dans cet ouvrage. Mais depuis un siècle, on a fait tant de bruit avec des faits particuliers que l'on a groupés avec espérance d'en tirer un démenti contre Moïse, que les passer sous silence paraîtrait une lacune. On n'entend plus guère que quelques rares coups de feu contre cette vérité historique si clairement posée dans la Genèse : *Un seul couple qui donne naissance à la totalité du genre humain.* Les savants les plus illustres ont formulé leur jugement et l'ont appuyé sur des motifs si peu récusables, qu'on doit être étonné qu'il reste encore des contradicteurs ; mais quand poseront-ils les armes ?

Dans cette courte étude nous prouverons, 1° par l'histoire générale et 2° par l'histoire naturelle, qu'il y a unité de source de l'espèce humaine.

I. — Affinité entre les peuples les plus divers prouvée par l'histoire.

Il faut d'abord faire remarquer que nous ne sommes nullement obligés d'arriver à une démonstration. Ce sont au contraire nos adversaires qui ne doivent être admis à contredire Moïse et les faits généraux, que lorsqu'ils seront munis de faits et de preuves tellement positifs et évidents, que la contradiction reste sans réplique. Quand des preuves de deux ordres différents sont en présence et dans un sens contraire, ce sont les plus fortes et les mieux établies qui doivent l'emporter. Mais lorsque d'un côté les preuves ont la perfection qu'elles peuvent avoir, et qu'il n'y a contre elles que des hypothèses, la logique veut que l'hypothèse recule.

Or, au point où en est arrivée la question, les bruyantes hypothèses qu'on avait édifiées à grands frais contre l'unité de la race humaine, ont perdu de leur crédit même au point de vue de la science et de l'histoire, et si la question religieuse n'y était pas intéressée, l'unité du genre humain serait bien respectée.

L'histoire nous montre tous les hommes en communauté de pensées, de coutumes, de goûts, de connaissances et même de faiblesses morales sur des points si nombreux, et cela de tout temps, qu'il n'est pas absolument

possible d'expliquer cette conformité autrement que par une origine commune; et cela ne suffit pas encore, il a fallu que dans les commencements toutes les fractions du genre humain aient vécu d'une vie commune pendant plusieurs siècles, pour que tant de peuples répandus par toute la terre aient emporté tant de coutumes, d'idées, de pratiques semblables que le hasard ne peut expliquer; il faut que tous aient puisé à une même source. Ce qui frappe un esprit superficiel dans la comparaison des nations, ce sont les différences; mais l'observateur qui voit le fond des choses est bien plus étonné des similitudes.

Est-ce par hasard que partout et toujours, sous toutes les latitudes, le fond de la religion a reposé sur le sacrifice sanglant?

Est-ce par hasard que se sont établis tant d'usages parfaitement semblables dans la pratique et les détails du culte, que nous avons signalés?

Est-ce un effet du hasard que le genre humain soit tombé partout dans un absurde polythéisme, mais après avoir été monothéiste? Est-ce que le monothéisme n'indique pas avec certitude une origine identique?

Nous avons vu que partout les religions polythéistes ont pris naissance à peu près vers la même époque. Est-ce que ce synchronisme n'indique pas une marche parallèle dans l'histoire des nations, qui accuse un point de départ central?

Malgré la diversité très-marquée des langues, n'y a-t-il pas des traits de famille ineffaçables dans toutes les langues du monde? La formule grammaticale qu'on appelle une phrase, composée de ses trois termes, est l'unité invariable du langage de l'homme, et cela toujours et partout. Qui a inventé ce mécanisme si parfait et si *un* dans sa diversité?

Comment se fait-il que des nations profondément séparées par l'expression de leur pensée, par leur langue, se trouvent avoir sur d'autres points les plus intimes et les plus nombreuses affinités, lesquelles remontent à l'origine même de leur histoire?

Par exemple, les zodiaques ont évidemment une même origine dans tout l'Orient, et ce point est si important que nous devons en fournir quelques preuves, d'après les fructueuses recherches de de Guignes. (*Mém. de l'Acad.*, t. XLVII, p. 400 et seq.)

Le zodiaque dont va parler ce savant n'est pas celui des demeures du soleil, mais celui des demeures quotidiennes de la lune partagé en 28 stations, et beaucoup plus ancien et plus primitif que le second, qui n'a dû être observé qu'un long temps après.

« Dans la plus haute antiquité, dit-il, les peuples de l'Orient se sont dirigés par le cours de la lune combiné avec les étoiles, et ils ont appelé *maison*, *habitation*, palais de la lune, un certain amas d'étoiles dans lequel elle séjournait. Voilà, je crois, ce que nous pouvons appeler le vrai zodiaque ancien, avec lequel celui des Grecs n'a point de rapport. Ce zodiaque lunaire est encore connu de tous les Orientaux, et par une singularité extraordinaire, il s'est conservé chez tous le même et souvent avec les mêmes noms qui ne sont que traduits (avec le même sens) dans les différentes langues; nous le

retrouvons donc non-seulement chez les Arabes, mais encore chez les Cophtes, restes des anciens Egyptiens, chez les Perses anciens et modernes, chez les Indiens, et enfin chez les Chinois. Ce sont des traces précieuses de communauté qu'on n'a pas encore aperçues, parce qu'on néglige trop, parmi nous, l'étude de la littérature orientale. C'est en comparant ce que tous ces différents peuples ont écrit, qu'on peut parvenir à connaître leurs anciennes liaisons. Comme il s'agit ici d'astronomie, je n'ai point négligé ce que j'ai trouvé dans les livres chinois sur le ciel astronomique ou sur les étoiles connues à la Chine. J'ai rapporté les notions que les Arabes en avaient de celles des Chinois ; j'y ai joint en même temps celle des autres peuples asiatiques, autant qu'il m'a été possible, et c'est ce qui m'a convaincu que tous ces peuples avaient à peu près un même système bien différent de celui des Grecs. Cet examen exige des détails un peu étendus, et très-secs, mais j'espère que ce que nous en apprendrons des usages des anciens peuples de l'Asie, me servira d'excuse.

« Les mansions ou domiciles de la lune sont rapportés par tous les astronomes arabes. Aferghari indique et leurs noms et la place qu'elles occupent dans nos signes du zodiaque. (Il cite encore d'autres auteurs.)

« Les Cophtes ont encore ces mêmes constellations ; on peut soupçonner qu'ils les tiennent de leurs ancêtres ; on les retrouve en Perse dans les anciens livres tels que le *Bundehesch ;* probablement les Perses les tenaient des Babyloniens ; enfin elles existent dans l'Inde et surtout en Chine. Les Chinois les indiquent dans tous leurs livres astronomiques, dans leurs almanachs actuels. J'ai comparé ceux-ci avec ceux des Arabes, leurs noms, leurs figures et tout leur ciel astronomique d'après l'ouvrage de Matuonlin, et d'après un autre état du ciel imprimé dans ces derniers temps sous le titre de *Tien-ven-poce-tien-Ko,* et j'ai aperçu partout les mêmes rapports. On me répondra sans doute que, depuis l'établissement du mahométisme, les Arabes, qui ont beaucoup fréquenté la Chine, y ont porté la connaissance des vingt-huit constellations ; je l'avais cru d'abord, mais les ayant trouvées dans des livres plus anciens que le mahométisme, comme on le verra dans la suite, je suis autorisé à les regarder comme un monument de la plus ancienne astronomie asiatique ».

Plus loin il montre trois de ces constellations nommées dans le Chou-king. Ici notre auteur donne la nomenclature comparée de ces constellations chez les Arabes, les Perses, les Indiens et les Chinois. Nous y renvoyons le lecteur curieux. Une des premières remarques de de Guignes, c'est que ces constellations prennent leur point de départ au bélier.

« Le P. Kircher », dit-il, « d'après un dictionnaire cophte et arabe trouvé en Egypte, indique les mansions de la lune suivant les Cophtes, avec l'explication arabe ; on voit par là leur accord avec celles des Arabes et leurs positions dans nos signes. Quoique les Cophtes commencent leur année au mois de septembre, l'auteur cophte ou arabe fait commencer cette liste par la mansion qui est au bélier. Ainsi elles sont dans l'ordre indiqué chez les auteurs orientaux.

« La comparaison que nous faisons nous fait connaître l'ancienne astronomie ; nous pouvons dire ancienne, car plusieurs des étoiles dési-

gnées avaient été adorées comme des divinités chez les premiers Arabes...

« Ce rapport entre les Chinois et les autres nations orientales, inconnu jusqu'à présent, m'a paru trop singulier pour n'être pas remarqué. Il prouve les liaisons fort anciennes des Chinois avec l'Egypte et les autres contrées. C'est ainsi que la Chine a été civilisée et instruite en adoptant (disons en emportant) les connaissances des autres peuples; la lecture des monuments chinois en fournit une foule de preuves ».

Nous conseillons au lecteur qui aime la sérieuse antiquité de voir ensuite de ses propres yeux avec quel détail et avec quel soin minutieux de Guignes fait la comparaison de ces zodiaques avec les langues différentes et les signes particuliers de chaque peuple. Mais ce qu'il y a évidemment de plus frappant, c'est que leur nomenclature différente est *le plus souvent* la traduction d'un sens unique et universellement répandu du nom de chacune de ces mansions.

Ce savant se résume ainsi : « Voilà chez les Arabes, les Perses, les Cophtes, les Chinois et les Indiens, vingt-huit constellations qui portent chez toutes ces nations à peu près les mêmes noms, car on ne peut disconvenir que plusieurs de ces noms ne soient que les traductions l'un de l'autre ; elles occupent les mêmes places, et sont en général formées chez ces divers peuples des mêmes étoiles : plusieurs ont chez tous ces peuples le même nombre d'étoiles; et si quelques-unes en ont plus chez un peuple que chez l'autre, on a vu aussi que chez le même peuple on n'était pas toujours d'accord à cet égard; ce qui vient de ce que les uns y ont compris de petites étoiles intermédiaires et peu visibles, que d'autres ont négligées ; et cela n'empêche pas qu'il s'agisse toujours de la même constellation ».

Comment ne pas admettre que ce système astronomique si naturel et si simple vient de la famille de Noé ? et peut-être a-t-il été connu des hommes antédiluviens. C'est une supposition facilement permise et nullement téméraire.

L'illustre de Humboldt, à la fin de son deuxième volume, *Vue des Cordillières*, avait étudié le même sujet, et il commence ainsi le tome II :

« Nous venons de voir que les Mexicains, les Japonais, les Thibétains, et plusieurs autres nations de l'Asie centrale, ont suivi le même système dans les divisions des grands cycles et dans la dénomination des années qui les composent. Il nous reste à examiner un fait qui intéresse plus directement l'histoire des migrations des peuples, et qui paraît avoir échappé jusqu'ici aux recherches des savants. Je crois pouvoir prouver que les noms par lesquels les Mexicains désignent les vingt jours de leurs mois, sont ceux des signes d'un zodiaque usité depuis la plus haute antiquité chez les peuples de l'Asie centrale. Pour faire voir que cette assertion est moins hasardée qu'elle ne paraît d'abord, je vais réunir dans un seul tableau : 1° les noms des hiéroglyphes mexicains, tels qu'ils ont été transmis par tous les auteurs du XVI^e siècle; 2° les noms des douze signes du zodiaque tartare, thibétain, japonais; 3° les noms des *nakchatras* ou maisons lunaires du calendrier hindou. J'ose me flatter que ceux de mes lecteurs qui auront

examiné attentivement ce tableau comparatif, s'intéresseront aux discussions dans lesquelles nous devrons entrer sur les premières divisions du zodiaque.

SIGNES DU ZODIAQUE.				HIEROGLYPHES des jours du calendrier MEXICAIN.	NAKCHATRAS ou maisons lunaires DES HINDOUS.
Hindous, Grecs et peuples occidentaux.	Tartares Mandchoux.	Japonais.	Thibétains.		
Verseau.	Singueri.	Ne.	Tchip, rateau.	Cetl, eau.	
Capricorne.	Ouker.	Ous.	Lang, bœuf.	Cipactli, monstre marin.	Mahura, monstre marin.
Sagittaire.	Pars.	Torra.	Tah, tigre.	Oceloth, tigre.	
Scorpion.	Taoulaï.	Ov.	Jo, lièvre.	Tochotli, lièvre.	
Balance.	Lou.	Tates.	Brou, dragon.	Conatl, serpent.	Serpent.
Vierge.	Mogaï.	Mi.	Droul, serpent.	Acatl, canne.	Canne.
Lion.	Morin.	Ouma.	Tati, cheval.	Teepatl, couteau silex.	Rasoir.
Cancer.	Koin.	Tsitsouse.	Lon, bouc.	Ollin, chemin du soleil.	Traces des pieds de Vichnou.
Gémeaux.	Petchi.	Sar.	Prehou, singe.	Ozomatli, singe.	Singe.
Taureau.	Tukia.	Torri.	Tcha, oiseau.	Quantli, oiseau.	
Bélier.	Nokai.	In.	Chi, chien.	Itzcuintli, chien.	Queue de chien.
Poissons.	Gacai.	Y.	Pah, porc.	Calli, maison.	Maison.

« Depuis les temps les plus reculés », continue M. de Humboldt, « les peuples de l'Asie connaissent deux divisions de l'écliptique, l'une en 27, ou 28 maisons ou préfectures lunaires, l'autre en 12 parties. C'est à tort qu'on a avancé que cette dernière division ne se trouvait que chez les Egyptiens (ceci réforme de Guignes sur un point), témoins les ouvrages de Calidas et d'Amarsinh. Ainsi le zodiaque grec viendrait aussi du centre de l'Asie...

« En examinant attentivement les noms que les nakchatras ou hôtelières lunaires portent dans l'Hindoustan, on y reconnaît non-seulement presque tous les noms du zodiaque tartare et thibétain, mais aussi ceux de

plusieurs constellations qui sont identiques avec les signes du zodiaque grec. Chaque nakchatras a 13° 20', et 2 1/4 nakchatras correspondent à un de nos signes ».

M. de Humboldt présente ensuite un tableau parallèle des signes du zodiaque indien avec les signes des maisons lunaires, et on y remarque une conformité qui persuade que le zodiaque solaire a été postérieurement formé sur celui de la lune.

«Il résulte de l'ensemble de ces considérations», dit le même savant, «que la division de l'éclyptique en douze signes a probablement tiré son origine de la division en 27 ou 28 maisons lunaires, et que le zodiaque solaire a été primitivement un zodiaque lunaire, chaque pleine lune étant éloignée de la précédente à peu près de deux nakchatras et un quart, ou de 13° 20'. C'est ainsi que la plus ancienne astronomie se trouve liée aux seuls mouvements de la lune ».

L'auteur continue ensuite à signaler des ressemblances de dénominations des jours mexicains avec celles des signes du zodiaque thibétain.

Il fait remarquer le rapprochement si intéressant que nous avons déjà indiqué à l'occasion du déluge, c'est que les signes du zodiaque marqués par le Verseau et les Poissons ont rappelé les antiques traditions de Menou, Nocé, Teo-lipactli, Cox-cox, ces Deucalions célèbres du Mexique. M. Bailly avait fait la même remarque.

A la page 132, M. de Humboldt revient encore à cette idée, et il ajoute qu'anciennement la constellation de Deucalion était placée dans le signe du Verseau ; et comme les Grecs ont reçu leur zodiaque du Levant, on a là une probabilité nouvelle que le déluge de Deucalion remonte plus haut qu'il n'est marqué dans leur chronologie.

Cette période de 28 jours lunaires se trouve partagée de tout temps, dans la haute antiquité, en quatre par la semaine de sept jours que nous avons vue si anciennement et si universellement observée. Elle est aussi et très-manifestement une preuve de l'origine commune du genre humain et nous fait remonter à la création en six jours.

L'auteur de l'*Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des caractères*, p. 8, nous donne des preuves que plusieurs cycles, encore aujourd'hui suivis par les peuples les plus éloignés, et qui ont eu le moins de rapports entre eux, marquent l'origine commune de ceux qui en font usage.

Laissons parler l'auteur.

« Les cycles remarquables de la Chine et du Thibet dont nous avons parlé, et dont M. de Humboldt s'est servi si habilement pour établir d'une manière mathématique et positive l'origine asiatique des peuples américains; ces cycles où nous voyons l'origine commune de nos chiffres et de nos lettres... Nous parlons en particulier des cycles encore célèbres actuellement dans la Haute-Asie, des dix jours ou *Jy*, des douze heures ou *chin*, autrement appelés les dix *kans* ou troncs, et les douze *tchy* ou branches (et ces cycles élémentaires forment le cycle séculaire de soixante ans, dont ils sont les multiples). Par la combinaison de leurs caractères deux à deux et par un artifice dont le mystère est très-simple, les premiers hommes en ont

formé un cycle de soixante caractères. Ce cycle usité à Babylone, où il donna les *sosos* et les *néros* cités par Bérose, indiqués dans l'inscription de Rosette en Egypte, où il est question de périodes de trente ans ou demi-cycle, encore en usage aujourd'hui au lieu de nos siècles, dans l'Inde et dans toute la Haute-Asie; retrouvé bien que modifié, chez les Muyscas de l'Amérique, et dont les traces antiques se montrent également, soit dans l'arithmétique sexagésimale des Grecs et de Ptolémée, soit dans notre division actuelle du degré en 60', 60'', 60''', etc. »

Nous aurions pu prendre à la même source bien d'autres observations très-judicieuses et fort intéressantes, mais les conséquences nous paraissent moins bien déduites. Nous nous contenterons de signaler l'ouvrage aux curieux.

Nous avons d'ailleurs tant de preuves, que nous ne pouvons les enregistrer toutes, tant la vérité de l'origine unique du genre humain se fait jour de toutes parts.

II. — La direction des migrations de tous les peuples atteste un berceau unique du genre humain.

Tout ce qui précède acquiert une nouvelle force quand on suit le mouvement et les migrations des peuples au début de l'histoire.

Nous prions le lecteur de se rappeler ce que nous avons dit précédemment sur le centre unique de civilisation. Tous les historiens sérieux, tous les monuments nous disent que c'est au centre de l'Asie que les fleuves des nations ont pris naissance, et de là se sont divisés jusqu'aux extrémités de la terre.

Bien des indices ont marqué la route suivie par les enfants de Japhet en-deçà et surtout au-delà de la mer Noire et de la mer Caspienne.

Mais une étude qui ne fait que commencer, et qui, sans avoir dit son dernier mot, a déjà des données suffisantes pour rattacher toutes les nations de l'Europe au centre de l'Asie.

L'important ouvrage de M. Pictet, que nous avons cité, est une démonstration en règle de ce fait, et nous ne ferons aucun effort pour trouver d'autres preuves. Toute la race sémitique n'a aucun doute sur la même origine, et les pièces de conviction ne peuvent être récusées : nous passons donc aux Américains.

Voici les principales pièces qui attestent que l'Amérique a été peuplée par l'ancien monde :

« L'histoire toltèque », dit M. Domenech (*Voyage pittoresque*, pag. 22), « est la première dans l'ordre des annales américaines dont les fondements sont admis avec quelque certitude, par les écrivains qui ont tenté d'éclaircir les origines obscures de la civilisation mexicaine. Les historiens les plus graves qui existaient avant la conquête, Netyahualwyotsin, Xiciheozatsin, Huitzin et plusieurs autres, racontent que le dieu toltèque Nahuac-hachiguale-Ipalnemoani-Ilhuacahua-Haltilpac, c'est-à-dire le dieu universel, créateur de toutes choses, à qui obéissent toutes les créatures, Seigneur du ciel et de la terre, ayant formé tous les objets visibles, il créa les premiers parents des hommes, dont tous les autres descendent, et leur donna pour

habitation le monde, qui, selon ces historiens, eut quatre âges. Le premier commença à la création et fut nommé soleil des eaux, dans un sens allégorique, parce qu'il se termina par un déluge universel qui fit périr tous les hommes et les créatures. Au troisième âge apparaissent des géants ».

C'est au quatrième âge, qui doit se terminer par le feu, et à une époque qui correspond au troisième siècle avant Jésus-Christ, que l'historien mexicain place l'arrivée dans la Nouvelle Espagne de la nation toltèque. D'après les traditions quichès, la patrie primitive des Nahoas ou ancêtres des Toltèques, se trouvait vers un orient lointain, au-delà des terres et des mers immenses. C'est là qu'ils s'étaient multipliés d'une manière considérable, et qu'ils vivaient sans civilisation. Alors ils n'avaient pas encore pris l'habitude de s'éloigner des lieux qui les avaient vus naître ; ils ne payaient pas de tributs, et tous parlaient la même langue. Ils n'encensaient ni le bois, ni la pierre, et ils se contentaient de lever les yeux au ciel et d'observer les lois du Créateur.

Parmi les familles et les tribus qui supportaient le plus impatiemment ce repos et cette immobilité, celles de Tanub et d'Hocab se décidèrent les premières à s'éloigner de la patrie. Les Nahoas s'embarquèrent dans sept barques ou navires que Sahagun nomme *chicomostoc* ou les sept grottes. Faisons remarquer en passant que le nombre sept a été de tous les temps un nombre sacré parmi les peuples américains d'un pôle à l'autre. C'est à Panuco, près de Tampico, que ces étrangers débarquèrent. Ils s'établirent à Paxil, du consentement des Votanides, et leur Etat prit le nom de Huehue llopallan. Ils étaient venus du côté où le soleil se lève.

Il suffit, pour que le récit qui précède fasse une grande impression, qu'on soit assuré qu'il ait eu cours en Amérique avant l'arrivée de Christophe Colomb. Or, ce dernier point est hors de litige. — D'ailleurs les Quichès viennent confirmer cette relation. « Et leurs traditions », dit M. Domenech, p. 24, « sont plus explicites encore. Ils s'approprient cette première émigration et s'efforcent de rattacher leur berceau à celui des Toltèques auxquels ils avaient emprunté leur civilisation et leurs lois. Guatimala fut le terme de leurs émigrations, et Las Casas raconte à ce sujet que l'on conservait dans cette partie du Yucatan le souvenir de vingt chefs illustres venant d'Orient, débarqués en cet endroit un grand nombre de siècles auparavant. Ils étaient habillés de longs et amples vêtements, ils portaient de grandes barbes ». Puis cette histoire raconte les guerres à l'extérieur avec les Votanides et les autres.

Mais les documents historiques conservés par les Scandinaves, ne laissent subsister aucun doute. (Domenech, p. 37.) Les inscriptions islandaises et celtibériques trouvées dans les Etats du nord et de l'est de l'Union américaine, sur des rochers, des pierres et dans des tombeaux, sont venues confirmer les assertions des archéologues et des écrivains danois. D'autres données portent à croire que, dans le moyen âge, des Biscayens et même des Vénitiens avaient connu l'Amérique avant Christophe Colomb. Ces hardis navigateurs sont revenus après leurs échanges commerciaux, mais quelques-uns d'entre eux ont dû rester. Nous avons un passage important de Dicuil, abbé de Pahlacht en Irlande, en 825, tiré d'un manuscrit commenté

par M. Letronne. Il établit que des Irlandais sont allés en Islande avant l'arrivée des Scandinaves dans cette île.

D'après des manuscrits scandinaves dans lesquels se trouvent les relations des premiers voyages des Normands en Amérique, et qui furent probablement compilés au XII^e^ siècle par le savant Torsak Renalfson, auteur du plus ancien code ecclésiastique islandais, et petit-fils de Forfinn Karlsefne, qui commanda l'expédition la plus considérable qui fit voile à cette époque vers le nouvel hémisphère ; d'après ces précieux manuscrits, disons-nous, il paraît qu'en 983 le célèbre Arimarsson de Beykjonès, de la puissante famille islandaise d'Ulfe le Louche, faisant voile vers le sud, fut jeté par la tempête sur la côte américaine à laquelle il donna le nom d'Irland Mikla, ou la grande Irlande. En 986 Eric le Roux établit sur ces rivages la première colonie composée d'Islandais émigrés. Cette colonie fut fondée sur la côte du sud-ouest, où plus tard fut établi l'évêché de Gordar. Dans cette même année 986, Biarne Herjufson partit du Groënland, vit l'île Nantoucket à un degré au-dessous de Boston, puis la Nouvelle-Ecosse et enfin Terre-Neuve.

Cette histoire contient le récit des voyages qui depuis lors ont été successivement exécutés vers le nouveau monde.

Malte-Brun, de son côté, atteste d'autres émigrations vers les mêmes régions.

Nous ne croyons donc pas utile d'insister sur la certitude des émigrations nombreuses anciennes et modernes partant par le nord, l'ouest et le nord-est vers le nouveau monde. Nous n'avons plus besoin de recourir aux dialogues de Platon, aux remarquables paroles de Théopompe, d'Aristote, de Diodore de Sicile, au périple d'Hannon, qui s'élançait sur l'Atlantique 800 avant Jésus-Christ.

Nous ne faisons nullement l'histoire de ces voyages ; nous établissons le fait que la population américaine n'est pas isolée dans l'univers. C'est un mélange de toutes les races orientales et occidentales de l'ancien monde, ce qui lui donne une physionomie particulière ; mais comme d'après les justes observations de Humboldt, c'est du type mongol qu'elle approchait le plus, il est naturel de conclure que c'est cette race qui a fourni la plus grande quantité de sang au peuple américain.

On n'aura pas vu sans étonnement ce récit des naturels américains qui reportent l'origine de leur première émigration pour ainsi dire jusqu'au pied de la tour de Babel.

Nous nous arrêterons ici pour la première partie. Ceux qui voudront avoir des preuves plus nombreuses des émigrations, soit en Amérique, soit sur l'ancien continent, peuvent consulter Malte-Brun, MM. Pictet, Bonnetty, Humboldt, Domenech, Bourbourg, Balbi, etc.

Si on remonte tous les fleuves, ils conduisent plus ou moins clairement, plus ou moins directement vers l'Asie centrale.

III. — Preuves de l'unité de l'espèce humaine par l'histoire naturelle.

Considérations générales. — Jamais les savants des siècles passés n'ont révoqué en doute l'unité de l'espèce humaine. Aristote et Pline la supposent. Le premier de ces savants avait bien l'occasion de s'inscrire en contre, en

parlant des esclaves. Dans son chap. 6 de la *République*, il méconnaît contre eux le droit naturel, et exalte cruellement la loi du plus fort ; mais enfin il suppose la même nature aux esclaves et aux libres. Dans son chap. 7 *sur les animaux*, il signale bien quelques similitudes du singe avec l'homme, mais en même temps il n'oublie pas sa supériorité, même physique. Déjà au chap. 1er il avait fait sa déclaration de philosophe et de naturaliste, en disant que « l'homme domine tout par la faculté de penser, par la connaissance du bien et du mal, de la justice et du droit, par son aptitude à créer des règles de discipline pour vivre en société ».

Pline, à son tour, relève les quelques ressemblances du singe avec l'homme, mais c'est après avoir mis l'homme, dans son fameux livre VII, à une hauteur où il domine le monde par la supériorité de ses facultés. Il montre l'homme resplendissant par le génie de Socrate, de Platon, de César, de Cicéron, etc... » Il a fallu descendre jusqu'à Lamark, Voltaire, Bory de Saint-Vincent, pour rencontrer des contradicteurs à cette légitime possession d'heureuses et utiles croyances.

L'unité de l'espèce humaine est attaquée aujourd'hui avec plus de violence que de sincérité ; et on comprend l'attitude d'un grand nombre de savants qui refusent de prendre au sérieux cette boutade matérialiste. Mais il est de la destinée de notre siècle d'avoir à y compter avec les erreurs les plus imprévues et les plus osées contre le sens commun, dans le champ de la science comme dans celui de la politique.

Les titres de noblesse de l'humanité ne sont pas seulement suspectés, ils sont foulés aux pieds. Entrons donc dans un débat auquel il est douloureux de prendre part, et voyons ce que désirent la nature, la science et le sens commun.

Définition de l'espèce. — L'*espèce* est l'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus de parents communs par une succession ininterrompue de familles. Au sein de l'espèce se forme la variété. Quand la variété devient héréditaire, elle constitue la *race*.

La race est donc l'ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive.

Les idées fondamentales de cette définition de l'espèce et de la race se trouvent confirmées par les plus grands noms de la science de l'histoire naturelle.

« La nature, dit Buffon, a imprimé à l'espèce certains caractères inaltérables. L'espèce est une succession constante d'individus semblables et qui se reproduisent. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanents, quoique les touches accessoires varient ou puissent varier. La transformation des espèces est impossible [1] ».

Cuvier définit l'espèce : « La collection de tous les corps organisés, nés les uns des autres ou de parents communs, et de ceux qui leur ressemblent, autant qu'ils se ressemblent entre eux [2] ».

[1] Cité dans le *Monde primitif*, p. 184.
[2] *Philosophia botan.*, p. 99. 1770.

Selon Linnée, voici l'espèce : « Species sunt quot diversas formas ab initio produxit infinitum Ens : quæ formæ secundum generationis inditas leges produxere plures res sibi semper similes ».

M. de Candolle dit que l'espèce « est la collection de tous les individus qui se ressemblent entre eux plus qu'ils ne ressemblent à d'autres, qui peuvent, par une fécondation réciproque, produire des individus fertiles, et qui se reproduisent par la génération, de telle sorte qu'on peut, par analogie, les supposer tous sortis originairement d'un seul individu ». Pour Blainville, « l'espèce est l'individu répété dans le temps et l'espace ».

Pour M. Quatrefages, « l'espèce est l'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus ou peuvent descendre d'un couple primitif unique, par une succession ininterrompue de familles ».

M. Chevreul ne s'exprime pas d'une autre manière.

« L'espèce, dit Jean Muller, est une forme vivante qui reparaît avec certains caractères inaliénables dans la génération, et qui est constamment reproduite par la génération d'individus semblables ».

Selon Vogt, « appartiennent à une seule et même espèce, d'après l'état actuel de la science naturelle, tous les individus qui naissent de parents semblables, et qui eux-mêmes, ou dans leurs descendants, redeviennent semblables à leurs ancêtres [1] ».

On pourrait multiplier les définitions semblables, prises chez les naturalistes les plus en renom, et qui professent d'ailleurs les opinions les plus variées en matière de philosophie.

Il suit de là que la marque la plus positive et la plus fondamentale, la plus exclusive de l'espèce, est la fécondité continue, et ce principe s'applique aux plantes, aux animaux, comme à l'homme. L'épreuve de cette marque n'a sans doute pu s'appliquer universellement, soit dans le règne végétal, soit dans le règne animal, car il faudrait un temps infini ; mais on juge plusieurs espèces à ce point de vue par analogie. Or, pour les différentes races humaines, l'expérience est sans réplique.

Toutes les races humaines unies ensemble sont fécondes.

Il y a plus : la fécondité augmente, au lieu de diminuer, entre les races différentes.

Les degrés prohibés dans la parenté établie par l'Eglise pour les unions conjugales reposent, on ne peut en douter, sur cette sorte de considération, comme sur celle de la fraternité humaine.

Il est une autre loi de la nature qui confirme la précédente :

D'après Buffon, Cuvier et un grand nombre de savants distingués qui ont marché sur leurs traces, les croisements entre espèces différentes sont : 1° difficiles ; 2° quand ils peuvent avoir lieu, ils sont presque toujours stériles ; 3° quand ils sont féconds, le produit est généralement infécond, et, en définitive, il n'arrive jamais à une génération éloignée ; et si quelquefois le produit reste fécond, comme entre le bouc et le mouton, il y a promptement retour à une des deux espèces, et le *musmon,* qui est l'hybride de ces animaux, a complètement disparu. L'homme peut multiplier les races,

[1] V. *La Bible et la nature,* par le docteur Reusch, p. 433.

mais il ne peut multiplier les espèces, *species naturæ opus*, dit Linnée [1].

Bory de Saint-Vincent semble dire qu'il y a eu des alliances qui ont produit des parentés entre les singes et les nègres. M. le docteur Chenu lui répond qu'on a bien entendu parler d'enlèvements de nègres par des singes ; mais nulle part on ne peut citer un fait digne d'attention au sujet de métis qui en seraient sortis [2].

Parmi les preuves directes de l'unité de l'espèce humaine, il faut citer les suivantes : On trouve chez toutes les races humaines, et dans ce cercle seulement, la même structure anatomique du corps, la même durée moyenne de la vie, la même disposition à la maladie et à certaines maladies qui n'attaquent que cette espèce ; la même température moyenne du corps, la même vitesse moyenne dans les pulsations du pouls, la même durée de la grossesse. On ne trouve jamais une telle conformité dans les différentes espèces d'un genre ; elles ne se trouvent que dans les variétés d'une même espèce.

Par rapport à la taille, il n'y a pas non plus de différence essentielle, comme le remarque Burmeister [3]. « Les nations du Nord, dit-il, sont généralement d'une taille plus petite que celles des habitants des zones tempérées ; mais on n'y trouve point de véritables familles de nains. *Cinq* pieds, taille qui n'est pas dépassée par beaucoup d'Européens, forment un minimum au-dessous duquel une nation tout entière ne descend guère ; tandis que *six* pieds semblent être le maximum de hauteur qu'une nation tout entière puisse atteindre, bien que quelques individus, même en Europe, aient une taille encore plus élevée. Le rapport de la taille du Patagon à l'Esquimeau est à peine comme 3 est à 2. Au lieu qu'on a entre certaines variétés de chiens une proportion de 1 à 12 ; et des variétés de bœufs domestiques où la proportion est de 1 à 6 ».

Nous aurons plus loin l'occasion de rendre compte des variétés de l'espèce humaine. Il nous suffit ici d'établir les traits de conformité qui caractérisent l'espèce.

Nous verrons que l'anatomie seule creuse une séparation infranchissable entre l'homme et l'animal qui en approche le plus [4].

Mais voici le caractère qui place l'homme, comme dit Pascal, à une distance infinie des animaux qui sont au-dessous de lui : c'est l'intelligence, la raison.

Dieu a donné à l'animal les sensations et l'instinct : l'homme sait même rendre cet instinct de l'animal plus admirable en le formant par une répétition d'actes à des mouvements qui semblent le sortir du cercle étroit de ses habitudes instinctives. Mais on ne peut cultiver la raison là où elle n'est pas et où jamais elle n'a pu briller. Voilà l'apanage exclusif de l'homme ; avec sa raison, don du ciel, il embrasse la nature tout entière et s'élève au-dessus d'elle. Il en saisit les proportions ; il pénètre dans les détails jusqu'aux infiniment petits par la chimie et les microscopes que son génie a su inventer ; et, par ses calculs et ses heureuses hypothèses éclairées peu à peu

[1] V. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1869, article de M. Quatrefages.
[2] Docteur Chenu, *Les Quadrumanes*, p. 4.
[3] *Apud* Reusch, p. 481.
[4] Voir en particulier les cinq articles de M. Bianconi : *Considérations naturelles sur les prétendues affinités des singes et de l'homme*, dans les *Annales*, t. XI et XII (5e série).

de lumières nouvelles, il s'est élancé ux limites des mondes invisibles, il a deviné les lois les plus profondes du Créateur, il remonte les âges par l'histoire, il embrasse l'espace et s'élance dans l'avenir par la sagacité de ses conjectures ; enfin, il s'est élevé à la contemplation de l'harmonie universelle.

Nous n'avons aucun effort à faire pour montrer les produits du génie humain. Il est épanoui dans les ateliers, sur les voies ferrées et aux extrémités des fils électrisés d'un hémisphère à l'autre, dans les musées, dans les bibliothèques publiques. Que tous les matérialistes se réunissent donc pour apprendre au plus parfait animal seulement le premier principe d'une science quelconque, et même quelque chose d'utile pour lui, qui soit un progrès sur son immobile instinct. « Des voyageurs, dit Buffon, avaient accoutumé des orangs-outangs à se chauffer à leur foyer. Ils y prenaient plaisir ; mais, abandonnés à eux-mêmes auprès de ce feu allumé, ils le voyaient tristement s'éteindre sans songer qu'ils pouvaient l'alimenter en y poussant de nouvelles bûches. Ne leur demandons pas ce qu'ils n'ont pas reçu ».

Aussi voyez comment l'homme est éminemment au premier rang dans la nature, comme il la domine ! Avec quelle facilité il dompte non-seulement les animaux si puissants par leur vigueur, mais encore les éléments, et les force à servir ses volontés et à contribuer à la satisfaction de ses besoins !

Dans ce rang élevé il forme un genre unique : *le genre humain*. Dans la classification des espèces, dans le tableau des êtres dressé par l'histoire naturelle, il ne doit pas être confondu avec des êtres qui sont à une si énorme distance de sa grandeur morale et même physique. Ce serait contraire à la science comme au sentiment moral.

Cependant cette injure ne lui a pas été épargnée depuis quelque temps, comme si la place que la Providence lui a donnée était une usurpation. Ici, nous rencontrons les adversaires de la dignité humaine. Commençons par ceux qui osent le faire descendre du gorille, du chimpanzé ou du pongo.

IV. — Système de Darwin.

Le naturaliste anglais Darwin n'a fait que réchauffer le système de Lamarck, en lui donnant l'apparence d'un plus grand appareil scientifique.

Selon lui, tous les genres, toutes les classes émanent d'un être commun, d'où toute vie dérive par voie de génération et de transformation, comme les variétés d'une espèce naturelle descendent du type normal de cette espèce. La vie s'est transmise par des transformations graduées, comme dans l'arbre la racine donne naissance à la tige, la tige aux branches, les branches aux feuilles, les boutons aux fleurs, les fleurs aux fruits. Ainsi, la totalité des êtres organisés viendrait d'un type primitif rudimentaire ; d'une première efflorescence de vie qui s'est épanouie avec le temps et par des efforts continuels dans toutes les directions.

Darwin invoque trois agents pour expliquer son système :

1° *La lutte* de la vie contre ce qui en arrête l'essor. C'est l'être qui tend à se développer, à agrandir, à perfectionner ses organes ;

2° *La sélection,* principe par lequel des êtres semblables, mais singu-

liers dans leurs espèces, s'unissent ensemble et produisent des espèces nouvelles ;

3° *Le temps*, et il en prend à son aise pour donner à sa transformation le loisir de s'accomplir.

Darwin consent à voir le bœuf descendre de la grenouille, et l'homme d'un végétal ; seulement, donnez lui du temps.

Cependant, pour être juste, disons que M. Darwin a mis un correctif à sa témérité : *Je ne prétends rien prouver, mais seulement soulever une question.* Etrange déclaration, qui montre avec quelle légèreté on jette des doutes invraisemblables à la face des vérités les plus respectées.

C'est avec Cuvier et les maîtres que nous allons examiner cette question. Mais que les savants ne s'y méprennent pas, la comparaison du singe avec l'homme est heureusement du domaine du sens commun. Et ici, il ne dépend de personne de forcer les convictions du genre humain. Les similitudes et les différences ne sont un mystère pour personne. Ici il ne faut ni profondes études, ni obscure métaphysique, avant de prononcer. Il ne suffit pas que quelques esprits aventureux émettent une opinion aussi hardie et réussissent à se faire lire et même applaudir dans quelques cercles, pour faire croire que l'univers est sur le point de penser sérieusement que des quadrupèdes sont nos ancêtres. Le jour où une telle doctrine passerait officiellement dans l'enseignement public, nous serions, il est vrai, dignes d'être dégradés ; mais tant qu'il y aura un homme sur la terre, la structure de son corps et la dernière étincelle de sa raison seront une protestation contre ce blasphème qui remonte jusqu'à Dieu ; car il attaque sa plus pure image.

Il me semble que, pour peindre d'un seul mot le système de Darwin au point de vue scientifique, on doit l'appeler un brillant jeu d'esprit sur l'appréciation des variétés. Il part, en effet, d'une idée vraie. Il constate une large place dans les espèces pour les variétés ; tous les naturalistes en conviennent. Ce fait est de sens commun. Mais ce système devient excessif et faux, quand il prétend que les variétés vont jusqu'à combler les différences d'une espèce à l'autre, et encore plus faux, quand il demande la transformation des espèces elles-mêmes. Nous avons des preuves pour la première partie de son système ; il n'en a pas une seule pour la seconde ni pour la troisième, et on ne fait pas de la science d'observation sans preuves, sans faits qui la confirment.

Si le système de M. Darwin est vrai, toutes les notions admises jusqu'ici sont bouleversées et fausses. Il faut anéantir les œuvres de Linnée, de Buffon, de Cuvier, de Lacépède, de Brongniard, de Flourens, de Muller, de Quatrefages, etc., parce que leurs divisions, leurs classifications reposent sur les définitions de l'espèce qui sont admises. Il faudrait bien en passer par là, si le naturaliste anglais nous apportait la vérité. Mais, que faut-il lui répondre, s'il nous offre un système sans base, sans preuves, et en même temps insultant pour l'humanité ?

Voyons les preuves ; voyons ce que dit la science.

L'ensemble des corps qui se partagent le domaine de la nature se divise en deux parties : les corps non organisés, c'est la matière inerte ; et les

corps organisés. Ceux-ci se subdivisent en deux règnes : le règne végétal et le règne animal. Chaque ordre comprend des embranchements, chaque embranchement des classes, chaque classe des familles, des tribus, des genres, des espèces ; et enfin l'espèce des variétés. Les variétés dérivent les unes des autres, par voie de génération, et peuvent aisément se transformer, en s'éloignant ou en se rapprochant du type primitif.

Mais les règnes ne peuvent jamais se confondre, jamais les classes se transformer entre elles, jamais un genre donner naissance aux autres genres, ni une espèce à une autre espèce. Voilà ce qui fait l'objet de l'enseignement public dans les pays civilisés et ce qui est enseigné par les savants de toutes les nations, et ce qu'on regarde comme une loi de la nature. Ces notions sont fondées sur des observations des milliards de fois répétées depuis deux mille ans. Il n'y a pas une loi du monde physique, y compris la loi d'attraction, qui soit mieux constatée.

Cependant, M. Darwin s'inscrit en contre. Mais à quel titre ? Eh bien ! c'est sans titre ; il ne présente que des conjectures et des hypothèses contre l'évidence.

En effet, on use de l'hypothèse dans les cas douteux, obscurs, là où la science n'a pas encore porté le flambeau de ses lumières et de ses définitions ; mais une hypothèse contre les choses constatées, cela ne s'est jamais vu, et est contraire à la marche des sciences d'observation.

Faisons l'application de ces principes si simples, et voyons s'ils sont contredits par les trois agents invoqués par Darwin. Son premier agent est celui de la *lutte* (*struggle for the life*) ; c'est un combat de l'être vivant contre tout ce qui arrête son essor.

Ce principe est-il faux ? Non, sans doute, s'il veut dire qu'un être organisé naissant tend avec énergie vers son développement final, et lutte contre les obstacles qu'il rencontre et qui peuvent arrêter ce développement ; en sorte que, si les obstacles sont bien et facilement écartés, il pourra devenir le plus bel individu de son espèce.

C'est cela qui se voit tous les jours.

Mais ce principe est faux, si on prétend qu'un être organisé quelconque, placé à sa naissance même dans les conditions les plus favorables, aura un développement assez heureux pour sortir de son espèce ou donner quelque signe qu'il tend à s'élever au-dessus de son espèce. Perfectionner son espèce, voilà une formule scientifique. Sortir de son espèce, même par tendance lente, mais observable, voilà ce qui est démenti par l'expérience. C'est de la pure fantaisie de savant.

Voici le second principe : *la sélection*. On suppose que des individus d'une même espèce, qui sont marqués par des singularités fortement accusées, s'accouplent ensemble, et que leurs descendants réussissent à opérer des accouplements dans la même tendance, dans la même direction. M. Darwin conclut qu'on aura à la fin une modification tellement profonde que l'espèce sera changée. Si cela est, prouvez-le. Où sont vos exemples? Vous avez pu obtenir par la sélection des centaines de races de chiens, de pigeons, de chevaux, de bœufs. Mais montrez-nous des chevaux qui aient produit des bœufs, des chiens qui aient fourni des ânes, et des singes qui

aient donné des hommes. Comme on ne peut rien découvrir de pareil, il faut bien rentrer dans le sens commun des principes admis universellement.

Mais c'est peut-être l'application du troisième moyen, *le temps*, qui fournira à Darwin une démonstration. Il demande des siècles et des millions d'années pour arriver à ses résultats. Eh bien ! accordons-lui des siècles.

Vous en avez dans les temps historiques, et vous en avez d'incommensurables dans les fossiles paléontologiques. A-t-on trouvé des espèces en voie de se confondre avec les espèces voisines? Pas une seule.

Pour les temps historiques, nous avons des observations qui remontent à plus de 2,000 ans. C'est un chiffre déjà respectable. Les espèces décrites par Pline et Aristote sont restées immobiles. Les temples et les hypogées d'Egypte nous ont transmis des grains de blé qui nous montrent une espèce invariable à travers 3 ou 4,000 ans. Il en est de même des corps humains embaumés, des nombreuses peintures qui nous représentent les animaux de ce pays. Il n'y a nulle transition insensible entre les espèces ; nos définitions d'aujourd'hui leur conviennent encore comme alors.

Ce n'est pas tout. La géologie vient à notre secours à travers des séries de siècles incalculables, telles que les demande Darwin. Elle nous montre un grand nombre de fossiles des espèces existantes qui remontent, dit-on, à des millions d'années, dans les terrains tertiaires et bien plus avant. Or, on les trouve avec les mêmes caractères qu'aujourd'hui, et les races intermédiaires qui doivent conduire d'une espèce à l'autre manquent à l'appel de nos théoriciens.

Ces races intermédiaires ont beau être enregistrées dans les colonnes de Darwin et de ses disciples, la nature ne les connaît pas. On a trouvé des crânes et des mâchoires humains dans les brèches osseuses, à Moulin-Quignon, qui remontent à la dernière limite des temps historiques, et on a constaté que ces fragments ne s'écartent point des variétés humaines actuellement existantes. Il y a eu des espèces existantes autrefois, et éteintes depuis ; mais la paléontologie les donne pour ce qu'elles sont, pour des êtres qui avaient leur place à part dans l'échelle des espèces, et ne se confondaient ni avec les supérieures, ni avec les inférieures.

Conclusion. Le système si retentissant de Darwin ne trouve pas un seul point dans la nature pour s'y appuyer, ni dans les êtres organisés contemporains, ni dans les âges historiques, ni dans les âges paléontologiques.

Nous n'ignorons pas qu'il y a des difficultés sérieuses en histoire naturelle pour la distinction de certaines espèces ; mais cette difficulté ne tombe pas sur les espèces d'un ordre élevé, surtout il n'y a aucun doute pour l'homme avec les premières espèces qui le suivent; or, c'est là qu'est l'intérêt capital de la question présente, soit qu'on l'avoue, soit qu'on le dissimule.

La théorie que nous jugeons n'est donc qu'une hypothèse qui n'a aucun caractère scientifique, que rien ne justifie, mais qui se place sciemment en dehors des faits de la nature, et qui ne peut faire avancer les sciences : elle peut faire honneur à l'esprit et aux connaissances approfondies de son auteur; mais la pensée principale reste une erreur.

Aussi le système de M. Darwin a rencontré la plus vive opposition de

la part des naturalistes en grand nombre et de tous les pays. Nous citons d'Archiac[1], Flourens[2], Von Baer[3], *Quaterly Review*[4], *Edimbourg Review*[5], *Dublin Review*[6], *Rambler*, mars 1850, etc.

Nous n'ignorons pas qu'il a eu aussi des approbateurs, mais peu ont osé l'adopter sans de grandes réserves. Nous citons Lyell, Huxley, Scheiden, Rolle, O. Schmith, etc., et il ne manque pas d'un certain nombre d'adhérents en France. Y a-t-il jamais eu un siècle où les nouveautés aventureuses aient eu plus de chances de pousser que dans le nôtre ? Mais, en matière scientifique, ce qui ne peut se prouver est destiné à disparaître.

Il n'y a que l'ignorance crasse, dit le docteur Reusch[7], qui puisse parler de la théorie de Darwin comme ayant de la solidité ou comme appuyée sur des raisons valables. Cela est si vrai que son auteur dit sans détour, comme déjà nous l'avons remarqué, qu'il ne croit pas avoir résolu la question de l'origine des espèces, et qu'il n'a guère fait que la soulever. Une telle déclaration devrait dispenser de s'en occuper jusqu'à ce qu'on ait trouvé des raisons plus sérieuses, ce qui n'arrivera jamais.

Mais l'opinion publique est saisie de ce scandale, et il ne manque pas d'écrivains qui l'exploitent dans un sens qui ne favorise guère les principes sur lesquels repose l'ordre public. Ce système a si peu de consistance aux yeux même de ceux qui désirent le plus qu'il soit vrai, que l'incrédule Charles Vogt, qui admet la possibilité de la fusion de deux espèces très-voisines, regarde toutes ces théories simplement comme des absurdités. « Qu'on aille, dit-il, dans n'importe quelle basse-cour où l'on fait couver les canards par les poules, et l'on verra qu'il ne pousse point de membranes aux pieds des poules, et que les canards ne perdent point les leurs. Il n'est pas possible qu'un vadipède ait envie d'habiter sur la terre ferme ou dans les bois : la raison en est simple, c'est que son organisation le destine à patauger dans les marais ; car aucun animal ne peut avoir des désirs que son organisation ne lui permet pas de satisfaire, ou qui seraient en contradiction avec elle[8] ».

Il faut maintenant arriver au point capital de la discussion, là où est le vrai intérêt de la question. Il s'agit de savoir si l'homme peut descendre du singe. C'est une *espérance* que veulent se donner les matérialistes. Ils ne se résoudront pas aisément à y renoncer. Tout le bruit qui se fait autour du nom de Darwin, il faut bien l'avouer, ne vient que de là. Les prudents se gardent de l'avouer, et ils n'en restent pas moins passionnés. Mais il y a des savants qui mettent de côté tous les ménagements et qui font presque publiquement des vœux pour que la science découvre que l'homme n'a pas d'autre origine. Oui, il en est ainsi, et Vogt lui-même, qui vient de frapper si vertement le système anglais, ne le fait qu'avec un sentiment de dépit arraché par la vérité. Car, ailleurs, il veut bien admettre de ce système tout

[1] *Introduction*, II, p. 65.
[2] *Examen*, cité dans Reusch, p. 442.
[3] *Annales de théologie allemande*, VII, p. 169.
[4] Tome CVIII, p. 22.
[5] Tome CXI, p. 488.
[6] Tome XLVIII, p. 50.
[7] Page 442.
[8] Cité par Reusch, *ibid.*

ce qui ne lui paraît pas si manifestement mal prouvé. Il est donc bien reconnu que c'est une opinion philosophique, et une tendance matérialiste qui a passionné ce débat.

Il fallait des raisons bien puissantes pour en venir à soutenir une thèse aussi humiliante, pour braver l'opinion publique ; il ne fallait rien moins qu'une certitude. C'est tout le contraire. L'anatomie, comparée dans ses plus minces détails, prononce pour la dignité de notre espèce.

On nous objecte la similitude de l'espèce simienne avec l'espèce humaine.

Sans doute il y a des similitudes, et de nombreuses similitudes ; mais, ni séparément, ni toutes ensemble, elles ne peuvent prétendre à prouver que l'homme et le singe sont du même genre: Non-seulement l'intelligence le place à une hauteur inaccessible au singe, mais il le surpasse aussi essentiellement dans son être physique.

Voici la ressemblance du singe avec la structure du corps humain.

Le singe est le seul des animaux qui ait les mollets et les fesses charnues, quoique dans un degré bien moindre que l'homme, ce qui, cependant, semble le disposer à marcher debout : il est le seul qui ait la poitrine large, les épaules aplaties et les vertèbres conformées comme celles de l'homme, avec quelques différences que Cuvier nous marquera bientôt ; le seul dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux, soient absolument pareils ; le seul qui ait l'appendice vermiculaire au cœcum ; enfin, l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aucun des animaux, par la largeur de son visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure de ses ongles aplatis, par le nombre de ses vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccix, par la conformité dans les articulations, dans la grandeur de la rotule, dans celle du sternum, par la facilité qu'il a d'imiter un grand nombre des actions de l'homme.

Nous ne rapportons pas ici les détails d'amours attribués, par certains voyageurs, au singe, que personne n'a pu vérifier depuis et qui ont été négligés par Cuvier, comme dénués de preuve.

Mais nous nous plaçons devant les ressemblances réelles, et nous allons encore les augmenter dans un sens, sans qu'elles soient un embarras pour la supériorité humaine.

L'homme est intelligence et matière organisée. Par ce côté inférieur, il est en rapport avec la nature ; le rapport est continuel, profond, universel. Il y a une échelle ascendante dans la série des créatures matérielles, depuis le minéral inerte jusqu'à la matière organisée ; dans les dernières espèces végétales jusqu'aux plus parfaits dycotilédones ; depuis les zoophytes jusqu'aux plus parfaits des animaux, c'est-à-dire l'éléphant, le chien et l'orang-outang.

L'homme est à la tête de cette série, qui est ininterrompue, car la nature évite les sauts. « La nature, dit Buffon, est constante dans sa marche ; elle ne va jamais par sauts : toujours elle est graduée et nuancée par des degrés insensibles. La Providence a voulu que les plus parfaits des animaux, dans cette immense série, ne fussent parfaits que parce qu'ils avaient plus de

ressemblance avec l'homme ; comme l'homme n'est si prodigieusement au-dessus des plus parfaits des animaux que parce qu'il porte en lui la ressemblance de Dieu. Mais il a assez de dissemblance pour faire un règne à part [1] ».

Ce plan est plein d'harmonie et de grandeur ; il est digne de Dieu, auteur de la nature, dont il a trouvé tous les types particuliers dans sa pensée et dans son être infini.

Voilà pourquoi l'homme, roi de la création, représente parfaitement toute la création ; c'est un chef-d'œuvre qui réfléchit toute la série des êtres. Il tire sa force physique des minéraux, il végète avec la plante, il vit avec les animaux, et pense avec Dieu, l'ordonnateur suprême [2].

Doit-on s'étonner de sa ressemblance avec les êtres inférieurs, puisqu'il les représente et les reproduit tous. Il représente la nature, mais c'est pour la glorifier dans sa personnalité hors de pair. En philosophie, on appelle l'homme un *microcosme*.

Voilà ce que le simple bon sens saisit dans l'homme ; voilà ce que les philosophes de l'antiquité et les naturalistes, comme Aristote et Pline, avaient reconnu avec les lumières de la raison. Heureusement, malgré de regrettables discordances, voilà aussi ce que la science contemporaine, dans ses plus illustres et ses plus graves représentants, n'a pas hésité à établir.

Ecoutons Lacépède et Cuvier [3] sur cette question, qui a attiré toute l'attention de leur profond et lucide génie. Ils commencent par reconnaître quelques rapports de conformation.

« Le seul visage de l'orang, dit Buffon [4], diffère de l'homme par le nez, qui n'est pas proéminent ; par le front, qui est trop court ; par le menton, qui n'est pas relevé à la base ; il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre, l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu.

Pour le reste du corps, les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds faits plutôt comme des mains que comme des pieds humains.

« L'intérieur de cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes. L'homme n'en a que douze, l'orang en a treize. Il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates ; il n'a point d'apophise épineuse à la première vertèbre du cou ; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme ; la vessie et la vésicule du fiel sont plus étroites et plus longues que dans l'homme. Enfin, d'après les mesures prises et comparées par Cuvier, l'angle facial, auquel on attache, non sans raison, de l'importance, a une ouverture de 70 degrés dans l'homme le moins favorisé, et il va de 50 à 63 dans les animaux les mieux favorisés. Voilà l'ensemble des différences purement physiques ; encore faut-il prendre l'angle facial de l'orang quand il est jeune ; car, plus il vieillit, plus son

[1] Buffon, *Hist. nat.*, t. xxxv, p. 18.
[2] V. Reusch, p. 573, *Fixité de l'espèce.*
[3] Cité par Latreille, t. xxv, p. 164.
[4] *Œuvres*, t. xxxv, p. 202.

museau s'allonge. En vieillissant, cet animal devient hideux, intraitable et cruel ».

Peut-on comparer la main du singe avec celle de l'homme, dit le docteur Chenu, p. 6? Oui, répond-il; mais c'est pour mieux en faire sentir la différence. Ces animaux ont les pouces très-courts, très-écartés des autres doigts, auxquels ils s'apposent d'une manière restreinte, et bornée au service seulement des besoins matériels; les autres doigts, grêles, allongés et dans une dépendance mutuelle pour leurs mouvements, d'après la position des muscles fléchisseurs. Jamais ses mains ne se montrent les auxiliaires de la pensée qui n'existe pas; tandis que chez l'homme, on l'a dit souvent, le geste est la moitié de la pensée, et quand la parole manque, il la supplée.

Le docteur Chenu cite fort à propos Mathieu Palmière : « Avec les mains, on appelle et on chasse, on se réjouit et on s'afflige, on indique le silence et le bruit, la paix et le combat, la prière et la menace, l'audace et la crainte; on affirme et on nie, on expose, on énumère. Les mains raisonnent, disputent, approuvent, s'accommodent enfin à toutes les dictées de notre intelligence ».

Si donc le singe avait une étincelle de cette intelligence, elle s'en échapperait par ses mains, au défaut de la parole. Mais laissons cette hideuse caricature de l'homme à sa place, et, de tout ce qui précède, tirons pour conclusion que le singe n'est pas fait pour marcher sur ses deux pieds de derrière : c'est par intervalles seulement, et avec effort et peine, qu'il marche quelque peu en cette position. Il doit souffrir étant appuyé sur les pieds de derrière; ses muscles ne se prêtent que difficilement à cette opération. Mais, en revanche, cette structure est admirablement appropriée pour grimper sur les arbres. Aussi c'est ce qu'il fait : il est là dans sa vraie retraite. Il s'accroche aux branches par quatre crampons aussi merveilleux par leur vivacité, leur adresse, que par leur force. La terre, c'est le lieu de la pâture du singe, les arbres sont sa cité. Ses yeux ne sont pas placés pour contempler le ciel. Cet animal n'a que deux soucis : la nourriture et la précaution contre ses ennemis.

Au reste, si nous trouvons quelque ressemblance du singe avec l'homme, ce n'est pas pour admirer cette bête; car ce sont des caricatures plutôt que des ressemblances. Est-ce que les hideuses grimaces du singe nous rappellent la dignité humaine? Même dans les traits des sauvages, il y a encore un reste de la grandeur humaine, dont il n'y a pas de trace dans la figure chétive, ridée et bistrée du singe. Quels gestes, quelle tenue, dans ce quadrupède, le plus laid des quadrupèdes, l'un des plus mal partagés sous bien des rapports?

Qui croira que Maupertuis était sincère lorsqu'il ne rougit pas de dire : « Je préfère quelques heures de conversation avec les hommes à queue, au cercle des plus beaux esprits de l'Europe ».

Qui croira que nos modernes Maupertuis sont sincères lorsqu'ils débitent la même absurdité dans leurs phrases d'une apparence plus froidement scientifique, pour simuler la bonne foi à défaut de raison.

Mais ces vérités vont être mises dans un plus beau jour en observant le côté intellectuel du singe.

Il faut des connaissances spéciales pour juger le singe par le côté anatomique; mais, pour le comparer à l'homme pour l'intelligence, tous les hommes de bon sens deviennent juges. Chacun comprendra la justesse et l'à-propos des judicieuses observations de Buffon sur ce sujet :

« Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'homme et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors il a la parole ».

Ensuite il compare l'éducation de ces deux êtres :

Il y a deux éducations qui me paraissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différents : L'éducation de l'individu qui est commune à l'homme et aux animaux, et l'éducation de l'espèce qui n'appartient qu'à l'homme. Cette distinction marque, en effet, une prodigieuse différence. Par l'instinct, l'animal apprend de *soi-même*, en recevant seulement les soins physiques, tout ce que savent ses parents, et cela en très-peu de temps.

« C'est tout différent pour l'homme. Il faut à la faiblesse de l'enfant des soins continuels et longtemps prolongés. En soignant le corps, dit Buffon, les pères et mères cultivent l'esprit; le temps qu'il faut au premier tourne au profit du second. C'est que l'exercice de l'intelligence ne s'obtient que par la sollicitation d'autres êtres déjà en possession de leur raison en plein exercice. C'est que l'homme est un être né pour la société, et il y est attaché par des liens multipliés à l'infini ».

Qu'il faille des efforts prolongés et bien des années pour former la raison humaine, c'est un fait palpable. C'en est un autre que les animaux n'ont pas cette peine, parce qu'ils sont privés de raison. C'est une éducation qu'ils n'ont pas à faire, leur instinct ne dépend pas de leur volonté, pas plus que leur respiration. L'orang-outang est comme tous les autres, il reste dans la catégorie des animaux.

Ici, Buffon nous dit très-ingénieusement : « Parmi les animaux mêmes, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation (ou plutôt le développement physique) est la plus longue, sont aussi ceux qui paraissent avoir le plus d'intelligence; l'éléphant, qui de tous est le plus longtemps à croître et qui a besoin du secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous. Le cochon d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides... Quant au singe, les soins de sa mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois[1] ».

De ce côté, il n'est pas rangé parmi les animaux privilégiés.

« Il est donc animal, dit le même auteur, et malgré sa ressemblance avec l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent...

« Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait... Ses mouvements sont brusques, intermittents, précipités ; ses actions inconséquentes, ridicules, extravagantes, parce qu'en les rapportant à nous, nous nous trompons d'échelle ».

[1] Buffon, *ibid.*, p. 43, 44.

Cette dernière expression du grand naturaliste est un trait de génie.

« Le singe, dit-il encore, est indocile, insensible aux caresses, n'obéit qu'au châtiment, et se place ainsi bien au-dessous du chien ; on le dompte plutôt qu'on ne le rend privé. On peut le tenir en captivité, mais non en domesticité ».

A plusieurs animaux on peut communiquer quelque chose des sentiments doux et délicats de l'attachement ; au singe, jamais !

Voici la conclusion de notre auteur : « Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux ».

Si l'homme vient du singe, pourquoi celui-ci ne reproduit-il plus l'espèce humaine? La nature se déjuge donc, elle donne à elle-même un démenti.

Le singe du XIX^e siècle est le même que celui du temps d'Aristote. Il est immobile. Il est aussi stupide que dans les premiers siècles. On a vu des singes en Afrique se réchauffer avec plaisir près du feu allumé par des voyageurs. Mais leur intelligence ne va pas à attiser le feu lorsqu'il s'éteint, à le renouveler en posant de nouvelles branches. Il n'a jamais eu la pensée de se faire quelque chose de raisonné qui soit utile à son espèce, d'avoir un esprit de suite et de prévoyance qui aille au-delà de son instinct d'animal. S'il n'a pas la parole, ce n'est pas seulement parce Dieu lui a refusé les organes de l'articulation, mais surtout parce qu'il ne pense pas. En un mot, il n'est ni parlant, ni perfectible dans son espèce.

Or, entre l'être qui pense et celui qui ne pense pas, il y a l'infini ; on ne trouvera jamais la pensée là où la providence ne l'a pas mise, et là où elle se trouve, elle brille d'un éclat qui lui est propre. L'instinct des animaux a sans doute quelque chose de surprenant, mais il roule dans un petit cercle infranchissable. La pensée humaine n'a pas de limites, avec le raisonnement il relie le passé et l'avenir avec le présent, les choses obscures sont comparées avec les présentes ; il s'élève jusqu'à la connaissance de l'harmonie universelle. C'est vraiment l'image de Dieu sur la terre.

Hâtons-nous de terminer cette douloureuse étude dans ce parallèle humiliant pour la plus noble créature de Dieu. Ce sujet serait moins triste si les adversaires que nous rencontrons ici avaient eu seulement la pensée erronée d'élever le singe jusqu'à nous, ce qui serait déjà une déplorable aberration; mais il y a plus, ils voudraient abaisser l'homme jusqu'au singe, en lui refusant la possession de son âme, et ils aspirent à trouver des preuves qui constatent que l'homme n'a qu'un instinct plus développé que le singe ; mais que sa pensée n'est qu'un fait passager de son organisation matérielle, un effet éphémère qui s'évanouit avec la cause.

Serait-ce qu'on désire échapper à la responsabilité humaine, et que toutes les actions sont indifférentes ?

V. — Système de Huxley.

L'anglais Huxley est le continuateur de Darwin. Je viens de lire la traduction française de son livre, qui poursuit par un de ses côtés la thèse du transformisme.

Le traducteur, M. Dally, la corrobore dans une longue introduction. Il a voulu donner la raison philosophique du matérialisme. Vous y voyez briller des lumières comme celles-ci : il dit avec Alfred Maury : « Supprimez le monde, et l'Etre suprême ne devient plus nécessaire : le néant seul peut être conçu ».

Mais de quel droit suppose-t-on que l'Etre nécessaire ne se suffit pas à lui-même, et que l'infini n'est pas indépendant du fini ?

Comment soutenir, contre le sens commun, que l'ordre universel et une existence éternelle trouve son principe et sa raison dans une matière brute et inconsciente d'elle-même ? Quoi ! la sagesse, la raison, l'ordre vient de l'absence de raison ! vous ne voulez pas de la création de la matière *ex nihilo*, et vous admettez, ce qui est infiniment plus difficile, la naissance de l'intelligence *ex nihilo*, comme si la matière pouvait produire ce qu'elle n'a pas. Vous admettez même que le monde marche comme s'il était conduit par une sagesse et une intelligence dont on ne peut pénétrer la profondeur et les admirables effets ; et cela sans qu'il y ait intelligence. Avant de nous déposséder de nos croyances, donnez vos preuves. M. Dally en a si peu que, à la page 15, il déclare positivement : « Des causes nous ne savons rien ». Avouez du moins qu'il y en a une, et n'admettez plus d'effet sans cause, et d'ordre sans ordonnateur.

M. Dally ne se rendra pas ; il regarde « comme dangereuse l'hypothèse d'une force unique, dont l'action secrète déterminerait les formes apparentes des choses ».

Voilà une théophobie bien caractérisée. Cela veut dire qu'on doit se passer de Dieu et qu'on peut expliquer scientifiquement l'univers sans lui. Mais si Dieu y est réellement, comme le sens commun le veut, ces phrases superbes ne l'en chasseront pas ; et comme Dieu est la première et fondamentale vérité, les vérités dérivées ne se débrouilleront pas si ce n'est à la clarté de cette source lumineuse.

M. Dally va nous en donner la preuve. Quoiqu'il ne « sache rien des causes », il en a imaginé une ; et vous allez juger cette invention qui doit supplanter la divinité. (p. 21.)

« La voie la plus simple est d'admettre que les germes d'un monde organique dispersés dans l'espace se sont développés le jour où ils ont trouvé dans les mers primitives, ou sur le sol, les conditions nécessaires à leur éclosion ». Mais les mers elles-mêmes, et les continents, et les mondes, viennent-ils ausssi d'un œuf ? Convenons que ces œufs, en germes, se promenant dans les espaces pendant une éternité, et qui trouvent enfin l'à-propos d'une mer et d'un sol tout préparés, remplacent bien avantageusement notre Dieu tout-puissant.

Mais, avec ce système de germes partout répandus, nous devons avoir des générations spontanées à l'infini. Pourquoi n'en trouve-t-on nulle part ? Et on nous dit gravement que c'est là de la science, et que l'idée de Dieu n'est pas scientifique !

Laissez, s'il vous plaît, ces messieurs entrer dans quelques détails, et vous aurez de plus en plus une idée de la force et de la lucidité de leur science.

Tout le système de Darwin et de son école repose sur cette formule qui favorise le transformisme : « Les organes ne sont pas faits pour les fonctions; mais les besoins déterminent et font les organes ». Ce jargon métaphysique se réduit à ce cercle vicieux : Il faut se servir de ses organes avant de les avoir. En effet, où sont les organes sans besoins? et y a-t-il des besoins avant l'existence des organes? *Ignoti nulla cupido.*

Les organes ne sont pas faits pour la fonction ; c'est comme si on nous disait : Vos yeux n'ont pas été faits pour voir, vos oreilles pour entendre, votre langue pour parler, ni les pieds pour marcher : c'est un heureux hasard qui les a adaptés aux besoins, et ce sont les besoins qui les ont déterminés et perfectionnés. Dans la confection du monde le hasard n'a eu ainsi que des chances heureuses à l'infini, et pas une chance de désordre. Jamais les yeux ne se sont placés aux pieds, jamais les muscles n'ont pris naissance pour entraver les mouvements, mais c'est par hasard qu'ils se sont adaptés aux mille combinaisons de la dynamique la plus admirable pour exécuter tous nos mouvements.

Cette étrange hypothèse est donc absurde dans son principe, elle l'est encore dans ses conséquences. Les transformistes veulent que tous les organes s'en aillent toujours en se perfectionnant. Nous admettons ce perfectionnement d'un individu dans la limite de ses facultés et puissances natives, mais nous repoussons la transformation des organes de l'espèce, et nous répondons par l'histoire. Les Grecs du temps de Périclès, qui élevèrent le Parthénon avec ses merveilles, et qui ont produit tant de chefs-d'œuvre, avaient assurément tous leurs sens bien fins et bien développés. Demandez donc aux Athéniens du XIXe siècle, si pendant trois mille ans d'exercice leur regard est plus fin, leur tact plus délicat...? Demandez aux peuples les plus civilisés qu'ils produisent des œuvres, je ne dis pas plus parfaites, qui s'élèvent à cette perfection. Il suffit de faire ces rapprochements pour ruiner les principes fondamentaux du transformisme.

Laissons la philosophie de M. Dally, et demandons à M. Huxley s'il a rendu plus plausible la thèse de M. Darwin, et s'il nous prouve que l'homme n'est que le premier des singes.

L'ouvrage de M. Huxley, comme celui de M. Darwin, est d'un homme habile et bien renseigné sur la matière qu'il traite, et on ne regrette que plus vivement qu'il donne à son talent une fausse direction. Après toutes les peines qu'il a prises en faveur de ses singes, ses bien-aimés clients, qui cependant ne devaient pas espérer un avocat aussi distingué, nous ne voyons pas qu'il faille modifier les conclusions que nous avons posées plus haut, qui établissent la supériorité incomparable de l'homme sur le singe.

Bien au contraire, ces conclusions se fortifient encore. L'ouvrage d'Huxley nous fournit des renseignements très-nombreux et très-précis, qui, sur plusieurs points, rendent la différence entre les deux espèces encore plus tranchée.

Il résulte de l'ensemble des faits qui y sont réunis pour déterminer les mœurs et les habitudes des singes, que leur activité et leurs aptitudes ne peuvent se mouvoir que dans un cercle très-restreint. Le singe est un grimpeur, il n'est point conformé pour vivre habituellement sur la terre. Il

y marche péniblement, sa marche n'a pas la sûreté qu'il possède sur les arbres. Sur la terre, dit Huxley (131, 132), il ne peut s'avancer que par sauts successifs, il chemine en se dandinant à droite et à gauche ; le plus souvent il pose ses mains des membres antérieurs sur la terre, quelquefois il met ses mains sur le cou : et jamais il ne parvient à obtenir la position vraiment verticale de l'homme. Ses deux énormes membres antérieurs l'entraînent vers la terre. Ajoutons à ces considérations ce que nous avons constaté plus haut avec les naturalistes et ce qui est admis par Huxley : que le singe manque de calcanéum, que dans sa marche sur la terre ses deux pieds des membres inférieurs reposent sur le bord extérieur et non à plat ; que ses muscles fléchisseurs des cuisses sont attachés, de manière à se prêter bien mal à la marche verticale, et il faudra déjà conclure que les plus parfaits des singes ne sont pas faits pour vivre habituellement sur la terre. Mais la scène change tout à coup à leur avantage, si vous les considérez voyageant d'arbre en arbre dans les forêts.

J'ai dit que l'arbre était la vraie cité du singe ; grâce aux nombreux renseignements que je trouve dans Huxley, cette vérité va devenir saisissante. On ne trouve le singe que dans les forêts épaisses de l'Asie ou de l'Afrique équatoriale. (P. 128.) Il ne mange aucune espèce de chair. C'est sur les arbres qu'il trouve à peu près toute sa nourriture, des noix et d'autres fruits ; c'est sur les arbres qu'il trouve une retraite contre ses agresseurs. Il sait y trouver des moyens de défense : il brise les branches et en envoie les éclats sur ceux qui le poursuivent, il cueille les fruits quelquefois épineux et les lance avec force. Tous les singes fuient devant leurs adversaires, même moins forts qu'eux, parce qu'ils préfèrent la sécurité de leur retraite sur leurs arbres protecteurs. Il n'y a d'exemption que pour le gorille mâle, qui a une force et une cruauté exceptionnelles. Je trouve dans Huxley (p. 133) une page des plus intéressante pour nous donner une idée vraie de cet animal.

Il est presque impossible de trouver des mots qui donnent une idée de la vélocité et de la grâce adroite de ses mouvements[1]. On peut en quelque sorte les appeler aériens, car elle semble effleurer à peine les branches au milieu desquelles elle exécute ses mouvements ascensionnels. Ses mains et ses bras sont ses seuls organes de locomotion. Son corps, suspendu comme par une corde, étant soutenu d'une main (la droite, par exemple, elle se lance, par un mouvement énergique, d'une branche lointaine qu'elle saisit de la main gauche. Mais cet appui n'est que momentané ; l'impulsion nécessaire pour un nouvel élan est acquise. La branche désirée est de nouveau saisie par la main droite et quittée instantanément, et ainsi alternativement d'une branche à l'autre. De cette manière, elle franchit des espaces de douze et de dix-huit pieds avec la plus grande facilité pendant des heures, sans la plus légère apparence de fatigue ; et il est évident que si l'espace était plus grand, elle pourrait franchir des distances excédant de beaucoup dix-huit pieds ; de sorte que l'étonnante assertion de Duvancel, qu'il a vu ces animaux se lancer d'une distance de quarante pieds d'une branche à une autre, peut être tenue pour vraie. Parfois, en saisissant une branche dans sa course, elle se jette par la force d'un seul bras en tournant autour de cette branche,

[1] *L'hylobate agilis*, au jardin botanique, en 1840.

et fait cette évolution avec une telle rapidité, que l'œil ne peut la suivre; elle reprend ensuite sa course avec une nouvelle rapidité. Il est curieux d'observer avec quelle soudaineté s'arrête le gibbon, quand il semblerait que la vitesse acquise par la rapidité et par la distance de ses sauts d'escarpolettes dût exiger une diminution graduelle de ses mouvements; c'est tout d'un coup, au milieu de cette course furieuse, qu'une branche est saisie, le corps soulevé, et qu'on la voit par un effet magique, tranquillement assise, embrassant une branche de ses pieds. Tout aussi soudainement elle se lance de nouveau dans l'espace. Les faits suivants donneront quelques notions sur sa dextérité et sur sa vélocité. Un oiseau vivant fut lâché dans sa cage. Elle étudia son vol, elle fit un long saut à une branche distante, saisit l'oiseau d'une main à son passage et de l'autre atteignit la branche; cette double visée à l'oiseau et à la branche étant aussi facilement atteinte que si un seul but avait occupé son attention. On peut ajouter qu'après lui avoir enlevé la tête d'un coup de dent, elle lui arracha les plumes et qu'ensuite elle le rejeta sans même tenter de le manger. Dans une autre circonstance, cette femelle s'élança d'une perche à travers un espace qui mesurait au moins douze pieds de large, contre une croisée qui, pensait-on, devait être immédiatement brisée. Il n'en fut point ainsi à la grande surprise de tous les spectateurs : elle étreignit avec sa main l'étroite charpente qui existe entre les carreaux, puis, au bout d'un instant, saisit le mouvement opportun et se lança de nouveau dans sa cage qu'elle avait quittée, ce qui exigeait non-seulement une grande force, mais la plus merveilleuse précision ».

Un savant qui embrasse avec joie le système de la parenté de l'homme avec le singe, Charles Vogt, a eu cependant le courage de signaler très-vigoureusement les différences. (V. Reusch, p. 150.)

Je ne citerai que les traits principaux. « Ce qui distingue absolument l'homme du singe, c'est la station verticale, qui est chez lui une propriété essentielle à sa nature, au lieu que le singe ne l'occupe qu'accidentellement, et lorsqu'il y a été contraint par l'éducation. Chez l'homme les bras pendent librement le long du corps, et se prêtent aisément à toutes sortes de fonctions...; chez les singes, au contraire, la main antérieure est, aussi bien que celle de derrière, un appareil propre à saisir et à grimper : s'il veut marcher sur le sol uni, il est obligé de s'appuyer après quelques pas sur sa main antérieure, ce qui lui donne une position oblique... »

Je n'insiste pas sur les nombreuses et considérables différences de longueur des membres, non-seulement dans leur ensemble, mais donnant le détail des chiffres pour chaque portion : L'homme a, toute proportion gardée, le bras plus court, la jambe plus longue et plus forte que le singe. Si l'homme veut occuper la station quadrupède, il faut qu'il allonge ses bras et replie ses jambes... (Cette marche lui est interdite par sa structure.)

Burmester désigne le pied comme le trait distinctif de l'homme.

Par rapport au développement des deux parties dont se compose la tête, le crâne et la face, chez l'homme la première l'emporte considérablement sur l'autre, au lieu que chez le singe leur développement est égal, ou plutôt la face l'emporte sur le crâne.

M. Vogt mesure ensuite les deux espèces de crânes sous toutes leurs

formes et dimensions, et en fait sortir une multitude de différences, dont nous avons déjà fait remarquer un bon nombre.

Nous trouvons dans M. Reusch une réfutation très-claire d'un endroit important du livre de Huxley, c'est celui où il reproduit avec beaucoup d'art, par un dessin bien étudié, les crânes des diverses espèces de singe placés sur une ligne droite, en gradation ascendante, qui se termine par le crâne humain; de telle sorte qu'à la première vue l'homme semble être à la même distance au-dessus du chrysotrix, que celui-ci est au-dessus du gorille. Mais le docteur réduit à sa juste valeur cette gradation trop prétentieuse. Si nous désignons, dit-il, les divers degrés de développement par 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, nous aurons à peu près 15 pour le cerveau de l'homme. On peut dès lors dire : il est vrai qu'il y a moins de distance entre 10 (gorille) et 15 (homme), qu'entre 10 et 1 (lémur). Mais qu'alors on oublie la circonstance très-importante qu'entre le gorille et le lémur il y a une longue série intermédiaire, et que l'on n'a pas de série entre le gorille et l'homme.

Cela est si vrai que Huxley lui-même a fait l'aveu ailleurs, que les différences entre le crâne d'un homme et celui d'un gorille sont énormes. (Géol. Bilder, I. p. 63, 142.)

Dans le même travail, M. Vogt, avec une sincérité très-nette, confirme toutes les autres différences entre les deux espèces et que nous avons fait connaître dans le précédent article d'après les meilleurs naturalistes. Il est vraiment étonnant qu'après ces aveux Charles Vogt conserve encore de l'espoir de découvrir une parenté entre nous et les singes. Cet esprit, d'ailleurs si brillant, est obscurci par une espèce de passion pour l'athéisme.

Mais il y a un autre point de vue, dit le docteur Reusch, et la science ne peut en faire abstraction, c'est que l'homme est doué d'une âme intelligente et libre, et cette prérogative fait que l'homme ne doit être rangé absolument ni dans la classe des mammifères, ni dans le cercle des vertébrés, ni même dans le règne animal. Il forme à lui seul un règne particulier dans la nature, comme l'admettent Isidore Geoffroy, Saint-Hilaire et M. Quatrefages. Il faut croire que M. Vogt est terriblement embarrassé par cette supériorité si visible dans l'homme, puisqu'il a eu recours, pour déguiser cette supériorité, à une sottise inexprimable, dit M. Reusch. Que dire de lui, quand il avance que les coups que les jeunes ours reçoivent des vieux prouvent « évidemment » que les animaux ont aussi la notion de l'autorité paternelle et de l'obéissance filiale, et que « par conséquent ils ne sont pas étrangers aux notions fondamentales de la morale humaine et chrétienne ? »

Je ne cite pas d'autres traits aussi beaux que celui-là, qui prouvent clairement le contraire de ce que les matérialistes prétendent.

Les naturalistes ont ici le tort de vouloir décider une telle question sans la philosophie, lorsqu'elle n'est pas précisément du ressort des sciences naturelles.

VI. — Les races humaines ne forment pas des espèces séparées.

Ceux qui soutiennent qu'il y a plusieurs espèces dans le genre humain, soutiennent une thèse diamétralement opposée à celle du transformisme de

Darwin. Celui-ci veut que tous les êtres vivants ne fassent au fond qu'une seule espèce. Contrairement à cette monstruosité scientifique, ceux qui voient dans les races humaines de vraies espèces, font fausse route dans les distinctions classiques admises généralement.

Selon la juste remarque du docteur Reusch, les transformistes ne peuvent être nos adversaires qu'en tombant dans une contradiction, eux qui veulent que même les singes entrent dans notre espèce. Voilà comment toujours la vérité, abandonnant les excentricités des extrêmes, se trouve dans les sages milieux.

VII. — Preuves de l'unité de l'espèce dans la différence des races.

PREMIÈRE PREUVE.

Le signe le plus certain que des individus de race différente sont de la même espèce, c'est que les alliances de familles ont lieu et que les enfants sont féconds, et que cette fécondité est illimitée. Or, l'expérience est faite : elle est faite avec toutes les races; et cette expérience demeurera comme un argument sans réplique. Nous sommes en sécurité. La base actuelle de la science naturelle est assez solide pour n'être pas ébranlée; et comme nous l'avons vu déjà, cette fécondité augmente entre races différentes.

DEUXIÈME PREUVE.

La seconde preuve ressort de l'impossibilité d'établir une ligne de démarcation entre les différentes races. Elles sont toutes reliées entre elles par des transitions insensibles. Aussi, il n'est pas étonnant que les naturalistes ne soient pas d'accord dans leur classification des races.

Il n'y a pas de ligne précise, il n'y a pas même possibilité d'une ligne de démarcation fondée sur la nature, et qui soit incontestable pour séparer et distinguer les races. Qui peut dire dans les intervalles où finit le nègre et où commence l'éthiopien; où finit l'éthiopien et où commence le caucasique; car l'éthiopien est un terme moyen. Il n'y a dans chaque centre qu'un groupe restreint qui ait le type le plus développé de sa race, et encore dans ces groupes il y a des variétés qui ont des tendances vers les autres races. Toutes les races humaines sont un cercle complet de variétés se tenant sans interruption, par des transitions insensibles. Mais toutes ces variétés, ces nuances, ce plan légèrement incliné, qui relient toutes les races, s'arrêtent tout à coup pour laisser un vide, un intervalle marqué entre l'homme et les animaux les plus parfaits au-dessous de lui. Ce que nous disons ici est si vrai et si incontestable, qu'un des plus savants naturalistes, Joseph Muller, affirme « qu'il est impossible d'établir une classification tout à fait exacte des races humaines. Les signes caractéristiques indiqués par les savants ne sont ni assez constants, ni assez précis; on ne connaît point de principe scientifique pris dans la nature des choses, qui nous permette de distinguer les races, comme il en existe un pour les espèces. Blumenbach a établi cinq races, mais on ne doit les considérer que comme des termes extrêmes; autrement on tombe dans l'arbitraire. Jamais on ne pourra déterminer si les Tatares et les Finnois appartiennent à la race mongole ou

caucasique; on ne sait si on doit ranger les Papaus et les Alfourous parmi les Malais ou parmi les nègres ».

Une autorité non moins considérable se prononce dans le même sens.

« Tant qu'on ne s'occupait que des variations extrêmes », dit M. Humboldt, « sous la vivacité des premières impressions, on fut porté à considérer les races, non comme de simples variétés, mais comme des souches humaines originairement distinctes. Mais dans mon opinion des raisons plus puissantes militent en faveur de l'unité de l'espèce humaine, savoir les nombreuses gradations de la couleur de la peau et de la structure du crâne, que les progrès rapides de la science géographique ont fait connaître dans les temps modernes. La plus grande partie des contrastes dont on était si frappé jadis s'est évanouie devant le travail de Tiedmann sur le cerveau des nègres et des européens, devant les études anatomiques de Protée et de Néber, sur la configuration du bassin. Si on embrasse dans leur généralité les nations africaines de couleur foncée, sur lesquelles l'ouvrage du capitaine Prichard a répandu tant de lumières, et si on les compare avec les tribus de l'Archipel méridional de l'Inde, et les îles de l'Australie occidentale avec les Papous et les Alfourous, on voit clairement que les cheveux crépus et la teinte noire de la physionomie nègre sont loin d'être toujours associés. Qu'on suive la classification des hommes en cinq races, adoptée par Blumenbach, ou qu'avec Pritchard on en compte sept, toujours est-il qu'on ne trouve aucune précision des types d'après un principe fondé sur la nature dans les groupements. On n'y sépare que ceux qui forment, en quelque sorte, les extrêmes des diverses configurations et des diverses couleurs, sans se préoccuper des familles de peuples qui ne présentant pas un type aussi bien accentué, ne peuvent pas être rangés dans ces classes ». (*Cosmos*, I, 379-423; traduction Faye.)

Des exemples analogues de transition se trouvent chez les Berbères de la Nubie, et chez quelques éthiopiens. Ils sont de la race caucasique, et ont quelquefois la peau aussi foncée que quelques tribus de la race nègre. Il y a également une grande analogie entre la couleur des cheveux et l'iris. Ce sont bien des caucasiques, leur taille est avantageuse, ils ont le visage ovale et le nez droit; leurs lèvres quoique épaisses, ne sont point encore renflées, et leurs cheveux, quoique crépus ou bouclés, ne sont pas encore laineux comme ceux des nègres.

Les Nubiens qui habitent le Condofan approchent encore plus des nègres. Tous ces peuples cependant sont rangés dans la race caucasique; mais qui pourra dire où commence réellement la race nègre et où finit la caucasique?

De même les Esquimaux ferment la transition entre la race américaine et la race mongolique. Je me contente de ces exemples, mais on n'a qu'à consulter les meilleurs auteurs sur ces points, et en particulier le docteur Reusch, et on verra qu'on n'a qu'à se placer géographiquement entre deux races, et on trouvera toujours un point où elles se confondent, et d'où elles marchent par degrés insensibles jusqu'aux extrêmes. Donc il y a des variétés, mais pas de races rigoureusement circonscrites.

TROISIÈME PREUVE.

Un autre fait défend au naturaliste d'être trop exclusif dans la définition et la circonscription de la race : c'est qu'au centre même de certaines races on trouve des types d'une race f rt éloignée.

Mgr Viseman nous dit qu'un voyageur vit dans le Horan, à l'est du Jourdain, une famille dont le père et la mère était blancs et ne comptait pas de nègres parmi ses ancêtres, tandis que les enfants étaient tous noirs. Il paraît que dans cette contrée les causes externes sont très favorables à la continuité de cette particularité. La population arabe qui l'habite se distingue des autres tribus de cette nation par un teint généralement plus foncé, des traits plus aplatis et une chevelure plus rude.

Le même auteur (Viseman, 3e disc.) ajoute : « Le cas inverse se rencontre également chez les nègres ; on y verrait naître des individus blancs, et la tendance vers ces exceptions se perpétuerait ».

Il y a une mobilité perpétuelle des formes du corps au sein même de chaque race. Il est vrai de dire que le type pur d'une race est assez rare. Quelle variation parmi nous dans la forme de la figure, du crâne, du nez, de la taille ! Dans les grandes assemblées populaires, on est étonné des excentricités de figures que l'on rencontre au centre même de l'Europe, et si la dignité humaine permettait qu'on lui appliquât le principe de la séduction, telle que Darvin la pratique sur les espèces animales, pendant plusieurs générations, on trouverait toutes les races sur un point donné de la France, la couleur exceptée, puisque les latitudes font les teintes. Je crois que cette hypothèse n'a rien de forcé, et que sa réalisation produirait d'étonnants résultats.

Aujourd'hui l'homme, on peut le dire, pétrit et façonne certains êtres vivants comme la matière morte. D'un type donné il tire à peu près tout ce qu'il veut. Il romp l'équilibre naturel de l'organisme, il fait des animaux tout graisse, comme le porc d'York ; tout os, comme le cheval anglais ; tout chair, comme le bœuf de Durham ; il fait même le bœuf sans corne, qui est un produit artificiel de l'Hollone (diversité des types hum.) ; et cependant ces animaux n'ont pas passé dans une espèce voisine : le bœuf reste bœuf, le cheval reste cheval, etc. ; et l'on voudrait avoir une autre mesure pour comparer l'homme ! Il n'y a que la passion qui puisse aller jusque-là : ce ne sera jamais de la science.

VIII. — Possibilité pour toutes les races d'hommes d'habiter tous les climats.

De tous les êtres vivants qui sont sur la terre, c'est l'homme qui vit le plus facilement sous toutes les latitudes et dans toutes les régions.

Au XIXe siècle, siècle de voyage, d'histoire comparée, d'études géographiques et d'histoire naturelle, on est entouré de faits de toute nature pour décider certaines questions.

Il est notoire aujourd'hui que toutes les races d'hommes peuvent vivre à toutes les latitudes. On sait très-bien aussi que les habitants du nord ne peuvent, sans péril, aller habiter l'Afrique, ni les Africains en Suède ; mais,

avec quelques précautions ou par des essais sagement préparés, toute race peut vivre partout. Voici le jugement d'un homme compétent là-dessus. (De Vaitz, *Antrop.*, I, p. 213) : « On ne peut nier qu'un même peuple peut vivre successivement dans des climats bien différents; et réellement il y a des peuples qui ont ainsi parcouru tous les climats, ce qui n'est pas possible pour la plupart des espèces animales. De plus, la manière de vivre et toutes les relations extérieures de l'homme peuvent se modifier profondément, et se modifient en effet très-souvent; tandis que la manière de vivre des animaux reste à peu près toujours la même. Enfin ce même peuple peut parcourir différents degrés de civilisation, fait souvent constaté par l'histoire, ce qui ne peut pas avoir lieu pour les animaux. Si donc, sous tous ces rapports, l'homme a une habitude beaucoup plus grande que les animaux, il est évidemment conforme aux lois naturelles que la variabilité physique de ses constitutions physiques soit plus étendue que celle des espèces animales ».

Lorsqu'au XVIe siècle on découvrit l'Amérique, on trouva certainement des différences entre les habitants de ce nouveau monde, mais on a constaté que plusieurs tribus, le Pérou et le Mexique, c'est-à-dire les contrées les plus brûlantes, étaient arrivées par le Nord.

Voilà des faits qui ont une grande valeur pour notre thèse.

Faisons, à ce sujet, une comparaison spéciale. Ceux qui veulent confondre l'homme avec le singe, doivent se trouver ici fort embarrassés, car le singe est extrêmement limité pour les régions où il peut vivre. Il ne quitte pas sans péril les régions équatoriales, il lui faut une grande chaleur, un régime surtout végétal. On peut en avoir en France, mais peu de sujets peuvent braver notre climat; et plus on descend vers le pôle, plus la température lui devient mortelle.

Nous ne pouvons pas nier que, lorsqu'une nation a acquis d'une manière très-caractérisée les signes et les formes d'une race quelconque, ces formes ont une tendance à être permanentes. C'est la loi de l'hérédité qui atteint aussi chaque famille particulière. Mais cette loi de l'hérédité n'est pas invincible en soi. Elle cède aux causes contraires, à celles qui ont amené les particularités héréditaires, et l'hérédité marche dans un sens opposé.

Concluons, de ce qui précède, que les races humaines existent, mais qu'il n'y a pas de séparation réelle entre elles, et lorsque Blumenbach, Flourens, Pritchard et d'autres ont fait leur classification, J. Muller a eu raison de dire que ces nomenclatures ne sont pas fondées sur la nature des choses, mais que ce sont des divisions approximatives pour faciliter l'étude de l'anthropologie. Aussi ces auteurs n'ont-ils pu s'accorder entre eux, puisque ceux-ci admettent trois races, ceux-là cinq, d'autres sept, et quelques-uns davantage, et tous ont un peu raison, puisque ces divisions approximatives jettent de la lumière sur l'anthropologie.

On conviendra que ce point admis, et on ne peut le contester, c'est un puissant argument pour l'unité de notre espèce.

Passons à une autre considération.

IX. — Les causes de variétés actuellement connues peuvent rendre compte, ou peu s'en faut, de toutes les variétés existantes.

Ces causes sont la différence des climats, de la nourriture, des difficultés à trouver les aliments, la rareté de ces aliments, la qualité bonne ou mauvaise de ces aliments, les habitudes, le genre de civilisation et de la culture intellectuelle, etc.

Il serait téméraire d'affirmer que les causes que nous venons d'énumérer suffisent à elles seules pour obtenir la totalité des différences qui affectent les races; mais il faut absolument admettre qu'elles sont énormément puissantes.

Leur effet est connu. Il suffit de jeter un coup d'œil général sur notre globe, pour comprendre que les zones tempérées sont favorables à la civilisation, et voir que les plus belles races se trouvent dans les centres civilisés et les zones tempérées; et au contraire, les races les plus dégradées sont celles où le niveau de la culture intellectuelle est descendu... Si, à cette cause de décadence s'en réunissent encore plusieurs autres, comme la lutte contre la rigueur du climat, la mauvaise qualité des aliments, l'insalubrité des lieux, et d'autres obstacles; il ne faut plus s'étonner que le corps humain ne puisse arriver à un développement aussi parfait.

La réunion de tous ces obstacles qui combattent la vie physique, emprisonnent l'intelligence dans un cercle très-étroit. Il faut juger les races placées dans ces défavorables conditions comme étant dans une situation tristement exceptionnelle et moralement digne d'une profonde compassion. Nous-mêmes, qui sommes plus heureusement placés dans nos zones tempérées, nous n'aurions pas vraisemblablement lutté avec plus d'avantages qu'elles contre des obstacles si multipliés et si écrasants.

Si nous entrons dans les détails avec les voyageurs et les observateurs les plus autorisés, on peut, dans la comparaison des races, commettre une double faute; la première, celle d'exagérer les différences, et une seconde en méconnaissant la puissance des causes que nous venons de signaler pour produire ces variétés. Voyons ce qu'un jugement impartial doit décider sur la différence de la forme de la tête, de la couleur, de la taille et des proportions des parties du corps.

Forme de la tête et état du cerveau. — Je prends dans Mgr Meignan un résumé bien fait et concluant sur ce point. (*Monde primitif*, p. 236.) Le crâne du nègre est-il absolument et nécessairement différent du crâne des Européens?

« Leur cerveau serait-il incomplet, manque-t-il quelque chose à cet organe, à cet instrument de la pensée?

« A cette question nous répondons catégoriquement : Non. La forme générale des crânes de tous les groupes humains présente à un haut degré une fusion de caractère, qu'on retrouvera », dit M. de Quatrefages, « toutes les fois qu'il sera possible de prendre des mesures précises. M. Pruner-Bey montre fort bien que les résultats de la craniométrie présentent presque les extrêmes de la brachyocéphalie et de la dolicocéphalie, même dans notre Europe, au sein de la même race ». « On ne peut », conclut M. de Quatre-

fages, « attribuer à l'indice céphalique qu'une valeur de caractère de race, et nullement celle d'un caractère d'espèce ».

Au reste, il paraît bien prouvé à l'Académie des sciences de Paris, que le plus ou moins d'allongement de la tête ne décide absolument rien quant à l'intelligence. (Voir le *Rapport sur le progrès de l'anthropologie*, 1868.)

Enfin, Gratiolet pense que le développement du crâne est, jusqu'à un certain point, indépendant de celui du cerveau (*Ibid.* 304) : « Quoi qu'il en soit, la forme naturelle du crâne n'a chez l'homme qu'une valeur de race. Bien des peuples l'altèrent volontairement. Sans aller bien loin, en France, la tête toulousaine est allongée et le haut du front fuyant, et cette forme est regardée par tous les physiologistes comme tenant à l'usage du bandeau très-serré que les matrones du pays appliquent sur le crâne du nouveau-né ».

Un mot sur l'angle facial, dont on s'est tant occupé au commencement de ce siècle. « Au point de vue descriptif et comme donnant avec précision les caractères distinctifs des races, la mesure de l'angle facial est significative ; mais il ne faut pas lui demander autre chose, ni attribuer aux chiffres plus ou moins différents donnés par ces mensurations une signification plus élevée. (*Rapp. sur l'ant.*, p. 314.)

Une supériorité angulaire n'est pas toujours le signe d'une intelligence supérieure; ni une grosse tête l'indice nécessaire d'un grand génie. On peut en dire autant du volume du cerveau lui-même. (*Ibid.*)

M. Flourens, résumant devant l'Académie des sciences les conclusions auxquelles étaient arrivés Tiedmann et Blumenbach, les confirme de sa propre expérience.

« Les hommes », dit-il (*Eloge de Tiedmann*), « de quelque race qu'ils soient, blancs, noirs, jaunes ou rouges, ont tous, à de très-petites différences près et qui ne sont qu'individuelles, la même capacité crânienne.

« Le cerveau ne présente non plus aucune différence, absolument aucune, entre celui de l'homme blanc et celui de l'homme noir : le cerveau du noir, au contraire, diffère de celui de l'Orang-Outang en tout, par son volume et par les lobes ou hémisphères cérébraux ; la pensée ou siége de la pensée est dominante et caractéristique du cerveau du nègre ».

Dans le domaine pur de la physiologie on peut bien marquer la limite précise qui « sépare l'instinct de l'intelligence; mais d'homme à homme, de race à race, ce ne sont plus que des degrés, des variétés, des nuances que l'éducation fait disparaître. L'unité de l'intelligence est la dernière et la définitive preuve de l'unité humaine ».

Quand on a des autorités aussi respectables, aussi nombreuses, aussi positives que celles-là, une cause est jugée. Qu'on ne nous parle donc plus de prognathisme, de cerveau fuyant, de stupidité de races, puisqu'on trouve tout cela dans chacune des races.

Système Pileux. — La différence qui existe dans la forme des cheveux, dit le docteur Reusch, p. 421, n'a qu'une importance secondaire, car on voit, sous ce rapport, des transitions nombreuses. On trouve fréquemment, chez les peuples qui ont les cheveux crépus et laineux, des individus qui les ont longs et droits, et *vice versâ*.

Néanmoins il n'est pas sans intérêt de rappeler ici les utiles réflexions de M. Domenech. (Dom. p. 56 à 96.)

Le système Pileux, qui, chez l'homme, laisse plus ou moins à découvert une grande partie du corps, offre chez tous les peuples de la terre la même distribution. Or, cette distribution, qui varie d'espèce à espèce dans les mammifères, qui du moins présente des particularités constantes, ne sépare pas les types humains. Le système pileux diffère par son abondance ou sa rareté sur certaines parties, sur la face en particulier; il est tantôt fin, tantôt grossier, lisse, bouclé ou crépu et feutré comme une toison, et ces différences sont surtout très-remarquables pour la chevelure; enfin, sa couleur varie, comme on le sait, considérablement. Parmi ces différences, il en est qui ne comptent que peu ou point dans la caractéristique des races, parce qu'on les retrouve dans plusieurs de celles-ci ; telle est la couleur, qui, dans toutes les grandes familles de l'humanité, est le plus souvent foncée ou même noire, et, dans presque toutes, présente quelques exceptions à cette règle. La disposition laineuse des cheveux est plus près de constituer un caractère, et trouve place dans le portrait physique du type éthiopien à côté du prognathisme. Toutefois, c'est encore par gradations nuancées qu'on passe de cette disposition de la chevelure aux cheveux droits, grossiers et plus ou moins roides d'autres peuples.

« Quand on compare sous le microscope ces deux sortes de cheveux, on ne reconnaît entre elles aucune des différences qui distinguent si bien chez les mammifères les poils véritablement laineux et susceptibles de former un feutre des poils ordinaires. Le poil laineux se caractérise généralement par une structure particulière, d'où résultent à sa surface des aspérités plus ou moins prononcées et proportionnées à sa disposition à se feutrer. On remarque aussi qu'il augmente d'épaisseur de sa racine à sa pointe, ou du moins qu'il offre des inégalités dans la longueur et qu'il ne va pas en s'atténuant. Les poils proprement dits sont, au contraire, plus ou moins lisses et plus épais à leur base qu'à leur extrémité libre. Or, bien qu'on trouve chez une même espèce de mammifères et des poils et de la laine, qu'on voie prédominer, selon les saisons et surtout selon les races, tantôt le poil ou la jarre, tantôt la laine, toutes les races humaines se ressemblent en ce que chez toutes le poil seul se développe et que les cheveux tortillés du nègre ont la même structure que les cheveux longs et soyeux du noir Abyssin, de la blonde Scandinave ou que les cheveux roides et grossiers du Mongol. Les cheveux humains ne varient que sous le rapport de leur abondance, sous celui de leur longueur, sous celui de leur finesse et, enfin, par la quantité de matières colorantes qu'ils contiennent. A cet égard on observe une gradation nuancée du châtain au noir foncé, et parmi les cheveux noirs ceux des nègres sont les plus chargés de cette matière. On a pensé que leur disposition à se rouler pouvait tenir à cette circonstance. Comme la même disposition se retrouve chez beaucoup d'individus de notre race, il serait facile de soumettre cette disposition à l'épreuve de quelques comparaisons; mais je doute qu'elle se justifie, dit Holland. (De la diversité des types humains.)

La couleur et les caractères des cheveux ne laissent rien conclure contre l'unité de notre espèce.

X. — Couleur de la peau et de l'iris.

Du pôle à l'équateur on observe une gradation de couleur qui commence par une complexion sanguine, devient ensuite rose et blanche, et finit par le noir en passant par le brun et le teint olivâtre. Si cette remarque souffre des exceptions, c'est que la même distance du soleil n'indique pas dans les mêmes régions la même température ni le même climat. L'élévation des terres, le voisinage de la mer, la nature du sol, l'état de l'agriculture, le cours des vents et plusieurs autres circonstances changent la température de la même zone.

L'expérience la plus commune prouve le pouvoir du climat sur le teint. La chaleur de l'été le rembrunit, le froid de l'hiver le rend d'une couleur sanguine ; dans la zone tempérée les alternatives de froid et de chaud se corrigent l'un l'autre ; mais quand l'un ou l'autre domine, il imprime dans la même proportion un caractère permanent.

M. Lavingstone, en traversant l'Afrique centrale, a remarqué dans son long voyage parmi les nombreuses tribus qu'il a visitées, que les nègres qui vivaient dans les terrains bas et marécageux avaient la peau excessivement noire et luisante, tandis que ceux des plateaux et des lieux élevés et secs avaient la peau brune du mulâtre. Les vapeurs des eaux stagnantes, les grandes fatigues de la pauvreté, la nudité, la malpropreté brunissent singulièrement l'épiderme. Des études microscopiques ont montré que la couleur de la peau était due à la présence de globules qui se trouvent dans le tissu cellulaire entre le derme et l'épiderme. On ne trouve pas dans ces tissus un organe particulier au noir ou au blanc.

Ces principes généraux nous prouvent que le soleil est le plus puissant distributeur de la couleur sur les races humaines. C'est véritablement une loi qui peut combiner ses effets avec d'autres causes moins puissantes. Les juifs nous fournissent un exemple frappant du changement de la peau selon les climats. Descendant d'une même souche, étant empêchés par toutes leurs lois de contracter mariage avec les autres nations, néanmoins dispersés sur toute la surface du globe, les juifs sont en général blonds et blancs en Angleterre et en Allemagne, châtains et bruns en France, en Italie et en Turquie, bazanés en Espagne et en Portugal, olivâtres en Syrie et dans la Chaldée, cuivrés en Arabie et en Egypte, et en Abyssinie ils seraient noirs comme les Caucasiens qu'on y rencontre. (Domenech. *Voyage pittoresque dans le Nouveau-Monde*, p. 80.)

Linnée disait déjà en parlant des fleurs : *Nimium ne crede colori*. On peut le dire de la couleur de la peau humaine.

D'après ces observations, on peut établir 1° que la principale cause colorante est le soleil, dont l'action se combine avec l'altitude des continents et avec d'autres causes moins actives.

2° Que les peuples les plus noirs sont ceux que l'histoire nous désigne comme ayant habité depuis plus longtemps la zone équatoriale. Comme l'Amérique a été habitée longtemps après l'Afrique, cette différence donne aussi la raison de la différence de couleur.

3° La couleur devenant héréditaire comme toutes les particularités de

race, on pourrait peut-être reconnaître cette loi : qu'une tribu nègre revenant habiter une zone tempérée, mettrait pour redevenir blanche probablement autant de temps qu'il en a fallu pour arriver au dernier terme de la variété. Il est indubitable que le temps de retour serait proportionné au temps donné pour la coloration.

Ici donc comme pour les autres côtés de la question, nous trouvons un grand nombre de raisons pour l'unité de l'espèce humaine, et aucune contre.

Les espèces animales et végétales nous donnent le même exemple de variétés sans mutations d'espèces.

Les conclusions précédentes sont confirmées par les observations faites sur les espèces animales.

Les quadrupèdes prennent une couleur blanche vers le nord, et foncée vers le midi, dans les animaux qui peuvent habiter plusieurs latitudes.

Cuvier, Isidore, Geoffroy, Saint-Hilaire et surtout M. Darwin qui s'est livré à une étude toute particulière des pigeons, ont conclu à une seule espèce, et leur pensée est que le bizet a donné naissance à toutes les races.

Un grand amateur de pigeons, John Ibrigt, le plus habile des éleveurs, n'hésite pas à dire : En trois ans je puis produire n'importe quel plumage, qui m'aura été indiqué ; mais il me faut six ans pour façonner une tête et un bec (Cité dans Meignan, p. 213).

Qui croirait que le cochon blanc vient du sanglier ; et les mille espèces de chiens, d'un seul type de couleur brune, du chacal ?

Faites la même comparaison sur les plantes, et voyez ce que les fleurs deviennent sous la main de l'homme. En quelques années nos horticulteurs nous donnent les nuances qu'ils veulent ; mais l'espèce est immobile dans un million de variétés. Une rose reste une rose, et ne devient jamais un dahlia, ni un géranium ne se change pas en hortensia.

XI. — Différence d'intelligence entre les races.

Voici un nouveau, mais le plus important côté de la question.

Le nègre et l'australien ont-ils la même intelligence que l'européen et l'asiatique ? le même degré de culture intellectuelle, le même degré de civilisation ? Non. La même capacité originelle approximativement ? Oui.

Voilà ce que les faits nombreux bien observés prouvent sans laisser aucun doute.

On a vu précédemment que les hommes spéciaux les plus compétents avaient décidé la question de la mesure du crâne et du volume du cerveau.

Nous ne sommes plus au temps où de rares voyageurs revenaient des contrées lointaines avec des récits plus merveilleux que fidèles sur les populations africaines et des îles. Aujourd'hui, des milliers de savants, de linguistes, de naturalistes, de missionnaires ont non-seulement visité ces populations, mais ont vécu avec elles, ont pénétré dans leur intimité et connu leurs sentiments et leurs pensées. Ce que nous allons dire pour et contre est puisé aux meilleurs sources. La question sera donc jugée en présence des faits.

« Chez les nègres, dit Richardson (*Mémoire sur le Soudan*, 1855), l'être pensant existe à peine : c'est à la fois l'enfant et la brute ; l'enfant avec la mobilité naïve de ses désirs et de ses volontés ; la brute avec l'impétuosité de ses grossiers appétits, pourvu qu'il ait à sa portée de quoi les satisfaire, et comme la bête repue, qu'il puisse ensuite s'étendre à l'ombre dans une inaction complète. La prévoyance avec les soucis qu'elle éveille, et ceux quelle prévient, lui est inconnue... S'il est étranger aux passions ambitieuses qui sont le fruit de la civilisation, en revanche il en est deux qui le possèdent tout entier : l'amour physique et la paresse. Pas un peuple nègre n'a passé la première ébauche de la vie civilisée. (*Ceci va être contredit.*)

Cultiver la terre se borne pour le nègre à brûler sur pied le chaume de l'année précédente. On jette les semailles et la nature fait le reste ».

Voilà la vie privée. C'est peu ; mais ce peu suffit à la nourriture dans un pays chaud.

Voyons les principaux traits de la vie sociale. (*Ibid.*) « Dans le Soudan, le lien le plus apparent et le plus simple entre les hommes, les routes et les chemins n'existent pas. On ne trouve pas dans le Soudan une seule de ces grandes voies publiques qui attestent une communication habituelle entre les habitants, même dans les centres les plus populeux il n'existe, de ville en ville, que des sentiers à peine reconnaissables à travers les grandes herbes et les djongles. Leurs villes ne peuvent se comparer à nos plus chétives bourgades. Des murailles en terre renferment quelquefois un grand espace, mais n'enveloppent que de misérables cabanes semées au hasard dans cette enceinte. Les parois de la hutte sont en terre. Pour couche le nègre a la terre unie, pour meubles quelques peaux d'animaux sauvages.

Voilà quelques traits que nous donne Richardson, mais nous avons des aveux bien plus considérables à faire.

La polygamie est en Afrique à l'état permanent...

Chez plusieurs peuplades existe le cannibalisme. Les hommes mangent la poitrine de la malheureuse victime humaine, et les femmes la tête comme la partie la moins bonne.

Enfin non-seulement les nègres se mangent entre eux, mais ils se chassent comme les animaux des forêts. Ils sont eux-mêmes leurs plus grands ennemis. Borth et Vogel ont assisté à plusieurs de ces chasses aux nègres, et nous en ont dit les plus horribles détails. Deuhow raconte que le cheik Beomoni, pour sceller un traité avec le roi de Mandara, avait épousé la fille de ce dernier chef. La dot stipulée était le produit d'une expédition combinée dans le pays Kerdi de Mousgou. Le résultat, dit le narrateur, fut aussi favorable que cette confédération sauvage avait pu l'espérer. Trois mille malheureux nègres furent arrachés de leur contrée natale et voués à un esclavage perpétuel. Le double de ce nombre fut sans doute sacrifié pour obtenir ces trois mille prisonniers... Il faut voir le traitement que subissent ces pauvres prisonniers à travers le Sahara. (Mecq., p. 234. *Monde primitif.*)

Ces traits sans doute trop véridiques suffisent pour montrer le lamentable état où est tombée une fraction du genre humain.

Cet état social est révoltant.

Malheureusement nous voyons par plusieurs exemples des civilisés, que dans les siècles les plus vantés nous sommes capables, quelquefois, de descendre presqu'aussi bas. Qu'avons-nous vu de la part des septembriseurs de 93, et de quels crimes nos capitales ne sont-elles pas épouvantées de temps en temps? Qu'on donne la liberté à certains forcenés, et on verra qu'il ne manque pas de nègres parmi nous.

De quelles insultes cette malheureuse race n'a-t-elle pas été l'objet au dernier siècle; on déclarait incivilisables ces hommes à museau!

Mais écoutons à leur tour des voyageurs plus récents qui ont vécu dans leur intérieur et ont sympathisé avec eux. Pour être juste, il faut tenir compte de tout dans son jugement.

« Les Hottentots qui résident sur les terres du gouvernement du Cap », dit Casalès, « peuvent être regardés comme acquis à la civilisation. Ils rendent de grands services à la population blanche en qualité d'agriculteurs, d'artisans, de domestiques. Il y a des écoles, des catéchismes, des temples. Ils ne parlent presque plus dans la colonie que le hollandais et l'anglais ».

Voici un fait bien caractéristique à plus d'un titre :

Les Bouschimens encore plus petits que les Lapons, ont des traits hideux par suite de leur misère. Un chef Mochmana, dit Casalès, avait donné des bestiaux et avait réussi à leur faire cultiver la terre. Après deux ou trois générations cette population se trouva régénérée; elle ne différait en rien pour la taille et les contours musculaires des Hottentots les mieux constitués, on les amène à écrire et à lire le hollandais passablement. La race cafre se rapproche beaucoup de la race caucasique. Il est tel de ces indigènes que son port noble et assuré, la symétrie de ses membres feraient prendre pour une statue de bronze descendue de son piédestal. Les uns sont basanés, les autres d'un noir foncé. Le cafre est courageux, hardi, comme un européen.

M. Casalès les connaissait, et voilà son jugement; mais continuons à l'écouter.

Les Cafres convertis montrent beaucoup de persévérance et de dévouement.

« Après avoir séjourné pendant vingt-trois ans parmi les descendants de Cham », dit Casalès, « et avoir cherché à leur faire quelque bien, je suis revenu avec le désir d'être encore utile à une race dont les malheurs ont profondément remué mon âme, et que je vois en dépit de son avilissement tout aussi bien douée que la nôtre sous le rapport du cœur et de l'intelligence ».

Grâce à la religion catholique, par le zèle de ses apôtres et par les aumônes de la propagation de la foi, des missions régulières ont été établies dans ces régions. Les missions, en dépit des plus grandes difficultés, bâtissent des chapelles, ouvrent des écoles, forment des forgerons, des tailleurs, des tisserands, des jardiniers; ils empêchent les sacrifices humains, bannissent la polygamie, et ils déclarent la race noire très-civilisable.

On sait par l'exemple du vénérable Licborman que cette mission a d'abord été périlleuse; mais l'entreprise des missionnaires est aujourd'hui pleine d'avenir.

Le supérieur d'un établissement de frères, consulté sur le progrès de

l'enseignement des nègres, répondait qu'« il était très-satisfait; que les petits nègres sont aussi intelligents que les petits blancs, et qu'en somme les nègres sont moins noirs qu'on ne les fait ».

Le docteur Lavingston a rendu le même témoignage en faveur du nègre. « Quelque dégradées, dit-il, que soient ces populations, il n'est pas besoin de les entretenir de l'existence de Dieu, ni de leur parler de la vie future; ces deux vérités sont universellement reconnues en Afrique ». Il suffirait, selon lui, de quelques établissements européens pour faire rayonner la civilisation sur le vaste continent de la Négritie.

Ainsi les voyageurs du XIX^e^ siècle ont fait tomber les calomnies de leurs devanciers, qui n'avaient vu les nègres que par le côté de leurs vices et de leur misère.

Parmi les nègres qui sont venus vivre au milieu de nous, il y en a qui sont devenus fort distingués. Le célèbre Lisette Geoffroy fut nommé, au siècle dernier, membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

Casalès a remarqué que les nègres, dans leurs réunions, se livraient à des improvisations poétiques qu'il a jugées dignes d'être traduites en français.

Blumenbach compte parmi les nègres les hommes les plus humains, les plus braves; des écrivains, des savants, des poëtes. Il avait une bibliothèque toute composée de livres écrits par des nègres.

« L'esprit humain est un », dit M. Flourens[1]. Oui, s'écrie Mgr Meignan, malgré ses malheurs la race d'Afrique a eu des héros en tous genres.

Quelques-uns ont dit : Le nègre a eu ses éclairs, il est vrai, mais ses facultés morales sont nulles. Il résiste à la loi du travail, ne comprend que le fouet et le bâton. On en peut faire un superstitieux, jamais un chrétien. L'Europe l'a affranchi, et il déteste le blanc qui lui a donné la liberté. Il est sourd à la persuasion, insensible aux bons procédés.

Voilà le raisonnement des Slavistes : raisonnement passionné et injuste. L'exposé précédent réfute ces calomnies.

Comment le nègre peut-il, sinon par force, travailler pour ses oppresseurs? Il arrive entre les mains des blancs le cœur profondément ulcéré des violences et du vol qui l'ont livré à ses maîtres; il est rongé par la mélancolie, plein de regret pour sa patrie.

Le noir travaille sans espérance. Mettez un blanc à sa place : sera-t-il meilleur? plus courageux? Les conditions injustes où il est placé écraseraient les races les plus fortement trempées. Le champ du nègre, c'est un bagne, moins la culpabilité.

On a vu des nègres affranchis, et un grand nombre ont commencé à aimer le travail; ils l'ont aimé du jour où on ne leur a pas rendu la condition trop ingrate; du jour où la religion leur a fait comprendre et aimer la sainteté et la nécessité de la loi imposée à tout homme vivant en ce monde. Malgré les motifs d'humanité donnés à la guerre d'Amérique, l'affranchissement des nègres n'est pas encore dans les mœurs. Il est vrai qu'on n'est plus au temps de Calhoun qui osait, à la face de l'Europe, donner pour motif de

[1] Eloge de lumenbach.

la prolongation de l'esclavage, les thèses soutenues par les savants qui faisaient des noirs une espèce inférieure à l'humanité ; mais encore aujourd'hui, on est, aux Etats-Unis, plein de dédain pour le nègre même affranchi. L'américain se croirait déshonoré de l'avoir pour commensal, et on ose se plaindre que le noir déteste le blanc ! Mais lequel des deux devrait paraître détestable, s'il fallait détester quelqu'un ? Et on veut que le noir travaille avec affection pour son oppresseur !

XII. — De l'infériorité intellectuelle des Australiens.

L'Australien a été encore plus cruellement maltraité que le Hottentot ; on a voulu y voir le congénère du hideux mandrill. Or, il est aujourd'hui à peu près prouvé que parmi les races humaines, l'Australien est le frère du Nègre. Les données philologiques ont presque constaté ce fait. Il y a entre eux une langue d'agglutination qui paraît avoir une origine commune. Leurs mœurs et leurs usages ont de la ressemblance.

Il faut tout de suite avouer qu'il sont descendus encore au-dessous de l'Africain. Leur nourriture est plus misérable. L'Australien est tout aussi cruel et encore plus corrompu que le Nègre.

Voici quelques traits : (Récits de Berthold Seeman, *Monde primitif*, p. 256).

Les habitants des îles Fidji ou Viti dépassent généralement la moyenne taille. Les chefs surtout ont une force musculaire très-grande, grâce à une meilleure nourriture et aux exercices auxquels ils se livrent. Le reste du peuple, mal nourri, a l'air maigre, grêle et comme défait par le travail. Ceci explique ce que l'on dit des Australiens, qu'ils ont les jambes décharnées. On en voit la cause et le remède.

Mais voici des horreurs : Ils organisent des chasses aux hommes, brûlent les villages, massacrent les vieillards et les femmes, se repaissent d'abord des victimes les plus jeunes et emmènent ensuite les autres pour le même usage. Il y a des chefs qui se vantent d'en avoir, dans leur vie, dévoré huit cents. Cependant, dans plusieurs circonstances, ils n'osent avouer leur cannibalisme.

Ceci prouve trop bien à quelles horreurs peut se porter notre misérable nature, mais pas du tout la différence de l'espèce, puisqu'il y a eu des Néron et des Caligula à toutes les latitudes, dans toutes les races et même au sommet de la civilisation romaine.

Ce n'est que depuis le règne du Christianisme que ces exemples sont devenus de rares exceptions parmi nous.

Si l'Australien est le représentant le plus abaissé de l'humanité, il conserve cependant l'humanité, et est capable des plus nobles sentiments. Voilà ce que disent aussi les faits.

L'anglais Mitchell, en parlant de son guide sur les côtes de l'Australie, le déclare un spécimen parfait d'humanité, et tel qu'il serait impossible d'en rencontrer un semblable dans les sociétés qui s'habillent et se chaussent.

Pickering déclare *caricatures* certains portraits de l'australien ordinairement tracés en Europe. Sur trente individus de l'intérieur, il dit en

avoir vu de fort laids, mais aussi de très-beaux. N'est-ce pas ce qui arrive à peu près partout? Il parle de plusieurs australiens qui avaient une figure décidément belle. (Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine;* éloge de Blumenbach.)

Chose remarquable! Il termine ses observations en disant qu'il regarderait volontiers l'australien comme le plus beau modèle des proportions musculaires : ajoutez donc foi à ceux qui vous ont dit qu'il ressemblait en général au gorille! Il combine, dit-il, la plus parfaite symétrie avec la force et l'agilité, tandis que sa tête pourrait être comparée au masque antique de quelques philosophes.

Il possède des armes bien combinées, il construit des huttes pouvant contenir douze à quinze personnes; il a inventé des canots d'écorces ; il tisse avec art des filets pour la pêche et la chasse, qui ont jusqu'à 80 pieds de long. On a constaté que les Australiens apprennent à lire et à écrire presqu'aussi vite que les Européens.

Lisez donc, s'il vous plaît, dans l'Encyclopédie moderne, qui entre dans tant de bibliothèques, à l'article Homme, par Bory de Saint-Vincent, au paragraphe VII, la belle peinture de l'australien, qu'il met presqu'au-dessous du singe, et vous aurez le droit de lui demander où il a puisé ses renseignements.

Des Anglais qui s'étaient établis sur la côte méridionale de l'Australie, furent frappés de l'état de civilisation des habitants. Ils étaient logés, vêtus et meublés mieux que tous les autres. Ce phénomène leur fut expliqué par l'apparition d'un homme blanc vêtu d'une redingotte. C'était un grenadier anglais qui, pendant huit ans seulement, avait opéré cette merveille.

Quoi qu'on en ait dit, les Australiens ne sont pas dépourvus de tout élément de civilisation. Il y a là des classes, des tribus, des chefs, et des terrains appropriés à certaines cultures ; des limites des propriétés, des villages de huit cents habitants.

Christianiser et civiliser ces populations sera l'œuvre du temps ; et on parle déjà de 30,000 sauvages devenus chrétiens. Les ministres Pritchard et Seeman ont déjà beaucoup fait pour faire disparaître le cannibalisme.

Voilà la vraie situation de l'Australie d'après les témoins oculaires les plus récents. On doit sans doute être étonné de l'énorme distance où ils sont de nous. Mais que de circonstances atténuantes pour plaider leur cause! Il y a quatre mille ans, l'infériorité de cette race avait été prédite dans la Bible.

Mgr Meignan, à qui nous avons emprunté bien des réflexions dans ce chapitre, assigne comme une cause bien puissante de cet état d'abaissement, les habitudes vicieuses et l'immoralité persévérante dans tout le peuple. L'expérience nous démontre que la volupté effrénée tarit la source de la vie.

Nos sociétés chrétiennes ne nous donnent qu'une faible idée des excès de débauche des nations de l'antiquité. Les Phéniciens surtout l'avaient érigé en culte religieux. Figurons-nous des tribus qui avaient importé ces abrutissantes habitudes en oubliant les premiers principes de la civilisation, ou qui se trouvaient dans des conditions trop défavorables pour conserver et pratiquer ces premiers éléments de civilisation.

Elles ont dû devenir ce que nous les voyons sur le Niger et les côtes de l'Océanie.

Le tort des Poligénistes a été de les déclarer inguérissables. Pour la philosophie rationaliste, je le crois, mais il n'en est pas ainsi pour le christianisme.

Il n'est donc point déraisonnable de dire que les habitudes vicieuses des noirs ont modifié fatalement la race, non dans sa couleur, mais ce qui est plus malheureux et ce qui constitue une modification plus profonde, dans son esprit, dans son âme.

Les questions purement scientifiques ne se résolvent pas par le sentiment, mais elles ne doivent pas l'étouffer. Quand il ne serait que douteux que l'africain et l'australien sont nos frères, ils mériteraient nos respectueuses sympathies jusqu'à conclusion du procès. Mais, grâce à Dieu, il n'y a pas d'incertitude. Un vil intérêt et une passion antireligieuse, ont pu seuls mettre en question pour un petit nombre les devoirs que nous avons envers nos semblables. C'est donc non-seulement au nom de la science, mais aussi au nom de l'humanité et de la religion que nous revendiquons cette confraternité.

En voyant ces races descendues si bas, nous pourrions demander si ce n'est pas nous, peuples civilisés, nous peuples chrétiens, nous représentants de la science humaine, si ce n'est pas nous qui avons manqué à nos devoirs envers ces déshérités. Nous avons été trop longtemps indifférents à leur sort lamentable.

Pourquoi, au lieu de les exploiter sans profit pour eux et souvent contre eux, n'avons-nous pas établi avec persévérance et courage, des rapports bienveillants, pour les disposer à nous comprendre et à profiter de notre supériorité ? Au lieu de cela, qu'avons-nous fait ? nous avons permis à l'Orient et à l'Occident des trafics honteux, sur des liqueurs enivrantes et dégradantes. Ils n'ont connu notre supériorité que par celle de nos armes meurtrières. Les missionnaires seuls, au nom du christianisme, ont porté avec un dévouement héroïque, la vérité et la paix au prix de leur vie. Ah ! pour civiliser, il faut faire autre chose que porter de l'opium pour ramener du thé. Ce n'est pas non plus en mesurant le crâne d'un singe qu'on moralise un cannibale.

Les faits nous apprennent que l'homme dégradé, que le sauvage, quand sa famille est l'objet de nos soins, remonte lentement, mais infailliblement les degrés de la civilisation qu'il avait lentement descendus : favorisez donc le zèle de la religion qui seule a tous les secrets de la réhabilitation, et bientôt elle vous fournira une preuve nouvelle et la plus consolante qu'il y a égalité de nature parmi nous. Ceux qui osent reprocher aux races dégénérées leur misérable état d'abaissement, se doutent-ils qu'ils prononcent leur propre condamnation ? Comme réponse aux épouvantables conclusions que M. Huxley a osé mettre à son livre sur la race Simienne, nous lui disons : Vous voulez nous dépouiller de notre âme, et nous ravaler au rang des brutes. Si vos raisons étaient claires comme la lumière du soleil, vous devriez trembler de dévoiler ce secret à l'univers, car il s'agit de soustraire à la société son principal fondement et sa seule espérance qui ait une valeur

durable. Mais avec une audace inconcevable, vous venez avec des raisonnements futiles, et qui tombent devant le sens commun, calomnier l'humanité et la ravaler au niveau d'un animal qui n'est pas même le plus aimable parmi les brutes.

Mais en finissant, portons nos regards sur un spectacle plus touchant.

N'avons-nous pas admiré, il y a quelques années, un pur africain, le roi de Madagascar, qui tenait un langage dont la noblesse et la grandeur surpassaient de beaucoup dans son bon sens le langage de bien des civilisés, qui se croient supérieurs à ce barbare ? Et ses paroles devraient être méditées par nos diplomates. C'est le sentiment chrétien qui l'avait élevé à cette perfection.

Jusqu'ici, nous n'avons considéré l'unité de l'espèce humaine que par son côté purement scientifique, c'est-à-dire par l'histoire naturelle. Nous avons voulu être un fidèle rapporteur de toutes les opinions, et comme nous avons exposé sincèrement les faits, le lecteur a pu nous suivre et porter avec nous ce jugement tout à fait irréprochable. C'est que l'histoire naturelle n'a pas le droit de dire à Moïse : « Il n'est pas vrai que le genre humain sorte d'une seule souche ».

Mais nous allons plus loin, et nous pouvons dire que cette unité proclamée par la Bible est trouvée très-probable par la science, comme nous l'avons vu. Et nous allons plus loin encore, puisque nous avons une autre science purement humaine, qui veut avoir sa place ici, et qui demande à être écoutée à son tour, c'est l'histoire générale du genre humain, l'histoire des langues et de la communauté des usages, qui nous disent avec une probabilité qui approche de la certitude, qu'un seul couple primitif a donné naissance à tout le genre humain.

Les conséquences que nous venons de tirer, sont si bien en rapport avec la pensée générale des savants contemporains, que Huxley, celui qui montre le plus d'ardeur contre la pensée catholique, vient de faire l'aveu suivant dans une revue Britannique du 30 octobre dernier (Forthirightly Review), en parlant contre ce chef du positivisme :

« C'est que dans ce grand débat, quoique je sois des opposants, je pense que la question restera à jamais indécise ». Nous avons donc la victoire pratique, dit M. Moigno, et cela de la bouche de nos adversaires.

D'un autre côté, le doyen des géologues, M. Omalius d'Halloy, déclare solennellement qu'il se sépare de la jeune génération sur la manière dont elle interprète les livres saints, et que lui il ne peut que reproduire avec une plus vive conviction les paroles qu'il a prononcées à l'académie de Belgique, 1855 : c'est qu'il y a accord entre la Bible et les sciences naturelles, et que cet accord, il est heureux de l'appeler parfait.

Enfin, il y a quelques semaines, M. Dumas présentant à l'académie un nouvel ouvrage sur *l'homme primitif* de M. L. Figuier, « félicite l'auteur d'avoir écarté toutes les assertions impies ou téméraires, dont les découvertes modernes ont été l'occasion bien injuste. Il déclare parfait l'accord entre la science moderne et la révélation ». Que les esprits timides qui s'effraient du bruit que certains esprits téméraires font autour de plusieurs questions, se rassurent. « Le Dieu de la révélation est le même que celui de la nature ».

JÉSUS-CHRIST & L'ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME

PAR LES TÉMOIGNAGES PROFANES ET EXTRA-BIBLIQUES

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

I. Sommaire des prophéties de l'Ancien Testament concernant le Messie. — Caractères généraux. — II. Traits spéciaux caractérisant le Messie. — III. Remarques sur ces prophéties.

Notre plan, pour cette seconde partie, diffère assez notablement de celui de Bullet dans son histoire de l'établissement du christianisme par les seuls auteurs juifs et païens. Il en diffère d'abord en ce que nous admettons, à côté des témoignages juifs et païens, les témoignages des historiens chrétiens, comme Eusèbe, Epiphane, Clément d'Alexandrie, Nicéphore, Procope, Paul Orose, le Syncelle, et autres auteurs, en qui tous les critiques trouvent les lumières, la bonne foi et les caractères de narrateurs faisant autorité. La plupart sont rapprochés du temps et des événements dont ils nous transmettent la mémoire, ou bien ils citent des écrivains qui inspirent la confiance. C'est comme une double série d'historiens qui vient corroborer et ajouter un poids immense aux témoignages produits par Bullet.

Non-seulement nous multiplions ainsi très considérablement le nombre de nos autorités, mais nous puisons à des sources négligées par le savant auteur du *Dictionnaire celtique* et de l'*Histoire de l'établissement du Christianisme.* La géographie, l'archéologie, la liturgie, la numismatique, tous les monuments depuis Jérusalem et Bethléem jusqu'aux catacombes ; tous les historiens depuis Josèphe, Dion Cassius, Tacite, jusqu'à Ammien Marcellin ; des milliers de témoignages, de faits et de preuves les plus divers vont se trouver ordonnés dans un même plan pour donner à l'histoire évangélique le dernier degré d'évidence.

Sans doute, et nous en convenons, Bullet avait atteint son but. Son histoire est inattaquable et elle produit la conviction. Mais quel degré de lumière plus éclatante va briller sur les mêmes faits ! On y trouve la surabondance de la conviction historique, telle qu'il est naturel de la rencontrer dans une œuvre qui a Dieu pour auteur.

Ici nous faisons la même remarque que pour les faits de l'Ancien Testament. Quoiqu'on fasse un choix sévère de témoignages et de faits, ce qui étonne dans le résultat, c'est moins la force de chaque preuve en particulier que la réunion générale de tous les faits, qui, dans leur immense variété, produisent une impression saisissante.

Ceux mêmes qui connaissent le mieux le monde ancien, qui sont familiarisés avec la tradition chrétienne, et qui vont aux sources, ne verront pas sans surprise que ces matériaux auparavant épars et sans liaison, suffisent,

une fois réunis, à la construction d'un monument imposant par sa grandeur et sa solidité.

On sera bien autrement surpris de voir que les faux savants de notre temps, qui ont eu la prétention de démolir l'Évangile au nom de la science historique, ont passé sous silence des milliers de faits de la plus haute valeur en faveur de l'Évangile. Non-seulement on ne les a pas discutés, on ne les a pas même indiqués.

Si ce n'est pas ignorance, qu'est-ce donc? et on avait la prétention de tout dire, de vider la question! Le public pourra voir comment on le respecte.

L'histoire de Jésus-Christ ne commence pas au règne d'Auguste, elle commence avec le monde. Elle a commencé avec l'humanité déchue et doit durer autant qu'elle.

Il y a trois phases dans la vie du Dieu fait homme. Il a d'abord été le Messie, ou le Désiré des nations; dans la réalité de son apparition sur la terre il est devenu notre modèle et notre Sauveur; et jusqu'à la fin des siècles il continuera d'être notre lumière et notre consolation.

Il y a peu de personnes de notre âge qui aient accordé une étude sérieuse aux prophéties de l'Ancien Testament. Dans un temps où l'on veut passer pour tout discuter et tout approfondir, cet oubli, calculé ou non, est un signe de grande faiblesse intellectuelle; car les prophéties sont, par elles-mêmes et sans aucun autre appui, une démonstration complète et péremptoire de la divinité de Jésus-Christ.

Mais ce que l'on sait encore moins, c'est que les prophéties concernant le Messie sont venues aboutir à lui par deux canaux bien distincts. Le peuple hébreu nous montre les monuments authentiques qui contiennent sous mille formes diverses l'histoire future du Messie; et voilà que l'histoire païenne nous fournit également cette même histoire, quoique moins explicite, mais bien plus générale.

Les monuments païens de cette attente d'un personnage surhumain qui doit réformer le monde, font une partie essentielle du plan que nous nous sommes tracé dans cette histoire.

Nous ne pouvons nous dispenser de produire d'abord sommairement les principales prophéties de l'Ancien Testament, afin que le lecteur ait sous les yeux, sans autre recherche, un terme de comparaison pour ce que nous fournissent les traditions profanes.

I. — Sommaire des prophéties de l'Ancien Testament concernant le Messie. — Caractères généraux.

La première prophétie est sortie de la bouche même de Dieu. Après la chute de l'homme, il promet un Rédempteur « qui écrasera la tête du serpent ». (Gen., III, 5.)

Les hommes vivent dans cette attente, ignorant néanmoins de qui naîtrait ce *fruit béni*. Avant d'en être instruits, il fallait que la famille à qui cette illustre prérogative devait appartenir fût formée.

Dieu annonce à Abraham, père des Croyants, « qu'en lui seront bénies

toutes les nations de la terre ». La même promesse es faite à Isaac, à Jacob à l'exclusion d'Esaü, à Juda à l'exclusion de ses frères. (Genèse, X, XLIX, 10.)

La généalogie du Messie se manifeste en descendant les temps. Isaïe nous apprend qu'il sera une tige de Jessé et que tous les peuples l'invoqueront. Jérémie l'appelle un germe de David, et c'était une croyance de tout le peuple que le Sauveur qu'ils attendaient serait de la race de ce saint roi. (Isaïe, XI, 1 ; et Jérémie, XXVIII, 5, etc.) « David a vu les rois de Tharsis lui offrir des dons, les rois d'Arabie et de Saba lui offrir des présents (Ps. V, LXXI) » ; « de l'or et de l'encens », dit Isaïe (LXX, 6). Osée le voit revenir d'Egypte (XI) et Michée a marqué le lieu où s'accomplirait le mystère de son enfantement : « Et toi, Bethléem-Ephrata, tu es une des plus petites villes parmi celles de Juda : de toi sortira le dominateur d'Israël ; et sa génération est dès le commencement, dès les jours de l'éternité ».

Malachie (III) a un signe nouveau pour le distinguer, il montre Jean-Baptiste dans l'ange « qui doit le précéder et préparer ses voies ; et après, le dominateur viendra dans son temple ».

En réunissant les prophéties de Daniel (IX), de Zacharie, de Job (XIX), de Jérémie (XXIII), d'Isaïe (XLV), il est appelé : « le Juste, le Saint par excellence, le Saint des saints, le Roi sauveur, le Christ qui doit accomplir toutes les prophéties, abolir l'iniquité en mourant de mort violente, mettre fin au péché et établir le règne de la justice éternelle ».

C'est donc lui qui sera notre « rédempteur consanguin (Job, XIX) », qui doit réparer les désastres, et qu'on reverra vivant dans la chair rajeunie. C'est lui qui détruira l'empire du démon, « écrasera la tête du serpent, et relèvera la nature humaine déchue ».

Moïse (Deut., XVIII) annonçait à son peuple réuni et de la part de son Dieu : « Le Seigneur vous suscitera un prophète comme moi, de votre nation et d'entre vos frères. Vous l'écouterez, je mettrai mes paroles dans sa bouche, et si quelqu'un ne veut pas l'écouter, je serai son vengeur ».

« Les îles attendent sa loi, dit Isaïe (VI, 4). Tous les peuples viendront en disant : Montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob, parce que la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur de Jérusalem. Il sera pasteur, juge, prince, roi, docteur, agneau dominateur du monde, il est Jéhovah », qui régnera dans la miséricorde et la vérité, selon les paroles de Zacharie, de Joël, d'Isaïe.

« Il sera appelé l'Admirable, dit Isaïe (IX, 6), le Conseiller, le Dieu fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix. Son empire s'étendra de plus en plus et n'aura point de fin. Il sera assis sur le trône de David, et il possédera son royaume pour l'affermir dans l'équité et la justice depuis ce temps à jamais ».

Voilà la grandeur du règne du Messie magnifiquement annoncée. Les prophéties n'ont pas oublié que le Christ devait passer par les humiliations, et succomber dans un douloureux sacrifice pour arriver à la gloire de son règne.

« Il s'est élevé comme un rejeton qui sort d'une terre aride, il n'a ni beauté ni éclat : nous l'avons vu, il était méconnaissable et nous l'avons désiré ; nous l'avons vu méprisé et le dernier des hommes, l'homme de

douleur et connaissant l'infirmité. Son visage était comme caché et abaissé; de sorte que nous n'avons fait de lui aucun cas. Il a vraiment pris sur lui nos langueurs et porté nos misères, et nous l'avons regardé comme un lépreux ». Voilà comment en parle Isaïe (LIII, 2, 3, 4). Aussi ajoute-t-il : « Il vient pour annoncer le salut aux humbles, pour guérir ceux dont le cœur est brisé, pour prêcher le pardon aux captifs et la délivrance aux prisonniers, pour consoler ceux qui pleurent (LXI). Dites aux faibles : Prenez courage et ne craignez point. Dieu lui-même viendra et il vous sauvera. Alors les oreilles des sourds et les yeux des aveugles seront ouverts. Alors le boiteux bondira comme le cerf et la langue du muet sera déliée ».

II. — Traits spéciaux caractérisant le Messie.

On voit dans Isaïe, comme dans l'Evangile, la guérison des sourds, des muets, des aveugles et des boiteux. Ecoutez Zacharie, il nous mène à l'entrée de Jérusalem le jour des Rameaux.

« Le Roi juste, le Roi pauvre, le Roi sauveur entre à Jérusalem monté sur une ânesse. Il annoncera la paix aux peuples et sa puissance s'étendra de la mer à la mer et depuis les fleuves jusqu'aux extrémités de la terre ». (Zacharie, IX.)

On le met ensuite aux prises avec les Pharisiens :

« Enveloppons le Juste dans nos piéges, parce qu'il est contraire à nos œuvres et qu'il nous reproche nos péchés. Il se vante d'avoir la science de Dieu, et il se nomme le Fils de Dieu. Il nous estime insensés. Voyons donc si ses paroles sont vraies, éprouvons ce qui lui arrivera et nous saurons quelle sera sa fin, car s'il est vraiment le Fils de Dieu, il saura le délivrer des mains de ses ennemis : interrogeons-le par l'outrage et par le supplice, afin que nous connaissions sa vertu. Condamnons-le à la mort la plus infâme, car Dieu le secourra si ses paroles sont véritables ». (Sagesse, II.)

Le prophète Zacharie (XI) « a vu son Dieu acheté pour trente deniers, et ce même argent rejeté dans le temple comme mal acquis : *projicite illud.*

« Le Juste, mon serviteur, justifiera lui-même une grande multitude dans la science, et lui-même portera leurs iniquités. Je lui donnerai un peuple nombreux, et il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il s'est livré à la mort, et qu'il a été compté parmi les scélérats, qu'il a pris sur lui les péchés de la multitude et qu'il a prié pour les prévaricateurs ». (Isaïe, LIII.)

« Abandonné des siens qui se dispersent, devenu étranger à ses frères, méconnu par eux, il cherche, dans l'amertume qui navre son cœur, quelqu'un qui s'attriste avec lui, et il n'en est point ; quelqu'un qui le console, il ne le trouve point ». (*Ibid.*)

« La robe d'ignominie dont il est revêtu devient un sujet de risée à ceux qui sont assis pour le juger ; et il est en butte aux moqueries de ceux qui s'enivrent de vin ». (*Ibid.*) Reconnaissons les traitements subis chez Pilate dans les paroles suivantes : « J'ai livré mon corps à ceux qui le frappaient, mes joues à ceux qui m'outrageaient : je n'ai pas détourné ma face

de ceux qui m'insultaient et qui crachaient sur moi. (Isaïe, L.) Je suis un ver de terre et non pas un homme, l'opprobre des hommes et le mépris des peuples ».

« Tous ceux qui m'ont vu ont fait de moi l'objet de leurs dérisions ; un rire moqueur était sur leurs lèvres ; ils ont secoué la tête. Il a espéré en Dieu, que Dieu le délivre ; qu'il le sauve, puisqu'il l'aime. Ne vous éloignez pas de moi, mon Dieu, parce que la tribulation me presse, et il n'y a personne qui me secoure ».

« Ils ont percé mes mains et mes pieds. Ils ont compté mes os... Ils ont partagé mes vêtements et ils ont jeté le sort sur ma robe.

« Ils m'ont donné du fiel pour nourriture et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre. Dieu, mon Dieu, regardez-moi : pourquoi m'avez-vous abandonné ? » (Ps. LXVIII).

Est-ce l'Evangile que nous lisons, ou sont-ce les prophéties écrites plusieurs siècles auparavant ?

Que disent-elles de ce qui suit la mort du Messie ? « Son sépulcre sera glorieux ». (Is., XI.) — « Seigneur, ressuscitez-moi, à cela j'ai connu que vous m'aimez : et mon ennemi ne se réjouira point de moi : vous ne laisserez point mon âme dans le tombeau et vous ne souffrirez pas que votre saint voie la corruption ». (Ps. XL.) — « Après deux jours, le troisième il ressuscitera et vivra en présence du Seigneur ». (Osée, VI.)

Le roi David le voit ensuite à la droite de son Père dans le ciel, jusqu'à ce que ses ennemis soient abattus à ses pieds.

« Elevez-vous, portes éternelles, le Roi de gloire entrera. Quel est ce Roi de gloire ? le Seigneur fort et puissant. Elevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera ».

Les prophètes ont vu ensuite les fruits de la mission du Christ. Mais nous ne pouvons tout reproduire de ce qui est dit d'une manière si nette et si précise du Libérateur futur.

Terminons par la plus remarquable et la plus lucide de toutes ces prophéties, celle qui nous donne la date de l'accomplissement.

C'est Daniel qui voit les septante semaines, à commencer depuis l'ordonnance donnée par Artaxerxe à la longue main, la vingtième année de son règne, pour rebâtir la ville de Jérusalem.

Après soixante-neuf semaines, le Christ doit être mis à mort, il doit mourir de mort violente : il faut qu'il soit immolé pour accomplir les mystères.

Dans la dernière semaine, l'alliance sera confirmée, l'hostie et les sacrifices seront abolis. On voit la ruine de la cité sainte et du sanctuaire, un peuple et un capitaine (Titus) qui vient pour tout perdre ; l'abomination dans le temple et la dernière désolation.

III. — Remarques sur ces prophéties.

On ne demande pas si elles sont claires, si elles s'appliquent à Jésus-Christ, puisqu'on les dirait faites après la publication des Evangiles. Celse et Porphyre n'ont pas eu autre chose à alléguer de leur temps.

Donc, pour leur donner toute leur force, il suffit de prouver qu'elles existaient longtemps avant l'événement.

Or, comment le nier?

Les Juifs qui se sont convertis du temps des apôtres, après la résurrection, ne sont revenus que parce qu'ils voyaient clairement l'accomplissement des prophéties.

C'était le motif de la prédication des apôtres; tous disaient: *Sicut scriptum est*. Les choses sont arrivées comme elles avaient été prédites.

Mais voici bien d'autres faits qui sont placés au-dessus des négations des incrédules. Est-il vrai, oui ou non, que la Bible, dans son texte hébreu, existait telle qu'on le voit aujourd'hui, y compris toutes les prophéties que nous avons produites, dès le temps d'Esdras, quatre cent soixante-sept ans avant Jésus-Christ?

Si vous déniez cette vérité historique aux chrétiens, ils vous renvoient à des témoins que vous ne pouvez récuser : ce sont les Juifs, leurs irréconciliables adversaires. Au reste, ce ne peut être une question pour un savant sérieux : le canon des écritures de l'Ancien Testament a été clos par Esdras, pour ce qui regarde les prophètes. On n'y a ajouté depuis que les livres des Machabées.

Ce n'est pas tout, cependant. Voici un fait encore plus accablant pour l'impiété. Il faut admettre, en second lieu, que cette Bible hébraïque a été traduite en grec sous Ptolémée Philadelphe. Discutez, si vous voulez, sur la manière dont la traduction s'est faite, vous ne pouvez nier l'événement; toute l'antiquité en parle, et les résultats sont là. Les copies en ont été tirées à des milliers d'exemplaires avant Jésus-Christ; c'est le texte qui servait aux savants et au peuple depuis que la langue des Hellènes a prédominé en Orient et est devenue la langue savante, la langue de la belle civilisation. Le style de Daniel, son hébreu babylonien comme son récit, ont l'empreinte, la physionomie du temps. Il en est ainsi du grec des 70 : tout est concluant dans les détails comme dans l'ensemble.

Ajoutons encore que les prophéties écrites ne sont pas les seules prophéties concernant le Messie. Il y a les prophéties des grands hommes de l'ancienne loi qui en étaient la figure, comme Abraham, Joseph, Moïse, Salomon.

Il y a les prophéties des événements, comme la délivrance d'Egypte, le passage de la mer Rouge, la terre promise qui succède au désert, le serpent d'airain qui guérit les blessures du serpent, la manne de quarante ans, figure de l'Eucharistie, Isaac offert comme victime sur la même montagne où le Christ devait accomplir son holocauste.

Il y a les prophéties du culte, la Pâque surtout, qui est l'image sensible de l'Agneau immolé sur le Calvaire; toute la loi, en un mot. Le temple avec ses cérémonies, son sanctuaire, était une ombre et une prophétie de la religion du Christ, de son culte, de ses purifications. Les deux Testaments se correspondent traits pour traits. Il n'y a qu'une prévoyance divine qui ait pu préparer, à travers les milles vicissitudes des événements humains, cette miraculeuse correspondance prédite et effectuée en dépit des oppositions humaines à travers vingt siècles d'attente et dix-huit siècles de réalisation.

L'Eglise est une fille de la Synagogue, mais une fille qui absorbe sa mère et qui n'a pu vivre qu'en la détruisant.

Devant ce spectacle, quelle force ont les paroles de Pascal : « La plus grande des preuves de Jésus-Christ ce sont les prophéties ; c'est aussi à quoi Dieu a le plus pourvu, car l'événement qui les a remplies est un miracle subsistant depuis la naissance de l'Eglise jusqu'à sa fin. Ainsi Dieu a suscité des prophètes durant seize cents ans, et pendant quatre cents après, il a dispersé toutes ces prophéties avec tous les Juifs qui les portaient dans tous les lieux du monde. Voilà quelle a été la préparation à la naissance de Jésus-Christ dont l'Evangile devait être cru par tout le monde. Il a fallu non-seulement qu'il y ait eu des prophéties pour le faire croire, mais encore que ces prophéties fussent répandues pour tout le monde, pour le faire embrasser par tout le monde.

« Quand un seul homme aurait fait un livre des prédictions de Jésus-Christ pour le temps et pour la manière, et que Jésus-Christ serait venu conformément à ces prophéties, ce serait une force infinie. Mais il y a bien plus ici. C'est une suite d'hommes durant quatre mille ans qui, constamment et sans variation, viennent l'un à la suite de l'autre prédire ce même avénement. C'est un peuple tout entier qui l'annonce et qui subsiste pendant quatre mille années pour rendre encore témoignage des assurances qu'ils en ont, et dont ils ne peuvent être détournés par quelque menace et quelque persécution qu'on leur fasse ; ceci est tout autrement considérable ».

Voilà la preuve frappante de la divinité de Jésus-Christ, telle qu'elle ressort du texte de l'Ancien Testament. Elle subsiste par elle-même, elle est claire, elle est complète et décisive.

Or, pour suivre le plan de cet ouvrage, nous venons dire : L'esprit prophétique qui annonce le Messie s'est étendu au-delà du peuple hébreu. Il a été connu à l'avance et désiré par tout l'univers dès les temps primitifs. Les prophéties de David, d'Isaïe, de Daniel et toutes les autres de l'Ancien Testament seraient anéanties, qu'on n'aurait pas réussi pour cela à ôter du monde l'attente du Rédempteur [1].

[1] A la fin de ce volume on trouvera un chapitre où les prophéties seront étudiées d'après un nouveau plan ; ici, c'est un sommaire.

CHAPITRE I.

ATTENTE DU MESSIE CHEZ TOUS LES PEUPLES.

I. Les Juifs. — II. Les Grecs. — III. Les Perses. — IV. Les Arabes. — V. Les Egyptiens. — VI. Les Gaulois. — VII. Les Chinois. — VIII. Les Américains. — IX. Signification des sacrifices relativement au Messie. — X. Les Sybilles.

I. — Les Juifs.

Il était impossible que le peuple juif ne comprît pas le sens des prophéties si clairement énoncées. Aussi ne s'est-il pas trompé sur l'époque où devait paraître le Messie ; c'est sur le caractère de cet envoyé divin qu'est tombée la méprise ; c'est ce double caractère de grandeur et de bassesse, de puissance et de faiblesse, de divinité et de victime, qui a engendré l'illusion pour les Juifs non convertis.

Leur orgueil attendait celui qui devait relever Israël, et fonder un royaume plus splendide que celui de Salomon. Pouvaient-ils reconnaître cette majestueuse figure dans le Christ flagellé et mort sur la croix ? Oui, s'ils avaient bien médité le sens des Ecritures. La moitié de la nation l'a reconnu en fait. Ce sont les Juifs qui ont formé le premier noyau de l'Eglise primitive. Les autres sont restés aveuglés par la fumée des ambitions humaines.

Mais qu'on ne croie pas pour cela que ces Juifs non convertis se soient trompés sur le moment où le Christ devait paraître. Voici la preuve très-positive du contraire. S'il a surgi tant de faux messies à cette époque, Judas, Théodas, Barkokéba, etc., c'est parce que la nation attendant alors la délivrance, était prête à se donner au premier venu. Josèphe, le savant Josèphe, n'a-t-il pas exprimé l'espérance que Vespasien serait le Messie d'Israël ?

Mais y a-t-il rien de plus clair que les paroles prononcées par ce même historien, énumérant les causes de la guerre des Juifs ?

« Ce qui encouragea le plus les Juifs, dit-il, à entreprendre la guerre, ce fut une prophétie équivoque des saintes Ecritures, annonçant que vers ce temps sortirait du milieu d'eux un homme qui soumettrait à sa puissance l'univers entier ».

Toute la nation est donc bien pénétrée de cette conviction pour ce temps-là même, et l'épithète d'équivoque que Josèphe donne à la prophétie, ne concerne pas le temps mais l'objet, puisque lui-même, conduit prisonnier devant Vespasien, lui adresse ces paroles d'un Juif qui connaît le sens de la prophétie de Daniel : « Vous serez, ô César, non-seulement mon maître, mais celui de la terre, de la mer et de tout le genre humain ».

Il nous importe que le lecteur, quel qu'il soit, ait la conviction de ce point grave, qu'il sache que les Juifs mêmes du Talmud ont consigné cette croyance dans ce curieux recueil. Voici ce qu'on lit dans le Bereschith-

Rabba : « R. Abba, contemporain de Simon Ben-Joachaï, à qui on attribue le Zohar, étant un jour à l'école, entendit une voix qui lui cria : — Abba, Abba ! — Quelle est cette voix ? demanda-t-il. — Je suis Élie le prophète, je viens te découvrir une chose que tu désires depuis longtemps savoir : Tu cherches quels seront les signes qui annonceront le Messie. Les voici : Toute la terre obéira aux Romains (le 4e empire de Daniel). L'ancienne religion tombera en ruine (il y aura l'abomination de la désolation dans l'ancien culte). Les peuples se soulèveront contre leurs rois, les ignorants contre les sages, les accusés contre les juges, les méchants contre les bons et les enfants contre leurs parents. Le Messie sera d'abord inconnu, puis il souffrira beaucoup et on le fera mourir. — Seigneur, repartit Abba, je ne sais pas encore quand ces jours arriveront. Elie répondit : — Quatre mille ans après la création du monde ; mais je ne sais si ce sera au commencement ou à la fin des mille ans qui suivront. — Où naîtra le Messie ? — Près du tombeau de Rachel ».

Voilà des signes aussi clairs que ceux que nous lisons dans les Evangiles. Voilà le résumé des prophéties.

Le Talmud contient bien d'autres confirmations des prophètes. Lisez leurs livres de prières contemporains. Ils sont pleins de cette attente du Messie, tout est éternel dans ce peuple prodigieux.

Le dogme de la réhabilitation par le Messie est corrélatif au dogme de la chute originelle. Comme nous avons vu la tradition antique reproduisant clairement, par les témoignages les plus variés et chez tous les peuples, le souvenir de la déchéance du premier homme, il paraît naturel que les mêmes traditions aient conservé aussi l'espérance du Messie libérateur ; c'est en effet ce qui a eu lieu.

II. — Les Grecs.

Il y a dans la fable de la boîte de Pandore quelque chose du laconisme et de l'énergie de la parole biblique qui nous annonce au début le Messie à venir : « Le Fils de la femme écrasera la tête du serpent ».

Par suite de la faute première, tous les maux renfermés auparavant se répandent sur l'humanité par une imprudente curiosité, et l'espérance seule reste au fond de la boîte mystérieuse.

Le voile de la fable devient plus transparent en se montrant sur le théâtre.

L'audacieux Prométhée fait au ciel un larcin fatal, et une terrible punition en est la conséquence. Prométhée, c'est l'humanité, c'est l'homme en général. Il était fils de Japet, de ce Japet dont les Grecs disaient que c'était tout ce qu'il y avait de plus ancien sur la terre. C'est un précieux souvenir du fils de Noé, le premier patriarche des Occidentaux, *audax Japeti genus*. On a confondu le premier homme post-diluvien avec le premier homme antédiluvien.

Eh bien ! écoutons ce que nous en dit le premier et le plus profond des poëtes dramatiques de la Grèce : « ... Prométhée !...

« ... Tu seras libre de tes chaînes, tu redeviendras l'égal de Jupiter. (Chœur de Prométhée.)

Eschyle fait dire à Prométhée « qu'il mettra au monde un fils plus fort que son père Jupiter ». Ce doit être un des descendants de cette progéniture qui sauvera Prométhée.

« ... Un tel supplice ne doit pas avoir son terme avant qu'un Dieu s'offre pour te remplacer dans tes souffrances et veuille bien descendre pour toi, loin de la lumière, dans la demeure de Pluton, dans les ténébreuses profondeurs du Tartare ».

Nous ne prenons que ces traits dans les pages si remarquables de la tragédie d'Eschyle. N'est-il pas surprenant de voir jusqu'à quel point ces réflexions s'adaptent à Jésus-Christ rédempteur? Mais nous prions le lecteur de suspendre son jugement jusqu'à ce que nous ayons réuni tous les témoignages [1].

Ce qui prouve que la Fable et les poëtes tragiques n'étaient que les interprètes d'une tradition antique sur la répartition future du genre humain, c'est que le plus sensé et le plus profond des philosophes grecs en parle sans mystère et d'une façon très-explicite, comme il suit, dans le *Second Alcibiade.*

« Socrate. Le meilleur parti que nous ayons à prendre, c'est d'attendre patiemment. Oui, il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux, envers les hommes.

« Alcibiade. Quand est-ce que viendra ce temps-là? et qui est-ce qui nous enseignera ces choses? car il me semble que j'ai un désir ardent de connaître ce personnage.

« Socrate. Celui dont il s'agit, s'intéresse à ce qui vous touche, mais il le fait, à mon avis, à la manière dont Homère raconte que Minerve agit à l'égard de Diomède. Minerve dissipa le brouillard qu'il avait devant ses yeux, afin qu'il pût distinguer les dieux d'avec les hommes. Il est pareillement nécessaire que le brouillard épais qui réside maintenant sur les yeux de votre entendement soit dissipé, afin que vous puissiez dans la suite distinguer au juste le bien d'avec le mal.

« Alcibiade. Qu'il vienne donc et qu'il dissipe, quand il lui plaira, ces ténèbres. Je suis, quant à moi, tout disposé à faire tout ce qu'il lui plaira de me prescrire, moyennant que je puisse devenir meilleur que je ne suis.

« Socrate. Je vous le dis encore, celui dont nous parlons désire infiniment votre bien.

« Alcibiade. Ne serait-il pas à propos de différer l'offrande des sacrifices jusqu'à ce qu'il vienne?

« Socrate. Vous avez raison; il vaudrait mieux prendre ce parti que de courir le risque de ne savoir si, en offrant des sacrifices, on plaira à Dieu, ou si on ne lui déplaira pas.

« Alcibiade. A la bonne heure donc! quand ce jour sera venu, nous ferons nos offrandes à Dieu; j'espère même de sa bonté qu'il n'est pas fort éloigné ».

[1] Ceux qui voudraient consulter une étude bien faite sur le Prométhée d'Eschyle, peuvent voir M. Nicolas (t. II, p. 98). Pour nous, il nous suffit de tracer les grands traits.

La réunion de tous ces témoignages nous enhardit à donner le récit suivant, dont nous ne pouvons, certes, assurer l'authenticité, quoiqu'il nous vienne de témoignages d'hommes graves. Le théologien Jacques Goudour, dans son *Valerius ecclesiasticus*, nous dit sur la foi de Bergomas, p. 264, auteur cité par Baronius, an. 780, n° 8, qu'au moyen âge on retrouva le tombeau de Platon, avec une plaque en or sur sa poitrine avec ces paroles sans doute en grec : *Je crois au Christ devant naître d'une Vierge, devant souffrir pour le genre humain, et devant ressusciter le troisième jour.* Ce récit démontre au moins, même dans son improbabilité, quelle opinion on avait des sentiments de Platon sur la vraie religion. Voyez ci-après (première année de Jésus) ce que Chalcidius le païen dit sur la naissance de Jésus-Christ à l'occasion du Timée.

Tout à l'heure Plutarque s'adjoindra aux auteurs précédents, pour professer au fond la même doctrine.

Ainsi cette Grèce qui a été si habile à embrouiller toutes les origines, a conservé la notion primitivement donnée d'un réparateur, beaucoup mieux qu'on ne pouvait s'y attendre. — Les Romains seront consultés plus loin. Passons aux Perses.

III. — Les Perses.

Ils nous ont déjà dit ce qu'ils savaient de la chute de l'humanité. Or, Anquetil-Duperron nous apprend que, dans la doctrine des mages, la régénération de l'humanité ainsi déchue doit se faire par le secours d'un médiateur qu'ils appellent *Mithra:* «Mithra est établi sur le monde pour le gouverner. Le monde vient de lui, et l'on voit dans les livres Zends une parole (*Verbum*) venant du premier principe qui était avant le ciel, avant l'eau, avant la terre, avant les troupeaux, avant les arbres, avant le feu, avant tout le monde existant, avant tous les biens et les purs germes donnés par Ormuzd. Son nom est Jescius. Mithra est mitoyen, c'est-à-dire placé entre Ormuzd et Ahriman ; il combat pour le premier contre le second : il est médiateur entre Ormuzd, dont il reçoit les ordres et les hommes qui sont confiés à ses soins [1] ». (Anquetil-Dup., *Syst. théolog. des mages*, t. XXXIV, p. 382.)

On ne peut accuser Anquetil d'avoir plié la pensée des livres persans à des vues particulières, puisque Plutarque, qui n'avait aucune des préoccupations des philosophes du XIX[e] siècle, a attribué les mêmes idées aux mages, il y a dix-sept siècles. Voici ses remarquables paroles [2] :

« Par quoi cette opinion fort ancienne, descendue des théologiens et législateurs du temps passé jusqu'aux poëtes et aux philosophes, sans que l'on sache toutefois qui en est le premier auteur, encore qu'elle soit si avant imprimée en la foi et persuasion des hommes, qu'il n'y a moyen de s'en effacer, ni arracher, tant elle est fréquentée, non pas en familiers divers, ni en bruits communs, mais en sacrifice et divine cérémonie du service des dieux, tant des nations barbares que des Grecs ; que ni ce monde n'est point flottant à l'aventure sans être régi par une providence et raison, ni aussi n'y a-t-il une seule raison qui le tienne ; mais cette vie est conduite

[1] Mémoire de l'Académie des Inscriptions.

[2] Plutarque, traduction d'Amyot, Paris, 1785, t. XVII, p. 317.

par deux principes et deux puissances adversaires l'une à l'autre : l'une qui nous dirige par la droite voie ; l'autre, au contraire, nous en détourne et rebute. C'est l'avis et l'opinion des plus sages anciens ; car les uns estiment qu'il y a deux dieux de matière contraire, l'un auteur de tous biens, et l'autre de tous maux : les autres appellent l'un Dieu qui produit les biens, et l'autre démon, comme fait Zoroastre le mage, que l'on dit avoir été cinq cents ans avant la guerre de Troie. Cestuy, donc, appelait le bon Dieu Oromane, et l'autre Ahrimane, et qu'il y en avait un autre entre deux qui s'appelait Mithras : c'est pourquoi les Perses m'appellent encore celui qui intercède et qui moyenne Mithras ; mais il viendra un temps fatal et prédestiné que cet Ahrimane ayant amené au monde la famine ensemble et la peste, sera détruit de tout point et exterminé. Alors la terre sera toute plate, unie et égale, et n'y aura plus qu'une vie et une sorte de gouvernement des hommes, qui n'auront plus qu'une langue entre eux et vivront heureusement. Théopompe aussi écrit qu'ils doivent demeurer à guerroyer et à combattre l'un contre l'autre, jusqu'à ce que finalement Pluton sera délaissé et périra du tout, et lors les hommes seront bienheureux ; et que le Dieu qui aura ouvré, fait et procuré cela, chosme cependant et se repose un temps non trop long pour un Dieu ».

Ce qu'il y a de surprenant dans ces paroles de Plutarque, c'est qu'elles semblent reproduire le texte presque pur d'Isaïe, en son chapitre XL, ℣. 45.

Quelle que soit la source de cette opinion, elle a pour nous une grande importance ; si c'est une lumière qui rayonne de la Bible par la traduction des Septante, elle est pour nous une certitude que Celse et Porphyre plus tard, comme les incrédules modernes, sont battus même par les païens lorsqu'ils osent dire que les prophéties de l'Ancien Testament sont accommodées après l'événement ; mais il est plus rationnel de croire que ces prophéties étaient dans le domaine des traditions universelles dès les premiers âges du monde, puisque Plutarque nous les donne avec ce caractère respectable.

C'est une opinion qui a sa date chez les Perses bien avant la guerre de Troie ; et sans parler d'Hésiode et d'Eschyle, nous voyons Théopompe, le contemporain et le disciple de Socrate, qui enseigne la même chose que son maître ; on verra d'ailleurs que les autres peuples partagent cette grande espérance d'un Messie futur.

Abulfarage confirme ce qui vient d'être dit des mages, et il y ajoute des circonstances qui annoncent si clairement la personne de Jésus-Christ, qu'on aurait de la répugnance à les admettre, si on ne connaissait pas la véracité de cet historien et le soin qu'il a mis à puiser aux bonnes sources.

« Or, dans le temps de Cyrus vivait Zerdast, le fondateur de la secte des mages, originaire de la province d'Aderbijan, ou d'Assyrie. Il passe pour avoir été un des disciples du prophète Hélie. Il annonça aux Perses la venue de Jésus-Christ et leur conseilla de lui offrir des dons. Il fit connaître également que dans des temps éloignés il y aurait une vierge qui deviendrait féconde sans le contact d'un homme, et lorsqu'elle deviendrait mère, il apparaîtrait une étoile qui brillerait de temps en temps, et on verrait dans cette étoile l'image de cette vierge mère.

« Et s'adressant à ses disciples, il leur dit : O vous, mes enfants, vous êtes destinés à voir avant toutes les autres nations une naissance merveilleuse. Lors donc que vous verrez cette étoile, partez, elle vous dirigera, vous adorerez le personnage et vous lui offrirez vos dons. Or, celui-là est le Verbe qui a fait le ciel ». (*Abulfarage*, édit. Pokoke, p. 54.) Voilà ce que nous a conservé le plus éclairé, le plus circonspect, le plus autorisé des historiens arabes.

Le Zend-Avesta (III, III) dit ces paroles bien remarquables :

« Saosiosch, le sauveur, le fils de la vierge, viendra tout d'un coup, quand on s'y attendra le moins (Zam-Yasht). De quelle grâce ne seront pas accompagnés Saosiosch le victorieux et les autres amis, quand il renouvellera le monde, et le rendra inaltérable, immortel, indestructible, incorruptible, infini, heureux à jamais, et lorsque les hommes ressusciteront. Les hommes reviendront à la vie pour jouir de l'immortalité, et les choses continueront d'être avec les noms qu'elles portent ».

Nous avons trouvé ce beau passage dans le docteur Sepp (*Jésus-Christ, sa Vie*, etc., t. II, 432.)

Celui-ci est également digne d'attention :

« Voici, dit-il, ce qu'enseigne la Genèse iranienne (XIX) : Il ressuscitera les morts par la puissance d'*Ahorvdamas*. (XXXI) Saosiosch ressuscitera les morts. Zerdascht demande à Ahara : Comment la résurrection aura-t-elle lieu ? »

IV. — Les Arabes.

Ce que nous venons de citer d'Abulfarage nous indique déjà que les prophéties sur le personnage qui devait restaurer l'état du genre humain n'étaient pas étrangères aux Arabes.

Maurice, dans son *Histoire de l'Indoustan*, a démontré jusqu'à l'évidence que des traditions qui remontaient jusqu'aux patriarches, enseignaient la chute de l'homme et la promesse d'un futur médiateur, qui devait arriver vers l'époque où apparut Jésus-Christ. Ces croyances étaient répandues dans tout l'Orient.

M. Boulainvilliers, dans sa *Vie de Mahomet*, établit également que les Arabes, fondés sur une antique tradition, attendaient un libérateur qui devait venir sauver les peuples. Depuis Mahomet, la race arabe ne cherche plus le Messie. Elle croit le posséder dans le fondateur de sa nouvelle religion. Peut-être cette attente n'a-t-elle pas été étrangère au rapide succès de ce singulier législateur.

V. — Les Égyptiens.

Nous avons un guide aussi ingénieux qu'éclairé pour nous interpréter le sens de la fable égyptienne concernant le Messie : c'est Plutarque. Son traité d'*Isis et d'Osiris* nous montre sous d'autres noms les mêmes personnages que nous avons déjà admirés dans le Prométhée d'Eschyle.

C'est Typhon qui remplit la terre de maux. C'est l'antique serpent, ennemi de la femme : *Angui pedem*, « et puis ce fut passé, et la femme et sœur d'Osiris en fait la vengeance, entreprenant et amortissant sa rage et sa

fureur ». On reconnaît ici les inimitiés mises après la chute entre la femme et le serpent.

Dans la Bible, ce n'est pas la première femme qui devait tirer vengeance du serpent, mais quelqu'un de sa race, *semen*. De même, ce n'est pas Isis qui abat Typhon, mais un de ses descendants.

C'est précisément en ce sens que s'explique la fable égyptienne, dit M. Nicolas (*Etudes ph.*, t. II, p. 154). Plutarque parle, en effet, d'après la tradition, d'un descendant d'Isis, nommé Orus, le même, dit-il, que l'Apollon des Grecs (c'est Apollon qui, dans la mythologie, tue de ses flèches le serpent Python); et cet Orus, observe Plutarque, « n'est pas celui de la première génération qu'ils appellent l'ancien Orus; mais cestuy Orus, cet Orus déterminé, définy et parfait, qui ne tua pas du tout entièrement Typhon, mais lui osta la force et la puissance de pouvoir plus rien faire... Typhon fut bien surmonté, mais non pas tué, pour ce que la déesse, qui est dame de la terre, ne voulut pas permettre que sa puissance fût du tout anéantie, mais seulement le lascha et diminua, voulant que ce combat demeurast.

« Ainsi depuis la venue de Jesus-Christ, la puissance de Satan est diminuée, mais il continue de tenter les hommes ».

Cet enfant (Epaphus ou Orus), fils de la femme et libérateur de Prométhée, c'est-à-dire toujours de l'humanité (car, comme nous l'avons vu dans Hésiode, l'humanité a été solidaire de la faute et des malheurs de Prométhée), cet enfant libérateur sera en même temps Dieu et Fils de Dieu. Il sera ce Dieu qui mettra un terme au supplice de l'homme, en s'offrant pour succéder à nos souffrances, et qui descendra pour nous dans les enfers, divin médiateur.

VI. — Les Gaulois.

Élias Schedius (*De diis germanis*, c. 13) a découvert que les Gaulois adoraient, dans le secret de leurs sanctuaires, la déesse Isis, ou la vierge de laquelle un fils était attendu.

Ce savant ne connaissait pas ce que l'on devait découvrir en 1833, à Châlons-sur-Marne, sur l'emplacement d'un temple païen; c'est cette étonnante inscription :

Virgini pariturœ Druides.
Les druides à la vierge qui doit enfanter.

Rapprochez de ces passages ce que nous avons vu plus haut, rapporté par Abulfarage, qui attribuait aux Perses la croyance que le monde serait délivré par le fils d'une mère vierge, et vous aurez une triple traduction du mot célèbre d'Isaïe : *Ecce virgo concipiet et pariet.*

Cette circonstance merveilleuse de la vie du Messie avait-elle été dévoilée dès le commencement, en sorte qu'Isaïe ne serait en cela que le vulgarisateur d'une tradition remontant beaucoup plus haut? ce que nous venons de voir nous autorise à le penser.

L'Edda dit « qu'il y aura un grand combat final entre les dieux et « les hommes; dans ce combat, Thor, le premier-né des enfants d'Odin « et le plus vaillant des dieux, livre un combat particulier au grand

« serpent (Midgar). Thor terrasse le grand serpent, mais il laisse lui-même la « vie dans sa victoire. Puis, tout est consommé; le maître souverain met fin « aux désordres et établit les sacrés destins qui durent toujours». (*Edda*, c. 5.)

Ce sont là de nouveaux traits de ressemblance avec le vrai Messie.

VII. — Les Chinois.

Parmi les peuples païens, ce sont les Chinois qui, mieux que tous les autres, ont conservé les notions les plus claires et les plus pures du Messie. Ils nous sont une preuve manifeste que ces idées remontent à la tradition primitive, avant la dispersion des peuples. Comme c'est à Confucius que remonte cet enseignement, il n'est pas possible d'y voir une communication israélite.

Ouvrez le tome I^er^ des *Mémoires chinois*, p. 487, vous y trouverez ce passage des *Tchong-Yong*, touchant le Messie qui est nommé le saint :

« O que les voies du saint sont sublimes ! Sa vertu embrassera l'univers, vivifiera tout, animera tout et s'élèvera jusqu'au Tien (Dieu). Quelle vaste carrière va s'ouvrir pour nous ! que de lois et d'obligations nouvelles ! que d'augustes cérémonies et de solennités ! Mais comment les garder, s'il n'en donne d'abord l'exemple ? Sa venue seule peut en préparer, en faciliter l'accomplissement. De là ce mot de tous les siècles : Les sentiers de la perfection ne seront fréquentés que lorsque le saint par excellence les aura consacrés par la trace de ses pas ».

Il ajoute plus bas (p. 431) : « On ne craindra pas qu'un prince s'égare, s'il se décide d'après les maximes infaillibles de la religion et se fonde sur l'espérance de la venue du saint, attendu depuis tant de siècles. Alors personne n'hésitera à se soumettre.

« ... Mais que dis-je ? Il est réservé au saint par excellence, au saint de tous les siècles et de tous les peuples, de réunir tous les rayons de la sagesse et d'atteindre la perfection de toutes les vertus. Sa pénétration, ses lumières, ses vues et ses conseils embrasseront sans effort le gouvernement du monde et en dirigeront les ressorts ; sa grandeur d'âme, sa magnificence, son affabilité et sa douceur concilieront tous les intérêts et gagneront tous les cœurs ; son activité, sa force, son courage et son intrépidité changeront les obstacles en moyens, et feront plier le cours des événements à ses vouloirs ; sa simplicité, sa sérénité, sa droiture et sa candeur inspireront d'abord la confiance et commanderont le respect ; sa majesté, son éloquence, sa sagacité et sa pénétration dissiperont tous les nuages et feront aimer l'innocence et le bon ordre dont elles montreront la beauté. Selon les moments et les circonstances, il suivra de détail en détail toutes les branches de nos différents devoirs ou les conduira à leur première source et en sondera la profondeur. La vaste immensité des cieux, les abîmes inépuisables des mers ne sont qu'une faible image des sphères immenses qu'embrasse sa sagesse et des trésors qu'elle contient. Les peuples se prosterneront devant lui d'aussi loin qu'ils le verront ; ils seront persuadés aussitôt qu'ils l'auront entendu, et ils n'auront tous qu'une voix pour applaudir à ses actions ; tout l'univers retentira du bruit de son nom et sera rempli de sa gloire ; la Chine en

verra venir les rayons jusqu'à elle ; ils pénétreront chez les nations les plus barbares et parviendront jusqu'aux déserts les plus inaccessibles ou trop éloignés pour les vaisseaux, sur l'un et l'autre hémisphère, en-deçà et au-delà des mers : aucun climat, aucune région, aucun pays éclairé par les astres ou mouillé par la rosée et habité par les hommes où son nom ne soit béni et révéré. Aussi est-il dit : Le Tien (le ciel) s'associe à sa gloire.

« O Saint par excellence ! ô homme parfait ! vous seul pouvez comprendre le secret éternel des conduites de la Providence, et nous raconter les mystères de ses voies : vous seul pouvez découvrir le but sacré de ses œuvres et nous faire remplir ses desseins : vous seul, enfin, pouvez connaître les tendres soins de sa bonté et nous faire apprendre à mettre en lui tout notre appui. O bienfaisance ! ô charité du saint ! que vous êtes pures et aimables ! que vous êtes inépuisables et divines ! vous êtes un abîme intarissable de merveilles, et les cieux sont moins élevés que vous. Mais qui pourra vous bien connaître, s'il n'est environné de toutes les splendeurs de la sagesse, orné de toutes les vertus et admis aux secrets ineffables de la divinité ? Être vêtu de pourpre et la cacher sous une robe vulgaire, c'est en dédaigner l'éclat : ainsi fait le saint. Sa sublime modestie éclipse ses vertus. Mais un jour les révèle à l'autre, les années les montrent aux années, et sa gloire croît avec elles ».

Il n'est aucune parole de ces citations qui ne puisse s'appliquer à Jésus-Christ, le vrai Messie.

La majesté des expressions y est en harmonie avec la sublimité des idées et la vérité de la peinture. N'est-on pas tenté de croire à une méprise, et qu'au lieu des livres chinois, c'est la Bible qu'on a mis sous nos yeux? Cependant, c'est bien ce peuple lointain, ce peuple isolé du reste du monde dès le principe, qui nous donne les signes caractéristiques du Messie. Ce n'est pas seulement le livre *du juste milieu*, mais c'est *Sée-chou*, c'est le commentaire de Kang-hi sur Ly-King, ce sont des ouvrages qui remontent à plusieurs siècles avant l'ère chrétienne qui contiennent ces brillantes et justes notions sur le Christ futur ; c'est l'histoire de Jésus-Christ faite avant l'Evangile et en dehors du peuple hébreu.

Et cependant on trouve encore dans les livres chinois des signes plus précis du Messie.

Le Père Intorcella nous dit, dans sa *Vie de Confucius*, que ce philosophe parlait d'un saint qui devait exister dans l'Occident.

On n'avait pas vu d'abord d'où ce missionnaire avait tiré cette particularité. Mais depuis on l'a trouvée dans trois ouvrages différents : au chapitre 35 du *Ssée-wen-Loui-Thsiu*, au chapitre 1 du *Chang-Tang Ssée-Khao-Tchang-Tsi*, et dans le *Liei-Tsen-Tsiouan-Chou*.

L'auteur d'une glose sur l'*Invariable milieu* (V. Lamennais, t. III, p. 438), appelle le saint : *l'homme aux cent générations, Pe-Chi*. Or, selon Abel Remusat, un *chi* est l'espace de trente ans, et cent *chi* font trois mille ans. Il serait bien extraordinaire qu'à l'époque où vivait Confucius, il eût dit que le saint était attendu depuis trois mille ans, car cette date correspondrait assez exactement avec l'une des chronologies de la Bible.

Dans le même ouvrage l'*Invariable milieu*, on trouve une conversation

entre le ministre Phi et Confucius, qui est aussi bien digne d'attention. Le ministre parcourt successivement la liste de tous les sages anciens du peuple chinois, et demande à Confucius si l'un d'eux fut le véritable saint. A chaque question il répond qu'ils furent de dignes personnages ; mais j'ignore, dit-il, s'ils furent des saints.

« Quel est donc celui qu'on peut appeler saint ? dit enfin le ministre Phi. — J'ai entendu dire, répondit Confucius, que dans les contrées occidentales, il y avait (ou il y aurait) un saint homme qui, sans exercer aucun acte de gouvernement, préviendrait les troubles ; qui, sans parler, inspirerait une foi spontanée ; qui, sans exciter de clameurs, produirait naturellement un océan d'actions (méritoires); aucun homme ne saurait dire son nom ; mais moi j'ai entendu dire que c'est le véritable saint ». (*Invariable milieu*, p. 144.)

Il est impossible d'attribuer ces signes et toutes ces perfections à un autre personnage qu'au Messie. Les Chinois éclairés avaient les yeux tournés vers la Judée pour attendre le saint. Ils l'attendaient depuis trois mille ans ; il devait faire des choses surhumaines, et avoir une réunion de perfections bien au-dessus de notre faiblesse. Ils ont deviné le divin mot : *mon royaume n'est point de ce monde*, et *j'attirerai tout à moi ;* en un mot, ils ont parlé comme les prophètes.

VIII. — Les Américains.

Les premiers habitants du Nouveau-Monde avaient emporté ces idées avec eux. Elles sont moins claires, mais reconnaissables. M. de Humboldt nous a déjà montré la première femme, *la mère de notre chair*, en rapport avec un grand serpent. D'autres peintures, nous dit le même auteur, nous offrent une couleuvre panachée mise en pièce par le Grand-Esprit *Tezcatlipoca*, ou par le soleil personnifié, le dieu Tonathiu, qui paraît être identique avec le *Krichna* des Indiens, et avec le Mithra des Perses. — Ce serpent terrassé par le Grand-Esprit, lorsqu'il prend la forme des divinités subalternes, est le génie du mal, un véritable mauvais esprit.

« Une prophétie ancienne, dit le même auteur, faisait espérer aux Américains une réforme bienfaisante dans les cérémonies religieuses. Cette prophétie portait : que le *Centeold* triompherait à la fin de la férocité des autres dieux, et que les sacrifices humains feraient place aux offrandes innocentes des prémices et des moissons ».

M. de Humboldt n'était pas un esprit facile à séduire par des apparences. Ecoutez ce qu'il ajoute d'après les mêmes traditions :

« On trouve dans plusieurs rituels des anciens Mexicains, la figure d'un animal inconnu orné d'un collier et d'une espèce de harnais, mais percé de dards. D'après ces traditions, qui se sont conservées jusqu'à nos jours, c'est un symbole de l'innocence souffrante : sous ce rapport, cette représentation rappelle l'agneau des Hébreux, ou l'idée mystique du sacrifice expiatoire, destiné à calmer la colère de la divinité (*Vue des Cordilières*, t. I[er], p. 255) ». L'éclatante vérité nous arrive donc de tous côtés.

IX. — Signification des sacrifices relativement au Messie.

Un grand nombre d'esprits élevés ont fait des études sérieuses sur les sacrifices sanglants. Ils ont été frappés de l'universalité d'une coutume qui n'a sa raison d'être ni dans la nature de l'homme, ni dans l'utilité des choses ; d'une coutume qui inspire de la répugnance et de l'horreur ; ils ont conclu qu'elle devait se rattacher à quelque chose de mystérieux qui touche à l'origine de l'homme. Or, il est un dogme qui jette soudain la lumière sur ce mystère, c'est celui de la chute et de la réhabilitation. Après la chute, un Réparateur a été promis : la réhabilitation ne s'opère que par la soumission volontaire et le sacrifice. Or, ces deux mots disent tout le rôle du Messie promis. Ainsi, le culte vient en aide aux traditions pour faire d'avance l'histoire de *Celui* qui devait être l'attente des nations. Voilà un fait, un fait universel, qui remonte en droite ligne jusqu'au pied de l'arbre fatal où fut consommée la désobéissance, et où fut donnée l'espérance du Réparateur, et depuis ce temps il a été figuré dans de perpétuels sacrifices.

X. — Les Sybilles.

Nous n'avons pas à faire ici une dissertation sur les Sybilles. Dans ces derniers temps, M. Bonnetty (V. Bonnetty, mars 1868, p. 221, 220) et M. Alexandre ont dit tout ce qu'on pouvait savoir sur ces obscurs personnages.

A travers mille conjectures sur les auteurs des vers sybillins, sur le temps où ils ont été faits, nous n'avons pour but que d'établir si réellement il y a eu, dans les temps qui ont précédé le christianisme, des vers sybillins qui concernassent le Messie.

Loin de nous d'attacher de l'importance à toutes les pièces qui portent le nom de vers des sybilles, qui sont attribuées à des écrivains des premiers siècles de l'ère chrétienne.

Loin de nous de chercher à établir l'authenticité textuelle de n'importe quelle citation des vers des Sybilles, même les plus anciens.

Notre proposition sera bien plus simple, mais très-facile à prouver. La voici.

Des monuments nombreux, irrécusables, attestent que le monde païen des pays occidentaux était, d'après des oracles des Sybilles, dans l'attente d'un personnage extraordinaire ou surhumain qui devait établir un règne glorieux et durable.

Constatons d'abord que cette opinion remonte à une haute antiquité, à plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Le dialogue de Platon et tous les faits rapportés ci-dessus, en sont la preuve. A ces preuves nous ajoutons les considérations suivantes de Boulanger (*Antiquité dévoilée*, t. II, p. 80 et *passim*).

Au temps de Platon, Aristote, Euripide, Aristophane, les Sybilles passaient pour être très-anciennes, et l'âge qu'on leur donnait le démontre ; Ovide, dans son quatrième livre des *Métamorphoses*, leur attribue mille ans de vie.

On voit dans *Denys d'Halicarnasse*, liv. IV, que les Sybilles étaient déjà

célèbres aux premiers temps des rois de Rome ; et ces livres furent longtemps regardés comme ce qu'il y avait de plus sacré. Ils étaient renfermés dans un coffre de pierre et déposés dans un caveau du temple de Jupiter-Capitolin. Ils n'en étaient tirés que pour être consultés dans les moments de grande crise et de calamité publique. Ils subsistèrent ainsi pendant cinq ou six siècles. Enfin ils furent consumés dans l'incendie du Capitole qui arriva pendant les guerres civiles de Sylla et de Marius. Cette perte fut infiniment pénible aux Romains, et la religion les ayant rendus nécessaires, il fallut envoyer des ambassadeurs dans toutes les anciennes villes fameuses par leurs oracles pour s'en procurer d'autres. On alla à Samos, à Ilion, en Italie, à Erithrée, en Ionie, en Grèce, en Sicile, en Afrique ; on en rapporta mille vers, et après en avoir fait l'examen le plus soigneux pour en séparer l'apocryphe, on cacha de nouveau ces oracles. Cette seconde édition ne peut, sans doute, avoir le mérite de la première. Combien ne s'était-il pas forgé de nouveaux oracles sous le nom des Sybilles pendant le cours de cinq ou six cents ans, pour qu'il fût très-difficile de distinguer les anciens ? Il résulte encore un autre mal qui eut de plus grandes suites, c'est que cette nouvelle recherche, s'étant faite en beaucoup d'endroits, donna lieu à la publicité de ces livres jusqu'alors inconnus ; l'incendie du Capitole et les soins qu'on se donna pour réparer la perte que cet accident avait causée, excitèrent la curiosité et firent rechercher les oracles par les particuliers comme par le gouvernement : peut-être même qu'ils furent divulgués par l'indiscrétion des envoyés du Sénat ; enfin il y en eut des copies ou des fragments vrais ou faux ; l'univers fut inondé de livres prophétiques qui servirent, suivant Suétone, de fondement à des espérances et à des terreurs également vaines ; en sorte qu'environ soixante-quatre ans après la recherche dont on vient de parler, Auguste étant souverain pontife, l'an treizième avant l'ère chrétienne, il fit faire des perquisitions chez tous les particuliers, où l'on en trouva deux mille volumes qui furent brûlés. Ce prince ne borna pas là ses soins ; il fit encore faire une révision des livres sybillins, et après les avoir châtiés et épurés, il cacha cette troisième collection des vers sybillins dans un lieu sacré.

Nous voilà bien assurés de la haute antiquité des oracles sybillins. Voyons s'ils contenaient une prédiction concernant le Messie. Les faits suivants ne permettent pas d'en douter.

Déjà, d'après Florus, liv. IV, c. 1; Quintilien, *Inst. orat.*, liv. V, c. 6; Appien, l. II, c. 4; Plutarque, *Vie de Cicéron,* on voit qu'après Cinna et Sylla, on attendait un troisième personnage du nom de la famille de Cornelius, qui devait avoir un empire universel. P. Cornelius Lentulus, un des complices de Catilina, se crut le personnage annoncé dans les vers sybillins. Les députés des Allobroges, arrêtés par Cicéron pour jeter du jour sur la conjuration de Catilina, confirment ce que ces historiens en disent. Voilà déjà un fait bien digne d'attention. Il rappelle, disent MM. Alexandre et Bonnetty, les trois cornes de Daniel par le nom de *Cornélius*, en hébreu *Quéren.* En voici un nouveau encore plus lumineux.

On lit dans Suétone (Bonnetty, mai 1862, p. 351) :

« Julius Maternus nous apprend que quelques mois avant la nais-

sance d'Auguste, soixante-deux ans avant Jésus-Christ, on vit publiquement à Rome un prodige, lequel annonçait que la nature enfantait un roi au peuple romain. Le Sénat, effrayé, décréta qu'aucun des enfants nés cette année ne serait élevé. Mais ceux des sénateurs qui avaient des femmes enceintes, prenant chacun pour soi cette espérance, firent en sorte que ce sénatus-consulte ne fût pas porté au trésor et demeurât sans force (Suétone, *Aug.*, 94).

« C'est une chose connue, ajoute le même auteur, que le jour de la naissance d'Auguste, Octave, son père, vint tard au Sénat où l'on délibérait sur la conspiration de Catilina ; Nigidius, ayant appris la cause de ce retard, et s'étant informé de l'heure de l'accouchement, déclara qu'il était né un maître à la terre ». (*Ibid.*)

Dion nous donne quelques détails nouveaux.

« L'enfant était à peine né, que le sénateur Nigidius Figulus lui prédit la souveraine puissance. Figulus, en effet, était, parmi les hommes de son temps, celui qui connaissait le mieux l'ordre du ciel, les différences des astres, les influences qu'ils exercent, soit lorsqu'ils tournent séparément, soit lorsqu'ils se mêlent les uns aux autres dans leurs conjonctions ; et cette science le fit excuser de s'adonner aux pratiques occultes. Or donc, Octavius étant ce jour-là, à cause de la naissance de son fils, arrivé trop tard au Sénat, qui par hasard tenait conseil en ce moment, Figulus, qui le rencontra, lui demanda la cause de son retard ; et quand il en eut appris le motif, il s'écria : Tu nous a donné un maître. Puis, comme Octavius, troublé à cette parole, voulait tuer l'enfant, il l'en empêcha, disant : Il est impossible que cet enfant subisse un pareil sort ».

Voilà des faits qui décèlent ce que devaient contenir les vers sybillins dont parlent Cicéron et les députés des Allobroges. Quel étonnement pour nous, que les Romains de ce temps aient eu une telle émotion à l'occasion de la naissance du personnage qui sera réellement le héros du quatrième empire prédit par Daniel !

Mais Tacite et Suétone vont être plus explicites en exprimant la pensée de leur siècle et de leurs compatriotes relativement au Messie :

« Une antique et constante tradition s'était établie en Orient ; elle annonçait qu'en ce temps-là devait apparaître le dominateur du monde (Suétone, *in Vespas.*) ».

Tacite est encore plus précis :

« Un grand nombre étaient persuadés que les écrits antiques des prêtres enseignaient que dans ce temps-là même l'Orient prévaudrait, et que des hommes sortis de Judée auraient la domination ». Son mépris pour les Juifs ne l'a pas empêché de faire un aveu si glorieux pour ce peuple.

Nous ne contestons pas que cette attente du Messie ne doive beaucoup à la diffusion dans le monde païen de la Bible traduite par les Septante. Nous croyons aussi, avec M. Bonnetty, que la Sybille Erithrée pouvait bien n'être que la prophétie conservée dans la race d'Edom (le Rouge), qui est le même nom qu'Erithrée (rouge); cette prophétie édomite a été formulée dès le temps de Moïse par la bouche de Balaam. Cette même prophétie est

un appel fait aux mages qui, en suivant l'étoile, vinrent rendre hommage au nouveau roi. Mais il n'en reste pas moins démontré que les vers sybillins contenaient cette glorieuse annonce longtemps avant l'événement. Comment se refuser à le croire, d'après ce que nous venons de produire, et surtout d'après cette déclaration si positive de Cicéron dans le second livre de la divination? Comme c'était un des conjurés de Catilina qui se croyait l'objet de la prophétie, il a dû se tenir sur la réserve et en parler avec peu de respect. Il dit néanmoins : « Voyons les vers de la sybille : il s'agit d'un roi qu'il faut reconnaître; pour quel homme, pour quel temps est cette prédiction? » Ainsi il convient que cette prédiction est réellement dans le livre sacré.

Virgile, rappelant les anciens oracles, célèbre le « retour de la Vierge, la naissance d'un ordre nouveau que va bientôt établir le fils de Dieu descendu du ciel. La grande époque s'avance. Tous les vestiges du crime étant effacés, la terre sera pour jamais délivrée de la crainte. L'enfant divin, qui doit régner sur le monde pacifié, recevra pour premiers présents de simples fruits de la terre, et le serpent expirera près de son berceau ».

Que Virgile ait fait une application fausse de la prophétie, il n'y a pas à s'en étonner; mais il n'en reste pas moins certain qu'il est le brillant interprète de la prophétie annonçant le Désiré des nations.

Voltaire, Boulanger, Volney, tous ceux qui se sont occupés de l'antiquité, sont unanimes pour reconnaître le même fait.

Leur pensée se trouve résumée dans ces paroles de Volney :

« Les traditions sacrées et mythologiques des temps antérieurs, dit-il, avaient répandu dans toute l'Asie la croyance d'un grand médiateur devant venir, d'un juge final, roi, Dieu, conquérant et législateur, qui ramènerait l'âge d'or sur la terre, et délivrerait les hommes de l'empire du mal ». (Cité par Nicolas, liv. II.)

Sans lire tout ce qui a été écrit sur les sybilles, on peut voir dans l'*Antiquité dévoilée* de Boulanger, t. II, et surtout dans les *Etudes philosophiques* de M. Nicolas, liv. II, et dans la collection de M. Bonnetty, un exposé complet de faits qui peuvent éclairer cette question. Mais ce que nous venons de dire paraîtra suffisant pour décider un juge impartial.

Nous pouvons l'affirmer avec assurance, les prophéties qui annoncent Jésus-Christ sont anciennes comme le monde; cette espérance a été le patrimoine de tous les peuples. Les annonces du Messie faites par Jacob, Moïse, David, Isaïe, Daniel, etc., seraient détruites que nous les retrouverions encore dans les souvenirs de toutes les nations. Les Juifs dans la personne de Josèphe leur plus illustre historien, les Grecs par la bouche de leurs plus grands écrivains, les Chinois dans le plus sage de leurs grands hommes, le dogme, le culte dans ses sacrifices, la mythologie dans ses fables, la philosophie comme l'histoire nous parlent du Messie futur.

C'est le pôle de l'espérance de toutes les nations, comme nous l'a si bien dit Volney.

CHAPITRE II.

LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST.

I. Généalogie de Jésus-Christ. — II. Les parents de la Sainte Vierge. — III. Recensement sous Quirinus. — IV. Année de la naissance de Jésus-Christ. — V. Valeur des monuments de la Palestine pour l'histoire évangélique. — VI. Histoire des pèlerinages de la Terre-Sainte. — VII. Annonciation du Verbe. — VIII. L'annonciation transmise par les Evangiles apocryphes. — IX. Fête de l'Annonciation. — X. Chapelle de l'Annonciation.

I. — Généalogie de Jésus-Christ.

Constatons que les généalogies qui nous donnent la succession des ancêtres de Jésus-Christ du côté paternel et du côté maternel ont toutes les conditions d'authenticité, soit considérées en elles-mêmes, soit par les analogies, soit par l'assentiment des Juifs les premiers convertis.

Considérées en elles-mêmes, elles n'offrent aucune contradiction, puisque celle de saint Matthieu donne les ancêtres de Jésus-Christ par son père putatif mais légal, afin de constater légalement les droits de Jésus-Christ au trône de David par son père; et celle de saint Luc nous assure que, par le sang, le Fils de Marie est réellement le fils de David. Corneille de la Pierre, et les *Critici sacri* répondent aux difficultés de détail. Nous ne répondrons qu'à celle qui veut l'omission du nom de Joachim, considéré comme le père de la sainte Vierge. Philon, dans son *Traité du temps*, nous assure que chez les Assyriens et chez les Egyptiens, les noms d'*Héli*, d'*Héliacim* et de *Joachim* sont synonymes.

L'histoire de l'Ancien Testament nous a fait connaître le soin que prenaient les Hébreux pour conserver le nom des ancêtres de leurs familles. La Genèse, le Pentateuque, Job, plusieurs autres livres, mais surtout les Paralipomènes et Esdras, ajoutons Josèphe et Philon, tous ces livres nous ont montré un grand nombre de généalogies, conservées avec soin par les familles juives, conformément à la prescription de la loi.

Nous avons déjà remarqué que le nombre des ancêtres signalés dans cette double généalogie, est assez en harmonie avec la chronologie générale de la Bible, en prenant pour base trois générations par siècle.

Mais écoutons Josèphe (*Contre App.*, l. Ier), qui, en parlant des généalogies des prêtres, nous donne une idée du soin qu'on avait dans sa nation pour conserver la succession des ancêtres.

« Pour ce qui regarde la pureté de la race sacerdotale, nos aïeux ont pris soin de la préserver de l'immixtion du sang étranger. Il faut que celui qui veut remplir les fonctions sacerdotales soit né d'une femme de la même nation, et qu'il ne soit point mû pour son alliance par des considérations d'argent ou d'honneur. Ceci se pratique non-seulement à Jérusalem, mais partout où se sont établies des familles de notre nation. On y conserve l'intégrité du nom des prêtres, en Egypte comme à Babylone, comme en d'autres lieux du monde. On envoie à Jérusalem le nom de la jeune épouse et le nom de tous ses ancêtres; c'est une condition essentielle à remplir pour

ceux qui sont obligés d'en fournir des témoignages. S'il y a des guerres qui diminuent le nombre des prêtres, comme du temps de Pompée et de Varus, ceux qui survivent sont obligés de remettre en ordre les généalogies des épouses des prêtres qui ont survécu. Ce jugement sur l'antiquité de la race et la sûreté de la succession est de la plus grande importance ; car voilà deux mille ans que nos pontifes sont marqués sur les monuments de père en fils. Et si ceux qui sont inscrits viennent à prévariquer, on les éloigne des fonctions sacrées... car il n'y a aucune contestation sur la légitimité de ces inscriptions de généalogies... »

Ces précautions minutieuses prises chez les Hébreux pour conserver la succession intègre des ancêtres, nous prouve de quelle valeur sont celles que nous donnent les évangélistes. Aussi voit-on Joseph partir de Nazareth pour Bethléem pour le recensement ordonné par Auguste, car c'est là que se trouve le tableau authentique des ancêtres de sa maison : *in civitate sua...*

Saint Hippolyte et saint Germain, évêques de Constantinople, nous présentent un abrégé de la généalogie de Notre-Seigneur, avec des variations de noms qui, en accusant qu'ils ont vu les sources, sont cependant au fond en harmonie avec l'Evangile (V. Baronius, t. Ier, p. 15).

Ajoutons à ces considérations, que les premiers fidèles de l'Eglise naissante furent des Juifs, d'abord cinq et trois mille convertis par saint Pierre à Jérusalem même, puis des centaines de mille et des millions dans le même siècle. Il y en avait un grand nombre de Jérusalem et de Bethléem qui connaissaient Jésus-Christ et sa famille. Ils connaissaient les généalogies fournies par les évangélistes ; ils ne se sont convertis à une secte persécutée que parce que tous les faits donnés comme vrais l'étaient en effet. La vérification était facile. Jules Africain, né dans le deuxième siècle, nous est un bon garant. Saint Epiphane (*Contra hœres.*, XXX), nous apprend comment, conférant avec un certain Josèphe, Juif de nation, qui était de la famille de Gamaliel dont il est question dans les Actes des Apôtres, il mit sous ses yeux un exemplaire de l'Evangile de saint Jean, traduit en hébreu, le texte des Actes de saint Matthieu apôtre, plus la généalogie de Notre-Seigneur par saint Matthieu. Ces ouvrages étaient depuis longtemps cachés dans un coffre-fort au service des Juifs de Tibériade.

Les quartodécimaux recevaient aussi la généalogie de saint Matthieu. (Saint Épiphane, *Hœres.*, l. Ier.)

Le Targum d'Onkelos paraphrase ainsi le verset 10 du chapitre XLIX de la Genèse : « Jusqu'à ce que le Roi-Messie vienne, car à lui appartient la puissance ».

On trouve dans le Zohar, ce registre de source cabalistique fait par Simon Ben-Joachaï, qui renferme tant d'indications historiques remontant jusqu'au temps des Apôtres, le passage suivant, relativement à l'étoile de Jacob (*Gen.*, f. 74, c. 292) : « Au commencement du sixième millénaire, le Seigneur visitera la fille de Jacob. Le Roi-Messie paraîtra dans la Galilée et l'on verra une étoile en Orient qui engloutira sept étoiles vers le couchant». Et cet autre passage : « A la venue du Messie, il se montrera une étoile vers l'Orient et sept étoiles qui se rassembleront autour d'elle pour la com-

battre ». Les sept étoiles sont les planètes. « Le théâtre de la guerre est dans le signe des poissons », ajoute le commentateur dans le *Traité Sanhedrin*, et ceci : « Le reste concerne le Messie ».

Le *Sesikta Saturta*, un commentaire sur les trois derniers livres de Moïse, qui a été écrit au temps de Notre-Seigneur, rapporte cette tradition rabbinique : « Dans la semaine où le fils de David doit naître, se lèvera vers l'Orient un astre qui est l'étoile du Messie ».

Nous sommes bien sûrs que les rabbins n'ont pas copié ces lignes dans l'Evangile. Le monde était donc bien plein de l'idée du Messie et des signes qui devaient l'annoncer.

La généalogie de Jésus-Christ est donc, humainement parlant, une pièce inattaquable.

II. — Les parents de l aințe Vierge.

Saint Epiphane, comme le proclame hautement le très-savant Baronius, un des anciens qui ont le mieux connu les antiquités judaïques intéressant les faits évangéliques, qui était entouré de monuments nombreux pour s'éclairer, et qui enfin était un juge impartial, parle comme il suit du père et de la mère de la Vierge Marie, dans son paragraphe contre les collyridiens : « Marie est née d'Anne et de Joachim. Anne ne l'a eue qu'à cause des prières assidues qu'elle offrit à Dieu pour cet objet ».

Saint Grégoire de Nysse ajoute des détails à ce fait : « J'ai entendu », dit-il, « une histoire qui n'est qu'une tradition un peu obscure. Le père de Marie était vénérable par son exacte observance de la loi et par ses vertus; mais ils vieillissaient sans avoir de postérité, car Anne sa femme était stérile ; or, la loi attribuait aux femmes devenues mères un certain honneur dont les stériles étaient privées. Anne, imitant ce qui est raconté de la mère de Samuel, pénètre jusque dans le Saint des saints, et supplie Dieu qu'elle ne reste pas plus longtemps privée du bénéfice de la loi, elle qui n'avait jamais agi contre la loi, et qui consacrait à Dieu l'enfant qui lui serait donné. Or, elle se sentit exaucée dans sa prière. L'enfant étant venu au monde, on lui donna le nom de Marie, et ce nom même signifie la faveur qui lui fut octroyée ».

Nous ne pouvions omettre ce passage, présenté par une autorité aussi grave. Saint Jean Damascène, André de Crète et l'évêque Germain le confirment.

Mais voici un auteur dont l'autorité est décisive en cette matière, qui nous transmet un fait corroborant les précédents. C'est un précieux passage d'Evodius, successeur de saint Pierre à Antioche, transmis par Nicéphore :

« Marie, dit-il, était toute tremblante lorsqu'elle fut présentée au temple, et elle y demeura dans le Saint des saints pendant l'espace de onze ans. Ensuite elle fut confiée par la main des prêtres à la garde de Joseph ; lorsqu'elle eut passé quatre mois avec lui, elle reçut la bonne nouvelle de l'ange, et elle enfanta la lumière du monde le vingt-cinquième jour du mois de décembre ». C'était une coutume chez les Juifs de marier

les jeunes filles aussitôt qu'elles étaient nubiles. Il y avait quelque chose de honteux à laisser passer cet âge : *Turpe si superadulta.* (I Cor., VII.)

Selon Josèphe (*Antiq.*, 15-4), le temple d'Hérode, après son embellissement, était devenu plus ample que celui de Salomon ; il constate quatre-vingt-dix compartiments dans ses substructions où pouvaient demeurer les diverses personnes qui s'étaient consacrées à Dieu, et il signale un lieu spécialement destiné aux femmes.

Cette louable coutume de séparer les sexes dans les églises a continué quelque temps. L'Eglise ne faisait qu'imiter la Synagogue.

Selon le protévangile de saint Jacques, la fille d'Eli avait tissé avec sept autres vierges l'antépendium du Saint des saints, et servait Dieu par la prière et par le chant des hymnes sacrés, quand le moment arriva où, conformément à la loi, elle dut être confiée à la tutelle de son plus proche parent, et, comme Ruth à Booz, lui être fiancée par procuration. (Dr Sepp, Jésus-Christ, *sa vie*, t. Ier, p. 22.)

Les frères de Notre-Seigneur, *Jacques*, *Joseph*, *Simon*, *Judas et ses sœurs*, dont il est fait mention au chapitre XIII de saint Matthieu, ne sont nullement ses frères dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, ce sont ses cousins. Quiconque a l'habitude de l'Ecriture Sainte, sait que, lorsqu'elle donne un deuxième nom, le dernier est celui du père : *Jacobus Zebedæi, Jacobus Alphæi, Maria Cleophæ;* c'étaient les fils des frères.

Nous ne faisons que cette simple remarque sur un point qu'on a inutilement cherché à embrouiller.

Il y avait cependant une modification à cette règle, mais qui ne tire pas à conséquence pour la question présente. Hégésippe, le premier historien dans l'Eglise, dit que Marie de Cléophas n'était point la fille, mais la femme de Cléophas. Son témoignage, comme étant du temps apostolique, est considérable (Dans Eusèbe, liv. Ier, c. 10 et 26).

Ce qui tranche la question encore mieux et sans réplique, c'est que la mère de ceux qu'on donne pour frères à Jésus-Christ vivait encore à la mort de Jésus-Christ, et était une des saintes femmes au pied de la croix ; avec Marie, étaient Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée. (Matthieu, XXVII, 56. Voir Luc, XXIV, 10 ; Jean, XIX, 25.)

III. — Recensement sous Quirinus.

L'année de ce recensement a été un sujet de contestation parmi les savants.

Le dénombrement des citoyens juifs dont il est ici question, servait de base pour établir l'impôt perçu par les Romains devenus les maîtres de l'Orient. Saint Luc le montre comme étant l'occasion du voyage de Nazareth à Bethléem, car on devait aller se faire inscrire dans la ville de sa naissance, où étaient les monuments publics des naissances et des états de famille.

Josèphe, l'historien, dit dans ses *Antiquités* que ce fut après la mort d'Hérode qu'eut lieu le recensement sous Quirinus. Nous expliquerons plus

bas que Josèphe n'est point erroné ici, mais seulement incomplet. Que Josèphe se soit trompé sur l'époque de ce recensement, c'était pour lui un fait bien insignifiant. Il n'a pris de l'importance que parce qu'il sert de point de départ au récit de saint Luc.

Justin (*Apologétiq.*, 11), et Tertullien (*Contre Marcion*, lib. IV, c. 7), attestent que les registres publics contenant le recensement dans lequel le Sauveur était compris, existaient encore de leur temps, et ils les citaient avec confiance en parlant aux autorités, comme un monument qu'on pouvait vérifier ; on doit accepter ce fait comme indubitable.

IV. — Année de la naissance de Jésus-Christ.

L'année de la naissance de Jésus-Christ a été l'objet de longues controverses, mais le doute n'avait que trois ou quatre ans de latitude.

Cette incertitude n'aurait pu prendre naissance si l'ère chrétienne avait été mise en usage dès les temps apostoliques ; mais jusqu'à la fin de l'empire romain, il y avait deux ères collatérales, l'ère civile pour les empereurs romains, et l'ère chrétienne pour la succession des pontifes ; et l'une et l'autre a pu fournir son contingent de légère inexactitude. Quoi qu'il en soit, cette obscurité est peu importante, et nous connaissons avec certitude le mois et le jour de la naissance du Sauveur.

Selon Baronius, t. Ier, p. 50, cette naissance a eu lieu la première année de la 194e olympiade, la 42e du règne d'Auguste, sous le consulat de Lentulus et de Messalinus, le 25 décembre, à minuit. On peut voir les citations de saint Augustin, de saint Clément d'Alexandrie, de saint Epiphane, d'Eusèbe, etc. dont il compare les témoignages.

L'Evangile de l'enfance place l'année du recensement à la 369e année de l'ère d'Alexandre.

Nous établirons plus bas la vraie année de la naissance du Sauveur.

V. — Valeur des monuments de la Palestine pour l'histoire évangélique.

Avant d'aller plus loin, nous devons rendre compte du motif que nous avons d'invoquer avec confiance les ruines historiques et tous les monuments que l'archéologie met sous les yeux de l'historien pour donner de l'autorité à son récit.

Le christianisme n'est pas une religion qui ait pris naissance dans l'ombre ; il n'a pas attendu des siècles pour rendre compte de son origine et de son établissement. Du vivant de son fondateur, les populations couraient après lui ; les histoires altérées des Juifs, comme Tacite et Celse, nous en convainquent elles-mêmes. Au milieu de la fureur des persécutions, la chaîne historique de l'établissement du christianisme n'était pas interrompue, il y avait des écrivains, des orateurs et des philosophes dont on invoquera bientôt les noms, qui, en dépit des menaces, maintenaient la vérité des faits comme la vérité des doctrines. Les lieux sanctifiés par les pas, les miracles, les bienfaits et le sang de Jésus-Christ, étaient connus, respectés, visités par une foule de personnes. La religion chrétienne, même pour ceux

qui n'y croiraient pas, est au moins une institution extraordinaire et immensément puissante, qui a su prendre sa place dans le monde et s'imposer aux esprits avec un ascendant qu'on n'avait jamais vu, et cela en heurtant de front les plus grandes et les plus fortes tendances du cœur humain, les désordres les plus accrédités. Nous n'examinons pas en ce moment comment cela a pu se faire. Nous constatons seulement qu'à l'instant même où Jésus-Christ ou ses apôtres ont manifesté cet étonnant projet, au nom d'un personnage divin qui donnait des œuvres merveilleuses pour prouver sa mission, les regards de tout l'univers ont dû se tourner de ce côté ; et cette préoccupation a été comme une fièvre universelle pendant les premiers siècles du christianisme. Parmi la génération même qui avait été contemporaine de Jésus-Christ, des millions d'hommes sont devenus ses fidèles, des millions d'autres ses ennemis. Dès lors tout ce qui touchait à sa personne, à sa vie, au lieu de sa naissance, de ses travaux, de sa mort, tout est devenu l'objet d'une attention particulière. On verra bientôt que des milliers de faits sont en harmonie avec ces assertions. Les catacombes comme les lieux saints de la Palestine, les monuments écrits comme les ruines, la succession des évêques de chaque ville, la liturgie, la littérature chrétienne, les temples, les ameublements, les cimetières, les actes des martyrs, les lois et les mœurs changés, tout nous sert de témoignage certain de ce qui se passa dans cette colossale transformation de la société antique en société chrétienne.

Le lieu où Jésus naquit, ceux où il passa les années de sa jeunesse, où il opéra ses principaux miracles, où il mourut, où il ressuscita, n'ont pas cessé et n'ont pu cesser un seul instant d'être populaires; toutes les nations environnantes les ont toujours eus en grande vénération, à quelque culte qu'elles appartinssent, et on n'a jamais cessé d'y aller en pèlerinage. Ainsi les pèlerins qui partent chaque année de France pour Jérusalem et Bethléem, ont été précédés pendant 1800 ans par des armées de pèlerins de toutes les contrées ; et depuis ce temps, catholiques, Juifs, dissidents, Arabes, tous ont rivalisé de respect pour les lieux consacrés par la glorieuse vie de Jésus-Christ. On ne peut trouver un seul instant où l'oubli et la mauvaise foi auraient pu tromper soit la piété attentive des fidèles, soit l'œil exercé de l'antiquaire.

VI. — Histoire des pèlerinages de la Terre-Sainte.

Nous citerons quelques pages bien étudiées de M. Lalanne, de l'Ecole de Chartres, sur ce sujet : *Des pèlerinages en Terre-Sainte.*

Il a tracé un tableau exact des pieux voyages en Palestine jusqu'à la première croisade.

« Dès les premiers siècles de notre ère, la contrée qui avait été le théâtre de la vie et de la mort du Christ, fut pour les fidèles l'objet d'une vénération particulière, et la ville sainte des Juifs, Jérusalem, devint aussi la ville sainte des chrétiens. L'empereur Adrien fit en vain élever une statue de Jupiter sur le lieu de la Résurrection, et une statue de Vénus sur le Calvaire ; il fit en vain planter à Bethléem un bois en l'honneur d'Adonis;

ces profanations ne purent refroidir le zèle des chrétiens que la piété attirait en foule vers la Judée[1]. Leur affluence s'accrut encore après le triomphe définitif du Christianisme, lorsque sainte Hélène eut accompli son célèbre voyage à Jérusalem[2], et que son fils Constantin eut remplacé par la magnifique église du Saint-Sépulcre un temple de Vénus que les païens y avaient bâti[3].

« Pourtant, à l'exception du récit que saint Jérôme a laissé du voyage de sainte Paule en Palestine, récit qui nous fait connaître les localités et les monuments honorés alors par les chrétiens, les relations des pèlerinages effectués jusqu'à la fin du cinquième siècle, ne présentent aucune particularité remarquable.

« Le petit nombre de noms que nous avons pu recueillir ne saurait donner une idée de la multitude qui se rendait chaque année à Jérusalem. « On y accourt de toutes les parties de l'univers, dit saint Jérôme ; la cité est remplie de toutes les races d'hommes[4] ».

« Mais ce concours immense de voyageurs entretenait dans le pays une affreuse corruption, et, suivant l'aveu du même Père, la ville sainte était devenue pire que Sodome[5] ».

« Aussi la coutume des pèlerinages rencontra dans quelques hommes éminents des adversaires déclarés. Saint Grégoire de Nysse, entre autres, après avoir visité Jérusalem, fut effrayé de la dépravation qui y régnait ; et, plus tard, consulté à ce sujet, il écrivit une lettre où il retraçait vivement les graves désordres qui résultaient ordinairement de ces lointaines excursions.

« Une femme, dit-il, ne peut entreprendre un si long voyage sans avoir avec elle quelqu'un pour la protéger. La faiblesse naturelle à son sexe exige qu'on l'aide à se placer sur sa monture, qu'on l'aide à en descendre. Il faut nécessairement qu'on la soutienne dans les passages difficiles. Que ce soit un ami ou un mercenaire qui lui rende ces services, elle ne pourra pas éviter le blâme ; et, qu'elle se livre à l'étranger ou au serviteur, elle violera les lois de la chasteté..... Croit-on donc que le Saint-Esprit abonde chez les habitants de Jérusalem, et qu'il ne puisse venir à nous ?... Quant à moi, la seule chose que j'aie rapportée de mon voyage, et que j'aie apprise par comparaison, c'est que nos contrées sont bien plus saintes que les pays éloignés. Vous donc qui craignez le Seigneur, louez-le là où vous habitez[6] ».

« Telle était aussi l'opinion de saint Augustin : « Le Seigneur, s'écriait-il, n'a pas dit : « Va en Orient, et cherche la justice ; navigue jusqu'à l'Occident pour recevoir le pardon de tes fautes ». Et ailleurs : « Ne médite pas de longs voyages... La charité seule, et non une traversée, te mènera vers celui qui est partout.

[1] Baronius, *Ann. eccl.*, ann. 199, t. II, ch. 9. — Fleury, *Hist. ecclésiast.*, 1840, in-8°, t. Ier, p. 123, 124 ; liv. III, ch. 24 et 25.

[2] *Bollandistes*, août, t. III, p. 561.

[3] Fleury, liv. XI, ch. 32 et 54.

[4] *Epistola* 48 *ad Paulinum*, Opera, Vérone, t. Ier, col. 320.

[5] *Ibid.*, t. II, col. 698.

[6] *Περὶ των ἀπιόντων εἰς Ιεροσόλυμα.* Opp. S. Gregorii, 1638, in-folio, t. III, p. 651. Cette lettre a été réimprimée dans les *Ατακτα* de Coira.

« Saint Jérôme était loin de partager le sentiment de ces deux Pères de l'Eglise [1], et, bien qu'il ne fût pas tout à fait désintéressé dans la question, il défendait avec sa fougue habituelle, contre l'hérésiarque gaulois Vigilance [2], l'usage d'envoyer des aumônes à Jérusalem. Cet usage remontait au temps du judaïsme, ainsi que le prouve une lettre par laquelle Auguste autorise les Juifs de toutes les provinces de l'empire à faire parvenir dans cette ville de l'argent pour le service de Dieu [3].

« Jusqu'au cinquième siècle la Gaule ne nous fournit aucun nom de pèlerin. Il ne faut pourtant pas en conclure que cette contrée soit restée étrangère au mouvement qui entraînait les chrétiens vers l'Asie ; car on possède un *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, dont le titre seul indique qu'il a été composé par un pèlerin gaulois, et destiné par lui à servir de guide à ceux de ses compatriotes qui entreprendraient le voyage de la Terre-Sainte [4].

« L'auteur, qui traversa Constantinople en 333, s'est borné, en général, à nommer chacune des villes qu'il a visitées, et à donner en milles la distance qui les séparait les unes des autres ; mais il a décrit minutieusement les localités de la Judée, où, suivant la tradition, s'étaient passés les événements rapportés dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

« Bien que la destruction de l'empire romain et la conquête franque eussent rompu les liens qui avaient attaché si longtemps la Gaule à l'Orient, on peut voir néanmoins, dans Grégoire de Tours, à quel point, en Occident, on s'intéressait à tout ce qui concernait la Palestine, et quelle sympathie on éprouvait pour ce malheureux pays.

« Aussi, à partir du sixième siècle, les pèlerinages des habitants de l'ouest de l'Europe, sans avoir été peut-être plus fréquents, sont mentionnés avec plus d'exactitude par les historiens et les hagiographes ; et il est bon de remarquer que, dans ces premiers temps, la plupart des pèlerins qui nous sont connus, appartiennent aux îles Britanniques [5], dont les habitants avaient déjà cette humeur vagabonde qui aujourd'hui les disperse chaque année sur toute la surface du globe.

Ce fut probablement au sixième siècle que l'italien saint Antonin se rendit en Palestine avec un de ses compatriotes qui a laissé [6] de leur voyage une relation assez détaillée où il a énuméré soigneusement les reliques

[1] « Adorasse ubi steterunt pedes Domini, pars fidei est, et quasi recentia nativitatis et crucis ac passionis vidisse vestigia ». *Epistola* XLVII *ad Desiderium*, t. Ier, col. 209.

[2] « Videlicet, si ad hæc respondeo, statim latrabis meam me causam agere qui tanta cunctos largitate donasti, ut nisi venisses Ierosolymam et tuam vel patronorum tuorum pecuniam effudisses, omnes periclitaremur fame ». *Liber contra Vigilantium*, t. II, col. 399, 400. — Ailleurs, il parle de Vigilance en ces termes : « Ais Vigilantium os fœtidum rursus aperire et putorem spurcissimum contra sanctorum martyrum proferre reliquias », tom. Ier, col. 719. *Epistola* CIX *ad Riparium presbyterum.*

[3] Josèphe, *Ant. jud.*, liv. XVII, ch. 10, 1611, in-fol., p. 560.

[4] *Itinerarium a Burdigala Hierusalem usque, et ab Heraclea per Aulonam, et per urbem Romam Mediolanum usque.* Cet opuscule a été plusieurs fois réimprimé, et entre autres dans le *Veterum Romanorum itineraria* de Wesseling. M. A. Walckenaer en a donné une excellente analyse dans les notes du premier volume de l'*Histoire des Croisades*, de Michaud.

[5] S. Ina, rex Saxonum occidentalium in Britannia... cupiens in vicinia sanctorum locorum ad tempus peregrinari in terris... quod his temporibus plures de gente Anglorum, nobiles, ignobilesque, laici, clerici, viri ac feminæ certatim facere consueverunt. *Bolland.*, février, t. Ier, p. 913. — « L'habitude de faire des pèlerinages, dit Waafrid Strabon, est devenue presque une seconde nature chez les Écossais ». *De vita sancti Galli*, lib. II, chap. 47.

[6] *Intinerarium* (sic) *B. Antonini martyris*, Juliomagi Andium, 1640, in-4o de cinquante-quatre pages.

offertes à l'adoration des fidèles, et dont quelques-unes étaient déjà mentionnées dans plusieurs écrits antérieurs. A Néocésarée, on montra aux pèlerins le siége où la Vierge Marie était assise lorsque l'archange Gabriel vint la visiter, et une corbeille qui lui avait appartenu. A Cana, Antonin se coucha sur le lit où Jésus-Christ s'était placé le jour des noces célébrées en ce lieu, et, suivant une coutume des touristes de tous les siècles, son compagnon y inscrivit les noms de ceux qui lui étaient chers[1]. A Sarepta, il vit le lit où se reposa le prophète Hélie, et à Nazareth, où il fut frappé de la beauté des femmes, il admira dans la synagogue une poutre sur laquelle Jésus-Christ enfant s'était assis avec ses camarades, et qui jouissait de la singulière propriété de pouvoir être remuée facilement par un chrétien, et de rester immobile quand un juif voulait la soulever.

« A chaque pas les voyageurs retrouvaient quelque souvenir des livres saints. Ici, c'était l'arbre sur lequel Zachée monta pour voir Jésus ; là, le figuier où se pendit Judas ; plus loin, l'autel où Abraham fut sur le point de sacrifier Isaac ; ailleurs, les pierres qui servirent à lapider saint Etienne ; et enfin, chose plus étonnante, dans l'Eglise de Sion, on leur fit voir une pierre allégorique, la célèbre *pierre angulaire* dont il est si souvent question dans la Bible [2].

« Les juifs de Palestine faisaient, avec usure, expier aux chrétiens les outrages dont leurs coréligionnaires étaient abreuvés dans l'Occident. « Ils nous suivaient, dit le compagnon d'Antonin, dans les rues des villes et des bourgs que nous traversions, brûlant de la paille sur nos traces, tant ils ont le Christ en exécration ; et ils agissent ainsi envers tous les chrétiens. Si tu veux leur acheter quelque objet, aie soin de ne pas le toucher avant d'en avoir donné le prix, sinon ils seront bientôt scandalisés. Ils ont en dehors des bourgs une maison où se tient une personne qui répond aux arrivants. Ils n'accepteraient pas de l'argent de ta main : il faut le jeter dans l'eau ; et ils t'annonceront ensuite quand tu pourras entrer. Aie soin alors de ne pas cracher, sinon ils seront scandalisés ».

« Les pèlerins virent aussi, sur la montagne de Gelboé, le tombeau de Goliath, recouvert d'un amas de pierres. « On ne saurait trouver à vingt milles à la ronde une pierre transportable ; car il est d'usage que quiconque passe par cet endroit doit porter avec lui trois pierres et les jeter sur ce tombeau, et ainsi avons-nous fait nous-mêmes ».

« Disons en passant que cette coutume de faire d'énormes amas de pierres se retrouve dans tous les pays, et remonte à la plus haute antiquité. Hérodote parle, sans en indiquer le motif, d'un amas semblable que Darius fit élever par ses soldats sur les bords de la rivière d'Artiscus [3].

« Les faits merveilleux, comme on doit bien s'y attendre, ne manquent pas dans ce récit. Sur les confins de Ségor, les voyageurs visitèrent un

[1] « Et accubuimus in ipso accubitu ubi ego indignus parentum meorum nomina subscripsi ». P. 2. — Suivant M. Letronne, les voyageurs, dans l'antiquité, avaient l'habitude de laisser des inscriptions sur les murs des monuments qu'ils visitaient. *Journal des Savants*, janvier 1844, p. 43. Voyez aussi le *Rapport adressé de Grèce*, par M. Le Bas, au ministre de l'instruction publique, *Revue archéologique*, 15 avril 1844.

[2] « In basilica Sion sunt mirabilia multo intus, inter quæ vidimus lapidem angularem qui reprobatus est ab ædificantibus et factus est caput anguli ». P. 17. Cette pierre merveilleuse guérissait toute espèce de maux. On la trouve déjà mentionnée dans l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, dont nous avons parlé plus haut.

[3] L. IV, ch. 92.

monastère de femmes qui possédait un âne et un lion ; « elles nous dirent que le lion menait l'âne dans les pâturages, et elles nous l'offrirent pour cent sous [1] ».

« Les bêtes féroces étaient, dans ces contrées, d'un naturel fort pacifique; car Antonin, dans une vallée située entre Oreb et le mont Sinaï, vit *paître* ensemble des lions, des léopards, des chèvres et des mulets [2]. A Jérusalem, les voyageurs trouvèrent des Ethiopiens qui avaient les oreilles et les narines percées, et portaient des anneaux aux doigts des mains et des pieds. « Quand nous les interrogeâmes à ce sujet, ils nous répondirent : C'est l'empereur Trajan qui nous a laissé ce signe [3] ».

« Cet usage bizarre était-il un vague souvenir de la victoire remportée par Trajan sur les Ethiopiens? Nous ne pouvons l'affirmer, et nous nous bornerons à rapprocher cette circonstance d'une particularité analogue mentionnée par Zonare (*Annales*, l. XIV, p. 75). Cet historien parle d'une tribu de Turcs qui s'étaient tatoué une croix sur le front. Ils en donnaient pour raison que « jadis, à une époque où la peste faisait de grands ravages parmi eux, ils furent avertis par un chrétien de se munir de ce signe, et tous ceux, disaient-ils, qui suivirent cet avis, échappèrent au fléau ».

« Depuis saint Antonin jusqu'à Charlemagne [4], les pèlerins continuèrent à affluer en Orient, et il nous reste la relation du voyage de quelques-uns d'entre eux. Outre celle du premier évêque d'Ischstadt (en Bavière), de saint Guillebaud, qui, avec sept compagnons, se rendit vers 722 en Palestine, on possède la *Description des lieux saints* écrite par saint Adamman, abbé de Saint-Colomban, sous la dictée d'un évêque Gaulois, saint Arculfe, qui avait passé sept mois à Jérusalem [5]. Elle est divisée en trois livres, et offre peu d'intérêt pour l'histoire. Le chapitre II du dernier livre contient une légende bizarre sur la fondation de Constantinople.

« Charlemagne, qui entretint des rapports fort actifs avec l'Asie, y envoya d'abondantes aumônes [6]; ses dons furent portés en l'année 800 par un prêtre de son palais nommé Zacharie, qui partit accompagné d'un religieux venu, l'année précédente, de la part du patriarche de Jérusalem, pour offrir des reliques au monarque franc. Zacharie revint la même année, escorté de deux moines chargés de remettre à l'empereur un étendard et les clefs du saint sépulcre.

« Ces circonstances, jointes aux relations de l'Empereur avec Haroun-al-Raschid, donnèrent ensuite naissance aux traditions qui le représentèrent comme ayant entrepris lui-même une expédition en Palestine.

[1] « Nutriebant et leonem terribilem... et dixerunt nobis quia ipsum asellum gubernaret leo in pascuis, quem (est-ce le lion ou l'âne ?) et offerebant nobis pro centum solidis, sed pater Antoninus accipere noluit ». P. 25.

[2] « Et in ipsis montibus leo et pardus, capræ et burdones simul *pascunt* ». P. 29.

[3] « Trajanus imperator signum hoc nobis reliquit ». P. 27.

[4] Au huitième siècle, saint Guillebaud ayant été arrêté avec ses compagnons comme espion à Émesse, le vieillard devant lequel ils furent conduits les fit relâcher en disant : « Frequenter huc venientes vidi homines de illis terræ partibus, istorum contribules ; non quærunt mala, sed legem eorum adimplere cupiunt ». Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Benedicti*, sæc. III, pars 2, p. 373.

[5] « Sanctus episcopus, gente Gallus, in Hierosolymitana civitate per menses novem hospitatus... mihi fideli et indubitabili narratione dictavit quæ nunc in membranis brevi textu scribuntur ». Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Ben.*, sæc. III, pars 2, p. 502.

[6] Eginhard, ann. 799, 800 et 807.— Dom Bouquet, tom. V, p. 23 et 52.— Canciani, *Leges barbarorum antiquæ*, tome III, capitulaire de 1810, col. 17, *De eleemosyna mittenda in Hierusalem*.

« Depuis cette époque, les chrétiens d'Orient ne cessèrent, dans leurs moments de détresse, de réclamer le secours et l'assistance de la France, qui répondit toujours généreusement à leur appel, jusqu'au moment où ses armées allèrent les arracher à la domination musulmane. Ainsi, suivant le moine de Saint-Gall, la Germanie, sous Louis le Germanique, fut forcée « de payer un denier par chaque tête de bœuf et par chaque manoir dépendant du domaine royal. Cet argent était destiné à racheter les chrétiens qui habitaient la Terre Sainte, et qui, dans leur misère, sollicitaient leur délivrance de ce prince, comme anciens sujets de Charlemagne et de son fils[1].

« Après les croisades, les rois de France continuèrent le rôle de Charlemagne, et les populations reconnaissantes ont conservé jusqu'à nos jours le souvenir de cette antique protection[2].

« Quoique pendant longtemps les pèlerinages eussent été rendus moins fréquents par les ravages des Sarrasins, des Normands et des Hongrois, il se passa néanmoins, à la fin du dixième siècle, un fait remarquable ; il montre à quel point les esprits étaient déjà préparés aux lointaines expéditions qui eurent lieu cent ans plus tard.

« En 999, l'année même où il fut élevé au pontificat, sous le nom de Sylvestre II, le célèbre Gerbert adressa à l'Eglise universelle, au nom de l'Eglise de Jérusalem désolée, une lettre touchante, dans laquelle il implorait l'aide des chrétiens contre la tyrannie et l'oppression des infidèles[3]. Cette lettre eut un grand retentissement, et son résultat immédiat fut d'encourager puissamment les attaques dirigées par les Pisans contre les Sarrasins d'Afrique[4]. Ce fut donc une voix française qui, la première, appela l'Europe à la délivrance de la Terre-Sainte.

« L'Occident, qui avait attendu dans une religieuse terreur l'accomplissement des prédictions annonçant la fin du monde pour l'an 1000, sembla renaître à une nouvelle vie, lorsque cette époque fatale eut été dépassée[5]. Partout, grâce aux dons des fidèles, s'élevèrent de nouvelles basiliques et de nouveaux monastères, et l'on se garda bien d'oublier Jérusalem.

Hakem-Biamrillah, calife d'Egypte, ayant fait, en 1010, détruire l'église du Saint-Sépulcre, « alors, dit Raoul Glaber, on vit, de toutes les extrémités de la terre, accourir à Jérusalem d'innombrables fidèles qui contribuaient à l'envi, par leurs offrandes, à restaurer la maison du Seigneur[6] »…. « Les

[1] Au nombre des dons de Charlemagne, se trouvait une bibliothèque. « Ibi (apud Hierusalem), écrivait en 870 le moine Bernard, habetur hospitale in quo suscipiuntur omnes qui causa devotionis illum adeunt locum, lingua loquentes romana ; cui adjacet ecclesia in honore sanctæ Mariæ, nobilissimam habens bibliothecam studio prædicti imperatoris (Caroli magni) cum XII mansionibus, agris, vineis et horto in valle Josaphat ». Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Ben.*, sæc. III, pars 2, p. 524.

Voyez le recueil de l'Académie des Inscriptions, *Hist.*, vol. XXI, p. 149 et suiv. S'il faut en croire le moine de Saint-Gall, le calife eut un instant la pensée de céder la Palestine à Charlemagne. Dom Bouquet, t. V, p. 126.

[2] *Ibid.*, *ibid.* Voyez encore la longue lettre que le patriarche Hélie adressa en 881, à Charles le Jeune (Carloman) et à tous les évêques, princes et nobles de France (*ad cunctos episcopos et principes ac nobiles regni Galliæ*), pour leur recommander deux moines qu'il envoyait recueillir des aumônes en France. L. d'Achery, *Spicilegium*, in-folio, tom. III, p. 363.

[3] « Ex persona Hierusalem devastatæ, universali ecclesiæ ». La lettre commence ainsi : « Ea quæ est Hierosolymis universali ecclesiæ sceptra regnorum imperanti ». Gerberti *Epist.* 107, *Recueil des historiens de France*, tome X, p. 426.

[4] Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, t. V, pars 1, p. 400.

[5] Erat enim, dit Raoul Glaber, instar ac si mundus ipse excutiendo semet, rejecta vetustate, passim candidam ecclesiarum vestem indueret ». Liv. III, ch. 4, *Recueil des Historiens* de Duchesne, t. IV, p. 27.

[6] Raoul Glaber, liv. III, ch. 7, *Ibid.* p. 33.

Normands, dit-il ailleurs, envoyaient presque dans l'univers entier les aumônes les plus magnifiques aux saintes églises. On voyait même tous les ans des moines du célèbre mont Sinaï, venir de Rouen et s'en retourner comblés d'or et d'argent. Richard, deuxième du nom, envoya à Jérusalem cent livres d'or pour le sépulcre du Sauveur, et tous ceux qui, par dévotion, désiraient y faire un pèlerinage, il les aidait de riches présents[1] ». Plus loin il ajoute : « Jamais on n'aurait pu s'attendre à une affluence si prodigieuse vers le saint sépulcre ; d'abord, la classe inférieure du peuple, puis la classe moyenne, ensuite les rois les plus puissants, les comtes, les prélats, enfin, ce qui ne s'était jamais vu, beaucoup de femmes nobles ou pauvres entreprirent ce pèlerinage[2].

« Un événement dont les conséquences ne nous paraissent pas avoir été suffisamment appréciées jusqu'ici, donna encore, à la même époque, une impulsion aux pèlerinages. Nous voulons parler de la conversion des Hongrois, et de leur roi Etienne, au christianisme[3]. « A partir de ce moment, dit Raoul Slaber, tous les pèlerins d'Italie et des Gaules qui voulaient visiter le sépulcre du Seigneur, renoncèrent à s'y rendre par mer, comme ils avaient coutume de le faire auparavant, et passèrent par les Etats d'Etienne. Ce prince rendit bientôt la route très-sûre. Il accueillait comme des frères tous ceux qui se présentaient et leur faisait des présents magnifiques. Aussi, des nobles et des hommes du peuple se décidèrent en foule à entreprendre le pèlerinage de Jérusalem[4] ».

« Les habitants de la France profitèrent en effet avec empressement des facilités que leur présentait alors le voyage en Palestine, et au onzième siècle, la plupart des noms de pèlerins qui nous sont connus appartiennent à notre pays.

« La conversion de la Hongrie, en ouvrant aux peuples de l'Occident une route par terre jusqu'à Constantinople, rendit les croisades possibles. Car une armée qui aurait eu partout sur son passage à combattre des peuplades guerrières et païennes, n'aurait jamais pu arriver jusqu'à la capitale de l'empire byzantin ; et la route de terre était la seule praticable pour les premiers croisés. Sans parler de la terreur profonde que, pendant toute la durée du moyen âge, la mer, *ce chemin des audacieux*, comme le définissait Alcuin, inspirait aux populations éloignées de ses rivages[5], les flottes réunies des nations de l'Europe n'auraient pu suffire à transporter les

[1] Raoul Glaber, liv. I, ch. 5, *Ibid.*, p. 9.

[2] *Id.*, liv. IV, ch. 6. *Ibid.*, p. 46, 47.

[3] Cette conversion eut lieu avant l'an 1000.

[4] *Id.*, liv. III, ch. 1. *Ibid.*, p. 24.

[5] Ecoutez plutôt un vaillant chevalier du treizième siècle : « En brief temps, dit Joinville, le vent se féri ou voille et nous ot tolu la veue de la terre, que nous ne veismes que le ciel et yeaue ; et chascun jour nous esloigna le vent des païs où nous avions esté nez. Et ces choses vous monstré-je, que celi est bien fol bardi, qui se ose mettre en tel péril, à tout autrui chatel ou en péché mortel ; car l'en se dort le soir là où on ne scet se l'on se trouvera au fond de la mer ». Ch. 71. Collection Michaud-Poujoulat, p. 200.

Vers 1068, quelques Normandes que dévorait le feu des passions, dit Orderic Vital, sollicitaient leurs maris par de fréquents courriers, de revenir promptement auprès d'elles. Elles les avertissaient que s'ils ne hâtaient leur retour, elles se pourvoiraient d'autres époux : *Non enim ad maritos suos propter inusitatam sibi adhuc navigationem transfretare audebant.* 1810, in-8°, t. II, p. 185, l. IV.

En 1326, rapporte un des continuateurs de Guillaume de Nangis, une dame de la suite de la reine d'Angleterre mourut dans une traversée d'Angleterre en France *præ timore et turbatione maris.* Edition Géraud, 1843, t. II, p. 69.

masses innombrables qui allèrent conquérir l'Asie, et que d'ailleurs il eût été impossible de nourrir pendant la traversée.

« Bien que les chroniqueurs, et surtout les hagiographes, ne nous aient en général laissé que fort peu de détails sur les pèlerinages mentionnés par eux [1], cependant, en les lisant avec soin, il nous a été possible de recueillir un certain nombre de faits de nature à jeter quelque jour sur la question qui nous occupe, et à compléter les renseignements que nous avons déjà donnés.

« Un vœu prononcé dans un accès de dévotion ou dans un danger imminent [2], une vision, la lecture d'un passage de la Bible [3] que l'on considérait comme un avertissement du ciel, tels étaient en général les motifs qui décidaient les pèlerins à entreprendre le voyage de Terre Sainte.

« Souvent les évêques et les abbés n'avaient d'autre but que d'aller chercher des reliques ; car l'Orient eut, pendant longtemps, le privilége d'en fournir à toute l'Europe, et l'on sait que les reliques étaient pour les églises et les monastères une source féconde d'honneurs et de richesses.

« Parmi les hommes qu'une piété sincère entraînait en Palestine, plusieurs y allaient dans l'espoir d'y trouver la mort ; quelques-uns pourtant, perdant courage en chemin, se hâtaient de revenir dans leur pays ; d'autres, sur le point de souffrir le martyre qu'ils avaient toujours ambitionné, saisis d'une terreur subite, cherchaient à se dérober au danger. Saint Udalric, après s'être baigné dans le Jourdain, n'avait pas encore eu le temps de revêtir ses habits, lorsqu'il vit accourir, à grands cris, une troupe menaçante de Sarrasins. « Le serviteur du Christ, dit l'hagiographe, désirait dans son « cœur la palme du martyre : cependant, la fragilité humaine l'emportant, « il s'enfuit à toutes jambes avec ses compagnons [4] ».

« Mais, on doit le dire, la plupart des pèlerins, quelles que fussent leur misère et leurs privations, savaient les supporter gaiement et sans se plaindre [5] ; et si l'on veut avoir une idée du religieux délire qui transportait quelques-uns d'entre eux, on n'a qu'à lire dans Raoul Glaber le récit de la mort du Bourguignon Lethbaud, qui, succombant sous son émotion, expira peu d'heures après avoir visité le mont des Oliviers [6].

« Parfois c'étaient des motifs bien frivoles qui animaient les pèlerins. Tantôt des moines se disaient l'un à l'autre : « Allons, partons, car il est « écrit : Nul n'est prophète en son pays ». Tantôt, comme le rapporte Jacques de Vitry, des hommes d'un esprit inquiet et changeant, n'ayant d'autre mobile que la vanité, n'hésitaient pas à acheter au prix des plus grandes

[1] Ils se bornent, la plupart du temps, à énumérer les nombreux miracles faits par le pèlerin dont ils parlent, ou à dire : « Qui pourrait raconter les souffrances, les fatigues et les dangers auxquels le saint homme fut exposé ? »

[2] Voyez, entre autres, dans notre liste, le pèlerinage de Josselin au dixième siècle.

[3] S. Poppon et S. David partirent après avoir lu le passage d'Isaïe (II, 10) : *Et erit sepulchrum ejus gloriosum.* Cette phrase était toujours dans la bouche des pèlerins.

[4] « Quibus super se ruentibus, servus Christi, licet palmam martyris desideraret in mente, fugæ tamen se cum sociis credidit, carnis fragilitate impellente ». Mabillon, *Acta SS. ord. S. Ben.,* sæc. VI, t. II, p. 131-136. — *Bolland.,* juillet, t. III, p. 157.

[5] Quand les compagnons de S. Heimerad venaient lui dire : « Quid hodie manducabimus? nihil residui in marsupiis, cras enim jejunandum est nobis », le saint avait coutume de leur répondre (respondere solebat) : « Ergo jejunemus hodie, cras manducemus ». L'écrivain ajoute : « Sic carni, sic spiritui consulebat. Canes etiam ad lacerandum se invitabat ». Leibnitz, *Rerum Brunsw. Script.,* t. Ier, p. 67.

[6] L. IV, ch. 6, *Recueil de Duchesne,* t. IV, p. 46.

fatigues, le plaisir de parcourir ces terres inconnues, et de voir par eux-mêmes les merveilles si vantées des contrées de l'Orient [1].

« Des raisons plus sérieuses contribuaient encore à accroître l'affluence des Européens en Palestine. La foire annuelle, qui avait été établie à Jérusalem sous les descendants d'Omar, y attirait une multitude immense de voyageurs et de négociants [2], et nul doute que parmi eux on ne vit figurer en grand nombre les habitants des côtes de la Méditerranée, appelés à la fois dans cette ville par de pieux désirs et par des intérêts commerciaux [3].

« Les pèlerinages n'étaient pas tous volontaires. Ils étaient souvent imposés par l'Eglise, en expiation de quelque forfait. Il y en avait de deux espèces. Les uns (*majores*) étaient ceux de Jérusalem, de Rome et de Saint-Jacques de Compostelle ; les autres (*minores*) étaient les pèlerinages accomplis dans l'intérieur de la France [4].

« Nous n'avons pas trouvé d'exemple d'un pèlerinage en Palestine, imposé canoniquement à un habitant des Gaules, antérieurement à celui de l'un des persécuteurs de saint Léger [5], Waimer, duc de Champagne, qui partit accompagné de saint Berchaire [6].

« L'exil en Terre Sainte prononcé en pareil cas, était dans certaines localités aggravé par une pénitence singulière, qui existait de toute antiquité chez les peuples du centre de la France, suivant la relation des miracles de saint Florian et de saint Florent, et devait probablement tirer son origine de quelque coutume religieuse des Gaulois. Quand un homme avait tué par le fer l'un de ses proches parents, et s'était confessé de son crime, l'évêque, avec la matière du glaive qui avait servi au meurtre, faisait forger des chaînes, que l'on attachait au cou, à la ceinture et aux bras du coupable ; puis on chassait hors du pays le malheureux, qui, pour obtenir son pardon, devait, sans quitter ses fers, visiter successivement Jérusalem, Rome, ou d'autres lieux consacrés [7]. Sous les deux premières races, à une époque où les liens du sang étaient si peu respectés, où les haines de famille étaient si fréquentes, cette pénitence, digne d'un temps de barbarie, dut être fréquemment appliquée. On rencontre en effet, dans un capitulaire, la défense formelle de laisser vagabonder « ces hommes nus, chargés de fers, qui prétendent qu'il leur a été prescrit d'errer ainsi. S'ils ont commis quelque crime grave et insolite, dit le législateur, il vaut mieux qu'ils

[1] *Historia orientalis*, ch. 83, 1596, in-8o, p. 164. — Raoul Glaber, après avoir raconté la mort de Lethbaud, dont nous avons parlé plus haut, ajoute : « Iste, procul dubio, liber a vanitate ob quam multi proficiscuntur, ut solummodo mirabiles habeantur ». *Recueil de Duchesne*, t. IV, p. 47.

[2] « Diversarum gentium, dit S. Adamman, undique prope innumera multitudo XV die mensis septembris anniversario more in Hierosolymis convenire solet ad commercia mutuis venditionibus et emptionibus peragenda ». Mabillon, *Acta SS. ord. S. Ben.*, sæc. III, pars 2, p. 503. Voyez dans le tome XXXVII du recueil de l'Académie des inscriptions, un mémoire de de Guignes sur les relations de la Gaule avec l'Orient.

A la fin du septième siècle, le calife ommiade de Damas, Abd-el-Malek, ordonna que les croyants, au lieu d'aller à la Mecque, s'acquittassent de leur pèlerinage dans le temple de la capitale de la Judée.

[3] « Unde ex occidentalibus regionibus plerumque ad terram promissionis veniebant Christiani, quidam causa negotiationis tracti, alii causa devotionis et peregrinationis cum magno periculo, dato Saracenis tributo, loca sancta visitabant ». Jacques de Vitry, *Historia orientalis*, c. 68, p. 111.

[4] Voyez Du Cange, vo *Peregrinatio*.

[5] Saint Léger fut assassiné en 678.

[6] *Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 475.

[7] Mabillon, *Acta SS. ord. S. Ben.*, sæc. IV, t. II, préf., ch. 4 et 41.

restent dans un même endroit, travaillant, servant et accomplissant la pénitence qui leur aura été imposée canoniquement [1].

« Vers 855, un seigneur franc, nommé Frotmond, ayant, avec l'aide de ses frères, assassiné deux personnes de sa famille, fut condamné ainsi que ses complices, à être chargé de chaînes et à errer dans le monde entier. Pendant sept ans, il parcourut l'Europe, l'Asie, une partie de l'Afrique, visita trois fois Rome et deux fois Jérusalem, et finit par revenir expirer au monastère de Redon, près de Rennes [2].

« L'autorité ecclésiastique imposa souvent des pèlerinages à Jérusalem dans un but politique, pour éloigner les perturbateurs du repos public, ou les seigneurs turbulents qui étaient sans cesse en querelle avec leurs évêques. C'était la peine dont on frappait les infracteurs de la trêve de Dieu [3] ; et, certes, le lieu d'exil était bien choisi ; car on ne revenait guère de cette contrée lointaine qui, suivant l'expression d'un chroniqueur anglais, *avait le privilége de dévorer ses habitants* ; et si l'exilé parvenait à survivre aux fatigues et aux dangers d'un premier voyage, il succombait ordinairement dans un second, ou mourait épuisé en remettant le pied sur la terre natale.

« La fréquence des pèlerinages entraînait avec elle de nombreux désordres, et amenait de graves perturbations dans les affaires de famille. Il arrivait fort souvent que les pèlerins qui avaient fait à l'étranger un séjour un peu prolongé, trouvassent à leur retour leur femme remariée. Le cas où l'homme se remariait pendant l'absence de sa femme se présentait plus rarement, car une femme n'osait guère sans son mari s'exposer aux dangers d'un tel voyage [4]. Pour remédier autant que possible à ces inconvénients, le concile tenu à Rouen en 1072, rendit un décret par lequel il déclarait excommuniée, jusqu'à satisfaction suffisante, la femme qui, pendant l'absence de son mari parti pour un pèlerinage, se serait remariée avant d'avoir eu (chose fort difficile à établir à cette époque) la certitude de la mort de son premier mari [5].

« La morale publique recevait encore d'autres atteintes de cette fréquence des pèlerinages ; et les plaintes élevées à ce sujet, qu'elles aient eu en vue les voyages à Rome ou à Tours, s'appliquaient parfaitement aux voyages à Jérusalem. En effet, les pèlerins qui voulaient aller en Palestine commençaient ordinairement par visiter les lieux consacrés de leur propre pays et des contrées qu'ils traversaient : souvent même ceux qui avaient eu d'abord l'intention de se rendre seulement à Rome s'embarquaient ensuite pour l'Orient dans quelque port de l'Italie. Dans une lettre qui rappelle celle de Grégoire de Nysse, saint Boniface se plaignait amèrement, en 747, à Cuthbert, évêque de Cantorbéry, qu'on permît aux femmes et aux religieuses les fréquents voyages à Rome. « La plupart d'entre elles, disait-il, succombent, et bien peu reviennent avec leur chasteté. Il n'y a guère de

[1] Canciani, t. III, p. 209, col. 2.
[2] Mabillon, *Ibid.*, Vita S. Cowoionis, p. 219.
[3] Voyez le décret rendu par les évêques de la Gaule vers 1042. *Recueil des historiens de France,* t. XI, p. 516.
[4] Orderic Vital, liv. IV, p. 241.
[5] Historia Vizeliacensis, liv. II. Spicilegium, t. II, p. 519.

ville en Lombardie et en Gaule où l'on ne trouve quelque Anglaise adultère ou prostituée. C'est une honte et un scandale pour toute l'Eglise [1] ».

« Le concile tenu à Châlon-sur-Saône, un an avant la mort de Charlemagne, en 813, s'élève avec force contre l'abus des pèlerinages ; et l'un de ses canons contient le passage suivant :

« Ils se trompent grandement les hommes qui, sans réflexion et alléguant des raisons de piété, se rendent à Rome, à Tours ou ailleurs. Il est des prêtres, des diacres et d'autres membres du clergé qui vivent dans le désordre, et croient se purifier de leurs fautes et s'acquitter de leurs devoirs, s'ils visitent les lieux de sainteté ; il est encore des laïques qui, en allant y prier, espèrent trouver l'impunité de leurs péchés. Il est des hommes puissants qui, prétextant un voyage à Rome ou à Tours, lèvent des tributs, amassent des richesses, oppriment les pauvres, et ce qu'ils font dans un but unique de cupidité, ils le colorent d'un motif pieux ». Enfin, comme les pèlerins se recrutaient parmi les vagabonds et les gens sans aveu, le même canon ajoute : « Il est jusqu'à des pauvres qui donnent les mêmes raisons, afin de trouver plus de facilité à mendier . . . Il faut demander au seigneur empereur le moyen de remédier à ces abus [2] ».

L'autorité civile dont le pouvoir ecclésiastique réclamait l'intervention, chercha à s'opposer à ces déplacements continuels, si propres à favoriser le vagabondage, qui devait avoir tant d'attraits pour les classes inférieures d'une société constituée comme l'était celle du moyen âge [3].

Il y avait une classe de pèlerins sur lesquels il était possible d'exercer quelque surveillance. C'étaient ceux dont nous venons de parler et auxquels le pèlerinage avait été imposé canoniquement. Dès le septième siècle ils devaient, pour recevoir l'hospitalité sur leur route, être munis d'un passeport dont la teneur nous a été conservée parmi les formules de Marculfe [4]. Plus tard, un capitulaire rappela que les conciles d'Antioche et de Chalcédoine avaient défendu d'accueillir et d'ordonner prêtres les clercs fugitifs et les pèlerins qui ne seraient point porteurs soit de lettres de recommandation, soit d'une permission de leur évêque ou de leur abbé [5].

« Tout en essayant de réprimer le vagabondage, on cherchait aussi à protéger les véritables pèlerins. « Que personne, dit la loi des Bavarois, n'ose inquiéter les étrangers ou leur faire du tort, parce que les uns voyagent pour Dieu, les autres pour leur nécessité, et cependant une même paix leur est nécessaire à tous [6] ». Un capitulaire de Pépin affranchissait les pèlerins de tout péage [7].

« Mais cette protection dut être rarement très-efficace. Les routes qui

[1] *Epist.* cv. Labbe, Collection des Conciles, t. VI, col. 1569.

[2] Labbe, Collection des Conciles, t. VII, col. 1282.

[3] Voyez dans Guibert de Nogent, au livre VIII, ch. 20, des *Gesta Dei per Francos* (collection Bongars, p. 546), les curieux détails qu'il donne sur un nombreux corps de vagabonds qui, lors de la première croisade, marchaient en tête de l'armée, sans armes, sans argent, pieds nus, se nourrissant d'herbes et de racines, et quelquefois de chair humaine. Ces *truands* (*Trudennes vocamus*), comme il les appelle, étaient devenus la terreur des Sarrasins, et rendirent d'immenses services aux chrétiens. On peut rapprocher de ce fait les insurrections des pastoureaux (1251 et 1320) et la célèbre croisade d'enfants en 1212.

[4] *Tracturia pro itinere peragendo.* Canciani, t. III, p. 252, col. 2.

[5] Canciani, *ibid.*, p. 139, col. 2.

[6] *Ibid.*, t. II, p. 369, col. 2.

[7] Dom Bouquet, t. V, p. 682.

sous la ferme administration de Charlemagne, avaient pu offrir quelque sécurité, devinrent après lui moins sûres que jamais ; et l'on sait trop, pour qu'il soit besoin d'insister là-dessus, quels furent pendant plusieurs siècles les brigandages des seigneurs. Bornons-nous à dire que, suivant Guibert de Nogent, le célèbre Thomas de Marle s'enrichit dès sa jeunesse en pillant les pèlerins qui allaient à Jérusalem ou en revenaient [1].

« Les pèlerins des Gaules qui traversaient l'Italie furent longtemps exposés à des dangers de même nature. Pendant une partie du dixième siècle les Sarrasins qui occupaient les passages des Alpes, pillèrent et tuèrent les voyageurs [2].

« Au commencement du siècle suivant, sous le pape Benoît VIII, la route de Jérusalem, dit Adhémar de Chabanais, fut fermée pendant trois ans. Car, en haine des Normands, tous les pèlerins qui tombaient entre les mains des Grecs étaient chargés de liens et envoyés à Constantinople, où on les jetait en prison [3].

« Les pèlerins, qui semblent jusqu'à l'époque des croisades n'avoir eu aucun costume particulier [4], partaient souvent sans argent, et sans provisions [5] ; aussi les dangers et les obstacles de toutes sortes qu'ils rencontraient sur leur route, les fatigues auxquelles ils étaient exposés, avaient nécessité de bonne heure la fondation d'établissements destinés à leur offrir le gîte et la nourriture. Un hospice était annexé à tous les monastères un peu importants, auxquels des donations étaient faites uniquement dans ce but ; et il leur fut maintes fois prescrit expressément par les conciles et les capitulaires [6] d'accueillir avec charité les voyageurs et les pèlerins. « Les prêtres doivent savoir, dit un capitulaire, que les décimes et les offrandes qu'ils reçoivent des fidèles sont la solde des pauvres, des étrangers et des pèlerins, et qu'ils doivent en user, non comme de leur bien, mais comme d'un dépôt qu'on leur aurait confié [7] ».

« L'hospitalité ordonnée par la règle de la célèbre abbaye de Fulde, rappelait quelque peu l'hospitalité antique [8].

« Les hospices étaient ordinairement placés, soit en dehors des villes, pour que le voyageur attardé pût y trouver un asile, soit sur le bord des fleuves, aux endroits où il n'existait pas de communication d'une rive à l'autre, soit dans les montagnes, aux passages les plus fréquentés [9]. Au hui-

[1] Guibertus, *de Vita sua*, l. III, ch. 12. — Voyez aussi même livre, ch. 9, et Jacques de Vitry, *Historia occidentalis*, ch. 3, p. 266.

[2] Chronique de Flodoard, ann. 929; Raoul Glaber, l. I, c. 4.

[3] Labbe, *Nova Biblioth.*, t. II, p. 178 ; *Recueil des historiens de France*, t. X, p. 156.

[4] « Olim pœnitentes et capti ac peregrini usualiter intonsi erant, longasque barbas gestabant, indicioque tali pœnitentiam seu captionem vel peregrinationem spectantibus prætendebant ». Orderic Vital, liv. VIII, *Recueil des historiens de France*, t. XII, p. 637. Voilà le seul renseignement que nous ayons pu trouver sur le costume des pèlerins ; et aucun texte n'a pu nous faire supposer qu'avant l'époque des croisades, ils aient porté avec eux ou sur leurs habits quelque marque distinctive, comme ils le firent plus tard.

[5] « Profectus Cadocus (évêque de Bénévent) sine nummis et sacculo ». *Bolland.*, janvier 24, p. 601.

[6] « De cura hospitum et peregrinorum, ut curam hospitum, maxime pauperum atque debilium, orphanorum quoque atque peregrinorum habeat, hosque ad prandium suum quotidie, juxta possibilitatem convocet, eisque hospitium competenter tribuat ». — Concile de Reims de 974, c. 10. — Concile de Reims de 1075. *Thesaurus anecdot.*, t. IV, col. 78.

[7] Canciani, t. III, p. 150, col. 1 ; p. 343, col. 2.

[8] « Quod peregrinorum susceptio et lavatio in eis pedum non negligatur, sed secundum regulam et secundum priorum nostrorum consuetudinem, quandocumque venerint, misericorditer suscipiantur, et ab omnibus fratribus lavatio pedum eis exhibeatur ». *Libellus supplex Monachorum Fuldensium. Ibid.*, p. 360, col. 2.

[9] Tel est encore aujourd'hui l'hospice du Grand Saint-Bernard.

tième siècle, Adrien I[er] recommandait vivement à la générosité de Charlemagne ceux qui étaient situés dans la chaîne des Alpes. Au siècle suivant, l'hospice du Mont-Cenis fut fondé par Louis le Débonnaire, qui le dota de riches revenus, et Louis II, envoyant des députés en Italie, ordonna par un capitulaire daté de 855, la restauration de tous les hospices bâtis dans les montagnes ou ailleurs [1].

« Les hospices des Alpes jusqu'au neuvième siècle, furent surtout d'un grand secours aux pèlerins qui venaient de la Gaule, et se dirigeaient vers quelque port de l'Italie, où ils s'embarquaient ensuite pour l'Orient.

« Mais après cette époque, ainsi que nous l'avons déjà dit, grâce à la conversion des Hongrois, la route de terre jusqu'à Constantinople fut suivie de préférence. On trouva alors des hospices presque jusqu'à la capitale de l'empire grec. Ordéric Vital parle d'un établissement de ce genre, situé sur les frontières des Bavarois et des Huns (à Molk suivant M. Pertz), et qui, vers 1057, avait pour chef un Normand nommé Angot, que les gens du pays avaient choisi eux-mêmes [2].

« Les pèlerins étaient en général bien accueillis à Constantinople, où était l'hospice de *Samson*, vanté par Jacques de Vitry, et qui existait dès le sixième siècle [3]. C'est là, pour ce qui regarde l'empire grec, le seul renseignement que nous avons pu trouver dans les documents latins et les chroniques byzantines.

« De Constantinople les pèlerins se rendaient habituellement à Antioche. Là, les uns prenaient la route de terre pour aller à Jérusalem, les autres s'embarquaient probablement pour Joppé, et, avant d'y aborder, relâchaient quelquefois à Chypre [4]. Tout dépendait de leur caprice, de leurs ressources, et des occasions qui se présentaient. Une fois arrivés en Asie, sans parler des fatigues et des cruelles privations qui les attendaient, ils étaient exposés, de la part des infidèles, à toutes sortes de vexations et de dangers.

« Au huitième siècle, saint Guillebaud dont nous avons déjà parlé, étant allé à Emesse, fut arrêté comme espion, et jeté en prison avec ses sept compagnons ; ils ne durent la liberté qu'à l'active intervention d'un marchand et d'un Espagnol. Revenus plus tard dans cette ville, ils furent forcés de se séparer, et, pour se procurer plus facilement des vivres, de voyager deux à deux, comme le portaient les lettres de sauf-conduit que leur avait délivrées le gouverneur [5]. Il fallait se pourvoir de ces lettres qui étaient de véritables passe-ports, donnant le signalement des pèlerins, et indiquant le but de leur voyage. Ceux qui, sans en être munis, se présentaient devant une certaine forteresse du mont Liban, étaient arrêtés et conduits à Tyr [6].

[1] Muratori, *Antiquitates italicæ medii ævi*, Dissertatio XXXVII, de *Hospitalibus peregrinorum*, t. III, p. 553 et suiv.

[2] Liv. III, p. 61.

[3] *Historia occidentalis*, cap. XXIX, p. 311. Theophanes, p. 203.

[4] Orderic Vital, l. III, p. 65.

[5] « Dedit epistolam duobus et duobus, quia illi non poterant simul pergere, sed duo et duo, quia facilius sic potuerunt alimenta obtinere ». *Acta SS. ord. S. Ben.*, sæc. III, pars 2, p. 379.

[6] « Ibi est turris Libani : et qui illuc venerit non habens chartam non pertransit locum, quia in custodia est ille locus, et est claustrum ; sed si venerit sine charta, tollent illum cives et mittent ad urbem Tyrum ». *Ibid.*

« La relation du pèlerinage entrepris en 870 par le moine français Bernard, contient d'autres détails sur ces lettres.

« A Bari (ville alors au pouvoir des Sarrasins) nous nous procurâmes, dit-il, l'autorisation de naviguer, au moyen de deux lettres dont le texte portait la description de notre visage, et exposait au prince d'Alexandrie et de Babylonie le but de notre voyage [1] ». Arrivé devant Alexandrie, Bernard dut payer six pièces d'or au capitaine du navire pour obtenir d'être débarqué ; puis lui et ses compagnons furent obligés, moyennant treize deniers, de se procurer de nouveaux passe-ports, qui, à Babylone [2] (le vieux Caire), ne les empêchèrent pas d'être jetés en prison. Ils furent délivrés au bout de six jours, après avoir de nouveau payé chacun treize deniers ; et bien qu'on leur donnât ensuite de nouvelles lettres qui prescrivaient formellement de les laisser circuler sans rien exiger d'eux, ils n'en furent pas moins rançonnés dans la plupart des villes qu'ils traversèrent, et où on les forçait soit d'acheter une nouvelle lettre, soit de payer l'apposition d'un sceau sur une ancienne [3].

« Quelquefois les pèlerins risquaient volontairement leur vie en voulant passer en contrebande et rapporter chez eux quelques curiosités des pays qu'ils avaient parcourus [4]. Mais, en pareil cas, la mort n'en était pas moins considérée par eux comme un martyre ; car, jusqu'au quinzième siècle, on regardait comme martyrs, et l'on honora comme tels, les personnages d'une vie sainte qui périssaient de mort violente [5].

« Ces vexations étaient fort peu de chose, en comparaison des nombreux dangers qui menacèrent les pèlerins, lorsque la Palestine fut soumise aux califes Fatimites d'Egypte, puis aux Turcs Seldjoucides [6] ; et la peinture qui en fut faite par Urbain II, au concile de Clermont, remua profondément le cœur des assistants [7].

« Les pèlerins assez heureux pour arriver jusqu'à Jérusalem, devaient payer une pièce d'or avant d'y entrer [8] ; aussi des milliers de malheureux que les infidèles avaient complétement dépouillés, venaient expirer de faim

[1] « Textus epistolarum principi Alexandriæ nec non et Babyloniæ notitiam vultus nostri vel itineris exponebat ». Mabillon, *Acta SS. ord. S. Ben.*, sæc. III, pars II, p. 523.

[2] On sait qu'il y avait en Egypte trois villes de ce nom.

[3] « Postquam vero inferius nominatas civitates ingressi sumus, non prius permissi sumus exire, quam chartam aut sigilii impressionem acciperemus, quod uno vel duobus denariis impetrabamus. Consuetudo præterea illorum hominum talis est, ut quod ponderari potest, non aliter accipiatur nisi in pondere..... Unde accidit ut sex apud nos solidi et sex denarii faciant apud illos III solidos et II denarios ». *Ibid.*, p. 524.

[4] « S. Wilibaldus, prius, quando erat in Hierusalem, emebat sibi balsamum et replevit unam munerbam; tulit itaque unam munerbam quæ fuit concava, et habuit linum. Illam replevit de petræ oleo et fudit intus in munerbam et secuit illam cannam parvæ munerbæ, ita ut in margine ambæ similes essent plane; et sic claudebat os munerbæ. Cumque illi venissent ad urbem Tyrum, illic cives urbis tollentes eos constringebant, et omnem sarcinam eorum exquirebant, ut reperirent si habuissent aliquid absconditum, et si aliquid invenissent, cito illum punientes martyrizarent ». *Acta SS. ord. S. Ben.*, sæc. III, pars II, p. 378.

[5] *Bolland.*, juin, t. III, p. 938.

[6] Guillaume de Tyr, liv. I.

[7] « Quid de his dicturi sumus qui nihil prorsus habentes, nudæ fiducia paupertatis, dum nil præter corpore videntur habere quod perdant, iter illud arripiunt. Dum ab eis pecunia quæ non est, suppliciis intolerandis exigitur, dum callos talorum, ne forte quippiam ibi insuerint, dissecando ac revellendo rimantur? Crudelitas nefandorum ad hoc usque perducitur, ut aurum vel argentum miseros absorbuisse putantes, aut dantes in potum scamonia, usque ad vomitum, vel etiam eruptionem eos vitalium urgent; vel ferro, quod dici nefas est, discissis ventribus, intestinorum quorumcumque involucra distendentes, quidquid habet natura secreti, horribili concisione aperiunt ». Guibert de Nogent, *Gesta Dei per Francos*, liv. II, ch. 4. Collection Bongars, p. 480.

[8] Suivant Guibert de Nogent, il y avait une porte spécialement destinée aux pèlerins. *Gesta Dei per Francos*, liv. VII, cap. 8. Collection Bongars, p. 536.

et de misère sous les murs de la cité sainte[1], dont les habitants ne suffisaient pas à ensevelir les morts[2]. Les pèlerins qui avaient pu acquitter le tribut, se logeaient soit chez les chrétiens, soit dans l'hôpital des Amalfitains[3], soit même chez les infidèles, comme le fit Robert l'Ancien, comte de Flandre[4]. « Sur mille pèlerins, dit Guillaume de Tyr, un seul à peine pouvait suffire à ses besoins ; car ils avaient perdu en route leurs provisions de voyage, et n'avaient sauvé que leurs corps à travers des périls et des fatigues sans nombre[5] ».

« Les pèlerins n'étaient point encore en sûreté dans l'enceinte même de Jérusalem. « L'on craignait sans cesse, dit le même historien, qu'en se promenant sans précaution, ils ne fussent frappés, souffletés, outragés, ou même mis à mort en secret ».

« Ces dangers engagèrent de bonne heure les pèlerins à se réunir en troupes assez nombreuses pour se protéger mutuellement. Ce furent les Normands qui donnèrent l'exemple, s'il faut en croire le récit douteux où Orderic Vital raconte que cent chevaliers de cette nation, revenant de Palestine, délivrèrent Salerne assiégée par les Sarrasins[6].

« Au onzième siècle, les seigneurs, les évêques, et les abbés ne se mettaient guère en route sans une suite nombreuse. Richard, abbé de Vannes, partit, en 1027, avec une troupe de sept cents pèlerins.

« Enfin, en 1064, eut lieu un pèlerinage qui peut presque être considéré comme une tentative de croisade. « On annonça par toute la Normandie, raconte Ingulfe, secrétaire de Guillaume le Conquérant, que des évêques de l'Empire et d'autres princes de la terre voulaient, pour le salut de leurs âmes, se rendre pieusement en Palestine[7] ». Plusieurs personnes de la maison du prince, tant clercs que chevaliers, et Ingulfe lui-même, se joignirent à eux. Au moment du départ le nombre des pèlerins se trouva dépasser sept mille. Arrivés en Asie, où les avait précédés la nouvelle de leur expédition et de leurs richesses qu'ils étalaient imprudemment, ils furent, près de Ramla, assaillis par les Arabes. Après un combat meurtrier, ils purent à grand'peine gagner un vieux château ruiné où, s'étant maintenus pendant trois jours, ils furent enfin délivrés par l'émir de Ramla, qui les escorta jusqu'à Jérusalem ; quatre mille seulement regagnèrent l'Europe.

« Depuis ce désastre jusqu'au départ des bandes indisciplinées de Gaultier-Sans-Avoir, les pèlerinages continuèrent à se succéder sans interruption.

« Les faits que nous venons de rapporter prouvent de la manière la plus évidente à quel point on a exagéré l'influence de Pierre l'Hermite et d'Urbain II, sur le mouvement qui poussa tant de millions de chrétiens en Asie.

[1] Lorsqu'en 1035, Robert de Normandie arriva devant Jérusalem : « Si veissiez venir à cent et mille contre le duc, plourant et criant mercy, car ilz n'avoient de quoy païer l'entrée. Lors ordonna le duc, que tant que ces pèlerins y fussent entrez, ilz ne entreroit, et fist pour chascun baillier ung besant d'or ou la vallue, et puis y entra à grant honneur ». *Chronique manuscrite de Normandie*, R. des Hist. de France, t. XI, p. 328.

[2] L. I, c. 10. Collect. Bongars, p. 636.

[3] Voyez sur cet hôpital, Jacques de Vitry, *Historia orientalis*, ch. 64, p. 111.

[4] Guibert de Nogent, liv. VII, cap. 24, p. 549.

[5] L. I, c. 10. Collect. Bongars, p. 636.

[6] L. III, p. 53, 54.

[7] Baronius, *Ann. eccl.*, t. XVII, p. 266 et suiv. — *Bolland.*, 8 août, p. 367.

La voix de ces deux hommes aurait été impuissante à faire naître l'un de ces événements qui changent la face des empires, si, depuis plus d'un siècle, la pensée d'une croisade n'avait pas occupé toutes les imaginations : résultat uniquement dû aux pèlerinages qui, tout en répandant d'utiles connaissances géographiques, avaient fait chaque jour connaître à l'Europe les misères et les espérances des populations chrétiennes de l'Orient. Nous avons déjà parlé de la lettre de Gerbert. En 1010, suivant Raoul Glaber, les Juifs d'Orléans envoyèrent prévenir le soudan de Babylone qu'il ne tarderait pas à être chassé de son royaume par les sectateurs du Christ, s'il ne détruisait le temple de Jérusalem [1].

« Au mois de décembre 1074, Grégoire VII écrivait à l'empereur Henri IV, que plus de cinquante mille habitants de l'Italie et de la France lui avaient fait savoir que si le chef de l'Eglise voulait se mettre à leur tête, ils iraient délivrer le saint sépulcre [2]. Dans sa jeunesse, Godefroy de Bouillon disait souvent, à ce que racontait sa mère, qu'il n'avait d'autre désir que d'aller à Jérusalem, à la tête d'une nombreuse armée [3].

« Les infidèles eux-mêmes, dominés par de sombres pressentiments, semblaient résignés d'avance au sort qui les attendait. Le Sarrasin chez lequel Robert de Flandre logea à Jérusalem, en 1090, lui dit un jour : « Nous avons vu dans le mouvement des étoiles des signes extraordinaires, qui nous prédisent que des chrétiens viendront dans ce pays, et nous subjugueront à la suite de nombreux combats et de fréquentes victoires... Mais plus tard nous les vaincrons à notre tour, et nous les chasserons des pays qu'ils auront conquis [4] ».

« En 1095, au moment où s'ouvrit le concile de Clermont, tout était donc prêt pour la croisade. L'empire grec ne cessait d'appeler les Latins à son secours. L'Europe, réunie depuis peu sous un même pouvoir spirituel, voyait l'avenir du christianisme assuré ; les pays situés au-delà des Pyrénées, avaient, il est vrai, à soutenir, contre les Arabes, une lutte dont l'issue était encore douteuse ; mais la France ayant déjà ses frontières protégées par une ligne de royaumes chrétiens, trouvait à peine dans ces guerres de quoi occuper ses chevaliers oisifs qui allaient y gagner des couronnes. Aussi notre patrie qui, jadis, avait, à la bataille de Tours, sauvé le monde chrétien dont elle était le dernier rempart, envoya en Palestine ses guerriers accomplir ce qu'avaient prêché trois de ses enfants, Gerbert, Pierre et Urbain II ; elle marcha en tête des nations ; et le rôle plein de grandeur joué dans ces glorieux événements par le peuple que, cinq siècles plus tard, l'Anglais Shakspeare proclamait le *véritable soldat de Dieu*, frappa tellement les contemporains, que l'un d'eux, Guibert de Nogent, n'hésita pas à donner à son Histoire de la première croisade le titre de *Gesta Dei per Francos* ».

Nous ferons remarquer que ce tableau des pèlerinages est loin de nous donner une idée complète des visiteurs de la Terre sainte, qui venaient des

[1] « Sciret se in proximum, christianis regnum illius occupantibus, omni penitus dignitate carere ». Liv. III, cap. 7, p. 32.
[2] Greg., Ep., l. II, ep. 31. Voyez aussi la lettre (ep. 37) que Grégoire adressa à ce sujet à tous les fidèles.
[3] Guibert de Nogent, liv. II.
[4] Guibert de Nogent, liv. VII, c. 24, p. 540. Ce chroniqueur mourut en 1124.

autres parties du monde : de la Grèce, de l'Asie-Mineure, de la Mésopotamie, de l'Arabie et de l'Egypte. D'ailleurs les plus sûrs témoins de l'identité des lieux et des choses consacrés par la personne de Jésus-Christ et des apôtres, c'étaient les chrétiens et les Arabes qui n'abandonnaient jamais la Palestine. Nulle part et en aucun temps, les monuments n'ont présenté une plus grande sécurité pour l'historien.

Nous faisons toutefois une distinction importante.

La notoriété publique et la certitude de la tradition ne peuvent pas être égales pour tous les monuments et pour toutes les traditions. Cette certitude, on le conçoit, est proportionnée à l'importance des choses. Il y a un terme à la mémoire des peuples, comme il y en a un à celle de chaque homme. Nous ne pouvons pas affirmer avec une certitude égale : Ici Jésus est né, et là son père et sa mère s'arrêtèrent lorsqu'ils s'aperçurent qu'il était perdu dans la foule en revenant de Jérusalem.

Nous ne pouvons pas montrer avec la même confiance la fontaine sur la route d'Egypte, où la sainte famille passe pour s'être arrêtée, et le mont des Oliviers où Jésus disparut le jour de l'Ascension.

L'histoire profane la plus autorisée ne peut offrir cette sécurité égale sur tous les points. Faudrait-il dire pour cela qu'aucun historien n'est véridique ? Malgré les incertitudes qui s'attachent à toutes les œuvres de l'homme et à la faiblesse de ses moyens, nous disons que pour tout fait de quelque importance, les histoires de Tacite, de Suétone, de César, comme les histoires plus modernes, sont vraies pour tous les événements principaux. Des contestations sur des points très-secondaires n'ébranlent pas la certitude de l'ensemble. Une pierre qui tombe d'un grand édifice n'entraîne pas sa chute.

Les esprits soi-disant indépendants de notre temps nous donnent de singulières marques de faiblesse et de partialité. Ils sont d'une sévérité ridicule contre tout ce qui ressemble à une preuve de la religion chrétienne. Les faits de ce genre n'ont pas même l'honneur d'être discutés. Mais le bon sens revient à ces messieurs, s'il s'agit d'une chose profane. Ils applaudissent à la patience et à la sagacité de l'abbé de Champy, qui, au milieu du siècle dernier, a parcouru l'Italie pour s'assurer qu'Horace n'était pas un riche déclamateur et un fanfaron de la médiocrité. Il a constaté aux applaudissements des rédacteurs du *Journal des Débats* en 1855, que le grand poëte ne possédait en réalité que son domaine de la Sabine. Il a donné le plan de sa propriété, il en a décrit les accessoires dans trois gros volumes in-8°, et toutes ces investigations ont été trouvées irrécusables. Comparez cependant la différence d'authenticité entre les preuves fournies par l'abbé de Champy et celles données non pas par un seul homme en faveur des Lieux Saints, mais par les évêques de Jérusalem, par Eusèbe, saint Jérôme, qui ont vécu sur les lieux ; par le voyageur de Bordeaux, par Antonin, par des milliers de savants et de pèlerins, par tout un peuple perpétuellement occupé à observer, et vous verrez de quel côté se trouve la plus haute certitude historique. Il plaît aux libres penseurs de se contenter de moins dans les choses profanes et de détourner les yeux de la lumière quand il s'agit de la religion de Jésus-Christ. Ils sont libres, oui, mais c'est faire un singulier usage de sa liberté.

Que servirait aux catholiques de nier les tombeaux des principaux réformateurs qui sont à Wildau et à Wittemberg? cela anéantirait-il la réforme, et en serions-nous meilleurs logiciens? A la même différence de temps, Eusèbe et saint Jérôme décrivaient les lieux illustrés par Jésus-Christ, mille fois plus fréquentés que ceux qui intéressent les réformateurs. Mais reprenons avec calme notre simple rôle de narrateur, et ne nous obstinons pas à demander que la passion soit impartiale.

Ajoutons cependant en terminant ces réflexions, que si l'Allemagne a donné l'exemple d'une critique passionnée pour ce qui concerne l'histoire évangélique, c'est elle aussi qui nous a fourni des savants dont les travaux jettent la plus vive lumière sur les Lieux Saints et la géographie des Evangiles : Mgr Mislin et le docteur Sepp entre autres.

VII. — Annonciation du Verbe.

Ce fait capital devait se faire connaître par ses immenses conséquences, tandis qu'il serait lui-même enveloppé du voile du mystère; ce n'est que sur le témoignage de Marie donné plus tard que nous savons la salutation de l'ange, l'objet de sa visite et la réponse admirable de la Sainte Vierge. Nous avons trois sortes de monuments appartenant à l'Eglise naissante et qui nous rappellent l'Annonciation.

D'abord ceux que nous trouvons dans les catacombes. Le plus ancien monument qui, à notre connaissance, dit M. l'abbé Martigny, retrace cet auguste mystère, est une fresque du cimetière de Sainte-Priscille (Bottari, tom. CLXXVI). Un jeune homme drapé du pallium sur la tunique, se tient debout devant une jeune fille assise, vers laquelle il dirige la main droite, l'index étendu en signe d'allocution. La Vierge donne des marques de surprise, et la plus aimable timidité respire sur son visage.

D'Agincourt publie aussi une miniature du sixième siècle appartenant à la bibliothèque laurentienne de Florence, où se voit l'Annonciation.

Mais pour le but de notre travail, la peinture la plus intéressante est celle qui se trouve sur un dyptique donné par Bugati (*Memorie di celso*, pag. 282, tom. V, n. 3), mais avec cette circonstance bizarre que la Sainte Vierge, au lieu d'être dans sa maison et assise, se trouve agenouillée près d'une source abondante qui jaillit du haut d'un rocher et reçoit de l'eau dans une amphore; elle se retourne avec effroi vers un ange ailé qui est derrière elle et semble lui parler. Cette particularité, contraire au texte sacré, est emprunté à l'Evangile apocryphe attribué à saint Jacques, que Fabricius publie dans son codex (*Op. nov. test.*, t. I^{er}, p. 9) *: et accepta hydria exiit haurire aquam ; et ecce vox dicens illi : Ave*, *gratia plena*, etc. N. 11. — *Je vous salue*, *pleine de grâce.*

VIII. — L'Annonciation transmise par les Evangiles apocryphes.

Outre le fait précédent qui se rattache aux Evangiles apocryphes, nous citerons :

L'Evangile de la nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur, qui raconte le fait comme il suit au chapitre IX.

« Un autre jour, comme Marie était debout près d'une fontaine, l'ange du Seigneur lui apparut en disant : Tu es bienheureuse, Marie, car le Seigneur s'est préparé une demeure en ton esprit : voici que la lumière viendra du ciel pour qu'elle habite en toi, et resplendisse dans le monde entier. Et le troisième jour, comme elle tissait la pourpre de ses doigts, il se présenta à elle un jeune homme dont il est impossible de décrire la beauté. En le voyant, Marie fut saisie d'effroi ; elle se mit à trembler, et il lui dit : Ne crains rien, Marie, tu as trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que tu concevras et que tu enfanteras un roi dont l'empire s'étendra non-seulement sur toute la terre, mais aussi dans les cieux, et qui régnera dans les siècles des siècles. *Amen* ».

M. Brunet dit qu'on reconnaît dans cet Evangile la main de quelque gnostique, ce qui le ferait remonter aux temps apostoliques (Migne, *Evangiles apocryphes,* tom. I^er^, p. 1068).

Le lecteur comprendra la valeur de la preuve que nous tirons des Evangiles apocryphes, surtout lorsqu'ils seront unanimes pour affirmer un fait conforme aux vrais Evangiles. Cela signifie que les hérétiques des premiers siècles donnent un témoignage en faveur de la vie de Jésus-Christ, qui a d'autant plus de valeur que ces sectaires ne se gênaient pas pour retrancher de la vérité ; et lorsqu'ils sont unanimes pour la reconnaître, lorsqu'ils parlent comme les Pères, comme les païens, comme les monuments, nous avons un ensemble de démonstrations très-complet.

L'Evangile de l'enfance a, dans son chapitre premier, un mot qui rappelle l'Annonciation ; le voici :

« Nous trouvons dans le livre du grand prêtre Joseph, qui vécut du temps de Jésus-Christ, et que quelques-uns appellent Caïphe, que Jésus parla lorsqu'il était au berceau, et qu'il dit à sa mère Marie : Moi que tu as enfanté, je suis Jésus le Fils de Dieu, le Verbe, ainsi que te l'a annoncé l'ange Gabriel, et mon Père m'a envoyé pour le salut du monde ».

Origène, en attribuant cet Evangile à Basilide, le fait remonter au commencement de l'ère chrétienne. On l'a retrouvé chez les chrétiens de Saint-Thomas, au Malabar.

Autre exposé du même fait d'après l'Evangile de la nativité de sainte Marie, chapitre IX :

« Or, en ces jours-là, c'est-à-dire au premier temps de son arrivée en Galilée, l'ange Gabriel lui fut envoyé de Dieu pour lui annoncer qu'elle concevrait le Seigneur, et lui exposer la manière et l'ordre de la conception. Etant entré vers elle, il remplit la chambre où elle demeurait d'une grande lumière, et la saluant avec une grande vénération il lui dit : Je te salue, Marie, vierge du Seigneur, très-agréable à Dieu, pleine de grâce ; le Seigneur est avec toi, tu es bénie par-dessus toutes les femmes, tu es bénie par-dessus tous les hommes nés jusqu'à présent. Et la Vierge qui connaissait déjà bien le visage des anges, et qui était accoutumée à la lumière céleste, ne fut point effrayée de voir un ange, ni étonnée de l'éclat de la lumière, mais son seul discours la troubla, et elle se demanda quelle pouvait être cette salutation si extraordinaire, ce qu'elle signifiait ou quelle fin elle pouvait avoir. L'ange, divinement inspiré, allant au-devant de cette

pensée, lui dit : Ne crains point, Marie, comme si je cachais dans cette salutation quelque chose de contraire à la chasteté. Car, quoique vierge, tu concevras sans péché et tu enfanteras un fils. Celui-ci sera grand, car il dominera depuis la mer jusqu'à la mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre, et il sera appelé le Fils du Très-Haut, parce qu'en naissant humble sur la terre, il règne élevé dans le ciel ; et le Seigneur lui donnera le siége de David, son père, et il régnera à jamais dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. Il est lui-même le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, et son trône subsistera dans les siècles des siècles. La Vierge crut à ces paroles de l'ange ; mais voulant savoir la manière, elle répondit : Comment cela pourra-t-il se faire? car, puisque suivant mon vœu je ne connais point d'homme, comment pourrais-je enfanter sans cesser d'être vierge? A cela, l'ange lui dit : Ne crains pas, Marie, que tu doives concevoir d'une manière humaine ; car, sans avoir de rapport avec aucun homme, tu concevras en restant vierge. Vierge tu enfanteras, vierge tu nourriras, car le Saint-Esprit surviendra en toi, et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre contre toutes les ardeurs de l'impureté. Car tu as trouvé grâce devant le Seigneur, parce que tu as préféré la chasteté. C'est pourquoi ce qui naîtra de toi seul sera saint, parce que seule tu auras été conçue et née sans péché, et il sera appelé Fils de Dieu. Alors Marie étendant les mains et levant les yeux, dit : Voilà la servante du Seigneur (car je ne suis pas digne du nom de maîtresse), qu'il me soit fait selon votre parole ».

Cet évangile remonte au sixième siècle. Il est un des moins surchargés de circonstances fabuleuses. Il a eu une grande vogue au moyen âge.

Le morceau que nous venons de produire est un commentaire très-beau de l'Evangile de saint Luc.

IX. — Fête de l'Annonciation.

Les Bollandistes attribuent l'institution de la fête de l'Annonciation aux apôtres, mais ils n'ont pu en fournir de preuves directes. Nous pouvons seulement nous appuyer sur la maxime de saint Augustin : *Tout ce qui tient à l'Eglise universelle,* et qui n'a pas été établi par les conciles, est d'institution apostolique. Saint Grégoire est le premier Père dont nous ayons une mention écrite de cette fête. Dès le quatrième siècle, on la voit en pleine vigueur (Bolland., *Annon.*) Il nous semble que c'est Herbelot qui nous dit, dans sa *Bibliothèque orientale*, que les Syriens célébraient cette fête dès la plus haute antiquité ; ce culte universel est une garantie de la vérité de l'apparition de l'ange à Marie.

X. — Chapelle de l'Annonciation.

Voici une preuve sensible, c'est le culte perpétuel qu'ont eu les fidèles pour le lieu où se fit l'annonce de l'incarnation du Verbe, et où ce grand mystère s'accomplit.

Monseigneur Mislin rend compte comme il suit de sa visite à ce vénéré sanctuaire.

« De grand matin, un des Pères vint me chercher pour me conduire à l'église ; elle est toute enfermée dans le couvent et est loin d'avoir la longueur qu'exigeraient ses autres dimensions. Le chœur est beaucoup plus élevé que la nef : on y monte par un escalier à double rampe. A gauche, on descend par un large escalier de marbre, qui a dix-sept marches, dans la chapelle souterraine où était bâtie la maison de la Sainte Vierge. Au fond est un autel élevé sur l'emplacement où s'opéra le mystère de l'Incarnation ; au dessous, sur le marbre blanc du pavé, on lit ces mots :

Verbum caro hic factum est.
C'est ici que le Verbe s'est fait chair.

« Plusieurs lampes brûlent à l'entour.

« A quelques pas de là, il y a deux colonnes en granit dont l'une marque le lieu où se tenait l'ange...

« Après la messe, je visitai avec soin le lieu où je me trouvais. La maison de la Sainte Vierge était adossée à un rocher. Derrière l'autel il y a une chambre taillée dans le roc, qui était sans doute dans le commencement une grotte naturelle et qui servait de dépendance à la petite habitation de la sainte famille.

« Le prêtre Phocas rapporte que c'était la chambre de notre Sauveur.

« Cette église, qu'on appelle église de l'Annonciation, est fort bien tenue. Plusieurs tableaux retracent les scènes de la vie de Jésus à Nazareth, que l'Ecriture dépeint par un seul mot : il leur était soumis. Un des tableaux représente la sainte famille ; on y a placé cette inscription : *Hic erat subditus illis.*

« A une petite distance de la demeure de Marie était l'atelier de saint Joseph, où Jésus a gagné sa vie, travaillant de ses mains ; cet atelier a été converti en chapelle ; anciennement on y avait bâti une fort belle église, il n'en reste plus qu'un pan de mur.

« Dix minutes plus loin, est la fontaine de Marie. C'est là que la tendre mère venait, comme toutes les femmes de Nazareth, puiser de l'eau pour les besoins d'une famille pauvre et obscure que les anges cependant eussent été heureux de servir. Il n'y a que deux fontaines à Nazareth : celle que nous avons vue en arrivant et celle-ci qui est beaucoup plus rapprochée de la demeure de la sainte famille. Sa source est un peu plus haut ; elle est enfermée dans le couvent des Grecs schismatiques : elle est peu abondante, de sorte qu'on est obligé d'attendre fort longtemps pour avoir de l'eau ; on y trouve toujours une quantité de femmes.

« Je me rendis ensuite à l'église des Arméniens, où était la synagogue de Nazareth au temps de notre Sauveur. C'est dans ce lieu, qu'après avoir jeûné quarante jours, il revint en Galilée et entra dans la synagogue ; il se leva pour lire et lut ce passage d'Isaïe : L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a oint pour évangéliser les pauvres, il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé... Et ayant fermé le livre, il dit : Aujourd'hui cette parole est accomplie... »

Nazareth est bâtie irrégulièrement et en gradins sur une colline et dans un bassin élevé, tout entouré de montagnes. Elle est à 1,030 pieds au-dessus du niveau de la mer, et sous le 32°, 42, 58'' latitude N. et le 32°, 51, 25'' longitude de Paris. Sa population actuelle est de 3,000 âmes, dont 1,000 catholiques des rits latin et maronite. Les autres sont grecs et musulmans.

Le bâtiment le plus remarquable est le couvent des Franciscains, puis celui des Grecs ; il y a en outre une mosquée, et au bas de la ville un grand khan pour les caravanes.

Quaresmius donne comme il suit les dimensions du sanctuaire de Nazareth où se trouvait la maison de la Sainte Vierge :

Longueur : 10 m. 710 ;
Largeur : 4 m. 680.

XI. — Qu'est devenue la maison de Nazareth ?

Commençons par signaler une contradiction des libres penseurs de notre époque, relativement aux faits surnaturels. Quand on leur prouve, par la force des principes, la convenance et la vérité des lois morales prêchées par le christianisme, ils se retranchent derrière les faits au nom de la certitude que produisent seules les sciences exactes, et ils disent : Il n'y a que cela de certain. Si au contraire on les somme d'accepter des faits bien prouvés qui ont toutes les conditions d'authenticité et qui supposent une action surnaturelle, alors ils quittent brusquement le terrain des faits, et se réfugient derrière un principe, et disent : à priori, un miracle est impossible. Si ce principe était vrai, il faudrait nous soumettre ; mais il est radicalement faux ; puis celui qui a fait les lois peut y déroger et y a dérogé plusieurs fois. Ce fait surnaturel est possible d'une part, et le maître de la nature peut avoir des motifs de le produire.

C'est ce que nous allons établir à l'occasion de la maison de Nazareth, avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, en sorte que pour ne pas lui donner son adhésion, il ne faut pas être un esprit fort, mais un esprit faible.

Comme la croyance à cette merveille n'est pas imposée par l'Eglise, il n'y a sans doute pas faute morale à ne pas l'accepter ; on pèche seulement contre le bon sens.

Vers la fin du XIII^e^ siècle, Dieu avait permis que les infidèles devinssent maîtres de la Terre Sainte, et pour des siècles bien longs ; humiliation sans doute méritée par les crimes qui ont souillé le Bas-Empire.

Au milieu des ruines des monuments chrétiens élevés avec tant de frais par sainte Hélène, et les chrétiens des siècles suivants, la petite maison de Nazareth était restée intacte, les vainqueurs avaient porté leurs coups sur les murs somptueusement élevés autour par la pieuse princesse ; cette petite demeure dut son salut à sa chétive apparence, et Dieu avait des desseins sur elle.

Abandonnée dans une contrée devenue déserte, les chrétiens en avaient été chassés, et les pèlerins n'osant plus affronter les cruautés des Mahométans pour venir y prier, elle obtint bientôt un culte rajeuni dans de nouvelles contrées.

Le 7 mai de l'année 1291, sous le pontificat de Nicolas IV, la maison de Notre-Dame avait disparu subitement de Nazareth.

Et le même jour une maison vint se placer à Tersate, près de Fiume en Dalmatie, sur la côte et la pointe septentrionale de l'Adriatique. Toute la province fut en mouvement à la vue de cette subite apparition. Cette petite maison renfermait un autel en pierre, une image de Marie et un crucifix, et quelques objets qui tous avaient un grand air d'antiquité. Car, après les croisades beaucoup de personnes avaient été en Palestine et avaient visité dans ce siècle la maison de Nazareth. Le bruit se répandit bientôt que la maison de la sainte Vierge était arrivée à Tersate.

Nicolas Frangipani, homme grave et respecté dans la contrée, de l'une des plus nobles familles romaines, était alors préteur de la Dalmatie; et Alexandre était évêque de Tersate. Ils vinrent sur le lieu de l'événement et contemplèrent à loisir cette inexplicable apparition. Comme l'opinion que c'était là la maison de la sainte famille, prenait de jour en jour plus de consistance, on fit choix de quatre hommes éclairés pour faire le voyage de Nazareth et prendre des renseignements. L'évêque Alexandre fut lui-même au nombre des explorateurs.

Arrivés en Palestine, ils trouvèrent, malgré le malheur des temps, assez de monde pour apprendre que la maison avait disparu de Nazareth le jour même où celle de Tersate avait apparu. On prit les mesures exactes des dimensions du petit édifice, 10 mètres 710 de longueur, 4 mètres 680 de largeur. Nous avons nous-même vérifié ces mesures sur place dans la maison même.

Les quatre experts ont remarqué en outre deux choses : la première, que les fondations étaient restées sur place, et c'est sur elles que les mesures ont été prises; la seconde, la qualité et la couleur de la pierre qui a un fond rougeâtre.

Les heureux ambassadeurs revinrent avec leurs pièces justificatives, et tout se trouva conforme, jusqu'aux objets qui étaient renfermés dans la maison. On s'aperçut en effet que la maison était posée sur la terre sans fondations, celles-ci étant restées en Palestine. Dans un instant viendront les témoignages qui appuient la vérité de ces faits. Continuons l'histoire de la merveilleuse habitation.

Il y avait trois ans et sept mois que l'intéressante maison était en Dalmatie, lorsqu'un certain jour on ne la vit plus. Et ce fut la cause d'une désolation générale ; car cette triste nouvelle se répandit avec rapidité dans toute la province. Les populations réunies sur le monticule dépouillé de son riche trésor, se demandaient pourquoi la Providence les avaient si vite privées d'une si grande consolation ; et quelques-uns disaient qu'on avait sans doute mérité ce châtiment par la tiédeur qu'on avait mise dans le culte envers la mère de Dieu après un bienfait aussi signalé.

Un spectacle tout opposé avait lieu de l'autre côté de l'Adriatique, dans le Picenum, à côté d'Ancone. Une maison venait d'y apparaître et y causa la même surprise que quatre ans auparavant à Tersate. On sut bientôt que c'était la maison même de Nazareth, qui était venue prendre place dans une campagne et au centre d'un bois de lauriers.

C'était dans la nuit du 9 décembre 1294, des bergers qui se trouvaient dans les champs virent un globe de feu qui surmontait la sainte maison, et guidés par cette flamme vinrent comme autrefois à Bethléem au lieu où l'objet merveilleux s'était posé.

Ils coururent avertir les habitants de la contrée, et chacun vint visiter le phénomène. On admira la forme insolite de cette maison construite avec des matériaux qui ne sont pas du pays. Le ciment, le mode de la bâtisse, la disposition des moellons, tout était nouveau et frappait l'imagination dans cette construction qui d'ailleurs avait déjà alors un grand air d'antiquité. Ce qui surprenait le plus, c'était de voir cette maison reposant simplement sur la terre, sans fondement.

Bientôt on eut connaissance de la disparition de la maison de Dalmatie et on en constata l'identité. Des commissaires furent envoyés à Tersate, et le doute ne fut plus possible : c'était la maison de Nazareth, qui était venue sur la terre d'Italie, au centre du catholicisme.

On se figure aisément que des milliers de personnes vinrent constater, voir et toucher cette maison, rassasier leurs yeux de l'étrangeté de sa construction, et admirer les pieux objets qu'elle contenait.

Chose honteuse pour l'humanité, malgré le flot de peuple qui arrivait à ce pèlerinage, des brigands se cachèrent dans la forêt et dévalisèrent quelques pèlerins. Est-ce pour flétrir cet attentat ou pour un autre motif, quatre mois après son installation dans ce lieu, la sainte demeure disparut une troisième fois et alla se placer, à quelques milles de là, sur un terrain commun à deux frères, qui en furent comblés de joie. Mais l'esprit de cupidité s'emparant de leurs cœurs à l'occasion des riches dons que les visiteurs apportaient dans ce sanctuaire, ils se prirent de procès au sujet de cette possession, et pendant que le procès se débattait, comme si cette sainte relique eût été sensible à cet affront, elle disparut une quatrième et dernière fois pour aller sur le sommet de la Charmante, petite montagne de Lorette, où elle est depuis la fin du XIII^e^ siècle, et où les pèlerins ne se lassent pas d'aller chercher des consolations.

Pour prouver l'authenticité de cette possession de la sainte famille, il y a deux ordres de preuves : les témoignages historiques et les faits merveilleux qui ont une notoriété qui s'impose d'elle-même. L'historien de Florence, le célèbre Villani, était contemporain de la première translation de Nazareth à Tersate, et la relate comme un fait connu de tout le monde.

Un des plus savants jésuites du XVI^e^ siècle, bon critique, a fait l'histoire de toutes ces translations, et il nous met à découvert avec un soin minutieux toutes les sources où il a puisé. Il invoque des monuments qui existent encore, que tout le monde peut aller vérifier : les annales d'Illyrie, de France, de Lorette, les historiens contemporains, comme Villani Paul Emile, un grand nombre de pièces justificatives qui sont à Rome.

Il cite les brefs des Papes qui ont fait examiner le fait, qui autorisent cette dévotion, qui ont attaché des priviléges à la santa-casa, qui ont fait personnellement leur pèlerinage, lorsque les événements ou leur âge le leur a permis. Il cite les présents des personnages les plus distingués, qui donnent leur adhésion à la véracité du fait dès le premier siècle de cet événement

par ces hommages publics, ou qui sont venus en personne faire leur acte de foi. On peut dire que toute l'Italie et toute la Dalmatie sont remplies de cet événement si considérable et qui a une notoriété telle que la critique la plus sévère n'a aucune objection à faire. Et cependant ce n'est pas la moitié des preuves ! Le fait surnaturel vient à son tour s'imposer. Il y a là une série de merveilles. Une seule translation, celle de Nazareth à Tersate, suffirait bien, après les précautions prises pour la vérification, à donner confiance ; mais ce n'est pas une seule translation qui s'est accomplie aux yeux de tous, ce sont quatre translations successives, en quatre années. Chaque séjour de la sainte maison a laissé des traces ineffaçables. Les déshérités ont bâti sur son emplacement des murs de la même dimension, comme un témoignage pour les générations futures : et cela à Tersate et dans les autres pays du séjour de la miraculeuse demeure. Je ne parle pas des guérisons miraculeuses, multipliées à l'infini. On pourrait discuter les principales au point de vue de la critique la plus sévère, et on les verrait sortir victorieuses de l'épreuve. Au reste ce travail est fait. Mais ne considérons le fait que dans ses principaux traits. Imaginez-vous qu'on puisse faire la supposition d'une fourberie, une fourberie qui tromperait toute une province ? Et cela par un monument subsistant, qui appelait le contrôle et la critique, et qui les a subis; un monument qui a provoqué un voyage de savants hommes en Palestine, qui a provoqué une autre commission composée de seize personnes notables du Picenum envoyées en Illyrie pour vérifier les faits, voir l'emplacement ancien de la *santa-casa*. Imaginez-vous une fourberie qui se renouvelle quatre fois sous les yeux de la même génération, qui a l'assentiment des autorités locales, des laïques, du clergé, des papes, des savants et du peuple ?

Imaginez-vous une fourberie ou des fourbes, sans aucun intérêt humain, qui réussissent à contrefaire une maison dans un style d'un pays très-éloigné, avec des matériaux du pays oriental, avec le ciment et les façons des pays orientaux ? Tout est imité, le fond, la forme, et même les choses inimitables, l'air de vétusté. Ces miracles de fourberie seront plus étonnants que le miracle surnaturel auquel on refuserait de se soumettre. Disons donc avec tous les gens sensés que c'est bien dans ce sanctuaire que les trois plus saintes personnes qui aient jamais vécu sur la terre ont, dans leur profonde humilité, rendu à Dieu les plus sublimes hommages, le culte le plus pur qu'il ait reçu sur la terre. Ces murs vénérables ont été témoins pendant trente ans des plus admirables actes de vertus, et d'un spectacle tout céleste, où ne resplendissait que la sainteté, et ne soyons pas étonné que Dieu accorde de pareils honneurs à une maison qui a vu briller des miracles de sainteté.

Ceux qui veulent approfondir les motifs de crédibilité pour le fait que nous examinons, doivent d'abord aller sur les lieux et avoir un Turcellini à la main pour vérifier les sources.

CHAPITRE III

PREMIÈRES ANNÉES DE JÉSUS-CHRIST.

I. Naissance de Jésus à Bethléem. — II. Monuments topographiques. — III. Reliques. — IV. Événements publics en harmonie avec la naissance de Jésus-Christ. — V. Naissance de Jésus-Christ racontée par les Evangiles apocryphes. — VI. Liturgie. — VII. Représentation de la naissance de Jésus dans les catacombes. — VIII. Adoration des mages d'après les Evangiles apocryphes. — IX. Fête de l'Epiphanie dans la liturgie primitive. — X. Du lieu où les mages adorèrent l'enfant Jésus. — XI. Témoignages variés sur les rois mages. — Saint Augustin, Chalcidius, Théodose, patriarche des cénobites. — XII. Présentation. — Tradition sur Siméon le Juste. — XIII. La Présentation, d'après l'Evangile de la Nativité. — XIV. Massacre des Innocents. — Fuite en Egypte. — XV. Récits des apocryphes sur Hérode et la fuite en Egypte. — XVI. Les premiers événements de la vie de Jésus, d'après Abulfarage et Autognius. — XVII. Fête des Saints Innocents. — XVIII. Le massacre des Saints Innocents reproduit par la sculpture. — XIX. Du lieu où Jésus passa sa jeunesse, d'après les Evangiles apocryphes. — XX. L'enfance de Jésus, d'après les auteurs païens. — XXI. D'après la tradition juive. — XXII. Témoignages variés sur la vie de Jésus-Christ à Nazareth.

I. — Naissance de Jésus à Bethléem.

Celse introduit un Juif reprochant à Jésus qu'il est né dans un village de Judée, d'une pauvre femme gagnant sa vie en filant et mariée à un ouvrier (Origène, *contra Celsum*, l. I^er^, n° 28).

Nous verrons ci-après que la tradition écrite des Juifs désigne la localité : c'est à Bethléem que naquit Jésus. On verra sa fuite en Egypte et son retour à Nazareth.

Origène (*Ibid.*) nous dit encore : « Si quelqu'un, après le récit de saint Luc et la prophétie de Michée, veut avoir une certitude encore mieux établie que Jésus est né à Bethléem, qu'il sache que l'on montre à Bethléem la caverne où Jésus prit naissance. Ce lieu est célèbre et il attire une multitude de visiteurs, même parmi ceux qui ne partagent pas notre foi ».

Eusèbe nous dira à son tour : « Ceux qui habitent ce lieu, donnent aux visiteurs le témoignage bien établi, comme une tradition fidèle, venue de leurs pères, que c'est dans ce champ que la Vierge Marie a donné au monde son divin enfant (*Préparat.*, *lib. VII*) ». Dès le second siècle, Justin (*contre Tryphon*) tenait le même langage. Il en est de même de saint Epiphane.

II. — Monuments topographiques.

S'il pouvait y avoir un doute sur le lieu de la naissance de Jésus-Christ, l'empereur Adrien viendrait le dissiper ; pour mettre obstacle à la diffusion du christianisme et le déshonorer en polluant les lieux saints par des cérémonies païennes, il fit élever une statue de Vénus et d'Adonis sur la caverne de Bethléem, et planta un bois sacré dans le voisinage pour y célébrer les mystères de ces impures divinités. Dira-t-on que l'empereur voulut se tromper dans la désignation des lieux ? Or, un siècle plus tard, un évêque de Jérusalem, saint Cyrille, en faisant une homélie à son peuple et lui parlant de la naissance du Sauveur, lui disait avec l'entière confiance de la vérité connue : N'avez-vous pas sous les yeux le lieu où Jésus naquit ? et il n'y a que

quelques années que nous voyions encore le bois qui avait été planté par l'empereur (Saint Cyrille, *Catéch.*, XII).

Pouvons-nous oublier saint Jérôme qui a voulu choisir le lieu de la naissance de son Sauveur pour en faire le théâtre de sa rude pénitence en attendant le jugement dernier? Ce lieu l'inspirait dans ses admirables ouvrages pour la défense du christianisme; il lui a donné le courage de terminer cette colossale entreprise de la traduction de toutes les divines Ecritures, qui a mérité les applaudissements de toute l'Eglise et de tous les savants.

« De quels discours me servirai-je, dit-il, pour célébrer la grotte du Sauveur et cette crèche où un petit enfant a pleuré? Mon silence l'honorera plus que des paroles toujours trop faibles.

« O Bethléem, chétive petite grotte, c'est en toi, c'est dans ton enceinte qu'est né le Créateur du ciel; c'est là qu'il a été enveloppé de langes, visité par les bergers et adoré par les rois mages. Ce lieu est plus saint que la roche tarpéïenne, qui n'a attiré du ciel que la foudre ».

La présence du grand docteur y attira bien des visiteurs; aucun ne fut plus illustre que sainte Paule, la noble descendante des Gracques et des Cornélius. Elle fonda trois monastères autour du saint lieu, un pour les hommes et deux pour les femmes. Elle mourut dans l'un des deux après y avoir vécu pendant vingt ans; voici l'épitaphe qui a été gravée à l'entrée de la petite grotte creusée pour recevoir ses dépouilles mortelles :

Aspicis angustum præcisa rupe sepulchrum;
Hospitium Paulæ est cœlestia regna tenentis;
Fratrem, cognatos, Romam, Patriamque relinquens,
Divitias, sobolem, Bethleemiti conditur antro;
Hic præsepe tuum, christe, atque hic myrthæ Magi;
Munera portantes;
Hominique Deoque dedere.

Il n'y a que deux lieues de Jérusalem à Bethléem au midi. Le chemin qui y conduit est une des cinq routes royales qui menaient à la capitale.

Après avoir traversé la vallée de Raphaïm, on arrive sur une colline où l'on commence à voir Bethléem. De là, dit Mgr Mislin, on découvre trois points remarquables: l'église de Bethléem où Jésus est né, l'église du Saint-Sépulcre où il est mort, qu'on aperçoit derrière soi à Jérusalem, et le mont des Oliviers où il est monté au ciel.

La contrée assurément n'est pas riante; mais la pensée qui précède le pèlerin, comme l'étoile des mages, est si pleine de vérité, de lumière et de bonheur, qu'il semble que la nature s'est embellie.

Le tombeau de Rachel est un peu plus loin, sur la droite du chemin, à une demi-lieue de Bethléem.

Quoique la Judée se trouve à peu près sous la même latitude que l'Espagne, néanmoins dans certains hivers le mois de décembre est très-froid, et un voyageur rapporte qu'en 1754, deux jeunes gens périrent de froid à Nazareth. Ceci explique suffisamment pourquoi une pauvre femme qui allait devenir mère, et qui ne trouvait pas à se loger dans la ville, choisit une habitation souterraine.

On descend dans cette grotte par l'église de Sainte-Catherine et par le chœur des Grecs; ces deux escaliers ont, le premier seize marches, le second treize. C'est dans la partie orientale qu'est le sanctuaire de la Nativité. Le rocher forme une excavation et il est tout recouvert de marbre blanc : le pavé, aussi couvert de marbre, est incrusté de jaspe et de porphyre. Au milieu, il y avait une étoile d'argent sur laquelle étaient gravés ces mots : *Hic de virgine Maria Jesus Christus natus est.*

Mgr Mislin continue : Exprimer l'ineffable douceur qui pénètre dans l'âme avec cette pensée : c'est ici que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie, c'est ce que ne pourra jamais le langage de l'homme.

« David, fils d'Isaïe, dit le docteur Sepp (t. I^{er}, p. 75), étant monté sur le trône, s'était construit une forteresse à Bethléem qui avait été son berceau, où il avait mené paître les troupeaux de son père et où Samuel l'avait ensuite sacré roi. Cette forteresse était encore connue sous le nom de Birath-Araba par les populations voisines, plusieurs siècles plus tard, lorsque déjà le temps avait changé ces lieux. Tombée en ruines après l'émigration des Juifs, elle paraît avoir servi longtemps encore d'abri aux voyageurs pour eux et pour leurs bêtes de somme, comme une espèce de caravansérail. Les bergers s'y retiraient avec leurs troupeaux, cherchant un refuge sous les arcs et les voûtes contre la chaleur, les vents et la pluie, et un lieu de repos pour la nuit.

« C'est là, dans l'ancien palais du roi, que, d'après une tradition rapportée par les livres juifs, le Messie naquit dans le temps même où le temple fut détruit. Car, même après leur dispersion, les Juifs étaient persuadés que le Messie viendrait de Bethléem ; c'est donc là que Joseph et Marie cherchèrent un abri. Il faut qu'il y ait eu bien des signes annonçant la naissance de Jésus-Christ à Bethléem, puisque les Juifs, tout incrédules qu'ils sont restés, n'ont pu s'empêcher d'en relater des effets. Dans le *Hiero-Berocoth, fol.* 5, 1, est racontée l'histoire d'un Israélite occupé à labourer son champ, quand un Arabe, passant près de lui, lui dit : Le roi Messie est né. Le Juif lui répond : Quel est son nom ? Manahem (le consolateur), répliqua l'Arabe. Mais d'où vient-il et où demeure-t-il ? A Birath-Araba, à Bethléem de Juda, fut la réponse. Le Rabbi Bon n'en ajouta pas moins : Qu'avez-vous à apprendre d'un Arabe ? »

Quand ce récit ne servirait qu'à constater l'écho de la tradition touchant le Messie, le lieu de sa naissance, et les prophéties qui l'annonçaient, il est bon à recueillir.

On voit que tous les esprits étaient tournés de ce côté dans ce siècle. On lit encore dans le Midrasch (Lecha rabbathi, fol. 48. 3) : C'est à Birath-Araba que le Messie viendra au monde.

III. — Reliques.

« La crèche de l'enfant Jésus se trouve à Rome dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Les fragments de cette sainte relique et les restes des langes qui ont servi au divin enfant dans son dénûment de Bethléem, sont conservés dans un berceau d'argent au haut duquel on a représenté l'enfant Jésus couché sur un lit de paille d'or. Ce reliquaire est porté processionnel-

lement dans la nuit de Noël par les chanoines de l'insigne basilique, au milieu des torches que tiennent les évêques assistants au trône pontifical, et entouré des cardinaux, des prélats, des princes, des ambassadeurs et des fidèles accourus pour vénérer ces précieuses reliques échappées au ravage du temps, des Barbares et des impies.

« Le 3 mars 1852, le nonce, Mgr Brunelli, a remis à la reine d'Espagne, Isabelle II, la magnifique layette que Sa Sainteté Pie IX avait destinée à la princesse des Asturies. Parmi les objets qui composent cette layette, se trouvait un reliquaire contenant un morceau de la sainte crèche (Mgr Mislin, t. III, p. 17 et seq. ; — Baronius, ad ann. 1) ».

Nous devons faire ici une remarque sur les saintes reliques, laquelle permettra de les classer aisément dans leur ordre de certitude et d'authenticité purement humaine ; car ici nous parlons aux croyants et aux dissidents. Il ne s'agit que des reliques du premier siècle.

A ce point de vue, nous distinguons trois sortes de saintes reliques. 1° Celles de premier ordre. Elles sont d'un si haut intérêt par elles-mêmes, elles ont si constamment fixé l'attention publique qu'elles ont une authenticité exceptionnelle et sont inattaquables au point de vue de la critique : tels sont la vraie croix, la couronne d'épines du Sauveur, la chaire de saint Pierre, ses ossements conservés à Rome, etc. Les reliques de cette valeur sont en petit nombre.

2° Il y a celles qui n'ont qu'une autorité plus ou moins discutable, mais qui conservent un degré de probabilité qui leur donne de la valeur aux yeux de l'historien, lorsque ces objets ne viennent confirmer les faits que comme preuves complémentaires.

3° Enfin nous avons les reliques qui n'ont aux yeux des critiques qu'un degré de probabilité si faible, que nous devons nous dispenser de les appeler ici en témoignage.

IV. — Événements publics en harmonie avec la naissance de Jésus-Christ.

Nous ne pouvons pas omettre ici les grands événements qui ont concouru avec la venue du Messie. Ils sont directement du domaine de l'historien. Une paix générale règne sur le monde entier, juste au moment de cette divine apparition. Des guerres continuelles avaient ensanglanté toute la terre sans interruption. C'est sous le seul empire d'Auguste que s'établit une paix générale, et cela avait été prédit.

Une autre coïncidence est des plus frappante : c'est la cessation des oracles, cessation qui a été déplorée par deux Jérémies païens, Plutarque et Cicéron, le premier dans son fameux traité *De la cessation des oracles*, le second dans son traité *De la divination*, lib. II.

Si ce ne sont pas là des preuves directes de la divinité de la religion chrétienne, on ne peut se dispenser cependant d'y voir une harmonie divine entre le cadre et l'événement.

Cette cessation des oracles nous rappelle un fait qu'un trop grand nombre d'auteurs anciens ont rapporté pour être omis ; nous le prendrons d'abord tel qu'il est raconté par Nicéphore, liv. I[er], ch. 18.

« César Auguste étant au sommet de sa gloire, illustré par un nombre infini de belles actions, déjà au déclin de son âge, voulut consulter l'oracle d'Apollon-Pythien. Après avoir offert au dieu le sacrifice le plus solennel et le plus complet qu'on appelle l'hécatombe, il lui adressa cette demande : — Quel sera mon successeur à l'empire des Romains? L'oracle ne donnant aucune réponse, il renouvela le même sacrifice. L'oracle, qui avait l'habitude de donner longuement ses réponses, garda encore le silence ; cependant, un peu de temps après, il prononça les paroles suivantes :

« — Un enfant hébreu, gouvernant lui-même les dieux, m'ordonne d'abandonner mon siége et de rentrer triste dans les ombres inférieures ; retirez-vous donc désormais silencieusement de nos autels ».

Après cette réponse, César revint à Rome, éleva sur le Capitole un grand autel portant en latin l'inscription suivante : *L'autel du fils unique de Dieu.*

Le même fait est rapporté par Suidas et Cedrenus (t. Ier, p. 182.

Suétone dit quelque chose qui semble supposer le même fait (*Vita Octav.*, c. 94, 70, 27). Il remarque qu'Auguste avait élevé un temple à Apollon dans son palais, et y offrait des hécatombes à ce dieu.

Baronius affirme qu'un grand nombre d'auteurs ont ajouté foi à cette histoire, et qu'on croit que l'emplacement de cet autel était le lieu où se trouve aujourd'hui à Rome l'église d'*Ara-cœli*. Auguste n'a pas dû ignorer ce qui arriva à son occasion du temps de Cicéron, et il en fallait moins à un païen que cette application qu'on lui faisait d'un grand événement, annoncé par les Sybilles, et que l'oracle d'Apollon, pour lui faire adopter le culte d'un Dieu. D'ailleurs, d'après les mêmes auteurs, ne se prenait-il pas pour le fils d'Apollon? Auguste a dû faire des applications étranges de toutes ces choses. Nous laissons ces récits à l'appréciation du lecteur prudent et judicieux. Mais quelque réserve qu'on y mette, il en ressortira toujours que le monde alors s'attendait au grand renouvellement.

Nous sommes loin de noter tous les phénomènes extraordinaires signalés par Dion, Pline, Suétone, Orose, Eusèbe et tant d'autres. On en peut voir une indication dans Baronius, t. Ier, p. 12 et 13.

De ce que nous avons dit des lieux saints, et de quelques citations des païens, il résulte déjà que nous avons une preuve irrécusable de la certitude de la naissance de Jésus-Christ à Bethléem.

Nous passons à un second ordre de preuves.

V. — Naissance de Jésus racontée par les Évangiles apocryphes.

L'hérétique Basilides, qui naquit peu de temps après la mort de saint Jean, parle comme il suit dans l'Évangile de l'enfance de Jésus, qui lui est attribué par Origène :

« Chap. II. — L'an 369 de l'ère d'Alexandre, Auguste ordonna que chacun se fît enregistrer dans sa ville natale. Joseph se leva donc, et conduisant Marie son épouse, il vint à Jérusalem, d'où il se rendit à Bethléem pour se faire inscrire avec sa famille dans le lieu où il était né ; lorsqu'ils furent arrivés tout proche d'une caverne, Marie dit à Joseph que le moment

de sa délivrance était venu et qu'elle ne pouvait aller jusqu'à la ville ; mais, dit-elle, entrons dans cette caverne. Le soleil était au moment de se coucher ; Joseph se hâta d'aller chercher une femme qui assistât Marie dans l'enfantement, et il rencontra une vieille Israélite qui venait de Jérusalem, et la saluant, il lui dit : Entre dans cette caverne où tu trouveras une femme au moment d'accoucher.

« CHAP. III. — Et après le coucher du soleil, Joseph arriva avec la vieille devant la caverne, et ils entrèrent. Et voici que la caverne était toute resplendissante d'une clarté qui surpassait celle d'une infinité de flambeaux, et qui brillait plus que le soleil en plein midi. L'enfant, enveloppé de langes et couché dans une crèche, tétait le sein de sa mère Marie. Tous deux restèrent frappés de surprise à l'aspect de cette clarté, et la vieille dit à Marie : Est-ce que tu es la mère de cet enfant? Et Marie ayant répondu affirmativement, la vieille lui dit : Tu n'es pas semblable aux filles d'Eve... (*Apocryphes*, Migne, t. Ier, p. 982) ».

Avant de faire des remarques sur cette citation, prenons dans d'autres Evangiles apocryphes les passages qui ont rapport au même événement.

Le Protévangile de saint Jacques était déjà cité par saint Justin ; il est donc du commencement du IIe siècle; voici ce que nous y lisons au chapitre XVII, (Collection Migne, *ibid.*) :

« L'empereur Auguste rendit un édit pour que tous ceux qui étaient nés à Bethléem eussent à se faire enregistrer, et Joseph dit : Je ferai enregistrer mes fils, mais que ferai-je à l'égard de cette femme? (Quelques auteurs de ces premiers temps ont pris les cousins de Jésus-Christ pour les frères et les fils de Joseph, d'une première femme qu'il aurait eue). En quelle qualité la ferai-je inscrire? Sera-ce comme mon épouse? elle n'est pas mon épouse, et je l'ai reçue en dépôt du temple du Seigneur. Dirai-je qu'elle est ma fille? Mais tous les enfants d'Israël savent qu'elle n'est pas ma fille. Que ferai-je donc à son égard? Et Joseph sella une ânesse sur laquelle il fit monter Marie. Joseph et Simon suivaient à trois milles. Et Joseph s'étant retourné, vit que Marie était triste, et il se dit : Peut-être ce qui est en elle l'afflige. Et s'étant retourné de nouveau, il vit qu'elle riait, et lui dit : O Marie, d'où vient que ton visage est tantôt gai et tantôt triste? Et Marie dit à Joseph : C'est parce que je vois deux peuples devant mes yeux : l'un pleure et gémit, l'autre rit et se livre à la joie. Et étant arrivés au milieu du chemin, Marie dit à Joseph : Fais-moi descendre de mon ânesse, car ce qui est en moi me presse extrêmement. Et Joseph la fit descendre de l'ânesse et lui dit : Où t'amènerai-je, car ce lieu est désert?

« CHAP. XVIII. — Et trouvant en cet endroit une caverne, il y fit entrer Marie, et il laissa son fils pour la garder, s'en allant lui-même à Bethléem chercher une sage-femme; et lorsqu'il était en marche, il vit le pôle ou le ciel immobile, et l'air obscurci, et les oiseaux arrêtés au milieu de leur vol...

« CHAP. XIX. — Et voici qu'une femme descendant des montagnes lui dit: Je te demande où tu vas. Et Joseph répondit : Je cherche une sage-femme de la race des Hébreux. Et elle lui dit : Es-tu de la race d'Israël? et il répliqua que oui. Elle dit alors : Quelle est cette femme qui enfante dans cette caverne? Et il répondit : C'est celle qui m'est fiancée. Et elle dit : Elle n'est pas ton

épouse? Et Joseph dit : Elle n'est pas mon épouse, mais c'est Marie, qui a été élevée dans le temple du Seigneur et qui a conçu du Saint-Esprit. Et la sage-femme lui dit : Est-ce possible? Et il dit : Viens le voir. Et la sage-femme alla avec lui, et elle s'arrêta quand elle fut devant la caverne. Et voici qu'une nuée lumineuse couvrait la caverne, et la sage-femme dit : Mon âme a été glorifiée aujourd'hui, car mes yeux ont vu des merveilles. Et tout d'un coup la caverne fut remplie d'une lumière si vive, que l'œil ne pouvait la contempler; et quand cette lumière se fut un peu dissipée, on vit l'enfant. Sa mère lui donnait le sein; et la sage-femme s'écria : Ce jour est grand pour moi, car j'ai vu un beau spectacle. Et elle sortit de la caverne, et Salomé fut au-devant d'elle. Et la sage-femme dit à Salomé : J'ai de grandes merveilles à te raconter : une vierge a engendré, et elle reste vierge. Et Salomé dit : Vive le Seigneur notre Dieu ; si je ne m'en assure par moi-même, je ne le croirai pas».

Suit le chapitre x traitant du même sujet, mais qui n'a aucun intérêt.

Il y a une composition arabe concernant la vie de Joseph le charpentier; selon Willin, elle remonte au-delà du IVe siècle. Au reste, dit M. Brunet, son style est simple et ne se ressent pas de l'influence inséparable de toutes les productions arabes; nous en tirons ce qui a rapport à la naissance de Jésus-Christ. C'est lui qui parle dans cet intéressant opuscule.

« CHAP. VII. — Et quelques temps après, il parut un édit de l'empereur et roi Auguste, prescrivant que chacun sur le monde habitable se fît inscrire dans sa propre ville. En conséquence, le juste vieillard Joseph se leva et prit avec lui la vierge Marie, et ils vinrent jusqu'à Bethléem. Or, le moment de sa délivrance approchait. Et Joseph inscrivit son nom sur le registre; car Joseph, fils de David, dont Marie était la fiancée, était de la tribu de Juda, et ma mère m'enfanta dans une caverne près du sépulcre de Rachel, femme du patriarche Jacob et mère de Joseph et de Benjamin». (Migne, *Ib.*, p. 1031.)

L'Evangile de la Nativité de Marie a aussi son récit de la naissance du Sauveur. Cette pièce, selon les érudits, est, dans son dernier remaniement, du VIe siècle; mais sa première composition paraît remonter plus haut.

Cet Evangile est un des moins chargés de circonstances fabuleuses et de miracles supposés. Il a eu une réputation soutenue jusqu'à la Renaissance, et la célèbre religieuse Roswitha y a puisé le sujet d'un grand nombre de ses compositions.

« CHAP. X. — Joseph donc, (*Evangile de la Nativité de Marie, Apocr.*, t. II, p. 1059), venant de la Judée dans la Galilée, avait intention de prendre pour sa femme la vierge avec laquelle il était fiancé. Car trois mois s'étaient déjà écoulés et le quatrième approchait, depuis le temps que les fiançailles avaient été célébrées. Cependant le ventre de la fiancée grossissant peu à peu, il commença à se manifester qu'elle était enceinte, et cela ne put être caché à Joseph. Car entrant auprès de la vierge plus librement comme étant son époux, et parlant plus familièrement avec elle, il s'aperçut qu'elle était enceinte. C'est pourquoi il commença à avoir l'esprit incertain et agité, parce qu'il ne savait ce qu'il avait à faire. C'est pourquoi il pensa rompre son mariage secrètement et la renvoyer en cachette. Comme il avait ces pensées, voici qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph,

fils de David, n'aie aucune crainte, ne conserve aucun soupçon de fornication contre la vierge, ne pense rien de désavantageux à son sujet et n'hésite pas à la prendre pour femme, car ce qui est né en elle et qui tourmente actuellement ton esprit, est l'œuvre, non d'un homme, mais du Saint-Esprit. Car seule entre toutes les vierges, elle enfantera le Fils de Dieu, elle l'appellera du nom de Jésus, c'est-à-dire Sauveur, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. Joseph se conformant au précepte de l'ange, prit donc la vierge pour femme. Cependant il ne la connut pas, mais il garda avec elle une exacte continence. Et déjà le neuvième mois depuis la conception approchait, lorsque Joseph ayant pris sa femme et les choses qui lui étaient nécessaires, s'en alla à la ville de Bethléem, d'où il était. Or, il arriva, lorsqu'ils y furent, que le terme étant accompli, elle enfanta son fils premier-né comme l'ont enseigné les saints évangélistes, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, étant Dieu avec le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, vit et règne dans les siècles des siècles ».

Il y a encore un Evangile apocryphe de la nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur. Comme il est très-prolixe, qu'il a beaucoup moins d'autorité que les précédents, et qu'il ne semble du reste qu'une contrefaçon, du moins en bien des endroits, du Protévangile de saint Jacques, nous n'en ferons que l'analyse avec une courte citation.

Il rappelle le dénombrement fait sous Cyrinus et fait aller Joseph avec Marie à Bethléem, mais il ajoute à cela des circonstances ridicules et inacceptables. On voit intervenir Salomé, deux sages-femmes et une guérison miraculeuse.

« Les pasteurs de brebis, ajoute cette pièce, affirmaient qu'au milieu de la nuit ils avaient vu des anges qui chantaient des hymnes : Louez le Dieu du ciel et bénissez-le parce que le Sauveur de tous est né, le Christ qui rétablira le royaume d'Israël. Et une grande étoile brilla sur la caverne depuis le soir jusqu'au matin, et jamais on n'en avait vu une d'une pareille grandeur depuis l'origine du monde. (Migne, *Ibid.*, p. 1073.)

« Chap. xiv.— Le troisième jour de la naissance du Sauveur, la bienheureuse Marie sortit de la caverne, elle entra dans une étable et mit l'enfant dans la crèche, et le bœuf et l'âne l'adoraient. Alors fut accompli ce qui avait été annoncé par le Prophète : le bœuf connaît son maître... »

Avant de prononcer sur la valeur de ces preuves de la naissance du Sauveur à Bethléem par les apocryphes, faisons les remarques suivantes :

1° Il a fallu que cet événement ait prodigieusement occupé l'opinion pour que les récits s'en soient ainsi multipliés ; car ce n'est qu'une faible quantité de ces compositions qui a dû survivre à l'injure du temps, sous le coup de la défiance des fidèles et des décisions de l'Eglise contre les Evangiles corrompus dogmatiquement par les hérétiques ;

2° Tous ces Evangiles, à ne les juger que par les faits racontés, sont d'accord pour les faits principaux et souvent pour les circonstances ;

3° Ils diffèrent moins entre eux que les documents pour l'histoire de France puisés à Londres ou à Vienne ne diffèrent de ceux qui sont pris en France. Or, les écrits apocryphes sont eux-mêmes pris à des sources diverses ;

4° Cette preuve par les apocryphes est réellement un document accepté

de la main de nos adversaires. C'est la réunion des hérétiques des trois premiers siècles de l'Eglise qui racontent l'avénement de Jésus-Christ et l'histoire de ses premières années, avec des variantes peu considérables. Quelques-uns de ces récits, il est vrai, ne sont peut-être que des papiers de famille des premiers convertis, qui transmettaient à leur postérité ce que les traditions leur avait appris sur le Sauveur, en dehors du texte sacré.

Dans ces premiers temps, la tradition était une chose plus considérable qu'aujourd'hui. Depuis l'invention de l'imprimerie tout est classé, catalogué dans les bibliothèques publiques et privées. On est dispensé d'avoir de la mémoire et de noter les événements. Mais dans l'antiquité, il n'en était pas ainsi : on avait ses arbres généalogiques, les récits de famille et les traditions concernant l'histoire générale.

VI. — Liturgie.

La fête de la Nativité du 25 décembre est un commémoratif perpétuel du jour, de l'heure, du lieu et de l'année de la naissance de Jésus-Christ.

Les constitutions de saint Clément, Clément d'Alexandrie, saint Augustin, parlent de cette fête dans leurs écrits ou dans leurs sermons comme d'une chose établie dès la naissance même de l'Eglise. Il est vrai qu'il y a eu d'abord quelque variété dans le jour, parce qu'il y en a eu aussi dans la mesure de l'année; mais cette incertitude a été bientôt fixée. L'ère chrétienne qui a été adoptée par toutes les nations civilisées, est un autre commémoratif de la naissance du Sauveur. L'ère du Christ est et sera à jamais l'ère de la civilisation, comme la chronologie des fêtes chrétiennes.

VII. — Représentation de la naissance de Jésus dans les catacombes.

Les sarcophages, les pierres gravées ou les pâtes de verres antiques, représentent fréquemment la scène de la nativité de Notre-Seigneur. Il est vrai qu'on ne l'a pas encore trouvée en peinture.

Les bas-reliefs de plusieurs sarcophages font voir l'Enfant-Dieu emmaillotté dans un berceau composé d'un treillis en forme de corbeille, en avant d'un *tugurium* (V. Bottari, I, t. XXII; II, t. LXXXVI).

On remarque sur le premier des bas-reliefs une double circonstance pleine de charmes : près de la tête du Sauveur, saint Joseph se tient debout, portant à la main gauche quelque chose qui semble rappeler la tige de lis que l'iconographie lui a donnée plus tard, et étendant la droite vers le divin enfant; et en arrière de Joseph, paraît la sainte Vierge assise sur un rocher entre deux palmiers dont les branches se réunissent en berceau sur sa tête.

Deux autres sarcophages (Bottari, II, t. LXXXV, et III, t. XCIII), représentent l'enfant Jésus couché sur une estrade ornée de voiles qui pendent sur le devant, sans ses parents, sans le *tugurium*, mais entouré seulement des bergers et des deux animaux traditionnels.

Le dyptique de la cathédrale de Milan (*Bugati*, *mem. di cels.*, *in fine*) retrace cette intéressante scène avec un charme tout spécial.

Les pierres gravées et les pâtes de verre, bien que dans un espace beau-

coup plus restreint, produisent des circonstances plus caractéristiques du mystère. Mentionnons-en deux.

Vittori (*Num. aer.*, p. 32) nous offre une pierre gravée où Jésus est couché, enveloppé de langes et la tête ornée du nimbe crucifère ; à travers les montants de la crèche, le bœuf et l'âne sont vus de face. A droite, l'étoile des mages ; à gauche, la lune, symbole de la nuit qui couvrit l'auguste mystère ; au-dessous de la crèche, Marie voilée, à demi couchée sur un petit lit ; et vis-à-vis de la divine mère, Joseph assis, l'un et l'autre portant le nimbe uni.

Philippe Venetti (t. VII, p. 45), décrit une pâte verte du sixième siècle où sont plus résolument abordées les difficultés que présente un tel sujet. C'est la moitié d'une espèce de camée de forme demi-circulaire (l'autre partie étant perdue), qui probablement se pliait comme un dyptique. Au milieu, Marie, nimbée, est couchée sur un lit, enveloppée dans une stola à la grecque, comme une femme après sa délivrance ; à côté d'elle, dans un berceau, est l'enfant Jésus vêtu d'une simple tunique, les bras enveloppés, la tête ornée du crucifère. On voit auprès Joseph nimbé, vêtu du pallium et appuyé d'une manière méditative ; près du berceau, le bœuf et l'âne ; à l'angle gauche, on voit les trois Mages prosternés, ayant chacun un vase à la main ; à la circonférence on lit η γεννησις : *La Nativité.*

Voilà une idée de quelques-unes de ces reliques des premiers siècles, parmi un grand nombre ; elles nous disent en abrégé comme ces premières générations racontaient entre elles la naissance miraculeuse de Jésus. (V. Martigny, art. *Nativité de Notre-Seigneur.*)

Du temps de saint Jérôme, on connaissait très-sûrement le lieu où les bergers paissaient leurs troupeaux pendant la nuit du 25 décembre, lors de la naissance de Jésus-Christ. Ce Père dit en parlant de sainte Paule, qu'après avoir visité la crèche, elle descendit à la tour d'Héder, auprès de laquelle Jacob avait fait paître ses troupeaux, où les bergers veillant pendant la nuit avaient eu le bonheur d'entendre le *Gloria in excelsis*, et que ce lieu est à environ mille pas de Bethléem.

Sainte Hélène y fit construire une église aux saints anges. Au septième siècle, on y montrait le tombeau des trois bergers qui avaient vu l'enfant Jésus. Cette église existait encore au XII^e^ siècle. On lit dans la géographie de la vallée Edrisi : — En sortant de Bethléem, on voit vers l'orient l'église consacrée aux anges qui annoncèrent aux bergers l'arrivée du Messie. Il en reste encore une partie aujourd'hui, mais elle est sous terre. On y descend d'abord par onze marches jusqu'à une mauvaise porte qui défend mal l'entrée de ce lieu, puis par un autre escalier de dix marches. Il est probable que cette chapelle était une crypte et qu'une église s'élevait au dessus. En cherchant sur le sol, on trouve des pierres détachées de mosaïque et quelques autres débris qui font supposer que ce monument était digne de celle qui a laissé en tant de lieux des témoignages de sa piété et de sa munificence. Cette grotte est à peu près abandonnée. Aujourd'hui elle appartient aux Grecs. En 1767, Mariti a pu reconnaître encore qu'un des sujets peints sur les murs représentait un paysage où l'on voyait des brebis.

A propos de la tour d'Héder ou Migdal-Héder, Mgr Mislin fait un inté-

ressant rapprochement : C'est de là, d'après la Genèse, que Jacob après avoir mis un cippe sur le sépulcre de Rachel, était parti dresser sa tente au-delà de la tour du troupeau. Dans cette tour pouvaient se réfugier ceux qui gardaient les troupeaux, soit pour y passer la nuit, soit pour s'y défendre contre les volours ou contre les animaux sauvages. Il y a dans le targumiste Jonathan un passage fort curieux qui a rapport à cette tour ; il y est dit : Et Israël étant parti, il dressa sa tente près de *Migdal-Héder*, lieu où sera révélé le Messie à la fin des temps. On voit combien cela s'accorde avec ce qui s'est passé dans la nuit de la Nativité de Notre-Seigneur. De deux choses l'une, ou les paroles ont été calquées sur les faits évangéliques par les Juifs, et alors c'est un témoignage de bon aloi que nous revendiquons, ou bien elles appartiennent à la croyance hébraïque avant l'ère chrétienne, et alors elles établissent l'autorité des prophéties qui se sont accomplies.

A dix minutes de l'église dont nous parlions tout à l'heure, sur la gauche du chemin qui conduit à Bethléem, est le pauvre hameau qu'on appelle le village des pasteurs. Il est à croire que c'était de là qu'étaient les bergers qui ont été les premiers conviés par les anges au berceau du Sauveur, dignes courtisans d'un roi qui était couché sur la paille, dans une crèche, au milieu d'une étable.

Le lecteur en a assez sous les yeux pour n'avoir aucune hésitation sur le lieu, le moment et les principales circonstances de la naissance de Jésus-Christ.

VIII. — Adoration des Mages, d'après les Evangiles apocryphes.

Nous lisons au chapitre V de l'Evangile de Notre-Seigneur (Migne, *Apocr.*, t. Ier, p. 985) :

« Lorsque le temps de la circoncision fut venu, c'est-à-dire le huitième jour, époque où le nouveau-né doit être circoncis, suivant la loi, ils le circoncirent dans la caverne (suit un fait singulier que nous jugeons à propos d'omettre, mais nous en retenons une circonstance : un vase qui avait servi à l'occasion de cette cérémonie, fut le même qui se trouva rempli de parfums dans les mains de Madeleine la pécheresse, et qu'elle répandit sur la tête et sur les pieds de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en les essuyant de ses cheveux). Quand dix jours furent écoulés, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, et à l'expiration de la quarantaine, ils le présentèrent dans le temple au Seigneur, en donnant pour lui les offrandes prescrites par la loi de Moïse où il est dit : que l'enfant mâle qui sortira du ventre de sa mère, sera appelé le saint de Dieu ».

L'Evangile de la nativité de Marie parle comme il suit de la visite des Mages (Migne, *Apocr.*, t. Ier, p. 1074) :

« Deux jours étant passés, des Mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, apportant de grandes offrandes, et ils interrogeaient avec empressement les Juifs, demandant : Où est le roi qui nous est né ? Car nous avons vu son étoile dans l'Orient, et nous sommes venus pour l'adorer. Cette nouvelle effraya tout le peuple, et Hérode envoya consulter les scribes, les pharisiens et les docteurs pour s'informer d'eux où le prophète avait annoncé que le

Christ devait naître. Et ils répondirent : A Bethléem, car il est écrit : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre dans les principautés de Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui gouvernera mon peuple d'Israël. Alors le roi Hérode appela les Mages et s'informa d'eux quand l'étoile leur avait apparu, et il les envoya à Bethléem en disant : Allez, et informez-vous avec soin de cet enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, venez me le dire, afin que j'aille l'adorer. Les mages se remirent donc en route, et l'étoile leur apparut, et comme leur servant de guide, elle les précéda jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à l'endroit où était l'enfant. Les Mages voyant l'étoile, furent dans une grande joie, et entrant dans la maison ils trouvèrent l'enfant Jésus couché dans les bras de Marie. Alors ils ouvrirent leurs trésors et ils offrirent de riches présents à Marie et à Joseph, et chacun d'eux présenta à l'enfant des offrandes particulières. L'un offrit de l'or, l'autre de l'encens, et l'autre de la myrrhe. Lorsqu'ils voulaient retourner auprès du roi Hérode, ils furent avertis en songe de ne pas revenir vers lui. Ils adorèrent l'enfant Jésus avec une joie extrême, et ils revinrent dans leur pays par un autre chemin ».

Si nous interrogeons le Protévangile de saint Jacques, il nous raconte les mêmes faits avec un naturel et une dignité qui ont bien du charme (Migne, *ibid.*, p. 1024) :

« Et voici que Joseph se disposait à aller en Judée ; il s'éleva un grand tumulte à Bethléem, parce que les Mages arrivaient, disant : Où est celui qui est né, le roi des Juifs ? nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus pour l'adorer. Et Hérode entendant cela fut troublé, et il envoya des émissaires auprès des Mages, et il convoqua les princes des prêtres et il les interrogea, disant : Que voyez-vous d'écrit au sujet du Christ ? où doit-il naître ? Et ils répondirent : A Bethléem en Judée, car c'est ce qui est écrit. Hérode les renvoya et il questionna les Mages en disant : Apprenez-moi où vous avez vu le signe qui indique le roi nouveau-né. Et les Mages dirent : Son étoile s'est levée brillante, et elle a tant surpassé en clarté les autres étoiles du ciel qu'on ne les voyait plus. Et nous avons ainsi connu qu'un grand roi était né en Israël, et nous sommes venus l'adorer. Hérode leur dit : Allez, informez-vous de lui, et si vous le trouvez, venez m'en informer, afin que j'aille l'adorer. Et les Mages s'en allèrent, et voici que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les guidait jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à la caverne, et elle s'arrêta au-dessus de l'entrée de la caverne. Et les Mages virent un enfant avec Marie sa mère, et ils l'adorèrent ; et tirant des offrandes de leurs coffres, ils lui présentèrent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Et l'ange les ayant informés qu'ils ne devaient pas retourner vers Hérode, ils prirent un autre chemin pour revenir dans leur pays ».

Voilà le tableau de la circoncision et de l'adoration des Mages qui nous vient de plusieurs écrits remontant certainement au IIe et au IIIe siècle. Il y a là une dignité, un naturel et un air de vérité sans doute encore au-dessous des vrais Evangiles, mais qui font une impression sérieuse sur le lecteur attentif.

Une des histoires de Jésus composée par les Juifs et intitulée : *Sepher*

Toldos Jeschu, c'est-à-dire le Livre des générations de Jésus, dont nous citerons plus loin de longs morceaux, a conservé le nom de la mère de Jésus, Miriam, qui est le nom hébreu de Marie ; les Arabes aussi la nomment Marie. Le nom de Joseph est moins populaire, parce qu'il est mort avant la vie publique de Jésus ; mais Celse, dans Origène, l'appelle un pauvre ouvrier, comme le livre hébreu que nous venons de citer.

On trouve Joseph peint dans les catacombes, non pas isolé, mais là où la vérité historique demande sa présence. Dans plusieurs compositions des premiers siècles qui reproduisent l'adoration des Mages, des bergers, la fuite en Egypte, on lui donne un air modeste avec un âge avancé, quelquefois une scie à la main, car la tradition l'a cru charpentier. La tradition juive le fait grandir à Bethléem. (V. Bullet, *Hist. de l'établ. du christianisme*, p. 75.)

IX. — Fête de l'Épiphanie dans la liturgie primitive.

Nous trouvons encore ici l'établissement des fêtes instituées par les fidèles dès les premiers temps, et elles sont pour l'historien une part de l'opinion de tous les siècles chrétiens, sur la réalité des trois événements évangéliques qui leur servent de fondement.

L'Eglise a eu un double motif d'établir une fête le premier jour de l'an. D'abord elle a voulu avoir dans son culte un commémoratif de la circoncision du Sauveur, et en second lieu célébrer le jour octaval de la Nativité. Dans les anciens manuscrits, dit Baronius (*Not. ad martyrol.*, *die* II *februarii*) et dans le premier canon, *distinct.* 3, ainsi que dans les homélies de plusieurs saints Pères, cette fête est désignée comme jour octaval de la Nativité ; mais c'est le nom de Circoncision qui a prévalu, car c'est l'objet principal de la fête, comme on peut le voir dans le sacramentaire de saint Grégoire, pape.

On peut constater dans les notes de Baronius, notes au martyrologe pour la Circoncision, les efforts des premiers chrétiens pour sanctifier ce jour par de saints souvenirs, afin de protester ainsi contre les orgies impures dont le culte païen souillait le commencement de l'année.

L'Epiphanie était appelée *Théophanie* par les Grecs. Les premiers chrétiens de l'Egypte célébraient ce même jour non-seulement l'Epiphanie, mais encore la Nativité. Cette solennité était si populaire au temps de Julien, que tout ennemi des chrétiens qu'il était déjà, pendant son séjour dans les Gaules, il se crut obligé par les convenances d'assister à cet office en public. C'est Ammien Marcellin (lib. XXI) qui nous l'apprend. Il en est de même de l'empereur arien Valens. Il n'est pas étonnant ensuite de voir le soin que mettait Théodose à figurer dans ces solennités.

Quant à la fête de la Purification, elle remonte bien certainement à la première antiquité chrétienne, comme on peut le voir dans Bède et plusieurs Pères occidentaux, et comme le ménologe grec le mentionne pour les Orientaux. Dans les temps subséquents, on trouve une constitution de l'empereur Manuel qui la mentionne. Les diverses dénominations que l'on a données à cette solennité sont un abrégé bien curieux de l'histoire évangélique. On a

appelé ce jour, tantôt la fête de Siméon et d'Anne, tantôt la Présentation de l'enfant Jésus, d'autres fois la Purification, enfin en grec Υπαπαρτη ou *occursus*, ce qui rappelle l'action de Marie qui rencontre le saint vieillard Siméon en entrant dans le temple.

X. — Du lieu où les Mages adorèrent l'enfant Jésus.

« A sept pas du lieu de la Nativité est une autre petite grotte : c'est là qu'était la crèche dans laquelle la sainte Vierge plaça l'enfant Jésus entre un âne et un bœuf; c'est là qu'il fut adoré par les bergers et par les Mages. Cette grotte appartient aux catholiques; mais comme elle est trop petite pour qu'on puisse y dire la messe, on a dressé un autel vis-à-vis, à l'endroit où se tenaient les Mages : on l'appelle l'autel des trois rois; j'ai eu deux fois le bonheur d'y célébrer le saint sacrifice.

« C'est donc ici que les trois Mages, ou selon la tradition de l'Eglise, les trois rois, sont venus adorer un enfant, qui était couché sur la paille d'une étable, et qui régnait dans les cieux.

« Selon les traditions, les noms des trois rois sont : Melchior, Gaspar et Balthasar.

« Melchior représentait la race blanche européenne, et le plus âgé de tous; il offrit de l'or à l'enfant Jésus comme Roi. Gaspar, le plus jeune et de la race asiatique, offrit de l'encens à Jésus comme Dieu; et Balthasar, de la race africaine, offrit de la myrrhe à Jésus comme homme, parce que c'est avec la myrrhe qu'on embaume les corps des hommes. Les trois parties du monde, comme les représentants des trois fils de Noé et des trois races humaines, se rencontrent au berceau du Rédempteur du genre humain, et lui offrent des présents qui sont les emblèmes de l'amour, de la prière et de la mort.

« A trois heures de chemin de Bethléem, on trouve, au-dessus d'une roche escarpée, une grotte qui passe pour avoir été la cellule de saint Jean-Baptiste; de là on domine la vallée de Térébinthe.

« Une tradition rapporte que les Mages firent ici leur première station, lorsqu'en quittant Bethléem, ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin que celui de Jérusalem». (Mgr Mislin, t. Ier.)

Mgr Darboy, archevêque de Paris, dans son intéressant ouvrage *Jérusalem et la Terre Sainte*, dit « qu'en allant de Jérusalem à Bethléem, on aperçoit à deux mille pas de la ville, à droite et près de la route, les restes d'un édifice appelé la tour de Saint-Siméon : c'est là, s'il faut en croire une tradition ancienne, qu'habitait Siméon le Juste, ce vieillard dont les yeux, avant de se fermer, contemplèrent le Désiré des nations. Plus loin, à égale distance de la ville sainte de Bethléem, se trouve la citerne des Trois-Rois. C'est là que les Mages revirent l'étoile qui leur était apparue en Orient, et qui les dirigea vers l'étable où se tenait voilée la lumière du monde. Entre autres monuments ou souvenirs de l'histoire sainte, on peut voir encore le monastère de Saint-Hélie et l'endroit où ce prophète prit quelque repos lorsqu'il fuyait la colère de Jézabel». (Mgr Darboy, p. 232.)

Ainsi le passage des Mages dans la Judée, les points où ils se sont arrêtés, n'ont cessé un seul instant d'attirer l'attention des chrétiens.

XI. — Témoignages variés sur les rois mages. — Saint Augustin, Chalcidius, Théodote, patriarche des cénobites.

Rappelons ici l'argument de saint Augustin contre Fauste (I. 17, 18, 19, 23): « Quoique les plus cruels ennemis de l'Eglise, tels que Celse, Julien et Porphyre, aient cherché toutes les occasions de contredire les assertions de saint Matthieu en particulier, cependant, dit-il, ils n'ont jamais osé révoquer en doute la certitude de l'histoire des Mages.

« Dans son livre premier contre Celse, Origène discute avec son adversaire sur les Mages, mais il suppose que le fait n'est pas révoqué en doute. La discusion s'établit sur le côté divin de l'événement. Son opinion est que les Mages ont été éclairés par la prophétie de Balaam, qui annonce qu'une étoile surgira dans Jacob ». Dans son homélie sur les Nombres, le même auteur ajoute : « Si Moïse a jugé à propos de recueillir la prophétie de Balaam dans son livre, à combien plus forte raison les compatriotes de ce prophète ont-ils dû recueillir avec empressement ses paroles prophétiques. Assurément, dit-il, ces choses étaient exactes chez les Mages, et quand Jésus naquit, ils purent reconnaître le signe de cette naissance ».

Mais voici une réflexion bien surprenante de Chalcidius dans son commentaire sur le Timée de Platon : « Il y a, dit-il, une autre histoire bien plus sainte et vénérable, qui annonce l'apparition d'une certaine étoile prédisant, non des maladies et des trépas, mais la descente sur la terre d'un Dieu vénérable, qui viendra converser avec les hommes et les secourir. Des hommes sages parmi les Chaldéens, qui étaient savants dans l'étude des astres, suivirent cette étoile, et furent conduits vers un enfant entouré de la majesté divine. Ils le vénérèrent, et lui offrirent des présents convenables ». Quoique cet écrivain ait vécu deux cents ans après l'événement, comme il paraît prouvé qu'il était païen, cette relation a un grand poids par son auteur, et de plus elle paraît supposer aussi la prophétie de Balaam. Herbelot (*Mages*) dit que l'opinion des chrétiens de la Perse et de l'Arabie était aussi que les Mages avaient connaissance de la prophétie de Balaam.

Déjà nous avons dit que le sentiment qui prévalut, au sujet de la patrie des Mages, est qu'ils étaient Arabes. Elle est soutenue par Justin le martyr (*Cont. Triphon*), Tertullien (*adv. Jud.*), saint Cyprien (*de oper. cond.*), saint Epiphane (*hæres.*, 1). Ils ont vu ce fait annoncé dans ces paroles du Psalmiste : *Reges Arabum et Saba dona adducent.* Cette opinion s'accorde avec celle qui les suppose instruits par la prophétie conservée chez les descendants d'Esaü. N'oublions pas un jugement du grand saint Jérôme sur ce sujet (*de locis hebraïcis*). Il est convenable de penser que la croyance touchant le Roi futur et l'étoile qui devait l'annoncer, a perpétuellement été en vigueur parmi les Arabes, et c'est, avertis par ces renseignements, que les Mages vinrent chercher ce Roi dans la Judée.

Toutes ces opinions ont en leur faveur des témoignages à l'infini. Mais il faut encore répondre avec Baronius à une autre question : — Les Mages étaient-ils rois? « C'est une tradition universelle, dit-il, que les Mages étaient rois ». (V. Théophilacte, in Matth., 2; saint Léon, dans ses sermons, et plusieurs autres.) Nous ne nous arrêtons pas à la difficulté, s'ils sont venus

le treizième jour après la naissance ou deux ans après. C'est la première opinion qui l'a emporté. Avec des dromadaires qui ont la course rapide, ils ont pu arriver d'une distance très-éloignée dans l'espace de treize jours. C'est l'opinion en particulier de saint Chrysostome, de saint Augustin et de saint Jérôme. Origène, saint Basile et saint Jérôme ont pensé que l'étoile des Mages fut une comète.

Nous ne pouvons omettre ici un excellent témoin de la tradition du cinquième ou sixième siècle ; il habitait la Palestine. « C'est un récit », dit-il, « qui nous arrive dès le principe par la succession de nos aïeux, que les Mages vinrent à Bethléem de l'Orient ; et ayant offert à Dieu, qui est descendu du ciel pour venir dans cette région occidentale, leurs présents consistant en or, encens et myrrhe, ils reçurent un avertissement de l'ange de s'en retourner par un chemin différent. Ils ne dormirent qu'une nuit dans ce lieu. Ils gagnèrent leur patrie par un autre côté, ce qui fut d'une exécution difficile, car, de quelque côté que l'on sorte de Bethléem vers l'Orient, la route est difficile ». Celui qui vient de parler est saint Théodote, un des patriarches des cénobites du cinquième siècle, qui a vécu dans les environs de Jérusalem jusqu'à l'âge de cent dix ans. (V. Baronius, t. Ier, p. 68; et Siméon Métaphraste, t. Ier, 11 janvier. — Migne.)

XII. — Présentation. — Tradition sur Siméon le Juste.

Nous avons encore quelques renseignements sur Siméon le Juste, qui nous sont fournis par Timothée, prêtre de Jérusalem. « Lorsque Siméon était dans le temple, au moment où Marie présenta son fils, il vit plusieurs mères entrer pour offrir le sacrifice prescrit de la purification ; au milieu d'elles était celle qui présentait son vénérable fils, pur de toute souillure. Ce saint vieillard, ayant vu toutes les autres femmes sans aucun signe distinctif, mais la seule mère de Jésus environnée d'une lumière extraordinaire, il s'écria : Faites-moi de l'espace, afin que je tienne celui que j'ai désiré ; je vois celui qui m'a vu avant ma naissance. Vous, vous êtes des servantes. Pourquoi vous égalez-vous à celle qui est votre maîtresse ? Pourquoi offrez-vous vos enfants à l'autel ? Présentez-les à cet enfant qui est plus ancien qu'Abraham ». (Métaphrase, t. II, *Oratio de S. Maria.*)

Nous accueillons ce fait avec toute la réserve qu'il commande. Mais nous devions le fournir comme une pieuse tradition locale.

Josèphe, dans ses *Antiquités* (liv. XV, 17, et le docteur Sepp, t. Ier, p. 96), a parlé magnifiquement de ce Siméon, qu'il appelle Samœas le Juste. Il rappelle qu'il était devenu fameux par le don de prophétie. Il avait prédit la conquête de Jérusalem, et annoncé au roi Hyrcan et au sanhédrin que Dieu, pour les châtier, les renverserait par la main d'Hérode.

Ce que cet historien nous raconte de Siméon s'accorde si bien avec ce que l'Evangile nous dit de ce personnage, et avec l'histoire de l'enfance de Jésus, que c'est un devoir pour nous, dit le docteur Sepp, d'aller à cette source pour en tirer des renseignements plus précis. Siméon, déjà membre du grand conseil, était un vieillard qu'Hérode tenait en grande estime à cause de son sens droit, du don de prophétie qu'il avait reçu, et surtout de la

grande considération dont il jouissait auprès de tout le peuple, peut-être aussi parce qu'il lui avait prédit autrefois qu'il monterait sur le trône. Déjà, dans les renseignements et la réponse que donna le grand conseil aux Mages qui allaient à Bethléem, nous croyons entendre la voix de ce vieillard. Aujourd'hui il proclame devant tout le peuple et dans le temple Jésus comme le Messie. Les docteurs, qui s'étonnaient de la science de Jésus à douze ans, durent se souvenir de la prophétie de Siméon.

XIII. — La Présentation, d'après l'Évangile de la Nativité.

Cet Evangile parle ainsi de la Présentation au chapitre xv (tom. Ier, Migne): « Le sixième jour, la bienheureuse Marie entra à Bethléem avec Joseph, et trente-trois jours étant accomplis, elle apporta l'enfant au temple du Seigneur, et ils offrirent pour lui une paire de tourtereaux et deux petites colombes, et il y avait dans le temple un homme juste et parfait nommé Siméon, âgé de 113 ans ; il avait du Seigneur la promesse qu'il ne goûterait pas la mort jusqu'à ce qu'il eût vu le Christ, le Fils de Dieu, revêtu de chair ; lorsqu'il eut vu l'enfant, il s'écria à haute voix : Dieu a visité son peuple, et le Seigneur a accompli sa promesse. Et il s'empressa de venir, et il adora l'enfant, et le prenant dans son manteau, il l'adora de nouveau, et il baisait les plantes de ses pieds en disant : Seigneur, renvoie maintenant ton serviteur en paix, suivant ta parole, car mes yeux ont vu le Sauveur que tu as préparé dans la présence de tous les peuples, la lumière pour la révélation aux nations et la gloire de ton peuple d'Israël. Il y avait aussi dans le temple une femme nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, qui avait vécu sept ans avec son mari, et qui était veuve depuis 84 ans ; et elle ne s'était jamais écartée du temple de Dieu, s'adonnant sans relâche au jeûne et à l'oraison ; et s'approchant, elle l'adorait en disant : C'est en lui qu'est le rédempteur du monde ».

L'un des voyageurs à la terre sainte a vu une église construite sur le lieu où les prêtres reçurent Marie, présentée au temple par ses parents à l'âge de trois ans.

Paul Orose (liv. VI, c. 18), ce grave historien, fait une réflexion générale sur l'événement de l'Epiphanie, qui a une grande portée : « Que la manifestation du sacrement du Seigneur », dit-il, « se soit faite le huitième jour du mois de janvier, c'est ce qu'aucun des fidèles, que dis-je, c'est même ce qu'aucun de ceux qui nient notre foi ne peut ignorer ». Ces trois faits, la Circoncision au premier janvier, l'adoration des Mages et la Purification sont donc établis indépendamment des livres évangéliques sur des monuments de valeurs diverses, mais qui sont dans leur ensemble une démonstration complète.

« Au sud de la mosquée d'Omar (Mgr Mislin), bâtie sur l'emplacement du temple, se trouve la mosquée d'El-Aksa, qui a tout l'extérieur d'une église chrétienne. En effet, c'était autrefois l'église de la Présentation, ainsi nommée pour consacrer le souvenir de la vierge Marie s'offrant à Dieu, dès l'âge de trois ans, dit une tradition fort ancienne. C'est l'empereur Justinien qui fit élever cette église, et il y mit tant de richesse et de magnificence,

qu'elle passe pour la plus remarquable de la chrétienté. Ce monarque prit soin sans doute de consulter la tradition pour fixer ce monument dans le lieu de l'événement, selon les plans encore un peu visibles du temple.

« Lorsque les parents de Jésus le présentèrent au temple, Siméon le prit dans ses mains, et s'écria : Maintenant... Seigneur...

« Ces choses », ajoute l'historien, « nous ont été transmises par ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le principe ; c'est saint Luc, c'est Marie qui conservait toutes ces choses en son cœur, c'est le juste Joseph, c'est son parent Jacques, depuis évêque de Jérusalem, c'est Simon, c'est Judas qui accompagnèrent Jésus jusqu'à sa trentième année ».

Or, nous tenons en réserve d'autres preuves qui viendront encore fortifier celles-ci, en éclairant la vie de Jésus-Christ tout entière.

XIV. Massacre des Innocents. — Fuite en Égypte.

Nous avons deux faits fournis par les païens, qui prouvent le massacre des Innocents : l'un qui le rend vraisemblable, l'autre qui le suppose accompli.

Il paraît si contre nature de condamner à mort toute une génération d'enfants dans un but d'ambition personnelle, que la cruauté d'Hérode paraît peu admissible ; mais ne connaissons-nous pas la résolution prise dans le sénat de Rome à l'occasion de la naissance d'Auguste, qui est d'une cruauté égale ? On résolut de faire périr tous les enfants qui allaient naître pour atteindre celui qui, selon les prophéties, devait être maître de Rome. Un autre fait du même genre sera produit dans un instant. Donc, d'abord, la chose est possible. Mais les historiens païens ont passé sous silence ce fait si considérable. Ce que nous avons dit à l'occasion de l'entrevue d'Alexandre le Grand et de Jaddus nous a montré quels événements on a pu passer sous silence. Mais non, il n'a pas été oublié. Si les historiens n'ont pas fait leur devoir en flétrissant ce cruel et insensé ennemi du Christ, la Providence a ménagé à Macrobe l'honneur de le stigmatiser, par la bouche même de l'empereur Auguste.

Voici ce que nous lisons dans le chapitre IV du second livre des *Saturnales* : « Lorsque Auguste eut appris qu'Hérode, le roi des Juifs, avait donné ordre de faire mourir tous les enfants de Syrie nés depuis deux ans, et qu'il n'avait pas épargné son propre fils, il dit : Il vaut mieux être le pourceau d'Hérode que son fils. *Cum audisset inter pueros quos in Syria Herodes rex Judæorum intra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : Melius est Herodis porcum esse quam filium* »... Nous faisons deux remarques sur ce passage : la première, c'est que le mot *intra bimatum* rend très-élégamment le mot de saint Matthieu *a bimatu et infra ;* la seconde, qui va à notre sujet, c'est que ce même Auguste qui raille si spirituellement le cruel Hérode, a mérité le même sarcasme quelques années auparavant, lorsqu'il accordait au sanguinaire Hérode l'autorisation de faire mourir non pas un seul, mais trois de ses fils.

Plus tard, Vespasien commit un acte de cruauté semblable. Ayant appris qu'une prophétie des Sybilles annonçait que des gens venus de Judée assujétiraient les Romains et deviendraient maîtres de l'univers, il fit mourir

tous les Juifs qui étaient de la famille de David. (Mgr Mislin, t. II, p. 8.)

Qu'on nous permette de placer à côté de celles de Macrobe les paroles du grave et utile Paul Orose (l. VII, cap. 1) : « Aussitôt qu'Hérode eut connaissance de la naissance de cet enfant, il décréta sa mort ; et pour en atteindre un seul, il en sacrifia un grand nombre ».

A ceux qui voudraient s'étonner de ce que Josèphe n'a pas directement mentionné le massacre des Innocents dans son histoire, nous répondons que la tâche de cet historien a été ici vraiment accablante, et qu'il a dû succomber sous le faix. Dans le précis historique que nous avons donné du règne de ce prince barbare, et qui est pris dans Josèphe même, ne semble-t-il pas que nous avons assombri les couleurs pour jeter de l'odieux sur cette affreuse figure ? Il n'en est rien cependant. Lisez le XIV[e] et le XV[e] livre des *Antiquités* de Josèphe, et vous vous croirez transporté dans le palais sanglant de Néron. Josèphe ne savait guère l'intérêt que nous attacherions au massacre des Innocents. Il a eu de plus grands crimes encore à nous dire. Les lamentations de Bethléem étaient étouffées par les cris de milliers de pharisiens qu'Hérode faisait égorger en même temps à Jérusalem, et qu'il sacrifiait également à sa cruelle ambition. Les traditions des rabbins sont ici en parfait accord avec Josèphe. (V. D[r] Sepp., t. I[er], p. 104.)

Josèphe est si peu coupable de cette omission, qu'il a adressé des reproches amers à Nicolas de Damas qui n'a osé relater que quelques-uns des crimes d'Hérode, et encore avec la réserve d'un courtisan : ces réflexions font le plus grand honneur à Josèphe, qui laisse au moins deviner les crimes d'Hérode que sa plume ne suffit pas à raconter.

C'est ici que nous devons écouter les graves paroles de Tacite qui, en parlant de plusieurs écrivains de ce temps, assure qu'ils ont omis de raconter beaucoup de crimes commis par les princes, pour ne pas provoquer le dégoût des lecteurs.

Rappelons-nous que la fuite en Egypte de la sainte famille eut lieu à l'occasion du massacre des Innocents, et nous verrons que le Talmud a conservé ce souvenir quoique défiguré. Bullet (*Etabl. du Christ.*, p. 73), cite le *Tela ignea Satanæ* qui parle ainsi : « Le roi Jannée ayant fait massacrer les maîtres ou les rabbins, le rabbin Josué se sauva avec Jésus dans la ville d'Alexandrie en Egypte. La persécution ayant cessé, le rabbin Josué se mit en route avec Jésus, son fidèle disciple, pour retourner à Jérusalem ». Malgré les anachronismes et les noms défigurés, il est évident que voilà les faits du massacre des Innocents et la fuite en Egypte rétablis à la façon des Juifs.

Ces paroles sont au fond très-conformes à ce que Celse fait dire aux Juifs de son temps : que Jésus étant en Egypte, y avait appris le secret de faire des prodiges, et qu'enflé de ce pouvoir, il s'était donné pour Dieu, lorsqu'il fut de retour dans sa patrie. (*Contra Celsum*, l. I[er], n. 14.)

XV. — Récits des apocryphes sur Hérode et la fuite en Egypte.

1° *Évangile de l'Enfance.*

« CHAP. IX. — Hérode voyant que les mages ne retournaient pas vers lui, réunit les prêtres et les docteurs, et leur dit : Apprenez-moi où doit

naître le Christ. Et lorsqu'ils lui eurent répondu que c'était à Bethléem, ville de Judée, Hérode commença à méditer dans son esprit la mort du Seigneur Jésus. Alors un ange apparut à Joseph dans son sommeil, et lui dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Egypte. Et au chant du coq, Joseph se leva et partit ».

Nous laissons le récit suivant du chapitre x, afin que le lecteur ait une idée de ce qu'on disait de l'enfance de Jésus-Christ aux premiers siècles, dans certaines familles.

« Chap. x. — Et tandis qu'il réfléchissait sur le chemin qu'il devait suivre, le jour survint et la fatigue du voyage avait brisé la courroie de la selle. Il approchait d'une grande ville où il y avait une idole, à laquelle les autres idoles et divinités d'Egypte offraient des hommages et des présents ; et il y avait un prêtre attaché au service de cette idole ; et toutes les fois que Satan parlait par la bouche de cette idole, le prêtre rapportait ce qu'il disait aux habitants de l'Egypte et de ses rivages. Or, ce prêtre avait un enfant de trois ans, qui était possédé d'un grand nombre de démons. Il prophétisait et annonçait un grand nombre de choses, et lorsque les démons s'emparaient de lui, il déchirait ses vêtements, et il courait tout nu dans la ville en jetant des pierres aux hommes ; l'hôtellerie de cette ville était dans le voisinage de cette idole. Lorsque Joseph et Marie furent arrivés, et qu'ils furent descendus à cette hôtellerie, les habitants furent saisis de consternation, et tous les princes et les prêtres des idoles se réunirent autour de cette idole, lui demandant : D'où vient cette consternation universelle, et quelle est la cause de cet effroi qui s'est répandu, qui s'est emparé de notre pays ? Et l'idole répondit : Cette épouvante a été apportée par un Dieu inconnu, qui est le Dieu véritable, et nul autre que lui n'est digne des honneurs divins, car il est le vrai Fils de Dieu. A son approche, cette contrée a tremblé ; elle s'est émue et épouvantée, et nous éprouvons une grande crainte à cause de sa puissance. Et en ce moment cette idole tomba et se brisa, ainsi que les autres idoles qui étaient dans le pays, et leur chute fit accourir tous les habitants d'Egypte ».

La fin de cette histoire est que le fils du prêtre parvint à obtenir un des linges servant à l'enfant Jésus, et fut guéri sur-le-champ.

Nous omettons une foule de miracles que cet Evangile et les autres placent en Egypte, par le pouvoir de l'enfant Jésus. Nous omettons également des miracles rapportés par des auteurs arabes. (Voir Herbelot, p. 72, 154, etc.; et les *Apocryphes*, t. Ier, p. 998, 1000, etc., notes.) Toutes ces merveilles sont sans vraisemblance.

Cependant nous demandons grâce au lecteur pour les deux traits suivants, parce qu'ils ont eu beaucoup de vogue, et qu'ils se sont reproduits dans les révélations de la sœur Emmerich.

« Chap. xxiii. — Ils arrivèrent ensuite dans un désert, et comme on leur eut dit qu'il était infesté de voleurs, ils se préparaient à le traverser pendant la nuit. Et voici que tout d'un coup ils aperçurent deux voleurs qui étaient endormis, et près d'eux une foule d'autres voleurs qui étaient les camarades de ces gens, et qui étaient aussi endormis. Ces deux voleurs étaient Titus et Dumachus. Or, le premier dit à l'autre : Je te prie de laisser aller ces voya-

geurs en paix, de peur que nos compagnons ne les aperçoivent. Dumachus s'y refusant, Titus lui dit : Reçois de moi quarante drachmes, et prends ma ceinture pour gage. Et il la lui présentait en même temps, le priant de ne pas appeler et de ne pas donner l'alarme. Marie, voyant ce voleur si bien disposé à leur rendre service, lui dit : Que Dieu te protége de sa main droite, et qu'il t'accorde la rémission de tes péchés. Et le Seigneur Jésus dit à Marie : Dans trente ans, ô ma mère, les Juifs me crucifieront à Jérusalem, et ces deux voleurs seront mis en croix, Titus à ma droite et Dumachus à ma gauche ; et ce jour-là Titus me précédera dans le paradis. Et lorsqu'il eut ainsi parlé, sa mère lui répondit : Que Dieu détourne de toi semblable malheur, ô mon fils.

« Chap. xxiv. — Ils vinrent ensuite à un sycomore que l'on appelle aujourd'hui *Matarea*, et le Seigneur Jésus fit jaillir en cet endroit une fontaine où Marie lava sa tunique.

« Chap. xxv. — Ils se rendirent alors à Memphis, et ayant vu Pharaon, ils demeurèrent trois ans en Egypte, et le Seigneur y fit beaucoup de miracles, qui ne sont consignés ni dans l'Evangile de l'enfance, ni dans l'Evangile complet.

« Chap. xxvi. — Au bout de trois ans, ils quittèrent l'Egypte, et ils retournèrent en Judée ; et lorsqu'ils furent proches, Joseph craignait d'y entrer, car il venait d'apprendre qu'Hérode était mort, et que son fils Archélaüs lui avait succédé. Mais l'ange de Dieu lui apparut et lui dit : O Joseph, va dans la ville de Nazareth, et fixes-y ta demeure ».

2° *Le massacre des Innocents d'après le Protévangile de saint Jacques.*

Hérode voyant que les Mages l'avaient trompé, fut saisi de fureur et envoya des satellites mettre à mort tous les enfants qui étaient à Bethléem, âgés de deux ans et au dessous. Et Marie, apprenant que l'on massacrait les enfants, fut remplie de crainte ; elle prit l'enfant, et l'ayant enveloppé de langes, elle le coucha dans la crèche des bœufs. Elisabeth, informée que l'on cherchait Jean, s'enfuit dans les montagnes. Elle regardait autour d'elle pour voir où elle pourrait le cacher, et elle ne trouva aucun endroit favorable. Et elle dit à haute voix, et en gémissant : O montagne de Dieu, reçois la mère et le fils... une lumière miraculeuse les éclairait, et l'ange du Seigneur était avec eux et les gardait.

« Chap. xxvii. — Hérode, pendant ce temps, faisait rechercher Jean, et il envoya quelques-uns de ses officiers à son père Zacharie, disant : Où as-tu caché ton fils? Et il répondit : Je suis le prêtre employé au service de Dieu, et je donne mes soins au temple du Seigneur, je ne sais pas où est mon fils. Et les envoyés se retirèrent et rapportèrent cela à Hérode. Il dit avec colère : C'est son fils qui doit régner sur Israël. Et il envoya de nouveau vers Zacharie, disant : Parle avec franchise, où est ton fils? Ne sais-tu pas que ton sang est sous ma main? Et lorsque les envoyés eurent rapporté à Zacharie les paroles du roi, il dit : Je prends Dieu à témoin que j'ignore où est mon fils. Répands mon sang, si tu le veux. Dieu recevra mon esprit, car tu auras

versé le sang innocent. Zacharie a été tué dans le vestibule du temple du Seigneur, auprès de la balustrade de l'autel ».

Cette mort de Zacharie s'adapte bien avec ce que dit le Sauveur en saint Matthieu, XXIII, 35 : « Qu'il descende sur vous tous, le sang innocent qui a été versé depuis Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachias, que vous avez égorgé entre le vestibule et l'autel ». Saint Jérôme n'ose dire qui est ce Zacharie, il ne trouve pas que celui-ci soit fils de Barachias ; mais il est arrivé si souvent que les hommes célèbres ont porté plusieurs noms, et d'ailleurs les circonstances sont si conformes ici aux paroles de Jésus-Christ, qu'on ne peut douter de l'identité de ce personnage.

3° *La colère d'Hérode et la fuite en Égypte, selon l'Évangile de la Nativité de Marie.*

« CHAP. XVII (Migne, t. Ier, p. 1076). — Lorsque le roi Hérode vit que les Mages l'avaient trompé, son cœur s'enflamma de colère, et il envoya des émissaires sur tous les chemins, voulant les prendre et les faire périr ; et comme il ne put les rencontrer, il envoya à Bethléem, et il fit tuer tous les enfants de deux ans et au dessous, suivant le temps dont il s'était informé auprès des Mages. Et un jour, avant que cela n'arrivât, Joseph fut averti par l'ange, qui lui dit : Prends l'enfant et Marie, et mets-toi en route à travers le désert, et va en Egypte. Et Joseph fit ce que l'ange lui prescrivait ».

Nous ne voyons que deux traits à remarquer dans les chapitres suivants : d'abord qu'il y est question, comme dans un précédent Evangile, de la chute des idoles au moment où Jésus entra en Egypte ; ensuite que la sainte famille demeura deux ans dans son exil.

4° *Les mêmes faits selon l'Évangile de saint Thomas. — Traité de l'enfant Jésus selon saint Thomas.*

« CHAP. I. — Lorsqu'Hérode fit chercher Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le faire périr, l'ange dit à Joseph : Prends Marie et son enfant, et fuis en Egypte loin de la présence de ceux qui veulent le tuer. Et Jésus était âgé de deux ans lorsqu'il entra en Egypte ; et lorsqu'ils entrèrent en Egypte, ils reçurent l'hospitalité dans la maison d'une veuve, et ils passèrent un an en cet endroit.

« CHAP. III. — Et voici que l'ange du Seigneur se présenta à Marie, et lui dit : Prends l'enfant, et retourne dans la terre des Juifs, car ceux qui en voulaient à sa vie sont morts. Marie se leva avec Jésus, et ils se rendirent dans la ville de Nazareth, où était la propriété de son père. Lorsque Joseph sortit de l'Egypte après la mort d'Hérode, il conduisit Jésus dans le désert jusqu'à ce que ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant ne troublassent plus Jérusalem. Et il rendit grâce à Dieu de ce qu'il lui avait donné l'intelligence de ce qu'il devait faire, et de ce qu'il avait trouvé grâce devant le Seigneur Dieu. Amen ».

Nous sommes étonné que le second des Evangiles que nous avons cité ne mentionne pas la fuite en Egypte. Du reste, en les réunissant tous, le lecteur a eu un récit bien complet de ces deux événements.

XVI. — Les premiers événements de la vie de Jésus, d'après Abulfarage et Autognius.

Nulle part nous n'avons trouvé l'histoire de la persécution d'Hérode et de la fuite en Egypte exposée d'une manière plus intéressante que par l'historien arabe Abulfarage, qui est, comme nous l'avons dit, le plus correct et le plus intéressant des historiens de cette nation.

Voici cette admirable page :

« La quarante-deuxième année du règne d'Auguste César, la trois cent neuvième de l'ère d'Alexandre, Jésus-Christ naquit de la glorieuse vierge Marie, le mardi du vingt-cinquième jour du premier *Canani*. Cette année même, Auguste avait envoyé Cyrinus à Jérusalem avec des exacteurs pour faire le recensement; ce fut le motif qui conduisit Joseph et Marie son épouse, de Nazareth à la ville de Bethléem : Marie eut là le terme de son enfantement. Les Mages apportèrent de l'Orient des présents qu'ils offrirent au Seigneur. Ce fut de l'or, de la myrrhe et de l'encens. Ceux-ci, dans leur itinéraire, passèrent chez Hérode, qui les interrogea sur ce qui les concernait; ils lui répondirent : Un personnage d'un grand nom parmi nous a composé un livre, nous a donné un avertissement; voici ce qu'il a écrit : Il arrivera qu'il naîtra en Palestine un enfant descendu du ciel; la plus grande partie du monde lui sera soumise; le signe de son arrivée, c'est que vous verrez une étoile voyageuse; dès que vous l'apercevrez, prenez de l'or, de la myrrhe et de l'encens, et partez pour les lui offrir : adorez-le et revenez pour éviter d'être compromis dans une calamité. Or, cette étoile vient de nous apparaître, et nous avons entrepris le voyage qui nous était prescrit. Hérode leur dit : Vous avez pris une excellente résolution : allez donc et prenez des renseignements exacts sur cet enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi connaître afin que je vienne aussi pour l'adorer. Mais les Mages partirent auprès de l'enfant, mais ne revinrent pas. Hérode, ému de colère, donna ordre de faire mourir tous les enfants de Bethléem nés depuis deux ans, car il ne savait pas au juste le moment de la naissance du Sauveur.

« Marie avait alors l'âge de treize ans, et elle a vécu jusqu'à cinquante et un ans ».

« Le philosophe Autognius écrivit à César pour lui faire connaître l'arrivée des Mages, et sa lettre portait : « Des Perses venus de l'Orient ont pénétré dans votre royaume, et ils sont venus offrir des dons à un enfant qui est né dans une région de Judée. Qui est cet enfant, de qui est-il fils? nous ne pouvons encore l'affirmer. César lui répondit : Hérode, qui est notre préfet dans la Judée, nous éclairera sur tout ce qui concerne cet enfant. Lorsque César eut écrit à Hérode pour lui demander ce que pouvait être cet enfant, celui-ci lui répondit en lui apprenant ce que lui avaient dit les Mages, et comment il avait ordonné de tuer tous les enfants de Bethléem, afin d'être sûr que l'enfant signalé pérît avec eux. Or, la même nuit où les Mages vinrent à Bethléem, Joseph se mit en route avec Marie pour l'Egypte, et ils y demeurèrent deux ans; ayant de leur exil appris la mort d'Hérode, ils revinrent dans leur patrie habiter Nazareth leur propre ville. Or, Hérode, avant sa mort, fit mourir Marie, sa femme,

fille de Jean, roi des Juifs, et avec elle son frère et sa mère... enfin il fit périr tout ce qu'il put rencontrer de la race royale. Alors il fut saisi par une hydropisie et une goutte des plus cruelles, qui le déchirèrent par les plus violentes douleurs, et il y succomba (*Ibid.*) ».

Voilà cette curieuse page. Sans doute Albufarage était un médecin chrétien. Il devint même évêque de Gouba, en Arménie, vers les sources de l'Euphrate. Il était très-instruit, très-exact et très-estimé des Arabes, selon Herbelot. S'il en est ainsi, nous avons ici deux pièces qui méritent de fixer notre attention : d'abord le texte de la prophétie arabe, probablement de Balaam, déjà citée plusieurs fois, et qui prend encore ici un nouveau degré de consistance, puis la lettre si étonnante d'Autognius à Auguste.

Nous avouons que rien ne fait pressentir l'existence de cette lettre. Autognius est resté parfaitement ignoré dans ce qui nous reste des écrits de ce temps. Nous avouons encore que les préfets étaient très-prompts à informer les empereurs des événements extraordinaires. Cependant on peut ajouter, pour donner de la vraisemblance, qu'Hérode n'était pas un préfet ordinaire : il était roi, ou plutôt vice-roi, mais gardant beaucoup d'initiative dans son royaume, et on pourrait supposer une police secrète en Judée, au nom d'Auguste.

Quoi qu'il en soit, nous recueillons cette pièce et la soumettons à la critique du lecteur.

Il reste établi de plus en plus que nous avons des monuments à l'infini, quoique d'une autorité inégale, pour prouver sans les Évangiles les premiers faits évangéliques.

XVII. — Fête des Saints Innocents.

Le même fait est prouvé par la fête qui est l'anniversaire commémoratif du massacre.

Trois jours après la Nativité du Sauveur, vient la fête des saints Innocents. On la voit marquée non-seulement dans Bède, et le Martyrologe, mais dans le Ménologe grec au jour suivant. (V. *Martyrolog.*, 28 décembre.) Le Ménologue des Grecs ainsi que la liturgie des Ethiopiens portent, on ne sait sur quel fondement, leur nombre à 14,000. Il doit y avoir une faute de copiste dans cette évaluation. Les saints innocents furent toujours en grande vénération dans l'Église; mais on ne sait pas au juste à quelle époque cette fête spéciale leur fut consacrée, ni si cette fête fut d'abord distincte de l'Epiphanie. Mais nous avons des témoignages positifs cependant qu'elle remonte au deuxième siècle. Origène, dans son commentaire sur saint Matthieu, dit comme d'une chose déjà antique : « C'est une chose bonne et selon la volonté de Dieu que nos saints pères aient ordonné de célébrer par une fête perpétuelle dans les églises, la mémoire de ceux qui sont morts pour Dieu, etc. » Les anciens Pères ont eu coutume de les appeler martyrs, entre autres saint Irénée. (*Adv. hær.*, lib. III, c. 18.) Saint Augustin en parle dans ses sermons 8, 9, 10, 15, sur les saints ; saint Pierre Chrysologue, sermons 152, 153.

XVIII. — Le massacre des Saints Innocents reproduit par la sculpture [1].

La frise d'un sarcophage, antérieur probablement au cinquième siècle, et qui se trouve dans la crypte de Sainte-Madeleine, à Saint-Maximin (*Monument de sainte Madel.*, t. 1er, p. 735), nous offre l'un des rares exemples que nous connaissions de ce sujet dans l'antiquité chrétienne. On y voit Hérode assis sur un pliant de forme antique, faisant de la main un geste impératif, et devant lui deux soldats qui exécutent ses ordres. L'un des deux, qui est armé d'une épée, tient sa victime élevée au-dessus de sa tête, et semble se disposer à la précipiter à terre avec violence. Plus loin se présente une femme aux cheveux épars, qui est sans doute la mère réclamant son enfant. Ce tableau remplit un des côtés du couvercle partagé en deux par la tablette destinée à recevoir le titulus du défunt; et il est digne de remarque que l'autre partie est occupée par l'adoration des Mages, sujet offrant avec le premier un contraste qui n'échappe à personne.

Un dyptique d'ivoire de la cathédrale de Milan, à peu près de la même époque que le tombeau, offre le même sujet représenté presque exactement de la même manière. Voici la reproduction de cette partie du bas-relief. Il se trouve encore dans la mosaïque de l'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure, œuvre datant aussi du cinquième siècle (*Vet. mon.*, 1, tab. II); mais ici ce n'est que la première scène de cette sanglante tragédie. Les soldats envoyés par Hérode semblent notifier les ordres qu'ils ont reçus à un grand nombre de femmes qui tiennent leurs enfants dans leurs bras. Le premier de ces soldats, qui est sans doute le chef, se retourne vers ses compagnons, et de la main leur montre leurs victimes. M. Rigolot (*Art de la sculpt. au moyen âge*), a publié un dyptique en ivoire attribué au temps de Théodose le Jeune, où cet événement est sculpté. On voit que la plupart des monuments que nous avons à citer pour l'objet qui nous occupe se rapporte à la même date. (Martigny, art. *Innocents.*) Nous pouvons ajouter à cette note qu'il est très-probable que ces sujets ont été traités dans les siècles antérieurs au cinquième, mais bien moins fréquemment que depuis la paix de l'Eglise. Quoi qu'il en soit, voilà assez de monuments de nature différente pour démontrer que cette scène attendrissante tenait une grande place dans l'esprit et le culte des premiers chrétiens, et que son histoire est incontestable.

Nous terminons toutes ces citations sur le massacre des Innocents par un fragment d'histoire de Jésus-Christ publié par Haldric, et cité par Basnage. (*Hist. des Juifs*, l. V, c. 14.)

« Jésus naquit sous Hérode le Grand. Ce fut à ce prince qu'on porta des plaintes contre l'adultère, que Pandera (Joseph) avait commis. Cynius irrité contre les coupables qui avaient fui en Égypte, se transporta à Bethléem et en massacra tous les enfants ». Cette citation a une grande valeur, nous aurons bientôt l'occasion de le démontrer.

Abbravanel, dans ses *Sources du salut*, p. 67, fait évidemment une confusion du massacre des pharisiens sous Hérode avec celui des Innocents, et il en fait un autre en nommant Hérode Jannée : mais l'aveu perd bien

[1] Voir planche no 17.

peu de son prix pour cela : « Quand ce Jannée se prit de querelle avec les pharisiens et en eut fait étrangler plusieurs, le rabbi Josua-ben-Sarachia eut hâte de s'enfuir en Egypte avec son disciple Jésus ; mais plus tard ils s'en vinrent ensemble à Jérusalem. C'est là que ce même Jésus fut pendu deux cent soixante-neuf ans après la restauration du temple, cent cinquante-et-un ans avant sa destruction. C'est ce que constatent les sages de son temps, ainsi que ses propres parents et amis. Comment, après cela, ajouter foi à ce que nous content de lui les chrétiens qui ne l'ont pas connu et qui n'ont pas été sur les lieux? »

Nous pardonnons tout à Abbravanel, et ses anachronismes et son faux raisonnement, puisqu'il nous aide à établir une vérité.

Le renseignement de saint Epiphane sur la fuite de Jésus en Egypte, qui y aurait passé deux années dans l'exil jusqu'à la mort d'Hérode, est confirmé par l'antique Hizzachon du rabbi Mathatia, p. 34, in Exod., VIII, 4. « Rabbi Abraham a dit : Jésus ne connaissait pas Schemmham Pharasch (le saint nom), c'est pourquoi tout ce qu'il fit, il le fit par la magie, car il est écrit dans l'Evangile qu'il a passé deux ans en Egypte. C'est là qu'il a appris la magie ».

C'est à l'ombre des antiques sycomores d'Héliopolis, la ville sacerdotale de l'Egypte, auprès de la source de Matarea, que, selon la tradition, Marie et Joseph avec le divin enfant prirent quelque repos après leur long et pénible voyage. Il existe encore à Babylone, vis-à-vis Memphis, une église chrétienne que les Koptes regardent comme la plus ancienne du monde chrétien. C'est là que la sainte famille fixa sa demeure jusqu'à la mort d'Hérode. (Dr Sepp.)

Nous terminerons ici cette série de témoignages sur la fuite en Egypte et sur les martyrs du Christ. On ne s'attendait pas à une série de preuves aussi nombreuses et aussi concluantes sur des faits qu'on semblait croire uniquement sur la foi des Evangiles.

XIX. — Du lieu où Jésus passa sa jeunesse, d'après les Évangiles apocryphes [1].

« CHAP. XXVI. — (*Evangile de l'Enfance.*) Au bout de trois ans, ils (Joseph, Marie et Jésus) quittèrent l'Egypte, et ils retournèrent en Judée. Lorsqu'ils en furent proche, Joseph craignait d'y entrer, car il venait d'apprendre qu'Hérode était mort et que son fils Archélaüs lui avait succédé. Mais l'ange de Dieu lui apparut et lui dit : O Joseph, va dans la ville de Nazareth et fixes-y ta demeure.

« CHAP. XXVII. — Lorsqu'ils arrivèrent à Nazareth, il s'y était déclaré des maladies graves et difficiles à guérir, qui attaquaient les yeux des enfants et dont beaucoup mouraient. Et une femme qui avait un fils près de succomber à ce mal, le mena à Marie et la trouva qui baignait le Sauveur Jésus. Et cette femme dit : O Marie, vois mon fils qui souffre cruellement. Marie, l'entendant, lui dit : Prends un peu de cette eau avec laquelle j'ai lavé mon fils et répands-la sur le tien. La femme fit comme le lui recommandait Marie, et son fils, après avoir été fort agité, s'était endormi ; et

[1] *Dictionnaire des Apocryphes*, Migne, t. Ier, p. 995.

lorsqu'il se réveilla, il se trouva complétement guéri. La femme, pleine de joie, revint trouver Marie, qui lui dit : Rends grâces à Dieu de ce qu'il a guéri ton fils ».

Nous supprimons une série de miracles aussi faux qu'invraisemblables qui sont racontés dans les chapitres suivants, et nous venons au chapitre L où l'histoire vraie est plus respectée.

« CHAP. L. — Lorsqu'il fut âgé de douze ans, ils le conduisirent à Jérusalem à l'époque de la fête, et la fête étant finie, ils s'en retournèrent. Mais le Seigneur Jésus resta dans le temple parmi les docteurs et les vieillards et les savants des fils d'Israël, qu'il interrogeait sur différents points de la science ; et à son tour il leur répondait, et il leur demanda : De qui le Messie est-il fils ? Et ils répondirent : Il est le fils de David. Jésus reprit : Pourquoi donc David, mu par l'Esprit-Saint, l'appelle-t-il son Seigneur, lorsqu'il dit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite pour que je mette tes ennemis sous tes pieds ? Alors un des chefs des docteurs l'interrogea, disant : As-tu lu les livres saints ? Le Seigneur Jésus répondit : J'ai lu les livres saints et ce qu'ils contiennent. Et il leur expliquait l'Ecriture, la loi, les préceptes, les statuts, les mystères qui sont contenus dans les livres des prophéties et que l'intelligence d'aucune créature ne peut comprendre. Et le chef des docteurs dit : Je n'ai jamais vu ni entendu une pareille instruction ; que pensez-vous que soit cet enfant ? »

Dans les chapitres LI et LII, l'Evangile de l'enfance met Jésus aux prises avec un astronome et un médecin, et il les confond par sa science supérieure. Mais l'écrit apocryphe revient au vrai dans le chapitre LIII.

« CHAP. LIII. — Et tandis qu'ils parlaient ainsi, Marie survint avec Joseph, et depuis trois jours elle cherchait Jésus ; le voyant assis parmi les docteurs, les interrogeant et leur répondant alternativement, elle lui dit : Mon fils, pourquoi en as-tu agi ainsi à notre égard ? Ton père et moi nous t'avons cherché, et ton absence nous a causé beaucoup de peine. Il répondit : Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il convenait que je demeurasse dans la maison de mon père ? Mais ils ne comprenaient pas les paroles qu'il leur adressait. Alors les docteurs demandèrent à Marie s'il était son fils ; et elle, ayant répondu que oui, ils s'écrièrent : O heureuse Marie qui a enfanté un tel fils. Il revint avec eux à Nazareth, et il leur était soumis en toutes choses, et sa mère conservait toutes ces paroles dans son cœur ».

Selon MM. Brunet et Thilo [1], *l'histoire de Joseph le charpentier* est d'une haute antiquité, ce qui se remarque par des traces de millénarisme. Elle a été traduite vers le XIIe siècle sur un manuscrit arabe, mais d'un arabe vulgaire. Cet arabe lui-même est traduit d'un original kopte beaucoup plus ancien. Vallin porte l'apparition de cette histoire avant le IVe siècle. (V. Migne, ibid. t. Ier, p. 1028.)

« Dans cette pièce, dit Mœhler, l'intérêt dogmatique est nul, mais on y trouve un profond sentiment de l'état de péché dans l'homme, particulièrement du péché originel ».

Disons de ce morceau comme de beaucoup d'autres des Evangiles apocryphes : ce sont des suppositions et des commentaires d'âmes pieuses dans

[1] *Dictionnaire des Apocryphes*, t. Ier, p. 1027.

un temps où toutes les attentions étaient portées vers Jésus-Christ. Quelques-unes de ces additions aux textes des Evangiles étaient vraies sans doute. D'autres étaient des conjectures plus ou moins vraisemblables, et proportionnées à la manière de voir du narrateur, mais dont tout le fond historique des vrais Evangiles fait le canevas ; et c'est ce canevas, ce fond commun qui fait preuve. Tous ces faux Evangiles se détruisent l'un l'autre dans leur diversité de détails, mais soutiennent la vérité sur tous les points où ils sont d'accord. Il était temps que quelqu'un fît cette comparaison, et que ce genre de preuves s'ajoutât à tant d'autres dont elles ne sont que le complément.

Il y a dans cette histoire de Joseph en particulier bien des pages qui ne sont pas dans l'Evangile et qui ont cependant un air de vérité.

Le titre seul est déjà pour nous une lumière : *Histoire de Joseph le charpentier*. Nous avons par là une preuve que dans les premiers siècles, on pensait chez les Arabes et chez les Koptes que Joseph exerçait la professiou de charpentier.

Voici le début.

« Au nom du Dieu un en son essence et triple en ses personnes.

« Histoire de la mort de notre père, le saint vieillard Joseph le charpentier : que ses bénédictions et ses prières descendent sur nous, amis, frères. Ainsi soit-il.

« Sa vie fut de 111 ans, et son départ de ce monde arriva le vingtième du mois d'Abib, qui répond au mois d'Ab (juillet-août) ».

Il résulte de différents textes comparés de cette histoire, que saint Joseph serait mort dans la dix-huitième année de Jésus-Christ, ce qui s'accorde à peu près avec l'assertion de saint Epiphane, qui place l'époque de son décès lorsque Jésus-Christ venait d'avoir douze ans (t. II, p. 1042).

« Chapitre premier. — Il arriva un jour que le Sauveur Jésus Christ, notre Dieu, Seigneur et maître, étant assis sur le mont des Oliviers avec ses disciples réunis ensemble, leur dit : O mes frères et mes amis, enfants du père qui vous a choisis parmi tous les hommes, vous savez que je vous ai souvent annoncé qu'il fallait que je fusse crucifié et que je mourusse pour le salut d'Adam et de sa postérité, et que je ressuscitasse d'entre les morts. Je vais vous confier la doctrine du saint Evangile que je vous ai déjà annoncée, afin que vous la prêchiez dans le monde entier. Car je vous couvrirai de la vertu d'en haut et je vous remplirai de la vertu de l'Esprit-Saint. Vous prêcherez à toutes les nations la pénitence et la rémission des péchés.

« Chap. ii. — (C'est Jésus-Christ lui-même, comme on va le voir, que l'on suppose retracer la vie de son père nourricier. La supposition est naturelle et peut être est-elle vraie, car Jésus-Christ a dû parler à ses disciples de ce bon et saint vieillard, dont il avait reçu tant de services).

« Il fut un homme qui s'appelait Joseph. Il était originaire de Bethléem, de la ville de Juda. Il était instruit et savant dans la doctrine de la loi, et prêtre dans le temple du Seigneur. (Plusieurs savants ont pensé que saint Joseph était de la tribu de Juda et de celle de Lévi. (V. Baronius, ad an. i Christi.)

« Chap. ix. — Et quand cet impie et tyrannique Hérode fut mort, mes

parents revinrent dans la terre d'Israël, et ils habitèrent dans une ville de Galilée, que l'on nomme Nazareth. Joseph reprit sa profession de charpentier et gagna sa vie par le travail de ses mains, car il ne dut jamais sa nourriture au travail d'autrui, ainsi que le prescrivait la loi de Moïse.

« Chap. x. — Les années s'écoulaient, et le vieillard s'avançait grandement en âge. Cependant il n'éprouva aucune infirmité corporelle ; la vue ne l'abandonna point, et aucune de ses dents ne tomba de sa bouche. Son esprit n'éprouva jamais le moindre affaiblissement, mais semblable à un enfant, il portait dans toutes ses occupations la vigueur de la jeunesse, et il conservait ses membres entiers et exempts de toute douleur. Cependant sa vieillesse était fort avancée, car il avait atteint l'âge de 111 ans.

« Chap. xii. — Il arriva enfin que l'instant de la mort du pieux vieillard Joseph s'approcha, et que vint le moment où il devait quitter ce monde comme les autres hommes qui sont assujétis à la terre, et son corps étant près de sa destruction, l'ange du Seigneur lui annonça que l'heure de sa mort était proche. (Puis le narrateur fait aller le pieux patriarche à Jérusalem, où il fait une prière dans le temple pour se fortifier contre les angoisses de la mort.)

« Chap. xiii. — Il arriva ensuite lorsque Joseph revint chez lui à Nazareth, qu'il fut atteint d'une maladie et retenu au lit. Et le temps était venu où il devait mourir, comme c'est le destin de tous les hommes. Et il éprouva une vive souffrance de cette maladie, et c'était la première qu'il ait eue depuis sa naissance. Or, voici comment il avait plu au Christ d'ordonner les choses relatives à Joseph... Les prêtres confièrent à Joseph ma mère, la bienheureuse Marie, afin qu'il la gardât jusqu'au temps de ses noces. Elle resta deux ans dans sa maison, et la troisième année de son séjour chez Joseph, étant âgée de 15 ans, elle me mit au monde par un mystère ineffable ».

Le chapitre xv répète les an, mois et jour de son décès. Le chapitre xvi contient des regrets et des gémissements de Joseph, qui ne sont pas naturels, et cependant des récits judaïques, suivant la *Synagoga judaïca* de Buxtorf, c. 49, reproduisent des expressions pareilles.

« Chap. xviii. — Et moi, entrant et m'approchant de lui, je trouvai son âme excessivement troublée et livrée à une excessive angoisse, et je lui dis : Salut, Joseph, mon père, homme juste ; comment est ta santé ? Et il me répondit : Je te salue mille fois, ô mon fils chéri : la douleur et la crainte de la mort m'ont déjà entouré. Mais aussitôt que j'ai entendu ta voix, mon âme a retrouvé le repos. O Jésus de Nazareth, Jésus mon consolateur, Jésus le libérateur de mon âme, Jésus mon protecteur, Jésus, ô nom très-doux dans la bouche et pour ceux qui l'aiment. O ciel qui vois, et oreille qui entends, exauce-moi. Moi, ton serviteur, je te vénère aujourd'hui en toute humilité, et je répands mes larmes devant toi.

« Chap. xviii. — Après avoir ainsi parlé, mon père ne put parler davantage, et je vis que la mort le dominait déjà, et ma mère, la vierge sans tache, se levant et s'approchant de moi, me dit : O mon fils, le pieux vieillard Joseph va mourir. Et je lui répondis : O ma mère bien-aimée, c'est la loi commune de toutes les créatures qui naissent en ce monde, car la mort

a obtenu son droit assuré sur tout le genre humain ; et toi, ma mère, et tout le reste des êtres humains, vous devez vous attendre à voir se terminer votre vie. Mais ta mort, ainsi que la mort du pieux vieillard, n'est point une mort véritable, mais une porte pour entrer dans la vie qui est éternelle et qui ne connaît point de fin. Le corps que j'ai reçu de toi est également sujet à la mort ; mais lève-toi, ma mère digne de toute vénération, et approche-toi de Joseph, ce vieillard béni, afin que tu voies ce qui arrivera au moment où son âme se séparera de son corps ».

« Chap. xix. — Et Marie, ma mère immaculée, alla donc et entra dans le lieu où était Joseph, et j'étais assis à ses pieds, le regardant. Apparaissaient déjà sur son visage les signes de la mort, et le bienheureux vieillard, levant la tête, me regarda en fixant sur moi les yeux. Mais il n'avait plus la force de me parler à cause de la douleur de la mort qui le tenait enveloppé ; seulement il poussait de grands soupirs. Et je tins ses mains durant une heure entière ; et lui, ayant son visage vers moi, me faisait signe de ne point l'abandonner. Ayant ensuite posé mes mains sur sa poitrine, je pris son âme déjà près de sa gorge et sur le point de sortir de sa retraite.

« Chap. xx. — Quand ma mère toujours vierge vit que je touchais le corps de Joseph, elle lui toucha les pieds et les trouva déjà glacés et privés de vie. Elle me dit : O mon cher fils, ses pieds commencent déjà à se refroidir, et ils sont comme la neige.

« Et je vis la mort qui s'approchait.

« Et cette angoisse et ce châtiment de la mort a frappé tout le genre humain à cause de la prévarication d'Adam, et c'est pour ce motif que je dois mourir selon la chair, non à cause de mes œuvres, mais pour que les hommes que j'ai créés obtiennent grâce devant Dieu. . . . .

« Chap. xxix. — Ayant dit ces paroles, j'embrassai le corps de mon père Joseph et je pleurai sur lui. Les autres ouvrirent la porte du sépulcre, et ils déposèrent son corps à côté de celui de Jacques son père.

« Lorsqu'il s'endormit, il avait cent onze ans, ayant conservé ses yeux pénétrants, ses dents fermes dans sa bouche et son corps jusqu'à la fin vigoureux et sans affaissement. Ce fut le 26e du mois d'Abid.

« Chap. xxx. — Après avoir entendu notre Sauveur, nous, les apôtres, nous nous levâmes remplis d'allégresse, et, lui ayant rendu hommage en nous inclinant profondément, nous dîmes : O notre Sauveur, tu nous a fait une grande grâce, car nous avons entendu des paroles de vie. Mais nous sommes étonnés du sort d'Hénoch et d'Elie, car ils n'ont pas été sujets à la mort. Ils habitent la demeure des justes jusqu'à présent, et leurs corps n'ont pas été sujets à la corruption. Cependant ce vieillard, Joseph le charpentier, était tempéré selon la chair. Tu nous as ordonné d'aller dans le monde entier prêcher le saint Evangile, et tu as dit : « Annoncez-leur la mort de mon père Joseph, et célébrez par une sainte solennité le jour consacré à sa fête ».

Dans le reste du discours, Jésus répond à la question sur Elie et Hénoch, et les désigne comme des victimes de l'Antechrist à la fin des temps.

Nous avons déjà remarqué que les détails de l'Evangile de la Nativité de Marie, sont souvent puérils et n'inspirent aucune confiance, ce qui ne

laisse pas moins subsister ce fond historique. Ce ne sont que ces fragments que nous nous approprions. (Tom. II, p. 1057.)

« CHAP. XXXVII. — Joseph était charpentier. Il travaillait le bois, faisait des jougs pour les bœufs, et des charrues et des instruments propres à la culture des terres, et des lits en bois. (Vient ensuite un miracle tout à fait inacceptable, où Jésus intervient en allongeant par la seule traction une pièce de bois qui était trop courte.)

Le chapitre XXXVIII contient un fait qui se trouve répété à peu près dans tous les Evangiles apocryphes et qui, à ce titre seulement, mérite d'être cité.

« Joseph et Marie furent priés par le peuple d'envoyer Jésus apprendre les lettres à l'école. Ils ne refusèrent pas de le faire, et selon la recommandation du vieillard, ils le conduisirent à un maître, afin qu'il l'instruisît dans la science humaine. Alors le maître commença à l'enseigner d'une manière impérieuse, lui disant : Dis *alpha*, et Jésus lui dit : Dis ce que c'est que *betha* et ensuite je te dirai ce qu'est *alpha ;* et le maître, irrité, frappa Jésus, et aussitôt qu'il l'eût frappé, il s'affaissa sur lui-même et il mourut.

Nous citons le chapitre XXXIX, car il ne paraît être qu'une variante de l'événement arrivé à Jésus à l'âge de douze ans.

« Les Juifs prièrent ensuite Marie et Joseph d'amener par leurs caresses l'enfant à un autre maître, afin qu'il fût instruit. Et Joseph et Marie craignant le peuple, l'insolence des princes et les menaces des prêtres, le conduisirent derechef à l'école, sachant bien qu'il ne pouvait rien apprendre d'un homme, puisqu'il tenait de Dieu seul la science parfaite. Et lorsque Jésus fut entré à l'école, conduit par l'Esprit-Saint, il prit le livre de la main du maître qui enseignait la loi ; et devant le peuple qui le voyait et entendait, il se mit à lire, non pas ce qui était écrit dans le livre, mais il parlait dans l'esprit du Dieu vivant, comme si un torrent d'eau sortait d'une fontaine vive, et comme si la fontaine restait toujours pleine. Et il enseignait ainsi au peuple les grandeurs du Dieu vivant, et le maître tomba par terre et l'adora... et le maître dit à Joseph : Tu ne m'as pas donné un disciple, mais un maître ».

Nous ne citerons que le chapitre XIX de l'Evangile de saint Thomas[1], qui contient assez textuellement le voyage de Jésus à Jérusalem à l'âge de douze ans.

« Lorsque Jésus eut l'âge de douze ans, ses parents allèrent selon l'usage à Jérusalem pour la fête de Pâques en compagnie d'autres personnes, et après la fête ils s'en retournèrent chez eux. Et tandis qu'ils cheminaient, l'enfant Jésus *retourna* à Jérusalem, et ses parents croyaient qu'il était avec ceux qui les accompagnaient, et après avoir fait une journée de route, ils le cherchèrent parmi leurs parents et ils ne le trouvèrent pas. Alors ils revinrent à la ville pour le chercher, et le troisième jour ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs et les écoutant et expliquant la loi. Et tous étaient attentifs et s'étonnaient de ce qu'un enfant embarrassât et pressât de questions les anciens maîtres du peuple, dissertant sur les points de la loi et sur les paraboles des prophètes, et sa mère Marie s'approchant de lui,

[1] *Dictionnaire des Apocryphes*, t. Ier, p. 1147.

lui dit : Pourquoi as-tu agi ainsi, mon fils ? Nous étions dans l'affliction et nous te cherchions. Et Jésus lui répondit : Pourquoi me cherchiez-vous ? ne savez-vous pas qu'il faut que je sois avec ceux qui sont à mon Père ? Alors les Scribes et les Pharisiens dirent à Marie : Es-tu la mère de cet enfant ? Elle répondit : Je la suis. Et ils lui dirent : Tu es heureuse entre toutes les femmes, car Dieu a béni ce fruit de tes entrailles. Nous n'avons jamais vu ni entendu tant de gloire, tant de sagesse et tant de vertu. Et Jésus se levant, suivit sa mère, et il était soumis à ses parents, et sa mère conservait dans son cœur le souvenir de tout ce qui se passait. Et Jésus croissait en sagesse, en grâce et en âge. A lui, gloire dans tous les siècles. *Amen* ».

Nous ne prenons rien du Traité de l'enfance du Sauveur, trouvé il y a peu de temps dans la bibliothèque du Vatican, et où sont reproduits un grand nombre de miracles opérés par Jésus dans son premier âge. Il en ressort du moins qu'on accepte des vrais Evangiles les traits principaux de l'enfance de Jésus-Christ, et qu'après sa fuite en Egypte, ce fut à Nazareth que la sainte famille passa sa vie en travaillant et en vivant de la vie paisible des artisans.

XX. — L'enfance de Jésus, d'après les auteurs païens.

Celse introduit un Juif reprochant à Jésus qu'il est né dans un village de Judée, d'une pauvre femme qui gagnait sa vie en filant (dans *Origène*, *contra Celsum*, lib. Ier, n° 28).

Dans un autre endroit, le même païen dit : « Jésus étant en Egypte n'ayant pas de quoi subsister, se louait pour travailler ». (*Ibid.*)

« Le Maître des chrétiens a été crucifié, dit-il ailleurs; c'était un ouvrier en bois (lib. VI, n. 34) ».

C'était dans l'opinion populaire que Celse prenait ces notions ; elles étaient donc de notoriété publique chez les païens du IVe siècle.

Le même auteur dit que Jésus était de basse extraction (lib. VI, n. 75).

Et ce philosophe ne se trompait pas selon les apparences. Saint Justin [1] nous apprend que notre Sauveur a aidé son père à faire des jougs et des charrues. Saint Ambroise dit (*in Luc.* lib. II, n. 2) qu'il travaillait à abattre et à tailler des arbres, à bâtir des maisons et à d'autres ouvrages semblables, et même qu'il se servait d'outils de maréchal et de serrurier, ce qu'il a tiré de Théophile d'Antioche beaucoup plus ancien que lui. Théodoret et Sozomène (*Hist.*, liv. VI, ch. 2) racontent que Libanius demandait un jour aux chrétiens ce que faisait Jésus-Christ : Il fait, dit-il, un cercueil à l'empereur Julien. L'ouvrage imparfait sur saint Matthieu, et l'Evangile de saint Thomas affirment aussi que saint Joseph était charpentier. C'est la tradition de tout l'Orient, et c'est de là que Mahomet l'a fait passer dans le Coran... Le mot grec τεκτων signifie en général un artisan, un homme de métier.

XXI. — D'après la tradition juive.

Les Juifs eux-mêmes ont conservé dans leurs Mémoires le souvenir de la naissance de Jésus-Christ, de sa fuite en Egypte, de la cruauté d'Hérode.

[1] Dial. de Tryphon.

Ils n'ont pas omis qu'il était dans sa jeunesse habitant de Nazareth.

Bullet donne des extraits d'une histoire de Jésus, *par les Juifs*, publiée par Huldric (*Etablis. du christ.*, p. 75, édition in-4°). On y lit : « Jésus eut pour précepteur Josué, fils de *Parachia*, qui avait étudié sous Akiba. Celui-ci alla à Nazareth pour s'instruire de la naissance de Jésus, qui dès ses plus tendres années se distinguait à l'école ». Vient ensuite une fable sur la vie de Marie, mère de Jésus, qui n'a d'autre fondement que l'idée d'une vierge mère. Cette virginité féconde a donné aux ennemis de Jésus l'idée d'un adultère. Or, ce reproche lui-même est une affirmation indirecte de l'enseignement évangélique.

Cette histoire publiée par Huldric est bien conforme à celle que nous citerons plus bas, et on peut dire qu'elle remonte à une très-haute antiquité.

Selon Herbelot (art. Elm.), les Arabes ont une fable à l'occasion d'une discussion sur la science, laquelle fait allusion au fait de Jésus discutant à douze ans au milieu des docteurs.

XXII. — Témoignages variés sur la vie de Jésus à Nazareth.

George Cédrénus (p. 187, t. Ier) a quelques détails que nous recueillons avec le même soin qu'il a mis lui-même à nous les transmettre.

Il dit : « Lorsque Joseph fut resté en Egypte jusqu'au moment où Jésus avait atteint cinq ans, il revint à Nazareth, et Joseph y mourut à l'âge de cent dix ans.

Ce chiffre est assez conforme à ce que nous avons vu dans la vie de Joseph, que nous avons citée. « Lorsque Zébédée fut aussi décédé, Jean et Jacques amenèrent leur mère et elle demeura ensuite avec Marie. Or, ayant vendu tous leurs biens à Caïphe, ils achetèrent une portion du mont de Sion. C'est le lieu où Jésus-Christ célébra sa pâque mystique, et où il entra après sa résurrection, les portes étant closes. C'est là que Marie, après l'ascension de son fils, demeura jusqu'à la fin de sa vie ».

Baronius (*Ad ann. Chr.* IX) dit que l'année où Jésus revint habiter la Galilée, et prendre sa demeure à Nazareth, était célèbre dans l'Eglise.

En effet, nous trouvons que le martyrologe romain marque au 7 janvier le jour anniversaire du retour de l'Enfant Jésus d'Egypte. Le vénérable Bède marque le même fait au même jour. Il en est de même d'Adon, d'Usuard et de plusieurs autres, ajoute Baronius dans ses notes. Les plus anciens manuscrits sont d'accord sur ce point, dit-il. (*Martyr.*, 7 Janvier.)

Saint Jérôme a visité cette localité dans son long séjour en Palestine. « On voit, dit-il, Nazareth où vécut Jésus, près du mont Thabor. C'est de là que Notre-Seigneur Jésus-Christ a été nommé Nazaréen. On a élevé une église dans le lieu où l'ange annonça à Marie sa conception, et une autre dans le lieu où Jésus passa sa jeunesse ». Le vénérable Bède fait les mêmes remarques dans ses *Lieux saints*.

Nous avons mille preuves que Jésus habita Nazareth. D'abord le prophète avait annoncé que le Messie serait appelé *Nazaréen* ; et c'est le nom de dérision que lui donnait Julien, le perfide ennemi des chrétiens. L'ange

l'a appelé Nazaréen, Pilate l'a appelé Nazaréen dans le titre de la croix que nous possédons encore. La tradition juive, nous l'avons vu, le disait de Nazareth. Les chrétiens eux-mêmes furent nommés Nazaréens, du lieu d'habitation de leur chef. Les païens et les chrétiens, les monuments écrits et ceux de l'architecture rendent pour ainsi dire ce lieu célèbre tout rayonnant par le long séjour qu'y fit le divin Sauveur.

Quoique ce soit peu ajouter à ce que nous venons de dire, nous ne devons cependant pas dédaigner ce que nous disent l'ancienne sculpture et l'ancienne peinture sur le nombre des personnes de la sainte famille qui ont illustré Nazareth. Nous avouons avec M. l'abbé Martigny que ces compositions sont assez rares. Bosio (*Rom. subt.*, p. 279) nous en fournit un beau modèle; il est peint dans le vide d'un arcosolium. Il se compose d'une femme voilée, d'un homme vêtu d'une tunique et d'un enfant de six à huit ans étendant les mains à la façon des *orantes*. Les savants ont d'abord été hésitants si c'était là les trois personnes de la sainte famille. Mais la chose est jugée aujourd'hui, et le savant Rossi a produit un monument analogue, où les personnages sont dans l'attitude de la reconnaissance et de la joie, ce qui a fait supposer qu'on a voulu représenter ces vénérables personnes au moment où Jésus fut retrouvé dans le temple.

Les sarcophages historiés trouvés dans les Gaules et d'un âge postérieur, nous fournissent plus souvent cet intéressant sujet ; plusieurs tombeaux de la Provence en sont décorés.

M. de Rossi rappelle celui qui porte le n° 6 au musée d'Arles, où saint Joseph conduit par la main et présente l'enfant Jésus à sa divine mère qui, ravie de retrouver son fils, semble lui adresser ce tendre reproche : Pourquoi nous avez-vous donné cette inquiétude ? *Fili, quid fecisti nobis sic?* Déjà nous avons vu la sainte famille dans les scènes de la Nativité, de l'adoration des Mages, etc. (V. Martigny, p. 226.)

Le docteur Sepp (*Vie de Jésus-Christ.*, t. I^er^, p. 197) nous parle des docteurs de la loi qui siégeaient à Jérusalem, lorsque Jésus se présenta au temple, à l'âge de douze ans.

« Voici les noms de ceux qui étaient assis sur la chaire de Moïse. C'était encore Hillel, qui déjà depuis trente-sept ans était père du Sanhédrin ou président du Sénat. Avant de revenir de Babylone, il avait, comme le fit plus tard pour les chrétiens Denys le Petit, corrigé pour son peuple le canon pascal et établi les règles que l'on devait suivre pour fixer le jour de la Pâque. C'est en récompense de ce travail qu'il obtint la chaire suprême à la place des deux fils de Bétihra, auxquels elle appartenait de droit après la mort de Schemaha et d'Abtalion. S'il est vrai, comme le disent les rabbins, qu'il revint de Babylone à l'âge de quarante ans et qu'il occupa pendant quarante ans la chair d'Israël, il pouvait avoir alors soixante-dix-sept ans. Il mourut trois ans après cette première apparition de Jésus dans la synagogue. Il est le fondateur de la Massore, et il s'est acquis par là auprès des Juifs une telle gloire, qu'ils le comparent à Moïse. Plusieurs d'entre eux croient qu'il a vécu cent vingt ans.

« Après lui venait Schammée, illustre disciple et adversaire de Hillel, dans l'école. Lorsque Manahem, père du disciple de Jésus qui porte le même

nom, quitta le Sanhédrin pour aller au camp d'Hérode, Schammée prit sa place à côté de Hillel comme vice-président du Sanhédrin, et réunit un plus grand nombre de disciples que Hillel lui-même. Fidèle au principe de ses maîtres, Schemaha et Jehuda-ben-Bethira, qui avait été disciple de Josuha-ben-Petragia, il se distinguait par sa sévérité et poussait souvent à l'extrême les traditions et les opinions reçues. Hillel, au contraire, fidèle aux leçons d'Abtalion son maître, qui avait été disciple de Simon-ben-Schetah, était plus doux et plus indulgent. Il permettait le divorce dans tous les cas, tandis que Schammée ne l'autorisait, d'après la loi, que dans les cas d'adultère. C'est pour cela que l'on retrouve souvent ces paroles dans le Talmud : Hillel délie ce que lie Schammée. Le contraire n'arriva que trois fois, dit le traité du *Sanhédrin*, chap. x. Mais, ajoute-t-il, une voix du ciel déclara que les deux doctrines étaient la parole de Dieu. Nous verrons Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le cours de sa vie, plus d'une fois en lutte avec les deux écoles, mais particulièrement avec celle de Schammée. Les pharisiens et les docteurs qui traînèrent devant lui la femme adultère, ou qui le tentèrent en lui demandant s'il était toujours permis de donner à sa femme une lettre de séparation, étaient évidemment disciples de celui-ci. Le savant, au contraire, qui lui demanda la permission de le suivre, ou celui qui lui demanda quel est le plus grand commandement de la loi, paraît avoir été un disciple de Hillel. Les deux écoles s'accordaient dans leur opposition aux hérodiens, de même que dans leur haine contre les sadducéens qui rejetaient toutes les traditions; mais au fond, ils se haïssaient tellement, que les disciples de Schammée formèrent ouvertement dans le temple une conjuration contre Hillel, provoquèrent ses partisans par toute espèce d'insultes et les assommèrent dans leurs maisons : car ils étaient les plus nombreux et les plus forts. Cependant les deux sectes s'alliaient entre elles par des mariages. En venant ainsi au milieu de cette division du peuple et des deux sectes, au milieu de ces querelles des écoles sans se rattacher à aucun parti, le divin Messie avait choisi pour sa mission l'époque la plus difficile, mais aussi la plus décisive.

« A côté d'eux se distinguait, dans un âge encore jeune, Jonathan, fils d'Uzziel, le plus remarquable des quatre-vingts disciples de Hillel. Le Talmud raconte de lui que, lorsqu'il étudiait la loi, les oiseaux se brûlaient aux ailes des anges qui se rassemblaient autour de lui pour entendre ses paroles. Ce Jonathan est celui qui a traduit en chaldéen les livres historiques de l'Ancien Testament et des prophètes. Onkelos, qui vivait au temps de Jésus-Christ, paraphrasa plus tard le Pentateuque, et Gamaliel, son contemporain, rédigea le *Targum de Job*. Cependant, il est possible que le fils d'Uzziel n'ait achevé son Targum qu'après la mort du Sauveur. En effet, les Gémaristes avouent qu'il n'a point traduit Daniel, parce que la fin du Messie et l'époque de sa venue se rapportent trop évidemment à Jésus-Christ. Cette traduction de la loi et des livres saints fut considérée alors par les rabbins comme un crime égal à celui des Juifs qui fondirent le veau d'or, parce que l'Ecriture devenait par là en quelque sorte profane et accessible à tous. C'est toutefois quelque chose de bien caractéristique pour l'époque du Messie que cette traduction des saintes Ecritures. En effet, puisque la révé-

lation divine devait par Jésus-Christ s'étendre au-delà des limites étroites du judaïsme et être communiquée à l'humanité tout entière, il était convenable que les païens et les Juifs fussent en quelque sorte préparés à recevoir la doctrine de la rédemption par la traduction de la Bible. Or, c'est ce qui était arrivé déjà pour les païens par celle des Septante, et ce qui s'accomplit pour les Juifs par la traduction en langue chaldaïque, langue qui avait remplacé chez eux l'hébreu primitif.

« On remarque encore dans le Conseil Pava-ben-Buta, qui était en grande faveur auprès d'Hérode, et qui fut épargné lorsque ce tyran se défit du Sanhédrin. C'est lui, disent les Juifs, qui voyant que l'ancien temple menaçait ruine, présenta au roi le plan du nouvel édifice et en dirigea la construction ; puis il y établit un marché pour y vendre les animaux qui devaient servir aux sacrifices, comme nous le verrons plus bas. Nous nommerons encore ici Siméon, fils de Hillel et son successeur au Sanhédrin, le premier parmi les présidents du grand conseil qui ait pris le titre de rabbin ou rabbi. Ce titre d'honneur fut adopté depuis que Hillel et Schammée eurent recueilli les traditions, et notre divin Sauveur est un des premiers qui l'aient porté.

« Tels étaient à Jérusalem les principaux docteurs juifs, assis sur le siége de Moïse, lorsque Jésus apparut pour la première fois, à l'âge de douze ans, dans le temple. Le siége d'Aaron était occupé par Jésus-ben-Siah, qui était alors le grand prêtre. A côté de lui étaient Boëthe, beau-père d'Hérode, Matthias, Théophile Zaazar et Eléazar, tous deux fils de Simon, et qui se succédèrent dans le pontificat et furent aussi successivement déposés, puis Joseph Ananus ou Anne, fils de Shept, qui devint souverain prêtre en Israël, et jugea en cette qualité notre divin Sauveur ».

Au point où nous sommes arrivé, il nous a paru utile d'établir d'une manière claire la concordance des événements profanes qui ont une date certaine avec les années de Jésus-Christ. Nous allons mettre sous les yeux des lecteurs la succession des consuls, des empereurs romains, des souverains pontifes des Juifs, des rois et gouverneurs de la Judée, avec les principaux événements, en établissant une échelle par les années des olympiades et de la ville de Rome, les années d'Auguste et de Tibère, et celles de Jésus-Christ. Nous prenons pour base de notre travail celui qui nous a paru le plus exact et le plus complet.

CHAPITRE IV.

CHRONOLOGIE DE LA VIE DE JÉSUS.

I. Table des années des olympiades de Rome, des consuls et des principaux faits intéressant l'histoire évangélique. — II. Souverains pontifes, contemporains de Jésus-Christ. — III. Préfets de Syrie, contemporains de Jésus-Christ. — IV. Des gouverneurs de Judée, contemporains de Jésus-Christ. — V. Dissertation sur l'année de la naissance de Jésus-Christ. 1o Epoque de la mort de Jésus-Christ. — 2o Preuves qui servent à fixer l'époque du baptême de Jésus-Christ. — 3o Difficultés venant des médailles. — 4o La prophétie de Daniel confirme également ce point de la chronologie.

I. — Table des années des olympiades de Rome, des consuls et des principaux faits intéressant l'histoire évangélique.

Olympiades	Anni urbis	CONSULES	Augusti	
	710	C. Julius Cæsar V M. Antonius	1	
	712	Æmilius Lepidus Munacius Plancus	1	
	713	Servilius Vatia Isauricus	2	
	714	Cneius Dom. Calvinus II Asinius Pollio	3	Hérode roi, selon Josèphe.
	715	Marcius Censorinus Calvisius Sabinus	4	

Olympiades	Anni urbis	CONSULES	Augusti		
	716	Claudius Pulcher Norbanus Flavus	5		
	717	Vipsanius Agrippa Canisius Gallus	6		
	718	Gellius Poplicola Cocceius Nerva	7		Hérode roi, selon Dion.
	719	Cornificius Sextus Pompeius	8		
	720	Scribonius Libo Antonius II, en sa place, Simpronius Attratinus	9		
	721	Cæsar Octavianus II Vocatius Tullus	10		
	722	Domitius Ænobarbus Sosius Nepos	11		
	723	Cæsar Octavianus III Valer Mass. Corvinus	12		Actium.
	724	Cæsar Octavianus IV Licinius Crassus	13		
	725	Cæsar Octavianus V Sextus Apuleius	14		
	726	Cæsar Octavianus VI Vips. Agrippa II	15		

Olympiades	Anni urbis	CONSULES	Augusti	
	727	Cæsar Octavianus VII Vipsan. Agrippa III	16	
	728	Cæsar Octavianus VIII Statilius Taurus II	17	
	729	Cæsar Octavianus IX Julius Silanus	18	
	730	Cæsar Octavianus X Norbanus Flaccus	19	
	731	Cæsar Octavianus XI Terentius Murena	20	
	732	Claudius Marcellus Arcentius Nepos	21	
	733	Silius Nerva Sextius Saturninus	22	
	734	Apuleius Nepos Silius Nerva	23	
	735	Sextius Saturninus Lucretius Sylla Vespillo	24	
	736	Cneus Corn. Lentulus Pomp. Corn. Lentulus	25	
	737	C. Furnius Julius Silanus	26	

Olympiades	Anni urbis	CONSULES	Augusti
	738	Domitius Ænobarbus Cornelius Scipio	27
	739	Livius Drusus Libo Calpurnius Piso	28
	740	Licinius Crassus Cornelius Lentulus	29
	741	Claudius Nero Quintilius Varus	30
	742	Valerius Messala Sulpicius Quirinus	31
	743	Fabius Maximus Ætius Tubero	32
	744	Junius Antonius Fabius Maximus Africanus	33
	745	Drusus Nero Quinctius Crispinus	34
	746	Martius Censorinus Asinius Gallus	35
	747	Drusus Nero II Calpurnius Piso II	36
	748	Lælius Balbus Antistius Vetus	37

	Olympiades	Anni urbis	CONSULES	Augusti	Ep. vug. L. an. de J.-C. 1 an. en av.	
		749	Cæsar Octavianus XII Cornelius Sylla	38		
		750	Calvisius Sabinus II Passienus Rufus	39		
		751	Cornelius Lentulus Valerius Messalinus	40		
		752	Cæsar Octavianus XIII Plautius Silanus	41		
		753	Cornelius Lentulus Corn. Piso Année de la naissance de J.-C.	42		
Immédiatement après le carnage des Innocents et le supplice de son fils Antipater, Hérode tombe dans une maladie horrible.		754	Caius Cæsar P. Emilius Année Julienne 4714.		1	Il est méprisé des siens et très-malheureux. V. Josèphe et Simson, 1578. Temple de Janus fermé.
Cette année, Hérode meurt avant Pâques. 3 fils. Antipas, Galilée et Pérée : Philippe ; Gaulonite ; Archélaüs ; son royaume.	195	755	Vinicius P. Al. Varus		2	
		756	L. Æl. Lamia M. S. Geminus		3	Quintilius Varus, préfet de Syrie.
		757	Sex. Æ. Cattus C. Sextius Saturninus		4	
		758	Valerius Messala Volusius Cornelius Cinna Magnus		5	Livie, mère de Tibère, force le vieil Auguste à l'adopter.
	196	759	Æmilius Lepidus Aruntius Nepos		6	

	Olympiades	Anni urbis	CONSULES	Augusti	Ere vulg. Les an. de J.-C.	V. Simson
		760	Lic. Nerva Silanus Q. Cœcilius Metel. Cretius Silanus		7	Tibère en Germanie.
		761	Fur. Camillus Nonus Quinctilianus		8	Quintilius Varus cède Archélaüs et est envoyé en Germanie
		762	Sulpicius Armorinus Poppeus Sabinus		9	
Archélaüs est envoyé à Vienne, en Dauphiné. La Judée, province romaine.	197	763	Cornelius Dolabella C. Junius Silanus		10	Archélaüs, cruel envers les Juifs, est envoyé en exil. (Josèphe, De Bell. Judaico, lib. II, c. 6.)
		764	Manius Æmilius Lepidus Statilius Taurus		11	
		765	Germanicus Cæsar Alteius Capito		12	
Tibère revient de Germanie à Rome.		766	C. Silius Munatius Plancus		13	
Mort d'Auguste.	198	767	Sextus Pompeius Sex. Apuleius		14	
		768	Drusus Cæsar Norbanus Flaccus		15	
		769	Statilius Sisena Taurus Scribonius Libo		16	
		770	Cœcilius Rufus Pomponius Flaccus Græcinus		17	Baronius 92. Dion et Josèphe font condamner ici Archélaüs.

	Olympiades	Anni urbis	CONSULES	Augusti	Ere v. Les an. de J.-C. 1 an. en av.	V. Simson.
	199	771	Tiberius Claudius Cæsar Aug. III Germanicus Cæsar II		18	
		772	M. Julius Silanus Norbanus Balbus		19	
		773	Valerius Messala Aurelius Cattus		20	
		774	Tiberius Claudius Cæsar Aug. IV Drusus Cæsar II		21	
	200	775	C. Sulpicius Galba Haterius Agrippa		22	
		776	Asinius Pollio Saloninus Antistius Vetus		23	
		777	Sex. Cornelius Cethegus Visellius Varro		24	
		778	M. Asinius Agrippa Cossus Corn. Lentulus Isauricus		25	
	201	779	Calvisius Lentulus Getulicus Calvisius Sabinus		26	
		780	Licinius Crassus Calpurnius Piso		27	
		781	Ap. Julius Silanus Silius Nerva		28	

Olympiades	Anni urbis	CONSULES	Augusti	Ere vulg. L. an. de J.-C. 1 an. en av.	V. Simson
	782	Furius Geminus Rubellius Geminus		29	Baptême de J.-C.
202	783	Cassius Longinus Vinicius Quartinus		30	
	784	Tiberius Claudius Cæsar V Ælius Sejanus		31	
	785	Domitius Ænobarbus Favius Corn. Scribonianus		32	
	786	Sulpicius Galba Cornelius Felix		33	Mort de J.-C.
203	787	Fabius Persicus L. Vitellius		34	

II. — Souverains pontifes contemporains de Jésus-Christ.

Le dernier des souverains pontifes nommés dans notre liste pour l'Ancien Testament, est Joseph, qui n'eut ces fonctions que pendant un jour. Notre liste a toute l'authenticité possible, et elle se rattache bien directement à notre sujet pour y jeter un beau jour, puisque Josèphe, le plus parfait historien de la nation après la Bible, était on ne peut mieux renseigné par une double raison : c'est qu'il était le plus savant homme parmi les Juifs, et le mieux informé pour établir la succession des pontifes, étant prêtre lui-même. Enfin sa liste contient des synchronismes avec notre histoire, car il parle de trois personnages de l'histoire évangélique : de saint Jean-Baptiste, de notre divin Sauveur, et de saint Jacques, et ils correspondent précisément au pontificat de Caïphe et de son successeur.

Années de l'ère hrétienne.		Durée de leur règne depuis l'ère vulgaire.	
1	1° Mathathias sous lequel naquit Jésus-Christ.		Josèphe en fait le portrait.
1	2° Jaazor	1	
3	3° Eléazar	2	
5	4° Jésus, fils de Siah	2	
9	5° Ananus ou Anne, fils de Seth	4	
23	6° Ismaël, fils de Phœbi	14	
24	7° Eléazar, fils d'Ananus	1	
25	8° Simon, fils de Camith	1	Jean-Baptiste décapité.
26	9° Joseph, surnommé Caïphe	8	
34	10° Jonathas, fils d'Ananus	3	Donc Caïphe est mort l'année même où il condamna Jésus-Christ.
37	11° Théophile, fils d'Ananus	4	
41	12° Simon Chataras	1	
42	13° Mathias, fils d'Ananus	1	
43	14° Alionéus, fils de Cithéus	2	
45	15° Joseph, fils de Canéï	2	
47	16° Ananie, fils de Nébédée	11	
58	17° Ismaël, fils de Phæbée	4	
62	18° Joseph, fils de Simon	1	Jacques martyrisé.
62	19° Ananus, fils d'Ananus	1	Voir Josèphe, p. 767.
62	20° Jésus, fils de Damnacus	1	
63	21° Jésus, fils de Gamaliel	2	
65	22° Mathias, fils de Théophile	2	
67	23° Phannias, fils de Samuel	1	

Nous trouvons encore plusieurs autres synchronismes entre l'histoire de Josèphe et l'histoire du Nouveau Testament. C'est Josèphe qui nous parle de la justice de Dieu qui s'appesantit sur Hérode, plus tard sur Pilate. (V. Josèphe, p. 688; F°, Traduction d'Arnaud.)

La guerre entreprise par Hérode contre Arétas, où le roi juif subit une si grande défaite, fut attribuée par tout le peuple à la colère du ciel qui voulait venger la mort de Jean-Baptiste. C'est un fait considérable, qui fortifie singulièrement le récit évangélique par une circonstance omise dans l'Evangile comme étant étrangère au but moral de ce livre divin, mais qui le complète de la manière la plus heureuse.

Nous rappelons ce fait, et nous en ajouterons un autre touchant Hérodiade, et tous ces synchronismes seront comme éclipsés par le beau portrait que Josèphe a tracé de Jésus-Christ. Il nous sera facile de réduire à néant toutes les objections que l'on fait sur ce passage.

Ainsi l'histoire de Josèphe et même quelques morceaux de Philon nous donneront une série très-précieuse de synchronismes avec le Nouveau Testament et comme un canevas de l'histoire évangélique par un Juif non converti. C'est ainsi que la Providence prend ses mesures contre les arguties puériles des ennemis de sa religion bienfaisante et véritable.

III. — Préfets de Syrie, contemporains de Jésus-Christ.

Nous établissons notre liste d'après Dion Cassius, Tacite, Josèphe et Velléius Paterculus.

A partir du sénatus-consulte qui décréta qu'Hérode serait roi de Judée, les affaires d'Orient furent dans les mains d'Antoine, qui créa préfets de Syrie :

1° Caïus Sosius, en 715 de Rome ; Josèphe, liv. XIV, c. 27 ; Dion, liv. XLIX ; Plutarq. in Anton.

A Caïus Sosius, selon Dion, liv. XLIX, succéda, on ne sait en quelle année, mais géra en 724 :

2° Quintus Didius, jusqu'à la bataille d'Actium.

Auguste, après la victoire d'Actium, vint en Syrie. Alors fut nommé :

3° Messala, jusqu'en 731 de Rome. (Dion, liv. LI.)

Caïus Agrippa est préposé non-seulement à la Syrie, mais à tout l'Orient.

4° Agrippa, 731. On voit dans Dion, p. 726, qu'Agrippa s'arrêta à Lesbos et envoya des légats en Syrie en son nom.

Selon Dion, il fut révoqué l'année 733, où Auguste va lui-même en Syrie. Il y demeura au moins trois ans, car il y était encore sous le consulat de Sextius Saturninus, en 735 de Rome, comme on le voit dans Velleius Paterculus ; il dit qu'Auguste portait les bienfaits de la paix dans tout l'Orient.

Ici se place l'expédition de Quirinus en Mésopotamie. (Voir Tacite, l. III.)

Baronius lui donne des pouvoirs en Syrie. *Vide* Apparatus, de Lamy, p. 33.

Josèphe place à peu près ici la préfecture de

5° Sextius Saturninus et de Volumnius. (V. Vence, t. XIII ; 137, Baron. *App.* 33 et Josèphe, édit. française, p. 626 et 635, où Saturninus opine dans l'affaire des enfants d'Hérode.)

6° Il envoya en Syrie Agrippa, l'an 738 de Rome. (Dion, liv. LVIII, p. 748.)

7° Caïus Cæsar, fils adoptif d'Auguste, est envoyé en Orient, l'an 755. Consuls : Vinicius et Varron. On voit Auguste qui envoie Tigrane conférer avec Caïus Cæsar, en Syrie, où selon toutes les apparences il se trouvait avec Quirinus, son conseil, d'après le passage de Tacite, qui nous montre ce personnage jouant un rôle important en Orient, vers ce temps-là. Velléius Paterculus assure aussi que Quirinus avait alors un pouvoir très-étendu en Orient. (V. Baron., *App.* 33.)

Baronius (*ibid.*) remarque que Caïus étant mort en ce temps, on ne voit pas qu'un nouveau préfet ait été nommé, et il conjecture que Quirinus continua d'administrer les affaires de Syrie.

A cet administrateur succéda Quintilius Varus, que Dion assure être resté dans ce gouvernement jusqu'à l'an II de Jésus-Christ.

D'après les médailles, il est prouvé (*Hardoini Cronica sacra, ad ann.* 747) que Quintilius Varus était gouverneur de Syrie dès l'année 748 de Rome. Une médaille portant la vingt-cinquième année de l'ère d'Antioche,

six ans avant Jésus-Christ, constate sa présence. Il y resta jusqu'à la onzième année de Jésus-Christ, où il fut remplacé par Quirinus avec le seul titre de préfet de Syrie; Josèphe fait connaître qu'Auguste ôta la couronne à Archélaüs et demanda à Quirinus, préfet de Syrie, de s'adjoindre les Etats du roi dépossédé et renvoyé à Vienne. Quirinus fait le dénombrement et vend son palais. C'est sur la fin du règne d'Auguste. (*Antiq.* liv. XVII.)

Après lui, Josèphe nous parle de Marcellus, celui auprès duquel Pilate fut envoyé pour rendre compte de sa conduite.

Vitellius, vers le milieu du règne de Tibère. (Josèphe, *Ant.* liv. XVIII, ch. 5.)

Pomponius Flaccus, celui à qui le roi Agrippa rendit visite. (C. VIII, p. 692.)

Sous Caligula on trouve Petrone en Syrie (*Antiquit.*, liv. XVII, c. 11.)

Petrone. Il y est encore sous Claude (Josèphe, liv. XIX, c. 6). A Petrone succéda Marsus.

Marsus, celui qui humilia Agrippa et causa sa mort. (Josèphe, l. XIX, c. 7, p. 746.)

Longin, sous Claude, puis Quadratus. (Josèphe, liv. XX, c. 10.)

IV. — Des gouverneurs de Judée, contemporains de Jésus-Christ.

Le premier gouverneur de Judée, envoyé de Rome avec Quirinus, fut Cauponius, chef de cavalerie. Comme cette province venait d'être unie à la Syrie, dit Josèphe, ce fut Quirinus, et non Cauponius, qui y fit le dénombrement, et qui se saisit de tout l'argent qui appartenait à Archélaüs. Jésus avait six ans.

1° Cauponius. Peu de temps après, Cauponius étant retourné à Rome, on envoya Ambivius pour lui succéder; c'était au moment où Salomé, sœur du premier Hérode, mourut.

2° Ambivius (Joseph, *Ant.*, l. XVIII, c. 2).

3° Annius Rufus lui succéda. Il gouverna la Judée jusqu'à la mort d'Auguste, la quinzième année de l'ère chrétienne.

Tibère envoya en Judée pour gouverneur :

4° Valerius Gratus. Ce fut lui qui ôta la grande sacrificature à Ananus pour la donner à Ismaël; celui-ci fut dépossédé en faveur d'Eléazar, fils d'Ananus, qui, un an après, fut obligé de se désister en faveur de Joseph, surnommé Caïphe, sous lequel Jésus-Christ fut condamné à mort (V. Josèphe, liv. XIX, c. 3). Gratus, gouverneur de Judée pendant onze ans, céda la place à :

Pilate, qui, avec Caïphe, contribua à la mort de Notre-Seigneur.

Josèphe fait ici le portrait de Jésus: nous le donnons plus loin.

Après Pilate, Agrippa, le petit-fils du premier Hérode, devint roi de Judée, et ce gouvernement fut momentanément distrait de la préfecture de Syrie, vers la fin du règne de Tibère.

Agrippa roi.

Sous le règne de Caligula, cet Agrippa étant en contestation devant l'empereur, réussit à supplanter son frère Hérode, celui-là même qui avec

Pilate et Caïphe avait pris part aux humiliations de Jésus-Christ. Son compétiteur le rendit si odieux aux yeux de Caligula, que ce prince lui fit expier ses fautes dans un exil perpétuel à Lyon, dans les Gaules, et Agrippa hérita de sa tétrarchie.

Marsus, préfet de Syrie, lui rendit le même mauvais office à lui-même. Il régna quatre ans sous Caligula, et trois sous Claude.

Cuspius Fadus reprit la charge de gouverneur de Judée. Il commença à traiter durement les Juifs.

Tibère Alexandre succéda à Fadus : c'est sous son gouvernement qu'Agrippa, dépossédé auparavant, reçut de l'empereur Claude le royaume de Chalcide après la mort d'Hérode son frère, qui avait cette principauté.

Cumanus gouverna la Judée après Tibère. Il est dépossédé par Quadratus, qui, préfet de Syrie, le fait remplacer par Félix, celui-là même devant qui comparut l'apôtre saint Paul. Ces changements se firent tous sous l'empire de Claude. Déjà la Judée était menée rudement, et provoquait un dur gouvernement par son esprit de dissension; on sentait comme les préliminaires de la vengeance divine.

Après Félix, arriva :

Festus, qui entendit aussi saint Paul à son tribunal.

Albinus lui succéda.

Mais ce fut Gessius Florus qui se donna le rôle prévu par la Providence de soulever les Juifs contre les Romains, et de provoquer la guerre fatale que Jésus-Christ avait prédite comme châtiment de leur déicide.

Après avoir mis, pour ainsi dire, en tableau la succession de tous les princes et fonctionnaires contemporains des faits évangéliques qui y ont pris part soit directement, soit à leur insu, il nous reste encore à prouver par les historiens du dehors que le partage des gouvernements de la Syrie, exposé par saint Luc, est exact.

Le saint évangéliste divise ces régions en quatre tétrarchies : celle de Judée, gouvernée par *Pilate;* celle de Galilée, par *Hérode Antipas;* celle d'Iturée et de la Trachonite, par *Philippe*, frère d'Hérode; et le gouvernement d'Abilène qui était sous le mont Liban.

Or, ces quatre principautés se trouvent exactement mentionnées et décrites par Josèphe et Dion Cassius, et par les médailles dont nous avons signalé la série. Nous nous contentons d'indiquer les sources. Voyez Josèphe dans ses *Antiquités*, liv. XVIII, c. 8, et liv. XIX, c. 4, et dans la *Guerre des Juifs;* ensuite Dion, *Règne de Tibère*.

Le lecteur remarque déjà par ces préliminaires quelle riche et solide base est établie pour recevoir les faits évangéliques sans ouvrir les Evangiles; comment les noms des personnages, des souverains pontifes, des gouverneurs, comment les principaux événements publics, comment la géographie et tout ce qui tient au cadre des événements évangéliques sont dans une harmonie parfaitement exacte avec ce que nous lisons dans les livres saints.

Nous pouvons maintenant pénétrer dans l'intérieur de la Judée, voir de plus près les vestiges de notre divin Sauveur, interroger les histoires païennes et les monuments divers qui ont quelque chose à nous dire de ces merveilles qui ont changé le monde.

V. — Dissertation sur l'année de la naissance de Jésus-Christ. — 1° Epoque de la mort de Jésus. — 2° Preuves qui servent à fixer l'époque du baptême de Jésus. — 3° Difficultés venant des médailles. — 4° La prophétie de Daniel.

Quelle est l'année de la naissance, du baptême et de la mort de Jésus-Christ? Voilà une question débattue depuis 1500 ans et qui n'est pas encore résolue, du moins croyons-nous. La controverse tombe seulement sur la différence de quelques années, il est vrai, mais il est bien désirable qu'on puisse arriver à fixer d'une manière définitive cette célèbre époque. Quoi qu'il arrive, on ne changerait pas l'ère vulgaire qui part de l'an 754 de Rome, mais on doit tenir à savoir de combien cette date est retardée, puisque la plupart des systèmes devancent cette époque, et ce serait une bien légitime satisfaction de voir les événements et les dates de ce temps converger vers un seul point.

Nous avons consulté et comparé les chronologistes les plus autorisés : Ussérius, Simson, Petau, Tournemine, Baronius, Salien, Pagi, la Bible de Vence, l'Art de vérifier les dates, la Chronique pascale, Eusèbe, Le Syncelle et les témoignages des auteurs anciens.

On peut s'attendre, quand on pénètre dans le vif d'une pareille controverse, à rencontrer d'immenses difficultés. Pour que tant de savants hommes, tous animés de la plus sincère bonne foi, n'aient encore pu s'entendre et présenter une démonstration pour détruire ce doute, il faut qu'il y ait des obscurités bien mystérieuses et d'inextricables difficultés.

Ussérius et les auteurs de l'Art de vérifier les dates ont entraîné avec eux la grande majorité; et l'opinion qui prévaut place la naissance de Jésus-Christ quatre ans avant l'ère vulgaire.

On peut cependant sans témérité se permettre d'être d'une opinion différente; car si la date d'Ussérius a pour elle de nombreuses et de puissantes autorités, on peut le dire également de celle que nous soutenons.

Nous plaçons la naissance de Jésus-Christ l'an 753 de Rome, la quatrième année de la 194ᵉ olympiade, l'année qui précède l'ère vulgaire; mais dans la réalité c'est l'année vulgaire elle-même, dont elle ne diffère que de huit jours.

Dans cette laborieuse comparaison de systèmes, dans ce rapprochement de dates et de faits sans nombre, dans cette épineuse appréciation d'autorités, il nous a paru qu'avant de se prononcer il fallait surtout se rendre compte des objections que chaque chronographe adresse à ses adversaires. Si on se contente de prendre connaissance des raisons sur lesquelles chacun édifie son système, à moins qu'on ne soit profondément instruit, tous paraissent avoir raison, parce qu'on arrange les événements selon son opinion, et on déguise sans s'en apercevoir le côté vulnérable de son travail. Mais c'est particulièrement dans les reproches que chacun fait à son contradicteur que l'on trouve les vraies difficultés et le moyen de circonscrire le débat dans ses limites naturelles en éliminant les difficultés apparentes, et ne restant en face que de celles qui sont vraiment sérieuses.

Sans doute on ne peut bien saisir ces difficultés qu'en allant vérifier les faits et les dates dans les sources. Voilà le seul appui du raisonnement. Ce sont les Evangiles, saint Luc en particulier, Josèphe, Dion Cassius, Jules Africain, Tacite, Velleius Paterculus, les Fastes de l'histoire romaine, les listes des consuls et des fonctionnaires de l'empire comparées entre elles, les monnaies et les autres monuments contemporains qui doivent servir à décider la question. La difficulté est de les bien comprendre et d'en avoir l'intelligence par les usages du temps ; de ne pas mettre ses propres idées, encore moins ses propres désirs, à la place des idées des contemporains.

Nous aurions pu négliger cette recherche sur l'année de la naissance de Jésus-Christ. Cette incertitude de quelques années qui plane sur cette époque, n'infirme pas les preuves que nous fournissons sur l'ensemble de l'histoire évangélique. Mais nous avions à cœur de donner la jouissance d'une certitude pour l'événement qui domine infiniment tous les autres parmi ceux qui se sont accomplis sur la scène du monde depuis six mille ans.

Dans l'exposition de nos motifs nous suivons particulièrement le travail de Rondet dans la Bible de Vence, édition de Toulouse (1777, t. XIII, p. 113), travail auquel nous ajoutons nos propres observations.

On peut être étonné que cette dissertation ait si peu fixé l'attention des chronologistes. C'est la réputation de l'Art de vérifier les dates et Pagi qui l'ont fait oublier. Nous appelons de nouveau l'attention des hommes spéciaux sur ce point de l'histoire. Nous espérons fortifier par de nouvelles considérations la thèse si substantielle de Rondet.

Nous donnons d'abord les preuves directes de l'auteur, avec quelques modifications et quelques additions, qui sont le résultat de nos propres études.

Il y a des preuves qui déterminent spécialement l'époque de la mort de Jésus-Christ, d'autres celle de son baptême, d'autres celle de sa naissance.

Nous les exposons dans ce sens inverse, car c'est ainsi qu'on saisit mieux l'ordre logique qui relie ces questions.

1° *Epoque de la mort de Jésus-Christ.* — Deux genres de preuves servent à fixer l'époque de la mort de Jésus-Christ. La première est tirée du calcul astronomique ; la seconde des témoignages de Phlégon, de Thallus et de saint Denys l'Aréopagite.

Il est constant par le témoignage de l'Evangile même et par une tradition tellement universelle qu'elle ne peut être que vraie, que Jésus-Christ est mort la veille du sabbat, c'est-à-dire un vendredi. Il est certain que ce vendredi était le jour auquel la Pâque devait être immolée vers le soir. au moins par une partie des Juifs (Jean, XVIII, 28), en sorte que le lendemain, jour du sabbat, était en même temps pour eux le grand jour de la fête de Pâques. Or, la Pâque devait être immolée le soir du 14e jour du mois que les Juifs appelaient Nisan. Il est donc mort au 14e jour du mois de Nisan : et ce jour était en cette année un vendredi. Or, par le calcul astronomique il est démontré que la seule année où la mort de Jésus-Christ

puisse arriver un vendredi, 14e de Nisan, est précisément la trente-troisième année de l'ère vulgaire.

On ne peut pas nous dire à l'encontre de ce fait, que Jésus-Christ ayant célébré la Pâque le jeudi, il a dû mourir le 15e de Nisan, puisque par l'Evangile même on voit que le lendemain c'était vraiment la grande fête des Juifs. Il est aisé de concilier sur ce point les évangélistes, et cela même contribue encore à prouver que Jésus-Christ est mort la 33e année de l'ère vulgaire.

C'est par la coutume des Juifs, et particulièrement par une règle nommée *Badu* parmi eux, qu'il est prouvé que le même jour a pu être le 14e de Nisan pour les Juifs proprement dits, c'est-à-dire pour ceux qui habitaient Jérusalem et la Judée, et le 15e pour les Galiléens, c'est-à-dire pour les Israélites qui habitaient la Galilée. Il est prouvé que la veille de la mort de Jésus-Christ est le jour où la Pâque devait être immolée par les Galiléens, en sorte qu'au jour de sa mort la Pâque n'aura dû être immolée que par les Juifs. Et par le calcul astronomique il est démontré que la seule année où la mort de Jésus-Christ puisse se rencontrer au vendredi 14e de Nisan pour les Juifs, et 15e de Nisan pour les Galiléens, est précisément la 33e année de l'ère vulgaire, en laquelle le 14e de Nisan pour les Juifs tombe au troisième jour d'avril, qui était un vendredi.

Nous renvoyons à la Bible de Vitré et au Père Hardouin sur la dernière Pâque de Jésus-Christ, où les calculs sont établis de manière à donner la démonstration par les chiffres eux-mêmes.

Ces deux auteurs conviennent au moins en ce point que, selon le calcul astronomique, la mort de Jésus-Christ doit être la 33e année de l'ère vulgaire.

Nous empruntons au travail complet sur cette matière si intéressante, seulement le tableau suivant du jour de la Pâque, dans les sept années au-delà et en-deçà desquelles personne n'a placé la mort de Jésus-Christ, période qui contient forcément l'année vraie.

Année de l'ère vulgaire.	Lettre dom.	Mois des Juifs.	Mois de l'année Julienne.	Jour de la semaine.
28	D. C.	1er de Nisan.	15 mars,	1er jour pour les Galiléens.
			16 mars,	2e pour les Juifs.
29	B.	1er de Nisan.	3 avril,	1er pour les Galiléens.
			4 avril,	2e pour les Juifs.
30	A.	1er de Nisan.	23 mars,	2e pour les Galiléens.
			24 mars,	3e pour les Juifs.
31	G.	1er de Nisan.	12 mars,	2e pour les Galiléens.
			13 mars,	3e pour les Juifs.
32	F. E.	1er de Nisan.	30 mars,	1er pour les Galiléens.
			31 mars,	2e pour les Juifs.
33	D.	1er de Nisan.	20 mars,	6e pour les Galiléens.
			21 mars,	7e pour les Juifs.
34	C.	1er de Nisan.	9 mars,	3e pour les Galiléens.
			10 mars,	4e pour les Juifs.

Le calcul astronomique prouve donc que la mort de Jésus-Christ a dû arriver la 33e année de l'ère vulgaire.

L'éclipse marquée par Phlégon et d'autres prouve la même date. Phlégon était un affranchi de l'empereur Adrien. Il avait écrit l'histoire des olympiades, et il rendit témoignage des ténèbres qui se répandirent sur la terre lorsque le Christ mourut sur la croix. Il rapportait (V. *Chronique d'Alexandrie*, *ad an.* Tib. 19) qu'en la 4e année de la 202e olympiade, il y avait eu une éclipse de soleil, la plus grande qu'on eût jamais vue, l'obscurité ayant été telle qu'à l'heure même de midi les étoiles avaient paru dans le ciel.

Phlégon croyait que ces ténèbres avaient été causées par une éclipse ; mais au moins on voit qu'il rapportait cet événement à la quatrième année de la 202e olympiade. Or, l'époque des olympiades se prend de l'été de l'an 3938 de la période Julienne ; d'où il suit que la 4e année de la 202e olympiade ne fut révolue qu'à l'été de l'an 4746 de la période Julienne, 33e de l'ère vulgaire. Ce fut donc dans cette 33e année de l'ère vulgaire que les ténèbres se répandirent sur la terre à la mort de Jésus-Christ. Ce fut donc alors qu'il mourut sur la croix. Pour qu'on ne puisse douter du témoignage de Phlégon, qui tout seul a une valeur incontestable, nous allons le fortifier par plusieurs autres témoignages.

Il est vrai qu'il y a eu aussi une éclipse de soleil annulaire cette année, au 12 septembre ; mais voici pourquoi nous pensons que Phlégon ne l'a pas eue en vue. C'est en Asie, et non en Europe où se trouvait Phlégon, qu'elle a eu son plein effet.

L'éclipse de septembre de l'an 33 n'était d'ailleurs pas plus remarquable que celle de l'an 29 et 26, que celle de l'an 34 dont Phlégon n'a rien dit.

Le moment précis de l'année où cet événement si remarquable arriva est fixé par les témoignages de Thallus, de Denys l'Aréopagite, et d'autres païens qu'on va faire connaître.

Jules Africain, ce grave historien, s'appuie sur le témoignage de Thallus qui, dans le IIIe livre de son histoire, parle d'une éclipse exceptionnellement grande qu'il rapporte, d'après l'auteur même, au temps de la mort de Jésus-Christ. C'est un second témoignage païen.

En voici un troisième. Eusèbe cite dans sa chronique grecque un autre auteur et même plusieurs collectivement, comme il suit : On trouve dans les écrits des païens, à la lettre, les paroles suivantes : « Une éclipse de soleil est arrivée : à ce moment, on a ressenti un tremblement de terre en Bithynie, plusieurs maisons furent ruinées à Nicée ». Et on ne peut pas dire que ce soit le témoignage de Phlégon, puisqu'il cite les paroles de Phlégon en entier immédiatement après la première citation, quoiqu'elle en soit presque un *duplicata*.

Quatrième témoignage païen, celui de saint Denys l'Aréopagite, qui parle du fait comme témoin oculaire, et lui attribue assez clairement sa conversion. Son rapport, car c'est ainsi qu'il faut appeler cette pièce curieuse, est au plus haut point intéressante. Ecoutez-le, c'est dans sa lettre à Polycarpe. Il lui parle de l'incrédule Apollophane :

« Demandez-lui, dit-il avec la confiance d'un témoin qui a vu, deman-

dez à Apollophane ce qu'il pense de cet obscurcissement du soleil qui arriva lorsque le Sauveur mourait sur la croix. Nous étions tous les deux à Héliopolis, et nous vîmes inopinément la lune venir se placer devant le soleil. Et cependant ce n'était pas le moment de la conjonction de ces astres. Depuis l'heure de none, cet astre vint se placer devant la ligne orbiculaire du soleil jusqu'au soir. Rappelez-lui encore autre chose à la mémoire. Il sait en effet que la lune vint se placer devant l'astre du jour en partant de l'orient, et elle s'avança jusqu'à l'extrême partie de l'orbe du soleil. Après elle commença à reculer, et elle ne suivit pas le soleil dans son mouvement ; le retrait de la lune se fit par le mouvement naturel aux éclipses, ce qui n'était pas arrivé au début de la conjonction. L'éclipse se fit donc contrairement à ce qui arrive dans le diamètre du soleil. Voilà les choses admirables de ce temps que le Christ, qui est le maître de tout, a seul pu opérer, lui qui fait des merveilles que nous ne pouvons énumérer. Voilà, ô Polycarpe, ce que tu es en droit, si tu le veux, de rappeler. Et toi, Apollophane, réfute-moi si tu le peux, toi qui sais que j'étais avec toi alors, car j'étais présent, j'ai tout examiné avec soin et avec une profonde admiration. Je puis te l'assurer, alors Apollophane commença à prophétiser et il me dit avec le sentiment de ce qui devait arriver : Voilà, ô mon bon Denys, voilà un signe de quelque révolution divine. Je vous offre ce récit selon que le besoin de cette lettre le demandait. Et toi-même tu peux suppléer à ce qui manque, et ramener et consacrer à Dieu un homme d'un grand esprit, qui accueillera sans doute avec placidité les preuves qui démontrent la sagesse et la vérité de notre religion ».

Ce passage est comme inédit dans les ouvrages de ce genre : car jusqu'ici et depuis trois siècles les œuvres de saint Denys passaient pour être du IVe siècle. Mais aujourd'hui leur authenticité est solidement restituée. Nous sommes à bon droit fiers d'un si splendide morceau pour fixer le moment de la mort de Jésus-Christ et pour jeter une nouvelle lumière sur l'histoire de la passion de notre Sauveur.

Un ancien ajoute que Denys l'Aréopagite avait fait cette exclamation au moment où ces ténèbres parurent à Héliopolis : « Ou bien la nature s'affaiblit, ou le maître de la nature est en souffrance ».

Il fallait que la publicité de ce grand fait fût presque populaire pour que Tertullien ait pu parler comme il suit : « *Les païens ont cru que c'était* une éclipse, ne sachant pas que cela avait été prédit et devait s'accomplir à la mort de Jésus-Christ. Ceux qui ont recherché la cause de cet événement et qui ne l'ont pu découvrir, l'ont nié. Mais ce fait est certain, et vous le trouverez bien marqué dans vos archives ».

Rufin à son tour fait ainsi parler Lucien, prêtre d'Antioche, martyrisé en 312. Il disait aux païens ses compatriotes : « Consultez vos annales et vous trouverez que, lorsque Jésus-Christ souffrit sous Ponce-Pilate, le soleil cessa de luire et le jour fut interrompu par des ténèbres extraordinaires ».

Ainsi, on le voit, le fait est bien constaté. Il est de notoriété publique : Phlégon nous dit la date, et Denys, qu'il arriva en pleine lune. La conséquence pour notre thèse est donc inattaquable.

2° *Preuves qui servent à fixer l'époque du baptême de Jésus-Christ.* —

Selon saint Luc, saint Jean-Baptiste reçut sa mission de Dieu et commença à l'exercer la 15e année de l'empire de Tibère : *anno quinto decimo imperii Tiberii Cæsaris.* Nous prenons ces paroles dans le premier sens qu'elles présentent, le sens naturel et clair, c'est-à-dire depuis la mort d'Auguste. Ceux qui font remonter de quatre ans la naissance et la mort de Jésus-Christ, soutiennent que Tibère fut associé à l'empire trois ans auparavant, ce que quelques anciens ont en effet remarqué.

Nous disons d'abord que trois ans ne suffisent pas à leur but, et ensuite que les grands historiens de Rome ne font pas mention de cette association au trône. Dion et Suétone marquent les années de Tibère comme saint Luc. Cette observation donne beaucoup d'autorité au système que nous soutenons et embarrasse singulièrement le docteur Sepp.

Les choses étant ainsi, tout le monde convient qu'Auguste mourut et que Tibère lui succéda au mois d'août de la 4727e année de la période Julienne, 14e de l'ère vulgaire. D'où il suit que saint Jean n'a dû commencer à exercer sa mission qu'entre le mois d'août de la 28e année et le mois d'août de la 29e année. Jésus-Christ n'a donc pu être baptisé avant le mois d'août de la 28e année de l'ère vulgaire. Comment a-t-on pu faire naître Jésus-Christ quatre ans avant l'ère vulgaire, puisqu'il est admis sans contestation qu'il avait trente ans à son baptême ? — L'Eglise fête le baptême de Notre-Seigneur le même jour qu'elle rappelle les noces de Cana, au sixième de janvier ; tous les anciens ont pensé de la même manière : c'est donc vers le commencement de janvier qu'a eu lieu le baptême de Jésus-Christ. Toutes ces circonstances rapprochées de l'inébranlable texte de saint Luc, placent la mort de Jésus-Christ à la trente-troisième année de l'ère vulgaire, et son baptême trois ans et trois mois plus tôt.

Le nombre de Pâques détermine l'année du baptême. Il est prouvé par saint Jean que, durant sa vie publique, Jésus-Christ fit quatre Pâques. La première eut lieu après les noces de Cana. Elle est mentionnée dans saint Jean, II, 1 à 6.

La seconde fut celle où Jésus-Christ guérit le paralytique. (Jean, V, I.) *La fête des Juifs étant arrivée, Jésus s'en alla à Jérusalem.* Cette fête est désignée comme la fête par excellence, comme s'il disait la plus grande fête. Autrement il aurait fallu spécifier quelle fête c'était.

La troisième Pâque est celle qui arriva après la multiplication des pains, *la Pâque, qui est la fête des Juifs, était proche.* (Jean, VII, 4.) Et aussitôt il raconte le miracle. On voit qu'ici il désigne la Pâque comme la fête des Juifs, ce qui ôte le doute, s'il pouvait y en avoir, à l'expression du chap. V : *La fête des Juifs étant arrivée.*

Il est remarquable, d'ailleurs, que saint Jean, qui passe très-rapidement sur les premières années de la mission de Jésus-Christ, a pris ici grand soin de noter les quatre Pâques qu'il a célébrées. Il est visible que l'évangéliste a voulu établir la chronologie de sa vie publique.

Il y a donc eu quatre Pâques ; la dernière a eu lieu en partant de la 18e année de Tibère, l'an 33 de l'ère vulgaire ; la première a eu lieu la 30e année, quelques mois après le baptême, et c'est certainement la 15e année de Tibère, selon saint Luc.

La grande difficulté de ce système a été le règne d'Hérode, tel qu'il est donné avec beaucoup de développement par Josèphe. Cet historien fait commencer ce règne dans la 184^{e} olympiade, sous le consulat de *Domitius* Calvinus et d'Asinius Pollion, et le fait finir trente-sept ans après. (*Ant.* liv. XIV, 26 ; et XVIII, 10.)

S'il fallait prendre à la lettre les chiffres de Josèphe, la mort d'Hérode serait arrivée l'an 751 de Rome, et, comme d'après les Evangiles, Jésus-Christ est né sous le règne d'Hérode, l'année de la naissance de Jésus devrait être au plus tard cette année-là même ou la précédente, 4^{e} ou 5^{e} année avant l'ère chrétienne.

Mais cette difficulté bien examinée a une solution très-naturelle, et on peut dire une solution forcée par la concordance de tous les autres événements.

On a dit bien à tort que Dion Cassius était en accord avec Josèphe : il l'est sans doute en bien des choses, mais ici il lui est contraire.

En l'an de Rome 718, consulat de Gellius et de Nerva, Dion nous assure qu'Antoine accorda le royaume des Juifs à un certain Hérode ; et pour qu'on ne puisse s'y tromper, il ajoute que ce fut après la défaite et la mort d'Antigone, ce qui retarde le commencement du règne d'Hérode précisément de quatre ans, et place sa fin à la première année de l'ère vulgaire, la seconde de la naissance de Jésus-Christ, et dans ce cas nous sommes d'accord avec les évangélistes.

Mais quelle raison avons-nous de préférer la date de Dion ? Le voici :

Nous acceptons comme vrai le récit de Josèphe qui nous montre Antoine et Auguste conduisant Hérode au Sénat, l'an 714 de Rome, et le faisant agréer comme roi. Mais il ne faut pas oublier que deux faits considérables sont intervenus jusqu'à l'an 718. Le premier est la résistance d'Antigone, ce roi légitime au moins pour les Juifs et encore roi de fait pour tout le monde jusqu'en 718, où il est vaincu et mis à mort.

Le second fait, c'est qu'en effet le règne d'Hérode ne fut inscrit sur les monuments publics qu'à dater de la mort d'Antigone, ou plutôt après la bataille d'Actium ; et il en devait être ainsi, car il est certain par Josèphe lui-même qu'Hérode, par reconnaissance pour Antoine, avait, dans la guerre civile, prit parti pour lui contre Auguste. Et Auguste, par un sénatus-consulte, avait annulé et ôté toute valeur aux actes et décisions d'Antoine. C'est en conséquence de cet édit qu'Hérode alla trouver Auguste à l'île de Rhodes ; ce n'est pas comme roi qu'il parut devant lui. Josèphe remarque qu'il avait déposé sa couronne, et qu'il usa de tant d'habileté qu'Auguste lui commanda de la reprendre. Et il fut dès lors sans contestation le vrai roi des Juifs. Cette sentence d'Auguste fut ensuite ratifiée par un sénatus-consulte.

Doit-on être étonné après cela de la divergence d'opinionssur le commencement du règne d'Hérode ?

Cependant nous avons une explication sur un mot de l'historien romain. Après avoir parlé de la mort ignominieuse d'Antigone, il dit que ces choses arrivèrent sous le consulat de Claudius et de Norbanus, deux ans avant l'année 718. Mais il est visible que cette réserve ne tombe pas sur le moment où la couronne est offerte à Hérode.

Il y a sans doute une obscurité dans ce passage de l'historien romain, puisque d'une part c'est à la mort d'Antigone qu'il nous montre Antoine offrant la couronne à Hérode en 716 de Rome, Claudius et Norbanus étant consuls ; mais dans la réalité il fait courir le règne d'Hérode de l'année 718, ce qui est un point capital pour nous. La narration de Dion est si rapide sur ces affaires des Juifs, qu'il n'a pas distingué la double investiture d'Hérode. Cette date de 718 de Dion nous mène à l'année même de la naissance de Jésus-Christ, selon notre système.

C'est une chose bien remarquable que ces trente-sept ans de Josèphe, combinés avec la date 718 de Dion, viennent s'accorder si heureusement avec les évangélistes.

Si malgré cela on voulait encore s'en tenir aux vingt-sept ans du règne d'Hérode, à commencer par l'an 714 de Rome, nous aurions un moyen irrésistible de mettre Josèphe hors de cause dans cette question. Ce serait en comparant les chiffres du règne avec ceux de la vie tout entière de ce monarque. En effet, Josèphe assure qu'Hérode avait quinze ans lorsque Jules César, ayant terminé sa guerre d'Egypte, confia le gouvernement de la Judée à Antipater, père d'Hérode, sous le consulat de Calvinus et de Vatinius, l'an de Rome 707. Or, en additionnant toutes les années de ce prince, que Josèphe assure avoir vécu près de 70 ans, sa vie se serait prolongée jusqu'à l'an VIII ou IX de l'ère vulgaire. Et dans ce cas, il faut admettre ou que Josèphe n'est pas d'accord avec lui-même, ou que les copistes ont commis plusieurs incorrections ; et dès lors nous sommes à l'aise pour faire accorder les évangélistes avec les autres points chronologiques.

Toutes ces raisons nous amènent de plus en plus à faire commencer, avec Dion, le règne d'Hérode après la mort d'Antigone. Voilà la date la plus naturelle, la plus acceptable, et qui est justifiée par toutes les autres concordances.

M. Fréret attache une grande importance à l'éclipse de lune arrivée. Nous répondons : 1° avec le père Petau, liv. X, 6-6, avec Pagi, Vence et plusieurs anciens, qu'on appelait éclipse de lune tous les changements notables arrivés dans cet astre, et que le mot éclipse ne doit pas être pris à la rigueur ; 2° qu'en prenant l'éclipse pour astronomique, elle n'entraîne aucune conséquence contraire à ce que nous avons dit plus haut, puisque nous laissons à la mort d'Antigone la date même que lui assigne Fréret.

3° *Difficulté venant des médailles.* — On a deux médailles d'Hérode le tétrarque, qui portent son nom et celui de Caligula, avec le chiffre 43 sur l'une d'elles et le chiffre 44 sur l'autre. On a voulu y trouver une preuve de la mort d'Hérode avant l'ère chrétienne, puisqu'en plaçant la création de cette médaille à la dernière année du règne de Caligula, c'est-à-dire la 4e en remontant, on trouve qu'Hérode le tétrarque régnait déjà l'an 751 de Rome, trois ans avant l'ère vulgaire. Mais selon Josèphe, la disgrâce d'Hérode arriva la troisième année du règne de Caligula, et cette date ferait remonter la mort d'Hérode le Grand au-delà de 750 de Rome ; et le nouveau tétrarque n'a pu commencer l'ère de son règne que l'année suivante, après la confirmation du testament d'Hérode le Grand, ce qui n'est admis par personne ;

et surtout la médaille qui porte le chiffre 44 ne peut trouver son explication dans aucun système, car on remonterait à l'an 6 avant Jésus-Christ. Mais sans nous donner tant de peine, nous dirons avec le père Tournemine que ces médailles n'expriment pas les années du règne d'Hérode, mais celles de l'ère de la Palestine, que plusieurs auteurs croyaient commencer la VI[e] année avant l'ère vulgaire, lors de ce fameux serment prêté par les Juifs aux magistrats romains, députés à cette fin. Selon Josèphe, ce serment fut prêté par les Juifs lorsque Sextius Saturninus gouvernait la Syrie. Quintilius Varus lui succéda. Or, il est prouvé que Varus était gouverneur de Syrie dès la 25[e] année de l'ère d'Antioche, révolue au 2 septembre l'an 748, ce qui porte en effet le serment à la VI[e] année avant l'ère chrétienne pour le terme le plus rapproché. Cette ère de Palestine n'a rien que de conforme aux usages de ce siècle, puisqu'on avait en Orient l'ère d'Antioche, l'ère de Séleucus et plusieurs autres. Ainsi s'évanouit cette grosse difficulté des médailles.

Il y en a une autre qui vient de la longueur du règne de Philippe le tétrarque. Josèphe place sa mort à la 37[e] année de son règne, à la 20[e] année de Tibère. Si ce texte était vrai, il ferait remonter la mort d'Hérode à l'an 750 de Rome, ce qui serait contre notre système. Voici nos réponses : 1° Rufin assure qu'au lieu de la 20[e] année de Tibère, il a lu la 22[e] dans Josèphe; voilà une variante qui est en notre faveur. Si un copiste avait mis la même négligence à marquer le début du règne, nous serions d'accord. Nous disons 2° que nous n'avons aucun autre témoignage que celui de Josèphe : ni Dion, ni un autre, ni les médailles ne nous disent rien de la longueur de ce règne. Les manuscrits de Josèphe devraient donc seuls décider ces questions, lorsque tant de raisons et de vraisemblances sont contre le texte actuel de Josèphe. Ce que nous avons vu nous avertit au contraire de tenir ses copistes en grande suspicion. Nous avons même trouvé plusieurs fois Josèphe en contradiction avec lui-même : ce n'est donc pas par lui que nous devons décider.

La variété d'opinions qui se sont produites sur l'année de la naissance et de la mort du Sauveur, vient de plusieurs causes. Dans le premier siècle, tout le monde la savait et on ne l'écrivait pas. Dans les deux siècles de persécution seulement, la question s'est obscurcie. On avait bien autre chose à faire que d'établir minutieusement des dates pour cet événement, lorsque tout le monde était d'accord pour la série des faits et la vérité de l'histoire. La différence des calendriers juif et romain, le grand nombre d'ères que suivaient les nations ennemies du christianisme, la multiplicité des événements contemporains qu'il est toujours difficile de mettre en harmonie, même dans les siècles les plus soigneux de leur histoire, la latitude que se donnaient souvent les anciens historiens pour ne fixer les dates qu'à peu près, la négligence des copistes, les efforts tentés depuis pour faire concorder les événements et qui ont fait croire mal à propos qu'on pouvait changer quelques dates pour les adapter à son système, comme le Syncelle et Eusèbe se le sont permis pour les dynasties égyptiennes, voilà déjà quelques-unes des raisons qui ont mis de la divergence dans les dates. Nous ne rappellerons pas par catégorie tous les savants qui ont eu des opinions

particulières. Tous les ouvrages de chronologie font connaître cette diversité.

Il suffit qu'on sache que le doute ou la divergence ne s'étendait que de trois à quatre ans, et que ce doute chronologique ne projette aucune ombre sur la véracité des faits évangéliques qui reposent sur des fondements historiques inébranlables, comme nous en fournissons des preuves aussi nombreuses que solides.

Au reste, nous avons dans la discussion présenté de bonnes raisons de croire que l'époque cherchée est trouvée.

Il reste encore un point à éclaircir, c'est celui du recensement de Quirinus, marqué dans saint Luc. Ce point n'attaquant pas plus notre système que les autres, nous aurions pu le négliger, mais il nous a paru utile d'en dire quelques mots.

Cyrinus ou Quirinus, mentionné dans le chapitre IIIe de saint Luc, n'a été réellement titulaire du gouvernement de Syrie qu'après Quintilius Varus, après l'année 760 de Rome.

Comment donc l'évangéliste a-t-il pu lui attribuer le recensement de la Judée sept ou huit ans auparavant, lorsqu'il n'était pas encore gouverneur de Syrie ? Voici l'explication bien naturelle et bien vraie de cette obscurité.

Quirinus est venu deux fois en Syrie : une première fois avec un titre extraordinaire, et cette mission concorde avec la naissance de Jésus-Christ ; une seconde fois avec le titre ordinaire de gouverneur de Syrie, et c'est cette dernière fonction qui est relatée dans Josèphe.

Saint Luc est plus exact que lui, et fait la différence de ces deux fonctions dans le précieux mot *Primo : hæc descriptio primo facta est sub præside Syriæ Cyrino*, et par là il montre en effet clairement qu'il y a deux recensements sous le même personnage. C'est Pagi qui a le mieux exposé les circonstances de ce fait. (*Apparatus ad Bar.*, p. 31.)

Quand saint Luc dit : Jésus est né lorsque, par l'ordre d'Auguste, on fit un recensement général de tout l'empire ; nous regardons comme probable le sentiment du cardinal Noris et de plusieurs autres hommes très-savants : que Quirinus eut alors la mission de faire ce recensement dans la province de Syrie, avec un pouvoir extraordinaire. C'était au moment où l'empire romain jouissait de tous côtés d'une paix profonde ; Auguste profita d'un calme si heureux pour connaître le nombre de ses sujets et la fortune de tous les peuples, sujets ou alliés, qui lui étaient soumis.

Comme Quirinus était un personnage consulaire, qu'il était déjà en Orient, où il termina heureusement une guerre du côté de la Mésopotamie, ainsi qu'on le voit dans Tacite (*Annal.*, lib. III) ; comme nous voyons qu'il avait servi de conseil à Caïus César, neveu d'Auguste, qui avait alors un grand pouvoir en Orient, rien n'était plus naturel que de confier cette délicate mission d'un recensement à un homme consommé dans les affaires, et qui connaissait parfaitement le pays. Pour justifier ces observations, nous donnerons tout le passage de Tacite.

« Vers ce même temps, l'empereur demanda au Sénat que la mort de Sulpicius Quirinus fût honorée de funérailles publiques. Quirinus n'appar-

tenait pas à l'ancienne famille patricienne des Sulpicius : il sortait du municipe de Lavinium ; mais, militaire plein d'activité, par ses opérations hardies il mérita le consulat sous le divin Auguste. Bientôt après, ayant emporté en Cilicie tous les forts des Homonades, il reçut les honneurs du triomphe ; nommé pour guider le jeune Caïus César dans le gouvernement de l'Arménie, il avait aussi cultivé l'amitié de Tibère, retiré à Rhodes ; ce qu'à ce moment même le prince déclara dans le Sénat, le louant des services qu'il lui avait rendus, et accusant Lollius comme auteur de la corruption de Caïus et de leurs inimitiés ».

Mais continuons nos recherches sur le temps et la manière dont s'opéraient les recensements. Le même Tacite, en parlant de Germanicus, dit qu'en l'an 769 de Rome il fut envoyé dans les Gaules pour y faire un recensement ; et cependant, observe Pagi, Germanicus n'était pas le légat ordinaire de ce pays, mais il était muni d'une commission spéciale d'Auguste. De même à Rome, ajoute le même auteur, ce n'étaient ni les préteurs, ni les consuls qui faisaient les recensements, quoiqu'ils fussent les magistrats ordinaires, mais on choisissait deux personnages consulaires pour cet office. Ainsi lorsqu'on voit Tertullien nommer Sextius comme préfet de Syrie à la naissance de Jésus-Christ, il n'est point contraire à saint Luc ; mais, d'après tout ce que nous venons de dire, on comprend que ce fut Cyrinus qui eut la mission spéciale de recenser ces contrées ; et comme le même magistrat fit un autre recensement six ou sept ans plus tard, en qualité de véritable préfet de Syrie, saint Luc est on ne peut plus exact, nommant Quirinus président de Syrie, puisqu'il l'a été deux fois à titres différents, et qu'il a réellement opéré deux recensements, comme l'évangéliste l'a marqué. Et pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur le caractère de la première description du recensement, saint Luc nous avertit que le premier fut un recensement universel du globe, où précisément l'empereur a dû envoyer et a envoyé, en effet, des fonctionnaires spéciaux. Enfin, pour qu'il ne manque rien à la démonstration, nous avons déjà fourni le témoignage de plusieurs Pères qui, en parlant de Jésus-Christ aux païens, les renvoient aux archives de l'empire pour y trouver le nom de Jésus.

Il faut convenir qu'il a fallu examiner, pour ainsi dire, à la loupe, les menus détails des usages de ce temps, pour trouver exactes les paroles de l'évangéliste. Mais on n'en éprouve que plus de satisfaction quand on voit les saints Evangiles justifiés même dans les plus minces circonstances, et ceci doit donner de la modestie à la critique avant de trancher une question contre le texte sacré.

4° *La prophétie de Daniel confirme également ce point de chronologie.* — La prophétie de Daniel est par elle-même une des plus puissantes preuves de la religion chrétienne. Sans doute, pour qu'elle ait sa valeur, il faut qu'il soit prouvé que Jésus-Christ est réellement venu au point précis marqué dans la prophétie. Or, pour que la preuve soit valable, il suffit que le Messie soit venu à peu près au temps désigné dans la prophétie. Et comme l'apparition de Jésus-Christ remplit complétement le dessein de la prophétie, et qu'il n'y a aucun autre événement, dans les temps rapprochés ni dans aucun temps, qui ait la prétention de cadrer avec cette annonce, il

faut absolument accepter la venue de Jésus-Christ, même avec l'incertitude de quelques années, pour l'événement prédit par Daniel. Mais ceci convenu, il n'y a pas de cercle vicieux à prendre la prophétie de Daniel, avec son étonnante précision, pour fixer le moment de la mort et de la première Pâque de Jésus-Christ.

Lisez les versets 23 à 27 du chapitre IX de Daniel, mais surtout le verset 25.

« Sachez donc ceci et gravez dans votre esprit : depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ, le chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines, et les places et les murailles seront bâties de nouveau dans ces temps fâcheux et difficiles ; et après ces soixante-deux semaines, le Christ sera immolé.

« V. 27. Et il viendra encore une semaine au milieu de laquelle Dieu confirmera son alliance avec plusieurs, et l'hostie légale et le sacrifice cesseront ».

Remarquons sur cette prophétie que ce n'est pas à partir de l'édit qui permet de rebâtir le temple, édit donné par Cyrus et par les rois suivants, mais de l'édit de rétablir Jérusalem que datent les soixante-dix semaines. Or, 62 semaines plus 7 font 69 ; et il y a une semaine qui suit, au milieu de laquelle le Christ est immolé, et celle-ci est la 70e. Or, cet ordre fut donné à Néhémie (*Néhém.*, I, I et II, II.) par Artaxerxès, la 20e année de ce prince, au mois de casleu ou novembre, étant à Suze.

Eusèbe, Diodore de Sicile, Thucydide, Charron de Lampsaque, Esdras et Néhémie se réunissent pour fixer l'époque du règne d'Artaxerxès dans les six premiers mois de la troisième année de la 76e olympiade : ce qui s'accorde parfaitement avec la prophétie de Daniel, selon laquelle ce règne doit avoir commencé dans les six derniers mois de l'année 4240 de la période Julienne, c'est-à-dire 454 ans avant l'ère chrétienne vulgaire, précisément dans les six premiers mois de la 3e année de la 76e olympiade.

En effet, Thucydide (lib. I) et Charron de Lampsaque (*apud Plutarch. in Themist.*) nous apprennent que Thémistocle arrivant en Perse, où il avait été obligé de se réfugier, fit rendre des lettres à Artaxerxès qui régnait *depuis peu;* et Eusèbe place en la quatrième année de la 76e olympiade la fuite de Thémistocle. Or, la quatrième année de la 76e olympiade s'étendait depuis l'été de l'an 4241 jusqu'à l'été de l'an 4242. Artaxerxès régnait donc dès l'an 4241, et il régnait depuis peu.

Diodore de Sicile (liv. II) place dans la troisième année de la 77e olympiade la victoire que Cimon, fils de Miltiade, remporta sur les Perses, près du fleuve Eurymédon ; et Eusèbe met cette année du règne d'Artaxerxès. Or, la troisième année de la 77e olympiade s'étendait depuis l'été de l'an 4244, puisqu'elle était de l'an 4245. D'où il suit que le règne d'Artaxerxès commença dans la troisième année de la 76e olympiade, c'est-à-dire entre l'été de 4240, et l'été de 4241, c'est-à-dire, ou dans les six derniers mois de 4240, ou les six premiers de 4241, ce qui est conforme à la prophétie.

Les témoignages d'Esdras et de Néhémie vont pouver que ce dut être dans les six derniers mois de 4240. Esdras nous apprend lui-même (c. VII, 7) qu'il partit de Babylone, en la 7e année du règne d'Artaxerxès ; et que c'était au premier jour du premier mois ; il nous dit qu'il arriva à Jérusalem au premier jour du 5e mois, et que c'était encore en la 7e année d'Ar-

taxerxès. Le commencement de ce règne n'est donc pas de la première partie de l'année. Néhémie nous apprend que les nouvelles qu'il reçut de Jérusalem, la 20e année du règne d'Artaxerxès, il les reçut au mois de *casleu* qui est le neuvième mois, et que quatre mois après c'était le mois de nisan qui est le premier mois ; ce prince était encore dans sa 20e année de règne lorsqu'il donna la mission d'aller à Jérusalem. Ainsi depuis le neuvième mois jusqu'au premier et depuis le premier jusqu'au cinquième, Artaxerxès était toujours dans la 20e année de son règne ; le commencement de son règne tombe dans cette portion de l'année qui se trouve entre le cinquième mois et le neuvième. Or, le cinquième mois était le cinquième de l'année sainte et tombait au milieu de l'été. Le neuvième mois tombait à la fin de l'automne. L'époque du commencement d'Artaxerxès tombe donc entre le milieu de l'été et la fin de l'automne : or, le commencement du règne d'Artaxerxès doit tomber, pour être en harmonie avec Daniel, dans la troisième année de la 76e olympiade commencée avec l'été de 4240; et c'est précisément ce qui a eu lieu entre le mois de juillet et le mois de novembre 4240.

De là il suit que la fameuse 20e année d'Artaxerxès aura expiré dans les six derniers mois de 4260, et qu'elle aura commencé dans les six derniers mois de 4259.

Or, l'époque des septante semaines est la permission donnée à Néhémie, au mois de nisan de la 20e année d'Artaxerxès, c'est-à-dire au mois lunaire de mars 4260. De là jusqu'au Messie il doit y avoir 69 semaines d'années ou 483 ans. Depuis le mois lunaire de mars de l'an 4260 on compte 483 ans, et vous les trouverez révolus au mois lunaire de mars, ou mois de nisan 4743 de la période Julienne, XXXe de l'ère vulgaire, c'est-à-dire précisément vers le temps où Jésus-Christ célébra sa première Pâque dans son ministère public. Ajoutez-y trois ans, qui seront révolus au mois de nisan de l'an 4746 de la période Julienne, trente-troisième de l'ère vulgaire ; et la mort de Jésus-Christ, arrivée à la Pâque de cette même année, se trouvera donc précisément vers le commencement de la quatrième des sept dernières années, c'est-à-dire au milieu de la dernière semaine si fortement marquée dans Daniel.

Nous laissons quelques observations plus minutieuses pour une dissertation que nous préparons sur les prophéties.

Il faut plaindre ceux qui ne connaissent pas ces rapprochements de dates, divinement préparés pour un événement divin, et plaindre encore plus ceux qui, les connaissant, ne leur rendent pas publiquement hommage. Mais dans le cas présent, ils nous sont un *criterium* puissant pour déterminer le moment du baptême ou de la vie de Jésus-Christ.

Les libres-penseurs ne sont pas admis à se retrancher avec Julien, derrière l'accusation d'imposture et de fabrication après coup de la prophétie. Nous répondons en deux mots. Les Juifs, nos adversaires, possédaient le texte de Daniel avant Jésus-Christ. La traduction d'Alexandrie est une copie en grec de plusieurs siècles avant le Messie. D'ailleurs l'univers entier attendait le Sauveur au moment où il est venu. Donc, ce document de Daniel, même comme calcul en dehors des saintes Ecritures, a une force

accablante pour les impies, et est une preuve décisive pour la question présente. Il y a là toute la précision d'une démonstration géométrique, et notre point de départ est des plus solides, puisque nous nous appuyons non-seulement sur Esdras et Néhémie, mais encore sur Diodore de Sicile, Thucydide, Charron de Lampsaque et Eusèbe.

Il est facile, après les données qui précèdent, l'époque du baptême de Jésus-Christ étant déterminée, de conclure l'époque de sa naissance d'après le texte même de saint Luc : *Et ipse erat quasi annorum triginta incipiens.* Il a été prouvé que le baptême de Jésus-Christ doit être placé vers le commencement de la xxx^e^ année de l'ère vulgaire; donc la xxx^e^ année de l'ère vulgaire devait être la trentième de Jésus-Christ. Or, selon la tradition universelle et selon l'Eglise, la naissance de Jésus-Christ fut le 25^e^ de décembre.

Donc la naissance de Jésus-Christ doit être du 25 décembre de l'année qui a précédé la première de l'ère vulgaire, c'est-à-dire du 25 décembre de l'année 4713 de la période Julienne.

Selon le prophète Daniel et les autres preuves précédentes, la mort de Jésus-Christ doit être la xxxiii^e^ année de l'ère vulgaire.

Selon saint Jean, il y a eu quatre Pâques entre le baptême et la mort du Sauveur.

Donc le baptême est de la xxx^e^ année de l'ère chrétienne.

Or, selon le témoignage de saint Luc, Jésus-Christ entrait alors dans la trentième année de son âge. Donc la naissance de Jésus-Christ doit être de la fin de l'année qui a précédé la première de l'ère vulgaire.

Voilà donc trois époques qui nous paraissent bien établies :

La naissance de Jésus-Christ huit jours avant le commencement de l'ère vulgaire.

Son baptême au commencement de l'an xxx de l'ère vulgaire.

Sa mort au mois de nisan, le 3 avril de l'an xxxiii de l'ère chrétienne.

Les preuves que nous venons d'exposer sont nombreuses, très-fortes séparément, et surtout puissantes dans leur union et leur enchaînement.

Les objections qui nous viennent des systèmes opposés, loyalement examinées, ont toutes ou une explication ou un exposé erroné qui les fait tomber sans force.

Dans notre système, les paroles de l'Ecriture sainte se prennent dans le sens le plus naturel et le plus conforme aux usages des historiens.

Le calcul astronomique tout seul pouvait trancher la question.

On en peut dire autant des nombreux témoignages païens sur les ténèbres arrivées à la mort de Jésus-Christ.

Nous voyons Daniel soutenu par Diodore, Thucydide, Charron, Esdras et Néhémie.

L'époque que nous adoptons est conforme à l'ère vulgaire, puisque l'ère vulgaire est plus vraie que si elle partait d'un an plus tôt. Ici il n'y a une différence que de huit jours. Si on avait avancé d'un an, l'ère vulgaire donnerait un an d'existence de trop, moins huit jours, à Jésus-Christ; or, il paraît convenable, quoiqu'il ne faille pas décider en chronologie par les convenances, il paraît convenable que Dieu ne permette pas que l'ère des chrétiens repose sur une erreur historique.

CHAPITRE V.

PRÉLUDE DE LA VIE PUBLIQUE DE JÉSUS.

I. Saint Jean-Baptiste. — II. Visitation. — Commencement de saint Jean. — III. Baptême de Jésus-Christ, d'après les Évangiles apocryphes. — IV. Moment et lieu du baptême de Notre-Seigneur. —V. Jeûne de Jésus-Christ. — VI. Réflexions sur les documents de la vie publique de Jésus-Christ. — VII. Portrait de Jésus-Christ par Josèphe. — VIII. Jésus choisit ses apôtres et ses disciples. — 1o Saint Pierre. — 2o Saint André. — 3o Saint Jacques. — 4o Saint Jean. — 5o Saint Matthieu. — 6o Saint Thomas. — 7o Saint Barthélemy. — 8o Saint Thaddée ou Jude. — 9o Saint Simon. — 10o Saint Philippe. — 11o Saint Jacques. — 12o Judas Iscariote. — 13o Les disciples. — IX. Continuation de l'histoire de saint Jean-Baptiste.

I. — Saint Jean-Baptiste.

C'est l'intéressante figure du précurseur de Jésus-Christ que nous rencontrons tout d'abord. Et nous avons un passage insigne de Josèphe le Juif, sur cet illustre pénitent, qui le peint avec des traits on pourrait dire évangéliques, tant ils sont vrais et naturels.

Ce grand historien, après avoir raconté la guerre malheureuse qu'Hérode le Tétrarque avait entreprise contre Arétas, roi des Arabes (*Ant.*, liv. XVIII, c. 7), dit que cette défaite honteuse était attribuée par le peuple à la cruauté dont il avait usé envers saint Jean-Baptiste. Voici ses remarquables paroles :

« Plusieurs Juifs ont cru que cette défaite de l'armée d'Hérode (celui qui se trouva à Jérusalem au temps de la mort de Jésus-Christ), était une punition de Dieu, à cause de Jean, surnommé Baptiste. C'était un homme de grande piété, qui exhortait les Juifs à embrasser la vertu, à exercer la justice, et à recevoir le baptême après s'être rendu agréables à Dieu en ne se contentant pas de ne point commettre quelques péchés, mais en joignant la pureté du corps à celle de l'âme. Aussi, comme une grande quantité de peuple le suivait pour écouter sa doctrine, Hérode, craignant que le pouvoir qu'il aurait sur eux n'excitât quelque sédition, parce qu'ils seraient toujours prêts à entreprendre tout ce qu'il leur ordonnerait, crut devoir prévenir ce mal, pour n'avoir pas sujet de se repentir d'avoir attendu trop tard à y remédier ; pour cette raison, il l'envoya prisonnier dans la forteresse de Machéra dont nous venons de parler ; et les Juifs attribuèrent la défaite de son armée à un juste châtiment de Dieu d'une action si injuste ».

Plus bas, nous donnerons ce qu'il dit d'Hérodiade en son lieu. Mais on voit ici que tout est conforme à l'Evangile : et si Josèphe a omis la vraie cause qui avait irrité Hérode contre saint Jean-Baptiste, il y a simplement omission, et non pas erreur en cela. Hérode s'est bien gardé de donner au public le vrai motif de sa vengeance ; il a allégué une raison d'Etat apparente, comme tous les gouvernements embarrassés le font, et Josèphe l'a sincèrement exposée à son tour, mais sans oublier que ce méchant prince méritait son châtiment aux yeux de l'opinion publique.

Le Protévangile de saint Jacques nous a conservé quelques faits de la

vie de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste ; nous les donnons avec la confiance pleine de réserve que commandent ces sortes de productions, quand il n'y en a pas plusieurs versions qui se consolident (chap. XIII).

« Hérode, pendant ce temps, faisait chercher Jean, et il envoya quelques-uns de ses officiers à son père Zacharie, disant : Où as-tu caché ton fils ? Et il répondit : Je suis le prêtre employé au service de Dieu, et je donne mes soins au temple du Seigneur ; je ne sais pas où est mon fils. Et les envoyés se retirèrent et rapportèrent cela à Hérode. Il dit avec colère : C'est son fils qui doit régner sur Israël ; et il envoya de nouveau vers Zacharie, en disant : Parle avec franchise : où est ton fils ? Ne sais-tu pas que ton sang est sous ma main ? Et, lorsque les envoyés eurent rapporté à Zacharie les paroles du roi, il dit : Je prends Dieu à témoin que j'ignore où est mon fils. Répands mon sang, si tu le veux ; Dieu recevra mon esprit, car tu auras versé le sang innocent.

« Zacharie fut tué entre le vestibule et l'autel ». (Migne, t. II, protév. de saint Jacques.)

Nous achèverons cette citation au moment où Jésus-Christ rappelle cette circonstance.

Les traditions vont nous venir en aide pour nous rappeler les lieux sanctifiés par la présence du glorieux précurseur de Jésus-Christ.

II. — Visitation. — Commencement de saint Jean.

Mgr Mislin, t. III, p. 16, dépeint ainsi l'habitation de Zacharie, père de saint Jean. Il venait de quitter depuis quelques heures la ville d'Hébron.

« Arrivés sur le revers d'une montagne, le petit village appelé par les chrétiens Saint-Jean-de-la-Montagne, nous apparaît sur le penchant d'une colline. A vingt minutes de distance, on trouve à côté du chemin des ruines assez considérables, qu'on appelle *Mor-Sakaria*. C'est là qu'habitait sainte Elisabeth, quand elle fut visitée par la sainte Vierge. C'est là qu'elle lui dit : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et que Marie, dans le transport d'une joie céleste, fit entendre l'admirable cantique *Magnificat*.

« La sainte Vierge a vécu trois mois avec sa cousine, et le texte sacré ne dit pas qu'elle eût vu le petit saint Jean avant son départ.

« La maison que nous venons de décrire passe pour avoir été la villa de Zacharie, une maison des champs. Elle est isolée, adossée à des rochers, et entourée de quelques oliviers et de vignes. A droite, un peu sur la hauteur, on voit le petit village de Saint-Jean ».

Mgr Mislin, t. II, p. 120, dit : « Le sanctuaire de la Nativité de saint Jean est disposé comme celui de la Nativité de notre Sauveur. Cinq bas-reliefs en marbre blanc, encadrés dans un fond noir, et qui ont environ quinze pouces de hauteur, représentent les principales scènes de la vie du précurseur. Sa naissance, sa prédication dans le désert, son martyre, la visitation, le baptême de Jésus-Christ. Ils sont disposés en demi-cercle autour du sanctuaire. Tout cela est d'un fort beau travail, et a été envoyé par le roi de Naples. Six lampes brûlent continuellement en ce lieu. Au dessous, il y a une table de marbre où l'on dit la messe. Sur l'autel est un beau

tableau d'un maître espagnol; il représente la naissance de saint Jean. Dans l'église supérieure, il y a un tableau de Murillo. Cette église avait été convertie en écurie par les Musulmans; elle fut reprise sur les instances de Louis XIV, et a coûté 100,000 fr. de réparation ».

Allons plus loin avec Mgr Mislin, et nous verrons les lieux où saint Jean se livra à ses rudes pénitences.

« Trois heures après avoir quitté Bethléem, nous arrivâmes à la grotte de Saint-Jean-Baptiste, ou désert de Saint-Jean, appelé dans le pays *El-Habiz*.

« Cette grotte est située au bout d'une colline très-escarpée, tournée au nord-ouest, et qui domine la vallée du Térébinthe. Elle est d'un accès assez difficile; mais quand on est dedans, on la trouve si bien appropriée à la destination qu'elle a eue, à la vie d'ermite, qu'on la croit faite de main d'homme, et qu'on est tenté d'y demeurer. C'est une cellule naturelle, longue de dix à douze pieds, large de six. Elle a deux ouvertures, dont l'une sert de porte et l'autre de fenêtre. Celle-ci donne sur la vallée et a une très-belle vue. Au fond de la grotte, il y a un rocher qui semble taillé tout exprès pour servir de siége et de couche. On l'appelle le lit de saint Jean. Une source d'eau fraîche et limpide sort d'une fente de la montagne; elle forme au pied de la grotte un petit bassin et s'épanche dans la vallée en traçant un étroit sillon de verdure. C'est ici que le saint précurseur a passé son enfance. Tous les saints Pères ont admis que dès son enfance il a fui les lieux habités pour le désert, où l'air est plus pur, dit Origène, le ciel plus ouvert, et Dieu plus familier.

« Outre le miel et les sauterelles dont quelques espèces sont nutritives, le désert lui fournissait encore le fruit du caroubier, dont les pauvres gens se nourrissent. Il y a encore aujourd'hui quelques caroubiers; en allemand, on l'appelle encore le pain de saint Jean. La nourriture des pourceaux qui donnait envie à l'enfant prodigue, était des siliques ou fruit du caroubier ».

Le genre de vie de saint Jean-Baptiste, tel qu'il est dépeint par les évangélistes, est tellement effrayant pour nous qui habitons sous un autre climat, qu'il faut se reporter au siècle et au pays qu'il habitait pour le croire possible. Tout le monde, parmi les Hébreux, portait une ceinture de laine, mais celle de Jean-Baptiste était de peau (saint Jérôme *ad Dam.*, epist. 8). Il y a une espèce de sauterelles dont on peut faire un mets peu agréable et peu fortifiant, sans doute, mais dont on peut absolument se nourrir. C'est ce que nous apprennent Strabon (liv. XVI), Pline le naturaliste (*Hist.*, liv. II, c. 29), saint Jérôme (*ad Jov.*, liv. II). Ils nous apprennent que les Parthes, les Lybiens et plusieurs Orientaux en font usage dans certaines circonstances. Saint Augustin et le vénérable Bède parlent dans le même sens. (V. Baron., *ad ann.* x, 31.)

Euthymius, cité par Bède, assure qu'il en a goûté sur les lieux, et que ces insectes ont un goût âcre et fort peu appétissant. Le même Euthymius dit qu'il a vu des feuilles d'un certain arbre, longues et rondes, d'une couleur de lait. Le plus léger frottement les réduit dans la main, elles se mangent, et on y trouve quelque chose du goût du miel. Voilà, dit-il, ce que l'on appelle le miel sauvage.

Saint Isidore de Péluse, saint Jean Chrysostome (hom. 1), saint Jérôme (Ep. 22), et un grand nombre d'auteurs regardent saint Jean-Baptiste comme le fondateur des ordres monastiques.

Non-seulement le Coran parle du fils de Zacharie comme d'un homme chaste, d'un prophète pieux, mais les Arabes appellent encore la secte des Sabiens ou baptiseurs de l'embouchure de l'*Euphrate : Menda Jechja*, les disciples de Jean. A Damas, le musulman fanatique qui vous fait les honneurs de la mosquée des Ommiades, l'ancienne église de Saint-Jean, où se trouve le mausolée du prophète, se garde bien de jurer autrement que par la vie du précurseur de Notre-Seigneur, *Jechja.*

Les habitants du pays affirmeraient un mensonge plutôt par Allah, que par le prophète Jean, qui est devenu un saint commun au christianisme et à l'islamisme. Evidemment, cette vénération profonde des musulmans pour le fils de Zacharie, est une tradition qui leur a été léguée par les anciens habitants de l'Arabie-Pétrée, qui n'oublièrent jamais que Jean mourut martyr de son zèle à défendre l'honneur de la fille de leur roi. Quand saint Jérôme, en cela d'accord avec Maimonide, dit dans un de ses écrits : Jean jouit d'une si grande renommée dans le peuple, que c'était la conviction de tous que la destruction de Jérusalem devait être attribuée à son injuste condamnation à mort ; il est impossible de ne pas voir dans cette explication un pendant à la manière de raisonner de l'historien juif, qui attribue la défaite du tétrarque à la condamnation du précurseur.

III. — Baptême de Jésus-Christ, d'après les Evangiles apocryphes.

Ce fut à la quinzième année de l'empire de Tibère, époque que nous avons discutée ci-devant, que saint Jean-Baptiste sortit de son désert pour venir baptiser ceux à qui il prêchait la pénitence. Et c'est alors qu'il eut l'honneur de baptiser le Sauveur du monde, son maître.

Voici comment en parle l'*Evangile de l'enfance :*

« Chapitre xliv. — Arrivé à Nazareth, Jésus commença à cacher ses secrets jusqu'à ce qu'il eût accompli sa trentième année, lorsque son Père, révélant publiquement sa mission aux bords du Jourdain, fit entendre du haut du ciel ces paroles : C'est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances : et alors, le Saint-Esprit apparut sous la forme d'une colombe blanche ».

IV. — Moment et lieu du baptême de Notre-Seigneur.

L'année où ce fait important s'accomplit est-elle fixée ? Nous apprenons d'Origène (*Hom.* 1, *in Ezech.*), de saint Jérôme (*in Ezéchiel*) et de plusieurs autres, que ce fut au mois de janvier, dans lequel effectivement l'Église en fait mémoire ; saint Epiphane croit que ce fut au mois de novembre de l'année précédente : à la distance d'un mois et demi. Mais la tradition la plus constante et la plus autorisée, le met au 6e jour de janvier : ainsi ont pensé tous les historiens ecclésiastiques.

Relativement au lieu, le vénérable Bède nous dit, comme témoin ocu-

laire, qu'il a vu une croix de bois plantée dans le lieu même où Jésus fut baptisé sur le bord du Jourdain. « Elle est, dit-il, à la hauteur d'un homme, et dans les grandes eaux elle se trouve submergée. Au sommet de la montagne qui est proche, il est un monastère dédié à saint Jean-Baptiste, qui est remarquable par l'aspect de son église ».

Ces monuments sont l'expression de la croyance des populations ; c'est que ce lieu a été illustré par le premier et important acte de la vie publique de Jésus-Christ.

Nous achèverons plus loin ce qui nous reste à dire sur saint Jean-Baptiste.

V. — Jeûne de Jésus-Christ.

Allons avec le divin Sauveur dans le désert. Nous n'avons, pour constater ce fait, que l'opinion publique de la contrée, mais cela nous suffit pour ce fait secondaire.

« Quand on descend de Jérusalem à Jéricho, dit Mgr Mislin, t. III, p. 131, et qu'on approche de la mer Morte, on a à sa droite le désert de Saint-Jean, et un peu plus à l'est le désert de la Quarantaine, ainsi nommé parce que la tradition le désigne comme ayant été le lieu sanctifié par le jeûne de quarante jours du Sauveur, qui a inauguré sa vie publique. A l'extrémité du désert, on voit la montagne de la Quarantaine, et encore la montagne du Diable, parce qu'on croit que c'est là que l'ange tentateur dit à Jésus-Christ : Commande que ces pierres deviennent du pain. Et à côté se trouve la pointe élevée de la montagne d'où le démon montra à Jésus-Christ tous les royaumes et les lui offrit, s'il voulait l'adorer. Du temps d'Evagre, en 440, la piété des fidèles avait déjà établi une église et un monastère sur son flanc, mais la pointe est si élevée, que c'est une entreprise périlleuse d'en faire l'ascension ».

VI. — Réflexions sur les documents de la vie publique de Jésus-Christ.

Il n'est ni possible ni nécessaire de classer dans l'ordre où ils se trouvent dans les Evangiles, les faits dont la relation et le souvenir se sont conservés en dehors du texte sacré. Deux choses sont remarquables dans l'histoire de Jésus-Christ : la vie merveilleuse, les miracles et la doctrine. Quant à la doctrine nous aurons, à la fin de cette histoire, un moyen infaillible de faire connaître que réellement elle a été enseignée par Jésus-Christ, telle qu'elle est inscrite dans les livres évangéliques. Mais les actions et les œuvres merveilleuses n'ont pu être toutes signalées en détail dans les monuments païens et juifs, etc. On peut même dire que le soin que l'Eglise a mis à les conserver par les écrits canoniques, a nui à la conservation des écrits historiques, collatéraux aux saints Evangiles. Le respect qui s'est attaché au texte sacré, a jeté de la défaveur et de la défiance sur tous les autres récits, même ceux qui n'avaient pas été corrompus par les hérétiques. Mais à la longue, ce discrédit même a facilité la corruption des histoires apocryphes.

Les évangélistes eux-mêmes ne suivaient pas toujours le même ordre chronologique.

Au reste, nous n'avons que quelques faits spéciaux à signaler en particulier. Les documents qui ont le plus de force, embrassent l'ensemble de la vie publique de Jésus-Christ. Tel est le portrait si frappant de notre Sauveur, que nous a si heureusement donné Josèphe, et que nous allons transmettre.

VII. — Portrait de Jésus-Christ par Josèphe.

Il est à peine nécessaire aujourd'hui de prévenir que ce morceau de Josèphe est parfaitement authentique. Les efforts qu'on a faits pour le suspecter, ont eu pour résultat de mieux établir qu'il est vraiment de l'historien juif.

Ce précieux passage existait dans un très-ancien manuscrit, où le grec de Josèphe avait été traduit en hébreu par les Juifs et pour l'usage des Juifs. Le traducteur avait fidèlement traduit sur un manuscrit encore plus ancien, et la louange de Jésus-Christ comme tout le reste. Mais la perfidie des Israélites ne pouvait souffrir cet hommage rendu par un des leurs à celui qu'ils avaient refusé de reconnaître pour Dieu. Ils ont gratté et effacé tout le morceau, de façon néanmoins qu'on pouvait compter le nombre des lignes et même des lettres qui composaient le paragraphe.

Il résulte de là deux choses : d'abord que ce morceau se trouvait dans les plus anciens manuscrits ; nous en aurions ici une preuve, quand même il ne nous aurait pas été transmis d'ailleurs par Eusèbe. Il suit de là, en second lieu, que si sur quelques exemplaires il ne se trouve pas, c'est une supercherie de ce genre qui en donne l'explication, et on n'en peut rien inférer contre l'authenticité des paroles de Josèphe.

Ajoutons encore que Josèphe a parlé deux fois de Jésus-Christ, et qu'on n'a rien gagné en enlevant un des passages. Il a parlé de tous les magistrats civils nommés dans l'Evangile ; il a parlé deux fois de Notre-Seigneur, de saint Jean-Baptiste, de saint Jacques ; c'est un tout complet, on ne peut rien en retrancher. Nous donnons avec une sécurité entière le beau passage de l'auteur de l'Histoire des Juifs, comme un témoignage d'impartialité de la part d'un Israélite savant qui parlait à la haute société de l'empire romain du fondateur du christianisme[1] :

« En ce temps-là était Jésus, qui était un homme sage, si toutefois on doit le considérer simplement comme un homme, tant ses œuvres étaient admirables. Il enseignait ceux qui prenaient plaisir à être instruits de la vérité, et il fut suivi non-seulement de plusieurs Juifs, mais de plusieurs Gentils. C'était le Christ. Des principaux de notre nation l'ayant accusé devant Pilate, il le fit crucifier. Ceux qui l'avaient aimé durant sa vie, ne l'abandonnèrent pas après sa mort. Jésus-Christ leur apparut vivant et ressuscité le troisième jour, comme les saints prophètes l'avaient prédit, et qu'il ferait plusieurs autres miracles. C'est de lui que les Chrétiens, que nous voyons encore, ont tiré leur nom ».

[1] Les Juifs ont eu de tout temps une répulsion pour Josèphe. Le plus illustre écrivain de leur nation, après les auteurs canoniques, est délaissé. Ah ! c'est parce qu'il a été équitable envers Jésus-Christ.

On a voulu arguer contre ce passage de ce qu'un Juif non converti a parlé de Jésus de même que s'il le regardait comme le Messie. Or, la raison est sans force, car beaucoup de Juifs pharisiens et autres témoins de la mort de Jésus-Christ se sont réellement convertis à la pratique du christianisme, ce qui suppose qu'un certain nombre ont dû être fortement ébranlés et même convaincus, mais retenus par des considérations humaines. Comme Josèphe était un esprit indépendant et qu'il s'adressait à tout l'univers, il a dû paraître et être très-impartial.

Voilà donc l'ensemble de la vie publique et la mort de Jésus-Christ déjà assis sur un témoignage très-solide. Ce témoignage général sera fortifié par un grand nombre d'autres.

Voici une argumentation aussi péremptoire qu'elle est ingénieuse et originale, en faveur du passage de Josèphe. Elle est de Bullet, p. 119.

Il pense que les incrédules disent ce morceau fabriqué parce qu'il les gêne. Il suppose un moment qu'ils ont raison, et par une puissante argumentation, il trouve le silence de Josèphe aussi fort pour nous que son langage affirmatif. Ecoutons-le : examinons les inductions qu'on peut tirer de ce silence.

« 1° Cet historien, qui naquit trois ou quatre ans après la mort de Jésus-Christ, n'a pu ignorer qu'il a paru dans la Judée un homme charlatan, imposteur, magicien ou prophète, nommé Jésus, qui avait fait du prodige ou qui avait trouvé le secret de le faire croire à un certain nombre de personnes. Il ne pouvait ignorer que de son temps il y avait encore dans cette province des gens qui faisaient profession de le reconnaître pour maître. Lorsque Josèphe fut transporté à Rome, il ne put ignorer que Néron avait fait punir par des supplices inutiles et extraordinaires un grand nombre de chrétiens qui étaient dans cette ville ; il ne pouvait ignorer que leur martyre avait été un spectacle pour le peuple romain, spectacle d'un si grand éclat que Tacite et Suétone l'avaient consigné dans les annales de l'empire. Il vit que sous Domitien on faisait à Rome et dans les provinces le procès aux chrétiens, et qu'ils étaient punis de mort par les ordres de l'empereur.

« 2° Josèphe a-t-il dû parler de Jésus et de ses disciples dans son histoire? N'a-t-il pas dû regarder cet événement comme n'étant pas assez considérable pour y tenir place? Je réponds que non, et voici mes raisons.

« 1° Du temps de Josèphe, les chrétiens étaient déjà une société si considérable qu'elle attirait l'attention des empereurs. Ces maîtres du monde portaient des lois contre eux, décernaient contre eux le dernier supplice et les faisaient rechercher par les magistrats. Ainsi l'intégrité de l'histoire exigeait qu'on en parlât. Le laconique Tacite et Suétone en ont jugé ainsi, eux pour qui la secte des chrétiens était un objet bien moins intéressant que pour un juif tel que Josèphe. Ces deux historiens ont cru que la naissance et l'établissement du christianisme étaient d'une assez grande importance pour tenir rang parmi les grands événements qui se transmettent à la postérité ;

« 2° Josèphe (*Ant.* l. XVIII, c. 2) parle des trois sectes juives, les Esséniens, les Sadducéens et les Pharisiens, quoique les deux dernières étaient

déjà éteintes de son temps. Il ne devait donc pas se taire sur la secte des chrétiens bien plus considérable, qui s'étendait par tout l'empire et qui était surtout envahissante en Judée.

« 3° Josèphe parle exactement de tous les imposteurs ou chefs de parti qui se sont élevés parmi les Juifs depuis Auguste jusqu'à la destruction de Jérusalem.

« Il fait connaître avec détail Judas le Gaulonite, qui soulevait le peuple contre les Romains.

« L'imposteur qui agitait les Samaritains à l'occasion des vases sacrés du temps de Moïse.

« La prédication et l'influence de saint Jean-Baptiste.

« La hardiesse de Theudas qui entraînait les populations vers le Jourdain.

« Les aventures d'Eléazar, fils de Dinée, chef d'une troupe surprise par Félix.

« Les tentatives d'un autre aventurier égyptien, qui annonçait qu'on verrait du mont des Oliviers tomber les murs de Jérusalem, et qui y attira une grande foule ; et cette foule fut encore dissipée par Félix à main armée.

« Festus eut à agir dans le désert contre un rassemblement pareil, excité par un imposteur.

« Or, Jésus était, humainement parlant, un chef de parti bien plus considérable, et qui faisait bien plus de bruit que tous ceux dont cet auteur a parlé. Les premiers n'avaient eu des sectateurs que dans la Judée. Leurs tentatives n'avaient pas eu de suite. Il n'en était pas ainsi de la secte de Jésus, elle subsistait toujours et allait en grandissant au moment où Josèphe écrivait. L'autorité du maître du monde ne suffisait pas pour la comprimer.

« Josèphe n'ayant donc pu ignorer Jésus ni la secte dont il était le chef, et ayant dû, conformément aux lois de l'histoire et à la méthode qu'il s'était prescrite, écrire ce qu'il en savait, pourquoi aurait-il gardé un profond silence ? Essayons d'en découvrir la raison. Pour y parvenir, je forme ce raisonnement :

« Ou cet historien a cru que tout ce que les disciples de Jésus disaient de leur maître était faux, ou il a cru qu'il était vrai. Dans le premier cas, il ne se serait pas tu. Tout le portait à en parler, à en dénoncer la fausseté : l'intérêt de la vérité, le zèle pour sa religion dont les chrétiens sapaient les fondements, son titre de prêtre de la loi, l'amour de sa nation accusée de déicide par les chrétiens. En dévoilant les impostures des apôtres, Josèphe couvrait de confusion les ennemis de son peuple, il se rendait agréable à sa nation, il se conciliait la faveur des empereurs qui persécutaient le christianisme naissant, il s'attirait les applaudissements de tous ceux qui avaient la nouvelle religion en horreur. Il détrompait les chrétiens eux-mêmes qu'on suppose séduits par des tours d'adresse.

« Croirait-on jamais qu'un homme instruit d'une fourberie qu'il est si intéressé à faire connaître, garde sur cela le plus profond silence, lorsqu'il a une occasion si naturelle d'en parler ? On ne peut donc admettre que

Josèphe a cru faux les faits de la vie de Jésus-Christ, car alors il aurait flétri ces impostures. Il les a donc cru vrais, et alors la seule crainte de déplaire aux empereurs et à sa nation et aux Romains, lui aurait fermé la bouche, car on ne peut supposer d'autre motif. Mais dans ce cas, son silence vaut son témoignage, et sert avec la même force à établir la vérité sur les faits évangéliques.

« J'écrivais ces observations en 1754, continue Bullet ; je les communiquai à quelques personnes qui en parurent satisfaites, et j'ai vu depuis, avec plaisir, le nouveau traducteur penser avec moi que le silence de Josèphe vaudrait son témoignage ».

Voilà qui est sans réplique. Mais nous n'avions pas besoin de cette brillante hypothèse. Nos preuves directes sont inattaquables : Josèphe est avec nous.

VIII. — Jésus choisit ses apôtres et ses disciples.

Ce fut après son baptême, et au début de sa prédication, que Jésus-Christ choisit ses apôtres et la plupart de ses disciples. Nous donnerons seulement ici les premiers linéaments de leur vie ; le reste viendra en son temps.

L'histoire des Apôtres est d'abord une partie intégrante de la vie de Jésus-Christ leur divin maître, et après sa résurrection elle en est la continuation.

La petite notice biographique que nous allons donner de chacun des douze Apôtres est tirée d'abord du livre des écrivains ecclésiastiques de saint Jérôme, qui a puisé ses renseignements dans les écrits des historiens qui l'ont précédé et dans la tradition : *ut majores nostri tradiderunt*. Cette tradition est tirée de la Chronique Pascale, 212 ; du Commentaire de saint Dorothée sur les soixante-douze disciples et les Apôtres ; d'un manuscrit de la bibliothèque royale, imprimé dans la Chronique d'Alexandrie, p. 437 ; enfin des traditions et de différents monuments qui seront indiqués en leur lieu. Mais là où nous ne citerons rien, nous parlerons au nom des auteurs que nous venons d'indiquer. C'est moins saint Jérôme que nous entendons que les voix des Anciens.

Affirmons d'abord que le nom, la patrie, l'élection, les principales circonstances de la vie des Apôtres sont tellement de notoriété publique, ont tellement occupé toutes les nations chrétiennes sans interruption, que leur histoire traditionnelle est restée vivante et vraie, qu'elle resterait incontestable comme celle de Jésus-Christ, alors même que tous les livres multipliés à l'infini et dans toutes les langues viendraient à périr. Mais supposons qu'il n'en est pas ainsi, et donnons la première partie de leur histoire, afin que nous sachions indépendamment des Evangiles, quels hommes Jésus-Christ choisit pour ses coopérateurs et successeurs.

1° *Saint Pierre.*

Simon, fils de Jona et de Jeanne, frère d'André, était du bourg de Bethsaïda, pêcheur de profession avec son père et son frère. Jésus-Christ

changea son nom en celui de *Céphas*, qui, dans la langue syriaque, veut dire *Pierre*, et ce changement est par lui-même une constatation du pouvoir suprême qu'il lui conféra en se servant d'un jeu de mot sublime et si fécond dans ses conséquences : *Tu ne t'appelleras plus Simon ; tu es pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* Ce changement de nom est devenu comme une médaille frappée dans un mot, qui a eu son cours dans tout l'univers, et qui sera éternellement la preuve de l'élection de Pierre au rang de chef du collége apostolique.

Nous verrons plus tard qu'il fonda les églises d'Antioche et de Rome; qu'il prêcha Jésus-Christ dans le Pont, la Cappadoce, l'Asie, la Bithynie ; nous verrons sans nombre des monuments incontestables de sa haute mission.

2° *Saint André.*

Saint André était son frère, du même père et de la même mère. Nous verrons qu'il porta la bonne nouvelle aussi dans le Pont et la Bithynie, comme son illustre frère, et qu'il s'avança jusque chez les Scythes pour revenir dans l'Achaïe où il souffrit le martyre.

3° *Saint Jacques.* — 4° *Saint Jean.*

L'un et l'autre étaient fils de Zébédée et de Hiéroclée : l'un et l'autre aussi étaient pêcheurs de profession. Nous dirons bientôt la vie apostolique de ces deux grands personnages, leurs divins écrits, leur martyre.

5° *Saint Matthieu.*

Saint Matthieu était de la Galilée. Son père se nommait Rufus, sa mère Chirothéïa. On lui donna aussi le nom de Lévi, et il exerçait la profession de publicain. Il est devenu illustre surtout par la gloire qu'il a eue d'écrire le premier Evangile; et le soin de l'Eglise de le conserver toujours au premier rang, marque qu'elle reconnaissait qu'il était le premier qui avait eu cette divine inspiration. Il l'écrivit en caractères hébreux et en langue syriaque ou hébreu dégénéré du temps de Notre-Seigneur. Son histoire sera terminée dans l'histoire de l'établissement du christianisme.

6° *Saint Thomas.*

Thomas fut aussi appelé Didyme. Il avait une sœur nommée Lysia. Diaphane fut son père et Rhaa sa mère. Ils étaient originaires d'Antioche. Après ses longues courses apostoliques que nous verrons, il termina sa noble carrière à Calamine, dans les Indes.

7° *Saint Barthélemy.*

La profession de sa famille et la sienne était le jardinage. Son père

s'appelait Sosthène et sa mère Uranie. Après avoir suivi Jésus-Christ, son maître, jusqu'après l'Ascension, il alla, dit saint Jérôme, dans cette portion des Indes qu'on appelle Fortunée, et il revint subir son martyre à Albanapel.

8° *Saint Thaddée* ou *Jude.*

On l'appela Thaddée pour éviter son premier nom de Judas, de peur qu'on ne le confondît avec Judas Iscariote, qu'on a eu justement en horreur à cause de sa trahison. On l'a nommé aussi Lebbée, qui, en hébreu, signifie un homme de cœur. Il était frère de saint Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem, et on le croit, dit saint Jérôme, fils de Marie, sœur de la sainte Vierge. Il fut marié et eut deux enfants, puisque Hégésippe parle de deux martyrs ses petits-fils. (*Eusèb.*, liv. III.) Ce martyre nous servira plus tard comme un monument très-précieux. C'est ce même Thaddée que nous verrons, selon la croyance commune, envoyé à Abgare, de la part de Jésus.

9° *Saint Simon.*

Il était Chananéen d'origine. Son père, dit le manuscrit de la bibliothèque royale, s'appelait Gallion, et sa mère Ammia. Il fut surnommé Judas par quelques-uns. Nous verrons que Nicéphore le fait évangéliser l'Afrique.

10° *Saint Philippe.*

Philippe était le compatriote de Pierre et d'André de Bethsaïda, en Galilée.

Eusèbe (tom. III) dit qu'il était marié et qu'il eut plusieurs filles. Clément d'Alexandrie (*Strom.*, liv. III) dit comme une chose dont tout le monde convenait, que ce fut saint Philippe qui répondit à Jésus-Christ lorsqu'il lui dit de le suivre: *Permettez-moi d'aller premièrement ensevelir mon père*, et à qui le Sauveur répliqua: *Laissez les morts ensevelir leurs morts.* Et Tertullien (*De baptismo*) dit expressément que ce fut un apôtre qui fit cette réponse. Il termina sa carrière à Hiérapolis.

11° *Saint Jacques.*

Jacques fut aussi appelé le Juste. Quelques anciens avaient pensé qu'il était fils de Joseph par une autre femme que Marie. Mais cette opinion est abandonnée. Nous aurons beaucoup de choses certaines à dire de cet apôtre, d'après Hégésippe, Josèphe, le Juif, et plusieurs autres.

12° *Judas Iscariote.*

Nous ne parlerons de Judas Iscariote que lorsque nous ferons l'histoire de la passion du Sauveur, et on verra en son lieu ce qui concerne son heureux successeur, saint Mathias, qui va figurer dans la liste des disciples.

13° *Les disciples.*

C'est parmi les disciples que Jésus-Christ choisit ses Apôtres. Plusieurs d'entre eux ne furent attachés à sa personne que plus tard, mais tous étaient présents lorsqu'il les envoya deux à deux pour prêcher les populations.

Ducange a trouvé un manuscrit de la bibliothèque royale, qu'il a ajouté à la Chronique d'Alexandrie comme pièce justificative; et ce manuscrit, il ne doute pas qu'il ne soit de saint Dorothée, évêque de Porto et martyr vers 350. Ce précieux manuscrit contient la liste de soixante-dix disciples. Saint Dorothée était un savant évêque de Sicile. Il est dit dans la préface que plusieurs de ses disciples furent nommés évêques dans différentes provinces, et que saint Paul en a indiqué un certain nombre dans ses salutations.

Nous n'ignorons pas qu'Eusèbe et d'autres Pères auraient voulu établir une liste exacte de ces disciples, et qu'ils n'ont pas cru pouvoir le faire assez exactement: cela ne prouve nullement que le savant saint Dorothée de Porto n'ait pas été plus heureux et plus persévérant dans ses recherches. On peut s'en rapporter à la sagacité de Ducange; il a réuni plusieurs pièces du même auteur dans le même ouvrage, et il le fait en homme qui y attache de l'importance. Il n'est nullement nécessaire de soutenir que saint Dorothée ne s'est trompé sur aucun nom. Ce qui nous suffit, c'est que l'ensemble de son travail soit sérieux et vrai dans la plupart de ses indications, et de bonne foi partout. D'ailleurs, la plupart des noms trouvent déjà leur confirmation dans les lettres des apôtres.

1. Jacques, frère du Seigneur, premier évêque de Jérusalem, et qui y a été établi par le Seigneur lui-même.

2. Cléophas, oncle de Notre-Seigneur, successeur de Jacques comme évêque de Jérusalem. Il vit le Seigneur après sa résurrection.

3. Mathias, qui remplit le nombre des douze Apôtres.

4. Thaddée, qui porta une lettre au roi Abgare, à Edesse, et le guérit de sa maladie.

5. Ananias, qui baptisa saint Paul et devint après évêque de Damas.

6. Etienne, premier martyr, qui fut choisi par les apôtres pour le diaconat.

7. Philippe, un des sept diacres, qui baptisa Simon, l'eunuque de la reine Candace. Depuis, il devint évêque des Trassiens en Asie.

8. Prochore, aussi l'un des sept diacres, qui fut nommé évêque de Nicomédie en Bithynie.

9. Nicanor, l'un des sept, qui mourut le même jour qu'Etienne avec deux mille croyants.

10. Timon, l'un des sept, qui fut créé évêque de Bostra en Arabie; il fut brûlé vif par les Gentils.

11. Parménas, l'un des sept, qui mourut sous les yeux des apôtres dans l'exercice de son diaconat.

12. Nicolas, l'un des sept. Comme il était évêque de Samarie du temps de Simon le Magicien, il abjura et devint hérétique.

13. Barsabas, qui remplissait les fonctions de diacre à côté de saint Paul. Il prêcha d'abord à Rome et fut ensuite créé évêque de Milon.

14. Marc, qui fut nommé évêque d'Alexandrie par Pierre. C'est lui qui fut évangéliste.

15. Silas, qui avec Paul portait la parole comme diacre et devint évêque des Corinthiens.

16. Luc, qui prêcha l'Evangile par toute la terre avec Paul.

17. Silvain, dont Paul se servit en qualité de diacre pour annoncer l'évangile, et fut évêque de Thessalonique.

18. Clément dont l'Apôtre parle dans sa seconde épître à Timothée et qui devint évêque de Chalcédoine dans la Galatie.

19. Epénétus, dont parle l'Apôtre dans son épître aux Romains et qui fut fait évêque de Carthage.

20. Andronique, dont parle l'Apôtre dans son épître aux Romains. Il fut évêque en Espagne.

21. Ampliatus, dont parle saint Paul dans l'épître aux Romains. Il fut évêque d'Odyssi.

22. Urbain, également nommé dans l'épître aux Romains. Il devint évêque en Macédoine.

23. Stachys, aussi nommé dans l'épître aux Romains; André le conduisit avec lui dans ses pérégrinations sur les côtes de la mer de Pont, pour aller à Argyropolis. Cet apôtre le constitua évêque de Byzance.

24. Appelle. L'apôtre saint Paul rappelle son souvenir dans son épître aux Romains, et il devint évêque d'Héraclée.

25. Phigellus. Celui-ci fut infecté de l'hérésie de Simon, pendant qu'il était évêque d'Ephèse.

26. Hermogène. Il fut ordonné évêque de Mégare.

27. Démas. Saint Paul en parle dans sa seconde épître à Timothée. Il renonça Jésus-Christ, et il entraîna dans sa doctrine Phigellus et Hermogène. Mais Démas poussa plus loin ses erreurs : par amour des choses de ce siècle, abandonnant la parole évangélique, il devint prêtre des idoles. L'apôtre Jean en a parlé en ces termes : *Ils sont sortis de parmi nous, mais ils n'étaient pas des nôtres.*

28. Ampellès. Celui-ci obtint, comme évêque, le siége de Smyrne avant Polycarpe.

29. Aristobule, nommé dans l'épître aux Romains, fut évêque chez les Bretons.

30. Narcisse, connu aussi par l'épître aux Romains, devint évêque d'Athènes.

31. Hérodion, nommé dans l'épître aux Romains, fut évêque de Patras.

32. Agabus, est connu par les Actes; il fut illustré par le don de prophétie.

33. Rufus, nommé dans l'épître aux Romains, devint évêque de Thèbes.

34. Asyncritus, mentionné dans l'épître aux Romains, devint évêque d'Urbanie.

35. Phlégon, nommé dans l'épître aux Romains, fut évêque de Marathon.

36. Hermès, dont il est parlé dans l'épître aux Romains, fut chargé de l'église de Dalmatie.

37. Patrobas, cité par l'apôtre saint Paul, devint évêque de Putéolum.

38. Hermas, nommé dans l'épître aux Romains, devint évêque de Philippopolis.

39. Lin, devint le successeur de Pierre l'apôtre. Evêque de Rome.

40. Caïus, mentionné par Paul, devint le successeur de Timothée, évêque d'Ephèse.

41. Philologue, dont parle également saint Paul; il fut ordonné évêque de Sinope par l'apôtre André.

42. Olympe.

43. Rhodion, dont parle saint Paul; il subit le martyre à Rome sous Néron en même temps que saint Pierre.

44. Luc, dont il est question dans l'épître aux Romains; il devint évêque de Laodicée.

45. Jason. Saint Paul en parle dans l'épître aux Romains; il fut évêque de Tarse.

46. Sosipater, aussi nommé dans l'épître aux Romains, fut évêque d'Icone.

47. Tertius, qui écrivit l'épître aux Romains (sous la dictée de saint Paul), gouverna l'Eglise d'Icone en second lieu.

48. Eraste, mentionné dans la même épître. Il fut économe de l'Eglise de Jérusalem, et ensuite évêque de Panéade.

49. Quartus, nommé par Paul dans la même épître; il devint évêque de Béryte.

50. Apollo; c'est dans son épître aux Corinthiens que l'Apôtre en parle. Il fut fait évêque de Césarée.

51. Céphas, qui fut repris à Antioche par Paul et devint évêque de Cones (selon Dorothée, il est différent de saint Pierre). (Céphas Martial. V. Herbelot, p. 189.)

52. Sosthènes, nommé par Paul; il devint évêque de Colophon.

53. Tychicus, rappelé par Paul, devint aussi évêque de Colophon.

54. Epaphrodite, dont Paul a parlé; il fut fait évêque d'Andriace.

55. Cæsar, mentionné par saint Paul; il fut fait évêque de Dyrrachium. (Ici nous sommes de l'avis de dom Calmet et de la plupart des anciens qui appliquent à l'empereur ces paroles de saint Paul : *Salutate eos qui de domo Cæsaris sunt*, et non à un disciple de Jésus-Christ, nommé Cæsar. Il est certain que dans la maison même de Néron, il y eut plusieurs personnes converties par saint Pierre.)

56. Marinus, beau-père de Barnabé. Saint Paul en parle, et il devint évêque d'Appolloniade.

57. Jésus, surnommé le Juste. Saint Luc l'apôtre en parle dans les Actes, et il devint évêque d'Eleuthéropolis.

58. Artémas. Saint Paul le mentionne, et il devint évêque de Lystres.

59. Clément. L'Apôtre en parle de la manière suivante : *Avec Clément*

et mes coopérateurs. Il fut le premier parmi les Gentils et les Grecs qui crut en Jésus-Christ, et il devint évêque de Sardique. (Ici encore nous croyons avec le plus grand nombre que ce Clément fut non pas évêque de Sardique, mais le successeur de saint Pierre à Rome, V. dom Calmet sur l'épître aux Philippiens.)

60. Onésiphore, dont parle l'Apôtre, qui fut évêque de Corone.

61. Tychicus; il est mentionné dans saint Paul. Il fut le premier évêque de Chalcédoine en Bithynie.

62. Carpus, aussi nommé par l'Apôtre ; il devint évêque de Bérée, en Thrace. (Il y a une Bérée en Macédoine; est-ce cette ville que Dorothée a voulu désigner ?)

63. Evode, succéda à saint Pierre apôtre sur le siége d'Antioche.

64. Aristarque, nommé dans les lettres de Paul. C'est celui qui fut créé évêque d'Apamée de Syrie.

65. Marc, qui fut aussi appelé Jean Marc. Luc en parle dans ses Actes; il fut évêque de Biblos.

66. Zénas, notaire ; l'Apôtre en parle. Il fut fait évêque de Diospolis.

67. Philémon, celui auquel l'Apôtre adressa une de ses lettres; il devint évêque de Gaza.

68, 69 et 70. Aristarque, Pudens et Trophime.

Voici une note anonyme, qui se lit dans le manuscrit et qui est de la même écriture : c'est quelque écrivain ancien qui a ajouté ses réflexions.

« Voilà ce que le bienheureux Félix a rédigé en latin dans ses commentaires, lorsqu'il était à Rome. Le texte latin nous a été transmis et nous l'avons traduit en langue grecque. C'est une nomenclature des soixante-dix disciples. Nous la donnons comme fidèle et conforme à la vérité. Et, en effet, l'Apôtre en parlant d'eux dit : *Ils appartinrent au Seigneur avant nous* ».

IX. — Continuation de l'histoire de saint Jean-Baptiste.

Nous achevons l'histoire de saint Jean-Baptiste, que nous avions interrompue avec l'historien Josèphe.

Nous prenons d'abord ses données sur Hérodiade. Quoique cet historien, comme nous l'avons vu, n'attribue pas la mort de saint Jean-Baptiste à la même cause que l'Evangile, mais à la jalousie que lui inspirait son crédit, ce qu'il va dire confirme d'abord le récit de saint Luc, et fait conclure indirectement le motif indiqué par saint Luc de la mort du précurseur.

« En ce temps-là, il arriva, par l'occasion que je vais dire, raconte l'auteur des *Antiquités* (liv. XVIII, chap. 7), une grande guerre entre Hérode le Tétrarque et Arétas, le roi de Pétra. Hérode, qui avait épousé la fille d'Arétas et avait vécu longtemps avec elle, passa, en allant en Italie, chez Hérode, son frère de père et de fils de la fille de Simon, le grand sacrificateur, et conçut une telle passion pour Hérodiade, sa femme, fille d'Aristobule, leur frère à tous les deux et sœur d'Agrippa qui fut depuis roi, qu'il lui proposa de l'épouser aussitôt qu'il serait de retour de Rome et de répu-

dier la fille d'Arétas. Il continua ensuite son voyage et revint après avoir terminé les affaires qui l'avaient obligé de l'entreprendre. Sa femme découvrit ce qui s'était passé entre lui et Hérodiade, mais elle n'en témoigna rien et le pria de lui permettre d'aller à Machéra, qui était une forteresse assise sur la frontière des deux Etats, et qui appartenait alors au roi son père ; et comme Hérode ne croyait pas qu'elle sût rien de son dessein, il ne fit point difficulté de lui accorder. Le gouverneur de la place la reçut très-bien, et un grand nombre de gens de guerre la conduisirent jusqu'à la cour du roi Arétas. Elle lui fit entendre la résolution prise par Hérode, dont il se tint fort offensé; et à l'occasion d'une délimitation de territoire, il déclara la guerre à Hérode ». Et nous avons vu, d'après le même auteur, qu'elle fut malheureuse, et que ce revers fut attribué par le peuple à la colère de Dieu, irrité par la cruauté d'Hérode contre Jean-Baptiste.

Voici de nouveaux désastres qui vont tomber sur les deux époux criminels ; ils nous sont racontés dans le chapitre IX.

Agrippa, frère d'Hérodiade, venait d'être proclamé roi de Jérusalem par les Romains, et Hérode, son oncle, restait simplement tétrarque.

« Hérodiade, dit Josèphe, sœur du nouveau roi et femme du tétrarque de Galilée et de Pérée, ne put regarder sans envie cette prospérité de son frère qui l'élevait au-dessus de son mari. Elle brûlait de jalousie en voyant que celui qui avait été contraint de se réfugier auprès d'eux, parce qu'il n'avait pas moyen de payer ses dettes, fût revenu plein d'honneur et de gloire. Un si grand changement de fortune lui était insupportable, et principalement lorsqu'elle le voyait marcher orné des insignes de la royauté au milieu de tout un peuple. Ainsi, ne pouvant dissimuler le dépit qui lui rongeait sans cesse le cœur, elle pressait continuellement son mari d'aller à Rome pour obtenir un semblable honneur, disant qu'elle ne pouvait plus vivre, lorsque Agrippa, qui n'était que le fils d'Aristobule que son père avait fait mourir, et qui avait été contraint de fuir par l'impuissance où il était de payer ses dettes, portait une couronne, pendant que lui, qui était fils de roi, et que tous ses proches désiraient voir porter le sceptre, n'aspirait point à une gloire semblable et se contentait de vivre dans une espèce de vie privée. Cette princesse ambitieuse ajouta encore les motifs les plus capables de piquer ses désirs de grandeur. Mais Hérode aimait le repos, il se défiait de la cour romaine, et il fit ce qu'il put pour détourner Hérodiade de son dangereux dessein ; mais elle le poursuivit avec tant d'insistance, qu'elle obtint qu'ils partiraient ensemble pour aller à Rome.

« Agrippa eut vent de ce projet, et envoya en diligence Fortunat, un de ses confidents, à l'empereur, avant l'arrivée d'Hérode. Hérode fut perfidement accusé devant Caligula d'avoir trempé dans la conspiration de Séjan contre Tibère, et de favoriser actuellement Artabane, roi des Parthes, contre lui-même ; et pour preuve, il assura qu'Hérode avait dans ses arsenaux pour armer plus de soixante-dix mille hommes. A l'arrivée du tétrarque, Caligula lui demanda s'il était vrai qu'il eût une si grande quantité d'armes. Sur sa réponse affirmative, il ôta à ce prince sa tétrarchie qu'il joignit au royaume d'Agrippa, confisqua tout son argent, et le condamna en exil à Lyon. Mais ayant appris qu'Hérodiade était sœur d'Agrippa, il lui

laissa son argent, dans la persuasion qu'elle ne suivrait pas son mari dans son exil. C'est ainsi que les bourreaux de Jean-Baptiste expièrent bientôt après le crime qu'ils avaient commis ».

Dom Calmet (*Dict. de la Bible*, art. *Jean-Baptiste*), après avoir remarqué que du temps de Julien l'Apostat on montrait le tombeau du saint précurseur à Samarie, dit que les habitants du pays ouvrirent ce tombeau et brûlèrent une partie des ossements, mais que le reste fut sauvé par quelques chrétiens qui les portèrent à un abbé de Jérusalem, nommé Philippe. Cet abbé en fit présent à saint Athanase, et saint Athanase les mit dans une muraille en attendant qu'on les plaçât dans un lieu plus honorable. Enfin, quelque temps après, Théodose ayant abattu un temple de Sérapis, on bâtit à la place une église en l'honneur de saint Jean-Baptiste, et on y mit ses saintes reliques en 395. Cet détails sont tirés de Théodoret. (*Hist. eccles.*, liv. III.) Ils complètent sans contredit le récit précédent. Le tombeau de Jean-Baptiste était à Samarie, et il s'y opérait des miracles par les mérites du saint. Sainte Paule fut témoin de quelques-uns, et comme ce n'était pas un esprit faible, nous en parlons avec confiance.

Nous avons oublié de dire, d'après saint Jérôme (*sur Rufin*, liv. III, c. 2), que lorsque l'ordre donné par Hérode de trancher la tête à saint Jean-Baptiste fut exécuté, et que Salomé eût présenté cette tête à Hérodiade, cette cruelle princesse prit l'aiguille qui était à sa tête et en piqua la langue du saint qui s'était permis de reprendre avec tant de liberté sa scandaleuse conduite.

Cicéron subit une ignominie pareille.

Voici de nouvelles indications données par Mgr Mislin.

« Les tombeaux d'Abdias, d'Elisée et de saint Jean-Baptiste étaient à Samarie. On les voyait encore du temps de saint Jérôme.

« Le prophète Abdias paraît être le même que cet intendant d'Achab qui, du temps d'Elie, cacha les prophètes dans des cavernes pour les soustraire à la fureur d'Achab et de Jézabel. Sainte Paule alla sur la montagne pour visiter ces deux cavernes.

« Saint Jean-Baptiste fut mis à mort au château de Machéra. On n'a rien de positif sur le lieu où ses disciples l'ensevelirent immédiatement après sa mort. Cependant on voit par les profanations commises sous le règne de Julien que personne, pas même les païens, ne doutait alors que le précurseur ne fût enterré à Sébaste. On croit que le chef du saint précurseur est longtemps demeuré à Jérusalem, soit qu'il y ait été enseveli par les ordres d'Hérodiade, qui n'avait pas voulu permettre que sa tête fût enterrée avec son corps, soit qu'il y ait été porté plus tard. Nicéphore (liv. I, c. 8) assure que cette princesse fit cacher son chef à Jérusalem, craignant de reporter ce chef vénéré auprès de son corps. Dès le temps de Constantin, ce chef fut transféré à Emèse, en Phénicie, et trouvé dans une caverne par l'abbé Marcel en 453. Jusqu'à la destruction de la grande église de Saint-Jean, à Damas, en 705, on a conservé dans cette église des reliques considérables du saint précurseur ; on a cru que c'était son chef. Pour le sauver de la profanation, les Grecs le portèrent avec pompe à Constantinople. C'est de Constantinople que la plupart des reliques sont venues en Occident. Une partie du chef de

saint Jean-Baptiste est à Rome, l'autre à Amiens. Il fut offert à la cathédrale par un ecclésiastique picard, qui l'avait trouvé ainsi que le chef de saint Georges, à Constantinople, dans l'église de Saint-Jean, près du palais de Blaquernes, lors de la prise de la ville par les croisés, en 1204. A Venise, à l'église de Saint-Marc, se voit la pierre teinte de son sang dans la prison ». (Mgr Mislin, *Lieux saints*, t. II.)

« Bethabara, dit saint Jérôme (*Lieux hébraïques*), est le lieu en-deçà du Jourdain où saint Jean baptisait pour faire faire pénitence. Encore aujourd'hui, ajoute-t-il, un grand nombre de nos frères vont en ce lieu pour avoir la consolation d'y renaître à la vie spirituelle et de prendre place au nombre des croyants ».

CHAPITRE VI.

VIE PUBLIQUE DE JÉSUS. — TÉMOIGNAGE DES LIEUX, DES TRADITIONS QUI S'Y RATTACHENT ET DE QUELQUES MONUMENTS.

I. Noces de Cana. — II. Sermon sur la montagne, ou les huit Béatitudes. — III. Multiplication des pains. — IV. Le *Pater*. — V. Les clefs de saint Pierre. — VI. L'aveugle guéri. — VII. La Chananéenne. — VIII. La Samaritaine. — IX. Le Samaritain. — Jéricho. — X. Naïm et les démons chassés. — XI. Le bon Pasteur. — XII. Paralytique guéri et Piscine Probatique. — XIII. La femme guérie d'un flux de sang. — XIV. Nicodème. — XV. La Transfiguration. — XVI. Les Paraboles de l'homme noble et du fils du roi. — XVII. L'officier de Capharnaüm. — XVIII. Paiement du tribut. — Traits divers. — XIX. Les Paraboles de Jésus-Christ et le Talmud. — XX. Lazare. — Béthanie. — XXI. Confirmation de la résurrection de Lazare et des miracles de Jésus-Christ, par les témoins survivants. — XXII. Béthanie (continuation). — XXIII. Les Rameaux. — XXIV. Le lavement des pieds.

I. — Noces de Cana.

Voici ce que Mgr Mislin a dit, en visitant les lieux, d'après la tradition :

« En suivant la vallée où nous nous trouvions en venant de Tibériade, je vis sur ma gauche le village de Cana. Il est bâti en gradins, sur une colline, et entouré de plusieurs monticules semblables. C'est le Cana en Galilée où Jésus fit son premier miracle à la prière de sa mère.

« On avait construit une grande et belle église sur l'emplacement de la maison où furent célébrées les noces auxquelles Jésus fut invité. Ses ruines existent encore ; des colonnes brisées marquent le lieu où s'opéra le miracle ».

Les voyageurs du moyen âge parlent d'un couvent appelé Architriclinium, qui avait été fondé au même lieu.

On lit dans les correspondances d'Orient (Gillot de Kerhardine) que les six urnes en pierre qui avaient servi aux noces de Cana ont été transportées en Occident, du temps des croisades, et qu'une d'elles était conservée dans l'abbaye de Port-Royal. Voici quelques autres renseignements puisés dans l'excellent recueil publié par M. Didron aîné : « Les deux urnes de Cana, qui étaient venues en France, étaient conservées, l'une dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denys, l'autre d'abord dans l'abbaye de Port-Royal, puis au musée des Petits-Augustins. Elles furent perdues pendant la révolution de 1789. A la suite d'un appel publié dans les *Annales Archéologiques*, on a fait des recherches, et une urne de Cana a été retrouvée au musée d'Angers, et un fragment de celle de Saint-Denys au cabinet des Antiques de la bibliothèque impériale. Tant à Venise qu'au monastère de Saint-Florent près Saumur, et à Magdebourg, les traditions locales désignent des vases ou des fragments comme provenant de Cana. Un vase entier se trouve à Quedlinbourg (Prusse) qui doit avoir été apporté d'Orient par l'impératrice Théophanie, femme de l'empereur Othon II. Un autre doit se trouver à l'Escurial.

« L'année 1020, l'évêque Bernward donna à l'église de Saint-Michel, d'Hildesheim (Hanovre), une urne de Cana qu'il tenait de son élève

Othon III. Elle fut brisée par le vandalisme protestant, l'année 1662; les fragments recueillis par l'évêque Jean VI et par des personnes pieuses, se dispersèrent de tous côtés; un seul fut conservé dans cette cathédrale, où on le voit encore aujourd'hui (*Annales archéologiques*, t. XI, 5e livrais.; t. XII, 2e liv.) ».

Les historiens des croisades racontent qu'André, roi de Hongrie, en revenant de son expédition de Terre-Sainte, rapporta dans son pays l'un des six vases dans lesquels Jésus-Christ changea l'eau en vin, aux noces de Cana.

« La fontaine où a été puisée l'eau qui a servi au miracle, est à deux ou trois cents pas du village. Comme c'est l'unique de la contrée, il ne saurait y avoir de doute; elle a deux bassins au-dessous de terre et un bassin supérieur; plusieurs femmes y puisaient de l'eau. Je tenais à en remplir un flacon (Mgr Mislin) ».

De Cana à Nazareth il n'y a qu'une demi-heure de chemin.

Nathaniel était de Cana, en Galilée, d'après la tradition. Saint Jérôme (*De locis hebraicis*) et Nicéphore, livre VIII, assurent que les noces de Cana eurent lieu à l'occasion du mariage de Simon le Chananéen.

Un certain nombre de sarcophages antiques reproduisent ce miracle dans leurs bas-reliefs. Théophile d'Antioche, qui vivait au deuxième siècle (*Comment. sur l'Evangile*, l. IV), regarde l'eau qui fut changée en vin comme une figure de la grâce du baptême.

Bien que, d'après le texte sacré, les vases fussent au nombre de six, les artistes des premiers siècles n'en ont ordinairement représenté que cinq (Bottari, tom. LI, LXXXVIII), et même un seul (tom. XXXII). Il n'y en a que deux sur le sarcophage d'Arles, dessiné par le père Arthur Martin (*Hagioglypt.*, 246). Ces vases, *hydriæ*, prennent des formes très-diverses: ils étaient fixes et de l'espèce de ceux où l'on mettait ordinairement de l'eau, et par conséquent d'une assez grande capacité. *Sédulicus* (*Carm.* I, III, 9) les appelle *lacus*. *Implevit sex ergo lacus hoc nectare Christus*. Notre-Seigneur, selon le type ordinaire, touche les *hydriæ* avec une baguette Mamachi, Bottari, Gori, publient une tablette d'ivoire où le miracle de Cana est sculpté en bas-relief avec une rare élégance [1].

Le même sujet se trouve aussi représenté, et d'une manière assez complète, sur un dyptique d'ivoire du cinquième siècle, donné par Bugati, à la suite de ses *Mémorie*, p. 282 (Martigny, art. *Cana*). Ainsi les monuments antiques sont tous remplis du souvenir de cette première merveille opérée par le Sauveur du monde, au début de sa vie publique.

II. — Sermon sur la montagne, ou les huit Béatitudes.

« Je m'acheminai vers la montagne des Béatitudes, dont je n'étais éloigné que de trois quarts de lieue (depuis le désert de la multiplication des pains, à quelque distance de Tibériade).

« Sur la montagne des Béatitudes on rencontre d'abord un premier plateau assez grand, entouré de fragments de rochers qui ressemblent à

[1] Voir Planche no 18, Figure A.

des ruines. En s'élevant encore on trouve un plateau plus petit, très-uni, qui n'a que trois ou quatre mètres de circonférence. Dans la partie tournée vers le mont Thabor, dont il n'est éloigné que de quatre lieues, il y a les ruines d'un petit édifice, probablement d'une chapelle (Quaresmius, t. II, lib. VII); c'est là que le Sauveur a fait son admirable sermon sur la montagne. (Matth., v.)

« Les évangélistes parlent en plus d'un endroit de cette montagne où Jésus se retirait souvent pour prier, comme sur la montagne des Oliviers ; quelquefois il y passait la nuit en prière.

« Les Pères de Nazareth viennent chaque année faire un pèlerinage sur cette montagne, sur celle de la multiplication des pains, et, le jour de la Saint-Pierre, à Tibériade. Sainte Paule avait visité tous ces lieux qui ont été vénérés dès les premiers siècles (S. Jérôme, *Ep. ad Marcell.*, et *ad Paul.*) ; c'est sur ces hauteurs d'Hiltin que de nobles chevaliers du temps des croisades succombèrent sous les armes des incroyants.

« De la montagne des Béatitudes, Notre-Seigneur voyait Sofed, illustre par ses malheurs, et peut-être aussi parce qu'elle fut l'objet d'une comparaison de Jésus-Christ. Dans son sermon sur la montagne, il avait en vue Sofed, placée sur une montagne. Sans doute son doigt l'indiquait lorsqu'il prononçait ces paroles : « Une ville sur une montagne ne peut être cachée ». Le Sauveur avait l'habitude d'adapter ses discours aux circonstances. Il s'inspirait de ce qu'il voyait (Mgr Mislin) ».

III. — Multiplication des pains.

« A cinq quarts d'heure de Tibériade (Mgr Mislin, p. 430), on trouve le lieu désert où Jésus-Christ fit le miracle de la multiplication des pains. (Jean, VI.)

« Ce lieu est au bord de la plaine d'Hiltin : on l'appelle la table du Seigneur. Dans la partie la plus élevée où l'on suppose que se tenait notre Sauveur et les apôtres, il y a de grands blocs de basalte qu'on dit avoir été amenés par sainte Hélène : on les appelle les douze trônes. Celui du milieu est marqué par plusieurs croix qu'y ont gravées les pèlerins. Un peu plus bas il y a une plaine où pouvait se tenir une grande multitude, entendre facilement les paroles de Jésus et voir toutes ses actions. Elle est toute couverte de hautes herbes et de tiges d'orge et d'avoine desséchées.

« Le père Léonardo avait eu l'attention charmante de me donner un pain et deux poissons. Assis sur un des douze trônes, au milieu de ce divin paysage, ayant l'esprit tout pénétré du récit de l'Evangile que je venais de méditer, je fis un repas délicieux, croyant être aussi un des convives du Sauveur ».

Nous apprenons de Nicéphore que, lorsque Constantin eut fondé sa nouvelle capitale, Constantinople, la seconde Rome, et qu'il était occupé à l'embellir, il plaça sa statue sur des colonnes de porphyre au milieu de la place principale ; cette statue tenait à la main un globe d'or surmonté d'une croix, et ces paroles étaient gravées autour : *O Christ, mon Dieu, je*

vous recommande cette ville. Et sous la base des colonnes, on avait ménagé un lieu pour y placer les sept paniers et les douze corbeilles qui avaient servi à recevoir les pains bénits et multipliés par la bénédiction du Sauveur. (Nicéphore, liv. VII, chap. 19.)

Dans un temps si rapproché des événements, on ne doit pas être surpris de trouver une si grande quantité de saintes reliques aujourd'hui perdues. La piété des fidèles devait conserver avec un soin bien respectueux et zélé tout ce qui rappelait les actions de Jésus-Christ. Nicéphore ajoute que, de son temps, ce monument était encore parfaitement conservé et intact [1].

« Ce miracle de Notre-Seigneur est reproduit si souvent dans les monuments primitifs (Martigny), qu'il est presque superflu de citer. Nous renvoyons pourtant à la planche 85 de Bottari, qui retrace le type commun, Notre-Seigneur imposant une main sur des pains, l'autre sur des poissons qui lui sont présentés par deux de ses disciples, à ses pieds sont des corbeilles renfermant les restes. Un sarcophage du Vatican (*ib.*, pl. 19) présente une variante digne d'être notée ; les pains sont à terre dans trois corbeilles sur lesquelles le Sauveur étend sa baguette, tandis qu'il place la main gauche sur les poissons que lui offre un disciple.

« Cette représentation avait plusieurs sens symboliques :

« 1° Elle rappelait la résurrection future : de même qu'il fut possible à Jésus-Christ de multiplier les pains, il ne sera pas plus impossible à la toute-puissance divine de rendre à leur état primitif les corps des hommes.

« 2° L'Eglise voulut aussi engager par là les fidèles à remercier Dieu de la multiplication des fruits de la terre pour le passé, et à la lui demander pour l'avenir. Aussi, au quatrième dimanche de carême où se lit, d'après saint Jean, le récit de ce miracle, trouvons-nous ces paroles à la préface de la messe, dans le sacramentaire de saint Grégoire : *Il est juste et convenable... et de te glorifier toi, créateur de toutes choses, pour les fruits passés, et de te supplier humblement pour les fruits futurs.*

« De la considération des biens temporels, les fidèles doivent s'élever à celle des biens spirituels ; de là cette oraison de la cinquième semaine après la Pentecôte, où vient le récit de la multiplication des pains selon saint Marc : *Que sous ta conduite nous passions à travers les biens temporels, de façon à ne pas perdre les biens éternels.* On voit aussi que les peintures des catacombes et des églises primitives concouraient avec les prières de la liturgie à inspirer aux chrétiens les mêmes sentiments de piété ;

« 3° L'Eglise voulut encore exciter les fidèles à rendre grâces à Dieu de les avoir placés au nombre des élus et des vrais enfants d'Abraham, en multipliant le nombre par l'adoption obtenue en Jésus-Christ. Ceci ressort de l'épître de ce même quatrième dimanche de carême, empruntée à la *Lettre de saint Paul aux Galates.*

« 4° Mais le principal motif était de mettre sans cesse sous les yeux des fidèles l'image du miracle perpétuel de la multiplication du pain céleste pour la sanctification de leur âme dans l'Eucharistie. C'est pour cela que,

[1] Voir Planche n° 18, Figure B.

des deux multiplications opérées par Notre-Seigneur, on ne voit ordinairement représentée que la seconde, qui fut faite sur des pains de froment, tandis que la première eut pour objet du pain d'orge. En opérant ce miracle, Notre-Seigneur a presque toujours une baguette à la main ; sur un sarcophage donné par Bottari, on remarque cette circonstance particulière, que de la main du Sauveur, qui n'a pas de baguette, s'échappent des rayons qui vont atteindre chacune des corbeilles, au nombre de trois. Les principales classes de monuments où ce sujet se trouve représenté sont les peintures, les sarcophages, les pierres sépulcrales, les verres historiés, les mosaïques. Sur un sarcophage du Vatican, la scène est complétée par une circonstance intéressante racontée dans l'Evangile de saint Jean (VI, 15). Des Israélites, le saisissant par les bras, *semblent vouloir l'enlever pour le faire roi* ».

IV. — Le *Pater*

« Sur le mont des Oliviers (Mgr Mislin, t. II, p. 471), près du lieu où Jésus s'éleva le jour de l'Ascension, de l'autre côté de la grotte de Sainte-Pélagie, ainsi nommée parce que cette célèbre tragédienne vint y faire pénitence, se trouve le lieu où la tradition dit que Jésus-Christ enseigna le *Pater* à ses apôtres ; on y avait bâti une église dont on ne trouve pas même les ruines. « Un moustier, est-il dit dans la Cité de Jérusalem, qui avait ce nom Sainte-Patenostre, là, disait-on, que Jhesu-Cris fist la patenostre et l'enseigna à ses apôtres ».

Les premiers chrétiens regardèrent cette prière, que nous nommons le *Pater*, non-seulement comme une méthode, mais comme une formule hiératique de prière, qui doit être récitée textuellement telle qu'elle est sortie de la bouche du Sauveur. C'est l'enseignement des Pères des premiers siècles. Notre-Seigneur, dit Tertullien (*De orat.*, c. 1), a déterminé pour les nouveaux disciples du Nouveau Testament une nouvelle formule de prière. Ces paroles sont répétées par saint Cyprien. Comme telle, l'oraison dominicale est un monument historique qui nous rappelle une scène de l'Evangile. L'Eglise l'a placée, dès le principe, dans tous les offices, dans le baptême, à la sainte messe, dans toutes les prières liturgiques. Ecoutez les Constitutions apostoliques : *Après cela, le nouveau baptisé étant debout, dit l'oraison que nous a enseignée le Seigneur* (VII, 44).

Les premiers conciles l'ont recommandée : elle était dans la bouche de tous les fidèles. L'usage si universellement consacré de cette prière, le respect qu'elle imprimait nous disent clairement que Jésus-Christ l'avait enseignée, et ce n'est qu'à ce titre qu'on la répétait habituellement avec une piété et un respect si profonds.

V. — Les clefs de saint Pierre.

« Ce n'est pas seulement au moyen âge, comme l'ont avancé quelques savants (V. R. Rochette, *Tableau des Catac.*, p. 268), qu'on a commencé à représenter saint Pierre avec cet attribut. L'antiquité nous en fournit d'assez nombreux exemples. Les plus anciens, pensons-nous, sont ceux qui figurent

la tradition des clefs, ce qui est la traduction matérielle des promesses faites par Notre-Seigneur au chef de ses apôtres (Matth., XXVI, 34. — Marc, XIV, 30, etc.) : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ». Saint Pierre, profondément incliné, reçoit ce précieux dépôt sur ses mains recouvertes, selon une coutume respectueuse de l'antiquité, d'un pan de son manteau.

« Nous connaissons deux monuments estimés du IVe siècle, reproduisant cette scène. C'est d'abord une remarquable fresque de la Platonia (Perret, vol. I, pl. VII) [1]. Notre-Seigneur y est vu à mi-corps dans un nuage, ayant à sa droite saint Pierre, auquel il remet les clefs, et saint Paul à sa gauche. C'est en second lieu un sarcophage du cimetière du Vatican (Bottari. tav. XXI, V.), dont les sculptures sont d'un bon style. Le même sujet se voit sur un sarcophage de la crypte de saint Maximin (*Monum. de sainte Mad.*, t. Ier, p. 771), où le Seigneur ne présente qu'une seule clef à saint Pierre, debout, et non incliné, selon l'usage ; et sur un autre tombeau du musée d'Arles, portant le numéro 70. M. de Rossi en a trouvé un exemple sur un sarcophage au cimetière Priscilla.

« Le fait est représenté avec les mêmes circonstances sur un vase dont l'âge précis ne nous est pas connu, mais que Bianchini regardait comme fort ancien (*Not. in Anast. Vit. S. Urban.* n° 18) : nous reproduisons d'après Bottari (I, 185), la partie du bas-relief de ce vase, qui est relative au sujet qui nous occupe. La mosaïque de Sainte-Agathe *in Suburra* (Ciampini., *Vet. mon.*, t. XXXVI), qui est de 472, montre saint Pierre au moment où il vient de recevoir la clef (il n'y en a qu'une), qu'il tient encore sur son manteau. Il faut observer ici une circonstance bien importante, c'est qu'il est coiffé d'une espèce de tiare, en signe de prééminence, tandis que tous les autres apôtres, qui figurent aussi dans le tableau des deux côtés du Sauveur, assis sur un globe, ont la tête découverte. Saint Pierre est aussi représenté avec les clefs à la main, sur un sarcophage de Vérone (Maffei, *Musæum Veron.*, p. 484), dans la mosaïque du grand arc de la basilique de Saint-Paul sur la voie d'Ostie, mosaïque de l'an 441 (Ciamp., I, tab. LXVIII), et dans celle de sainte Marie *in Cosmedin* de Ravenne, monument de 553 ; il semble les présenter au trône de l'Agneau (*Id.*, II, tab. XXIII). Dans un manuscrit grec du Vatican, remontant à l'empereur Justin Ier, est une image en pied du prince des apôtres, où il tient, en outre d'un volume roulé, un grand anneau dans lequel sont passées les trois clefs. (Alemanni, *de Lateranens. parietin.*, tab. VII, p. 55.)

« Des monuments qui ne nous semblent pas antérieurs au sixième siècle, font voir le prince des apôtres avec une, deux, et quelquefois trois clefs à la main (V. Perret, vol. III, pl. XII), ou sur la poitrine, comme un sceau de plomb publié par Borgia au frontispice de son ouvrage *Vaticana confessio B. Petri* ».

La signification générale des clefs, en quelque nombre qu'elles soient, c'est la puissance illimitée confiée à saint Pierre par Notre-Seigneur : « Saint Pierre a reçu les clefs, dit Bède (*Hom. in die B. B. Petri et Pauli apost.*), afin que tous les croyants répandus dans l'univers sachent que quiconque, de quelque manière que ce soit, se sépare de l'unité de la foi,

[1] Voir Planche n° 18, Figure C.

c'est-à-dire de la société de Pierre, celui-là ne peut ni être absous des chaînes de ses péchés, ni se faire ouvrir la porte du royaume céleste ». S'il y en a trois, elles expriment sa toute-puissance au ciel, sur la terre, aux enfers. (Ivo Carnotens., ap. Hittorp., *De divin. offic.*, p. 419.) Le plus ordinairement ces clefs sont au nombre de deux; c'est le type des armes du souverain Pontife, successeur de saint Pierre. L'une est en or et représente le pouvoir d'absoudre, l'autre en argent et représente le pouvoir d'excommunier : celle-ci est inférieure à l'autre en dignité. (Molan., *Hist. S. S. Imag.*, p. 130, édit. Lovan.) ».

Le Talmud (B. Taanith, f° 20, 1) nous a conservé la curieuse légende que voici : elle semble nous dire le sentiment douloureux éprouvé par les Juifs non convertis de la perte du pouvoir spirituel en Israël.

« Nos rabbins nous ont transmis que, pendant l'incendie du temple, quelques groupes isolés de prêtres fervents montèrent sur la toiture de l'édifice, emportant avec eux les clefs du sanctuaire. Arrivés en haut, ils furent assaillis des pensées les plus tristes et exhalèrent ainsi leur douleur au Maître du monde : — Hélas, Seigneur, nous ne sommes pas dignes de représenter les gardiens de ta maison; que les clefs du sanctuaire retournent donc à toi. Au même instant ils lancèrent ces clefs aussi haut que possible dans les airs; et la forme d'une main apparut visiblement et se saisit des clefs. Quant à eux, ils se précipitèrent au milieu des flammes ».

VI. — L'aveugle guéri.

Saint Jérôme nous donne la description de la fontaine de Siloë où Jésus, après avoir guéri l'aveugle avec un peu de boue, l'envoya se laver. « Elle sortait, dit-il, de la base du mont Sion; elle ne fournissait pas un écoulement continuel, mais intermittent. Elle rentrait, après avoir jailli, dans un souterrain, à travers les roches dures où elle tombait avec de bruyants murmures. Nous ne pouvons en douter, nous l'avons nous-même visitée ».

Nous aurons une étude particulière pour l'exacte concordance entre le texte des Evangiles et la géographie de la Palestine. On verra qu'à tous les points de vue, les évangélistes ont été des observateurs exacts et précis dans leur laconisme, et que leurs descriptions supposent des écrivains contemporains.

VII. — La Chananéenne.

La touchante histoire de cette femme qui vient demander au Sauveur la délivrance de sa fille de la possession du démon, et qui obtient cette faveur, grâce à son humilité et à sa confiance sans bornes (Matth., XV; et Marc, VII), se trouve représentée en bas-relief sur un sarcophage antique du cimetière du Vatican. (Bosio, *Roma Sotter*, p. 65.)

Les auteurs de *Rome souterraine* pensent que cette femme était Syro-phénicienne, c'est-à-dire de cette partie de la Phénicie que les anciens géographes nomment Phénicie méditerranée. Saint Matthieu l'appelle Chananéenne, parce que les Phéniciens étaient Chananéens d'origine,

Sidon, fils de Chanaan, passant pour être le fondateur de la capitale de cette contrée. Elle est nommée Grecque dans saint Marc (VII, 26) à cause de sa religion, et on sait que les Juifs désignaient sous la dénomination de Grecs tous les Gentils : c'est pour cela que la vulgate traduit ἡ γυνὴ Ἑλληνίς, « femme grecque », par *mulier gentilis*, « femme appartenant à la gentilité ». Quand nous voyons dans le texte de saint Paul (Rom. I, 4, *et alibi*) le Juif opposé au Grec, il faut toujours entendre par Grec, païen ou idolâtre.

Pour revenir à notre figure qui est fort rare dans les monuments du moyen âge, la scène est prise au moment où les disciples priaient le divin Maître de renvoyer cette femme : *Dimitte eam* (Matth., XV, 23), et où en effet il la renvoie, mais avec pleine satisfaction : « Va, le démon est sorti de a fille ». *Vade, exiit dæmonium a filia tua* (Marc, VII, 25). On voit un apôtre qui lui touche l'épaule comme pour la présenter au Rédempteur; Jésus lui tend sa main, que l'heureuse mère saisit de la sienne enveloppée, par respect, dans un pan de son manteau, et baise avec reconnaissance. Baiser la main équivalait, dans l'antiquité, à une formule de prière : Priam baise la main d'Achille, bien qu'il eût tué son fils Hector, afin de le déterminer par cet acte de soumission à lui rendre sa dépouille (Homère, *Iliade*, XXIV, vers 478.)

Conformément aux principes de la modestie chrétienne, inculqués par saint Paul, et souvent développés dans les *Constitutions apostoliques*, l'artiste a eu l'idée de voiler la tête de cette femme. Dans les places, couvre ta tête (*Constit. apost.*, l. Ier, ch. 8), comme il convient à une femme. *Obvoluto capite, quemadmodum mulieres decet* (trad. Coteler) ».

VIII. — La Samaritaine.

« Il existe encore à Sichem des monuments du plus haut intérêt (Mgr Mislin, t. III, p. 324), un puits creusé par Jacob et le tombeau de Joseph. Je visitai d'abord le puits de Jacob qui est plus au sud ; c'est là que vint le Sauveur après la mort de saint Jean-Baptiste. Il vint dans une ville de Samarie nommée Sichar, près de la terre que Jacob donna à Joseph son fils. « Avant d'arriver à Naplouse, dit saint Jérôme, on trouve Sichar, où l'on voit le champ que Jacob donna à son fils Joseph ». C'est là que, selon saint Jean, notre Sauveur conversa avec la Samaritaine, et on y a bâti, en mémoire de ce fait, une Eglise qui existe aujourd'hui. On a dit que la Samaritaine alla en Afrique, travailler à gagner des infidèles. (V. Bollandistes et les Martyrologes.)

« Sainte Hélène avait élevé une magnifique église au-dessus de ce puits; elle était bâtie en forme de croix. Saint Jérôme nous apprend qu'elle fut visitée par sainte Paule (*Epist.* 86). Elle existait encore en 740, lorsque l'évêque Willibrod y vint faire sa prière. Au XIIe siècle, Edrisi, en parlant de Naplouse, dit : On y voit un puits creusé par le patriarche Jacob (sur qui soit la paix), puits auprès duquel le Seigneur Messie s'assit et demanda de l'eau à la Samaritaine. Il y existe aujourd'hui une belle Eglise. En 1283, Brocard ne trouvait plus cette Eglise, il n'y avait plus

que des ruines, mais ces ruines mêmes sont un argument pour l'identité du lieu.

« Ce puits que les chrétiens appellent communément puits de la Samaritaine, est un peu à droite du chemin, à vingt minutes de Naplouse. On ne peut l'apercevoir à une certaine distance, parce que son orifice est à fleur de terre, et qu'alentour rien n'est resté debout. L'ouverture n'était pas fermée ; comme le dit Quaresmius, l'entrée est à peine assez grande pour laisser passer un homme ; n'ayant aucun appareil pour cela, je n'ai pu y descendre. Maundrell, qui y a trouvé quinze pieds d'eau, dit qu'il a cent cinq pieds de profondeur et cinq de largeur ; il faut que depuis il ait été en partie comblé, car il n'a plus cette profondeur aujourd'hui. La Samaritaine avait dit au Sauveur : *Ce puits est profond.*

« Des colonnes brisées en granit gris sont couchées sur le sol ; on voit alentour plusieurs autres débris ; mais ce lieu saint est abandonné ».

IX. — Le Samaritain. — Jéricho.

« Un peu au-delà de Béthanie, à la droite du chemin et sur une hauteur, j'ai remarqué, dit Mgr Mislin, l'emplacement d'un village détruit, probablement Bahavim : de là on descend une colline fort escarpée au fond de laquelle on trouve une fontaine appelée *Fontaine des apôtres,* Biarel-Schol, parce qu'il est de tradition que les apôtres, à la suite du Sauveur, s'y sont souvent arrêtés. C'est ici que Jésus-Christ a placé la scène du bon Samaritain... et le lieu est si bien choisi que plusieurs Pères ont cru qu'au lieu d'une parabole, le Sauveur avait raconté une histoire véritable (Mislin, t. III, p. 126) ».

Un peu plus loin, le même voyageur parle encore de ces lieux.

« En partant de Jérusalem pour Jéricho, on traverse un pays désert qu'on appelle le désert de Jéricho. C'est là qu'est le lieu où Jésus-Christ plaça la scène du Samaritain. On voit encore l'hôtellerie à laquelle le Sauveur a fait allusion.

« Il y a aussi une fontaine qui porte le nom de *Fontaine des apôtres*, sans doute parce que les apôtres ayant souvent fait ce chemin, s'y arrêtaient à chaque voyage (Mislin, t. III, p. 128) ».

Jésus-Christ est venu plusieurs fois à Jéricho. Du temps de saint Jérôme, on voyait encore le sycomore sur lequel Zachée était monté, et on croyait que les débris de sa maison se trouvaient près du château, où se voient encore les ruines d'une ancienne église.

X. — Naïm et les démons chassés.

Il n'y a plus à Naïm que quelques maisons : deux colonnes marquent le lieu où Jésus-Christ ressuscita le fils de la veuve. La coutume du pays était que, lorsqu'on portait un mort en terre, le cercueil n'était pas fermé par en haut. Voilà pourquoi le mort ressuscité put immédiatement être debout.

On voit, dit saint Jérôme, un petit hameau, le reste de Gergesa, en face du lac de Tibériade. C'est de là que Jésus fit précipiter les porcs dans l'abîme.

Ce fait, qui a été taxé d'injustice contre le propriétaire, trouve sa justification dans les vues saintes du Sauveur, et encore dans le texte de la loi de Moïse qui proscrivait la chair de ces animaux comme immonde et malsaine.

XI. — Le bon Pasteur.

L'image du bon pasteur rappelant la célèbre parabole du Sauveur du monde, est une de celles que les monuments nous ont reproduites avec le plus de soin. Elles sont variées à l'infini, et les plus anciennes surtout sont traitées avec une rare perfection. Un très-grand nombre de ces compositions remontent au deuxième siècle. C'est là un des sujets les plus anciens sur lesquels l'art chrétien se soit exercé. Tertullien le signale déjà comme servant à la décoration des vases sacrés ou autres (*De pudicit.*, VII et X), et Bosio avait trouvé dans les catacombes une image du bon pasteur que d'Agincourt fait remonter à la fin du onzième siècle. La popularité de cette image devint universelle ; on la retrouve dans les Gaules, en Afrique et jusque dans un hypogée de Cyrène. (Pocho, *Voyage de la Cyrénaïque*, p. 41.)

Elle paraît dans tous les genres de monuments, fresques des cimetières, lampes d'argile, bas-reliefs des sarcophages ; sur les parois des catacombes (V. Rossi), pierres sépulcrales, verres dorés, anneaux, pierres gravées, etc. C'était comme une homélie matérielle qui se présentait aux yeux des fidèles, leur rappelant soit les bienfaits de l'Incarnation par laquelle l'humanité dévoyée est ramenée au bercail, soit la miséricorde du Sauveur qui va chercher le pécheur. Les premiers chrétiens et leurs premiers artistes étaient d'autant plus empressés à reproduire le bon pasteur, que l'Eglise dans les premiers temps était obligée de chercher les emblèmes qui lui parlaient de Jésus-Christ sous le voile mystérieux du symbole, afin de soustraire ses organes et ses pratiques aux attaques et aux moqueries des païens, et de tromper l'œil trop vigilant des persécuteurs.

« En soumettant les scènes pastorales, semées à profusion dans les monuments chrétiens, à une certaine classification, on pourrait, dit M. l'abbé Martigny (art. *Bon pasteur*), presque sans effort y suivre les différentes phases de la parabole du bon pasteur.

« 1° On le verrait se disposant à partir et manifestant sa tristesse et sa mélancolie en portant sa main sur sa tête, geste de douleur dans les habitudes des anciens.

« 2° Le départ. Un pasteur menant un chien en laisse et sur le point de saisir *la pera* pastorale suspendue à un arbre. (Fabretti, 549, XIV.)

« 3° Le repas dans la course. Berger assis à terre avec un air de lassitude et ayant devant lui son chien qui fixe sur son maître un regard sympathique. (Perret, vol. V, pl. XXXI.)

« 4° Mais la plus commune de toutes ces scènes pastorales est celle où le bon pasteur paraît avec la brebis sur l'épaule. Il est presque toujours entre deux arbres, sur chacun desquels est perché un oiseau.

« Le sentiment du zèle satisfait, la joie mêlée d'amour qui respire sur son visage sont la traduction sensible du texte de saint Luc : « Et quand il a retrouvé sa brebis, il la charge sur ses épaules, plein de joie ».

« La statue en marbre blanc conservée au musée de Latran représentant le bon pasteur, est un chef-d'œuvre. L'antiquité n'a rien produit de plus beau.

« 5° Quand le bon pasteur, chargé de sa brebis, est seul (Boldetti, 362), ou simplement accompagné de son chien (Bottari, X, c. 7), avec ou sans le *pedum*, il se dirige vers la bergerie, après avoir accompli heureusement son voyage. Alors on aperçoit dans le lointain le tugurium près duquel deux brebis couchées semblent attendre avec inquiétude le retour du pasteur. (Bottari, CXVIII *et alibi*.)

« 6° Mais quand enfin il est près d'atteindre le but, le bon pasteur n'est plus seul ; autour de lui se presse le troupeau, représenté toujours au moins par deux brebis, qui élèvent vers lui leurs yeux avec d'inexprimables caresses; et le retour définitif est exprimé par un ou deux vases à lait déposés à terre et sur lesquels est appuyé le pedum désormais inutile au berger en repos. (Perret, v. III, p. XXV.)

« On peut retrouver aussi tout entière dans les divers produits des arts de l'antiquité chrétienne, la seconde parabole du chap. X de saint Jean, où le divin Maître énumère les qualités et les fonctions du bon pasteur.

« 1° Le pasteur debout, à moitié tourné vers la bergerie d'où sortent des brebis, semble les appeler, et elles paraissent répondre à la voix de celui qui les appelle par leur nom, *et vocat eas nominatim*. Le tugurium ou la bergerie, ici comme dans la plupart des circonstances où le même sujet est reproduit, a la forme d'un temple dont la façade ornée de deux colonnes est couronnée par un fronton. Le bercail est la figure de l'Eglise : voilà la raison mystique de cette forme. L'Eglise, disent les *Constitutions apostoliques*, lib. II, c. 57, est assimilée non-seulement au navire, mais au bercail.

« 2° Le troupeau est rendu au lieu du pâturage, et le pasteur veille sur lui avec amour : tantôt debout (Perret, V. planch. LXVIII), appuyé sur la houlette, il joue de la *syrinx* au milieu de ses brebis paissant ; tantôt assis et dans une attitude paisible (Bottari, LXVIII), il les contemple en silence. Quelquefois incliné sur le pedum, le pasteur bénit ou caresse de la main ses brebis échelonnées sur la pente de la montagne. (Bottari, c. XXXI.) Scènes charmantes, que Fortunat a si bien dépeintes dans ces vers. (Ap. jan. I, liv. II, cap. 13.)

Sollicitus quemquam ne devoret ira luporum
Colligit ad caulas pastor opimus ore.
Assiduis monitis ad pascua salsa vocatus,
Grex vocem agnoscens currit amore sequax.

« Craignant qu'aucune d'elles ne devienne la proie de la fureur des loups, le bon pasteur rassemble ses brebis dans la bergerie. Appelé par d'incessantes exhortations aux gras pâturages, le troupeau reconnaissant sa voix accourt avec amour à la suite du pasteur ».

« Sur certains sarcophages, le Sauveur en berger est entouré de ses douze apôtres, lesquels ont chacun une brebis à leurs pieds, et l'une d'elles est plus grande que les autres, et c'est à celle-là que Jésus prodigue ses caresses. Or, cette brebis est celle qui correspond à saint Pierre, qu'il est impossible de méconnaître d'après son type traditionnel ».

En face de cette innombrable collection de monuments qui nous récitent avec des accents si éloquents une des plus belles paraboles de l'Evangile, nous pouvons dire aux arrogants représentants de la critique moderne qui s'agitent pour soulever des nuages et obscurcir l'Evangile : *Lapides clamabunt.* Les pierres elles-mêmes crient contre vous. Voilà des milliers de témoignages des premiers siècles qui viennent nous raconter non-seulement les actions, mais encore les paroles de Jésus-Christ.

Un bas-relief antique sur bronze doré (*Lupi dissert. lett.*, p. 263), trouvé dans l'église de Santa-Maria-della-Monterella, dans le Latium, fait voir entre autres objets une porte d'excellent style, sur laquelle est un agneau avec la croix, et tout à l'entour ces paroles : *Ego sum ostium et ovile ovium.* Je suis la porte et le bercail des brebis.

Pouvait-on attendre des premiers chrétiens plus de soin pour fixer et éterniser chaque parole du Christ? Quelle puissance pour l'histoire évangélique !

XII. — Paralytique guéri et Piscine Probatique.

« L'image du paralytique guéri par Notre-Seigneur, et emportant son grabat sur son dos, se rencontre très-fréquemment, nous dit M. l'abbé Martigny (art. *Paralytique*), dans les peintures des cimetières, sur les sarcophages antiques, sur les verres à fond d'or (Buonarotti, IX, I et II), sur les dyptiques (Bugati, *Mém.*, p. 282), etc.

« Elle était regardée », dit le même auteur dont nous prenons l'article, « par les premiers chrétiens, comme un des nombreux symboles de la résurrection et encore comme l'image de la guérison de l'âme dans le sacrement de pénitence. Régulièrement le paralytique est revêtu, sur ces monuments, d'une tunique ceinte et d'un caleçon, vêtement qui, au dire de Casaubon (*in traball. in Saturn.* — Buonarotti, p. 59), était propre aux soldats, aux voyageurs, exposés plus que tout autre aux rigueurs des saisons, et qui, pour le même motif, peut être aussi celui des malades. Il est toujours représenté plus petit que Notre-Seigneur, pour marquer son infériorité, et il en est de même toutes les fois que le Sauveur exerce sa puissance sur les hommes, notamment par des guérisons miraculeuses. Notre-Seigneur est debout, vêtu d'après le type ordinaire, et il étend sur le paralytique sa main disposée comme pour bénir, geste qui peut avoir ici un sens impératif. Nous avons un fragment de sarcophage (Bottari, cap. XXXI), où le Rédempteur est accompagné d'un personnage chauve, à figure austère, tenant d'une main des volumes et élevant l'index de l'autre en signe d'allocution et avec un certain air d'autorité. C'est probablement un scribe qui, par une pharisaïque interprétation de la loi, trouvait mauvais que le paralytique emportât son lit le jour du sabbat.

« Autant les monuments qui représentent la guérison du paralytique sont nombreux, autant sont rares ceux qui dépeignent la piscine Probatique ; et même on n'en connaît qu'un seul de provenance antique. C'est un sarcophage provenant du cimetière du Vatican. (Bottari, tom. XXXIX.) Ce sujet occupe le centre du tombeau. Une bande ondulée figurant la piscine sépare transversalement deux rangs de figures, qui ne sont autres

que les malades qui venaient chercher leur guérison dans cette eau bienfaisante. La plupart de ces malheureux sont vêtus d'une simple tunique surmontée de la pénule, vêtement dont on se servait contre le froid et la pluie. Dans l'étage supérieur on voit au milieu des infirmes le paralytique déjà guéri, emportant son grabat, et Notre-Seigneur le bénissant. En bas, au contraire, c'est un paralytique encore étendu sur le sien; il tient sa main sur sa tête en signe de douleur, et paraît implorer de loin la bonté du Sauveur.

« Ce malade est sans doute celui qui, depuis trente-huit ans, attendait en vain une main secourable pour le précipiter dans la piscine au moment favorable. Son lit est orné d'une draperie pendante, du genre de celle que les auteurs appelaient *stragulum* ou *stragula*. (Bottari, I, 163.) Au fond de la scène, est figuré un portique de trois arcs soutenus par des colonnes. Le texte sacré dit qu'il y en avait cinq, et, du temps de Quaresmius, il y en avait encore deux debout dans la partie occidentale. (*Terra sanct.*, IV, 9; et Bottari, *ibid.*) ».

XIII. — La femme guérie d'un flux de sang.

L'hémorrhoïsse de l'Evangile a beaucoup occupé l'opinion pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Cette célébrité n'a pas sa cause seulement dans la vivacité de la foi qu'elle a montrée, mais dans le témoignage de gratitude qu'elle a laissé dans un monument devenu fameux. Il représentait, dans un groupe formé de deux statues, le Sauveur guérissant cette femme.

Si quelques circonstances qui se rattachent à ce fait donnent matière à contestation, il est facile de prouver que le fait lui-même doit être accepté. Nous donnons d'abord le récit d'Eusèbe. (*Hist.*, liv. VII, c. 8.)

« Puisque nous faisons l'histoire de la ville de Césarée que les Phéniciens appellent Panéade, il est convenable de rendre compte d'un fait dont la mémoire doit passer à la postérité. On dit que la femme qui fut guérie d'un flux de sang par le Sauveur, était originaire de Césarée. On y voit encore sa maison. On y voit aussi un illustre témoignage du grand bienfait qu'elle reçut du Sauveur. En effet, on a élevé en face de la porte de cette maison une statue d'airain, représentant une femme placée sur une colonne de pierre; elle est agenouillée, les bras étendus dans l'attitude d'une suppliante; en face d'elle, on voit une statue d'homme du même métal. Il est debout, décemment couvert de son manteau, et étend la main vers la femme. On dit qu'il croît, au pied de ce monument, une herbe inconnue qui pousse jusqu'à la hauteur des franges de la robe de la statue qui représente le Sauveur, et elle a la vertu de guérir des maladies. On dit que cette statue représente les traits de Jésus-Christ. Ce groupe existe encore de notre temps, et lorsque nous sommes allé dans cette ville, nous l'avons examiné de nos propres yeux, *ipsam conspeximus;* et on ne doit pas être surpris que les Gentils eux-mêmes [1] aient donné de pareils témoignages de leurs sentiments, puisqu'ils ont été l'objet d'un grand nombre de bienfaits du Sauveur, et qu'ils ont conservé des images peintes non-seulement de Jésus-

[1] Eusèbe est persuadé que cette femme était païenne.

Christ, mais de saint Pierre et de saint Paul, que j'ai vues moi-même sur des tableaux. Les hommes de cet ancien temps avaient coutume, dans leurs sentiments de reconnaissance, d'entourer de leurs honneurs, indistinctement, comme des bienfaiteurs, tous ceux qui leur avaient fait du bien ». Voilà les graves paroles d'Eusèbe.

L'historien Sozomène va continuer l'histoire de ces statues dans son chapitre XXI du liv. V. « Il ne faut pas passer sous silence, dit-il, un fait qui a eu lieu sous le règne de Julien. C'est une preuve de la puissance de Jésus-Christ et de la colère divine contre cet empereur. Julien ayant appris qu'il existait à Panéade une statue du Christ devenue fameuse, qui avait été dédiée au Sauveur par la femme délivrée d'un flux de sang, il la fit renverser pour mettre à la place sa propre statue. Alors on vit la foudre descendre du ciel et briser la poitrine de la statue, détacher la tête, et tout le monument fut brisé et renversé par terre. Or, les ruines de ce monument de Julien sont encore au même lieu comme un témoignage de ce que nous disons. Quant à la statue du Christ, elle fut traînée à travers la ville par les païens, qui la brisèrent. Mais bientôt après, les chrétiens recueillant les débris, les rassemblèrent et les mirent dans une église, où ils sont conservés jusqu'à ce jour ». Sozomène parle aussi d'une plante curative qui croissait au pied de la statue de Jésus-Christ.

Philostorge, dans le livre VII^e, chap. 3, de son Histoire, rapporte ce récit de Sozomène et ajoute, comme Eusèbe, qu'il a vu lui-même la statue. Voyez aussi Nicéphore, livre VI, c. 15. Quelques Pères ont cru que cette hémorrhoïsse était sainte Marthe, sœur de Marie-Madeleine ; mais un plus grand nombre d'auteurs ont pensé avec Eusèbe qu'elle était païenne, et lui ont même donné le nom de Véronique.

On a fait contre cette histoire deux objections : la première, que les auteurs très-anciens tels que saint Justin, Tertullien, n'en ont pas parlé. Cette objection est sans valeur.

L'érection de cette statue n'avait pas une importance telle que tous les auteurs dussent en parler. Panéade était d'ailleurs à l'extrémité de la Palestine. Les auteurs qui en ont parlé sont nombreux et du temps où la statue était encore debout ; et que répondre à Eusèbe et à Philostorge qui l'ont vue de leurs yeux ? Nous ne nous occupons pas de la lettre que Jean de Malala rapporte, et que Véronique aurait écrite à Hérode ou à Pilate pour avoir la permission d'ériger son monument. Il serait assez difficile de la croire authentique ; mais l'incertitude de cette épître laisse subsister l'authenticité du monument.

On a dit en second lieu que deux évangélistes assurent que cette femme avait dépensé tout son bien inutilement pour sa guérison. Il ne lui restait donc pas de fortune pour l'exécution d'un pareil monument. Mais elle a pu hériter depuis sa guérison, et d'ailleurs Eusèbe insinue que la ville tout entière a pris part à cette bonne œuvre. C'est encore là une objection indirecte tout à fait impuissante contre un fait qui est inébranlable. Il faut donc croire avec saint Jean Damascène (*De imaginib.*, t. I^er, p. 369), avec Philostorge, Sozomène, Nicéphore, Théodoret et Eusèbe ; il faut croire avec ceux qui l'ont vu que la guérison miraculeuse a été honorée par une double

statue de Notre-Seigneur et de la femme guérie, élevée à Panéade, et qu'elle a duré plusieurs siècles.

Cet événement n'a pas été oublié par les artistes des catacombes.

Un grand nombre de sarcophages antiques reproduisent dans leurs sculptures l'histoire de la guérison par Notre-Seigneur de la femme atteinte d'un flux de sang. (V. Bottari, t. XIX, XXI, XXXIX, XLI, LXXXIV, LXXXV, CXXXV.)

Elle se trouve aussi représentée sur un sarcophage du quatrième ou du cinquième siècle, servant de bassin à la fontaine dite de Sextius, à Aix en Provence, et sur celui de saint Sidoine, dans la crypte de sainte Madeleine. (*Monument inédit de sainte Mad.*, t. Ier, p. 763.) Les artistes qui ont exécuté ces sculptures et qui probablement étaient Grecs, ont suivi le récit de saint Luc qui, comme on sait, était Grec. L'hémorrhoïsse est agenouillée ou profondément inclinée, elle saisit le bas du manteau du Sauveur qui, sans paraître s'en apercevoir, s'entretient avec un de ses disciples, saint Pierre probablement, auquel l'écrivain sacré attribue cette réponse : Maître, la foule vous presse et vous demandez qui vous a touché ! Quelquefois le Sauveur touche de la main droite la tête de l'hémorrhoïsse, et jette sur elle un regard de miséricordieuse bonté.

XIV. — Nicodème.

Les monuments funèbres d'abord nous disent un mot de Nicodème.

Sous le règne d'Honorius, les corps de saint Etienne, de Gamaliel, de Nicodème et d'Abiba ont été transportés sur le mont Sion, dans la plus ancienne église de Jérusalem. Jusque-là ils avaient été aux environs de la ville, dans un lieu peu convenable. C'est la fête de l'Invention de ces saintes reliques que l'Eglise célèbre le 3 du mois d'août. Du temps de Théodose le Jeune, le corps de saint Etienne fut transporté à Constantinople, puis à Rome, sous le pontificat de Pélage Ier.

La tradition juive nous a appris quelques détails sur Nicodème. Il s'appelait en hébreu Banaï-ben-Gorion. Il était prêtre, et d'une grande opulence. Il paraît même qu'il était chargé de la surveillance des eaux du temple ; peut-être trouvons-nous la confirmation de ce dernier trait dans l'Evangile de saint Luc, chap. XXII, v. 10.

Les rabbins disent des choses extraordinaires de son opulence. La famille des Gorion était originaire de Jéricho, et formait dans cette ville une des races les plus anciennes et les plus illustres. C'est dans leur maison, dans la salle nommée Bethgadia, qu'Hillel avait tenu d'abord académie et établi son école devenue si fameuse. Aussi Nicodème nous est représenté comme un confident du rabbin Jean, fils de Zachée et disciple du célèbre Hillel, le plus considéré alors des enfants d'Israël. Nous trouvons encore ces renseignements dans le Dr Sepp, t. Ier, p. 300. « Quoi qu'il en soit », dit-il, « de la vérité de ces documents, il est certain que Nicodème, dont parle l'Evangile, siégea dans le grand Conseil en même temps que le prêtre Jean, dont parlent les Actes des Apôtres ».

XV. — La Transfiguration.

« Le mont Thabor tient une place importante dans l'histoire évangélique. (Mgr Mislin, t. II, p. 406.) Les Arabes lui donnèrent le nom *Djebel-Nour*, mont de la lumière, qui rappelle le fait le plus considérable qui l'a illustré ».

Les évangélistes ne nomment pas le mont Thabor ; ils disent seulement que la transfiguration eut lieu sur une haute montagne. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, qui est mort en 386, Eusèbe et saint Jérôme sont les plus anciens auteurs qui nous aient transmis la tradition du lieu où se passa cet événement. Il n'est pas possible d'avoir des témoignages plus dignes de foi. Tous les trois, ils ont habité la Palestine, y ont passé leur vie et avaient la position et les lumières nécessaires pour être parfaitement instruits. Aussi ont-ils été généralement suivis. On a opposé l'existence d'une ville indiquée par des ruines, ce qui est contraire au texte de l'Evangile, qui dit que cette montagne était une solitude. Mais depuis dix-huit cents ans on a eu le temps de bâtir et de voir tomber plus d'une ville sur le même emplacement. L'objection est des plus faibles, surtout si on pense que la célébrité de l'événement a dû donner la pensée d'y bâtir. D'ailleurs, 67 ans après la transfiguration, les Juifs, en guerre contre Vespasien, firent un camp retranché. En voilà assez pour expliquer les ruines.

Quand il s'agit de fixer l'identité des lieux saints ou d'en corroborer l'authenticité, nous trouvons toujours au premier rang l'illustre impératrice sainte Hélène.

Elle vint sur le Thabor, y bâtit une église et laissa des sommes considérables pour ceux qui voudraient y habiter. (Nicéphore, liv. VII, c. 33.) Sainte Paule y vint pendant le quatrième siècle. (Jér., *Ep. ad Paul.*) Antonin y trouva trois églises. (*Itinéraire.*) Adomnonus nous apprend que, pendant le septième siècle, il y avait un grand couvent. Pendant le huitième, saint Willibrod parle aussi d'un couvent et d'une église consacrée à Moïse et à Elie, qui avaient apparu en cet endroit, à côté de Jésus-Christ, dans les airs. Les Bénédictins de Cluny, qui y avaient fondé un second couvent, furent tous égorgés par les Sarrazins, en 1113.

Mais à la fin du même siècle ces couvents étaient rétablis : Jean Phocas les a vus tous les deux habités par une multitude de religieux.

En 1209, Malek-Adel fit raser l'église et les couvents, et sur leurs ruines il fit élever une citadelle. On peut voir dans Mgr Mislin la suite des événements et l'histoire des monuments du mont Thabor. Que devient après cela l'objection prise du *seorsum* de l'Evangile ?

Saint Louis fit plusieurs fois l'ascension du mont Thabor.

« Aujourd'hui, continue notre savant voyageur, le plateau du mont Thabor est tout couvert de ruines. J'en ai fait le tour avec beaucoup de difficultés ; j'y ai trouvé de grands pans de murs qui ont appartenu au dernier château-fort bâti par les Sarrazins. On voit aussi des voûtes, des citernes ; le tout avait été très-solidement construit ; il y a des restes encore reconnaissables des églises et des couvents. Personne n'y vient plus, que de rares pèlerins ».

La liturgie nous atteste que dès les premiers temps du christianisme on célébrait la fête de la transfiguration. Elle se trouve classée dans les plus anciens ménologes grecs, et entre autres dans celui que Canisius a édité (*Antiq. Chrét.*, l. III), ainsi que dans les plus anciens martyrologes manuscrits latins.

Les plus anciennes représentations artistiques de ce fait évangélique ne remontent qu'au quatrième siècle.

L'église de Sainte-Catherine, au mont Sinaï, est décorée d'une série de tableaux où Moïse est vu dans les principaux événements de sa vie, et en dernier lieu dans le mystère de la Transfiguration. (M. Léo de Laborde, *Voyage en Arabie*, *Atlas.*) C'est le plus ancien de tous. Nous ne mentionnerons pas les autres que le lecteur peut voir dans les *Antiquités chrétiennes*, art. *Transfiguration.*

Saint Jérôme, dans sa lettre 27e, parle du mont Thabor et des lieux voisins en parlant de sainte Paule : elle faisait l'ascension du Thabor, sur lequel Notre-Seigneur se transfigura ; de là elle voyait au loin les montagnes d'Hermon, la vaste campagne de la Galilée, où est Césarée, et où s'étendait autrefois l'armée de Sisara, qui fut défaite par Barac. Le torrent de Cisson divise cette campagne ; on voit de là la ville de Naïm, où le fils d'une veuve fut ressuscité par le Sauveur.

XVI. — Les Paraboles de l'homme noble et du fils du roi.

Un prince part pour prendre possession de son royaume, et ses sujets envoient après lui pour déclarer qu'ils ne veulent pas de lui pour roi. N'est-ce pas là une parabole tout à fait invraisemblable, et qui donne beau jeu aux rationalistes ? La chose leur avait paru telle jusqu'ici, mais il est temps de confondre leur fausse sagesse. Origène recommande à ceux qui étudient les saintes Ecritures d'accepter comme littéralement vrai tout ce qui est écrit du Sauveur. Ce conseil trouve surtout son application dans cette parabole qui, comme beaucoup d'autres, n'est que le reflet de l'histoire de cette époque. Le prince dont il est ici question, est Archélaüs, fils d'Hérode l'ancien. Il était allé à Rome pour obtenir de l'empereur l'héritage du royaume de son père et pour revenir ensuite en prendre possession. Il avait confié, pendant son absence, ses terres, ses biens mobiliers et les trésors de son père à quelques amis et serviteurs fidèles parmi lesquels l'historien Josèphe nomme un certain Philippe qui, pendant le voyage de son maître, défendit courageusement les sommes qui lui avaient été remises contre la rapacité de Sabinus gouverneur de Syrie. Mais une députation de cinquante juifs avait suivi Archélaüs à Rome, et huit mille autres Juifs se joignirent à eux dans cette ville. Ils se présentèrent à Auguste dans le sanctuaire d'Apollon, en présence des patriciens qui y étaient assemblés, et le prièrent de les délivrer des Iduméens, de leur permettre de vivre selon les lois de leurs pères et de réunir la Judée à la province de Syrie. Cependant Archélaüs obtint, grâce à l'appui du courtisan Nicolas de Damas, e titre de roi qu'il convoitait, et revint dans son héritage, afin de récompenser ses partisans en leur confiant l'administration des villes de son

royaume, et de se venger de ceux qui s'étaient opposés à ses desseins. Ce rapport est encore plus frappant, si nous prenons la sentence du Sauveur qui termine la parabole, telle qu'Origène la rapporte d'après la tradition : « Tu as été fidèle dans une petite ville, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, va donc dans une grande ».

La parabole : *Un roi avait un fils*, trouve aussi son application dans les événements et les circonstances contemporaines.

Le roi est le Père céleste. Son fils est Notre-Seigneur. Celui-ci veut établir son royaume à Sion. Mais les Juifs, le voyant arriver sans armes et sans l'appareil de la puissance extérieure, le trahirent et demandèrent son sang. Les armées du roi, ce sont les Romains auxquels Dieu a remis la vengeance du crime commis contre son Fils. Les meurtriers exécutés par les ordres du roi, ce sont les quinze cent mille Juifs qui périrent dans la guerre contre les Romains; et la ville incendiée est Jérusalem. C'est ainsi que le Fils de Dieu avait en quelque sorte prophétisé sa mort prochaine, la destruction de la ville sainte, et la ruine de son peuple de prédilection.

« Ces paraboles », nous dit le docteur Sepp (t. II, p. 9), « ne nous offrent pas seulement un reflet des événements contemporains, mais elles portent encore pour ainsi dire l'empreinte des lieux où était Notre-Seigneur quand il les prononça. Il y parle en effet d'embûches et de meurtre. Or, d'après les récits des voyageurs, il n'y a pas dans toute la Palestine de vallée d'un aspect plus terrible que celle de Jéricho. Des palmiers rabougris, des ronces et des épines, tels sont les seuls objets qui frappent les regards. A droite s'élève la montagne de la Tentation, et à gauche on aperçoit le noir désert en s'avançant vers Jérusalem. Le vautour est à peu près le seul hôte de ces lieux. Des grottes creusées dans la pierre calcaire favorisent les desseins criminels des voleurs et des brigands. C'est là que, dans la parabole du Samaritain, le voyageur est pillé et assommé. Cette route était si dangereuse que longtemps après la destruction de Jérusalem, lorsque la ville d'Ælia avait été bâtie à sa place, une cohorte stationnait entre Ælia et Jéricho pour secourir les voyageurs. C'est ce que nous apprenons de la notice sur l'empire d'Orient. Cette cohorte résidait probablement à *Adommim* dont le nom signifie mont rouge, et qui était appelée ainsi à cause du sang qui s'y était répandu ».

XVII. — L'officier de Capharnaüm.

Voici encore un écho de l'Evangile dans le Talmud. On a changé les noms, sans doute pour enlever cet honneur à Jésus-Christ; mais le fait est le même. (Dans le livre intitulé *Baracoth*, fol. 34, 2.) « Un jour que le fils de R. Gamaliel était malade; il envoya deux hommes zélés à R. Chanina-ben-Dosa afin qu'il priât Dieu pour lui. Celui-ci les ayant vus, monta dans sa chambre et pria Dieu pour le malade ; et lorsqu'il fut descendu, il leur dit : Allez, la fièvre l'a quitté. Ils lui répondirent: Etes-vous prophète? Il repartit : Je ne suis ni prophète ni fils de prophète, mais je sais seulement que je suis exaucé lorsque je puis réciter une prière avec ferveur; autrement elles sont inutiles. Ils marquèrent et écrivirent l'heure où il leur parlait, et lorsqu'ils furent arrivés près de Gamaliel, il leur dit : Vous vous êtes par-

faitement acquittés de votre commission, car la fièvre a quitté mon fils à cette heure et il a demandé de l'eau à boire ».

Voici la réflexion du docteur Sepp sur cet événement : « Le récit de ce miracle se conserva dans la bouche du peuple et y subit quelques variantes. Or, comme le mot fils, dans la langue que parlait alors le peuple, signifiait également serviteur, saint Luc a choisi ce dernier sens, tandis que l'Evangile de saint Matthieu a conservé le premier.

« Il y a des documents, dit le même auteur, qui nous apprennent que l'officier de Capharnaüm était, comme Hérode, d'une famille iduméenne ».

Dans le Talmud, les chrétiens sont appelés Minéens. Or, le Midrasch-Coheleth, f° 75, rapporte que Rabbi Chanina étant allé à Capharnaüm, y fut poursuivi par les Minéens.

XVIII. — Payement du tribut. — Traits divers.

Nous avons une double remarque à faire sur la drachme qui fut réclamée à Pierre et au Sauveur, par l'administrateur du fisc, selon la loi qui voulait que chaque homme, depuis l'âge de vingt ans, fût sujet au tribut. C'est d'abord que cette coutume dura en effet jusqu'au temps de Vespasien, selon Josèphe. (*Bell. Jud.*, c. 26.) Ensuite lorsque Notre-Seigneur fut hypocritement interrogé par le pharisien sur la légitimité du tribut donné aux Romains, il prit une pièce de monnaie, et demanda de qui était l'image qu'elle portait : comme on lui répondit de César, alors il fit cette réponse : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Et, en effet, les monnaies juives de cette époque portent presque toujours l'image de l'empereur romain régnant, comme dans une province conquise et annexée.

Cléophas était d'Emmaüs; c'est aujourd'hui, dit saint Jérôme, Nicopolis, ville de Palestine.

Les rabbins ont connu l'illustration destinée au lac de Génésareth.

Au Midrasch-Tillin, f. 4 ou liv. I on lit : « Voici ce que dit le Seigneur : J'ai choisi sept lacs dans le pays de Chanaan, mais je n'en ai choisi qu'un pour moi, c'est le lac de Génésareth ». Et l'historien juif Josèphe fait de ce pays une description enchanteresse.

N'est-il pas bien étonnant que les Evangiles attachant tant d'importance au lac de Génésareth, les Juifs en parlent de cette manière?

L'étude des lieux visités par Jésus-Christ explique souvent l'occasion naturelle des paroles qu'il a prononcées.

Se trouvant dans le *gazophilakion*, ou la maison du trésor, qui donnait sur la cour des femmes, au milieu de tous ces candélabres dorés, haut de cinquante aunes, qui servaient à l'illumination, il dit cette parole : « Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie ». Ainsi l'archéologie sacrée donne l'intelligence de mille allusions des discours du Sauveur.

L'historien Josèphe nous fournit un des faits qui justifient les paroles de Notre-Seigneur lorsqu'il disait aux pharisiens : « Malheur à vous, phari-

siens hypocrites, sépulcres blanchis qui imposez aux hommes des fardeaux qu'ils ne peuvent porter, et que vous ne voulez pas vous-mêmes toucher du doigt». Dans ce temps-là même, un Juif de Rome, aidé de trois compères, avait converti au judaïsme une dame de la noblesse nommée Fulvia, et lui avait persuadé de léguer au temple de Jérusalem l'or et la pourpre qu'elle possédait. Puis il s'en était emparé lui-même et avait partagé son larcin avec ceux qui l'avaient aidé à le commettre. La découverte de cette friponnerie avait eu pour effet l'expulsion de tous les Juifs hors de Rome, sous l'empereur Tibère. C'est à ce fait et à d'autres de ce genre que Jésus-Christ fait allusion ici. Ainsi, il n'est pas une de ses paroles qui ne soit justifiée à tous les points de vue.

XIX. — Les paraboles de Jésus-Christ et le Talmud.

Nous réunissons dans ce paragraphe les passages tirés du Talmud, qui font des allusions aux paraboles de Jésus-Christ, ou qui en font connaître l'occasion et en facilitent l'intelligence.

On verra de plus en plus que notre Sauveur a été intimement lié à la société de son temps, dont il connaissait la situation et les événements qu'il indique par des allusions visibles, et que les évangélistes sont des écrivains contemporains.

Quel est ce roi qui veut régler ses comptes? et quel est ce serviteur qui doit à son maître la somme énorme de dix mille talents? Nous avons vu jusqu'ici que les paraboles dont se servait Notre-Seigneur n'étaient pas seulement un jeu de l'imagination, mais qu'elles avaient toutes un fondement ou dans les objets matériels qu'il avait sous les yeux, ou dans les faits, les usages et les institutions au milieu desquelles il vivait. Une dette aussi considérable à l'égard d'un supérieur, et d'un autre côté tant de dureté et de rigueur à l'égard des inférieurs pour les contraindre à payer ce qu'ils doivent, ne peuvent s'expliquer que par le système de fermage en vigueur à cette époque. Ainsi nous savons que déjà, au temps de Ptolémée Evergète, un certain Josèphe, neveu du grand prêtre Onias, tenait à ferme du roi d'Egypte les tributs de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine pour la somme de seize mille talents, le double de celle qu'avait donnée son prédécesseur, et que malgré cela il fit un profit considérable. Il est vrai qu'il se présentait escorté de deux mille soldats, et qu'à Ascalon la première ville importante qu'il rencontra et qui lui refusa le tribut, il fit exécuter vingt magistrats et confisquer leurs biens jusqu'à concurrence de mille talents. Puis il plaça dans la banque d'Alexandrie la somme qu'il avait ainsi extorquée; car les banques et les chambres de commerce existaient déjà à cette époque, et nous voyons que, dans la parabole du serviteur négligent, le maître reproche à celui-ci de n'avoir pas placé dans une banque le talent qu'il avait reçu, plutôt que de l'enfouir et de le rendre inutile. Sylla frappa la province d'Asie d'une contribution de vingt mille talents, que les chevaliers romains se chargèrent de lui fournir; mais cette opération leur rapporta plus cent vingt mille talents.

Il semblerait que le chevalier romain Pilate, semblable à Verrès, son

collègue devenu fameux dans l'histoire par ses concussions, se serait aussi servi de la prison et de la torture dans ses exactions. Philon, du moins, écrit qu'il fut accusé auprès de l'empereur et déposé de sa charge à cause de sa dureté envers ses subordonnés, et parce qu'il vendait la justice. Il ne paraît pas cependant que cette parabole lui soit applicable. Le maître désigné ici est probablement l'empereur Auguste lui-même. Le débiteur est un certain Xénodore, qui avait obtenu en ferme, de Cléopâtre d'abord et puis d'Octave, la tétrarchie de Lysanias, Abila, Blatha et Panéade avec ses environs. Cet homme avait organisé un système régulier de pillage et de concussion, afin que son marché lui fût plus profitable. Il prenait à son service des Trachonitiens pour piller les Damascéniens, pendant que d'un autre côté il sous-affermait aux Arabes l'Auranite. Auguste, dans son voyage de Syrie, lui aurait peut-être pardonné ses exactions, si les voisins, désignés ici dans l'Evangile comme ses compagnons, ne l'avaient accusé auprès de l'empereur à cause de ses violences; sur quoi il fut déposé de sa charge, et alla mourir misérablement à Antioche. Notre-Seigneur continue en ces termes.

« Réconcilie-toi à temps avec ton adversaire : mais si tu vas avec lui chez le juge, tâche de te débarrasser de lui pendant que tu es encore avec lui en chemin, afin que ton adversaire ne te livre point au juge, et que le juge ne te livre point aux archers, et que l'archer ne te jette point en prison. En vérité, je te le dis, tu n'en sortiras point que tu n'aies payé la dernière obole. Si quelqu'un te prend ta tunique, abandonne-lui encore ton manteau plutôt que d'aller avec lui devant le juge; car quelle justice peux-tu attendre du juge temporel ? » — Cette parabole nous apprend de quelle manière se rendait alors la justice. Le maître dont elle parle pouvait, d'après le droit des Romains, des Grecs et des Juifs, se saisir de son débiteur insolvable avec tous les siens et les garder comme esclaves. (*Nombres*, XXV, 39. — IIe livre des *Rois*, IV, 1.) Il aime mieux lui remettre sa dette, conformément à cet esprit de douceur et de miséricorde qui caractérisait les Juifs des anciens temps. Mais ce débiteur agit bien autrement à l'égard de ceux qui lui doivent.

La parabole fait ici clairement allusion à la loi romaine alors en vigueur, d'après laquelle le débiteur en retard était adjugé sans formes de procès à son créancier qui s'en emparait aussitôt, *in nervum ducebat*, le gardait dans sa maison comme prisonnier, et le traitait selon son bon plaisir. Cette loi avait été, il est vrai, adoucie par la loi Pætilia; mais celle-ci n'avait duré que peu de temps. Lorsque Notre-Seigneur recommande à ses disciples de se réconcilier promptement avec leurs adversaires plutôt que de paraître devant le juge, le conseil qu'il leur donne est tout à fait en rapport avec la loi romaine, *De injuriis*, d'après laquelle le plaignant traînait lui-même de ses propres mains devant le juge celui dont il avait à se plaindre, sans avoir besoin d'aucune autorisation, *in jus rapit*. Celui-ci, néanmoins, pouvait encore, pendant le trajet, s'accommoder avec son accusateur; sinon, dans le cas où il était reconnu coupable, il était puni d'une amende ou retenu en prison jusqu'à ce qu'il l'eût payée. Notre-Seigneur blâme donc ici d'une manière implicite la dureté de la législation païenne des Romains, à l'encontre de laquelle la loi mosaïque, malgré toute sa sévérité, paraissait douce

et bienveillante. Mais il blâme en même temps la dureté et l'envie des Juifs à l'égard des païens. Ils croyaient, en effet, que toutes leurs souffrances ici-bas leur tiendraient lieu d'expiation pour leurs fautes, mais que Dieu donnait, au contraire, le succès et la prospérité aux Gentils, afin de pouvoir, après cette vie, les damner éternellement. Ils croyaient qu'au jugement dernier Jéhovah pardonnerait aux siens tous leurs égarements, mais qu'il plongerait les païens dans les prisons de l'enfer, sans aucun espoir de rédemption. (*Avoda-Sara*, fol. 4.)

Les porcs étaient déclarés impurs par la loi de Moïse, et ils étaient interdits aux Juifs. Au reste, les Egyptiens, les Ethiopiens, les Phéniciens, les Arabes et même, selon quelques-uns, les Indiens partageaient l'horreur des Juifs à l'égard de ces animaux. Les Juifs cependant, entraînés par l'amour du gain, qui fut toujours leur côté faible, nourrissaient des troupeaux entiers de porcs qu'ils faisaient garder par des serviteurs païens et qu'ils vendaient ensuite aux Romains. La chose alla même si loin, que, dans les villes habitées en partie par les païens, ils faisaient sans scrupule la cuisine avec de la viande de porc, qu'ils vendaient par petites portions, et à des prix médiocres. C'est cet abus que Notre-Seigneur voulut punir ici.

Le fait que nous rapporte l'Evangile en cet endroit se passa devant le cimetière des Gadaréens.

Le Talmud de Jérusalem (*Schabbat*, fol. 14, IV), raconte des exemples de choses surnaturelles que faisait Jésus, tant ses actions merveilleuses occupaient toutes les imaginations. (V. Dr Sepp., p. 447, t. Ier.)

Un jour quelqu'un de la foule dit à Jésus : « Maître, dites donc à mon frère qu'il partage avec moi son héritage ».

Or, nous lisons dans le Talmud de Babylone qu'environ ce temps, un père déshérita ses fils pour léguer tous ses biens à Jonathan-Ben-R. Uzziel, célèbre targumiste, mais que le vieux Schammée en fit un reproche à celui-ci et le décida à partager avec l'héritier naturel les biens qu'il avait reçus. C'est pour cela que Notre-Seigneur reprochait aux pharisiens, peu de jours auparavant, de déclarer *corban* ou biens du temple le plus de choses qu'ils pouvaient, de dissiper les biens des veuves et de fermer le ciel à ceux qui ne voulaient pas se prêter à leurs rapines.

D'après la loi des Juifs, l'aîné de la famille héritait toujours le double de ses frères. Le frère cadet d'une famille vint donc trouver Notre-Seigneur : il avait appris tout dernièrement que mère, frères, sœurs étaient égaux. Il voulait probablement profiter de cette égalité si nouvelle aux yeux des Juifs et presser Notre-Seigneur de décider son frère aîné à partager également son héritage avec lui. Ce fut alors que Notre-Seigneur fit cette réponse : *Homme, qui m'a établi juge sur vous ou arbitre de vos héritages ?*

Le Talmud nous montrera encore l'énormité des abus qu'on se permettait dans le temple et qui ont dû enflammer le zèle du Sauveur. Il nous raconte entre autres choses que Bara-ben-Bota qui jouissait auprès du roi d'une grande faveur, avait entrepris d'établir dans les portiques même du temple un marché où il faisait vendre des bœufs et tous les autres animaux servant aux sacrifices. Dès le commencement, il avait fait vendre trois mille brebis de Cédar ; de sorte que les bêlements et les mugissements de tous ces

animaux retentissaient jusque dans le sanctuaire. Il en fut bientôt de même des synagogues répandues dans le pays. Aussi nous voyons les faits justifier la parole du Sauveur : Ma maison est une maison de prières et vous en faites une caverne de voleurs. Il n'y a pas jusqu'à l'expression très-énergique de *voleur* qui ne trouve dans les faits sa complète justification.

Comme la ligne des boutiques et des échoppes qui étaient d'abord placées en dehors du temple se prolongèrent insensiblement jusque dans l'intérieur, les changeurs eux-mêmes s'étaient établis jusqu'en face du vestibule des Juifs. C'était une imitation des mœurs païennes qui permettaient le négoce jusqu'au pied des statues des dieux. Or, ces changeurs étaient là depuis le 25 du mois d'adar, afin de retirer un *agio* des Juifs de tous les pays, qui venaient payer l'impôt du temple, et qui avaient besoin de changer les monnaies étrangères contre des sicles, c'est-à-dire des monnaies légales, non souillées des signes du paganisme.

Ces hommes avides exerçaient ainsi sur le peuple une vraie usure. Voilà pourquoi les changeurs étaient décriés et ne pouvaient porter témoignage. Notre-Seigneur a dû s'élever contre cet abus, et l'Evangile montre qu'il l'a fait.

Les rabbins se sont emparés de la parabole du festin des noces, comme ils ont fait de la plupart de celles de Jésus-Christ. M. Drach semble croire que Notre-Seigneur n'avait fait que rajeunir ces paraboles déjà existantes. Il nous semble plus vraisemblable d'y voir une réminiscence des paroles de Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, cette correspondance doit être signalée. Nous lisons dans le Zohar (3 fol. 40) : « Il en est de même de ce roi qui prépara un festin magnifique, et dit à ses serviteurs : Vous avez été tous les jours dans vos maisons. Chacun de vous a exercé sa profession. L'un est allé à son commerce, l'autre est allé dans ses champs ; mais en ce jour où vous devez tous prendre part à ma joie, et vous asseoir au festin splendide que j'ai préparé, je ne veux pas que vous vous occupiez de vos travaux, de votre commerce et de vos champs : mais vous devez être tous préparés, parce que c'est ici mon jour ».

Les rabbins parlent souvent de R. Lazare, comme d'un homme de bien et très-hospitalier. Est-ce le Lazare de l'Evangile ? Nous ne pouvons le dire : mais il est certain qu'ils se sont souvent occupés de sa sœur Marthe.

Il est de plus en plus clair que les Juifs ont beaucoup emprunté aux paraboles et aux maximes de Jésus-Christ. Ils ne se sont pas contentés de prendre le plan et le dessein de sa doctrine, souvent ils reproduisent ses paroles, ne pouvant les rejeter comme fausses. Et son enseignement, ils cherchent du moins à en atténuer la valeur aux yeux des chrétiens, en attribuant à leurs docteurs un grand nombre de choses qui étaient attribuées à Jésus-Christ. Voulant se faire de leur Talmud une arme et un bouclier contre les chrétiens, ils ont été forcés d'y admettre une foule d'idées chrétiennes, comme Tertullien le reprochait aux païens, pour leurs livres. Aussi ils ont mis dans la bouche d'Hillel les paroles du Sauveur sur l'abrégé de la loi.

Ainsi on trouve dans le même recueil, comme on l'a vu pour plusieurs, les paraboles de l'officier de Capharnaüm, de la brebis perdue, seulement

c'est un âne qui est en scène dans le Talmud ; celle du festin royal, de la robe nuptiale, des serviteurs vigilants, des vierges sages et des vierges folles, des cinq talents et des dix livres, l'homme d'affaires rendant compte de son administration, le pauvre Lazare et le mauvais riche.

Le lecteur verra sans peine quelles sont les paraboles de Notre-Seigneur qui sont imitées dans les passages suivants du Talmud de Babylone, attribué au rabbin Jochanan.

« Un roi fit inviter ses serviteurs à un festin, sans les prévenir toutefois de son arrivée. Or, les uns qui étaient prudents prirent leurs habits de fête, ornèrent leurs cheveux et attendirent le roi à la porte de son palais, dans la crainte de le manquer ; mais les autres, insensés qu'ils étaient, continuèrent à vaquer à leurs affaires, espérant arriver à temps. Or, voilà que le roi parut tout à coup. Ceux qu'il trouva prêts réjouirent son cœur et il les admit à son festin, et les autres n'y furent point admis ».

C'est exactement la parabole des dix vierges avec le simple changement de deux circonstances.

On voudra bien reconnaître aussi la parabole des serviteurs vigilants et de la robe nuptiale dans les suivantes :

« Un roi partagea ses habits entre ses serviteurs. Ceux qui étaient prudents les plièrent et les gardèrent dans leurs armoires. Les autres, au contraire, s'en revêtirent et les souillèrent en les portant pendant le travail. Le roi, au bout de quelque temps, ayant redemandé ses habits, fut très-content de ceux qui les avaient gardés, et les introduisit dans sa maison ; mais il entra dans une grande colère contre les derniers et les fit jeter dans un cachot ».

Celle des cinq talents ne peut être méconnue dans le récit suivant du Zohar.

« Un roi partagea ses trésors entre ses trois serviteurs. Le premier augmenta la part qu'il avait reçue, le second la dissipa, le troisième la remit à un autre pour qu'il la gardât. Quelque temps après, le roi revint et redemanda ses trésors. Le premier fut récompensé, car il lui donna l'intendance de son palais. Il punit très-sévèrement le second et défendit qu'on gardât rien de ce qui pouvait lui rappeler son souvenir. Il fit mettre en prison le troisième jusqu'à ce que l'on sût ce qu'il était advenu de la part qu'il avait confiée à la garde d'un autre, afin de pouvoir plus tard ou le mettre en liberté ou le châtier comme il le méritait ».

Les Juifs non convertis écrivaient leur propre condamnation en s'appropriant cette parabole, car ils étaient le second serviteur qui a dissipé tous les trésors que lui avait confiés son maître, et ce sont les païens qui leur furent substitués.

Les discours et les paraboles de Jésus-Christ vont donc s'encadrer avec la dernière exactitude dans les événements contemporains, et c'est là une nouvelle preuve de l'authenticité des évangiles et de leur vérité. Les évangiles se reflètent de tous les côtés.

XX. — Lazare. — Béthanie.

En arrivant de Bethphagé jusqu'au lieu appelé par l'Evangile *Castellum*

quod contra vos est, on descend encore environ un demi-mille par une pente raide et pierreuse, et on trouve derrière une colline le village de Béthanie. Un profond ravin coupe la vallée; des rangées d'oliviers et de mûriers serpentent le long du torrent et s'élèvent sur les côteaux. Le village n'est plus composé que d'une vingtaine de masures et de quelques tas de décombres, au milieu desquels se mêlent quelquefois les tentes d'une tribu de Bédouins. Il est habité par des Arabes. Sa distance de Jérusalem est d'environ trois quarts d'heure.

C'est là qu'aimait à se rendre notre Sauveur. Il y venait souvent passer la nuit et il y fit un de ses miracles les plus éclatants, la résurrection de Lazare. Saint Augustin a une réflexion bien digne de lui à propos de la conduite des Juifs qui, en haine des miracles, prirent la résolution de tuer Lazare. « O pensée folle et cruauté aveugle ! s'écrie saint Augustin. Le Christ Notre-Seigneur qui a pu le ressusciter mort, ne pourrait le ressusciter tué ? Vous ôteriez la vie à Lazare, enlèveriez-vous par là à Dieu sa puissance ? Si le miracle de ressusciter un homme tué vous paraît plus grand que de ressusciter un homme mort, Jésus a fait l'un et l'autre. Il a ressuscité Lazare mort et il s'est ressuscité lui-même, que vous avez tué ». « Les Juifs nous ressemblent, s'écrie Mgr Mislin. Nous demandons à grands cris des miracles, nous posons même des conditions à la Providence, et quand il convient à la Providence d'en faire qui surpassent de beaucoup nos exigences, nous étoufferions volontiers, si cela dépendait de nous, les prophéties et les prophètes, les miracles et ceux qui les font.

« Le tombeau de Lazare, tel qu'on le montre aujourd'hui, est une cavité taillée dans le roc revêtu en partie de maçonnerie : on y descend par six degrés ; il était recouvert par une pierre placée horizontalement qui en fermait l'entrée ; ce qui s'accorde parfaitement avec les paroles de l'Evangile : *C'était une grotte, et une pierre était placée dessus.* (Jean, II.) Quoiqu'il diffère de la forme ordinaire des sépulcres anciens, entre autres du Saint-Sépulcre, il ressemble cependant à quelques tombeaux qu'on trouve encore aujourd'hui, et où l'on ne mettait pas les morts dans des niches séparées, mais dans une grotte unique, qui pouvait renfermer plusieurs corps. Avant d'arriver à ce tombeau, on descend par un escalier qui a quatre marches dans un souterrain qui sert de vestibule, et où les PP. Franciscains viennent dire la messe deux fois par an. Il leur a fallu acheter le droit de pratiquer cette entrée à prix d'argent, parce qu'on a bâti une mosquée où se trouvait l'ancienne porte ».

Raban Maur, qui possédait les Actes de Lazare, dit qu'après la descente du Saint-Esprit, les apôtres résolurent de changer en maison de prière la maison des amis de Jésus-Christ, Lazare, Marie et Marthe. Sainte Paule a visité le tombeau de Lazare, et il a toujours été en grande vénération. On vit successivement s'élever trois églises dans le faubourg de Béthanie : l'une sur le tombeau de Lazare, par sainte Hélène, comme nous l'apprend saint Jérôme (*ad Eustoch.*) ; une autre sur la maison de Marthe et de Marie ; et la troisième sur la maison de Simon le Lépreux. Avant les croisades, il y avait déjà un grand couvent sur le tombeau de Lazare, il a été détruit par les infidèles. Ariulphe, disent les *Annales des Bénédictins*, t. IV, qui visita

Béthanie environnée d'une forêt d'oliviers, y vit un grand monastère surmonté d'une haute basilique, et le monument d'où Jésus-Christ tira Lazare mort depuis quatre jours. Dans la partie supérieure du village on voit encore les restes reconnaissables d'une Eglise et d'une forte tour. Ce sont les restes d'une abbaye de femmes fondée par la reine Mélisende, et sa sœur Ivette y fut abbesse.

« Saint Jean Chrysostome, *Homél.* IX (Martigny, *Lazare*, *résurrection de*), pense qu'en ressuscitant Lazare, Jésus-Christ a voulu dire : Moi qui ressuscite un homme, je ressusciterai un jour tous les hommes. Un grand nombre de Pères de l'Eglise, entre autres saint Ambroise (*De fid. resurr.*, t. II. § 77), et saint Grégoire de Nysse (*Serm. resurrect.*), interprètent dans le même sens ce miracle du Sauveur. C'est donc pour tenir sans cesse en éveil dans le cœur des premiers chrétiens la pensée consolante de la résurrection de la chair, pensée bien nécessaire surtout pour soutenir leur courage au milieu des persécutions, que les pasteurs de l'Eglise faisaient reproduire à satiété la résurrection de Lazare dans les catacombes et dans les monuments chrétiens en général. Aussi ce sujet est-il de ceux qui se présentent le plus souvent sur les sarcophages comme sur les simples pierres des *loculi*, dans les peintures des cimetières, comme dans les mosaïques des Eglises (*Ciampini*, *Oct. mon.* II, *tab.* 97.) Prudence lui consacre un quatrain de son dystique (XXXVIII) :

Conscius insignis locus in Bethania
Vidit ab infera te, Lazare, sede reversum;
Adparet scissum fracti foribus monumentum
Unde putrescentis redeunt membra sepulti.

« Témoin d'un fait insigne, un lieu à Béthanie te vit, ô Lazare, revenu des demeures inférieures ; les portes étant brisées, apparaît le monument d'où sont sortis les membres à demi corrompus de celui qui y avait été enseveli ».

« Et on tenait si fort à retracer toujours et partout ce salutaire souvenir, que, à défaut de l'image sculptée sur les tombeaux, on fixait à leur extérieur des statuettes en métal ou en ivoire qui le représentaient. (Boldetti, p. 522.)

« Pour se conformer à l'usage des Juifs et aussi au récit de saint Jean (XI, 44), les artistes anciens figurent habituellement Lazare comme une petite momie enveloppée de bandelettes, la tête voilée d'un suaire, qui le plus souvent encadre la face et la laisse à découvert (Buonarot., *Vetri*, *tav.* VII, I), et placée debout à l'entrée d'un édicule ; et Notre-Seigneur est devant lui, qui le touche avec une verge (c'est le type commun), ou étend vers lui la main droite, tandis que de la gauche il tient un volume à moitié ouvert. (Bottari, *tav.* XXVIII *et* XLII, *et alibi.*) Quand sa main droite est libre, il bénit ordinairement la momie à la manière latine. (Aringhi, II, 121.) On le voit aussi parfois imposer la main sur la tête de Lazare. (*Id.*, II, 183.) Nous avons remarqué une fresque du cimetière de Callixte (*Id.*, I, 565) où la momie ressemble exactement à une chrysalide. Serait-ce une allusion parlante à la résurrection ?

« Les sculptures de quelques sarcophages de la Gaule (V. au musée

lapidaire de Lyon, n° 764, et Millin, *Midi de la France, atlas*, *planch.* XV, n° 5) font voir la momie étendue par terre, sous le tombeau.

« Les bandelettes et le suaire sont ordinairement blancs, ainsi qu'on peut s'en assurer par quelques verres (Buonar., IV, 2; Perret, IV, *pl.* XXXII, 97), dont le fond est d'or, comme presque toujours, et les draperies de la momie, d'argent. Cette manière d'ensevelir les morts venait sans doute de l'Egypte ; c'est le système de momification, tel que nous le voyons employé pour les nombreux corps qu'on transporte en Europe dans un but de curiosité ou de spéculation. Que cet usage fût reçu chez les Juifs, c'est ce que nous savons, non-seulement par le sujet qui nous occupe, mais encore par les figures du livre de la Genèse citées par Buonarotti, d'après Lambèce (*Bibl.* l. II, p. 1008), où l'on voit les corps de Jacob et de Rachel ensevelis d'après cette méthode. Le ménologe de Basile montre aussi enveloppés de bandelettes, *institis,* et le suaire autour de la face, le cadavre de Michée (V juin), ainsi que celui de Josué, lequel est placé dans un sarcophage où se trouvent sculptés en bas-relief Adam et Eve.

« Les chrétiens adoptèrent aussi le même usage en certains lieux, comme on peut le conclure du témoignage des Pères et d'autres auteurs qui parlent des *institæ*. Le ménologe de Basile, déjà cité, fait voir enseveli de cette manière le corps de saint Philarète (XI déc.), et, ce qui est fort bizarre, les âmes de saint Ammon (IV déc.) et de saint Alexandre (IX nov.) s'envolant au ciel dans ce costume.

« Le sépulcre de Lazare est une espèce de grotte taillée dans la roche vive, selon la coutume des Juifs, et il est probable qu'il était un peu élevé au-dessus du sol et qu'on y montait quelques degrés ; car, à peu près partout, il est figuré comme un édicule précédé d'un péristyle et d'une rampe. Contrairement au texte sacré, quelques artistes (Buonar., VII, 3) ont donné à ce tombeau une porte à deux battants, tandis que, comme le fut plus tard celui du Sauveur, il était fermé par une pierre. Parfois (Aringhi, II, 331), le sépulcre est creusé dans la roche brute et ne présente aucune intention d'architecture, et sur les deux montants de l'entrée s'élèvent des arbustes, symbole du séjour céleste.

« Moins initiés peut-être aux coutumes des Juifs, certains artistes ont représenté Lazare couché dans un sarcophage, tantôt orné de têtes de lions, ou peut-être soutenu par des sphinx, motif très-rare dans les monuments chrétiens. (*Id.*, *tav.* CXCIII.)

« Sévérano et Aringhi font observer que les artistes, ainsi que les écrivains ecclésiastiques, donnent à Lazare la taille d'un enfant, sans doute pour indiquer qu'il revient à une nouvelle vie. Cependant, saint Epiphane (*Hœres.*, l. XVI) dit avoir trouvé dans les traditions, qu'il avait trente ans quand il fut ressuscité, et qu'il vécut encore trente années après. Il existe au cimetière de Saint-Hermès (Aringhi, II, 329) une fresque où, par une singulière idée d'artiste, la momie est debout *in plano*, sans l'édicule accoutumé, et sans aucun point d'appui. On voit qu'il existe dans ces diverses représentations des variétés assez notables ; nous en citerons encore quelques-unes, entre beaucoup d'autres que nous devons négliger, faute d'espace.

« Les peintures et les verres dorés ne produisent que les deux personnages essentiels, Jésus ressuscitant et Lazare ressuscité ; nous ne connaissons à cette règle qu'une seule exception, qui est fournie par un fragment de mosaïque qu'a publié le P. Marchi (*Monum.*, *tav.* x, l. VII), et où figure une des sœurs de Lazare, prosternée et tendant les mains vers le Maître. Ce qui est une exception pour les peintures de tout genre est une règle invariable dans les bas-reliefs des sarcophages. Cette classe de monuments en général plus modernes, présente toujours cette touchante scène complétée par la présence de Marthe et de Marie (Aringhi, I, 335), selon le récit évangélique (Joan., xi, 32), ou au moins de celle-ci, prosternée ou agenouillée aux pieds du Sauveur (*id.* I, 323, *et alibi*), ou baisant respectueusement sa main (*id.* I, p. 423). Une curieuse pierre sépulcrale du recueil de M. Perret (IV, 13), malheureusement brisée, présente derrière Notre-Seigneur deux mains qui restent seules du personnage de Marie.

« Il arrive quelquefois que la scène s'élargit encore de façon à admettre, conformément au texte sacré (*Ibid.*), plusieurs disciples du Sauveur vers lesquels il se tourne comme pour exciter leur attention ou invoquer leur témoignage. (Aringhi, I, 427.) Au contraire, on rencontre de temps en temps, notamment sur les pierres sépulcrales (*Id.* I, 19), la momie de Lazare seule dans son édicule, et sans Notre-Seigneur.

« Dans la manière de grouper les figures et les personnages, les artistes chrétiens des premiers siècles semblent s'être étudiés à rapprocher certains faits de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui ont entre eux quelque analogie. C'est ainsi que presque partout, mais particulièrement sur les sarcophages, le sujet de Moïse, frappant le rocher, fait pendant à la résurrection de Lazare. Ils sont même quelquefois réunis, par exemple, dans le même compartiment d'une fresque d'arcosolium (Aringhi, II, 123) ; et dans une autre fresque du cimetière de Saint-Hermès (*Ibid.* 329), Jésus-Christ et Moïse offrent une conformité à peu près complète de vêtement, d'attitude et même de visage. Le rapprochement de ces deux sujets se trouve même sur de simples pierres sépulcrales (Perret, V, pl. lxiii, 29), et on comprend qu'il avait pour but de rappeler aux fidèles la toute-puissance de Dieu, qui sait, quand il lui plaît, faire sortir de l'eau d'un rocher aride, et rappeler à la vie un mort de quatre jours.

« Le tombeau de Lazare, comme mémorial d'un des principaux miracles de Notre-Seigneur, fut conservé avec soin par les fidèles, qui, au témoignage de saint Jérôme (*Epist.* ii), le visitaient pieusement, en même temps que les sanctuaires et autres lieux mémorables de la Palestine. Le même docteur écrit encore (*De loc. heb.*, verbo *Bethania*) qu'on avait bâti sur ce tombeau une église que Bède mentionne à son tour. Ce sanctuaire dut être construit après Constantin, car l'Itinéraire de Jérusalem, écrit du temps de cet empereur, n'en fait pas mention ».

Comme Lazare est mort deux fois, il a aussi deux tombeaux, l'un en Orient, où Jésus-Christ le ressuscite, et l'autre dans les Gaules, où il exerça son apostolat après l'Ascension du Sauveur. Cette seconde partie de sa vie, qui a pris un intérêt tout particulier de notre temps, sera donnée dans le volume suivant, comprenant les temps apostoliques.

La vie de Jésus-Christ est un tissu d'œuvres merveilleuses, mais elles ont au plus haut point tous les caractères de crédibilité. Elles ont d'abord un double motif d'exécution. Chaque miracle a été motivé par une intention de bonté de la part de Jésus-Christ, et d'utilité pour le prochain ; et l'ensemble de ces merveilles entrait dans le plan divin, pour prouver la divinité du Médiateur. Ce sont là les lettres de créance du Verbe éternel de la part de son Père auprès des hommes. Il ne devait y avoir, à la fin de la vie de Jésus-Christ, aucun moyen de récuser l'identité du Fils de Dieu, et les œuvres surnaturelles avaient seules la force de produire cette conviction. Il fallait des œuvres surnaturelles pour annoncer le Maître de la nature. Ces prodiges ont dû être faciles à constater. Aussi tout le monde aura été témoin, du moins des principaux. Toute une nation était là, attentive, les amis comme les adversaires ; et ni les uns ni les autres n'ont pu les nier, tant ils étaient éclatants. Les Juifs, ni les hérétiques, ni les païens n'ont nié les miracles. Ils les ont attribués à la magie, mais les faits ont été acceptés. Ceci ressort de tous les documents si nombreux qui nous restent du premier et du second siècle. Ces œuvres ont un caractère divin par la sublime simplicité avec laquelle elles ont été faites ; elles ont un caractère divin par la facilité de la concession qui en a été faite aux apôtres, qui devaient continuer l'établissement et la propagation de la vraie religion ; elles ont un caractère divin par l'élévation et la grandeur du but hautement annoncé de relever le genre humain languissant dans les turpitudes du paganisme et égaré dans les ténèbres de l'erreur ; elles avaient un caractère divin par l'esprit d'humilité et de bonté compatissante de ceux qui en furent les thaumaturges. Jésus-Christ, qui a soulevé le monde, s'est laissé immoler. Les apôtres étaient d'autant plus petits à leurs propres yeux qu'ils excitaient plus d'admiration et d'enthousiasme pour leurs personnes, et ils ne soupiraient qu'après le martyre. Ces dispositions dans les thaumaturges sont plus merveilleuses que les miracles eux-mêmes. Aussi on peut juger de leur effet : ils ont changé le monde, et sans les prodiges le changement serait radicalement inexplicable. Ainsi celui qui voudra nier les prodiges de Jésus-Christ en admettra, par le fait, un plus inadmissible que tous les autres réunis, car tous les motifs humains ont été nuls. Le surnaturel seul peut expliquer un effet immense et éminemment surnaturel. Nous savons que plus d'un libre-penseur de nos jours fait semblant de nous prendre en pitié, et nous dit avec le calme apparent d'un profond philosophe : *Le miracle est impossible*. Croit-il, par cette impertinence, avoir emprisonné Dieu dans les petites lois qu'il a lui-même librement choisies pour gouverner le monde ? Dieu aurait pu créer d'autres mondes, probablement plus beaux que celui-ci, et les gouverner par des lois opposées, parce que tout ce qui est contingent peut exister autrement ou n'être pas du tout. L'ouvrier qui a fait un ouvrage peut le modifier. Mais non, notre savant dit à Dieu : Tu ne franchiras pas cette loi, elle est immuable. Et Dieu n'aura pas le droit de lui répondre : Quoi ! je n'aurai pas la permission de prévoir des suspensions à ces lois que j'ai volontairement établies pour les mettre en harmonie avec d'autres lois d'un ordre supérieur et qui intéressent le monde des intelligences, devant lequel l'ordre physique n'est pour ainsi dire que d'un intérêt

et d'une valeur imperceptibles? votre petite raison sera la mesure de ma prévoyance et comprimera l'immensité des vues de ma sagesse?

O philosophe, Dieu voit les motifs qui vous font parler. Votre esprit serait convaincu, vous dit un grand homme, si votre cœur était libre de passion. Vous le savez et vous le comprenez, les lois de la matière sont contingentes comme elles, Dieu seul est immuable.

Vous niez le miracle! mais la matière n'existe que par un miracle, la création est le plus grand des miracles. Il faut bien l'admettre, sous peine de donner dans l'absurdité de la matière éternelle, et encore elle n'est pas un refuge assuré contre le miracle permanent de l'invariabilité des lois physiques. La permanence des lois physiques est elle-même un miracle continuel et universel. La nature, sans le miracle incessant de la sagesse divine qui maintient l'ordre, ne serait qu'une sempiternelle confusion.

Ceux qui prétendent que Dieu ne doit pas intervenir dans le mouvement et le maintien des lois physiques, sont obligés de créer une force occulte qu'on appelle nature, et qui serait indépendante de Dieu. Exposer cette idée, c'est la ruiner. Elle aboutit à nier Dieu, et l'athéisme est le dernier degré de l'absurde.

On a qualifié de désordre une suspension d'une des lois de la nature; mais une suspension momentanée d'une loi physique ne peut-elle pas être de l'ordre dans la correspondance d'un monde moins parfait avec un plus parfait? Se permettre un reproche à Dieu, c'est lui dire : Je connais parfaitement, et mieux que vous, l'ensemble du système du monde, et même ses rapports avec un monde supérieur, et leurs rapports infinis et leur convenance.

L'énergie de la nature, c'est la force de Dieu; son ordre admirable est sa sagesse; et comme il mène de front, avec aisance et sans fatigue, les choses visibles et les invisibles, s'il y a des engrenages d'un ordre avec l'ordre supérieur, d'une sphère dans une sphère supérieure, il se permet de les établir sans consulter tel académicien.

Voilà des vérités de bon sens qui seront éternellement l'écueil d'une métaphysique fausse autant qu'orgueilleuse. Aussi le genre humain a toujours admis en principe que la Divinité pouvait intervenir dans le monde physique.

Et comme Jésus-Christ s'est adressé spécialement à la bonne foi et au sens commun, il a fait des miracles pour prouver sa mission divine, et on lui a fait l'honneur de le croire dans un des siècles les plus éclairés de l'univers.

La société païenne, les beaux esprits païens, si voluptueux, si fins, se sont convertis. Voilà la grande preuve de la vérité des miracles de Jésus-Christ.

XXI. — Confirmation de la résurrection de Lazare et des miracles de Jésus-Christ, par les témoins survivants.

On a découvert encore au XVII^e siècle, dans un couvent grec, un fragment de l'Apologie de Quadratus, surnommé Ευαγγελιστης, l'un de ceux qui ont recueilli dans les temps apostoliques les souvenirs dignes de foi qui

avaient trait à la vie du Seigneur. Cette apologie fut adressée à l'empereur Adrien pour la défense du christianisme ; et Eusèbe, l'historien de l'Eglise, en a tiré le témoignage suivant pour les miracles de Jésus-Christ en citant trois fois l'auteur. (Eusèbe, III, 57.)

« Les actions de Notre-Seigneur ont été tout à fait faciles à vérifier, parce qu'elles sont arrivées réellement; car ceux qui ont été guéris ou ressuscités par lui n'étaient pas seulement visibles après leur guérison et leur résurrection, mais toute leur vie durant, et non-seulement pendant la mission divine de Notre-Seigneur ici-bas ; ils furent encore après sa mort des témoins vivants, et assez longtemps pour que quelques-uns d'entre eux aient survécu jusqu'à nos jours ».

Saint Jérôme a conservé également le souvenir de ce témoignage.

Quadratus était un disciple des apôtres, comme l'atteste Eusèbe dans sa Chronique pour la dixème année de l'empereur Adrien. Saint Paul assure même, dans la première de ses épîtres aux Corinthiens, écrite vingt-cinq ans après la mort de Notre-Seigneur, qu'il y avait encore beaucoup de survivants des cinq cents frères auxquels Jésus apparut sur une montagne de la Galilée, quoique naturellement plusieurs d'entre eux fussent déjà morts. Saint Luc, I, 2, on peut le voir dans son texte, parle aussi des mêmes témoins oculaires, lorsqu'il commença à écrire son Evangile, peu avant la ruine de Jérusalem.

Simon le Lépreux habitait aussi Béthanie, comme nous l'apprend l'Evangile. C'est chez lui que Marie-Madeleine vint trouver Jésus, et répandit des parfums précieux sur ses pieds. Nous venons de voir qu'on n'avait pas perdu de vue l'emplacement de sa maison, puisqu'on y bâtit une église. Les Juifs ni les hérétiques ne contestaient pas les miracles au commencement du second siècle, comme nous le verrons; les Apôtres les prêchaient partout, et les historiens les constataient. Ils sont donc inattaquables.

XXII. — Béthanie (continuation).

Béthanie est appelée aujourd'hui *El-Azirijeh.* Dans les environs on remarque plusieurs traces d'anciennes constructions. Les pèlerins visitent sur une hauteur voisine une pierre sur laquelle on croit que Notre-Seigneur était assis lorsque Marthe, venant à sa rencontre, lui dit : *Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort.* On l'appelle : Pierre du colloque ou de Sainte-Marthe. Tout près de là, il y a une citerne aussi appelée citerne de Sainte-Marthe.

C'est au bas de cette montagne, au bord du Cédron, que se trouvent les quatre monuments de Josaphat, d'Absalon, de saint Jacques et de Zacharie.

Ce fut chez Simon le Lépreux qu'eut lieu la scène si touchante de la pécheresse de la cité, qui, avec des sentiments si vifs de repentir et un amour si ardent pour le divin Sauveur, vint se jeter à ses pieds, les arrosant de ses larmes, les essuyant de ses cheveux et lui prodiguant les plus précieux parfums. Grâce à Dieu, nous avons aujourd'hui des pages admirables de son histoire en partant de la Pentecôte. Nous savons maintenant

ce que sont devenus, depuis l'Ascension, et Lazare l'ami de Jésus-Christ, et sainte Marthe sa sœur et Marie-Madeleine, la sainte amante du Sauveur. Leur glorieux apostolat sous la direction de saint Maximin, l'un des soixante-douze, a été mis dans tout son jour, et d'après des documents qui ne seront plus maintenant contestables. Dans l'histoire des temps apostoliques, nous emprunterons au savant M. Faillon des récits au plus haut point intéressants.

En attendant nous donnons ici un renseignement fourni par Suidas. (Voir Φορος.)

Nous ne devons pas passer sous silence, dit Baronius, en rapportant le même fait, que Suidas atteste que « le vase dans lequel avait été mis le parfum avec lequel on oignit les pieds du Sauveur, fut déposé avec beaucoup d'autres reliques précieuses, par Constantin le Grand, dans le Forum de Constantinople, et que depuis il fut enlevé par Théodose et placé dans un lieu plus décent ».

Remarquons ici deux choses : d'abord qu'un monarque éclairé comme Constantin n'était pas facile à séduire sur l'authenticité de ces reliques ; et encore que le dépôt qui en fut fait et la translation par l'empereur Théodose nous sont un garant de la sainte popularité qui s'attachait de temps immémorial à ces pieux objets, et particulièrement à ce vase de parfums que la pécheresse répandit avec tant de bonheur sur les pieds de Jésus.

Il est vraisemblable que toutes ces reliques dont parle Suidas et qu'on va signaler ailleurs sans les spécifier, sont des objets consacrés par les miracles et les actions de la vie publique du Sauveur. Rien de pareil ne s'était jamais vu dans le monde. Les preuves que nous allons accumuler montrent à quel point toute la population de la Judée fut émue et émerveillée. Tout le monde se pressait sur les pas de ce thaumaturge. Les bienfaits tombaient à flots de ses mains et de ses lèvres; et lorsque la divinité de Jésus-Christ fut enfin mise dans tout son jour après la Résurrection, l'Ascension et la Pentecôte, les fidèles, dans l'enthousiasme de leur foi, recherchaient partout les dépouilles de Jésus-Christ, les instruments qui avaient servi à ses prodiges et tout ce qui pouvait en perpétuer matériellement le souvenir. Se fût-on dans la suite trompé sur l'identité de quelques reliques en particulier, rien n'est plus naturel, ni plus respectable, ni plus vrai que la conservation de ces reliques. Ceux que ces choses font rire sont indignes, nous ne dirons pas d'écrire, mais même de lire l'histoire. Il faut bien qu'on en prenne son parti.

XXIII. — Les Rameaux.

Quaresmius raconte la procession que l'on faisait encore de son temps le jour des Rameaux, au milieu d'un grand concours de chrétiens, en suivant le chemin que prit Jésus-Christ cinq jours avant sa passion. Arrivé à Bethphagé, après avoir baisé la terre foulée par le Sauveur, le Père gardien faisait un discours aux autres religieux ; tout le monde baisait la terre, et ensuite le diacre chantait l'Evangile du jour. Lorsqu'il était à ces mots : *Jésus envoya deux de ses disciples, leur disant,* deux religieux s'agenouillaient devant le célébrant qui ajoutait : *Allez à la maison qui est devant*

vous, vous y trouverez une ânesse attachée; déliez-la et me l'amenez. Ils s'y rendaient et ramenaient une ânesse. Le célébrant montait, tandis que les assistants couvraient le chemin de vêtements et de branches d'arbres; puis la procession se dirigeait vers Jérusalem en chantant : Les fils des Hébreux portaient des branches d'olivier, etc. On s'arrêtait à l'endroit où Jésus, apercevant la ville, pleura sur elle, et on chantait l'Evangile qui renferme les prophéties de Jésus contre Jérusalem. (Luc, XIX, 42.) La procession parcourait ainsi tout le chemin qu'avait parcouru notre Sauveur.

Mais alors il n'existait plus rien de Bethphagé ni de la villa qu'on appelait : *Castellum quod contra vos.*

A une petite distance de la grotte de Sainte-Pélagie, où le chemin de Béthanie à Jérusalem commence à descendre vers la ville, on montre le lieu où Jésus pleura sur Jérusalem, le jour où il fit son entrée triomphante. Les paroles du Sauveur, dans cette circonstance, ont quelque chose de divinement pénétrant. Quelle coïncidence! C'est dans ce lieu-là même que Titus fit d'abord camper sa 10e légion quarante ans après.

Tout près est une caverne; on croit que c'est là que les Apôtres ont composé le *Credo* avant de se séparer. Ce qui est hors de doute, dit Mgr Mislin, c'est qu'il fut composé à Jérusalem. Il y avait autrefois une église en ce lieu : les ruines qu'on en montre sont à deux cents pas au sud de l'Eglise de l'Ascension.

Nous avons un passage très-précieux du *Sepher Toldos Jeschu*, qui ne laisse rien à désirer pour l'entrée triomphante de Jésus à Jérusalem, et pour dépeindre les dispositions des pharisiens envers lui. Ces histoires de Jésus-Christ, les Juifs les avaient tenues cachées pendant plusieurs siècles. (Bullet, *ibid.*, p. 75.) Comme cette histoire sera recueillie en entier ci-après, nous n'en prenons ici que ce qui a rapport au jour des Rameaux.

« Jésus fut perfidement invité, par les députés du petit sanhédrin, de venir à Jérusalem pour y montrer qu'il était le Fils de Dieu. Il vint jusqu'à Nobé, près de Jérusalem; il dit aux députés : N'y a-t-il pas ici de bel âne? Les députés ayant répondu qu'il y en avait un, il leur dit de le faire venir, et l'ayant monté, il alla à Jérusalem. Toute la ville court au-devant de lui pour le recevoir. Pendant cette espèce de triomphe, Jeschu criait au peuple : — Je suis celui dont le prophète Zacharie a prédit le triomphe : voici votre roi qui viendra à vous, ce roi juste et sauveur, il est pauvre et monté sur un âne. A ces paroles on fondit en larmes et on déchira ses vêtements ».

Des aveux de cette clarté, de la part d'un peuple ennemi qui a fait ce qu'il a pu pour tenir secrets de pareils faits, sont d'un prix inexprimable.

XXIV. — Le lavement des pieds.

Se laver les pieds et se servir réciproquement constituait un signe de reconnaissance entre les premiers chrétiens.

Le souverain pontife n'est pas le seul qui, à Rome, après s'être revêtu d'une tunique blanche, lave les pieds à douze pèlerins et leur sert à table un repas qu'il leur donne dans la chapelle Pauline. On voit plusieurs cardinaux répéter cet acte d'humilité sur les pauvres pendant toute la semaine

sainte. L'archevêque de Moscou, se modelant en cela sur le patriarche de Constantinople, lave également les pieds à douze prêtres; et l'empereur de Russie suit, dans l'accomplissement de cet acte, l'exemple des princes byzantins.

Ces faits doivent être historiquement considérés comme une continuation de l'admirable action de notre divin Sauveur.

Tous les bâtiments situés à l'extrémité méridionale de Sion, qui ont été construits par les catholiques, possédés par nos religieux pendant trois siècles et demi, et dont l'emplacement avait été acheté par eux au sultan d'Egypte, occupent des lieux consacrés par les plus saints mystères. C'est là que Jésus institua l'Eucharistie, qu'il lava les pieds à ses disciples (V. Arbillot, 204-202); c'est là qu'il prédit à saint Pierre qu'il serait renié par lui, qu'il fit à ses apôtres après la Cène, cet admirable discours, qui est comme l'abrégé de sa doctrine, et qu'il leur promit un Consolateur; c'est là qu'il apparut à ses disciples le jour même de sa résurrection, et huit jours après, quand il fit toucher ses plaies à saint Thomas; c'est là que le Saint-Esprit descendit sur les apôtres.

Saint Cyprien pense encore que ce fut là qu'il établit la Confirmation. (*Serm. in unctione chrismatis*); Quaresmius, que saint Jacques fut créé évêque de Jérusalem; Brocard, que saint Matthias fut élu et les diacres choisis; enfin que les apôtres partirent de là pour aller par toute la terre. Le Cénacle est aujourd'hui converti en mosquée.

CHAPITRE VII.

VIE PUBLIQUE DE JÉSUS. — TÉMOIGNAGE DES HÉRÉTIQUES.

I. Réflexions générales. — II. Les Evangiles ont-ils été écrits à la fin du deuxième siècle? — III. Les hérétiques ébionites rendent témoignage à la vraie histoire de Jésus-Christ. — IV. Enseignement de Marcion.

I. — Réflexions générales.

Voici un genre de preuves tout nouveau. On n'avait pas encore songé à faire comparaître les hérétiques comme témoins favorables aux faits évangéliques. C'est cependant ce que l'on peut faire avec succès.

Les hérétiques des premiers siècles ont presque tous reçu les écritures sacrées du Nouveau Testament. Leur crime a été de les mutiler, d'y faire des additions ou des retranchements. Mais il y a là-dessus une remarque à faire bien importante. Ils ont plus corrompu la doctrine que les faits. Dans le délire de leurs passions, ils concevaient des systèmes extravagants; puis, prenant les saintes Ecritures, ils retranchaient de la bonne doctrine ce qui ne pouvait s'adapter à leurs conceptions erronées : mais presque toujours ils admettaient la suite historique de l'Evangile et la suite des actions et des merveilles de la vie de Jésus-Christ. Ils étaient en désaccord entre eux pour tout le reste, depuis Simon, Basilide, Marcion, jusqu'aux Cathares; mais s'agissait-il des faits évangéliques, ils s'y permettaient beaucoup moins de mutilations. La raison en est simple et saisissante, c'est que ces hérétiques vivaient dans les temps qu'on peut encore appeler apostoliques. Les actions de Jésus-Christ étaient admirées et reçues de tout le monde. Comment les nier sans s'attirer les démentis même des non-croyants? cela n'était pas possible.

Or, ces hérétiques étaient les ennemis ardents des orthodoxes; ils étaient condamnés et chassés du sein de l'Eglise, et néanmoins ils rendent tous hommage aux œuvres merveilleuses du Christ Jésus. Rien n'est donc précieux, dans un ouvrage du genre de celui-ci, comme une série de dépositions en faveur de l'Evangile, provoquées de la part d'une longue suite d'ennemis du christianisme.

Mais pour rendre la preuve plus sensible et plus frappante, nous prendrons plus particulièrement l'Evangile de Marcion, celui qui répond le mieux au but que nous nous proposons.

II. — Les Evangiles ont-ils été écrits à la fin du deuxième siècle?

Nous nous attachons de préférence aux hérétiques des deux premiers siècles, parce qu'étant très-rapprochés du moment où vécut Jésus-Christ, et plusieurs ayant vu ses disciples, leur témoignage a par cela même une autorité très-puissante; et aussi parce que nous renversons ainsi de fond en comble l'échafaudage de plusieurs modernes critiques, qui ont voulu per-

suader que le Nouveau Testament était une œuvre n'ayant reçu sa rédaction définitive qu'à la fin du second siècle. Après le travail qui va suivre, cette prétention paraîtra aussi ridicule que grossièrement erronée.

Nous interrogeons deux groupes d'hérétiques : d'abord les Nazaréens et les Ebionites qui en diffèrent très-peu, et en second lieu les Marcionites.

Les Nazaréens étaient d'abord dans les rangs de ces chrétiens judaïsants défendus par saint Pierre et jugés par saint Paul dans ses épîtres aux Galates et aux Corinthiens : saint Paul pressentait les dangers de ce mélange et ses suites funestes. Tous les chrétiens furent d'abord appelés Nazaréens ; mais le nom de chrétiens ayant définitivement prévalu, la première dénomination fut affectée à cette portion de chrétiens judaïsants qui tombèrent d'abord dans le schisme et ensuite dans l'hérésie, en niant la divinité de Jésus-Christ et sa naissance miraculeuse. Ils le reconnaissaient néanmoins comme le Christ promis.

Nous avons donc dans ces sectaires des témoins sévères des écrits des temps apostoliques et de ce qui se passait dans le sein de l'Eglise, et même de la vie de Jésus-Christ. Leurs témoignages, quand ils sont favorables, ont une valeur tout à fait exceptionnelle. Ebion était né quarante-huit ans après la mort de Jésus-Christ, les Ebionites ne sont que les continuateurs de la secte des Nazaréens. C'est contre Cérinthe et Ebion que saint Jean composa son Evangile. Cet apôtre avait rencontré cet hérésiarque à Ephèse. (Epiphane, XXX, c. 24.) Nous sommes donc en plein dans le siècle des apôtres, où chacun discutait les merveilles du Christ.

Ebion et Cérinthe avaient ajouté de nombreuses et grossières erreurs à celles des Nazaréens. S'ils eussent été conséquents avec eux-mêmes, ils auraient dû rejeter tout l'Ancien Testament dont chaque partie condamnait toutes leurs erreurs.

Il n'en fut rien cependant. Ceci est fort remarquable. Ils ont corrompu les Ecritures, il est vrai, mais ils ne les ont pas rejetées. Ils ont cru les purifier au point de vue de leur doctrine, et tous ont admis au moins un des évangélistes avec de prétendues corrections. Encore les premiers hérétiques les admettaient-ils intégralement. Ce n'est que vers la fin du premier siècle et dans le deuxième que leur audace est allée plus loin.

Il est évident que s'ils ont gardé tout le fond historique de l'Evangile, et une partie notable de la doctrine, c'est qu'ils y ont été forcés par le respect dont le monde chrétien entourait ces vénérables écrits, et par la notoriété de ces faits, même devant les païens.

Voici une preuve de fait qu'il en a été ainsi, une preuve des plus sensibles : c'est que l'Evangile de saint Matthieu admis par les Ebionites et les Cérinthiens, l'Evangile de saint Luc admis par les Marcionites, même après les mutilations qu'ils s'étaient permises, contenaient encore les textes les plus nombreux et les plus précis pour réfuter leur doctrine erronée. Evidemment, si les Evangiles dont ils se servaient avaient été de leur fabrique, ils les auraient assortis à leur mauvaise doctrine : leur Evangile aurait été simplement leur profession de foi. Or, il n'en est pas ainsi. C'est donc nécessairement qu'ils ont été obligés d'accepter les Évangiles déjà en circulation et de compter avec l'opinion de leurs contemporains ; et puisqu'ils

disaient qu'ils voulaient suivre l'Evangile de saint Matthieu ou de saint Luc, ils étaient forcés d'en respecter le fond, sauf à recourir à des interprétations pour défendre leur erreur.

Saint Luc et saint Matthieu en particulier, tels que saint Epiphane les tenaient des mains des hérésiarques, contenaient si bien tout ce qu'il fallait pour les réfuter, que ce Père, dans toutes ses discussions, se servait du texte même de leurs écritures pour les confondre. Ces coryphées de l'erreur ne manquaient pas d'habileté dans leur orgueil : s'ils ont admis ces Ecritures, c'est qu'ils ne pouvaient faire autrement; et pour les parties qu'ils ont retranchées, on sait pourquoi ils l'ont fait. On leur en a fait un crime à eux-mêmes, et de toutes parts on leur a opposé le texte original ; cette comparaison est faite par saint Irénée, saint Epiphane, saint Jérôme et tous les chrétiens de l'Orient et de l'Occident.

Voici une seconde remarque, qui ajoute beaucoup à la première. Il ne faut pas croire qu'Ebion et Marcion rejetaient toutes les Ecritures qu'ils ne faisaient pas entrer dans leur canon. A leurs yeux les quatre Evangiles, les Actes de saint Luc et les Epîtres étaient réellement des écrivains, des apôtres et des disciples auxquels on les attribuait. Tout l'ouvrage de saint Epiphane est là pour le prouver.

Eusèbe nous dit formellement (*Hist.*, l. VI, 17) que l'Ebionite Symmaque avait fait un commentaire sur saint Matthieu : dans ce commentaire, il y avait beaucoup de passages du texte sacré qui étaient l'objet de ses louanges et d'autres qu'il critiquait amèrement; or, cette désapprobation, Symmaque prétendait bien la faire retomber sur saint Matthieu lui-même qu'il accusait de n'avoir pas bien saisi la doctrine de Jésus-Christ; mais il n'accusait pas la sincérité du texte primitif des Evangiles. Quoi de plus positif que le texte suivant de saint Irénée qui vivait dans le même siècle ?

« Telle était la ferme autorité des Evangiles que les hérétiques eux-mêmes leur rendent témoignage, et que chacun d'eux s'efforce de confirmer sa doctrine par le texte même des Ecritures. En sorte que les Ebionites qui se servent du seul Evangile de saint Matthieu, sont convaincus d'erreur par cet Evangile même.

Saint Epiphane (*Hœres.*, XXIV, c. 5) nous dit que les Gnostiques admettaient tout l'Ancien et tout le Nouveau Testament selon le texte approuvé, et sous l'écorce de la lettre ils savaient glisser leurs perfides erreurs ; nous leur laissons leurs erreurs et nous acceptons leur témoignage en faveur des Ecritures.

Ce que le même Père nous dit des Nazaréens est encore plus précis. (*Hœres.*, XXIX, c. 7.)

« Ils se servent, dit-il, non-seulement de l'Ancien, mais encore du Nouveau Testament, et de l'Ancien tel que les Juifs le possèdent. Chez eux on accepte les livres de la loi, des prophètes et des hagiographes, tels qu'ils sont approuvés par les Juifs, et ils ne diffèrent des Juifs en quoi que ce soit de ce qui est prescrit par la loi, sinon qu'ils croient en Jésus-Christ. Ils croient que les morts ressuscitent, et que Dieu a tout créé. Ils croient qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et proclament Jésus-Christ son fils. On lit parmi eux, dans le texte hébreu, les hagiographes et les prophètes qui sont distri-

bués par versets : Esther, les Paralipomènes et les autres livres ; car ils sont très-savants dans la connaissance de la langue hébraïque. Ils diffèrent des chrétiens par cela *seul* qu'ils admettent les rites judaïques comme la circoncision, le sabbat et les autres cérémonies. Ils diffèrent des Juifs en ce qu'ils croient au Christ. Seulement je n'ai pu m'assurer si, trompés par les Cérinthiens, ils regardent Jésus-Christ comme un homme, ou, selon que la chose est réellement, comme né de la vierge Marie par l'Esprit-Saint. Or, cette secte des Nazaréens est surtout en vigueur à Bérée dans la Célésyrie, et dans la Décapole, auprès de Pella, et dans la Basanite. C'est là que les disciples se réunirent pendant la destruction de Jérusalem ». Voilà donc toute une suite de plusieurs sectes des premiers siècles qui ont dans les mains et qui lisent tous les sabbats et dans les fêtes des chrétiens, des écritures entièrement conformes à celles des Juifs et des fidèles orthodoxes. Qu'en pensent ces critiques allemands qui viennent nous dire que les Evangiles furent définitivement rédigés à la fin du deuxième siècle ? Qu'ils entendent cette accablante parole de saint Epiphane au chapitre 9 :

« On trouve chez eux (les Nazaréens que nous avons vu être si instruits dans la langue hébraïque), on trouve chez eux l'Evangile de saint Matthieu, écrit en caractères hébreux tel qu'il a été composé au commencement par son auteur, et ils l'ont conservé fidèlement jusqu'à ce jour ». Voilà donc des exemplaires hébreux de saint Matthieu sans aucune interpolation qui traversent le premier, le second, le troisième et le quatrième siècle ; ils sont dans les mains des ennemis des chrétiens. Saint Epiphane qui fait leur histoire, les a sous les yeux ; rien ne manque pour la certitude.

Ceci nous conduit à faire une troisième remarque sur ces Evangiles des hérétiques : c'est qu'ils sont d'autant plus corrects et fidèlement conservés que les hérésies ont pris naissance dans un temps plus voisin des apôtres et de Jésus-Christ, et qu'ils ont vécu dans les lieux les plus rapprochés du théâtre où Jésus-Christ opéra ses prodiges.

Et rien n'est plus contradictoire à la vérité que la formule et la critique de quelques Allemands. Car c'est précisément à la fin du second siècle où ils feignent de croire que la rédaction des Evangiles fut terminée, que commença parmi les hérétiques cette fureur de corrections, d'interprétation, de suppression, d'interpolation des saintes Ecritures. Ce qu'on appelle la docte Allemagne n'a donc pas la main heureuse quand il s'agit de l'histoire évangélique. Ses méprises sont considérables comme on voit et comme va le démontrer la suite des faits concernant les hérétiques : car on peut dire qu'en ce point capital, nous avons une surabondance de faits pour confondre la fausse science ou la mauvaise foi des critiques anti-catholiques de l'Allemagne.

Comment a-t-on osé exécuter contre nous une pareille manœuvre ? Les quatre Evangiles et les lettres des apôtres sont commentés, cités textuellement par les Pères des deux premiers siècles, par saint Justin, saint Irénée, Clément d'Alexandrie. Ils sont dans la bouche des martyrs devant les proconsuls, lus dans les conciles, dans les assemblées des fidèles, dans les liturgies, dans les discussions des philosophes païens avec les chrétiens, dans la bouche de Celse et des autres : ils sont dans tout l'univers. On sait quand,

où et pourquoi chaque morceau du Nouveau Testament a été écrit, quelle impression il a produit. Et vous venez nous dire au XIX^e^ siècle, au nom d'une critique plus sévère, que les évangiles ont été composés à la fin du II^e^ siècle.

Et ce bouleversement complet dans la composition des Ecritures et dans la manière de concevoir le christianisme et son établissement, se serait fait sous les yeux de saint Irénée, de saint Clément, de Tertullien, de saint Justin, des successeurs de saint Pierre, de tous les fidèles, sans que personne le mentionne, sans que les Marcionites, sans que les Ebionites, les Cérinthiens, les Nazaréens réclament. Ceux qui faisaient tant d'efforts et qui avaient recours aux suppressions des Ecritures pour échapper à leur condamnation, et les Celse, et les Porphyre, Tryphon, et les Juifs, et les païens qui étaient acharnés à trouver des motifs pour confondre les chrétiens, n'ont pas crié à la falsification ! ô docte Allemagne ! que vous êtes ici peu savante, ou bien qu'est devenue votre bonne foi depuis que vous n'êtes plus inspirée par l'Eglise notre mère [1] ?

Mais voici le coup de grâce à cette prétention fausse et impie. Les Evangiles apocryphes du premier et du deuxième siècle contiennent nos Evangiles orthodoxes dans leur plus grande partie et d'après leur rédaction primitive. En second lieu, nous offrons les quatre Evangiles presque complets par les seules citations des Pères antérieurs à la fin du deuxième siècle, depuis saint Clément, pape, jusqu'à Clément d'Alexandrie. Nous avons eu la patience de les extraire littéralement, et de les mettre en ordre par chapitres et versets. On trouvera, nous l'espérons, qu'il ne manque rien à la démonstration. Ce travail a un double résultat, celui de compléter la vie de Jésus-Christ et de ruiner une erreur contemporaine.

III. — Les hérétiques ébionites rendent témoignage à la vraie histoire de Jésus-Christ.

Les remarques qui précèdent nous ont fait comprendre la valeur des écrits hérétiques et l'utilité que la Providence permet que nous en retirions aujourd'hui. Interrogeons-les maintenant et écoutons ces précieuses dépositions. Et d'abord les Ebionites.

Ebion vivait déjà du temps de saint Jean l'évangéliste. La présence de ce sectaire le fit sortir des lieux publics où Ebion se trouvait.

L'hérésie des Ebionites, comme nous l'avons vu, n'était qu'un développement de l'hérésie des Nazaréens, et les Nazaréens orthodoxes d'abord, mais seulement judaïsants, tombèrent insensiblement dans l'hérésie. Mais n'oublions pas qu'ils possédaient et lisaient l'Evangile, et avaient la prétention de se conduire d'après les écritures du Nouveau Testament. Et si les Ebionites ont donné la préférence à saint Matthieu, ce n'est pas qu'ils regardassent les autres Evangiles comme falsifiés, mais seulement comme rendant mal la pensée du Christ, ce qui est tout différent. Ceci est un point capital très-important qui doit servir de fil conducteur pour cette étude sur les écrits des hérétiques. Que nous disent-ils donc ?

[1] Les savants de la réforme allemande au XIX^e^ siècle ont bien dégénéré depuis deux cents ans. Quel savoir plus vrai, plus consciencieux, et surtout plus éclairé par le bon sens, dans les travaux de Jean Gérard Vossius, de Bochard, de Grotius.

L'Evangile des Ebionites commence par ces paroles (V. Epiphane, t. Ier, p. 430) :

« Il arriva que dans les jours du royaume d'Hérode, roi de Judée, Jean vint pour donner le baptême de la pénitence sur les bords du Jourdain. On le disait de la race sacerdotale d'Aaron; il était fils de Zacharie et d'Elisabeth, et tout le monde venait se faire baptiser par lui ». Et après, cet Evangile ajoute : « Le peuple ayant été baptisé, Jésus vint aussi et fut baptisé par Jean. Lorsqu'il fut sorti du fleuve, les cieux s'ouvrirent et il vit l'Esprit-Saint de Dieu descendant sous la forme d'une colombe; il entra au dedans de lui, et on entendit une voix qui disait : Tu es mon fils bien-aimé, je me complais en toi. Et ensuite : Je t'ai engendré aujourd'hui. Aussitôt tout ce lieu fut resplendissant de lumière. Jean l'ayant vu, parla ainsi : Qui êtes-vous, Seigneur? Et la voix céleste redoubla : Voici mon Fils bien-aimé en qui je me suis complu. Jean se jetant à ses pieds, lui dit : Je vous en prie, baptisez-moi vous-même. Mais Jésus l'empêchant, lui disait : Arrêtez. Il faut que nous accomplissions ainsi toutes choses ».

Un autre passage des écrits des Ebionites, conservé dans Epiphane (t. IV, p. 427), parle comme il suit de saint Jean-Baptiste et des Apôtres :

« Il y avait un homme nommé Jésus, âgé d'environ trente ans, qui venait à Capharnaüm dans la maison de Simon surnommé Pierre. Il proféra distinctement les paroles suivantes : Lorsque je passai le long du lac de Tibériade, je choisis Jean et Jacques, fils de Zébédée, Simon et André, Thaddée, Simon le Zélateur, Judas Iscariote et toi, Matthieu, lorsque tu étais assis.

« Je veux que vous soyez douze apôtres pour rendre témoignage devant Israël.

« Il y avait Jean qui baptisait, et les pharisiens venaient le trouver, et ils furent baptisés et toute la ville de Jérusalem. Et Jean avait des habits de poil de chameau et portait une ceinture de peau sur les reins. Sa nourriture était du miel sauvage qui avait le goût du *beignet* (*lagani frixi*) ».

Saint Epiphane ne nous a cité que ces deux passages des Ebionites; mais il avait à sa disposition tout le reste de l'histoire de Jésus-Christ d'après leur Evangile, comme nous l'avons montré.

IV. — Enseignement de Marcion.

Le même Père a fait une étude plus approfondie sur les Marcionites. Elle est digne de toute notre attention au point de vue de l'authenticité des saints livres et de la vraie histoire de Jésus-Christ.

Prémettons les réflexions suivantes :

Personne ne peut révoquer en doute, puisque nous tenons les pièces en main dans saint Epiphane et dans les écrivains de ces premiers temps, que nous avons un exemplaire mutilé, il est vrai, de l'Evangile de saint Luc, mais un Evangile qui nous redit toutes les actions du divin Sauveur à peu de choses près, racontées par les ennemis du christianisme. Les libres penseurs de notre temps ne peuvent suspecter ce témoignage; il est clair, il

est certain, il est donné par une classe nombreuse d'hommes du second siècle, qui avaient leurs réunions à Rome, en Palestine, dans la Perse, en Egypte, en Arabie, par tout l'univers (*Hæres.*, 42) par des personnes qui ne s'occupaient guère de nous venir en aide, et qui ne songeaient qu'à nous nuire. Telle est la force invincible de cette preuve.

Voici en quoi consiste le travail de réfutation du savant Père que nous suivons : il reproduit dans sa réfutation seulement les passages, ou plutôt les scholies de Marcion sur saint Luc; il a sous les yeux tout l'Evangile de saint Luc mutilé par l'hérésiarque; mais les morceaux restés intacts n'ont pas besoin d'observations, et il ne reproduit que ceux qui appellent la critique.

Saint Ephiphane va lui-même expliquer sa marche. (Edition de Migne, t. Ier, p. 727.)

« De peur qu'il n'y ait quelque chose de difficile à comprendre dans la réfutation que nous allons faire, dit-il, chaque point discuté sera marqué dans son ordre et par son numéro, et je mettrai la raison des changements de mots faits par Marcion ». Marcion avait fait des scholies sur l'Evangile de saint Luc. Ce sont ces scholies qui contiennent les erreurs de Marcion, et ce sont elles que saint Epiphane reproduit et combat. Voici le titre général de saint Epiphane.

Scolion ex Evangelio quo Marcion utitur : Scholies tirées de l'Evangile dont se sert Marcion.

Cette manière de procéder a cet avantage que tout ce que saint Epiphane passe sous silence dans l'Evangile de saint Luc à l'usage des Marcionites, est parfaitement conforme aux exemplaires orthodoxes en circulation au deuxième siècle, et que les passages cités contiennent encore l'exposé de la plupart des actions de Jésus-Christ, quoiqu'ils soient obscurcis par des changements et des gloses condamnées.

Suivons l'ordre de saint Epiphane.

1° *Lépreux guéri.*

« Va, montre-toi au prêtre et fais une offrande pour ta guérison, selon que Moïse l'ordonne, afin que ce soit un témoignage pour vous ». Il y a dans le vrai texte de saint Luc *in testimonium illis :* et saint Epiphane reprend à bon droit Marcion de ce changement d'expressions. (Luc, v, 14.)

2° *Guérison du paralytique.*

« Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés... » Saint Epiphane fait à juste titre un crime à Marcion d'ajouter au texte légitime ce mot *in terra.* Qu'on remarque, par ces deux traits, avec quel soin le saint Père revendique, au nom de l'Eglise, la pureté du texte original.

Mais il est évident que Marcion n'admet pas moins l'histoire du lépreux guéri et du paralytique délivré de son impuissance.

Nous continuons maintenant : nous signalerons seulement en passant

les changements fautifs, sans observations, et nous n'aurons pas moins l'occasion de rappeler sommairement l'histoire évangélique; car un verset tiré d'un récit de notre Sauveur ou d'une parabole, nous indique que l'hérésiarque l'admettait tout entier.

3° *Jésus-Christ rappelle que David a mangé les pains de proposition.*

« Le Seigneur est le fils de l'homme, même dans le jour du sabbat ».

5° *La foule suit Jésus-Christ dans le lieu champêtre où il enseigne les béatitudes.*

(Luc, VI, 14.) « Et toute la foule s'efforçait de le toucher, car il sortait de lui une vertu, et il les guérissait tous.

15. « Et ayant levé les yeux sur ses disciples, il disait : Bienheureux vous qui êtes pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous.

V. 22 et 23. « Vous serez heureux lorsque les hommes vous haïront...

23. « Réjouissez-vous en ce jour et tressaillez de joie, car votre récompense est abondante dans le ciel, et c'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes ».

Marcion n'a changé qu'un mot, il a omis *patres vestri.*

7° *La foi du centenier.*

(Luc, VII, v. 7.) « Je vous le dis : je n'ai pas trouvé une si grande foi (même) en Israël ».

8°

Marcion, après avoir reproduit la scène des messagers de Jean-Baptiste à Jésus-Christ, ajoute : « Le Sauveur dit de reporter à leur maître : Les aveugles voient, les boiteux marchent ».

(Luc, VIII, 23.) « Et il termine par ces paroles : Heureux celui qui ne sera pas scandalisé en moi » ; au lieu de *quiconque* ne sera pas scandalisé, car l'hérésiarque voulait désigner seulement Jean-Baptiste. Mais l'histoire du message reste intacte.

9° *Témoignage de Jésus sur saint Jean-Baptiste.*

(Luc, VII, 27.) « Voici celui dont il est écrit : Voilà que j'envoie mon ange devant sa face » : au lieu de : « qui vous préparera la voie ».

10° *La femme pécheresse aux pieds de Jésus-Christ.*

(Luc, VII, v. 36, 37.) « Et Jésus étant entré dans la maison de Simon, il se mit à table. Aussitôt une femme de la ville qui était de mauvaise vie, s'approcha par derrière, l'arrosa de ses larmes et l'essuya avec ses cheveux ».

On voit les petits changements de Marcion; ils sont insignifiants pour la narration et énormes à cause de la sainteté du texte.

La 12ᵉ scholie rappelle la scène des parents de Jésus-Christ, qui ne pouvaient l'aborder à cause de la foule.

Passons à la 13ᵉ, qui rappelle la tempête sur le lac.

(Luc, VIII, 23, 24.) « Comme ils naviguaient (Jésus et ses apôtres), Jésus s'endormit. Mais s'étant réveillé, il commanda au vent et à la mer ». Cette scène est racontée par Marcion, mais le fond nous reste pour la fin que nous nous proposons.

14° *La femme guérie d'un flux de sang.*

(Luc, VIII, 42 et seq.) « Et pendant qu'il s'acheminait, il avisa qu'il était pressé par la foule ; et une certaine femme l'ayant touché, elle fut guérie d'un flux de sang. Et le Seigneur dit : Qui m'a touché ? Et il ajouta encore : Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti une vertu sortir de moi ».

15° *Bénédiction des pains, à l'occasion de leur multiplication dans le désert.*

(Luc, IX, v. 16.) « Et Jésus ayant élevé les yeux, il bénit les pains ».

16° *Jésus prédit ses souffrances.*

(Luc, IX, 22.) « Il faut que le fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite trois jours après ». Quand il n'y aura que des suppressions coupables de Marcion, nous ne les ferons plus remarquer, pourvu que le fait principal soit accusé, comme ici.

17° *Transfiguration.*

Luc, IX, 31.) « Et voilà que deux hommes apparurent qui parlaient avec Jésus, c'étaient Moïse et Elie dans leur gloire.

35. « Et une voix partit de la nue, qui dit : Voici mon Fils bien-aimé ».

18°

Ici Marcion rappelle la scène où Jésus reproche à ses apôtres de n'avoir pu chasser les démons, et il leur dit : « Génération incrédule, jusqu'à quand devrai-je vous supporter ? »

19°

Après avoir chassé le démon d'un enfant, Jésus prédit la trahison dont il sera victime, en disant : « Il doit arriver que le Fils de l'homme sera livré dans les mains des hommes ».

23°

Histoire du docteur de la loi qui demande perfidement au Sauveur ce qu'il faut faire pour obtenir le royaume des cieux, et Jésus répondit au

docteur : « Comment est-il écrit dans la loi ? Il répondit à Jésus : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu. Jésus lui répliqua : Vous avez bien dit. Faites cela et vous vivrez ».

24°

Après avoir appris à ses apôtres à prier en leur enseignant le *Pater*, Jésus-Christ ajoute : « Qui d'entre vous, ayant un ami, ira pendant la nuit et lui demandera trois pains ? Demandez et vous recevrez. Qui d'entre vous est père, et son fils lui demandant un poisson, il lui donne un serpent ou un scorpion pour un œuf ? Si donc vous qui n'êtes pas bons, vous savez donner de bonnes choses, combien à plus forte raison le Père ? »

27°

Jésus-Christ reprend les pharisiens de leur orgueil, et il leur dit : « Malheur à vous qui édifiez les tombeaux des prophètes, et vos pères les ont fait mourir ».

28°

« C'est le passage où Jésus-Christ exhorte ses disciples au courage et leur dit : « Je vous le dis, mes amis, ne craignez pas ceux qui tuent le corps : mais craignez celui qui, après avoir tué le corps, a la puissance de jeter dans la géhenne éternelle ».

31°

Marcion omet un mot important dans la maxime énergique de Notre-Seigneur : « Cherchez le royaume de Dieu et le reste vous sera donné ». Toute défigurée qu'elle est, on reconnaît la maxime du Sauveur.

34°

Ici Marcion rappelle le discours de Notre-Seigneur sur la vigilance des serviteurs dont le maître qui est à la noce doit revenir à une heure incertaine. Le narrateur a remplacé les mots : « S'il reviendra à la seconde ou à la troisième heure », par ceux-ci : « S'il revient à une heure du soir ».

Quand saint Epiphane signale ces changements de mots, il est toujours entendu que tout le reste est conforme aux exemplaires canoniques.

« Mais si ce serviteur dit en lui-même, ajoute Marcion : Mon maître ne revient pas ; et s'il se met à frapper les autres serviteurs et servantes, à manger, à boire et à s'enivrer, le maître de ce serviteur viendra, il le fera sortir et lui donnera pour partage d'être avec les infidèles ».

Marcion, après avoir rapporté exactement le sermon de Jésus-Christ où il exhorte à faire des efforts pour entrer par la porte étroite, retranche ces mots : « Alors vous verrez Abraham, Isaac et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu », et les remplace par ceux-ci : « Lorsque vous verrez tous les justes dans le royaume de Dieu, et vous en être exclus. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents ».

Voilà qui est pervers, car Marcion n'admettait pas l'Ancien Testament et ne pouvait souffrir les noms qui y sont illustrés. Du moins, il fait ce qu'il peut, comme on le voit ici, pour ne pas entamer par ces changements le récit du Nouveau Testament. L'hérétique jette son poison, mais l'historien est commandé par l'opinion publique. Il faut qu'il attribue à Jésus-Christ ses actions.

45•

Toute la scène du mauvais riche et de Lazare est reproduite, en particulier la réponse d'Abraham au mauvais riche qui souffre dans les flammes. Il lui dit : « Maintenant Lazare est ici dans la consolation ». Et la prière inutile que le mauvais riche fait au patriarche pour qu'il avertisse ses frères qui sont encore sur la terre, afin qu'ils évitent son malheur. Abraham répond : « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent; autrement, quand même quelqu'un ressusciterait, ils ne l'écouteront pas ».

48°

Ici il rapporte la leçon de modestie donnée par le Sauveur : « Quand on a fait son devoir on doit encore dire : Nous sommes des serviteurs inutiles ». Puis l'histoire des dix lépreux guéris.

49°

Marcion rapporte avec un léger changement la parole si tendrement mélancolique du Sauveur : « Il viendra un jour où vous désirerez voir un seul des jours où vécut le fils de l'homme ».

51°

Vient ensuite l'histoire de l'aveugle de Jéricho, qui s'écrie sur le passage du Sauveur : « Jésus, ayez pitié de moi; et lorsqu'il fut guéri, Jésus lui dit : Ta foi t'a sauvé ». Il a supprimé un seul mot : Fils de David.

Enfin Marcion rapporte le passage où Judas cherche à livrer Jésus. Mais nous continuerons ces citations au récit de la passion.

Nous le répétons, saint Epiphane ne nous a donné que les passages fautifs de Marcion ; et ces passages, comme on le voit, reproduisent une quantité considérable des paroles vénérables du Sauveur et de ses prodiges; et tout ce qui est passé sous silence se trouvait dans les exemplaires de Marcion avec une fidélité irréprochable et conforme aux exemplaires orthodoxes. Aussi à peine les apôtres venaient-ils de disparaître du monde, leurs disciples vivaient encore, et voilà qu'en un temps si rapproché, nous trouvons une histoire à peu près complète des faits évangéliques, et d'autant plus précieuse au point de vue de la foi qu'elle doit inspirer à la critique, que cette version nous vient d'un camp ennemi, et que c'était une pièce répandue par tout l'univers. Or, cette lumière inattendue que nous fournit sans s'en douter l'hérésiarque Marcion, nous vient aussi de cinq ou six autres hérésies.

Voici ce que saint Epiphane (Epiph., *Art. Gnostique*) dit des Gnostiques qui, cependant, étaient si extravagants dans leurs conceptions : *Porro tam veteri quam novo utuntur Testamento.* Sans doute ces hommes égarés croyaient que les faits extérieurs n'avaient que l'apparence, mais enfin ils ont vu et reconnu les actions et les paroles de Jésus-Christ et tout ce qui dans l'Evangile tombe sous les sens. Partout, ce sont de bons témoins qui nous arrivent. Nous proscrivons leurs erreurs et nous admettons leurs témoignages.

Les montanistes recevaient aussi l'Ancien et le Nouveau Testament. Ils commencèrent à paraître sous l'empereur Antonin le Pieux. (Voir saint Epiphane, *Hæres.*, 48.)

Il en est ainsi des Quartodecimans, des Sabelliens. (*Hæres.*, 50 et 62.) Il en est ainsi de plusieurs autres ; mais nous ne citons que les dissidents qui remontent à l'origine du christianisme, parce que leur témoignage a une très-grande force. On démontre par là que les faits de la vie de Jésus-Christ étaient si notoires que personne n'osait les nier, et que les Ecritures saintes étaient si soigneusement conservées qu'un mot, un seul mot changé donnait l'alarme dans tout le monde chrétien. On le voit non-seulement par saint Epiphane, mais par saint Jean l'évangéliste, par saint Clément de Rome, Clément d'Alexandrie, saint Irénée et tant d'autres.

Voilà des arguments irréfutables.

Passons à un autre ordre de preuves.

CHAPITRE VIII.

VIE PUBLIQUE DE JÉSUS. — TÉMOIGNAGE DES JUIFS ET DES PAIENS.

I. Livres et traditions juives. — II. Aveux des Juifs consignés dans les livres saints et les Pères. — III. Opinion des Juifs modernes et contemporains sur la vie de Jésus.

I. — Livres et traditions juives.

Nous prions le lecteur de se rappeler ici le beau passage de Josèphe, cité plus haut. Nous l'avons mis au commencement comme une peinture éclatante ; mais on va voir que la tradition juive a bien des choses encore à nous dire : c'est le Talmud, ce sont d'autres pièces historiques assez nombreuses qui nous parlent de Jésus-Christ.

On ne doit pas être surpris que ces morceaux d'histoire soient ridiculement défigurés, soit par des anachronismes qui sont des surcharges postérieures, soit par des inventions bizarres ou des calomnies.

Les Israélites n'ont jamais pu, à dater des temps de Jésus-Christ, avoir une histoire suivie et raisonnable de leur propre nation : depuis qu'ils se sont éloignés de Celui qui a dit : *Ego sum veritas*, ils ont perdu la puissance d'avoir une histoire, eux qui avaient été jusque-là sans conteste les premiers historiens du monde.

L'auteur des *Antiquités* est le dernier écrivain sérieux en ce genre, comme si Dieu lui avait donné ce rôle à jouer à cause des nobles paroles qu'il a eu à dire aux générations à venir, sur notre divin Sauveur, sur saint Jean-Baptiste et sur saint Jacques.

Nous ne voulons rien omettre de ce que nous avons trouvé dans les écrits des Juifs concernant Jésus-Christ. Quelque grotesque que soit la forme, il y a des aveux tellement précis dans ces indigestes récits, qu'ils ont une haute valeur à cause de la nation qui nous les fournit.

Que le lecteur s'arme de courage, surtout pour lire le passage suivant qui se trouve dans l'*Etablissement du Christianisme* de Bullet, p. 73. Il est tiré du Talmud, traité du *sanhédrin,* p. 107. Il sera suivi d'autres pièces plus intéressantes.

« Le roi Jannée ayant fait massacrer les maîtres ou les rabbins, le rabbin Josué, fils de Parachias, se sauva avec Jésus dans la ville d'Alexandrie (c'est un souvenir confus de la fuite en Egypte ; ici Hérode est pris pour Jannée, et Josué est évidemment Joseph). La persécution ayant cessé, le rabbin Josué se mit en chemin avec Jésus, son fidèle disciple, pour retourner à Jérusalem. Dans sa route, il logea chez une femme qui lui rendit toutes sortes d'honneurs. Josué, ravi d'avoir trouvé une hôtellerie si commode, dit tout haut : Que cette hôtellerie est agréable. Jésus, son disciple, croyant qu'il parlait de l'hôtesse, lui dit : Mon maître, vous avez raison : elle serait cependant plus belle si elle ne louchait pas. Son maître, transporté de colère de l'en-

tendre parler ainsi, lui dit : Scélérat ! quoi ! tu as des pensées criminelles ! Sur-le-champ il l'anathématisa au son de quatre cents trompettes. Toutefois ce malheureux disciple retournait souvent auprès de son maître, le priant de vouloir bien le recevoir de nouveau ; mais il n'eut aucun égard à ses prières. Un jour que Josué expliquait ces paroles de l'Ecriture : *Ecoute, Israël*, Jésus l'ayant abordé pour lui demander sa grâce, il fit un signe des mains qu'il la lui accordait ; mais Jésus n'ayant pas compris ce signe, croyant au contraire que par ce geste Josué lui ordonnait de se retirer, désespérant de son pardon, il s'en alla, et suspendant une brique, il lui rendit les honneurs divins, et engagea d'autres dans la même idolâtrie. Josué ayant appris cela, courut auprès de son ancien disciple, et l'exhorta à rentrer dans le bon chemin ; mais Jésus désespérant de son salut, lui répondit : Vous auriez dû me recevoir lorsque je vous en priais : mais parce que vous vous êtes rendu inexorable, je suis tombé dans l'idolâtrie, et il n'y a plus pour moi d'espérance de pardon, car j'ai appris de vous qu'il n'y a point de pardon pour celui qui pèche et qui engage plusieurs à pécher. C'est ainsi qu'un homme célèbre assure que Jésus devint magicien, séducteur et corrupteur des Israélites (Tiré de Wagensiel, *Tela ignea satanæ*, t. II) ».

Ces derniers traits sont très-précieux et redisent assez clairement les accusations que les faux témoins et les pharisiens dirigeaient contre Jésus, lors de son jugement et quelque temps auparavant. Ils accusent aussi la grande influence que Jésus-Christ exerça sur sa nation.

Mais les citations suivantes sont plus expresses.

Au traité *Schabbat*, folio 104, on lit « que le fils de Stada (c'est Jésus-Christ, ainsi qu'on le voit dans le Talmud où Jésus-Christ est appelé indifféremment fils de Stada, fils de Pandera, ou fils de Marie) emporta en Egypte avec lui les arts magiques dans une incision qu'il s'était faite dans la chair, par laquelle il faisait des PRODIGES et persuadait au peuple qu'il les faisait par sa propre PUISSANCE [1] ».

Les Juifs ont composé deux histoires de Jésus-Christ sous le titre de : *Sepher Toldos Jeschu*, c'est-à-dire : Livre des générations de Jésus. Ils ont tenu ces histoires secrètes parmi eux pendant plusieurs siècles. La première a été publiée en hébreu par Wagensiel, dans l'ouvrage cité tout à l'heure, *Tela ignea*. Voici un abrégé exact de cette histoire, et si ample qu'il peut tenir lieu de l'original.

« L'an du monde 3671, sous le règne de Jannée, il y avait à Bethléem un nommé Pandera, homme débauché et violent. Il devint amoureux d'une jeune coiffeuse nommée Miriam (c'est le nom hébreu de Marie, mère de Jésus. On comprend les motifs des Juifs dans les efforts qu'ils ont faits pour souiller ce beau nom). Pandera s'étant glissé pendant la nuit dans la chambre de Marie qui le prit pour son fiancé, abusa d'elle. Etant devenue enceinte, son fiancé, couvert de honte, s'enfuit à Babylone. Marie accoucha d'un fils,

[1] Le commentateur ajoute en cet endroit qu'il n'aurait pas pu emporter ces arts magiques dans un livre, car les magiciens fouillaient tous ceux qui sortaient du pays et ne leur permettaient pas d'emporter avec eux les paroles dont on se servait pour faire les enchantements, par la crainte qu'ils avaient qu'ils ne les enseignassent aux autres nations (Wagensiel, *ibid.*, p. 17, et t. Ier, p. 77).

qu'elle appela Jéhoschu. (C'est Jésus. L'enfantement d'une vierge-mère a dû donner l'idée de cette fable à un peuple ennemi.)

« Lorsque cet enfant fut en âge d'être instruit, sa mère lui donna pour maître un nommé Eléhonan, sous lequel il fit de grands progrès dans les lettres, parce qu'il avait beaucoup d'esprit. C'était la coutume, lorsqu'on passait devant les sénateurs du sanhédrin, de se voiler la tête, de se courber le corps et de fléchir le genou pour leur faire honneur. Jésus ne leur rendant point ces devoirs, ils furent choqués de son impudence. Ils examinèrent sa naissance, et l'ayant trouvée impure, ils firent publier au son de trois cents trompettes que Jeschu était né d'adultère, qu'il avait été conçu dans la souillure la plus infâme (les Juifs ne pouvaient pas autrement reconnaître la divine conception de Jésus), qu'il ne pouvait être membre de la nation sainte et que son nom et sa mémoire devaient périr à jamais. Jeschu se voyant ainsi noté, se retira dans la Haute-Galilée et y demeura plusieurs années (Nazareth est dans la Galilée). Il y avait alors dans la partie la plus sainte du temple qu'on appelait Saint des saints, une pierre sur laquelle était gravé le nom ineffable de Dieu. Les sages de la nation, craignant que les jeunes gens n'apprissent ce nom et ne s'en servissent pour causer de grands malheurs à l'univers, formèrent par art magique deux lions d'airain qu'ils placèrent devant l'entrée du Saint des saints, l'un à droite, l'autre à gauche. Si quelqu'un entrait dans le Saint des saints et apprenait ce nom ineffable, les lions rugissaient contre cet homme, et par leurs rugissements ils lui causaient une si grande frayeur, qu'il oubliait le nom qu'il avait appris. L'infamie de la naissance de Jeschu ayant été dans la suite connue dans la Haute-Galilée, il en sortit et vint en cachette à Jérusalem ; étant dans le temple, il y apprit le nom ineffable de Dieu ; l'ayant écrit sur du parchemin et ayant prononcé ce nom pour ne sentir aucune douleur, il se fit une incision dans la chair où il cacha ce parchemin, et le prononçant une seconde fois, il referma la plaie. Il faut que Jeschu ait employé l'art magique pour entrer dans le Saint des saints, car sans cela comment les prêtres auraient-ils permis d'entrer dans un lieu si sacré ? Ainsi, il est manifeste que c'est par le secours du démon qu'il fit toutes ces choses. Jésus étant sorti de Jérusalem, ouvrit de nouveau la plaie qu'il s'était faite, et ayant retiré le parchemin, il apprit parfaitement le nom ineffable. Il passa aussitôt à Bethléem, lieu de sa naissance : — Où sont, dit-il aux habitants de cette ville, ceux qui disent que je suis né d'un adultère ? Ma mère m'a enfanté sans cesser d'être vierge ; je suis le Fils de Dieu, c'est moi qui ai créé le monde ; c'est de moi qu'Isaïe a parlé lorsqu'il a dit : Voici qu'une vierge concevra, etc. Les Bethléemites lui dirent : — Prouvez-nous par quelque miracle que vous êtes Dieu. — J'y consens, répondit-il ; apportez-moi un homme mort, et je le ressusciterai. Le peuple courut avec empressement ouvrir un tombeau, où ils ne trouvèrent que des ossements secs. Les ayant apportés devant Jeschu, il rangea tous les os, les revêtit de peau, de chair, de nerfs, et rendit la vie à cet homme. Le peuple étant transporté d'admiration à la vue de ce prodige : — Quoi, leur dit-il, vous admirez cela ? Faites venir un lépreux et je le guérirai. Comme on lui eut amené un lépreux, il le guérit sur-le-champ en prononçant de même le nom ineffable. Les habitants de Bethléem, frappés

de ces merveilles, se prosternèrent devant lui et l'adorèrent en lui disant : VOUS ÊTES VÉRITABLEMENT LE FILS DE DIEU.

« Le bruit de ces merveilles ayant été porté à Jérusalem, les méchants en eurent beaucoup de joie ; mais les gens de bien, les sages, les sénateurs, en ressentirent la douleur la plus amère. Ils prirent la résolution de l'attirer à Jérusalem pour le condamner à mort. Pour cela ils lui députèrent deux sénateurs du petit sanhédrin, qui s'étant transportés auprès de lui, l'adorèrent. Jeschu, croyant qu'ils venaient augmenter le nombre de ses disciples, les reçut avec bonté. Ces sénateurs s'étant ainsi insinués dans ses bonnes grâces, lui dirent : — Les plus sages et les plus considérables de Jérusalem nous ont envoyés auprès de vous pour vous prier de venir dans cette ville, parce qu'ils ont appris que vous êtes le Fils de Dieu. Jeschu leur répondit : — On leur a dit la vérité : je ferai ce qu'ils souhaitent, à condition que tous les sénateurs du grand et du petit sanhédrin viendront au-devant de moi et me recevront avec le respect que les esclaves ont pour leur maître. La condition ayant été acceptée, Jeschu se mit en chemin avec les députés. Lorsqu'il fut arrivé à Nobé qui est près de Jérusalem, il dit aux députés : — N'y a-t-il point ici de bel âne ? Les députés lui ayant répondu qu'il y en avait un, il leur dit de le faire venir, et l'ayant monté il alla à Jérusalem. Toute la ville alla au-devant de lui pour le recevoir. Pendant cette espèce de triomphe, Jeschu criait au peuple : — Je suis celui dont le prophète Zacharie a prédit la venue en ces termes : Voici votre roi qui viendra à vous, ce roi juste et sauveur ; il est pauvre et monté sur un âne. A ces paroles on fondit en larmes, on déchira ses vêtements, et les plus sages de la nation allèrent trouver Héleine ou Oleine, épouse du roi Jannée, qui régnait après la mort de son mari : — Cet homme, lui dirent-ils, mérite la mort parce qu'il séduit le peuple ; permettez-nous de le saisir. — Faites-le venir ici, répondit la reine, je veux par moi-même m'instruire de cette affaire. Elle avait en vue, en parlant ainsi, de le tirer de leurs mains, parce que Jeschu lui était parent. Les sages qui pénétraient son dessein, lui dirent : — Gardez-vous, reine, de favoriser cet homme, qui par ses enchantements séduit le peuple, et qui a volé le nom ineffable ; songez plutôt à le punir comme il le mérite. — Je ferai ce que vous souhaiterez, leur dit la reine, mais auparavant faites-le paraître devant moi, pour que je puisse voir ce qu'il fait, parce que tout le monde m'assure qu'il opère les plus éclatants prodiges. Pour obéir à la reine, les sages firent venir Jeschu : — J'ai appris, lui dit cette princesse, que vous faites de grands prodiges, faites-en quelqu'un devant moi. Je ferai ce qu'il vous plaira, répondit Jeschu ; la seule grâce que je vous demande, c'est de ne pas me mettre entre les mains de ces scélérats qui disent que je suis né d'une adultère. — Ne craignez point, lui dit la reine. — Faites venir un lépreux, dit Jeschu, et je le guérirai. On lui présenta un lépreux qu'il guérit sur-le-champ en lui imposant la main et en prononçant le nom ineffable. — Apportez encore, dit Jeschu, un cadavre. Ce qui ayant été fait, il le ressuscita de la même manière qu'il avait guéri le lépreux. — Comment, dit la reine, osez-vous dire que cet homme est magicien ? Ne l'ai-je pas vu de mes yeux faire des miracles comme le Fils de Dieu ? Sortez d'ici, et ne portez jamais de semblables

accusations devant moi. Les sages ainsi rebutés cherchèrent quelqu'autre moyen pour se saisir de Jésus. Ils résolurent de chercher quelqu'un qui voulût apprendre le nom ineffable pour pouvoir le confondre. Le nommé Judas s'offrit à eux pourvu qu'ils se chargeassent du péché qu'il commettrait en apprenant ce saint nom. Les sages s'étant chargés de son péché, il alla dans le Saint des saints et fit tout ce que Jésus avait fait; il alla ensuite par toute la ville en criant : — Où sont ceux qui disent que cet homme né d'une adultère, est le Fils de Dieu? Est-ce que moi, qui ne suis qu'un pur homme, je n'ai pas le pouvoir de faire tout ce que Jeschu a fait? La reine ayant appris le discours de Judas, voulut qu'on le lui amenât avec Jeschu. — Faites-nous, dit-elle à Jeschu, quelque prodige semblable à ceux que vous avez déjà faits devant moi ; ce qu'il exécuta sur-le-champ. — Ne soyez point surprise, dit Judas à la reine, de ce que ce fils, né d'une adultère, vient de faire devant vous. S'il s'élevait jusqu'au ciel, je saurais bien l'en précipiter. C'est un de ces magiciens dont Moïse nous a averti de nous défier. Jeschu disait au contraire : — Je suis le Fils de Dieu. C'est moi que David mon aïeul a eu en vue lorsqu'il a écrit : Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ; et dans un autre endroit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite. Je vais donc monter à mon Père céleste et m'asseoir à sa droite, vous le verrez de vos yeux. Toi, Judas, tu ne pourras pas monter jusque-là. A l'instant Jeschu prononça le nom ineffable, et un tourbillon de vent s'éleva qui l'emporta entre le ciel et la terre. Judas au même moment prononça le saint nom et fut pareillement élevé par un tourbillon de vent qui le soutint entre le ciel et la terre, de manière que Jeschu et Judas volaient tous les deux dans les airs. Ceux qui étaient présents à ce spectacle étaient fort surpris. Judas ayant prononcé une seconde fois le saint nom, se jette contre Jeschu pour le faire tomber ; mais Jeschu l'ayant prononcé aussi se jette contre Judas dans le même dessein, et ils luttaient ainsi ensemble. Judas s'apercevant que ses efforts étaient inutiles, fit de l'eau sur Jeschu. Souillés l'un et l'autre par cette action ils furent privés du pouvoir que leur donnait le nom ineffable et tombèrent à terre. Alors on prononça une sentence de mort contre Jeschu, et on lui dit : — Si tu veux éviter la mort, fais ces prodiges que tu faisais auparavant. Jeschu l'ayant tenté en vain, s'abandonna aux pleurs ; ce que voyant ses disciples et la troupe des méchants qui lui étaient attachés, ils attaquèrent les sages et les sénateurs, et procurèrent ainsi à Jeschu la liberté de sortir de Jérusalem. Jeschu courut au Jourdain, s'y purifia, et ayant prononcé le saint nom, il fit de nouveaux miracles. Il prit deux meules et les fit nager sur l'eau, s'assit dessus et prit du poisson qu'il donna à la troupe qui le suivait. A cette nouvelle, les sages et les sénateurs se trouvèrent dans un grand embarras, mais Judas leur promit de les en tirer. Il va auprès de Jeschu et, sans se faire connaître, il se mêle parmi les méchants qui lui étaient attachés. Sur le minuit, il procura un sommeil profond à Jeschu, et étant rentré dans sa tente, il lui ouvre avec un couteau l'endroit de son corps où il avait caché le parchemin sur lequel était écrit le nom ineffable. Jeschu s'étant éveillé, fut saisi d'une grande crainte lorsqu'il se vit dépouillé du nom ineffable. Il engagea ses disciples à l'accom-

pagner à Jérusalem, espérant qu'en se cachant parmi eux il ne serait pas connu et qu'il pourrait ainsi entrer de nouveau dans le temple pour enlever une seconde fois le saint nom. Mais il ne savait pas que Judas était caché parmi eux, et que par ce moyen il connaissait tous ses desseins. Judas dit aux disciples de Jeschu, qui ne l'avaient pas reconnu non plus que leur maître : — Prenons tous des habits semblables afin que personne ne puisse distinguer notre maître. Cet avis ayant été suivi, ils se mirent en chemin pour aller célébrer la Pâque à Jérusalem.

« Lorsqu'ils furent arrivés dans la ville, Judas alla en secret trouver les sages et leur dit : — Jeschu viendra demain au temple pour offrir l'agneau pascal ; alors vous pourrez le saisir ; mais parce qu'il a avec lui deux mille hommes tous habillés comme lui, pour que vous ne vous trompiez pas, je me prosternerai devant lui, lorsque nous serons arrivés dans le temple. Le lendemain, Jeschu étant venu au temple, Judas se prosterna devant lui comme il était convenu. Alors tous les citoyens de Jérusalem, bien armés, se saisissent de Jeschu, tuent plusieurs de ceux qui l'accompagnent, en arrêtent quelques-uns pendant que le reste prend la fuite dans les montagnes. Les sénateurs firent attacher Jeschu à une colonne de marbre qui était dans la ville, le firent fouetter et lui firent mettre une couronne d'épines sur la tête. Ce fils d'adultère ayant eu soif, demanda un peu d'eau et on lui donna du vinaigre ; l'ayant bu, il poussa un grand cri et dit : — C'est de moi que David mon aïeul a écrit : Ils m'ont donné du fiel pour nourriture et du vinaigre pour étancher ma soif. Il se mit ensuite à pleurer et dit en se plaignant : — Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Les sages lui dirent : — Si tu es le Fils de Dieu, pourquoi ne te délivres-tu pas de nos mains ? Jeschu répondit : — Mon sang doit expier les péchés des hommes, ainsi que l'a prédit Isaïe par ces paroles : Sa blessure sera notre salut. Ils conduisirent ensuite Jeschu devant le grand et le petit sanhédrin, qui le condamnèrent à être lapidé et pendu. Ayant été lapidé, on voulut le pendre au bois, mais tous les bois auxquels on voulut l'attacher se rompaient parce que Jeschu, prévoyant qu'on le pendrait après sa mort, avait enchanté tous les bois par le nom ineffable. Judas rendit la précaution qu'il avait prise inutile, en tirant de son jardin un grand chou auquel on l'attacha. Sur le soir, les sages, pour ne pas violer la loi, le firent enterrer dans l'endroit où il avait été lapidé. Sur le minuit, ses disciples vinrent à son tombeau qu'ils arrosèrent de leurs larmes. Judas l'ayant su, vint secrètement enlever ce cadavre, l'enterra dans son jardin, dans le canal d'un ruisseau dont il avait détourné l'eau jusqu'à ce que la fosse fût faite et couverte. Les disciples de Jeschu étant retournés le lendemain au tombeau de leur maître et continuant de le pleurer, Judas leur dit : — Pourquoi pleurez-vous ? Ouvrez ce tombeau et voyez celui qu'on y a placé. Les disciples ayant ouvert le sépulcre et n'ayant point trouvé le corps de leur maître, se mirent à crier : — Il n'est point dans le tombeau ; il est monté au ciel, comme il nous l'a dit lorsqu'il était vivant.

« La reine Héleine ayant appris le supplice de Jeschu, fit venir les sages et leur demanda ce qu'ils avaient fait de son corps. Ils lui répondirent : — Nous l'avons fait enterrer comme la loi l'ordonne. Elle leur

dit : — Faites-le apporter ici. Les sages allèrent au tombeau et n'y ayant pas trouvé le corps de Jeschu, ils retournèrent auprès de la reine et lui dirent : — Nous ne savons qui a enlevé ce cadavre du tombeau où nous l'avions fait mettre. La reine leur dit : — Vous ne l'avez pas trouvé, parce qu'il est le Fils de Dieu et qu'il est monté au ciel auprès de son Père, ainsi qu'il l'a prédit lorsqu'il vivait. — Reine, lui dirent les sages, gardez-vous de penser ainsi ; c'était véritablement un enchanteur et un homme né d'adultère. — Qu'est-il besoin d'un plus long discours? dit la reine ; si vous me faites voir son corps, je vous croirai innocents, sinon vous serez tous punis de mort. — Accordez-nous quelque temps, dirent les sages, pour faire les recherches à ce sujet. La reine leur accorda trois jours, pendant lesquels les sages indiquèrent un jeûne solennel. Les trois jours étant presque écoulés sans qu'ils eussent recouvré le corps, plusieurs d'entre eux s'enfuirent de Jérusalem pour se soustraire au courroux de la reine. Un d'eux, nommé Rabbi Tanchuma, qui errait dans la campagne, vit Judas assis dans son jardin qui prenait sa nourriture : — Quoi ! Judas, dit Tanchuma, vous prenez de la nourriture, tandis que tous les Juifs jeûnent et sont à la veille des plus grands malheurs ? — Pourquoi donc, dit Judas, a-t-on indiqué ce jeûne ? — Ce fils de l'adultère, dit Tanchuma, en est la cause ; il a été lapidé et pendu comme vous savez, mais on ne trouve point son corps dans le tombeau où il avait été mis, ce qui donne lieu aux méchants qui lui sont attachés de dire qu'il est monté au ciel, et la reine Héleine nous a menacés de la mort si nous ne le retrouvions pas. — Venez, lui dit Judas, je vous montrerai le cadavre que vous cherchez. C'est moi qui l'ai enlevé parce que je craignais que la troupe impie qui le suivait, ne l'enlevât elle-même. Je l'ai enterré dans mon jardin, dans le canal du ruisseau qui y passe. Tanchuma retourna promptement à Jérusalem, pour apprendre aux sages ce que Judas venait de lui découvrir. Tous coururent au jardin de Judas : on tire le cadavre de l'endroit où il était placé, on l'attache à la queue d'un cheval et on le traîne ainsi devant la reine qui, chargée de confusion, ne sut que répondre ».

Le reste de cette citation viendra en son temps.

A travers le masque rabbinique mis sur la noble et sainte figure de Jésus-Christ, comme on distingue tous ses traits principaux ! Mais avant de faire nos réflexions, citons une seconde histoire du Sauveur, puisée aux mêmes sources.

« Cette histoire de Jésus, dit Bullet, a été composée par les Juifs. Haldric la rendit publique, et les traits suivants sont rapportés dans l'*Histoire des Juifs* de Basnage (L. V, c. 14).

« Jésus naquit sous Hérode le Grand. Ce fut à ce prince qu'on porta les plaintes contre l'adultère que Pandera avait commis. Ce prince, irrité contre les coupables qui avaient fui en Egypte, se transporta à Bethléem et en massacra tous les enfants. Jésus eut pour précepteur Josué, fils de Parachia, qui avait étudié sous Akiba. Celui-ci alla à Nazareth pour s'instruire de la naissance de Jésus qui, dès ses plus tendres années, se distinguait à l'école. Il apprit de Marie, sa mère, à la faveur d'un faux serment, qu'elle était coupable d'adultère. Lorsqu'Akiba fut de retour, on se saisit de Jésus, on le

rasa, on lava sa tête avec une eau qui empêche de croître les cheveux. Jésus, voyant qu'on le fuyait, assembla quelques disciples, auxquels il expliqua la loi d'une manière bien différente de la tradition qui était reçue. Il leur ordonna de se raser la tête, afin qu'on reconnût qu'ils étaient de sa suite. Hérode les poursuivit, mais il n'y eut que Jean qui eut le malheur de se laisser prendre, ce qui lui coûta la tête. Cependant Jésus prêcha dans le désert qu'il était Dieu, né d'une vierge qui avait conçu du Saint-Esprit, et assura qu'il était le vrai rédempteur et que celui qui croirait en lui aurait part au siècle à venir ; enfin il soutenait qu'il fallait abolir la loi, parce que mille générations avaient coulé depuis David, et que ce prophète enseigne que la parole a été commandée en mille générations. Il opérait des miracles par la vertu du nom de Jéhovah qu'il avait pris dans le temple. Lorsqu'on eut dessein de faire arrêter Jésus, on gagna son hôte qui lui donna du vin mixtionné, par lequel il oublia le nom ineffable, sans quoi on n'aurait pu le saisir. Lorsqu'il fut arrêté prisonnier avec ses disciples, le roi ordonna qu'on attendît la fête des Tabernacles pour lapider des disciples de Jésus, afin que l'exécution se fît en présence de tout le peuple, ce qui fut exécuté. Le roi envoya ordre par toute la terre, afin que si quelqu'un voulait défendre la cause de Jésus, il se présentât devant le conseil. Il demanda même avis au sanhédrin de Worms [1], lequel opina qu'il fallait renfermer Jésus et le nourrir au lieu de le condamner à mort ; le roi rejeta cet avis, et Jésus fut attaché au bois. La mort de Jésus causa une guerre entre les Juifs. Personne même n'osait monter à la fête à cause d'eux. Ils soutenaient que leur maître avait, après sa mort, fait descendre le feu du ciel et était ressuscité, pendant que Judas montrait son corps qu'il avait caché dans un lieu sale. On se souleva même contre le roi à Jérusalem, à cause de Jésus. Siméon monta sur la nue avec ceux qui voulurent le suivre et les laissa tomber de la nue dans les déserts où ils se tuèrent. Le grand Hérode et son fils prirent les armes contre les habitants d'un désert de Judée, parce qu'ils suivaient le parti de Jésus-Christ et qu'ils adoraient son image et celle de Marie sa mère. Ces idolâtres demandèrent du secours au roi de Césarée contre Hérode le fils ; mais comme ce prince fit connaître qu'il n'avait point de guerre avec les Israélites, les habitants d'Haï se soumirent à Hérode. Les habitants d'Haï avaient d'autant plus de raison d'appeler le roi de Césarée à leur secours contre Hérode, qu'ils s'étaient opposés à la mort de Jésus ».

Enfin nous avons une troisième vie de Jésus-Christ composée par les Juifs, que Raymond des Martins dans son *Poignard de la foi*, a traduite de l'hébreu en latin au treizième siècle. Comme elle est à peu près identique à ce qui précède, nous ne la donnerons qu'aux pièces justificatives et supplémentaires.

Qu'on se garde bien de rejeter ces récits comme des non-valeurs, à cause du ridicule de la forme. Nous tenons au contraire à appeler sur eux toute l'attention du lecteur. Ils font beaucoup pour notre cause.

Voici les réflexions qu'ils nous ont suggérées. Nous espérons qu'elles seront partagées par les esprits de bonne foi.

1° Le fond de la vie de Jésus-Christ se trouve réellement dans ces ré-

[1] Le nom de Worms placé ici est évidemment un sot commentaire des Juifs européens du moyen-âge.

cits, et même avec les caractères les plus saillants. On y trouve le lieu de sa naissance, plusieurs de ses paroles les plus remarquables, la grandeur et la multiplicité de ses miracles, l'effet prodigieux qu'ils ont produit sur la nation juive même non convertie ; on y voit le rôle infâme de Judas, la flagellation, l'embarras du jugement, la couronne d'épines, l'absinthe et le vinaigre de la passion, la mort ignominieuse de la croix, la résurrection très-peu déguisée, enfin les principaux actes de la vie du Sauveur. Que nous importent les surcharges de l'ineptie rabbinique ? Nous avons des témoins irrécusables des prodiges opérés par Jésus-Christ. Ils ont beau les attribuer à la magie, il nous suffit qu'on les avoue.

2° Ces récits sont réellement très-anciens ; c'est bien ce que la nation a pensé de tout temps de Jésus-Christ. Des manuscrits très-anciens en font foi. Nous en avons une nouvelle preuve dans ce que Celse et Porphyre nous ont dit et qui était évidemment emprunté aux Juifs ; nous en avons une preuve dans saint Justin et saint Epiphane. L'Evangile lui-même attribue aux Juifs les mêmes paroles que dans ces hideuses mais précieuses histoires judaïques. Les faux critiques modernes ont beau détourner la tête de ces faits, tout l'univers vient leur dire sur tous les tons : Jésus est un thaumaturge ; vous êtes insensés de le nier ; et votre négation est parfaitement inutile.

Cette matière est si importante que nous devons ne rien omettre de ce qui peut éclairer sur le sentiment d'une nation par rapport à Jésus-Christ, lorsque cette nation a été actrice et témoin dans le grand drame de la vie et de la mort du Fils de Dieu.

Bullet, à qui nous empruntons ces citations, fait de son côté les réflexions suivantes :

« On ne relèvera pas ici les anachronismes, les erreurs, les fautes grossières dont sont remplis les récits que les Juifs ont fait de la vie de Jésus-Christ ; la plus légère connaissance de l'histoire suffit pour les apercevoir. On se contentera de prendre droit sur trois aveux que la force de la vérité leur a arrachés. Ils reconnaissent : 1° la réalité des prodiges de Jésus ; 2° que les disciples de Jésus se multipliaient à l'infini immédiatement après sa mort, non-seulement en Judée, mais à Rome et dans tout l'empire (c'est ce que le lecteur verra dans les citations suivantes) ; 3° que les disciples de Jésus exigeaient de ceux qui se disaient envoyés de lui qu'ils fissent des miracles semblables à ceux qu'il avait opérés lui-même.

« On a sans doute observé que l'auteur du *Toldos* attribue au nom ineffable de Dieu, les prodiges de Jésus que les talmudistes ont attribués à la magie. Mais il nous importe peu qu'ils aient varié sur le principe de ces merveilles ; il nous suffit, pour le présent, qu'ils conviennent de leur réalité. La créance que, par la prononciation du nom ineffable de Dieu, on pouvait faire des miracles, est fort ancienne chez les Juifs, puisqu'on lit dans le Talmud que celui qui saurait le nom ineffable de Dieu, *sem hamme phoras*, pourrait créer un autre monde ou faire tel autre prodige qu'il voudrait (Bullet, *Histoire de l'établ. du christ.*, in-4°, p. 33) ».

Continuons de recueillir les aveux des Juifs dans d'autres ouvrages.

Wagensiel a publié dans son *Tela ignea satanæ*, un opuscule hébreu intitulé *Nizzachon*, composé dans le douzième siècle ; on y lit p. 41 : « Jésus

n'était environné d'aucun éclat, il était en tout semblable au reste des hommes; c'est pourquoi il ne faut point croire en lui; et tout ce qu'il a fait, il l'a opéré par le secours de la magie ».

Et pages 90, 91 : « Puisque nous ne voyons pas que Jésus ait fait des miracles dans son enfance, mais qu'il a passé cet âge comme tous les autres enfants, nous n'ajoutons pas foi aux miracles qu'il a opérés dans un âge plus mûr ; mais ils nous paraissent avoir été faits par un art magique, ainsi que ceux des autres magiciens ».

Page 239: « Pourquoi Jésus a-t-il différé de faire des miracles jusqu'à ce qu'il fût arrivé à un âge mûr? Il aurait dû en opérer à l'âge de deux ou trois ans. Alors tout le monde aurait cru en lui. Puisqu'il n'en a pas agi ainsi, il faut croire qu'il a été enchanteur et que c'est par art magique qu'il a fait toutes ces merveilles ».

Le même Wagensiel a publié en hébreu un ouvrage composé dans le seizième siècle contre la religion chrétienne par le rabbin Isaac, fils d'Abraham, et évidemment il parle d'après les anciens livres de sa nation. On y lit p. 452: « qu'il est écrit dans les Actes des apôtres, que Siméon (c'est Simon) le magicien séduisait les Juifs par ses prestiges; qu'étonnés des merveilles qu'il faisait, ils le croyaient Dieu. Tirez de là un argument contre les prodiges de Jésus qui ont pareillement été faits par art magique, et qui ont de même donné lieu aux hommes simples de le croire Dieu.

« Nous lisons dans le Zohar, commentant la Genèse, qu'au quatrième jour du monde, le Messie s'unira comme un fiancé à l'Eglise d'Israël. Nous trouvons la même chose dans le *Berechith-Rabba*. Abba, contemporain de Ben-Jochaï à qui on attribue le Zohar, étant un jour à l'école, entendit une voix qui lui cria : Abba, Abba ! — Quelle est cette voix? demanda-t-il. — Je suis le prophète Elie, et je viens te découvrir une chose que tu désires depuis longtemps savoir : tu cherches quels seront les signes qui annonceront le Messie, les voici : toute la terrre obéira aux Romains; l'ancienne religion tombera en ruines; les peuples se soulèveront contre leurs rois, les ignorants contre les sages, les accusés contre leurs juges, les méchants contre les bons, et les enfants contre les parents. Le Messie sera d'abord inconnu, puis il souffrira beaucoup et on le fera mourir. — Seigneur, répondit Abba, je ne sais pas encore quand ces jours arriveront. Elie répondit : — 4,000 ans après la création du monde; mais je ne sais si ce sera au commencement ou à la fin des 4,000 ans qui suivront. — Où naîtra le Messie? — Près du tombeau de Rachel ».

Voilà une pièce qui prouve avec la dernière évidence qu'au moment où Jésus-Christ apparut, tout Israël attendait le Messie, et que spécialement la prophétie de Daniel était dans l'esprit de tout le monde. Elle prouve en second lieu que les Juifs résistants au christianisme, ont continué d'avoir cette croyance dans les siècles suivants. Ni Juifs ni libres-penseurs ne peuvent suspecter cette vérité en face d'une page de cette importance conservée par nos adversaires. La discussion devient inutile. Un livre indien intitulé *Borthashost* annonce qu'un jour il viendra au monde, à Scambelam, un brahme nommé Vischnu Jésus, ou Jaschudu, qui rétablira la vérité et la vertu, et instituera un sacrifice universel.

Voilà des témoignages des Juifs sur Jésus-Christ, d'après leurs propres livres. En voici de nouveaux qui nous sont transmis par des témoins dignes de foi.

II. — Aveux des Juifs consignés dans les livres saints et les Pères.

Jusqu'ici nous avons, pour constater la réalité des prodiges de Jésus-Christ, produit des témoignages juifs tirés de leurs propres livres; nous allons maintenant rapporter leurs témoignages, tels que nous les ont conservés les auteurs chrétiens. La parfaite conformité qui se trouve entre les uns et les autres ne permettra pas de douter de la fidélité de nos écrivains, ni de la force des preuves en faveur des miracles de Jésus-Christ.

Les Juifs, dans saint Matthieu, XII, 24, disaient à Jésus-Christ qu'il chassait les démons au nom de Béelzébub, prince des démons.

Dans les actes de saint Pionius, les Juifs disent que Jésus-Christ a exercé la nécromancie. (V. Bolland., 1er février.)

Tertullien, dans son livre contre les Juifs, dit qu'ils ne nient pas que Jésus-Christ ait opéré des prodiges (*Adv. Jud.*, c. 9.)

Saint Jean Chrysostome (*in Ps.* VIII) assure que les Juifs disaient de son temps qu'ils ont crucifié Jésus-Christ, parce qu'il était imposteur et faiseur de prodiges.......

Herban, juif, dans sa dispute avec saint Grégoire, dit à la page 198, que les Juifs ont fait mourir Jésus parce que c'était un magicien ; et, à la page 263, que Jésus guérissait les malades le jour du sabbat, ce que la loi défendait. (*Bibliothèque des Pères*, t. Ier.)

On voit dans saint Isidore de Séville que, lorsqu'on alléguait les miracles de Jésus-Christ aux Juifs, ils répondaient que les prophètes en avaient fait pareillement plusieurs. Ce qui est un aveu des miracles de Jésus-Christ. (*De Nativ. Dom.*, c. 12.)

Dans l'appendice du huitième tome de saint Augustin, on voit un jurisconsulte qui a composé un écrit ayant pour titre : *Dispute entre l'Eglise et la Synagogue.* L'Eglise dit à la Synagogue « que Jésus-Christ est venu à elle, ressuscitant les morts, rendant la parole aux muets, guérissant les boiteux, les aveugles, les paralytiques, les lépreux, et qu'elle n'a pas voulu le reconnaître pour Dieu ».

La Synagogue ne conteste point ces faits, quoiqu'elle contredise ceux de la Résurrection, de l'Ascension, de même que toutes les autorités des prophètes que l'Eglise emploie pour l'accabler. On ne peut nier que ce ne soit la fidèle expression des sentiments des Juifs de ce temps. Il s'adressait à eux pour les convaincre. Il serait tombé à faux s'il leur avait prêté les opinions qu'ils rejettent.

Agobard, archevêque de Lyon au IXe siècle, rapporte ainsi les sentiments des Juifs de son siècle.

« Ils lisent, dit-il, dans les livres qu'ils ont reçus de leurs ancêtres, qu'il y eut parmi eux un jeune homme honorable, nommé Jésus, qui fut instruit par Jean-Baptiste et qui eut un grand nombre de disciples, à l'un desquels, à cause de la dureté et de la stupidité de son intelligence, il donna le nom de Kephas, c'est-à-dire Pierre. Jésus étant attendu par le peuple pour la

solennité de Pâques, quelques jeunes hommes de ses disciples allèrent au-devant de lui et lui chantèrent par respect : Hosanna au fils de David.

« Enfin ce Jésus, accusé de plusieurs mensonges, fut mis en prison, par ordre de Tibère, parce qu'ayant promis que la fille de cet empereur mettrait au monde un enfant mâle sans le concours d'aucun homme, elle n'avait enfanté qu'une pierre : c'est pourquoi il fut pendu comme un magicien détestable et enterré après sa mort auprès d'un aqueduc. On commit la garde de son corps à un Juif. Une grande pluie qui arriva pendant la nuit ayant fait déborder les eaux de cet aqueduc, elles enlevèrent le corps de Jésus. Pilate, l'ayant fait chercher pendant douze mois, sans qu'on pût le retrouver, fit publier cette loi : — Il est évident que ce Jésus, que vous avez fait mourir par envie, est ressuscité comme il l'avait promis, puisqu'on ne retrouve point son corps ni dans le tombeau où vous l'avez fait placer, ni en aucun autre endroit. Pour cette raison, je vous commande de l'adorer ; que celui qui refusera de le faire, sache qu'il n'aura point d'autre partage que l'enfer [1] ».

On trouve dans le tome cinquième des anecdotes de Dom Martène un ouvrage intitulé : *Dispute de l'Eglise avec la Synagogue*, dont un nommé Gilbert est auteur. Selon Dom Martène, le manuscrit a au moins 500 ans. La Synagogue dit à l'Eglise ce qui suit :

« Rien ne peut m'être si nuisible, à ce que je vois, que l'Eglise ma fille qui m'annonce à présent des choses nouvelles et inouïes ; et si aujourd'hui elle prévaut contre moi par son art magique, je suis anéantie avec mes cérémonies et ma loi que Dieu m'a données par le ministère de Moïse ».

Plus bas :

« Vous êtes imbue, ma fille, d'une fausse doctrine depuis longtemps, et revêtue d'une grande puissance magique (celle de faire des miracles).

« O fille, toujours mon ennemie, que vos docteurs sont admirables, adroits et trompeurs, eux qui vous ont ainsi imbue de leur art magique ».

Dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XXI, on trouve un dialogue entre un Juif et un chrétien qui dit la même chose. Cet ouvrage fut composé par un Juif converti, qui mit dans la bouche de ses anciens confrères les arguments les plus forts qu'ils étaient dans l'habitude de diriger contre les chrétiens, et il y répond ; voici ce qu'il dit de plus saillant. Le chrétien demande au Juif où Jésus a pu apprendre assez de magie pour opérer les si grandes merveilles qu'il a faites : convertir l'eau en vin, nourrir cinq mille hommes avec cinq pains, guérir les lépreux, les hydropiques, redresser les boiteux, donner l'ouïe aux sourds et la vue aux aveugles, enfin ressusciter les morts, et mille autres miracles trop longs à redire. Le Juif répond, non pas en niant les faits (jamais ils n'ont nié), mais que Jésus a appris cet art magique en Egypte. Alors le chrétien lui prouve par les docteurs juifs que l'on ne peut pas opérer par la magie les miracles que Jésus a faits.

Le Juif se retranche derrière une seule raison, c'est que Jésus-Christ

[1] Le savant Pierre-François Chystel, a publié à Dijon, en 1656, un ouvrage contre les Juifs, qu'il attribue à Raban Maur, mais que Bullet et Mabillon attribuent à Amolan, successeur d'Agobard au siége de Lyon. On y lit que les Juifs disent que Jésus est fils d'un païen nommé Pandera, qui commit un adultère avec sa mère, et qu'il fut pendu ; que par ordre de leur maître Josué, il fut d'abord enlevé du bois et jeté dans un jardin plein de chaux, de peur que leur terre ne fût souillée, afin que tous sussent qu'il était mort et non ressuscité.

aurait dû se donner simplement comme un prophète, tel que les autres prophètes, et qu'il ne devait pas se dire un Dieu.

Dans le vingtième volume de la *Bibliothèque des Pères*, on voit Andronic, de la maison impériale des Comnène, écrivant un dialogue, en 1327, entre un juif et un chrétien. Il dit qu'il a trouvé à Andrinople, en Thessalie, des jurisconsultes juifs avec lesquels il est entré en dispute. Au chap. 15, il oppose aux Juifs les miracles de Jésus-Christ; les Israélites contestaient, il est vrai, sur tout le reste, mais ils admettaient toujours les réalités de ces miracles.

Un autre Juif cité par Buxtorf, soutient seulement que Jésus-Christ n'a rien fait de plus qu'Hénoch, Elie et Elisée.

Le Midrasch-Coheleth, dans une explication de l'Ecclésiaste, dit que dans le siècle à venir on ne se souviendra plus des miracles faits en Egypte en faveur des Hébreux. Or, ce siècle à venir, est le siècle du Messie. Il était donc dans la tradition judaïque qu'au temps du Messie il y aurait de plus grands miracles qu'au temps de Moïse, et les méchants doivent les attribuer à la magie. Voir aussi le Targum de Jérusalem, Art. *Des Bénédictions*. Toutes ces choses sont tirées de Bullet, p. 102 *et supra*. Il les a empruntées à l'ouvrage de Galatin : *De arcanis de veritate religionis*.

Nous pouvons dire maintenant pour conclure, avec Bullet : « Les Juifs ont donc cru uniformément et constamment dans tous les siècles la réalité des prodiges de Jésus-Christ. Ils ont varié sur leur principe, les attribuant d'abord à la magie, ensuite au nom ineffable de Dieu. Enfin, revenant à leur premier sentiment, ils y ont vu des opérations magiques : et voilà ce qui nous fournit encore une puissante preuve : car les plus anciens auteurs ont écrit que, dans le siècle du Messie, il se ferait de plus grands prodiges que ceux de Moïse en Egypte, et que la race des méchants qui vivrait alors, les attribuerait à la magie ; or les Juifs ne peuvent nous indiquer, parmi ceux qui ont pris le titre de Messie, aucun autre que Jésus qui ait fait tant de miracles qui aient été attribués à la magie ».

III. — Opinion des Juifs modernes et contemporains sur la vie de Jésus.

Cette étude sur les Juifs comme historiens de la vie de Jésus, va se clore par les aveux précieux et les graves paroles d'un savant Israélite qui a traité la question de main de maître.

C'est le célèbre traducteur de la Bible sur l'hébreu, M. Cohen, qui nous dira dans un beau et magnifique langage sa pensée et celle de tous ses coréligionnaires sur Jésus-Christ et sur sa vie publique, dans son remarquable ouvrage : *Les Déicides*.

Il veut justifier son peuple de la flétrissure de déicide qui le poursuit partout. Jamais cette cause épineuse ne fut si bien et, osons le dire, si noblement défendue. Tout son admirable ouvrage peut se résumer en deux mots : On ne peut accuser de déicide les Juifs qui étaient absents de Jérusalem au moment de la condamnation de Jésus, à cause de leur *alibi*. On ne peut accuser les présents, dit-il, parce que Jésus lui-même leur a donné une décharge : *Ignosce illis, nesciunt quid faciunt*, ils ne savent ce qu'ils

font. Si on excepte quelques pharisiens aveuglés par la jalousie et devenus avares par orgueil, et la passion des prêtres qui devaient savoir et qui savaient ce qu'ils faisaient, M. Cohen a raison et il a gagné sa cause. Nous ne souscrivons pas à toutes ses paroles, assurément; mais nous devons le remercier de son beau livre, et nous allons lui emprunter quelques pages qui seront le complément naturel de cette étude sur les Juifs, dans leurs opinions sur Jésus-Christ.

M. Cohen est trop éclairé comme historien, trop sensé comme penseur, trop indépendant comme croyant, pour nier la vie publique de Jésus, même telle qu'elle est donnée par les évangélistes.

« Les miracles, dit-il, les guérisons surnaturelles constituaient pour le peuple juif un fait auquel ses yeux et son esprit étaient depuis longtemps habitués, et qui, s'il était le signe d'un pouvoir mystérieux supérieur au commun des mortels, n'était cependant point une preuve de divinité. On pouvait voir dans l'homme doué du don de guérir, un magicien, un prophète, mais jamais on n'avait vu en lui un Dieu ».

Ainsi M. Cohen admet les prodiges de Jésus, il en nie seulement la conséquence, comme si Dieu pouvait permettre des miracles en faveur de celui qui se dirait faussement être un Dieu.

M. Cohen prétend que les signes de cette divinité n'ont pas été suffisamment accusés et certains. Ce n'est pas le but de cet ouvrage de prouver le contraire ; d'ailleurs cela ressort de l'aveu même que notre auteur fait des œuvres de Jésus-Christ.

« Les miracles opérés par Jésus, dit-il (*Les Déicides*, p. 63), d'après le récit évangélique, avaient essentiellement pour but le soulagement des infirmités humaines. Il ouvrait les yeux des aveugles, rendait la parole aux muets, ressuscitait les morts, redressait les paralytiques. Comme Elie et comme Elisée, il multipliait pour nourrir tout un peuple quelques pains et deux ou trois poissons. Comme eux, il rappelait à la vie des cadavres couchés dans le tombeau.....mais personne ne songeait à y attacher des idées de divinité ». Cette dernière appréciation est fausse, puisque le thaumaturge s'est souvent donné pour un Dieu, en particulier devant ses juges, et que le peuple le proclamait le Fils de Dieu. « Il s'annonça comme Messie devant ses coréligionnaires (Munk, *Palestine*, p. 565) ». Mais que nous importent les explications de M. Cohen : ses aveux nous suffisent.

Ils deviennent même constants quand il ajoute :

« Nous n'avons jamais lu sans émotion, dans les récits des quatre évangélistes, l'exécution de la sentence capitale prononcée contre Jésus, les outrages, les tortures par lesquelles on aggrava l'horreur de son supplice, et la couronne d'épines qui meurtrissait son front, et les coups qu'on lui prodigua, et les crachats dont on osa souiller son visage, et sa marche douloureuse jusqu'au lieu de l'exécution, à ce Calvaire où il devait périr entre deux voleurs ; le vinaigre et le fiel, dont on trempa, par un raffinement de cruauté, ses lèvres altérées, et la blessure qu'un farouche soldat lui fit au flanc avec sa lance (p. 134) ! Et plus loin (p. 366) :

« Quant aux miracles opérés par le fils de Marie, quant à la sublimité de ses prédications morales, quant aux réformes importantes qu'il voulait

introduire dans les mœurs et les usages de son époque, ils suffisaient sans doute pour le faire vénérer comme un grand prophète, mais non pas pour lui attribuer un caractère divin.

« Oui, Jésus de Nazareth était, aux yeux des Juifs contemporains, un nouveau et radieux prophète. Ses paroles, ses idées, rappelaient et ressuscitaient en Israël, en leur donnant une plus haute portée et une forme plus épurée encore, les enseignements et la plus forte tradition des Isaïe et des Ezéchiel.

« Et aujourd'hui encore, après dix-huit siècles de luttes, de guerres, de persécutions et de martyrs, c'est la seule question entre Israël et le monde chrétien.

« Jésus prophète au lieu d'être Dieu serait acclamé et honoré par les Juifs comme il l'était dans l'ancienne Judée, lorsqu'il entrait à Jérusalem aux cris de joie de la foule empressée, lorsque les magistrats n'osaient prendre à son égard aucune mesure sévère, de peur de contrarier les vives sympathies du peuple avide d'entendre la parole du prophète de Nazareth ».

Pouvait-on attendre quelque chose de plus satisfaisant, de plus énergique de la part d'un Israélite ? Quand un homme de cette valeur parle ainsi, il est superflu de chercher d'autres témoignages dans sa nation.

M. Munk, autre Israélite contemporain, nous fournirait au besoin un témoignage suffisant dans son histoire de Palestine, p. 465. Il faudrait seulement lui passer quelques arguties et quelques doléances que nous pardonnons volontiers, puisque à la fin il nous concède la vie de Jésus-Christ tout entière ; et comment pourrait-il faire autrement ? S'il nous renvoie d'Eichorn, à Gésénius, à Knobel nous menaçant au nom de la critique moderne de voir déchirer, comme manquant d'authenticité, un grand nombre de pages de la Bible, nous nous dispensons de répondre, car *La Bible sans la Bible* fait tomber les plus sérieuses attaques des Allemands sans les mentionner ; et les petites vétilles qui souvent embrouillent les mots au lieu de les éclaircir, seront bien honteuses de se voir sans force dans leur isolement.

Ainsi, depuis le pharisien qui, ne pouvant nier les miracles de Jésus-Christ opérés sous ses yeux, disait qu'il chassait les démons au nom de Béelzébub ; depuis Josèphe, le Juif non converti, jusqu'à MM. Cohen et Munk, les Juifs des quatre parties du monde, si loin que les aient jetés les malheurs de l'exil, les Juifs de toutes les époques ont reconnu Jésus comme ayant vécu dans le temps marqué dans les Evangiles, opérant des prodiges, influant prodigieusement sur le peuple, accusé par les magistrats et les pharisiens, condamné par Pilate, flagellé, torturé et crucifié.

Le Talmud, leurs livres secrets, leurs conversations, recueillis par les saints Pères ; leurs livres du moyen âge, leurs écrits modernes, rien ne manque pour donner à cette histoire les caractères d'une démonstration.

CHAPITRE IX.

OPINION DES PAIENS SUR LA VIE PUBLIQUE DE JÉSUS-CHRIST.

Les païens ont tenu le même langage que les Juifs sur les miracles de Jésus-Christ. Il y avait un grand nombre de Romains dans la Judée, lorsque le Sauveur y opéra ses prodiges. Ils en furent témoins comme les Juifs. Les païens sentirent qu'ils ne pouvaient nier des faits soutenus par la notoriété publique et par un témoignage universel. Ils en reconnurent la réalité, et pour se tirer de l'embarras où les mettait cet aveu, ils les attribuèrent à la magie. Celse dit que le pouvoir que les chrétiens paraissent avoir de faire des choses extraordinaires, vient de la magie. Il ajoute que les choses surprenantes que Jésus a paru faire, viennent du même principe, et que prévoyant qu'il y en aurait plusieurs dans la suite qui, ayant acquis le même secret que lui, feraient des prodiges semblables aux siens, et se vanteraient de les opérer par la vertu de Dieu, il les avait exclus de la société de ses disciples. (*Origène,* l. I^er^, n° 6.)

Il fait dire au Juif, sous le nom duquel il parle, que Jésus étant en Egypte y avait appris le secret de faire des prodiges ; qu'enflé de ce pouvoir, il s'était donné pour Dieu lorsqu'il fut de retour dans sa patrie. (L. I^er^, n° 38, 28.)

Le Juif qu'introduit Celse, disputant contre Jésus, parle ainsi : « Nous ne croyons pas les anciennes fables qui disent que Persée, Amphion, Eaque et Minos sont les fils des dieux, quoiqu'elles nous racontent que ces hommes ont fait de grandes choses, des choses admirables et qui sont au-dessus des forces humaines. Vous, qu'avez-vous dit ou fait d'extraordinaire et d'admirable ? Rien jusqu'à présent, quoique les Juifs vous aient provoqué dans le temple de montrer par quelque miracle évident que vous étiez le Fils de Dieu..... » Ensuite Celse, prévoyant que pour satisfaire à cette demande on alléguerait les miracles que Jésus a faits, feint d'accorder que ce qu'ont écrit les évangélistes des guérisons, de la résurrection de quelques morts, de la multiplication des pains et des autres prodiges de Jésus, sont vrais ; mais il pense que tout cela a été fort exagéré par les apôtres. Il dit ensuite : « Mais je veux que ces choses aient été faites comme elles sont racontées ». Puis il ajoute sur-le-champ qu'il les faut mettre au nombre de ces merveilles que font les magiciens instruits par les Egyptiens, qui, pour quelques petites pièces de monnaie, opèrent dans les places publiques des choses extraordinaires, chassent les démons des corps des hommes, guérissent les maladies, évoquent les âmes des héros, font paraître des tables chargées des plus excellents mets, quoiqu'il n'y ait en cela rien de réel, font mouvoir des animaux qui n'existent pas, et qui ne sont que de vains fantômes. Après quoi il dit : « Est-ce que nous devrons croire que ces hommes sont les fils de Dieu, parce qu'ils ont fait ces choses ? Ne

devons-nous pas plutôt dire que ce sont des opérations d'hommes méchants et de mauvais démons ? » (Origène, l. Ier, *contre Celse*, nos 67, 68.)

Celse profite ici du refus que Jésus fit d'un miracle en une occasion pour nier la réalité de ses prodiges : mais s'apercevant bientôt qu'il serait accablé par l'Evangile où il emprunte, il n'ose appuyer sur cette réponse, et passe sur-le-champ à une autre en avançant que les actions merveilleuses qu'a faites Jésus, ont été exagérées par ses disciples. Prévoyant que, malgré cette exagération prétendue, il restait encore assez de prodigieux dans ces actions pour ne pouvoir être attribuées à la puissance d'un homme, il a recours aussitôt à son subterfuge ordinaire, en disant que c'étaient des opérations magiques semblables à celles que font tous les jours ceux qui ont été instruits par les Egyptiens.

Ce même Juif appelle Jésus un magicien. (L. Ier, n° 7.)

Il dit que les chrétiens ont cru que Jésus était le Fils de Dieu, parce qu'il a guéri des boiteux et des aveugles. (L. II, n° 48.)

Origène demande à Celse comment lui, qui traite de fables et de fictions les miracles de Jésus, peut croire ce qu'on raconte d'Aristée le Proconésien et des prodiges opérés par les dieux. (L. III, n° 27 ; L. VIII, n° 47.)

Origène dit que Celse croit que les miracles de Jésus étaient des opérations magiques. (L. VIII, n° 9.)

Voilà tout ce que Celse a dit au sujet des miracles de Jésus-Christ, sur quoi Bullet raisonne ainsi : « Les chrétiens employaient les miracles de leur Maître comme la principale preuve de leur religion. Si Celse les croyait faux, il devait les nier franchement, uniformément et constamment. C'est ainsi qu'on se comporte en toute dispute. Mon adversaire m'oppose un fait qui lui est favorable. Si je le crois faux, je le nie sans détour ; et autant de fois il le propose, autant de fois je le contredis. Je n'ai garde, en admettant ce fait comme véritable, de me mettre dans la nécessité de recourir à des explications, pour éluder l'avantage que mon adversaire en veut tirer. Je m'en tiens toujours à la négative ; donc Celse ne croyait pas que les prodiges de Jésus fussent faux, puisque s'étant hasardé une seule fois à les nier, il n'a pas osé s'en tenir à cette réponse ; mais il a eu recours sur-le-champ à une autre défaite, en disant qu'ils étaient des opérations du démon. Et comment Celse aurait-il pu douter de la réalité des prodiges du Maître, lui qui reconnaît la réalité de ceux des disciples.

« On se confirmera dans cette pensée, si l'on fait attention à la conduite que ce philosophe a tenue au sujet de la résurrection du Sauveur. Il l'a constamment niée, parce qu'il la croyait fausse. S'il n'a pas suivi la même méthode touchant les miracles, il faut qu'il n'en ait pas jugé de même, il faut qu'il ait cru qu'ils étaient réels. Voilà ce qui l'a forcé d'en faire si souvent l'aveu, et de les attribuer à la magie pour empêcher les chrétiens d'en tirer avantage.

« Formons le même raisonnement sur les prédictions du Sauveur. Celse (L. II, n° 13) accuse les disciples de Jésus d'avoir feint qu'il avait prédit tout ce qui lui devait arriver. Pourquoi ce philosophe n'a-t-il jamais voulu

avouer ces prédictions, comme il reconnaît les miracles en les attribuant calomnieusement à la magie? C'est que les miracles de Jésus ayant été connus dans toute la Judée, Celse eût été confondu par la notoriété publique, s'il avait osé les nier; notoriété que n'avaient pas les prédictions que Jésus avait faites, puisqu'il ne les avait faites qu'à ses disciples.

« Ajoutons une réflexion : si un Mahométan donnait à un chrétien pour preuve de sa religion les miracles de Mahomet, ce chrétien, dirait-il tantôt que ces prodiges ont été opérés par le démon, une fois seulement qu'ils sont feints? Non, sûrement. Il répondrait constamment que ce sont des fables. Pourquoi? Parce qu'il est convaincu que ce sont de pures fictions. Si Celse pensait des miracles de Jésus ce que nous pensons de ceux de Mahomet, pourquoi ne les a-t-il pas traités de chimères? Ses variations sur ce sujet montrent son embarras; or, il n'en devait éprouver aucun, si ces prodiges étaient faux, et s'il les croyait tels, car en ce cas il n'avait qu'à les nier, et la dispute était finie sur ce point, et finie à son avantage ».

Les païens disent, dans saint Justin, que le Christ ayant fait par art magique les prodiges que nous disons qu'il a opérés, a paru, à cause de cela, être le Fils de Dieu. (*Apologie première*, nº 3.)

Porphyre attribue pareillement à la magie les prodiges de Jésus. Il en reconnaît donc la réalité.

Hiéroclès, magistrat païen, écrivit un ouvrage contre la religion chrétienne, dans lequel il comparait Apollonius de Tyane à Jésus-Christ. Eusèbe composa un livre pour faire sentir le peu de justesse de cette comparaison. Voici ce qu'il nous a conservé de l'ouvrage d'Hiéroclès, en rapportant, comme il le dit, les propres termes de cet auteur :

« Les chrétiens font grand bruit et donnent de grandes louanges à Jésus, parce qu'il a rendu la vue aux aveugles et opéré de semblables merveilles ».

Un peu après il dit :

« Voyons combien nous sommes mieux fondés, lorsque nous en attribuons de semblables aux hommes excellents et que nous portons d'eux un jugement avantageux ».

Indiquant ensuite en passant Aristée le Proconésien, Pythagore et quelques-uns des anciens, il ajoute : « Du temps de nos ancêtres, sous l'empire de Néron, a fleuri Apollonius de Tyane, qui, dès sa plus tendre jeunesse et dès le moment qu'il se consacra au culte d'Esculape, à Egée, ville de Cilicie, fit plusieurs choses admirables, de quelques-unes desquelles je vous rappellerai la mémoire ».

Il rapporte ensuite les prodiges d'Apollonius, et après les avoir mis sous les yeux, il parle ainsi :

« A quel dessein vous rappelai-je ces merveilles? Afin que vous puissiez comparer ensemble le jugement solide que nous portons de chaque chose et le peu de solidité d'esprit des chrétiens; puisque nous ne regardons point comme Dieu, mais seulement comme l'ami des dieux, un homme qui a opéré de si grandes merveilles, et que les chrétiens au contraire publient que Jésus est Dieu, à cause de quelques petits prodiges qu'il a faits ».

Il ajoute ailleurs :

« Ce qui est encore digne de considération, c'est que Pierre et Paul, et quelques autres de même espèce, hommes menteurs, ignorants et magiciens, ont vanté avec emphase les actions de Jésus ; et Maxime d'Egée, le philosophe Damis, compagnons d'Apollonius, Philostrate d'Athènes, hommes savants, amateurs de la vérité, par amour pour les hommes, nous ont transmis les actions d'Apollonius ce grand homme, ami des dieux ». Quoique Hiéroclès s'efforce de déprécier les miracles de Jésus-Christ et de les mettre au-dessous de ceux d'Apollonius, il n'ose en contester la réalité ; c'est tout ce que nous demandons pour le présent. Les païens parlent ainsi de Jésus-Christ dans Arnobe : « Il a été un magicien ; c'est par des sciences secrètes qu'il a opéré tout ce qu'il a fait d'extraordinaire. Il a volé dans les sanctuaires des Egyptiens les noms des génies puissants et la doctrine la plus cachée. (L. Ier, page 25.)

Lactance parle d'un magistrat païen, qui avait composé deux livres qu'il adressait aux Chrétiens pour les inviter à quitter leur religion ; il y disait que Jésus avait été un magicien ; il ne contestait point la réalité de ses prodiges, il se contentait de dire qu'Apollonius en avait fait de semblables ou de plus grands. (L. V, chap. 3.)

Lactance ajoute qu'il est surprenant que cet auteur ait passé sous silence Apulée, dont les païens ont aussi coutume de raconter plusieurs merveilles.

Eusèbe s'exprime ainsi dans le chapitre 6 du livre III de la *Démonstration évangélique*, contre ceux qui croyaient que Jésus a été un magicien ; il commence en ces termes : « A-t-on jamais vu un magicien qui ait institué une société où l'on pratique toutes les vertus, qui ait enseigné une doctrine pure comme celle que nous avons détaillée? Que s'il a été un magicien, un sorcier, un imposteur, un fourbe ou un charlatan, comment a-t-il pu faire recevoir et pratiquer chez toutes les nations une doctrine telle que celle que nous voyons et entendons ? »

Un peu après il décrit l'admirable propagation de l'Evangile par toute la terre, ensuite il ajoute : « Ce sont là les succès de ce nouveau magicien ; ce sont là les enchantements de celui que vous croyez être un séducteur ; tels sont les disciples de Jésus par lesquels vous pouvez connaître le Maître. Mais examinons encore par d'autres raisons quel a été Jésus ; vous dites qu'il a été un magicien ; vous l'appelez un sorcier et un fourbe très-adroit... vous dites qu'il a eu des imposteurs pour maîtres, qu'il a été instruit des sciences les plus secrètes des Egyptiens, par le moyen desquels il est devenu tel qu'on le publie ».

Julien dit que Jésus n'a rien fait de mémorable, à moins qu'on ne veuille regarder comme quelque chose de grand, d'avoir guéri des boiteux et des aveugles, et d'avoir conjuré des démons dans les villages de Bethsaïda et de Béthanie. (Dans saint Cyrille, l. VI, *Contre Julien.*)

Un peu plus bas le même prince parle ainsi : « Quels biens Jésus a-t-il procurés à ses parents ? Car il a dit qu'ils n'ont pas voulu lui obéir. Eh quoi ! comment ce peuple indocile a-t-il donc obéi à Moïse : et Jésus qui commandait aux démons, et qui les chassait, qui marchait sur la mer, qui,

comme vous le voulez, a fait le ciel et la terre, n'a pu changer les sentiments de ses amis et de ses proches, pour leur procurer le salut (Dans saint Cyrille, l. VI) ».

Julien parle suivant sa persuasion, lorsqu'il dit que Jésus a chassé les démons et marché sur la mer; il ne fait sentir qu'il parle suivant le sentiment des chrétiens, que lorsqu'il dit que Jésus a fait le ciel et la terre, car c'est uniquement devant ces mots qu'il met ces paroles : « comme vous le voulez ». La raison de cela est que Julien ne pouvait se refuser à la créance des prodiges de Jésus, parce qu'ils étaient de notoriété publique; il n'en était pas de même de la création, qui n'était connue que par la révélation.

Au l. VII, Julien parle ainsi : « Lorsque nous commencerons l'examen en particulier des œuvres prodigieuses et des artifices qui sont contenus dans les Evangiles ».

Julien reconnaît en termes exprès que Jésus avait guéri des boiteux et des aveugles et chassé les démons dans les bourgs de Bethsaïda et de Béthanie. Il reconnaît que Jésus commandait aux esprits malins, qu'il chassait les démons, qu'il marchait sur la mer. Il dit que saint Paul surpasse tous les magiciens et les imposteurs qui ont jamais été; il dit qu'il est vraisemblable que les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pernicieux. Et dans le passage que nous venons de rapporter, il dit qu'il examinera en particulier les œuvres prodigieuses et les artifices qui sont contenus dans les Evangiles. Il imite en cela Celse, qui, après avoir attribué en plusieurs endroits les prodiges de Jésus à la magie, dit dans un endroit qu'il faut juger de ces prodiges, de même que des tours des charlatans ou des opérations des magiciens. Mais dire que ces prodiges sont des opérations de la magie ou des artifices et des tours de charlatans, ce n'est pas croire qu'ils sont faux, puisqu'en ce cas la distinction de Julien serait ridicule; c'est reconnaître qu'ils ont été faits, et nous ne demandons pour le présent à nos ennemis que l'aveu de leur réalité, à quelque principe qu'on les attribue.

« La candeur dont nous faisons profession en écrivant cet ouvrage, ajoute Bullet, ne nous permet pas de dissimuler une objection qui ne se présente pas d'abord dans un passage de Julien, mais qu'on en peut tirer par le raisonnement. Ce prince commence le premier des livres qu'il a composé contre le christianisme par ces paroles : — J'estime que je ferai bien d'exposer à tous les hommes les raisons qui m'ont convaincu que la doctrine des Galiléens était une invention humaine, malicieusement controuvée, qui n'a rien de divin; mais qui, abusant de la partie de l'âme qui aime les fables, qui donne dans les puérilités et qui est sans raison, a engagé les hommes par des récits pleins de prodiges à croire qu'elle enseigne la vérité. (Dans saint Cyrille, l. II.)

« Julien insinue que ces récits pleins de prodiges que les chrétiens ont faits pour autoriser leur doctrine, ne contiennent que des fictions, puisqu'il dit qu'on s'en est servi pour satisfaire les penchants que les hommes ont pour les fables.

« Je demande d'abord pourquoi, si Julien était persuadé que les miracles attribués à Jésus et aux apôtres étaient faux, il ne s'est pas expliqué

nettement sur ce sujet. Pourquoi se contente-t-il de l'insinuer assez obscurément ? Pourquoi s'enveloppe-t-il ? Pourquoi se fait-il deviner ? Les chrétiens des trois premiers siècles, convaincus que les merveilles attribuées à Jupiter, à Bacchus, à Mercure, etc., n'étaient que des fictions des poëtes, le disaient hautement, clairement et sans détours. Ce n'étaient cependant que de simples particuliers que l'on punissait des morts les plus cruelles, dès qu'ils attaquaient la religion dominante ; et Julien, maître du monde, qui croit, comme on le veut supposer, que les prodiges de Jésus et de ses disciples ne sont que des mensonges, n'ose pas le déclarer publiquement, clairement et sans détour. Il dit plusieurs fois que ces merveilles sont des opérations magiques ; pourquoi ne tranche-t-il pas la difficulté tout d'un coup en les niant ? Que craint-il ? Il ne peut appréhender autre chose que de se voir accablé par l'évidence de la vérité, que de se perdre de réputation aux yeux de l'univers en rejetant des faits que la notoriété publique avait rendus incontestables. Ainsi sa crainte est une nouvelle preuve de la réalité de ces prodiges.

« Dom Luc d'Achéry, au premier volume de son *Spicilége*, a publié les consultations de Zachée chrétien, et d'Apollonius philosophe païen, écrites par un nommé Evagre qui vivait vers l'an 400 de Jésus-Christ. Apollonius, au chap. 13 du premier livre, parle ainsi : — Je me souviens que les chrétiens ont allégué depuis longtemps que Jésus a guéri différentes espèces de maladies, et ressuscité des morts ; mais je ne vois pas qu'il mérite d'être singulièrement admiré pour cela, puisque ceux des magiciens qui sont les plus habiles ressuscitent les morts, et que les médecins guérissent toutes sortes d'infirmités. Volusien écrit à saint Augustin que les démons chassés, les malades guéris et les morts ressuscités sont peu de chose pour un Dieu, puisque d'autres en ont fait autant.

« Le comte Marcellin, priant saint Augustin de répondre aux difficultés de Volusien et des autres païens, s'exprime ainsi : — Ils nous citent toujours leur Apollonius et leur Apulée, et autres semblables magiciens, à qui ils soutiennent qu'on a vu faire de plus grands miracles qu'à Jésus-Christ (*Lettres* 135, 136, parmi celles de saint Augustin.)

« Quelques païens attribuaient à Jésus-Christ des livres de magie. (Saint Augustin, l. I^{er}, *De l'accord des évangélistes*, 6, c. 14.)

« Dans l'appendice du huitième tome de la nouvelle édition de saint Augustin, on voit un discours sur le Symbole, qui paraît avoir été composé dans le temps que les Vandales ariens dominaient en Afrique et y persécutaient les catholiques. L'auteur dit que les païens attribuaient les miracles de Jésus-Christ à la magie, et que selon eux c'était par la puissance de ce même art, qu'il était adoré après sa mort.

« Celse dit que Jésus fut puni de ses crimes chez les Juifs.

« Le Juif, sous le nom duquel Celse parle quelquefois, dit que les Juifs ont couvert Jésus d'ignominie, qu'ils l'ont condamné au dernier supplice, que les chrétiens donnent pour Fils de Dieu un homme très-méprisable, qui a été flagellé et crucifié. (Dans Origène, l. II, n^{os} 5, 9, 31.)

« Celse dit que Jésus a été cloué à la croix. (L. VI, n° 34.)

« Cécilius dit que les chrétiens adorent des scélérats et un homme

puni pour son crime du dernier supplice, qu'ils adorent les croix qu'ils méritent ».

Tous ces témoignages païens déjà en si grand nombre qui attestent la réalité de la vie publique de Jésus-Christ et qui rappellent d'une manière si naïve ses miracles et ses bienfaits, ne sont pas les seuls. L'histoire de l'établissement du christianisme nous en fournira encore à l'infini.

CHAPITRE X.

LES ÉVANGILES CITÉS TEXTUELLEMENT DANS LES PÈRES DES DEUX PREMIERS SIÈCLES.

I. Observations générales. — II. Saint Clément. — III. Lettre des prêtres et des diacres d'Achaïe sur le martyre de saint André. (Edition Migne, p. 1218.) — IV. Hermas. — V. Saint Ignace et saint Polycarpe. — VI. Saint Justin. — VII. Evangile selon saint Matthieu mot pour mot dans les Pères du deuxième siècle. — VIII. Saint Marc. — IX. Saint Luc. — X. Saint Jean.

I. — Observations générales.

Nous attachons une grande importance à cette preuve, comme mettant en pièces une machine de guerre dirigée contre le Nouveau Testament par ses modernes ennemis. C'est la fausse et perfide supposition déjà combattue précédemment, que cette vénérable portion des saintes Ecritures avait été rédigée et avait reçu sa dernière forme avec plus d'imagination que de vérité historique à la fin du second siècle. Mais voilà que nous montrons les Evangiles tout entiers, les quatre Evangiles sortant des écrits des saints Pères antérieurs à la fin du second siècle, avec la forme primitive et la rédaction des apôtres, tels qu'ils les transmirent aux Eglises dès le premier siècle. On verra par ce qui suit qu'il n'y a qu'une faible partie du texte authentique des Evangiles qui n'ait pas passé dans les écrits de ces Pères comme citations; et si nous avions tout ce qu'ils ont écrit, les chapitres seraient au complet. Mais tels qu'on les verra, l'effet est admirable. Ces saints personnages ne songeaient qu'à édifier les fidèles, et voilà que leurs paroles s'élèvent aujourd'hui comme des témoins irréfutables pour mettre à néant les déloyales et inhabiles agressions contre les Evangiles.

Nous n'avons pas fait le même travail de reproduction pour les Epîtres du Nouveau Testament. Cette œuvre reste à exécuter; elle peut être aussi complète que celle que nous offrons au public, mais notre démonstration est suffisante dans cette proportion, d'autant plus que les Evangiles sont principalement en cause, et que ce travail étant déjà volumineux, nous devons nous restreindre [1].

Ce qui est assez important, c'est qu'on remarquera dans plusieurs endroits que les Pères latins les plus anciens semblent avoir fait la traduction latine de leurs citations sur l'original hébreu.

Voici la distribution. Nous donnons à part les textes de saint Clément, de saint Ignace, d'Hermas et de saint Justin. Ils sont si importants comme étant des temps apostoliques pour les trois premiers, et y touchant pour saint Justin, que nous devions en faire une catégorie à part; et nous donnons leurs textes en français. Comme les traductions latines autorisées pour

[1] Quoique plusieurs de ces Pères aient vécu jusque dans le commencement du IIIe siècle, cependant il est vrai de dire que leurs œuvres ont été publiées en général bien avant la fin du IIe siècle. D'ailleurs, si l'on remarque qu'ils faisaient des allusions aux Evangiles comme à des œuvres composées un siècle et plus avant eux, on reconnaîtra que la conclusion de notre présente thèse est décisive.

les Evangiles écrits en hébreu et en grec étaient encore multiples dans ces premiers temps, il n'y a pas d'inconvénient à donner la traduction française qui sera moins gênante pour plusieurs lecteurs peu familiarisés avec le latin. Cette variété dans les expressions des Pères latins de ce temps, est un signe de vérité. C'est que réellement, outre la version italique, il y en avait un très-grand nombre d'autres d'autant plus facultatives qu'on remonte plus haut. A la longue la version italique ou vulgate a définitivement prévalu, comme plus nette, plus claire, et elle est devenue la seule authentique.

Après les textes des Pères dont nous venons de parler, nous donnons en latin les textes de quatre Pères : saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie. Mais cette fois nous suivons chapitre à chapitre et verset à verset le texte évangélique, et on peut dire qu'aucun fait historique de l'Evangile n'échappe, et que de plus on a une preuve irrécusable que les Evangiles ont été écrits de la main des apôtres et dans le temps où l'Eglise et la tradition nous l'enseignent.

Nous avons dit qu'on ne pouvait suspecter l'authenticité et la contemporanéité de ces documents, à l'exception des *opera dubia* de saint Clément, pour le fond de saint Clément, mais corrompus par les hérétiques. Nous avons cependant admis les textes qui s'y trouvent, car ils remontent dans l'état actuel au IIe siècle, et tout le reste des écrits cités est incontestablement et sans aucune attaque sérieuse possible des auteurs et des temps acceptés par l'opinion publique. (Migne, *Prolégomènes sur saint Clément.*)

II. — Saint Clément.

Luc, VI, 36-38. — Soyez miséricordieux afin qu'on vous fasse miséricorde, pardonnez afin qu'on vous pardonne. On vous traitera comme vous traiterez les autres. On vous donnera comme vous aurez donné. Vous serez jugé comme vous aurez jugé les autres. On sera indulgent pour vous si vous l'avez été. On vous mesurera avec la même mesure dont vous vous serez servi pour les autres.

Matthieu, XXIV, 35. — Allusion à la parole : Le ciel et la terre passeront et ma parole ne passera pas (rien de ce qui a été décrété par lui ne passera.)

Matthieu, XXVI, 24. — Jésus dit : Malheur à cet homme ! il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût pas né, que de scandaliser un de mes élus. Il eût mieux valu pour lui qu'on lui attachât une meule autour du cou et qu'on le précipitât dans la mer que de scandaliser un de ces petits.

Matthieu, IX, 13. — Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.

Matthieu, X, 32. — Celui qui m'aura confessé devant les hommes, moi, je le confesserai devant la face de mon Père.

Matthieu, VII, 21. Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.

Matthieu, VII, 23. — Quand même vous seriez réunis avec moi, si vous n'observez pas mes commandements, je vous rejetterai et je vous dirai :

Eloignez-vous de moi, je ne sais d'où vous êtes, ouvriers d'iniquité. (Saint Luc, XIII, 27.)

Matthieu, X, 16. —Vous serez comme des agneaux au milieu des loups, et Pierre répondant lui dit : Est-ce que les loups dévoreront les agneaux ? Et Jésus dit à Pierre : Les agneaux ne doivent pas craindre les loups après leur mort : et vous, ne craignez pas ceux qui vous tuent, et qui après cela ne peuvent rien vous faire, mais craignez celui qui après que vous êtes mort a une telle puissance sur votre âme et sur votre corps qu'il peut les envoyer dans la géhenne du feu. (Saint Luc, X, 3.)

Matthieu, VI, 24. — Personne ne peut servir deux maîtres.

Matthieu, XVI, 26. — Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il fait la perte de son âme ?

Luc, XVI, 10, 11. — Si vous ne gardez pas les petites choses, qui vous confiera les grandes ? Je vous dis : celui qui est fidèle dans les petites choses sera fidèle dans les grandes.

Matthieu, XII, 50.— Ceux-là sont mes frères qui font la volonté de Dieu.

Matthieu, V, 16. — Que les hommes voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans le ciel.

Luc, VI, 44. — Tout arbre est jugé par ses fruits.

Luc, VII, 28. — Il était convenable que le précurseur du Seigneur fût tel que personne ne fût plus grand parmi ceux qui sont nés de la femme.

Jean, III, 6. — Ce qui est né de la chair est chair ; ce qui est né de la terre parle de la terre.

Matthieu, XV, 14. — Ceux-ci sont comme un aveugle qui sert de conducteur à un aveugle, et ils tombent tous deux dans le précipice.

Matthieu, XVII, 20. — Ce genre de démons ne peut être chassé que par la prière et le jeûne.

Matthieu, X, 8. — Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.

Matthieu, X, 8. — J'étais infirme, et vous m'avez visité.

Luc, I, 75. — Afin que nous le servions dans la sainteté et dans la justice en sa présence.

Matthieu, X, 16. — Soyons prudents comme des serpents et simples comme des colombes.

Matthieu, VII, 6.— Ne jetons pas les pierres précieuses devant les pourceaux. (*Epîtres 1re et 4e aux Vierges.*)

(*Epître de Pierre à Jacques. V. Clementin.*) Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

Marc, XII, 31. — Un iota ou un point ne sera omis de la loi.

Matthieu, XXIII, 2, 34. — (*Homélie* III.) Vous voyez ces constructions : en vérité je vous le dis, il n'en restera pas pierre sur pierre qui ne soit renversée ; et cette génération ne passera pas avant que cette destruction soit commencée. Car ils viendront, et ils s'établiront ici, et ils s'enfermeront d'une circonvallation et ils égorgeront vos enfants.

Matthieu, XXIII, 2, 3. — Les scribes et les pharisiens se sont assis sur la chaire de Moïse. Ecoutez donc tout ce qu'ils vous disent.

(*Homélie* III, c. 30.) — Allusion au v. 12 du chap. X de saint Matthieu :

Si vous n'êtes pas reçu dans une ville, *secouez la poussière de vos souliers* et allez dans une autre ville.

Matthieu, XXII, 29. — C'est pourquoi vous vous trompez, ne comprenant pas les Ecritures, et vous ignorez la puissance de Dieu.

Matthieu, V, 17. — Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir.

Matthieu, XV, 13. — Toute plantation qui n'a pas été plantée par le Père céleste sera arrachée.

Jean, X, 9. — Je suis la porte : celui qui entre par moi, entre dans la vie. Et il s'écriait (Matth. XI, 28) : Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués.

Jean, X, 27. — Mes brebis connaissent ma voix ; cherchez et vous trouverez. (Matth., VII, 7.)

Matthieu, XVII, 5. — Une voix se fit entendre du ciel qui disait : Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances, écoutez-le.

Matthieu, XIII, 17. — (*Homélie* III, c. 52.) Beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et entendre ce que vous entendez.

Matthieu, XIII, 17; Luc, X, 24. — Je suis celui dont Moïse a prophétisé en disant : Dieu suscitera parmi vos frères un prophète comme moi ; écoutez-le en toutes choses, et celui qui n'écoutera pas ce prophète mourra.

Matthieu, XII, 23. — Les sadducéens ayant demandé à Jésus duquel des sept maris qu'elle avait épousés elle serait l'épouse après la résurrection, il répondit : Moïse a permis le divorce à cause de la dureté de votre cœur ; mais à l'origine il n'en fut pas ainsi. Celui qui créa l'homme au commencement le créa mâle et femelle.

Matthieu, V, 37. — Que votre discours soit : oui, oui ; non, non ; ce qu'il y a de plus que cela est mal.

Matthieu, XII, 32. — Et il dit à ceux qui disaient qu'Abraham, Isaac et Jacob étaient morts : Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.

Matthieu, VI, 8. — Dieu sait que vous manquez de toutes ces choses même avant que vous ne les demandiez.

VI, 6. — Priez en secret, et votre Père qui voit dans le secret, vous exaucera.

VII, 9, 11. — Quel est celui d'entre vous à qui le fils demandant du pain il lui présentera une pierre ? ou s'il lui demande un poisson, est-ce qu'il lui donnera un serpent ? Si donc vous qui êtes méchants, vous savez offrir des choses bonnes à vos enfants, combien à plus forte raison le Père céleste donnera des choses bonnes à ceux qui font sa volonté.

Matthieu, V, 34. — Ne jurez pas par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu : ni par la terre, parce qu'elle est son marche-pied.

IX, 13. — Dieu veut la miséricorde et non le sacrifice, il veut qu'on le connaisse, et non qu'on lui offre des holocaustes.

XIX, 17. — Ne m'appelez pas bon, car il n'y en a qu'un seul qui soit bon.

Luc, VI, 36. — Soyez bons et miséricordieux comme votre Père qui est dans le ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.

Matthieu, XXIV, 28. — Si le mauvais serviteur dit dans son cœur : Mon

maître tarde à venir, et qu'il commence à frapper ses co-serviteurs, mangeant et buvant avec les femmes de mauvaise vie et les ivrognes, le maître de ce mauvais serviteur viendra à l'heure où il ne l'attend pas et au jour qu'il ignore, et il le séparera et il mettra son partage avec les infidèles et les hypocrites.

Matthieu, xxv, 26. — Parabole des talents : Serviteur méchant et paresseux... tu devais confier ton argent aux banquiers, et lorsque je serais venu j'aurais demandé ce qui me revient.

xxiv, 45. — (*Homélie* iv.) Heureux l'homme dont le maître le constitue le chef de ses co-serviteurs.

xxv, 21. — Courage, serviteur bon et fidèle.

Luc, x, 7. — Un serviteur digne de sa récompense.

Matthieu, viii, 9. — (*Homélie* viii, c. 21.) Le centurion dit à Jésus : J'ai des serviteurs sous mes ordres, et je dis à celui-ci : Viens, et il vient ; et à celui-là : Va, et il va.

Matthieu, v, 45. — (*Homélie* xi.) Dieu fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants.

(C. 16). — Allusion à la montagne transportée par la foi.

Luc, xxiii, 34. — Mon Père, pardonnez-leur leurs péchés, car ils ne savent ce qu'ils font.

Matthieu, xxiii, 25. — Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui purifiez le dehors de la coupe et du vase, et les laissez à l'intérieur remplis de saletés. Aveugles pharisiens, purifiez d'abord l'intérieur afin qu'ils deviennent ensuite purs à l'extérieur.

Matthieu, xii, 42. — La reine du midi viendra avec la génération présente et la condamnera, car elle vint des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon. Or, il y a ici plus que Salomon, et vous n'écoutez pas.

Luc, xi, 32. — Les habitants de Ninive s'élèveront en face de cette génération et la condamneront, parce qu'en écoutant ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas. Or, il y a ici plus que Jonas, et personne n'écoute.

Matthieu, vii, 15. — Plusieurs viendront à moi avec des peaux de brebis, et à l'intérieur ils sont des loups ravissants. Vous les connaîtrez par leurs fruits.

Luc, xvii ; Matthieu, xviii. — Il est nécessaire que les maux arrivent, mais malheur à celui par qui ils arrivent.

Matthieu, v, 3. — Heureux les pauvres.

xi, 27. — Personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui auquel le Fils l'aura révélé.

x, 28. — Ne craignez pas celui qui tue le corps et qui ne peut rien faire à l'âme, mais craignez celui qui peut jeter le corps et l'âme dans la géhenne.

Matthieu, xi, 25. — (*Homélie* xviii.) Je vous le confesse, ô Seigneur du ciel et de la terre.

Les choses qui étaient cachées aux sages, vous les avez révélées aux petits qui sont à la mamelle.

Matthieu, VII, 2. — A l'indigne on lui enlèvera même ce qu'il paraît avoir.

Matthieu, VII, 13. — Entrez par la porte étroite.

Matthieu, XXV, 30. — Il dira aux impies : Allez dans les ténèbres extérieures que le Père a préparées au démon et à ses anges.

Matthieu, XII, 34. — La bouche parle de l'abondance du cœur.

Jean, IX, 2, 3. — Allusion à la guérison de l'aveugle-né.

III. — Lettre des prêtres et des diacres d'Achaïe sur le martyre de saint André (Edition Migne, p. 1218) [1].

Saint André dit : Je dis que Jésus reçut volontairement l'instrument de la croix, car j'étais présent lorsqu'il nous dit : *Je dois être livré et crucifié pour le salut des hommes, et le troisième jour je ressusciterai.* (Ces paroles se trouvent dans saint Matthieu, XX, 17 ; Marc, X, 32, 33 ; Luc, XXXI, 32.)

Pierre mon frère lui répondit :

« Dieu te sera propice, et cela n'arrivera pas ». Et il répondit à Pierre avec indignation : « Retire-toi en arrière, Satan, car tu ne goûtes pas les choses qui sont de Dieu. (Matthieu, XVI, 22, 23 ; Marc, VIII, 32, 33) ».

Et pour démontrer plus pleinement qu'il acceptait volontiers sa passion pour nous, il nous disait : « J'ai le pouvoir de me défaire de ma vie, et j'ai le pouvoir de reprendre ma vie ensuite. (Jean, X, 17) ».

A la fin, lorsqu'il soupait avec nous, il dit : « L'un de vous doit me trahir ». Et lorsque nous étions tous contristés, parce que le doute pesait sur tous, il nous fit la révélation en disant : « Celui à qui je donnerai ce morceau de pain de ma main, c'est lui qui me livrera. (Matth., XXVI, 2 ; Marc, XIV, 18 ; Luc, XXII, 21 ; Jean, XIII, 21, 26) ».

IV. — Hermas.

Visio I, Matth., XIII, 52; XXV, 27.— Allusion claire au mauvais serviteur qui devait donner son argent au banquier.

Matthieu, X, 33.— Allusion au mot de Jésus-Christ : Celui qui rougira de moi, etc.

Chap. IX. — Matthieu, XXIII, 6. —Vous aimez les premières places dans les festins.

Matthieu, VI, 23. — Remettez tous vos soins en Dieu, et il en prendra soin.

Matthieu, XXVI.— Il vaudrait mieux pour lui n'être pas né.

Liv. II, c. IV, V et VI. — Matthieu, V, 32. — Que s'il renvoie sa femme et en épouse une autre, il commet une fornication.

Jean, VII, 40. — Ils ont le nom du Seigneur sur leurs lèvres, et leur cœur est loin du Seigneur.

Luc, XII, 5; Matthieu, X, 28. — Craignez le Seigneur qui peut vous sauver ou vous perdre.

[1] Les ouvrages des Pères apostoliques rappelés ici sont si courts que nous n'indiquons pas la page où se trouve le texte cité. Nous avertissons seulement que nous suivons l'ordre des œuvres ou des lettres de chaque Père, tel qu'il est établi dans toutes les éditions.

Similitudes. — Matthieu, III, 10 ; XII, 19.— Allusion claire à l'arbre qui ne porte pas de bons fruits et qui sera brûlé.

(*Epître à Diognet.*) — Jean, XVII, 11, 14, 16. — Les chrétiens sont dans le monde, mais ils ne sont pas du monde.

V. — Saint Ignace et saint Polycarpe.

(*Lettre aux Ephésiens.*) — Allusion au verset 19 du ch. XVIII de saint Matthieu : — Si un ou deux se réunissent sur la terre pour prier, mon Père les exaucera.

Matthieu, 12-33. — L'arbre se manifeste par ses fruits.

Matthieu, XXVI, 7. — C'est pourquoi Jésus a reçu cet onguent (de la pécheresse) sur sa tête, pour signifier l'incorruptibilité de l'Eglise.

(*Lettre aux Tralliens.*) — Matthieu, XV, 3.— Fuyez ceux qui sèment de mauvaise semence, ce ne sont pas là les plantations du Père. Allusion visible à l'Evangile de saint Matthieu. Même allusion dans l'épître aux Philadelphiens.

(*Lettre aux Smyrnéens.*) — Matthieu, III, 15. — Genitum vere ex virgine, baptizatum a Joanne ut impleatur omnis justitia ab ipso.

Saint Luc, XXIV, 39. — Et quando ad eos qui circa Petrum venit, ait ipsis : Apprehendite, palpate me, et videte quoniam non sum dæmonium; et il suit l'histoire évangélique pour le sens comme pour la chronologie.

Matthieu, XIX, 12.— *Qui capit, capiat.*

(Mot impossible à inventer à l'avance.)

(*Polycarpe aux Philippiens.*) — Matthieu, VII. — Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés ; remettez et il vous sera remis.

Luc, VI, 37. — Pardonnez et Dieu vous pardonnera.

Matthieu, VII, 2.— On se servira pour vous de la même mesure dont vous vous serez servi.

Matthieu, V, 10. — Heureux les pauvres d'esprit et ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux.

Matthieu, XX, 28. — Le fils de l'homme est venu pour être le serviteur de tous.

Matthieu, VI, 12. — Si nous voulons que le Seigneur nous pardonne, pardonnons nous-mêmes.

Matthieu, V, 44. — Priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous haïssent et pour vos ennemis.

(*Acta martyrii SS. Ignatii et Polycarpi*, selon Smith et Jocobson). Or, ces actes font des allusions perpétuelles aux Evangiles et citent souvent textuellement les Actes des apôtres et les épîtres.

Voilà des auteurs contemporains qui connaissaient déjà familièrement les Pères au commencement du IIe siècle.

VI. — Saint Justin.

Luc, I, 30. — L'ange qui fut envoyé lui dit (Justin., *Apol.*, 1, c. 33, 34) :

Voilà que vous concevrez dans votre sein par l'Esprit-Saint, et vous enfanterez un fils; et il sera appelé le Fils du Très-Haut, et vous lui donnerez le nom de Jésus, et il délivrera son peuple de ses péchés.

Matthieu, II, 6. — Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la plus petite ville de Juda : c'est de toi que naîtra le chef qui paîtra mon peuple.

(C'est ici, au chapitre 34 de la première Apologie, que saint Justin dit ces remarquables paroles aux païens : Or, il y a un village à trente-cinq milles de Jérusalem, où est né Jésus-Christ, comme vous pouvez l'apprendre par les descriptions faites pour le cens ordonné par Cyrinus, votre premier président dans la Judée).

Matth., III, 11. — Jean-Baptiste étant sur le bord du Jourdain, criait : Moi, je baptise dans l'eau pour la pénitence, mais il viendra un plus fort que moi dont je ne suis pas digne de porter les souliers. Celui-là vous baptisera dans le Saint-Esprit et le feu. Le ventilateur est dans ses mains, et il purgera son aire, il réunira le froment dans son grenier, et il brûlera la paille dans un feu inextinguible.

Matthieu, XVII, 11.— Elie doit venir et il rétablira toutes choses; et moi je vous dis qu'Elie est déjà venu, et ils ne l'ont pas connu, et ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu.

La loi et les prophètes vont jusqu'à Jean : à dater de là le royaume du ciel souffre violence, et ce sont ceux qui se font violence qui le gagnent; et si vous voulez le recevoir (Jean-Baptiste) lui-même, il est Elie qui devait venir. Celui qui a des oreilles pour entendre qu'il entende.

Jean, I, 22. — Je suis la voix qui crie : Il viendra après moi un plus fort que moi ...

Matth., V, 28, etc. — Celui qui aura regardé une femme pour la convoiter a déjà fait la fornication dans son cœur devant Dieu; si ton œil droit te scandalise, arrache-le, car il est expédient pour toi d'entrer dans le royaume des cieux n'ayant qu'un seul œil plutôt que d'être précipité avec deux yeux dans le feu éternel; celui qui épouse une femme répudiée par un autre homme, commet une fornication; (et) il y a des eunuques qui sont ainsi traités par les hommes; il y en a qui le sont de naissance, et il y en a qui se sont faits eux-mêmes eunuques pour le royaume des cieux; mais tous ne comprennent pas cette parole. (Matthieu, XIX, 12.)

Matth., IX, 13. — Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. Si vous aimez ceux qui vous aiment, qu'y a-t-il de nouveau en cela? même les fornicateurs le font. Mais moi je vous dis : Priez pour vos ennemis; aimez ceux qui vous persécutent; bénissez ceux qui vous maudissent et priez pour vos calomniateurs. (Luc, VI, 46.)

Donnez à tous ceux qui vous demandent, et ne résistez pas à ceux qui vous demandent à emprunt, car si vous prêtez à ceux dont vous espérez une récompense, qu'y a-t-il de nouveau en cela? Les publicains le font aussi.

Matthieu, VI, 19.— Mais vous, ne thésaurisez pas des trésors sur la terre où la rouille et les vers les rongent et où les voleurs les ravissent; mais amassez-vous des trésors dans le ciel où la rouille et les vers ne les rongent pas. Car, que sert à l'homme de gagner tout l'univers s'il lui arrive de

perdre son âme? et quelle compensation aura-t-il pour elle? Amassez-vous donc des trésors dans le ciel où la rouille et les vers ne les rongent pas.

Luc, VI, 36. — Soyez doux et miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux, et il fait lever son soleil sur les pécheurs, sur les justes et les méchants. (Matth., XV, 45.)

25. Ne soyez pas en souci de ce que vous devez manger, et des habits dont vous devrez vous couvrir. N'êtes-vous pas plus que les oiseaux et les bêtes sauvages? et Dieu leur donne la nourriture. Ne soyez donc pas en souci de ce que vous mangerez et de votre vêtement.

Id. V, 11. — Votre Père céleste sait que vous manquez de ces choses. Cherchez donc d'abord le royaume des cieux, et toutes les autres choses vous seront surajoutées. Car là où est votre trésor, là est votre pensée. Et ne vous donnez pas en spectacle aux hommes, autrement vous ne recevrez pas votre récompense de votre Père qui est dans les cieux.

Luc, VI, 19. — Si quelqu'un vous frappe sur la joue, présentez-lui encore l'autre. Si quelqu'un vous prend la tunique ou le manteau, ne lui faites point de résistance. — Matthieu, V, 22. — Celui qui se fâchera contre son prochain, sera sujet à la condamnation du feu. — Matth., V, 41. — Et quiconque vous accompagnera pendant mille pas, accompagnez-le pendant deux mille. Que vos œuvres brillent devant les hommes, afin que les voyant ils admirent votre Père qui est dans les cieux.

Matth., V, 34-37. — Ne jurez pas du tout; mais que votre discours soit oui; oui: ou non, non. Ce que vous ajouterez en plus est mal. — Marc, XII, 30. — Voici le plus grand commandement: Vous adorerez le Seigneur, votre Dieu, et vous le servirez lui seul de tout votre cœur, de toutes vos forces, le Seigneur Dieu qui vous a faits.

Matth., XIV, 26. — Les choses qui sont impossibles aux hommes, sont possibles à Dieu. — 28. Ne craignez pas ceux qui vous tuent, et ensuite ils ne peuvent rien vous faire de plus. Mais craignez celui qui, après la mort, peut jeter l'âme et le corps dans la géhenne.

Jean, III, 5. — A moins que vous ne soyez régénérés, vous n'entrerez pas dans le royaume du ciel.

Matth., II, 27.— Personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et ceux auxquels le Fils l'aura révélé.

Matth., XXI, 13. — Il est écrit (*Dialogue avec Tryphon*) : Ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs.

Id., XXIII, 23. — Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, du cumin, et qui dédaignez l'amour de Dieu et de sa justice.

Sépulcres blanchis, qui sont magnifiques à l'extérieur, et il n'y a à l'intérieur que les ossements des morts.

Luc, II. — Malheur à vous, scribes, qui possédez les clefs et vous n'entrez pas, et même empêchez les autres d'entrer: conducteurs aveugles.

Matth. — Il s'élèvera beaucoup de faux Christs et de faux prophètes, et ils séduiront un grand nombre de fidèles.

Matth., VIII, 11. — Les hommes (les païens) viendront de l'Orient et de

l'Occident, et ils siégeront avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux; mais les enfants du royaume (les Juifs) seront rejetés dans les ténèbres extérieures.

Luc, x, 19. — Il dit à ses apôtres : Je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents, les scorpions (et les animaux venimeux), et sur toute puissance ennemie.

Matth., xix, 16. — Et voilà que quelqu'un s'approchant de lui, (N.-S.) lui dit : Bon maître ! que dois-je faire de bien pour avoir la vie éternelle? Il lui répondit : Pourquoi m'appelez-vous bon? Il n'y a qu'un seul bon : c'est Dieu.

Matth., vii, 21. — Ce ne sera pas celui qui m'appelle Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume du ciel, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel. Car celui qui m'écoute et qui accomplit ce que je dis, écoute celui qui m'a envoyé. Un grand nombre me dira (Luc, xiii, 26. — Matth., xii, 42) : Seigneur, Seigneur, nous avons mangé et bu en votre nom, et nous avons fait des prodiges, et alors je leur dirai : Eloignez-vous de moi, vous opérez l'iniquité : et il y aura là des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes brilleront comme le soleil, et les injustes seront envoyés dans un feu éternel.

Ibid., vii, 15, 16, 19. — Beaucoup viendront en mon nom, revêtus extérieurement de peaux de brebis, mais intérieurement ils sont des loups ravissants. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Tout arbre qui ne rapporte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.

Dans ce temps, quelques-uns s'approchant de lui, lui demandèrent s'il était permis de payer le tribut à César ou non; il leur demanda (Matth., xxii, 17) : Dites-moi, de qui est cette image sur cette pièce de monnaie? Ils lui dirent : De César. Rendez donc, dit-il, à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Luc, xii, 48. — Celui à qui on aura plus donné, rendra un compte plus rigoureux.

Luc, xx, 35, 36. — Dans ce royaume, on n'épousera point et on ne sera pas épousé, mais on sera semblable à des anges, puisqu'on sera le fils du Dieu de la résurrection.

Matth., xxii. — Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-même.

Matth., xii, 39. — Les Juifs disaient : Donnez-nous un signe (miracle), et Jésus répondit : Cette race perverse et adultère cherche un signe et il ne lui sera donné d'autre signe que celui de Jonas.

Ibid., xiii, 3. — Le semeur sortit pour répandre sa semence. Une partie tombe sur le chemin, une autre parmi les épines, une autre au milieu des pierres, et enfin une autre sur une bonne terre.

Luc, xxii, 19. — Jésus ayant pris du pain et ayant rendu grâces, il dit : Faites ceci en mémoire de moi : Ceci est mon corps. Et ayant fait la même chose en prenant la coupe, il rendit grâces et dit : Ceci est mon sang.

Après avoir rapporté toutes les prophéties concernant la passion de Jésus-Christ, saint Justin dit aux païens (*Apolog.*, l. c. 37) : Vous pouvez vous convaincre que toutes ces choses sont arrivées par les Juifs. Et entre

autres, ils disaient : Toi qui ressuscites les morts, ressuscite-toi toi-même.

Luc, IX, 28. — Avant de souffrir sur la croix, Jésus-Christ s'écriait : Il faut que le fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les scribes et les pharisiens, qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour.

Matth., XXVI, 39. — O mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi.

Luc, XXIII, 46. — Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains.

VII. — L'Evangile selon saint Matthieu mot pour mot dans les Pères du deuxième siècle [1].

CHAPITRE Ier.

1. Liber genituræ Jesu Christi filii David, filii Abraham. (Tertullien, 324. — Irénée, 279.) Tous les Pères de ce temps parlent de la généalogie de Jésus-Christ selon saint Matthieu.

16. Jacob generavit Joseph virum Mariæ, ex qua natus est Jesus qui vocatur Christus.

20. Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam. (Justin, 437.) Quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est. (Tertul., 206.)

21. Vocabis nomen ejus Jesum. (Ibid.) Ipse enim salvabit populum suum a peccatis eorum.

22. Hoc totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est per prophetam dicentem :

23. Ecce virgo in utero accipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel, quod interpretatum est nobiscum Deus. (Irénée, 378. — Tertul., 323.)

25. Peperit filium suum primogenitum. (Tert., 191.)

CHAPITRE II.

1. Magi Christum muneribus honoraverunt. (Tert., 195.)

2. Vidimus stellam ejus in Oriente (Irénée, 253), et venimus adorare cum primi stellarum interpretes natum Christum annuntiaverunt. (Tertullien, 89.)

6. Et tu Bethleem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda : ex te enim egredietur dux qui pascet populum meum. (Justin, 6, 5. — Tertul., 198.)

13. Angelus Domini apparuit Joseph in somnis. (Irénée, 231.)

15. Uti adimpleatur quod dictum est a Domino per prophetam : Ex Egypto vocavi filium meum. (Irénée, 251.)

16. Infantes testimonium Christo sanguine litaverunt. (Tert., 418.)

23. Christus apud Nazareth descendit, quoniam Nazarenus vocabitur. (Tert., 418.)

[1] Editions consultées pour le travail suivant : 1o Clément d'Alexandrie, grec-latin. Paris, Matthieu Guillemot, 1641 ; 2o Saint Justin, grec-latin, édition des Bénédictins de Saint-Maur. Paris, Charles d'Osmont, 1742 ; 3o Saint Irénée. Paris, 1605 ; 4o Tertullien. Paris, Pierre Petit, 1675.

CHAPITRE III.

2. Pœnitentiam initote ; jam enim salus nostra appropinquavit.

3. Parate vias Domini. (Tert., 226.)

4. Cingitur loro Joannes.

6. Tingebantur confitentes peccata sua.

7, 8. Genimina viperarum, facite fructum pœnitentiæ. (Tertul., 237, 279 et 563.) Quis vobis monstravit fugere a ventura ira ? (Irénée, 251.)

9. De lapidibus filios Abrahæ suscitare potens est Deus. (Tertul., 237, 247, 279.)

10. Securis ad radicem arboris posita. (Tertul., 109, et Irénée, 461.)

11. Ego quidem baptizo in aqua in pœnitentiam : veniet autem fortior me cujus non sum dignus calceamenta portare. Ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni. (Justin, 145.)

12. Ventilabrum enim in manu Domini, quo palea quæ igni debetur a frumento discernitur. (Clem. Alex., 125.) Paleam in manu sua portasse ad purgandam aream. (Tert., 236.)

Colligit triticum in horrea, paleas autem comburet igni inextinguibili. (Irénée, 402, 479.)

15. Decet nos implere omnem justitiam.

16. Christus in aqua tingitur a Joanne, et ecce aperti sunt cœli et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam et venientem super se. (Tert., 226, 246.)

Aperti sunt ei cœli et vidit Spiritum Dei quasi columbam venientem super eum ; et ecce vox de cœlo dicens : Hic est filius meus dilectus in quo mihi bene complacui. (Irénée, 154. — Justin, 452.) Ipsum audite. (Tert., 276.)

CHAPITRE IV.

1. Diabolus post baptisma tentator. (Tert., 200, 201.)

2. Cum jejunasset quadraginta diebus, postea esuriit. (Irénée, 458. — Tert., 232, 317, 448, 517.)

3. Si filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant.

4. Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei quod procedit de ore ejus. (Irénée, 468. — Tert., 341, etc.)

6. Si filius Dei es, mitte te deorsum. (Irénée, 468). Scriptum est enim quod mandavit angelis suis super te ut te manibus suis tollant, necubi ad lapidem pedem tuum offendas. (Tert., 500.)

7. Item scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum. (Irénée, 470.)

8. Hæc omnia mihi tradita sunt, cui volo do ea.

9. Hæc omnia tibi dabo si procidens adoraveris me. (Irénée, 470.)

10. Vade, satana, scriptum est enim : Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies. (Irénée, 469. — Tert., 500.)

17. Cœpit Jesus prædicare. (Tert., 207.)

19. Faciam vos piscatores hominum. (266.)

21. Jacobus et Joannes vocati sunt a Domino.

21. Patrem navimque reliquerunt. (Tert., 92, 229, 230.)
23. Et sanans omnem languorem. (Ibid., 10, 21.)

CHAPITRE V.

3. Beati mendici (pauperes spiritu), quoniam ipsorum est regnum Dei. (Tert., 92, 229, 230.)
4. Beati mites, quoniam ipsi hæreditabunt terram. (Irénée, 300. — Clem. Alex., 488.)
5. Beati lugentes atque flentes. (Tertul., 109, 146.)
6. Beati pacifici, quia filii Dei nuncupabuntur. (Tertul., 146, 558.)
7. Estote misericordes sicut pater vester misericors est. (Clem. Alex., 118.)
8. Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. (Irénée, 338.)
10. Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam illorum est regnum cœlorum. (Irénée, 400. — Tert., 349.)
11. Beati eritis cum vos dedecoraverint et persecuti fuerint et dixerint adversus vos omnia mala propter me.
12. Gaudete et exultate, quoniam merces vestra plurima est in cœlo. (Tert., 194.) Sic enim persecuti sunt prophetas. (Irénée, 400.)
13. Vos estis sal terræ. (Clem. Alex., 290.)
14. Vos estis lumen terræ.
15. Lucerna non sub modio abstrudi solet, sed in candelabrum constitui, ut luceat omnibus qui in domo sunt. (Tertul., 210, 211.)
16. Luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant bona facta vestra et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est. (Irénée, 417. — Tert., 94, 160.)
17. Non veni solvere legem, sed adimplere (Tert., 417, 420, 424, 453, 529). Ne putetis quoniam veni solvere legem aut prophetas : non veni solvere... (Irénée, 405.)
18. Amen enim dico vobis, donec pertranseat cœlum et terra, iota unum aut unus apex non transiet a lege et prophetis, quoadusque omnia fiant. (Irénée, 405.)
20. Nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisseorum, non intrabitis in regnum cœlorum. (Justin, 200. — Tertul., 86, 377, 528.)
22. Ne fratri irascaris. (Tertul., 133, 319, 330.) Nec verbo lacessere; nec fatue quidem dicere sine judicii periculo licet gehennæ ignis. (Tert., 37.)
23. Si offers munus tuum ad altare et ibi recordatus fueris quod frater tuus habet aliquid adversum te,
24. Relinque ibi munus tuum et vade reconciliari fratri tuo. (Irénée, 362. — Tertul., 145.)
25. Cum es cum adversario tuo in via, da operam ut librereris ab eo, ne forte te judici, et judex ministro, et judex mittat te in carcerem.
26. Amen dico vobis, non exies inde nisi reddas novissimum quadrantem. (Irénée, 122. — Tert., 145, 291, 132.)

27. Dictum est antiquis : Non mæchaberis.

28. Ego autem dico vobis : Qui viderit mulierem ad concupiscendam eam, jam mæchatus est eam in corde suo. (Irénée, 355. — Justin, 52. — Tertullien, 98, 99, 122, 154, 155, 179, 295, 307, 333, 523.)

29. Si oculus tuus scandalizat, exscinde eum et ex imo evelle cupiditatem. (Clem. Alex., 251.)

32. Qui dimiserit uxorem suam, præter causam adulterii, facit eam adulterari, atque adulter censetur et ille qui dimissam duxerit. (Tert., 122, 449, 482. 568.)

34. Non jurabis. (Tertullien, 34.)

Neque juraveris totum.

Neque in cœlum quoniam thronus Dei est.

35. Neque per terram, quoniam scabellum est pedum ejus ; neque per Jerusalem, quoniam civitas est magni regis. (Irénée, 323.)

36. Nullus alius potest album pilum facere vel nigrum. (Clem. Alex., 223. — Tertul., 37.)

37. Sit sermo vester : est, est, non, non. Quod amplius est, a malo est. (Tertul., 34, 35, 144, 145. — Justin, 53.)

39. Et qui te percussit in maxillam, præbe illi et alteram.

40. Et si quis abstulerit tibi tunicam, ne prohibeas quominus tollat etiam pallium. (Clem. Alex., 262. — Irénée, 345.)

44. Diligite inimicos vestros et orate pro his qui vos oderunt. (Irénée, 284. — Tertul., 30, 80, 291, 377, 572.)

45. Qui solem suum oriri facit super malos et bonos et pluit super justos et injustos. (Irénée, 414, 434. — Tert., 218, 341, 390, 430, 453. — Justin, 53. — Clem. Alex., 260.)

46. Si diligitis qui vos diligunt, quid novi facitis ? hoc enim et fornicatores faciunt. (Justin, 52 et 289.)

47. Nonne ethnici hoc faciunt? (Tert., 429.)

48. Estote perfecti sicut pater vester qui in cœlis est.

CHAPITRE VI.

1. Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus. (Tertul., 168.) Ne ista feceritis ut spectaculo sitis hominibus, alioquin mercedem non habebitis a patre vestro qui in cœlis est. (Justin, 52.)

3. Cum facis eleemosynam, non sciat sinistra tua quid faciat dextera. (Irénée, 390. — Tert., 180.)

5. Tu autem cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio ora patrem tuum in abscondito. (Tertul., 129. — Justin, 389.)

9. Pater noster qui es in cœlis. (Tertullien, 130, 141.)

Sanctificetur nomen tuum.

10. Veniat regnum tuum. (131.)

Fiat voluntas in cœlis et in terra.

11. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.

12. Dimitte nobis debita nostra. (132.)

Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. (556.)

13. Ne nos inducas in tentationem. (132, 133, 557.) Sed evehe nos a malo. (133, Irénée, 460.)

17. Lex jejunii sine tristitia transigenda. (Tert., 547.)

19. Vos autem nolite thesaurizare thesauros in terra.

20. Ubi ærugo et tinea demolitur et prædones effodiunt : sed thesaurizate vobis thesauros in cœlo, ubi ærugo neque tinea demolitur.

21. Ubi est thesaurus tuus, ibi et cor tuum erit. (Tert., 130, 306. — Saint Justin, 32.)

24. Nemo potest duobus dominis servire. (Irénée, 246. — Tertullien, 83, 92, 168, 169, 275.) Non potestis Deo servire et mammonæ. (108, 542.)

25. Ideo dico vobis, nolite cogitare de crastino quid edatis aut quid induamini. (Justin, 53. — Tertul., 92, 164, 534.) Anima enim plus est quam cibus, et corpus quam vestimentum.

27. Nemo potest adjicere cubitum unum ad staturam suam. (Tert., 81, 157, 354, 535.)

28. Qui lilia agrestia vestit. (Tert., 91, 164, 534, 535.)

32. Cætera gentes requirunt. (132.)

33. Quærite primum regnum Dei, et tunc vobis etiam hæc adjicientur. (131.)

CHAPITRE VII.

1. Nolite judicare ut non judicemini : dimitte et dimittetur tibi. (Tert., 145, 556. — Irénée, 390.)

2. Quo judicio judicaveritis, judicabitur de vobis. (Ibid.)

5. Hypocrita, exime prius trabem de oculo tuo et tunc perspicies auferre festucam de oculo fratris tui. (Irénée, 390.)

6. Nolite sanctum canibus et margaritas porcis jactare, ne conculcent ea, et conversi vos quoque evertant. (Tert., 169, 217.)

7. Petite et accipietis, quærite et invenietis. (Irénée, 169, 181, 211. — Tertul., 205, 217, 232.)

9. Numquid filio poscenti panem pater lapidem tradet ? (Tertul., 132.)

12. Quomodo vultis faciant vobis homines et vos ita facite illis. (495.) Quod odio habes alii ne feceris. (Irénée, 421.)

13. Lata porta et spatiosa via quæ ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam. (Justin, 441. — Tert., 388.)

15. Attendite vobis a pseudoprophetis qui venient ad vos in pellibus ovium lupi rapaces.

16. De operibus suis revincentur. (Tert., 212.)

17. Omnis mala arbor fructus malos facit, nec bona arbor fructus malos edit.

18. Nec mala bonos. (Tert., 291, 293, 316, 366, 385.)

21. Quid vocas Domine, Domine !

22. Domine, nonne in nomine tuo edimus, et bibimus, et prophetavimus, et dæmonia ejecimus ? (Justin, 173.)

24. Qui me audit et quæ dico facit, eum audit qui me misit. (Justin, 501.)

25. Qui ædificant domum suam in petra firma et solida.

CHAPITRE VIII.

3. Tetigit leprosum Jesus et mundata est lepra ejus. (Tertul., 20, 401.) Volo, mundus esto. (Justin, 424.)

5. Accessit ad eum centurio.

10. Ne in Israël tantum fidei reperi.

11. Venient ab oriente et occidente et recumbent cum Deo Abraham, Isaac et Jacob, in regno cœlorum. (Justin, 173, 213.)

12. Filii autem regni ibunt in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium. (Justin.)

13. Secundum fidem tuam fiat tibi. (Irénée, 418.)

15. Christus tetigit socrum Simonis.

17. Ut adimpleretur quod dictum est : Ipse imbecillitates nostras abstulit et languores portavit.

22. (Sine ut) sepeliam patrem meum.

22. (Dixit Jesus) : Sinite mortuos sepelire mortuos suos. (Irénée, 446.) Tu autem sequere me. (Clem. Alex., 436.)

19. Vulpes foveas habent, filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. (Clem. Alex., 280.)

24. Navicula operiebatur fluctibus et Jesus torpescuit procellæ.

CHAPITRE IX.

2. Dixit Jesus paralytico : Remittuntur tibi peccata tua. (Irénée, 460.)

5. Quid enim facilius est dicere paralytico : Dimittuntur peccata tua, an surge et ambula ? (Tert., 20, 401.)

6. Ut sciatis quoniam potestatem habet filius hominis remittere peccata (Irénée, 461). Tibi dico, paralytice, surge et ambula. (Tertul., 575.)

8. Videntes populi, clarificaverunt Deum qui dedit potestatem talem hominibus.

9. Matthæus de telonio suscitatur. (Tert., 229.)

10. Christus non aspernatur peccatores. (Ibid.)

13. (Discite quid est) : Misericordiam volo et non sacrificium. (Tertul., 126, 421). Non veni vocare justos, sed peccatores. (Justin, 52.)

15. Venient dies cum auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt.

16. Nemo immittit commissuram vestimenti novi in vestimentum vetus. (Irénée, 407.)

17. Nec mittunt vinum novum in utres veteres (404, 407). Nova plagula non afficitur vestimento veteri. (Tert., 406, 129.)

20. (Mulier quæ sanguinis fluxum patiebatur) tangendo Christum sanata est.

25. Christus mortuam puellam verbo reddidit vitæ.

CHAPITRE X.

2. Apostolos duodecim Dominus adlegit. (Tert., 208.)

5. In viam gentium ne abieritis, et ne ingrediamini in civitatem Samaritanorum. (Clem. Alex., 472. — Tert., 538.)

6. Sed ite potius ad oves perditas domus Israel. (Irénée, 322.)

7. Dicite illis quod appropinquavit regnum Dei.

8. Gratis accepistis et gratis ministrate. (Irénée, 21.)

15. Tolerabilius Sodomis et Gomorrhæ erit in judicio quam civitati illi (quia noluerit vos recipere). (Irénée, 388, 479.)

16. Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum ; estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbæ. (Tert., 208, 227, 250, 492, 493, 530.)

17. Cavete ab hominibus : tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos. (434, 538, ibid.)

18. Ante duces et reges stabitis propter me (Irénée, 283). In testimonium illis et nationibus. (Tert., 494.)

19. Nolite cogitare quomodo aut quid loquamini ; dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini. (Tert., 494.)

20. Non enim vos estis qui loquimini ; dabitur enim vobis in ipsa hora quid loquamini. (Tert. 494.)

21. Tradet autem frater fratrem et pater filium in mortem, et insurgent filii in parentes et mortificabunt eos. (Tert., 494.)

22. Et eritis odio omnibus propter nomem meum. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. (Tert., 203, 494, 539.)

23. Fugite de civitate in civitatem.

24. Non est discipulus super magistrum et servus super dominum. (Irénée, 451. — Tertul., 304, 372, 416, 494.)

26. Nihil est opertum quod non revelabitur. (Irénée, 5.)

27. Quod in tenebris et in abscondito audistis, in luce et in tectis prædicate.

28. Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere. Timete autem magis eum qui habet potestatem et corpus et animam mittere in gehennam. (Irénée, 283. — Tert., 345, 346, 495, 496.)

29. Nonne duo passeres asse veneunt et unus ex his non cadit super terram sine patris vestri voluntate. (Irénée, 200, 470. — Tert., 494, etc.)

30. Capilli capitis vestri omnes numerati sunt. (Tertul., 337. — Irénée, 200.)

31. Nolite metuere, multis passeribus antistatis. (Tertul., 494.)

32. Omnis qui in me confessus fuerit coram hominibus, et ego confitebor in illo coram patre meo qui in cœlis est. (Tert., 494, 519, 539.)

34. Non veni mittere pacem sed gladium (Irénée, 19) ; ne putaveritis venisse me uti pacem mittam in terram, non veni sed ut machæram.

35. Veni dividere hominem adversus patrem suum, et filium adversus matrem suam, et socerum adversus nurum suam. (Tert., 496.)

36. Et inimici hominis domestici ejus. (Tert., 496.)

37. Qui pluris fecerit animam suam quam me, non est me dignus.

Qui patrem aut matrem mihi prætulerit, non est me dignus. (Tert., 304.)

38. Qui non tollit crucem suam et sequitur me, non est me dignus. (Irénée, 17. — Tert., 304.)

39. Quicumque salvaverit animam suam perdet eam, et qui perdiderit inveniet eam. (Irénée, 283. — Tert., 107, 497. — Clem. Alex., 407, 484.)

41. Qui prophetam in nomine prophetæ susceperit, mercedem accipiet; et qui recipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet. (Clem. Alex., 407, 484.)

42. Et quicumque potum dederit uni ex minimis calicem aquæ frigidæ, non perdet mercedem suam. (Tert., 227.)

CHAPITRE XI.

2. Mittit Joannes discipulos suos ad Christum. (Tert., 228.)

3. Tu es qui venturus es, an alium exspectamus? (205, etc.)

4. Abite et dicite Joanni : cæci vident, surdi

5. Audiunt, leprosi mundantur, mortui resurgunt, et

6. Beatus qui non fuerit scandalizatus in me. (Tert., 309, 315, 337.)

8. Ecce qui teneris vestiuntur, in domibus regum sunt. (Tert., 97.)

10. Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, præparabit viam tuam ante te. (Tert., 194.)

11. Nemo in natis mulierum major est Joanne Baptista. (Irénée, 255.)

12. Qui vim faciunt, diripiunt regnum Dei. (Irénée, 418.)

13. Lex et prophetæ usque ad Joannem baptizatorem. Et regnum cælorum vim patitur. (Justin, 147. — Tert., 191, 200, 411, 518, 544, 550, 558.)

14. Et si vultis audire, hic est Elias qui venturus est. (Tert., 291, 530.)

16. Tibia vobis cecinimus et non saltastis, lamentati sumus et non planxistis.

17. Venit filius hominis manducans et bibens (Irénée, 392), et dicunt : Ecce potator et vorator.

18. Venit Joannes neque manducans neque bibens, et dicunt : Dæmonium habet. (Clem. Alex., 448.)

21. Si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent. (Tert., 562.)

22. Tolerabilius erit Tyro et Sidoni in die judicii. (Tertullien, 554.)

23. Et tu Capharnaüm, numquid usque ad cœlum exaltaberis, usque ad infernum descendes, quoniam si in Sodomis factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in te, mansissent usque in hodiernum diem. (Irénée, 412.)

25. Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quod abscondisti hæc a sapientibus et revalisti ea parvulis. (Irénée, 320. — Tertul., 130, 131, 516.)

27. Omnia tradita sunt mihi a Patre meo (Irénée, 370). Nemo cognoscit Patrem nisi Filius, neque Filium nisi Pater et quibus Filius revelaverit. (Irénée, 152, 172, 224, 287, 330, 334.— Tertul., 395, 515, 516.— Justin, 195.)

28. Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.

29. Tollite jugum meum super vos et discite a me quod ego sum mitis et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris.

30. Jugum enim meum est suave et onus meum leve. (Clem. Alex., 75. — Irénée, 105.)

CHAPITRE XII.

3. Non hoc legistis quod fecit David cum esuriisset.

4. Quemadmodum introivit in domum Dei, et panes propositionis manducavit, et dedit eis qui cum eo erant, quos non licebat manducare nisi solis sacerdotibus. (Irénée, 336.)

6. Plus est templo hic. (338.)

7. Si enin cognovissetis quid est misericordiam volo et non sacrificium, nunquam condemnassetis innocentes. (335.)

8. Dominus est sabbati filius hominis. (Tertul., 319.)

17. (Ut adimpleretur quod dictum est per Isaïam prophetam.)

18. Ecce puer meus quem elegi, dilectus meus in quo bene complacuit anima mea. Ponam spiritum meum super eum ; et judicium gentibus nuntiabit. (Irénée, 12, 258.)

20. Qui arundinem contusam non comminuit. (Tert., 194.)

25. Omne regnum in se divisum contra se desolabitur, et omnis civitas vel domus divisa contra se non stabit.

29. Quomodo quis potest diripere vasa fortis, si non prius alliget fortem et tunc domum ejus diripiet. (Irénée, 469.)

36. Omnem sermonem otiosum quem locuti fuerint homines, reddent pro eo rationem in die judicii. (Irénée, 353.)

37. Ex ore tuo justificaberis, et ex ore tuo condemnaberis. (Tert., 97, 394.)

39. Ostende nobis signum : generatio prava et adultera signum quærit et signum non erit nisi signum Jonæ.

40. Quemadmodum Jonas in ventre ceti tres dies et tres noctes mansit, sic erit filius hominis in corde terræ (Irénée, 491). Major quam Jonas est hic. (Justin, 465.)

42. Regina Austri in judicio resurrectura est cum eorum natione, et condemnabit eam, quia venit a finibus terræ audire sapientiam Salomonis, et ecce plus quam Salomon hic.

47, 48. (Dixit quidam : Ecce mater tua et fratres tui, et respondens ait) :

Quæ est mater mea et qui fratres mei ?

CHAPITRE XIII.

3, 4, 5, 6, 7, 8. Exiit qui seminat seminare semen suum, et aliud cecidit in viam, aliud in spinas, aliud in loca saxosa, et aliud in terram bonam. (Justin, 218.)

9. Qui habet aures audiendi audiat.

10. Et accedentes discipuli dixerunt : Quare in parabolis loqueris? (Tert., 209.)

11. Respondit Dominus : Vobis datum est cognoscere arcana (ibid.), mysterium regni Dei. (Irénée, 388.)

13. Illis autem in parabolis loquor, ut videntes non videant, et audientes non audiant, intelligentes non intelligant.

16. Vestri autem beati oculi qui vident quæ vos videtis, et aures vestræ quæ audiunt quæ auditis. (Irénée, 387.)

17. Multi prophetæ et justi cupierunt videre quæ videtis et non viderunt, et audire quæ auditis et non audierunt. (341, 377.)

25. Cum vero dormirent homines, venit inimicus ejus et superseminavit zizania. (Tert., 275, 501. — Irénée, 425.)

30. Colligite primum zizania et alligate ea in fasciculos ad cremendum igne, et triticum congregate in horreum. (Irénée, 425, 525. — Tert., 346.)

34. Hæc omnia locutus est Jesus in parabolis, et sine parabolis non loquebatur ad illos.

38. Ager autem sæculum est. Cum autem dormirent homines, venit inimicus homo et superseminavit zizania inter frumentum et abiit. (Irénée, tout le chapitre 78 du livre IV est rempli du chapitre XIII de saint Matthieu.)

41. Quemadmodum colliguntur zizania et in ignem mittuntur, sic erit in consummatione sæculi ; mittet filius hominis angelos suos.

42. Et colligent de regno ejus omnia scandala et eos qui faciunt iniquitatem, et mittent eos in clibanum ignis. Illic erit fletus et stridor dentium.

43. Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno patris ipsorum. (Irénée, 216.)

44. Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro. (Ibid., 381.)

45. Similis patrifamilias qui de thesauro suo profert nova et vetera. (381.)

54. Unde huic doctrina et signa? (Tert., 316.)

55. Jesus creditur Joseph fabri filius.

CHAPITRE XIV.

4. Dicebat illi Joannes : Non licet tibi habere uxorem patris tui.

13. Insidiatoribus cessit Christus in desertum.

25. Super aquam incedit. (Tertul., 227.)

29. Petrus per mare ingreditur. (229.)

36. Et quotcumque eum tetigerunt, salvi facti sunt. (Ibid., 401.)

CHAPITRE XV.

3. Quare vos transgredimini præceptum Dei propter traditionem vestram. (Irénée, 338, 342. — Clem. Alex., 121.)

4. Deus enim dixit : Honora patrem et matrem : qui maledixerit patri aut matri, morte moriatur.

13. Plantatio quam non plantavit Pater eradicat. (Tert., 203.)

14. Optimus autem dux est, non cæcus, cæcos in foveas ducens. (Clem. Alex., 183.)

18. Quæ ex ore exeunt coinquinant hominem. (Clem. Alex., 168. — Tert., 444.)

24. Jesus autem respondens ait mulieri Chananeæ : Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israelis. (Irénée, 270, 339. — Tert., 205, 417, etc.)

26. Ait Jesus : Non est bonum auferre panem filiis et dare eum canibus. (Tert., 132, 205, 417, 538, 539.)

CHAPITRE XVI.

6. Attendite a fermento pharisæorum et sadducæorum. (Irénée, 425.)
13. Quem me homines dicunt esse filium hominis? (Irénée, 283.)
16. Respondit Petrus : Tu es Christus filius Dei vivi. (283.)
17. Quoniam caro et sanguis non revelavit tibi. (Ibid., 270, 383.)
24. Si quis vult Domini discipulus esse, tollat crucem suam et sequatur me. (Tert., 92.)
25. Qui enim voluerit animam suam salvam facere perdet illam, et qui eam perdiderit propter me inveniet eam. (Irénée, 285.)

CHAPITRE XVII.

2. Gloriam discipulis demonstrat monte seorsum (Tert., 137), coram Petro, Jacobo et Joanne. (497.)
3. Moysen et Eliam in transfiguratione sumpsit secum. (Ibid., 360, 547), cum eo loquentes. (Irénée, 372.)
4. Faciamus tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum et Eliæ unum.
5. Nubes lucida obumbravit eos. (148, 149, 436.) Ecce filius meus dilectissimus, in quo bene sensi. (Irénée, 258.)
6. Et audientes discipuli ceciderunt in faciem suam et timuerunt. (Tertul., 513.)
7. Et accessit Jesus et tetigit eos.
12. Elias quidem venturus est et restituet omnia. Dico autem vobis quia Elias jam venit. (Justin, 145.)
20. Jesus dixit de lunatico : Hoc genus dæmoniorum non ejicitur nisi per orationem et jejunium.

CHAPITRE XVIII.

1. Discipulis interrogantibus quis major esset in regno cœlorum, statuit Jesus puellum in medio dicens : Qui se humiliaverit sicut hic puellus, is major est in regno cœlorum. (Clem. Alex., 87.)
4. Quod si non facti fueritis sicut hi puelli, non intrabitis in regno cœlorum. (Ibid., 551.)
20. Ubi duo vel tres congregati sunt in nomine meo, ibi sum in medio eorum. (Tert.)
21. Si peccaverit frater tuus, ipsum argue ; et si eum pœnituerit, ei remitte. Si septies in die in te peccaverit, et septies ad te convertatur dicens pœnitet, remitte ei. (Clem. Alex., 261.)
22. Non dicam septies sed septuagies septies. (Tertul., 140.)
27. Servo Dominus debitum remisit. (132, ibid.)
34. Et iratus Dominus tradidit servum nequam tortoribus.

CHAPITRE XIX.

3. Et accesserunt ad eum pharisæi tentantes eum, si licet homini dimittere uxorem suam. (Tert., 312.)

6. Respondit Jesus : Quod Deus conjunxit homo non separet. (Tertul., 449.)

8. Quoniam Moyses propter duritiam cordis vestri præcepit libellum repudii dare, ab initio non fecit sic. (Tert., 449, etc.)

9. Quicumque enim dimiserit uxorem suam et aliam duxerit, mæchatur ; et qui dimissam duxerit, adulter est utique. (Justin, 211.—Tertul., 450, 630.)

12. Non omnes capiunt verbum hoc : sunt spadones qui seipsos castraverunt propter regnum cœlorum, sunt eunuchi qui de matris utero sic sunt nati. Qui potest capere capiat. (Tert., 147, 158, 342, 525. — Clem. Alex., 447.)

14. Cum ablati fuerint pueri, ait Jesus : Nolite parvulos prohibere venire ad me. (Tert., 231, 529, 530.)

17. Quid me interrogas de bono ? unus Deus bonus. (Ibid., 556.)

19. Diliges proximum tuum sicut teipsum. (155.)

21. Vende omnia quæ habes et da pauperibus, et huc me sequere. (Clem. Alex., 160.)

24. Dives difficile intrabit in regnum cœlorum. (Tert., 534.)

26. Difficilia apud homines, facilia apud Deum. (223, 224, 505.)

28. Sedebitis et vos super sedes duodecim.

CHAPITRE XX.

1. Simile est regnum cœlorum patrifamilias qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam. (Irénée, 11, 17, 414.)

2. Conventione autem facta a denario diurno cum operariis, misit eos in vineam suam.

10. De uno denario ejusdem mercedis primi receperunt. (Tert., 346.)

16. Erunt primi novissimi et novissimi primi, multi enim sunt vocati pauci vero electi. (Irénée, 286. — Tert., 202, 203.)

21. Calicem meum bibetis, sed adsistere ad dexteram vel ad sinistram non est meum dare vobis. (Tert., 347. — Irénée, 241.)

34. Misertus eorum Jesus tetigit duos cæcos. (Tert., 401.)

CHAPITRE XXI.

7. Christus Jesus ingressus Jerusalem super asinum. (Tertul., 109.)

8. Cum carpsissent pueri ramos oleæ et palmarum exierunt obviam Domino, et clamarunt dicentes : Hosanna filio David ! Benedictus qui venit in nomine Domini ; lux et gloria et laus cum supplicatione Domino. (Clem. Alex., 85.— Tert., 508.)

13. Scriptum est : Domus mea domus orationis vocabitur ; vos autem fecistis eam speluncam latronum. (Irénée, 322.)

21. Fides montes transferre potest.

25. Et ego interrogabo vos : Baptismus Joannis unde erat, a cœlo, an ab hominibus ? (Tert., 227.)

31. Publicani et meretrices vos præcedent in regno cœlorum. (Irénée, 374.)

33. Homo quidam plantavit vineam et sepem, et circumdedit ei, et fodit in ea torcular, et ædificavit turrim, et locavit eam agricolis et peregre profectus est. (Irénée, 411.)

35. Agricolæ alios ex servis Domini lapidaverunt, alios fugaverunt, plures vero ad mortis necem tradiderunt. (Ibid., 199.)

37. Filius hominis a Domino mittitur ad cultores vineæ. (Tert., 319, 516.)

CHAPITRE XXII.

2. Simile est regnum cœlorum regi nuptias facienti filio suo.

3. Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, et nolebant venire.

4. Iterum misit alios servos dicens : Dicite invitatis : ecce prandium meum paravi, tauri mei et altilia occisa sunt et omnia parata ; venite ad nuptias.

5. Illi autem neglexerunt et abierunt alius in villam suam, alius vero ad negotiationem suam.

6. Reliqui vero tenuerunt servos ejus, et contumeliis affectos occiderunt.

7. Rex autem cum audisset, iratus est, et, missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et civitatem illorum succendit.

8. Tunc ait servis suis : Nuptias quidem paratæ sunt, sed qui invitati erant non fuerunt digni.

9. Ite ergo ad exitus viarum, et quoscumque inveneritis, vocate ad nuptias.

10. Et egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos et bonos, et impletæ sunt nuptiæ discumbentium.

11. Intravit autem rex ut videret discumbentes, et vidit ibi hominem non habentem vestem nuptialem.

12. Et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem ? At ille obmutuit.

13. Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores, ibi erit fletus et stridor dentium.

14. Multi enim sunt vocati, pauci vero electi. (Irénée, 413. — Tertul., 544.)

21. Illis qui offerebant numisma respondit : Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo. (Irénée, 249. — Tert., 94, 97, 338, 339, 499, 522.)

24. Callida quæstio sadducæorum cujus erit uxor de septem viris in resurrectione. (Tert., 219.)

29. Respondit Jesus : Erratis nescientes Scripturas neque virtutem Dei. (Irénée, 327.)

30. In resurrectione neque nubent, neque nubentur, sederunt sicut angeli in cœlis. (150, 151, 161, 162, 163, 164, 262, 293, 340, 364, 474.)

31. De resurrectione autem mortuorum non legistis quod dictum est a Deo dicente (Irénée, 318) :

32. Ego sum Deus Abraham, Deus Isaac et Deus Jacob : non est Deus mortuorum sed viventium. (Irénée, 328. — Tertullien, 284.)

35. Surrexit legis doctor tentans eum et dicens : Quod est maximum mandatum ?

37. Deum diliges ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua, et ex totis viribus tuis. (Tert., 364, 492, 493, etc.)

39. Et proximum sicut te ipsum.

40. Ex his duobus universa lex pendet et prophetæ. (Irénée, 342.)

43. Quomodo David vocat eum Dominum? (Tert., 545.)

CHAPITRE XXIII.

1. Tunc Jesus dixit ad turbas :

2. Super cathedram Moysi sederunt scribæ et pharisæi. (Irénée, 344.)

3. Omnia quæcumque dixerint vobis custodite et facite, secundum autem opera eorum nolite facere : dicunt enim et non faciunt. (Ibid., 344.)

4. Alligant enim sarcinas graves et importabiles et imponunt super humeros hominum, digito autem suo nolunt ea movere.

8. Væ vobis, pharisæi, quoniam amatis primas sedes in synagogis et salutationes in foro. (Clem. Alex., 261.)

9. Et patrem nolite vobis vocare super terram, unus est pater qui est in cœlis. (Irénée, 319. — Tertul., 130.)

10. Et magister vester est Christus. (Ibid.)

23. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui decimatis mentham et rutam, dilectionem autem Dei et judicium non consideratis. (Justin, 118.)

24. Liquantes (excolantes) calicem, camelum autem deglutientes. (Irénée, 399.)

26. Pharisæe cæce, emunda quod est intus calicis ut fiat et quod foris est mundum. (362, ibid.)

27. Væ vobis, pharisæi et scribæ hypocritæ, quoniam similes estis monumentis dealbatis quæ foris parent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum et iniquitate.

28. Sic et vos a foris quidem hominibus quasi justi. (Ibid. et Justin.)

33. Progenies viperarum.

34. Ecce mitto ad vos prophetas et sapientes et doctores, et ex his interficietis et crucifigetis, et ex istis flagellabitis in synagogis vestris, et persequemini de civitate in civitatem.

35. Exquiretur omnis sanguis justus qui effusus est super terram a sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariæ filii Barachiæ, quem occidistis inter templum et altare. (Irénée, 455.)

37. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos.

Non relinquetur lapis super lapidem. (Tertul., 341.)

CHAPITRE XXIV.

4. Videtis hæc omnia : non relinquetur lapis super lapidem. (Tertul., 341, 218.)

5. Multi enim venient in nomine meo. (Ibid., 218, 298.)

6. Audituri estis prælia et opiniones præliorum. (Ibid, 18, 19, 203, 338.)

7. Regna regnis compulsabunt et erunt lues et fames et terræ motus. (16, Ibid.)

11. Exsurgent pseudo-Christi et pseudo-apostoli, et multos fidelium seducent. (Justin, 132.) Quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum. (Ibid., 449.)

13. Qui sustinuerit usque in finem salvus erit.

15. Abominatio desolationis (Clem. Alex., 503), quæ dicta est a Daniele propheta. (Justin, 500.)

17. Et qui in tecto est, non descendat tollere quidquam de domo. (Irénée, 474.)

19. Væ prægnantibus et nutricibus in illis diebus. (Tert., 523.)

21. Erit enim tunc pressura magna qualis non est facta ab initio sæculi usque nunc, sed neque fiet. (Irénée, 403.)

22. Propter electos autem, quos elegit Pater, abbreviabuntur dies illi. (Ibid., 449.)

24. Signa edent fallacia magistri et pseudo-prophetæ ad vertendos, si fieri potest, etiam electos. (Tert., 203, 212.)

30. Tunc videbunt Filium hominis venientem super nubes.

35. Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt. (Irénée, 503, et Tert., 245.)

36. Diem illum solus Pater novit.

37. Quomodo factum est in diebus Noe, manducabant et bibebant, nubentes et nuptiis tradentes.

CHAPITRE XXV.

1, 2. Sapientes virgines quinque et stultæ similiter quinque. (Irénée, 197.)

5. Moram autem faciente sponso dormitaverunt omnes et dormierunt. (Tertul., 270, 271.)

6. Media autem nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit.

7. Tunc surrexerunt omnes virgines illæ et ornaverunt lampades suas.

8. Fatuæ autem sapientibus dixerunt : Date nobis de oleo vestro... (Ibid.)

21. Euge, serve bone et fidelis, quia in modico fuisti fidelis, supra multa te constituam, intra in gaudium Domini tui. (Ibid., 341.)

31. Cum venerit Dominus in majestate sua. (Tert., 319, 320.)

34. Venite, benedicti patris mei, percipite paratum vobis regnum. (Irénée, 363.)

35. Esurivi enim et dedisti mihi manducare, sitivi et potasti me, hospes fui et collegisti me. (Ibid., 363.)

36. Nudus et cooperuisti me.

46. Abite, maledicti, in ignem perpetuum quem præparavit Pater meus diabolo et angelis ejus. (Irénée, 155, 306, et Tertul., 17, 37.)

CHAPITRE XXVI.

7. Accessit ad Jesum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi, et effudit super caput ipsius recumbentis. (Tert., 276, 563.)

14. Traditor de Christi apostolis fuit. (Tert., 1 1.)

15. Judas argenteis Christum vendidit.

17. Primo autem die azymorum.

23. Qui manum mecum mittit in catinum, hic me tradet. (Clem. Alex., 176.)

24. Væ homini illi per quem Filius hominis tradetur. (Irénée, 189.)

Expediebat si non natus esset homo ille. (Ibid., 387.)

25. Panem accepit et gratias egit,

26. Dicens : Hoc est corpus meum.

27. Et calicem similiter : qui est ex ea creatura quæ est secundum nos suum sanguinem, et novi testamenti novam docuit oblationem. (Irénée, 355.)

Hic est enim sanguis meus novi testamenti. (Tert., 276.)

Qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum. (Irénée, 355.)

27. Bibite ex eo omnes. (497, Ibid.)

29. Dico enim vobis, amodo non bibam de generatione vitis hujus usque in diem illum cum illud bibam vobiscum novum in regno patris mei. (Irénée, 497.)

38. Tristis est anima mea usque ad mortem.

39. Pater, si possibile est, transeat a me calix iste. (35.)

41. Spiritus quidem promptus est, caro vero infirma. Vigilate et orate ne incidatis in tentationem. (Irénée, 446. — Tert., 132.)

43. Venit iterum et invenit eos dormientes. (Irénée, 377.)

52. Recinge gladium tuum in vaginam.

53. Christo uno dicto si voluisset, legiones angelorum adfuissent. (Tert., 141.)

54. Quomodo ergo implebuntur scripturæ quia sic oportet fieri?

63. Ipse autem tacebat. (Tert., 14.)

CHAPITRE XXVII.

1. Mane autem facto, consilium inierunt omnes principes sacerdotum et seniores populi adversus Jesum. (Justin, 465.)

2. Et imponunt Christum in tribunal Pontii Pilati. (Tertul., 131.)

3. Tunc retulit triginta argenteos proditor. (208.)

10. Et dederunt eos in agrum figuli. (Ibid.)

22. Jesus, rex Judæorum, proscriptus in crucem violentia suffragiorum Pontio Pilato, Syriam tunc ex parte romana procurante. (Ibid., 20, 111, 141, 206.)

24. Aqua lavat Pilatus manus.

25. Omnis synagoga filiorum Israel dixit ad Pilatum, cum vellet eum dimittere : Sanguis ejus super nos et super filios nostros.

26. Christus ut homo sententiam patitur. (191.)

Corona Christi spinea.

29. Contumeliis adfectus Jesus.

35. Et crucifixus est. (108, 109.)

45. Eodem momento dies, medium orbem signante sole, subducta est. (20.)

46. Exclamavit : Deus meus, ad quid me dereliquisti? (515, Ibid. — Irénée, 35.)

50. Christus spiritum cum verbo sponte dimisit. (20.)

51. Et terra tremuit, et velum templi scissum est et monumenta dirupta sunt.

52. Excitata sunt ex mortuis multa corpora sanctorum qui dormierunt. (Justin, 474.)

59. Joseph postulatum detulit corpus et condidit. (Tert., 60, 549.)

64. Tunc Judæi detractum et sepulcro conditum magna etiam militari manu custodiæ diligentia circumsederunt, ne quia prædixerat tertia die resurrecturum se a morte, discipuli furto amolliti cadaver fallerent suspectos. (20, 100, ibid.)

CHAPITRE XXVIII.

2. Ecce die tertia, concussa repente terra. (Tert., 20, 119.)

4. Et custodia pavore dejecta. (119.)

Nullis apparentibus discipulis, nihil in sepulcro repertum est præter quam exuviæ sepulti. (10.)

12. Pecuniam dederunt discipulis ad falsum testimonium cadaveris subrepti.

18. Data est mihi omnis potestas in cœlis et in terra. (Tert., 510, 515, 557.)

19. Ite, docete omnes gentes , baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.

VIII. — Saint Marc.

CHAPITRE I^{er}.

1. Initium sancti Evangelii Jesu Christi Filii Dei. (Irénée, 259.)

2. Quemadmodum scriptum est in prophetis : Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te. (Irénée, 256.)

3. Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ante Deum nostrum. (Irénée, 256.)

7. Joannes prædicabat dicens : Venit enim fortior me cujus non sum dignus calceamenta ejus portem. (Justin, 187.)

24. Homo in spiritu immundo clamabat : Scimus quia tu es Sanctus Dei.

27. Et dicebant inter se : Unde huic doctrina et signa ista ?

35. Dominus in secessu orabat.

CHAPITRE II.

7. Cum Jesus dixisset : Remittuntur tibi peccata tua, scribæ cogitabant : Quis potest dimittere peccata nisi solus Deus ? (Tert., 228.)

11. Ait Jesus : Surge, et subito in quo jaces grabato, vade domum. (Clem. Alex., 8.)

CHAPITRE III.

29. Qui autem blasphemarit in Spiritum Sanctum non habebit remissionem in æternum.

CHAPITRE IV.

Si habeatis fidem ut granum sinapis, montem transferetis. (Clem. Alex., 381.)

24. Qua mensura mensi fueritis remittetur vobis. (Ibid., 339.)

CHAPITRE V.

1. Et venerunt trans fretum, in regione Gerasenorum, et exivit spiritus immundus ab homine.

9. Et nomen illius spiritus erat legio.

11. In porcorum gregem diaboli legio non habuit potestatem. (Tertul., 537.)

CHAPITRE VI.

22. Joannes Baptista contumeliosa cæde necatur, in puellæ psalticæ honorem.

36. Estote misericordes sicut Pater vester est misericors. (Clem. Alex., 118.)

CHAPITRE VII.

15. Quæ ex ore prodeunt coinquinant hominem, non quæ in os auferuntur. (Tert., 545.)

18, 19. Inquinamentis eorum quæ ex ore promuntur hominem communicari. (Ibid., 145.)

CHAPITRE VIII.

27. Quem me homines dicunt esse filium hominis (Irénée, 2 3.)

31. Oportet filium hominis multa pati, et reprobari, et crucifigi, et die tertia resurgere. (Ibid., 277.)

34. Tollens crucem sequere me. (17.)

38. Qui me confusus fuerit coram hominibus, et ego confundar eum coram patre meo qui in cœlis est.

CHAPITRE IX.

2. Transfiguratio Domini in qua gloria ejus demonstratur. (Tert., 137.)

23. Omnia possibilia sunt credenti. (418.)

44. Vermis eorum non moritur et ignis non exstinguitur. (Irénée, 216.)

CHAPITRE X.

27. Quæ difficilia penes homines, facilia penes Deum. (Tert., 224.)

29. Relinquet homo patrem et matrem, conjuges, liberos, propter Deum.

38. Potestis baptismo baptizari quo ego debeo baptizari? (Irénée, 107.)

CHAPITRE XII.

25. Erunt tanquam angeli. (Tert., 228.)

30. Maximum mandatum est : Dominum tuum adorabis, et ipsum solum coles. (Justin, 53.)

CHAPITRE XIII.

14. Cum autem videritis abominationem desolationis stantem ubi non debet, qui legit intelligat, tunc qui in Judæa sunt fugiant in montes.

15. Et qui super tectum, ne descendant in domum. (Irénée, 474.)

21. Cavete vobis a pseudo-prophetis.

CHAPITRE XIV.

8. Prævenit ungere corpus meum in sepulturam. (Tert., 228.)

Quod fecit hæc, ad sepulturam meam fecit, prævenit enim ut ungeret corpus meum. (Justin, 132.)

12. Die primo azymorum quando pascha immolabant, dicunt discipuli : Quo vis eamus ut paremus tibi pascha? (191.)

13. Invenietis hominem aquam bajulantem. (223.)

21. Væ homini illi per quem filius hominis traditur. (212.)

24. Hic est sanguis meus novi testamenti qui pro multis effundetur in remissionem peccatorum.

25. Dico autem vobis, amodo non bibam de generatione vitis hujus usque in diem illum, quando illum bibam vobiscum novum in regno patris mei.

CHAPITRE XV.

19. Christus despicitur. (Tert., 141.)

CHAPITRE XVI.

9. Magdalena ex qua septem dæmonia exierant. (Tert., 238.)

15. Ordinavit discipulos ad officium prædicandi per orbem. (212.)

16. Qui crediderit et baptizatus fuerit, hic salvus erit. (213.)

17. Signa eos qui crediderint sequuntur. (Ibid.)

18. Super serpentes et scorpiones calcabunt. (Irénée, 188.)

19. Ereptus est in cœlum et sedet a dextris Dei. (Tert., 207.)

Et quidem Dominus Jesus, postquam locutus est eis, receptus est in cœlos et sedet ad dexteram Dei.

IX. — Saint Luc.

CHAPITRE I^{er}.

6. Zacharia et Elisabeth erant justi ambo coram Domino ambulantes in omnibus mandatis et justificationibus Domini, sine querela. (Justin, 483, 503. — Irénée, 254.)

8. Factum est autem cum fungeretur sacerdotio in ordine vicis suæ ante Deum. (Irénée, 254.)

9. Secundum consuetudinem sacerdotis, sorte exivit ut incensum poneret et venit uti sacrificaret intrans in templum Domini. (255, Ibid.)

15. Erit magnus in conspectu Domini. (Ibid.)

16. Et multos filiorum Israël convertet ad Dominum, Deum ipsorum.

17. Et ipse procedet in conspectu ejus in spiritu et virtute Eliæ, præparare Domino plebem perfectam. (Irénée, 255. — Tertullien, 291.)

26. Nativitas Christi a Gabriele annuntiatur. (Tert., 199.)

27. Christus Filius David. (514.)

28. Et ingressus angelus ad eam dixit :

Benedicta tu inter mulieres. (158, 159.)

30. Noli timere, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum. (Irénée, 255.)

31. Concipies in utero et paries filium, et vocabis nomem ejus Jesum. (Tert., 406, 480.)

32. Hic erit magnus et filius Altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus thronum patris sui. (Irénée, 255, 276.)

33. Et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis.

35. Spiritus sanctus adveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi, quapropter quod nascetur ex te sanctum vocabitur, Filius Dei. (Irénée, 295, 433. — Tertul., 515, 417.)

36. Elisabeth sterilis exultat. (284.)

38. Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. (Irénée, 301.)

42. Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui. (296.)

46. Magnificat anima mea Dominum.

Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. (332.)

68. Propheta autem Zacharias dicebat : Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.

69. Et erexit cornu salutis nobis, in Domo David pueri sui.

70. Sicut locutus est per os sanctorum qui a sæculo sunt prophetarum ejus.

71. Salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos.

72. Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris et memorari testamenti sui sancti.

73. Jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, datum se nobis.

74. Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi.

75. In sanctitate et justitia coram ipso, omnibus diebus nostris.

76. Et tu puer, propheta Altissimi vocaberis : præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus.

77. Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum. (Irénée, 255.)

78. Fulgente nobis lumine ex alto. (Tert., 188.)

79. Qui sedebamus in tenebris et in umbra mortis detinebamur. (Tertul., 188.) Et diriget pedes nostros in viam pacis. (Irénée, 255.)

CHAPITRE II.

7. Et peperit filium suum primogenitum. (Tert., 199, 472, 527.) Et pannis eum involvit et reclinavit in præsepio, quia non erat eis locus in diversorio.

8. Et pastores erant in regione eadem.

9. Angeli nativitatem Christi annuntiant. (308.)

11. Quoniam generatus est in domo David salvator, qui est Christus Dominus.

13. Multitudo cœlestis exercitus laudantium Deum et dicentium (Irénée, 256) :

14. Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. (Ibid.)

20. Pastores revertebantur, glorificantes Deum in omnibus quæ audierant et viderant, quemadmodum narratum est ad eos. (256, Ibid.)

21. Circumcisus est Christus. (Tert., 157.)

22. Cum completi sunt dies purgationis, imposuerunt eum in Jerusalem, adstare eum Domino. (Irénée, 256.)

23. Quemadmodum scriptum est in lege Domini : Quoniam omne masculinum adaperiens vulvam sanctum Domino vocabitur. (Ibid., 17, 256.)

24. Et ut darent sacrificium secundum quod scriptum est in lege Domini : Par turturum aut duos pullos columbinos. (Irénée, 256.)

29. Nunc dimittis servum tuum, Domine, in pace.

30. Quia viderunt oculi mei salutare tuum.

31. Quod parasti ante faciem omnium populorum.

32. Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ, Israël.

34. Ecce hic positus est in ruinam et in resurrectionem multorum, et in signum cui contradicetur. (Tert., 323, 324, 527.)

37. Erat Anna prophetissa quæ vixit septem annis cum viro suo, et reliquum tempus in viduitate quousque salvatorem vidit.

38. Glorificabat Deum et loquebatur de eo omnibus qui exspectabant redemptionem. (Irénée, 256.)

46. Invenerunt Jesum sedentem in medio doctorum.

49. Non scitis quoniam in his quæ patris mei sunt oportet me esse. (Ibid., 105. — Tertul., 18, 200.)

51. Hierosolymis descendit cum Joseph et Maria, et erat subditus illis. (Justin, 500.)

CHAPITRE III.

1. Anno decimo quinto principatus Tiberii (Tert., 18, 200),

2. Apparuit Joannes præcursor.

4. Ego vox clamantis in deserto : parate viam Domini. (Tert., 464, 562.)

8. Potens est Deus ex lapidibus istis suscitare filios Abrahæ. (Irénée, 333, 380.)

9. Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur et in ignem mittetur. (Ibid., 336.)

11. Qui habet duas tunicas det ei qui non habet, et qui habet escam similiter faciat. (390.)

14. Milites Joannes admittit ad lavacrum. (Tert., 97, 107.)

16. Ego vos sola pœnitentia tingo, venturus qui vos tinget in Spiritu. (Tert., 228.)

Ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igne. (Irénée, 326.)

17. Palam habens in manu ejus ad emundandam aream suam, et fructum congregabit in horreum, paleas autem comburet igni inextinguibili. (Irénée, 119, et Tertul., 218.)

22. Carni nostræ emergenti de lavacro columba Sancti Spiritus advolat. (Tert., 218.)

23. Jesus autem erat quasi incipiens triginta annorum.

CHAPITRE IV.

6. Hæc omnia tibi dabo, quoniam mihi tradita sunt et cui volo do ea. (Irénée, 469, 472.)

7. Si procidens adoraveris me. (469.)

16. Apud Nazareth Christus notatur prædicasse.

18. Spiritus Dei super me, propter quod unxit me, evangelizare humilibus misit me, curare comminutos corde. (Irénée, 254, 283.)

19. Præconare captivis remissionem et cæcis visionem (254, Ibid.), vocare annum Domini acceptabilem et diem retributionis. (Ibid., 190.)

21. Hodie impleta est Scriptura hæc in auribus vestris. (378, Ibid.)

27. Elisæus propheta unicum leprosum Naaman Syrum ex tot leprosis Israelis emundavit.

29. Et manibus ei injectis ad præcipitium usque protractus Christus.

30. Per medios evasit. (Tertul., 419.)

31. Descendit in civitatem Galilææ, Capharnaum, et in synagoga docebat eos. (Tert., 416.)

32. Stupebant autem omnes ad doctrinam ejus, quoniam in potestate semper erit ejus. (Ibid., 418.)

33. Et exclamavit spiritus dæmonii :

34. Quid nobis et tibi est, Jesu ! Venisti perdere nos, scio qui sis, Sanctus Dei.

35. Et increpuit illum Jesus. (Tert., 418, 468.)

40. Et imponens manus, beneficia medicinarum conferebat.

41. Itaque spiritus nequam excedebant vociferantes : Tu es filius Dei. Sed increpabantur et jubebantur tacere.

42. Inde in solitudinem procedit.

Et detentus a turbis. (Tert., 418.)

43. Oportet me, inquit, et aliis civitatibus annuntiare regnum Dei.

CHAPITRE V.

9. Dixit Jesus Petro trepidanti de copiosa indagine piscium (Tert., 418):

10. Ne time : ab hinc enim eris homines capiens. (Ibid.)

11. Et Petrus et filii Zebedæi, Jacobus et Joannes, relictis naviculis, secuti sunt eum. (Ibid.)

13. Et tetigit leprosum Jesus et mundavit. (Ibid., 419.)

14. Et vetuit illum divulgare, sed jussit : Vade, ostende te sacerdoti, et offer munus quod præcepit Moyses, ut sit vobis in testimonium. (Ibid., 420.)

17. Curatur et paralyticus et quidem in cœtu spectante et sequente populo. (Ibid.)

22. Quis dimittit peccata, nisi solus Deus? (Tertul., 420.)

24. Ut sciatis quia Filius hominis habet potestatem dimittendi peccata, ait paralytico : Exsurge et tolle grabatum tuum. (Ibid.)

27, 28. Publicanus adlectus a Domino. (Tert., 421.)

31. Non est opus sanis medicis, sed male habentibus. (Irénée, 245.)

32. Non veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitiam. (Ibid.)

33. At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis assidui jejunant et orant, tui autem manducant et bibunt? (Tert., 421.)

34. Quibus ipse ait : Non possunt jejunare filii sponsi quandiu cum eis est sponsus.

35. Postea vero jejunabunt, cum ablatus fuerit ab eis sponsus. (Tertullien, 422.)

36. Nemo novum additamentum injicit veteri vestimento. (Tert., 425.)

37. Nemo mittit vinum novum in utres veteres. (Ibid.)

CHAPITRE VI.

1. In sabbato discipuli spicas decerptas manibus afflixerant. (Tert., 423.)

2. Eos sabbati læsi accusant pharisæi.

3. Excusat eos Christus exemplo David. (424, Ibid.)

4. Introgressi sabbatis templum et operati cibum audenter, fractis panibus propositionis. (423.)

5. Et dicebat illis quia dominus sabbati est Filius hominis. (Tert., 424, 425.)

7. Unde observant pharisæi, si medicinas sabbatis ageret vel accusarent eum. (424.)

9. Interrogat autem illos : Licetne sabbatis benefacere an non, animam liberare an perdere? (Ibid.)

10. Et curata est manus arida.

12. Et ascendit in montem, et illic pernoctat in oratione. (424.)

13. Et elegit duodecim apostolos.

14. Mutat et Petro nomen de Simone. (Ibid.)

17. Et conveniunt a Tyro et aliis regionibus, multitudo etiam transmarina. (Ibid.)

20. Beati mendici, quoniam illorum est regnum cœlorum. (425, Ibid.)

11. Beati esurientes, quia ipsi saturabuntur. Beati plorantes, quia ridebunt. (Ibid., 146.)

22. Beati eritis, cum vos odio habebunt homines et exprobrabunt, et ejicient nomen vestrum velut malum propter filium hominis. (426, Ibid.)

23. Secundum hæc enim faciebant prophetis patres eorum. (426, 494, Ibid.)

24. Væ vobis divitibus, quoniam accepistis consolationem vestram. (Irénée, 272.)

25. Væ vobis qui saturati estis, quoniam esurietis, et qui ridetis nunc, quoniam plorabitis. (Irénée, Ibid.)

26. Væ vobis cum benedixerint vos homines. (Ibid.)

27. Sed vobis dico qui auditis : Diligite inimicos vestros et benedicite eos qui vos oderunt. (Tertullien, 291. 428.)

28. Ego autem dico vobis : Orate pro inimicis vestris. Qui te percutit maxillam, præbe illi et alteram... Omni petenti date et mutu sumere volentem ne avertemini. (Justin, 52.)

31. Et sicut vobis fieri vultis ab hominibus, ita et vos facite illis.

34. Et si fæneraveritis a quibus speratis vos recepturos, quæ gratia est vobis? (430, Tert.)

36. Estote benigni et misericordes sicut Pater vester benignus est et misericors. (Justin, 466, et Clem. Alex., 404.)

37. Nolite judicare, ne judicemini ; nolite condemnare, ne condemnemini; dimittite, ut dimittemini. (146, Tert.)

38. Date et dabitur vobis ; mensuram bonam pressam ac fluentem dabunt in sinum vestrum. Eadem qua mensi eritis mensura, remittetur vobis. (Tert., 430.)

39. Cæcum cæcus ducit in foveam. (Ibid.)

40. Non est discipulus super magistrum : perfectus autem omnis erit, sicut magister ejus. (Irénée, 491.)

42. Exime de oculo tuo trabem, et tunc revincas stipulam in oculo christiani. (Tert., 430.)

43. Arbor bona non profert fructum malum, nec mala bonum. (279, 430, 480, Ibid.)

45. Malus homo de malo thesauro profert malum. (431, Ibid.)

45. Quid mihi dicitis : Domine, Domine, et non facitis quæ dico vobis ? (Irénée, 417.)

CHAPITRE VII.

15. Juvenis, tibi dico : Surge ; et sedit mortuus et dedit eum matri suæ. (Irénée, 452.)

16. Et gloriam retulerunt Domino dicentes : Magnus propheta prodiit in nobis et respexit Deus populum suum. (Tert., 431.)

17. De centurione dixit Christus : Talem fidem nec in Israël inveni. (Tert., 548.)

19. Et auditis virtutibus Christi, misit Joannes ad Jesum dicens : Tu es qui venit an alium expectamus? (Tert., 203, 204. — Justin, 475.)

21, 22. Per operationes suas Dominus agnoscendum se nuntiavit Joanni.

23. Beatus qui non fuerit scandalizatus in me.

24. Et testimonium Joanni perhibuit. (Tert., 203, 204, 431.)

27. Est propheta et plus quam propheta.

Hic est super quo scriptum est : Ecce mitto angelum meum ante faciem meam qui præparabit viam tuam ante te. (Ibid., 134, 432.)

28. Major quidem Joannes omnibus natis mulierum, sed qui minor fuerit in regno Dei, major erit illo. (432, Ibid.)

37. Ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix osculabatur pedes ejus et unguento ungebat.

40. Et Jesus locutus ad Simonem de duobus debitoribus. (Irénée, 272.)

50. Ab eo audivit peccatrix : Fides tua te salvam fecit. (Tert., 432.)

CHAPITRE VIII.

2. Divites Christo mulieres adhærebant quæ et de facultatibus suis ministrabant ei. (Tert., 432, 563.)

3. Inter quas et uxor procuratoris regis.

8. (Post parabolam seminantis). Qui habet aures audiendi audiat, vobis datum est cognoscere.

10. Mysterium regni cœlorum, illis autem in parabolis. (Irénée, 388.)

11. Semen est verbum Dei. (Tert., 213.)

16. Nemo lucernam abscondit. (214.)

17. Nihil occultum quod non revelabitur. (125, et Irénée, 5.)

18. Et cui habet dabitur, ab eo autem qui non habet etiam quod habere se putat, auferetur ei.

20. Et annuntiatum est illi : Mater tua et fratres tui stant foris quærentes videre te. (Tert., 315.)

21. Qui respondens dixit ad eos : Quæ mihi mater, qui mei fratres, nisi qui audiunt verba mea et faciunt ea? (312, 433, Ibid.)

22. Navigarunt apostoli.

25. Quis est iste, qui et ventis et mari imperat et obediunt ei? (433, Ibid.)

28. Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei. (Ibid.)

30. In uno homine multitudo dæmonum. Legionem se professa est. (Ibid.)

31. Et depetunt ab eo veniam abyssi.

42. Filiam archisynagogi duodecim annorum virginem, a mortuis liberat Christus. (Irénée, 33.)

43, 44. Tangitur a fœmina quæ sanguine fluitabat. (Tert., 434.)

45. Et ait Jesus : Quis est qui me tetigit? excusantibus autem discipulis, dixit Jesus :

46. Tetigit me aliquis; sensi enim virtutem ex me profectam.

47. Videns autem mulier quia eum non latuit, tremens venit, et indicavit quemadmodum confestim sanata sit. (Ibid.)

48. At ipse dixit ei : Fides tua te salvam fecit.

CHAPITRE IX.

1, 2. Dimittit discipulos ad prædicandum Dei regnum. (Tert., 434.)

3. Et prohibet eos victui ac vestui quid in viam ferre. (Ibid.)

5. Et jubet pulverem excutere de pedibus in eos a quibus excepti non fuissent in testimonium. (Ibid.)

7, 8. Christum Jesum alii, Joannem alii, Eliam alii, aliquem a veteribus prophetis Herodi asseverabant. (Ibid., et 435.)

10. Secessit in solitudinem. (Tert., 435.)

14. In multiplicatione panis erant autem circiter quinque millia hominum. (Ibid.)

17. Et pasti sunt omnes et etiam exuberavit.

18. Interroganti Domino quisnam discipulis videretur (Ibid., 451),

20. Respondit Petrus : Tu es Christus. (451, Ibid.)

21. At ille præcepit ne cui hoc dicerent. (435.)

22. Quoniam oportet Filium hominis multa pati a sacerdotibus, et reprobari et occidi et tertia die resurgere (Irénée, 283. — Justin, 173. — Tert., 435.)

24. Qui voluerit animam suam salvam facere perdet illam, et qui perdiderit illam propter me salvam faciet eam.

26. Qui confusus me fuerit et ego confundar eum. (Tert., 310, 435, 436, 495.)

28. Et assumpsit de discentibus arbitros futuræ visionis et vocis, et in montem secedit.

29. Et vultus et vestitus refulsit. (Tert., 436.)

30, 31. Et ecce loquebantur cum eo Moyses et Elias conspecti in consortio claritatis. (360, 361, 432.)

33. Et ait Petrus: Bonum est nos hic esse. Faciamus tria tabernacula, unum tibi, Moysi unum et Eliæ unum, nesciens quid diceret. (436.)

34. Et nubes ambivit eos.

35. Vox de cœlo facta est dicens : Hic est filius meus dilectus ; ipsum audite.

41. O genitura incredula, quousque ero apud vos ? quousque sustinebo vos ? (437, Ibid.)

47. Et ecce apprehendit Jesus puerum, tales esse docens debere, qui semper majores velint esse. (438, Ibid.)

52, 54. Increpuit Christus discipulos destinantes ignem super viculum Samaritanorum. (141, Ibid.)

55. Nec scitis cujus spiritus sitis. (446, Ibid.)

56. Filius hominis venit non animas perdere, sed salvas facere. (318, Ibid.)

57. Recusavit Dominus eum qui dixerat: Sequar te quocumque ieris. (438, Ibid.)

58. Filius hominis non habet ubi caput suum collocet. (97.)

59, 60. Alteri causato patris sepulturam respondit: Sine mortui sepeliant mortuos suos: tu autem vade, et annuntia regnum Dei. (438, Ibid.)

61. Alterum prius suis valedicere petentem prohibet retro spectare. (Ibid.)

62. Nemo aratro manum imponens et retro spectans aptus est. (92, Ibid.)

CHAPITRE X.

1. Adlegit et alios septuaginta apostolos (discipulos). (Tert. 438.)

4. Nolite in viam ferre neque peram, neque calceamenta, et neminem per viam salutaveritis. (Ibid., 439.)

5. In quam autem intraveritis domum, pacem ei dicite. (Ibid.)

7. Dignus est operarius mercede sua. (Ibid.)

9. Adpropinquavit in vos regnum Dei. (Ibid.)

10. Eis qui vos non receperunt dicite (Ibid.) :

11. Etiam pulverem terræ vestræ excutimus in vos. Scitote tamen in vos adpropinquasse regnum Dei. (Tert., 434.)

16. Qui vos spernit me spernit. (439, Ibid.)

18. Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem. (276, 387, Ibid.)

19. Ecce dedi vobis potestatem calcandi super colubros et scorpios. (439, 440, 487, Ibid.)

21. Gratias ago et confiteor, Domine cœli, quod ea quæ erant abscondita sapientibus et prudentibus revelaveris parvulis. (440, Ibid.)

22. Omnia mihi tradita sunt a Patre, et nemo scit qui sit Pater nisi Filius, et qui sit Filius nisi Pater et cuicumque Filius revelaverit.

23. Beati oculi qui vident quæ videtis. (441, Ibid.)

24. Dico enim vobis, quia prophetæ non viderunt quæ vos vidistis. (Ibid.)

25. Ecce legis doctor, Dominum adgressus: Quid faciam, inquit, ut vitam æternam consequar ? (432, Ibid.)

27. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex totis viribus tuis. (441, Ibid.)

28. Mulier quædam, Martha nomine, excepit illum in domum suam. (315, Ibid.)

CHAPITRE XI.

1. Cum in quodam loco orasset, aggressus eum ex discipulis quidam: Domine, inquit, doce nos orare sicut Joannes discipulos docuit. (Tert., 441, 442, 452, 453.)

2. Pater, sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum.

3. Panem nostrum quotidianum da nobis.

4. Et dimitte nobis delicta nostra, siquidem et nos dimittemus.

Et ne nos inducas in tentationem.

5. Amice, da mihi mutuo tres panes. Et ille se introdicat :

7. Noli mihi molestus esse: jam janua clausa est et infantes mecum cubant.

8. Et si ille perseveraverit pulsans, quoscumque habet necessarios. (Tert., 442.)

9. Petite et dabitur vobis, quærite et invenietis, pulsate et aperietur vobis.

11. Quis autem ex vobis patrem petit panem aut piscem, numquid pro pisce serpentem dabit illi? (442, Ibid.)

12. Aut si petierit ovum, numquid porriget ei scorpium? (Ibid.)

13. Si ergo vos, cum sitis mali, potestis bona data dare, quanto magis Pater vester dabit Spiritum sanctum? (Ibid.)

14. Et erat expellens dæmonium et illud erat surdum.

15. Quidam autem dixerunt : In Beelzebud ejicit dæmonia.

18. Non potest Satanas dividi adversus semetipsum, quomodo enim adhuc staret regnum ejus? (Ibid., 445.)

19. Si ergo in Beelzebud ejicio dæmonia, filii vestri in quo ejiciunt? (Ibid.)

20. Quod si ego in digito Dei expello dæmonia, ergone adpropinquavit regnum Dei. (Ibid.)

21, 22. Parabola fortis armati, quem alius fortior oppressit.

26. Assumit alios spiritus septem nequiores semetipso. (Irénée, 95.)

27. Exclamavit mulier de turba : Beatus venter qui te portavit et ubera quæ te educaverunt. (Tert., 315, 405.)

28. Et Dominus : Imo beati qui sermonem Dei audiunt et faciunt. (Ibid.)

29. Signum non dabitur ei. (443.)

33. Nemo lucernam obstruit, sed super candelabrum proponit ut omnibus luceat.

37, 38. Pharisæus qui Dominum vocarat ad prandium, retractabat penes se, cur prius non tinctus esset, quam recubuisset. (Ibid.)

39. Et ait Dominus : Vos calicis et catini exteriora emundatis, interiora autem vestra plena sunt rapina et iniquitate. (Ibid.)

40. Nonne qui exteriora fecit et interiora fecit? (Ibid.)

41. Date quæ habetis eleemosynam et omnia munda erunt vobis. (Ibid.)

44. Væ vobis, pharisæi, qui decimatis mentham et rutam et oluscula, vocationem autem et dilectionem Dei præteritis.

45. Væ vobis, pharisæi, qui captatis primatum locorum, et honorem salutationum.

46. Et vobis, doctoribus legis, væ quod oneratis alios importabilibus oneribus quæ ipsi ne digito quidem aggredi audetis.

47. Væ vobis, qui ædificatis prophetis monumenta interemptis a patribus vestris. (446, Ibid.)

50. Ut inquiratur sanguis omnium prophetarum qui effusus est a constitutione mundi. (Ibid.)

52. Væ vobis, legis doctoribus, qui habuistis clavem legis, ipsi non introistis, nec aliis aditum præstastis. (Ibid.)

CHAPITRE XII.

Inquit discipulis :

1. Cavete a fermento pharisæorum quod est hypocrisis. (Tert., 44.)

2. Nihil autem opertum quod non patefiet et nihil absconditum quod non dignoscatur. (Irénée, 5, et Tert., Ibid.)

4. Dico autem vobis amicis: Nolite terreri ab eis qui vos solummodo occidere possunt, nec post hoc ullam in vobis potestatem habent.

5. Demonstrabo autem vobis quem timeatis. Timete eum qui postquam occiderit, potestatem habet in gehennam. Itaque dico vobis : Hunc timete. (Tert., 310.)

8. Dico enim vobis : Omnis qui confitebitur in me coram hominibus, confitebor in illo coram Deo. (Ibid., 444.)

9. Et omnis qui negaverit me coram hominibus, denegabitur coram Deo. (Ibid., 310, 444.)

10. Qui dixerit in Filium hominis; illi autem qui dixerit in Spiritum sanctum, non remittetur ei. (Ibid.)

11. Cum vos perducent ad potestates ad interrogationem, nolite cogitare de responsione.

12. Spiritus enim sanctus docebit vos ipsa hora quid eloqui debeatis. (Ibid.)

13. Postulatus a quodam Christus ut inter illum et fratrem ipsius de dividenda hæreditate componeret operam suam.

14. Quis, inquit, me judicem constituit super vos? (Ibid., 145.)

16. Dixit autem parabolam divitis blandientis sibi de proventu agrorum suorum. (Ibid.)

20. Cui dixit Deus : Stulte, hac nocte animam tuam reposcent, quæ autem parasti cujus erunt? (Irénée, 272, et Tertul., 145.)

22. Nolite curam animæ capere de victu et corporis de vestimento. (Tert., 132.)

23. Anima potior esca et corpus potius tunica.

24. Corvi non serunt neque metunt, nec in apothecas condunt, et tamen aluntur a Deo. (Ibid., 434.)

25. Nemo potest adjicere cubitum unum ad staturam suam. (Tert., 82.)

27. Lilia et fœnum non texunt nec non et tamen vestiuntur ab ipso, nec Salomon gloriosissimus ullo flosculo cultior. (Ibid., 435.)

28. Quanto magis vos, radices fidei? (445.)

30. Hæc enim nationes mundi quærunt, scit autem Pater opus esse hæc vobis. (445.)

31. Quærite, inquit, primum regnum Dei et hæc vobis adjicientur. (Tert., 412.)

35. Sint lumbi accincti et lucernæ ardentes, et vos similes hominibus expectantibus dominum suum, quoad redibit a nuptiis, ut cum venerit et pulsaverit, statim illi aperiatur. Beati servi illi quos veniens dominus invenerit vigilantes. (Clem. Alex., 185.)

36. Et vos similes hominibus expectantibus dominum suum quando revertatur a nuptiis, ut cum venerit et pulsaverit aperiant ei. (Irénée, 417.)

37. Beati servi illi quos veniens dominus invenerit vigilantes. (Ibid.)

39. Si sciret pater familias horam qua fur veniret, non sineret suffodi domum suam. (Tert., 446.)

40. Et vos estote parati, quia hora non putatis filius hominis adveniet.

41. Interrogat autem Petrus : Domine, in nos dixisti hanc parabolam an in omnes? (Tert., 446.)

43. Beatus servus ille, quem cum venerit dominus ejus, invenerit ita facientem. (Irénée, 417.)

45. Si autem dixerit malus servus in corde suo : Tardat dominus meus, et incipiat cedere servis et ancillæ, et manducare, et bibere, et inebriari.

46. Veniet autem dominus servi illius in die qua nescit, et hora qua non sperat, et dividet eum, et partem ejus cum infidelibus ponet. (Irénée, 383.)

47. Servus qui scit voluntatem domini sui et non facit, vituperabitur multis. (Ibid., 417.)

48. Qui autem non cognovit et fecit digna, plagis cedetur paucis. (Tert., 446.)

49. Ignem veni mittere in terram. (Tert., Ibid.)

50. Aliud baptisma habeo baptizari, et valde propero ad illud. (Irénée, 107.)

53. Veni dividere hominem adversus patrem suum, et filium adversus matrem, socerum in nurum suam, et nurus in socerum suum.

56. Hypocritæ, cœli et terræ faciem probantes istud non dignoscitis.

57. Quid autem a vobismet ipsis non judicatis quod justum est.

58. Ne forte tradat te in judicem qui mittet in gehennam.

59. Nec ducet inde nisi soluto etiam novissimo quadrante. (Ibid., 446.)

CHAPITRE XIII.

7. Ecce jam triennium venio quærens fructum ex hac arbore fici. (Irénée, 414.)

14. (De curatione in sabbato facta : Tertul., 446, 447.)

15. Unusquisque vestrum sabbatis non solvit asinum aut bovem suum a præsepio et ducit ad pratum. (Tert., 447.)

16. Hanc autem filiam Abrahæ, quam alligavit Satana decem et octo annis, non oportebat solvi in die sabbati. (Irénée, 193.)

19. Simile est regnum Dei grano sinapis quod accepit homo, et seminavit in hortulum.

21. Simile est regnum cœlorum fermento quod acceptum mulier abscondit in farinæ sata tria. (Irénée, 33.)

26. Tunc incipient dicere : Edidimus coram te et bibimus, et in plateis nostris docuisti.

27. Et adjiciet : Recedite a me omnes operarii iniquitatis. (Justin, 53.)

28. Ibi erit fletus et stridor dentium, cum videritis justos introeuntes in regnum Dei, vos vero detineri foras.

34. Jerusalem, Jerusalem, quæ interficis prophetas et lapidas eos qui mittuntur ad te, quoties volui colligere filios tuos sicut gallina pullos suos sub alas, et noluisti. (Irénée, 414.)

35. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta. (Ibid.)

CHAPITRE XIV.

8. Cum invitatus fueris ad nuptias, ne primo loco accumbas, sed quando invitatus fueris, accumbe in ultimo loco. (Clem. Alex., 141.)

11. Qui seipsum exaltat, humiliabitur, et qui se humiliat, exaltabitur. (Ibid., 141.)

12. Cum facis prandium vel cœnam, noli vocare divites, neque amicos et vicinos, et cognatos, ne et ipsi invicem vocent et fiat retributio ab eis. (Irénée, 241.)

13. Sed voca claudos, cæcos, mendicos. (Ibid.)

14. Et beatus eris quoniam non habent retribuere ea : retribuetur enim tibi in resurrectione justorum. (Irénée, 497.)

16. Homo quidam fecit cœnam magnam.

18, 19. Et cœperunt simul omnes excusare, primus dixit ægrum esse, et boves mercatus sum et uxorem duxi.

21. Hoc ut patrifamiliæ renuntiatum est, ira motus, servos misit in plateos, et eis mandat sublectionem.

22, 23. Dehinc loco abundanter præcepit etiam de vicis et sepibus colligi.

24. Nemo virorum illorum qui sunt vocati gustabit cœnam meam.

26. Qui pluris fecerit animam suam quam me, non est me dignus.

CHAPITRE XV.

2. Pharisæi indignati mussitabant quod Dominus publicanos et peccatores ethnicos admitteret de victu cum illis communicare. (Tert., 559.)

4. Quis ex vobis homo habens centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto et vadit ad illam quæ perdiderat, donec inveniat eam ? (Ibid., 147, 315, etc.)

5. Et cum invenerit, imponit in humeros suos gaudens. (Ibid., 290.)

8. Aut quæ mulier habens drachmas decem, et si perdiderit drachman unam, nonne accendit lucernam in domum et quærit diligenter donec inveniat eam ? (Ibid., 206, 488, 559, 561.)

9. Ita dico vobis, gaudium erit coram angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente. (Ibid., 306, 348.)

20. Prodigum filium pater recipit. (Ibid., 147, 560, 561.)

29. Ecce quot annis tibi servio et mandatum tuum nunquam præterivi (Ibid., 146, 550.)

31. Tu semper mecum es et omnia mea tua sunt. (Ibid.)

CHAPITRE XVI.

3. Servus ab actis remotus, dominicos debitores diminuit, cautionibus relevat in subsidium sibi. (Tert., 448.)

9. Et ego dico vobis, facite vobis amicos de mammona injustitiæ (ibid., 144, 448), ut hi quando fugati fueritis recipiant vos in æterna tabernacula. (Irénée, 390.)

10. Si in modico fideles non estis, quod magnum est quis dabit vobis? (Ibid., 224.)

11. Et si in alieno fideles inventi non estis, quod meum est quis dabit vobis? (Ibid.)

13. Nemo potest duobus dominis servire, quia alterum offendi sit necesse, alterum defendi, Deum proponens et mammonam.

14. Irridebant pharisæi pecuniæ cupidi. (Ibid., 448.)

15. Vos estis qui justificatis vos coram hominibus. (Ibid., 419.) Scit autem Deus corda vestra, quod elatum est apud homines perosum est Deo. (Ibid.)

16. Lex et prophetæ usque ad Joannem ex quo regnum Dei annuntiatur. (Ibid., 419, 449. — Irénée, 325.)

17. Transeant cœlum et terra antequam unus apex verborum Domini. (Ibid., 449.)

18. Qui dimiserit uxorem suam et aliam duxerit, adulterium commisit; qui dimissam a viro duxerit æque adulter est. (Ibid.)

19. Erat dives qui vestiebatur bisso et purpura, et delectabatur festis splendidis. (Irénée, 321.)

20. Lazarus fame et ulceribus. (Tert., 440.)

22. Factum est ut moriretur mendicus et portaretur ab angelis in sinu Abrahæ; mortuus est et dives, et sepultus est in inferno. (Ibid., 91, 411, 412, 450.)

23. Et elevans oculos videt Abraham et Lazarum in sinu ejus. (Irénée, 222.)

24. Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum ut intingat extremum digiti sui in aquam ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma. (Tertul., 268, 411, 412, 450.)

26. Magnum intercidit regiones istas profondum et transitum utrumque prohibens.

29. Habent Moysen et prophetas, illos audiant. (205, 450, 553.)

CHAPITRE XVII.

1. Væ auctori scandalorum. (Tert. 251.)

2. Expedisset ei si natus non fuisset, aut si molino saxo ad collum deligato præcipitatus esset in profundum, quam unum ex istis modicis scandalizasset. (Ibid.)

4. Et si frater in te deliquerit, veniam da illi etiam septies. (Ibid.)

5. Adjice nobis fidem.

14. Leprosos ut vidit dixit : Ostendite vos sacerdotibus. Et factum ut dum irent mundati sunt. (Ibid., 452.)

15. Unus autem ut vidit quia emundatus est, gloriam Deo reddidit.

16. Et hic erat Samaritanus.

19. Ait illi Jesus : Fides tua te salvum fecit.

20. Interrogatus a pharisæis quando regnum Dei venturum sit (452) : non venit regnum Dei cum observatione, nec dicant :

21. Ecce hic aut illic, ecce enim regnum Dei intra vos est. (452.)

26. Et sicut factum est in diebus Noe, et ita erit in diebus filii hominis. (Irénée, 412.)

28. Sicut factum est in diebus Loth.

32. Memores estote uxoris Loth. (Irénée, Ibid., et Tert., 452.)

CHAPITRE XVIII.

2. Judex qui Deum non timebat neque hominem verebatur. (Irénée, 475.)

3. Et vidua adstante. (Tert., 345, 452.)

5. Vidua petebat a judice audiri. (Ibid., 206.)

7. Deus autem non faciet vindictam electorum suorum clamantium ad se die ac nocte ? (Tertul., 452.)

8. Etiam dico vobis, faciet vindictam eorum cito. (Irénée, 387.)

Putas quando filius hominis venerit, inveniet fidem in terra ? (Irénée, 402.)

9. Dicebat autem et parabolam ad eos (Ibid., 345) :

10. Duo homines ascendebant in templum ut orarent, unus pharisæus et alter publicanus. (Ibid., 452.)

14. Dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam, alter reprobatus.

18. Interrogatus ab illo quidam præceptor : optime quid faciens vitam æternam possidebo. (Ter., 454.)

19. Quis optimus nisi unus Deus ? (Ibid., 331.)

20. Præcepta scis ? non occides, non adulterabis, non furaberis; non falsum testaberis, et diliges patrem et matrem. (433, Ibid.)

21. Cumque illi principaliora quæque observasse adfirmasset se ab adolescentia :

22. Unum, inquit, tibi deest. Omnia quæcumque habes vende et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo, et veni, sequere me. (453, Ibid.)

27. Quæ penes homines difficilia, penes Deum facilia. (224, Ibid.)

37. Cum prætereuntem illum audisset meus cæcus.

38. Exclamavit : Jesu, Fili David, miserere mei. (Tert., 453.)

39. Sed antecedentes increpabant cæcum uti taceret. (Ibid., 453.)

42. Fides tua te salvum fecit. (Tert., 224, 453.)

43. Et omnis populus laudes referebat Deo. (454, Ibid.)

CHAPITRE XIX.

5. Zachæe, properans descende, quia hodie in domo tua oportet me manere. (Irénée, 35.)

6. Exceptum domo sua pascit Dominum.

8. Ecce dimidium bonorum meorum do pauperibus, et si cujus quid defraudavi, reddo quadruplum. (Ibid., 344.)

9. Itaque Dominus ait : Hodie salus huic domui facta est. (Tertul., 454.)

10. Venit enim filius hominis salvum facere quod perierat. (Ibid., 331, 345, 454.)

13. De servorum parabola qui secundum rationem fœneratæ pecuniæ dominicæ dijudicantur. (Tert., 454.)

21. Timui enim quia austerus es : tollis quod non posuisti, et metis quod non sevisti.

23. Et quare non dedisti pecuniam meam ad mensam et ego veniens cum fœnore utique exegissem. (Ibid., 211.)

42. Si cognovisses et tu hodie quæ ad pacem tibi, abscondita autem sunt a te. (Irénée, 105.)

CHAPITRE XX.

4. Interrogat Christus : Baptisma Joannis unde est ? (454.)

5. At illi cogitabant : Si dixerimus : De cœlo fuit baptisma Joannis, dicet : quare non dedistis ei ?

6. Si dixerimus humanum baptisma Joannis, statim plebs lapidibus elidet. (Tert., 221.)

8. Nec ego dico vobis in qua virtute hæc facio. (Ibid.)

9, 10. Homo quidam paterfamilias plantavit vineam, et mittebat aliquando servos suos ad colonos, et aliquando filium suum; qui interfecerunt eum.

25. Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei Deo. (Tert., 94, 454.)

27. Sadducæi resurrectionis negatores interrogationem posuerunt Domino.

28. Ex lege materiam mulieris quæ septem fratribus ex ordine defunctis secundum præceptum legale nupsisset, cujus viri deputanda esset in resurrectione. (Ibid., 455.)

34. Respondit Jesus : Hujus quidem ævi filios nubere.

35. Quos vere dignatus sit Deus illius ævi possessione et resurrectione a mortuis, neque nubere neque nubi. (Tert., 347, 455.)

36. Quia nec morituri jam sunt, cum similes angelorum fiant Dei et resurrectionis filii facti. (454, Ibid.)

39. Magister, bene dixisti. (Ibid.)

CHAPITRE XXI.

7. Interrogaverunt discipuli (de destructione templi) : Præceptor, quando hæc erunt? (Tert., 338, 455.)

8. Multi venient dicentes : Ego sum Christus. (Ibid., 338.)

10. Surget gens super gentem, regnum super regnum. (338, Ibid.)

11. Et pestis, et fames, et terræ motus, et formidines, et prodigia de cœlo. (Ibid., 338, 455.)

12. Ante hæc autem persequentur vos et manus vobis injicient. (Ibid., 456.)

14. Vetat quid respondere oporteat ante tribunalia. (Ibid.)

15. Ego dabo sapientiam ipsam, cui nemo resistit. (Ibid.)

16. Trademini a proximis in persecutione. (Ibid.)

17. Et eritis in blasphemiam ex odio nominis mei.

19. Sed per tolerantiam, salvos facietis vosmetipsos. (Ibid.)

20. Cum videritis tempore excidii vallari exercitibus Jerusalem. (Tert., 348, 456.)

25. Ultimæ finis signa, ut solis et lunæ siderumque prodigia, et in terra angustiæ nationum, obstupentium veluti a sonitu maris fluctuentis. (Ibid.)

26. Pro exspectatione imminentium orbi malorum quod et ipsos vires cœlorum concuti habeant. (Ibid.)

27. Et tunc videbunt filium hominis venientem cum plurima virtute. (Tert., 338, 456.)

28. Cum autem hæc fient, erigetis vos et levabitis capita, quoniam appropinquavit redemptio vestra. (Ibid.)

30, 31. Adspicite ficum et arbores omnes, cum fructum protulerint, intelligunt homines æstatem appropinquasse. Sic et vos cum videretis hæc fieri, scitote in proximo esse regnum Dei. (Tert., 457.)

32. Cœlum et terra non transibunt donec peraguntur.

34. Attendite vobis nequando graventur corda vestra crapula et ebrietate, et sæcularibus curis, et instat repentinus dies ille.

35. Velut loquens,

37. Per diem in templo docebat : ad noctem vero in elæonem secedebat. (Ibid.)

CHAPITRE XXII.

1. Dominus diem paschæ elegit. (Tert., 457.)

2. Juravit autem Satanas in Judam. (468.)

15. Concupiscentia concupivi pascha edere vobiscum antequam patiar. (Ibid., 457.)

18. Dico autem vobis : Amodo non bibam de generatione vitis hujus. (Irénée, 497.)

19. Acceptum panem et distributum discipulis corpus suum illud fecit ; hoc est corpus meum, hoc facite in meam commemorationem : hoc est corpus meum dicendo, quod pro vobis tradetur. (Justin, 179, — Irénée.)

20. Sic et in calicis mentione testamentum constituit sanguine suo obsignatum.

22. Væ per quem filius hominis tradetur. (Ibid., 458.)

28. Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus meis. (232, Ibid.)

29. Et ego dispono vobis sicut disposuit mihi pater regnum. (Ibid., 516.)

31. Ecce postulavit Satanas ut cribraret vos velut frumentum. (537, Ibid. — Clement. Alex., 501.)

32. Verum ego rogavi pro te ne indeficeret fides tua. (Ibid., 537.)

35. Petrus præsumptione elocutus.

42. Pater, inquit, transfer poculum istud, verumtamen non mea sed tua voluntas fiat. (Tert., 131.)

48. Debuit etiam osculo tradi. (Ibid., 458.)

66. Perductus in concessum. (Ibid.)

67. An ipse esset Christus interrogatus : Si dixero vobis, non credetis. (Ibid.)

69. Abhinc erit filius hominis sedens ad dexteram virtutis Dei. (Ibid., 458.)

70. Ergo, inquiunt, tu es filius Dei ; et respondit : Vos dicitis, quia ego sum.

CHAPITRE XXIII.

2. Perductum Jesum ad Pilatum onerare cœperunt quod se regem diceret. (Tert., 459.)

3. Pilato interroganti, tu es Christus? proinde tu dicis, respondit. (337, Ibid.)

7. Missus est ad Herodem a Pilato.

8. Delectatus est Herodes, viso Jesu.

9. Nec vocem ullam ab eo audivit. (Ibid.)

23. Deridetur, fœdis vestitur.

25. Barabbas nocentissimus vita donatur ; Christus vero mortis expostulatur. (459, Ibid.)

31. Sed et duo scelesti circumfiguntur illi, ut inter iniquos deputaretur. (Ibid.)

34. Milites vestitum ejus inter se diviserunt sorte concedente. (Ibid.) Pater, ignosce illis, nesciunt enim quid faciunt. (Irénée, 279, 284.)

44. Erat autem hora fere sexta, occidit sol meridie.

45. Ecce autem elementa conculcantur. Scissum est templi velum. (Ibid.)

46. Vociferatur ad patrem ut prophetias adimpleret, hoc dicto expiravit. (Ibid., 459, 519.)

51. Joseph, qui non consenserat in scelere Judæis (460),

52. Postulavit a Pilato corpus Jesu.

53. Detractum de patibulo sindone involvit et in sepulcro novo condidit (459.)

CHAPITRE XXIV.

1. Mulieres ante lucem convenerant ad sepulcrum cum odorum paratura. (Tertullien, 460.)

2. Et invenerunt lapidem revolutam a sepulcro, et ingressæ non invenerunt corpus Domini.

4. Ecce duo angeli apparuerunt.

6. Rememoramini quæ locutus sit vobis in Galilæa dicens : quod oportet tradi filium hominis, et crucifigi, et tertia die resurgere.

8. Et recordatæ sunt verborum ejus.

9. Et regressæ a sepulcro.

11. Et visa sunt ante illas velut deliramentum verba ista.

13. Cum duo iter agerent,

15. Et Dominus eis adhæsisset,

16. Non comparens quod ipse esset, etiam dissimulans de conscientia rei gestæ.

21. Nos autem putabamus ipsum esse redemptorem Israelis.

25. Et ipse invectus est in illos, dixit : O insensati et tardi corde in non credendo omnibus quæ locutus est ad vos. (Tert., 209, 460.)

37. Hæsitantibus eis ne phantasma esset, imo phantasma credentibus.

38. Quid turbati estis, inquit, et quæ cogitatione subeunt in corda vestra.

39. Videte manus meas et pedes quia ego sum, quia spiritus ossa non haberet sicut me videtis habere.

41. Adhuc eis non credentibus, propterea cibum desideravit.

47. Apostolos misit ad prædicandum universis nationibus.

51. Et ferebatur in cœlum.

X. — Saint Jean.

CHAPITRE Ier.

1. In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. (Irénée, 37.)

2. Hoc erat in principio apud Deum.

3. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est. (Justin, 261 ; Ibid., 37.)

4. In ipso vita erat et vita erat lux hominum. (37.)

5. Et lux in tenebris lucet et tenebræ eam non comprehenderunt.

6. Fuit homo missus a Deo, erat ei nomen Joannes. (258.)

7. Hic venit in testimonium ut testimonium perhiberet de lumine. (Irénée, 58.)

8. Erat lux vera quæ illuminat hominem venientem in hunc mundum. (Tertullien, 506.)

10. In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit. (Irénée, 256.)

11. In sua propria venit, et sui eum non receperunt.

12. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus. (463.)

13. Non ex voluntate carnis neque ex voluntate viri.

14. Verbum caro factum est, et habitavit in nobis, et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a patre, plenum gratiæ et veritatis. (Irénée, 255, 257. — Tertul., 321, 395, etc. — Justin, 361. — Clem. Alex., 587 et passim.)

18. Deum nemo vidit unquam, nisi unigenitus filius Dei, qui est in sinu patris, ipse narravit. (Irénée, 375, 372.)

21. Tu es Elias (Tert., 291) ? Ego non sum Christus, sed vox clamantis. (Justin, 186.)

29. Ecce agnus Dei, qui aufert peccatum mundi. (Irénée, 255.)

30. Post me venit qui ante me factus est, quoniam prior me erat. (Ibid., 372.)

32. Vidi Spiritum descendentem quasi columbam de cœlo, et mansit super eum. (Tert., 309.)

47. Verus Israëlita in quo dolus non est. (Irénée, 258.)

48. Quia dixi : Vidi te sub ficu, credis.

49. Respondit Nathanaël et ait : Rabbi, tu es filius Dei. (Irénée, 258, et Tert., 512.)

50. Majora his videbis. (Irénée, 338.)

CHAPITRE II.

2. Jesus apud nuptias cœnat. (Tert., 279, 530.)

4. Quid mihi et tibi, mulier? nondum venit hora mea. (Justin, 493. — Irénée, 277.)

16. Templum ædem patris sui appellat. (Tert., 712.)

19. Diruite templum istud et ego illud triduo ressuscitabo. (Justin, 336, 508. — Tert., 336.)

21. Hoc autem dicebat de corpore suo. (Irénée, 442.)

23. Multi crediderunt in eum videntes signa quæ faciebat. (Irénée, 191).

25. Non opus erat illi ut quis testimonium diceret de homine, cum ipse sciret quid esset in homine. (Ibid., 254.)

CHAPITRE III.

5. Nisi quis renascatur ex aqua et Spiritu, non introibit in regnum Dei. (Justin, 80. — Tert., 229, 233.)

6. Quod in carne natum est, caro est; et quod de spiritu, spiritus est. (Tert., 321, 407.)

11. Quia quod scimus loquimur, et quod vidimus testamur. (Tert., 338.)

13. Et nemo ascendit in cœlum nisi qui descendit de cœlo.

14. Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet filium hominis. (Tert., 220.)

16. Ita Deus dilexit mundum ut filium suum unicum dederit, in quem omnis qui crediderit non pereat, sed habeat vitam æternam.

30. Illum augeri oportet, me autem diminui.

31. Qui de terra est de terra loquitur, qui de supernis venit super omnes est. (Tert., 228.)

35. Pater diligit filium, et omnia tradidit in sinu ejus. (Tert., 509.)

36. Qui credit in filio habet vitam æternam; qui autem non credit non habet vitam æternam, sed ira Dei manebit super ipsum. (Irénée, 418. — Tert., 218, 510.)

CHAPITRE IV.

2. Is tamen non tingebat, sed discipuli ejus.

6. Jesus autem fatigatus de itinere apud puteum sedebat. (Irénée, 378.)

7. Jesus sitiit sub Samaritide. (Tert., 317.)

12. Tune major es patre nostro Jacob?

17, 18. Samaritana maritum negat ut adulterum ostendat numerosum maritum. (Tert., 430, 563.)

20. Patres nostri in isto monte adoraverunt, et vos dicitis quia Jerosolymis oportet adorare.

24. Deus spiritus est. (Tert., 586.)

25. Messias qui dicitur Christus.

34. Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me. (Tert., 512.)

35. Attollite oculos vestros et videte regiones quia albæ sunt jam ad messem. (Irénée, 479.)

41. Et multo plures crediderunt propter sermones ejus. (Ibid., 312.)

42. Et multi dicebant : Jam non propter tuam loquelam credimus. (Ibid., 312.)

50. Vade, filius tuus vivit.

CHAPITRE V.

2. Natatoria piscina quinque habens porticus. (Tert., 197.)

14. Ecce sanus factus es jam, noli peccare ne quid tibi deterius fiat. (Irénée, 414.)

17. Pater meus usque modo operatur et ego operor. (Ibid., 514.)

19. Amen dico vobis : Non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit patrem facientem. (Tert., 209, 210, 502, 512.)

20. Pater enim diligit filium et omnia demonstravit illi ut vos miremini. (Ibid., 512.)

21. Quomodo enim suscitat mortuos et vivificat, ita et filius quos vult vivificat. (Ibid.)

22. Pater non judicat quemquam, sed omne judicium dedit filio.

23. Qui non honorat Filium, non honorat Patrem qui Filium misit.

24. Qui audit sermones meos et credit in eum qui me misit, habet vitam æternam et in judicium non venit, sed transit de morte ad vitam. (Tert., 346, 347. — Clem. Alex., 91.)

25. Venit hora et mox est quando omnes qui in monumentis sunt audient vocem filii Dei. (Justin, 492. — Irénée, 452. — Tert., 347.)

26. Sicut Pater habet vitam in semetipso. (512.)

27. Sic dedit et Filio habere vitam in semetipso.

28. Ne miremini quod veniet hora in qua omnes qui in monumentis sunt audient vocem Filii Dei. (Ibid., 347.)

29. Et procedent qui bona fecerunt in resurrectionem vitæ. (Ibid., 122, 207, 347.)

Qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii. (Irénée, 452.)

31. Ipse Dominus de seipso testimonium non dixit. (Ibid., 238.)

35. Ille erat lucerna ardens et lucens. (210.)

36. Ego autem habeo majus quam Joannis testimonium, opera quæ pater mihi dedit consummare, illa ipsa de me testimonium perhibent quod me Pater miserit. (Tert., 512.)

37. Et qui misit me Pater ipse testimonium dixit ad me. Neque vocem ejus audistis unquam, neque formam ejus vidistis. (Ibid., 508, 509, 512.)

39. Scrutamini Scripturas, in quibus putatis vos vitam æternam habere : illæ sunt quæ testimonium perhibent de me. (Irénée, 359.)

40. Et non vultis venire ad me ut vitam habeatis. (Irénée, 339.)

43. Ego veni in Patris mei nomine et non me recepistis. (Tert., 512.)

46. Si credidissetis Moysi, credidissetis et mihi, de me enim scripsit. (Irénée, 321.)

47. Si autem illius verbis non creditis, neque meis sermonibus credetis. (321.)

CHAPITRE VI.

9. Est hic puer unus qui habet quinque panes hordeaceos et quinque pisces, sed hæc quid sunt inter tantos? (Irénée, 197.)

15. Regem fieri conscius, sui regni refugit. (Tert., 97.)

27. Operamini non cibum qui perit, sed eum qui manet in vitam æternam. (Clem. Alex., 453.)

28. Quid faciemus ut operemur opera Dei?

29. Respondit: ut credatis in eum quem Deus misit. (Tert., 208.)

32. Non enim Moyses dedit vobis panem de cœlo, sed Pater meus dat de cœlo panem verum. (Clem. Alex., 104.)

38. Quia descendi de cœlo non ut faciam voluntatem meam, sed ejus qui misit me. (Tert., 131, 346, 512.)

39. Omne quod Pater mihi dedit, non perdam ex eo quidquam. (346, Ibid.)

40. Hæc est voluntas Patris ut omnis qui videt Filium et credit in eum habeat vitam æternam, et suscitem illum in novissimo die. (346, Ibid.)

44. Nemo venit ad me nisi quem Pater adducit. (512.)

46. Patrem Deum nemo vidit unquam nisi qui est a Deo; hic videt Deum. (Ibid., 512.)

51. Ego sum panis vitæ qui de cœlo descendit. (Tertul., 131, 512.)

51. Panis quem ego dedero pro salute mundi caro mea est. (Clem. Alex., 104. — Tert., 318.)

60. Durus est hic sermo et quis potest eum audire?

53. Quid si videritis filium hominis ascendentem illic ubi ante erat?

64. Spiritus est qui vivificat, caro nihil prodest: verba quæ locutus sum vobis spiritus et vita sunt. (347.)

67. Ex hoc multi discipuli abierunt retro. (Ibid., 203.)

68. Dixit ergo Jesus: Numquid et vos vultis abire? (Ibid.)

CHAPITRE VII.

1. Secessit Jesus in Galilæam, non enim volebat in Judæam ambulare, quia Judæi quærebant eum interficere. (Justin, 493.)

5. Fratres Domini non crediderunt illum. (Tert., 315.)

24. Quod justum est judicate.

28. Neque me scitis unde sim et non veni meipso, sed est verus qui me misit quem vos nostis. (Ibid., 512.)

29. Ego novi illum, quia ab illo sum et ille me misit. (Ibid.)

30. Nemo misit manum ei, nondum enim venerat hora apprehensionis ejus. (Irénée, 277. — Justin, 493.)

33. Modicum adhuc temporis vobiscum sum, et vado ad eum qui me misit.

37. Si quis sitiat, veniat ad me et bibat. (Tert., 227.)

CHAPITRE VIII.

14. Et si ego de me testificor, verum est testimonium meum, quia scio unde venerim et quo eam. (Tert., 512.)

15. Vos secundum carnem judicatis. (Ibid., 512.)

16. Quia solus non sum, sed ego et qui me misit Pater.

17. Duorum hominum testimonium verum est. (Ibid., 512.)

18. Ego testimonium dico de me, et testimonium dicit de me qui me misit Pater.

19. Dixerunt ergo ei : Ubi est Pater tuus? Respondit Jesus : Neque me scitis neque Patrem meum. Si me sciretis forsitan et Patrem meum sciretis. (Ibid., 208.)

23. Vos ex inferioribus estis, et ego de sursum sum; vos de hoc mundo estis, ego non sum de hoc mundo. (Tert., 513.)

26. Qui me misit verax est, et ego quæ de eo audivi ea et loquor in mundum.

27. Non cognoverunt quod de patre dixisset.

28. Tunc cognoscetis, quod ego sum et a memetipso nihil loquor; sed sicut me docuit ita et loquor. (Ibid., 513.)

29. Quia et qui misit me mecum est.

34. Qui facit peccatum servus est peccati. (Irénée, 449.)

36. Si Filius vos manumiserit, vere liberi eritis. (Ibid., 286.)

40. Et nunc vultis occidere hominem veritatem ad vos locutum, quia audivi a Patre. (Tert., 319.)

44. Vos ex patre diabolo estis (Tert., 275), quoniam ab initio homicida est et in veritate non stetit. (Irénée, 471.)

49. Ego dæmonium non habeo, sed honoro patrem meum. (Tert., 513.)

51. Si quis verbum meum servaverit, mortem non videbit in æternum. (Ibid.)

54. Et si ego meipsum glorificem, nihil est gloria mea: est qui me glorificat Pater quem vos dicitis Deum esse vestrum.

55. Non nostis eum, sed ego novi eum. Et si dicam non novi, ero similis vestri mendax, sed novi illum et sermonem ejus servo. (Tert., 513.)

56. Abraham pater vester exultavit ut videret diem meum, et vidit et gavisus est. (Irénée, 329.)

58. Antequam Abraham esset, ego sum. (Irénée, 346.)

CHAPITRE IX.

3. Nec hic cæcus peccavit neque parentes ejus, sed ut manifestentur opera Dei in ipso. (Irénée, 458.)

6. Et expuit in terram et fecit lutum et superlinivit illud oculis. (Irénée, 458.)

7. Vade in Siloam et lavare. (Ibid.)

35. Tu credis in Filium Dei?

36. Respondit ille et dixit: Quis est, Domine, ut credam in illum.

37. Et dixit ei Jesus: Et vidisti eum et qui loquitur tecum ipse est. (Tert., 208, 513.)

CHAPITRE X.

1. Amen, amen, dico vobis, qui non ingreditur per ostium in ovile, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro. (Clem. Alex., 590.)

9. Ego sum ostium. (Ibid., 87.)

12. Malus pastor viso lupo fugit. (Tert., 513.)

14. Ego sum pastor bonus, et erunt omnes unus grex et unus pastor. (Clem. Alex., 108.)

15. Sicut novit me Pater, et ego cognosco Patrem.

17. Propterea me diligit Pater quia ego pono animam. (Tert., 313.)

18. Potestatem habeo animam meam ponendi et rursus recipiendi eam. (Ibid.)

24. Si tu es Christus, dic nobis palam. (Ibid.)

25. Respondit eis Jesus : Loquor vobis et non creditis : opera quæ ego facio in nomine Patris mei ipsa de me testimonium dicent. (Ibid., 513.)

28. Non rapiet ea quisquam de manu mea.

29. Pater enim quod mihi dedit, majus est omnibus. (Ibid.)

30. Ego et Pater unum sumus. (Tert,, 130, 504, 513.)

32. Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo ; propter quod eorum opus me lapidatis. (513.)

33. De bono opere non lapidamus, sed quia homo cum sis, facis te ipsum Deum. (Ibid.)

34. Ego dixi : dii estis.

35. Et non potest solvi Scriptura.

36. Quem Pater sanctificavit et misit in mundum, vos dicitis quia blasphemo, quia dixi : Filius Dei sum.

37. Si non facio opera Patris mei, nolite credere. (Ibid., 513.)

38. Si vero facio et mihi credere non vultis, vel propter opera credite, et scitote quia ego in Patre sim et Pater in me.(Ibid., 513.)

CHAPITRE XI.

25. Ego sum resurrectio et vita. (Irénée, 338.)

33. Jesus lacrymatus est super Lazarum. (Tert., 317, 517.)

41. Pater, gratias ago tibi quod me semper exaudias. (Tert., 513.)

42- Propter turbas istas circumstantes dixi, ut credant quod tu me misisti. (Tert., 317, 517.)

43. Lazare, venit foras. (Irénée, 452.)

44. Et exivit mortuus, colligatus pedes et manus institis. (Ibid.)

45. Solvite illum, dimitte illum abire. (Ibid.)

CHAPITRE XII.

27. Et quid dicam : Pater, salvum me fac ex ista hora ; atque propter hoc veni in hanc horam. (Tert., 317, 517.)

28. Verum, Pater glorifica nomen tuum. Venit ergo vox de cœlo dicens : Et glorificavi, glorificabo. (Ibid., 317, 514.)

30. Non propter me illa vox venit, sed propter vos. (Ibid., 514.)

32. Exaltatus a terra omnia traham ad me. (Irénée, 322.)

40. Incrassatum cor populi hujus et aures eorum obtusæ ut videant oculis et non intelligant corde. (Ibid., 368.)

44. Qui credit in me non in me credit, sed in eum credit qui me misit. (Tert., 515.)

49. A meipso non sum locutus, sed qui me misit Pater ipse mihi mandatum dedit, quid loquor. (Ibid.)

50. Sicut mihi pater dixit quid dicam et ita et loquor. (Ibid.)

CHAPITRE XIII.

1. Antem solemnitatem Paschæ,

2. Cum jam diabolus misisset in cor Judæ. (Tert., 201, 401.)

3. Dicens Jesus omnia sibi tradita esse a Patre et se ex Deo esse et ad Deum vadere.

4. Discipulorum lavandis pedibus ministravit. (Ibid., 97, 141.)

5. Pelvim pedibus apostolorum offert (Ibid., 105), et cœpit lavare pedes discipulorum. (Irénée, 378.)

6. Qui semel lavit non habet necesse iterum. (Tert., 219.)

25. Qui supra pectus Jesu recumbebat. (Irénée, 229.)

31. Nunc glorificatus est filius hominis et Deus glorificatus est in illo. (Tert., 514.)

33. Filioli, modicum adhuc sum vobiscum. (Clem. Alex., 468.)

CHAPITRE XIV.

2. Multæ mansiones sunt apud Patrem. (Irénée, 287. — Tert., 350.)

5. Dicit ei Thomas : Non scimus quà eas et quomodo viam novimus? (Tert., 514.)

7. Ego sum via, veritas, et vita. Et nemo venit ad Patrem nisi per me. (Irénée, 246.)

7. Si cognovissetis me et Patrem meum cognovissetis, et amodo cognovistis eum et vidistis eum. (Ibid., 332.)

8. Domine, ostende nobis Patrem, et sufficit nobis. (Tert., 514.)

9. Tanto tempore vobiscum sum et me non cognovistis. Philippe, qui videt me videt et Patrem meum. (Irénée, 270.)

10. Non creditis quia ego in Patre et Pater in me est. Verba quæ ego loquor vobis non sunt mea, utique quia Patris; Pater autem manens in me, facit opera. (Tert., 504, 511, 515.)

11. Non creditis quia ego in Patre et Pater in me est. Si quominus vel propter opera, credite. (Irénée, 462. — Tert., 515.)

12. Qui credit in me opera quæ ego facio et ipse faciet, et majora his faciet, quia ego ad Patrem vado. (Tert., 515.)

15. Si diligitis me, præcepta mea servate. (Ibid., 515.)

16. Rogabo enim Patrem meum et alium advocatum dabit vobis. (Tert., 211, 504, 515.)

17. Spiritum veritatis. (Ibid.)

23. Si quis me diligit, sermonem meum custodiet. Et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. (Ibid., 349, 350.)

28. Si diligeritis me, gauderetis quia eo ad Patrem, quia Pater major me est. (Irénée, 207. — Ibid., 504, 508.)

CHAPITRE XV.

1. Ego sum vitis vera, et Pater meus agricola est. (Clem. Alex., 391. — Tert., 515.)

6. Mittetur foras sicut palmes et arescet. (Tert., 515.)

7. Si enim non abiero, Paraclitus non veniet ad vos; si autem ego abiero, mittam eum ad vos. (Ibid., 228.)

CHAPITRE XVI.

12. Adhuc multa habeo loqui vobis, sed nondum potestis bajulare. (Ibid., 173.)

13. Cum venerit ille Spiritus veritatis, deducet vos in omnem veritatem. Non enim a se loquetur, sed quæ mandantur a Christo. (Tert., 112, 113, 173, 211, 212, 501, etc.)

15. Jam non dicam vos servos sed amicos, quia servus nescit quid ejus dominus faciat. (Irénée, 346.)

16. Non vos me elegistis, sed ego elegi vos. (347.)

20. Sæculum gaudebit, vos tristes eritis. (Tert., 84.)

23. Petite et accipietis. (Ibid., 133.)

CHAPITRE XVII.

4. Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam. (Irénée, 241.)

5. Pater, glorifica me claritate quam habui apud te priusquam mundus fieret. (Ibid., 347.)

17. Quos dedisti mihi custodivi, et nemo ex illis periit nisi filius perditionis. (Justin, 449.)

24. Volo ut ubi ego sum, et hi sint et videant claritatem meam. (Irénée, 347.

CHAPITRE XVIII.

11. Dixit ergo Jesus : Mitte gladium tuum in vaginam. (Tert., 114.)

28. Ducunt Jesum a Caïpha in prætorium ; erat autem mane. (Justin, 465.)

CHAPITRE XIX.

2. Christus fœdioribus coronatur.

9. Jesus Pilato interroganti nihil locutus est. (119.)

12. Si hunc dimiseris, non es amicus Cæsaris. (Tert., 192.)

13. Pilatus ergo, cum audisset hunc sermonem, perduxit foras Jesum seditque pro tribunali. (Justin, 465.)

15. Non habemus regem, nisi Cæsarem. (Irénée, 376.)

17. Christus signum suis humeris portavit. (Tert., 199.)

26. Christus loco suo filium Joannem Mariæ demandavit. (Tert., 209.)

34. Sed unus militum lancea latus ejus aperuit (*Ibid.*, 107), et continuo exivit sanguis et aqua. (Irénée, 300.)

37. Et videbunt, et agnoscent qui eum confixerunt. (Tert., 258.)

CHAPITRE XX.

17. Noli me tangere, nondum ascendi ad Patrem meum. (Justin, 459.) Sed vado ad discipulos et dico eis : Ascendo ad Patrem meum (Irénée, 443) et Patrem vestrum, Deum meum et Deum vestrum. (Tert., 515, etc.)

24. Ipse auditus et visus est, ne phantasma crederetur.

25. Nisi videro fixuram clavorum non credam. (Irénée, 49.)

31. Hæc autem scripta sunt ut credatis quoniam Jesus est Christus Filius Dei, et ut credentes vitam habeatis in nomine ejus. (Irénée, 217.)

Un savant véritable ne fera pas d'objection sur l'âge des saints Pères dont nous venons de classer les témoignages, parce que la plupart ont dépassé un peu la fin du IIe siècle, époque où quelques-uns de nos adversaires ont voulu placer la rédaction des Evangiles. Cette objection ne porterait pas,

1° Parce que la plupart des écrits invoqués ne sont pas de la dernière phase de la vie de leurs auteurs;

2° Parce que nous citons des auteurs africains, gaulois, orientaux, égyptiens, qui, tous, parlent des Evangiles écrits et les présentent comme étant en circulation depuis très-longtemps.

3° Si les Evangiles n'avaient été rédigés que vers l'an 180 ou 190 de notre ère, ils n'auraient pu être familiers aux écrivains de toutes les parties du monde qu'un demi-siècle après, dans un temps où les écrits ne se répandaient péniblement qu'avec le labeur des copistes, avec les difficultés des traductions latines pour le grec, et grecques pour le latin.

4° Un grand nombre d'écrivains sacrés ont cité les Evangiles à la fin du premier et au commencement du IIe siècle, comme on l'a vu plus haut. Le procès est donc jugé par les pièces authentiques.

D'ailleurs nos Allemands dissidents et peu prévoyants ont aussi oublié de remarquer que les Evangiles des hérétiques tout seuls, même avec leurs incorrections, les confondent.

Sur le terrain de cette polémique, leur artillerie scientifique est donc complétement en déroute, et les pièces sont enclouées.

CHAPITRE XI.

LA CÈNE.

I. Lieu, jour, caractère du dernier repas de Jésus. — II. Institution du sacerdoce chrétien. — III. Les Liturgies. — IV. La fête du Jeudi saint. — V. Les vases du saint Sacrifice. — VI. Figures tirées de l'Ancien Testament. — VII. Figures tirées du Nouveau Testament.

I. — Lieu, jour, caractère du dernier repas de Jésus.

Nicéphore nous a conservé des renseignements très-précieux sur la maison où Jésus fit la dernière Pâque et institua l'Eucharistie.

« Cette Cène », dit l'historien, « fut préparée dans la maison de saint Jean l'évangéliste. Saint Jean était possesseur d'un bien assez considérable en Galilée. Il le vendit à Caïphe, qui était grand prêtre, cette année, et avec le prix il acheta l'emplacement où se trouvait la maison de la Cène, sous le mont de Sion. Ceci explique comment saint Jean a pu dire (en parlant de lui-même) : *Et ce disciple était connu du souverain Pontife* ».

Ce témoignage de Nicéphore n'est pas isolé ; il est confirmé par saint Jérôme (*Epist.* 16), par Cédrenus et plusieurs autres. Il est cependant vrai que saint Jean était pêcheur, et qu'il savait racommoder lui-même ses filets, ce qui ne suppose pas une fortune considérable. Il s'ensuivrait seulement une chose, c'est qu'il était le plus riche du collége apostolique, sans avoir une grande fortune.

Il est vrai que Métaphraste, dans la vie d'Alexandre le Cénobite, attribue cette maison à un autre Jean son parent, fils de Marie et surnommé Marc. Nous devons suivre le premier sentiment comme le plus autorisé.

Le Sauveur se conforma, dans cette circonstance, à ce qui est prescrit dans la loi de Moïse, qu'il a voulu suivre tant que la loi ancienne ne fut pas définitivement remplacée par la nouvelle.

Tout le peuple hébreu n'avait jamais cessé de célébrer cette Pâque dans chacune des familles de la nation ; et même, dans leur dispersion et leur exil, les Juifs continuent de s'y conformer exactement chaque année, encore de nos jours. « Alors », dit Philon, « au 14ᵉ jour de la lune, lorsqu'elle vient de prendre son plein, chaque famille célèbre un repas joyeux, et chacun devient un prêtre. (*Vita Mosis.*) Voyez aussi Josèphe. (*Bell. jud.*, liv. VII.) Jésus s'est conformé au mois, au jour et à l'heure de la journée ; et ce fut dans ce jour célèbre qu'il associa la Pâque nouvelle à l'ancienne, que la lumière sortit de l'ombre, la réalité de la figure.

« Saint Jean eut la place d'honneur dans cette auguste réunion, dit saint Augustin (*in Joan.*, 13) ; mais dans le lavement des pieds, saint Pierre passe avant les autres : comme il devait être préposé à tous pour le commandement, Jésus-Christ a voulu qu'il fût le premier à qui il lava les pieds.

Baronius a découvert un ancien rituel hébreu où il y a une formule de bénédiction et une manière de distribution du pain azyme, qui nous

montre que le Sauveur, dans l'institution eucharistique, s'est conformé, même dans les plus petits détails, aux usages reçus ; en sorte que l'Eucharistie, pour devenir une divine réalité, n'a eu besoin que d'une bénédiction particulière.

Ce vieux rituel disait : « Lorsque la première Pâque est consommée, il y a un second banquet où l'on distribue l'azyme, et le père de famille en la présentant à tous disait : Voici le pain de la tristesse que nos pères ont mangé en Egypte ; quiconque a faim, qu'il approche et qu'il achève la Pâque ». La loi était un corps on peut dire inanimé ; Jésus à la Cène y est entré et s'y est fixé. Depuis ce moment solennel, nous avons dans le culte la vie divine et une surnaturelle efficacité.

Cette seule circonstance nous dit que Jésus se servit du pain azyme dans l'Eucharistie. Nous avons d'ailleurs un célèbre passage de saint Ignace (*ad Philip*,) qui nous assure que dans les églises on célébrait l'Eucharistie par les azymes.

Il suffirait de rappeler les diverses dénominations données de tout temps à l'Eucharistie pour prouver ce qu'elle est et quelle fut son origine.

On l'a appelée :

Eucharistie ou actions de grâces ;

Pain de vie, selon la parole de Jésus-Christ, dans saint Jean.

Le sacrement du corps de Jésus-Christ (saint Paul) ;

Le pain du ciel. (Saint Jean.)

La parole de Jésus-Christ dans la Cène : *Faites ceci en mémoire de moi*, se trouve prouvée par un fait irréfragable. Depuis cet heureux moment, tous les prêtres du monde n'ont cessé de célébrer, d'imiter Jésus-Christ, de parler en son nom à l'autel, de reproduire jusqu'à ses gestes. Non-seulement saint Paul, mais saint Ignace, saint Clément, tous les premiers Pères nous montrent les apôtres et tous leurs successeurs accomplissant les saints mystères. C'est à saint Justin que nous donnons la parole pour nous faire connaître ce que c'était que l'Eucharistie. Il est du second siècle ; il donne la main aux apôtres. C'est le premier des apologistes. C'était un païen converti, un disciple de Platon, une lumière de son temps.

« Les prières étant finies, nous nous saluons mutuellement par un baiser fraternel. On offre ensuite, à celui qui préside ses frères, le pain, le vin et l'eau. Les ayant reçus, il rend gloire et louange à Dieu Père de toutes choses, par le nom du Fils et du Saint-Esprit. Alors il accomplit avec de longues prières l'Eucharistie, c'est-à-dire l'action de grâces, parce qu'en effet, par elle nous sommes comblés de tous les biens. Dès que le président (le prêtre) a terminé les prières et les actions de grâces, le peuple assistant fait une acclamation approbative en disant *Amen*. Ce mot hébreu signifie : qu'il soit ainsi. Après ces prières du chef et cette joyeuse approbation des assistants, ceux qui parmi nous sont appelés diacres ou ministres, rendent chacune des personnes présentes participantes de l'Eucharistie, en distribuant le pain, le vin et l'eau, et on en réserve pour les absents. Or, cet aliment est appelé parmi nous Eucharistie, et personne n'y peut prétendre que ceux qui admettent notre doctrine comme véritable, ceux qui sont lavés dans le bain de la purification des péchés, et enfin ceux qui vivent comme Jésus-Christ

nous l'enseigne. En effet, nous ne prenons pas cet aliment comme un pain et un vin ordinaires. Mais de même que, par le Verbe de Dieu, Jésus-Christ notre Sauveur est devenu chair, et que lui, la cause de notre salut, a eu sang et chair, de même on nous enseigne et nous croyons que cette nourriture, par la vertu des prières et de la parole sortie de lui, est le sang et la chair de Jésus-Christ, et notre chair et notre sang par une transformation s'en nourrit ; et les prières de la parole qui est sortie de lui, sont l'expression d'une action de grâces. Car les apôtres, dans les commentaires qu'ils nous ont laissés, et qui s'appellent Evangiles, nous avertissent que Jésus-Christ leur a fait ces ordonnances. Ils nous disent que Jésus ayant pris du pain, ayant rendu grâces à Dieu, dit : Faites ceci en mémoire de moi : Ceci est mon corps. Ayant pris ensuite la coupe aux actions de grâces, il dit : Ceci est mon sang ; et c'est aux seuls apôtres qu'il a transmis ces choses ».

On ne trouvera nulle part un témoin plus digne de foi par ses lumières, la noblesse de son caractère, l'élévation de son esprit ; il réunit, pour ainsi dire, dans une même personne, le vieux paganisme, les études de la philosophie grecque, et une connaissance approfondie du christianisme naissant.

Nous verrons plus loin la tradition sur ce mystère, en tant qu'il est un fait permanent.

Une coutume de la première Eglise nous rappelle comme un fait bien significatif l'heure de l'institution de la sainte Eucharistie. Plusieurs Eglises d'Orient, pour se conformer en tout à l'action de Jésus-Christ dans la célébration du saint sacrifice, le faisaient le soir, vers l'heure où Jésus était au Cénacle avec ses apôtres. Seulement il fallait être à jeun. Saint Cyprien atteste cet usage pour l'Afrique (*Lettre à Cécil.*), Sozomène pour l'Eglise d'Alexandrie. Saint Augustin, écrivant à Janvier, assure que la même chose se pratiquait, mais une seule fois dans l'année, le jour même de l'institution, le jeudi-saint. Le concile d'Agde a conservé mémoire de ce fait. Voilà des traces indirectes qui ont de la valeur pour la vérité de l'histoire, car de cette pratique la lumière historique ressort avec plus de pureté.

Recueillons ici avec bonheur ce que nous apprend le vénérable Bède. On sait qu'il alla visiter les lieux saints, et que nous avons de ce voyage une utile relation. Il nous fait connaître que le calice dans lequel notre divin Sauveur fit la consécration de son sang fut précieusement mis à part, comme un objet d'un prix infini ; et de son temps, il était encore à Jérusalem. (Beda, *de locis sanct.*, c. 2.) Transcrivons ses paroles :

« Sur le plateau qui contient le Golgotha et le lieu où Jésus expira, se trouve un petit bâtiment où l'on garde le calice du Seigneur, renfermé dans un étui ; et on a coutume de le voir, de le toucher et de le baiser à travers une ouverture pratiquée dans le couvercle. Ce calice, qui est d'argent, a de chaque côté une anse ; il a la contenance du setier gaulois. A côté, se trouve l'éponge qui servit le jour de la passion ».

Baronius (*ad ann.* XXXIV, n° 66), avant de rappeler les paroles de Bède, dit que ce vase avait été soustrait aux usages ordinaires et conservé. Comme témoin d'une si grande merveille, ce vase dont parle Baronius et le véné-

rable Bède, n'est pas celui qui est conservé à Gênes, le *Sagro catino* dont nous allons parler.

Il y a eu deux plats à l'usage de la Cène. Le premier qui a servi pour la pâque ancienne où était l'agneau figuratif, et le second qui servit pour la sainte Eucharistie, la pâque nouvelle.

Relativement à ces deux vases, voici une note du savant Quaresmius : (*de Elucidatione terræ sanctæ*, 1639, liv. III, p. 870) :

« Le vase dans lequel eut lieu la pâque, est conservé à Gênes ; celui de l'Eucharistie, indiqué par Bède, que saint Arnulphe vit à Jérusalem, et qui est en argent, est actuellement à Valence en Espagne ».

Les renseignements les plus complets sur ces saintes reliques, je les trouve dans l'excellent ouvrage de M. Rohaut de Fleury (*Mémoires sur les reliques de la Passion*).

Il nous apprend que le *Sagro catino* de Gênes est de verre, et a une capacité de trois litres. Le verre de couleur émeraude a une forme hexagonale. Le diamètre du cercle circonscrit au bord supérieur est de 326 millimètres. Il y a quelques bulles dans sa composition ; sa forme est très-élégante. Le vase ayant été brisé, on l'a serti en bronze doré pour réunir les morceaux, dont un n'existe plus.

La revue archéologique de 1845 a rendu compte de cette relique.

On reconnaît que c'est *un monument d'une haute antiquité, d'une belle couleur émeraude, d'une forme agréable ; les angles sont bien tranchés ; ses anses prises dans la matière sont bien placées, les angles qui consistent seulement en des rangées de points creux sont de bon goût. Il est aisé de voir, qu'après avoir été fondu en entier, il a été habilement réparé.*

On ne doute pas, pendant une longue suite de générations, qu'il n'eût servi au dernier repas que Jésus-Christ fit avec ses apôtres.

Lors de la prise de Césarée par les croisés, en 1101, il passa au pouvoir des Gênois comme faisant la portion du butin à laquelle ils avaient à prétendre. A Gênes, il fut considéré comme un objet d'un prix fort considérable, non-seulement comme relique de la Cène, mais aussi comme matière précieuse. Mais la victoire ayant mis le *Sagro catino* au pouvoir des Français, une commission nommée par l'Institut trouva que c'était seulement du verre coloré. En 1816, il retourna à Gênes : je n'ai pu découvrir comment le vase en argent, qui a servi à la première célébration de l'Eucharistie, ce vase que l'on conservait avec tant de vénération à Jérusalem au VIII^e^ siècle, a passé à Valence. Je n'ai la-dessus que la note de Quaresmius.

Personne ne peut être surpris du respect qu'ont obtenu les objets qui ont figuré dans une si mémorable circonstance, et du soin que l'on a dû mettre à les conserver.

On a vu en circulation, dans les premiers siècles, parmi les hérétiques priscillianistes, un hymne qu'ils disaient être textuellement celui que Jésus prononça secrètement à ses apôtres après la Cène ; ils lui donnaient pour titre : *Hymne du Seigneur, qu'il récita secrètement à ses saints apôtres ; car il est écrit dans l'Evangile : l'hymne étant dit, il monta sur la montagne.* (Saint Aug., *Ep.* 253.) C'est là une fausse pièce. Nous connaissons par le même rituel antique des Juifs déjà cité, et qui contient tout le détail des cé-

rémonies du culte, qu'il y avait des psaumes marqués pour l'action de grâces dans les différentes solennités de la nation ; et pour l'action de grâces, après la Pâque, il désignait spécialement la récitation de l'*In exitu Israël de Egypto*. Il est vraisemblable que Jésus s'est conformé à cet usage, mais il a complété cette prière par le merveilleux discours après la Cène qui est dans saint Jean. Il n'est pas nécessaire que nous trouvions un témoignage profane pour assurer l'authenticité de ce discours. Les chapitres XV, XVI, XVII de saint Jean, particulièrement le XVII^e^, qui renferme la prière de Jésus à son Père, portent avec eux le caractère de leur divine origine. Jamais un homme n'a parlé comme cela. Qu'on prenne un livre des Evangiles, et qu'on lise ces incomparables chapitres.

Celui qui est de bonne foi n'a pas alors la pensée de demander qui a fait cela ; il avouera qu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse parler ainsi aux hommes. C'est la simplicité et la profondeur des œuvres divines.

Il y a de nombreuses preuves encore de l'institution de l'Eucharistie, et leur force défie toute attaque. Nous allons les exposer successivement dans une série de paragraphes.

II. — Institution du sacerdoce chrétien.

Il y a aujourd'hui dans le monde environ deux cent mille prêtres catholiques qui consacrent chaque jour le corps et le sang de Jésus-Christ, sur tous les points du globe. La génération actuelle des prêtres a été précédée par une autre jusqu'au temps des apôtres. Il y a là une double merveille. Et d'abord ces deux cent mille prêtres, qui sont séparés par les montagnes, les mers, les usages et les langues, prononcent tous les mêmes paroles du canon pour la consécration, et à peu de différence près dans la même langue. Voilà un phénomène inexplicable au milieu de la mobilité des goûts et des usages des peuples. On comprend de l'uniformité dans les usages des diverses nations pour les choses qui sont commandées par notre nature : le pain, le vin, les habits, les maisons ; encore le cercle des choses communes est-il restreint. Mais imaginez un usage sans racine apparente dans notre nature, qui ne s'explique par rien ; un usage qui blesse même le sens commun et qui, au premier abord, comme il est prouvé d'ailleurs par les Juifs et les Païens, répugne à l'imagination, nous voulons dire la persuasion qu'on consacre et qu'on mange la chair d'une personne et qu'on boit son sang ; et pourtant, au milieu de ces causes si fortes de divisions et d'oppositions, la sainte Eucharistie est cosmopolite et uniforme comme jamais usage religieux ne l'a été depuis le commencement du monde.

Voici un prodige plus fort. Cette universalité a duré, elle a été un fait non interrompu depuis Jésus-Christ. Ni l'opposition païenne, ni la contradiction juive, ni l'astuce hérétique n'ont rien pu. Les peuples se sont transformés, les dynasties royales ont été remplacées, les mœurs se sont renouvelées, et l'institution eucharistique est restée debout sur toutes les ruines ; un sacerdoce immortel, descendant des apôtres et remontant à Jésus-Christ, a perpétué la célébration des mystères devant le Romain, l'Arabe, le Persan, l'Africain, le Gaulois, le Goth, le Franc, devant tous les peuples ;

Niez-vous cela ? Mais ce fait est universel et il vous accable : ou plutôt il vous conduit malgré vous au Cénacle.

Nous ne ferons que des citations des temps apostoliques. Saint Irénée (Liv. IV, c. 32), prononce ces solennelles paroles : « Jésus-Christ, en prenant le pain et disant : Ceci est mon corps, et le vin semblablement, nous a rendus participants de son corps et de son sang ; il nous a enseigné l'oblation du Nouveau Testament ; et l'Eglise, la recevant des apôtres, offre cette oblation dans tout l'univers ». Le disciple de Polycarpe parle vingt fois à son siècle de la même manière.

Saint Ignace, le contemporain de saint Jean pour ainsi dire, écrit aux Philadelphiens : « Je vous en conjure, conservez la même foi, la même prédication, la même Eucharistie ».

Et aux Smyrniens : « Tenez pour légitime et sainte l'Eucharistie accomplie par l'évêque ou par son envoyé, et que personne ne se permette de baptiser, de faire des offrandes et d'immoler le sacrifice sans l'évêque ». On a entendu précédemment saint Justin ; mais nous ne pouvons reproduire toute la tradition. Elle paraîtra dans un nouveau jour, plus loin, dans la succession des principales Eglises.

III. — Les Liturgies.

Depuis la publication de la *Perpétuité de la foi* par Nicole, Arnaud et Renaudot, on ne peut que renvoyer à cet ouvrage ceux qui voudraient approfondir la question. Pour nous, nous n'avons besoin que d'invoquer quelques faits qui ne peuvent être contestés par personne.

« Il est à remarquer, disent ces auteurs, que nous sommes en possession des liturgies primitives des principales Eglises : de Jérusalem, d'Ephèse, de Rome, d'Alexandrie, des Arméniens, des Coptes, des Ethiopiens et des Arabes ». Après les travaux d'Assémani et des auteurs que nous venons de citer, il n'y a que des difficultés de détail qui puissent être matière à controverse. Il reste bien établi que le fond est invariable. Et tout concourt à reproduire ce qui fit l'objet de l'auguste cérémonie du jeudi saint au Cénacle.

Le canon de la messe, dans le rit romain ou occidental, est resté invariable ; chez les Orientaux la forme a varié, mais la pensée jamais ! Il y a le *Sursum corda*, la préface, la consécration par les paroles de Jésus-Christ, l'invocation du Saint-Esprit, la fraction de l'hostie, les oraisons pour la communion, celles de l'action de grâces après l'avoir reçue, la bénédiction du peuple ; et remarquons bien que les paroles de la consécration sont toujours celles que l'Evangile met dans la bouche de Jésus-Christ. Les Orientaux ont suivi tantôt un évangéliste, tantôt un autre, mais les paroles sont textuelles, et partout on prononce comme si Jésus-Christ parlait lui-même : — Ceci est mon corps, ceci est mon sang, — comme si on entendait Jésus-Christ la veille de la passion. Aussi notre canon rappelle le moment : *Qui pridie quam pateretur*. Voyez deux liturgies traduites du syriaque par Renaudot, sous le nom de saint Pierre, et vous y lirez également :

« Nous te prions que cette offrande bénie te soit agréable, et soit reçue

de toi, afin qu'elle devienne pour nous le corps et le sang de ton Fils bien-aimé, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, la veille du jour qu'il souffrit, prenant le pain dans ses mains saintes et sans tache, et levant les yeux au ciel vers toi, Dieu et son Père tout-puissant, te rendant grâces, bénit le pain, le brisa et le donna à ses disciples, disant (à haute voix, et on imite les gestes de Jésus-Christ) : Prenez et mangez, ceci est mon corps qui est brisé pour vous. De même, après qu'il eut soupé, prenant le calice et rendant grâces, il le bénit et le donna à ses saints disciples, disant : — Buvez-en tous, ceci est mon sang ».

En voici une autre (*Collectio liturgiarum*, t. II, p. 179) :

« Et lorsqu'il voulut préparer ce festin de son corps et de son sang pour nous les donner, lorsqu'approchait la passion qui nous a sauvés, il prit le pain dans ses mains exemptes de toute tache, le rendit d'une manière visible digne de sa bénédiction incompréhensible, le bénit et le sanctifia, le rompit et le donna à ses apôtres en disant : « Croyez et ayez pour certain que ce « pain qui est rompu pour vous et pour plusieurs, est véritablement mon « corps qui est donné pour l'expiation de vos péchés ».

« De même après la Cène, il mit dans le calice du vin et de l'eau, le bénit, le sanctifia et le présenta à ses disciples en leur disant : « Prenez et « buvez-en tous, ceci est mon sang du Nouveau Testament, qui est répandu « et donné pour la rémission des fautes et pour obtenir la vie éter- « nelle ».

La liturgie catholique, dans son ensemble très-complexe, est d'une autorité exceptionnellement bien établie. On serait au-dessous du vrai en comparant ce monument aux ouvrages des auteurs les mieux connus et le plus incontestablement reçus ; c'est une chose non-seulement écrite, mais pratiquée, toujours et perpétuellement en scène, en action.

Les ministres eux-mêmes disparaissent et parlent ou au nom de l'Eglise universelle ou au nom de Jésus-Christ, et de Jésus-Christ dans le Cénacle. Cette universalité de transmission et d'action résiste à toute interpolation : le fait ne peut être plus identique, puisque c'est lui-même qui traverse les siècles.

IV. — La fête du Jeudi-Saint.

Nous avons peu à ajouter, à l'occasion de la fête annuelle du Jeudi-Saint; c'est seulement le complément de la preuve précédente,

Tous les jours c'est le même sacrifice qui s'offre ; mais l'Eglise a voulu reproduire encore plus fidèlement que les autres jours toutes les cérémonies de l'institution de la sainte Eucharistie le jour même où elle eut lieu. Cette solennité si joyeuse dans son objet principal, quoiqu'elle prenne une teinte si mélancolique par la prévision du douloureux spectacle du lendemain, est là comme un anniversaire qui rappelle à toutes les générations qu'à tel jour, à telle heure, sur un versant du mont Sion, le divin fondateur du christianisme nous donnait le gage de son corps et de son sang. Qu'on nous dise si quelque part on fait de l'histoire plus fidèle et plus difficile à corrompre que celle-là. Nous touchons le terrain solide de la certitude.

V. — Les Vases du saint Sacrifice.

A l'exemple du Sauveur qui consacra son sang dans un calice, les apôtres employèrent aussi ce vase dans le ministère de l'autel : *Calix benedictionis cui benedicimus.*

Tous les Pères attestent que cette pratique exista toujours dans l'Eglise. Il y a un mot ancien qui porte le cachet de son origine : on appelait le calice *Vas dominicum*, le vase du Seigneur. Saint Optat l'appelle *Porteur du sang du Christ.* Saint Ambroise le nomme *Coupe mystique.*

« Dans les persécutions, les calices étaient quelquefois de bois, mais le plus souvent de verre, dit M. Martigny. Tertullien parle de calices de verre qui étaient ornés de peinture. Et les antiquaires, entre autres Buonarotti, en ont produit un grand nombre. Ces calices de verre furent longtemps conservés par les humbles églises rurales. (*Testam. de saint Remi.*)

« Il y eut quelquefois des calices de cuivre et d'étain. La piété de quelques grands personnages fit au contraire servir à leur confection les matières les plus précieuses, témoin un calice d'onyx, garni d'or très-pur que, au sixième siècle, la reine Brunehaut offrit à l'église d'Auxerre. (Lebœuf, *Vie de saint Didier*, t. I^er^, p. 126.) On sait les largesses de ce genre que Constantin avait faites aux églises fondées par lui. (Anastas. bibl.) On gardait avant la révolution, au monastère de Chelles, près Paris, un calice d'or, émaillé et orné de pierres précieuses, que l'on croit être l'ouvrage de saint Eloi qui, comme on sait, fut orfèvre avant d'être évêque.

« Ce que l'archéologie nous fournit de plus ancien, dit encore M. l'abbé Martigny (art. *Calice*), pour la reproduction des calices, c'est un bas-relief du temps de la reine Théodelinde, de la fin du sixième siècle, où se trouvent les vases sacrés de la vénérable basilique de Monza.

« Ces vases, qui sont au nombre de quatre, ont la coupe à peu près de nos calices actuels, mais plus rapprochés de la forme gothique ; deux ont des anses et tous sont moulés sur des pieds peu élevés...

« On a distingué différentes espèces de calices dans l'antiquité ecclésiastique. Les liturgistes les divisent en *calices, ministeriales, offertores, majores, minores.*

« Les calices ministériels ne servaient qu'à distribuer le sang du Sauveur aux fidèles. Ils avaient une capacité considérable. On les multipliait en proportion du nombre des communiants, et il y en avait jusqu'à sept sur l'autel des églises les plus fréquentées ; on les appelait majeurs ou mineurs, selon leur capacité. Les calices dits *offertores* étaient, selon Ducange, ceux dans lesquels les diacres versaient le vin offert par les fidèles.

« Beaucoup de calices étaient ornés d'inscriptions. Le cardinal Maï nous donne celle-ci : *J'offre à saint Zacharie*, *moi*, *Galla Placidia Auguste.*

« Saint Remi a fait graver les paroles suivantes sur un calice ministériel en argent : Qu'ici le peuple soit lavé dans le sang sacré, que de son flanc ouvert répandit le Christ éternel ; — le prêtre Remi rend ses vœux au Seigneur.

« Dès l'origine, les calices ont consisté en une coupe plus ou moins

haute, plus ou moins évasée, soutenue par une tige munie d'un ou plusieurs nœuds, et reposant sur un pied plat, hémisphérique, conique ou pyramidal ».

Voilà des preuves et des monuments bien variés, attestant le grand événement accompli le jeudi saint dans le Cénacle; et pourtant ils ne sont pas encore épuisés : il en est d'un autre genre. Et cette fois ce sont les monuments des premiers siècles, qui vont fixer le sens de ce fait d'une manière précise; c'est la peinture symbolique des catacombes qui nous livre l'acte de foi des premiers martyrs sur la présence de Jésus-Christ dans le pain et le vin consacrés. Et on peut les en croire : ils ont trouvé dans cette divine participation aux mystères accomplis la première fois par Jésus-Christ dans le Cénacle, la force de verser leur sang pour lui. Nous avons donc devant nous des témoins consciencieux et tout rapprochés de l'événement primitif.

Voici deux articles de M. l'abbé Martigny, pris dans ses *Antiquités chrétiennes*, qui ne laissent rien à désirer sur le sujet de l'*Eucharistie.*

VI. — Figures tirées de l'Ancien Testament.

« De tous les mystères du christianisme, l'Eucharistie était celui que, dans les premiers siècles, il importait le plus de dérober aux yeux des profanes et de voiler à ceux des catéchumènes. L'idée d'un Dieu fait homme, livrant à sa créature, sa chair en aliment et son sang en breuvage, était tellement en dehors ou plutôt au-dessus des conceptions de l'esprit et des ambitions mêmes les plus audacieuses du cœur humain, qu'elle ne pouvait manquer d'être pour les idôlâtres et même pour les adeptes incomplétement initiés, l'objet d'une surprise pareille à celle qu'elle excita dans les disciples, alors que la première fois elle fut énoncée par la bouche du Maître : « Cette parole est dure », s'écrièrent-ils, « et qui la peut écouter ? » *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire* ? (Jean, VI, 61.)

« On comprend assez les dangers aussi bien que les scandales que pouvait soulever cette sublime nouveauté tombant, sans une préparation suffisante, dans les âmes neuves ou dans les esprits hostiles. C'est ce qui explique pourquoi, soit dans son langage écrit, soit dans son langage imagé, l'antiquité épuisa, pour atténuer les dangereuses splendeurs d'un tel mystère, toutes les prudences de la discipline de l'arcane. Les Pères grecs l'appellent le *Bien*, ou s'il s'agit des deux espèces, les *Biens* par excellence. Les liturgies orientales ont cette poétique formule interprétée par le poëte Fortunat. (*Carm.* XXV, l. III) :

Corporis Agni margaritum ingens.
La riche perle du corps de l'Agneau.

« Selon une doctrine bien connue et qui trouvera plus loin son développement, l'Eucharistie c'est le Poisson. Ainsi lisons-nous dans la fameuse inscription de Pectorius d'Autun :

Prends, mange et bois, tenant Ιχθυς dans tes mains ». Toutes ces expressions voilées suffisaient au fidèle qui en avait la clef; elles ne révélaient rien à celui qui n'était pas initié.

« Saint Zénon de Vérone (*Invitat. ad font.*, II) appelle la sainte Eucharistie *desiderata*, ce qui est désiré. Nous en pourrions citer beaucoup d'autres encore ; mais nous avons hâte d'arriver aux monuments figurés que nous devons surtout ici interroger. Or, les emblèmes qui y sont retracés, pour rappeler aux fidèles l'auguste mystère, sont empruntés, tantôt à l'Ancien Testament, tantôt au Nouveau.

« On sait que l'histoire biblique fournit un certain nombre de figures de l'Eucharistie, considérée soit comme sacrifice, soit comme sacrement. Celles-là doivent seules obtenir ici une mention spéciale, qui ont été reproduites par les arts d'imitation, parce que nous ne saurions douter que les premiers chrétiens ne leur aient attribué une valeur figurative.

« 1° Comme figure évidente du sacrifice eucharistique, nous avons une mosaïque du saint Vital de Ravenne datant du sixième siècle (Ciampini, *Vet. mon.* II, tab. XXII), et représentant le sacrifice de Melchisédech, comme il est rapporté au quatorzième chapitre de la Genèse. Le grand prêtre est debout devant un autel où se voient deux pains et un petit vase de vin ; il élève les bras et étend les mains sur ces offrandes ; il est vêtu de la *penula* ou planète par-dessus une tunique ceinte, de telle sorte que, par l'attitude comme par le vêtement, il ressemble à peu près exactement à un prêtre du rit grec, à l'autel.

« De l'autre côté est Abel debout, les mains élevées vers le ciel, comme pour s'associer à ce sacrifice. On sait que l'agneau offert à Dieu par Abel est la plus ancienne figure de l'Agneau divin, qui devait un jour s'immoler pour le salut des hommes. D'une autre part, le sacrifice de Melchisédech, composé de pain et de vin, est la figure la plus claire du sacrifice eucharistique, où figurent les mêmes éléments, et qui n'est autre que le renouvellement perpétuel du sacrifice de l'Agneau de Dieu. L'artiste, ou mieux l'Eglise qui le dirigeait, a voulu rapprocher ainsi deux figures du même mystère qui se sont produites à plus de deux mille ans de distance. On est pleinement autorisé à le penser par ces paroles du canon de la messe où le même rapprochement se trouve exprimé : « Daignez regarder, Seigneur, d'un visage propice et serein ces offrandes, et les agréer comme vous daignâtes agréer les présents du juste Abel, et le sacrifice de votre patriarche Abraham, et celui que vous offrit votre grand prêtre Melchisédech, sacrifice saint, hostie immaculée ».

2° La manne, dont le Seigneur nourrit son peuple dans le désert, figurait l'Eucharistie en tant que sacrement ou aliment : c'est l'opinion de presque tous les Pères. Tout en signalant l'immense supériorité de la réalité sur la figure, notre Sauveur daigna exprimer lui-même les rapports de l'une à l'autre : *C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts ; mais celui qui mangera de ce pain vivra éternellement.* (Joan., VI, 59.)

« Les monuments primitifs du christianisme n'avaient révélé jusqu'ici que des représentations en quelque sorte contestables du miracle de la manne ; quelques-unes de celles où l'on est convenu de voir invariablement la multiplication des pains, nous ont néanmoins toujours paru devoir être interprétées dans ce sens. Mais aujourd'hui nous avons une fresque des

catacombes où le fait est représenté d'une manière indubitable, et entouré de circonstances qui lui donnent une signification eucharistique certaine. Nous omettons ici les développements qu'on lira dans un article spécial sur la manne.

3°. La position critique de Daniel dans la fosse aux lions, si souvent retracée dans les monuments, était bien certainement destinée à figurer celle des chrétiens au milieu des persécutions. Si donc la nourriture que le prophète Habacuc lui apporte par l'ordre de Dieu n'est pas la figure de l'Eucharistie, ce pain des forts, dont les fidèles se munissaient dans leurs épreuves et que souvent les diacres portaient aux confesseurs de la foi dans les prisons, nous ne saurions vraiment quelle interprétation lui donner. On a regardé aussi quelquefois ces aliments comme l'image du soulagement que les prières des vivants procurent aux âmes du purgatoire. Mais ce sens n'exclut pas l'autre ».

VII. — Figures tirées du Nouveau Testament.

« 1° Le changement de l'eau en vin aux noces de Cana. D'après saint Cyrille de Jérusalem (*Catéch.*, XXVI, II), ce premier miracle de Jésus-Christ serait une figure du changement du vin au sang du Sauveur.

« Fondés sur cet enseignement, et sur d'autres données encore, la plupart des antiquaires, entre autres Bottari (III, p. 29) et le Père Marchi (Ap. Mozzoni, *Tav. eccl.*, *sec.* IV, not. 29), voient dans la reproduction de ce prodige sur les monuments antiques l'image de la transsubstantiation. Et il est une circonstance digne d'attention, c'est que, presque toujours et notamment dans les sculptures des sarcophages, il se trouve rapproché du miracle de la multiplication des pains, qui, ainsi qu'on va le voir, a une signification analogue et plus prononcée encore ; il est manifeste qu'on a voulu présenter ainsi sous le même coup d'œil les symboles des deux éléments de l'Eucharistie. Quand ils ne sont pas placés à côté l'un de l'autre, ces deux sujets se font pendant à droite et à gauche du sujet principal qui occupe le centre de l'urne (V. Bottari, *tav.* CXXX *et passim.* — *Midi de la France*, pl. L, XV, 5.) Nous devons faire observer néanmoins que, à bien peser les paroles de saint Cyrille, le miracle de Cana devrait être pris comme un signe commémoratif, plutôt que comme une figure ou un symbole proprement dit. Ce Père cite le fait comme terme de comparaison pour faire saisir et admettre aux fidèles le mystère de la transsubstantiation eucharistique. Mais il ne dit rien de plus. Ce que nous pouvons citer de plus positif à cet égard, c'est un passage de saint Augustin (*Tract.* VIII *in Joan.* 1 et 3), où ce Père dit que l'époux de Cana était la figure du Sauveur, en ce sens peut-être que ces noces étaient la figure de l'Eucharistie, festin que Jésus-Christ sert à ses amis. C'est probablement aussi dans le même sens qu'il se trouve représenté sur certains vases eucharistiques, par exemple sur une espèce de burette en argent, d'une rare élégance, que Bianchini estime être du quatrième siècle. (V. Bianchini, not. *in Anastas.*, *in vit. S. Urbani.*) Cet intéressant monument indique évidemment le pouvoir donné aux prêtres de changer le vin au sang de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ changea l'eau en vin.

« 2° La multiplication des pains. C'est une doctrine reçue parmi les antiquaires chrétiens que, sous l'inspiration et la direction des pasteurs de l'Eglise, les artistes, en retraçant ce fait, ont eu l'intention de figurer le mystère adorable de l'Eucharistie où Notre-Seigneur se fait l'aliment de l'homme pour lui donner la force de fournir, avec une vertu constante, sa carrière ici-bas, de même que ce même Sauveur nourrit d'un pain miraculeux la foule affamée qui le suivait depuis trois jours dans le désert. Et quand ce miracle est représenté sur un tombeau, il signifie que le défunt s'était muni de ce pain céleste avant d'entreprendre le grand voyage de l'éternité, de telle sorte que, comme Elie, « marchant dans la force que donne cette nourriture... *in fortitudine cibi illius* », il pût arriver jusqu'à la montagne de Dieu, Horeb. (*III, Reg.*, XIX, 8). En effet, pour nous approprier ici une judicieuse remarque de M. de Rossi (*De monum.* ΙΧΘΥΣ *exhib.*, p. 2), il est démontré par des exemples presque innombrables que l'esprit essentiel de la symbolographie chrétienne est de présenter certains symboles et certaines allégories sous l'enveloppe de sujets historiques tirés des livres saints, et qu'on ne saurait supposer avec quelque vraisemblance que les artistes aient voulu simplement rappeler le sens direct de ces faits en retraçant l'image.

« Il est bien plus essentiel encore, dans le sujet spécial qui nous occupe, d'observer que la multiplication, constamment représentée dans les monuments, est la seconde, car on n'y voit jamais que sept corbeilles (V. Buonar., tav. XIII), tandis que dans le premier miracle il en était resté douze : ce qui prouve une fois de plus, selon la réflexion d'Origène (*Homél.* XII *in Genes.*), réflexion basée sur le texte de saint Jean (VI, 13), que ce miracle et, par conséquent aussi, les représentations qui en ont été faites, renferment une allusion évidente à l'Eucharistie. En effet, la seconde multiplication fut opérée sur des pains de froment, qui sont l'élément du sacrement, tandis que le premier eut pour objet des pains d'orge. Dans cette dernière circonstance, la foule se montait à cinq mille personnes (Marc, VI, 44) ; dans l'autre, à quatre mille seulement (id., VIII, 9), nombre restreint aux seuls fidèles qui, à l'exemple de la multitude qui, pendant trois jours, avait suivi le Rédempteur sans prendre de nourriture, se disposent, par de longues mortifications et de rigoureuses abstinences, à recevoir dignement le pain céleste.

3° Représentations du repas. Il s'en trouve de deux sortes dans les monuments primitifs, et particulièrement dans les catacombes de Rome. Les unes, qui ne sont autre chose que des images du festin céleste, admettent également des hommes et des femmes ; et, comme le plus souvent elles servent de décoration à des tombeaux, le nombre des convives varie d'après celui des personnes qui reposent dans le sarcophage ou dans la chambre sépulcrale. Les autres, au contraire, présentent invariablement sept hommes, ni plus ni moins (et pas de femmes), assis à une table où figurent pour tout aliment des pains et des poissons frits. Et nous disons que ces dernières sont des représentations symboliques du festin eucharistique.

« Cette scène est retracée en abrégé, sans doute à cause de l'exiguïté de l'espace, c'est-à-dire avec quatre convives seulement (Notre-Seigneur et trois disciples), sur le curieux diptyque de la cathédrale de Milan, monu-

ment du cinquième siècle. (Bugati, *Mém.*, *in fine.*) La table est en *sigma*, et on y voit un poisson dans un plat, au milieu de six pains *decussati ;* et le Sauveur saisit de la main droite un pain pour le donner à ses convives. En effet, à la vue d'un tel tableau, l'esprit se reporte naturellement à ce repas que Notre-Seigneur, après sa résurrection, prépara sur les bords de la mer Tibériade à sept de ses disciples, et où il leur servit (Jean, XXI, 9) du pain et du poisson rôti sur la braise.

« La peinture est la reproduction exacte en tout point du récit évangélique. Or, d'après le témoignage de tous les Pères et autres écrivains ecclésiastiques qui ont commenté ce passage de l'Evangile, le fait qui y est rapporté est une figure directe de l'Eucharistie, exclusive de tout autre sens; c'est de ce fait, et de ce fait seul, que le poisson tire sa signification eucharistique. Toutes les fois que les auteurs anciens désignent l'Eucharistie sous le nom arcane de poisson, et c'est celui qu'ils lui donnent presque toujours, c'est au festin improvisé sur le rivage de la mer de Galilée qu'ils empruntent cette allégorie. Deux citations suffisent pour édifier le lecteur à cet égard. La première partie est tirée d'un anonyme africain du cinquième siècle, dont l'ouvrage (*De promissionibus et benedictionibus Dei*) est imprimé à la suite de ceux de saint Prosper d'Aquitaine. Cet auteur appelle le Christ *le grand Poisson qui, sur le rivage, nourrit de lui-même ses disciples, et s'offrit poisson au monde entier.* Voici un texte de saint Augustin plus explicite encore (*Tract.* XII, *in Joan.*) : *Le Seigneur fit à ses sept disciples un repas composé du poisson qu'ils avaient vu posé sur les charbons ardents, et de pain. Le poisson frit, c'est le Christ ; il est aussi le pain qui est descendu du ciel. — Christus est piscis.* (Beda, *in Joan.*, XXI.) Voilà la doctrine écrite.

« Si l'on veut maintenant voir cette même doctrine peinte, qu'on jette un coup d'œil sur les admirables fresques récemment découvertes au cimetière de Calliste. A défaut des originaux qu'il n'est pas donné à chacun d'aller contempler, on verra une excellente copie en tête de la savante dissertation de M. de Rossi, déjà plusieurs fois citée, et dont nous ne faisons guère qu'exprimer ici la substance ; et, à cet aspect, on ne pourra manquer de se convaincre que, écrivains et artistes ont eu en vue les mêmes allégories ; que les uns et les autres ont voulu, par le double emblème des pains et des poissons, représenter à l'esprit et aux yeux, non pas une union quelconque du fidèle avec Jésus-Christ, mais bien cette union sublime et intime qui s'opère par le moyen de l'aliment eucharistique. Sous la conduite de notre illustre guide, nous allons donc passer rapidement ces peintures en revue. Et pour nous rendre compte de leur immense valeur dogmatique, quant à l'auguste mystère qui fait l'objet de ces recherches, nous devons noter tout d'abord que, par leur style plein de goût comme par la perfection relative de leur exécution, elles se placent bien près du beau siècle de l'art romain, c'est-à-dire à une époque où il est pour nous d'une si haute importance de retrouver l'empreinte ou mieux peut-être l'expression typique de nos croyances, à la première moitié du troisième siècle.

« C'est dans deux chambres funéraires, voisines de la crypte de Saint-Corneille, devenue si célèbre par les précieuses découvertes de M. de

Rossi, que se présentent les peintures en question. D'autres chambres ouvrant sur le même corridor ont offert aussi des fresques, dont nous n'avons pas à nous occuper, d'abord parce qu'elles sont fort altérées, et ensuite parce qu'elles reproduisent les mêmes sujets que les premières. Sur les parois de l'une de celles-ci se voit, à deux fois retracée, l'image d'un poisson nageant dans les flots et portant sur son dos une corbeille avec des pains au dessus, et en dedans un objet rouge et allongé, se distinguant très-nettement à travers les treillis de la ciste, et qui ne peut être qu'un petit vase de verre plein de vin. Cette fiole est marquée dans la gravure par une teinte plus prononcée. L'ensemble de cet inappréciable monument n'est-il pas la traduction parlante de ce passage de saint Jérôme (*Ep. ad Rustic.*, n. 20), retraçant l'usage où étaient les premiers chrétiens d'emporter chez eux le corps du Seigneur et son précieux sang dans un vase de verre? Ici il y a un double symbole du Christ, le pain et le poisson. Nous avons, pour le prouver, ces paroles de saint Paulin au sujet de notre Sauveur : *Panis ipse verus et aquæ vivæ piscis.* (*Epist.* XIII *ad Pammach.*, II.) Le poisson, personnification du Rédempteur, porte et présente aux hommes le pain et le vin, et les deux éléments sous lesquels il a voulu leur donner son corps et son sang.

« C'est assez d'évidence, pensons-nous, et ce n'est vraiment que *ad abundantiam juris* que nous ferons remarquer, avec le savant antiquaire romain (p. 2), que les pains qui figurent ici ne sont pas les pains ordinaires appelés *decussati*, mais comme des espèces de galettes cuites sous la cendre, désignées chez les Romains par le nom de *mamphula* ou pains syriaques, sorte de pains sacrés que les Orientaux, et en particulier les Juifs, avaient coutume d'offrir à leurs prêtres, comme prémices du pain. Mais les autres peintures du même cimetière, de la même époque et probablement de la même main, viennent jeter un jour tout à fait décisif sur le fait même que nous voulons établir. C'est d'abord une voûte, une table en forme d'élégant trépied, couverte de trois pains et d'un poisson, et placée au milieu de sept corbeilles pleines de pains. (V. tab. I, n. 1.) On sait que, dans l'antiquité chrétienne, l'Eucharistie fut toujours appelée par antonomase la table du Seigneur. Or, la présence sur celle-ci des pains et des poissons, sur le sens desquels nous sommes fixés suffisamment, pensons-nous, complète tellement sa signification eucharistique, qu'on ne saurait lui en assigner une autre.

« Cependant les sujets représentés dans la chambre voisine viennent encore corroborer les inductions que nous avons tirées des précédentes peintures. On y voit, en premier lieu, un de ces festins dont le menu se compose de pain et de poissons frits. C'est ensuite (tab. I, n. 2) une table toute pareille à cette table solitaire que nous avons observée dans la chambre précédente, mais avec des circonstances d'un intérêt tout nouveau ; sur la table est un pain et un plat contenant un poisson, toujours les mêmes emblèmes; mais d'un côté de cet autel un personnage debout, vêtu du seul pallium, qui laisse à nu tout le bras et le flanc droit, impose les mains sur ces offrandes; de l'autre côté, une femme également debout, lève les bras vers le ciel. Celui qui ne verrait pas là, dit M. de Rossi, la consécration

eucharistique, serait complétement aveugle; car cette table n'est plus solitaire comme l'autre, que les indices les plus certains nous autorisent néanmoins à interpréter de l'Eucharistie; mais nous avons ici un ascète ou, pour mieux dire, un prêtre vêtu du pallium à la manière des philosophes et imposant les mains, geste auquel il est impossible, eu égard surtout à la nature des objets déposés sur la table, d'assigner un autre sens que celui de la *consécration*. Il y a, devant la table, une femme qui prie, et qui est l'image soit de la personne dont les restes reposent dans le cubiculum, soit, et plus vraisemblablement peut-être, celle de l'Eglise offrant le sacrifice, conjointement avec le ministre de Jésus-Christ, qui est aussi le sien.

« Mais ce n'est pas à Rome seulement que se révèlent les symboles eucharistiques ; le langage des autres Eglises concorde merveilleusement avec les monuments figurés de la ville éternelle. La doctrine de l'illustre Eglise de Lyon à ce sujet se trouve exprimée avec une netteté sans égale dans la fameuse inscription grecque d'Autun. Après avoir fait mention du baptême, voici ce qu'elle dit de l'Eucharistie : et il faut observer que, divisés sur plusieurs autres parties de ce marbre malheureusement fort mutilé, tous les savants sont unanimes sur l'interprétation de ces deux vers, qu'on nous permettra de citer en latin : *Salvatoris sanctorum dulcem sume cibum, ede et bibe..... piscem in manibus tenens.* « Prends la douce nourriture du Sauveur des saints, mange et bois, tenant le poisson dans tes mains ».

« Voilà donc une des plus anciennes Eglises de la chrétienté qui exprime par les paroles les plus claires ce que celle de Rome a fixé par le pinceau de ses artistes sur les parois des chambres sépulcrales de la fin du deuxième siècle, à savoir que la douce nourriture du Sauveur, cette oblation sacrée dont les chrétiens mangent et boivent, n'est autre chose que le poisson céleste. Dans l'épitaphe qu'il destinait à être gravée sur la stèle de son tombeau, Abercius, évêque d'Héraple en Phrygie, au temps de Marc-Aurèle, parle aussi de ce poisson divin, qu'a pris une vierge immaculée, et qu'elle a livré aux amis pour être mangé. Nous citons ces étonnantes paroles d'après la version latine de dom Pitra (*Spicileg. soleim.*, t. III, p. 536) : *Et apposuit cibum ex una fonte piscem. Fides namque singulis produxit, prægrandem, impollutum, quem apprehendit immaculata virgo, et tradidit amicis ex integro comedendum.*

« Le témoignage de l'Eglise d'Afrique, parlant par l'organe de saint Augustin, n'est pas moins formel. Ce Père désigne l'Eucharistie sous ces mystérieuses paroles (*Confes.*, t. XIII, 23) : *Solemnitas in qua ille piscis exhibetur, quem levatum de profunda terra pia comedit.* « Le sacrement par lequel ce poisson divin qui a été pêché au milieu de la mer sert de nourriture à l'âme pieuse ». Ces paroles n'eussent été comprises de personne, s'il n'eût été en usage dans l'Eglise d'Afrique de désigner l'aliment eucharistique sous l'arcane du poisson. Bien que les monuments figurés soient rares ailleurs qu'à Rome, M. de Rossi signale néanmoins dans un marbre de Ravenne (marbre d'un christianisme douteux cependant) un pain entre deux poissons ; et dans une mosaïque chrétienne de Pisaure, des

corbeilles de pains entremêlés de poissons solitaires (p. 20). On ne saurait douter que, soit qu'il porte sur son dos le pain et le vin, soit qu'il repose avec des pains sur une table solitaire, soit qu'il figure sous la main du prêtre consacrant, ou sur une table où sont assis sept convives, il ne doive être regardé comme l'image ou l'arcane symbolique de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ».

Il résulte de cet ensemble de faits que dès les premiers siècles et tout au début du christianisme, on pratiquait partout, sous le voile du mystère, il est vrai, mais avec une grande ardeur de conviction et avec une scrupuleuse exactitude d'imitation, précisément ce que Jésus-Christ avait fait en opérant son grand mystère, soit pour les paroles récitées, soit pour la matière du pain, du vin et de l'eau, soit pour toutes les autres circonstances. La pierre des sépulcres et des catacombes est donc encore un Evangile qui nous dit les actions du Sauveur.

Complétons ces citations en y ajoutant ce que les premiers chrétiens savaient faire pour jeter un voile ingénieux sur leurs plus saintes pratiques, de manière à les soustraire aux insultes des païens.

(*Symbole du poisson.* — M. Martigny). « De tous les symboles de la primitive Eglise, aucun ne fut d'un usage plus vulgaire ni plus universel que le poisson. Il est employé comme métaphore, dans le discours, par les SS. Pères et les autres écrivains ecclésiastiques, figuré comme formule arcane sur les monuments de toute nature, soit par l'inscription de son nom grec, soit par son image peinte, gravée ou sculptée. On comprend donc qu'il ne s'agit ici, ni de ces poissons qui, à diverses époques, durent entrer, pour la fidélité historique, dans la représentation de certains faits évangéliques, ni de ceux que les artistes ont placés dans leurs compositions diverses comme simples motifs d'ornementation ; mais bien et uniquement du poisson isolé, retracé, dans une intention symbolique, sous l'empire de la discipline du secret, particulièrement sur les tombeaux et les pierres annulaires, par les chrétiens des quatre premiers siècles. (V. de Rossi, *De Christ. monum. solem.*) Or, dans la pensée de nos pères, ce symbole eut une double application : au Christ et au chrétien. Soit hasard, soit disposition providentielle, il se trouve que le mot grec qui signifie poisson fournit les initiales de cinq mots, soit en français : Jésus-Christ Fils de Dieu, Sauveur. Comment et par qui cette énigme fut-elle découverte ? C'est ce qu'il serait difficile de dire ; on suppose qu'elle put venir d'Alexandrie, où quelques chrétiens ayant cherché de bonne heure à substituer un nouvel acrostiche à ceux qui, au témoignage de Cicéron (*De divin.* II, 54), formaient les sutures des vers attribués aux sybilles, en auront surpris les éléments dans ce mot mystérieux. Des livres cette formule aurait passé dans le langage vulgaire des premiers chrétiens ; et il est certain que, dès le deuxième siècle, le sens en était familier aux fidèles, puisque Clément d'Alexandrie, qui leur recommande de faire graver sur leurs sceaux l'image du poisson, s'abstient de leur en expliquer le motif. Nous le savons du reste positivement par le témoignage de l'auteur africain anonyme du livre : *De promission. et benedict. Dei.* (II, 39.) L'interprétation du poisson, nos pères l'ont tirée des vers sybillins, et il nous plaît de reproduire l'explication si claire que saint

Augustin donne de l'acrostiche. (*De civit. Dei*, XVIII, 25.) « Des cinq mots grecs qui sont : Ἰησους Χριστος Θεου Υἱος Σωτηρ, si vous réunissez les premières lettres, vous aurez ΙΧΘΥΣ, poisson, dans lequel nom le Christ est désigné mystiquement.

« Quoi qu'il en soit, la découverte, peut-être fortuite, d'un mot qui se prêtait si merveilleusement à exprimer le nom de Jésus-Christ, ses deux natures, sa qualité de Sauveur, dut être une véritable révélation ; et on comprend que, s'emparant d'une donnée si féconde, les SS. Pères durent donner carrière à leur imagination et à leur piété, pour rechercher dans la nature même du poisson des analogies avec les différents attributs du Rédempteur des hommes. Et, partant de cette supposition que l'Ἰχθυς fut avant tout employé comme énigme, nous nous figurons que l'ère des interprétations symboliques ne s'ouvrit que postérieurement. Ces interprétations sont nombreuses dans les textes anciens ; nous nous bornerons à indiquer rapidement les plus dignes d'attention.

« Le Christ est appelé poisson:

« 1° Parce qu'il est homme. Dans le langage figuré de l'Ecriture et de la primitive Eglise, la vie présente est une mer.

Les hommes sont des poissons qui nagent dans cette mer. Un pieux pèlerin des premiers siècles inscrivait cette prière sur une des parois de la crypte des papes martyrs, au cimetière de Calliste : « Demandez que Verecundus avec les siens accomplisse heureusement sa navigation ». Donc, en revêtant notre nature, le Verbe est devenu poisson comme nous ; « il a daigné être caché dans les eaux du genre humain, il a voulu être pris au lacet de notre mort (Greg. Mag., XXIV) ». Aussi, mis en demeure de payer l'impôt, Notre-Seigneur veut-il que la petite pièce de monnaie qu'il devait, fût trouvée dans la bouche d'un poisson, parce que, le poisson étant le symbole de son humanité, (Origen. *In. Matth., homil.* XIII, 10), il fut bien entendu qu'il payait le cens, non pas en tant que fils de Dieu (les rois n'exigent pas l'impôt de leur fils : Matth. XII, 26), mais en tant qu'homme.

« 2° Parce qu'il est Sauveur. Le poisson pêché par le jeune Tobie dans le Tigre, pour délivrer Sara du démon et rendre la vue à Tobie le père, offrait une analogie frappante avec le Sauveur qui, par l'éclat de sa divine doctrine, tire le monde des ténèbres où il était plongé, et, par la vertu de sa croix, terrasse le démon jusque-là le maître de la terre. Les SS. Pères n'ont eu garde de négliger ces ingénieux rapprochements, et nous avons choisi, parmi beaucoup d'autres, l'explication de saint Optat de Milève. (L. III, *adv. Parmen.*, c. 2.) A propos du tribut payé par Jésus-Christ, l'anonyme africain (*loc. laud.*) dit que le poisson porteur du *didrachma* est l'image du Christ s'offrant poisson pour le salut du monde entier. C'est à ce même titre de victime qu'on l'assimile encore aux poissons frits qu'il servit à sept de ses disciples sur les bords de la mer de Tibériade : « car, dit saint Grégoire dont nous complétons ici la citation, lui aussi fut comme rôti par la tribulation au temps de sa passion ». Même idée dans saint Augustin (*Tract.* CXXIII *in Joan.*): « Le poisson frit, c'est le Christ ». Et le vénérable Bède (*In cap.* XXI *Joan.*), résumant la doctrine des anciens, en a fait un aphorisme, qui depuis est resté dans la langue archéologique : « Le poisson frit, c'est le Christ

souffrant! » L'évêque Séverin (V. ap. Bottari, t. III, p. 30), croit reconnaître une image analogue dans les deux poissons avec lesquels Notre-Seigneur rassasia cinq mille personnes dans le désert : « Venons donc, dit-il, au roi des angéliques phalanges, et nous retrouverons dans les poissons la spirituelle victime, le Sauveur, le prêtre ». On a vu que l'acrostiche Ιχθυς se rapporte à cet ordre d'idées, puisqu'il présente le Christ dans sa qualité éminente de Fils de Dieu Sauveur.

« Nous ne possédons qu'un seul exemple de la reproduction intégrale de Ιχθυς comme acrostiche proprement dit : il est fourni par un marbre grec chrétien trouvé il y a quelques années dans un polyandre d'Autun. Partout d'ailleurs, il ne figure que comme chiffre ou tessère : c'est-à-dire que les signes Ιχθυς sont simplement écrits horizontalement en tête ou à la fin de l'inscription; ou bien, s'ils sont superposés verticalement (V. Fabretti, 329), les lettres restent isolées, et sans entrer aucunement dans la composition des premiers mots, avec lesquels elles ne peuvent même se combiner; les seules épitaphes ornées de ce chiffre qui nous soient parvenues sont latines, tandis que le mot poisson est écrit en grec; tel est le marbre d'Eotherion. (Fabretti, *ibid.*) Le mot Ιχθυς s'y trouve écrit deux fois, horizontalement en tête du *titulus*, et verticalement en tête des cinq lignes dont il se compose. Une sixième lettre est ajoutée, c'est un N qui s'interprète par NIKA, *Vince*; c'est une acclamation de victoire au Fils de Dieu Sauveur!

« Une pierre tumulaire des catacombes, aujourd'hui au musée Kircher, produit ce symbole avec un véritable luxe de circonstances intéressantes : une ancre y est gravée entre deux poissons, et ces emblèmes sont surmontés de l'inscription, Ιχθυς, *Piscis viventium*, ce qui revient à dire : Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur des vivants ».

« L'ancre exprime ici une ferme espérance dans le Dieu Rédempteur représenté par le poisson, et l'association de ces deux symboles, association qui se produit très-fréquemment sur les marbres (de Rossi, *Index inscr.*, n° 47, *seqq.*), et presque toujours sur les pierres annulaires (Id., *Index sigill. et gemm., n° 83 usq. fin.*), est, en hiéroglyphe, l'équivalent des acclamations écrites : *Spes in Christo, spes in Deo, spes in Deo Christo* (Rossi, Ιχθυς, p. 19 du texte), si communes dans les monuments primitifs. Voici une opale du musée Vittori, ayant sur l'une de ses faces l'Ιχθυς symbolique, et sur l'autre l'ancre cruciforme. (*Num. or. explic.*, p. 32.)

« Mais ce sont surtout les objets portatifs à l'usage de la piété des premiers chrétiens, anneaux, pierres gravées, amulettes de toutes sortes qui produisent le type du poisson dans les conditions propres à faire ressortir leur foi, leur confiance et leur amour envers le Dieu Sauveur. Tantôt ce sont des poissons de verre ou de métal destinés à être suspendus au cou comme amulettes (V. Costadoni, tav. n° II et III, 19), et dont quelques-uns portent même les acclamations les plus significatives. Tel est un poisson de bronze sur lequel est écrit le mot *Salva* (*Id.* IV, 22), ce qui, hiéroglyphe et inscription réunis, compose cette invocation : « Jésus-Christ, Fils de Dieu, sauve-nous », ou : *Domine, salva nos*. Bostadion (XI, 35) donne une gemme ornée de deux poissons, avec cette inscription en trois lignes : IX-ΣΩΤΗΡ. On

voit que c'est la tessère avec cette différence que le mot Sauveur, partout ailleurs représenté, comme les autres mots de l'acrostiche, par son initiale, est ici écrit en toutes lettres.

« Sur d'autres pierres (VII, 28), c'est la croix qui, associée au symbole du poisson, vient compléter le sens, en mettant sous les yeux l'instrument sur lequel s'est opérée la Rédemption. Dans une représentation de la guérison du paralytique (Bottari, CXCV), l'artiste a eu l'ingénieuse idée de donner à la têtière du lit la forme d'un poisson. Si ce n'est pas là un simple ornement, on doit assurément y voir une allusion au divin Ἰχθυς, qui se montre déjà Sauveur en guérissant les maux physiques des hommes, en attendant qu'il les rachète par l'effusion de son sang. Foggini possédait une pierre annulaire fort singulière où, d'après l'avis de quelques savants (V. Mamachi, *Origin.*, I, 56), serait représentée la promesse d'un Rédempteur faite à Adam et à Eve après leur péché. Le serpent tentateur s'y montre avec la fatale pomme à la bouche, et nos premiers parents sont à genoux dans une attitude humiliée. Un personnage profondément incliné étend vers eux ses mains, comme pour les relever. Ce personnage ne serait autre que le Verbe divin, qui, reposant ses pieds sur un poisson, indique ainsi la nature humaine qu'il doit revêtir dans la plénitude des temps. Or, comme son incarnation devait apporter le salut au monde submergé dans l'erreur et le péché, on a placé à côté de ce sujet principal l'arche de Noé avec la colombe, et de plus une ancre dénotant la sécurité qui serait alors donnée à ceux qui naviguaient dans la mer tempétueuse de ce monde. Les poissons figurés sur le disque de certaines lampes d'argile (V. Perret, IV, IX, 3, pl. XIX, I), peuvent aussi faire allusion à la lumière véritable que le Christ apporta au monde par son incarnation. (Joan., I, 9.)

« 3° Parce qu'il s'est fait l'aliment de l'homme dans l'Eucharistie. Etant donné que le poisson est, dans la langue parlée comme dans celle des signes, substitué à Jésus-Christ, il était naturel qu'on se servît de ce symbole pour couvrir l'adorable mystère que l'Eglise primitive s'appliqua toujours à soustraire aux profanes. Manger le poisson, signifia donc se nourrir de la chair du Christ.

« Nous prions le lecteur de se reporter à notre article *Eucharistie* où nous avons établi soit par les textes, soit par les monuments figurés de l'antiquité chrétienne, et en particulier par les peintures récemment découvertes au cimetière de Calliste, que le poisson avait incontestablement une signification eucharistique. Nous ajouterons seulement que les cistes (V. ibid.) renfermant le pain et le vin, les deux éléments de l'Eucharistie, semblent accuser en outre l'intention de présenter Notre-Seigneur dans sa qualité d'instituteur du sacrement, car le divin Poisson porte ces cistes sur son dos comme ailleurs. (V. plus bas 5°.) Il soutient le vaisseau de l'Eglise.

« 4° Parce qu'il est l'auteur du baptême. On cite un hiéroglyphe baptismal où un enfant est vu assis sur un poisson. (V. Polidori, *Pesce*, part. I.) L'enfant, c'est le baptisé auquel l'Eglise donne le nom d'enfant nouveau-né : *Quasi modo geniti infantes* (premier dimanche après Pâques) ; le poisson, c'est le Christ, auteur du baptême : *Piscis natus aquis*, *auctor baptismatis ipse est*, dit Orientius, évêque d'Helvire ou d'Auch en 450. Saint Optat de

Milève avait déjà exprimé la même idée un siècle auparavant. (*Adv. Parmen.*) : *Hic est piscis qui in baptismate per invocationem fontalibus undis inseritur, ut quæ aqua fuerit, a pisce piscina vocitetur ;* ce qui veut dire que le Christ descendant invisiblement dans l'eau des fonts, la sanctifie par sa grâce et lui donne la vertu de nous purifier de la tache originelle : *Christus est qui baptizat* (Joan., I, 33) ; et du mystérieux poisson, cette eau prend le nom de piscine. De là vint l'usage de représenter les poissons sur les vases baptismaux et dans les baptistères en général.

« 5° Parce qu'il est le fondateur et le soutien de l'Eglise. Nous ne manquons ni de textes, ni de monuments prouvant que l'Eglise fut souvent symbolisée par le navire ou la barque. Ceci devient plus évident encore quand la barque repose sur le dos du poisson, comme par exemple sur une pierre annulaire illustrée par Alexandre dans l'opuscule bien connu, intitulé : *Nav. Eccl. referent. symb.; Romæ*, 1826, et dans un autre bijou que publie Ficoroni. (*Gemm. litter. tab.* XI, 8.) On comprend que le poisson n'est autre que le Christ lui-même qui s'appuie sur l'Eglise pour affronter les orages.

« Un sens analogue pourrait, selon nous, être attribué à une chaire épiscopale gravée sur une gemme antique (Saggi, *di dissert. dell. academ di Cortona*, t. VII, *dissert.* III, *n.* 12), et portant écrit sur son dossier le mot Ιχθυο pour Ιχθυς. La chaire hiéroglyphe de l'enseignement évangélique peut facilement aussi être prise pour celle de l'Eglise ».

Ne peut-on pas dire, après cette ravissante manifestation de la pensée des premiers chrétiens si mystérieusement, mais si éloquemment écrite dans ces divins hiéroglyphes, que les précautions qu'ils ont prises pour jeter un voile sur la partie la plus sainte et la plus intéressante de leur culte, ne sert aujourd'hui qu'à rendre plus authentique le fidèle accomplissement de toutes les parties de l'Evangile, et qu'elles sont aussi une confirmation irrécusable de la vérité des actions et des paroles de Jésus-Christ ?

Nous faisons particulièrement ici ce raisonnement : au premier et au second siècle, lorsque le nombre des croyants était encore restreint, si on eût dévoilé devant tout le monde, devant les païens et les Juifs qui ne cherchaient que des motifs pour tourner la religion naissante en ridicule; si on leur eût dit clairement que les chrétiens perpétuaient à l'infini le corps et le sang de Jésus-Christ, qu'on mangeait ce corps et qu'on buvait ce sang, évidemment les chrétiens auraient succombé sous le poids du ridicule et des sarcasmes.

Il fallut donc inventer un langage mystérieux pour parler d'un mystère dont on devait s'occuper tous les jours, et qui était le cœur même de la religion ; c'est ce qui a eu lieu avec une unanimité, un ensemble, une discrétion, disons surhumaine, et toutes ces choses ne peuvent s'expliquer que par la grande réalité qui avait été accomplie le jeudi soir, la veille de la mort du Sauveur.

D'abord les hommes n'inventent pas ces choses-là ; et s'ils les avaient inventées, ils n'auraient pas la puissance de les faire accepter et de les rendre durables en dépit de ce qui s'y trouve de contre nature. S'il n'y avait pas là la réalité, plusieurs générations d'hommes n'auraient pas dépensé

tant d'ingénieux efforts et une si longue patience à inventer une langue spéciale pour pouvoir s'en occuper avec tant de bonheur.

Ainsi nous avons fermé les quatre livres des saints Evangiles ; nous n'avons pas consulté saint Paul ni les autres écrivains du Nouveau Testament qui sont si explicites, si unanimes sur l'institution de l'Eucharistie, sur les précautions à prendre pour y participer, et voilà que par mille chemins et par des témoignages très-positifs, nous aboutissons au Cénacle comme à un astre lumineux auquel se rattache toute la tradition, et cela par des chaînes de faits indissolubles : le sacerdoce, la liturgie, les fêtes, les instructions des pasteurs, les paroles des martyrs, les pierres des catacombes, la forme des églises, les autels, la perpétuité de la forme sacramentelle. Voilà une histoire plus solide, plus lumineuse, plus certaine que les histoires profanes, même dans le cadre restreint où nous nous sommes placé.

CHAPITRE XII.

LA PASSION DE JÉSUS.

I. Témoignage des hérétiques. — II. Témoignage des Juifs. — III. Témoignage des Païens. — IV. Témoignage des Apocryphes. — V. Relation de Pilate. — VI. Gethsémani. — La trahison de Judas. — Maisons d'Anne, de Caïphe et de Pilate. — VII. La formule de la sentence de condamnation de Jésus à la flagellation. — VIII. Colonne de l'*Ecce homo*. — IX. Quels furent les termes de la sentence de mort prononcée par Pilate? — X. Le chemin de la croix. — XI. Sainte Véronique et la face de Notre-Seigneur. — XII. Différents rapprochements des circonstances de la Passion avec les événements du temps et l'histoire profane. — XIII. Etude sur le lieu du supplice de Jésus. — Invention de la vraie croix, son histoire. — Forme de la croix, support et dimension. — Diffusion de reliques de la vraie croix. — Recherches des reliques. — Tableau des volumes connus de la vraie croix exprimés en cubes de un millimètre. — Les saints clous. — Le titre de la croix. — La couronne d'épines. — Les saintes robes. — Robe d'Argenteuil. — Les saints suaires. — La santa scala, le flagellement, le roseau, l'éponge, la lance. — XIV. Le rocher fendu examiné par la science moderne. — XV. Le soleil obscurci à la mort de Notre-Seigneur. — XVI. Prodiges à la mort de Jésus-Christ. — XVII. La pierre où fut posée la croix, conservée jusqu'en 1808. — La pierre de l'ensevelissement également conservée.

I. — Témoignage des hérétiques.

Les Marcionites nous ont instruits de la vie publique de Jésus-Christ; ils vont nous dire ce qu'ils pensaient de sa passion et de sa mort. Qu'on n'oublie pas que ce sont des hommes opposés aux orthodoxes qui, au second siècle, nous donnent les principales scènes de la passion avec le texte de saint Luc bien peu altéré quant aux faits. (Saint Epiphane, t. I^{er}, p. 759.)

« Scol. 60. — Judas parla aux magistrats pour savoir comment il pourrait le leur livrer.

« 61. — Et Jésus dit à Pierre et aux autres : Allez, et préparez ce qu'il faut pour manger la Pâque.

« 62. — Et il se mit à table et les douze avec lui, et il dit : J'ai désiré d'un vif désir manger cette Pâque avec vous avant de souffrir.

« 64. — Quand je vous ai envoyés quelque part, est-ce que quelque chose vous a manqué?

« 65. — Et il s'éloigna d'eux à la distance d'un jet de pierre, et s'étant mis à genoux il priait.

« 66. — Et Judas s'approchant de lui, il l'embrassa et lui dit : Je vous salue.

« 68. — Et ceux qui tenaient Jésus se moquaient, le maltraitaient et le frappaient en disant : Prophétise qui de nous t'a frappé.

« 69. — Nous avons trouvé celui-ci qui agitait notre nation, et détruisait la loi et les prophètes.

« 70. — Il s'opposait à ce qu'on payât le tribut, et il donnait de mauvais conseils aux femmes et aux enfants.

« 71. — Et ils arrivèrent à un lieu qui s'appelle le Calvaire, et ils le crucifièrent, et ils divisèrent ses vêtements, et le soleil s'obscurcit.

« 73. — Et il jeta un grand cri et il expira.

« 74. — Voilà qu'un homme nommé Joseph enveloppa son corps et le plaça dans un monument taillé dans le roc.

« 75. — Et les femmes s'en retournant, elles se tinrent dans le silence pendant le sabbat, selon le commandement.

« 76. — Et ceux qui étaient revêtus d'habits blancs leur dirent : Pourquoi le cherchez-vous, le voyant avec les morts? il est ressuscité, souvenez-vous de ce qu'il a dit, lorsqu'il vivait : il faut que le Fils de l'homme souffre et soit livré.

« 78. — Pourquoi êtes-vous troublés? dit Jésus à ses apôtres. Voyez mes mains et mes pieds. Les esprits n'ont ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai ».

Répétons ici avec les juges de Jésus-Christ : qu'avons-nous besoin d'autres témoins, puisque les hommes ennemis de la vraie foi nous parlent ainsi de Jésus-Christ peu de temps après la mort de saint Jean l'évangéliste, et donnent ainsi une certitude inébranlable au récit de saint Luc?

Les Carpocratiens et les Cérinthiens ont encore vu les apôtres. Malgré leurs grossières erreurs, quoiqu'ils ne vissent à Jésus d'autre origine paternelle que Joseph, ils ont cependant admis toutes les actions extérieures de Jésus-Christ, selon le témoignage de saint Epiphane qui a lu leurs écrits. Selon eux, la vie de Jésus-Christ a commencé au moment où le Saint-Esprit descendit sur lui à son baptême, et c'est par le même Esprit qu'il a opéré tous ses miracles ; ils disent, comme dans l'Evangile, qu'il est mort, qu'il est ressuscité et monté au ciel. Mais le Saint-Esprit, et non Jésus-Christ, était le vrai Messie.

Condamnons leurs erreurs, mais admettons leurs témoignages, sinon comme oculaires, au moins comme contemporains. (Saint Epiphane, t. Ier, p. 379.)

Ce que viennent de nous dire les Cérinthiens, les Encratiques, est répété par les Montanistes, les Quintiliens, les Quartodecimans. Ils se présentent tour à tour et successivement. Saint Epiphane a lu et pesé avec attention tous leurs ouvrages; il a vu qu'ils recevaient l'Ancien et le Nouveau Testament avec des retranchements plus ou moins considérables. Mais tous ils admettaient la vie publique et miraculeuse de Jésus-Christ. Voilà encore des témoins non suspects, pour corroborer l'histoire évangélique.

Les Carpocratiens avaient même la coutume de porter sur eux comme des talismans des images peintes et coloriées, ou des statuettes en or et en argent représentant le Sauveur, y ajoutant par une association bizarre le portrait de Pilate avec celui de Pythagore, de Platon et d'Aristote ; et ils les adoraient toutes ensemble.

Nous terminons ces différents examens des ouvrages hérétiques par un extrait de saint Epiphane, qui en sera un complément heureux et très-frappant.

Dans la discussion sur la trentième hérésie, qui est celle d'Ebion, contemporain des disciples de Jésus-Christ, il fait d'abord cette remarque importante, que les Ebionites recevaient intégralement l'Evangile de saint Matthieu ; et il ajoute que c'était alors une croyance que l'Evangile de saint Jean avait été traduit fidèlement en hébreu pour le service des Juifs non convertis, et que cette traduction hébraïque était cachée dans une armoire à Tibériade, au lieu de réunion des Juifs.

« Cette histoire, dit saint Epiphane, m'a été apprise très-fidèlement par des Juifs qui sont revenus à la foi de Jésus-Christ. Il a été affirmé également par un très-grand nombre de personnes que les Actes des Apôtres avaient été aussi traduits en hébreu avec la même fidélité, et cachés au même lieu ». Ecoutons ces solennelles paroles : *Ceux qui m'ont appris ces choses, ont trouvé dans ces livres mêmes un motif de leur retour à la vraie foi.* Et, à ce propos, le même docteur donne l'histoire en particulier de l'un de ces convertis par la lecture de ces livres des Evangiles orthodoxes. C'est un certain Josèphe, non pas l'historien, puisqu'il était le contemporain de saint Epiphane au IVe siècle ; il était l'un des princes de la nation juive et descendant de Gamaliel qui ouvrit dans le conseil des Juifs un avis si favorable et si judicieux, touchant la prédication évangélique.

Lorsque saint Epiphane avait cette entrevue avec le noble Juif, celui-ci était déjà fort avancé en âge et lui faisait le récit de toutes les péripéties et difficultés surmontées pour sa conversion. « Je la rapporte, dit le saint docteur, tout au long et telle qu'elle m'a été transmise de sa propre bouche, pensant que ces motifs seront utiles à quelques-uns, particulièrement à cause de nos livres sacrés qui ont été si fidèlement conservés par les Juifs ». Nous nous dispensons de raconter toute cette histoire ; il suffit au but que nous nous proposons de reproduire le passage suivant, qui est un des plus importants que nous trouvions dans les SS. Pères, pour l'authenticité de nos saints livres.

« Josèphe avait senti plusieurs fois des éclairs de vérité catholique luire à ses yeux, mais il n'était pas encore convaincu...

« Il eut la curiosité, un certain jour qu'il se trouvait seul en face de l'armoire qui contenait les livres saints des chrétiens, d'en prendre le cachet et de s'assurer de ce qui était renfermé en ce lieu ; et il y trouva des livres, dit-il, plus précieux que tous les trésors. Entre autres livres, il mit la main sur cet Evangile de saint Jean dont nous avons parlé. A côté se trouvaient aussi la généalogie de saint Matthieu et les actes des saints apôtres, le tout en hébreu. La conversion de Josèphe s'avançait de plus en plus, et un nouvel événement l'amena définitivement dans le sein de l'Eglise ».

Ainsi voilà un Juif qui nous dévoile le respect que ses coréligionnaires des siècles passés, ses coréligionnaires probablement contemporains de saint Jean, avaient pour les écritures canoniques des chrétiens, puisqu'ils les mettaient à part comme des pièces importantes qu'il fallait étudier. Et au IVe siècle, cet Evangile, après avoir passé par des mains qu'on devait regarder comme infidèles, se trouve être cependant conforme aux exemplaires reçus dans l'Eglise.

On ne peut douter que cet exemplaire de l'Evangile de saint Jean et des actes des Apôtres, n'ait été regardé par le juif Josèphe comme étant du premier siècle, et comme moyen infaillible de prouver l'identité des Evangiles du IVe et du Ier siècle. Autrement, comment tant de Juifs y auraient-ils trouvé un motif si puissant de conversion ?

Remercions donc et les hérétiques et les juifs comme les païens, des précautions qu'ils ont prises sans le savoir cependant, pour mettre hors de

contestation la vérité de la vie publique de Jésus-Christ, et cela par les moyens mêmes qui devaient accabler la religion naissante.

II. — Témoignage des Juifs.

Rappelons ici les paroles suivantes du *Sepher Toldos Jeschu* que nous avons cité plus haut. Elles signalent énergiquement les principales circonstances de la passion, par les plus cruels ennemis de Jésus-Christ : qui osera les suspecter ?

« Le lendemain, Jeschu étant venu au temple à l'occasion de la Pâque, Judas se prosterna devant lui comme il était convenu. Alors les citoyens de Jérusalem bien armés se saisissent de Jeschu, tuent plusieurs de ceux qui l'accompagnent, en arrêtent quelques-uns, tandis que le reste prend la fuite dans les montagnes ».

Voilà bien les préliminaires de la passion tels qu'ils sont marqués dans les quatre Evangiles, malgré une petite inexactitude; et cependant on voit que ce n'est pas aux Evangiles qu'on a puisé.

« Les sénateurs firent attacher Jeschu à une colonne de marbre (la tradition, en effet, nous a montré que cette colonne était de marbre), qui était dans la ville, le firent fouetter, et lui firent mettre une couronne d'épines sur la tête. Ce fils d'adultère ayant eu soif, demanda un peu d'eau, et on lui donna du vinaigre. L'ayant bu, il poussa un grand cri et dit : C'est de moi que David mon aïeul a écrit : *Ils m'ont donné du fiel pour nourriture et du vinaigre pour étancher ma soif*. Il se mit ensuite à pleurer, et dit en se plaignant : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?*

« Les sages lui dirent : — Si tu es le Fils de Dieu, pourquoi ne te délivres-tu pas de nos mains ? Jésus répondit : — Mon sang doit expier les péchés des hommes, ainsi que l'a prédit Isaïe par ces mots : *Sa blessure sera mon salut*. Ils conduisirent ensuite Jeschu devant le petit et le grand sanhédrin, et il fut condamné à être lapidé et pendu ».

On voit que les précautions prises par les Juifs pour rendre Jésus ridicule, deviennent, dix-huit cents ans après, des précautions d'une sagesse divine pour donner une force incomparable au témoignage d'une nation ennemie : elles certifient les principales circonstances de la mort du Fils de Dieu.

Nous lisons dans le *Sanhédrin* (c. 12, 23) : « Par tradition il y avait à Jérusalem des femmes généreuses, et parmi les plus honorables et les plus illustres, qui se présentaient de leur propre mouvement pour offrir une boisson au criminel condamné à mort au moment de son supplice ».

La tradition rabbinique (traité *Joma*) rapporte que quarante ans avant la destruction du temple, la lumière de la lampe sainte s'éteignit tout d'un coup, le ruban d'écarlate ne perdit plus sa couleur de sang ; le sort du Seigneur tomba toujours du côté gauche, et la porte du temple, que l'on fermait toujours le soir avec beaucoup de soin, se trouva ouverte d'elle-même tous les matins. Le rabbin Jochanan-ben-Jochaï s'écria alors : — O temple, ô temple, pourquoi es-tu si tourmenté ? Nous savons par l'antique prophétie de Zacharie que tu es menacé d'être bientôt détruit ».

Il n'y avait que peu de temps que la prédiction du Messie sur la ruine imminente du temple avait contribué à son accusation et à sa condamnation par le sanhédrin.

Les rabbins, on le voit, comptaient juste ces prodiges qui remontaient à quarante ans, vers la prise de Jérusalem : c'étaient les signes arrivés à la mort du Christ en croix.

III. — Témoignage des païens.

Celse fait parler un Juif qui s'exprime comme il suit : « Les Juifs ont couvert Jésus d'ignominie, ils l'ont condamné au dernier supplice : et les chrétiens donnent pour Fils de Dieu un homme très-méprisable qui a été flagellé et crucifié (dans Origène, liv. II, n° 59) ».

Voilà des accusations qui sont pour l'historien plus précieuses que les éloges : ce sont des témoignages d'autant plus fidèles qu'ils disent naïvement la vérité en voulant l'obscurcir.

« Ils étaient haïs pour leur infamie, dit Tacite en parlant des disciples du Sauveur ; le peuple les appelait chrétiens à cause du Christ leur auteur, qui fut puni du dernier supplice sous le règne de Tibère, par Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée (Tacite, *Hist.*) ».

Celse (dans Origène, livre VI, n° 34) dit encore : « Jésus a été cloué à la croix ».

Cecilius, dans Minutius Félix, p. 22, dit : « Les chrétiens adorent des scélérats et un homme puni pour son crime du dernier supplice. Ils adorent les croix qu'ils méritent ».

Nous voyons encore dans Arnobe (l. I^er^, n° 23) que les païens reprochent aux chrétiens d'adorer un homme mort sur une croix, ce qui est un supplice infâme, même pour les personnes de basse condition. (1, 5 et 6.)

Julien, dans saint Cyrille, dit que les chrétiens adorent le Fils de Dieu, qu'ils adorent le bois de la croix, qu'ils quittent les dieux éternels pour adorer un Juif mort.

Dans les Actes de saint André, par les prêtres d'Achaïe, le proconsul Egée dit : « Pendant que votre Jésus nous menaçait de tomber misérables et nus dans les mains de son juge, les Juifs le condamnaient au gibet de la croix ».

Le Christ crucifié était si bien la préoccupation universelle, qu'on a trouvé dernièrement au Mont-Palatin, sous l'angle occidental, une caricature du crucifiement tracé au stylet, sans doute par quelques soldats païens. L'histoire de Jésus-Christ et la religion nouvelle était, comme cela paraît évident, l'objet de la conversation, même dans les casernes de César.

Cette ignoble image d'un âne qu'on mit à la place du Christ était une insulte faite aux chrétiens déjà connus de Tertullien, puisque dès la fin du II^e^ siècle il répond avec indignation à cette insulte des païens[1].

Les mots ne laissent aucun doute sur la signification. Αλεζαμενος σεβετε Θεων, (pour σεβεται). Alexamenos, adore Dieu.

En effet on a voulu donner à Alexamenos l'attitude de l'adoration.

[1] Voir Planche n° 25, Figure A.

C'est ainsi que Dieu sait prendre les témoins à charge et les force à témoigner pour lui.

Mille autres témoignages directs apparaîtront et nous diront énergiquement leur pensée sur les humiliations de Jésus-Christ. Les *Actes des Martyrs* seuls seront une source féconde.

IV. — Témoignage des Apocryphes.

Les Evangiles apocryphes que nous possédons, ne paraissent être que des lambeaux d'histoire évangélique, échappés à l'injure du temps. Ils donnent chacun le récit d'une portion de la vie de Notre-Seigneur. Quelques-uns se contentent de retracer l'histoire de son enfance, d'autres de sa vie publique. Mais l'Evangile de Nicodème nous donne seulement l'exposé, mais l'exposé complet de sa douloureuse passion, dans la première partie. On peut, croyons-nous, la considérer comme la plus belle composition de ce genre, malgré les défauts inhérents à tous ces écrits. Disons quelques mots de son origine et du temps présumable où cet Evangile fut composé.

Tischendorf regarde comme moderne le titre d'*Evangile de Nicodème*, et croit qu'avant Charlemagne il portait celui d'*Actes de Pilate*. Comme les *Actes* authentiques de Pilate ont été de bonne heure dénaturés, il est vraisemblable qu'ils ont été une des sources où l'auteur aura puisé. Divers manuscrits portent le titre d'*Actes de Pilate*. C'est l'expression dont se sert saint Justin. D'autres disent les *Gestes de Pilate*. Saint Grégoire de Tours se sert deux fois de cette expression.

Quant à l'époque où cette pièce a été composée, un vaste champ reste aux conjectures. On peut se rattacher au sentiment de Tischendorf qui ne trouve rien qui indique une origine postérieure aux *Actes de Pilate* et au pseudo-Evangile de saint Jacques. Il n'y a aucun passage qui n'ait pu être écrit par une personne vivant aux premiers siècles de l'Eglise.

C'est aussi ce que Thilo montre dans ses notes, où il établit des rapprochements entre les plus anciens écrits de l'époque chrétienne, tels que le *Pasteur* d'Hermas et les homélies de saint Clément.

Ainsi l'opinion générale, les citations des premiers Pères, l'analyse de la pièce la font reporter aux premiers siècles. C'est tout ce qu'il nous faut pour notre but.

Nous retranchons dans notre citation la descente aux enfers qui n'entre pas dans notre cadre, et qui ne renferme d'ailleurs rien d'intéressant pour l'histoire. Cette partie est généralement attribuée à une source différente, et peut être détachée de l'Evangile de Nicodème.

CHAPITRE I.

« Anne, Caïphe, Summus, Dathan et Gamaliel, Judas, Lévi, Nephtali, Alexandre, Syrus et les autres princes des Juifs vinrent trouver Pilate et accusèrent Jésus de beaucoup d'actions mauvaises en disant : — Nous le connaissons pour le fils de Joseph, le charpentier, et pour être né de Marie ; cependant il dit qu'il est roi et le Fils de Dieu : bien plus, il viole le sabbat

et il veut détruire la loi (2328) de nos pères. Pilate dit : — Quelles sont les mauvaises actions qu'il commet? Les Juifs répondirent : — La loi nous défend de guérir personne le jour du sabbat; celui-ci a malicieusement guéri, le jour du sabbat, des boiteux, des sourds, des impotents et des paralytiques, des aveugles, des lépreux et des démoniaques. Pilate leur dit : — Comment l'a-t-il fait malicieusement? Et les Juifs lui répondirent : — C'est un magicien ; et c'est au nom de Béelzébud, prince des démons, qu'il chasse les démons, et que toutes les choses lui sont soumises. Pilate leur dit : — Ce n'est pas l'effet d'un esprit immonde, mais celui de la puissance de Dieu de chasser les démons. Les Juifs dirent à Pilate : — Nous prions ta grandeur d'ordonner qu'il comparaisse devant un tribunal, afin que tu l'entendes. Pilate, appelant un messager, lui dit : — Que Jésus soit amené ici et traité avec douceur. Le messager s'en alla, et trouvant Jésus, il l'adora et étendit par terre le manteau qu'il portait, disant : — Seigneur, entre en marchant là-dessus, car le gouverneur t'appelle. Les Juifs, voyant ce qu'avait fait le messager, dirent à Pilate avec de grands cris : — Pourquoi ne lui as-tu pas fait donner par la voix d'un héraut l'ordre de venir, au lieu de lui envoyer un messager, qui, le voyant, l'a adoré, a étendu par terre devant lui le manteau qu'il portait à la main, et lui a dit : Seigneur, le gouverneur te demande. Pilate, appelant le messager, lui dit : — Pourquoi as-tu agi ainsi ? Le messager dit : — Lorsque tu m'as envoyé de Jérusalem auprès d'Alexandre, j'ai vu Jésus assis sur un âne, et les enfants des Hébreux, tenant des rameaux dans leurs mains, criaient : Salut, fils de David ; d'autres étendaient leurs vêtements sur son chemin en disant : Salut à celui qui est béni dans les cieux ; béni celui qui vient au nom du Seigneur. Les Juifs répondirent au messager en criant : — Les enfants des Hébreux s'exprimaient en hébreu ; comment, toi, qui es Grec, as-tu compris des paroles dites dans une langue qui n'est pas la tienne? Le messager répondit : J'ai interrogé un des Juifs et lui ai dit : Qu'est-ce qu'ils crient en hébreu ? Et il me l'a expliqué. Pilate dit alors : — Quelle est l'exclamation qu'ils prononçaient en hébreu ? Et les Juifs répondirent : — Hosanna (2330). Et Pilate dit : Quelle en est la signification? Et les Juifs répondirent : — Elle signifie : Seigneur, salut. Et Pilate dit : — Vous-mêmes, vous confirmez que les enfants s'exprimaient ainsi ; en quoi le messager est-il donc coupable ? Et les Juifs se turent. Le gouverneur dit au messager : — Sors et introduis-le. Et le messager alla vers Jésus et lui dit : — Seigneur, entre, car le gouverneur t'appelle. Jésus étant entré, les images, que les porte-drapeaux portaient au-dessus de leurs enseignes, s'inclinèrent d'elles-mêmes et elles adorèrent Jésus. Les Juifs voyant que les images s'étaient inclinées d'elles-mêmes pour adorer Jésus, s'élevèrent fortement contre les porte-drapeaux. Alors, Pilate dit aux Juifs : — Vous ne rendez pas hommage à Jésus, devant lequel les images se sont inclinées pour le saluer, mais vous criez contre les porte-enseignes, comme s'ils avaient eux-mêmes incliné leurs drapeaux et adoré Jésus. Et les Juifs dirent : — Nous les avons vu agir de la sorte. Le gouverneur fit approcher les porte-drapeaux et demanda pourquoi ils avaient fait cela. Ils répondirent à Pilate : — Nous sommes des païens et les esclaves des temples ; comment aurions-nous voulu l'adorer? Les enseignes que nous tenions se sont inclinées d'elles-

mêmes pour l'adorer. Pilate dit aux chefs de la Synagogue et aux anciens du peuple : Choisissez vous-mêmes des hommes forts et robustes, et ils tiendront les enseignes, et nous verrons si elles se courberont d'elles-mêmes. Les anciens des Juifs prirent douze hommes très-robustes et leur mirent les enseignes dans les mains, et les rangèrent en présence du gouverneur. Pilate dit au messsager : — Conduis Jésus hors du prétoire et indroduis-le ensuite. Et Jésus sortit du prétoire avec le messager. Et Pilate, s'adressant à ceux qui tenaient les enseignes, leur dit en faisant serment par le salut de César : — Si les enseignes s'inclinent quand il entrera, je vous ferai couper la tête ! Et le gouverneur ordonna de faire entrer Jésus une seconde fois. Et le messager pria de nouveau Jésus d'entrer, en passant sur le manteau qu'il avait étendu par terre. Jésus le fit; et lorsqu'il entra, les enseignes s'inclinèrent et l'adorèrent ».

CHAPITRE II.

« Pilate, voyant cela, fut saisi d'épouvante; il commença à se lever de dessus son siége; et comme il songeait à se lever de dessus son siége, la femme de Pilate, nommée Procule, envoya vers lui pour lui dire: — Ne fais rien contre ce juste, car j'ai beaucoup souffert cette nuit à cause de lui. Pilate, entendant cela, dit à tous les Juifs : — Vous savez que mon épouse est païenne et qu'elle a fait bâtir pour vous de nombreuses synagogues; elle m'a fait dire que Jésus était un homme juste, et qu'elle avait beaucoup souffert cette nuit à cause de lui. Les Juifs répondirent à Pilate : — Ne t'avions-nous pas dit que c'était un enchanteur? Voici qu'il a envoyé un songe à ton épouse. Pilate, appelant Jésus, lui dit : — N'entends-tu pas ce qu'ils disent contre toi, et tu ne réponds rien? Jésus répondit : — S'ils n'avaient point le pouvoir de parler, ils ne parleraient point; mais chacun peut à son gré ouvrir la bouche et dire des choses bonnes ou mauvaises. Les anciens des Juifs dirent à Jésus : — Que disons-nous? d'abord, que tu es né de la fornication ; secondement, que Bethléem a été le lieu de ta naissance, et qu'a cause de toi les enfants ont été massacrés; troisièmement, que ton père et ta Mère Marie se sont enfuis en Egypte, parce qu'ils n'avaient pas confiance dans le peuple. Quelques-uns des Juifs qui se trouvaient là, et qui étaient moins méchants que les autres, disaient : — Nous ne disons pas qu'il est issu de la fornication, car nous savons que Marie a été fiancée à Joseph, et il n'est pas né de la fornication. Pilate dit aux Juifs qui disaient que Jésus était issu de la fornication : — Ce discours est mensonger, car il y a eu fiançailles, ainsi que l'attestent des personnes d'entre vous. Anne et Caïphe dirent à Pilate : — Toute la multitude crie qu'il est né de la fornication et qu'il est un enchanteur. Ceux-ci sont ses prosélytes et ses disciples. Pilate, appelant Anne et Caïphe, leur dit : — Qu'est-ce que des prosélytes? Ils répondirent : — Ce sont des fils de païens, et maintenant ils sont devenus Juifs. Lazare et Aster, Antoine et Jacques, Zarus et Samuel, Isaac et Phinéès, Crispus et Agrippa, Aménicus et Judas dirent alors : — Nous ne sommes pas des prosélytes, mais nous nommes enfants de Juifs, et nous disons la vérité; nous avons assisté aux fiançailles de Marie. Pilate, s'adressant aux

douze hommes qui avaient ainsi parlé, leur dit : — Je vous ordonne, par le salut de César, de déclarer si vous dites la vérité, et s'il n'est pas né de la fornication. Ils dirent à Pilate : — Notre loi nous défend de jurer, car c'est un péché ; ordonne à ceux-ci de jurer par le salut de César, que ce que nous disons est faux, et nous aurons mérité la mort. Anne et Caïphe dirent à Pilate : — Croirait-on à ces douze hommes qui disent qu'il n'est pas né de la fornication, plutôt qu'à nous tous qui disons qu'il est un enchanteur, et qu'il se dit roi et Fils de Dieu ? Pilate ordonna à tout le peuple de sortir et de s'éloigner des douze hommes qui avaient dit que Jésus n'était pas né de la fornication, et il fit mettre Jésus à part et il leur dit : — Pour quel motif les Juifs veulent-ils faire périr Jésus ? Et ils répondirent : — Ils sont irrités parce qu'il opère des guérisons le jour du sabbat. Pilate dit : — Ils veulent donc le faire périr pour une bonne œuvre ? Et ils répondirent : — Oui, seigneur ».

CHAPITRE III.

« Pilate, rempli de colère, sortit du prétoire et dit aux Juifs : — Je prends le soleil à témoin que je n'ai rien trouvé de répréhensible dans cet homme. Les Juifs répondirent au gouverneur : — Si ce n'était pas un enchanteur, nous ne l'aurions pas livré. Pilate leur dit : — Prenez-le et jugez-le suivant votre loi. Les Juifs dirent à Pilate : — Il ne nous est pas permis de faire périr qui que ce soit. Pilate dit aux Juifs : — C'est à vous, et non à moi, que Dieu a dit : Tu ne tueras point. Rentré au prétoire, Pilate appela Jésus seul et lui dit : — Es-tu le roi des Juifs ? Et Jésus, répondant à Pilate, dit : — Est-ce de toi-même que tu dis cela, ou d'autres te l'ont-ils dit de moi ? Pilate répondit à Jésus : — Est-ce que je suis juif ? Ta nation et les princes des prêtres t'ont livré à moi ; qu'as-tu fait ? Jésus répondit : — Mon royaume n'est pas de ce monde ; si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient résisté, et je n'aurais pas été livré aux Juifs ; mais mon royaume n'est pas ici. Pilate dit : — Tu es donc roi ? Jésus répondit : — Tu le dis, oui, je suis roi. Je suis né et je suis venu pour rendre témoignage à la vérité, et tous ceux qui prendront part à la vérité entendront ma voix. Pilate dit : — Qu'est-ce que la vérité ? Jésus répondit : — La vérité vient du ciel. Pilate dit : — Il n'y a donc pas de vérité sur la terre ? Et Jésus dit à Pilate : — Vois comme ceux qui disent la vérité sur la terre sont jugés par ceux qui ont le pouvoir sur la terre ».

CHAPITRE IV.

« Pilate, laissant Jésus dans l'intérieur du prétoire, sortit et alla aux Juifs et leur dit : — Je ne trouve en lui aucune faute. Les Juifs répondirent : — Il a dit : Je puis détruire le temple et le rebâtir en trois jours. Pilate leur dit : — Quel temple ? Les Juifs répondirent : — Le temple que Salomon a mis quarante-six ans à bâtir ; et il a dit qu'il pouvait le renverser et le relever en trois jours. Et Pilate leur dit de nouveau : Je suis innocent du sang de cet homme ; voyez ce que vous avez à faire. Les Juifs dirent : — Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. Pilate, appelant alors les anciens,

les prêtres et les lévites, leur dit en secret: — N'agissez pas ainsi; malgré vos accusations, je n'ai rien trouvé en lui digne de mort, dans ce que vous lui reprochez d'avoir violé le sabbat. Les prêtres, les lévites et les anciens dirent à Pilate : — Celui qui a blasphémé contre César est digne de mort. Eh bien ! il a blasphémé contre Dieu. Le gouverneur ordonna alors aux Juifs de sortir du prétoire , et, appelant Jésus, il lui dit: — Que ferai-je donc à ton égard ? Et Jésus dit à Pilate : — Agis comme tu le dois. Pilate dit à Jésus : — Comment dois-je agir ? Jésus répondit : — Moïse et les prophètes ont prédit cette passion et ma résurrection. Les Juifs l'entendant dirent à Pilate : — Veux-tu écouter plus longtemps ses blasphèmes ? Notre loi porte que si un homme pèche contre son prochain, il recevra quarante coups moins un, et que le blasphémateur sera puni de mort. Pilate leur dit : — Si son discours est blasphématoire, prenez-le et conduisez-le dans votre synagogue, et jugez-le suivant votre loi. Les Juifs dirent à Pilate : — Nous voulons qu'il soit crucifié. Pilate leur dit : — Ce n'est pas juste. Et regardant l'assemblée, il vit des Juifs qui pleuraient et il dit : — La foule ne veut pas tout entière qu'il meure. Les anciens dirent à Pilate : — Nous sommes venus avec toute la foule pour qu'il meure. Et Pilate dit: — Qu'a-t-il fait pour mériter la mort ? Et ils répondirent : — Il a dit qu'il était le fils de Dieu et qu'il était roi ».

CHAPITRE V.

« Alors un Juif du nom de Nicodème s'approcha du gouverneur et dit: — Je te prie de me permettre, dans ta miséricorde, de dire quelques paroles. Et Pilate dit alors : Parle. Et Nicodème dit: — J'ai dit aux anciens des Juifs, et aux scribes, et aux prêtres, et aux lévites, et à toute la multitude des Juifs dans la synagogue : Quelle plainte portez-vous contre cet homme? Il faisait de nombreux et éclatants miracles, tels que personne n'en fait, ni n'en a jamais fait. Renvoyez le et ne lui faites aucun mal ; si ses miracles viennent de Dieu, ils seront stables ; s'ils viennent des hommes, ils se détruiront. Moïse, que Dieu avait envoyé en Egypte, fit les miracles que Dieu lui avait ordonné d'opérer en présence de Pharaon, roi d'Egypte. Et il y avait là des magiciens, Jamnès et Mambrès, et ils voulurent faire les mêmes miracles que Moïse, mais ils ne purent les imiter tous, et les Egyptiens les regardèrent comme des dieux. Mais comme les miracles qu'ils avaient opérés ne provenaient pas de Dieu, ils périrent, eux et ceux qui avaient cru en eux. Et maintenant renvoyez cet homme, car il ne mérite pas la mort. Les Juifs dirent à Nicodème : Tu es devenu son disciple; et tu élèves la voix pour lui. Nicodème leur dit : — Est-ce que le gouverneur qui parle en sa faveur est son disciple ? Est-ce que César ne lui a pas donné la mission de rendre la justice ? Les Juifs frémissaient de colère et ils grinçaient des dents en regardant Nicodème, et ils lui dirent : — Crois en lui et partage le même sort que lui. Et Nicodème dit : — Amen : que je partage le même sort que lui, ainsi que vous le dites ».

CHAPITRE VI.

« Un autre des Juifs s'avança et demanda au gouverneur la permission

de parler, et Pilate dit: — Ce que tu veux dire, dis-le. Et ce Juif parla ainsi: — Depuis trente-huit ans, je gisais dans mon lit, et j'étais constamment en proie à de grandes souffrances et en danger de perdre la vie. Jésus vint, et beaucoup de démoniaques et de gens affligés de diverses infirmités furent guéris par lui. Et quelques jeunes gens m'apportèrent dans mon lit et me menèrent à lui. Et Jésus me voyant, fut touché de compassion et il me dit: Lève-toi, prends ton lit et marche. Et aussitôt je fus complétement guéri: je pris mon lit et je marchai. Les Juifs dirent à Pilate: — Demande-lui quel jour il fut guéri. Et il répondit: — Le jour du sabbat. Et les Juifs dirent: Ne disions-nous pas qu'il guérissait les malades et qu'il chassait les démons le jour du sabbat? Et un autre Juif s'avança et dit: J'étais aveugle de naissance; j'entendais parler et je ne voyais personne. Et Jésus passa, je m'adressai à lui en criant à haute voix: Fils de David, prends pitié de moi. Et il eut pitié de moi, et il posa sa main sur mes yeux, et aussitôt je recouvrai la vue. Et un autre s'avança et dit: — J'étais courbé et il m'a redressé d'un mot. Et un autre s'avança aussi et dit: — J'étais lépreux et il m'a guéri d'un mot ».

CHAPITRE VII.

« Et une femme nommée Véronique dit: — Depuis douze ans j'étais affligée d'un flux de sang, et je touchai le bord de son vêtement, et aussitôt mon flux de sang s'arrêta. Les Juifs dirent: — D'après notre loi, une femme ne peut venir déposer en témoignage ».

CHAPITRE VIII.

Et quelques autres de la foule, hommes et femmes, se mirent à crier: — Cet homme est un prophète, les démons lui sont assujétis. Et Pilate leur dit: — Pourquoi les démons ne sont-ils pas assujétis à vos docteurs? Et ils répondirent: — Nous ne savons. D'autres dirent à Pilate: — Il a ressuscité Lazare qui était mort depuis quatre jours, et il l'a fait sortir du sépulcre. Le gouverneur, en entendant cela, fut effrayé et il dit aux Juifs: — Que nous servira-t-il de répandre le sang innocent? »

CHAPITRE IX.

Et Pilate, appelant Nicodème à lui et les douze hommes qui disaient que Jésus n'était point né de fornication, leur parla ainsi: — Que dois-je faire, car une sédition éclate parmi le peuple? Et ils répondirent: — Nous ne savons; qu'ils voient eux-mêmes. Et Pilate convoquant de nouveau la multitude, dit aux Juifs: — Vous savez que suivant la coutume, le jour des azymes, je vous accorde la grâce d'un prisonnier; j'ai en prison un fameux meurtrier, qui s'appelle Barabbas; je ne trouve en Jésus rien qui mérite la mort; lequel voulez-vous que je vous remette? Tous répondirent en criant: — Remets-nous Barabbas. Pilate dit: — Que ferai-je donc de Jésus, qui est surnommé le Christ? Ils s'écrièrent tous. — Qu'il soit crucifié. Et les Juifs dirent aussi: — Tu n'es pas l'ami de César, si tu remets en liberté celui qui

se dit roi et Fils de Dieu, et tu veux peut-être que ce soit lui qui soit roi au lieu de César. Alors Pilate, ému de colère, leur dit : — Vous avez toujours été une race séditieuse, et vous vous êtes opposés à ceux qui étaient pour vous. Et les Juifs dirent : — Quels sont ceux qui étaient pour nous ? Et Pilate répondit : — Votre Dieu qui vous a délivrés de la dure servitude des Egyptiens, et qui vous a conduits à travers la mer comme à pied sec, et qui vous a donné, dans le désert, la manne et la chair des cailles pour votre nourriture, et qui a fait sortir d'un rocher de l'eau pour vous désaltérer ; et malgré tant de faveurs vous n'avez cessé de vous révolter contre votre Dieu, et il a voulu vous faire périr. Et Moïse a prié pour vous,afin que vous ne périssiez pas. Et vous dites maintenant que je hais le roi. Et se levant de son tribunal, il voulut sortir. Mais tous les Juifs s'écrièrent : — Nous savons que César est notre roi et non Jésus. Car les Mages lui ont offert des présents comme à un roi. Et Hérode, apprenant des Mages qu'un roi était né, voulut le faire périr; son père Joseph l'ayant su, l'amena, ainsi que sa mère, et ils s'enfuirent en Egypte, et Hérode fit mourir les enfants des Juifs qui étaient nés à Bethléem. Et Pilate entendant ces paroles, fut effrayé ; et lorsque le calme fut rétabli parmi le peuple qui criait, il dit : — C'est donc lui qui est ici présent que cherchait Hérode ? Ils répondirent : — C'est lui. Et Pilate, prenant de l'eau, se lava les mains devant le peuple en disant : — Je suis innocent du sang de cet homme juste ; songez à ce que vous faites. Et les Juifs répondirent : — Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. Alors Pilate ordonna d'amener Jésus devant le tribunal sur lequel il siégeait, et il poursuivit en ces termes en rendant sentence contre Jésus : — Ta race t'a renié pour roi, j'ordonne donc que tu sois d'abord flagellé, suivant les statuts des anciens princes. Il ordonna ensuite qu'il fût crucifié dans le lieu où il avait été arrêté, avec deux malfaiteurs, dont les noms sont Dismas et Gestas ».

CHAPITRE X.

« Et Jésus sortit du prétoire et les deux larrons avec lui ; et lorsqu'il fut arrivé au lieu qui s'appelle Golgotha, les soldats le dépouillèrent de ses vêtements, et le ceignirent d'un linge, et ils mirent sur sa tête une couronne d'épines, et ils placèrent un roseau dans ses mains, et ils crucifièrent également les deux larrons à ses côtés, Dismas à sa droite et Gestas à sa gauche. Et Jésus dit : — Mon Père, pardonnez-leur et épargnez-les, car ils ne savent ce qu'ils font. Et ils partagèrent entre eux ses vêtements. Et le peuple était présent; les princes, les anciens et les juges tournaient Jésus en dérision en disant : — Il a sauvé les autres, qu'il se sauve lui-même, s'il est le Fils de Dieu, qu'il descende de la croix. Les soldats se moquaient de lui, et ils lui offraient pour boisson du vinaigre avec du fiel en disant : — Si tu es le roi des Juifs, délivre-toi toi-même. Un soldat nommé Longin, prenant une lance, lui perça le côté, et il en sortit du sang et de l'eau. Le gouverneur ordonna que l'on inscrivît sur un écriteau, suivant l'accusation des Juifs, en lettres hébraïques, grecques et latines : *Celui-ci est le roi des Juifs*. Un des larrons qui étaient crucifiés, nommé Gestas, lui dit : — Si tu es le Christ, délivre-toi, ainsi que nous. Dismas, lui répondant, le réprimanda,

disant : — N'as-tu point crainte de Dieu, toi qui es de ceux contre lesquels condamnation a été rendue ? Nous recevons le juste châtiment de ce que nous avons commis ; mais lui, il n'a rien fait de mal. Et lorsqu'il eut blâmé son compagnon, il dit à Jésus : — Souviens-toi de moi, Seigneur, dans ton royaume. Et Jésus lui répondit : — En vérité, je te le dis, tu seras aujourd'hui avec moi en paradis ».

CHAPITRE XI.

« C'était vers la sixième heure du jour, et des ténèbres se répandirent sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure. Le soleil s'obscurcit, et voici que le voile du temple se fendit du haut en bas en deux parties. Et vers la neuvième heure, Jésus s'écria à haute voix : — *Hély, Hély, lama zabacthani;* ce qui signifie : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* Et ensuite Jésus dit : — Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains. Et disant cela, il rendit l'esprit. Le centurion voyant ce qui s'était passé, glorifia Dieu, disant : — Cet homme était juste. Et tous les assistants, troublés de ce qu'ils avaient vu, s'en retournèrent en frappant leurs poitrines. Et le centurion rapporta au gouverneur ce qui s'était passé ; le gouverneur l'entendant fut saisi d'une extrême affliction, et ils ne mangèrent ni burent ce jour-là. Et Pilate convoquant les Juifs, leur dit : — Avez-vous vu ce qui s'est passé ? Et les Juifs répondirent au gouverneur : — Le soleil s'est éclipsé de la manière habituelle. Et tous ceux qui étaient attachés à Jésus se tenaient au loin, ainsi que les femmes qui l'avaient suivi de Galilée. Et voici qu'un homme nommé Joseph, homme juste et bon et qui n'avait point eu part aux accusations et aux méchancetés des Juifs, et qui était d'Arimathie, ville de Judée, et qui attendait le royaume de Dieu, demanda à Pilate le corps de Jésus. Et l'ôtant de la croix, il le plia dans un linceul bien net, et il le déposa dans un tombeau tout neuf qu'il avait fait construire pour lui-même, et où nul n'avait été enseveli ».

CHAPITRE XII.

« Les Juifs, apprenant que Joseph avait demandé le corps de Jésus, le cherchaient ainsi que les douze hommes qui avaient déclaré que Jésus n'était pas né de la fornication, et Nicodème et les autres qui avaient paru devant Pilate et qui avaient rendu témoignage des bonnes œuvres de Jésus. Tous se cachaient, mais Nicodème seul se montra à eux, car il était prince des Juifs, et il leur dit : — Comment êtes-vous entrés dans la synagogue ? — Et ils lui répondirent : — Et toi, comment es-tu entré dans la synagogue, lorsque tu étais attaché au Christ ? Puisses-tu avoir part avec lui dans les siècles à venir. Et Nicodème répondit : — *Amen, amen, amen.* Joseph se montra également et leur dit : — Pourquoi êtes-vous irrités contre moi de ce que j'ai demandé à Pilate le corps de Jésus ? Voici que je l'ai déposé dans mon propre tombeau, et je l'ai enveloppé d'un linceul bien net, et j'ai placé une grande pierre à côté de la grotte. Vous avez mal agi contre le juste que vous avez crucifié et percé à coups de lance. Les Juifs entendant cela, se saisirent de Joseph et le firent enfermer jusqu'à ce que la fête du sabbat fût

passée. Et ils lui dirent : — En ce moment, nous ne pouvons rien faire contre toi, car le jour du sabbat a lui. Nous savons que tu n'es pas digne de sépulture, mais nous abandonnerons ta chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. Joseph répondit : — Ces paroles sont semblables à celles de Goliath le superbe, qui s'éleva contre le Dieu vivant et que frappa David. Dieu a dit, par la voix du prophète : Je me réserverai la vengeance. Et Pilate, endurci de cœur, a lavé ses mains en plein soleil en criant : Je suis pur du sang de ce juste. Et vous avez répondu : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. Et je crains maintenant que la colère de Dieu ne s'appesantisse sur vous et sur vos enfants, comme vous l'avez dit. Les Juifs, entendant Joseph parler ainsi, furent outrés de rage, et se saisissant de lui, ils l'enfermèrent dans un cachot où il n'y avait pas de fenêtre. Anne et Caïphe placèrent des gardes à la porte et posèrent leur sceau sur la clef. Et ils tinrent conseil avec les prêtres et les lévites, pour qu'ils se rassemblassent tous après le jour du sabbat, et ils songèrent quel genre de mort ils infligeraient à Joseph. Et quand ils se furent réunis, Anne et Caïphe ordonnèrent que l'on amenât Joseph ; et ôtant le sceau, ils ouvrirent la porte et ils ne trouvèrent pas Joseph dans le cachot où ils l'avaient enfermé. Et toute l'assemblée fut frappée de stupeur, car l'on avait trouvé la porte scellée, et Anne et Caïphe se retirèrent ».

CHAPITRE XIII.

« Tous étant remplis de surprise, un des soldats qui avaient été mis pour garder le sépulcre entra dans la synagogue et dit : — Tandis que nous veillions sur le tombeau de Jésus, la terre a tremblé et nous avons vu l'ange de Dieu qui a ôté la pierre du sépulcre et qui s'est assis sur elle. Et son visage brillait comme la foudre ; ses vêtements étaient blancs comme la neige. Et nous sommes restés comme morts de frayeur. Et nous avons entendu l'ange qui disait aux femmes venues au sépulcre de Jésus : — Ne craignez point, je sais que vous cherchez Jésus le crucifié ; il est ressuscité, ainsi qu'il l'avait prédit. Venez et voyez l'endroit où il avait été placé, et empressez-vous de dire à ses disciples qu'il est ressuscité d'entre les morts, et qu'il vous a précédés en Galilée ; c'est là que vous le verrez. Les Juifs, convoquant tous les soldats qui avaient été préposés à la garde de Jésus, leur dirent : — Quelles sont ces femmes auxquelles l'ange a parlé ? Pourquoi ne vous êtes-vous pas saisis d'elles ? Les soldats répondirent : — Nous ne savons quelles étaient ces femmes, et nous sommes restés comme morts, tant l'ange nous inspirait de crainte ; comment aurions-nous pu nous saisir de ces femmes ? Les Juifs dirent : — Vive le Seigneur ! nous ne croyons point. Les soldats répondirent aux Juifs : — Vous avez vu Jésus qui faisait tant de miracles, et vous n'y avez point cru. Comment croiriez-vous à nos paroles ? Vous avez eu raison de dire : Vive le Seigneur ! car il vit, le Seigneur que vous avez enfermé. Nous avons appris que vous avez emprisonné en un cachot, dont vous avez scellé la porte, ce Joseph qui a embaumé le corps de Jésus, et lorsque vous êtes venus pour le chercher, vous ne l'avez plus trouvé. Remettez-nous Joseph que vous avez enfermé, et nous vous remettrons Jésus que nous gardions dans le sépulcre. Les Juifs répondirent :

— Nous vous remettrons Joseph, remettez-nous Jésus, car Joseph est dans la ville d'Arimathie. Les soldats répondirent : — Comme Joseph est à Arimathie, Jésus est en Galilée, ainsi que nous avons entendu l'ange l'annoncer aux femmes. Les Juifs entendant cela, craignirent, et ils se disaient entre eux : — Lorsque le peuple entendra ces discours, tous croiront en Jésus. Et réunissant une grosse somme d'argent, ils la donnèrent aux soldats, en disant : — Dites que, tandis que vous dormiez, les disciples de Jésus sont venus pendant la nuit, et qu'ils ont dérobé son corps. Si le gouverneur apprend cela, nous l'apaiserons à votre égard et vous ne serez point inquiétés. Les soldats, prenant l'argent, dirent ce que les Juifs leur avaient recommandé ».

CHAPITRE XIV.

« Un prêtre nommé Phinéès, et Addas qui était maître d'école, et un lévite nommé Aggée, vinrent tous trois de la Galilée à Jérusalem ; et ils dirent aux princes des prêtres et à tous ceux qui étaient dans la synagogue : — Jésus que vous avez crucifié, nous l'avons vu qui parlait avec onze de ses disciples, assis au milieu d'eux sur le mont des Olives, et leur disant : Allez dans le monde entier, prêchez à toutes les nations ; baptisez les Gentils au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Et celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé. Et quand il eut dit ces choses à ses disciples, nous l'avons vu monter au ciel. En entendant cela, les princes des prêtres, les anciens, et les lévites dirent à ces trois hommes : — Rendez gloire au Dieu d'Israël, et prenez-le à témoin que ce que vous avez vu et entendu est véritable. Et ils répondirent : — Vive le Seigneur de nos pères, le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ! Nous avons entendu Jésus parler avec ses disciples, et nous l'avons vu monter au ciel ; nous disons la vérité. Si nous taisions que nous avons entendu Jésus tenir ce discours à ses disciples, et que nous l'avons vu monter au ciel, nous commettrions un péché. Les princes des prêtres se levant aussitôt, leur dirent : — Ne répétez à personne ce que vous avez dit de Jésus. Et ils leur donnèrent une grosse somme d'argent. Et ils renvoyèrent trois hommes avec eux pour qu'ils fussent ramenés dans leur pays, et qu'ils ne fissent aucun séjour à Jérusalem. Et tous les Juifs s'étant réunis, se livrèrent entre eux à de grandes méditations, disant : — Qu'est-il donc survenu en Israël ? Anne et Caïphe les consolant, leur dirent : — Devons-nous croire aux soldats qui gardaient le monument de Jésus, et qui nous disent qu'un ange a ôté la pierre de la porte du monument ? Peut-être ses disciples le leur ont dit et leur ont donné beaucoup d'argent pour les amener à s'exprimer ainsi et à laisser enlever le corps de Jésus. Sachez qu'il ne faut ajouter nulle foi aux paroles de ces étrangers, car ils ont reçu de nous une forte somme, et ils ont dit partout ce que nous leur avions recommandé de dire. Or, ils peuvent bien être infidèles aux disciples de Jésus tout comme à nous ».

CHAPITRE XV.

« Nicodème se levant, dit dans la droiture : — Enfants d'Israël, vous

avez entendu tout ce qu'ont dit ces trois hommes qui juraient sur la loi du Seigneur. Ils ont dit : Nous avons vu Jésus qui parlait avec ses disciples sur le mont des Olives, et nous l'avons vu monter au ciel. Et l'Ecriture nous enseigne que le bienheureux Elie a été enlevé au ciel : et Elisée, interrogé par les fils des prophètes qui lui demandaient : Où est notre frère Elie ? leur dit qu'il avait été enlevé. Et les fils des prophètes lui dirent : Peut-être l'Esprit l'a enlevé et l'a déposé sur les montagnes d'Israël. Mais choisissons des hommes qui iront avec nous, et parcourons les montagnes d'Israël ; nous le trouverons peut-être. Et ils prirent Elisée, et il marcha avec eux trois jours, et ils ne trouvèrent point Elie. Et maintenant, écoutez-moi, enfants d'Israël, et envoyons des hommes dans les montagnes d'Israël, car peut-être l'Esprit a enlevé Jésus, et peut-être le trouverons-nous, et nous ferons pénitence. Et l'avis de Nicodème fut du goût de tout le peuple, et ils envoyèrent des hommes, et ceux-ci cherchèrent Jésus sans le trouver, et étant de retour, ils dirent : — Nous n'avons point rencontré Jésus dans les lieux que nous avons parcourus, mais nous avons trouvé Joseph dans la ville d'Arimathie. Les princes et tout le peuple entendant cela, se réjouirent et ils glorifièrent le Dieu d'Israël de ce qu'ils avaient trouvé Joseph qu'ils avaient enfermé dans un cachot, et qu'ils n'avaient pas retrouvé. Et réunissant une grande assemblée, les princes des prêtres dirent : — Comment pouvons-nous amener Joseph à nous et lui parler ? Et prenant du papier, ils écrivirent à Joseph, disant : « La paix soit avec toi et avec tous ceux qui sont avec toi. Nous savons que nous avons péché contre Dieu et contre toi. Daigne donc venir avec tes pères et tes fils, car ton enlèvement nous a remplis de surprise. Nous savons que nous avons conçu contre toi un mauvais dessein, et le Seigneur t'a protégé, et il t'a délivré de nos mauvaises intentions. Que la paix soit avec toi, seigneur Joseph, homme honorable parmi tout le peuple ». Et ils choisirent sept hommes, amis de Joseph, et ils leur dirent : — Lorsque vous serez arrivés auprès de Joseph, donnez-lui le salut de paix, et remettez-lui la lettre. Et les hommes, arrivant auprès de Joseph, le saluèrent et lui remirent la lettre. Et après que Joseph en eut fait lecture, il dit : — Béni soit le Seigneur Dieu qui a préservé Israël de l'effusion de mon sang. Sois béni, mon Dieu, qui m'as protégé de tes ailes. Et Joseph embrassa les messagers, et les reçut dans sa maison. Le lendemain Joseph, montant sur un âne, se mit en route avec eux, et ils arrivèrent à Jérusalem. Et quand les Juifs apprirent sa venue, ils accoururent tous au-devant de lui, criant et disant : — La paix soit à ton arrivée, père Joseph. Et il leur répondit : — Que la paix du Seigneur soit avec tout le peuple. Et tous l'embrassèrent. Et Nicodème les reçut dans sa maison, les accueillant avec grand honneur et empressement. Le lendemain, qui était le jour de la préparation, Anne, Caïphe et Nicodème dirent à Joseph : — Rends hommage au Dieu d'Israël et réponds à tout ce que nous te demanderons. Nous étions irrités contre toi, parce que tu avais enseveli le corps du Seigneur Jésus, et nous t'avons enfermé dans un cachot où nous ne t'avons plus retrouvé, ce qui nous a remplis de surprise et nous a mis pleins de frayeur jusqu'à ce que nous t'ayons revu. Raconte-nous donc, en présence de Dieu, ce qui s'est passé. Joseph répondit : — Lorsque vous m'avez renfermé le jour de

Pâques, au soir, tandis que j'étais en oraison, au milieu de la nuit, la maison fut comme enlevée dans les airs. Et j'ai vu Jésus brillant comme un éclair ; et saisi d'épouvante, je suis tombé par terre. Et Jésus me prenant par la main, m'éleva au-dessus de terre, et la sueur me couvrait le front. Et essuyant mon visage, il m'a embrassé et il m'a dit : Ne crains rien, Joseph, regarde-moi et vois, car c'est moi. Et je regardai et je m'écriai : O seigneur Elie! Et il me dit : Je ne suis point Elie, mais je suis Jésus de Nazareth dont tu as enseveli le corps. Je lui ai répondu : Montre-moi le monument où je t'ai déposé. Et Jésus, me prenant par la main, m'a conduit à l'endroit où je l'avais enseveli. Et il m'a montré le linceul et le drap dans lequel j'avais enseveli sa tête. J'ai reconnu que c'était Jésus, et je l'ai adoré, et j'ai dit : Béni celui qui vient au nom du Seigneur. Jésus, me tenant par la main, m'a conduit à Arimathie dans ma maison, et m'a dit : La paix soit avec toi, et de quarante jours ne sors pas de ta maison, et je vais retourner avec mes disciples ».

CHAPITRE XVI.

« Lorsque les princes des prêtres et les autres prêtres et les lévites eurent entendu ces choses, ils furent frappés de stupeur et ils tombèrent par terre sur leurs visages comme morts ; et, revenus à eux, ils s'écriaient : — Quelle est cette merveille qui s'est manifestée à Jérusalem ? car nous connaissons le père et la mère de Jésus.

« Un certain lévite dit : — Je sais que son père et sa mère étaient des personnes craignant Dieu et qu'ils étaient toujours en prières dans le temple, offrant des hosties et des holocaustes au Dieu d'Israël.

« Et lorsque le grand prêtre Siméon le reçut, il dit, le tenant dans ses mains : Maintenant, Seigneur, renvoie ton serviteur en paix suivant ta parole, car mes yeux ont vu le Sauveur que tu as préparé en présence de tous les peuples, la lumière qui doit servir à la révélation faite aux nations et à la gloire de ta race d'Israël. Et ce même Siméon bénit aussi Marie, la mère de Jésus, et lui dit : Je t'annonce, au sujet de cet enfant, qu'il est né pour la ruine et la résurrection de beaucoup, et en signe de contradiction. Et le glaive traversera ton âme jusqu'à ce que les pensées des cœurs de beaucoup soient connues. Alors les Juifs dirent : — Envoyons chercher ces trois hommes qui disent l'avoir vu avec ses disciples, sur le mont des Olives. Quand ce fut fait, et que ces trois hommes furent venus et qu'ils furent interrogés, ils répondirent d'une voix unanime : — Vive le Seigneur, Dieu d'Israël ! car nous avons manifestement vu Jésus avec ses disciples sur le mont des Olives, et lorsqu'il montait au ciel. Alors Anne et Caïphe les prirent chacun à part et les questionnèrent séparément ; et confessant unanimement la vérité, ils dirent qu'ils avaient vu Jésus. Alors Anne et Caïphe dirent : — Notre loi porte : Dans la bouche de deux ou trois témoins, toute parole est valide. Mais ne savons-nous pas que le bienheureux Enoch plut à Dieu et qu'il fut transporté par la parole de Dieu ? et la tombe du bienheureux Moïse ne se trouve pas, et la mort du prophète Elie n'est pas connue. Jésus, au contraire, a été livré à Pilate, flagellé, couvert de crachats,

couronné d'épines, frappé d'une lance et crucifié : il est mort sur la croix et il a été crucifié, et l'honorable père Joseph a enseveli son corps dans un sépulcre neuf, et il atteste l'avoir vu vivant. Et ces trois hommes certifient qu'ils l'ont vu avec ses disciples sur le mont des Olives et monter au ciel ».

CHAPITRE XVII.

« Et Joseph se levant, dit à Anne et à Caïphe : — Vous avez raison d'être dans l'admiration, parce que vous apprenez que Jésus a été vu ressuscité et montant au ciel. Il faut encore plus s'étonner de ce que non-seulement il est ressuscité, mais qu'il a rappelé du sépulcre beaucoup d'autres morts, et qu'un grand nombre de personnes les ont vus à Jérusalem. Et écoutez-moi, maintenant, car nous savons tous que le bienheureux grand prêtre Siméon a reçu, de ses mains, Jésus enfant dans le temple. Et ce Siméon eut deux fils, frère de père et de mère; et nous avons tous été présents lorsqu'ils se sont endormis, et nous avons assisté à leur ensevelissement. Allez donc et voyez leurs tombeaux, car ils se sont ouverts et les fils de Siméon sont dans la ville d'Arimathie, vivant dans l'oraison. Quelquefois on entend leurs cris, mais ils ne parlent à personne et ils sont silencieux comme des morts. Venez, allons vers eux et emmenons-les devant nous avec les plus grands égards ; et si nous le leur demandons avec instance, ils nous parleront peut-être du mystère de leur résurrection. A ces mots, tous se réjouirent ; et Anne et Caïphe, Nicodème, Joseph et Gamaliel, allant au sépulcre, n'y trouvèrent point les morts ; mais se rendant dans la ville d'Arimathie, ils les trouvèrent agenouillés. Et les embrassant avec le plus grand respect et dans la crainte de Dieu, ils les conduisirent à Jérusalem dans la synagogue. Et après que les portes furent fermées, prenant le livre de la loi, ils le posèrent dans leurs mains, les conjurant par le Dieu Adonaï et le Dieu d'Israël qui a parlé par la loi et par les prophètes, disant : — Si vous savez que c'est lui qui vous a ressuscités d'entre les morts, dites-nous comment vous êtes ressuscités. Carinus et Lucius, entendant cette adjuration, tremblèrent de tout leur corps, et, tout émus, ils gémirent du fond de leur cœur, et regardant le ciel, ils firent avec leur doigt le signe de la croix sur leur langue. Et aussitôt ils parlèrent, disant : — Donnez-nous des tomes de papier, afin que nous écrivions ce que nous avons vu et entendu. Et on les leur donna ; et s'asseyant, chacun d'eux écrivit disant... »

Nous nous arrêtons là. Le reste de l'Evangile de Nicodème, qui a la prétention de raconter les choses de l'autre monde, est cependant moins imaginaire qu'on pourrait le supposer. Il peut être considéré comme une pieuse hypothèse, dont les données sont remplies le plus souvent, non par l'imagination de l'écrivain, mais par divers passages empruntés aux premiers écrivains de l'Eglise, comme plusieurs savants l'ont démontré par un examen minutieux. C'est à ce titre que, pour satisfaire la curiosité du lecteur, nous donnerons cette partie en note additionnelle à la fin de cet ouvrage.

V. — Relation de Pilate.

Qu'il y ait de faux Actes de Pilate, de fausses relations adressées par ce magistrat à Tibère, c'est une chose reconnue de tout le monde. Mais ces pièces falsifiées n'ébranlent pas deux faits qui importent considérablement dans notre travail. C'est 1° que la relation vraie de Pilate existait encore du IIe au IVe siècle, et probablement au temps de saint Epiphane; c'est 2° que nous avons quelques fragments vrais de cette pièce dans Tertullien et saint Justin. Ainsi, nous avons deux écrivains du second siècle qui connaissaient ce Mémoire. Eusèbe, Paul Orose, Nicéphore en parlent comme d'un fait certain. Nous voulons que le lecteur juge par lui-même. Nous mettons sous ses yeux tous les passages de ces auteurs, commençant par saint Justin, qui était si voisin de l'époque de Pilate. Ce grand homme parlait de la lettre de Pilate en s'adressant aux Romains, en s'adressant aux magistrats. Assurément il ne voulait pas s'exposer à la confusion, et il cite comme il suit les expressions mêmes du procurateur de la Judée : « On attacha Jésus à la croix avec des clous aux pieds et aux mains; et après l'avoir crucifié, ceux qui l'avaient mis en croix jouèrent ses habits aux dés et se les partagèrent entre eux ». Il ajoute, en parlant aux païens : « C'est ce que vous pourrez aisément connaître par les Actes qui en ont été écrits sous Ponce-Pilate ». Il dit encore : « Les prophéties ont marqué distinctement que le Christ guérirait toutes sortes de maladies et qu'il ressusciterait les morts; et vous pourrez vous en convaincre par la lecture des Actes qui en ont été écrits sous Ponce-Pilate (Justin, *Apol.* 2, p. 75 et p. 84) ».

Après saint Justin, écoutons un autre savant homme et fidèle témoin, Tertullien; voici ce qu'il lisait dans les Actes de Pilate : « Celui qui avait les humbles apparences d'un homme, les Juifs le regardaient comme un magicien, car (*Apol.*, c. 21) Jésus chassait les démons du corps des possédés, rendait la vue aux aveugles, nettoyait les lépreux, guérissait les paralytiques, ressuscitait les morts, commandait avec empire aux éléments, apaisait les tempêtes, marchait sur les eaux, et montrait par là aux Juifs qu'il était le Verbe de Dieu, le verbe primordial, premier-né qu'accompagne la puissance et la raison. L'éclat de sa doctrine avait si fort aigri les principaux des Juifs, qui voyaient avec peine qu'il était suivi d'une grande multitude de peuple, qu'ils l'avaient comme forcé, *violentia suffragiorum*, lui Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée, par leurs instances, à le leur livrer pour être crucifié, ainsi que Jésus lui-même et les prophètes longtemps auparavant l'avaient prédit, car il rendit son esprit lorsqu'il voulut, tout en parlant, sans attendre le ministère du bourreau. Au même moment, le jour fut changé en nuit, quoique le soleil fût au milieu de sa course, ce qui était aussi prédit, selon eux. (Vous n'avez pas compris la raison de ce phénomène, vous l'avez nié, mais il est écrit dans vos annales). Alors les Juifs le détachèrent de la croix, l'enfermèrent dans un tombeau, et en confièrent la garde à une troupe de soldats, de peur que, comme il avait prédit qu'il ressusciterait le troisième jour, ses disciples ne dérobassent son corps et ne fissent accroire au peuple qu'il était ressuscité. Mais le troisième jour, la terre fut tout d'un coup ébranlée, la pierre qui fermait le tombeau fut ôtée;

les soldats, saisis de frayeur, prirent la fuite; aucun de ses disciples ne parut, et toutefois on ne trouva rien dans le tombeau, que les dépouilles d'un mort enseveli.

« Les principaux des Juifs répandirent le bruit que ses disciples avaient enlevé son corps. Jésus passa quarante jours dans la Galilée, qui est un canton de la Palestine, avec des disciples choisis, enseignant aux siens ce qu'ils devaient enseigner aux autres. Enfin, après avoir donné ses ordres pour prêcher par tout le monde, il monta au ciel enveloppé d'une nuée ».

Tertullien conclut : « *Pilate, en quelque sorte chrétien dans sa conscience, écrivit toutes ces choses à Tibère ;* et dès lors les empereurs auraient cru en Jésus-Christ, si les empereurs n'étaient pas nécessaires au monde, ou si les Césars pouvaient être chrétiens ».

Produisons toutes nos citations avant de faire nos réflexions. Le même Tertullien, quelques pages plus haut, dans sa fameuse Apologétique, d'un éclat et d'une énergie qui attira toutes les attentions, nous montre l'effet de la lettre de Pilate sur l'empereur romain par un fait qu'il n'a pas été seul à rapporter.

« Tibère, dit-il, vivait lorsque le nom chrétien commença à être connu dans le monde. Ayant appris de la Syrie de Palestine les faits qui manifestaient la divinité de Jésus-Christ, il déféra la chose au sénat pour délibérer sur sa divinité avec la prérogative de son suffrage. Comme le sénat n'avait pas eu l'initiative dans cette affaire, il y mit opposition. Mais César persista dans son sentiment ; il menaça ceux qui voudraient accuser les chrétiens. Consultez vos écrits ».

Que le lecteur ne perde pas de vue toutes ces graves et importantes révélations, jusqu'à ce qu'on connaisse encore ce qu'ont dit d'autres auteurs [1].

[1] La lettre qui se trouve dans Hégésippe, sur ce sujet, est attribuée à Pilate. Est-elle authentique ? Comme son titre contient un anachronisme, il devient un embarras et une accusation contre la valeur de la pièce. Le voici :

Lettre de Pilate, procurateur de la Judée, à Claude.

Claude est mis là pour Tibère, l'Empereur alors régnant.

Il y a une autre difficulté. Cette pièce se trouve dans ce qu'on appelle le faux Hégésippe. C'est un récit sur les événements du premier siècle, fait par un auteur plus jeune de trois ou quatre siècles. On l'a nommé Hégésippe, mais doit-on l'appeler le faux Hégésippe pour cela? On va juger. Cette compilation n'est, dans la réalité, qu'un abrégé de l'histoire de la guerre des Juifs de Josèphe, par un écrivain postérieur, qui aura mêlé à cette histoire quelques faits contemporains ; et il est vraisemblable, dit la Biographie universelle avec raison, que le nom de Josèphe, l'écrivain juif, que le compilateur a voulu conserver, aura facilement pris la forme de Hégésippe avec lequel il semble en effet se confondre. Cette compilation n'est pas à dédaigner, puisque les anciens lui ont donné pour rédacteur des hommes graves et savants.

Il n'y a rien dans ce recueil qui sente la fabrication d'un faussaire. C'est un compilateur anonyme qui vaut bien Suidas, et il demande à être entendu dans cette question. Voici son abrégé des Actes de Pilate :

« Il est arrivé récemment, comme j'en ai le témoignage, que par leur envie les Juifs ont attiré des malédictions sur eux et sur leur postérité. Comme il avait été promis à leurs pères que Dieu leur enverrait un saint qui deviendrait leur roi, et qui devait naître d'une vierge sur la terre; ce saint personnage a été envoyé par le Dieu des Hébreux, pendant mon gouvernement de la Judée. Et comme les Juifs le virent donner la vue aux aveugles, purifier les lépreux, guérir les paralytiques, chasser les démons, ressusciter les morts, commander aux vents, marcher à pied sur les ondes de la mer, et faire beaucoup d'autres prodiges; et comme ils voyaient en même temps que tout le peuple le proclamait Fils de Dieu, les princes des Juifs, animés par la jalousie, le prirent et me le livrèrent. Ils inventèrent à l'envi des accusations mensongères contre lui, disant que c'était un magicien qui agissait contre leur loi. Ils m'en ont persuadé, et après l'avoir flagellé, je l'ai abandonné à leur volonté. Or, ils l'ont crucifié et placèrent des gardes à son sépulcre. Mais ce Jésus, qui était gardé par mes soldats, ressuscita le troisième jour. Or l'iniquité des Juifs s'est bien révélée lorsqu'ils ont offert de l'argent aux soldats pour leur faire dire que ses disciples étaient venus soustraire son corps. Or, même après avoir reçu l'argent, ils ne purent

Il y a un autre raisonnement qui corrobore le premier. La lettre de Pilate a eu un résultat : elle a fortement agi sur l'esprit de Tibère. Il a été persuadé de la divinité de Jésus-Christ. Sans doute Tibère n'a pas eu la foi chrétienne ; mais il a été tellement frappé de la vie merveilleuse de Jésus, qu'il le croyait digne d'être associé aux autres dieux de l'empire, et cette persuasion est pour nous d'un effet immense. Elle prouve le récit de Pilate et suppose tous les miracles de Jésus-Christ. Or, comment révoquer en doute ce fait ? Tertullien seul nous suffirait pour le prouver. Personne n'a mieux connu les actes officiels et les lois romaines. C'est à ce sujet même qu'Eusèbe dit de lui : *Vir legum romanarum peritissimus et inter Latinos celeberrimus.*

Tertullien ne pouvait pas plus s'aventurer en ce point à hasarder un fait contestable, que lorsqu'il s'agissait de la relation de Pilate. Or, il affirme

taire ce qui leur était arrivé, car ils affirmèrent qu'ils l'avaient vu ressuscité; ils ajoutèrent même qu'ils avaient reçu une somme pour garder le silence.

« Je fais cette déclaration pour empêcher d'autres fausses interprétations, et afin qu'on soit prévenu contre le mensonge des Juifs ».

Voici les remarques que suggère cette lecture :

1o Un copiste ignorant a pu substituer le nom de Claude à celui de Tibère ;

2o Les Actes de Pilate existaient réellement quand le compilateur écrivait. Il est donc infiniment vraisemblable qu'il a eu sous la main une des copies en circulation ;

3o Le contenu de cette pièce est conforme au fond à ce que contiennent tous les auteurs du même temps qui nous sont parvenus, et que nous mettons sous les yeux du lecteur ;

4o Il n'y a pas un mot dans cette lettre qui puisse empêcher de l'attribuer à Pilate.

Si nous n'avions que ce seul témoignage, il serait faible, mais son caractère de ressemblance avec tous les autres lui rend un degré considérable d'autorité, surtout avec la facile supposition d'une faute de transcription qui n'affecte pas la lettre elle-même.

Passons à une pièce bien autrement importante.

Voici les paroles d'Eusèbe (liv. II, c. 11) :

« Lorsque l'admirable résurrection de notre Sauveur et son ascension dans le ciel étaient l'objet des commentaires de tout le monde et que ces événements se répandaient partout, comme c'était une ancienne coutume des gouverneurs de province de faire connaître à l'empereur les événements nouveaux et frappants pour qu'ils n'en ignorassent rien ; Pilate fit une relation adressée à Tibère de la résurrection de Jésus-Christ, qui faisait grand bruit dans la Palestine ; il lui fit connaître aussi plusieurs autres miracles qu'il avait entendu attribuer à Jésus-Christ, et disait qu'il était déjà regardé comme un Dieu par un grand nombre. Or, on dit que Tibère porta l'affaire au sénat ; mais le sénat méprisa cette relation, sous ce prétexte que le sénat ne devait pas s'occuper de ces choses ; et cependant il y avait une loi ancienne qui défendait d'adopter aucun dieu nouveau sans un décret du sénat ; mais la prédication de la divine doctrine n'avait aucun besoin de l'autorité et du secours des hommes. Lors donc que le sénat eut repoussé cette relation de Pilate sur le Sauveur, Tibère, persistant dans son sentiment, ne prit aucune mesure sévère contre la doctrine du Christ ». Eusèbe ajoute que l'Apologétique de Tertullien était traduite en grec, et il cite le passage qui s'y trouve, confirmant ses paroles.

Paul Orose rapporte le même fait. Son autorité est double ; elle nous vaut aussi celle de saint Augustin. « Après que le Seigneur Jésus fut ressuscité des morts, dit-il (liv. VII, c. 2), et qu'il eut envoyé ses disciples prêcher sa doctrine, Pilate, président de la province de Palestine, envoya à l'empereur Tibère et au sénat une relation de la passion, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, des prodiges qui furent opérés par lui, ou par ses disciples qui les faisaient en son nom. Au milieu des disputes qui avaient lieu à son occasion, le nombre de ceux qui avaient confiance en lui s'augmentait, et il passait pour un Dieu.

« Tibère présenta cette relation au sénat en s'y montrant favorable, et désirait que le Christ fût reçu au nombre des dieux. Le sénat, indigné de ce que, selon la coutume, on n'avait pas commencé par lui déférer tout d'abord cette affaire touchant un nouveau culte, refusa la consécration du Christ et fit un édit qui chassait les chrétiens de la ville. Séjan en particulier, un des ministres de l'empereur, était très-hostile à la religion nouvelle ; mais Tibère fit un autre édit qui menaçait de mort les accusateurs des chrétiens ».

Voilà un auteur qui n'a pas copié ses prédécesseurs, puisqu'il a ajouté la part que Séjan prit dans cette affaire ; ce grave historien n'a pu inventer ce fait sous les yeux de saint Augustin. C'est donc dans les auteurs du temps qu'il aura appris cette circonstance.

Il est aussi fait mention des Actes de Pilate dans l'histoire du martyre de saint Ignace d'Antioche. On y lit en note : « Jésus fut condamné à mort par Pilate et à être crucifié, ainsi que l'enseignent ses Actes ». Mais on ne doit pas insister sur ce passage qui ne se trouve pas dans tous les manuscrits.

Un autre témoignage a plus de valeur.

Eusèbe parle, en deux endroits de ses œuvres, du fait qui nous occupe. Dans sa chronique, à l'année 36e de Jésus-Christ, il rappelle que Tibère proposa au sénat d'accepter la foi chrétienne, mais que le sénat ne se rendit pas à ce sentiment ; et dans la version latine que saint Jérôme a faite de cet ouvrage, ce Père ajouta : « que le sénat publia une ordonnance pour chasser les chrétiens de Rome ; mais que Tibère fit un édit contraire qui menaçait de mort quiconque accuserait un chrétien ». Saint Jérôme confirme ici Paul Orose. Il fallait que ce fait fût

sans hésiter et déclare hautement la tentative de Tibère de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux.

Ce que dit Tertullien, Eusèbe le répète ; puis Nicéphore, puis Orose, puis Grégoire de Tours. Et ce dernier en parle comme un homme qui ne copie pas ses devanciers. Saint Grégoire de Tours était un homme lettré, très-éclairé pour son temps. Son témoignage ajoute beaucoup aux auteurs précédents.

Si quelqu'un s'étonnait par trop de cette facilité de Tibère à admettre Jésus-Christ comme Dieu, nous ferions les réflexions suivantes : c'est qu'il y a une série de faits incontestables qui rendent celui-ci croyable et admissible. 1° Les faits surprenants arrivés à la naissance d'Auguste, rapportés précédemment ; l'impression produite sur son esprit à la consultation de l'oracle d'Apollon ; 2° le nombre considérable de hauts personnages qui se

bien avéré dans ce siècle pour que des hommes tels que saint Jérôme, Paul Orose et saint Augustin, fussent sans hésiter de ce sentiment.

Saint Epiphane demande aussi à être entendu. En parlant des Quartodecimans qui voulaient que l'on célébrât toujours la Pâque le jour précis qui avait été le quatorzième de la lune, l'année de la mort du Sauveur, en quelque lune qu'il tombât, saint Epiphane assure que ces hérétiques se fondaient surtout sur les Actes de Pilate, portant que le Sauveur était mort le huitième des calendes d'avril, qui est le 25 mars, et ils faisaient tous les ans la Pâque le 25 mars. Mais ce docteur a eu soin de rechercher et de comparer plusieurs exemplaires de ces Actes de Pilate, et il a constaté que quelques exemplaires différaient sur cette date. D'où l'on peut conclure avec dom Calmet que sur le reste ils étaient d'accord. Nous voilà donc au IVe siècle, en face d'un grand nombre d'exemplaires des Actes de Pilate à Tibère, qu'un homme tel que saint Epiphane trouve des monuments sérieux entre les mains des hérétiques et des chrétiens, puisqu'ils peuvent être invoqués comme des documents authentiques pour trancher une question et qu'on ne leur fait qu'un seul reproche : une variation dans une date. (Saint Epiphane, *Hérès.*, L.) Si ces pièces eussent été sans valeur, saint Epiphane se serait empressé de dire aux Quartodecimans : Votre motif est fondé sur un Acte faux ; et il aurait passé outre. Mais non, il argue seulement des erreurs partielles de copistes.

L'auteur du sermon septième sur la Pâque, attribué à saint Jean Chrysostome et composé en 672, porte aussi que le jour de la mort de Notre-Seigneur n'est pas douteux, puisqu'on lit dans les Actes ou Mémoires composés sous Tibère qu'il mourut le 8e des calendes d'avril, c'est-à-dire le 25 mars. L'Evangile de Nicodème porte la meme date.

Enfin nous donnons l'opinion de saint Grégoire de Tours :

« Après la mort du Sauveur, les Juifs s'étant saisis de Joseph d'Arimathie et l'ayant renfermé dans une cellule, les principaux des prêtres se chargèrent de le garder eux-mêmes, usant envers lui d'une plus grande rigueur qu'ils ne faisaient envers Jésus-Christ, dont ils confièrent le sépulcre à la garde des soldats, ainsi qu'il est porté dans les Actes de Pilate, envoyés à l'empereur Tibère ; lors donc que Jésus ressuscita, les gardes qui étaient à son tombeau, effrayés par les anges qui leur apparurent, s'enfuirent ; et dans la même nuit les parois de la cellule où Joseph d'Arimathie était renfermé furent élevées de terre par le ministère d'un ange, en sorte que Joseph eut moyen de se sauver ; après quoi l'ange remit la cellule en son premier état. Et comme les princes des prêtres reprochaient aux soldats qui avaient gardé le corps de Jésus leur négligence et voulaient les obliger à rendre le corps de Jésus, les soldats leur répondirent : Rendez vous-mêmes Joseph, et nous vous rendrons Jésus ».

Métaphraste, dans la vie de Longin, assure aussi que les Juifs offrirent de l'argent aux soldats romains pour les séduire et leur faire publier que les disciples de Jésus avaient soustrait son corps. Sans doute ce dernier trait n'a pas plus de valeur que l'évangile de Nicodème dont il est tiré, ce qui ne prouve nullement qu'il est faux ; il reste douteux. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que tout le monde, jusqu'à ce moment, était persuadé de l'existence de la relation de Pilate. Nous savons la cause des interpolations de ce célèbre récit de Pilate ; elles datent du IVe siècle, sous l'empereur Maximin. Ce monarque ennemi des chrétiens, fit composer certains Actes donnés sous le nom de Pilate et concernant Jésus Christ. Cette pièce était remplie d'impiétés et de blasphèmes contre le Sauveur, et l'empereur Maximin l'envoya par toutes les provinces de son empire, avec ordre aux magistrats de l'exposer en public, dans les campagnes comme dans les villes, recommandant aux maîtres d'école de la faire apprendre de mémoire pour la déclamer. Aussi les enfants n'avaient autre chose chaque jour dans la bouche. Heureusement cette pièce avait été faite avec si peu de soin, qu'elle portait l'année du quatrième consulat de Tibère, qui est une erreur d'environ douze ans. Impossible de révoquer en doute ce fait, quand nous n'aurions que le témoignage d'Eusèbe. Mais cet historien, qui a dédaigné cette pièce abominable comme remplie de trop de blasphèmes, a conservé une pièce officielle qui en est le complément : c'est une lettre de l'empereur à toutes les villes pour les raffermir dans le culte des dieux païens. Si l'on fait attention ensuite que les hérétiques de leur côté, défiguraient selon le besoin de leur cause la lettre de Pilate, il ne paraîtra plus surprenant que son véritable texte soit devenu d'abord douteux, puis noyé dans les commentaires. Remarquons encore que cette fureur de Maximin à fabriquer une pièce si mensongère et si horrible contre les chrétiens suppose qu'on a détruit l'original de la relation officielle de Pilate, et qu'il n'y avait plus moyen de restituer le texte ; et c'est ce qu'il voulait. Mais ces moyens extrêmes ne font que donner plus de certitude à l'existence de cette pièce, et cela nous suffit.

firent chrétiens à Rome, et jusque dans la famille de Néron, tels que Flavius Clemens et un bon nombre de sénateurs, Nérée, Achillée et Domitilla ; 3° les dispositions favorables de l'empereur Alexandre en faveur de Jésus-Christ, dont il mettait l'image dans son oratoire à côté de celles d'Abraham et d'Orphée ; et ce témoignage a de la valeur, car Alexandre fut un des meilleurs princes qui aient porté une couronne. L'exemple de Constantin le Grand tranche complétement la question. Il fallait bien qu'il y eût de puissants motifs, publiquement connus, d'embrasser le christianisme, pour qu'un empereur païen fît publiquement son abjuration. Ces considérations raffermissent toutes les hésitations. Ce n'est jamais aux dépens du bon sens qu'il faut se donner des airs de rigueur envers la vérité historique.

Nous tenons donc la lettre de Pilate à Tibère comme un monument ayant incontestablement existé.

Les choses étant ainsi, voici comment nous résumons la question :

1° Il n'est pas possible de révoquer en doute l'authenticité des paroles de saint Justin, ni celles de Tertullien, qu'ils disent positivement être prises dans les Actes de Pilate. La gravité des écrivains, leur science bien reconnue des faits de leur temps, la certitude d'être confondus par les païens s'ils s'exposaient à débiter un fait faux pour la défense de leur religion, la facilité du démenti, puisque les archives de l'empire étaient surtout ouvertes aux païens, tout nous assure que ces hommes si savants, si graves et si prudents ont dit la vérité. Nous sommes donc certains déjà de posséder au moins des fragments et un résumé très-détaillé des Actes de Pilate ;

2° Eusèbe, qui a tant d'autorité en ces matières, partage la même opinion, ainsi que Nicéphore et plusieurs anciens ; et on peut dire que toute l'antiquité n'a qu'une même conviction sur la vérité du fait ;

3° Les gouverneurs des provinces étaient dans l'habitude de rendre compte aux empereurs des événements extraordinaires et imprévus. Pline nous en donne un exemple relativement aux chrétiens. Il y en a mille autres. Quel événement plus surprenant pouvait motiver une relation extraordinaire que la vie d'un homme remuant toute la nation et ayant une brillante réputation de bienfaisance et de puissance surnaturelle ? Pilate a donc dû écrire ;

4° La tentative de l'empereur Maximin et le puissant effet que produisait cette pièce, augmente la certitude de son existence ;

5° La comparaison que fait saint Épiphane des différentes copies des Actes de Pilate ;

6° La conformité pour les traits principaux entre les faux Actes de Pilate, qui sont parmi les apocryphes, et les vrais, qui nous sont révélés par saint Justin et Tertullien, tout nous prouve que nous sommes ici sur le terrain solide de la certitude.

Nous abandonnons les faux Actes aujourd'hui existants, et nous affirmons que les vrais ont existé pendant quatre siècles et que nous en avons des fragments d'une valeur inappréciable.

Cette pièce contient, par le seul fragment que nous en possédons, une nouvelle histoire de Jésus-Christ. Nous voyons tous les prodiges de bienfaisance opérés par Jésus-Christ, sa glorieuse résurrection et sa triomphante

ascension, et l'effet immense que son passage dans la Judée a produit sur le monde.

VI. — Gethsémani. — La trahison de Judas. — Maisons d'Anne, de Caïphe et de Pilate.

En sortant de Jérusalem par la porte orientale que les chrétiens appellent aujourd'hui porte de Saint-Etienne, on descend dans la vallée de Josaphat ; et après avoir passé le torrent de Cédron, on se trouve au pied de la montagne des Oliviers, tout près du jardin et de la grotte de Gethsémani. C'était un lieu retiré, planté d'oliviers, comme il l'est encore aujourd'hui.

La simple inspection des lieux fait voir comment ils conviennent admirablement avec le récit des évangélistes.

Au lieu appelé encore Gethsémani, il y a d'abord encore un enclos, tout à côté un rocher bas et uni, et à un jet de pierre une grotte assez vaste.

Ce jardin le plus saint qui existe, et ses arbres les plus vénérables après celui de la croix, puisque Jésus-Christ venait prier sous leurs ombrages, sont honorés par les pèlerins de toutes les religions. Aussi ceux qui leur refusent une si haute antiquité, ne peuvent nier qu'ils ont été nourris dans une terre arrosée des pleurs et du sang de notre Sauveur. Aujourd'hui ils sont encore au nombre de huit.

« Huit oliviers, dit le maréchal Marmont qui les a visités, sont debout, probablement les mêmes qui existaient du temps de Notre-Seigneur. Deux de ces arbres ont vingt-cinq pieds de tour. On sait que l'olivier vit longtemps, et combien il est lent à croître et à prendre son développement. C'est donc sous l'ombrage de ces mêmes arbres que Jésus-Christ a reposé, qu'il a conversé avec ses disciples, qu'il fut arrêté et que ses disciples effrayés l'abandonnèrent et prirent la fuite ». (*Voyage* du duc de Raguse, t. III.)

M. Schubert, protestant et botaniste distingué, dit aussi que leur aspect joint à la considération de la grande vétusté que cet arbre peut atteindre, autorise le sentiment qui porte leur origine à des siècles très-reculés. Ils sont creux à l'intérieur; afin qu'ils ne puissent être brisés par le vent, on les a remplis de pierres pour les protéger et les consolider.

L'olivier est pour ainsi dire immortel, observe M. de Chateaubriand, parce qu'il renaît de sa souche. On conserve dans la citadelle d'Athènes un olivier dont l'origine remontait à la fondation de la ville. Nous avons une preuve, dit le même écrivain, que ces arbres sont au moins du Bas-Empire : tout olivier trouvé debout par les Musulmans envahissant l'Asie, ne paie qu'un médin au fisc, tandis que l'olivier planté depuis la conquête doit au Grand-Seigneur la moitié de ses fruits. Or, les huit oliviers du jardin de Gethsémani ne sont taxés qu'à huit médins.

L'ordre donné par Titus d'abattre les arbres près de Jérusalem pendant le siége ne contredit pas ce que nous venons de rapporter. Le siége était fait par le nord et le couchant; et du côté de la vallée de Josaphat, la ville était inattaquable. Le texte de Josèphe n'est pris que dans ce sens.

On lit dans la *Correspondance d'Orient :* « Les oliviers qu'on remarque dans cette enceinte, ont assisté à toutes les révolutions de Jérusalem. Ils

sont mentionnés dans les relations de nos vieux pèlerins ; on en comptait neuf au dix-septième siècle, on n'en compte plus que huit ; ils ne sont défendus que par une simple clôture de pierre ; personne ne songe à dérober leurs fruits dont on fait de saintes reliques, et tout le monde les respecte comme les témoins de Dieu et les contemporains de Jésus ».

M. de Lamartine lui-même a senti fléchir la raideur de son esprit philosophique dans cette enceinte vénérable où commença la passion.

« Il reste non loin de la grotte de Gethsémani », dit-il (*Voy. en Orient*, t. Ier, p. 470), « un petit coin de terre ombragé encore par sept (huit) oliviers que les traditions populaires assignent comme les mêmes arbres sous lesquels Jésus se coucha et pleura. Ces oliviers, en effet, portent réellement sur leurs troncs et sur leurs immenses racines la date des dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis cette grande nuit. Ces troncs sont énormes et formés, comme tous ceux des vieux oliviers, d'un grand nombre de tiges qui semblent s'être incorporées à l'arbre sous la même écorce et forment comme un faisceau de colonnes accouplées. Leurs rameaux sont presque desséchés, mais portent cependant encore quelques olives. Nous recueillîmes celles qui jonchaient le sol sous les arbres ; nous en fîmes tomber quelques-unes avec une pieuse discrétion et nous en remplîmes nos poches pour les apporter en reliques de cette terre à nos amis. Je conçois qu'il est doux pour l'âme chrétienne de prier en roulant dans ses doigts les noyaux d'olives de ces arbres dont Jésus arrosa et féconda les racines de ses larmes, quand il pria lui-même pour la dernière fois sur la terre. Si ce ne sont pas les mêmes troncs, ce sont probablement des rejetons de ces arbres sacrés, mais rien ne prouve que ce ne soient pas identiquement les mêmes souches. J'ai parcouru toutes les parties du monde où croît l'olivier. Cet arbre vit des siècles, et nulle part je n'en ai vu de plus gros, quoique plantés dans un sol rocailleux et aride ».

Tout près d'un arbre se trouve un rocher plat sur lequel six ou huit personnes peuvent s'asseoir ou se coucher commodément ; indépendamment de la tradition, tout porte à croire que c'est là que Jésus dit à ses disciples : « Asseyez-vous ici, *Sedete hic*, tandis que j'irai prier ». C'est donc sur ce rocher que se sont endormis les apôtres pendant que leur divin Maître endurait près de là toutes les douleurs de la mort.

Saint Luc parle d'une station à un jet de pierre ; or, à la distance d'un jet de pierre de ce rocher, toujours en s'avançant vers le nord, se trouve une grotte assez spacieuse. Il est donc naturel de croire que Jésus, voulant être seul, s'est retiré là. Tous les siècles chrétiens l'ont appelée la grotte de l'agonie. Elle est dans l'état où plusieurs personnes voudraient que fussent les autres sanctuaires, c'est-à-dire comme elle était au temps de Notre-Seigneur. Seulement, dans la partie orientale, on a placé un autel au-dessus duquel est un tableau qui représente l'agonie de Notre-Seigneur et l'apparition de l'ange. On y lit cette inscription : *Hic factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram ;* « c'est ici que lui vint une sueur comme des gouttes de sang qui découlaient jusqu'à terre ».

Il y avait des inscriptions et des peintures sur les parois des rochers, mais le temps les a fait disparaître. Saint Jérôme nous apprend que de son

temps il y avait une église en ce lieu. (*Locis hebr.*) Il n'en reste plus le moindre vestige, elle existait encore au moyen âge.

Mgr Maupoint a vu les lieux, et voici ce qu'il dit : Il n'y a pas dans l'Evangile un détail si petit, si indifférent qu'il soit, qui ne trouve une parfaite justification sur les lieux; car du jardin de Gethsémani, nous avons jeté une pierre devant nous, et elle est allée tomber sur l'endroit où Jésus s'est retiré seul pour entrer dans la plus intime communication avec son Père. Là même en effet est une grotte naturelle, connue de tout temps, sous le nom de grotte de l'agonie. C'est là qu'à la vue du calice, il devait boire tous les crimes.

Entrons dans cette grotte. La voûte en est soutenue par trois gros piliers ; elle ne reçoit de jour que par la porte, et par une ouverture de forme irrégulière, qui perce la voûte. Son obscurité porte au recueillement. Elle est encore telle qu'elle était du temps de Notre-Seigneur ; on n'y voit pas comme au saint sépulcre de revêtement de marbre et d'inscrustation de riches métaux : la foi peut se satisfaire à l'aise. (*Lieux saints*, p. 13.)

Après la trahison de Judas, Jésus fut conduit dans la maison d'Anne, qui se trouvait sur le penchant du mont de Sion, du côté de l'orient. Sur son emplacement est construit un monastère de religieuses arméniennes, destiné à donner l'hospitalité aux pèlerins de leur pays. La salle où comparut Jésus-Christ devant Anne, et où il fut interrogé sur ses disciples et sur sa doctrine, est aujourd'hui transformée en chapelle. C'est là qu'il reçut un soufflet d'un valet, que saint Jean Chrysostome avait dit être Malchus lui-même. Une petite lampe allumée signale ce lâche attentat à l'endroit même où il fut consommé.

On croit par tradition que le conseil, où il fut résolu d'arrêter Jésus-Christ, fut tenu dans la maison de campagne de Caïphe, située vis-à-vis le mont de Sion, de l'autre côté de la vallée, par conséquent hors de la ville, au lieu appelé depuis et à cause de cela : *Montagne du mauvais conseil* [1].

C'est du lieu où Jésus fut trahi et garrotté que commence la voie de la captivité ; elle va aboutir à la maison d'Anne. On descend la vallée de Josaphat en croisant le chemin que Notre-Seigneur avait suivi quelques jours auparavant, lorsqu'il fit son entrée triomphante à Jérusalem; puis elle traverse le Cédron vis-à-vis les monuments de Josaphat et d'Absalon, monte la colline du temple, pénètre dans la ville par la porte Sterquiline et va aboutir à la maison de l'ancien grand prêtre Anne. La maison d'Anne était sur le mont Sion, dans l'intérieur de la ville actuelle. Elle fut convertie en église, et elle appartient aux Arméniens.

Près du monument d'Absalon est l'antre de saint Jacques. On croit que ce fut dans cette grotte que les apôtres se cachèrent pendant la passion de Notre-Seigneur.

La maison de Caïphe était peu éloignée de celle de son beau-père Anne. Elle est aujourd'hui en dehors de la porte de Sion et est convertie en un couvent qui appartient aux Arméniens. Dans l'intérieur de l'église, près du maître autel, on montre le lieu où Notre-Seigneur était attaché pendant la nuit cruelle qu'il passa dans la maison de Caïphe ; on l'appelle la prison du

[1] Voir planche n° 19.

Christ. Sainte Hélène y avait bâti une église dédiée à saint Pierre ; plus tard elle fut appelée : *l'église de Saint-Sauveur*. Mgr Maupoint a vu absolument les mêmes choses. (*Lieux saints*, p. 16.)

Ce fut dans cette cour que saint Pierre renia son Maître. C'est aussi ce que signifie la dédicace de l'église bâtie par l'impératrice.

Les fidèles avaient construit une chapelle dans le lieu où saint Pierre alla pleurer son péché. Elle était à une petite distance de la maison de Caïphe, à l'extrémité orientale du mont Sion, où l'on remarque encore une caverne. Nous lisons dans un monument du treizième siècle : « Et de cete porte à mein destre, sur cete voie avoit un moustier de saint Pierre en Galliciente (chant du coq) en tel moustier avoit une parfonde (caverne) l'a où en disoit que saint Pierre se musa quand il oi Jhesu Chris renoié, et il oi le coq chanter, et là plora il (*Assises de Jérusal.*, t. II, p. 531) ».

Le champ du potier que l'on acheta avec le prix du sang et qui s'appela *Haceldama* (le champ du sang), est situé au sud de Jérusalem, à la jonction des trois vallées, sur la hauteur.

Ponce-Pilate, dont le nom est resté pour qualifier la lâche condescendance des juges, avait succédé à Valérius Gratus comme gouverneur, *præses*, de la Judée. C'était une créature de l'indigne Séjan qui était tout puissant à Rome ; son administration, qui a duré onze ans, est appelée tyrannique par les auteurs juifs. Josèphe nous le peint comme un homme emporté et avide. Deux ans après la mort du Sauveur, il fut destitué par Vitellius, alors gouverneur général de la Syrie, et envoyé à Rome pour se justifier devant l'empereur sur plusieurs actes de cruauté qu'il avait commis. Exilé par Caligula à Vienne, dans les Gaules, d'où il était originaire, il se tua de désespoir.

Pilate habitait le palais situé au coin nord ou est de la grande enceinte extérieure du temple, dont une partie sert aujourd'hui de caserne. Le lieu où il rendait la justice, le prétoire, était vers la partie occidentale du bâtiment ; c'est la première station du Chemin de la Croix ou de la voie douloureuse.

Pilate entra dans le prétoire où il interrogea Jésus. L'escalier que monta le Sauveur est connu sous le nom de *Scala sancta*. Il est maintenant à Rome près de la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Notre Sauveur l'a monté trois fois pendant sa passion : la première fois pour son interrogatoire, la seconde en revenant de chez Hérode, et la troisième fois après sa flagellation. Cet escalier, arrosé du sang de Jésus-Christ, a vingt-huit marches. Il fut transporté à Rome par ordre de Constantin. Il a été tellement usé par les fidèles qui le montent à genoux, qu'on a été obligé de le revêtir de tables épaisses de bois de noyer, et on les a déjà renouvelées plusieurs fois. (Voir M. de Bussierre, *Les Sept Basiliques de Rome*, t. Ier, p. 203.) Nous avons eu la consolation de monter deux fois ces degrés sanctifiés par la passion de Jésus-Christ, et qui en demeurent parmi nous comme un témoin contemporain.

Le palais d'Hérode n'était qu'à une petite distance du prétoire, sur la colline d'Acra. Le lieu où fut traduit notre Sauveur avait été converti en une église, qui est en ruines aujourd'hui, ainsi que le reste du palais. Mais ces ruines sont là avec leur signification historique.

VII. — La formule de la sentence de condamnation de Jésus à la flagellation.

Adrichomius a trouvé dans d'anciennes annales, dit-il, la forme de la sentence par laquelle Pilate condamna Jésus-Christ à être flagellé. Il voulait par la flagellation éviter à Jésus le dernier supplice.

Voici les termes de cette sentence : *Jesum Nazarenum, virum seditiosum et mosaïcœ legis contemptorem, per pontifices et principes suœ gentis accusatum, exspoliate, ligate et virgis cœdite. I, lictor, expedi virgas.* La source où Adrichomius a puisé ce curieux document est ainsi indiquée : Sal., t. VIII, c. 7. On aurait pu croire qu'on renvoyait au très-savant Salien, mais ce dernier est d'un siècle plus jeune, et il n'a que six tomes dans ses annales et non huit. D'ailleurs, nous avons consulté Salien qui n'a pas ce fait. Nous ignorons donc l'auteur de ces annales, à moins qu'Adrichomius n'ait cité un auteur oriental peu connu des Européens.

VIII. — Colonne de l'*Ecce Homo.*

Il ne convenait pas, dit Mgr Maupoint (*Lieux saints,* p. 23), qu'un criminel fût flagellé dans l'intérieur du palais d'un gouverneur, aussi est-ce dans la cour du prétoire que la garde du gouverneur conduisit Jésus pour subir ce supplice si infamant, qu'il était défendu de l'infliger à un citoyen romain. Là se trouvait une colonne surmontée d'un anneau de fer, où l'on attachait le criminel, dont le dos et les épaules s'élevaient au-dessus de la colonne en forme de voûte, pour faciliter l'action du bourreau. C'est à cette colonne que fut attaché Jésus. Nous l'avons vue dans l'église de sainte Praxède, à Rome, où elle fut transportée vers l'an 1233, sous le pontificat d'Honorius III, par les soins du cardinal Jean, légat apostolique en Orient. A la place même de cette colonne s'élève un autel, sur lequel nous avons fait couler le même sang que les lanières des exécuteurs avaient fait jaillir des veines de Jésus. Au pied de l'autel on lit ces mots : *Flagellatus sum tota die, et castigatio mea in matutinis.* Le sanctuaire, dignement restauré, appartient encore à l'intrépide milice des patriarches séraphiques.

J'ouvre maintenant le mémoire de M. Rohault de Fleury, et je lis, (p. 265) : Saint Jérôme dit que de son temps la colonne de Notre-Seigneur existait encore à Jérusalem. On montrait à Sainte-Paule la colonne supportant le portique de l'église, et maculée encore du sang de Notre-Seigneur, qui y avait été attaché.

Prudentius.

Perstat adhuc templumque gerit veneranda columna.

Saint Paulin en fait mention au temps du vénérable Bède; cette colonne en marbre se voyait au milieu de l'Eglise. Nicéphore dit qu'elle a été placée dans le temple élevé par sainte Hélène sur le mont de Sion. Un auteur, qui écrivait du temps de Constantin, raconte qu'en montant au temple on voit la colonne où Jésus-Christ a été flagellé. (Gretzer, c. 10, Juste Lipse, p. 74.)

Mgr Mislin, dans son *Voyage aux Lieux saints*, p. 65, a vu une colonne sur l'autel de la chapelle, dite de la colonne d'impropère. On croit, dit-il,

que la colonne de Rome était dans la maison de Caïphe, et celle de Jérusalem dans le prétoire.

Celle de Sainte-Praxède est une espèce de piédouche ou de borne de 0m,70 de hauteur, au sommet de laquelle était scellé un anneau en fer. Il paraît que lorsqu'elle fut apportée à Rome par le cardinal J. Colonna, en 1223, on laissa à Jérusalem la partie inférieure qui servait à la fixer au sol. Elle n'a par conséquent pas de socle.

Le diamètre à la base est de 0m,45, elle est en marbre noir avec des veines blanches. Sa forme architectonique rappelle des profils gréco-romains en usage à cette époque en Judée, où les vainqueurs avaient déjà introduit leur architecture [1].

Saint Jean Chrysostome croit que Jésus a été flagellé deux fois, au prétoire et chez Caïphe. (In Matth. xxvii, 26.)

Il y a dans le palais de Pilate, dit Mgr Maupoint, des ruines vénérables, c'est l'arcade de l'Ecce-Homo qui traverse encore la rue dans toute sa largeur. Il y a là un mélange de maçonnerie turque ; mais les pilastres qui supportent l'arcade, dont l'un est enclavé dans une dépendance du palais de Pilate, et l'autre dans la communauté de Notre-Dame de Sion, remonte à la plus haute antiquité.

Il est possible que l'arc en question, dit M. de Saulcy, qui appartenait au palais de Pilate, ait effectivement servi de tribune dans les occasions où le gouverneur romain avait le peuple à haranguer. Quoi qu'il en soit, je maintiens que l'arcade est contemporaine des événements de la passion.

IX. — Quels furent les termes de la sentence de mort prononcée par Pilate.

Voici, selon une antique tradition, le dernier arrêt de Pilate contre Jésus-Christ : *Jesum Nazarenum, seductorem gentis, contemptorem Cæsaris, et falsum Messiam, ut majorum suæ gentis testimonio probatum est, ducite ad communis supplicii locum, et cum ludibriis regiæ majestatis in medio duorum latronum crucifigite. I, lictor, expedi crucem.*

« Conduisez au lieu commun des suppliciés Jésus de Nazareth, le séducteur de la nation, le faux Messie, comme il appert par le témoignage des principaux du peuple, et avec signes dérisoires de la majesté royale ; attachez le à la croix. Va, licteur, prépare la croix ».

Mgr Mislin a raison de suspecter de faux les mots *falsum Messiam*, mais le reste de la sentence est assez conforme au style des tribunaux romains. Nous donnons ce jugement à titre de pièce curieuse ; nous ne lui demandons pas de rien prouver, nos preuves certaines sont assez nombreuses.

Le palais de Pilate, où se sont passées tant de scènes douloureuses de la passion de notre Sauveur, avait été converti en église par la piété des fidèles ; aujourd'hui il appartient tout entier aux musulmans : on y trouve une caserne, des écuries et des ruines.

De la maison de Pilate au sommet du Calvaire, on compte environ 820 pas ; selon Mgr Maupoint, c'est la voie douloureuse.

[1] Voir Planche no 25, Figure B.

L'identité des différents lieux qui vont être signalés, la certitude des événements qui y ont été accomplis, sont aussi clairs et aussi incontestables que le sont en France le lieu où tombait la tête de l'infortuné Louis XVI, que la cour des Carmes où tant d'innocents succombèrent en un seul jour. Jamais la France n'oubliera les endroits où ces scènes d'horreur se commirent. Or, l'amour d'un chrétien pour Jésus-Christ est toujours éveillé, et son œil ne perd pas de vue les lieux consacrés par le sang divin. Le Français n'est pas mieux averti par son patriotisme pour remarquer les lieux mémorables de son histoire. Qui pourrait dire combien de millions de chrétiens ont fait, à la suite de Jésus-Christ, le chemin de la croix, suivant rigoureusement ses vestiges? Et quand même, par suite de l'occupation des infidèles, une ou deux de ces stations seraient devenues problématiques, qu'importe pour l'ensemble de cette scène divine! Qu'on nous montre donc un lieu dans l'univers où les pierres soient plus parlantes, où les monuments soient plus éloquents, où la terre soit plus nettement historique!

Les pieuses traditions concernant la voie douloureuse, dit le pieux et savant évêque de Saint-Denis, ont été conservées fidèlement par les quarante évêques de Jérusalem, qui se sont succédés, depuis saint Jacques le Mineur jusqu'à Constantin, et sa pieuse mère; par les monuments authentiques, qui les ont ensuite confirmées de tout le poids de l'autorité impériale; par le soin maternel avec lequel les croisades ont veillé sur elles, et par six siècles qui se sont succédé depuis les croisades, et pendant lesquels les pèlerins de toutes les nations sont venus les puiser, comme à une source toujours pure et toujours limpide, pour les remporter ensuite précieusement dans leur pays.

L'Eglise les a recueillies, ces pieuses traditions; elle les a bénies, et sanctifiées, et couvertes d'indulgences.

Ce serait donc une témérité de s'écarter d'un plan si populaire. (Maupoint, p. 25.)

X. — Le Chemin de la croix.

Les chrétiens de Jérusalem, qui ont eu une liberté restreinte, il est vrai, jusqu'à Constantin, ont pu cependant, jusqu'à ce moment, fréquenter les lieux si chers à leur foi et à leur amour pour Jésus-Christ [1]. A partir de Constantin, une révolution profonde s'opère. Tous les points, signalés par les souffrances ou les merveilles de Jésus-Christ, se couvrent de monuments qui en éternisent le souvenir. La confusion et l'incertitude sont devenues impossibles, du moins pour tous les événements qui ont de l'importance et qui sont signalés dans les Evangiles.

Continuons donc de suivre avec confiance Jésus-Christ dans sa voie douloureuse.

Jésus, suivi de ses accusateurs, de ses bourreaux, et d'une grande foule de monde, passa sous l'arcade où il avait été montré au peuple. La rue,

[1] Pour ce qui concerne la topographie des lieux, quand nous ne citerons personne, on peut se reporter à la table des matières de Mgr Mislin. C'est lui qui nous fournit le plus de renseignements. Mgr Maupoint, qui a visité les mêmes lieux depuis avec le plus grand soin, nous offre la même peinture des lieux. Je renvoie le lecteur à ce petit ouvrage, écrit avec une piété si touchante et une exactitude satisfaisante.

longue d'environ deux cents pas, est en pente et descend jusqu'à la rencontre de celle qui vient de la porte de Damas, autrefois d'Ephraïm. Sur la gauche, en descendant, on trouve le lieu où la Sainte Vierge, qui s'était tenue dans les environs du prétoire durant cette cruelle matinée, et qui voulait encore voir son Fils pour la dernière fois, se plaça sur son passage et tomba comme demi-morte.

Nous ne connaissons rien de plus saisissant que cette rencontre. Il n'en est pas fait mention dans l'Evangile, mais tous les Pères en ont parlé, et il est infiniment probable que la Sainte Vierge, que nous trouvons sur le Calvaire, a suivi partout son divin Fils. Il y avait autrefois une église en ce lieu, dédiée à Notre-Dame des Douleurs, et confiée à la garde de religieuses. (Sanutus, lib, III, p. 14, c. 10. — Op. Bernard. — Op. Bonav., lib. inedit., c. 77. — Quaresmius, t. II, p. 200.)

Au bas de cette rue, fléchissant sous le poids de la croix et des souffrances, Notre-Seigneur tomba pour la première fois. Une colonne en marbre rouge brisée, à moitié enfouie en terre, marque cet endroit à la dévotion des fidèles.

On croit que ce fut au même lieu que les Juifs forcèrent Simon de Cyrène, qui passait par là en revenant des champs, de porter la croix de Jésus. Il était probablement entré par la porte d'Ephraïm qui est à l'extrémité de cette rue. Selon la coutume romaine, ceux qui étaient condamnés à la croix devaient porter eux-mêmes l'instrument de leur supplice. Seulement, à cause de l'extrême affaiblissement de notre Sauveur, et sans doute aussi à cause de la compassion que témoigna Simon, on l'obligea à l'aider. La ville de Cyrène, appelée aujourd'hui Barca, est en Afrique. Du temps de Jésus-Christ elle était peuplée de Juifs. Celui-ci, sans doute, était revenu prendre domicile à Jérusalem, dans la maison paternelle.

Un peu plus loin, on laisse à gauche la maison du mauvais riche, dont parle saint Luc.

On monte ensuite à droite une rue assez rapide. Vers le bas, les chrétiens ont taillé dans un mur un signe indiquant la seconde chute de Notre-Seigneur, ou le lieu où il rencontra les femmes de Jérusalem qui pleuraient. Or, il était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et qui le pleuraient. Et Jésus, se tournant vers elles, leur dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ».

XI. — Sainte Véronique et la face de Notre-Seigneur.

La sixième station a pour enseigne la maison de la femme pieuse, qui essuya la face de Notre-Seigneur. *Jésus avait parcouru avec l'aide de l'heureux Simon un espace de deux cents pas,* dit Mgr Maupoint (ibid.), *lorsqu'une femme sort avec empressement de sa maison* et offre au divin patient le voile de sa tête pour essuyer sa face couverte de sueur, de poussière, de sang et de crachats. Jésus, qui avait refusé de répondre au roi Hérode et au gouverneur romain, ne dédaigna pas d'accepter ce faible soulagement. Mais combien cet acte de charité fut richement récompensé ! En signe de

gratitude et d'amour pour cette pieuse femme, il permet que sa divine effigie reste empreinte sur ce voile. Cette maison se trouve à gauche au milieu de la rue qui conduit à la porte judiciaire.

Une discussion s'est établie au sujet du nom qu'il faut donner à cette sainte femme. Comme le nom de Véronique, qu'on lui a donné de temps immémorial, paraît naître de la merveille qui s'est opérée sur le linge qu'elle présenta devant la face du Sauveur pour l'essuyer, Véronique, *vera eikôn*, *vraie image ;* on a voulu dire que c'était là le nom d'une action, et non d'une personne ; mais ce jeu de mots ne peut altérer une tradition bien établie. Disons d'abord, avec M. Cirot, professeur à la faculté de théologie de Bordeaux, et plusieurs savants, que cette étymologie grecque-latine blesse les lois de la philologie. Ce nom, qui se confond avec Bérenée, a pour racine Bérénice, je porte la victoire. Ce qui coupe court à cette prétention de la première étymologie, c'est que les premiers qui ont nommé Véronique n'étaient pas des Latins, qui seuls ont pu inventer ce jeu de mots, mais ce sont des Grecs dans la langue desquels ce prétendu trait d'esprit n'est pas possible. Disons avec M. Cirot que ce n'est pas le moyen âge, si méprisé, qui est coupable de ce jeu de mots, mais bien la renaissance.

Dès les premiers siècles, les Grecs nous ont donné l'histoire de Véronique ; et d'abord l'évangile apocryphe de Nicodème fait intervenir une femme du nom de Véronique, qui se donne devant Pilate comme l'hémoroïsse qui a été guérie par le Sauveur. Le zèle qu'elle avait de sauver son libérateur la faisait parler ainsi.

Cette version, qui confond l'hémoroïsse avec Véronique, peut être vraie, et plusieurs savants l'ont suivie. Le *Florarium sanctorum manuscriptum* la rapporte. (V. Cirot, p. 9.)

Eusèbe, comme nous l'avons vu plus haut, parle de l'hémoroïsse à l'occasion d'une statue du Sauveur qu'elle fit ériger à Panéas, comme un témoignage de reconnaissance, ne donne pas son nom propre. Philostorge, qui vient après lui, fait mention de deux opinions dont l'une voulait que l'hémoroïsse fût sainte Marthe et l'autre Véronique. Quoi qu'il en soit de ces opinions, Véronique était connue chez les Grecs.

Dès le IIIe siècle, saint Méthodius, évêque de Tyr, par conséquent tout près des lieux, saint Méthodius, loué par saint Jérôme pour son savoir et ses ouvrages, nous donne l'histoire de Véronique. Voici ses paroles dans Marianus Scotus *ad annum* 39.

En ce temps, Tibère mourut après un règne d'environ vingt-deux ans : Il ouvrit cet avis devant le Sénat, au sujet de Notre-Seigneur : Dieu, dit-il, il pourra nous servir dans nos intérêts privés ; homme, dans les affaires publiques. Ce prince, atteint d'une horrible lèpre, entendant parler des merveilles de l'Homme-Dieu, conçut la pensée de tenter par des envoyés son pouvoir de faire des miracles. Il ne put réaliser son dessein. Le Christ ressuscité était déjà monté au ciel ; et l'empereur avait déjà appris par le bruit public que Jésus-Christ, condamné et livré aux Juifs par Ponce-Pilate, crucifié par ses soldats, puis enseveli, était ressuscité le troisième jour, et que les gardes, gagnés à prix d'argent, avaient répandu le bruit de l'enlèvement de son corps par les disciples. Mais il sut en même temps, qu'une femme

nommée Véronique tenait en sa possession un voile sur lequel le Sauveur avait imprimé son visage et qu'il lui avait été donné avec des caractères évidents de vérité. Véronique, en présence des envoyés de l'empereur, confirma l'exactitude de ces détails. Conduite par eux à Rome, menée au prince, elle lui montra la divine image, et la grâce de Jésus-Christ opéra, à l'admiration de tous, le miracle de sa parfaite guérison. Baronius [1], Corneille de la Pierre [2], Gretzer [3], Simon Matole [4], Quaresmius [5], et beaucoup d'autres ont, avec Marianus Scotus, reproduit ce texte si intéressant, qui a été écrit seulement 200 ans après l'événement, lorsque la tradition était toute vivante. Sandini, qui a fait l'historique de la translation de cette relique, s'appuie aussi sur ce texte, qui est du même style et de la même manière que le fragment de saint Méthodius cité par Photius. M. Cirot (page 19), cite plusieurs voyageurs du moyen âge, qui constatèrent l'existence de la maison de sainte Véronique. Adrichomius, très-bon appréciateur, dit que cette maison occupait le coin d'une rue.

La relique insigne de Véronique est restée à Rome depuis la translation dont nous venons de parler. Je vois, dans M. Rohault de Fleury (p. 246), qu'une longue série de Papes, depuis Jean III, en 705, se sont occupés de cette vénérable relique, soit dans leurs discours, soit pour orner ses autels et ses reliquaires, soit dans ses solennelles exhibitions. Elle a été depuis placée dans l'église de Saint-Pierre du Vatican, du Saint-Esprit et enfin dans la basilique de Saint-Pierre. Cette dernière translation eut lieu en 1606 par Paul V.

C'est ici le cas, dit M. Rohault, de rappeler ce que dit si sagement dom Mabillon; là où la tradition est immémoriale, la possession du culte est un titre solide, qui ne pourrait être détruit que par des preuves certaines et évidentes.

Nous savons qu'on vénère également les saintes faces à Jaën, en Espagne, et à Laon; mais on peut très-bien admettre leur authenticité simultanée, et d'après une tradition rapportée par M. Rohault, la sainte femme avait plié son voile en trois, et les trois plis conservèrent l'image.

Il y a eu plusieurs doubles des linges employés par Joseph d'Arimathie autour de la tête de notre Sauveur, et qui ont passé pour de saintes faces, car le visage de Jésus-Christ était tellement ensanglanté que le pieux sang a dû pénétrer plusieurs plis du suaire.

Il y a des savants, comme Bernard de la Guionie, évêque de Lodève, qui, avec Martin V, admettent qu'à la suite de saint Martial, sont venus dans les Gaules Amatur et Véronique, c'est-à-dire Véronique et son mari Zachée. (V. M. Cirot, chap. II, § IV.)

Pour nous, nous terminerons cette notice sur sainte Véronique par ces paroles de Mgr Maupoint, p. 30:

On montre cette relique au peuple, à certaines fêtes, du haut d'une tribune de la coupole de Saint-Pierre; et nous n'oublierons jamais qu'à l'une

[1] An. 34, n° 138.
[2] In Matth., c. XXVIII.
[3] De imagin.
[4] Défense des imag.
[5] Lib. IV, c. 14.

de ces fêtes, dans un anniversaire de la consécration de Saint-Pierre, Sa Sainteté Pie IX, non loin de laquelle nous avions l'insigne honneur de nous trouver, se tint profondément courbée tout le temps que s'agita la petite sonnette indiquant la pieuse exhibition. L'Eglise, aussi reconnaissante que Notre-Seigneur lui-même envers sainte Véronique, lui a élevé une magnifique et colossale statue en marbre à l'entrée du chœur de l'incomparable basilique du prince des apôtres. Elle est représentée tenant entre ses mains l'effigie miraculeuse. On dirait qu'elle veut faire partager son bonheur à tous ceux qui la contemplent.

En quittant la maison de Véronique, au haut de la rue se trouvait la porte *Judiciaire ;* c'est là que finissait la ville du temps de Notre-Seigneur, et aujourd'hui encore il est facile de reconnaître qu'il y avait là une ancienne porte, comme nous le dirons ci-après.

Le Golgotha, ou lieu du Crâne (*Calvariæ locus*), commence proprement ici : c'était la place des exécutions. Maintenant cette place est enfermée dans la ville et couverte de maisons ; c'est pourquoi *on ne peut suivre le reste de la voie douloureuse.* La partie la plus élevée du Calvaire et les lieux adjacents sont tous compris dans l'église du Saint-Sépulcre.

XII. — Différents rapprochements des circonstances de la Passion avec les événements du temps et l'histoire profane.

Avant d'aller plus loin dans l'étude des lieux consacrés par la Passion, il y a plusieurs remarques à faire pour montrer la parfaite harmonie entre le récit évangélique et tout ce qui se passait alors dans le monde et avec les usages du temps.

Différents détails qui se trouvent dans le récit de la Passion sont en effet conformes de tous points aux usages de ce siècle.

Jules Capitolin raconte que les soldats romains érigèrent un tombeau à l'empereur Gordien, sur les confins de la Perse, et y placèrent une inscription en langue latine, perse, juive et égyptienne. De même aussi les décrets des empereurs romains adressés aux villes de Phénicie, étaient en latin et en grec. Il y a trois langues, disent les Juifs : l'hébreu pour la prière, le latin pour la guerre, et le grec pour l'éloquence et la conversation. Or, c'était dans ces trois langues que le monde entier pouvait lire la sentence portée contre l'Homme-Dieu (Sepp, *Vie de Jésus-Christ*, t. II, p. 182.)

D'après Polybe, un piquet de gardes était composé de quatre hommes, et quatre de ces piquets formaient une garde de nuit. Quatre soldats avaient donc cloué Notre-Seigneur à la croix, et à ce nombre répond celui des clous. Les quatre soldats gardaient aussi la croix. Chaque condamné était dépouillé de ses vêtements avant le supplice, chez les Romains aussi bien que chez les Juifs ; mais, d'après la loi romaine, les habits des suppliciés appartenaient de droit comme dépouille aux bourreaux.

L'empereur Adrien défendit le premier aux exécuteurs de s'approprier les vêtements des suppliciés.

On voit par tous ces détails comment le récit évangélique se trouve, même dans les plus petites choses, parfaitement conforme aux lois et aux

mœurs des temps où les évangélistes ont dû faire leur histoire. Il n'y a pas jusqu'au mot : *Ils ont tiré ma robe au sort*, qui ne soit justifié par les mêmes usages. Le jeu de dés était un jeu propre aux soldats romains dans leurs loisirs. Le casque des Romains servit d'urne au besoin pour jouer la robe de Notre-Seigneur.

Qu'on nous permette ici une réflexion qui aurait dû être faite plus haut. Les deux hommes les plus éminents du conseil des Juifs, au moment de la mort de Jésus-Christ, étaient Jonathan, fils d'Azziel, et Onkelos, tous les deux disciples d'Hillel. Jonathan, en traduisant les prophètes, avait omis Daniel, averti selon le Talmud par la voix d'un ange, mais en réalité à cause de la manière dont ce prophète parle de la mort du Messie. Les paroles de Daniel s'appliquaient si visiblement à Jésus-Christ, que ces docteurs en étaient épouvantés ; et ce que le texte ne dit que confusément, dit M. Sepp (*Vie de Jésus-Christ*, t. II, *Ibid.*), la glose l'avoue, mais en termes couverts. Ces réflexions ont une grande importance ici pour expliquer la place secondaire que les rabbins ont donnée à Daniel en le plaçant parmi les moralistes, mais Josèphe a plus d'autorité, et il le nomme un prophète.

Voici la parole du prophète Zacharie prédisant cet événement : *Il a été estimé comme un esclave*, et son prix a été évalué à *trente deniers*. Et en effet, en ce temps-là c'était le prix d'un esclave. Joseph avait été vendu 30 sicles.

Mais voici un rapprochement qui a été ménagé par la justice de Dieu, quarante-deux ans après cette ignominie infligée à Jésus-Christ. Quatre-vingt-dix-sept mille Juifs furent faits prisonniers par les Romains ; et parmi eux, tous ceux qui n'avaient que dix-sept ans, de même que toutes les femmes, furent mis en vente, et on les estimait si peu qu'on en donnait trente pour un denier. On voit ici comme un sarcasme de la Providence contre ce peuple prévaricateur.

XII. — Étude sur le lieu du supplice de Jésus. — Invention de la vraie croix, son histoire.

Depuis la mort de Jésus-Christ sur le Golgotha et son ensevelissement dans le Saint-Sépulcre, ces deux lieux étaient devenus les lieux les plus saints de la terre ; tous les chrétiens de l'univers avaient dans le cœur le désir de les voir, et plusieurs effectuèrent ce pieux désir. Nous l'avons déjà vu, les évêques de Jérusalem depuis saint Jacques jusqu'à Macaire et saint Cyrille, montraient du doigt les lieux où Jésus-Christ avait opéré les prodiges dont ils parlaient, et la sainte vénération des fidèles ne fut que plus vivement surexcitée par les profanations des empereurs qui y édifièrent des temples de faux dieux, et élevèrent des idoles là où auparavant on célébrait les saints mystères. Mais l'empereur Constantin, en arrivant au souverain pouvoir, ne se contenta pas d'avoir abattu le temple et l'idole de l'impureté élevés sur le Calvaire ; il en fit jeter fort loin les démolitions, et commanda même de creuser la terre qui avait été souillée par l'impiété des sacrifices et de la porter ailleurs. C'est Eusèbe qui parle, et écoutez comment il continue. C'est un témoin oculaire [1].

[1] *Vie de Constantin*, lib. III, c. 28.

«Les ordres n'eurent pas plus tôt été exécutés et on n'eut pas plus tôt creusé jusqu'à l'ancienne hauteur de la terre, que l'on vit, contre toute sorte d'attente, le très-saint et le très-auguste tombeau d'où le Sauveur était autrefois ressuscité ; et l'on admira dans la découverte de ce sanctuaire la plus fidèle et la plus vive image que l'on eût jamais pu *désirer du mystère de la glorieuse résurrection* ».

On voit ici qu'Adrien avait enfoui le tombeau de Jésus-Christ sans y toucher, et avait voulu le faire oublier en le cachant sous la terre. Mais Dieu s'était servi d'un ennemi pour le mieux conserver.

Constantin, dit encore Eusèbe, donna à l'heure même les ordres nécessaires pour bâtir une magnifique église proche du lieu où était le Saint-Sépulcre, et ordonna au gouverneur des provinces de fournir les sommes dont on aurait besoin pour cet effet. Il écrivit pour le même sujet à l'évêque de Jérusalem et appuya fortement par sa lettre la doctrine de la foi.

« *Lettre de Constantin à Macaire, évêque de Jérusalem* [1].

« La grâce que le Seigneur nous a faite est si extraordinaire et si admirable, qu'il n'y a point de paroles qui la puissent dignement exprimer. En effet, qu'y a-t-il de si admirable que l'ordre de la Providence par lequel il a caché sous terre, durant un si long espace de temps, ce monument de la passion, jusqu'à ce que l'ennemi de la piété eût été vaincu et que ses serviteurs eussent été mis en liberté? Il me semble que quand on assemblerait tout ce qu'il y a de savants et d'orateurs dans le monde, ils ne pourraient jamais rien dire qui approchât de la grandeur de ce miracle, parce qu'il est aussi au-dessus de toute créance que la Sagesse éternelle est au-dessus de toute raison. C'est pourquoi je me propose d'exciter tous les peuples à embrasser la religion avec une ardeur égale à l'éclat des événements merveilleux par lesquels la vérité de la foi est confirmée de jour en jour. Je ne doute point que, comme ce dessein-là que j'ai est connu de tout le monde, vous ne soyez très-persuadé que je n'ai point de plus forte passion que d'embellir, par de magnifiques bâtiments, ce lieu qui, étant déjà saint, a été encore sanctifié par les marques de la passion du Sauveur, et qui a été déchargé, par la volonté de Dieu et par mes soins, du poids d'une idole dont il avait été chargé.

« Je remets à votre prudence de prendre les soins nécessaires pour faire en sorte que les édifices surpassent en grandeur et en beauté tout ce qu'il y a de beau et de grand au reste du monde. J'ai donné charge à notre cher Dracilien, vicaire des préfets du prétoire et gouverneur de la province, d'employer, suivant vos ordres, les plus excellents ouvriers à élever les murailles. Mandez-moi quel marbre et quelles colonnes vous désirez, afin que je les fasse conduire. Je serai bien aise de savoir si vous jugez à propos que l'église doive être lambrissée, ou non ; car si elle doit être lambrissée, on y pourra mettre de l'or. Faites savoir au plus tôt aux officiers que je vous ai nommés le nombre des ouvriers et la somme d'argent qui seront

[1] *Vie de Constantin*, lib. III, c. 30, 31, 32.

nécessaires, et les marbres et les colonnes, et les ornements qui seront les plus beaux et les plus riches, afin que j'en sois promptement informé. Je prie Dieu, mon très-cher Père, qu'il vous conserve ».

Ce récit et cette lettre, le nombre de personnes instruites et éclairées qui ont dirigé les travaux autour du Sépulcre, le nombre des ouvriers, cet ensemble de circonstances ne laissent pas de prétexte au doute sur l'emplacement du Saint-Sépulcre et sur la réalité du monument. Tout à l'heure nous présenterons de nouvelles considérations sur l'impossibilité de l'erreur. Continuons d'entendre Eusèbe (ibid.) sur ce glorieux événement.

« Le projet contenu dans cette lettre de Constantin, ajoute-t-il, fut suivi d'une prompte exécution, et l'on éleva incontinent après, proche du Sépulcre du Sauveur, une nouvelle Jérusalem vis-à-vis du lieu où avait été autrefois l'ancienne, dont Dieu avait permis la ruine en haine de l'impiété de ses habitants. L'empereur dressa contre elle un trophée pour conserver la mémoire de la victoire remportée par le Sauveur sur la mort, que cette ville sacrilége lui avait fait souffrir. Cette église bâtie par Constantin est peut-être la nouvelle Jérusalem prédite par les prophètes et honorée des témoignages des livres saints. Le tombeau, près duquel l'ange avait autrefois annoncé le mystère de la Résurrection, fut avant tout orné, enrichi de divers ornements.

« La magnificence de l'empereur parut d'abord dans la beauté des colonnes et des autres ornements, dont il fit embellir le monument de la résurrection de notre Maître.

« On allait de ce tombeau à une place de vaste étendue, pavée de belles pierres et embellie de trois galeries élevées sur trois des côtés.

« L'église fut bâtie du côté opposé au tombeau, et exposée à l'Orient. C'est un ouvrage admirable pour sa hauteur, sa longueur et sa largeur. Le dedans était revêtu de marbres de diverses couleurs, et le dessous paré de pierres si polies et si bien jointes qu'elles ne cédaient guère au marbre en beauté. Le comble fut couvert de plomb, afin qu'il résistât plus aisément aux pluies de l'hiver. Le dedans fut lambrissé de menuiserie, et le lambris couvert d'un or qui jetait un merveilleux éclat dans toute l'église. Il y avait, aux deux côtés de l'église, deux galeries, une basse et une haute, de même longueur que l'église, dont le dedans de la couverture était lambrissé et doré comme le reste. A l'endroit du portail et au dehors de hautes colonnes étaient dressées, et au dedans elles n'étaient appuyées que sur des bases carrées, embellies de quantité d'ornements. *Il y avait trois portes du côté de l'Orient.*

« Vis-à-vis de ces trois portes était comme un hémisphère qui est comme la partie principale de tout l'édifice. Il était entouré d'autant de colonnes qu'il y a d'apôtres. Au haut de chaque colonne, il y avait de grandes corbeilles d'argent que l'empereur avait données en l'honneur de ces douze saints, et qu'il avait consacrées à Dieu.

« En sortant de l'église, on trouvait une grande place aux deux côtés de laquelle il y avait deux galeries, et au bout, la porte de la place, qui répondait à une autre place beaucoup plus grande où se tenait le marché et d'où l'on découvrait avec admiration la beauté de tous ces bâtiments.

« Cette église si magnifique ayant été élevée pour servir de monument

à la Résurrection glorieuse du Sauveur, elle fut embellie de présents d'or, d'argent, de pierres précieuses, dont je n'ai pas le loisir de décrire la multitude, ni la beauté ».

Voilà le récit d'Eusèbe. Tout s'est passé sous ses yeux, il a vécu à côté de ces constructions. Vous pouvez lire encore, dans la vie de Constantin, la joie de l'univers entier à cette nouvelle de la mise au jour du vrai tombeau de Jésus-Christ, et de la splendeur des édifices qui s'élèvent à l'entour. La méprise n'a pas été possible dans cette constatation. Le Sépulcre de Jésus-Christ était un sépulcre neuf, c'est-à-dire qu'il n'y avait qu'une seule case ou niche. On ne pouvait le confondre avec le sépulcre de la famille de Joseph d'Arimathie. Il a été constaté que celui-ci, qui avait plusieurs caveaux différents, était plus éloigné du Calvaire. Les statues d'Adrien avaient été posées bien juste au-dessus de ce tombeau couvert de remblais. Nous devons en ceci nous en rapporter à la haine d'un païen pour Jésus-Christ. Sa haine est une garantie de précision. Voilà évidemment le lieu le plus historiquement, le plus clairement constaté de l'univers.

Saint Cyrille, dans une lettre à Constance (360), fils de Constantin, lui rappelle le grand événement tout environné de merveilles, et lui dit : *La grace divine fit reconnaître la place des lieux saints à celui qui la cherchait dans la piété de son cœur.*

Après saint Cyrille, saint Ambroise raconte ainsi l'invention de la croix dans le panégyrique de Théodose :

Hélène vint donc, et commença à examiner les lieux saints : le Saint-Esprit lui inspira de chercher le bois de la vraie croix ; elle arriva au Calvaire et dit : Voici le lieu du combat (*Opera in fine.*)

Où est la victoire? Je cherche l'étendard du salut et je ne le trouve pas. Suis-je sur le trône, et la croix du Seigneur est elle dans la poussière? Suis-je dans les palais dorés, et le triomphe du Christ est-il dans les ruines? Est-il encore caché? La palme de la vie éternelle est-elle cachée? Comment me croirai-je rachetée si on ne voit pas la rédemption elle-même? (Rohault, p. 46; il cite Théophane.)

Saint Théophane à son tour nous donne, avec les mêmes détails, l'histoire de l'invention de la croix. On peut dire que la croix a attiré les yeux de l'univers entier : avec l'avénement de Constantin, c'est le grand événement de ce siècle.

On ne peut donc rien objecter contre cette authenticité, on peut dire de premier ordre. Nous avons le nombre et la qualité des historiens ; ils étaient la plupart contemporains. Ils sont parfaitement d'accord ; ils ont écrit dans des langues et des pays différents.

Dira-t-on qu'il est impossible que le bois de la vraie croix se soit conservé si longtemps sous terre et depuis tant de siècles après l'invention?

Nous répondrons qu'on trouve à Herculanum et à Pompéï du bois ancien très-bien conservé.

M. Rohault de Fleury, p. 53, rapporte que des bois, certainement antiques, ont été trouvés dans la construction de Carthage. Un morceau de ce bois fut soumis à l'examen de l'Académie, et M. Peligot, dans son mémoire,

déclara qu'il appartenait à une portion d'aquéduc ancien où il était engagé dans le pisé et néanmoins d'une conservation parfaite.

M. Decaisne examina le bois au point de vue botanique, et reconnut que c'était du bois résineux.

Il est donc hors de doute que le bois résineux peut se conserver pendant des siècles sous terre, dans les climats analogues à la Judée. Or, le bois de la croix était d'une essence résineuse.

Selon les observations minutieuses de M. Rohault de Fleury, l'invention de la croix repose donc sur un terrain très-solide. Son exaltation est donc une brillante glorification.

Cette grande découverte nous a un peu écarté de la ligne droite de notre récit, mais sans inconvénient pour la clarté de l'exposition, puisque toutes ces choses sont connexes. Etablissons maintenant le lieu du crucifiement. La Providence divine a encore ici pourvu à notre légitime curiosité par un usage du monde ancien. C'était la coutume que le gibet, l'instrument du supplice chez les Juifs et chez plusieurs autres peuples, fût enfoui avec le corps du supplicié sur le lieu même de l'exécution. A la mort du Sauveur, il n'a pu y avoir de dérogation à cette loi que sur un seul point, c'est l'ensevelissement de Jésus-Christ dans le sépulcre dont on vient de parler, qui était à quelques centaines de pas du lieu du supplice, et on en connaît la raison. Joseph d'Arimathie avait obtenu la permission de le faire et d'y emporter le corps de Jésus ; mais les croix et les corps des deux larrons devaient être encore sur l'emplacement même et enfouis.

Sainte Hélène, après avoir consulté le souvenir des habitants, et inspirée du ciel, fit faire des recherches dans la partie orientale du Calvaire. Pendant ce temps, la pieuse impératrice était en prières, et, s'agenouillant au même lieu, elle dit ces paroles : — Voici la place du combat, mais où est donc le signe de la victoire ? Je cherche l'étendard du salut et ne le trouve point. Quoi ! je suis sur le trône, et la croix du Seigneur est dans la poussière ; je demeure dans un palais, et l'instrument du triomphe du Christ est enseveli sous les ruines. Comment me croirai-je rachetée, si le signe de la Rédemption est célé à tous les yeux... Elle prolongeait ainsi son discours, et les ouvriers qui travaillaient avec une sainte ardeur trouvèrent enfin au fond d'une grotte profonde trois croix, le titre, la lance et les clous. Mais ce titre était détaché. S'il eût été encore fixé, la croix de Jésus-Christ aurait été immédiatement reconnue, puisque seule elle portait un titre et qu'on en connaît les paroles.

L'impératrice consulta l'évêque Macaire, qui ordonna des prières publiques pour obtenir de Dieu qu'il fît reconnaître la vraie croix.

« Dans ce temps-là, dit Rufin, il y avait à Jérusalem une femme connue de la ville entière et réduite à la dernière extrémité. Ce fut vers sa maison que s'acheminèrent l'évêque et l'impératrice avec les croix nouvellement trouvées. S'approchant du lit de la moribonde, Macaire s'agenouilla et s'écria : — Dieu tout-puissant, qui avez daigné sauver le genre humain par le supplice de la croix qu'a enduré votre Fils unique, et qui avez allumé dans le cœur de votre servante l'ardent désir de retrouver l'instrument sacré auquel le salut du monde a été suspendu, faites-nous connaître d'une manière

évidente laquelle de ces trois croix a servi au triomphe du Sauveur, et permettez que la femme expirante, ici couchée, revienne à la vie des portes de la mort, aussitôt que le bois salutaire l'aura touchée ».

Le saint évêque fit toucher alors successivement les trois croix à la malade. A l'attouchement de la dernière, la malade fut instantanément guérie, de telle sorte qu'elle se mit à parcourir sa maison à la vue des assistants, louant et glorifiant le Seigneur, aussi forte et aussi robuste que si jamais elle n'avait été souffrante.

Le même jour, saint Macaire rencontra un mort qu'une grande foule accompagnait au cimetière. Il fit arrêter ceux qui le portaient et toucha inutilement le cadavre avec deux des croix; aussitôt qu'on eut approché celle du Sauveur, le mort ressuscita.

Sainte Hélène envoya une partie de la vraie croix à son fils, qui la reçut à Constantinople avec beaucoup de respect et la fit porter devant lui à la guerre; une autre fut envoyée à Rome pour l'église qu'elle y fonda sous le nom de Sainte-Croix de Jérusalem, où elle se trouve encore aujourd'hui, avec le titre qui avait été placé sur la croix du Sauveur. (Juste Lipse, *de Cruce.*)

La plus grande partie de la vraie croix demeura à Jérusalem dans l'église de la Résurrection ou du Saint-Sépulcre, qu'on appelle aussi Basilique de la Sainte-Croix, et elle fut confiée à la garde de l'évêque Macaire.

Sous le règne d'Héraclius, Kosroës II s'empara de la ville sainte, pilla les églises et emporta ce qui restait de la croix de Jésus-Christ.

Après dix ans de revers, Héraclius battit le roi de Perse, délivra les chrétiens emmenés en captivité et obligea le successeur de Kosroës à rendre la vraie croix que l'empereur ramena à Jérusalem comme le plus beau trophée de ses victoires. Il la porta lui-même sur ses épaules jusque sur le Calvaire, à travers les rues de Jérusalem, ayant les pieds nus, suivi de ses soldats et d'un peuple immense qui répandait des larmes de joie. Ce fut là l'origine de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, que l'Eglise célèbre le 14 septembre. Peu de temps après, la sainte Croix fut envoyée à Constantinople à l'archevêque Sergius, et fut reportée à Jérusalem.

L'année 1099, lorsque les croisés entrèrent dans la ville sainte, un de leurs premiers soins fut de s'enquérir du bois sacré. Les chrétiens, enfermés dans la ville, l'avaient dérobé aux regards des musulmans (Cédrénus, liv. I^{er}, p. 171); mais il n'y en avait plus qu'une faible partie, puisque, selon l'expression d'Albert d'Aix, elle n'avait qu'une demi-aune de longueur. Son aspect inspire les plus vifs transports parmi les pèlerins. « De cette chose, dit une vieille chronique citée par Michaud, furent les chrétiens si joyeux comme s'ils eussent vu le corps de Jésus-Christ pendu dessus icelle ».

Peu après nous voyons les guerriers chrétiens sortir de Jérusalem, ayant à leur tête le patriarche Arnould, qui portait la sainte Croix ; ce fut ainsi qu'ils marchèrent contre le calife du Caire, qui s'avançait vers Ascalon. Ils la portèrent depuis dans un grand nombre de batailles.

A la désastreuse journée d'Hiltin, la sainte Croix tomba au pouvoir de Saladin. Elle était portée par l'évêque de Ptolémaïs, qui, blessé mortellement, la laissa à l'évêque de Lydda. Celui-ci fut pris, ainsi que le roi et tous

ceux qui la défendaient. « La grande Croix fut prise », dit Amad-Eddin, auteur musulman, « la grande Croix fut prise avant le roi, et beaucoup d'impies (de chrétiens) se firent tuer autour d'elle. Quand on la tenait levée, les infidèles fléchissaient le genou et inclinaient la tête. Ils disent que c'est le véritable bois où fut attaché le Dieu qu'ils adorent. Ils l'avaient enrichie d'or fin et de pierres brillantes. Ils la portaient les jours de grandes solennités; et lorsque leurs prêtres et leurs évêques la montraient au peuple, tous s'inclinaient avec respect. Ils regardaient comme leur premier devoir de la défendre ; la prise de cette croix leur fut plus douloureuse que la captivité de leur roi ; rien ne put les consoler de cette perte. (*Bibliothèque des Croisades*, t. IV, p. 195) ».

Lorsque l'évêque de Salisbury visita la ville sainte au nom du roi Richard, Saladin lui montra le bois de la vraie Croix.

Les historiens arabes racontent que les Francs et les Grecs voulurent racheter la vraie Croix, et que Saladin leur répondit que le roi des Géorgiens en avait fort inutilement offert deux cent mille pièces d'or. (Boad., *de vita Salad.*, c. 164.)

Elle ne fut rendue aux chrétiens que trente-deux ans après la prise de Damiette.

Déjà plusieurs fragments en avaient été détachés, et depuis ce moment, elle a été divisée à l'infini, en sorte qu'on en trouve aujourd'hui des parcelles dans tous les pays du monde.

Indépendamment du fragment qui est à Rome, dont nous avons déjà parlé, et de celui de Constantin, nous voyons dans l'histoire de la Norwége par Torpheus, que le roi Sigur demanda et obtint pour prix du service qu'il rendit aux Croisés au siége de Sidon, avec ses dix mille Norwégiens, un morceau de la vraie croix, qu'à son retour dans sa patrie il déposa dans la ville de Konghell. Waldemar III, roi de Danemark, en obtint aussi un fragment du pape Urbain V, à condition qu'il marcherait à la délivrance des saints lieux.

Forme de la croix, support et dimension.

M. Rohault (page 66) cite un passage de saint Justin et un autre de saint Augustin, pour prouver que la forme de la croix, qui a prévalu dans l'art catholique, est vraiment celle qui était en usage au moment de la mort de Notre-Seigneur. Innocent confirme cette opinion en disant : *Fuerunt autem in cruce dominica ligna quatuor : stipes erutus, et lignum transversale troncus suppositus et titulus superpositus.*

La croix de Jésus-Christ n'était donc pas un simple *tau* T, ni la croix grecque +, ni la croix de saint André X, mais la croix *in missa,* où la traverse se trouve à peu près aux deux tiers de la hauteur †.

L'auteur du mémoire que nous venons de citer, s'appuie sur Plaute, saint Justin, saint Jérémie et Grégoire de Tours pour établir que le crucifié avait un marchepied, et cette opinion est confirmée par les peintures du VIII^e siècle, dans les souterrains de Saint-Clément.

Le même auteur, après diverses considérations très-judicieuses, soit sur ce que peut porter un homme valide pendant un trajet de huit à neuf cents

mètres, soit sur l'état où se trouvait Notre-Seigneur, est arrivé à conclure que la croix devait avoir cent soixante-dix-huit millions de millimètres cubes et peser environ quatre-vingt-dix kilogrammes.

D'après une ancienne tradition rapportée par Gretzer, la croix se composait d'un montant dont la hauteur était de quinze pieds (quatre mètres quatre-vingts centimètres), et d'une traverse de sept ou huit pieds (deux mètres trente centimètres à deux mètres soixante centimètres). Par l'inspection de la croix du bon larron, qui est encore à Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome, on voit que ce grand morceau correspond à la longueur d'une traverse de deux mètres vingt-cinq centimètres ou cinq coudées. La pièce a cent cinquante-cinq millimètres de longueur, mais l'épaisseur n'a pu être déterminée; il est probable que ce morceau de bois était carré, et que s'il ne l'est plus aujourd'hui, c'est que, pour multiplier cette relique, on l'aura sciée. Ce morceau de la croix du bon larron a précisément une échancrure au milieu avec un trou pour la cheville, ce qui confirme que cet instrument était une croix *in missa*, c'est-à-dire que la tige perpendiculaire dépassait la forme du tau.

M. Rohault, après l'examen de l'essence du bois de la vraie croix, avait établi que c'est une essence résineuse. Après l'examen de la croix du bon larron, Dixmas, il ne peut rester aucun doute; comme ce morceau est plus considérable, la vérification a été plus facile. Il est évident que ce bois est une espèce de sapin; même avant tout examen il devait paraître probable que la croix de Notre-Seigneur et celle des deux larrons, ayant été préparées le même jour et pour la même fin, devaient être de la même essence.

D'après une tradition rappelée par la table qui se trouve dans le cloître de Saint-Jean de Latran, Jésus-Christ était d'une très-haute stature (un mètre quatre-vingt-quatre centimètres). Simon le Cyrénéen devait être plus petit, et saint Luc est rigoureusement exact lorsqu'il le place derrière Jésus-Christ, *post Jesum;* la pente du bois sacré le mettant à la hauteur de son épaule. La liturgie romaine suit donc la tradition et la raison la plus sévère, en admettant que le poids était partagé entre Jésus-Christ et Simon.

Diffusion des reliques de la vraie croix.

Nous avons un devoir de reconnaissance à exprimer envers M. Rohault de Fleury, qui a doté le monde chrétien d'un ouvrage bien remarquable et bien utile : *Le mémoire sur les instruments de la passion.* Cet ouvrage doit être accueilli avec un vif empressement par les archéologues comme par les âmes pieuses. Ce mémoire est le fruit de longs voyages, de laborieuses recherches, de comparaisons ingénieuses, d'observations judicieuses, d'une critique irréprochable. Il a uni la froide impartialité du savant à un zèle ardent pour la vérité. Il a bien mérité de l'Eglise et de la vraie science. Nous allons largement puiser à cette source, et nous le disons, non pas pour qu'on se dispense de lire cet intéressant travail, mais pour le recommander à tous ceux qui veulent savoir comment la vraie science fait tomber les préjugés lancés contre la religion à l'occasion des reliques, et aux fidèles qui trouvent aliment à leur piété dans le détail des tortures que le Fils de Dieu

a endurées pour nous, comme dans le culte traditionnel dont le monde catholique a entouré les livrées de la passion.

Trombelli, (Rohault, p. 55), fait observer judicieusement que l'authenticité de la croix de sainte Hélène trouve une démonstration puissante dans l'usage de ses fragments. Aussitôt après son invention, Constantin en place un morceau dans sa statue, à Constantinople, pour protéger la ville. Saint Chrysostome dit que ceux qui ont le bonheur d'en avoir, les renferment dans de riches reliquaires pour les suspendre à leur cou. Saint Paulin, évêque de Nole, envoie une parcelle de la vraie croix qu'il qualifie d'atome : et Juvénal en fait porter un autre avec les authentiques à saint Léon I[er], pape.

Longtemps après cette époque, les restes de la croix étaient évidemment recherchés, et furent portés de Jérusalem dans les autres villes de la chrétienté, et notamment par les croisés en France et en Italie ; des écrivains les plus sérieux le certifient. La reine Radegonde plaça dévotement, dans un couvent de Poitiers, un fragment qu'elle avait reçu de l'empereur Justin II. En 569, Théodelinde en obtint également. (Trombelli, t. II, p. 292.)

Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, qui écrivait seulement vingt ans après l'invention de la vraie croix, a dit : Si je nie la passion du Christ, je serai démenti par le Golgotha dont nous sommes tout voisins ; je serai démenti par le bois de la croix qui, divisé en petites parcelles, est parti de cette ville pour être distribué dans l'univers. (Stepp, *Borgia,* p. 56.)

On comprend facilement la prodigieuse diffusion des reliques, en songeant à la petitesse des morceaux donnés aux plus grands princes et à celle des atomes qu'on distribuait à diverses Eglises. Déjà alors la matière à diviser était trop exiguë pour qu'on ne l'épargnât pas avec un soin minutieux.

Bosico dit que les plus minimes portions étaient dès l'origine en très-grand honneur, et que c'était pour saint Jean Chrysostome un témoignage de la divinité de Jésus-Christ.

Saint Paulin avait reçu de Mélanie, noble dame romaine, une petite parcelle qui lui était envoyée par Jean, évêque de Jérusalem. Il la coupa par le milieu, et, au nom de Tharasia, sa femme, il envoya la moitié à Sévère et à Basula sa belle-mère, en faisant allusion à la petitesse des morceaux qui représentaient une si grande chose.

Les faits qui précèdent disent au lecteur avec quel profond respect on traitait les restes d'un infâme gibet, depuis que le sang divin l'avait transformé en signe glorieux de salut. On comprend comment il n'y a plus que de petits morceaux de la croix, et multipliés dans mille et mille lieux de la chrétienté.

Recherches des reliques.

Nous citons en entier le § V de M. Rohault.

J'ai essayé de constater tout ce que l'on connaît de reliques existantes, ou dont on a conservé le souvenir. J'en ai calculé le volume par millimètres cubes : calcul dont je donnerai la base, lorsque je décrirai chacune des parcelles déposées dans les trésors des églises ou rappelées dans les auteurs.

Or, tout ce que j'ai pu recueillir est bien loin d'égaler le dixième du volume de la vraie croix. Les neuf dixièmes, qui ne se retrouvent plus, ont dû suffire pour former des myriades de reliques inconnues ou détruites ».

Anseau, par sa correspondance avec Galon, évêque de Paris, dont je reparlerai à l'occasion des reliques de Notre-Dame de Paris, donne quelque idée de ce qu'étaient devenues, au VIIe siècle, les reliques de la passion. Il raconte qu'après la mort d'Héraclius, en 636, l'église du Saint-Sépulcre fut brûlée en partie par les infidèles, et que, pour sauver la croix, les chrétiens se décidèrent à la diviser en dix-neuf parties, dont ils firent des croix qu'ils donnèrent, savoir :

A Constantinople, 3 ; à l'île de Chypre, 2 ; à l'île de Crète, 1 ; à Antioche, 3 ; à Edesse, 1 ; à Alexandrie, 1 ; à Ascalon, 1 ; à Damas, 1 ; à Jérusalem, 4 ; à la Géorgie, 2.

Il est assez difficile de savoir quelle était la dimension de ces reliques. Anseau mentionne seulement la mesure d'une des quatre qui avaient été déposées à Jérusalem et que l'on conservait dans l'église du Saint-Sépulcre. Elle avait une palme et demie de long sur un pouce de large et autant d'épaisseur ; il ne parle pas de la traverse que je supposerai, comme dans la vraie croix, égale à la moitié du montant. D'après cela, le volume de cette croix serait d'environ cinq cent mille millimètres cubes; et en la considérant comme une moyenne, on trouverait pour les dix-neuf croix, ou plutôt pour le morceau de Jérusalem, que l'on divisa, neuf millions et demi de millimètres pouvant représenter un morceau deux ou trois fois moins gros que la relique de la croix du bon larron de Sainte-Croix de Jérusalem.

Tel fut le commencement de la grande dispersion des reliques de la vraie croix ; elle augmenta rapidement dans les siècles suivants.

Villani rapporte un document fort curieux, au commencement du IXe siècle, indiquant les villes où l'on devait trouver le plus grand nombre de reliques. C'est un testament de Charlemagne, qui laissa en mourant le tiers de son riche trésor à tous les pauvres de la chrétienté, et les deux tiers aux archevêques et évêques de son empire. Dans ces trésors se trouvaient sans doute une grande quantité de reliques.

Voici quelques dates qui intéressent l'histoire des reliques de la vraie croix.

En 1187, à la journée de Tibériade, les Musulmans vainqueurs prirent la croix de Saint-Jean-d'Acre, portée par l'évêque. (Morand, *Histoire de la sainte chapelle*, p. 9. Paris, 1790.)

En 1191, Philippe-Auguste et Richard s'étant croisés, se firent remettre cette croix après la prise de Saint-Jean-d'Acre, et treize jours de siége.

En 1204, au sac de Constantinople par les Latins, des abominations furent commises, les reliquaires volés; mais des âmes pieuses recueillirent les reliques que les spoliateurs dédaignaient, et de là les répandirent dans le monde.

Le duc de Venise, Dandolo, eut une portion de la vraie croix, qu'on disait avoir été portée par Constantin à la guerre.

L'empereur Baudouin prit la couronne d'épines.

En 1217, Raoul, patriarche de Jérusalem, partit d'Acre, portant avec lui une portion de la vraie croix.

En 1239, Baudouin II, pressé par les Bulgares, vint en France solliciter la piété de saint Louis, et lui offrit la couronne d'épines pour prix de ses services.

Quand nous nous occuperons de la sainte couronne, nous verrons l'entrée solennelle des saintes reliques en France.

Les siècles vinrent successivement réduire notre précieux trésor, dissipé au vent des révolutions et au souffle de l'impiété. Il en reste bien peu, et cette indigence, rendant chacune de ces reliques plus précieuse, j'ai pris la liberté de faire un appel au monde catholique, et les renseignements que j'ai reçus m'ont permis de décrire celles qui existent encore, et d'en former un tableau qu'on trouvera ci-après à la fin des descriptions des reliques de la vraie croix.

Il résulte de ce tableau que le volume total des reliques, qui nous sont parvenues, est de cinq millions de millimètres environ, y compris des reliques peut-être détruites, comme celles d'Amiens, d'Onawert, Schira, Grammont, Jaucourt, etc.; mais relevées d'après des descriptions qui m'ont paru exactes. Si l'on songe à la petitesse des parcelles qui peuvent se trouver dans des églises et des couvents, et chez des particuliers, nous serons bien au-delà de la vérité. En triplant, pour l'inconnu, le volume connu, on arrive ainsi à quinze millions de millimètres cubes, qui ne font pas le dixième des cent quatre-vingt millions de millimètres que nous trouvons pour le volume de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Tableau des volumes connus de la vraie croix exprimés en cubes de un millimètre.

Aix-la-Chapelle	150
Amiens	4.500
Angers	2.640
Angleterre	30.516
Arles	8.000
Arras	10.314
Athos (Mont-)	878.360
Autun	50
Avignon	220
Baugé	104.000
Bernay	375
Besançon	1.000
Bologne	15.000
Bonifacio	47.960
Bordeaux	3.420
Borbon Larchambault	29.275
Bourges	22.275
Bruxelles	516.090
Chalinargues	» »
Chalons	200
Chamirey	605
Châtillon	» »
Cheffes (Anjou)	100
Chelles	» »
Compiègne	1.896
Conques	108
Cortone	3.000
Courtrai	200
Dijon	33.091
Donawert	12.000
Faphine	» »
Florence	37.640
Fumes	5.250
Gand	436.450
Gênes	26.458
Grammont	5.000
Jaucourt	3.500
Jérusalem	5.045
Langres	200
Laon	» »
Libourne	3.000
Lille	15.112
Limbourg	133.768
Longpont	1.136

Lorris..................	» »	Rome..................	537.587
Lyon....................	1.696	Royaumont............	» »
Mâcon..................	2.000	Saint-Dié...............	99
Maestricht..............	10.000	Saint-Florent...........	400
Marseille...............	150	Saint-Quentin..........	5.000
Milan..................	1.920	Saint-Sepolchro.........	200
Montepulciono..........	500	Sens....................	69.545
Naples.................	10.000	Sienne.................	1.680
Nevers.................	176	Tournay................	2.000
Nuremberg.............	» »	Trèves.................	18.000
Padoue................	64	Troyes.................	201
Paris..................	237.731	Turin..................	6.500
Pise...................	8.175	Venise.................	445.582
Poitiers...............	870	Venloo.................	» »
Pontigny..............	12.000	Valcourt...............	2.000
Raguse................	169.324	Vambach...............	» »
Riel-les-Eaux...........	671	TOTAL...........	3.941.975

En vue de ces faits et des observations qui précèdent, on se demande comment Calvin a pu dire que cinquante hommes ne porteraient pas le bois de la vraie croix, que la crédulité du catholique adore partout l'univers ; et Luther, qu'avec les reliques de la vraie croix, admises par la même superstition, on ferait la charpente d'un immense bâtiment. Lorsqu'en effet il ne reste pas dans le monde la dixième partie d'une seule croix ; que penser des millions de dissidents à qui on laisse croire ces singulières exagérations, que penser de la haute critique de nos célèbres penseurs qui partagent ces préjugés et nous reprochent la légèreté de notre croyance? Voilà les humiliations que l'on se prépare quand on prétend trouver Jésus-Christ en défaut.

Quant à nous, après cette étude, nous présentons l'histoire de la croix de Jésus-Christ comme un témoignage irrécusable de sa passion.

Les saints clous.

La première question qui se présente est celle du nombre de clous. M. Rohault de Fleury cite plus de vingt auteurs et différents monuments pour prouver que Jésus-Christ fut attaché à la croix avec quatre clous, et cela par les témoignages profanes comme par celui des saints Pères, et des archéologues, des catacombes. (V. p. 166.) Les médecins qu'on a consultés disent que le crucifiement des deux pieds par un seul clou ne serai guère praticable.

Les clous devaient être très-grands, pour que Notre-Seigneur invitât saint Thomas à y mettre son doigt. Or, les clous de la passion conservés répondent à ces conditions.

Saint Grégoire de Tours s'exprime ainsi sur l'invention des clous : Les clous de la croix du Seigneur, qui avaient maintenu ses bienheureux membres, ont été retrouvés par la reine Hélène après l'invention de la croix elle-

même. Socrate dit aussi que les clous qui avaient attaché les mains du Christ se trouvèrent avec la croix. Bosio, d'après Socrate et Nicéphore Callixte, dans son histoire de l'Eglise, dit que sainte Hélène les trouva dans le tombeau, suivant l'usage d'enfermer les condamnés avec les instruments de leur supplice. On sait que chez les Juifs leurs cadavres ne pouvaient être placés dans des sépulcres publics. (Rohault, p. 168.)

En enlevant Notre-Seigneur, les clous ont dû être arrachés avant la déposition, car la tête des clous n'aurait pu passer à travers les chairs. Les clous furent certainement jetés à terre à mesure de l'avancement de la déposition, ainsi que la couronne et le titre. Or, tout ce qui venait de Notre-Seigneur était tellement précieux que ceux qui le déposèrent durent recueillir ces reliques faciles à emporter, auxquelles ils joignirent plus tard les saints suaires et les linges innombrables qui avaient dû servir à l'ensevelissement de la victime divine. On peut, sur ce point, s'en rapporter au zèle attentif et si amoureux de l'auguste Mère de Dieu et des saintes femmes. Ce sont ces objets que sainte Hélène recueillit, soit chez les pieux fidèles, qui les avaient reçus de leurs pères, soit dans le sépulcre.

Nous savons par les anciens Pères que sainte Hélène (Gretzer, ch. 98), employa un des clous ou une portion de ce clou, dans le mors du cheval de bataille de son fils, un autre dans le casque.

Elle en jeta un dans la mer pour en apaiser les tempêtes. On ne peut pas dire si l'ayant jeté dans la mer elle ne l'en retira pas, ou si elle l'avait précipité dans l'abîme.

Pour rendre compte du motif qui a engagé sainte Hélène à mettre du saint clou au mors d'un cheval, saint Cyrille d'Alexandrie, Théodore, saint Ambroise, saint Grégoire y ont vu l'accomplissement d'une prophétie. (Zacharie, ch. XIX. 5.) Ce qui est placé sur le frein du cheval est agréable au Seigneur. M. Rohault pense judicieusement que sainte Hélène n'a pas mis des clous entiers, ni dans le casque de l'empereur, ni dans le mors.

Les saints clous ont été conservés à Constantinople jusqu'en 550, et le mors jusqu'au XIII^e siècle, en l'an 1204. Sans doute aussi, une partie fut apportée à Rome par saint Grégoire le Grand, légat à Constantinople en 585, d'où il revint chargé de précieuses reliques, parmi lesquelles il s'en trouva quelques-unes de la passion de Jésus-Christ. (Baron., an. 586.)

Qu'on ne s'étonne pas que vingt-neuf villes aient eu la prétention de posséder des saints clous, quoiqu'il ne puisse y en avoir que quatre entiers.

Voici l'explication de ce fait.

On croit généralement que l'on a composé des saints clous en y mélangeant de la limaille d'un vrai clou.

Il y en a même qui n'ont eu que l'honneur d'avoir le contact du vrai clou. Mais voici un fait bien positif et qui jette un jour précis sur cette question : A Florence, dans la chapelle Degli Angioti, appartenant aux camaldules, on conserve un reliquaire qui renferme un clou. Nous en avons la description dans Richa. (*Chiese fior.* t. VII, p. 171.) M. Rohault l'a vu lui-même en 1808. Or, il est marqué sur le pan de ce très-antique reliquaire : *Unus ex XII clavis. Un des douze clous.*

Le cardinal Bessarion, nommé patriarche de Constantinople par Pie II, fit don de ce reliquaire au chef des camaldules, qui lui servait d'interprète entre les Grecs et les Latins, pour leur réunion au Concile de Florence. Et Richa ajoute que l'on croit que, sur l'avis de sainte Hélène, Constantin fit former douze clous semblables avec des portions de vrais clous du Calvaire.

Quoi qu'il en soit, l'invention des saints clous, l'usage qu'en a fait la vénération constante dont ils ont été l'objet, nous les fait justement considérer comme des pièces de conviction de la passion du Sauveur.

M. Rohault, dans sa conclusion, nous assure que l'histoire n'a pas perdu de vue ces reliques. Le cercle de fer de Monza, où il y avait du vrai clou, le clou de Trèves complété par celui de Toul, lui paraissent d'une authenticité incontestable. (V. p. 181.)

Le titre de la croix [1].

Avec la vraie croix, le titre de la croix est une des reliques les plus incontestables de la passion de Jésus-Christ.

Ce titre nous a été conservé, au moins en partie notable ; et c'est un grand bonheur pour les chrétiens de pouvoir encore lire cette inscription, qui est comme le sceau de notre histoire sacrée, dit M. Rohault de Fleury.

On lit dans Niquet (chap. 24, p. 152), cité par le mémoire où nous puisons si heureusement, que l'opinion générale est que sainte Hélène avait envoyé ce titre, avec les autres reliques de la passion, à Rome, avec une quantité suffisante de terre prise sur le calvaire pour couvrir l'emplacement où est aujourd'hui Sainte-Croix de Jérusalem à Rome, et que c'est de là que cette église a pris son nom.

Un siècle après, Placidius Valentinius III, fils de Constance-César, neveu des empereurs Arcadius et Honorius, par leur sœur Galla-Placida, fille du grand Théodose, orna de mosaïque le lieu où sainte Hélène l'avait mis. Heureusement il avait été placé sous le sommet de l'arc de cette église, où il resta pendant l'invasion des barbares sans attirer leur regard ; et même après cette tempête, et pendant plusieurs siècles de tourmente, on le perdit de vue. Mais en 1492, le cardinal de Sainte-Croix, faisant réparer cet édifice, les ouvriers découvrirent le riche trésor : ce fut une joie universelle, et on vint le voir pendant trois jours.

Il y a deux choses dans cette insigne relique, l'enveloppe et la relique elle-même. L'enveloppe est un carré de brique en terre cuite de trois cent vingt millimètres sur 210 millimètres plus grande que le titre et pouvant par conséquent bien cacher la niche où fut enfermée, pendant mille ans, la boîte de plomb qui la contenait. Sur cette brique on lit ces mots gravés au ciseau : *Titulus crucis ;* les lettres antiques de 50 millimètres de hauteur sont d'une belle époque.

Il faut remarquer qu'on ne possède à Rome qu'un fragment du titre qui

[1] Voir Planche no 20, Figure A.

représente le centre de l'inscription en trois sortes de caractères, allant tous de droite à gauche : la ligne inférieure laisse lire distinctement en latin : NAZARINVS RE. La seconde ligne NAZPECЭI ; enfin, la ligne supérieure ne laisse apercevoir que l'extrémité inférieure des lettres de la ligne superposée, qui accusent des lettres hébraïques, qu'on ne peut plus lire [1].

Il faut maintenant répondre à des difficultés que l'on a faites et qui réclament de sérieuses explications.

Le père Durand, qui vivait peu de temps après saint Louis, dit qu'il a vu à Paris une tablette portant l'inscription tout entière : *Jesus nazarenus Rex Judæorum*. (Rationale, *div. off.*, liv. VI, p. 354.)

Le moine Antonin, voyageant à Jérusalem avant l'invasion des Barbares, dit aussi avoir tenu de ses mains, dans l'église du Saint-Sépulcre, le titre de la croix.

M. Rohault de Fleury répond par une explication qui me paraît aplanir ces difficultés. C'est que sainte Hélène a traité le titre comme elle avait fait de la croix ; elle l'a divisé en plusieurs morceaux, dont le centre a été offert à Rome, et les deux extrémités ont eu une autre destination. L'une des extrémités est restée à Jérusalem, l'autre est venue à Paris.

Et on peut ajouter que, pour aider à la lecture de ce titre, on aura ajouté un morceau de bois en harmonie avec le morceau restant du vrai titre, et ainsi on aura pu dire qu'on avait lu le titre entier. Quant au morceau de Rome, il est resté dans son état incomplet, tel qu'il était dans son premier état de division, et la lecture du titre entier ne se trouve que sur une plaque séparée, en terre cuite, et ces lettres sont nécessairement antiques, et n'appartiennent pas au moyen âge [2].

Cette portion du titre de la vraie inscription qu'on voit à Rome porte avec elle un cachet de son antiquité ; et tout ce qui l'accompagne nous dit que c'est une portion du titre qui fut placé sur la croix de Jésus-Christ. Et disons avec M. Rohault de Fleury : Donc nous possédons, dans son intégrité primitive, la relique donnée à Rome par sainte Hélène.

Les objections de détail auxquelles nous allons répondre avec le même auteur, augmentent, au lieu de diminuer, la mesure d'authenticité et de véracité, car elles montrent les difficultés invincibles qu'auraient eu à surmonter un faussaire.

On a dit : A cette époque on ne mettait pas encore ε pour η en grec, ni la terminaison ευς pour ος ; or, Gretzer et Monfaucon en ont montré plusieurs exemples. (Voir *Mém.*, p. 193.)

On a objecté qu'on ne trouvait plus d'écriture *Boustréphone* dans la langue grecque et romaine, c'est-à-dire de caractère allant de droite à gauche, et voilà que dans Pausanias et dans plusieurs inscriptions d'jtalie, on en trouve des exemples. Qui oserait dire qu'un faussaire aurait eu la pensée de se conformer à ces exceptions ? Il n'aurait eu garde de se donner cette apparence d'invraisemblance. On voit par là que l'écrivain du titre a été amené naturellement à suivre ce mode exceptionnel pour les deux der-

[1] Voir Planche no 20, Figure B.

[2] Ces observations répondent à une note de M. Faillon, du tome II, page 15, de son précieux ouvrage : *Monuments inédits de sainte Madeleine.*

nières longueurs, parce qu'ayant commencé par écrire l'hébreu, il a mis les deux dernières lignes en harmonie avec la première, parce que ce système n'était pas inconnu. J'appelle cela prendre la sincérité sur le fait.

Il y a, au point de vue de la grammaire, diverses anomalies, dans cette écriture, qui nous conduisent également à conclure que ce titre est l'œuvre d'un soldat romain, qui a voulu par exemple faire prononcer le *u* latin, *ou* en grec, dans *Nazarinous*.

De quelque côté donc qu'on envisage ce titre, c'est un titre certain et un témoin irrécusable de la passion de Jésus-Christ.

La couronne d'épines.

Cette insigne relique, peut-être la plus remarquable de celles que possèdent les chrétiens, à cause de son intégrité relative, nous vient sans conteste de saint Louis et est conservée dans le trésor de la cathédrale de Paris ; ici nous allons seulement un peu abréger M. Rohault de Fleury. (P. 203.)

Comme les autres reliques de la passion, elle demeura cachée pendant les trois premiers siècles sous les empereurs païens, aux yeux desquels on dérobait tout ce qui était saint pour les chrétiens. En 409, saint Paulin, évêque de Nole, en admettait l'existence comme un fait notoire ; saint Grégoire de Tours paraît être le premier qui en ait parlé explicitement; le patriarche de Jérusalem, vers l'an 800, envoya à Charlemagne un clou, des épines et un morceau considérable de la croix. Charles le Chauve donna ces reliques à l'abbaye de Saint-Denis. Une inscription du XII^e siècle, placée sur son tombeau, rappelle cette donation.

Au temps de la première croisade, pour engager les Latins à s'emparer de Constantinople, Alexis Comnène écrivit, en 1100, à Robert comte de Flandre, que l'on conservait beaucoup de reliques insignes à Constantinople ; voici les reliques auxquelles il faisait allusion :

La colonne à laquelle Notre-Seigneur a été attaché.
Le fouet dont il a été flagellé.
La robe de pourpre dont il a été revêtu.
La couronne d'épines.
Le roseau qu'on lui a donné pour sceptre.
Les habits dont on l'a dépouillé.
Une partie considérable de sa croix.
Les clous qui ont servi à son crucifiement.
Les linges trouvés dans son tombeau.

En 1238, l'empereur de Constantinople, Baudouin II, avait emprunté aux Vénitiens une somme de 13,075 hyperberes correspondant à 156,900 livres de notre monnaie. Ne pouvant se libérer, il s'adressa au roi de France qui paya la dette et devint possesseur des reliques que l'empereur avait consignées comme gage entre les mains de ses prêteurs.

Voici comment Gosselin (p. 103) raconte l'événement de leur entrée en France. Ces reliques ont attiré l'attention respectueuse de toute l'Europe,

dans ce moment solennel, et c'est un des plus doux et des plus pacifiques souvenirs de notre histoire.

Saint Louis, ayant obtenu cette concession, envoya à Constantinople deux religieux dominicains, Jacques et André, dont l'un, ayant été prieur dans un couvent de cette ville, avait vu plus d'une fois la sainte couronne d'épines, qui faisait partie des reliques concédées, et était bien instruit de tout ce qui la concernait. Baudouin, alors à Saint-Germain, les fit accompagner d'un de ses officiers, avec des lettres patentes par lesquelles il ordonnait aux seigneurs de délivrer la sainte relique aux envoyés du roi. Avant de quitter Constantinople, on prit toutes les précautions propres à constater l'authenticité et la conservation de cet objet sacré. La caisse qui la renfermait fut scellée du sceau des seigneurs français. Après avoir échappé aux dangers de la mer, sérieux à cette époque de l'année, car on s'était embarqué vers Noël, la sainte couronne arriva à Venise, où elle fut déposée dans le trésor de la chapelle de Saint-Marc, jusqu'à ce que toutes les conditions du marché avec les Vénitiens fussent remplies. Les ambassadeurs du roi, ayant reconnu les sceaux, reprirent le chemin de la France. Saint Louis, accompagné de la reine sa mère, des princes ses frères, de plusieurs prélats et de seigneurs de la cour, alla au-devant d'eux, et rencontra la sainte couronne à Villeneuve-l'Archevêque, à cinq lieues de Sens, le 10 août 1239. On ouvrit d'abord la caisse de bois qui renfermait la sainte relique, et l'on en vérifia les sceaux avec les actes qui en établissent l'authenticité.

On ouvrit ensuite la châsse d'argent, puis le vase d'or qui renfermait la sainte couronne, et on la fit voir au roi et à tous les assistants.

Le lendemain le roi partit pour Paris, où se fit huit jours après la réception solennelle de la sainte relique.

Quelques années après, saint Louis ayant reçu de l'empereur Baudoin une portion considérable de la vraie croix avec d'autres reliques, fit bâtir sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du Palais celle qu'on voit aujourd'hui. Cet édifice, commencé vers 1241, et fini en 1248, coûta au pieux monarque environ 40,000 livres de son temps, évaluées communément à 800,000 livres de notre monnaie.

C'est dans le même temps que, par un singulier rapprochement, les Pisans consacrèrent un reliquaire du même genre à une autre portion de la sainte couronne d'épines. Et la Santa-Maria della Spina de Pise est, comme la sainte chapelle de Paris, une merveille d'architecture; c'est là qu'ont été conservées deux parties de la couronne, suffisantes pour nous bien faire connaître cet horrible instrument de supplice de Notre-Seigneur, et par une autre coïncidence, qui marque bien l'instabilité des choses humaines, ni l'une ni l'autre châsse de marbre ou pierre n'a gardé jusqu'à présent sa relique; mais ces deux reliques sont entières, et les châsses restaurées pourraient encore les recevoir. (Rohault, p. 204.)

Ces reliques n'étaient pas les seules de cet ordre que Paris possédait. Au dire de Gretzer, cette ville en avait obtenu bien auparavant. Justinien, empereur en 527, donna à saint Germain, archevêque de Paris, des épines de la sainte couronne qui furent mises dans l'église de Sainte-Croix.

Charlemagne en avait obtenu de Constantin V, empereur de Constantinople.

Nous transcrivons ici de nouveau un passage important de nos grandes annales de France. Au retour de Jérusalem, ledit Charlemagne passa par Constantinople, et lui fit ledit Constantin empereur offrir de grands présents et trésors d'or, d'argent et de pierres précieuses, mais ce dit Charlemagne qui avait inspiré ledit voyage pour l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne voulut avoir de son travail et labeur nulle rémunération temporelle, et n'en voulut rien prendre ; mais il demanda audit empereur aucunes reliques de la passion de Jésus-Christ et de ses saints. A cette cause ledit empereur de Constantinople lui donna un des clous, de quoi Notre-Seigneur fut crucifié, des épines de la couronne, laquelle en sa présence florit miraculeusement, et grande partie du fut de la vraie croix. (Bosio, p. 82.)

Jacques Bosio, dans Bertholin (*De cruce Christi*, Lyon 1695, épines), a vu à Paris plusieurs épines fixées à une branche. On sait en effet, qu'indépendamment de l'anneau de jonc, qui constitue la couronne de Notre-Dame, saint Louis avait acquis des épines. Toutes ces reliques ont été religieusement conservées à la Sainte-Chapelle dans de riches reliquaires jusqu'à la révolution. L'occupation même de Paris par les Anglais n'avait pas porté atteinte à l'usage où l'on était de les vénérer.

La châsse de Notre-Dame rappelle la mémorable histoire de la relique dont saint Louis avait enrichi la fille aînée de l'Eglise.

On lit dans la première face : La sainte couronne de Jésus-Christ, conquise par Baudoin à la prise de Constantinople, en 1204, engagée aux Vénitiens, en 1228, fut reçue avec grande piété par saint Louis à Villeneuve, près Sens, le 10 août 1239.

Sur la seconde face : Transférée de la Sainte-Chapelle à l'abbaye de Saint-Denis, en France, par ordre de Louis XVI, en 1791, rapportée à Paris, en 1793, dépouillée à l'Hôtel-des-Monnaies et portée à la Bibliothèque nationale en 1794, elle fut enfin restituée à l'église Notre-Dame, par ordre du gouvernement, le 26 octobre 1804.

Sur la troisième face : Reconnue le 15 octobre 1805 par P. Dienzé et Ch.-N. Warin-Flot, vicaire général de Coutances, chargés en 1791 d'en prendre une parcelle pour Port-Royal, elle a été transportée solennellement à l'Eglise Notre-Dame, par J.-B., cardinal de Belloy, archevêque de Paris, le 10 août 1806.

La couronne est renfermée dans un anneau de cristal relié par du bronze doré et des fils de soie rouge.

La couronne elle-même se compose de petits joncs réunis en faisceaux. Le diamètre intérieur de l'anneau est de deux cent dix millimètres ; la section a quinze millimètres de diamètre ; les joncs sont reliés par quinze ou seize attaches de joncs semblables. Un fil d'or court au milieu des attaches pour consolider ces pieux débris. Le diamètre des joncs, qui sont très-fins, varie de un millimètre à un millimètre et demi, quelques-uns sont pliés et font voir que la plante est creuse ; leur surface, examinée à la loupe, est sillonnée de petites côtes.

Voici maintenant une bien judicieuse réflexion de M. Rohault de Fleury

Indépendamment de l'authenticité que l'histoire assure à la relique de Notre-Dame, l'espèce d'invraisemblance qui l'environne au premier aspect et qui cesse bientôt après un examen attentif, prouve qu'elle était vraiment la couronne de Notre-Seigneur. Si on eût voulu composer une couronne d'après l'idée toute naturelle qu'on devait s'en faire, et que les peintures ont suivie sans réflexion, on n'aurait pas simulé un anneau de joncs au lieu d'épines, et on ne l'aurait pas fait d'ailleurs trop grand pour la tête.

Pour bien comprendre la valeur de ce cachet d'authenticité, il faut que le lecteur sache que, d'après les observations scientifiquement spéciales de M. Rohault, il est constaté que la sainte couronne de Paris n'est pas une couronne d'épines, mais un cercle en jonc, *Juncus balticus*, originaire des pays chauds, et ce cercle trop large d'ailleurs pour être adapté seul à la tête de Notre-Seigneur ne servit à la passion que de support pour y ajouter et superposer une couronne pleine d'épines qui couvraient toute la tête et se rattachaient à ce cercle. Les épines étaient une espèce de rhamnus.

D'après cette heureuse découverte, on comprend l'usage exact de la couronne de Notre-Dame; pourquoi elle est de nature différente que les autres branches d'épines qui sont conservées dans diverses églises et qui furent la couronne proprement dite, et le vrai instrument du supplice; on n'est plus étonné de voir une couronne en apparence entière à Paris, et de plus, diverses petites branches et des épines isolées et détachées en 103 villes de la chrétienté; mais la plus notable partie se trouve à Pise, à Trèves et à Bruges.

Celles de Trèves, venues de saint Hélène ont un grand caractère d'authenticité, et ressemblent parfaitement à celles de Pise.

J'avoue que j'ai été bien frappé en lisant le verset 14 du chap. IX des Juges, qui dit : *Dixerunt omnia ligna ad rhamnum : Veni, et impera super nos.*

Est-il possible de ne pas y voir le rôle que cet arbrisseau devait jouer dans la grande scène du calvaire? Le rhamnus devient le signe et l'illustration de la royauté de Jésus-Christ ; et cette royauté, le rhamnus l'a écrite avec un sang divin.

Les saintes robes.

Les habits qui ont appartenu à Jésus-Christ, et spécialement ceux dont il fut revêtu pendant sa passion, ont dû être conservés bien religieusement par les fidèles. Je ne doute pas que tous ces précieux trésors n'aient été conservés d'abord par sa sainte Mère, et après sa mort déposés à l'église de Jérusalem ; et dans les moments de persécution, l'évêque et le clergé les cachèrent pour les dérober aux insultes des païens. Qu'on remarque bien que sainte Hélène n'a eu de peine qu'à retrouver la vraie croix, par cette raison bien claire que la croix seule n'avait pas été retirée et mise à part par les chrétiens, mais oubliée sans doute comme un objet d'ignominie avec celle des larrons. Dieu le permit pour la mieux conserver. Comment en effet cacher dans les persécutions un instrument aussi considérable que celui de la croix, avec une dimension de quinze pieds de long, et sept à huit pieds de large? D'ailleurs la vue de cet objet aurait irrité les Juifs non convertis aussi

vivement que les païens qui n'y pouvaient voir qu'un objet de mépris ; mais tous les autres objets ayant servi à l'adorable Sauveur pendant sa passion, furent certainement conservés avec grande piété : ils pouvaient facilement être soustraits aux regards. Ne soyons donc pas surpris que l'histoire ne fasse pas mention de leur invention. Des documents authentiques nous assurent que lorsqu'on exhuma le corps de saint Etienne, premier martyr, on trouva une fiole de son sang dans le cercueil. Or, saint Etienne a été lapidé très-peu de temps après la mort de Jésus-Christ. Peut-on penser que parmi la foule de personnes qui étaient dévouées au Sauveur, il y ait eu moins de zèle pour conserver ce qui lui avait appartenu ?

Mais nous avons ici deux considérations de la plus haute valeur qui nous garantissent l'authenticité de toutes ces reliques : c'est premièrement l'intervention publiquement attestée du célèbre Juvénal, évêque de Jérusalem, qui présida à la recherche de la croix, et qui prit tant de précautions pour discerner la croix de Jésus-Christ de celle des larrons. Il ne voulut pas se contenter de l'attestation d'un seul miracle, il en demanda un second. Il est facile de conclure de ce fait de sa prudence, que si un signe de la Providence n'était pas intervenu, jamais Juvénal n'aurait permis d'exposer une seule croix à la vénération. Le doute tombant sur toutes les croix, elles auraient été toutes esclaves du culte public. On aurait su, il est vrai, que la vraie était dans la collection. Mais il y aurait eu un inconvénient grave à associer dans une vénération publique le gibet d'un scélérat avec l'insigne de la passion du divin Sauveur.

Il faut donc croire que Juvénal, avec la même sévère prudence, a discuté avec sainte Hélène les titres de toutes les reliques, dont une tradition certaine et des marques extérieures redisaient l'identité.

En second lieu, on peut s'en rapporter à la piété si célèbre de la grande impératrice et de son fils, qui tous deux avaient donné des ordres si précis pour la restauration des saints lieux, et pour mettre en honneur tout ce qui rappelait le passage du Fils de Dieu sur la terre. Ils s'étaient d'ailleurs entourés de tout ce qu'il y avait d'hommes compétents et éclairés pour les diriger dans les mesures à prendre et dans l'exécution des travaux. La lettre de Constantin à Juvénal, rapportée par Eusèbe, est à elle seule une preuve éclatante de tout ce que nous affirmons ici.

Ce qui prouve encore très-bien l'authenticité des divers objets de la passion, c'est qu'il n'y a eu d'expression de joie extraordinaire à Jérusalem qu'à l'occasion de l'invention de la croix, parce qu'elle était demeurée si longtemps cachée ; mais il n'y avait pas de surprise pour les autres insignes, qui, on ne peut en douter, étaient restées entre les mains du clergé, et tous en connaissaient la possession.

Les réflexions qui précèdent ont pour objet tous les instruments de la passion, la croix exceptée.

Arrivons maintenant aux vêtements du Sauveur. Il est question, dans le récit de la passion, de sa robe tirée au sort, et c'était l'accomplissement d'une prophétie. Or, cette robe, nous la possédons encore comme une pièce à conviction ; nous possédons avec elle plusieurs autres vêtements qui ont eu l'honneur de couvrir la sainte humanité de Jésus-Christ.

Jésus-Christ devait avoir, selon la coutume des Juifs, une tunique, espèce de chemise sans couture, une robe par-dessus, semblable à la soutane des ecclésiastiques, et enfin un manteau, vêtement extérieur qui s'enlevait aisément et ne se conservait pas dans l'intérieur des appartements.

On peut se demander ici comment il faut entendre la parole de Notre-Seigneur: N'ayez pas deux tuniques. Il voulait dire qu'il ne fallait pas avoir des habits de rechange, mais aimer la pauvreté, ou, d'une manière plus large, n'avoir pas de grandes provisions de vêtements. Aussi la tradition a conservé qu'il avait des habits d'étoffe commune et sans distinction.

On regarde comme certain que Jésus-Christ, dans sa passion, n'avait conservé qu'un seul de ses vêtements habituels, et dans deux circonstances il fut revêtu de robes de dérision, de la robe blanche devant Hérode, et de la robe d'écarlate devant Pilate et le peuple Juif.

Tous ces vêtements ont certainement attiré la respectueuse attention des fidèles.

Les villes de Trèves et d'Argenteuil possédaient chacune une tunique que l'on dit avoir appartenu à Notre-Seigneur, et chacune croyait autrefois posséder la robe sans couture ; ce qui mettait dans les esprits une confusion regrettable. Mais des études récentes ont démontré que les deux peuvent être véritables. Il est certain que la longue robe, conservée et honorée à Trèves, est différente de celle d'Argenteuil.

C'est la première qui est arrivée d'abord en Europe, parce que ce fut sainte Hélène elle-même qui l'envoya à Ayvilius, évêque de Trèves. La raison de cet envoi se tire de l'importance de la ville elle-même, la première des Gaules et l'une des plus importantes de l'empire. L'impératrice, dans ses générosités envers tant de provinces, ne pouvait oublier celle de Trèves. Ajoutez que c'était là la patrie de cette princesse, et alors personne ne sera étonné de voir qu'elle ajouta d'autres reliques de la passion à ce cadeau déjà si riche.

On ne doit pas être surpris que la ville de Trèves ne puisse montrer de documents écrits constatant l'authenticité, qu'à partir du XII[e] siècle. Qui ne connaît les malheurs de cette cité pendant l'invasion des Barbares, particulièrement au V[e] siècle ? Cent fois la possession de cette ville a été disputée entre les Gaulois, les Francs, les Suèves, etc., et toujours elle a été victime de la part des vaincus comme des vainqueurs. Comment chercher des monuments écrits sous ces décombres ? Mais les traditions ont survécu, et toutes, dit M. Rohault, elles sont d'accord sur l'authenticité des reliques. M. le professeur Marx, sur l'invitation de l'archevêque, a publié un beau et volumineux travail relatif à l'histoire de la robe de Trèves. Il donne des explications particulières sur le manque d'anciens documents, par le fait que dans les anciens temps de l'Eglise d'Occident on n'était pas dans l'usage de transférer ni même de toucher les reliques des saints, et que dans ces temps agités on cachait soigneusement de pareils trésors. Cependant l'église de Trèves a un manuscrit, c'est un dyptique en ivoire, ouvrage romain de la décadence, qui représente l'introduction des reliques de Trèves dans cette ville et leur réception par sainte Hélène.

En 1196, l'archevêque Jean, faisant travailler à la cathédrale, trouva la

cassette qui contenait la sainte robe; c'est ainsi que nous avons vu des saintes reliques restées longtemps cachées à Sainte-Croix de Jérusalem, sous le grand arc de l'église. A partir de ce moment jusqu'en 1512, elle resta sous le maître-autel sans être exposée; et après bien des vicissitudes, de 1512 à 1810, elle revint à Trèves d'où elle avait été éloignée pendant un siècle.

La caisse contenant la sainte robe fut déposée dans la chambre aux reliques. On trouva dans l'intérieur une seconde caisse couverte de cuir, fermée comme la première avec trois serrures; puis une troisième entourée de coton et enveloppée d'une toile. La toile étant enlevée, on vit que la caisse était garnie d'un lacet rouge et de vingt-cinq sceaux intacts, comme le porte le premier procès-verbal, puis de deux serrures. On y trouva une couche de coton et trois enveloppes de soie successives, l'une bleue, l'autre rouge, la troisième blanche. Enfin on vit la sainte robe elle-même conservée dans toute sa longueur, mais pliée dans le sens de la largeur. Elle fut enlevée avec le taffetas blanc et étalée sur l'autel de la chapelle.

Sur le devant elle parut comme écaillée, et on remarqua que précédemment, pour mieux conserver le vêtement, on y avait appliqué une étoffe très-fine, qui s'était détachée par l'effet du temps et tombait en petits morceaux. Beaucoup de ces morceaux furent ramassés par les assistants.... La haute antiquité du vêtement est évidente. La sainte robe est plus brune à l'intérieur qu'à l'extérieur, blanchâtre en quelques places, grisâtre dans le reste. On crut n'y trouver aucune espèce de couture; mais le dos avait été couvert de gaze, parce que le tissu se défaisait en beaucoup de places, et que les fils pendaient. Les fils sont si fins qu'on les distingue à peine à l'œil nu. La matière semble être des filaments d'orties. Longueur, un mètre cinquante-cinq centimètres; manche soixante-treize centimètres; largeur, au bas, un mètre seize centimètres.

Lorsque cette relique fut exposée en 1810, plus de deux cent mille pèlerins y affluèrent.

Robe d'Argenteuil.

Les titres d'authenticité de la robe d'Argenteuil sont parfaitement établis et distribués de siècle en siècle, de manière qu'on ne la perd pas de vue depuis Grégoire de Tours qui en fait l'historique depuis l'origine.

Il dit que cette tunique, achetée par les fidèles, fut portée à une ville de Galatie, province de l'Asie Mineure, à cent cinquante milles de Constantinople. La relique y était conservée dans une basilique consacrée aux saints archanges, et dans un caveau secret, dans un coffre de bois; de là elle fut transportée à Jaffa pour être à l'abri des attaques du roi de Perse, marchant sur l'Arménie et l'Asie Mineure, en 590, où il détruisait toutes les églises. Ces détails vinrent à Grégoire de Tours par un nommé Siméon, la seizième année du règne de Childebert, en 591. L'an 594, cette robe fut solennellement transportée à Jérusalem par trois patriarches, Grégoire d'Antioche, Thomas de Jérusalem et Jean de Constantinople, et une foule de peuple. (Gretzer, l. Ier, c. 97.) Vingt ans après, Chosroès la prit et l'emporta en Perse. Héraclius la reprit en 627, et la transporta à Constantinople, puis à

Jérusalem, pour la rapporter enfin à Constantinople où elle était plus en sûreté.

L'impératrice Irène, envoyant de riches présents à Charlemagne, y comprit la tunique sans couture de Notre-Seigneur.

Charlemagne avait une sœur nommée Gisèle, qui habitait depuis quelque temps un monastère à Argenteuil, près de Paris, et dépendant de Saint-Denis. Théodrade, fille de Charlemagne, se consacra à Dieu dans le même monastère, et l'empereur demanda qu'elle y fût abbesse. Comme il aimait beaucoup cette princesse, il fit, en sa faveur, la translation solennelle dans cette abbaye de la précieuse tunique, le 13 août 800.

En 847, le monastère fut ruiné par les Normands, et les religieuses chassées ; mais les reliques avaient été cachées dans une muraille.

En 1156, un religieux bénédictin en fit la découverte. Une charte de Hugues, archevêque de Rouen, atteste l'identité de la relique venant de Charlemagne, et constate que Louis VII, le clergé, la cour, les fidèles, la vérifièrent sur les relations et les descriptions qui en existaient encore.

En 1436, Sicille, héraut d'Alphonse V, roi d'Aragon, atteste l'avoir vue.

En 1529, Félicien est témoin d'une cérémonie solennelle en son honneur.

En 1569, les huguenots mirent le feu à l'église, emportèrent la châsse et laissèrent tomber heureusement la relique qui fut conservée.

Louis XIII alla trois fois y faire ses dévotions.

En 1680, Mlle de Lorraine fit don d'une châsse en vermeil, qui fut prise à la révolution ; mais la sainte relique échappa encore à la fureur des révolutionnaires, et le cardinal Caprara la remit en honneur par un acte authentique qui rappelle ses titres à la vénération.

En 1851, Donoso Cortès alla l'honorer.

Et en 1854, Pie IX demanda et obtint une portion de la relique.

Le curé d'Argenteuil a eu la pensée malheureuse de diviser la sainte tunique en plusieurs parties pour mieux la soustraire aux profanations, en sorte qu'il est aujourd'hui difficile de la restituer dans sa première forme. Mais les anciennes descriptions sont là qui nous disent ce qu'elle était, c'est-à-dire la même forme que celle de Trèves, seulement un peu plus courte.

Selon M. Davin, le tissu est en poil de chameau assez lâche, et ressemble à du canevas dont les fils seraient très-tors. Les fils sont distribués à deux millimètres pour trois fils.

Elle est faite à l'aiguille, tissée de haut en bas dans toute son étendue, sur le plus simple des métiers, telle qu'une tablette recevant sur les deux faces la chaîne et la trame. Les bras n'étaient couverts qu'à moitié, et le vêtement pouvait descendre jusqu'au bas du genou.

Voilà une trame bien serrée de témoignages pour la relique d'Argenteuil ; mais il y a des authentiques surtout qui ont une valeur de premier ordre. Quand on voit, au sixième siècle, trois patriarches qui viennent de si loin rendre hommage à la sainte robe devant tout un peuple réuni et qui ne pouvait douter de l'authenticité ; lorsqu'on voit Charlemagne la recevant des mains de la princesse Irène avec tant de respect, c'est qu'elle était

accompagnée de signes d'authenticité. Charlemagne ne voulait pas être trompé, lui qui lançait des capitulaires contre les reliques de saints, lorsqu'elles étaient douteuses.

Il semble démontré, dit M. Rohault, que Trèves possède la robe longue de dessus, tissée en lin fin, ornée de dessins, etc., et Argenteuil la tunique plus courte, sans couture, grossièrement tissée d'un seul fil en poil de chameau.

Toutes les deux ont été portées par Notre-Seigneur; mais c'est la dernière qu'il avait sur le Calvaire.

Moscou croit posséder une robe de Jésus-Christ. Il pourrait se faire que ce fût une partie du manteau, d'après ce que M. Prilejaëf a communiqué à M. Rohault à ce sujet.

Rien n'empêche qu'il y ait dans plusieurs autres lieux des reliques des vêtements de Jésus-Christ; car, en ajoutant les morceaux qui se trouvent à Saint-Praxède, à Saint-Roch, à Rome, le vestiaire connu de Jésus-Christ n'est pas fort considérable, et assurément tout ne nous est pas parvenu.

A Venise, il y a un morceau de la robe blanche de dérision portée devant Hérode.

On montre à Saint-François de Phipo-Agnagni, en Italie, à Saint-Jean de Latran et à Sainte-Marie-Majeure, des morceaux de la robe de pourpre, dont Notre-Seigneur fut revêtu dans le palais de Pilate. Ces reliques participent au degré d'authenticité générale exposé au commencement de ce chapitre.

Il en est de même de la ceinture en cuir du Sauveur; mais celle-ci a un caractère plus spécial d'authenticité. Les deux extrémités de la ceinture sont réunies par un sceau du grand Constantin.

Les saints suaires.

Que n'a-t-on pas dit d'insultant contre la piété des fidèles et contre la dignité de l'Eglise sur la facilité qu'on lui reproche de laisser exposer à la vénération des chrétiens un grand nombre de suaires, de robes et de voiles, comme instruments de la passion? Ici, comme sur tant d'autres points de la croyance religieuse, des études plus approfondies apprendront aux téméraires frondeurs qu'il est dangereux de condamner l'Eglise. Quand donc notre siècle voudra-t-il se résigner à ne prononcer des condamnations, que lorsqu'il aura bien connu les pièces du procès?

Nous venons donc aujourd'hui, avec les savantes et laborieuses recherches de notre précieux *Mémoire,* présenter la plupart de ces objets comme de véritables preuves de la passion de Jésus-Christ.

Que nous dit l'histoire sur la manière d'embaumer chez les Juifs, du temps de Notre-Seigneur?

On aurait déjà pu savoir par saint Jean (chap. XX), que dans l'embaumement des morts on se servait de plusieurs enveloppes; on parle de *linteamina* au *pluriel*, et de *sudarium,* autre objet mis à part dans le sépulcre après la résurrection. Il faut donc se défaire d'une idée puisée dans les usages modernes, qui ne représentent qu'un seul suaire pour un seul mort. Au chapitre XI, ℣. 44, saint Jean nous montre Lazare sortant du tombeau,

mais il avait les pieds et les mains liés avec des linges et des bandelettes.

M. Rohault pense avec Langellé et bien d'autres savants, et cela est incontestable, que la manière d'ensevelir les morts chez les Egyptiens fut pratiquée aussi par les Hébreux et se conserva jusqu'au temps de Notre-Seigneur.

Il y avait trois manières d'embaumer chez les Egyptiens. Selon Diodore, l'une coûtait un talent, 5,500 fr.; l'autre deux mines, 1,853 fr.; et la troisième, très-peu. Sans doute, les momies égyptiennes qui nous sont parvenues avaient été l'objet d'un embaumement très-soigné. On en peut voir le détail dans le même historien. (Liv. 1er, ch. 91.) Hérodote dit les mêmes choses.

Veut-on savoir quelle quantité de toile entrait dans ces somptueuses sépultures ? L'arabe Abd-Allatif vous le dira. Il y en a, dit-il, où il entre plus de mille aunes de toile de chanvre. On peut comprendre par là qu'on en faisait encore une dépense considérable, même dans les ensevelissements de deuxième classe. En 1867, tout Paris fut témoin, à l'exposition, du dépouillement de momie qui donna une quantité prodigieuse de linges.

Avant d'aller plus loin, insistons encore, pour établir que sur ce point les usages des deux peuples étaient semblables. On peut dire qu'en tout ce qui n'était pas défendu par la loi, les Hébreux avaient emprunté beaucoup au peuple chez lequel ils avaient vécu plusieurs siècles, dont Moïse avait connu la science, dont la langue était encore connue au temps d'Abraham, puisqu'il parlait au roi sans truchement.

Voici ce que dit la Genèse, et c'est un fait important. (Genèse, chap. L, v. 2.) Joseph commanda à ses serviteurs et aux médecins d'embaumer le corps de son père, et il fallut quarante jours pour terminer cet embaumement. C'était évidemment la méthode égyptienne, décrite par les historiens, dont nous venons de parler. La similitude des usages est donc bien établie. M. le chevalier de Rossi a montré à M. Rohault, dans le cimetière de Saint-Callixte, un corps embaumé et enveloppé tout à fait à la façon égyptienne, et on sait que les inhumations des catacombes sont des premiers siècles de l'ère chrétienne.

Peut-on croire maintenant qu'un homme riche comme Joseph d'Arimathie, qui avait un sépulcre neuf tout préparé pour sa famille, et taillé dans le roc, que Joseph d'Arimathie, et les saintes femmes qui l'aidaient, dont l'une dans une circonstance solennelle, avait, du vivant de Jésus, répandu sur ses pieds des onguents précieux, n'ont pas employé pour celui qu'ils vénéraient comme un Dieu, et par respect pour la douleur d'une mère, n'ont pas employé, dis-je, la méthode la plus somptueuse qui fût possible dans ce jour plein d'angoisses ? Sans doute ils n'ont pu consacrer plusieurs jours à ce saint devoir ; mais du moins ils ont dû prodiguer ce qu'ils avaient de plus précieux chez eux, en bijoux, en aromates, pour en faire honneur au Maître vénéré.

Malgré le soin que prirent le bienheureux Joseph et les saintes femmes d'étancher le sang, comme l'ensevelissement eut lieu immédiatement après la mort, il est très-vraisemblable de dire que le sang a pu traverser plusieurs plis des linceuls et donner lieu à l'existence de plusieurs suaires portant des empreintes, que l'on a vénérées dans différentes villes de la chré-

tienté, et on peut affirmer que tous les linceuls ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Si donc il est une chose qui doit causer de l'étonnement, ce n'est pas qu'il y ait eu des saints suaires à Besançon, à Turin, à Cahors, à Cadouin, à Carcassonne et à Rome ; mais qu'il n'en soit pas resté davantage, et cela prouve la sincérité et la bonne foi des chrétiens, à qui il répugne naturellement d'employer la fourberie dans une matière si grave. Sans doute la sainteté des choses n'en empêche pas l'abus; mais il faut qu'il y ait un intérêt humain considérable. Ici où serait-il? L'excommunication menace ceux qui en font trafic.

Qu'on le sache bien, les fausses reliques sont bien plus rares qu'on ne le pense communément, et j'espère que cette étude servira un peu à le faire comprendre. Qu'on n'oublie pas que l'Eglise défend empressément d'exposer en public des reliques qui ne sont pas accompagnées de leurs authentiques, alors même que le possesseur ne douterait pas de la légitimité de leur origine.

La santa scala, le roseau, l'éponge, la lance.

L'escalier du palais de Pilate fut transporté à Rome par sainte Hélène, en 326, et déposé à Saint-Jean de Latran.

En 850, saint Léon IV établit la dévotion de le monter à genoux.

En 1100, Paschal III la renouvela.

Pie VII y attacha des indulgences, applicables aux âmes du purgatoire.

Comme on ne pouvait monter ces escaliers qu'à genoux, les marches en étaient tellement usées qu'il a fallu les recouvrir de doublures de bois de noyer; ces doublures sont évidées par devant, de manière à laisser voir la relique, qui se compose de vingt-huit marches en marbre blanc, dont les veines, légèrement grises, sont dans le sens de la longueur des marches. Il n'y a pas de moulures sur le devant; elles ont, les huit premières, 3 mètres 30 centimètres de longueur ; et les autres, 2 mètres 50 centimètres.

L'escalier de Pilate, en perdant son revêtement en marbre, a conservé la maçonnerie qui le supportait, et Villaumont, qui le voyait en 1696, le signala et en mesura les dimensions comme le nombre des escaliers, et ces mesures sont correspondantes.

On ne peut assurément considérer la *scala santa* comme la relique la plus précieuse de la passion. Mais, pour notre thèse, elle est une des premières, parce que des volumes aussi considérables de marbre très-difficiles à transporter, portent avec eux-mêmes leur authenticité.

On ne peut douter que les chrétiens de Jérusalem et de tout l'Orient ne viennent souvent visiter les lieux parcourus par le Sauveur pendant sa passion. Nous avons établi ce point; or, le point de départ, c'était l'escalier de Pilate : on ne pouvait se tromper avec une pièce aussi considérable, et son transport par sainte Hélène n'a pu se faire que sous les yeux de toute la ville de Jérusalem. L'identité était si facile à constater.

Voilà donc, humainement parlant, un très-véridique témoin des humiliations et des douleurs du divin Rédempteur.

Le dôme de Florence possède un petit fragment du roseau de la royauté dérisoire de Jésus-Christ; un autre plus considérable , 110 millimètres , est au couvent d'Andeschs, en Bavière, et un autre de 180 millimètres au couvent de Watoped, du mont Athos.

En réunissant tous ces fragments, nous ne passons guère 300 millimètres : le roseau devait dépasser de beaucoup cette longueur. Ici encore, comme pour la plupart des saintes reliques, il y a eu déperdition, au lieu de fausse multiplication.

A la prise de Jérusalem par les Perses, en 614, la sainte éponge fut portée à Constantinople le 14 septembre de la même année. Saint Grégoire de Tours, quelques années auparavant, en parle comme d'une relique que l'on vénérait publiquement à Jérusalem avec la lance et le roseau, la couronne d'épines et la colonne, sans marquer le lieu où on les gardait.

Le vénérable Bède l'a vue à Jérusalem dans le calice de Notre-Seigneur, calice d'argent qu'on croyait avoir servi à la Cène.

Un fragment de la sainte éponge est venu en France avec les reliques offertes à saint Louis ; Saint-Jacques de Compiègne en a eu une petite parcelle. On en voit aussi des fragments à Rome dans les églises de Saint-Sylvestre, de Saint-Jean de Latran, de Sainte-Marie-Majeure, Sainte-Marie in Transtevère, Saint-Marc et Sainte-Marie in Compitelli.

Toutes réunies ne formeraient, selon toute apparence, qu'une éponge assez médiocre de grandeur.

Du temps du vénérable Bède, la sainte lance était renfermée dans une croix de bois sous le portique du Martyr, église construite par Constantin. L'évêque François-Adolphe l'a vue également. Selon Grégoire de Tours, elle fut transportée de Jérusalem à Constantinople, au temps d'Héraclius. En 1092, les croisés la trouvèrent à Antioche ; en 1243 , Beaudouin en céda la pointe à saint Louis.

Une partie de la lance fut envoyée par Bajazet, en 1492, à Innocent VIII, qui la plaça à Saint-Pierre de Rome, où elle est en grande vénération. Bajazet fit dire que la pointe était en France.

Benoît XIV fit venir de Paris la pointe de la sainte lance, afin de la rapprocher de la lance elle-même, déposée dans la basilique de Saint-Pierre, et il constata que l'adaptation était satisfaisante.

XIV. — Le rocher fendu, examiné par la science moderne.

Tout près du trou, où la croix fut plantée, commence une fente large et profonde qui descend dans le rocher jusqu'au bas du Calvaire. La tradition nous dit que c'est là un des rochers qui se fendirent à la mort de Jésus-Christ.

Déjà, au quatrième siècle, c'est-à-dire aussitôt que les chrétiens furent librement en possession du Calvaire, saint Cyrille, évêque de Jérusalem, nous apprend qu'on montrait sur le Calvaire les rochers fendus par la force du tremblement de terre arrivé à la mort du Sauveur, et il dit ces paroles remarquables : « Si je voulais nier que Jésus-Christ a été crucifié, cette montagne du Golgotha, sur laquelle nous sommes présentement assemblés,

me l'apprendrait (*Cat.*, IV, c. 9 et 11) ». Saint Cyrille était né vers l'an 315 ; le Saint-Sépulcre ne fut purgé des profanations païennes que vers l'an 326. Comme il était de Jérusalem même, il avait vu l'état des lieux avant et après les travaux de sainte Hélène.

Le protestant Maundrel, dont la véracité est reconnue, qui a inspecté cette fente avec la plus grande attention, affirme que cette fente est naturelle et que l'art n'y est pour rien. Les deux côtés de la fente s'adaptent parfaitement l'un à l'autre ; et pourtant elle fait des circuits tellement compliqués qu'il serait impossible à l'art de les contrefaire ni d'y parvenir au moyen d'aucun instrument. Un gentilhomme anglais, qui était venu examiner cette fente avec les préventions d'un incrédule, l'ayant vue avec l'attention d'un naturaliste, s'écria à la fin : « *Je commence à être chrétien.* Je suis assuré, dit-il, que les ruptures du rocher n'ont jamais été produites par un tremblement de terre ordinaire et naturel. Un ébranlement pareil eût à la vérité séparé les divers lits dont la masse est composée, mais c'eût été en suivant les veines qui les distinguent et en rompant leurs liaisons par les endroits les plus faibles. J'ai observé qu'il en est ainsi dans les rochers que les tremblements de terre ont soulevés, et la raison ne nous apprend rien qui n'y soit conforme. Ici c'est tout autre chose. Le roc est partagé transversalement : la rupture croise les veines d'une façon étrange et surnaturelle. Je vois donc clairement et démonstrativement que c'est par le pur effet d'un miracle que ni l'art ni la nature ne pouvaient produire. Je rends donc grâces à Dieu de m'avoir conduit ici pour contempler ce monument de son merveilleux pouvoir, monument qui met dans un grand jour la divinité de Jésus-Christ ».

A ces paroles du savant anglais, Mgr Mislin ajoute la réflexion suivante : « Voilà un miracle constaté, et il se trouve avoir été fait précisément au lieu même où l'histoire nous dit que Jésus-Christ est mort. Les Evangiles nous disent que les rochers se fendirent. Cette coïncidence doit humilier l'esprit des plus fiers incrédules ».

XV. — Le soleil obscurci à la mort de Notre-Seigneur.

A l'occasion de la mort de Jésus-Christ, le prophète Joël avait dit : Le soleil et la lune ont été couverts de ténèbres ; et Amos, que ce jour-là le soleil s'éclipserait en plein midi, et que la terre serait couverte d'obscurité en plein jour. Les évangélistes nous montrent l'exécution de cette prophétie, et les auteurs profanes la confirment.

Voici comment s'exprime Eusèbe, dans sa chronique : « Le soleil s'étant éclipsé, les ténèbres couvrirent la terre ; la Bithynie fut agitée par un tremblement de terre, et plusieurs monuments furent renversés dans la ville de Nicée. Toutes ces choses sont en concordance avec ce qui arriva au moment de la mort de Jésus-Christ. Or, Phlégon, l'habile calculateur des olympiades, a écrit comme il suit sur ces événements. Il dit dans son 14e livre que, dans la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade, il arriva une éclipse de soleil très-grande et très-étonnante entre toutes celles qui étaient déjà arrivées. Vers la sixième heure, le jour se changea tellement en nuit

que les étoiles furent vues au firmament, que des tremblements de terre eurent lieu en Bithynie et que plusieurs bâtiments furent renversés à Nicée ». Voilà ce que dit cet auteur. (*Chron.*, édit. de Henry Etienne, folio 84.) Nous verrons ailleurs les prodiges arrivés à Jérusalem dans le même temps, et consignés par Joseph et Eusèbe dans leurs écrits.

Non-seulement Le Syncelle, le précieux chronographe, confirme cette citation de Phlégon en la faisant passer en entier dans son texte; mais il y ajoute deux nouvelles et bien intéressantes autorités, celle de Jules Africain et celle de Thallus. Jules Africain vivait sur la fin du second siècle de l'Eglise, et florissait encore au commencement du troisième; il s'est trouvé presqu'en rapport avec les hommes apostoliques. Ce savant si éclairé et si consciencieux avait donc autorité pour dire aux païens: « Tous les actes en particulier accomplis par Jésus-Christ, la guérison des âmes et des corps, ses prédications, la résurrection des morts, et tous les secrets révélés à ses disciples et à ses apôtres, nous ont été racontés par les anciens: en particulier, ces ténèbres qui furent répandues sur tout l'univers, ces rochers qui furent fendus par les tremblements de terre, en sorte que non-seulement en Judée, mais dans plusieurs autres régions du monde, plusieurs monuments furent renversés sur le sol ». Nous avons un double intérêt à faire attention à la manière dont il cite Thallus en le réfutant: « Dans le troisième livre de son histoire il dit que ces ténèbres furent l'effet d'une éclipse de soleil, mais il se trompe, puisque les Juifs faisaient leur Pâque le 14e jour de la lune; cette planète est alors dans le côté opposé à la terre, et les éclipses de soleil ne peuvent arriver que dans les nouvelles lunes. Soit, cependant, je veux qu'il convainque les incrédules et qu'il regarde comme un prodige cette grande éclipse uniquement par l'effet qu'elle a produit sur les regards: nous saurons aussi que Phlégon raconte que, sous l'empire de Tibère-César, on vit une éclipse de soleil totale pendant que la lune, du côté opposé, était toute rayonnante. On ne peut douter que ce ne soit la même éclipse dont nous nous occupons. Au reste, nous demanderons quelle fut la cause de cette coïncidence extraordinaire en une éclipse, avec un tremblement de terre, avec le brisement des rochers, avec le trouble de tous les êtres de la nature? Les siècles les plus reculés ne nous ont jamais transmis la mémoire de pareils faits. Il faut donc admettre que ces prodiges ont eu leur raison d'être par la mort du Maître de la nature ».

Voilà comment le savant historien de Nicopolis nous montre tous les hommes de son siècle préoccupés des faits arrivés à la mort de Jésus-Christ, même sans indiquer qu'ils sont consignés dans les Evangiles; c'était de notoriété publique. Ce passage d'Africain est bien important et bien peu cité. (Syncelle, p. 322.)

Il n'est pas étonnant, après cela, de voir Tertullien renvoyer les païens de son temps aux archives publiques pour y trouver la nuit arrivée en plein midi au temps de la passion: *Eum mundi casum relatum in arcanis vestris, habetis.* (*Apolog.*, c. 21.)

Si on voulait donner le même soin aux choses divines qu'aux choses de la terre, et méditer en ce lieu les événements qui s'y sont accomplis, nous ne croyons pas qu'on pût passer une heure sur le Calvaire sans s'écrier avec

le centurion et les soldats qui gardaient Jésus : Cet homme est vraiment le Fils de Dieu !

Excepté le lieu où était la croix et deux endroits de la fente du rocher, le Calvaire est tout recouvert de marbre; il a fallu le soustraire à la dévotion par trop dévastatrice des pèlerins. Au reste, tous ces sanctuaires avaient été embellis par les siècles de foi. Notre siècle de doute voudrait les retrouver comme ils étaient sous Ponce-Pilate : le chrétien les vénère dans quelque état qu'il plaise à la bonté de Dieu de les lui conserver. Ajoutons à ces belles paroles de Mgr Mislin, que les fins critiques tombent dans une belle méprise : car si les lieux se voyaient au XIX[e] siècle avec la nudité où ils étaient sous Ponce-Pilate, ils n'auraient pas les empreintes historiques et comme le *visa* des générations qui y ont laissé leur signature et leur acte d'adhésion et de constatation, afin que le doute ne puisse avoir aucune issue pour jeter un brouillard sur les principales scènes de la vie de Jésus-Christ.

XVI. — Prodiges à la mort de Jésus-Christ.

Les évangélistes ne nous ont appris que peu de chose des prodiges qui s'accomplirent en ce jour. Les rabbins nous en ont conservé quelques-uns, pris dans leurs traditions. « Quarante ans avant la destruction du sanctuaire, raconte le Talmud de Jérusalem, la lumière du chandelier d'or, qui était dans le sanctuaire près de la table des pains de proposition, s'éteignit tout à coup. Le sort qui chaque année, à la fête des Expiations, était jeté sur les deux boucs émissaires, et qui décidait lequel des deux devait être chassé dans le désert, tomba toujours, à partir de ce moment, sur le bouc qui était à la gauche du grand prêtre, tandis qu'auparavant, et surtout pendant le pontificat de Simon le Juste qui dura quarante ans, le sort était toujours tombé sur le bouc qui était à droite. A partir de ce moment aussi, on ne vit plus blanchir le ruban d'écarlate que l'on attachait tantôt aux cornes du bouc, tantôt à la porte du temple, tandis qu'auparavant sa couleur rouge devenait tout à coup blanche comme la neige, aux yeux de tous ». C'était un signe que les péchés du peuple ne lui étaient pas ôtés, et que Dieu ne lui était plus propice ; car la couleur rouge est le symbole du péché chez tous les peuples de l'antiquité. C'est pour cela qu'Esaü, dans l'Ancien Testament, Typhon et Mars dans la mythologie, sont appelés rouges. C'est aussi pour cela qu'une vache rouge devait être brûlée pour la purification d'Israël. En vain le grand prêtre confesse ses péchés et ceux du peuple sur le bouc qui doit être immolé, sa confession n'est point acceptée ; le ruban rouge ne blanchit plus depuis que le peuple lui-même a demandé que le sang du Juste tombât sur lui et sur ses enfants.

Le lendemain de l'exécution, on trouva toute grande ouverte la porte de Nicanor, devant laquelle Jésus dans son enfance avait été présenté au temple, sans que personne cependant l'eût ouverte, ce qui parut à tous un présage certain des calamités qui étaient réservées à la ville et au temple. L'historien Josèphe fait aussi mention de cet événement sans en indiquer la date précise comme le Talmud, plus sincère ici que lui. Il raconte que la porte qui s'ouvrit alors était la porte orientale du sanctuaire intérieur

qui était toute d'airain et pesait tellement qu'il fallait vingt hommes pour la fermer ou l'ouvrir, ce qui rend le fait bien plus extraordinaire encore.

L'Evangile des Hébreux précise davantage encore cet événement en disant que le seuil supérieur du temple avait des dimensions énormes, ce que saint Jérôme rappelait à ses contemporains. « Alors, continue le Talmud, le R. Jean, fils de Zachée (le Jean des Actes des apôtres), à la vue de ce prodige effrayant, s'écria : O temple ! ô temple ! pourquoi t'ébranles-tu ainsi ? Hélas ! le sort qui t'est réservé ne nous est que trop connu. Zacharie, fils de Joïada, l'a prédit dans ces paroles : Liban, ouvre tes portes, afin que le feu consume tes cèdres ». Toutes ces choses, en effet, étaient un présage certain qu'à partir de ce moment le judaïsme n'existait plus ; car, par suite des événements qui se passaient, de cette réprobation du temple où avait habité jusqu'ici la gloire de Dieu, le sanhédrin, comme le remarquent les talmudistes, quitta pour toujours la salle nommée Gazith, et, à partir de ce moment, l'honneur de la loi fut anéanti, puisque les juges en Israël perdirent à tout jamais le droit de juger d'après leurs propres lois.

A cette annonce solennelle de la fin de leur juridiction, de même que quarante ans plus tard, lorsque les sacrifices mosaïques cessèrent tout à coup, le peuple fut saisi d'épouvante. Tous, se couvrant d'un sac et de cendre s'arrachaient les cheveux en disant : Malheur à nous, car le sceptre a été ôté à Israël, et pourtant le Messie n'est pas encore venu. Toutes ces choses nous sont rapportées par les Juifs eux-mêmes. Le R. Sadoc, lorsqu'on lui annonça que les portes du temple s'étaient ouvertes d'elles-mêmes, et que l'abomination de la désolation était entrée dans le sanctuaire, se mit à jeûner et à faire pénitence, afin de conjurer les calamités qui menaçaient sa nation. Il vécut ainsi quarante ans, si bien qu'il était devenu comme un squelette vivant, et que le peuple ne l'appelait plus que l'infirme. Mais enfin, lorsque les malheurs qu'il avait prévus fondirent sur Jérusalem, et qu'il vit que ses pénitences n'avaient servi à rien, il se résigna au sort de sa patrie, et se fit guérir des suites de ses jeûnes excessifs par les médecins de Titus, auprès duquel son extrême faiblesse lui fit trouver grâce. Toutes ces choses sont racontées dans le traité du Talmud intitulé *Taanith*. Les rabbins rapportent que Titus entra dans le temple pendant l'incendie qui le consumait, et qu'il déchira le rideau du Saint des saints en disant : Si tu es le vrai Dieu, viens et combats contre moi.

XVI. — La pierre où fut posée la croix, conservée jusqu'en 1808. — La pierre de l'ensevelissement également conservée.

Mgr Mislin a dénoncé une supercherie des Grecs. La cavité qui est au sommet du Calvaire, n'est pas celle où la croix fut plantée. Dans le bouleversement arrivé dans l'incendie de 1808, ils enlevèrent la pierre dans laquelle avait été enfoncée la vraie croix, pour la transporter à Constantinople, et mirent une autre pierre à la place, et la véritable fut perdue dans un naufrage. Mais si le zèle jaloux des chrétiens enlève les pierres, on ne peut enlever les lieux.

En descendant du Calvaire, on trouve immédiatement la pierre de l'Onction.

Joseph d'Arimathie, ayant obtenu la permission de Pilate, vint enlever le corps de Jésus ; il l'enveloppa dans des linceuls avec des aromates, selon la coutume des Juifs. Josèphe nous donne une idée de cette coutume dont parle saint Jean. « Cinquante esclaves », dit-il, « suivaient le convoi, portant des aromates et des parfums.

La pierre, sur laquelle on oignit le corps de Jésus, est aujourd'hui recouverte d'une table de marbre rougeâtre qui n'a que quelques pouces d'épaisseur. Elle est longue de huit pieds, large de deux. Des pommeaux de cuivre doré sont placés aux quatre coins, où l'on voit aussi de grands candélabres et tout à l'entour dix lampes en argent.

Ce sanctuaire est commun aux Grecs, aux Arméniens et aux catholiques.

Avant les croisades, on avait construit sur la pierre de l'Onction une chapelle distincte des églises du Calvaire et du Saint-Sépulcre. Elle s'appelait église de Sainte-Marie, c'est Guillaume de Tyr qui nous l'apprend. (VIII. 3. — Voyez aussi *Sœwelfi Relation*, 29.)

On a dû recouvrir la véritable pierre sur laquelle le corps de notre Sauveur a été placé, afin de la conserver. Si on ajoute foi au récit de Nicétas, il paraît qu'une partie considérable de cette pierre aurait été détachée et transportée à Ephèse, puis à Constantinople, où l'empereur Manuel l'aurait reçue dans le port de Bucoléon et portée sur ses épaules jusque dans son palais. Ceci nous explique encore une fois de plus comment certaines reliques ont pu se multiplier sans dépréciation de leur authenticité.

LES TEMPS APOSTOLIQUES

CHAPITRE PREMIER.

JÉSUS RESSUSCITÉ.

I. Jour de la résurrection. — Visite des lieux. — II. Récits des Evangiles des hérétiques. — III. Récits des rabbins. — IV. Etat actuel du Saint-Sépulcre. — V. Notice historique sur l'occupation du Saint-Sépulcre par les Arabes jusqu'à nos jours. — VI. Julien l'Apostat et les prédictions de Jésus. — VII. Action de Jésus sur le monde. — VIII. Jésus continue son existence dans l'Eglise, et nous sommes perpétuellement les témoins de ses œuvres et de sa vie. — IX. La critique rationaliste et les écrivains évangéliques. — X. Les images de Jésus-Christ.

I. — Jour de la résurrection. — Visite des lieux.

Nous avons un monument impérissable du fait de la Résurrection du Sauveur, lequel nous fixe en même temps le jour de la semaine où elle arriva: c'est l'établissement du dimanche comme le jour consacré au culte depuis le christianisme et substitué au sabbat hébreu. On voit dans l'Apocalypse, dans saint Jacques et dans les Pères apostoliques, que cette institution fut faite par les apôtres, et c'est une preuve toujours subsistante du grand événement arrivé au Saint-Sépulcre, il y a dix-huit siècles. (V. Bar., 226, t. I[er].)

Maintenant voyons le Saint-Sépulcre, où Jésus avait été déposé, et décrivons les lieux avec les pèlerins qui les ont visités.

La chapelle qui se trouve au centre de la grande coupole est un monument séparé du reste de l'église; elle est en marbre blanc et jaune. Une petite porte conduit d'abord dans la chapelle de l'Ange. Une pierre qui est au centre indique le lieu où se tenait l'ange quand les saintes femmes portant des parfums vinrent voir le sépulcre.

La pierre même sur laquelle l'ange était assis se trouvait encore devant le Saint-Sépulcre au temps d'Antonin. Il paraît qu'elle fut brisée par les Karesmiens. Il suffit à l'historien que les pièces de conviction aient existé. Si le monde devait durer des millions d'années, il viendrait un temps où toutes les reliques de la Passion seraient ou consumées par le temps, ou détruites par les révolutions. Mais le soin que le monde chrétien a mis à les conserver pendant deux mille ans, paraîtra suffisant pour confirmer la certitude des faits évangéliques.

La chapelle de l'Ange est carrée, ayant environ dix pieds en tous sens. Le monument qui renferme le Saint-Sépulcre a vingt-neuf pieds de long à l'extérieur et dix-huit et demi de large. Le Saint-Sépulcre est à vingt-trois pieds de la pierre de l'Onction.

Jusqu'à l'époque de Constantin, la chapelle de l'Ange était une grotte naturelle, qui fut rasée pour faire place au monument qu'on y éleva. Ces paroles sont de saint Cyrille de Jérusalem. (*Catéch.* XV, 9.)

En avançant un peu, on se trouve dans une petite chapelle de deux

mètres de largeur. La partie qui est à droite est occupée par le Saint-Sépulcre, qui est couvert d'une table de marbre brisée par le milieu ; quatre personnes peuvent se tenir agenouillées à côté. La voûte et les parois sont revêtues de marbre, ainsi que le tombeau.

Voici en quel état Fabri trouva le Saint-Sépulcre au XVe siècle : « Je pris une chandelle pendant que je veillais dans l'église, et je m'approchai du vénérable monument, scrutant curieusement toutes choses, pour voir s'il n'y avait pas des parties non couvertes de marbre. Or, tout l'extérieur était revêtu de marbre dans tout son pourtour. Entré dans la première partie de la chapelle, je vis, couverts de marbre, les deux côtés que j'avais à droite et à gauche ; mais le mur en face, qui divise la grotte en partie antérieure et en partie postérieure où est le Saint-Sépulcre, ce mur est à nu, et en approchant la lumière j'ai vu que ce mur n'est pas fait de moellons, mais il est pris dans le rocher, et on voit les traces de l'instrument de fer qui l'a taillé. Cependant on voit que dans la partie supérieure il y a eu rupture du rocher et une réparation avec des matériaux étrangers et avec du ciment. (*Ev. in terra sancta*, etc., I. 335.)

Ainsi jusqu'au XVe siècle, les yeux des pèlerins pouvaient encore voir une partie des parois du sépulcre de Jésus et la trace des instruments de Joseph d'Arimathie ou des ouvriers qu'il avait commandés. Aujourd'hui le marbre les dérobe aux regards.

Une quantité de lampes en or et en argent brûlent constamment dans ce sanctuaire. Des fleurs toujours renouvelées y répandent leur parfum ; deux tableaux y représentent les mystères opérés en ce lieu. Mais ces mystères se révèlent à l'âme d'une manière si puissante, qu'on oublie tout ce qui frappe les sens pour jouir d'un bonheur intérieur qui n'est qu'une manifestation plus intime de la présence de Dieu.

Voici un témoignage du XVIe siècle.

Lettre du Père Boniface, gardien du mont Sion.

« Le Frère Boniface-Stéphane, par la miséricorde de Dieu, évêque, à tous ceux qui... etc.

« L'année de notre salut 1555, comme le petit monument si célèbre qui recouvre le Saint-Sépulcre de Notre-Seigneur, qui avait été construit par sainte Hélène, menaçait ruine et s'était déjà même écroulé en grande partie, au grand détriment de la piété chrétienne, le pape Jules II, et Charles-Quint, empereur de Rome, et son illustre fils, Philippe, engagèrent par leurs prières à entreprendre cette œuvre, déplorant la perte imminente de cet édifice, nous commandant expressément à nous qui, dans ce moment, étions revêtu de la charge de préfet apostolique et de gardien du couvent de Saint-François à Jérusalem, de faire réparer au plus tôt ce lieu saint tombant en ruines, ce dont nous pressait déjà l'illustre seigneur François Vargas, ambassadeur de sa majesté impériale auprès de la république de Venise, en nous assignant au nom de l'empereur des sommes considérables pour la construction de cet ouvrage. C'est pourquoi, après en avoir obtenu la permission de Soliman Othman, empereur turc, autorisation que nous sollicitions depuis longtemps et que nous n'avons obtenu qu'à force de dé-

marches, d'efforts et d'argent, nous nous sommes empressé de nous mettre à l'œuvre.

« Comme il paraissait nécessaire d'égaler au sol cette construction pour donner plus de solidité à celle qui devait la remplacer, quand on l'eût démolie, le Sépulcre de Notre-Seigneur s'offrit à nos yeux tel qu'il avait été taillé dans le roc. On voyait peints deux anges, dont l'un portait un écriteau avec ces mots : *Il est ressuscité, il n'est plus ici,* et l'autre montrant du doigt le sépulcre, avec cette inscription : *Voilà le lieu où ils l'ont placé.* Ces deux tableaux, du moment où ils furent en contact avec l'air, tombèrent en grande partie en poussière. La nécessité nous ayant forcé à soulever une des tables d'albâtre que sainte Hélène y avait fait placer pour recouvrir le Sépulcre, afin d'y pouvoir célébrer la sainte Messe, nous vîmes à découvert ce lieu ineffable où Notre-Seigneur reposa trois jours. Il nous semblait à tous voir les cieux pleinement ouverts devant nous. Ce lieu où l'on distinguait encore dans tous les contours des traces du sang de Notre-Seigneur, mêlé à cet onguent qui avait servi à l'embaumer, offrait à nos yeux comme l'image du soleil resplendissant. A cette vue, nous poussâmes de pieux gémissements, des larmes de joie s'échappèrent de nos yeux, nos lèvres baisèrent avec respect ces restes vénérés et divins. Tous ceux qui étaient présents, et le nombre en était grand, car il y avait une foule de chrétiens des nations de l'Orient et de l'Occident, ne pouvaient contenir les transports de leur tendresse, à la vue de ce précieux trésor ; les uns versaient un torrent de larmes, les autres faillirent en perdre la vie, si grand était l'enthousiasme, l'espèce d'extase, de sainte stupeur qui régnait dans toute l'assemblée.

« Au milieu de ce même lieu sacré, nous trouvâmes un bois enveloppé d'un linge précieux. Ayant pris respectueusement le suaire entre nos mains pour y déposer nos baisers, du moment où il se trouva exposé à l'air, il se réduisit à rien, et il n'en resta entre nos mains que quelques fils d'or qui avaient servi à sa texture. Quant au bois contenu dans le suaire, il avait porté autrefois des inscriptions, mais qui maintenant étaient tellement endommagées par le temps, qu'il fut impossible d'en recomposer une seule phrase entière, quoiqu'en tête d'un parchemin on pût lire distnctement en lettres majuscules ces deux mots : *Helena Magni* ; ce qui nous amène à conjecturer, bien qu'on ne puisse l'affirmer d'une manière positive, que ce bois devait être une parcelle de la vraie Croix retrouvée par sainte Hélène et placée par elle à Jérusalem, comme c'est d'ailleurs conforme à l'histoire. Une croix faite de ce bois a été laissée par nous à Jérusalem, dans la chapelle de Sainte-Marie de l'Apparition, à côté du Saint-Sépulcre, sur l'autel dédié à la sainte Croix. Nous en avons apporté une autre partie à Rome avec nous et nous l'avons partagée en plusieurs petites croix, dont l'une a été offerte par nous au Souverain-Pontife qui gouverne maintenant l'Eglise, Pie IV, et deux autres à deux illustres cardinaux, hommes d'une grande piété, du nom de *Di Carpo* et d'*Ara Cœli*. Nous avons gardé pour nous-même une petite croix faite de ce même bois, que nous portons avec respect chaque fois que nous sommes en fonction, etc... » (Quaresmius, t. II, p. 512.)

II. — Récit des Evangiles des hérétiques touchant la résurrection.

Si vous consultez saint Epiphane (t. I[er], p. 718), où il fait le minutieux inventaire des mutilations des Marcionites au texte de saint Luc, vous trouverez que ces hérétiques ont laissé subsister à peu près toute la Passion. Aucune circonstance principale n'a été omise, si ce n'est deux versets précieux à l'occasion de la Pâque. Vingt fractions de versets ont été ou omises ou mutilées, ce qui n'empêche pas le récit de conserver sa suite.

Nous pourrions ici, pour être très-complet, donner la version de saint Luc, sauf les omissions de ces sectaires, et on verrait que la Passion est parfaitement intelligible et encore très-étendue. Comme le morceau serait trop long, nous en laissons la consultation au lecteur curieux en lui indiquant la source (Epiph., *Hœres.*, XLII, n° 53 et seq.; et l'Evangile de saint Luc pour comparer.)

Qu'on n'oublie pas que Marcion a vécu avec les disciples des apôtres, et que ces textes de saint Luc sont ainsi portés au commencement du II[e] siècle.

Marcion a également conservé dans son canon un grand nombre de parties des lettres de saint Paul; on peut consulter d'ailleurs le chapitre VIII du présent volume, qui a trait aux souffrances de Jésus-Christ, à sa Résurrection, etc.

III. — Récit des rabbins sur le même sujet.

C'est ici qu'éclate l'embarras des Juifs. On voit qu'ils sont étourdis par la renommée de la Résurrection du Sauveur. Les efforts qu'ils font pour déguiser ce grand événement nous disent mieux encore que les aveux des hérétiques et les affirmations de l'Evangile de Nicodème la réalité de la Résurrection. Ne pouvant nier le fond du récit, ils donnent les interprétations les plus singulières. Ecoutons-les de nouveau. (*Etablissement du Christianisme*, p. 81.)

« Jeschu ayant été lapidé, on voulut le pendre au bois; mais tous les bois auxquels on voulait l'attacher se rompaient, parce que Jeschu, prévoyant qu'on le pendrait, avait enchanté tous les bois par le nom ineffable. Judas rendit la précaution qu'il avait prise inutile en tirant de son jardin un grand chou auquel on l'attacha. Sur le soir, les sages, pour ne point violer la loi, le firent enterrer dans l'endroit où il avait été lapidé. Sur le minuit, ses disciples vinrent à son tombeau, qu'ils arrosèrent de leurs larmes. Judas, l'ayant su, vint secrètement enlever ce cadavre, l'enterra dans son jardin, dans le canal d'un ruisseau dont il avait détourné l'eau, jusqu'à ce que la fosse fût faite et ouverte. Les disciples étant retournés le lendemain au tombeau de leur maître, et continuant de le pleurer, Judas leur dit: — Pourquoi pleurez-vous? Ouvrez le tombeau et voyez celui qu'on y a placé. Les disciples ayant ouvert le sépulcre et n'y trouvant point le corps de leur maître, se mirent à crier : — Il n'est point dans le tombeau; il est monté au ciel, comme il nous l'a dit lorsqu'il était vivant.

« La reine Hélène, ayant appris le supplice de Jeschu, fit venir les

sages et leur demanda ce qu'ils avaient fait de son corps. Ils lui répondirent : — Nous l'avons fait enterrer, comme la loi l'ordonne. Elle leur dit : — Faites-le apporter ici. Les sages allèrent au tombeau, et n'ayant pas trouvé le corps de Jeschu, ils retournèrent auprès de la reine et lui dirent : — Nous ne savons qui est-ce qui a enlevé ce cadavre du tombeau où on l'a fait mettre. La reine leur dit : — Vous ne l'avez pas trouvé parce qu'il est le Fils de Dieu et qu'il est monté au ciel auprès de son Père, ainsi qu'il l'a prédit lorsqu'il vivait. — Reine, lui dirent les sages, gardez-vous de penser ainsi ; c'était véritablement un enchanteur et un homme né d'adultère. — Qu'est-il besoin d'un plus long discours, dit la reine ; si vous me faites voir son corps, je vous croirai innocents, sinon vous serez tous punis de mort. — Accordez-nous quelque temps, lui dirent les sages, pour faire des recherches à ce sujet. La reine leur accorda trois jours, pendant lesquels les sages ordonnèrent un jeûne solennel. Les trois jours étant presque écoulés sans qu'ils eussent recouvré le corps, plusieurs d'entre eux s'enfuirent de Jérusalem, pour se soustraire au courroux de la reine. Un d'eux, nommé Rabbi Tanchuma, qui errait dans la campagne, vit Judas assis dans son jardin qui prenait de la nourriture. — Quoi ! Judas, lui dit Tanchuma, vous prenez de la nourriture, tandis que tous les juifs jeûnent et sont à la veille du plus grand malheur ? — Pourquoi donc, lui dit Judas, a-t-on indiqué ce jeûne ? — Ce fils d'adultère, lui répondit Tanchuma, en est la cause ; il a été lapidé et pendu, comme vous savez, mais on ne trouve pas son corps dans le tombeau où il avait été mis ; ce qui donne lieu aux méchants qui lui sont attachés, de dire qu'il est monté au ciel, et la reine Hélène nous a menacés de la mort, si nous ne le retrouvons pas. — Venez, lui dit Judas, je vous montrerai le cadavre que vous cherchez : c'est moi qui l'ai enlevé, parce que je craignais que la troupe impie qui le suivait ne l'enlevât elle-même ; je l'ai enterré dans mon jardin, dans le canal du ruisseau qui y passe. Tanchuma retourna promptement à Jérusalem pour apprendre aux sages ce que Judas venait de lui découvrir. Tous coururent au jardin de Judas ; on tire le cadavre du lieu où il avait été placé, on l'attache à la queue d'un cheval et on le traîne ainsi devant la reine qui, chargée de confusion, ne sut que répondre ».

Nous verrons le reste de cette citation, lorsque nous parlerons de la prédication évangélique.

La narration juive sera plus près de la vérité. Ici on la voit, mais à travers le voile de la fable. Les efforts des rabbins, pour cacher la résurrection, nous sont un garant que l'opinion publique en était profondément émue dans les premiers siècles, lorsque ces pages furent écrites.

Dans le dialogue de saint Justin avec Tryphon, celui-ci confirme ce que nous lisons dans le Talmud, que les Juifs s'entendirent avec beaucoup d'ensemble pour répandre par tout l'univers le bruit que les disciples avaient enterré le corps de Notre-Seigneur pendant la nuit, pour tromper le public sur sa résurrection.

Arnobe dit qu'il apparut à un nombre considérable de frères. Quadratus qui, à cause de son zèle à répandre l'Evangile, reçut des premiers fidèles

le nom d'évangéliste, dit aussi de cette apparition distincte de celle de l'Ascension : — « Et lorsqu'ils le virent ils tombèrent à ses pieds et aucun ne douta plus ». — « La montagne sur laquelle eut lieu cette grande assemblée de l'Eglise tout entière sous son divin Chef, dit le docteur Sepp (t. II, p. 247), est certainement le Thabor, au lieu même où autrefois il se manifesta à Pierre, Jacques et Jean. D'après la tradition, l'église de Cabula, détruite depuis longtemps, fut bâtie sur le lieu même ».

IV. — Etat actuel du saint Sépulcre.

Que reste-t-il, en réalité, du tombeau proprement dit du Sauveur, en cette année 1871 ? Nous pouvons le savoir par les relations précédentes. Nous avons vu plus haut celle de Fabri, au xv[e] siècle, puis celle du P. Boniface. Il est vrai que les Grecs, qui ont remanié le monument en 1810, n'ont pas laissé une description qui constate l'état des lieux avant la réparation. Il est probable qu'il est fortement endommagé ; quoiqu'il ait essuyé des dégradations par la barbarie des Karesmiens et d'autres peuples peu civilisés, et que la piété des pèlerins eux-mêmes ne l'ait pas protégé, cependant il ne peut être, dans ses parties cachées, notablement différent de ce qu'il était en 1555.

Mais le Saint-Sépulcre fût-il dix fois plus dégradé, le lieu et les ruines seraient là comme un monument accablant pour l'impiété. Les feux du soleil s'éteindront avant qu'on ait cessé de vénérer ce coin de terre qui a contenu trois jours le gage de la rédemption du monde. Ce lieu tout seul est une preuve inattaquable de la divinité de la religion chrétienne. Du temps de notre Sauveur, ce lieu était un jardin dont il restait même des vestiges du temps de saint Cyrille. (*Catéch.*, t. XV, 5.)

Aujourd'hui encore, en parcourant la Palestine, on rencontre à chaque pas de ces tombeaux dont l'entrée était fermée par une pierre ; ils sont disséminés autour des villes, dans les jardins et dans les campagnes.

Si Joseph d'Arimathie n'eût pas obtenu de Pilate le corps de Jésus, le Sauveur eût été enterré selon la coutume suivie pour les condamnés à une mort infâme, comme nous l'avons dit.

Quand on est sorti du Saint-Sépulcre, on trouve bientôt le lieu où se tenait sainte Marie-Madeleine, lorsque le Seigneur lui apparut après sa Résurrection.

Ce lieu est marqué par un marbre incrusté dans le pavé de l'église, vis-à-vis un autel dédié à sainte Marie-Madeleine.

Plusieurs Pères ont cru que la sainte Vierge n'a pas quitté les environs du tombeau de son Fils, jusqu'au moment de la résurrection dont elle a été témoin. (Ambrosius, lib. III, *De Virg.* — Bonav., *Vita Christi.*) Ne pouvant approcher du Saint-Sépulcre à cause des gardes qui l'environnaient, elle se tenait à une petite distance, où nous avons dit que se trouve aujourd'hui la chapelle de l'Apparition, et où quelques-uns pensent que devait être la maison de Joseph d'Arimathie. C'est là que se rendaient autrefois les patriarches de Jérusalem pour entonner le *Regina cœli lætare.* Ainsi la religion a mille moyens d'assurer et de perpétuer la mémoire des événements qui l'intéressent.

V. — Notice historique sur l'occupation du saint Sépulcre par les Arabes jusqu'à nos jours.

Ce fut l'an 614 que l'armée de Kosroès, renforcée par six mille Juifs qui ne respiraient que la vengeance, s'empara de Jérusalem : on dit que quatre-vingt-dix mille chrétiens perdirent la vie dans cette occasion. L'église du Saint Sépulcre fut entièrement ravagée et la vraie croix enlevée.

Kosroès périt de la main de Siroès son fils, qui fut contraint de rendre la paix et la vraie croix aux chrétiens. L'église du Saint-Sépulcre fut rétablie dans son ancienne magnificence ; c'est la même qui fut visitée par l'évêque Ariulphe et dont Adamnanus nous a laissé la description. (*De locis sanctis.*)

La réédification de cette église est due au zèle et à l'activité de Modeste, abbé du couvent de Théodose, en Palestine, qui administra l'Eglise de Jérusalem pendant la captivité de Zacharie, et qui lui succéda. Modeste alla implorer la charité des fidèles à Ramla, à Tibériade, à Damas et dans tous les lieux voisins. Lorsque saint Jean, patriarche d'Alexandrie, apprit qu'on allait rebâtir l'église du Saint-Sépulcre, il envoya mille ouvriers, des provisions et des sommes considérables à Jérusalem, écrivant à Modeste combien il était peiné de ne pouvoir aller travailler lui-même à la maison de la Résurrection du Sauveur. Ce fut dans ce temple, construit par Modeste, que l'empereur Héraclius replaça la vraie croix, l'année 628.

Le calife Omar devint maître de Jérusalem en 637 ; cependant il permit aux chrétiens l'exercice de leur culte. Ils jouirent de cette faculté pendant près de quatre siècles, et ils ne crurent pas la payer trop cher par les avanies auxquelles ils furent continuellement exposés.

Omar donna aux chrétiens une lettre de franchise par laquelle il leur était accordé toute sécurité pour leurs personnes et leurs propriétés, et notamment pour toutes leurs églises. (Elmacin, cité par Lequien, *Oriens christ.*, t. III, p. 278.) Sophronius était alors patriarche de la ville sainte. Le calife étant entré dans la ville, alla s'asseoir au milieu de l'église de la Résurrection et dit au patriarche : — Je veux prier. Le patriarche répondit : Empereur des croyants, prie où tu es. Mais il dit : Non. Et étant sorti du temple, il fit sa prière à la porte. Puis s'asseyant, il dit au patriarche : — Si j'eusse prié dans le temple, les musulmans après moi s'en seraient emparés, en disant : *Omar a prié là.* (Elmacin, *loco citato.*)

Au commencement du IXe siècle, nous voyons Aroun-al-Raschid envoyer solennellement à Charlemagne les clefs du Saint-Sépulcre, que l'on peut considérer comme une véritable donation qu'il faisait de cette église.

Peu d'années après, le patriarche Thomas, profitant de la circonstance où les musulmans avaient abandonné la ville sainte, à cause de la famine qui la désolait, refit à neuf la grande coupole qui menaçait ruine.

Deux fois, pendant le Xe siècle, les musulmans mirent le feu à l'église du Saint-Sépulcre : la dernière fois, le patriarche Jean périt dans l'incendie.

Hakem, l'insensé calife qui se faisait passer pour un dieu, excité par les Juifs, envoya le gouverneur Ramseh dévaster le Saint-Sépulcre et le Calvaire ; le patriarche Oreste fut emmené au Caire et eut les yeux crevés. L'église du

Saint-Sépulcre ne fut rebâtie que trente-sept ans après, sous l'empereur grec Constantin IX, surnommé Monomaque. Nous avons vu que le premier destructeur de cette église fut mis à mort par son fils; Hakem périt à la suite d'un complot organisé par sa sœur.

Tous les malheurs de la ville sainte ne la rendaient que plus vénérable aux yeux des fidèles, et les pèlerins affluaient de toutes les parties de la terre. « Le peuple fidèle était semblable, dit Guillaume de Tyr, à un malade dont les douleurs s'apaisent ou augmentent, selon que le ciel est serein ou chargé d'orages ». (Liv. Ier, p. 3.) Enfin les croisés entrèrent à Jérusalem le 15 juillet 1099, et aussitôt Godefroi, suivi de trois serviteurs, se rendit sans armes et les pieds nus au tombeau de Notre-Seigneur. Les guerriers chrétiens imitèrent bientôt son exemple. « Lorsque l'armée chrétienne fut ainsi réunie autour du tombeau, la nuit commençait à tomber. Le silence régnait sur les places publiques et sur les remparts. On n'entendait plus dans la ville sainte que les cantiques de la pénitence et ces paroles d'Isaïe : « Vous qui aimez Jérusalem, réjouissez-vous avec elle ». (Michaud, *Hist. des crois.*, t. Ier, lib. IV.)

Jusque-là, les principaux sanctuaires : le Saint-Sépulcre, le Calvaire, la pierre de l'Onction, la basilique de la Sainte-Croix, avaient formé des églises ou des chapelles séparées. Les croisés les réunirent sous un seul édifice et lui donnèrent la forme et l'étendue que nous voyons encore aujourd'hui.

Un siècle ne s'était pas écoulé que la ville sainte était retombée dans les mains des infidèles. Saladin fit son entrée triomphante à Jérusalem, au commencement d'octobre 1187, et les chrétiens, au nombre de dix mille, après avoir arrosé de leurs larmes le Saint-Sépulcre, le Calvaire, les rues de Jérusalem, qu'ils ne devaient plus revoir, sortirent de la ville. Un auteur arabe dit que les larmes coulaient de leurs yeux comme les pluies descendent des nuages... Les croix furent abattues, traînées dans les rues, les cloches brisées, toutes les églises converties en mosquées, excepté celle du Saint-Sépulcre; quatre prêtres latins seulement eurent la faculté de demeurer pour desservir cette église, rachetée par les Syriens. Quelques zélés musulmans, dit Emmad-Eddin, avaient conseillé à Saladin de détruire cette église, prétendant qu'une fois que le tombeau du Messie serait comblé et que la charrue aurait passé sur le sol de l'église, il n'y aurait plus de motifs pour les chrétiens d'y venir en pèlerinage; mais d'autres jugèrent plus convenable d'épargner ce monument religieux, parce que ce n'était pas l'église, mais le Calvaire et le tombeau qui excitaient la dévotion des chrétiens, et que, lors même que la terre aurait été jointe au ciel, les nations chrétiennes n'auraient pas cessé d'affluer à Jérusalem. Ils firent observer que, lorsque le caliphe Omar, dans les premiers siècles de l'islamisme, se rendit maître de la ville sainte, il permit aux chrétiens d'y demeurer, et respecta l'église du Saint-Sépulcre. (*Biblioth. des croisades*, t. IV, p. 214.)

Voilà donc ce que les musulmans pensaient de nos sanctuaires, il y a sept siècles. Aujourd'hui, il se trouve des chrétiens plus mécréants que les infidèles.

Vers le milieu du XIIIe siècle, les chrétiens profitant du désordre des

musulmans, étaient rentrés à Jérusalem; ils en relevaient les murs, réparaient les églises, et bénissaient le ciel de cette faveur inattendue. Mais une horde de Barbares, chassés de leur territoire par les Mongols, vinrent plonger la ville sainte dans le deuil et la désolation. Les Karesmiens commirent plus de profanations dans l'église du Saint-Sépulcre, qu'on n'en avait vu aux plus mauvais jours marqués par la colère de Dieu. (*Gestes de saint Louis,* — et Matthieu Pâris.)

Cependant l'église elle-même, dans son ensemble, échappa à la destruction; mais quelques parties furent grandement endommagées. Elle fut convenablement restaurée dans les siècles suivants, jusqu'à ce que le duc Philippe de Bourgogne obtînt du sultan la permission de la renouveler entièrement dans la dernière moitié du xv^e^ siècle. Au commencement du xvii^e^, elle fut restaurée par les deux patriarches Sophronius et Théophane. (Lequien, *Oriens chr.*, t. III, p. 516 et 517.)

L'année 1664, le patriarche Hilaire orna l'abside du Saint-Sépulcre et bâtit le temple grec.

La restauration qui se fit l'année 1719, mérite une attention particulitre, parce que c'est la dernière qui ait été faite jusqu'à l'incendie de 1808. Il importe de constater quel était l'état des choses, à Jérusalem, avant cette malheureuse époque.

La grande coupole de l'église du Saint-Sépulcre menaçait ruine. Le comte de Toulouse, sachant que Louis XIV avait eu l'intention de la reconstruire, se chargea d'exécuter ses olontés. Le marquis de Bonnac, ambassadeur de France à Constantinople, reçut l'ordre de solliciter un firman à la Porte. Il l'obtint à la condition qu'on délivrerait cent cinquante prisonniers musulmans; le grand visir en avait demandé cinq cents. Marcel Ludovic, vicaire de Terre-Sainte, se rendit à Jérusalem pour surveiller les travaux : c'est à la relation qu'il a publiée que nous empruntons ce que nous allons rapporter.

Le hatti-schérif porte en substance ce qui suit :

Le marquis de Bonnac, ayant fait un Mémoire qui représente que la grande voûte de l'Eglise de Lamame (du Saint-Sepulcre) et quelques autres endroits, menaçaient ruine depuis longtemps; que des ordres impériaux, pour les réparer, ont déjà été accordés sans avoir reçu leur exécution, et nous ayant demandé notre impérial commandement pour rétablir ladite grande voûte et les autres lieux appartenant aux religieux francs, suivant que la loi le permet; ayant trouvé inséré dans les registres des archives de mon sublime et impérial conseil, qu'il aurait été expédié un ordre suprême, du temps du vizirat de Mustapha-Pacha, fils de Cupruli, l'an 1102..., permission a été donnée pour réparer ladite voûte et autres lieux appartenant en propre auxdits religieux latins, francs, etc.

Les Latins purent ainsi réparer la grande coupole et le monastère des Franciscains; les Grecs et les Arméniens, l'église de Constantin, la cuisine qui est au dessous, appartenant aux religieux grecs, le grand clocher qui est hors de l'église, qui a été cédé anciennement aux Grecs, et l'église de Saint-Jacques qui est à côté.

Les inspecteurs de Constantinople étant arrivés à Jérusalem, le 25 mai

1719, le hatti-schérif fut lu le 1er juin ; la pose de la première pierre se fit le 25 juillet. Le monument du Saint-Sépulcre fut achevé le 16 septembre et la grande coupole le 13 décembre de la même année.

Les Grecs furent moins actifs que les Latins. Après avoir démoli plusieurs étages de leur grand clocher, qui menaçait de s'écrouler, ils ne voulurent plus se charger de la dépense et abandonnèrent leurs droits aux Franciscains ; mais lorsque les matériaux préparés par les Français étaient prêts, les Grecs leur en volèrent la moitié, plus une bonne partie de ce qu'ils en avaient à Jaffa.

L'incendie de 1808 a depuis exercé ses ravages. Un des écrivains grecs les plus dignes de foi accuse ses coréligionnaires d'être coupables de cette dévastation. Comme les firmans de la Porte donnaient la propriété de ces lieux aux Latins, et comme ceux-ci étaient réduits à une grande pauvreté, les Grecs ont pensé que, ne pouvant reconstruire par eux, c'était une occasion favorable pour s'immiscer dans la propriété de ces saints lieux.

On a vu ailleurs la description des édifices actuels.

VI. — Julien l'Apostat et les prédictions de Jésus.

Il n'y avait pas quarante ans que Jésus-Christ avait dit : « Je vous le dis, en vérité, tous ces maux viendront sur cette génération, et cette génération ne passera pas que tout cela n'arrive ».

Plusieurs de ceux qui avaient vu Jésus vivaient encore, entre autres saint Siméon, alors évêque de Jérusalem.

Depuis la destruction du temple jusqu'à Adrien, il n'y eut que des ruines sur le mont Moriah. Adrien y fit élever un temple, où l'on voyait sa propre statue et celle de Jupiter. Tout cela fut renversé sous le règne de Constantin.

Il est digne de remarque que Vespasien et Titus, pour immortaliser le souvenir de l'anéantissement de la Judée, firent frapper des médailles portant pour emblème une femme désolée assise à terre : ce qui est exactement la figure employée par Isaïe : *Et desolata in terra sedebit.* (Is., III, 26.)

Trois siècles après la destruction du temple, un philosophe devenu empereur voulut convaincre de fausseté la prédiction de Jésus-Christ, et rebâtir le temple de Jérusalem. Les Juifs furent rappelés dans leur patrie. Alipius, ancien gouverneur de la Grande-Bretagne, puissamment secondé par le gouverneur de la Syrie, fut chargé des travaux. Que reste-t-il à désirer pour le succès d'une entreprise soutenue par la toute-puissance d'un empereur et par l'ardeur d'un peuple humilié qui retrouve l'espoir de reconquérir son culte et sa nationalité ; d'une entreprise qui réunit ainsi en sa faveur la richesse, la science, la force et le fanatisme ; qui n'a contre elle qu'une chose.... une vieille prophétie du Galiléen ?

Tout le monde se met à l'œuvre avec ardeur. Les femmes, non contentes de donner leurs parures, portent elles-mêmes la terre et déblayent les décombres ; plusieurs ont fait faire pour ces travaux des hoyaux, des pelles et des hottes d'argent.

Maintenant laissons parler un auteur païen, Ammien Marcellin, homme de guerre qui a servi sous Julien ; quelques mots sur sa vie donneront au lecteur la mesure de confiance que nous devons avoir dans son témoignage qui, du reste, n'est pas isolé. Il s'enrôla sous l'empereur Constance parmi les *protectores domestici*, troupe dans laquelle on ne recevait que les jeunes gens des familles distinguées. Il accompagna, en Orient, Artificus, général de cavalerie sous l'empereur Constance, et suivit quelque temps le même officier dans les Gaules. Quelque modeste que soit le compte qu'il a rendu de ces différentes expéditions, il paraît qu'il s'y conduisit avec distinction ; il accompagna aussi l'empereur Julien dans la guerre de Perse. Sous le gouvernement de Valens, il résidait à Antioche, où il fut témoin des persécutions dirigées contre ceux qui étaient accusés d'exercer des pratiques magiques contre l'empereur ; la majorité de la ville se trouva enveloppée dans cette persécution. L'historien déplore l'erreur du gouvernement. Il écrivit l'histoire de l'empire qu'il commença à l'époque où Tacite finit la sienne. Libanius nous apprend qu'Ammien lut son histoire en public, et qu'il reçut les applaudissements des Romains, dont cependant il n'épargnait pas les mœurs déréglées. Gibbon le caractérise très-bien en disant qu'il était un guide habile et fidèle. Il sut se mettre au-dessus des passions et des préjugés qui entraînent trop souvent les contemporains. Ammien, dit Sainte-Croix, a des morceaux dignes de Tacite. Voilà l'homme qui va parler. « Tandis qu'Alipius pressait vivement les travaux (de la construction du temple de Jérusalem), aidé par le gouverneur de la province, il sortit des fondements de terribles tourbillons de flammes qui dévorèrent à plusieurs reprises les ouvriers, et rendirent ce lieu inaccessible. Ce fut de cette sorte que, obstinément combattue par cet élément, l'entreprise fut abandonnée ». (L. XXIII, c. 1.)

Voilà une affirmation qui égale celle de tous les Romains de son temps ; puis, nous savons par Libanius que cette histoire a été lue en public et approuvée.

Nous avons sur cet événement d'autres témoignages. Nous avons ceux de Théodoret, de Rufin, de Socrate, de Sozomène, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Ambroise, de saint Jean Chrysostome.

Nous voulons aller au fond du fait, puisque quelques ennemis de la religion ont tenté d'amoindrir le témoignage d'Ammien, qui, comme on vient de le voir, se soutient bien seul et défie les arguties des mécréants. Commençons par Théodoret.

« Pour parvenir à ses fins, Julien arma tous les Juifs contre les chrétiens. Et d'abord, les ayant réunis, il leur demanda pourquoi leur loi leur faisant un précepte des sacrifices, ils s'abstenaient de sacrifier. Les Juifs lui répondirent que, d'après la loi, leur culte était circonscrit dans l'enceinte d'un seul lieu. L'empereur, hostile à Dieu, donna ordre de reconstruire le temple qui avait été ruiné, espérant, le malheureux, convaincre de fausseté la prédiction du Seigneur. Mais son entreprise ne fit que lui donner un degré de plus de vérité.

« Car les Juifs ayant accueilli ces paroles de Julien avec avidité, ils firent savoir à tous leurs compatriotes répandus sur la terre l'ordonnance

qui venait d'être promulguée. Bientôt les Juifs accoururent de toutes parts, apportant avec joie et leur or et leur travail pour cette exécution. Julien lui-même fournit abondamment des secours, poussé à cela bien moins par sentiment de libéralité et pour la magnificence du monument que par le zèle de donner un démenti à la vérité. Il envoya un ministre digne de ses odieux commandements. On dit que les Juifs avaient fait fabriquer à cet effet des hoyaux, des pelles et des hottes en argent. Et dès qu'on eut commencé à faire les fouilles, à extraire les décombres, on vit une multitude innombrable d'hommes assidus à l'œuvre du matin au soir. Mais pendant la nuit, les matériaux et les quartiers de rochers, qui avaient été jetés dans la vallée, étaient spontanément entraînés sur d'autres points. Cependant les travaux continuaient en détruisant les restes du vieux temple, dans l'espérance de réédifier le nouveau. Enfin, après qu'ils eurent amoncelé plusieurs milliers de mesures de gypse et de chaux, des vents violents s'élevèrent, c'étaient des tourbillons, des orages et des tempêtes qui dispersaient de tous côtés les matériaux. Néanmoins, ils n'en persévéraient pas moins dans leur projet forcené ; et comme la patience de Dieu ne les ramenait pas à des pensées plus sages, on sentit tout à coup un grand tremblement de terre, qui frappa de terreur ceux qui n'étaient pas initiés aux enseignements de notre divine religion. Même pendant la nuit, lorsqu'un grand nombre des ouvriers prenaient leur repos sous un portique voisin, cette construction s'écroula tout à coup et écrasa les dormeurs. La nuit suivante, une grande croix brillante, ce signe salutaire, apparut dans le ciel ; il arriva même que les habits des Juifs se remplissaient de croix, non pas lumineuses, mais de couleur noire et désagréable. Les ennemis de Dieu, voyant cela, redoutèrent ces fléaux du ciel, se dispersèrent et retournèrent chacun dans leurs foyers, confessant que celui que leurs ancêtres avaient attaché à la croix était vraiment un Dieu. Or, ces choses parvinrent à la connaissance de Julien, car c'était le sujet des réflexions de tout le monde ; mais l'empereur, comme Pharaon, endurcit son cœur ».

Théodoret entendu, laissons parler Sozomène, qui rapportera le fait avec des circonstances encore plus détaillées.

« Quoique l'empereur Julien nourrît dans son cœur une haine violente contre les chrétiens, cependant il traitait les Juifs avec une bienveillance et une bonté peu communes. Et même il écrivit aux patriarches, aux princes de cette nation, comme étant le peuple, pour leur demander d'offrir à Dieu des vœux pour sa personne.

« Je pense qu'il ne faut pas conclure de là qu'il approuvait leur religion. Il savait que le judaïsme est la source du christianisme, et que l'une et l'autre religion se sert des mêmes prophètes et descend des mêmes patriarches. Ce qu'il aimait dans les Juifs, c'était leur haine contre les chrétiens.

« ... Il fit venir auprès de lui les chefs de la nation pour les exhorter à être fidèles, à suivre la loi de Moïse et à observer les rites de leurs ancêtres. Ils lui répondirent que depuis la destruction du temple de Jérusalem, ils étaient dans l'impuissance de suivre les coutumes anciennes, car il leur était défendu d'accomplir ailleurs que dans le sanctuaire de leur métropole les

sacrifices prescrits. Alors l'empereur leur offrit l'argent nécessaire et leur ordonna de relever le temple pour pratiquer la religion selon la coutume des anciens et revenir aux sacrifices accoutumés. Les Juifs, persuadés que cela pouvait se faire, d'autant plus que leurs oracles le leur annonçaient, se mirent sans retard à l'exécution. Ils rassemblèrent les plus habiles artistes, préparèrent les matériaux et disposèrent le terrain. Tout le monde se mit avec une telle ardeur que les femmes elles-mêmes portaient des matériaux dans les pans de leurs robes, après avoir donné pour la dépense nécessaire leurs bijoux et tout ce qu'elles avaient d'ornements précieux. L'empereur lui-même, un grand nombre de Gentils et à peu près toute la nation juive mettaient cette entreprise au premier rang de leurs préoccupations; car les Gentils, quoique peu favorables aux Juifs, rivalisaient cependant de zèle dans cette exécution, espérant par là convaincre de mensonge une des prophéties du Christ. Les Juifs pensaient naturellement que le moment était des plus favorables pour la restauration de leur saint lieu. Ayant donc achevé de démolir les fondements de l'ancien temple, après avoir préparé les assises du nouveau et payé le terrain, on dit qu'il se fit un grand tremblement de terre, et ce mouvement rejetait les pierres des nouvelles fondations, et il périt beaucoup de monde, soit des Juifs, soit des Gentils qui les aidaient, soit des curieux qui les contemplaient; les maisons voisines, les portiques où les travailleurs allaient prendre leurs repas, tombaient tout à coup, et ceux qui s'y réfugiaient étaient tous surpris par la mort ou sortaient des décombres à demi morts et les membres brisés. Le tremblement de terre cessant, ceux qui avaient survécu se mirent à l'œuvre. D'ailleurs, ils y étaient contraints par l'ordre de l'empereur et entraînés par leurs espérances. Les hommes supportent souvent les plus durs sacrifices pour arriver à ce qui leur plaît, et ils voient l'utile là où apparaît l'agréable. Une fois trompés par ce sentiment, ils ne savent plus s'instruire par l'expérience de leur malheur. Dieu avait suffisamment fait connaître aux Juifs l'inutilité de leurs efforts, et cependant ils reprennent de nouveau leur entreprise. Ils avaient à peine remis la main à l'œuvre, que des feux sortis des fondations enveloppèrent les travailleurs et un grand nombre en fut victime.

« Or, ce fait est raconté par tout le monde, et personne n'oserait le révoquer en doute.

«... Un plus grand prodige survint ensuite, c'est que des croix furent imprimées sur les vêtements de tous les travailleurs, et ils semblaient avoir comme des étoiles peintes sur leurs habits, qu'on eût dit être tracées avec l'aiguille des plus fins ouvriers. Alors ils furent persuadés que Jésus-Christ était un Dieu et que l'œuvre entreprise lui déplaisait. Plusieurs se convertirent et entrèrent dans l'unité de l'Eglise en recevant le baptême. Si quelqu'un voulait se montrer incrédule à ces prodiges, il peut consulter un grand nombre de personnes qui étaient témoins et acteurs, car un bon nombre sont encore vivants. Mais les Juifs et les Gentils nous convainquent, puisqu'ils n'ont pu même commencer les travaux ». (L. V, c. 8.)

Avant de faire nos réflexions, demandons encore ce que dit du même fait le premier continuateur d'Eusèbe, l'historien Socrate.

« Le désir de nuire aux chrétiens rendit encore plus manifestes les sen-

timents superstitieux de Julien. Comme il avait repris la coutume de sacrifier et qu'il se plaisait dans l'effusion du sang, il se sentait blessé dans tous ceux qui ne l'imitaient pas et qui ne faisaient pas de sacrifices. Voyant qu'un petit nombre seulement le suivait, il appela autour de lui les Juifs et leur demanda pourquoi, contrairement à la loi de Moïse qui ordonne de sacrifier, ils avaient cessé de le faire; comme ils eurent répondu que cette même loi leur défendait de le faire ailleurs qu'à Jérusalem, il leur ordonne sur-le-champ de rétablir le temple de Salomon; et pendant ce temps, il part pour la guerre de Perse. Or, les Juifs, qui attendaient depuis longtemps une occasion favorable pour la réédification de leur temple pour y sacrifier, étaient aussi joyeux de commencer cette entreprise que fiers et insolents envers les chrétiens; en un mot, ils paraissaient redoutables. Ils se promettaient de faire endurer à tous les chrétiens les mêmes traitements qu'ils avaient eux-mêmes essuyés des Romains. L'empereur ayant donné des ordres pour fournir aux dépenses, bientôt tout fut prêt : les pierres, les briques cuites, l'argile, la chaux et tous les matériaux nécessaires pour les constructions. Pendant ce temps, saint Cyrille était évêque de Jérusalem; et se souvenant des oracles de Daniel, confirmés par celui de Jésus-Christ dans l'Evangile, il prédit lui-même devant une foule de monde que bientôt il ne resterait plus de ce temple pierre sur pierre, et que la parole du Sauveur serait accomplie. L'évêque ayant annoncé ces choses, dans la nuit suivante un grand tremblement de terre se fit sentir, et le peu de ce qui restait encore des vieux fondements fut remué et jeté en tous sens et dispersé avec les ruines des habitations voisines. Une terreur immense s'empara des Juifs, et cette merveille attira sur les lieux de toutes parts un plus grand concours de monde. Lorsqu'ils furent tous réunis, un nouveau prodige apparut : un feu envoyé par le ciel consuma tous les ustensiles des travailleurs. On voyait devenir la proie des flammes les marteaux, *scalpra*, les scies, les haches, *asciæ*, tout ce qui était nécessaire à cette entreprise, et cet incendie dura tout un jour. Les Juifs, quoique confessant Jésus-Christ, ne revenaient point de leur illusion; ils persistaient dans leur aveuglement. Dans la nuit suivante, des croix resplendissaient sur leurs vêtements, et le jour arrivant, ils faisaient effort pour les faire disparaître, mais c'était en vain. Ils furent aveuglés, comme dit l'Apôtre, et ils rejetèrent le bien qu'ils tenaient dans leurs mains, et il arriva qu'au lieu de reconstruire leur temple, ils achevèrent de le ruiner de fond en comble ». (Lib. III, c. 20.)

Saint Jean, du haut de la chaire de Constantinople, disait à son peuple réuni (IVe *Homélie* sur saint Matthieu) : « Si les merveilles pouvaient ramener les Juifs à la vérité, aucune des plus surprenantes ne leur a manqué ». Et après le récit d'une série de prodiges, il ajoute : « En effet, sous l'empereur Julien, qui a surpassé tous les impies par son impiété, de grands prodiges ont eu lieu : les Juifs ayant résolu de reconstruire leur temple détruit à Jérusalem, des feux s'échappant soudain des fondements dispersèrent tous les travailleurs ».

Saint Ambroise écrivait à l'empereur Théodose, un des successeurs de Julien, qui devait ne pas ignorer le fait de Jérusalem, et à qui saint Ambroise n'aurait pu en parler s'il n'eût été vrai, puisqu'il en fait un argument

contre Théodose lui-même, à l'occasion d'une synagogue brûlée par les Chrétiens. Il lui dit : « Est-ce que vous n'avez pas appris, ô empereur, que Julien ayant ordonné de rebâtir le temple de Jérusalem, un feu divin vint consumer ceux qui se vouèrent à cette entreprise ? » (Ambroise, *Epist.* 29.)

Nous pourrions encore citer Rufin et saint Grégoire de Nazianze ; mais qui pourrait encore douter de l'infructueuse et humiliante tentative de Julien ?

Que penser maintenant de la phrase suivante de Gibbon ? A l'occasion du silence de saint Jérôme sur ce fait, il dit que « sur les lieux le prétendu miracle avait fait moins de sensation que dans les contrées éloignées ». Le bon sens et la loyauté du savant est bien compromise par cette réflexion de l'auteur.

Est-ce que Gibbon ne connaissait pas la foudroyante parole de saint Cyrille évêque de Jérusalem, qui, devant toute la ville, lançait le sarcasme contre les imprévoyants restaurateurs du temple? Est-ce qu'il ignorait que plusieurs Pères parlaient publiquement de ce terrible événement comme d'une chose connue de tout le monde, et tandis que dans leur auditoire il se trouvait encore des témoins oculaires ?

Est-ce que saint Jérôme, qui était accablé par un nombre infini de travaux de premier ordre, était obligé de parler de tout ? Pouvait-il supposer qu'on lui demanderait raison de son silence ? Savez-vous si quelque lettre ou quelque traité où il en aurait parlé n'est pas perdu? D'ailleurs, si vous tenez tant au témoignage des auteurs ecclésiastiques, vous avez de quoi vous satisfaire. Ceux que nous venons de citer sont les contemporains de saint Jérôme ou ses aînés.

Est-ce qu'Ammien Marcellin tout seul ne pouvait pas suffire à Gibbon? La moitié des faits que Gibbon affirme dans son long et intéressant travail, ne sont pas appuyés sur une autorité qui ait cette valeur.

Enfin voici un témoignage tout à fait accablant pour l'écrivain anglais qui a bien des complices en France : c'est le propre aveu de Julien, un aveu direct, un aveu forcé par l'évidence. Voici comment il parle de cet événement, (Julien, *Fragments*, p. 540) : — « Il est vrai que les prophètes parmi les Juifs nous ont reproché tous ces désastres ; mais que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple détruit trois fois, et qu'on n'a pu rebâtir jusqu'à présent? Ce n'est pas que je veuille insulter à leur infortune, puisque j'ai moi-même voulu rebâtir ce temple en l'honneur de la divinité qu'on y invoquait ».

De deux choses l'une : ou Gibbon a lu tous les textes que nous venons de placer sous les yeux du lecteur, ou il les ignorait. S'il les a lus, que penser de son jugement ou de sa bonne foi? s'il les a ignorés, quelle idée nous donne-t-il de son savoir ?

Quant à nous, nous croyons qu'il a eu la même faiblesse que M. Munck, qui compare ce qui a eu lieu du temps de Julien à ce qui se passa sous Hérode lorsque ce prince, excité par son amour de l'or, fit violer le tombeau de David pour assouvir sa cupidité. Il n'y a vu qu'une explosion d'air inflammable, comme si les ouvriers du mont Moriah avaient travaillé dans une caverne ou un sépulcre. M. Munck est trop physicien pour être ici convaincu. Et ces croix marquées sur les vêtements de milliers de personnes,

et que 100,000 personnes ont vues, comment les expliquez-vous? Convenons que le miracle de l'incrédulité est plus surprenant que le miracle de la Divinité. Dieu donne l'évidence, l'incrédule ose la nier.

VII. — Action de Jésus sur le monde.

Les Juifs et les païens, les Pères de l'Eglise et les hérétiques, la géographie et l'archéologie, comme les Evangiles apocryphes, sont venus jusqu'ici tour à tour se présenter devant nous comme témoins, ou comme fils des témoins oculaires des œuvres de Jésus-Christ. Ce n'est pas une seule vie du Sauveur que nous donnons par les témoignages pris en dehors du texte sacré : ce sont six histoires avec des matériaux différents, dont chacune suffisait au but que nous nous proposions.

La plupart de ces témoins ne songeaient guère à être appelés à comparaître dans une telle cause. Ils ne pouvaient pas même soupçonner qu'on mettrait un jour en suspicion un événement si considérable et qui remuait de leur temps le monde entier. Cet événement, qui venait de s'accomplir en Judée, attirait tous les regards, toutes les préoccupations. Décidément le genre humain se partageait en deux fractions profondément divisées par des craintes et des espérances bien diverses. Personne ne restait indifférent. La passion pour ou contre Jésus-Christ avait saisi toutes les intelligences, le peuple comme les philosophes, les esclaves comme les hommes d'Etat.

Le pharisien, le Juif incrédule, en nous laissant dans le Talmud la caricature de la vie du Messie méconnu, ne prévoyaient pas que, dix-huit siècles après, l'Eglise s'emparerait de ces nouvelles dépouilles égyptiennes pour enrichir l'Arche d'alliance, en les faisant passer par le creuset de la critique. L'Ebionite et le Marcionite qui, dès le premier et le second siècle, falsifiaient les paroles de Jésus-Christ, mais respectaient le fond historique de l'Evangile, ne pensaient pas non plus, qu'au point de vue de l'authenticité, ils travaillaient à faire pour ainsi dire un contre-fort à l'histoire du Nouveau Testament.

Il en est ainsi de la plupart des témoignages que nous rapportons.

Nos témoins ont donc la plupart une valeur d'autant plus puissante qu'ils étaient plus hostiles.

Il nous reste à achever cette histoire du Sauveur par des considérations générales sur l'établissement du Christianisme. Nous venons couronner ce magnifique ensemble de témoignages positifs et précis de la vie de Jésus-Christ, en faisant ressortir de l'histoire de l'établissement du Christianisme les conclusions rigoureusement vraies qu'elle contient en faveur de la vie de Jésus-Christ, telles que nous la montrent les Evangiles.

La vie même et en quelque sorte les discours de Jésus-Christ ont agi si énergiquement, si profondément, si instantanément à partir de l'immolation du Calvaire, sur la société de ce temps, que tous les grands événements historiques de ces premiers siècles sont en quelque sorte le produit et comme la conséquence nécessaire de cette vie, de ces actions, et des discours du Sauveur.

Sous l'empire paisible d'Auguste, tout dans le monde était païen excepté

sur la terre de Juda. Jetez un coup d'œil sur le monde : 200 ans après, tout est devenu chrétien.

C'est la révolution la plus surprenante, la plus inattendue, la plus radicale, la plus universelle qui ait affecté l'humanité depuis le commencement du monde.

Nous ne nous attachons pas même en ce moment à faire ressortir les difficultés, les impossibilités humaines de cette révolution. Des hommes de génie de tout temps ont rempli cette tâche d'une manière victorieuse.

Tout le monde sait, par exemple, que si l'Arabie, la Perse et la Judée sont devenues mohométanes aux VII^e^ et VIII^e^ siècle, la rapidité de cette révolution s'explique naturellement par la puissance victorieuse de l'épée et par l'imposition d'une religion qui était simple et naturelle dans son monothéisme, et acceptable par les passions dont elle ne gêne guère la liberté.

Et comme cette nouvelle religion était fausse sur plusieurs points que nous ne discutons pas, incomplète sur plusieurs autres, elle ne pouvait renfermer toutes les conditions du progrès et de la civilisation. Aussi toutes les nations qui ont passé sous le croissant, restent paralysées dans une stupide et inféconde immobilité.

Tout autre a été la destinée du christianisme. Au lieu de tirer l'épée pour se faire une place dans le monde, il a commencé par la croix du Calvaire et il a continué par le martyre. Au lieu de caresser les passions, il leur a tracé le cercle rigoureux et infranchissable du devoir, et d'un devoir si hautement conçu, que jamais le monde, dans ses représentants les plus éminents, n'avait rêvé une si sublime perfection ; et les envoyés du Christ, désarmés, faibles, ne parlant pas même au nom de la science humaine, dédaignant tous les genres de séduction par les sens, et de plus, prêchant une doctrine qui inspirait de l'horreur aux mœurs païennes, imposant des dogmes nouveaux à la raison, ces combattants d'un nouveau genre s'avançaient cependant hardiment en face de leur siècle. Ils ne peuvent rien, et ils demandent tout. Ils inspirent la répulsion, et ils exigent l'amour et le plus pur dévouement. Ils s'attendent à être vaincus et écrasés, et de cet anéantissement ils espérent un triomphe. Mais ce n'est pas à ce point de vue que nous envisageons l'œuvre de Jésus-Christ en ce moment. Nous voulons entrer au cœur des événements et saisir d une main assurée la chaîne logique qui rattache ces événements eux-mêmes à la vie, aux institutions et aux paroles du Sauveur Jésus-Christ.

Que Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, ait par sa présence sur la terre changé la face du monde, c'est ce que personne ne nie et ne peut mettre en doute, si ce n'est quelques novateurs étourdis dont les paroles n'ont d'autre valeur que celle d'un scandale audacieux. Oui, le fait du changement est là ; personne ne peut ni l'enlever, ni le dissimuler, ni l'amoindrir. Il reste, et il restera éternellement, autant que durera la race humaine. Mais ce que l'on ne sait pas assez, ce que l'on n'a pas encore assez étudié, c'est que chaque face de la vie des peuples chrétiens correspond à l'un des traits de la vie de Jésus-Christ, à l'un de ses commandements ou à une défense. La vie chrétienne reproduit la vie de Jésus-Christ. Les événements de l'histoire sont un contre-coup de sa vie publique. L'esprit public

chrétien devint assez rapidement un prolongement de l'esprit et des sentiments professés par Jésus-Christ. Donc depuis Jésus-Christ, l'histoire générale des peuples civilisés est une reproduction et un miroir fidèle où on lit la vie de Jésus-Christ comme dans un Evangile.

Ce mouvement de transformation du monde s'est opéré par une loi morale correspondant à une loi physique formulée dans une des paraboles de Jésus-Christ (Luc, XIII, 21) : *Le royaume de Dieu est semblable à un ferment qui, placé dans une pâte, y reste jusqu'à ce que le ferment ait gagné toute la masse.* Jésus-Christ est venu placer dans le monde son ferment divin, et l'effet moral, par une heureuse contagion, s'est communiqué de proche en proche jusqu'aux extrémités de la terre ; et ce mouvement continue.

L'effet a été si rapide, que trois empereurs, depuis Tibère jusqu'à Alexandre, ont vu un caractère divin dans Jésus-Christ, et ont fait quelques tentatives pour le faire accepter au nombre des dieux de l'empire, en attendant que les idées chrétiennes fussent officiellement et publiquement reçues comme gouvernant le monde et la société par l'initiative de Constantin. Ici commence à se réaliser dans le monde une des maximes souvent répétées par le Sauveur : *Heureux les pauvres ; Beati pauperes... Pauperes evangelizantur... Vœ divitibus.* Un bon nombre d'hommes puissants par la fortune, le génie et les honneurs se sont d'abord déclarés les serviteurs du Christ, et cela dès le début, depuis saint Paul jusqu'aux premiers officiers de la maison des empereurs. Mais il est vrai que le plus grand nombre des disciples venaient des classes inférieures de la société, comme Jésus-Christ l'avait fait pressentir, comme les prophètes l'avaient annoncé, et comme Porphyre leur en faisait un reproche.

Nous avons vu, dans les documents qui précèdent, que les principaux actes de la vie de Jésus-Christ étaient reproduits avec une grande fidélité et une grande vérité dans les fêtes annuelles du christianisme. La Nativité rappelait Bethléem ; la Circoncision, la Présentation au temple. L'Epiphanie nous montre les rois-mages apportant des présents au divin enfant, et rappelle en même temps les premiers miracles de la vie publique. Les Rameaux, le Jeudi saint, le Vendredi saint mettent, chaque année, sous les yeux des fidèles, les mystères douloureux du dernier terme de la vie du Sauveur. Pâques, l'Ascension, la Pentecôte rappellent toutes les scènes glorieuses qui couronnent cette vie divine. Aujourd'hui, après tant de siècles écoulés, lorsque les fidèles sont réunis dans nos basiliques et dans les millions d'églises de la catholicité, chaque fidèle voit l'enfant Jésus dans la crèche, la nuit de Noël, et il suit ainsi toutes les phases de sa vie jusqu'à son Ascension triomphante sur le mont des Oliviers. Il y a là plus qu'un simple souvenir. Toutes ces cérémonies rappellent l'événement avec ses détails, et la liturgie nous redit les paroles prononcées par le Maître.

Mais remontez à 17 ou 18 siècles, et entrez dans l'assemblée des premiers fidèles : avec quelle ardeur et quelle indicible consolation ils prenaient part à ces fêtes, à ces cérémonies qui leur rappellent le même Jésus qu'ils avaient vu de leurs yeux, dont ils avaient recueilli les paroles et dont ils sentaient la présence. Il y a là une trame historique qui ne s'était jamais vue en dehors du peuple de Dieu.

Mais avançons dans cette étude et distinguons bien chaque fil qui, dans la pratique et les mœurs chrétiennes, nous fait remonter authentiquement jusqu'au divin fondateur.

1° Jésus-Christ a été baptisé par Jean.

Il commande à ses apôtres et à ses successeurs d'aller baptiser toutes les nations au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Il a proclamé à plusieurs reprises le dogme fondamental de la Sainte Trinité.

A partir de la Pentecôte, les douze apôtres, les soixante-douze disciples se mirent immédiatement à baptiser et à invoquer les trois personnes divines sur les nouveaux fidèles. Bientôt des villes et des provinces entières s'étaient inclinées sous la main des chefs des Eglises; et depuis ce temps le rite, les paroles, l'action sont les mêmes.

Ce que nous disons du baptême, se trouve non moins remarquable, comme nous l'avons vu, pour l'Eucharistie, la rémission des péchés, la réception du Saint-Esprit. Partout et toujours dans les réceptions des sacrements, les fidèles et le ministre ont les yeux ouverts sur celui qui le premier les institua et les conféra; et ils savent qu'on reproduit la même action pour obtenir la même grâce.

2° Jésus-Christ a dit sur tous les tons et dans toutes les circonstances : *Diligite invicem, sicut dilexi vos. Estote unum, sicut ego et Pater unum sumus. Diligite inimicos vestros. Estote misericordes. Benefacite his qui oderunt vos. Qui vult primus esse inter vos, sit vester minister.* Ce n'est pas en vain que Jésus-Christ a montré sous toutes ses faces cette charité qu'il apportait sur la terre et qui reluisait dans ses actions.

Quels sont les faits de la société qui ont surgi comme des corollaires de la vie et des paroles de Jésus-Christ? Ils sont infinis! Dès le second siècle, la législation romaine a eu une tendance visible à s'assimiler les maximes plus douces de l'Evangile ; sans se l'avouer à lui-même, le paganisme sentait autour de lui la chaleur de la charité chrétienne, et était forcé d'assouplir sa dureté naturelle ; et du temps de Théodose et de Justinien, le code n'est jamais plus qu'un prolongement et une application des principes du Christ.

La liberté spirituelle a entraîné la liberté civile. Dès que Jésus-Christ a eu prononcé ces paroles : *Vos liberi estis. Qui major est inter vos, sit vester minister,* l'esclave n'avait plus de flétrissure. Au plus saint des mystères, le maître est admis sur le même plan avec son esclave. Celui-ci, non encore comme personne civile, mais comme homme, s'est élevé à la hauteur de son maître. Il n'était plus soumis à un homme, mais au Christ, dont son maître n'était plus que le représentant. Dès le temps du Sauveur, les chaînes de l'esclavage se sont allégées, élargies, et sans secousses sociales elles ont fini par tomber entièrement.

Cette surprenante fraternité mise en oubli par l'ancien monde, a fait des progrès si rapides et si profonds qu'un des esprits les plus fins de la littérature païenne nous en a laissé un témoignage précieux sous une forme comique, il est vrai, mais avec une énergie d'autant plus grande qu'il croyait persifler le christianisme. C'est Lucien dans la mort de Pérégrin.

« Ces gens », dit-il en parlant des chrétiens, « adorent le grand homme qui a été crucifié dans la Palestine, parce qu'il est le premier qui ait enseigné aux hommes cette religion. Sur ces entrefaites, Pérégrin ayant été arrêté comme chrétien et mis en prison, cette disgrâce le combla de gloire, qui était tout ce qu'il désirait avec ardeur, et le mit en plus grand crédit parmi ceux de cette religion : et elle lui donna la puissance de faire des prodiges. Les chrétiens, extrêmement affligés de sa détention, firent toutes sortes d'efforts pour lui rendre la liberté ; et comme ils virent qu'ils n'en pouvaient venir à bout, ils pourvurent abondamment à tous ses besoins et lui rendirent tous les devoirs imaginables. On voyait dès le point du jour une troupe de filles, de veuves et d'orphelins ; et une partie d'entre eux passaient la nuit avec lui, après avoir corrompu les gardes par argent ; ils y prenaient ensemble des repas préparés avec soin, et ils s'y entretenaient entre eux de discours religieux ; ils appelaient cet excellent Pérégrin le nouveau Socrate [1]. Il y vint même des députés chrétiens de toutes les villes d'Asie, pour l'entretenir, pour le consoler, et pour lui apporter des secours d'argent : car c'est une chose INCROYABLE que le soin et la diligence que les chrétiens apportent en ces rencontres : *rien ne leur coûte.* Ils envoyèrent donc de grandes sommes à Pérégrin, et sa prison lui fut une occasion de se faire de bons revenus. Ces malheureux sont fermement persuadés qu'ils jouiront un jour d'une vie immortelle ; c'est pourquoi ils méprisent la mort avec un grand courage, et s'offrent volontairement au supplice. Leur premier LÉGISLATEUR LEUR A MIS DANS L'ESPRIT QU'ILS SONT TOUS FRÈRES.

« Après qu'ils se sont séparés de nous, ils rejettent constamment les dieux des Grecs et n'adorent que ce sophiste qui s'est fait crucifier. Ils règlent leurs mœurs et leur conduite sur ses lois. Ainsi ils méprisent tous les biens de la terre et LES METTENT EN COMMUN, en sorte que s'il vient à se présenter parmi eux un imposteur, un fourbe adroit, il n'a pas de peine à s'enrichir fort vite en riant sous cape de leur simplicité ».

Voilà bien la confirmation de ce que nous lisons dans les Actes des apôtres.

Il fallait que cette charité des chrétiens fût bien frappante et universelle pour attirer à ce point l'attention des écrivains même hostiles.

Mais Julien l'apostat va nous rendre la chose plus sensible. Il signale la charité des chrétiens, leur fraternité réelle et pratique comme le trait fondamental de la supériorité de la société naissante sur la société païenne qu'il ne réussit pas à relever : ce sont des aveux magnifiques.

« L'hellénisme ne va pas encore comme il devrait, et c'est par notre faute. De la part des dieux, tout est grand et magnifique, au-dessus de tous les souhaits et de toutes les espérances, soit dit sans les offenser. Qui eût osé, il y a quelque temps, espérer un tel changement ? Quoi donc ! croyons-nous que cela suffise ? Sans regarder ce qui a le plus accru l'athéisme (le christianisme), savoir, l'hospitalité, le soin des sépultures et la feinte gra-

[1] Pour sentir la malice de ce trait, il faut savoir que Lucien a présenté d'abord Pérégrin comme le meurtrier de son père, comme chargé de crimes, et il finira par le montrer d'une vanité ridicule jusques dans son trépas. Nous n'avons à prendre la défense ni de ses crimes, ni de ses travers. Il nous suffit que les chrétiens, tant qu'ils ont vu en lui un fidèle, l'aient traité en frère.

vité des mœurs, nous devons pratiquer cela véritablement, et il ne suffit pas que vous soyez tels ; tous les pontifes de la Galatie le doivent être. Persuadez-leur d'être gens de bien, ou par raison, ou par crainte ; autrement privez-les des fonctions du sacerdoce, s'ils ne servent les dieux, avec leurs femmes, leurs enfants... Etablissez en chaque ville plusieurs hôpitaux pour exercer l'humanité envers les étrangers, non-seulement d'entre les nôtres, mais envers tous, pourvu qu'ils soient pauvres. J'ai déjà réglé les fonds nécessaires pour cette libéralité, en commandant que l'on donnât tous les ans pour toute la Galatie trente mille boisseaux de blé et soixante mille setiers de vin dont je veux que le cinquième soit employé pour les pauvres qui servent les sacrificateurs.

« Les impies Galiléens ayant observé que nos prêtres négligeaient les pauvres, se sont appliqués à les assister ; et comme ceux qui veulent enlever des enfants pour les vendre, les attirent en leur donnant des gâteaux, ainsi ils ont jeté les fidèles dans l'athéisme en commençant par la charité, l'hospitalité et le service des tables, car ils ont plusieurs noms pour ces exercices qu'ils pratiquent abondamment ». (Julien, — *Lettre à Arcasius*, de Galatie, etc.)

Pouvait-on rendre un plus éclatant hommage à la fraternité commandée par Jésus-Christ et pratiquée par ses disciples ? Toutefois, Jésus-Christ a aussi prédit un effet en apparence contradictoire de sa doctrine.

3° Il a dit : *Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in terram ; non veni pacem mittere, sed gladium. Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam, et nurum adversus socrum suam. Qui amat patrem plus quam me, non est me dignus.* (Matthieu, x, 34-37) ; et c'est la même bouche divine qui venait de prononcer ces autres paroles : *Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il étende ses embrasements* (de charité).

Or, des ordres de faits se reproduisent immédiatement dans le monde, correspondant à ces deux paroles de Jésus-Christ : La fraternité et la guerre. La paix entre les fidèles, la charité envers tous, même les ennemis ; puis la violence exercée envers les fidèles par les non croyants, guerre intestine par la division des croyances, guerre de l'Etat contre le culte nouveau, persécutions générales et persécutions particulières.

D'un côté, on exerçait la charité jusqu'à l'abnégation et à la pauvreté volontaire ; de l'autre, pour rendre hommage à sa foi, pour confesser Jésus-Christ, on résistait à la violence jusqu'à donner son sang et sa chair à dévorer aux bêtes féroces ; et ce sont trois ou quatre millions de témoins qui rendent ainsi témoignage à la véracité et à la divinité de Jésus-Christ. Et il se trouve des hommes qui ne passent pas pour avoir perdu le sens et qui doutent de la vie merveilleuse et divine de Jésus-Christ, lorsqu'elle produit immédiatement de pareils effets. La persécution a été le premier héritage des disciples de Jésus-Christ.

Nous devons donner une attention toute particulière à l'influence du christianisme sur le code civil romain. Nous nous trouvons ici d'autant plus à notre aise que nous avons pour guide un de nos jurisconsultes les plus autorisés et les plus profonds, M. Troplong. (*Influence du Christianisme sur le droit civil romain,* in 8° 1845, p. 75.)

« Le Christianisme à son aurore, dit-il, avait étendu ses rayons jusqu'à Rome et avait devancé saint Paul. Durant son séjour à Rome, cet apôtre ne cessa d'écrire, de tenir des conférences, de convertir; sa parole pénétra même jusque dans la maison de l'empereur et y trouva des fidèles et des frères. Sénèque levait son front serein sur les calomnies par lesquelles on préludait aux persécutions... La vérité s'empare des esprits à leur insu et germe en eux comme les bonnes semences.

« Pour quiconque a lu Sénèque avec attention , il y a dans sa morale, dans sa philosophie, dans son style, un reflet des idées chrétiennes qui colore ses compositions d'un jour tout nouveau. (Edit. in 8° 1845, p. 75.)

« Ajoutons à ces justes observations, cette remarque de M. Villemain sur un autre philosophe : « Epictète n'était pas chrétien, mais l'empreinte chrétienne était déjà sur le monde ». Marc-Aurèle, qui persécutait les chrétiens, était plus chrétien qu'il ne croyait dans ses belles méditations. Le jurisconsulte Ulpien qui les faisait crucifier, parlait leur langue en croyant parler celle du stoïcisme ». (P. 96.)

Lorsque Constantin devint chrétien, l'opinion publique poussait les Césars à le devenir. Le miracle de l'apparition de la Croix était moins grand que celui de la rénovation et de l'épuration des mœurs et des idées païennes.

Tout le monde connaît l'état d'abjection et de martyre où étaient réduits les esclaves, et comment les sages de l'antiquité adoptaient ce fait contre nature comme une pièce essentielle de leurs républiques. Nous avons dit que l'esclave était un martyr, oui, un supplicié de tous les instants. « Malheur à ces êtres méprisés s'il leur échappe un mot, un mouvement des lèvres : le fouet étouffe tout murmure et n'épargne pas même une toux involontaire, un éternuement, un hoquet, le bruit le plus léger; car ce sont autant de crimes que les coups doivent punir ». Sénèque, qui fut un des premiers à les plaindre, représentait ainsi avec son pinceau cet atroce abus de l'autorité.

C'était déjà une réaction imprimée par les idées chrétiennes à l'opinion publique avant que les lois pussent s'en occuper.

Un siècle plus tard, la religion chrétienne avait marché et amolli la dureté des idées; tout change alors dans la jurisprudence sur les rapports de l'esclavage : « Le droit de vie et de mort est transféré aux magistrats. Le droit de correction laissé aux maîtres est forcé de se renfermer dans des règles plus humaines. Un magistrat, le préfet de la ville, est chargé de surveiller ce pouvoir ». (M. Troplong, p. 144.)

Il était digne de Constantin de confirmer et d'agrandir ces sages règlements; sa Constitution de 312 est curieuse en ce qu'elle nous fait connaître des excès de cruauté inouïs : « Que le maître soit considéré comme homicide s'il tue volontairement son esclave à coups de bâtons ou de pierre; s'il lui fait avec un dard une blessure mortelle; s'il le suspend à un lacet; si par un ordre cruel il le met à mort; s'il l'empoisonne; s'il fait déchirer son corps par les ongles des bêtes féroces; s'il sillonne son corps avec des charbons ardents ».

« La pensée qui dicta ce règlement, dit M. Troplong, est toute chrétienne : c'est un point accordé par les historiens ».

Les clercs reçurent le privilége spécial de donner aux esclaves la liberté pleine et entière. Ce fut Constantin qui établit la manumission dans l'Eglise en présence du peuple, avec l'assistance des évêques.

Le divorce, le concubinat et le célibat plus corrompu encore que les mauvais mariages, avaient réduit la société romaine à un tel point d'abaissement que, du temps d'Auguste, on cherchait des encouragements pour déterminer le célibataire à former des familles. Les principales combinaisons des lois *Julia* (*de maritandis ordinibus*), *Pappia* et *Poppœa* voulaient provoquer au mariage par l'attrait de l'avarice, et elles étaient entachées de graves inconvénients. Le monde romain tombait visiblement dans la promiscuité.

« Le Christianisme, dit M. Troplong, n'avait pas été institué pour rester simplement spectateur de cet abaissement. Jésus-Christ a prononcé une sentence : *Jam non sunt duo sed una caro. Quod Deus conjunxit homo non separet* ».

Dès lors, le mariage ne sera plus, comme dit M. de Bonald, la stipulation de deux forts contre un faible; la femme sera relevée, l'enfant protégé, l'homme revêtu de dignité par sa chaste tempérance; la famille va être sauvée du déluge de corruption et deviendra l'élément premier de la nouvelle société, la condition fondamentale de la civilisation chrétienne.

Voyez, dans M. Troplong, p. 177 et suivantes. Toutes ces lois sont dirigées dans le sens de l'esprit chrétien contre l'ancienne législation devenue impuissante à l'égard du débordement des mœurs.

On ne peut douter que tous les païens convertis au christianisme n'y étaient admis qu'à condition que leurs mariages seraient saints et leurs familles dans l'ordre et le devoir; or, ces millions de familles donnant l'exemple appelaient forcément l'attention du législateur sur la révision des lois païennes réglant ces délicates matières. L'exemple des chrétiens détermina des lois nouvelles. Voyez les pages énergiques de Tertullien sur les mariages et les mœurs des chrétiens. Jésus-Christ a dit quelques mots, saint Paul les a commentés, et la famille ébranlée, ou plutôt renversée, se relève et se constitue, et d'autres tendances allaient rajeunir et ouvrir de nouvelles voies à la société.

Trois caractères de cruauté marquaient l'autorité paternelle dans l'antiquité, chez les Romains : le droit de vie et de mort, le droit d'exposition des nouveau-nés, et celui d'aliéner totalement ses biens.

On comprend que ces prétendus droits ne pouvaient pas plus se maintenir au milieu de la société chrétienne se propageant, que celles que nous venons d'examiner. Ces lois blessaient au cœur l'esprit de l'Evangile et les maximes de Jésus-Christ.

« Il paraît donc, dit avec vérité notre savant jurisconsulte, qu'Alexandre Sévère ne fit qu'homologuer dans les lois un fait conquis par les mœurs, lorsqu'il réduisit le droit des pères à de simples corrections ». (P. 260, et Cujas, lib. VI, *Observ.* 17.)

Cette loi fut complétée par celles de Constantin. (*Ann.* 318, *L.* I; *C. Theod.*, *de parricid.*) Il fallut des siècles pour rétablir le droit naturel

dans sa plénitude au sein de la famille par rapport à la propriété et aux successions.

La constitution primitive de Rome plaçait la femme même majeure sous la tutelle perpétuelle des agnats ou parents par les mâles. La loi romaine présentait un grand appareil de moyens correctifs et préventifs contre la femme.

Elle était perpétuellement traitée comme restant dans l'enfance. C'était une spécialité d'esclavage.

Porcia et la mère des Gracques sont des phénomènes brillants, des espèces de miracles qu'on ne vit pas souvent. Ce qui, au contraire, devait sortir naturellement, ce fut la conjuration des bacchanales, les sourds complots contre la pudeur et la paix publique (*Valer. Max.*, l. II, c. 5), les divorces indécents, les adultères audacieux (Tacite, l. III, n° 34), tout le débordement de mauvaises mœurs dépeint par les historiens et les satiriques.

Par les progrès du christianisme, l'affranchissement de la femme dut suivre le mouvement que nous avons vu imprimé à la famille tout entière. Dès le temps de Claude, une grave atteinte fut portée aux violences contre nature dont la femme était victime. Elles eurent dès lors un commencement de droit de possession, et en 321, Constantin accorda enfin aux femmes à peu près l'intégrité de leurs droits civils.

Laissons à l'illustre publiciste, à qui nous avons emprunté la plupart des pensées qui précèdent sur le Droit romain, le soin de poser cette conclusion si vraie :

« La philosophie chrétienne si claire, si simple et si entraînante... est la base de notre existence sociale ; elle alimente la racine de notre Droit. Nous vivons plus par elle que par les idées échappées à la ruine du monde grec et du monde romain ».

Ajoutons avec encore plus de vérité, nous le pensons, que c'est en dépit des idées léguées par l'ancien monde que l'esprit de Jésus-Christ a su imposer à la société nouvelle, une législation conforme au droit naturel, un droit des gens destiné à régir l'universalité des nations et des principes sociaux empreints de sa charité et de sa bienveillance ; et toutes ces choses sont un corollaire naturel de sa divine morale. Et de plus en plus nous voyons chaque amélioration dans l'Etat et dans les mœurs correspondre à l'une des maximes du divin Sauveur du monde.

Il est un point encore sur lequel nous devons insister pour rendre très-sensible la conclusion que nous tirons de ces faits donnés comme des preuves de la vérité des paroles et des maximes de Jésus-Christ. Nous aurions, si nous pouvions épuiser cette matière, tout un ordre de faits qui nous montrent les chrétiens rendant les vieilles lois romaines inutiles, avant d'en demander de nouvelles adaptées à leur esprit.

Commençons par donner le texte important de saint Paul sur cette matière (I Cor., VI, 1-7) : « Comment se trouve-t-il quelqu'un parmi vous, qui, ayant un différend avec son frère, ose l'appeler en jugement devant les infidèles et non devant les saints ? Ne savez-vous pas que les saints doivent un jour juger le monde ? Que si nous devons juger le monde, êtes-vous indignes

de juger les petites choses ? Ignorez-vous que nous jugerons les anges mêmes, à plus forte raison les choses de ce siècle ? Si vous avez des différends, prenez pour juges les personnes les moins considérables de l'Eglise ; je le dis à votre honte, est-il possible qu'il ne se trouve point parmi vous un homme sage qui puisse être juge parmi ses frères ? Mais on voit un frère plaider contre son frère et devant des infidèles ? C'est déjà un péché d'avoir un procès entre vous. Pourquoi ne supportez-vous pas l'injure ? pourquoi ne supportez-vous pas plutôt la fraude ? »

Le lecteur aura été frappé de cette énergique parole : *Les personnes les moins considérables dans l'Eglise suffisent pour juger vos affaires temporelles.*

Cette page si éloquente et si admirable a été comme l'institution d'une juridiction nouvelle dans l'Eglise, et elle a fonctionné réellement jusqu'à la promulgation des lois écrites chrétiennes. Les fidèles étaient soumis aux lois en tout ce qui ne blessait pas leur conscience, le martyre payait le reste. Mais sur tous les points où ils se trouvaient lésés, où il y avait matière à réclamation, ils recouraient habituellement aux tribunaux indiqués par saint Paul.

La chose est bien démontrée par ce que nous lisons de saint Ambroise. Saint Augustin nous dit que ce Père passait des journées entières dans ces pieuses occupations, et lui-même savait l'imiter. La chose est si incontestable, que parmi nous un homme très-jaloux de la juridiction civile dans les affaires mixtes avec l'Eglise, M. de Pouilly (*Mém. acad.*, t. XXXIX, p. 566), dit que les chrétiens se crurent obligés de choisir parmi eux des arbitres pour terminer leurs contestations. La confiance qu'ils avaient habituellement dans les lumières et les vertus de leurs évêques, les portaient le plus souvent à s'adresser à eux, et il convient que le texte de saint Paul fut le fondement de cette nouvelle juridiction.

Ce n'est pas tout, M. de Pouilly a la bonne foi de faire un aveu qui lui fait honneur. Il dit : « Les évêques se faisaient un devoir de pacifier les querelles et d'accommoder les procès ; et ils y travaillaient avec tant de sagesse, avec tant de science, que les païens mêmes avaient souvent recours à leur médiation.

C'est Possidonius qu'il cite à l'appui. N'est-ce pas ce spectacle qui émerveillait un empereur romain lorsqu'envoyant un préfet dans ses provinces, il lui disait : Conduisez-vous comme un évêque ?

Disons donc hardiment que les lois civiles chrétiennes étaient largement pratiquées dans le monde romain, même avant leur admission dans le Code, et que toutes ensemble elles vont se rattacher à quelques paroles de l'Evangile et sont une pièce de conviction de la réalisation de la vie et des discours du Sauveur.

4° La pauvreté de Jésus-Christ, à Bethléem et à Nazareth, commentée par ses paroles sur l'excellence de la pauvreté volontaire, a été un sujet d'admiration et d'amour pour un grand nombre de ses disciples, qui, enthousiasmés par ce conseil de perfection, se sont voués à cette sévère imitation du Maître.

L'Eglise de Jérusalem à peu près tout entière s'est engagée dans cette

voie ; et lorsque les Eglises sont devenues trop nombreuses pour se prêter à une vie si exceptionnelle, on vit s'en détacher les cénobites, les ascètes, les communautés de pauvres, c'est-à-dire des armées de pauvres volontaires qui réalisaient la parole de Jésus-Christ et reproduisaient sa vie de privations et de contemplation. *Secessit in montem orans, et perseverabat in oratione Dei.*

Il n'y a pas de méprise possible. C'est bien à Jésus-Christ que remonte le premier ressort de ce mouvement nouveau imprimé à la société ci-devant païenne. Tournez tant que vous voudrez autour de ces faits avec votre critique suspecte, pour y rattacher des mobiles qui viennent d'ailleurs, vous ne les rendrez pas plausibles. Il fallait une impulsion divine pour opérer cette merveille. Vous êtes forcément conduits à Bethléem, à Nazareth, au sermon sur la montagne ; et nous sommes convaincus comme si nous voyions encore le Sauveur et comme si nous entendions sa puissante parole.

Mais le grand miracle de la doctrine de Jésus-Christ, est son conseil de chasteté. (Matth. XIX, 10, 11.) Ses disciples, frappés des difficultés qu'entraîne le mariage, lui disaient : « Il est donc expédient de ne point s'engager dans le mariage ? » Ecoutez quelle réserve, quelle mesure dans les paroles de Jésus-Christ. « Tous ne saisissent pas cette parole, mais seulement ceux qui en ont le don ».

Une telle parole inspire plus d'effroi que d'encouragement pour se livrer à la chasteté perpétuelle. D'ailleurs, où en était le monde, quand ce mot semble en apparence y être jeté au hasard ? Le monde alors était ravagé par le plus effroyable torrent d'impudicité qui se puisse imaginer. L'obscénité et la corruption des mœurs sont le trait le plus saillant du paganisme ; et, à la face de cette corruption, Jésus-Christ laisse tomber de sa bouche divine un conseil qui n'oblige à rien, mais laisse entrevoir un accroissement de la dignité humaine dans la chasteté, et un mérite nouveau dans l'imitation de cette vie dont il donnait l'exemple : et voilà que de cette pourriture du paganisme naissent des millions de mariages saints et respectés. On voit apparaître des vierges sans nombre. Voilà le miracle des miracles : ne demandez pas comment cela s'est fait, il faut un Dieu pour cela, et l'histoire qui pèse ces faits doit déclarer : J'entends le Christ qui dit : *Non omnes capiunt verbum istud ; sed quibus datum est.... propter regnum cœlorum.*

VIII. — Jésus-Christ continue son existence dans l'Eglise, et nous sommes perpétuellement les témoins de ses œuvres et de sa vie.

Une législation prouve son législateur ; elle le prouve d'autant plus clairement que la législation a été conservée plus fidèlement, sans modification. Or, à ce point de vue, la législation de Jésus-Christ surpasse toutes les autres. Les Évangiles sont une législation morale, qui est restée immuable, et ce caractère est d'autant plus frappant que cette législation embrasse l'universalité des rapports qui unissent les hommes. Jamais une conception aussi vaste n'avait été seulement rêvée ; ici, elle est non-seulement indi-

quée, mais appliquée, et elle domine déjà une longue série de siècles ; et ce législateur n'est pas seulement législateur, il est modèle. On a perpétuellement le modèle sous les yeux. On ne le perd jamais de vue. C'est un miroir. Le chrétien a un œil sur la loi, et l'autre sur le modèle, pour savoir si on l'exécute comme le veut le maître. Ce n'est qu'ici qu'une pareille réalité, une pareille continuité se sont rencontrées.

Pour compléter ce tableau que nous venons de présenter sur la perpétuelle observance de la loi, remontant d'une façon non interrompue jusqu'au moment de sa promulgation, nous croyons à propos de résumer ce travail par trois réflexions qui achèveront la démonstration que nous avons en vue.

Le sort des législateurs ordinaires, même les plus parfaits et les plus heureux, a été d'avoir un empire sur le monde, seulement pendant un temps restreint. Les générations ont modifié leur œuvre, et enfin elle se perd dans les révolutions. Tel n'est pas le sort de celle de Jésus-Christ. Pourquoi sa législation morale a-t-elle cette pérennité ? Ah ! le voici, et c'est notre pensée capitale : c'est que le législateur vit ; il vit toujours dans sa législation. Il est perpétuellement présent dans son Eglise, dans l'assemblée des saints, dans la société qu'il a formée au prix de son sang. Il y est de trois manières : il y parle, il y agit, il y vit de sa vie réelle.

Il y parle et il n'a jamais cessé de parler. Que faisaient les apôtres, en se répandant dans le monde ? Ils portaient la parole de Jésus-Christ. Qu'était-ce que les douze apôtres ? C'étaient douze Évangiles vivants, tombant en paroles brûlantes sur les âmes. Les soixante-douze disciples devinrent presque tous évêques, et redisaient les paroles que la plupart d'entre eux avaient entendu sortir de la bouche même du Sauveur, et toutes ces paroles étaient identiques. Comparez les quatre Evangiles. S'il y a une chose claire et démontrée, c'est que les Evangélistes ne se sont ni concertés, ni copiés. Dieu y a mis la main pour déconcerter les fiers critiques de ce temps. Il y a même d'heureuses apparences de contradiction. Il a fallu des siècles de recherches, de comparaisons, d'études, pour les mettre d'accord ; et pourtant rien n'est homogène et un comme la pensée évangélique telle qu'elle ressort de chacune des rédactions. Ils ont des manières de dire, un style, un génie différents. Ils ont écrit à cinq cent lieues de distance à des peuples divers, et la pensée est une : c'est la même figure vénérable et divine de Jésus-Christ qui apparaît dans saint Matthieu comme dans saint Marc, comme dans saint Luc, comme dans l'aigle de Pathmos ; et cette parole de Jésus-Christ à jamais burinée dans les Evangiles, qui durera plus que le monde, qui brave les siècles et qui ne s'émeut pas des contradictions, cette parole est là ; elle a toujours été là. Mais ce qu'on n'a pas assez remarqué jusqu'ici, c'est que cette parole a toujours été parlée : elle ne garde jamais le silence. Et chose plus étonnante encore, c'est Jésus-Christ lui-même qui parle. Ce sont ses propres expressions qui se font entendre. Il y a en ce moment dans l'univers catholique à peu près un million de chaires chrétiennes, où chaque septième jour monte un ministre de la religion du Christ ; et cet homme, si instruit et si grand qu'il puisse être par son génie, fût-il saint Augustin, saint Chrysostome ou Bossuet, n'a pas le droit de parler en son nom. Il parle au nom

de Jésus-Christ. Il dit les paroles de Jésus-Christ ; et s'il s'en écarte, à l'instant même il est frappé d'anathème. Il ne doit pas changer une syllabe, parce que c'est Jésus-Christ qui parle par la bouche des ministres.

Quoi donc ! est-ce possible ? Les prédicateurs parlent des langues différentes ; ils sont devant des hommes de mœurs, de goûts, d'habitudes profondément et irréconciliablement différentes pour tout le reste ; mais sur ce point unique, ils s'accordent. Il y a unanimité. Le moindre son faux qui s'écarte de la façon du maître, fait crier à l'hérétique ; et si on persévère dans la divergence, on coupe la branche qui n'est plus en harmonie avec l'arbre et avec le temps, et elle se dessèche dans un coin de l'univers.

Voilà un prodige ! oui, et des plus remarquables : réunissez donc les hommes, faites-les délibérer sans l'assistance du Saint-Esprit, nous ne dirons pas sur la religion où les passions ont tant d'intérêt à tout brouiller, mais faites-les délibérer, non pas même sur la politique où l'ambition, et si souvent la passion religieuse, peut se faire jour ; mais réunissez des hommes sensés, choisis pour prendre des résolutions sur les matières qui prêtent le moins à la contradiction, et donnez-nous l'unanimité dans un seul pays. Que sera-ce, si vous convoquez un comité de tout l'univers ? Nous répondons hardiment avec la malice d'un profond observateur, le cardinal de Retz : *Qui assemble le peuple, l'émeut*. Oui, il suffit de réunir les hommes pour les mettre en lutte.

Et quand il s'agit de la parole de Jésus-Christ dans l'Eglise catholique, la nature humaine suspend son cours habituel. C'est que ce n'est pas un homme qui parle, c'est un Dieu.

Ce n'est pas tout : cette parole, une dans l'espace, est aussi une dans le temps. Elle traverse les siècles avec sa majestueuse et immuable unité, dominant le bruit confus des contradictions humaines. Non-seulement les dynasties, les générations d'hommes, les institutions politiques ont passé avec leurs pensées contradictoires, mais qui pourrait dire combien de courants d'idées diverses ont sillonné le monde, passionné les hommes, et leur ont mis le fer à la main pour les défendre ? Au milieu de ces guerres perpétuelles qui ont divisé les intelligences, plane, à une hauteur vraiment surhumaine, la parole irréformable de Jésus-Christ ; et vous dites que la parole de Jésus-Christ s'affaiblit ! oui, dans votre étroit cerveau. Mais écoutez un des vôtres mieux avisé que vous, l'homme égaré mais sincère, le philosophe Jouffroy. « Le christianisme assistera aux funérailles de bien des doctrines qui ont la prétention de lui succéder ».

Et vous cherchez des témoins pour croire la parole de Jésus-Christ ! mais vous le voyez, le genre humain, au moins la portion la seule civilisée du monde, n'a jamais cessé de l'entendre. Ecoutez donc l'écho de cette voix qui ne ressemble à aucune autre, parce qu'elle porte une pensée divine ; cet écho retentit de siècle en siècle, et s'arrête à Jérusalem et sur la montagne des Béatitudes.

Non-seulement Jésus-Christ parle perpétuellement dans son Eglise, et sa parole une fois sortie de sa bouche se prolonge identique dans tous les

climats, dans tous les âges, en sorte que nous sommes tous témoins ; mais le même Jésus-Christ agit au milieu de nous, et il a toujours été agissant. *Christus resurgens jam non moritur. Ecce vobiscum sum*, etc. Cette expression n'est pas une figure. Il agit non-seulement par l'efficacité de sa grâce et de la foi dans chaque fidèle, mais il est acteur principal et perpétuel dans le culte des sacrements.

Dans les circonstances les plus solennelles du culte catholique, le prêtre perd sa personnalité ; voyez-le en face d'une conscience qui s'accuse et s'humilie, des paroles de pardon se font entendre. Est-ce le prêtre, homme pécheur, qui les prononce ? non, ce n'est pas lui : un pécheur ne peut pas absoudre un autre pécheur ; il fait entendre les sons, c'est Jésus-Christ qui parle et agit. Le prêtre a dit : Je vous absous, comme s'il était Dieu. Ah ! c'est que l'homme a disparu. Jésus-Christ est le principal acteur, et c'est en son nom que les paroles sacramentelles sont prononcées.

Voilà un prêtre à l'autel ; il tient dans ses mains une parcelle de pain et il y a un peu de vin dans un calice ; ce prêtre s'incline devant ces deux offrandes, et il va prononcer les mêmes paroles que le Sauveur du monde a dites le Jeudi saint à l'institution de l'Eucharistie. Il va sans doute dire : Ceci est le corps et le sang de Jésus-Christ. Eh bien, non ! car ce n'est pas lui qui est pontife, c'est Jésus-Christ qui est là, qui parle et opère le sacrement. Le prêtre dit : Ceci est mon corps, ceci est mon sang ! sa personnalité a disparu.

Quand le fidèle prie, il prie avec Jésus-Christ en disant : Notre Père. Mais le grand phénomène qui nous intéresse ici, c'est que ces choses se sont faites ainsi, comme nous l'avons vu, sans discontinuer. Le sacrifice est perpétuel, il s'offre sans interruption. La chaîne historique est là : suivez-la à travers les écrits des saints Pères, dans les sculptures et les peintures des catacombes, dans les anciennes liturgies, sous les voiles mêmes dont on se servait dans les siècles de persécution pour dérober aux yeux profanes les saints mystères. On voit les signes certains de la présence de la victime sans tache qui ne cesse de s'immoler, et les paroles du Jeudi saint ont commencé une fois pour ne finir jamais.

Nous avons donc le droit de dire que non-seulement Jésus-Christ parle, qu'il agit toujours dans l'Eglise, nous devons ajouter qu'il vit d'une vie réelle. *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Oui, le dogme de la présence réelle n'est pas seulement un aliment pour la piété des fidèles, il est aussi un gage de l'authenticité des Evangiles et de la réalité des œuvres du Sauveur ; et si un incrédule nous répond : Que me fait cette théologie ! nous répliquons : Eh ! que nous fait votre incrédulité, s'il y a deux cents millions de catholiques, qui non-seulement croient que Jésus-Christ est sur l'autel, qu'il y est vivant et complet, et que dans la durée de dix-huit siècles on a toujours cru qu'il était là ! Voilà une loi, voilà une institution qui a une garantie d'intégrité exceptionnelle. Le législateur n'est pas seulement ici un grand homme qui donne une fois sa loi, et puis abandonne son œuvre à l'action destructive du temps, le législateur lui-même persévère personnellement dans son institution. Vous-même, incrédule, n'êtes-vous pas obligé d'avouer que cette seule persuasion rend inviolable l'institution ?

et tout en effet vous prouve qu'elle l'a été. Ah ! si vous aviez contre nous un tel argument, vous nous diriez que vous faites de la haute critique. La lumière et la certitude nous arrivent de tous les côtés. Le christianisme est d'une seule pièce ; rien n'est grand, rien n'est fort, rien n'est superbe et *un* comme le catholicisme.

Le Christ a si bien pris ses mesures en Dieu, au point de vue de l'authenticité de sa religion, que le temps a disparu et que nous devenons en quelque sorte contemporains : nous sommes tous des témoins par la continuité d'une action immense, quoique prodigieusement compliquée, qui nous met tous, on peut dire immédiatement, en rapport avec le principe, avec le fondateur, puisqu'on ne cesse jamais de le voir et de le sentir.

Le miracle de l'électricité ne nous donne pas même une idée suffisante de cette correspondance entre l'Eglise universelle et son auteur ; ici la correspondance est sur tous les points, l'action est universelle et continue ; c'est l'œuvre d'un Dieu.

IX. — La critique rationaliste et les écrivains évangéliques.

Nous sommes arrivé au terme de cette vie de Jésus d'un caractère nouveau. Nous nous adressons maintenant aux libres penseurs de toutes les communions chrétiennes, et nous leur disons : C'est au nom de la science que vous avez voulu enlever à nos saints Evangiles leur autorité et leur véracité et vous avez été assez malheureux dans vos succès pour ébranler la conviction de plusieurs. Mais la science, puisque vous l'invoquez et tenez si fièrement à parler en son nom, a-t-elle beaucoup à vous remercier des services que vous lui avez rendus ?

Nous n'examinons pas d'abord si, même en vous supposant de bonne foi, vous n'avez pas fait un acte de haute imprudence et de grave témérité contre la société qui a besoin de certains principes à sa base, sans lesquels l'édifice ne peut se tenir debout. Nous ne vous demandons pas si, avant de mettre le feu à l'édifice, vous avez songé à préparer un lieu commode et sûr pour recueillir les victimes ni où vous le trouveriez. Nous vous demandons seulement avec l'impitoyable perspicacité de Pascal, pourquoi le sourire court sur vos lèvres lorsque vous pensez avoir arraché d'un esprit une croyance utile et une espérance d'amour. Cela vous semble donc bon. Vous êtes joyeux parce que vous prétendez avoir réussi à vous persuader que votre être va bientôt s'abîmer dans ce néant qu'on appelle le Dieu *Tout*. Ah ! nous commencerions à vous croire sincères, si nous vous voyions affligés d'une si affreuse découverte. Quoi ! vous êtes joyeux parce que vous n'avez rien à espérer ! Vous trouvez honorable de mettre de l'empressement à propager ces désolantes doctrines, comme si le sens commun, à défaut de compassion, ne devait pas vous tenir sur la réserve ! Et vous êtes fiers de le dire ! Il n'en faut pas davantage pour vous juger : on vous connaît. On sait maintenant le lieu de votre cœur où est le grand ressort et le mobile de votre prétendue science.

N'importe : nous admettons que vous soyez en règle par la bonne foi. Qu'avez-vous gagné dans votre guerre contre l'Evangile, au point de vue de la science ? Montrez-nous donc la pierre, une seule, que vous avez pu arra-

cher de cet édifice dont les proportions écrasent votre faiblesse. Montrez-nous quatre auteurs contemporains, témoins oculaires, qui écrivent aux quatre coins du monde, sans se concerter, et avec un accord parfait, la vie d'un personnage ayant attiré les regards de tous, passionné tout le monde, de telle sorte que les quatre histoires de ce personnage aient eu autant de contrôles qu'il y avait de têtes pensantes dans le monde.

Leur accord est d'autant plus merveilleux, comme nous l'avons remarqué, que chacun parlait à un peuple différent, avec un genre et une tournure d'esprit différents, peignant un personnage hors de proportion avec tous ceux qui avaient paru, et racontant une entreprise immense conçue par ce personnage, où il y avait à l'infini des facilités de méprise et des contradictions ; et malgré ces difficultés et ces causes de dissidences, l'harmonie est complète, l'accord parfait. Quoi ! pas une méprise dans ces mille allusions aux mœurs, aux coutumes, à la géographie, à la numismatique du temps ! Pas une méprise dans l'indication des personnages juifs, romains, grecs, orientaux, de ce siècle. Les Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres touchent à tout, parlent de tout, font allusion à tout, de telle sorte qu'il n'y avait que des contemporains, et même des contemporains instruits et de bonne foi, qui aient pu éviter l'écueil des bévues là où on n'en trouve pas une. Un siècle plus tard, tout avait changé : religion, coutumes, numismatique, emplacement et noms des villes; et il vous plaît de voir dans le Nouveau Testament comme une espèce de roman historique, rédigé deux siècles après ; et vous supposez que deux siècles après, dans l'absence du personnage qui a causé tout le mouvement qui soulève le monde, il y a unité de vue, de pensée, chez les dix écrivains rédigeant ce monument dans quatre langues diverses, et séparés par 400 lieues de mer ! Votre imagination égarée supprime les causes, admet les effets et multiplie les impossibilités jusqu'à l'absurde.

Depuis peut-être six mille ans que les hommes ont composé des livres, trouvez-en donc un qui, à la première lecture, porte aussi bien avec lui un air de franchise et de vérité que l'Evangile ! Vous avez là, et éminemment, toutes les qualités d'un récit véridique : clarté, sobriété, simplicité, naïveté: jamais l'histoire n'a été élevée à cette sublime impartialité.

Il y a dans les Evangiles un trait qui, à lui seul, révèle quelque chose de surhumain. C'est la manière dont les auteurs ont parlé des miracles, de cette longue série d'œuvres merveilleuses qui a caractérisé la vie de Jésus-Christ. Deux ou trois paroles suffisent pour tout dire : pas une exclamation personnelle de la part de l'écrivain. Son style reste impassible devant les miracles. Il y a là quelque chose qui n'est pas de l'homme. Ils parlent des miracles comme Jésus-Christ les a faits : le surnaturel lui était familier, et lorsque la souffrance inguérissable s'adressait à lui, il soulageait la souffrance avec la simplicité d'une action ordinaire.

Il n'y a pas dans tous les Evangiles une syllabe qui sente le calcul, la précaution oratoire, le moindre retour sur celui qui tient la plume. Jamais on ne vit cette majesté dans la plus naïve simplicité.

Que Dieu pardonne à ceux qui disent que ce sont là des légendes, ils ont besoin de pardon. Mais ayons pitié de ceux qui les croient.

Croyez plutôt le fier incrédule à qui la vérité arrache quelquefois cette exclamation : *La majesté des Ecritures m'étonne !* elle ne doit pas seulement nous étonner, elle a le droit de nous subjuguer.

Le célèbre critique Hug résume comme il suit son beau travail sur le Nouveau Testament [1] : *Les faits rapportés dans la Bible sont-ils vrais ?*

« En contemplant la vie du Christ, telle qu'elle est peinte dans les Evangiles, on doit reconnaître qu'un pareil tableau ne saurait être une fiction. Soutenir un tel caractère dans toutes les situations, à travers les insultes, les embûches et les artifices, parmi les amis et les ennemis, avec une parfaite unité, de manière que sa conduite, eu égard aux temps et aux personnes soit toujours la plus sage et la plus noble ; ce n'est pas là un thème dramatique à la mesure de Juifs grossiers, dans une époque de décadence nationale. Ce libre essor au-dessus du judaïsme, ce large regard sur les lois de la nature morale révèlent une âme supérieure à son temps et aux âges qui ont précédé, supérieure aussi à sa race qu'elle dépasse de tous côtés comme un phénomène isolé.

« Platon et Xénophon ont peint le caractère de Socrate de telle manière qu'il n'est pas facile à un homme de soutenir la comparaison avec ce portrait d'un sage. Mais on peut soupçonner que ces grands écrivains ont emprunté à l'idéal plusieurs traits de leur tableau, ou du moins qu'ils ont élevé à la hauteur conçue par leur génie les traits réels du philosophe. — Les Juifs qui ont écrit nos Evangiles n'étaient pas des Platon, ni même des Xénophon, ils n'ont pu donner une telle perfection, communiquer une telle noblesse à leurs créations ; ils ont pu tout au plus exprimer sans art ce qu'ils avaient senti. Nous avons bien là Jésus, tel qu'il a dû être ; c'est ainsi qu'il a dû agir et parler ; son histoire autrement serait inexplicable.

« A cela qu'oppose-t-on ? le merveilleux dont la vie de Jésus est remplie. Mais Jésus lui-même ne fut-il pas un prodige ? En vain nous cherchons dans son peuple et son éducation ce qui put, dès l'âge de trente ans, faire de lui un sage si supérieur au Socrate athénien par sa vie et sa mort, par la grandeur de ses vues et la pureté de sa doctrine. Les préjugés, la superstition et l'esprit borné de son entourage devaient frapper d'impuissance le plus grand génie. Et combien de temps néanmoins Jésus a-t-il travaillé à ce changement du monde que la plus longue vie n'eût pas suffi à préparer ? Il passa (ce sont ses paroles) comme l'éclair qui luit en un clin d'œil de l'Orient à l'Occident.

« Comment le Christianisme s'est-il produit dans l'espace de trois ans ? Comment a-t-il pu s'établir ? Où sont les causes de cette immense révolution ? Ce fait unique dans l'histoire sort, comme son auteur, de l'ordre naturel des choses.

« Le peuple chez lequel il surgit, exigeait du merveilleux : l'homme qui proposait une réforme religieuse devait montrer par des miracles son pouvoir doctrinal. Le succès n'était possible qu'à ce prix ; or, le Christ a réussi. Sans avoir rien pour lui que lui-même, Jésus inspira à ses disciples une foi profonde. A peine avait-il développé sa doctrine qu'il fut opprimé et

[1] Traduction de Valroger, p. 445, t. Ier.

mis à mort par la puissance publique; mais après sa mort, il inspira de nouveau une foi si vive, que du sein de sa patrie, elle envahit tout le monde connu. Jamais on n'expliquera sans miracle cette immense révolution opérée par de tels moyens, et malgré tant de résistances! »

Non, jamais les écrivains si peu lettrés, si peu habiles du Nouveau Testament n'auraient pu imaginer le beau idéal si parfaitement, si complétement reproduit dans un seul personnage. Rousseau le sentait bien, lorsqu'il disait que l'inventeur serait plus étonnant que le héros.

Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan d'approfondir ces considérations, il y a deux traits de véracité dans les auteurs du nouveau Testament que nous ne pouvons passer sous silence. 1° Ils annonçaient, dans leur réformateur du monde, qu'il n'a eu aucun succès pendant sa vie; et ici tous les écrits apocryphes, hérétiques, juifs, païens, sont d'accord. Il n'a eu, humainement parlant, que des revers pendant sa vie. Il les a acceptés, et si bien, qu'il annonçait son règne comme devant commencer à sa chute définitive, après son immolation sur la croix : *Cum exaltatus fuero, omnia traham ad meipsum.* Voilà une conduite diamétralement opposée à l'expérience universelle.

Les grands hommes qui ont dominé et conduit leur siècle, ne l'ont fait et n'ont pu le faire que de leur vivant; et l'histoire nous dit avec quel appareil de précautions et de puissance, et avec quelles ressources de génie en eux et dans leurs auxiliaires. Mais à leur mort tout s'affaisse et tombe. Auguste, Louis XIV et Napoléon ont-ils pu faire exécuter leurs testaments? Et Jésus Christ, qui se donne comme devant jouer le rôle du Messie, qui sait qu'il descend des rois de Juda, qui se propose de renouveler le monde, comment s'y prépare-t-il? par trente ans d'une vie vulgaire; il est le dernier de son village, et cependant il a conscience de lui-même. Il annonce à douze ans son plan et il se cache encore dix-huit ans ; et à trente-deux ans, il procède à l'exécution, lorsque tout se prépare pour l'écraser et l'anéantir. Il le sait, puisqu'il déclare avec fermeté que son règne va commencer, mais que ce sera lorsqu'on l'aura écrasé en ce monde, et que l'humiliation de sa défaite sera le germe de son triomphe. Jamais rôle n'a pu être conçu et joué de la sorte; il n'a pu même être imaginé par un homme ayant son bon sens.

Mais annoncer avec sécurité, avec sang froid que l'on va succomber sous l'acharnement de ses ennemis, et que ce sera le signal de son propre triomphe, cela n'est pas de l'homme; et cela s'est fait ainsi cependant. Les historiens de Jésus-Christ n'auraient pas même pu imaginer cela, si ce n'était la vérité même.

2° Les écrivains du Nouveau Testament ont eu tout à craindre et rien à espérer en affirmant la vérité de la vie de Jésus-Christ et sa doctrine. Le Maître l'avait dit, et eux-mêmes ils se sont vus perpétuellement dans les persécutions. La Synagogue poursuivait l'Eglise pendant que saint Matthieu écrivait, et Rome avait donné le signal de la persécution, lorsque les autres apôtres composaient leurs écrits. D'ailleurs, on leur avait prédit le martyre, et le martyre ne leur a pas manqué. On leur avait dit : Le monde se réjouira et vous serez dans la tristesse.

Et saint Paul le sentait bien, lorsqu'il s'écriait : Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, nous sommes les plus malheureux des hommes.

Ainsi tous ces écrivains n'ont eu en perspective que les humiliations et les tourments, et ils en ont été, en effet, victimes; et vous supposez qu'ils ont écrit un roman! Mais, de grâce, dites-nous dans quel but. Nous vous croirons peut-être, quand il entrera dans la nature humaine d'agir contre elle-même sans aucune compensation. Si les évangélistes sont des fourbes ou des romanciers, évidemment ils ne travaillaient pas pour le ciel. Mais dites-nous ce que, dans cette hypothèse, ils pouvaient espérer sur la terre. Est-ce la gloire? ils étaient bafoués. Est-ce la puissance? ils étaient garrottés et emprisonnés. Sont-ce les plaisirs? ils aspiraient à donner leur sang pour Jésus-Christ. Ils ne trouvaient pas les bêtes féroces assez cruelles pour aller plus vite se réunir au Christ; ils étaient glorieux de mourir pour leur Maître, et trois millions de chrétiens ont partagé ce sublime enthousiasme du martyre.

Et vous cherchez des romanciers dans ces hommes! Ah! nous savons où ils sont, les fabricants de romans. Faux critiques du XIX^e siècle, savants de parade, permettez un peu, s'il vous plaît, que nous fassions tomber ce masque de science que vous avez mis devant votre visage, et que nous disions à vos contemporains : Tenez, les voyez-vous! voilà les romanciers.

Le Nouveau Testament a donc des caractères d'authenticité et de vérité qui ne se trouvent nulle part, soit pour le nombre des historiens, soit pour le caractère et le nombre des témoins, soit pour les marques de sincérité qui éclatent à chaque trait, soit par l'harmonie avec les faits et les coutumes du dehors, soit pour le style et le ton des écrits, soit par la gravité des historiens, soit par l'impossibilité d'imaginer un héros si parfait, ou une doctrine si pure, si vaste et si profondément en rapport avec la nature humaine.

Eh bien! voici la force de la nouvelle démonstration que nous fournissons. Nous supposons les Evangiles non écrits, nous supposons que la tradition seule ait gouverné l'Eglise, ou que les copies des Evangiles ont toutes paru à la fin du deuxième siècle, et nous nous présentons au libre-penseur de notre temps, en lui disant : Le voici retrouvé, le récit évangélique. Ce n'est pas une seule vie de Jésus-Christ que nous vous offrons, il y en a plusieurs qui se fortifient et s'éclairent l'une l'autre. Les Juifs et les païens, les apocryphes et les hérétiques, les saints Pères comme les historiens profanes, la législation comme la révolution des mœurs, le dogme comme la morale, tout nous raconte Jésus-Christ, nous montre Jésus-Christ parlant et agissant. L'effet est immense, il est magnifique, il est perpétuel; la cause devait être proportionnée à ces immenses, à ces admirables conséquences, et Dieu homme, seul, est la raison de tout. *Ego sum principium... via, veritas et vita.*

La plume nous tombe des mains. La lumière est vraiment trop abondante. Nous ne pouvons croire qu'il y ait des ignorances qui aient besoin de toutes ces clartés pour être ramenées. La malalie de ces âmes demande un autre remède plus proportionné à l'état de leur conscience. Elle réclame nos prières.

X. — Les images de Jésus-Christ.

Les Bethléémites étaient de tout temps réputés pour la beauté typique de leurs formes : encore aujourd'hui ils se font remarquer par leur distinction aristocratique, unie à l'esprit martial. Leurs femmes portent le costume traditionnel de la Madone : robe rouge et manteau bleu, ou robe bleue et manteau rouge, avec le voile blanc descendant de la tête. Elles se distinguent aussi par la noblesse de leurs traits et les qualités de leur esprit. A une beauté éclatante elles joignent une grande pureté de mœurs. (*Jésus-Christ, sa vie*, Sepp, t. I[er], p. 45.)

Les pages qu'on va lire sont extraites du *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, par M. Martigny.

« I. Les chrétiens du premier âge possédèrent-ils par des traits authentiques, des images contemporaines du Rédempteur ? Malgré l'immense intérêt et la légitime curiosité qui s'attachent à cette question, la science n'est pas en mesure de lui donner une solution satisfaisante.

« La fameuse controverse qui s'éleva, dès le deuxième siècle, au sujet de la beauté et de la laideur de Notre-Seigneur, semble même exclure toute idée d'un type reconnu comme primitif ; et 200 ans avant saint Augustin. *De Trinit.*, VIII, 4-5), saint Irénée avait déjà affirmé positivement (*Contr. hæres.*, I, 25) que ce type ne se trouvait nulle part.

« On aimerait à penser que la figure du Christ, qui faisait le premier comme le plus cher objet de la piété de nos pères dans la foi, dut aussi faire éclore les premiers essais d'un chrétien. Malheureusement l'antiquité ne fournit aucune donnée qui autorise cette supposition ; et l'abstention si regrettable des premiers chrétiens à cet égard s'explique par l'horreur que leur inspirait l'idolâtrie ; par cette haine vive, implacable comme toutes les réactions, qui proscrivit indistinctement toutes les productions d'un art qui n'avait eu jusque-là d'autre emploi que de fournir des aliments aux superstitions païennes. On conçoit que la puissance d'un tel préjugé, auquel ne surent pas se soustraire même les hommes les plus éminents, tels qu'Athénagore, qui rejeta les monuments de l'art avec ses anciennes erreurs (*Legat. pro Christ.*, p. 26), et Tertullien, qui reprochait à Hermogène sa profession de peintre aussi sévèrement que sa conduite vicieuse (*Contr. Hermog.*, 1) ; on comprend, disons-nous, qu'une telle répulsion, jusqu'à un certain point fondée, ait longtemps détourné les chrétiens de s'initier aux pratiques de l'art, et même déterminé les artistes convertis à la foi à abandonner une profession dont l'exercice passé était pour eux une source de remords et un motif de pénitence. Pour peu que cette abstention se soit prolongée, le souvenir exact des traits du divin Rédempteur eut le temps de s'effacer de toutes les mémoires ; et quand des idées plus calmes et plus saines succédèrent aux susceptibilités excessives du zèle, on dut invoquer des traditions flottantes et avoir recours à ces données vagues d'où sortent des types toujours plus ou moins arbitraires.

« Il est certain néanmoins qu'un type tel quel, de convention, fut admis d'assez bonne heure. Etait-il déjà fixé du temps de Constantin ? Tout ce que nous pouvons affirmer, sur le témoignage d'Eusèbe (*Hist. eccles.*, VII, 18),

c'est qu'il existait dès lors des portraits du Christ, et que Constantia, sœur de l'empereur, pria l'évêque de Césarée de lui en procurer un. Il semble résulter du texte de saint Augustin, cité plus haut, que, cent ans environ après cette époque, il était encore loisible aux artistes de donner libre carrière à leur fantaisie, et d'introduire dans ces images d'innombrables variétés de physionomie : *Dominicæ facies carnis innumerabilium cogitationum diversitate variatur et fingitur.*

« Cependant au IIe siècle, si l'on admet le jugement de quelques savants du premier ordre, entre autres du docteur Labus (*Annal. phil. chrét.*, XXI, 357), était peinte dans une chapelle du cimetière de Calliste (Bosio, p. 253) une image qui paraît être le point de départ de cette forme hiératique qui a traversé tous les siècles, et qui a inspiré le génie de Léonard de Vinci, de Raphaël, d'Annibal Carrache. Le Sauveur des hommes y est représenté en buste à la manière des anciennes *imagines clypeatæ* des Romains : il s'y montre avec le visage de forme ovale, légèrement allongée, la physionomie grave, douce et mélancolique, la barbe courte et rare terminée en pointe, les cheveux séparés au milieu du front et retombant sur les épaules en deux longues masses bouclées, tel qu'on le voit dans le dessin que nous en donnons ici [1]. Si l'antiquité de cette image est bien reconnue (et elle a pour elle le préjugé favorable qui place la plupart des fresques du cimetière de Calliste à l'époque la plus rapprochée du meilleur temps de l'art romain), il faudrait dire que le goût des premiers chrétiens et de ceux des siècles suivants lui aurait donné la préférence sur les nombreuses variétés dont parle saint Augustin, parce que, mieux que tout autre, elle répondait à l'idéal que la piété primitive s'était créé de la physionomie du Sauveur, d'après le portrait moral qui ressort des pages inspirées de l'Evangile.

« Quoi qu'il en soit, le type en question se retrouve dans les monuments de l'art, à travers toute la période byzantine ; il est figuré sur cinq des principaux sarcophages du musée de Latran (Bottari, tav. XXI à XXV), dont le style et l'exécution appartiennent, selon Eméric David (*Disc. hist.*, p. 64-92), au siècle de Julien. Il est reproduit dans le baptistère du cimetière de saint Pontien (Bottari, XLIII, XLIV), monument du temps du pape Adrien Ier, selon toute apparence ; et Boldetti avait découvert au cimetière de Calliste une peinture toute semblable, mais qui périt quand on voulut la détacher de la muraille. (*Cimit.* 21 et 64.) Il se reproduit dans les anciennes mosaïques de Rome et de Ravenne des IVe, Ve, VIe siècles et des suivants, à Sainte-Constance (Camp., *de sacr. ædif.*, XXII), à l'ancienne Vaticane et à l'ancienne Confession de saint Pierre (*Ibid.* XIII et XIV), à Saint-André *in Barbara* (*Vet., mon.* I, LXXVI), à l'Eglise des Saints-Côme-et-Damien (II, XVI), à Sainte-Praxède (II, XLVII), à Sainte-Agathe-Majeure de Ravenne (I, XLVII), à Saint-Michel de la même ville (II, XVII), etc. Enfin ce type, qui est dû, pense-t-on, aux artistes grecs, après avoir traversé sans la moindre modification tout le moyen âge, passa aux premiers maîtres de la Renaissance, et se révèle tout entier dans les peintures de Giotto (Raoul Rochette., *Disc. sur les typ. imit.*, p. 30).

[1] Voir Planche no 21, Figure A.

« II. Le type des traits du Rédempteur qui a décidément prévalu, étant, de l'aveu de tous, purement conventionnel, la question de savoir si Jésus-Christ était beau ou laid reste toujours pendante. Comme nous l'avons dit, les sentiments des Pères à cet égard étaient fort partagés. Saint Justin (*Dialog. cum Tryph.*, 85 à 88, etc.), et Clément d'Alexandrie (*Pædag.*, l. III, c. L. — *Strom*, l. III), sont les premiers, croyons-nous, qui se soient persuadés que le Christ, voulant être en tout fidèle au rôle d'humiliation qu'il avait embrassé pour la Rédemption des hommes, avait dû revêtir des formes abjectes. Tertullien paraît avoir partagé cette opinion (*Adv. Jud.*, XIV), et dans sa logique souvent un peu paradoxale, il tirait de la laideur supposée du Sauveur un argument en faveur de sa divinité. (*De Carn. Christ.*, IX.) Les Pères des IVe et Ve siècles furent divisés. Saint Grégoire de Nysse, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Chrysostome, Théodoret (V. Molan., *Hist. des saintes Imag.*, p. 403 et passim), enseignèrent la doctrine qui semble ressortir le plus évidemment des livres saints, que Notre-Seigneur charmait les hommes par la beauté de ses traits, comme il les entraînait par le charme de ses paroles : *Speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis.* (*Ps.* XLIV, 3.) Au contraire, saint Basile, saint Cyrille d'Alexandrie et autres s'attachèrent au sentiment de saint Justin, et soutinrent que, par humilité, Jésus-Christ avait voulu être fort laid, et même, selon saint Cyrille, le plus laid des enfants des hommes. (Em. David, *Hist. de la peint.*, p. 26.)

« L'Eglise ne se prononça jamais sur cette question. Mais sans affirmer que le Rédempteur fût doué de cette beauté humaine qui consiste dans une régularité et une harmonie parfaite des traits, il n'est pas permis de douter qu'il ne fût beau par l'expression de la physionomie, ce qui constitue la véritable beauté. Et en effet, si quelque chose dépouille le visage de l'homme de ce genre de beauté, ce ne peut-être que le vice, c'est-à-dire la laideur morale qui s'y reflète nécessairement, et il est certain que l'homme ne connut cette laideur qu'après la chute originelle. Or, Jésus-Christ étant la Sainteté par essence, « l'éclat, dit saint Jérôme (*in Matth.* I, 9), et la majesté de la divinité cachée sous l'enveloppe de sa chair, rayonnaient sur sa face humaine, et y mettaient un charme qui attirait et subjuguait tous ceux qui avaient le bonheur de le contempler ». C'était à peu près aussi l'opinion d'Origène.

« — Peut-être, disait-il, manquait-il quelque chose à la beauté du Sauveur, mais l'expression de son visage était noble et céleste (*Contr. Cels.*, VI, 75) ». Tout ceci revient à dire qu'il n'y a pas de laideur possible dans un corps habité par la Divinité.

« III. Les images de Jésus-Christ appelées *acheiropoiètes*, c'est-à-dire qui passaient pour avoir été faites sans la participation de la main de l'homme, ne peuvent être rangées parmi les œuvres de l'art. Il n'y a pas de preuves qu'elles aient été connues dans les premiers siècles, et on ne saurait dans aucun cas y rechercher les traces d'un type primitif. Celles de ces images qui ont acquis le plus de célébrité sont la *Véronique*, ou la face de Notre-Seigneur imprimée sur un linge qu'une sainte femme y avait appliqué (Molan., p. 406) ; celle qui apparut miraculeusement, dit-on, au moment où saint Sylvestre consacrait la basilique de Saint-Jean de

Latran, et se voyait autrefois, selon Cancelliéri, au sommet de la tribune ou abside de cette église (Cancelliéri. *Sacr. test. degli apost. Pietro e Paolo*, p. VI), et celle qui se conserve dans l'oratoire de Saint-Laurent près la même basilique. (Marangoni. *Orat. di S. Lorenzo*, XXII.) Ces vénérables monuments sont néanmoins depuis bien des siècles l'objet d'une dévotion bien fondée, et qui souvent fut récompensée par des faveurs célestes accordées à la foi des fidèles de tout l'univers catholique.

« La même incertitude, pour ne rien dire de plus, règne au sujet de la statue qui aurait été érigée par l'hémorhoïsse, du portrait envoyé par Jésus-Christ même au roi Abgar, etc.

« Cependant, le fait de l'existence d'images de Jésus-Christ, d'origine gnostique, au IIe siècle, ne saurait être contesté. Nous savons en effet par le témoignage de saint Irénée (*adv. hæres.* L. Ier, c. 24) et de saint Augustin (*de hæres.*, VII), qu'une femme de la secte de Carpocrate nommée Marcellina, faisait adorer à Rome, sous le pontificat d'Anicet, une statue de Notre-Seigneur au milieu de celles de saint Paul, d'Homère et de Pythagore. Personne n'ignore que l'empereur Alexandre Sévère, un siècle plus tard, rendait aussi, dans son laraire, un culte au Dieu des chrétiens dont le simulacre s'y trouvait au milieu de ceux d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonius de Tyane. (Lamprid., *In Alex. Sev.*, XXIX.) Ces images étaient probablement modelées sur celles qui circulaient parmi les Gnostiques aux IIe et IIIe siècles. Une pierre basilienne que Raoul Rochette croit être à peu près de cette époque (*Disc. sur les types imit.*, p. 21), pourrait peut-être nous donner une idée du modèle adopté par ces sectaires. Mais nous devons faire observer que cette figure diffère essentiellement du type traditionnel du cimetière de Calliste, forme décidément catholique, et qui puise, selon nous, une grande autorité dans sa conformité presque complète avec un portrait sur ivoire d'après une empreinte prise au musée du Vatican : ce dernier monument est, au jugement des savants et en particulier du chevalier de Rossi, de toutes les images connues du Sauveur, la plus incontestablement authentique.

« IV. On trouvera dans ce dictionnaire un grand nombre d'articles spéciaux sur chacun des événements, des miracles surtout, qui ont marqué l'existence de l'Homme-Dieu sur la terre et qui ont été représentés par les arts d'imitation dans l'antiquité chrétienne. Le présent article n'admettra donc que des notions générales s'appliquant à la personne du Sauveur dans toutes les positions et dans toutes les classes de monuments.

« 1° Notre-Seigneur est habituellement représenté jeune et imberbe, ce qui est une allusion à sa nature divine, qui n'est point soumise aux vicissitudes du temps : *Non est transmutatio nec vicissitudinis obumbratio* (Jac., XXII) ; il paraît surtout ainsi quand il opère quelque miracle, parce que c'est alors qu'il fait preuve de divinité, en se montrant maître de la nature. Quand, au contraire, il enseigne ses apôtres, il est figuré dans la maturité de l'âge, avec de la barbe, ce qui convient à qui possède en propre la plénitude du vrai, et le communique aux autres. Telle est une fresque (Bottari, CXL), où on le voit assis, ayant à ses pieds deux cassettes pleines de volumes, qui

ne sont autres que les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cette intention est surtout manifeste, quand il est représenté disputant dans le temple avec les docteurs de la loi ; car bien que, à l'époque où ce fait eut lieu, il n'eût que douze ans, la taille que lui donnent les artistes n'est pas inférieure à celle des autres figures qui l'entourent (Bottari, XX, XXVIII, LIV, CLVI. — Perret. l, pl. L. — Admirable fresque trouvée en 1849), parce que dans un âge tendre selon sa chair, il était adulte et même pur pour la sagesse, et maître des maîtres. Sédulius a exprimé cette pensée dans de beaux vers. (*Op. pasch.* l. II, *vers.* 134) cités à l'art. *Enfant-Jésus.* Notre-Seigneur enseignant a ordinairement sous les pieds un escabeau, *suppedaneum* (Bottari, CXLVI), marque d'honneur et d'autorité (V. *Suppedaneum*)[1].

« 2° Même dans les monuments où le type traditionnel n'est pas pleinement respecté, les cheveux sont communément longs, divisés sur le front, bouclés aux extrémités. (Bottari, CLIII. — Buonar., t. IX, l, — Aringhi, p. 689). Une ancienne tradition dont Théodore le Lecteur est l'organe au VIe siècle (Ap. Ducange, *Infer. œvi numism.* n. 28), portait qu'il avait les cheveux un peu rares et ondulés. La tête est presque toujours nue ; sur quelques sarcophages seulement, il porte une espèce de béret picoté, mais plus petit que celui dont les Juifs sont coiffés dans ces sculptures de tombeaux (V. l'art. *Juifs* sur les Sarcoph.), et collant sur le derrière de la tête comme une calotte (Bottari, XXXII) ; il est coiffé d'un béret très-plat, couvrant le sommet de la tête. C'est peut-être le manque d'espace, sous la corniche du sarcophage, qui a obligé le sculpteur à aplatir ainsi cette coiffure. Dès avant Constantin on voit de temps en temps la tête de Notre-Seigneur ornée du nimbe. Cet insigne lui est attribué plus fréquemment au temps de cet empereur, et toujours depuis ; au VIe siècle, pour distinguer le Sauveur d'avec les anges et les saints auxquels, à cette époque, les honneurs du nimbe furent aussi décernés, on traça au dedans du sien la croix ou le monogramme.

« Toutes les fois que Notre-Seigneur opère une guérison, celle du paralytique, par exemple, celles des aveugles ou de l'hémorhoïsse, etc., il est représenté plus grand que ces divers personnages, pour marquer sa supériorité. Il en est de même sur certains sarcophages bisomes où deux époux sont debout à ses côtés ou prosternés à ses pieds. (Bottari, XXVIII et *passim.*) Il paraît que c'était l'usage dans l'antiquité : on peut le conjecturer d'un bas-relief qui existe à Capoue. (Mabillon, *Iter ital.*, l. 103), et où l'architecte est figuré dans des proportions très-inférieures à celles de la Divinité qui est près de lui. Sur les portes de la basilique de Saint-Paul, on voit Notre-Seigneur ressuscité beaucoup plus grand que nature, sans doute pour marquer que son corps est transformé et glorieux. (*Ciampini. vet. mon.* I. XVIII, 21).

« 4° Notre-Seigneur a quelquefois un globe sous les pieds, pour montrer son empire sur l'univers ou son exaltation dans le ciel. (Buonarotti, XXVII, 1.) Ailleurs il est assis sur ce même globe, comme par exemple dans plusieurs des sujets du bas-relief du fameux diptyque de la cathédrale de Milan (Bugati. *Mem. di S. Celso*, in fin.), et dans un grand nombre de mosaïques

[1] Voir Planche n° 21, Figure B.

antiques. (V. Ciampini, *Vet. mon.* 1,270, tab. VII. — II, 68, tab. XIX et p. 193, tab. XXVIII.) D'autres fois, il est accompagné de deux anges, pour attester contre les ariens la consubstantialité du Verbe, auquel sont dus les honneurs divins. (V. *Dittico di Rambona*, ap. Buonar., p. 269. — Ciampini, *Vet. mon.* 1, tab. II, et notre art. *Anges.*) Ailleurs, le buste de Notre-Seigneur dans un disque, comme les *images clypeatæ* (V. ce mot), est soutenu par deux anges (Buonar., 262), comme sur un ancien dyptique et dans la mosaïque du grand arc de saint Paul à Rome. (Ciampini, *Vet. mon.* 1, tab. LXVIII [1].)

« 5° Nos monuments antiques donnent encore à Notre-Seigneur d'autres attributs d'autorité et de puissance : et d'abord la verge qu'il a souvent en main, et qui est, selon Eusèbe (*Serm.*, c. 2), l'insigne de sa royauté et de son pouvoir de discipline, *regni significatio, vel correptio disciplinæ ;* elle est aussi l'insigne de la puissance sacerdotale (Durant., *Ration. div. off.*, III, 15), et celui de la doctrine, selon Cassiodore (*Gloss. in Exod.* VII) *: Per virgam doctrina significatur.* Mais comme c'est surtout quand il opère des miracles qu'il la verge à la main (*Résurrection de Lazare, changement de l'eau en vin, multiplication des pains*, etc.), elle est le plus souvent la marque du pouvoir absolu que son Père lui a donné sur toutes les créatures.

Nous devons mentionner en second lieu le volume qu'il présente déroulé à saint Pierre, pour montrer d'abord que c'est à l'Agneau qu'il a été donné d'ouvrir le livre des prophéties de la loi ancienne accomplies en sa personne (*Apocal.* V, 9), et ensuite qu'il était appelé à expliquer à ses apôtres le sens de cette même loi resté clos jusqu'à sa venue : *Aperuit sensum, ut intelligerent scripturas.* (Luc, XXIV.) La tradition de ce volume ouvert au prince de ses apôtres était aussi l'emblème des pouvoirs souverains qu'il lui donnait sur son Eglise. (Art. *saint Pierre et saint Paul*, n° 4, 3°.) Dans d'autres monuments, les verres dorés surtout, il est figuré dans de petites proportions, couronnant saint Pierre et saint Paul (Buonar., XII), ou d'autres saints (XX-XXIII, etc.), ou deux époux (Garucci, XXVII, 4 ; XXIX, 1, 2, 3) ; et alors il a ordinairement sous les pieds un volume déroulé. (XXIII, 7.) La puissance et la doctrine est admirablement exprimée par le fragment du bas-relief du cimetière de Sainte-Agnès que nous mettons sous les yeux du lecteur. Bottari, CXXXVI). Le divin Maître fait de la main droite le geste oratoire bien connu, il tient de la gauche un livre *codex* ouvert, et une ciste ou *scrinium* à anse, pleine de volumes, est déposée à ses pieds [2]. Le volume seul ou en nombre est de temps en temps employé comme personnification de Notre-Seigneur sous l'emblème de son Evangile. (Garucci, *Vetri*, XIII, 2-6.) Jésus-Christ est remplacé parfois aussi par son monogramme. (Bottari, XXX. — Garucci, XI, 2-4, etc.) ou même par une fleur dans une couronne. (Id. XIV, 2, 4, etc.)

« 6° L'intervention anticipée du Fils de Dieu se trouve parfois exprimée dans la représentation de certains faits de l'Ancien Testament. Ainsi, par exemple, on voit dans un verre doré (Garucci, III, 18), le Sauveur derrière

[1] Voir Planche n° 21, Figure C.
[2] Voir Planche n° 22, Figure A.

Daniel qui donne la pâtée au dragon. Daniel se retourne vers lui, parce que du Fils de Dieu dont il est la figure, il attend toute sa force en cette circonstance contre le dragon babylonien qui est la figure du serpent infernal vaincu par Jésus-Christ ; sur quelques sarcophages où sont mis en scène les jeunes Hébreux dans la fournaise (Bottari, XXII, XLI), sujet très-commun dans nos monuments antiques, un personnage se tient debout près de la fournaise, bénissant d'une main, ou, si l'on veut, faisant un geste de commandement, et de l'autre tenant un volume roulé. C'est encore le Fils de Dieu qui, selon Daniel (III, 92), vient rompre les liens des trois martyrs et neutraliser l'ardeur du feu par un vent frais et une douce rosée. Dans un dyptique du v[e] siècle donné par Gori (*Thesaurus diptych.*, t. III, tab. VIII), le Fils de Dieu, au lieu de la main nue, étend sa croix sur les flammes, circonstance qui ne laisse aucun doute sur l'attribution du personnage.

« 7° Les artistes ont eu souvent l'ingénieuse idée de substituer la personne même du Sauveur aux personnages de l'Ancien Testament qui étaient ses figures, afin de faciliter l'intelligence de l'allégorie. Ainsi Moïse, frappant le rocher, mis ordinairement pour saint Pierre (Art. 55, *Pierre et Paul*, n. 4, 4°), est parfois, par exception, figuré sous les traits de Notre-Seigneur (Garucci, tav. II, 10), et quelques sarcophages représentent avec une parfaite ressemblance Moïse frappant le rocher à l'une des extrémités de leur façade principale, et à l'autre Jésus-Christ ressuscitant Lazare. Notre-Seigneur se trouve aussi parfois substitué à Abraham sacrifiant son fils. (Id., II, 8.) Car Abraham est aussi la figure de Jésus-Christ, dans ce sens qu'à l'un comme à l'autre, il a été dit : Je te donnerai les nations pour héritage, et la terre pour empire. (Ps. II, 8.)

« 8° *Vêtement*. Le vêtement attribué au Rédempteur, dans les monuments antiques, sauf ses représentations en Bon Pasteur, consiste invariablement dans la tunique recouverte du *pallium*, et ici il est superflu de citer. Sa tunique est ornée de deux bandes de pourpre sur le devant, dans les verres dorés (V. Buonar. et Garucci, *passim ;* et Perret, vol. IV, pl. XXVI, 47), dans les peintures des cimetières, et en particulier dans la première chambre du cimetière de Calliste, et enfin dans les mosaïques de Saint-Côme et Saint-Damien (Ciampini, II, p. 60) et dans celle de Saint-André *in Barbaro* (Id., I, 242) ; ces bandes ou *clavi* sont parfois en or, par respect et par honneur, comme à Sainte-Agathe-Majeure de Ravenne. (Id., t. CLXXXIV, XLVI) (V. l'art. *Clavus*.) Il est probable que le vêtement de Notre-Seigneur était blanc. On sait que cette couleur était fort usitée chez les Juifs ; un auteur apocryphe sous le nom d'Abdias, donne à saint Barthélemy un *colobium* et un manteau blancs ; cet auteur, selon les érudits, (Salmas, *In Tertul.*, *de Pallio*, p. 446), parlait du vêtement des scribes. Clément d'Alex. (*Pædag.*, II, 10), recommande cette couleur aux chrétiens, sans doute dans la supposition que telle était celle que préférait le Sauveur. L'histoire évangélique nous le montre toujours en blanc, quand il paraît comme Dieu ; sur le Thabor (Marc, IX, 2), devant Pilate (Luc, XXIII, 11), dans la vision de saint Jean, au commencement de son *Apocalypse*. (I, 13.) Les artistes chrétiens, dirigés, comme on sait, par les pasteurs de l'Eglise, le représentent en blanc, quand il enseigne, par exemple dans un fond de coupole (Buonar.,

V. 3. — Perret, IV, XXVII, 53), où ses habits se détachent en blanc sur un fond d'azur ; dans les mosaïques de Rome (Ciampini, *Vet. mon.* II, tab. XVI. — I, tab. LXXVII) et dans celle de la chapelle de Saint-Aquilin à Milan (Allegranza, *Monum. di Mil*, p. 12); en un mot dans tous les monuments où il paraît comme maître de la vérité, soit au milieu des docteurs de la loi, soit au milieu de ses disciples. (Perret, II, XXIV.)

« Notre-Seigneur est à peu près toujours chaussé de sandales, chaussure qu'il avait adoptée par humilité et recommandée à ses apôtres, parce que, dans la Palestine, elle était en usage chez les gens de la basse classe. Les exceptions sont des idées d'artistes, voulant ainsi témoigner de leur respect pour la personne adorable du Rédempteur. Ils lui ont donné des chaussures plus riches, des cothurnes serrant exactement le pied. (Buonar., V, 3.)

« V. Nous avons traité ici de tous ceux des symboles de Notre-Seigneur que l'antiquité a reproduits par les arts d'imitation. Nous terminerons cet article par la nomenclature que le pape saint Damas donne (*Carm.* VI, *Patrolog.* Migne, t. XIII, col. 378) des noms symboliques ou autres, sous lesquels Notre-Seigneur a été désigné dans les saintes Ecritures :

Spes, Via, Vita, Salus, Ratio, Sapientia, Lumen,
Judex, Porta, Gigas, Rex, Gemma, Propheta, Sacerdos,
Messias, Zebaot, Rabbi, Sponsus, Mediator,
Virga, Columna, Manus, Petra, Filius, Emmanuelque,
Vinea, Pastor, Ovis, Pax, Radix, Vitis, Oliva,
Fons, Paries, Agnus, Vitulus, Leo, Propitiator,
Verbum, Homo, Rete, Lapis, Domus, omnia Christus Jesus.

« Il y a dans l'*Anthologie grecque*, lib. I) deux petits poëmes qui ont servi de modèle à celui-ci. Et saint Damase les a peut-être même surpassés; car, en sept vers, il a renfermé, sans une syllabe redondante, toutes les appellations par lesquelles les Prophètes et les Apôtres ont caractérisé le Verbe fait chair.

« L'œuvre du pape Damase a été imitée au V[e] siècle par le poëte, qui de plus a donné l'explication de tous les noms du Sauveur. (*Thesaur. anecdot. Mart.*, t. V, p. 43.) Il est à remarquer que les plus beaux génies de l'antiquité se sont exercés sur ce sujet qui offre tant d'attraits à la piété. Il a fourni, notamment à saint Denys l'Aréopagite, le texte d'un livre spécial ».

CHAPITRE II.

DERNIÈRES ANNÉES DE LA VIERGE MARIE.

I. Marie depuis la Passion jusqu'à la Pentecôte. — II. Marie depuis la Pentecôte jusqu'à sa mort. — III. L'Assomption de Marie.

Ce qui nous reste à dire sur cette admirable vie, est la transition naturelle entre l'époque évangélique et l'époque apostolique.

Il a été impossible de réunir dans un seul tableau les traits divers concernant la sainte Vierge, qui se trouvent mêlés à la vie de Notre-Seigneur, où ils n'occupent qu'une place secondaire. On ne les rappelle pas même ici ; qu'il nous suffise de les avoir indiqués une fois, car notre but n'est pas de fournir directement un aliment à la piété, mais de dire des choses exactes et acceptées par la critique.

Ce qui suit n'est donc que la vie de la Mère de Jésus-Christ à partir de la passion.

I. — Marie depuis la Passion jusqu'à la Pentecôte.

Quelques monuments nous disent des choses certaines sur cette partie de la vie de la Mère du Sauveur. Ils sont complétés par des récits de détails qui peuvent être admis avec confiance comme étant rapportés par plusieurs auteurs. Il y en a de fort douteux, et enfin d'autres qui ne méritent que l'oubli. C'est Métaphraste qui fournit le plus de faits sur cette vie si hautement intéressante ; nous y renvoyons les personnes pieuses qui veulent savoir ce que, dans les premiers siècles, on pensait de la vie intime de cette glorieuse Mère de Dieu, et on trouvera de quoi s'édifier. Ici, le lecteur ne doit nous demander qu'un choix des choses incontestables, et d'autres qui, sans être aussi certaines, doivent être reçues par une prudente critique. Ainsi, le passage suivant de Métaphraste a été bien accueilli par tout le monde, parce qu'il résume la pensée des saints Pères, et que, d'ailleurs, il affirme n'être que l'écho de ceux qui ont écrit avant lui sur le rôle de Marie dans la Passion : « Ceux qui ont écrit de ces choses disent que depuis le commencement jusqu'à la fin de cette scène douloureuse, Marie a montré une force et une constance qui ne se sont pas un instant démenties. Elle a su dominer les émotions de son cœur ; dans cette déchirante situation, la violence de sa douleur était maintenue par la raison dans la mesure de la dignité. En la voyant, on comprenait une mère devant son fils mourant, mais la mère d'un fils devant lequel elle ne devait rien montrer de faible. Aussi, dès qu'elle le vit mort, elle n'eut que les sentiments qu'elle devait avoir. C'est à ce point qu'elle eut la force de prêter le concours de ses mains pour le descendre de la croix. Et elle recevait dans son sein les clous qu'on arrachait de ses pieds et de ses mains, et elle embrassait ces membres

déchirés; elle les tenait dans ses mains et purifiait ces plaies avec ses larmes; d'autres fois elle serrait contre elle, dans ses bras, ce corps pieux tout entier. — Seigneur! Le voilà donc accompli, disait-elle, ce mystère arrêté de toute éternité! — Elle prononçait ces paroles avec placidité : et en présentant le suaire à Joseph, elle dit : — Maintenant c'est à vous qu'appartient ce soin. Disposez tout avec une parfaite convenance. Embaumez le corps avec de la myrrhe, et rendez-lui tous les derniers devoirs ».

Métaphraste ajoute que ce furent les exhortations de Marie qui donnèrent à Joseph d'Arimathie ce courage qu'il a montré devant le gouverneur Pilate pour demander le corps de Jésus. Le commentaire du Talmud appelé *Alphesi*, et les rabbins Jacob Turrini et Moïse d'Egypte, nous disent pourquoi on mit le corps de Notre-Seigneur dans un sépulcre neuf et dans un lieu séparé, *in quo nec quisquam positus fuerat*. Il existait une défense de placer les cadavres des suppliciés dans les sépulcres communs, mais on devait les mettre dans des lieux qui leur fussent propres, et de plus on devait enterrer dans un endroit spécial les instruments de leur supplice, comme les croix, les clous, les épées, les pierres, suivant le genre de mort du condamné. Il n'était pas permis non plus de pendre un malfaiteur à un arbre, mais la croix devait être fabriquée avec un morceau de bois coupé et détaché de son tronc. C'est aussi la coutume chez les Juifs de creuser les sépulcres dans la roche.

D'après le passage précédent de Métaphraste, c'est Marie qui a présidé à tout ce qui intéressait la convenable sépulture de son divin Fils, et on voit qu'elle s'est conformée à toutes les lois de son pays. D'après ces mêmes règlements cités par les auteurs que nous venons de nommer (V. Baron., ann. 34, n° CXXXV), on devait laver les cadavres, fermer la bouche et les yeux, tondre la chevelure, envelopper le corps d'un suaire. Les hommes pratiquaient cette coutume pour les hommes et les femmes pour les femmes. D'après Sozomène (liv. IX, c. ult.), un fait confirme cette pratique. Sous l'empereur Honorius, on découvrit les cadavres de deux personnages, dont l'un était certainement celui du prophète Zacharie, qui, après tant de siècles, avait encore l'apparence d'un homme vivant, et un jeune enfant enseveli avec un apprêt tout royal. On conjectura que c'était le fils du roi Joas. Zacharie avait la tête rasée, et les autres signes de la sépulture exigée par les règlements.

D'après Métaphraste, Marie ne s'était pas éloignée du sépulcre de Jésus-Christ depuis sa mort jusqu'à sa résurrection. « Les autres femmes pieuses, dit-il, rendirent plusieurs visites au saint sépulcre, mais celle-ci était immobile, près du précieux monument, et fut témoin non-seulement du tremblement de terre, mais de la descente de l'ange, du soulèvement de la pierre, du profond sommeil des gardes, de leur réveil subit et du retour de plusieurs personnes de Jérusalem. Il appartenait à l'amour maternel, ajoute-t-il, d'avoir cette constante sollicitude, cette infatigable attention qui ne voulait rien ignorer de ce qui intéressait son cher Fils, et elle ne quitta ces lieux marqués par les souffrances et le sang de Jésus-Christ qu'après sa résurrection ». Or, toutes ces circonstances, cette divine Mère les rapportait

fidèlement comme témoin oculaire, et comme témoin minutieusement et scrupuleusement informé. « Dans ces commencements, dit encore Métaphraste, les prédicateurs de la Résurrection paraissaient moins s'appuyer sur le témoignage de Marie, que sur celui des saintes femmes et des autres, sans doute parce qu'un fait si glorieux pour une Mère pouvait paraître suspect à des incrédules qu'il fallait convertir ». Mais, dans la réalité, pour les apôtres, au premier moment, c'est le témoignage de Marie qui était le plus grand fondement de la foi, parce qu'elle en avait été témoin de deux manières : et par les yeux du corps, et surnaturellement, par ceux de l'esprit. Le récit de notre historien est conforme à celui de plusieurs savants commentateurs, qui ont pensé que Jésus-Christ après sa résurrection avait d'abord apparu à sa mère, et dans ces choses où la certitude ne peut être entière, c'est beaucoup que les récits soient appuyés sur les convenances.

Depuis la Résurrection jusqu'à l'Ascension, nous lisons également que Marie vécut dans la maison de saint Jean, sur le mont Sion. Ceci paraissait indiqué par une des paroles de Jésus-Christ sur la croix.

Nous ne reproduisons pas Métaphraste là où il ne fait que copier l'Evangile, nous donnons seulement ce qu'il a pris en dehors du texte sacré.

Il est pénible pour les fidèles de n'avoir à peu près rien à dire sur la vie de la sainte Vierge depuis l'Ascension jusqu'à son Assomption ; non-seulement nous ne savons rien de son genre de vie, mais les opinions sont même partagées sur le lieu où s'écoulèrent ses années de pèlerinage sur la terre. Est-ce à Ephèse, comme on le croyait au cinquième siècle, selon une lettre du Concile œuménique d'Ephèse, comme nous le dit saint Epiphane (*Hœres.* 78) ? Est-ce à Jérusalem, ainsi que l'insinue assez clairement Métaphraste, et comme l'affirment plusieurs autres ? Il n'est pas aisé de le décider. Il est permis, nous le croyons, de conjecturer qu'elle demeura avec saint Jean à Jérusalem, pendant plusieurs années, jusqu'à son départ; qu'elle passa ensuite quelque temps avec le disciple bien-aimé à Ephèse, et que son cœur de mère devait la ramener sur les lieux illustrés par les dernières et si éclatantes actions de son Fils, sur ces lieux qui lui parlaient d'une manière si touchante de celui qu'elle ne voyait plus ici-bas.

Depuis l'Ascension, saint Pierre était revêtu des pleins pouvoirs de Jésus-Christ pour gouverner l'Eglise. Il était le chef visible de la communauté naissante et le prince du collége apostolique ; mais il est à croire qu'en bien des rencontres, les apôtres consultaient la vénérable Marie, dont ils avaient appris à connaître la profonde prudence et la sagesse égale à la modestie. Qu'on nous permette d'être une minute hors de la ligne que trace rigoureusement notre sujet, et qui nous défend d'entrer dans le terrain des conjectures. Quoi qu'en dise notre siècle, la vie contemplative est plus parfaite que la vie active, et pour un cœur et une âme d'élite hors de pair, comme était l'âme sublime et très-sainte de Marie, elle a dû choisir la vie contemplative dans la dernière phase de sa vie, laquelle avait été son partage dans la première, avant de devenir épouse et mère. La vie de famille l'obligeait à remplir les devoirs de la vie active par la charité, et elle le fit de telle sorte qu'elle sera à jamais le modèle accompli de la mère de

famille; mais sa liberté lui étant rendue après l'Ascension, elle a dû se livrer à l'attrait qui devait l'appeler au genre de vie le plus parfait sur la terre, et qui nous met dans la plus intime communication avec Dieu. Nous trouvons dans cette considération une raison du silence que garde l'histoire sur la vie de la très-sainte Vierge, après la douloureuse séparation du mont des Oliviers. Du reste, qu'on veuille bien ne rien voir d'exclusif dans cette réflexion : nous ne pouvons douter que Marie n'ait accueilli avec bonheur les occasions qui se seront naturellement présentées d'être utile au prochain et à l'Eglise par la vie active.

II. — Marie depuis la Pentecôte jusqu'à sa mort.

Voici la seule parole que notre logothète a sur la vie de Marie depuis la Pentecôte jusqu'à sa mort :

« Après la Pentecôte, lorsque les apôtres, remplis de l'Esprit-Saint, furent envoyés dans les diverses régions du monde pour prêcher la doctrine de l'Evangile, ils confièrent la Vierge Marie à saint Jean, vierge lui-même, parce que c'était à ce disciple bien-aimé qu'elle avait été recommandée, et elle fut reçue dans la maison de cet apôtre au mont Sion. Là, elle recevait les honneurs qui étaient dus à la Mère de Dieu ».

Si notre historien a été laconique sur les années de la vie de Notre-Dame, qui ont suivi la Pentecôte, il n'oublie aucun des détails qui intéressent ses derniers moments. Voici cet intéressant récit :

« Quoique Marie fût Mère de Dieu, elle était soumise à la loi de la mort; étant arrivée au temps de la vieillesse et au terme de son pèlerinage, son Fils la fit avertir par un ange que le temps de son émigration était venu; c'est ainsi qu'un ange l'avait autrefois avertie que le Fils de Dieu allait venir habiter dans son sein.

« Ayant ainsi connu le mystère de son départ, elle se livra à des sentiments de joie qu'il est impossible de dépeindre. Et, en effet, que pouvait-il lui arriver de plus consolant que d'aller vivre et régner avec son Fils? Le premier ordre qu'elle donna fut qu'on lui apportât une grande quantité de luminaires chez elle : et la chose fut aussitôt exécutée. Toute la maison fut purifiée. Sa chambre et son lit furent appropriés, ensuite elle fit appeler tous ses parents et les habitants du voisinage, afin qu'ils vinssent prendre part à sa joie; et lorsqu'ils furent présents, elle leur fit connaître la bonne nouvelle que l'ange lui avait apportée. Elle leur montra le gage qu'elle en avait reçu. C'était une branche de palmier; comme l'ont dit des bouches accoutumées à proférer la vérité, c'est un signe de sa victoire sur la mort, et l'image de la vie immortelle. Les enfants des Hébreux, divinement inspirés, avaient présenté le même gage à son Fils. A l'approche de sa passion, ils allèrent au-devant de lui avec des branches de palmier, proclamant ainsi ce vainqueur futur de la mort. Or, le moment de son départ approchant, elle se plaça sur son lit de repos, et Jean qui l'avait reçue dans sa demeure, était présent. Se trouvaient là aussi tous les fidèles de Jérusalem, ses parentes et ses amies. Cette Vierge jeta un regard sur Jean et lui adressa quelques paroles. — Les deux robes qui sont là, et qui pendant toute ma

vie ont servi à couvrir mon corps, vous les donnerez à ces deux femmes [1]. Elle dit ces paroles, et ceux qui étaient présents, voyant sur son visage des signes de sa fin, avaient les yeux remplis de larmes. Qui, en effet, eût pu être privé de la présence d'une telle femme, sans ressentir une profonde douleur? Dans ce moment, son divin Fils (l'auteur ne dit pas si c'est visiblement pour les assistants) vint du ciel pour recevoir sa sainte âme; et par un signe particulier, il avertit tous ses disciples, il les réunit avec la rapidité des nuées, afin qu'ils rendissent à ce corps vénérable les honneurs de la sépulture.

« La sainte Vierge ayant vu les apôtres autour d'elle, connut la cause qui les avait si promptement réunis, et elle écouta avec bonté toutes leurs requêtes, et comme il était convenable, elle donna à chacun sa bénédiction. Elle leur adressa toutes les paroles qu'elle pouvait dire dans cette circonstance et finit par celle-ci : — Adieu, ô mes enfants, célébrez mes funérailles, non pas par un deuil, mais plutôt par des réjouissances : vous êtes tous persuadés que nous passons de la tristesse de ce monde à la joie; et ayez soin d'ensevelir mon corps dans la même attitude où je l'aurai mis moi-même. Voilà ma volonté. Puis elle appela Pierre et ensuite les autres : et quand ils eurent allumé les flambeaux, Marie se livra à une grande émotion de joie dans son cœur, elle entr'ouvrit les lèvres avec effort, elle fit un dernier effort : — Je vous bénis, source de toute bénédiction, cause de la lumière, vous qui êtes venu habiter en moi. Je bénis l'amour avec lequel vous nous avez aimés, ô Seigneur; je célèbre les paroles de vérité que vous nous avez apportées; je crois à l'accomplissement des promesses que vous m'avez faites. Ayant ainsi parlé, elle se remet sur sa couche, élève ses mains, donne à tout son corps la pose la plus gracieusement honnête; elle voit arriver son Fils accompagné d'un grand concours d'anges, elle est inondée de joie et de volupté et ouvre encore une fois la bouche pour prononcer ces dernières paroles : — Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole; et elle rend son esprit comme si elle était entrée dans un doux sommeil, et le remet dans les mains de son divin Fils ».

Métaphraste avait passé sa vie à recueillir des témoignages et des traditions sur les saints personnages qui l'avaient précédé, et particulièrement sur la divine Mère de Dieu. Nous croyons que cet historien, injustement maltraité, mérite nos respects et notre reconnaissance.

On verra ci-après que les œuvres de saint Denys l'Aréopagite sont de la meilleure authenticité, et elles nous fournissent un témoin oculaire pour la vérité du récit que vient de nous donner Métaphraste. C'est une excellente fortune de voir deux écrivains si bien d'accord sur un événement si hautement intéressant.

Saint Denys écrivait à Timothée, évêque d'Ephèse, au grand disciple du grand apôtre :

« Nous-même nous étions avec nos princes des choses sacrées qui déjà ont rendu leurs âmes à Dieu; nous y étions, comme vous le savez, avec beaucoup de nos frères, pour contempler ce corps qui nous a donné le prin-

[1] Deux femmes pauvres qu'elle avait l'habitude de soulager.

cipe de la vie et qui est devenu la demeure d'un Dieu. On voyait là le parent de Jésus-Christ Jacques, et Pierre, qui était le sommet suprême et primitif des théologiens. On vit dans ce spectacle, que les chefs des choses sacrées chantaient en concert des hymnes et exaltaient selon leur pouvoir l'infinie bonté de l'essence divine.

« Vous vous souvenez, Timothée, que nous étions là assis, vous et moi, avec Jacques, le parent du Seigneur, et avec Pierre, le suprême et le vénérable chef des théologiens et des apôtres, et un grand nombre de nos frères, pour contempler le corps de celle qui avait reçu en elle l'auteur de la vie, c'est-à-dire Dieu lui-même. Ils étaient tous remplis d'un saint enthousiasme. Il plut au chef du collége apostolique que chacun des pontifes qui étaient là, célébrât selon sa capacité l'infinie bonté de celui qui avait caché sa puissance sous l'appareil de la faiblesse d'un corps humain, et après les apôtres, comme vous le savez, il voulut que tous les autres docteurs dans les choses sacrées, se livrassent à l'élan de leurs sentiments, et parlassent selon l'abondance de leurs cœurs dans ce concert de louanges ; et tous ceux qui le voyaient et qui l'entendaient, soit qu'ils l'eussent connu, soit qu'ils le vissent pour la première fois, le jugeaient rempli de l'esprit divin dans les louanges sublimes que lui inspirait ce grand spectacle. Mais pourquoi vous parler davantage des discours vraiment divins prononcés alors sur la Divinité ? et à moins que ces émotions ne m'aient troublé, je me souviens que toi-même tu as chanté des hymnes remplis de l'esprit de Dieu et qui ont produit une vive sensation ».

Sans doute, la description de saint Denys est incomplète ; il ne parle pas directement de l'Assomption, mais ses expressions sont si remplies d'une sainte jubilation à l'occasion de cette mort, qu'on sent que ses paroles supposaient l'événement.

Ces graves paroles du disciple de saint Paul donnent, il faut en convenir, une grande autorité à la description si intéressante de Métaphraste. Continuons de l'écouter.

« Lorsque le chœur des apôtres eut fait cercle autour du vénérable corps de la Mère de Dieu, et que tout ce qu'il y avait de plus distingué parmi les hommes et les femmes accompagnaient ceux qui portaient le corps en chantant des cantiques, on s'empressait d'embrasser avec révérence et avec amour les membres de l'illustre défunte ; ce n'était pas seulement un devoir de piété qu'ils croyaient remplir, ils comprenaient qu'on retirait des grâces de ce précieux contact : des œuvres surnaturelles rendirent en effet hommage à cette démonstration de leur foi. Des aveugles furent guéris, des sourds recouvrèrent l'ouïe, des membres sains furent rendus aux boiteux, enfin toutes sortes de maladies cédèrent à ces célestes influences. Pourquoi ne dirai-je pas des merveilles d'un ordre supérieur ? L'air atmosphérique devint plus sain et le ciel plus pur. Ils étaient comme sanctifiés par les visions de cette belle âme. L'eau même de la nature s'était comme chargée de bénédictions, particulièrement celle qui avait servi à laver son pieux corps. Il n'avait sans doute nul besoin de purification ; il faudrait être insensé pour le dire. Mais la sainteté de ce corps communiquait ses heureuses influences à tout ce qu'il touchait. Mais qu'était-il encore arrivé ? On

avait enveloppé avec des suaires très-purs un corps très-saint, et on le plaça de nouveau sur son lit.

« Les flambeaux sont allumés, les parfums apportés, les apôtres et les saints Pères, publiant les vertus qu'ils ont si bien connues, adressent à Dieu des cantiques pieux, on prend cette arche dans Sion, elle est portée sur les épaules des apôtres, qui déposent ce gage sacré à Gethsémani : et sans doute les anges précèdent, accompagnent et suivent ce vénérable cortége. Sans doute ils étendent leurs ailes sur ce monument beaucoup plus saint et beaucoup plus respecté que l'arche de l'Ancien Testament, dont les Ecritures racontent des choses si merveilleuses.

« Pourquoi les respectables dépouilles de la Mère de Dieu n'auraient-elles pas été livrées à la sépulture, puisque son divin Fils lui-même avait été enseveli à la façon des hommes ? »

Ici notre auteur se fortifie de l'autorité d'un des plus illustres évêques de Jérusalem (Juvénal) :

« Le très-saint évêque de Jérusalem, dit-il, cet homme inspiré de Dieu, confirme nos paroles ; il nous assure qu'une tradition ancienne et vraie, arrivée jusqu'à lui, racontait ce qui suit : — Les apôtres restèrent pendant trois jours auprès du sépulcre ; ils entendaient d'en haut de célestes harmonies. Au bout du troisième jour, lorsqu'un des apôtres arriva plus tard que les autres aux obsèques, soit que ce fût fortuitement ou par une providence de Dieu, afin que cette translation devînt plus célèbre, le dernier venu s'approcha et exprima les plus vifs regrets, et dit que c'était pour lui une chose insupportable d'être privé de voir de ses propres yeux le pieux corps de la Mère de Dieu. Or, le collége apostolique jugea qu'il n'était pas convenable que cet apôtre fût seul privé de voir et d'embrasser ces vénérables dépouilles, et il ordonna d'ouvrir le sépulcre. On l'ouvrit en effet, mais déjà il était vide de son trésor, et on ne trouva que les linges dans lesquels il avait été enseveli, comme il arriva à la résurrection de son divin Fils. L'apôtre dernier venu (c'est saint Thomas, comme d'autres narrateurs l'ont dit), embrassa les vêtements. Tous ceux qui étaient présents l'imitèrent. Une odeur d'une suavité inexprimable remplissait ces lieux, et l'âme se sentait comme enlevée par une grâce céleste ; c'était un état inexprimable. Mais on referma le sépulcre. Voilà la narration de cette divine sépulture, accordée à ce corps vivifiant, et ce miracle transmis par les pères et conservés par le fils à une suivante génération. En effet, le Verbe qui était né d'elle voulut la transporter près de lui et avoir avec elle une vie inséparable ».

Plus tard nous parlerons d'un écrit faussement supposé de Méliton, d'une lettre attribuée par erreur à saint Jérôme, où l'on montre ce Père doutant de l'Assomption de Marie.

Comme l'écrit de Méliton, en particulier, contient beaucoup de choses qui sont dans Métaphraste et les auteurs suivants, il en est résulté quelque chose d'embarrassant pour ceux-ci, et l'œuvre est tombée parmi les apochryphes méprisés, sous la répulsion du pape Gélase ; comme cet écrit contenait en même temps dans le récit de la mort de la Mère de Dieu beaucoup de traits tels que nous venons de les rapporter d'après Métaphraste, il en est rejailli un discrédit sur cette narration.

Un livre qui nie l'Assomption de Marie est un livre à répudier.

Mais ce n'est pas à dire pour cela que tout ce qu'il contient d'ailleurs soit faux et dangereux.

Baronius, qui est très-vif contre cette œuvre, dit lui-même : *Non impugnamus quæ minime vera esse potuerunt.*

La règle que nous proposons de suivre, c'est de raisonner comme si cet écrit n'existait pas ; or, ce n'est pas seulement Métaphraste qui nous a parlé ; c'est Nicéphore (Hist., liv. XI, c. 14), c'est Juvénal, c'est saint Denys l'Aréopagite. C'est une tradition bien établie.

III. — Assomption de Marie.

Relativement à l'Assomption de la Sainte Vierge, des milliers de monuments accompagnent la croyance et les décisions de l'Eglise : les plus anciens martyrologes romains, la solennité de l'Assomption, la liturgie de cette fête, des discours très-multipliés des saints Pères de l'Orient et de l'Occident sur ce sujet. (V. Baron., *Martyr. ad* 15 *aug.*) Nous avons les historiens que nous avons cités plus haut et la croyance universelle. Mais c'est un fait surnaturel ! Est-ce qu'il n'est pas en cela même en dehors du terrain de l'histoire ? Nous repoussons énergiquement ces faux principes aussi contraires aux règles de l'histoire qu'aux règles d'une saine métaphysique. Ceux qui nient le miracle devraient nier la Création et toutes les origines, car tout aboutit à un miracle ; ils doivent nier toute religion, car son grand critérium, c'est le miracle. Quand les miracles sont en harmonie avec la vraie religion et qu'ils ont une raison d'être approuvés par le bon sens, nous les admettons avec la même facilité que les faits les plus ordinaires, s'ils sont également bien prouvés. Le principal fait du christianisme, après le sacrifice du Calvaire, c'est la résurrection de Jésus-Christ ; aussi a-t-il des preuves qui défient la contradiction raisonnée.

Relativement au sépulcre de Notre-Dame, nous ne saurions mieux faire que de citer Baronius. (*Ann.* 48, XIX.)

« Le tombeau de la Mère de Dieu fut retrouvé dans des temps assez rapprochés de Juvénal, évêque de Jérusalem. Ceux qui ont inspecté les lieux et les ont décrit avec le plus grand soin, attestent que ce tombeau fut couvert de ruines pendant le siége de Jérusalem par les Romains, et particulièrement pendant la dévastation exercée à la prise de cette malheureuse cité ».

« Burkhart et les autres voyageurs ont constaté qu'il était tellement enfoui sous les démolitions des édifices voisins, qu'il fallait y descendre par environ soixante marches, et ceux qui ont vu ce monument de nos jours (XVI[e] siècle) affirment qu'il est taillé dans le roc comme le fut celui de Notre-Seigneur, et qu'il fait partie de la masse rocheuse. Il est par là même fixé et intransportable. Le vénérable Bède dit dans les descriptions des lieux saints, que de son temps on voyait dans ce lieu même, près de Gethsémani, le tombeau de Marie, mais entièrement vide et sans vestige de son corps. J'admire comment on a pu dire qu'il ait été transporté à Constantinople ».

Nous verrons bientôt que cela a pu se faire sans contradiction.

Le chapitre xiv du livre XV de Nicéphore est trop important pour que nous ne le produisions pas tout entier, quoiqu'il rapporte quelques faits déjà cités par Métaphraste. Nous ne sommes pas de l'avis de ceux qui pensent que ces deux auteurs ont puisé dans l'ouvrage apocryphe attribué à Méliton. D'abord ils ne citent nullement cet auteur.

Ils invoquent deux autorités, Juvénal, qui était bien placé pour être bien informé, puisqu'il était évêque de Jérusalem, et une tradition qu'ils disent toujours solidement établie.

Voici ce passage qui nous donne aussi quelques notions sur le portrait de la Mère de Dieu et sur des objets qui lui ont appartenu.

« L'illustre princesse Pulchérie a rempli sa vie d'un grand nombre de belles actions. Elle élevait des hôpitaux pour soulager la misère publique, et en même temps elle édifiait des maisons privées pour les pauvres. Elle bâtissait et restaurait les sépulcres des voyageurs et d'autres monuments, et particulièrement un temple du martyr saint Laurent; une de ses grandes entreprises fut d'élever depuis les fondements trois églises à la Mère de Dieu, l'une sur la place des Artisans, qui portait le nom du sépulcre sacré où elle déposa la ceinture qui avait été à l'usage de Marie. Elle y établit comme un privilége, qu'à la quatrième férie de chaque semaine, on y ferait des prières publiques aux flambeaux, et elle y arrivait à pied pour y prendre part. Dans un second temple, elle consacra une image de la divine Marie, qu'elle fit apporter d'Antioche. Ce portrait était celui que saint Luc l'apôtre avait tracé de ses propres mains pendant que Marie était encore vivante; elle avait honoré cette image de son regard, et elle reproduisait toutes les grâces de ses traits. Ce tableau fut d'abord mis dans le lieu dit du Tribunal. C'est là que se sont opérés et que se font encore beaucoup de miracles par son intercession. Pulchérie établit là un jour de prières et de supplications publiques, c'était la septième férie de chaque semaine.

« La troisième église érigée par cette princesse à la gloire de Marie, fut celle du quartier dit de Blaquernes. Elle voulut que ce monument fût d'une exceptionnelle perfection et embelli des ornements les plus exquis. L'empereur Marcien, qui tenait alors le sceptre de l'empire, concourut avec elle à donner à cet édifice un éclat digne de leur libéralité, et digne de celle qui devait y être invoquée. Ils formèrent le projet d'employer tous les moyens pour découvrir les restes mortels de la Mère de Dieu, pour les déposer dans ce nouveau temple. L'empereur fit venir auprès de sa personne, Juvénal, archevêque de Jérusalem, et tous les évêques de Palestine qui étaient réunis pour le concile de Chalcédoine, et leur demanda si on ne pourrait retrouver la dépouille de la Mère de Jésus dans le tombeau où elle avait été inhumée d'abord en Palestine; qu'il désirait qu'on en fît la translation dans ce temple, afin qu'il devînt, par ce précieux trésor, la garde et la protection de la ville capitale de l'empire. Car, ajoutait-il, la ville elle-même, comme ce nouveau temple, étant consacrée à la Mère de Dieu, il est convenable que ce qui nous reste du tabernacle du Verbe s'y trouve présent.

« Juvénal répondit à ces paroles de Marcien : Que les Ecritures saintes

et divinement inspirées ne contenaient rien sur le décès de Marie, Mère de Dieu. Mais, ajouta-t-il, il existe une tradition fort ancienne et très-véridique qui assure que sa mort approchant, les apôtres, avertis surnaturellement, furent instantanément amenés des pays lointains où ils prêchaient, dirigés dans les airs et réunis à Jérusalem par la puissance des esprits célestes (comme il arriva à Philippe et à un prophète hébreu). Ce voyage aérien s'effectua sans éclat et d'une façon toute merveilleuse.

« On vit apparaître alors le Verbe son Fils, pour recevoir lui-même son âme, tandis que son saint corps fut déposé dans un sépulcre creusé dans la région de Gethsémani. Cette cérémonie fut accompagnée du chant des hymnes des apôtres, mêlé à celui des anges dont on entendit les harmonies pendant trois jours en l'honneur de Dieu et de la Mère du Verbe. Mais à ce troisième jour se présenta celui qui avait été absent du chœur des apôtres au moment du décès de Marie. Il fit d'instantes prières afin qu'on rouvrît le tombeau; n'ayant pu prendre part aux honneurs qu'on avait rendus à Marie, il voulait du moins avoir la consolation de contempler ses restes. On rompit les sceaux et on ne trouva rien de son corps vénérable, mais seulement les linceuls sépulcraux intacts et inviolés, tels que son corps venait de les quitter depuis peu de temps. Il en sortait une odeur d'une incomparable suavité. Après avoir été longtemps dans l'admiration devant ce spectacle, ils refermèrent de nouveau ce sépulcre, et y remirent les sceaux : puis s'en retournèrent vivement frappés d'un si grand prodige. Ils se livraient à de profondes méditations. Ils considéraient comment le Verbe de Dieu, le Seigneur de gloire qui subsiste par lui-même, a, dans son bon plaisir, pris de cette Vierge une chair qui, unie à la Divinité, aujourd'hui échappe à la description de nos paroles et aux conceptions de notre intelligence. Il a daigné conserver inviolable la virginité de celle qui l'a porté en son sein et qui l'a montré au monde après son enfantement. Il était convenable que ce corps si exceptionnellement saint demeurât aussi immaculé et pur de la corruption du tombeau après sa mort, et jouît des priviléges de l'immortalité même avant le jour assigné à tous pour la résurrection.

« Il était convenable qu'il fût porté par les anges dans certaines régions lumineuses, inaccessibles à la corruption, qu'il jouît d'un honneur spécial. Il ne devait donc pas ressusciter avec tous les autres, même les hommes les plus célèbres et les plus honorés. Juvénal ajouta qu'on vit présents à cette cérémonie, le très-saint Timothée, Denys l'Aréopagite, le grand, le divin et le très-sage Hiérothée; car c'est ainsi que Denys, écrivant à Timothée, rend témoignage de Hiérothée au second livre de ses écrits. (Cap. 20.)

« Juvénal ayant ainsi parlé, les princes le prièrent de leur envoyer le sépulcre et les vêtements de Marie qui restaient, et garantis par l'authenticité des sceaux. Juvénal leur envoya en effet ces objets, et les princes les déposèrent pieusement de leurs propres mains dans le temple de Blaquernes qu'ils avaient élevé, et tout près de la table sainte.

« Ceci se passait sous le gouvernement de Marcien, mais la sainte robe ne fut apportée que quelque temps après, sous le gouvernement de Léon le Grand ».

Passons au chapitre 24 où se continue cette histoire :

« Léon le Grand tenant le siége romain, la robe de la Mère immaculée fut transportée à Constantinople de cette manière : comme nous l'avons dit, la Mère de Dieu, au moment où elle allait se réunir à son Fils, donna sa robe à une veuve de race hébraïque, et le vêtement demeura incorruptible jusqu'au temps où nous sommes arrivés, après avoir opéré beaucoup de miracles. Candidus et Gabbius, deux frères ornés l'un et l'autre de la dignité patricienne, vinrent à Jérusalem visitant tous les lieux saints, les honorant de leurs baisers, et de là ils vont dans la Galilée, et ils trouvent le trésor de la robe sainte conservé chez une femme juive. Ils conçurent aussitôt le projet de le lui enlever. Ayant de nouveau visité Jérusalem, ils saluent tous les saints lieux comme des pèlerins qui sont sur le point de retourner dans leur pays.

« Pendant ce temps, ils firent fabriquer une boîte entièrement semblable à la première ; elle avait la même longueur, la même largeur que celle qui possédait le trésor. Or, cette boîte vide, mais recouverte des mêmes ornements que celle qui possédait le trésor, ils la mirent par fraude à sa place, après avoir emporté celle qui contenait en effet la Sainte-Robe. Ils s'acheminèrent en toute hâte à Constantinople et portèrent ce pieux trésor dans la partie suburbicaire qu'on nomme Blaquernes, résolus de le tenir caché. Mais ayant pensé qu'ils poursuivaient un projet impossible à exécuter, ils se décidèrent bien à regret à porter leur sainte relique à l'empereur. Celui-ci fut dans le ravissement ; il fit construire un temple en forme de rotonde sur le lieu même où l'on avait mis cette relique en réserve, et l'y fit déposer avec les plus grandes démonstrations de piété et de respect. Aujourd'hui encore (XIII^e^ siècle) cette robe se montre dans son intégrité, comme un perpétuel monument de la protection de la ville, qui en écarte les fléaux, qui enfante des prodiges, qui brave l'action irrésistible de la nature et du temps.

« La princesse Pulchérie éleva donc le temple célèbre où elle déposa le suaire de la divine Marie.

« Mais le Pape Léon fit construire une autre rotonde où il plaça depuis la sainte Robe de Marie, mère de Dieu ».

Nous avons voulu rapporter cette histoire des deux patriciens, mais nous sommes loin d'y attacher la même importance qu'aux faits précédemment produits. Cette histoire nous paraît suspecte. Elle n'a pas été donnée par des contemporains, elle ne se trouve que dans Nicéphore. Cependant il est de la prudence de ne pas la déclarer fausse. Il y a en histoire certains faits prédestinés à un silence éternel.

Nous déclarons 1° que nous nous soumettons à la décision du Pape Gélase qui déclare apocryphe le récit de la mort de Marie intitulé : *De transitu Virginis ;* du Décès de Marie : par là même il est jugé comme faux, au moins en quelque chose, et par conséquent dangereux. Cet écrit fut attribué à Méliton, évêque de Sardes, tout voisin des apôtres ; mais il est reconnu que cette attribution est fausse. Saint Jérôme, qui parle de Méliton, ne dit rien de cet écrit, et cependant il a l'intention de faire une nomenclature exacte de ses œuvres diverses, au nombre de sept ou huit.

En effet, on trouve dans cette pièce bien des traits qui ne sont pas

acceptables, non-seulement parce qu'ils ne sont donnés que par un seul auteur et qu'ils ont été mal accueillis, mais surtout parce qu'ils paraissent contre toute vraisemblance.

Nous déclarons 2° repousser la lettre faussement attribuée à saint Jérôme, et adressée à Eustochium et à Paula, où l'on met en doute l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie. Cette lettre a depuis longtemps été jugée comme apocryphe.

Mais Baronius pense que Nicéphore a puisé son récit à ces sources, et que dès lors ce récit doit perdre de son crédit. Il nous a paru que ce jugement était trop sévère. Nous avons déjà fait remarquer que ni Nicéphore, ni Métaphraste n'avaient cité Méliton ou la lettre à Paula. Ils ne s'appuyaient que sur deux autorités : Juvénal et la tradition. Il y a plus, ils citent avec une grande confiance un auteur contemporain et oculaire, saint Denys, qui, pour la substance du récit, leur donne raison.

Mais nous ne sommes pas au terme des difficultés, pour faire accepter ces récits Nous avons contre nous les hésitations d'un des plus savants Pères de l'Eglise et des plus autorisés, saint Epiphane, qui déclare ne rien savoir sur la fin de la Sainte Vierge. Est-elle morte ou ne l'est-elle pas, ensevelie ou non, il l'ignore. « Cependant, dit-il, on lit dans l'*Apocalypse* : Le dragon s'est hâté d'aller trouver la femme qui avait enfanté un enfant mâle, et des ailes lui ont été données, comme à un aigle, et elle a été enlevée, *assumpta est*, dans le désert, de peur que le dragon ne la saisît. Peut-être est-ce d'elle que ces choses ont été dites, et peut-être ont-elles été accomplies. Mais je n'ose affirmer qu'elle soit morte ».

Baronius accuse ce Père d'avoir excédé dans ses expressions ; dans la chaleur de son argumentation contre les hérétiques qui rabaissaient la Mère de Dieu au rang des femmes ordinaires, il est allé jusqu'à faire croire que son immortalité était telle, qu'elle n'avait pas même subi l'épreuve de la mort. Il est certain que ce passage est fort embarrassant en ce que ce Père ne fait aucune allusion dans tout ce qu'il dit de Marie aux récits que nous tenons des autres écrivains postérieurs. Nous n'avons qu'une seule chose à répondre, c'est que saint Epiphane n'a pas eu l'intention de faire la vie de Marie : il n'a poursuivi qu'une pensée, celle de sauvegarder la virginité et la perpétuelle incorruptibilité de cette chair qui a servi de temple au Verbe éternel.

Une chose encore bien grave contre l'authenticité des passages de Métaphraste, de Nicéphore et de saint Jean Damascène, c'est le silence des Pères des quatre premiers siècles, sur ces faits en général, et sur l'Assomption de Marie en particulier, car le sermon attribué à saint Augustin, qui parle de l'Assomption, lui est refusé par les savants.

Ajoutons à ces causes de doute la lettre des Pères du concile d'Ephèse supposant que Marie est décédée dans cette ville, la demande de l'empereur Marcien qui ignore la tradition de l'Assomption et fait des recherches, comme nous l'avons vu, pour découvrir les restes des dépouilles mortelles de la Mère de Dieu, enfin la manière embarrassée dont en parle Isidore de Séville. (*Serm.* 6, *de Assumpt.*)

Eusèbe, dans les livres hébraïques, et saint Jérôme, qui ont vécu

dans la Palestine, ne disent rien, ni de l'Assomption de Marie, ni de son tombeau.

Baronius lui-même a été très-timide et réservé dans cette question. (*V. an.* 48, nº XIX.)

Voici nos réponses à ces difficultés : d'après le récit de Juvénal, il n'est pas étonnant que saint Jérôme ni Eusèbe n'aient point parlé du tombeau de Marie, qui, de leur temps, devait encore être introuvable sous les décombres.

L'ignorance de Martien et de l'impératrice, sa femme, sur l'enlèvement des restes, n'est pas une preuve directe contre l'opinion généralement suivie. Cette histoire, d'ailleurs, est particulière, a été peu répandue et a pu être surchargée.

L'histoire de la translation du tombeau de Marie, faite à leurs prières, peut s'expliquer sans contradiction, en supposant qu'on a enlevé, en entaillant tout autour dans le roc, la première couche de la pierre du tombeau, et on a pu dire, même après cette opération, que le tombeau de Marie était encore là, en même temps qu'on le montrait dans l'église de Blaquernes. Relativement au silence des Pères des quatre premiers siècles, nous ferons observer que ce silence, tout étonnant qu'il soit, n'est pas une protestation contre la tradition. Il y a, d'ailleurs, bien des paroles des saints Pères favorables à cette tradition ; et d'ailleurs, il y a tant d'ouvrages perdus de ces premiers siècles, qu'on peut supposer que plusieurs contenaient des assertions dans le sens de la croyance aujourd'hui générale, et seraient une confirmation du récit de Juvénal.

Quant à la déclaration des PP. du concile d'Ephèse, voici la phrase qui exprime leurs sentiments : *Nestorius a été condamné à Ephèse, où Jean le théologien et où la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu*... et cette phrase est restée inachevée : quelques auteurs ont voulu conclure que la sainte Vierge y reposait à côté de saint Jean, où, en effet, on a toujours montré le tombeau de cet apôtre.

Mais d'autres auteurs ont suppléé ce passage comme il suit : *Nestorius a été condamné à Ephèse, où Jean le théologien et la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, ont demeuré, où ils ont une église, où ils sont honorés d'un culte particulier*. Or, même dans ce temps, cette dernière manière de voir était plus favorablement reçue, et elle a été toujours en progrès.

Voici surtout un fait d'une grande valeur qui semble le démontrer d'une façon sans réplique :

Les Nestoriens sont séparés de l'Eglise depuis le concile d'Ephèse, et ils n'ont été séparés que parce qu'ils attaquaient le privilége de la Mère de Dieu. Et cependant, dans la collection Assemani (t. III. p. p. I, p. 608), ils tiennent que la sainte Vierge a été transportée en corps et en âme dans le paradis, qu'ils distinguent du ciel et qu'ils placent au-dessus des airs. Voici comment s'en explique Abedjesu, auteur syrien, p. 318 :

« Après la mort du Sauveur, Jean l'évangéliste prit dans sa maison la sainte Vierge et la servit comme sa mère. Or, Marie vécut encore douze ans après l'Ascension de Jésus-Christ, en tout elle vécut quarante-neuf ans, ou selon d'autres soixante et un. Son corps après sa mort ne fut pas mis

dans le tombeau, mais les Anges le transportèrent dans le paradis terrestre, où les Orientaux placent les âmes des saints en attendant la résurrection générale. Les anges formèrent son convoi et y portèrent son corps. Les apôtres s'étaient rendus auprès d'elle avant son décès. Saint Thomas, qui était dans les Indes, y fut aussi amené par le ministère d'un ange; et voyant que les anges portaient dans les nues Marie, il souhaita de la voir. Les anges la descendirent sur le lit où elle avait rendu l'esprit, il fit sa prière, et Marie lui donna sa bénédiction. C'est là l'opinion la plus commune parmi les Orientaux ».

A quelques différences près, on voit que les historiens orientaux ont emporté avec eux la tradition relatée par Juvénal. Ceci est important, car cela prouve qu'elle remonte aux premiers siècles, puisque c'est en 431 que fut tenu le concile d'Ephèse.

On trouve dans Mabillon (*Liturg. got. et gall.*, p. 212; et Thom., p. 291), que dans quelques anciennes liturgies comme celle des Visigoths et celle des Gaulois, usitées avant Charlemagne, il est expressément porté au 4 janvier que le corps de la Vierge est monté au ciel : *Beatæ Virginis translatum corpus est de sepulchro*. Et ensuite : *Ut quæ terræ non erat conscia, non teneret rupes inclusum... cui apostoli sacrum reddent obsequium... Christus amplexum nubis vehiculum assumptio paradisum*. On voit là la tradition de Jérusalem. Or, il a fallu beaucoup de temps pour qu'elle allât se fixer dans la liturgie de peuples si éloignés de l'Asie. Cela nous fait donc encore une fois remonter aux premiers siècles.

On trouve dans la vie de saint Villibad, qui a visité les lieux saints, au VII^e siècle (740), qu'il rapporte des choses conformes au récit de Juvénal.

En descendant les siècles, les témoignages deviennent non-seulement nombreux, mais unanimes pour la croyance reçue.

Il faudrait citer Fulbert de Chartres (1028), Pierre Damien (1073), Hildebert du Mans (1090), saint Anselme (1109), Pierre Abailard, saint Bernard, abbé d'Igny, Philippe, abbé de Bonne-Espérance, Pierre de Blois, Guibert de Nogent, Hugues de Saint-Victor (XII^e siècle), Albert le Grand, saint Thomas, etc. Des auteurs de la vie des saints, les plus autorisés, ont suivi ces traditions.

Au quatrième concile de Latran, un évêque de Tolède parle de l'Assomption comme d'une créance universelle, et la plupart de ces auteurs font des allusions à ce qui est contenu dans la tradition rapportée par Juvénal et Métaphraste.

Mais personne n'a été plus explicite ni plus ardent à soutenir cette tradition que saint Jean Damascène, qui était voisin de la Palestine, et qui a été un excellent témoin de l'opinion publique de son temps.

Voilà l'ensemble des documents qui nous restent sur la dernière partie de la vie de Notre-Dame. On voit qu'ils n'ont pas tous la même valeur ni la même autorité, mais le lecteur peut juger par lui-même ce qu'ils sont. Il ne nous appartenait pas d'en supprimer, excepté certaines traditions qui n'ont été accueillies par aucun homme sérieux. On voit qu'il est entré dans le plan de la Providence de ne donner tout son éclat au culte que l'Eglise rend à

Marie dans sa glorieuse Assomption, que par degrés. Cette fête est entrée dans le culte public après la plupart des autres ; on croit généralement qu'au temps de l'empereur Marcien, l'Assomption n'était pas encore célébrée. Mais depuis, ce culte s'est répandu par toute la terre, et a été accueilli avec enthousiasme. Il est aujourd'hui sanctionné par tous les livres liturgiques de l'Eglise et par une pratique universelle. Au point de vue de l'histoire, nous devons convenir que cette croyance universelle de l'Eglise donne par là même un grand air de vraisemblance aux principales circonstances de la mort de la Mère de Dieu, telle que nous l'avons reproduite. Nous sommes loin de dire que l'Eglise couvre de son autorité ces récits, nous disons seulement qu'ils sont en harmonie avec sa croyance.

En quelle année Marie a-t-elle quitté la terre ? Plusieurs systèmes sont en présence. Nous ne nous arrêtons pas à les discuter. Nous avons adopté celui qui met sa fin dans la soixante-douzième année de sa vie, vers l'an 57 de l'ère chrétienne. Nous adoptons ce système, d'abord parce qu'il nous paraît le plus suivi, et aussi parce qu'il s'accorde avec le témoignage de saint Denys l'Aréopagite, qui n'a été converti par saint Paul que l'année 52 de l'ère chrétienne. Ce n'est sans doute que quelques années après qu'il a pu se trouver à Jérusalem pour assister aux derniers moments de la Mère de Dieu.

Nous terminons cette esquisse historique en donnant le portrait de Marie d'après saint Epiphane, et reproduit par Nicéphore. Baronius remarque qu'il est probable que les traits ont été pris plutôt sur quelque peinture en renom au IVe siècle que sur la personne de la sainte Vierge, pendant qu'elle était encore vivante. Nous ne pouvons être que de son avis. Cependant c'est quelque chose que de posséder un type qui remonte si haut : est-ce sur le portrait fait de la main de saint Luc que celui-ci a été pris ? Nul ne le sait. Cependant on doit dire que ce n'est pas là simplement la conception idéale d'un type adapté à la grande figure qu'on veut perpétuer, puisqu'il y a un point où l'auteur accuse une divergence relativement à sa taille.

Il est donc clair que l'on prétend se conformer à la tradition. Voici ce portrait :

« Marie était en toutes choses honnête et grave, parlant peu et ne disant que les choses nécessaires, écoutant volontiers, habituellement affable ; donnant à tous des marques d'honneur et de vénération. Elle était de stature médiocre ; d'autres cependant disent qu'elle dépassait un peu la taille moyenne. Elle usait d'une décente liberté de parler avec tout le monde. On ne remarquait en elle ni rire, ni trouble, ni surtout aucun mouvement de colère. Sa couleur rappelait celle du froment. Elle avait les cheveux blonds, les yeux vifs, la prunelle tirant sur le jaune. Les sourcils étaient noirs, et un peu saillants, mais avec un air de décence. Le nez était long, les lèvres rosées, d'un rose vif, fleuries et pleines de la suavité des paroles. Elle n'avait point le visage rond, mais plutôt allongé, les mains et les doigts également allongés. Elle était éloignée de tout faste, simple, et ne cherchant pas à composer son visage ; elle n'accordait rien à la mollesse, et donnait des marques d'une exquise humilité. Dans ses habits, elle se contenta de la cou-

leur native de la matière première de ses vêtements. On peut le remarquer par le voile que nous possédons dont elle couvrait sa tête... Enfin, afin de dire beaucoup de choses en peu de mots, en toutes choses elle laissait reluire comme le reflet d'une grâce divine ».

En descendant au fond de la vallée de Josaphat, on passe un pont en pierre d'une seule arche, jeté sur le torrent; on se trouve au pied du mont des Oliviers. A quelques pas vers la gauche est l'entrée de l'église souterraine qui renferme le tombeau de la Sainte Vierge. (V. Radulphe; — Fabri.) — C'est dans cette église que la Sainte Vierge avait été ensevelie; mais Dieu n'a pas voulu que cette demeure de la mort gardât le corps qui avait été la demeure de la vie. Exempt de toute souillure, le corps de Marie devait échapper à la contagion du tombeau. C'est là qu'a eu lieu l'Assomption. On arrive à l'église par le sud. On trouve d'abord un assez grand espace aplani et pavé, où l'on descend par trois marches, et sur lequel s'élevait jadis une abbaye de Bénédictins, et on est en face d'un portique en style gothique, qui était fort beau autrefois, mais qui n'a plus rien de remarquable. On descend alors un grand et magnifique escalier en marbre, dans la direction du sud au nord; il y a quarante-sept marches qui n'ont pas toutes la même largeur : dix à douze personnes peuvent s'y tenir de front. Il y a d'abord, à droite, une porte fermée qui conduisait dans la grotte de l'agonie de Notre-Seigneur, puis un peu plus bas, du même côté, un enfoncement qui renferme les tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne, et vis-à-vis, à gauche, en descendant, un autre enfoncement plus petit avec le tombeau de saint Joseph.

Ces tombeaux étaient la propriété des catholiques; mais ils leur ont été enlevés par les Grecs.

Quand on est arrivé au fond de l'escalier, on est dans une église qui a la forme d'une croix; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de quatre-vingt-quinze pieds, et sal argeur de près de vingt. Elle est solidement murée de tous côtés; sa partie orientale est taillée dans le roc. Elle ne reçoit de lumière que par une ouverture pratiquée dans la voûte, du côté de la montagne et par l'escalier. Les autres ouvertures ont été murées. Elle était déjà ainsi lorsque le marin Sanudo la visita, il y a 500 ans. (*Liber secretorum*, 1306.)

Le tombeau de la Sainte Vierge est placé au milieu de la nef, mais aux deux tiers de la longueur de l'église, vers le côté oriental. Toutes les anciennes descriptions s'accordent à dire que ce tombeau était taillé dans le roc comme celui de notre Sauveur.

Le tombeau de la Sainte Vierge est aussi dans un petit monument ou chapelle qui a deux entrées, l'une au couchant, l'autre au nord. Les Grecs célèbrent leurs offices sur la table de marbre qui couvre le tombeau; les catholiques y disaient la messe, quand ce monument était en leur possession. Nos religieux y entretenaient vingt et une lampes.

Nicéphore attribue la première fondation de cette église à sainte Hélène ou à Constantin : du moins est-il certain que l'impératrice Pulchérie en parla à Juvénal qui devint depuis évêque de Jérusalem, en 429. Cette église portait le nom de *l'Assomption*. Juvénal envoya à l'impératrice les habits

qui furent trouvés dans le sépulcre et que les fidèles avaient conservés jusqu'alors. L'impératrice fit construire l'église de Blaquernes, pour y déposer ces reliques. L'an 600, saint Antonin visitait ce sanctuaire. Le calife Omar y priait en 636 ; en 670 une seconde église supérieure en rotonde s'élevait sur la première, au-dessus du rocher ; mais en 939 elles étaient déjà en ruines toutes les deux, et ce fut en cet état que les croisés les trouvèrent.

Godefroi de Bouillon répara ce sanctuaire que les fidèles n'avaient jamais cessé de visiter.

On peut voir dans Mgr Mislin le reste de l'historique concernant cet intéressant monument. (T. II, p. 462.)

Deux opinions ont été émises, nous l'avons dit, sur le lieu de la mort de la Sainte Vierge. Les uns pensent qu'elle est morte à Ephèse, et les autres à Jérusalem.

Les premiers s'appuient sur un passage d'une lettre écrite en 431, par les Pères du concile d'Ephèse, au clergé et au peuple de Constantinople. Ce passage est ainsi conçu : « C'est pourquoi Nestorius étant venu dans la ville d'Ephèse dans laquelle saint Jean et la Vierge, Mère de Dieu... » Cette phrase inachevée, on la complète ordinairement en ajoutant : *ont habité.* Même dans le sens le plus favorable, si Marie a habité Ephèse, cela ne prouve pas qu'elle y soit morte ; dans les quatorze ans au moins qu'elle a survécu à Jésus, elle a pu facilement aller à Ephèse et revenir.

Il est certain d'ailleurs que saint Jean ne s'est établi à Ephèse qu'après l'année 66, et très-probablement la Sainte Vierge ne vivait plus, elle aurait eu alors plus de 80 ans ; et si elle était restée à Jérusalem jusqu'à cet âge, on peut croire qu'elle n'aurait plus quitté la ville.

On a voulu dire aussi que Marie devait être morte à Ephèse, parce qu'il est écrit dans les actes du concile d'Ephèse que l'église y était dédiée à Marie ; or, on était dans la coutume de ne dédier une église à un saint que lorsqu'on avait de ses reliques, ou bien lorsqu'il y avait subi son martyre. Mais il y a des exceptions nombreuses, et plus pour la Mère de Dieu que pour les autres saints.

Nous voyons d'ailleurs au cinquième siècle Juvénal, évêque de Jérusalem, qui n'ignorait pas ce qui s'était passé au concile d'Ephèse, puisqu'il y assistait, répondre à l'impératrice Pulchérie et à l'empereur Marcien, qui lui demandaient des reliques de la Sainte Vierge, que l'on montrait son tombeau à Gethsémani, mais qu'il était vide.

Polycrate, dans sa lettre au pape Victor, faisant l'énumération des priviléges de l'Eglise d'Ephèse, ne dit pas que la Sainte Vierge y soit morte, ce qu'il n'eût pas manqué de faire si on l'avait cru à cette époque.

Nous avons en outre les relations d'un grand nombre de voyageurs qui, à commencer au septième siècle, ont visité le lieu où mourut la Sainte Vierge, sur le mont Sion, et son tombeau dans la vallée de Josaphat, où on le montre encore aujourd'hui. C'est là la tradition la plus accréditée ; les autres grecs admettent la même tradition. André, archevêque de Crète, au VII^e ou VIII^e siècle, est très-explicite. Il dit que la Sainte Vierge vivait sur le mont Sion, qu'on y montrait sa maison convertie en église, qu'elle y mou-

rut en présence des apôtres et des disciples, que son corps fut porté par les apôtres dans la vallée de Gethsémani, qu'il n'y éprouva point la corruption, qu'il ressuscita et monta au ciel, et que le tombeau de Marie est honoré par le concours des peuples. (André Cret., *Orat. in dorm. B. Mariæ.*)

Ce sentiment est adopté par la liturgie oriental. Près de la maison de la Sainte Vierge, était une petite chapelle où saint Jean célébrait les saints mystères. Le lieu où l'on croit que les Juifs voulurent s'emparer du corps de la Sainte Vierge, quand les apôtres le portaient dans la vallée de Josaphat, se trouve vers le penchant oriental du mont Sion, tout près de la caverne où saint Pierre pleura son péché; on y avait construit une chapelle qui n'existe plus. Sur le mont Sion, plus qu'ailleurs, il n'y a que des ruines, mais elles sont chères aux chrétiens.

CHAPITRE III.

PONTIFICAT DE SIMON-PIERRE.

I. Débuts de saint Pierre. — II. Saint Paul. — III. Saint Denys l'Aréopagite et sa mission. — IV. Disciples de saint Pierre envoyés en différents lieux. — 1o Saint Martial à Limoges. — 2o Saint Materne et saint Valère. — 3o Saint Trophime. — 4o Saint Savinien et saint Potentien. — 5o Saint Sixte, saint Sinice et saint Memmius. — 6o L'Eglise de Besançon. — 7o Saint Ursin à Bourges. — 8o Saint Eutrope à Saintes. — 9o Saint Front à Périgueux. — 10o Saint Clément à Metz. — 11o Saint Julien au Mans. — 12o Saint Crescent à Vienne. — 13o Saint Paul à Narbonne. — 14o Vaste action du prince des apôtres. — V. Lutte de saint Pierre contre Simon le Magicien. — VI. La prison de saint Pierre et ses chaînes. — VII. Travaux de saint Paul. — VIII. Martyre de saint Pierre et de saint Paul. — IX. Gloire de leurs tombeaux. — X. Portraits des deux apôtres. — XI. Description de la chaire de saint Pierre à Rome.

Il ne reste, à proprement parler, qu'à achever la biographie des apôtres, et à donner celle des hommes apostoliques ; en un mot, à continuer l'histoire des personnages qui figurent dans le texte du Nouveau Testament, à fournir les pièces authentiques qui nous montrent dès l'origine l'état des Eglises fondées par les premiers envoyés de la bonne nouvelle.

I. — Débuts de saint Pierre.

« On vénère à Tibériade, dit Mgr Mislin, le sanctuaire appelé l'église de Saint-Pierre, parce que la tradition a toujours désigné ce lieu comme étant celui où, après sa résurrection, notre Sauveur confia à saint Pierre la conduite de son Eglise. Jésus se manifesta à ses apôtres sur le bord de la mer de Tibériade ».

Il s'est plu à répandre des prodiges et ses divins enseignements autour de cette mer privilégiée. C'est parmi les pêcheurs de ces rivages qu'il choisit ses apôtres, et en fit des pêcheurs d'hommes : leur pêche a été non moins miraculeuse sur la terre que celle que Jésus-Christ avait lui-même ordonnée dans les eaux de Génésareth. C'est ici que Jésus-Christ calmait la tempête lorsqu'un vent violent mettait en péril la barque que montaient ses disciples : « Il commanda aux vents et aux flots agités, et il se fit un grand calme ». Ce fut sur cette mer qu'il apparut comme un esprit à la quatrième veille de la nuit, en marchant sur les eaux, et que Pierre voulant aller à lui et commençant à s'enfoncer, s'écria : « Seigneur, sauvez-moi ». Là, il chassait les démons et guérissait tous les malades. Une grande multitude était accourue et suivait Jésus : il la nourrissait de sa parole et du pain multiplié miraculeusement par sa toute-puissance. La belle-mère de saint Pierre, le paralytique que l'on descendit par le toit d'une maison, la fille de Jaïr, le serviteur du centurion, et une infinité d'autres éprouvèrent sa bonté et sa puissance. Ce fut ici qu'il dit à un scribe : « Les renards ont des tanières, les oiseaux du ciel des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête ». Un homme appelé à le suivre, lui disait : « Permettez qu'auparavant j'aille ensevelir mon père ». Jésus lui dit : « Laissez les morts

ensevelir leurs morts ». Cette mer était bien la mer de Jésus, et il l'aimait par-dessus toutes les autres.

C'est le chapitre x des Actes des apôtres qui nous montre saint Pierre faisant entrer Corneille dans le sein de l'Eglise ; nous ne nous servons point de Métaphraste qui rapporte cette histoire, parce qu'elle nous paraît prise dans saint Luc. Mais nous avons la continuation de la vie de cet illustre centurion, nous avons une tradition solidement établie qui nous suffit. Les martyrologes nous apprennent que Corneille, le converti de saint Pierre, fut créé évêque au lieu de sa conversion. « A Césarée, dit Usuard, lieu de naissance du bienheureux Corneille le centurion, qui fut baptisé par le bienheureux Pierre ». C'est dans cette ville même qu'il fut élevé à la sublime dignité d'évêque. On trouve la même indication dans Bède et dans plusieurs manuscrits et le martyrologe romain. (V. *Bolland.*, 2 fév.) Notker termine ainsi un panégyrique de ce saint : « Corneille abandonna le service militaire, et fut décoré des honneurs de l'épiscopat dans cette ville ». Pierre de Natalibus tient le même langage.

Il est vrai que Métaphraste fait Corneille évêque de Scepsie, dans la Mysie. Plusieurs auteurs ont argué de cette divergence d'affirmation pour infirmer tous ces témoignages, mais c'est trop se hâter.

Il est fait mention de ce saint personnage dans les ménologes, les ménées grecs. (V. *Bolland.*, *ibid.*) Or, une indication importante de ces ménées est que le centurion Corneille ne demeura pas longtemps à Césarée après sa conversion, mais qu'il exerça son apostolat en divers lieux, et même qu'il accompagna Pierre dans quelques-unes de ses courses apostoliques.

Corneille n'est pas le seul qui, dans ce premier siècle, ait été évêque pour diriger successivement plusieurs Eglises et évangéliser plusieurs provinces. Il en a été ainsi de Timothée, de saint Luc, de saint Denys, de saint Barnabé.

Rien n'empêche qu'à la fin de sa carrière il ne soit revenu à Césarée, où il est certain qu'on voyait son tombeau du temps de saint Jérôme, comme il le marque dans sa lettre 27 (*Ad Paulam*).

On a dit encore contre l'épiscopat de saint Corneille à Césarée, qu'Eusèbe, qui devait être son successeur, n'en a pas parlé. Mais cette raison n'a aucune valeur, puisqu'il ne dit qu'un mot de saint Corneille, et que d'ailleurs il n'a pas cru, qu'à part ce fait, il y eût rien d'intéressant à rapporter dans son histoire ecclésiastique sur sa ville épiscopale : il n'a pas donné la succession de ses prédécesseurs.

Gardons-nous en histoire de voir des contradictions là où il n'y en a pas. Souvent ce que nous prenons pour contradiction, accuse une étude qui n'est pas suffisamment approfondie de notre part.

On trouvera sans doute intéressantes quelques citations des ménées sur le premier païen converti au christianisme : « Ton nom a été entouré d'une gloire légitime, ô Corneille, toi qui as été le compagnon de voyage du prince des apôtres et de plusieurs autres encore : partout tu semais la divine parole ; nous avons été arrachés des ténèbres de l'ignorance et conduits à la lumière de la vérité ».

Dans un autre chant, on lit :

« Ayant reçu la grâce du Saint-Esprit, ô Corneille, tu as illustré la terre comme un soleil radieux, chassant partout la corruption de l'idolâtrie ».

Dans un autre :

« Tu es sorti comme un grand fleuve, tu as arrosé la surface de la terre par la fécondité de ta doctrine : cette doctrine, ô Corneille, y a desséché l'immense culture de la zizanie ».

Un autre dit :

« C'est entièrement mort au monde, ô Corneille, que tu as prêché la résurrection à tous ceux qui étaient morts par leurs passions ».

Un autre encore :

« O illustre intelligence, vous êtes devenue une étoile répandant ses brillants rayons jusqu'aux extrémités de la terre ».

Enfin, ces mêmes monuments le montrent refusant ses hommages aux simulacres, résistant à des hommes sanguinaires, à Scepsie, invoquant le Dieu puissant qui renverse de fond en comble les temples des idoles, bravant les chaînes et rompant les liens de la superstition.

L'honneur d'une conversion qui fit tant d'impression en Orient, revient tout entier, après Jésus-Christ, au grand apôtre Pierre.

Une des premières villes évangélisées par saint Pierre fut donc Césarée de Palestine. Nous voyons dans la vie du centenier Corneille, que l'histoire nous a conservée, des souvenirs de ses rapports avec cet homme de bien, qui devint un si fervent chrétien et le premier du paganisme reconnaissant le Christ.

Plus tard, Métaphraste nous apprendra quelques détails sur cette partie de la vie de saint Pierre. Il indique un grand nombre de villes de l'Asie-Mineure évangélisées par lui, auxquelles il donna des évêques; ainsi Prochore fut institué à Nicomédie. Il le conduit jusqu'à Byzance, et le fait établir divers évêques dans cette province.

Ceci est solidement confirmé par une lettre du pape Agapet écrivant à Pierre touchant Menna, ordonné par lui évêque de Constantinople. Cette épître fut lue dans un concile œcuménique. (*Quinta synodo.*)

« Nous pouvons ajouter ici à la dignité et à la gloire du même évêque de Constantinople que, depuis le temps de Pierre, aucun autre évêque d'Orient n'a reçu l'ordination de nos mains ».

Peu après cette conversion, saint Pierre alla à Antioche où il fonda l'Eglise chrétienne dont il fut le premier évêque. Eusèbe (*Chron.* 8) place cette fondation l'an 40. Saint Chrysostome dit qu'il y demeura longtemps, et on croit communément que ce séjour fut de sept ans environ ; nous avons des raisons de croire qu'il parcourait encore les pays limitrophes pour y exercer son apostolat.

Nous dirons avec Baronius (*Ad ann.* 49) que nous avons comme témoignage de cette fondation par saint Pierre : 1° une tradition universelle qui remonte à l'événement ; 2° les anciens livres liturgiques ; 3° l'ancien catalogue des Pontifes romains attribué au pape Damase ; 4° l'affirmation de tous les Pontifes à peu près, depuis saint Léon.

La biographie des hommes illustres de saint Jérôme, à raison de ses

lumières et de la connaissance qu'il avait des faits, est au-dessus de toute critique. Voici l'article qu'il a consacré à saint Pierre : « Simon-Pierre, ailleurs Simon fils de Jean, de la province de Galilée, de la bourgade de Bethsaïda, frère d'André apôtre, prince des apôtres, après avoir exercé l'épiscopat à Antioche et évangélisé ceux qui étaient de la circoncision dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, dans la seconde année de Claude, se rend à Rome pour y combattre Simon le Magicien et là il tint ce siége sacerdotal pendant vingt-cinq ans, jusqu'à la quatorzième année de Néron, qui fut la dernière de ce prince. C'est par son ordre que cet apôtre fut crucifié la tête en bas et les pieds en haut, sur sa propre demande, parce qu'il ne se jugeait pas digne de mourir de la même manière que son Maître. Il écrivit deux épîtres, qui sont appelées catholiques. Plusieurs ne reçoivent pas la seconde comme étant de lui, à cause d'une différence de style dans leur composition. (Le doute de saint Jérôme fut partagé par quelques anciens, mais la majorité qui a toujours tenu pour l'authenticité de cette épître s'est promptement changée en unanimité. La diversité de style s'explique par la diversité des interprètes. (V. *Dom Calmet*, *in-f°*, t. VIII, p. 833.)

« Le livre de ses Actes, l'Evangile qui porte son nom, le livre de ses prédications, celui de son apocalypse et du jugement, sont placés parmi les Ecritures apocryphes. Il fut enseveli à Rome, au Vatican, près de la voie Triomphale ; il est glorifié par la vénération de l'Eglise universelle ». Voilà les célèbres paroles de saint Jérôme.

Eusèbe (liv. III, c. 1) indique le même théâtre de ses prédications, et son épître est adressée aux fidèles qu'il avait conquis à Jésus-Christ dans ces provinces. C'est par saint Cyrille encore (*Catéch.* 6), par Eusèbe (c. II, c. 17), par saint Justin (I, II), que nous savons qu'un des motifs au moins qui conduisait saint Pierre à Rome, était de combattre Simon le Magicien.

Nous apprenons par les auteurs que nous venons de citer qu'étant à Rome, sous Claude, il fit amitié avec Philon le juif, et qu'il eut des conférences avec lui ; nous pensons qu'il est très probable que saint Paul eut des entretiens avec Sénèque.

Suétone (t. V, c. 25) rapporte un ordre donné par Claude, qui enjoignait à tous les Juifs de sortir de Rome à cause des tumultes qu'ils y excitaient continuellement, étant poussés par un nommé Chrest, car c'est ainsi qu'on appelait Jésus-Christ. Cette indication nous apprend deux choses : d'abord ces tumultes dont il est ici question sont la mesure des conversions opérées à Rome et des progrès de l'Evangile à la prédication de Pierre, et nous voyons ensuite que le voyage de cet apôtre à Jérusalem coïncide avec l'édit de Claude, qui en est sans doute un des motifs.

Des documents de nature diverse, et qui sont tous d'accord, nous désignent plusieurs païens des premières familles de Rome convertis par le zèle de cet apôtre, ainsi qu'un grand nombre de personnes de diverses conditions.

Un des plus illustres fut Flavius Clémens, personnage consulaire, proche parent de Domitien, avec les deux Flavie Domitille, dont l'une était son épouse et l'autre sa nièce : saint Pierre avait baptisé dans la même maison

les deux eunuques, Nérée et Achillée. L'existence calme, innocente des chrétiens, tranchait avec l'ardeur païenne pour la vie du monde et la recherche des plaisirs : c'est cette pensée qui donne la vraie couleur au passage suivant de Suétone (*In Domitian.*) : « L'empereur fit mourir Flavius Clémens, son cousin germain, par une résolution subite et sur de légers soupçons, et cependant il destinait ostensiblement ses deux fils à lui succéder : il avait changé leur premier nom en ceux de Vespasien et de Domitien. Flavius Clémens était d'une inertie qui le rendait méprisable ».

Ce mot est significatif : ce personnage avait l'indifférence d'un chrétien. Ecoutez Tertullien : *Sed alto injuriarum postulamur et infructuosi in negotia ducimur.* (Ap. 1.) Dion est plus clair que Suétone dans sa narration. « La même année, Domitien condamna à mort un grand nombre de citoyens, parmi lesquels figurait le consul Flavius Clémens, quoiqu'il fût son neveu et qu'il eût épousé sa proche parente Flavie Domitille. Ils étaient tous les deux accusés du crime d'athéisme. C'est pour cela qu'une grande quantité de citoyens furent condamnés, parce qu'ils passaient aux mœurs des Juifs : les uns le payèrent de leur vie, les autres furent privés de leurs biens. Domitille fut exilée à Pandataria ». Que ce soient là des chrétiens, le doute n'est pas admissible. Il fallait que le nombre en fût immense pour arracher à Tacite cette exclamation, dans la *Vie d'Agricola :*

« Agricola quitta la vie assez tôt pour ne pas voir le palais assiégé, le sénat entouré de soldats, et tant de personnages consulaires égorgés dans le même carnage, l'exil et la fuite de tant de nobles femmes ».

« Notre doctrine resplendissait d'un éclat si admirable en ces temps, ajoute Eusèbe, que les écrivains, qui étaient étrangers à notre croyance, font un aveu complet de la persécution soulevée contre nous et du nombre immense des martyrs ». Il cite à l'appui le Romain Brutius ou Brontius, qu'on ne connaît que par Pline le Jeune. Saint Jérôme confirme tous ces faits.

Or, ces fervents chrétiens, ces glorieux martyrs du temps de Domitien, étaient les enfants spirituels de saint Pierre, de saint Paul, de saint Clément et des autres hommes apostoliques de ce temps.

Nous avons vu Nérée et Achillée être positivement des convertis du prince des apôtres ; ni les traditions ni les monuments n'ont pu tous les nommer ; on sait seulement qu'il convertit des Romains sans nombre. Tous les témoignagnes des païens que nous venons de citer sont donc des monuments précieux de la vie des deux grands apôtres qui ont fondé l'Eglise romaine.

II. — Saint Paul.

L'histoire de saint Paul est intimement liée à celle de son glorieux compagnon dans l'apostolat et dans le martyre.

Ce sont deux vies inséparables.

Quoiqu'il n'entre pas dans notre dessein de nous servir des épîtres des apôtres comme témoignage de leurs actions, il y a un côté cependant par lequel il nous est permis de les interroger pour éclaircir notre sujet. C'est que ces épîtres étaient lues dans les assemblées des fidèles, et que les évê-

ques des premiers temps les citaient devant le peuple chrétien. (V. Euseb., *Hist.*, l. III.)

Selon saint Chrysostome, Paul naquit dix ans avant notre Sauveur, et vécut soixante-huit ans. (t. VI, h. 30.) Il était citoyen romain : Auguste avait accordé ce privilége à tous les habitants de Tarse, sa patrie, à cause de leur attachement à ses intérêts. Nous laissons de côté tout ce que nous en apprennent les Actes, et nous chercherons ailleurs des notions sur ce grand homme.

Saint Jérôme (*in Philem.*), saint Augustin (*Conf.* 8) et plusieurs auteurs pensent que Saul changea son nom en celui de Paul à l'occasion de ses conférences avec Paul Sergius, dont la conséquence fut la conversion de ce magistrat ; d'autres cependant ont pensé que ce fut à l'occasion de son ordination. Plus bas on verra que l'Eglise de Narbonne, qui eut un Paul pour apôtre, le confond avec le Sergius des Actes.

Saint Epiphane (*Hæres.* 28) et saint Philastre (*Dom Calmet*, t. II, p. 158) disent que lorsque saint Paul et saint Barnabé étaient à Antioche, ce fut Cérinthe qui leur soutint qu'on ne pouvait être sauvé sans la circoncision et l'observation des cérémonies légales. On voit dans Théodoret (*In I ad Thessalon.*) que lorsque ces deux apôtres étaient à Bérée et que les Thessaloniciens y vinrent pour y causer du tumulte, ceux qui les conduisaient les menèrent à Athènes, l'an 52 de Jésus-Christ.

Saint Chrysostome (*Hom.* 40, *in Cor.*) nous apprend que dans son laborieux apostolat à Ephèse, Paul eut beaucoup à souffrir et qu'il fut même exposé dans l'amphithéâtre à la cruauté des bêtes sauvages, dont il fut sans doute délivré par une intervention divine.

Délivré de sa prison de Rome, saint Paul alla en Espagne, passa en Judée, à Ephèse et y laissa saint Timothée ; prêcha en Crète et y établit saint Tite pour avoir soin d'y cultiver l'Eglise qu'il y avait fondée. C'est saint Athanase (*Ad Drocomit.*), saint Cyrille de Jérusalem (*Cat.* 17), saint Epiphane (*Hæres.* 17), saint Chrysostome (*Præfat. in Hebr.*) qui nous assurent ces faits.

Le dernier Père nous dit encore qu'on racontait que saint Paul étant allé saluer un échanson et une concubine de Néron, pour les attirer à la foi, il convertit en effet la concubine, de sorte que Néron qui était passionné pour elle, fit arrêter saint Paul et le fit mettre en prison. L'apôtre complète ces détails dans sa deuxième épître à Timothée.

III. — Saint Denys l'Aréopagite et sa mission.

Nous avons encore une source où nous pouvons puiser des renseignements très-précieux sur la vie des deux membres les plus illustres du collége apostolique, ce sont les œuvres de saint Denys l'Aréopagite, qui assure avoir vu saint Pierre à la mort de Notre-Dame. Mais avant de les invoquer nous allons discuter un instant leur authenticité.

On a commis de grandes fautes historiques relativement à saint Denys, depuis plusieurs siècles. On a fait deux personnages d'un seul : l'apôtre de Paris et le converti de saint Paul. On a attribué ses œuvres à un faussaire

du quatrième ou cinquième siècle, sur les plus légères apparences. Ce n'est que dans ces temps, a-t-on dit, qu'on a parlé de ces ouvrages. Eusèbe, saint Jérôme n'en ont pas parlé ; son style a trop d'enflure pour un Père apostolique. Il a un tour mystérieux qui n'est pas en harmonie avec le personnage. Sans répondre une à une à ces difficultés, on verra qu'elles tomberont d'elles-mêmes par l'historique que nous allons proposer. Ce n'est qu'au moment où l'hérésie de Luther, que l'on voit déjà s'abîmer dans le vide de toute croyance, sera tout à fait éteinte, et nous espérons que cette époque est plus rapprochée qu'on ne pense, qu'on reconnaîtra plus clairement les ravages que cette tempête a causés.

Le champ de l'histoire a été dévasté comme le dogme et la morale, et l'on a réussi à soulever momentanément un nuage devant la vénérable physionomie du grand saint Denys l'Aréopagite. Sans doute on n'a cessé de protester contre les prétentions passionnées des dissidents, sur divers points du monde catholique, mais il est vrai aussi que des hommes très-savants et recommandables, tels que Dom Cellier, ont fléchi et donné dans le piége si habilement présenté par les sectaires. Cette fièvre de contradiction avait son motif puissant. Saint Denys condamne énergiquement, clairement, toutes les innovations de Luther et de Calvin. Il fallait le lapider.

L'illustre traducteur français des écrits du disciple de saint Paul, Mgr Darboy, le savant archevêque de Paris, a aussi attaché son nom à cette belle œuvre de restauration.

Nous prenons dans Baronius, et surtout dans le jésuite Lanssellius [1], les considérations qui vont suivre, en y ajoutant nos propres observations.

Nous ne pensons pas qu'un homme de sens puisse conserver le moindre doute sur l'identité de saint Denys d'Athènes et l'apôtre de l'antique Lutèce, ni sur l'authenticité des œuvres que l'on a sous son nom.

Nous résumerons substantiellement toute la question. Ce ne sera pas un hors-d'œuvre, car nous verrons bientôt passer en revue les disciples de saint Pierre et de saint Paul et les Eglises qu'ils ont fondées. C'est la couronne de ces deux princes de l'Eglise, le prolongement de leurs actions ; c'est cela même qui fait partie de leur vie si glorieuse et si féconde.

Notre sujet réclame que nous établissions d'abord que les écrits que nous possédons sous le nom de saint Denys l'Aréopagite, sont réellement ceux du disciple de saint Paul, de celui dont saint Luc nous dit le nom, la condition et l'heureuse docilité à la foi de Jésus-Christ. Voilà un témoignage du premier siècle. Descendons de siècle en siècle, et nous verrons que les grands hommes de chaque époque ont parlé des ouvrages que nous avons, comme étant ses œuvres. D'abord saint Denys de Corinthe nous dit au second siècle que l'Aréopagite était évêque d'Athènes (Eusèbe, liv. IV, c. 25); et dès le troisième, saint Denys d'Alexandrie, l'auditeur d'Origène, composa, au jugement de saint Maxime (*In* c. 5, *Cœlestis hierarchiæ*), un commentaire très-intéressant sur la céleste hiérarchie.

Il est clair qu'un homme comme Denys d'Alexandrie, qui a lutté avec succès contre deux hérésies, les Novatiens et les Sabelliens, qui était une

[1] *Disputatio apologetica.*

des plus belles lumières de son siècle, suffit à lui seul pour assurer l'authenticité des œuvres du saint de l'Aréopage. Il fallait qu'on eût une haute idée de l'ouvrage et de son auteur, pour qu'un évêque d'Alexandrie consacrât ses veilles à le commenter un peu plus d'un siècle après sa mort. Au quatrième siècle, saint Grégoire de Nazianze loue la sage habileté avec laquelle il parle des Séraphins qui couvrent le tabernacle. Il ne le nomme pas, mais on ne peut douter qu'il ne parle de lui. Saint Chrysostome, le contemporain de saint Grégoire, le nomme et l'appelle : *Un oiseau qui a son vol dans les cieux.* Cette expression nous est conservée par Anastase le Bibliothécaire, dans sa lettre à Charles le Chauve.

Au rapport du diacre Libératus (*In breviario de causa Nest. et in tit.* c. 10), le grand saint Cyrille d'Alexandrie fit son éloge et le cita contre les chefs des Nestoriens.

Au sixième siècle, saint Athanase le Sinaïte, homme d'une rare érudition et un modèle de sainteté, dans ses contemplations sur l'*Hexaméron*, ouvrage perdu, mais cité par Evagre avec le plus grand éloge, exalte les écrits de saint Denys comme sublimes et dignes d'un homme apostolique.

Saint Grégoire le Grand le nomme un Père antique et vénérable, et s'appuie sur son autorité pour prouver que les anges gardiens sont d'un ordre inférieur et du dernier degré de la hiérarchie.

Au septième siècle, vers 640, florissait Maxime, l'ami de l'empereur Héraclius, d'une grande culture intellectuelle et d'un vaste savoir, écrivain fécond et estimé. Nous avons encore son précieux commentaire sur les écrits de saint Denys.

Au même temps vivait Sophronius, patriarche de Jérusalem, qui, écrivant au patriarche de Constantinople, Sergius, une lettre inscrite dans la onzième session du concile de Constantinople, tenu contre les monothélites, présentait les écrits de saint Denys comme une réfutation de leurs erreurs. On voit aussi Macaire, archevêque d'Antioche, se servir de la même autorité; et l'empereur lui-même pressait les sectaires en leur opposant un mot fourni par l'épître de saint Denys à Caïus, où il appelle l'action de Jésus-Christ, *théandrique*.

Saint Jean Damascène appelle saint Denys le très-saint, le très-éloquent et le divin Aréopagite, très-abondant et très-profond dans les choses divines.

Au neuvième siècle, Michel, empereur de Constantinople, envoya à Louis le Débonnaire les œuvres de saint Denys comme un présent digne d'un si grand personnage, car il avait connu la dévotion particulière de l'empereur d'Occident pour l'Aréopagite. Celui-ci envoya ce pieux trésor à Hilduin, abbé du monastère de Saint-Denys. Le fameux Scot le traduisit en latin. Il est probable que les écrits si éminents de ce disciple de saint Paul, d'abord connus, sans doute, dès le temps de son apostolat dans les Gaules, se perdirent au milieu des persécutions, et surtout dans les terribles invasions des Barbares du cinquième siècle ; et c'est ce qui explique l'à-propos de l'envoi de l'empereur de Constantinople.

Mais on ne suffirait pas à nommer tous les hommes illustres qui ont rendu hommage aux écrits de l'éminent Athénien, et qui se sont autorisés

de ses lumières : Métaphraste, Suidas, Euthymius, Hugues de Saint-Victor, Grégoire Pachymère, son paraphraste distingué, l'Ange de l'Ecole, saint Thomas, si capable de le suivre dans ses sublimes hauteurs, Nicéphore Callixte, le cardinal Bessarion, Marsile Ficin, Pic de la Mirandole, Budée, Faber, Serrarius, Genebrard, Baronius, Bellarmin. Nous ne nommons que les savants qui se sont occupés de ce grand homme et de ses œuvres d'une manière plus spéciale.

Cette série de témoignages est sans réplique. Nous supposons cependant qu'on oublie un moment cette brillante série de pièces justificatives pour l'authenticité des œuvres de saint Denys. Il nous resterait un moyen infaillible de l'établir, et ce moyen emporte la conviction encore chez l'homme de lettres qui a du bon sens. C'est la lecture même de ces ouvrages, mais une lecture attentive, telle que le demande la nature des sujets traités, où se rencontre un grand air de simplicité uni à une profonde métaphysique.

Les traités de la *Divine hiérarchie*, de la *Hiérarchie ecclésiastique*, et des *Noms divins*, offrent une réunion de qualités éminentes qui exclut tout soupçon de supposition. Ce livre porte sur son front la marque de sa noble origine.

Nous ne sommes pas seul de notre avis, en affirmant qu'après avoir lu les plus belles pages de saint Augustin, de saint Jean Chrysostome, de Tertullien, on trouve quelque chose de supérieur encore dans l'aigle d'Athènes. Nous avons lu avec délices certains dialogues de Platon, les chapitres de la Cité de Dieu et les Pensées de Paschal sur le temps, les hautes conceptions de Malebranche sur la métaphysique, eh bien, montons encore plus haut, si nous voulons suivre le vol hardi de l'étonnant auteur des *Noms divins*. Nous sommes persuadé que si cet ouvrage trop délaissé tombait sous la main de plusieurs esprits sérieux, savants et de bonne foi, parmi nos contemporains, et qui ont le malheur d'être encore embarrassés par des préjugés antichrétiens, cette seule lecture faite avec méditation, suffirait pour leur faire comprendre le côté divin de la religion, son immensité.

On ne peut citer ces choses. Nous disons : Lisez, et vous sentirez le rayonnement d'une intelligence qui a conféré pendant plusieurs années avec celui qui était descendu du troisième ciel. Vous n'aurez pas même la pensée de demander : Est-ce bien de saint Denys ? Vous sentirez que c'est lui.

Que nous disent donc nos adversaires, en face de cette œuvre magistrale, de ce chef-d'œuvre de premier ordre ? Ils osent nous dire : c'est le travail d'un faussaire. Comment ! celui qui est capable de produire cette merveille l'attribuerait à un autre ! Quand l'auteur le voudrait, il ne le pourrait pas. Cette prodigieuse intelligence marque sa place là où elle se pose, et elle laisse après elle un long sillon de lumière qui empêche de confondre sa personnalité avec tout autre ; et puis, vous violez les lois de la nature dans votre supposition. Si vous voyez derrière ces écrits un faussaire, vous en faites un orgueilleux. Or, un orgueilleux de cette trempe ne sera pas tenté de passer sa gloire à son voisin. Il se sent assez fort pour en jouir

pour son propre compte et de son vivant. Ah! y réfléchissez-vous? vous nous donnez un faussaire du quatrième siècle, qui ose dire qu'il a vu les apôtres, qu'il a été témoin des derniers moments de la divine Mère de Dieu, qu'il a été en communication avec saint Paul, qui ose mentir à ce point; un faussaire qui se donne dans tout le reste les caractères inimitables d'un saint et se pose dans la réalité comme l'émule sinon le supérieur dans la beauté, dans la pureté de son langage, dans la sainteté de ses sentiments, l'émule, disons-nous, et le supérieur des plus grands du christianisme, et cela de manière à tromper les saints Pères et les conciles. Décidément, messieurs de la réforme, vous n'êtes pas heureux, et nous en sommes fâché pour les catholiques que vous avez un peu ébranlés.

Si cet auteur n'est pas toujours facile à suivre dans sa pensée, nous en connaissons deux raisons bien naturelles : la première, c'est qu'il était posé en principe dans le premier siècle de parler d'une façon énigmatique de quelques-uns de nos mystères ; il y avait certaines paroles conventionnelles et des symboles pour exprimer l'Eucharistie, par exemple ; mais la principale cause de cette obscurité, c'est l'élévation habituelle de la pensée de l'auteur et le choix de ses matières. Jamais pensées plus neuves, plus hardies, n'ont eu un vêtement d'expressions aussi originales. C'est du sublime se soutenant dans tout le cours de trois Traités.

Encore une fois, la contrefaçon n'est pas imaginable, et nous posons en fait qu'à part les sectaires que ces pages lumineuses condamnent avec tant d'énergie, tous ceux qui ont douté de l'authenticité de ces écrits ne les avaient pas lus ou ne s'étaient pas donné la peine de les comprendre.

Avançons d'un pas, et nous verrons que l'Aréopagite est bien le glorieux apôtre de Paris. Ne lui faisons plus l'injure de lui ravir une portion de sa gloire.

C'est le fameux texte de saint Grégoire de Tours qui a fait à peu près tous les frais d'argumentation contre l'identité des deux Denys. Cet historien place sous l'empire de Décius, au troisième siècle, le martyre de saint Saturnin, de saint Gatien, de saint Trophime, de saint Paul, de saint Denys de Paris, de Martial : et cela d'après une vie de saint Saturnin.

Dans un instant nous verrons à quoi tient l'erreur du passage de saint Grégoire de Tours. Mais remarquons d'abord, comme première erreur, que plusieurs des apôtres nommés par saint Grégoire sont réellement antérieurs au temps de Décius ; et en second lieu, qu'aucun autre monument ancien n'a confirmé l'assertion de saint Grégoire. Au contraire, nous en possédons de très-nombreux qui affirment très-clairement que saint Denys a reçu sa mission avec saint Gatien de Tours, saint Saturnin de Toulouse, et les autres du même siècle.

Mais procédons par ordre.

Les raisons qui prouvent que saint Denys de Paris a été saint Denys l'Aréopagite, sont nombreuses :

I. — Les anciens historiens. — Simon Métaphraste (*Vie de saint Denys*,

par Lanssellius, p. 323 ; Paris, 1615, chez Ch. Morel), nous montre le disciple de saint Paul, si parfaitement instruit par son maître, voulant imiter sa vie et porter comme lui au loin la lumière de l'Evangile. « Il va, dit-il, trouver saint Clément qui avait été formé par l'illustre prince des apôtres. Clément l'exhorte à passer dans les pays occidentaux. Un grand nombre d'ardents disciples le suivent, et dans ses courses, il leur donne diverses destinations ; lui-même prend Rustique et Eleuthère, et s'avance jusque dans les Gaules. Après avoir envoyé le prêtre Lucien prêcher une autre population, il pénètre jusqu'à la ville de Lutèce, qu'il trouve plongée dans l'incrédulité ».

Suidas (Ibid., p. 335), nous donne sur saint Denys une appréciation de ses vertus, de ses écrits et de son grand caractère, plutôt qu'il ne fait son histoire. Il était sûr de sa mission dans les Gaules, mais renvoie à la narration de Michel Syngelle, qui en parle très-explicitement.

Nicéphore n'a sur lui qu'une courte notice, mais il dit positivement : « Denys prêchait avec magnificence et avec une grande liberté la piété et le vrai culte. Il alla dans les régions occidentales glorifier le Christ, il y vécut jusqu'à un âge fort avancé, et fut pour lui-même honoré de la couronne du martyre (*Vita Dyon. apud. Lanssell.*, p. 340) ».

Michel Syngelle (à la suite de la *Vie de saint Denys*, par Lanssellius, p. 360). — Nous appelons l'attention toute particulière du lecteur sur la vie de saint Denys par cet auteur. Nous remarquons d'abord qu'il est très-ancien, selon Louis, évêque de Vérone, selon Suidas qui le cite dans ce sens.

Remarquons en second lieu qu'il est de Jérusalem, prêtre attaché à cette première église fondée par les apôtres. Nous avons par lui la certitude de ce qu'on pensait dans les églises d'Orient, en ces premiers temps, sur saint Denys et sur ce qu'il disait de la mort de la glorieuse Vierge Marie.

Le Syngelle nous dit lui-même, au début de son histoire de saint Denys, le soin qu'il a mis pour la rendre parfaite. Il a consulté tous les écrits et les traditions qui se rapportaient à ce grand homme qui fut ému des signes apparus à la mort de Jésus-Christ et formé par saint Paul. « Cette histoire, dit-il, nous est parvenue avec beaucoup de fidélité en passant des pères aux enfants (p. 368) ». Or, Michel Syngelle fait remplir au saint homme, avec Rustique et Eleuthère, un glorieux apostolat dans les Gaules, et le fait arrêter à Paris, encore une petite bourgade alors, *parvo oppido*. « O heureuse cité de Paris ! s'écrie-t-il, qui le cédez aux autres villes des Gaules pour la grandeur, vous avez reçu en héritage un trésor plus précieux que toutes les richesses du monde ; c'est votre patron et votre ami intime. Oui, entre toutes vous êtes devenue splendide et heureuse ».

Méthodius, patriarche de Constantinople au IXe siècle. — C'est lui qui donne la vie de saint Denys avec le plus d'autorité. (Voyez même collection de Lanssellius, p. 377.) L'un des plus illustres confesseurs de la foi, adversaire intrépide des tendances du schisme grec, esprit cultivé, homme d'affaires et

d'expérience, ambassadeur auprès du Pape, il réunit toutes les qualités qui donnent de la valeur à ses paroles ; à lui seul il pourrait trancher la question qui nous occupe.

Il est beau de voir un patriarche de Constantinople dire, en parlant d'un Grec, et d'un grec de la valeur de saint Denys, qu'il est allé chercher ses pouvoirs pour sa mission, non pas auprès de Pierre, mais de son troisième successeur, saint Clément, lorsque saint Jean vivait encore.

« Le pouvoir que saint Clément avait reçu de saint Pierre, dit-il, il le conféra à Denys, en lui disant : — Partez pour les régions occidentales, et là prêchez l'Evangile du royaume des cieux ; ayez le pouvoir de lier et de délier, afin que par vous l'Evangile de Jésus-Christ se répande au loin, afin que vous méritiez d'entendre ces paroles : *Courage, bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle dans les petites choses, je vous établirai dans les grandes* ».

Méthodius donne pour compagnons à saint Denys, Saturnin, Marcel, Lucien, Rustique, Eleuthère. Il envoie ses compagnons de tous côtés. Pour lui, il se fixe à Paris, avec les deux derniers, comme dans un foyer d'erreur et de corruption ; enfin l'auteur nous fait assister au supplice de cet apôtre des Gaules, et nous apprend comment on a conservé les reliques de ces martyrs.

Les vies de saint Denys où nous avons pris ces extraits, existent ; on peut les consulter et les comparer. Sauf quelques points peu importants, elles sont d'accord. Elles sont surtout parfaitement unanimes sur le point que nous voulons établir. Poursuivons notre démonstration.

II. — Le ménologe grec (3 octobre, *interprete Petro Lanssellio*, p. 315). — Dans cet intéressant document, tout ce que nous avons produit des historiens se retrouve sous la forme d'hymnes et de chants élogieux.

Nous ne citerons que les paroles suivantes : « Celui-ci surpassant tous ses concitoyens par la science, la gloire et les richesses, fut le seul des Aréopagites qui fut pris dans la pêche du grand Paul. C'est lui qui le baptisa, l'instruisit avec Hiérothée, et l'ordonna. Il nous a laissé des livres admirables, sublimes, au-dessus de tout éloge.

« Il fut le digne contemplateur des apôtres, leur collaborateur, et participant à leur gloire. Avec eux vous vous êtes hâté d'aller en la présence de l'auguste mère de Dieu, que nous proclamons grande à cause de ses mérites.

« Il était présent à votre vénérable mort, ô Vierge sainte, avec Hiérothée et avec le divin Timothée. Chacun d'eux chantant un hymne à votre gloire avec les apôtres.

« Après de nombreux prodiges, il eut la tête tranchée à Paris (*Apud Petrum Lanssellium*, p. 318) ».

Ce ménologe contient quelques lignes précieuses qu'on lira avec intérêt : elles peignent l'extérieur de saint Denys :

« Si vous vous intéressez à sa forme corporelle, vous saurez qu'il était d'une taille médiocre ; il avait l'aspect de la maigreur et de la pâleur, le nez un peu déprimé, les sourcils contractés, les yeux profonds, les oreilles

grandes, les cheveux blancs et épais, la barbe qui entoure la bouche assez fournie et celle du menton rare; le ventre accusé, les doigts allongés ». (*Ibid.*)

III. — Attestation d'Hilduin, qui a fait des recherches sérieuses sur cette matière auprès de Taraise, archevêque de Constantinople; il en obtint l'affirmation positive que saint Denys de Paris était celui d'Athènes. (*Ibid.*, *Dissertatio apol.*)

IV. — Hincmar, disciple d'Hilduin et archevêque de Reims, rapporte que saint Sanctinus, évêque de Meaux, disciple de saint Denys et son historien, exprime formellement que son héros est bien l'Aréopagite, le disciple de saint Paul; que ce fut par une révélation divine qu'il vint à Rome, et que de là saint Clément l'envoya en Gaule; et c'est ainsi qu'il se fixa à Paris. (*Ibid.*)

Mais il y a plus: le savant Hincmar nous assure qu'il a découvert cette vie écrite par le disciple de saint Denys, dans un très-ancien manuscrit qui avait les apparences de la plus haute antiquité. (*Disputatio apol.*, p. 10.)

V. — Il est constant par tous les témoignages anciens que nous avons vus, que Denys d'Athènes est parvenu à une vieillesse très-avancée et qu'il est arrivé au règne d'Adrien. (V. Métaphraste, p. 331; Methodius, p. 387; et l'abbé Davin, *Vie de saint Denys*, p. 129.)

Or, il faudrait dire que cet homme vénérable a cessé d'être évêque, et qu'il se retira dans la vie privée, s'il n'est pas allé fonder l'Eglise de Paris, puisque Eusèbe, saint Denis de Corinthe (Eusèbe, lib. IV, c. 23), et plusieurs anciens lui donnent des successeurs à Athènes, lorsqu'il vivait encore.

VI. — La plupart des apôtres des Gaules, que Grégoire de Tours donne pour contemporains à saint Denys, sont aussi du premier et du commencement du deuxième siècle, comme lui. Cette preuve sera développée dans un instant.

Il n'est plus permis d'invoquer saint Grégoire de Tours dans la question présente, depuis le savant travail de M. l'abbé Arbelot, et les découvertes de M. l'abbé Faillon.

Voici les raisons :

1° Le passage de Grégoire de Tours s'appuie sur une citation inexacte. En effet, cet historien dit que du temps de Décius, sept personnages ordonnés évêques furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, *comme le rapporte l'histoire du martyr de saint Saturnin*. Or, la légende de saint Saturnin n'a point dit cela : elle dit seulement que sous le consulat de Décius et de Gratus, la ville de Toulouse commença à avoir saint Saturnin pour premier évêque. On fait donc dire à la légende ce qu'elle ne dit pas. On attribue à *sept* ce qui ne convient qu'à un seul.

La citation est encore inexacte par rapport à la véritable source où cet historien a puisé la mission simultanée des sept évêques. Il n'a trouvé nulle part qu'ils fussent venus ensemble dans les Gaules. Ceux qui ont raisonné sur le texte de saint Grégoire, en le prenant au sérieux, supposaient, les uns, qu'il s'appuyait sur une tradition, les autres, qu'il avait connu un monument quelconque.

M. Faillon a trouvé la clef de ce problème et la cause de la méprise. Il montre que cet historien a pris son opinion de la mission simultanée des sept évêques, dans l'ancienne légende de saint Ursin de Bourges. (A la Bibliothèque imperiale, *Monum. inéd.*, t. II, p. 423.) On y voit le nom des sept évêques dans le même ordre, seulement, le nom de saint Martial est raturé (probablement au IXe siècle, lorsqu'on le fit sortir de la catégorie des prédicateurs pour le faire monter au rang d'apôtre). Or, saint Grégoire a mal lu le reste de la pièce. Cette légende ne dit pas que les sept évêques aient été envoyés sous Décius, mais par les saints apôtres. Sa citation est donc doublement inexacte.

2° Ce passage est en contradiction avec les écrivains antérieurs. Grégoire de Tours avec le moine Lethalde du Xe siècle, sont d'un côté, et la masse immense des monuments de toute nature de tous les siècles sont contre. Il est clair que les Gaules ont été évangélisées dans presque toutes les parties au premier et au deuxième siècle. Saint Irénée et Tertullien sont positifs, et tous les documents que nous produirons sont des preuves de conviction contre Grégoire de Tours.

3° Il y a dans le passage accusé des faits particuliers dont on démontre plus directement la fausseté.

Il est matériellement faux que saint Trophime ait été envoyé en Gaule seulement au troisième siècle, sous le consulat de Décius et de Gratus, puisqu'il est historiquement démontré qu'à ce moment il y avait sur le siége d'Arles un hérétique nommé Marcien, qui fut dénoncé au pape Etienne, par saint Cyprien.

Il est matériellement faux que saint Trophime fût de cette époque, puisque dix-neuf évêques de la province d'Arles, en 440, écrivant au pape Léon, lui disent hautement, comme une chose avérée et reçue de tout le monde, les paroles suivantes : « Toutes les provinces de la Gaule savent, et la sainte Eglise romaine ne l'ignore pas, que la cité d'Arles est la première ville des Gaules qui ait mérité de recevoir pour pontife saint Trophime, envoyé par le bienheureux apôtre saint Pierre ». Et ces choses-là se disent un siècle et demi avant Grégoire de Tours.

Et tant d'évêques, qui n'avaient que ce point d'histoire en vue, étaient cent fois mieux renseignés que Grégoire de Tours, qui, venant plus tard, loin du pays, ne traitait ceci que comme un point secondaire de son travail.

En 417, le pape Zozime parlait dans le même sens.

4° Dans ce passage, Grégoire de Tours est en contradiction avec lui-même.

Dans son livre des confesseurs, il dit de saint Ursin, qu'il fut envoyé par un des disciples des apôtres, c'est-à-dire par saint Clément, comme l'entend l'ancienne tradition du Berry.

Il dit la même chose de saint Saturnin.

Il assure de saint Eutrope, évêque de Saintes, qu'il fut ordonné par saint Clément.

Il est donc avéré que Grégoire de Tours n'a pas mûri son opinion, et qu'il demeure sans autorité.

5° Enfin, l'abbé Arbelot, de qui nous prenons cette critique de l'histo-

rien des Francs, passe en revue la plupart des partisans de cet auteur et les montre obligés d'avouer que son fameux passage est défectueux.

VII. — Si saint Denys n'est pas venu à Paris, il est naturel de penser que, pour revendiquer la possession complète d'un aussi grand homme, c'eût été aux Grecs de défendre leur illustre propriété, si elle eût été sérieusement un sujet de contestation. Mais non : la chose était si claire, si prouvée, si universellement admise, que ce sont les Grecs eux-mêmes qui nous fournissent le plus de renseignements sur cet objet.

Quinze siècles se sont écoulés, et la croyance sur l'Aréopagite, évêque de Paris, a été unanime. Et si cette harmonie a été troublée, nous en avons signalé la cause ; cette haute intelligence troublait le sommeil des sectaires, et on a remué le ciel et la terre pour lui enlever sa gloire. Mais les auteurs grecs, témoins désintéressés, sont là qui décident la question.

VIII. — Si saint Denys d'Athènes n'est pas venu à Paris, c'est donc en Grèce qu'il a terminé sa glorieuse vie par le martyre ; alors d'où vient que parmi tant d'hommes savants qu'a produits cet illustre pays, pendant les siècles chrétiens, il n'y en a pas un seul qui ait réclamé l'honneur de posséder ses glorieuses dépouilles? On n'a pas ouï dire qu'on ait offert quoi que ce soit de ses reliques, ni aux empereurs, ni aux églises de Constantinople, comme venant de sa ville natale. C'est parce qu'ils ne les possédaient pas. C'est nous qui avons eu cet honneur, et nous avons fini par ne le pas assez comprendre.

D'où vient que le pape Etienne, ayant recouvré la santé par l'invocation de saint Denys l'Aréopagite et désirant avoir comme sainte relique un os de son bras, n'envoya pas de messagers à Athènes, mais à Paris ? Ce pontife fit élever un temple pour y déposer ce trésor en le confiant à des moines grecs. Il est évident que le pape était dans les conditions les plus favorables pour bien connaître le lieu où saint Denys avait consommé son martyre et où sa piété pouvait découvrir ses restes vénérés. Il y a eu au moyen âge des rapports infinis avec les Grecs. L'Occident s'est porté en Orient et l'Orient nous est revenu, surtout depuis ses désastres; or, jamais aucun Oriental ne nous a reproché d'être séduits et trompés dans notre foi aux reliques de saint Denys.

IX. — Le martyrologe romain s'exprime ainsi :

« Le 9 octobre, jour de la naissance des saints martyrs, Denys l'Aréopagite à Lutèce des Parisii, Rustique, prêtre, Eleuthère, diacre ; parmi ceux-ci Denys fut baptisé par l'apôtre Paul et ordonné évêque des Athéniens. Ensuite, étant venu à Rome, il fut dirigé par Clément, souverain pontife, vers les Gaules ; et arrivant à la ville susdite, et ayant rempli fidèlement la charge qui lui avait été imposée, après avoir enduré tous les genres de travaux avec ses compagnons, il reçut la couronne du martyre ».

Adon dit aussi : « Au 9 octobre, à Paris, jour de naissance des martyrs Denys, évêque; Eleuthère, prêtre ; Rustique, diacre : ce saint évêque fut dirigé vers les Gaules par le pontife romain, afin qu'il offrît le bénéfice de la prédication aux peuples étrangers à la foi de Jésus-Christ. Enfin il arriva à la cité parisienne, et ayant pendant quelques années accompli son saint ministère, il obtint le glorieux complément du martyre avec le prêtre Eleuthère et le diacre Rustique ».

Cette notice d'Adon ne met pas ici l'appellation d'Aréopagite. Mais nous avons deux traits qui nous font croire qu'il avait en vue l'Aréopagite, c'est qu'il le fait envoyer par le pontife romain, comme il est marqué dans toutes les histoires ; et en second lieu, c'est que la narration pour tout le reste est conforme à celle des auteurs qui nomment Denys de Paris *Aréopagite.*

Ici cependant nous avons à éclaircir la plus sérieuse difficulté, venant de la double mention que le vieux martyrologe romain et celui d'Adon font de saint Denys, d'où plusieurs ont tiré pour conséquence qu'il y avait donc deux personnages de ce nom. Et, en effet, au 3 octobre, ces deux martyrologes nomment l'évêque d'Athènes et, au 9 du même mois, l'évêque de Paris.

Cette objection est plus spécieuse que toutes les autres, mais elle tombe devant deux observations. La première, c'est qu'il est probable que l'Orient et l'Occident ont célébré à des jours différents la fête de ce grand évêque, et ce fait n'est pas unique. Les martyrologes auront réuni ces deux jours de fête dans le même catalogue. Il y a plus, même en Occident, dit Baronius, cela se pratique dans la fête de plusieurs saints, notamment pour saint Etienne, dont la fête principale est au 26 novembre et la fête de l'invention de ses reliques au 3 août, ce qui ne fait pas deux personnages.

D'ailleurs, ajoute Baronius, ce qu'Adon et Bède disent de Denys de Paris, favorise notre sentiment plutôt qu'il ne le contredit, puisqu'ils font obtenir la palme du martyre à Denys, sous Adrien. Or, pendant le règne d'Adrien, c'est Quadrat et non Denys qui était évêque d'Athènes. L'Aréopagite était donc ailleurs, il était à Paris.

X. L'Eglise d'Espagne suit le même sentiment. Le P. Mariana nous en donne des témoignages irrécusables. Laissons-le parler. « Dans ces temps, Eugène, premier évêque de Tolède, fut mis à mort. Il avait reçu sa mission pour l'Espagne de Denys l'Aréopagite (ceci est tenu par une constante tradition), qui était dans les Gaules où il propageait l'Evangile. Et lorsque Eugène eut établi la foi de Jésus-Christ dans notre pays et particulièrement à Tolède, le désir de revoir Denys le fit retourner dans les Gaules, et ce fut dans ce voyage qu'il fut saisi par les satellites du préfet Sisinnius et massacré. Son corps fut jeté dans le lac Marcadius ; et plus tard, lorsque les Gaules furent soumises au joug de Jésus-Christ et que la religion devint populaire, Héréalde, personnage éminent, surnaturellement averti, transporta ces vénérables reliques à Diol, village sur le bord du lac, et y fit élever un temple sous son invocation. Depuis, ces reliques furent portées dans l'église Saint-Denis. Alphonse, roi de Castille, obtint de Louis le Jeune la possession d'un bras de ce saint, et ce ne fut qu'au temps de Charles IX, roi de France, que le corps tout entier fut offert à Philippe II, roi d'Espagne, qui en fit don à l'église de Tolède ».

Comprend-on maintenant qu'on ait pu douter un instant de l'apostolat de saint Denys et de l'authenticité de ses écrits.

Nous professons une haute admiration pour les Traités de saint Denys. Ils nous paraissent refléter si purement la pensée profonde du grand Paul, ils respirent partout un parfum si exquis de sainteté, que nous serions heu-

reux si nous pouvions contribuer à faire goûter à quelques âmes cette manne qui semble tombée du ciel, et les rendre sensibles à ces sublimes accents.

M. l'abbé Davin est auteur d'un panégyrique de saint Denys, non-seulement très-intéressant, mais encore soigneusement discuté au point de vue des documents historiques. (V. Palmé, 1863.) Nous lui empruntons quelques pages seulement, car notre dessein n'est pas ici de donner une vie de saint Denys, mais de prendre partout ce qui établit authentiquement sa mission dans les Gaules et son origine athénienne. M. Davin connaît toutes les sources et compare toutes les vies de notre illustre saint, mais particulièrement Visbius et les Actes de saint Savinien. Voici la note que M. Davin donne sur Visbius : « Rédaction de Visbius trouvée en grec par Hilduin, dans la maison épiscopale de saint Denys, c'est-à-dire, comme je le prouve, à Saint-Etienne-des-Grès, pièce de l'an 150 environ. Les Actes rédigés par saint Sanctin doivent se retrouver là en substance. Cette pièce soutient l'aréopagisme, et fait plusieurs allusions aux écrits du saint. La traduction latine de cette même composition a été trouvée en partie par le P. Morin, dans un sacramentaire du IXᵉ siècle, et a été publiée en entier par les Bollandistes.

« Armé de la foi, dit-il (p. 109), d'après Visbius, fortifié par la constance de sa confession, Denys s'avance intrépide vers Lutèce. Il pénétra dans la citadelle de Satan, il annonça le jugement de Dieu et réveilla à coups de tonnerre des malheureux égarés, endormis au fond de l'abîme, il leur tendit l'appât des infinies miséricordes et le secours tout-puissant coopérant partout avec lui.

« Les pêches miraculeuses ne se font pas attendre, dit Visbius l'un des convertis, on achète un emplacement pour y réunir les fidèles. Ce lieu avec le baptistère qui y fut construit avec les dons des fidèles, fut la première cathédrale de Paris. Elle reçut le nom de Saint-Etienne, ce proto-martyr dont les anciens apôtres portaient en tous les lieux les reliques pour orner le temple et l'autel du saint sacrifice. (Ainsi saint Lin en avait-il usé à Besançon.)

« Nos pères ont grandement vénéré cette église de Saint-Etienne-des-Grès, que le peuple appelait des *Grecs*, et en plein XIIIᵉ siècle le chapitre de Notre-Dame s'inclinait devant elle comme devant sa mère vénérable. C'est là que Denis prêchait sans cesse, opérait des prodiges, dépeuplait l'enfer et peuplait le ciel. La tradition nous apprend qu'il construisit à l'entour trois oratoires, l'un en l'honneur de la Trinité qu'il avait bien célébrée dans ses écrits, sur le penchant de la colline, à côté du lieu où naîtra la Sorbonne, l'autre dans les Champs-Elysées des morts, en l'honneur de Marie principe de la vie, qui sera le berceau des Carmélites françaises, le troisième au sommet de la colline même, pour les princes de l'Eglise Pierre et Paul, dont les clefs et le glaive ombragent tout ce qui doit durer et grandir. C'est ce temple que sainte Geneviève et sainte Clotilde feront réédifier par Clovis avec une magnificence royale, et où elles reposeront avec le fondateur de la monarchie française. Tous ces temples sont des ruines ou moins que des ruines à cette heure.

« Des témoignages respectables nous apprennent que l'Aréopagite éta-

blit des cellules autour de l'église de la Trinité, où les anges de la terre (des religieux) chantaient en chœur les louanges de Dieu... Parmi les splendeurs de cette église naissante, l'histoire a signalé l'archiprêtre Rustique et l'archidiacre Eleuthère, vice-présidents l'un et l'autre, au nom de l'évêque, des prêtres et des diacres de Paris. Le serviteur de Dieu les avait consacrés dans leurs ordres et ils étaient ses coministres dans la prédication et dans le divin service. (Visbius.) Tout imprégnés de sa doctrine, tout fervents de son zèle, ils apparaissent comme des anges à droite et à gauche de l'archange.

« L'Eglise de Paris commence à être florissante. Déjà Denys n'est plus nécessaire en personne à Lutèce, déjà il peut interrompre une troisième fois sa vie d'évêque, pour recommencer celle plus haute d'apôtre. Naguère il distribuait ses compagnons libres autour de Lutèce, pour enlever au démon ses places de guerre ; il les soutenait comme un général ses capitaines ; il va les voir maintenant, il va partager leurs travaux, il va étendre leurs conquêtes. Lucien étincelle à Beauvais avec ses collègues, achevant par son héroïsme de mériter la palme du martyre. Sanctin prêche dans la Brie, la Beauce, la Champagne ; il fonde l'épiscopat à Meaux, et bientôt il ira le fonder à Verdun avec son prêtre Antonin. Le prêtre Yon évangéliste Montlhéry et tous les alentours du Mont-de-la-Châtre, que ses os sanglants doivent consacrer. Le prêtre Chéron travaille la campagne de Chartres. Baptisé, dit-on, par le pape Clément, qui a voulu le relever de la piscine sainte, et confié par les instances de sa mère à Denys partant pour les Gaules, le jeune Taurin, que cet évêque a nourri avec toute la diligence spirituelle (*Actes de saint Taurin*, Bollandistes), prêche à Evreux. Nicaise est à Rouen, évêque, avec le prêtre Quirin et le diacre Seubieule ; à côté d'eux fleurit la vierge Pience ; et quatre couronnes les attendent ensemble dans les champs du Vexin. Tout à coup Denys lui-même apparaît là, et nous trouvons dans les Actes de notre première reine Clotilde cette histoire qui sied si bien à l'Aréopagite : « Elle rebâtit par les fondements un monastère d'une prodigieuse grandeur qui avait été construit dans une région suburbaine de la ville de Rouen, près des murs de ladite ville, au temps du bienheureux Denys, et dédié par cet homme apostolique au nom des douze apôtres, le jour des kalendes de septembre, comme il était gravé sur une pierre placée dans les fondements de l'autel ». (Bollandistes, 3 juin.)

« Dussaussoy a quelques indications qui font croire que saint Denys exerça aussi son apostolat en Germanie. Il alla à Cologne, à Mayence, et pénétra jusque chez les Barbares d'au-delà du Rhin.

« Voici ensuite les Espagnols qui écrivent : La mémoire de saint Denys l'Aréopagite, disciple de saint Paul, est célèbre en Espagne. Choisi par le bienheureux Clément souverain pontife, pour évêque de toute la Gaule, il vint jusque chez les nôtres, parcourut les villes, visita les Eglises, réchauffa les chrétiens, et retournant dans les Gaules, remonta à Paris dans les cieux, le front ceint par le martyre de la couronne de beauté. La Grèce enfin, voyant de loin toutes ces courses dans leur magnifique ensemble, s'écrie : « Tel qu'un des apôtres coryphées, il illumina tout le couchant de la prédication de la foi ».

« A qui demanderait si saint Denys a eu le temps d'exécuter parmi nous ces choses, il faut répondre qu'il a dû y passer au moins quinze années; qu'en dix ans saint Paul changeait la face de Corinthe et de la Grèce, en deux ans celle d'Ephèse et de l'Asie, en deux ans celle de Rome, et en quatre ans celle de la Gaule et de l'Espagne. Ces hommes primitifs du monde évangélique ne doivent pas être mesurés à notre médiocrité.

« Denys reçut comme gage de sa béatitude prochaine une de ces grâces qui couronnent avec une ineffable suavité la vie. Il apprit la conversion d'Apollophane, son compagnon d'âge et de savoir en Egypte, au moment de la mort du Christ, savant attaché par l'ignorance et le faux point d'honneur aux rites idolâtriques de ses pères.

Apollophane se plaignait naguère de la trahison de Denys, et il combattait énergiquement Polycarpe, évêque de Smyrne, jeune et saint transfuge du paganisme, entré dans le camp du Christ. Denys dans une lettre à Polycarpe, a réfuté son vieil ami, avec l'autorité de la raison et de la délicatesse du cœur; il l'a vaincu. Il lui écrit maintenant ces paroles touchantes : « O Apollophane, mon conjoint, mon bon philosophe, c'est vers toi que se dirige mon discours, amour de mon cœur; ainsi je mourrai joyeux en Jésus, mon être et ma vie, puisqu'en lui je te vois vivre ». (*Aréopagitiques* 14.)

« Hilduin, qui le premier a publié cette lettre, l'a reçue sans doute d'Orient, avec les livres de saint Denys et ses dix lettres ou fragments de lettres. Il est évident que le latin qu'il nous en donne vient d'un original grec, et le style est tout à fait le style inimitable de saint Denys ».

Le savant abbé donne ensuite l'historique du martyre de l'apôtre de Paris et de ses glorieux compagnons, d'après un historien contemporain ; et lui-même il a été assez heureux pour découvrir de nos jours la prison où Denys et ses compagnons furent renfermés, par les ordres de Fescennius Sisinnius.

Laissons-le parler lui-même, p. 134 :

« J'ai eu le bonheur de découvrir dans les caves qui sont sous la maison de la *Belle-Jardinière*, la prison de saint Denys, dite prison de Glaucin, dans l'état où Eudes, évêque de Paris, la fit mettre en 1207. C'est le 3 décembre 1862, que saint François-Xavier, héros engendré par saint Denys, m'a accordé cette grâce ».

Puis M. Davin s'écrie : « Prison souterraine, où Jésus-Christ en personne apparut à l'apôtre, saintes murailles où a eu lieu cette incomparable entrevue, rendez-vous du Christ, des anges, de Denys, de Rustique, d'Eleuthère, et tant d'élus prêts à l'immolation, ciel de la cité de Paris, personne ne sait plus où vous êtes, et si quelqu'un a gardé votre souvenir, c'est plutôt, hélas ! un bon Samaritain de la science qu'un lévite peu digne du sanctuaire ».

Terminons par cette grave réflexion du même écrivain : « Il est deux pôles dans l'histoire de l'Europe chrétienne, le tombeau de saint Pierre et le tombeau de saint Denys ; regardez entre deux, c'est là que se meuvent tous les grands événements de l'Eglise et de l'humanité. Considérez le tombeau de saint Denys; c'est sur lui qui se nouent et que se dénouent toutes les situations majeures de l'histoire ; c'est ici qu'il faut répéter l'oracle du

prophète Zacharie. — Voici une pierre que j'ai placée devant Jésus, sur cette pierre unique sont sept yeux ». (Zach. III, 9.)

Arrivée à la fin de cette étude critique sur saint Denys, il nous est permis de reproduire une énergique parole du P. Chifflet, qui défendait la même cause il y a deux cents ans, particulièrement contre Sirmond : « Qu'on me permette, disait-il, d'immoler le fauteur des deux Denys sur les autels sacrés de l'Aréopagite parisien. La victoire ne sera pas ensanglantée, puisque c'est ici le combat du génie ». (*De Dionysi ætat.*, p. 8.)

IV. — Disciples de saint Pierre envoyés en différents lieux.

Nous continuons à rechercher les disciples des grands apôtres Pierre et Paul, afin de compléter la glorieuse histoire de ces conquérants pacifiques.

1° *Saint Martial à Limoges.* — Saint Martial a un honneur de plus, il est compté comme l'un des soixante-douze disciples du Sauveur. Il est indubitable qu'il reçut aussi sa mission de saint Pierre. « A Limoges, dit le martyrologe romain, naissance de saint Martial avec ses prêtres Alpinien et Austriclinien ; leur vie fut insigne par leurs miracles ».

Le vénérable Bède, Usuard et Adon, font mention de lui au même jour. Aurélien, son successeur sur le même siége, composa ses Actes, et ils sont cités par Innocent III, comme d'un anonyme.

Pierre de Cluny (Liv. Ier, *ép.* 2, etc.), assure qu'il fut martyrisé le 30 juin, la troisième année du règne de Vespasien. Voilà des renseignements bien précis sur saint Martial.

Voici comment Démocharès en parle : « Saint Martial, l'un des soixante-douze disciples du Sauveur, est regardé comme le fondateur des quatre siéges suivants fondés en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie : le siége d'Annecy, de Rhutène, d'Auvergne et de (*Miniatensem*). Il a édifié des Eglises dans chacune de ces localités ; il a fait construire des cathédrales dans cinq villes, sous l'invocation de saint Etienne, savoir : à Limoges, à Bourges, à Codurcensem, à Agen, à Toulouse ». Mais l'étude de M. l'abbé Arbelot sur cet apôtre ne laisse rien à désirer ; nous en avons déjà pris quelque chose. Sa dissertation présente par succession de siècles les documents qu'il a réunis ; nous ne mentionnerons ici que ceux qui commencent au sixième siècle pour arriver au deuxième.

Au sixième siècle figure la pièce déjà mentionnée et découverte par M. Faillon à la Bibliothèque impériale, sous le n° 5537, et qui vient de l'Eglise d'Arles. Voici sa teneur : « Sous l'empire de Claude, l'apôtre saint Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher la foi de la Trinité aux Gentils, quelques disciples auxquels il assigna des villes particulières : ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin et Valère ; enfin plusieurs autres que le bienheureux leur avait laissés pour compagnons. (*Monum. inéd.*, t. II, p. 375) ».

Quelle est la date de ce document? demande M. Arbelot ; comme il n'y a dans le recueil dont il fait partie que des pièces du Ve et du VIe sicle, on ne peut lui assigner d'autre date que le récit lui-même. D'ailleurs, sa con-

cision prouve son antiquité. M. Faillon le met aussi à la fin du VI^e siècle.

Nous avons dans le même siècle la poésie très-espressive de Fortunat, la légende composée sous le nom d'Aurélien.

Aux V^e et VI^e siècle, nous avons une tradition qui suppose que les Vandales du V^e siècle détruisirent une vie de saint Martial, composée par saint Aurélien, son premier successeur dans l'épiscopat; la légende actuelle qui reporte l'apostolat de saint Martial à saint Pierre, ne serait que l'écho de cette vie.

Au III^e et au II^e siècle nous avons toujours Tertullien et saint Irénée dont le témoignage général s'étend à la prédication des Gaules, au temps des apôtres.

Ne craignons pas de nous tromper en redisant ici avec Mgr Berthaud, évêque de Tulle, parlant dans l'église de saint Martial, devant un auditoire palpitant d'émotion, que nos traditions authentiques nous apprennent que saint Martial était ce jeune homme de l'Evangile qui portait les pains et les poissons au désert; trop longtemps nous avons privé le peuple chrétien de ces pieux et charmants souvenirs.

2° *Saint Materne et saint Valère.* — Au 14 septembre, le martyrologe romain nous dit: « A Trèves, fête de saint Materne, disciple de saint Pierre apôtre, qui amena à la foi des Tongriens, les Tréviriens et ceux de Cologne ». Au 29 janvier on lit: « A Trèves, sépulture du bienheureux Valère, évêque disciple de Pierre apôtre ». Pour ces deux hommes apostoliques, Baronius ajoute que Bède, Adon et plusieurs auteurs plus modernes parlent dans le même sens. On trouve sur saint Materne plusieurs traces dans les Actes de saint Géréon et de ses compagnons martyrs, au tome V de Surius, dans Molanus et dans l'Indicateur des saints de la province Belgique. Tous ces auteurs reconnaissent saint Materne comme envoyé directement par saint Pierre.

3° *Saint Trophime d'Arles.* — Le vieux martyrologe romain et celui d'Adon appellent *Trophime un disciple des apôtres.* Adon spécialement a ces paroles: « Jour de la naissance (à la nouvelle vie) de Trophime, de qui l'apôtre écrit à Timothée: — J'ai laissé Trophime malade à Milet. Celui-ci fut ordonné évêque à Rome par les apôtres, et il est le premier qui fut envoyé à Arles pour y prêcher l'Evangile. C'est de cette source que tant de ruisseaux, selon le pape Zozime, ont porté la foi en divers sens dans les Gaules: ses reliques reposent dans cette cité ».

Dans ses *Monuments* sur l'apostolat de sainte Madeleine, M. Faillon a publié un précieux document qui était resté inaperçu jusqu'à nos jours. A la suite de recherches laborieuses, il a trouvé ce document dans un ancien manuscrit de la Bibliothèque impériale, sous le n° 5537, lequel appartenait autrefois à l'Eglise d'Arles, et qui renferme un recueil de pièces relatives aux priviléges et à la primauté de cette Eglise; priviléges fondés sur la mission de son premier évêque, saint Trophime, envoyé par saint Pierre. Ce recueil se compose principalement de lettres adressées successivement par les souverains pontifes aux évêques d'Arles, depuis celle du pape Zozime qui siégeait au commencement du V^e siècle, jusqu'à celle du pape Grégoire le Grand qui florissait à la fin du VI^e siècle. Or, immédiatement après la lettre

du pape Pélage à Sabaudus, évêque d'Arles, on lit ce titre peint en vermillon : *De sept personnages envoyés par saint Pierre dans les Gaules pour y prêcher la foi.* Et ensuite les paroles suivantes, qui forment la teneur même de cette courte, mais importante pièce : « Sous (l'empire de) Claude, l'apôtre saint Pierre envoya dans les Gaules, pour y prêcher la foi de la Trinité aux Gentils, quelques disciples auxquels il assigna des villes particulières. Ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin et Valère, enfin plusieurs autres, que le bienheureux apôtre leur avait destinés comme compagnons ».

Quelle est la date de ce document ? Quoique le manuscrit dans lequel il se trouve n'ait été peint qu'au XIe siècle, toutefois, comme le recueil avec lequel il fait corps en quelque sorte, date du Ve et du VIe siècle, on ne peut faire à l'égard de ce document une exception sans motif ; on ne peut lui assigner d'autre date que celle du recueil dont il fait pour ainsi dire partie. Or, comme il n'y a dans ce recueil que des pièces du Ve et du VIe siècle, on est légitimement fondé au point de vue d'une sage critique, à rapporter à la même époque ce témoignage traditionnel sur la mission des sept évêques. Et attendu que cette pièce se trouve enregistrée entre les lettres du pape Pélage à Sabaudus, mort en 586, et celles de saint Grégoire le Grand à Virgile, c'est avec raison que M. Faillon assigne pour date à ce monument la fin du VIe siècle.

A ce document si important ajoutez les témoignages de Flodoard, de Hugues de Flavigny, de Pierre le Vénérable, qui nous montrent saint Materne, saint Valère et saint Euchaire, comme des envoyés du prince des apôtres. (Arbelot, p. 159.)

4° *Saint Savinien et saint Potentien.* — Ce fut saint Pierre aussi qui envoya à Sens saint Savinien avec saint Potentien, et ils ont illustré cette métropole en y versant leur sang pour confesser la foi. « Le vénérable Bède, Usuard et tous les autres, dit Baronius, ont la même affirmation. Pierre de Cluny a vu la relation de leur vie et la relation de leur translation ». (*Catal.* l. Ier, c. 25.)

Au Xe siècle, Flodoard les compte parmi les disciples formés par les apôtres et envoyés par eux dans les Gaules.

Odourne, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, dans une prose composée en son honneur, dit que Savinien était Hébreu d'origine ; cette pièce est reproduite par le cardinal Maï. (T. IX, p. 58.)

Vincent de Beauvais, Bernard Guidonis, Pierre de Natalibus, tout le moyen âge a cru à leur mission apostolique.

5° *Saint Sixte, saint Sinice et saint Memmius.* — Voici comment s'exprime le martyrologe romain sur saint Sixte : « A Reims, dans les Gaules, naissance de saint Sixte, disciple du bienheureux Pierre, apôtre, qui reçut sous Néron la couronne du martyre ».

Usuard et Adon en font mention le même jour. Démocharès l'a mis sur le tableau de la même Eglise, ainsi qu'Usuard. On a mis saint Sixte également dans la liste des évêques de Soissons. Il est probable qu'il y aura fait sous Néron une excursion apostolique, avant l'arrivée de Savinien.

« C'est une vérité toute claire en histoire, dit dom Marlot, le plus sérieux historien de cette ville, que les évêques qui fondèrent les plus célèbres églises d'Occident furent envoyés par l'apôtre saint Pierre ou ses successeurs ».

Castillon dit dans sa chronologie sacrée de la Belgique : « Saint Sixte, Romain de naissance, disciple de saint Pierre, fut envoyé en Occident, vers l'an du Christ 46, conjointement avec Sinice et Memmius, avec la faculté de placer à son choix ».

Gilles Boucher, auteur du *Belgium romanum,* a le même sentiment avec les auteurs des *Gesta Trevirorum.*

C'est le sentiment de Vincent de Beauvais, au XIIIe siècle, des Actes de saint Mansuit et de Flodoard au Xe.

Nous ne faisons nul cas des observations des éditeurs de dom Marlot, qui assurent qu'au-delà du IXe siècle on ne trouve aucun monument pour le sentiment que nous établissons. Dom Mabillon a examiné et comparé avec soin les manuscrits d'une vie de saint Memmius qui remonte au VIIe siècle, et il se trouve que le texte le plus autorisé fait mention de la mission de saint Sixte par le prince des apôtres. M. Ravez a bien élucidé ce point (*Recherches sur les églises de Reims*, p. 10 et suiv.) L'ensemble de notre travail rend cette prétention des éditeurs téméraire et sans aucune valeur, car la réunion générale de tous les documents pour la mission apostolique en Occident au premier siècle est inattaquable. La chaîne des monuments, non pas sans doute pour chaque église en particulier, mais pour les principales et pour l'ensemble, remonte, forte et puissante, jusqu'à l'origine même du christianisme. Le doute n'est pas permis. Or, cette certitude générale se déverse sur chaque Eglise particulière, et alors même que nous manquerions de la plupart de ces monuments directs.

Voici le raisonnement que nous établissons sur les traditions locales qui font remonter les fondations des Eglises à saint Pierre ou à saint Paul : une tradition particulière qui se dit remontant au siècle apostolique, à laquelle on ne connaît pas de contradictions sérieuses dans les premiers temps, qui s'est infiltrée dans les bréviaires, les rituels et dans toute la liturgie, si haut qu'on puisse remonter, cette *tradition vaut titre*, dit Dom Mabillon ; mais réunissez dans un même plan toutes les Eglises de Germanie, des Gaules, de l'Aquitaine et des pays celtiques, qui ont constamment attribué leur fondation à des envoyés de saint Pierre ou de saint Paul, vous en trouvez un nombre très-considérable, qui toutes n'ont jamais varié dans cette croyance. On ne peut nous montrer que le brouillard produit par la révolution hérétique du XVIe siècle, qui ait été une tentative en sens contraire. Or, cette tentative est suspecte dans ses motifs et erronée dans ses argumentations. Elle est nulle, et ne trouble pas la sécurité de notre possession. Tant pis pour quelques catholiques faibles, qui se sont effrayés des hauts cris des sectaires; ce qu'ils ont pris pour une prudence habile, n'a été que défaut d'érudition ou coupable timidité.

6° *L'Eglise de Besançon.* — Consultons avant tout l'histoire de Chifflet, et nous trouverons la mission de saint Lin, par saint Pierre, bien établie. Les documents écrits nous font remonter au XIe siècle, et depuis le XIe siècle

jusqu'à l'arrivée du premier apôtre de la Séquanie. Il sont fournis par des hommes connus, Ferdinand Lampinet, Girodot de Beauchemin, Gollut, Chifflet, par la table des archevêques de Besançon, la liturgie primitive et les bréviaires les plus anciennement connus, un exemplaire en caractères très-antiques et manuscrit a été dépeint par Lampinet.

L'archéologie se charge de nous ouvrir une nouvelle source de lumières.

Le très-savant et très-judicieux Chifflet, dans son *Vesontio* (Pars 1ª, p. 57), nous donne la description du panthéon bisontin. C'était un édifice composé de quatre colonnes, avec ses bases et ses plintes et corniches surmontées par les quatre divinités principales adorées des païens de cette époque. On attribue à saint Lin, lors de sa première apparition dans la ville, d'avoir renversé l'une de ces colonnes avec le dieu qui la surmontait, par la seule invocation du Dieu tout-puissant.

Nous parlerons ici des ruines de ce monument tel qu'il était du temps du narrateur, témoin oculaire.

Les monuments sur lesquels s'appuie notre historien pour attribuer ce fait à saint Lin, sont du plus haut intérêt.

Chifflet avait sous les yeux un manuscrit d'une vénérable antiquité, *adorandæ vetustatis,* dit l'auteur, le dom Mabillon de cette province; il contenait l'histoire des choses opérées par saint Lin dans la contrée.

Il s'appuie en second lieu sur les Actes de saint Pierre et de saint Paul, attribués à saint Lin lui-même, Baronius (an. 69, num. 6) en fait mention comme d'une pièce en partie interpolée, par les Manichéens, et qui était autrefois authentique, dit-il. Mais écoutons les graves paroles de l'historien de Besançon : « Ces Actes, dit-il, ont été conservés dans leur pureté, sans interpolation, dans les anciens manuscrits bisontins; et on n'y voit rien qui ne paraisse digne du noble personnage dont il porte le nom; et c'est parce qu'on regardait ce travail comme de saint Lin, du premier évêque de la ville, que les Bisontins y ont attaché tant de prix et l'ont si religieusement conservé, pour le transmettre à la postérité ».

Voyons maintenant ce que contiennent ces précieux manuscrits et quelques autres encore très-anciens.

Le premier nous apprend ce que nous rapportions il y a un instant, qu'à la voix de saint Lin, le faux dieu des Séquanais, comme un autre Dagon, était renversé par terre, et que saint Lin, après être resté peu de temps à Besançon, fut chassé de la ville par ses habitants encore incorrigiblement idolâtres et revint à Rome auprès de l'apôtre Pierre.

On y lit que « toute la ville fut émue et révoltée contre ce missionnaire, et qu'on le rejeta hors la ville avec ses disciples. Il retourna vers le bienheureux Pierre qui le reçut honorablement, et tous les anciens historiens regardent saint Lin comme celui qui depuis succéda à saint Pierre sur le siége de Rome.

Nous y trouvons la biographie de ce vénérable pontife : « Il était Italien de nation, de la province de Toscane. Volterre était sa patrie. D'abord il fut un des 72 disciples, puis le disciple de Pierre, et son vicaire comme coévêque dans la ville de Rome ; ce fut lui qui fut son premier suc-

cesseur pendant près de douze ans, et il eut la tête tranchée par l'ordre de Saturnin ».

Ces deux morceaux feront plaisir aux vrais amateurs de l'antiquité.

« Toutes les tables des archevêques de Besançon, dit Chifflet, portent que saint Lin était dans cette ville l'an 54. Il a pu être auprès de saint Paul l'an 59, lorsque l'Apôtre, écrivant sa seconde épître à Timothée, lui disait : *Eubulus, Pudens et Lin te saluent.* Comme les manuscrits bisontins assurent qu'il demeura très-peu dans cette ville, on n'est pas étonné de le voir à Rome, l'an 59.

« De plus, nous voyons dans la lettre de Jean III aux évêques de Germanie et des Gaules, et dans plusieurs chronographes, ajoute Chifflet, que saint Pierre s'est adjoint deux coadjuteurs dans le gouvernement épiscopal de Rome. Lin pour la ville, et Clet pour les parties suburbicaires. Or, tout cela a pu se faire après l'année 54. La création des coévêques était bien motivée par le nombre croissant des fidèles, par l'ardeur apostolique de Pierre et de Paul ».

Ainsi, les manuscrits de Besançon sont d'accord avec tous les autres documents, excepté sur un point où ils contredisent Métaphraste et le livre apocryphe attribué à Damase, qui mettaient le martyre de saint Lin sous Néron. Mais c'est une opinion particulière qui ne peut tenir contre l'universalité des témoignages.

Autre monument qui rappelle à Besançon le passage de saint Lin.

« L'église de Saint-Jean, qui marque la place où le premier apôtre de la ville fixa le centre de son action, a été souvent ruinée et réédifiée, mais elle a conservé jusqu'à nos jours, dit le même Chifflet, le baptistère qui a toujours porté le nom vulgaire de *Fonts de saint Lin ;* il est dans la chapelle de Saint-Oyent. La chapelle qui possède ce trésor, est aujourd'hui celle de Saint-Denys ».

La première église que fit édifier cet apôtre, au lieu que nous venons d'indiquer, était sous l'invocation de saint Etienne. Ce ne devait pas être un monument considérable ; aussi les archives bisontines portent que saint Maximin, le premier successeur de saint Ferréol, en 284, fit reconstruire cet édifice.

Un autre événement remarquable appelait l'attention du public sur ce lieu vénéré. « On trouve », dit le même auteur, « dans un vieux livre de lecture ecclésiastique à l'usage de l'église de Saint-Jean et de Saint-Etienne, pour le 17 juillet, et dans plusieurs autres documents, que sainte Hélène, la mère du grand Constantin, passa à Besançon, vers l'an 320, lorsque son fils fit un voyage dans les Gaules ; elle eut une conférence avec saint Hilaire, évêque de cette ville, et forma avec lui le projet de reconstruire à nouveaux frais l'église de Saint-Etienne fondée par saint Lin, et elle lui promit que si elle pouvait un jour avoir quelque chose des reliques de saint Etienne, elle l'enverrait à Besançon.

« Environ six ans après, nous dit le même codex, et il s'accorde avec tous les autres, dit Chifflet, Hélène arriva à Jérusalem avec des troupes, et ce fut alors qu'avec un secours divin elle trouva le bois de la sainte croix. Après cet heureux événement, elle adressa d'instantes prières à Macaire,

évêque de Jérusalem, pour obtenir de lui une portion des reliques du proto-martyr, se souvenant de la promesse qu'elle avait faite à Dieu et à saint Etienne, à Besançon. Le patriarche Macaire lui offrit une portion de la dalmatique et un peu du sang de saint Etienne ; et revenue à Rome, elle s'empressa d'envoyer ce gage précieux à Hilaire de Besançon. De plus, elle fit préparer à Rome une flottille qui, après la traversée, arriva à Arles, et après avoir remonté le Rhône, s'engagea dans la Saône puis dans la rivière du Doubs, qui remonte jusqu'à Besançon ; mais dans un passage difficile, on ne sait par quelle cause particulière, le bâtiment sombra et fut enseveli sous les eaux. Il était chargé de marbre, d'airain, et d'autres objets précieux destinés à orner la nouvelle église.

« La mort d'Hélène, qui suivit de près cet événement, ne lui permit pas de réparer cette perte. On croit cependant que quelques-unes des colonnes envoyées par la pieuse impératrice furent retirées et placées dans l'édifice ».

Nous avons deux remarques à faire sur cet envoi de reliques : d'abord, cet envoi fait en 320, n'est pas en contradiction avec l'invention du corps de saint Etienne, faite, en 415, sous Honorius, et même il le confirme indirectement, car les reliques rapportées par Hélène, ne sont que la dalmatique et une portion du sang recueilli par la piété des fidèles de Jérusalem, ceux dont les Actes disent : *Curaverunt Stephanum viri timorati ;* et c'est le début de cette sainte coutume de recueillir le sang des martyrs.

La seconde remarque, c'est que Baronius ignorait ce fait particulier, lorsqu'il assure qu'Osius fut le premier qui rapporta des reliques de saint Etienne, en Occident. Quant à la portion de la sainte dalmatique, nous la retrouvons encore au temps de l'archevêque Bernuin, contemporain de Charlemagne, qui la mit dans le grand autel de l'église de Saint-Jean qu'il réédifia après un incendie.

Nous sommes heureux de trouver dans les archives d'une Eglise particulière des faits si précieux et si nombreux confirmant l'histoire générale des temps apostoliques.

7° *Saint Ursin de Bourges.* — Nous ne dirons rien de saint Gratien de Tours, qui ne se rattache qu'indirectement à la vie de saint Pierre et de saint Paul, puisque le martyrologe romain le fait ordonner par le pape saint Fabien, et nous passons à saint Ursin de Bourges.

La mission de saint Ursin, premier évêque de Bourges, est solidement appuyée sur de nombreux témoignages traditionnels qui la font remonter aux temps apostoliques, aux disciples des apôtres, à saint Clément, à la fin du premier siècle.

Grégoire de Tours, au sixième siècle, le dit.

La légende de saint Ursin, que nous avons déjà produite, est très-explicite.

Florus, moine de Saint-Tron (760), dit dans ses additions au martyrologe de Bède, que saint Ursin avait été ordonné par les successeurs des apôtres, et avait été destiné par eux à être le premier évêque de Bourges.

Le savant est correct ; saint Adon dit la même chose.

Usuard, son contemporain, s'exprime de la même façon.

L'ancien office de saint Ursin, édité par le P. Labbe, fait remonter sa mission à saint Clément; De Marca dit la même chose.

8° *Saint Eutrope à Saintes.* — Notre premier témoin sera ici Grégoire de Tours : « Eutrope, dit-il, martyr de la ville de Saintes, est dit envoyé dans les Gaules par le bienheureux évêque Clément, qui lui avait donné la bénédiction épiscopale ». Il relate ensuite son épiscopat et son martyre. Cet auteur combat ceux qui ont si légèrement avancé qu'il n'y avait pas eu de martyrs dans les Gaules, avant les grands martyrs de Lyon, sous Marc-Aurèle.

Cette tradition sur saint Eutrope, dit M. Arbelot, a été suivie dans tout le moyen âge.

Usuard, Notker, Flodoard, Vincent de Beauvais, Pierre de Noël, saint Antonin, etc., maintiennent la chaîne traditionnelle.

9° *Saint Front, à Périgueux.* — Cet apôtre nous fait remonter directement aux princes du collége apostolique. La tradition qui nous l'apprend est bien répandue et acceptée ainsi que pour Georges, du Velay.

Saint Adon, toujours si bien renseigné, nous dit dans son martyrologe : « Saint Front, évêque de Périgueux, ordonné à Rome par saint Pierre, fut envoyé avec le prêtre Georges pour prêcher l'Evangile ». (VIII, calend. nov.)

Usuard, Notker, Flodoard, Pierre le Vénérable, Vincent de Beauvais, Pierre de Natalibus, saint Antonin, sont du même sentiment.

10° *Saint Clément, à Metz.* — Nous sommes ici entièrement de l'avis de M. Arbelot, pour la valeur du témoignage de Paul Diacre, l'illustre secrétaire de Didier, roi des Lombards. C'était un des hommes les plus savants de son temps (778), très-éclairé en matière d'histoire, dont l'autorité est recherchée par tous les savants, et qui, spécialement pour l'histoire de Metz, a une valeur particulière. La sienne a été écrite d'après d'anciens monuments qu'il avait sous les yeux ; il avait des dyptiques de l'Eglise de Metz. Que nous apprend-il sur Clément, le premier prédicateur de la foi dans cette ville ? que l'apôtre saint Pierre envoya dans la ville de Metz un homme distingué par ses mérites, élevé à la dignité pontificale, nommé Clément, et que, avec lui, comme l'enseigne une ancienne relation, ce même prince des apôtres envoya d'autres religieux docteurs pour gagner à la foi les principales villes des Gaules. (*Patrolog.*, tom. XCV, col. 699.) Un autre va préciser des dates, sans doute sur la foi des mêmes documents ; c'est le rédacteur anonyme des gestes des évêques de Metz (1119.) Il place l'arrivée de Clément à Metz à la cinquième année de Claude, et le catalogue d'évêques qu'il donne est suffisant pour faire la succession depuis le temps des apôtres.

On a ici encore pour corroborer ces témoignages les affirmations de Hugues de Flavigny, de Vincent de Beauvais, de Bernard Guidonis, de Pierre de Natalibus, de saint Antonin, etc.

11° *Saint Julien, au Mans.* — M. Lottin, dans ses offices propres de l'église du Mans, triomphe aisément des difficultés entassées à grands frais par Launoy contre la mission de saint Julien, du temps de saint Clément. Il s'appuie :

Sur les Actes des évêques du Mans, rédigés par un anonyme au IX^e siècle, et les pièces qui sont invoquées dans ce recueil paraissent remonter au V^e ou VI^e siècle ;

Sur une vie de saint Julien, qui remonte à 840 ;

Sur le second concile de Limoges, qui place saint Julien à côté de saint Denys de Paris, saint Saturnin, saint Ursin, et les autres hommes apostoliques qui avaient vu ou pu voir les apôtres ;

Sur Yves de Chartres ;

Sur une lettre du chapitre du Mans à celui de Paderborn, en 1205 ;

Sur une bulle du pape Clément VII (1383) ;

Enfin sur un grand nombre d'autres auteurs.

12° *Saint Crescent, à Vienne.* — « D'après saint Adon, dit l'abbé Arbelot, p. 175, l'un de nos historiens les plus anciens, les plus exacts et les plus savants, l'église de Vienne avait eu pour premier évêque saint Crescent, disciple de saint Paul, qui, au témoignage irrécusable d'Eusèbe, de saint Epiphane, de Théodoret, de saint Sophrone de Jérusalem, avait prêché dans les Gaules au temps des apôtres. Ils traduisent ces paroles : *Crescens in Galatiam*, Crescent est parti pour la Gaule. Saint Epiphane dit que la Gaule a été évangélisée non-seulement par saint Crescent, mais encore par saint Luc.

« D'après le même saint Adon, que l'on ne peut accuser d'ignorance dans l'histoire de sa propre Eglise, le glorieux et saint vieillard Zacharie, second évêque de Vienne, reçut la couronne du martyre sous l'empire de Trajan (98-117). Son successeur Martin, disciple des apôtres, siégea à Vienne sous le même empereur. Vérus, autre disciple des apôtres, quatrième évêque de Vienne, fleurit du temps de Trajan par sa doctrine et la confession de sa foi. Sous l'empire d'Adrien (117-138), saint Juste, évêque de Vienne, se rendit illustre et devint plus tard très-glorieux martyr. (*Chronicon, Patrolog.*, t. CXXIII, p. 81, 82) ».

Voilà certes une succession d'évêques établie par un homme dont on ne peut récuser la science ni l'autorité ; et l'on voit, par la suite de cette histoire, qu'il y a eu des Eglises fondées dans les Gaules dès le premier siècle, par saint Pierre, saint Paul et saint Clément. Gaguin (lib. IX), dans un écrit sur le roi Charles V, a dit ces paroles : « Autrefois, aux calendes de mai, il y avait à Arles un concours prodigieux de païens qui, après avoir engraissé comme des victimes trois jeunes hommes, les immolaient aux faux dieux dans une fête publique. Saint Trophime, l'un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, envoyé ici de la Judée, mit fin à ces horreurs en enseignant que le sang de Jésus-Christ seul devait purifier les hommes, ce que ne pouvait le sang de leurs semblables ».

13° *Saint Paul, à Narbonne.* — On trouve dans le martyrologe romain que Paul de Narbonne était disciple des apôtres, et celui d'Adon a les paroles suivantes qui sont du plus haut intérêt pour ce qui concerne Sergius, et qui vont à notre thèse.

« Jour de naissance de saint Paul, que les saints apôtres ont ordonné « évêque pour l'envoyer à Narbonne. Nos pères nous ont transmis que c'est « celui-là même qui fut le préfet Sergius Paulus, homme prudent, convaincu « et converti par Paul, qui lui imposa son nom comme il lui avait com- « muniqué sa foi. Et ce fut lorsque le grand apôtre alla en Espagne qu'il « laissa ce disciple à Narbonne. Après avoir rempli avec courage son minis- « tère dans cette ville, et opéré des prodiges, il y fut enseveli ».

14° *Vaste action du prince des apôtres.* — Nous sommes bien loin de posséder le catalogue des ouvriers évangéliques que saint Pierre a envoyés dans toutes les directions. Une grande multitude de monuments ont péri, soit sous l'action du temps, soit dans la fureur des persécutions. Mais ne nous en reste-t-il pas encore assez pour nous faire une idée des travaux immenses du chef des apôtres, et de cette sollicitude pastorale qui embrassait l'univers? Donnons la liste des hommes apostoliques ordonnés et envoyés par Pierre lui-même, que nous fournissent les débris des monuments arrivés jusqu'à nous. « Saint Pierre, dit Baronius (t. I. XLVI, n° 2), institua comme évêques en Sicile, Pancrace, Marcien, Bérille et *Philippe;* à Capoue, Priscus; à Naples, Aspren ou Asprenate; à Terracine, Epaphrodite; pour le peuple d'Acquicole, un Marc différent de l'évangéliste; à Népé, Ptolémée; Romulus à Fesula; Paulin à Lucques; Apollinaire à Ravenne; Euprepius à Vérone; Prosdocimus à Padoue; Tycinus à Syre (Syrum); à Aquilée, Hermagoras, après Marc; dans les Gaules, Martial pour les Limogiens, les Toulousains et les Bordelais; Materne et Valère pour les Tréviriens, les Tongriens et ceux de Cologne; Sixte pour les Rémois; Trophime pour Arles; Sabinien pour Soissons; Julien au Mans; Crescent à Vienne et à (Magentia) Mayence; Memmius à Châlons (sur-Marne); Ursin à Bourges; Austremoine pour les Limousins (de Clermont); Eutrope à Saintes; Euchaire en Germanie, avec Egisthe et Marcien; en Espagne, Torquatus, Ctésiphon, Second, Judalitius, Cecilius, Hesychius, Euphratius, et beaucoup d'autres. On assure aussi que l'Evangile a pénétré dans la Grande-Bretagne par les soins de Pierre; il n'y a rien d'étonnant, car l'année précédente (45), la quatrième de Claude, cette province avait été subjuguée, et l'accès en devint plus facile à ceux qui venaient de Rome; saint Grégoire, évêque des Numides, leur rappelle que leurs premiers évêques ont reçu l'ordination des mains de l'apôtre Pierre. Et Tertullien l'affirmait avant lui: « Vous avez Rome d'où nous est venue l'autorité ». Saint Cyprien appelle cette Eglise, l'Eglise mère, *matricem*, comme les ayant eux-mêmes enfantés.

« Nous savons, poursuit Baronius, qu'il faut ajouter bien des noms à ceux-là, mais le temps nous manque pour faire les recherches nécessaires ».

Il est certain que l'apôtre saint Pierre travailla à Rome jusqu'à la neuvième année de Claude, pendant sept ans.

Lorsqu'il arriva à Rome la première fois, on pense que saint Pierre vécut quelque temps au milieu de ses compatriotes. Or, les Juifs de ce temps habitaient la région transtibérine, comme le disent Philon et Martial. Mais dès qu'il eut commencé à prêcher aux païens, il préféra demeurer parmi les Romains, et il fut particulièrement reçu par le sénateur Pudens, l'un des premiers amené à la foi chrétienne. Sa demeure était au Viminal.

Il était admis, du temps de saint Jérôme, que Philon, étant envoyé à Rome pour la seconde fois, auprès de Claude, pour les intérêts de sa nation, il eut des rapports et même des amitiés avec saint Pierre; et, par ce motif, Philon recommanda auprès de ses coréligionnaires à Alexandrie, Marc, le disciple de Pierre, envoyé dans cette ville pour la prédication. (Hieron.

de Script. eccle.) C'est de Rome que saint Pierre écrivit sa première lettre aux Eglises d'Asie, de Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de la Bithynie. Cette lettre est un nouveau monument de ses prédications, dans toutes ces contrées, où nous avons déjà constaté son passage.

Dans la vie de saint Marc, nous verrons que ce disciple de saint Pierre écrivit son Evangile à Rome, sous la dictée de son maître, au moins avec son approbation, avant son départ pour l'Egypte, comme nous l'apprennent Eusèbe, saint Athanase et plusieurs autres.

Papias (Eusèbe, liv. III, *ultimo*), saint Irénée (lib. III, cap. 1), saint Jérôme (*Script. Eccles.*), etc., assurent tous que cet évangéliste était l'interprète de saint Pierre. C'est donc le récit de Pierre, d'un témoin oculaire, d'un des acteurs de la grande scène évangélique, que nous donne l'Evangile de saint Marc. On sait même, par Clément d'Alexandrie, que ce fut Glaucia qui succéda à Marc auprès de saint Pierre, comme son secrétaire, ainsi que Tite le fut de saint Paul, au témoignage de saint Jérôme (*Ep.* 150).

Baronius adopte l'opinion de Métaphraste et des autres, qui rapportent que saint Pierre mit à profit l'exil des chrétiens et des Juifs de Rome, ordonné par Claude, pour aller porter l'Evangile jusque chez les Bretons.

Métaphraste (29 juin) et quelques autres (Baron., 58, 1) assurent que saint Pierre aurait pénétré jusque dans la Grande-Bretagne.

On voit dans quel vaste cercle s'exerçait le zèle du prince des apôtres et quelle armée de saints missionnaires il a su créer, organiser, en distribuant à chacun son rôle. Ces hommes apostoliques, auxquels il confiait une mission si nouvelle et si périlleuse, étaient autant de leviers qu'il tenait à Rome et avec lesquels il soulevait les provinces. Mais le tableau est encore incomplet, nous aurons plus tard une vue d'ensemble qui donnera une idée vraie des œuvres des apôtres et de leur immense résultat.

Nous avons encore deux faits de la vie de saint Pierre à produire avant d'arriver à son martyre : c'est sa lutte contre le magicien Simon, et son emprisonnement.

V. — Lutte de saint Pierre contre Simon le magicien.

Nous reproduisons ici intégralement les chapitres XIII et XIV du II^e livre de l'histoire d'Eusèbe, qui mettent ce grand drame dans tout son jour et avec l'anthenticité qu'on peut désirer.

« Pendant ce temps, lorsque la foi en notre Sauveur se répandait partout, l'antique ennemi du genre humain, s'efforçant de s'emparer de la ville principale, destina à cette œuvre Simon le Magicien dont nous nous sommes déjà occupé. Au moyen de ses détestables artifices, il réussit à s'attacher un grand nombre d'habitants de Rome qu'il avait séduits par ses erreurs. Nous avons pour garants de ces faits, Justin, qui était d'un temps rapproché des apôtres, et qui a occupé une place éminente parmi les sectateurs de notre religion.

« Voici ce que cet auteur dit dans sa première lettre apologétique, à l'em-

pereur Antonin : « — Après l'ascension de Notre-Seigneur au ciel, quelques hommes furent envoyés par le démon, qui se sont dits être dieux, et non-seulement vous ne les avez pas persécutés, mais vous les avez comblés d'honneurs. Parmi eux fut un certain Simon, Samaritain, originaire de Gilton. Sous l'empire de Claude, il opéra un grand nombre d'œuvres surprenantes par des opérations magiques, et aidé du démon. C'était au milieu de votre ville capitale, et vous l'avez pris pour un dieu : comme tel, vous lui avez élevé une statue dans une île du Tibre, entre les deux ponts, avec cette inscription : *A Simon, dieu saint*. Les Samaritains, presque à l'unanimité, et quelques autres de différents pays, l'ont regardé comme le Dieu souverain, et accordaient de la vénération à une certaine Hélène qu'il s'était attachée et qu'il avait prise dans un lieu de prostitution, près de Tyr, en Phénicie ; il osait affirmer que cette femme était la première notion du Dieu souverain ». Voilà les paroles de Justin. Saint Irénée lui est conforme, lorsque, dans son livre premier contre les hérésies, il expose la vie et la doctrine impure de cet homme. Mais il paraît superflu de le citer, car il rapporte les origines et la vie de ces instigateurs de la dépravation hérétique, l'exposition de leurs dogmes et de leurs pratiques : comme tout est là exposé avec clarté, nous y renvoyons le lecteur. Au reste, nous savons que ce Simon est chef de la corruption hérétique. Aussi, ceux de cette secte qui sont parvenus jusqu'à notre temps, et qui ont paru se soumettre à la religion chrétienne, si pleine de modestie et de sainteté, nous les voyons retomber dans la superstition et le culte des démons, puisqu'ils ne rougissent pas de s'incliner devant les peintures qui représentent ce Simon et Hélène, et de les honorer par des sacrifices et des libations........

« Cap. XIV. — L'ennemi du genre humain a suscité dans ces temps-là Simon, l'ennemi de la vertu et du salut des hommes, comme l'exécuteur de cette entreprise pleine de scélératesse, afin de se poser comme l'adversaire des œuvres admirables des apôtres de Notre-Seigneur. Mais la grâce de Dieu, qui ne manque jamais de venir au secours de ses ministres, réprima par leur seule présence la flamme d'orgueil allumée par le démon, et confondit les prétentions fastueusement conçues ; elles furent renversées et brisées... Dans la première entrevue que ce prestidigitateur eut avec Pierre dans la Judée, comme il avait été frappé de la splendeur des œuvres du prince des apôtres, il feignit d'être convaincu, car on avait mis à découvert le secret de ses maléfices.

« Il prit ensuite la fuite au-delà des mers, quittant l'Orient pour venir en Occident. Il espérait que dans ces contrées lointaines, il pourrait donner libre expansion à ses sentiments et se livrer sans contrainte à ses premières manœuvres. Il vint donc à Rome et il y trouva le concours habituel du démon. Ses efforts furent si heureux dans cette capitale du monde, que bientôt on lui éleva une statue comme à un dieu. Mais la Providence conduisit dans cette même ville Pierre, le prince des apôtres, celui qui surpassait les autres par la vertu de ses prodiges comme par sa dignité.

« Ce vaillant soldat de la milice céleste, tenant dans ses mains les armes spirituelles d'en haut, triompha de cette peste du genre humain ; il fit reluire aux yeux de tous la lumière salutaire de la doctrine du royaume des cieux ».

D'autres auteurs ont ajouté à cet exposé sommaire que Simon le Magicien, ayant eu assez d'adresse, avec le secours des démons, pour s'élever en l'air dans un char, une prière de saint Pierre et de saint Paul au Dieu tout-puissant le fit tomber par terre où il se brisa les membres. Nous aurions osé à peine rapporter ce fait, si nous ne trouvions dans Dion Chrysostome et dans Suétone, des détails qui ne peuvent s'appliquer qu'à cette scène.

Le premier (*Orat.*, 21) dit que dans les jeux, un homme ayant entrepris de voler en l'air devant Néron, dès le premier essor il tomba par terre, et son sang rejaillit jusque dans la loge où était l'empereur. (Suet., l. VI, c. 12. — Il est présumable que cet homme, exercé aux recherches des secrets de la nature, a trouvé quelque chose de semblable à ce que nous appelons aujourd'hui une machine aéronautique.

Nicéphore (liv. II, c. 24), qui rapporte le même fait, dit qu'il y eut devant le public un colloque entre les deux contendants, et que les merveilles de Pierre firent oublier les prestidigitations du magicien.

Au chapitre 13, Nicéphore reprend cette narration, en y ajoutant de nouvelles circonstances. Il est si sûr de ce qu'il dit, qu'au moment où il écrit (VIIIe siècle), le lieu de la chute de cet actif hérésiarque portait encore le nom vulgaire de Simonien.

VI. — La prison de saint Pierre et ses chaînes.

Saint Pierre souffrit la prison à Jérusalem et à Rome. C'est de sa détention à Jérusalem que parlait le diacre Arator. (*In act. ap.*, lib. Ier, p. 140) lorsqu'il disait :

> *Ferrea quid mirum si cedant ostia Petro,*
> *Quem Deus æthereæ custodem aulæ,*
> *Ecclesiæque suæ faciens retinere columen,*
> *Infernum superare jubet, etc.*

L'univers chrétien se souvient de la prison du chef des apôtres, et les martyrologes les plus anciens mentionnent sa fête, comme les liturgies. Les ouvrages des saints Pères contiennent les instructions qu'ils adressaient au peuple à l'occasion de ces glorieuses souffrances de l'apôtre. Il y a cette différence entre la prison de Rome et celle de Jérusalem, que la première a un caractère plus glorieux, parce que l'ange de Dieu est venu l'en délivrer, tandis que la prison de Rome, partagée avec saint Paul, a été immédiatement suivie du martyre des deux grands apôtres ; et ce mystère a eu une gloire telle que la prison qui l'a précédé n'est devenue qu'un incident bien secondaire de cette grande scène, où l'on a vu couler pour la foi de Jésus-Christ et pour son Eglise le sang le plus généreux de l'univers.

Nous avons un monument impérissable de la prison de saint Pierre à Jérusalem, et même de celle des deux apôtres à Rome, c'est la conservation des chaînes qui ont servi à les lier et à les tenir captifs. Baronius (44, VII) remarque que parmi les instruments des martyrs, il n'y en a pas qui aient attiré la vénération publique comme les chaînes de saint Pierre. On a eu les chaînes de plusieurs martyrs, on a même les chaînes du grand Paul, qui étaient tenues en grand respect, mais la piété spontanée des Eglises se portait

de préférence à la vénération de celles du prince du collége apostolique. On sentait partout et dans tous les temps que c'était celui-là qui représentait plus réellement Jésus-Christ sur la terre ; aussi a-t-on établi une fête spéciale pour cet objet, le premier août, laquelle, comme nous l'avons remarqué, remonte aux temps d'Eudoxie, femme de Valentinien le Jeune. (Cornelius à Lapide, *in Act.*, p. 214.)

On a pris ces glorieuses chaînes comme un emblème précieux du pouvoir de lier et de délier ; elles ont été déliées, en effet, en faveur de l'apôtre, par le ministère d'un envoyé céleste.

La princesse Eudoxie, dont il s'agit ici, n'est point celle qui persécuta saint Jean Chrysostome, mais celle qui épousa Théodose le Jeune à Constantinople, au commencement du cinquième siècle. Elle fit le voyage de Jérusalem pour accomplir un vœu. L'historien du temps racontait avec complaisance sa bonne œuvre et les marques de sa piété, tant dans la Palestine qu'à Constantinople. Juvénal, patriarche de Jérusalem, lui offrit les deux chaînes avec lesquelles Hérode avait tenu Pierre prisonnier. L'une d'elles fut déposée à Constantinople ; l'impératrice envoya l'autre à Rome à sa fille Eudoxie, femme de Valentinien III. Eudoxie la Jeune éleva à cette occasion, sur le mont Esquilin, la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens, qu'on y voit encore aujourd'hui, et sa mère en fit de même à Constantinople. Ces chaînes d'Hérode furent présentées au souverain pontife saint Sixte, qui mit à côté celles qu'avait illustrées saint Pierre, sous Néron, dans la prison Mamertine.

Baronius (*Ann.* 439, VII) s'appuie sur des tables commémoratives conservées dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, pour dire le miracle opéré à l'approche des deux chaînes, présentées par Eudoxie et le pape saint Sixte. Elles se rapprochèrent spontanément et se fondirent en une seule, comme si la chose eût été laborieusement préparée par un artiste ; et, en mémoire de ce miracle, on établit la fête de Saint-Pierre-aux-Liens, le premier août. Dans plusieurs de ses lettres, le pape saint Grégoire parle des effets merveilleux et surnaturels obtenus par ces vénérables reliques.

Mais nous devons insister davantage sur le caractère d'authenticité de ces saintes reliques. Comment ces chaînes ont-elles été mises en lieu sûr et fidèlement gardées ? Ici nous renvoyons au t. III de Surius, à Métaphraste, 1er août, à Baronius (*Ann*, 44, VII). Métaphraste (*Apud Surium* 1° *Aug.*) assure qu'il parle d'après des écrits et des monuments anciens, et que ces saintes chaînes furent recueillies par un familier d'Agrippa, mais qui croyait au Christ, et qu'elles furent conservées en Judée de main en main, dans la même famille, pendant quatre siècles, et ce fut enfin au temps de Juvénal qu'on en fit la constatation. Cet homme éclairé, qui était sur les lieux, qui avait tous les moyens de s'assurer de l'identité de ces chaînes par la vue des objets, par le caractère de ceux qui les lui présentaient, n'était pas facile à séduire. D'ailleurs, toute la province devenait juge des motifs d'acceptation. On était sans doute bien convaincu de l'authenticité, puisque le patriarche offrit avec tant de confiance ces reliques à une impératrice.

Continuons ici de citer Métaphraste, il nous donnera quelques faits qui complètent la vie de saint Pierre avant son départ pour Rome.

Aussitôt que saint Pierre fut délivré, il se rendit à l'église qui s'était formée dans la maison de la Mère de Dieu; et ayant mis ordre à beaucoup de choses, il dirigea sa marche vers Rome, la seconde année de Claude, en répandant la lumière de l'Evangile sur son chemin. Il visita toutes les villes maritimes depuis Césarée jusqu'à Antioche. Parti d'Antioche, il pénétra dans la Cappadoce, à Tyane, à Ancyre, dans la Galatie, où il ressuscita un mort, baptisa des croyants, fonda des Eglises. Il établit un évêque à Sinope et à Amasie, deux cités du Pont; il visita Gangres des Paphlagoniens, Claudiopolis, Nicomédie et Nicée, dans la Bithynie.

Ici nous trouvons dans les auteurs anciens des relations qui corroborent l'exposé de saint Luc : « Lorsque le jour fut venu, disent les Actes, « il y eut une grande agitation parmi les soldats gardiens sur ce qu'était « devenu Pierre : Hérode le fait mander, on ne le trouve plus; et ayant « ordonné une enquête sur les gardes, il les fit arrêter (*Acta*, XII) ». Saint Pierre d'Alexandrie achève cette phrase si concise de saint Luc : « Et il ordonna de les conduire au supplice ». — « On ne peut faire remonter à Pierre la cause de leur mort, dit le même auteur, puisqu'ils étaient libres de prendre la fuite, comme on ne peut imputer à Jésus les infanticides d'Hérode ».

Nous prions le lecteur d'admirer la brillante réflexion de Baronius sur ces faits : « On pourrait trouver étrange, dit-il, cette colère d'Hérode-Agrippa contre ceux qui laissèrent s'échapper saint Pierre, mais cet étonnement ne serait partagé que par ceux qui ignoreraient ce qui s'est passé dans les contrées maritimes, où immédiatement après sa prison Pierre alla répandre avec une science inexprimable la lumière de l'Evangile; il convertissait, il formait des Eglises, il établissait des évêques, particulièrement à Biblos, à Sidon, à Césarée, à Béryte : voilà ce qui provoquait la vengeance envers ces populations ». Ces faits se trouvent consignés dans Métaphraste. Ces divers témoignages jettent beaucoup de jour sur l'apostolat de saint Pierre et prolongent les rayons de lumière qui sortent des *Actes des Apôtres*.

La vie merveilleuse de Pierre attachait naturellement un prix infini aux instruments de ses souffrances, et nous devons trouver tout simple qu'il y ait eu quelqu'un dans la maison d'Hérode pour recueillir précieusement les chaînes du thaumaturge.

Quant à l'authenticité des chaînes de saint Pierre venant de la prison Mamertine, elle est encore mieux assurée que pour celles de Jérusalem, car nous avons un fait remontant aux temps apostoliques, lequel nous atteste le soin qu'on avait pour les conserver et le respect dont on les entourait.

Le pape saint Alexandre, qui avait sans doute vécu sous le pontificat de saint Pierre, et baptisé par lui, puisqu'il n'y avait que cinquante-neuf ans qu'il avait souffert son martyre lorsqu'Alexandre lui succéda en 109, le pape Alexandre, à son tour, fut jeté en prison. Ses Actes, qui ont tous les caractères d'authenticité, portent que ce pape, étant incarcéré, dit à sainte Balbine et à ses compagnes qui embrassaient par respect les chaînes dont on l'avait garrotté : « Cessez d'embrasser ces chaînes qui pourraient servir à des usages profanes, en comparaison de celles de Pierre. Allez plutôt chercher

celles de l'apôtre, et vous leur donnerez ces marques de respect. Sainte Balbine, entendant ce discours, se mit en devoir avec un empressement affectueux de rechercher ces chaînes, et elle eut le bonheur de les trouver (sans doute le glorieux prisonnier lui avait donné de sa prison des indications certaines), et les ayant vues, elle rendit grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et se prosternant à terre, elle s'écria : Béni soit votre nom, ô Dieu tout-puissant, qui, par votre serviteur Alexandre, avez découvert ce riche trésor spirituel, à moi, votre servante. Et elle se mit à embrasser ces chaînes avec un profond respect, et elle rendait mille actions de grâces au Roi du ciel. (*Actes de saint Alexandre,* 3 mai, Surius, t. III) ».

Nous avons un discours de Germain ou de saint Proclus, dans les œuvres de saint Jean Chrysostome, qui contient des pages resplendissantes d'admiration et de gratitude à la vue de ces trophées de la victoire spirituelle du premier des apôtres. Combien de fois les saints Pères en entretinrent les fidèles dans les églises. Les papes eurent plus tard la coutume d'envoyer des limailles de ces saintes chaînes aux princes chrétiens, comme un riche présent. Saint Grégoire [1] fit cet envoi à Childebert, roi des Francs. Justinien demanda la même faveur, et l'obtint du pape Hormisdas. (Cornelius a Lapide, *in acta*, c. XII.)

Nous paraissons ne parler ici que des chaînes de saint Pierre, mais celles de saint Paul existent également, et elles ont la même authenticité, quoiqu'elles n'aient pas été l'objet d'un culte aussi spécial.

VII. — Travaux de saint Paul.

C'est cette année (celle où saint Paul écrivait son épître aux Galates), ou l'année suivante, que mourut, à l'âge de 80 ans, Gamaliel, maître de saint Paul. Il était le trente-cinquième dans la succession des Pères de la loi et des gardiens de la tradition ou du Talmud et de la Cabbale ; mais avec lui périt l'honneur de la loi, car son plus illustre disciple s'était fait chrétien, et presque tous les autres furent enveloppés dans la ruine de leur patrie. Onkelos lui fit de magnifiques funérailles. C'était un docteur indulgent et célèbre par ses connaissances astronomiques, moins étroit dans son pharisaïsme que beaucoup d'autres. Il fit un jour, raconte le traité Dereh-Hezer, une visite à un philosophe païen, et le nomma son collègue. Mais lorsque le grand conseil, à Jérusalem, effrayé de la propagation rapide du christianisme, reconnut combien les circonstances étaient graves, il parut sous le nom de Gamaliel, quoiqu'elle fût de son disciple Samuel Catan ou le Petit, une prière contre les hérétiques, c'est-à-dire contre les chrétiens, que les Juifs devaient réciter chaque jour. Avec ce Catan s'éteignit la secte des pharisiens. C'est pour cela que l'on enterra avec lui dans son tombeau les clefs de la science, car il était le dernier de sa tribu et de sa profession. Trois siècles plus tard, la conversion du second Hillel, le dernier Nabi d'Israël, qui, sur son lit de mort, embrassa le christianisme à Tibériade, entraîna la ruine du sanhédrin. (Sepp, t. II, 337.) Un prince juif, nommé Josèphe, et

[1] Lib. V, Epist. 6, et lib. VI, p. 23.

très-considéré parmi ses compatriotes, se convertit aussi au christianisme dans une mission donnée aux synagogues répandues parmi les Gentils ; et il fonda aussi les premières Eglises chrétiennes de la Galilée. Saint Epiphane nous en a parlé.

Parmi les fidèles que saint Paul salue dans son épître aux Romains, on remarque la famille de Narcisse l'affranchi, bien connu dans l'histoire, et le secrétaire intime de l'empereur Claude. (Sepp, p. 348.)

Saint Paul, devant le sanhédrin présidé par Ananie, reçoit des coups sur la bouche, comme Notre-Seigneur vingt-six ans auparavant. Cet Ananie est cité avec éloge pour les talmudistes. Il était fils de Nébédée et le soixante-quinzième grand prêtre des Juifs.

Félix descendit dans la prison de Paul avec sa femme Drusille, la même que lui avait procurée Simon le Magicien dans l'espérance que l'apôtre lui offrirait une somme d'argent pour sa délivrance, contrairement à la loi *de repetundis*. Tacite (L. V, 9), dit qu'il réunissait la cruauté et l'ambition d'un roi à la bassesse d'un esclave.

Festus, un homme habile et prudent, connaissait parfaitement la loi ; c'est l'éloge qu'en font les rabbins, et saint Paul parle comme eux.

Pline le Jeune, légat en Bithynie, envoya plusieurs chrétiens à Rome, pour y être jugés, parce qu'ils étaient citoyens romains. L'histoire juive nous fournit aussi l'exemple de grands prêtres ou de chefs rebelles qui furent envoyés à Rome, dans le même but. C'est ainsi qu'on en usa envers saint Paul.

Pomponia Græcina, selon Tacite, une grande dame romaine, embrassa une superstition étrangère ; ce ne pouvait être que le christianisme ou le mosaïsme.

Paul, apôtre, portant auparavant le nom de Saul, était de la tribu de Benjamin, de la ville juive de Gischala, laquelle étant prise par les Romains, ses parents émigrèrent à Tarse, en Cilicie ; ils l'envoyèrent étudier la loi à Jérusalem, sous Gamaliel, homme très-instruit ; on en fait mémoire dans ses Actes. Il appartient au collége apostolique, en dehors du nombre des douze. Ayant assisté au martyre d'Etienne et s'acheminant à Damas pour poursuivre ceux qui croyaient au Christ, comme il s'y croyait autorisé par des lettres dont il était porteur de la part du pontife du temple, il fut poussé par une révélation divine à la foi et devint un vase d'élection, de persécuteur qu'il était, comme il est raconté dans les Actes des apôtres. Et lorsque Sergius Paulus, proconsul de Chypre, fut amené à la foi par ses prédications, il prit le nom de Paul, par la raison qu'il avait décidé ce personnage à croire en Jésus-Christ.

Comme on l'a vu plus haut dans l'histoire de l'apostolat des disciples de saint Pierre, j'ai célébré, avec une grande consolation, la sainte messe dans la prison du bienheureux martyre Sergius, *in via lata*, à Rome, où saint Paul, selon la tradition, a écrit plusieurs de ses épîtres et où il prêchait Jésus-Christ à ses visiteurs.

Paul entreprit le voyage d'Espagne qu'il se proposait de faire depuis longtemps, afin de porter jusqu'aux dernières limites de l'Occident, en Europe, la lumière de l'Evangile ; car il y avait aussi en Espagne beaucoup

de Juifs qui s'y étaient déjà établis avant la conquête des Romains, avec les négociants carthaginois. C'est saint Clément de Rome, son contemporain et son collaborateur dans la vigne du Seigneur, qui nous apprend que le grand apôtre porta l'Evangile jusqu'au fond de l'Occident, c'est-à-dire l'Ibérie. Il resta en Espagne de l'an 60 à l'an 66. Denis, premier évêque de Corinthe, fait déjà mention dans sa lettre aux Romains de cette épître de saint Clément, et son témoignage mérite une entière croyance puisqu'il ajoute qu'elle a toujours été lue dans l'Eglise de Corinthe depuis le commencement, c'est-à-dire depuis le commencement du second siècle. Bien plus, Eusèbe (IV, 22) rapporte aussi qu'on la lisait encore dans beaucoup d'Eglises de son temps. Nous ne pouvons donc désirer une preuve plus certaine de son authenticité. L'effet de la prédication de l'Evangile dans ces contrées, en ce même temps, nous est encore attesté par une inscription du temps de Néron, trouvée dans les ruines de Marquésia, en Lusitanie ; elle porte :

NERONE CL. CAIS.
AUG. PONT. MAX.
OB. PROVINC. LATRONIB.
ET. HIS. QUI. NOVAM.
GENERI. HUM. SUPER.
STITION. INCULCAB.
PURGATAM.

La nouvelle superstition, qui était sur le point d'inonder le monde entier, et dont les messagers furent persécutés par Néron, est évidemment le christianisme, que les Romains appelaient communément du nom de superstition ; mais cette inscription prouve encore d'une manière irréfragable que non-seulement la religion chrétienne avait déjà pris alors racine en Ibérie, mais encore que la persécution de Néron contre les chrétiens s'était étendue au-delà des murs de Rome.

D'après une tradition que saint Jérôme nous a conservée dans son commentaire sur l'épître de Philémon, les ancêtres de l'apôtre saint Paul demeuraient à Gischala, entre les montagnes, avant de se réfugier à Tarse, en Cilicie, de sorte que cet apôtre serait aussi Galiléen d'origine. Cette ville appartenait au district de Corozïn ou au pays de Nephtali. Ainsi fut accomplie la parole du prophète Isaïe : « La Galilée des Gentils, le peuple qui habite les rives de la mer comme au-delà du Jourdain, a vu une grande lumière ».

VIII. — Martyre de saint Pierre et de saint Paul.

La tradition rapporte que Pierre parcourut l'Illyrie, c'est-à-dire tous les pays que les anciens comprenaient sous ce nom, et qu'il prêcha l'Evangile jusqu'en Styrie. C'est pour cela que nous trouvons des évêchés très-anciens dans ces contrées.

Paul, à son retour d'Asie, l'an 60, rencontra Pierre à Corinthe, et tous deux allèrent ensemble à Rome, comme l'écrit Denys l'Aréopagite.

Les deux apôtres revoyaient la ville éternelle, saint Paul pour la troisième fois en revenant d'Espagne, saint Pierre pour la quatrième fois, avec

le pressentiment de sa fin prochaine, quoique la persécution se fût apaisée, (an 66). D'après le témoignage de saint Irénée (*Hér.* III, 1), ces deux apôtres étaient ensemble à Rome, et Tertullien assure que Pierre baptisa dans le Tibre. Phlégon de Tralles, dans ses Annales, qui malheureusement n'existent plus aujourd'hui, parlait des miracles que le prince des apôtres fit à Rome pendant son séjour. Néron, le persécuteur, était parti pendant ce temps-là pour l'Achaïe, avec la pensée de percer l'isthme de Corinthe, et aussi pour rendre les Grecs témoins de son talent musical. Mais il avait laissé pour commander dans la ville, Tigellin et Nymphidius Sabinus, comme préfets du prétoire. Or, le bruit se répandit tout à coup que la Palestine était en pleine révolte, et que les Juifs avaient taillé en pièces, dans le mois de mai 66, les troupes romaines. Aussitôt, la fureur et la haine contre le peuple juif, longtemps contenues, éclatèrent dans tout l'empire. Les Juifs furent partout chassés de ville en ville, ou tués par milliers par les habitants courroucés. Il en fut de même à Rome, où les Juifs habitaient la rive gauche du Tibre, et c'est ainsi que furent traînés en prison les deux apôtres Pierre et Paul, que l'on regardait comme les deux chefs les plus éminents de cette nation. La propagation rapide du christianisme était contre eux un grief plus puissant encore que la révolte des Juifs. Saint Chrysostome rapporte qu'ils avaient converti à la fois le grand échanson et l'une des maîtresses de l'empereur.

D'après la tradition, ils furent enchaînés pendant neuf mois dans la prison Mamertine, au pied du Capitole. Puis, au rapport de saint Clément, leur disciple et leur collaborateur, et qui fut plus tard le successeur de saint Pierre, ils subirent le martyre sous les deux magistrats qui gouvernèrent jusqu'à la mort de Néron et l'arrivée de Galba. Il moururent le 29 juin de l'an 820 de Rome, soixante-sept ans après Jésus-Christ, trois ans avant la ruine de Jérusalem. Pierre fut crucifié la tête en bas, dans le faubourg des Juifs, au-delà du Tibre. Paul qui, pour la septième fois, portait les chaînes pour le nom de Jésus-Christ, eut la tête tranchée comme citoyen romain, à trois milles de Rome, sur le chemin d'Ostie. Il est remarquable, que d'après une inscription grecque, citée par Gruter, p. 27, qui fut trouvée à la troisième pierre milliaire de la voie Appienne, sur deux colonnes, le terrain sur lequel saint Paul souffrit le martyre, s'appelait le champ d'Hérode. Tous les deux tombèrent victimes de la fureur du peuple romain, qui avait juré la mort de tous les Juifs, et de la cruauté des deux préfets du prétoire, dont le caractère, tel qu'il nous est dépeint par Tacite, répondait parfaitement à celui de Néron. Ils en voulaient sans doute à Paul de ce qu'il avait opéré un grand nombre de conversions parmi les prétoriens, pendant sa captivité. Eusèbe, dans sa Chronique, saint Jérôme, dans son Catalogue, Cassiodore et d'autres, rapportent qu'ils moururent trente-sept ans après la mort du Sauveur, dans la quatorzième année du règne de Néron. Saint Jérôme, précisant davantage cette date, dit qu'ils souffrirent le martyre deux ans après la mort de Sénèque. Mais celui-ci mourut sous le consulat de P. Silius Nerva et Jul. Atticus Sestinus, la douzième année de Néron.

Ainsi finit Pierre, qui devait avoir bien près de quatre-vingts ans, après avoir gouverné l'Eglise de Rome pendant vingt-cinq ans, et porté la charge

de chef de la chrétienté pendant environ trente-cinq ans, depuis la mort de notre divin Sauveur. L'histoire nous a conservé les dernières paroles du saint apôtre, adressées à Clément, son troisième successeur sur le siége de Rome : (*Clem. de gest. Petri*, t. I^er^, p. 478.)

« Ne crains point », lui dit-il, « à cause de tes propres péchés, de prendre le gouvernail de l'Eglise. Pense plutôt que tu pécherais bien davantage, si tu laissais le peuple de Dieu s'abîmer dans les flots, lorsque tu peux le sauver par tes travaux. Tu sauveras ton âme en gagnant le ciel pour les autres ».

Il adressa encore quelques paroles avant de mourir à un certain Nicétas, à la femme d'Albinus et aux frères.

Paul, près de mourir, dit aussi à une dame romaine : « Adieu, Plau- « tille, plante de la vie éternelle, reconnais ta noblesse ; vois, tu deviendras « plus blanche que la neige, si, marchant à la suite des combattants de « Jésus-Christ, tu participes à l'héritage céleste ». On peut remarquer ici combien ces discours diffèrent des discours apocryphes.

Toute l'histoire de la hiérarchie ecclésiastique est contenue d'une manière prophétique, en quelque sorte, dans les adieux de Pierre. Le pape lutte pour une idée, il est lui-même une idée ; malgré sa faiblesse, il est toujours fort dans la foi, et invincible par l'idée qu'il représente.

Les corps des saints apôtres furent enterrés par les chrétiens dans les catacombes.

Saint Jérôme raconte que, dans sa jeunesse, il allait, le dimanche, visiter avec ses condisciples, les tombeaux des apôtres et des martyrs, et qu'il est descendu dans les souterrains qui étaient creusés profondément dans la terre, et aux deux côtés desquels étaient des tombeaux.

Saint Cyrille, dans ses livres contre Julien, dit que l'empereur Julien reproche entre autres choses aux chrétiens, que déjà du temps de saint Jean l'Evangéliste, les tombeaux des deux apôtres étaient pour eux un objet de vénération.

Le prêtre romain Caïus vit au troisième siècle leurs trophées sur le mont Vatican et sur le chemin d'Ostie. Eusèbe, qui rapporte ses paroles (*Hist.*, II, 24), devient par là un témoin de leur vérité. Pallade raconte d'un saint moine, Philorme, ami de saint Basile le Grand, qu'il était allé à Rome pour prier *in Martyrio SS. Petri et Pauli.* Saint Athanase déposa une offrande sur le tombeau des apôtres. Optat de Milève, dans son livre contre le schisme des Donatistes, parle du monument des deux apôtres à Rome. Le poëte Prudence enfin dépeint leur position sur les deux rives du Tibre, l'un situé près du jardin de Néron sur la voie Aurélienne, dans la basilique vaticane, et l'autre dans la basilique de Saint-Paul-Hors-des-Murs. Ce même Prudence, ainsi qu'Arator, Cédrénus, etc., place un an d'intervalle entre la mort de Pierre et celle de Paul. S'il faut en croire Siméon Métaphraste, qui a recueilli les légendes des saints, il y avait autrefois dans le portique de l'ancienne église du Vatican des peintures détruites aujourd'hui malheureusement, qui représentaient les dispositions des deux apôtres dans les catacombes et l'exaltation du corps de saint Pierre par le pape Sylvestre, lorsqu'on le plaça dans la basilique vaticane. L'autel où reposent les reli-

ques du saint apôtre, et qui est connu sous le nom de la Confession de saint Pierre, est dans la crypte du Vatican. Quant aux ossements, il y a longtemps qu'ils sont réduits en poussière. Mais au-dessus de cette Confession et sous la coupole de Saint-Pierre, s'élève l'autel majeur de l'Eglise catholique. Ainsi s'accomplit encore sous ce rapport la parole du Seigneur, « que sur ce rocher il bâtirait son Eglise ».

Mais revenons sur le temps et les circonstances du martyre des saints apôtres. Quelques auteurs anciens, comme Eusèbe dans sa Chronique, l'ont placé à la quatorzième année de Néron. C'est une erreur facile à rectifier, puisque le jour de la passion des deux apôtres étant incontestablement fixé par tous les monuments anciens au 29 juin, Néron, qui a signé leur condamnation, est mort cette même année, vingt jours auparavant. Il faut donc reporter plus haut cet événement. On doit le placer au plus tard dans la treizième année de son règne. L'art de vérifier les dates remonte plus haut encore, mais l'opinion suivie par Baronius nous paraît mieux prouvée par des autorités très-anciennes. Nous avons Caïus le Théologien, le pape Zéphyrin, Denys de Corinthe. Métaphraste les a cités, et s'appuie sur leurs témoignages pour établir la même date. Il y a deux points admis sans contestation. C'est d'abord la réunion au même jour du martyre des deux apôtres, et la fixation de ce jour au 29 juin. Les poëtes chrétiens Prudence, Arator, les martyrologes et toute l'antiquité l'attestent.

Quel fut le motif déterminant de la condamnation des deux apôtres, de la part de Néron? On peut trouver le principal dans le fait arrivé dans les jeux publics de Rome, où un certain personnage, jouant le rôle d'Icare (V. Suétone, chap. XII, *Vita Neronis*), tombe comme lui, et est précipité à côté du trône de Néron, qui lui-même est couvert de son sang. D'après le jugement des savants, et particulièrement de saint Ambroise, cet Icare est véritablement Simon le Magicien, que les auteurs ecclésiastiques nous ont montré bravant la puissance de saint Pierre, et s'évertuant à faire de plus grands prodiges que lui. Mais nous avons parlé plus haut de cet événement, qui a dû mettre en fureur le cruel Néron contre les puissants adversaires du prestidigitateur impérial. Nous trouvons dans Nicéphore (II, 36), que le lieu de la chute de Simon le Magicien était encore de son temps appelé *Simonien*.

Après cet événement, dit Nicéphore (*ibid.*), plusieurs étaient persuadés que le magicien se ressusciterait lui-même, c'est pour cette cause qu'on laissa très-longtemps son cadavre en public, mais comme il répandait une odeur insupportable, on commença à désespérer, et on l'ensevelit dans un lieu caché. Néron ayant acquis la certitude qu'il fallait attribuer à Pierre et à Paul la cause de cette mort, les deux apôtres furent jetés en prison. Nous savons par Tacite, Dion et Suétone, que la volupté de Néron allait chercher des victimes dans les plus nobles familles de la ville, et il s'aperçut que la résistance qu'il rencontra en plusieurs, trouvait sa force dans les principes du christianisme fondé par saint Pierre et saint Paul.

Saint Ambroise (Bar., *Ann.* 69) nous apprend que les fidèles effrayés adressèrent des supplications à saint Pierre, afin qu'il voulût bien encore demeurer quelque temps avec eux. Il désirait le martyre, mais il céda à

leurs instances, et demanda de pouvoir continuer à diriger ce peuple; au milieu de la nuit, il se mit à sortir de la prison. Or, il vit le Christ qui se présenta à lui à la porte de la ville : « Où allez vous, mon Maître, lui dit-il? — Je viens pour être crucifié de nouveau, répondit-il ». Le disciple comprit les paroles du Maître : c'était lui-même qui devait renouveler ce crucifiement, il se hâta de venir reprendre ses chaînes, et il fit connaître aux chrétiens la sentence de son Maître ; « et ce fut alors, ajoute le saint docteur, qu'il honora la croix de son divin Maître ».Ceux qui visitaient Rome connaissent le lieu de cette illustre rencontre, la piété des premiers fidèles y a élevé une petite chapelle que l'on visite en allant à Saint-Paul hors des murs.

Ces détails se trouvent aussi dans les actes de saint Pierre attribués à saint Luc (V. Baron, *ann.* 69, n° VI). Ils se trouvent dans les actes des saints Processus et Martinien, dans Hégésippe le Jeune et plusieurs autres (*ibid.*) ; et certains de ces documents associent saint Paul dans cette tentative de fuite à la prière des chrétiens, comme ils l'associent au triomphe du martyre de Pierre.

La tradition veut que les deux apôtres aient été battus de verges avant leur dernier supplice. Il n'y a aucune difficulté à admettre ce fait pour saint Pierre ; comme saint Paul était citoyen romain, la teneur de la loi Valeria et de la loi Porcia semblait le protéger contre cette humiliation, mais Baronius remarque (*Ann.* 69, n° VIII) que la loi des Douze-Tables et la loi sacrée livraient à l'ignominie des verges, le criminel qui était convaincu d'un grand crime (*immane delictum*), et qu'il devait avoir la tête tranchée. On voit par là que la loi romaine se trouve ici en parfaite conformité avec la tradition chrétienne sur la mort des deux princes des apôtres.

L'illustre Plautille rencontra saint Paul marchant au supplice. Le fait suivant est tiré des Actes de saint Pierre par saint Lin, mais de l'exemplaire surchargé par les Manichéens. Que n'avons-nous le texte authentique des mêmes Actes, conservé à Besançon jusqu'au siècle dernier ! Baronius remarque qu'il n'hésite pas à puiser dans ces Actes, toutes les fois que les choses se trouvent confirmées par d'autres documents, « car, dit-il, il y a là bien des choses qui ont la physionomie de la vérité ». C'est donc avec une entière confiance que nous donnons la scène suivante :

« En sortant de la prison, Pierre et Paul se donnèrent le baiser de paix, en se faisant leurs adieux selon la coutume des chrétiens qui allaient au martyre, et chacun prit le chemin qui le conduisait au lieu spécial de son supplice. Lorsque Paul fut arrivé à la porte de la ville, il rencontra au milieu d'un concours nombreux de citoyens, une femme noble nommée Plautille (que nous croyons être la mère de Flavie Domitille, dont il est fait mention dans le martyrologe et dans les Actes des saints Nérée et Achillée); les mêmes Actes ajoutent que cette femme fut baptisée par saint Pierre, et mourut l'année même de la passion de saint Pierre. L'apôtre Paul l'ayant vue en larmes, lui demanda un voile qui devait servir à lui bander les yeux pendant l'exécution capitale. Les Juifs eux-mêmes étaient dans la coutume de bander les yeux à leurs suppliciés, et Josèphe le remarque dans ses *Antiquités* (liv. VII, c. 14). Plautille s'empressa de lui offrir son voile, et elle reçut la promesse qu'il lui serait rendu. Le lieu où

se fit l'exécution est près de la porte d'Ostie, et le souvenir de la consécration de ce lieu a été religieusement conservé. Pendant que Paul était ainsi conduit, trois des soldats qui l'accompagnaient furent convertis à la foi du Christ. Ils demeurèrent constants dans leurs sentiments, et ce fut le 3 juillet suivant que, par ordre du même empereur, ils devinrent aussi des martyrs : les mêmes Actes nous disent que leurs noms furent Longin, Aceste et Mégiste.

Arrivé au lieu du supplice, Paul adressa au ciel de ferventes prières, dit qu'il y avait longtemps qu'il appelait ce moment désiré, et offrit joyeusement sa tête aux exécuteurs. Ceci se passa au lieu dit : *aux eaux Salviennes*, à la troisième borne depuis les murs. C'est dans ce lieu même que, plus tard, Zénon et dix mille soldats furent immolés pour leur attachement au Christ. Ce sont de vieux monuments et le martyrologe romain qui nous l'attestent.

Il arriva une chose merveilleuse à la mort du grand Paul. Après que sa tête vénérable fut tombée, il ne sortit pas seulement du sang de son crâne ouvert, mais aussi une grande quantité de lait. Ce ne sont pas seulement les Actes ci-dessus nommés qui nous l'apprennent, mais la chose est confirmée par plusieurs témoins, et on peut voir à l'Année 69, de Baronius, n° XII, les paroles de saint Jean Chrysostome et de saint Ambroise, qui n'ont pu relater un fait si étrange sans de bonnes preuves.

Trois fontaines d'eau douce sourdent du lieu où saint Paul fut décapité; et la tradition dit qu'elles apparurent au moment même de l'exécution. Sa tête en tombant ayant fait trois bonds, elle marqua les lieux où apparurent les fontaines. Ici encore la tradition s'est incarnée dans de pieux monuments. Quoi qu'il en soit, il ne fut pas possible de confondre celui-ci avec un autre ; la célébrité du personnage, la grandeur de l'événement, donnaient à celui-ci une illustration qu'il ne devait jamais perdre.

Quant au lieu du martyre de saint Pierre, voici les paroles de l'écrit de saint Lin : « Avec l'apôtre et ses appariteurs, un peuple innombrable arriva au lieu qui est appelé Naumachie, au pied de l'obélisque de Néron, sur sa montagne ».

Le Livre des Pontifes de Damase, dit : « Saint Pierre fut enseveli sur la « voie Aurélienne, près du temple d'Apollon, auprès du palais de Néron, « sur le Vatican, près du territoire triomphal ».

La sépulture ne se fit pas dans le lieu même du supplice, mais à une petite distance, comme nous le verrons.

Le mont sur lequel se termina cette glorieuse vie, porte trois noms : le mont Janicule, le mont Vatican et le mont d'Or; et ce dernier, dit Baronius, sans doute à cause du noble triomphe de Pierre.

Nicéphore (t. II, c. 36), parle aussi de la voie d'Ostie, de la décapitation de saint Paul et du crucifiement de saint Pierre la tête en bas, sur sa propre prière.

Relativement au lieu précis de la sépulture, nous traduisons l'illustre historien Baronius. (Ann. 69, n° 18.)

Nous avons vu plus haut avec Tacite que, dans cette partie du mont Janicule où se trouvaient le cirque et les jardins de Néron, le cruel empe-

reur fit mourir un très-grand nombre de chrétiens. Cependant nous pensons que ce fut là plutôt le lieu de la sépulture que du martyre de l'apôtre Pierre. Saint Jérôme dit qu'il fut enseveli sur le Vatican, près de la voie Triomphale, et il faut admettre que le martyre s'accomplit sur le point le plus élevé du Janicule. D'ailleurs ce lieu est devenu depuis ce moment si illustre, que l'attention pieuse des chrétiens y a toujours fixé ses regards. La Naumachie, dont les Actes cités nous ont parlé, se trouvait en effet à une petite distance, vers le pied de la montagne. On peut aussi adapter à cet emplacement ce qu'on dit de l'obélisque et des jardins de Néron.

D'après les actes de saint Lin, ce fut le prêtre Marcel qui recueillit son corps et l'ensevelit magnifiquement avec des aromates, d'une manière royale. Tacite, parlant de Poppée, nous fournit un exemple contraire à la coutume générale des Romains, qui consumaient les corps au feu et recueillaient les cendres. Saint Pierre, comme étranger, pouvait plus facilement être inhumé à la façon de son pays. Le poëte Prudence nous dit que la sépulture eut lieu dans cette partie du Vatican qui était fertile en oliviers et arrosée par une intarissable fontaine.

Le crucifiement de saint Pierre est établi par les témoignages unanimes des Pères et de toute l'antiquité chrétienne ; ils nous disent non-seulement que saint Pierre fut crucifié, mais qu'il le fut la tête en bas sur sa propre demande, comme étant indigne de subir ce supplice de la même manière que son maître. Oui, tous les Pères, depuis Prudence jusqu'à Origène, nous rapportent ce fait, et il passait dans les discours composés en l'honneur du glorieux Pierre. Il n'est donc pas permis de le révoquer en doute.

IX. — Gloire de leurs tombeaux.

La présence seule de Pierre et de Paul au milieu de Rome, faisait comprendre la rénovation du monde. Les efforts prodigieux de Néron et de ses successeurs, pour arrêter le mouvement imprimé par ces deux grands hommes ne servirent à rien ; et si Pierre et Paul furent puissants dans leur prédication, ils le furent encore davantage dans leur martyre. Le sang des chrétiens avait une vertu merveilleuse de conversion. Mourir pour Jésus-Christ devint une chose si belle, que des millions d'âmes brûlaient de ce céleste désir, et ce désir sublime suffisait pour faire crouler l'ancien monde avec sa corruption. Faut-il s'étonner si leurs tombeaux, après celui de Jésus-Christ, devinrent le lieu le plus vénérable de la terre après le tombeau de Jésus-Christ. Au milieu même de la fureur des persécutions, on osait visiter ces lieux sanctifiés par le sang de ces deux premiers fondateurs du christianisme. On y allait donc au péril de sa vie ; rien ne pouvait arrêter la piété des fidèles et leur amour reconnaissant envers ceux qui s'étaient si généreusement dévoués à leur salut.

Eusèbe, dans le l. I^er^, c. 25 de son *Histoire*, nous a conservé un très-précieux passage de l'historien Caïus, qui vivait du temps du pape Zéphyrin, monté sur la chaire de saint Pierre, l'an 202. Selon Eusèbe, Caïus, dans le livre qu'il écrivit contre Proculus, le chef de la secte des Cataphryges, parle comme il suit des lieux où les saints corps des apôtres furent déposés : « Moi,

je puis vous montrer les trophées des apôtres; soit qu'il vous plaise de vous transporter sur le Vatican, ou sur la voie d'Ostie, vous rencontrerez les trophées de ceux qui ont fondé cette Eglise ».

Denis de Corinthe atteste que les deux saints apôtres ont subi le martyre en un seul temps. Voici comment il en écrivait aux évêques de Rome: « C'est ainsi, dit-il, que par vos exhortations vous répandez les fruits recueillis de la moisson préparée par la semence de saint Pierre et de saint Paul, sur les Romains et sur les Corinthiens. (Il fait sans doute allusion à la lettre célèbre de Clément aux Corinthiens). Or, tous les deux, ils sont venus dans notre ville de Corinthe; ils ont fondé notre Eglise en y répandant la semence de la doctrine évangélique. Partis ensuite pour l'Italie, lorsqu'ils eurent institué votre Eglise, ils souffrirent le martyre ensemble ».

Ecoutons encore la grave parole de Tertullien : « Consultez vos commentaires, dit-il ; vous y trouverez que Néron, plein de fureur, a tourné la gloire césarienne contre notre secte, qui prenait surtout ses accroissements à Rome. Or, nous avons le droit de nous glorifier d'une telle condamnation. Quiconque connaît cet homme, sait qu'il n'a pu condamner avec tant de violence que quelque chose de très-excellent. C'est ainsi que le chef et le porte-étendard de tous les ennemis de Dieu a tourné sa colère contre les apôtres ; car nous savons par la tradition que Paul eut la tête tranchée à Rome et que Pierre fut crucifié sous son règne ». — « Cette narration, dit Eusèbe, est confirmée par les monuments insignes qui portent aujourd'hui le nom de Pierre et de Paul ; on va les visiter dans les cimetières de Rome ».

Les actes de plusieurs martyrs (V. Bar., *ann.* 69, nº XXI) nous attestent que, même au temps des persécutions, on venait visiter les tombeaux des apôtres, non-seulement des parties occidentales, mais aussi du fond de l'Orient, c'est-à-dire de toutes les parties du monde. On constate que de la Perse on y vit arriver Marthe, Marius et Audifax, au temps de Claude le Jeune, sous lequel ils souffrirent le martyre. Il en est de même de Maurus et de plusieurs autres.

Dans les Actes de saint Hermès (Surius), les paroles de sa nourrice révèlent les miracles qui s'opéraient au tombeau de saint Pierre. « Si vous l'aviez conduit au tombeau de Pierre, et que vous eussiez cru au Christ, vous posséderiez aujourd'hui votre fils plein de santé ».

Les Orientaux ont voulu s'emparer des restes mortels des saints apôtres.

Saint Grégoire, pape, a signalé un fait d'une grande importance dans une de ses lettres à la princesse Constantine. Il eût été inexplicable que les Orientaux, qui ont le privilége d'avoir donné naissance aux deux illustres apôtres, qui les ont envoyés en Occident, n'eussent pas fait une tentative pour posséder leurs saintes reliques. Or, il en fut ainsi : et dès l'époque même de leur passion, et peut-être dans l'année même de leur martyre, dit saint Grégoire, il vint une nombreuse députation de l'Orient pour réclamer les corps des saints apôtres, comme étant leurs concitoyens. Ces corps avaient été portés à deux milles de la ville, en un lieu nommé les catacombes; mais tandis que cette multitude s'efforçait d'enlever ces reliques, les envoyés furent

tellement effrayés par d'affreux coups de tonnerre et des éclairs, qu'ils renoncèrent depuis à cette dangereuse entreprise. Alors les Romains, qui avaient mérité par leur piété de conserver ce trésor, portèrent ces saintes reliques dans l'endroit où elles sont aujourd'hui ». (Saint Grég., *Epist*, lib. III, 30.)

A la paix de l'Eglise, les empereurs eurent un culte spécial pour les corps de saint Pierre et de saint Paul.

La paix étant rendue à l'Eglise, les empereurs chrétiens se firent un honneur et une gloire de visiter, de vénérer les saintes reliques, et de les entourer de toutes les marques de respect; elles étaient l'objet d'un culte perpétuel. « Maintenant, dit saint Augustin (*Serm.* 28), le genou des empereurs fléchit à la seule mémoire du pêcheur. Oui, les pierres précieuses de leurs couronnes brillent là où resplendissent les bienfaits du pêcheur ». Ailleurs : « Vous voyez le chef d'un noble empire déposer sa couronne pour venir devant Pierre offrir ses supplications. (*Ep.* 42) ». Ecoutez saint Chrysostome : « Ils sont splendides, les sépulcres des serviteurs du Christ, qui se sont emparés de la ville éminemment royale. Ils sont brillants par toute la terre, les jours où l'on célèbre leurs fêtes. Ce n'est point par la magnificence des bâtiments, mais par le zèle pieux des pèlerins. Ceux mêmes qui, revêtus de la pourpre, s'acheminent de loin pour embrasser ces tombeaux, déposent leur faste pour toucher ces vénérables restes ; ils invoquent ces apôtres et les conjurent de leur être favorables. Ainsi on voit des hommes portant des diadèmes, qui invoquent, comme des patrons, des pêcheurs morts depuis longtemps ». Et ailleurs, écrivant à Placide: « Nous nous croirions sacriléges, si nous ne célébrions pas leur solennité dans l'ordre prescrit ». (*Hom. Quod Christus sit Deus.*)

Les œuvres du saint docteur sont remplies de ces brillants hommages rendus à Pierre et à Paul.

Les poëtes chrétiens ont chanté les illustres trophées des deux plus grands martyrs de la chrétienté, comme un gage qui devait donner à Rome une vie et une jeunesse nouvelles, comme une citadelle qui défiait les attaques des ennemis. On conviendra que cette ville privilégiée a eu une belle destinée, puisqu'ayant perdu la force des armes, le prestige de la capitale civile d'un grand empire, elle est restée avec un territoire imperceptible la vraie reine du monde moral, l'institutrice des nations.

Rome a l'honneur de participer aux destinées de l'Eglise. On l'a vue souvent au penchant de sa ruine ; elle a même subi plusieurs pillages de la part des Barbares. De notre temps, ne l'avons-nous pas vue menacée par une conjuration où l'esprit impie de la révolution donne les mains à l'hérésie pour lui enlever la gloire de ses nobles destinées ? mais la Providence qui s'est chargée de protéger la barque de Pierre jusqu'ici, saura aussi donner la tranquillité au port qui doit l'abriter.

Des choses étranges affligèrent le monde après la mort des deux apôtres.

Nous n'obligeons pas le lecteur à donner plus d'importance qu'ils n'en peuvent avoir aux faits que nous allons relater; mais leur coïncidence avec les abominables crimes de Néron, avec l'immolation des deux princes de

l'Eglise, paraîtra à plus d'un esprit sérieux un trait de la Providence. Nous donnons la parole à Suétone. (*Nero Claudius*, c. 39.) « A tant de maux lamentables qui étaient le fait du chef de l'Etat, s'ajoutèrent des malheurs qui paraissaient particuliers. Je veux dire cette peste qui, dans un seul automne, emporta trente mille hommes ; la défection des Bretons et la défaite des Romains, la prise et le saccage des deux plus grandes cités de ces peuples associés. On subit des ignominies en Orient. Des légions entières passèrent sous le joug en Arménie ; c'est à peine si on put retenir la Syrie ; et, chose tout à fait incroyable, au milieu de ces désastres, le prince ne savait supporter qu'une chose, les invectives et les sarcasmes des mécontents, tandis qu'il était si affreusement cruel envers les citoyens les plus pacifiques et les plus honnêtes ».

Pline l'Ancien, qui était son contemporain, rapporte des phénomènes si extraordinaires donnés comme des signes de la colère du ciel dans la dernière année de Néron, que nous refusons de les reproduire. (Pline, lib. II, c. 103.) A ces calamités, ajoutez les révoltes des Gaules, celle des Espagnes, qui continue sous Othon, Galba et Vitellius, avec des signes plus redoutables de la désorganisation du vaste empire souillé de tant de crimes, et on comprendra sans peine que l'heure des châtiments était arrivée à l'égard d'une puissance qui se mettait au service de l'enfer pour arrêter l'œuvre de Dieu.

X. — Portraits des deux apôtres.

Il manquerait quelque chose à la vie de ces apôtres, si nous ne donnions pas ce que l'antiquité nous a laissé pour reproduire leur portrait physique.

Le premier coup de pinceau nous est fourni par une main ennemie, qui ne songeait qu'à jeter du ridicule sur la physionomie du grand Paul. Voici ce que dit Lucien : « J'ai rencontré un Galiléen chauve, au nez aquilin, qui est monté jusqu'au troisième ciel, où il avait appris des choses étonnantes. Jésus-Christ nous a renouvelés par l'eau ; il nous a fait marcher sur les traces des bienheureux, et nous a rachetés du séjour des impies. Si tu veux m'écouter, je te rendrai vraiment homme. (Lucien, *Philopatris.*)

La malveillance de Lucien nous rend ici un véritable service : non-seulement il nous donne une idée de l'extérieur de saint Paul, mais il nous apprend quelque chose de sa manière de prêcher dans les groupes de citoyens où il se présentait.

Saint Chrysostome nous dit un mot de sa taille : « Celui qui n'avait que trois coudées, touche cependant au ciel (*Homil. de princ. apost.*)

« Paul, dit Nicéphore (liv. II, c. 27), avait un corps petit, sensiblement incliné, le visage pâle, annonçant un âge qui allait au-delà de ses années ; sa tête était petite ; il avait beaucoup de grâce dans ses yeux, les sourcils forts et pendants, le nez grand et agréablement aquilin, la barbe longue et assez fournie, et comme sur la tête les cheveux blancs y brillaient dans une grande proportion ». Saint Paul pouvait donc dire : *Præsentia corporis infirma* (I *Cor.*, x).

Voici maintenant Eusèbe qui nous donne des renseignements collec

tifs. « Nous avons eu sous les yeux, dit-il, des images peintes de Pierre, de Paul, apôtres, et du Christ; nous les avons vues reproduisant leurs traits sous la variété des couleurs. Ce sont sans doute nos ancêtres qui ont vécu de leur temps qui, à l'imitation des Gentils, ont voulu leur rendre cet honneur comme à des personnes qui leur ont apporté le gage de leur salut ».

Si Eusèbe ne nous dit rien de leur physionomie, il nous apprend du moins comment Nicéphore et les autres ont pu être instruits.

Nous donnons donc aussi avec une entière confiance le portrait suivant de saint Pierre, par le dernier auteur, qui a puisé ses données dans les peintures et les vieux écrivains que possédait en si grand nombre la bibliothèque de Constantinople, mise à sa disposition.

« Saint Pierre avait la taille droite et haute, la tête et le menton fournis d'un poil épais et crépu mais court, le visage rond, mais les traits un peu vulgaires, les sourcils arqués, le nez long et aplati à l'extrémité ».

Les Mémoires des Grecs (Buonarotti, p. 76), donnent un portrait à peu près identique, si ce n'est qu'on attribue aussi la calvitie à saint Pierre; quelques monuments artistiques reproduisent aussi cette différence. Saint Paul, à son tour, est aussi représenté quelquefois avec une tête entièrement couverte de cheveux. Mais ces divergences n'accusent nullement un manque de vérité; ils expriment plutôt l'état vrai des deux apôtres aux différentes époques de leur vie. Au début de leur apostolat, ils n'avaient sans doute pas les signes glorieux que le zèle avait marqués depuis sur leurs corps épuisés dans les fatigues.

« Les portraits des deux apôtres, dit M. l'abbé Martigny, se trouvent à profusion sur les vases de verres à fond doré, qui, comme on sait, remontent pour la plupart au temps des persécutions. Ce genre de travail sur verre est assez rebelle à la fidélité des traits; peut-être aussi que les artistes n'étaient pas d'une grande habileté; néanmoins, à travers leurs ébauches, on discerne la conformité de leurs peintures avec celles des historiens ».

Les sarcophages représentent à peu près invariablement saint Pierre et saint Paul d'après le type traditionnel. Ce type était donc bien établi au IV^{e} siècle; mais sommes-nous fondés à le regarder comme original? Le précieux trait de malice de Lucien ne nous laisse pas de doute sur cet objet, et la chose se confirme par d'autres renseignements.

Sous le pontificat d'Anicet, en 160, il y avait à Rome une femme carpocratienne, nommée Marcellina, qui honorait et encensait dans un oratoire privé l'image de saint Paul avec celles d'autres hommes de l'antiquité. En rapprochant ce trait de ce que nous disait Eusèbe tout à l'heure, on voit que de tous côtés on tenait à posséder ces images, et qu'il eût été difficile de changer le type établi par les contemporains.

Six sortes de monuments ont reproduit les portraits de saint Pierre et de saint Paul: les peintures proprement dites, les verres à fond d'or, les sarcophages, les bronzes, les lampes à sujets, les pierres gravées.

Bosio, Aringhi, Bottari, Cancellieri, Mamachi, et Martigny en contiennent de nombreux *fac-simile*. Nous n'en fournirons que deux que nous

regardons, avec M. Martigny, comme des plus importants et des mieux exécutés[1].

Le premier est un bronze trouvé par Boldetti dans le cimetière de Saint-Calliste (Bold., V, p. 192), il est d'un style admirable ; on le voit au musée du Vatican.

A Saint-Pierre de Rome, une statue en bronze du prince des apôtres est en possession de la vénération du monde catholique depuis les premiers siècles. On pense généralement qu'il fut coulé au temps de Constantin, sur le modèle d'une statue antique dont on ne fit que changer la tête pour la rendre conforme au type traditionnel, et cette conformité est parfaite (V. Cancellieri, *Secret. Basilic. Vatic.*, t. III, p. 1503 ; et Martigny, p. 539). D'autres la font contemporaine de celle de saint Hippolyte, qui se trouve aujourd'hui au musée de Latran ; elle est de la première moitié du troisième siècle, vers 225.

« Toutes les fois que saint Pierre et saint Paul n'ont pas le *volumen* à la main (V. Martigny, p. 539), les monuments de diverses classes les représentent avec la main droite ou tout à fait étendue[2], ce qui est dans l'antiquité une marque d'adhésion ; c'est ainsi que dans les sculptures des sarcophages les apôtres manifestent leur respect pour la parole de Jésus-Christ qui enseigne (V. Bottari, XVI) ; ou bien la main sortant seule sous le manteau qui enveloppe tout l'avant-bras, est disposée comme pour la bénédiction latine, ce qui fut d'abord un geste oratoire propre à ceux qui se disposaient à parler et réclamaient ainsi le silence.

« Sans parler de la tunique, vêtement qui, couvrant immédiatement le corps et exigé par la décence, était commun à tous, et se portait plus long ou plus court selon les circonstances, les apôtres nous apparaissent tantôt enveloppés du pallium, tantôt couverts de cette espèce de manteau que les Romains appelaient *lucerna*, et qui, étant ouvert par devant, se fixait sur la poitrine par une fibule ; tantôt enfin de la *pénula*, vêtement rond, fermé de toutes parts, excepté pour passer la tête. Les peintures, mosaïques, sculptures, nous montrent les apôtres invariablement avec le costume dit philosophique, c'est-à-dire avec le pallium sur la tunique exactement comme il est marqué dans le livre des *Recognitions*, VII, 6 : *Indumentum est mihi quod vides, tunica cum pallio*. Il en est de même des verres dorés, lorsqu'ils y sont représentés en pied, debout ou assis. (Garrucci, tav. X, XII, XIII, XIV.) Les attributs de saint Pierre sont affirmatifs de sa prééminence sur les autres apôtres.

« Ainsi : 1° de nombreux monuments, peintures, mosaïques, sculptures, nous le montrent avec les clefs à la main, ou dans l'acte même de les recevoir du divin Maître ; c'est une traduction figurée des promesses faites par le Sauveur à celui qu'il établissait le chef de ses apôtres et de son Eglise. C'est un chapitre de l'Evangile mille fois reproduit par les arts de ces premiers siècles : *Tibi dabo claves regni cœlorum*. (Matth., XV.)

« 2° On sait que, voulant préluder à ses souffrances par un exemple d'humilité, notre Sauveur lava les pieds de ses apôtres (Jean, XIII.) Or,

[1] Voir Planche n° 22, Figure B.
[2] Voir Planche n° 22, Figure D.

quand ce fait est représenté dans nos monuments antiques, c'est toujours saint Pierre, et saint Pierre seul qui est mis en scène. Un sarcophage d'Arles le fait voir manifestant par ses gestes et par l'animation de son visage son étonnement et sa confusion, comme dans le texte sacré : *Vous*, *Seigneur*, *me laver les pieds !*

« 3° S'il est représenté avec saint Paul dans les fonds de coupe par exemple, souvent l'artiste le distingue par quelque marque particulière destinée à montrer que, bien que collègues dans l'apostolat, saint Pierre et saint Paul ne sont pas égaux. Quand ils sont figurés en buste (Bottari, tav. CXCVII), vêtus l'un et l'autre de la lucerna, ce vêtement qui est uni pour saint Paul, est orné chez saint Pierre d'une bordure de perles, ou de *colliculæ* tout autour du cou. Quand ils sont assis (Boldetti, p. 197, n° 8), saint Pierre occupe une chaire à dossier, tandis que saint Paul n'a qu'un simple banc ou subsellium. En général, quand ils paraissent s'entretenir ensemble (Garrucci, *Vetri*, XI, V. 2), saint Pierre fait ordinairement un geste d'allocution, ou présente d'un air impérieux un volume à son interlocuteur ; celui-ci, au contraire, écoute attentivement, fait de la main un signe d'adhésion ou appuie sur le livre qu'il tient sur ses genoux.

« Si saint Pierre est représenté avec tous les autres apôtres, comme dans la mosaïque du baptistère de Ravenne (Ciampini, *Monum. veter.* I, p. 234), outre l'emblême caractéristique des clefs, il est coiffé d'une espèce de tiare, tandis que les autres sont la tête nue ; dans une des fioles de Monza (Mozzoni, VII, 84, B), dont le disque est orné des bustes des douze apôtres, saint Pierre, à la droite du Sauveur, porte une couronne radiée qui le distingue de ses collègues dans l'apostolat. Dans les bas-reliefs, les mosaïques et ailleurs, toutes les fois que Notre-Seigneur au milieu de ses disciples choisis, leur confère ses pouvoirs, c'est invariablement à saint Pierre qu'il remet le volume déroulé, symbole du souverain pouvoir d'enseignement et de direction qui lui est donné, non-seulement sur les agneaux, mais encore sur les brebis (V. Bosio, *Sarcoph.*, *passim*). Ailleurs, toujours sur les sarcophages, le divin Maître encore en bon Pasteur entouré de ses douze apôtres et de douze brebis qui les figurent, caresse tendrement de la main une brebis plus grande que les autres et qui correspond exactement au prince des apôtres (Bottari, CXXXI). Quand l'Eglise est figurée sous l'emblème du navire, comme dans la lampe de Florence que nous avons citée, ou dans quelque pierre gravée (Borgia, *de cruce frontisp.*), c'est saint Pierre qui manie l'aviron.

« 4° Mais voici qui est bien plus important encore pour attester la croyance des siècles primitifs à la primauté de saint Pierre. Moïse, chef de l'Eglise judaïque et législateur des Hébreux, était la figure de Pierre, vicaire de Jésus-Christ et chef visible de l'Eglise chrétienne ; ou plutôt le second n'était que le continuateur du premier, comme le Nouveau Testament était le complément de l'Ancien. C'est là une vérité dont la tradition était constante et vulgaire parmi les premiers chrétiens, et qui était souvent développée dans l'enseignement des Pères. Telle est l'origine des innombrables reproductions de la figure de Moïse dans les monuments chrétiens. Et ces représentations le prennent presque toujours dans le trait qui constitue la

plus vive ressemblance entre le rôle du Moïse ancien et du Moïse nouveau, c'est-à-dire la percussion du rocher d'Oreb. Là, en effet, le rapprochement n'est pas arbitraire, il est présenté par saint Paul lui-même (*I Corinth.*, x, 4) : « Les Israélites buvaient l'eau jaillissant de la pierre, et cette pierre est le Christ. »

« Moïse tire du rocher une eau qui étanche la soif des Hébreux; Pierre fait jaillir du vrai rocher, qui est le Christ, la source mystérieuse de la grâce qui arrive aux fidèles par les canaux des sacrements. Une peinture vraiment merveilleuse, découverte naguère dans une crypte du cimetière de Calliste, qu'on a surnommée la chambre des sacrements, déroule cette doctrine sous nos yeux dans une série de tableaux disposés avec un art infini. En premier lieu, on y voit Moïse, ou plutôt saint Pierre, frappant le rocher mystique ; du fleuve qui s'en échappe, un personnage assis retire un poisson au bout d'une ligne. C'est l'image de la conversion d'un idolâtre par la vertu de la grâce découlant du flanc du Sauveur ; plus loin, dans cette même eau divine, ce même homme est baptisé par un ministre debout devant lui et appuyant sa main sur la tête du néophyte pour la triple immersion. A quelque distance encore un prêtre, étendant les mains sur un pain et un poisson, consacre la sainte Eucharistie ; et enfin sept personnages assis à une table prennent part au festin sacré, où ne figure comme précédemment que le pain et le poisson [1].

« Mais quelque palpable que soit cette démonstration, nous avons des monuments qui la rendent plus certaine encore. C'est d'abord un fond de coupe (Boldetti, p. 200. — Garrucci, tav. x, 9) où la détermination du personnage frappant le rocher se trouve fixée par le nom même de Pierre, Petrus, écrit dans le champ, et encore par la conformité parfaite de la tête avec le type traditionnel du prince des apôtres. Ce même type n'est pas moins reconnaissable dans la plupart des sculptures de sarcophages où le sujet qui nous occupe se trouve reproduit. Et, pour qu'on ne puisse pas s'y méprendre, un point de comparaison est ordinairement offert tout à côté, l'arrestation de saint Pierre, et la tête de cet apôtre et celle de Moïse frappant le rocher sont absolument identiques.

« Il y a plus encore : dans le bas-relief d'un sarcophage magnifique et vraiment précieux sous tous les rapports, monument du quatrième siècle, découvert il y a peu d'années à Saint-Paul-Hors-des-Murs, on voit d'abord saint Pierre au moment où Notre-Seigneur lui annonce sa chute et en même temps la prière qu'il adresse à son père pour que la foi de son vicaire, une fois converti, n'éprouve plus de défaillance. Le coq est à ses pieds, ce qui ôte toute hésitation sur l'attribution du personnage de saint Pierre. Le prince des apôtres porte à la main la verge, symbole de l'autorité qui lui est confiée et qui n'est jamais attribuée, dans nos monuments, à aucun autre apôtre (V. aussi Bottari, tav. I, XXXV). Un peu plus loin, il fait usage de ce sceptre pour frapper le rocher mystique dont on voit sortir une eau abondante. C'est la divine parole annoncée par Pierre au jour de la Pentecôte. La Synagogue se scinde en deux parts : d'un côté, ceux des Israélites qui

[1] Voir Planche no 22, Figure C, et Planche no 23, Figure A.

accourent avec avidité aux eaux vivifiantes du Christ ; de l'autre, et ceci est l'objet d'une troisième scène, ceux qui, fermant les yeux à la lumière, conspirent contre Pierre, le saisissent par le bras et le traînent devant les tribunaux des scribes (*Act. Apost.*, II.) Et ici encore Pierre tient la verge du commandement dont, libre ou captif, il ne se dessaisira plus. Allegranza donne une pierre antique chrétienne très-curieuse, qui fait voir le Bon Pasteur entouré de douze figurines en pied, qui ne sont autres que les douze apôtres. Or, le premier à droite est reconnu pour saint Pierre, à la verge qu'il tient à la main.

« 5° En se prévalant contre la primauté de saint Pierre de la position respective qu'occupent les deux apôtres, dans les différentes classes de monuments, soit l'un par rapport à l'autre, soit tous deux par rapport à Notre-Seigneur, quand ils sont représentés à ses côtés, les hétérodoxes ont mis les écrivains catholiques dans la nécessité d'accorder beaucoup d'importance à une question archéologique qui en offre assez peu par elle-même.

« La droite était-elle, chez les anciens, réputée la place la plus noble ; et de ce que saint Pierre occupe quelquefois la gauche, est-on en droit d'en inférer qu'il était regardé dans la primitive Eglise comme inférieur à saint Paul ; telles sont les questions qui ont exercé les auteurs les plus graves depuis Pierre Damien (*Opusc.*, XXXV), saint Thomas (*Lect.* 1 *in Galat.*), Durand, (*Rat. div. off.* VIII, 24), Molanus, (*Hist. SS. imag. III*, 24), De Marca (*De primat. Petr. Opusc. ap. Baluz.*, *n.* 21), Allatius (*De eccl. Occid. et Orient. consens.*, *p.* 86), Mabillon (*de re diplom.*), jusqu'au P. Garrucci et à l'abbé Polidori. Sans entrer dans la discussion du premier point en litige où le pour et le contre peuvent être soutenus, nous dirons, quant au second, qu'alors même que saint Pierre serait toujours placé à gauche, ce fait ne prouverait rien contre sa primauté établie par tant d'autres arguments ; on en pourrait conclure tout au plus que les artistes avaient en vue, bien moins les peintures en elles-mêmes que les spectateurs, par rapport auxquels ce qui est à droite dans le dessin se trouve à gauche, et réciproquement. Et encore cette interprétation est-elle superflue, car les monuments les plus anciens qui soient en notre possession, les verres dorés, donnent, à peu près sans exception, la droite à saint Pierre et la gauche à saint Paul. Ce n'est que plus tard que, communément dans les sculptures et les mosaïques, et plus tard encore, mais constamment, dans les plombs des papes, cet ordre fut interverti. (V. Mamachi, t.V, p. 503.) On ne saurait supposer assurément au souverain pontife l'intention de constater son infériorité sur les sceaux mêmes destinés à imprimer le cachet de l'authenticité aux actes de son autorité souveraine, comme successeur de Pierre et vicaire de Jésus-Christ.

« Un des attributs les plus ordinaires de saint Pierre, c'est la croix, et communément la croix gemmée qu'il tient de la main gauche, et appuyée contre son épaule, tandis que de la droite il reçoit de Notre-Seigneur le volume déroulé. C'est là le type commun dans les sarcophages, les pierres sépulcrales, les mosaïques et les verres dorés. La statue de bronze dont nous avons parlé plus haut, porte la croix monogrammatique. L'attribut de la croix fait allusion au genre de mort de cet apôtre, et le monogramme, qui n'est autre chose que l'abréviation du nom du Christ, rappelle entre ses

mains le pouvoir qui lui avait été donné d'opérer des miracles par la vertu de ce nom auguste : « Je n'ai ni or ni argent, dit-il à cet infirme qui implorait sa pitié à la porte du temple, mais au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche (*Act.* III, 6). Un sarcophage de la crypte de Saint-Maximin (V. *Monum. sur l'apost. de sainte Madeleine*, t. Ier, col. 767), offre dans la résurrection de Tabithe, un intéressant exemple de l'exercice de ce pouvoir du prince des apôtres. Il existe aussi à Fermo, en Italie, un tombeau où tous les sujets représentés en bas-relief sont relatifs à la vie de saint Pierre.

« Les monuments antiques placent très-fréquemment derrière l'image de saint Paul un phénix sur un palmier, double emblème de résurrection qui a en grec le même nom. On en peut voir de fréquents exemples dans les mosaïques (Ciampini, *Vet. mon.* II, tab. x, l. VII, l. II) : *les sarcophages*, etc., etc., et même sur des fonds de tasse. (Buon. VI, I.) Cette particularité, qui ressemble presque à une formule hiératique, eut sans doute pour but d'honorer le principal prédicateur de la résurrection future [1].

« On croit que saint Paul porte quelquefois comme attribut le livre de ses Epîtres. Ainsi le voit-on dans une mosaïque du sixième siècle, de Sainte-Marie-in-Cosmédin, de Ravenne, paraissant offrir deux volumes roulés au trône de l'agneau, tandis que saint Pierre, de l'autre côté, a ses clefs dans les mains. (V. Ciampini, *Vet. mon*, II, XXIII.)

« L'attribut du glaive, qui fut l'instrument de sa mort, n'a été donné à l'apôtre des Gentils que dans les bas temps ».

Ce qui ressort de la réunion de ces documents pour saint Pierre et saint Paul, c'est qu'ils eurent une vie prodigieusement active. Elle ne peut s'expliquer que par ce souffle de l'Esprit-Saint, au jour de la Pentecôte.

Rien ne les étonne, rien ne les abat. Ils sont écrasés et sûrs de la victoire. Leur parole est sans apprêt, et cependant c'est une flamme qui dévore les âmes, convainc les esprits et attire tout après eux : on a trop dit que le petit peuple seul avait goûté la Bonne Nouvelle, au premier siècle. Les apôtres ont séduit les plus belles intelligences comme les plus infimes. Cette hécatombe de sénateurs immolés par Néron, paraît n'avoir eu d'autre crime à se reprocher que son christianisme. La maison même de Néron a donné ses martyrs. Nous avons vu les Eglises fondées par saint Pierre multipliées à l'infini et la plupart très-nombreuses. Deux caractères dans cette vie expliquent cet immense effet. C'est le miracle d'abord : tout était merveilleux dans ces existences. Dieu devait ce caractère surhumain à la vérité, pour faire briller aux yeux des disciples sa supériorité d'une manière décisive. Sans merveilles, le christianisme n'aurait pu avoir de prise. A côté des miracles matériels, il y avait un prodige d'un ordre moral, la vie évangélique dans sa pureté et son complet dévouement : ces hommes ne vivent pas pour eux-mêmes, ils sont tout à Dieu et à leurs frères, on sent qu'ils méprisent leurs sens et la vie présente. L'avenir est tout pour eux. Or, cela est tout-puissant sur les masses, cela est divin comme le miracle. N'est-ce pas ce que des faits nom-

[1] Voir Planche n 23, Figure B.

breux, irrécusables, des témoignages venant de tous les points du monde nous apprennent.

C'est ainsi que le récit des Actes des apôtres se trouve confirmé et complété.

XI. — Description de la Chaire de saint Pierre à Rome [1].

Le premier des monuments qui se conservent à Rome dans la basilique vaticane, est la *Chaire* de saint Pierre. On sait que dès l'origine les évêques eurent des siéges auxquels on donnait ce nom. C'était une marque d'honneur et un signe d'autorité que de parler assis. A leur mort on plaçait, au moins de temps en temps, leurs chaires dans leurs tombeaux : les premiers fidèles portaient un grand respect aux siéges dont les apôtres s'étaient servis pour leur enseigner la foi ou pour remplir d'autres fonctions de leur ministère. Ils durent être conservés avec soin : ce qui semble indiqué par quelques mots de Tertullien, qui représente, à cet égard, les traditions du second siècle. « Parcourez », dit-il, dans son livre des *Prescriptions* contre les hérétiques, « parcourez les églises apostoliques, dans lesquelles les chaires mêmes des apôtres président à leur place, et où leurs épîtres authentiques sont lues à haute voix [2] ». Rigault est d'avis, dans une des notes de son édition de Tertullien, que ce mot de *chaires* doit être entendu ici dans un seul sens figuré ; mais d'abord rien n'oblige à répudier le sens littéral, le savant annotateur n'en donne aucune raison. En second lieu, il n'est pas vraisemblable que Tertullien se soit borné à citer des monuments métaphoriques, tandis qu'il pouvait signaler des chaires réelles, comme le prouve le passage d'Eusèbe, que nous rapporterons tout à l'heure. Cela est d'autant moins probable que cet écrivain était porté, par ses habitudes d'esprit et de style, à rattacher autant que possible ses assertions à quelques faits matériels : ses ouvrages en offrent une foule d'exemples. Le sens le plus naturel de ce passage est donc celui-ci : dans le second membre de cette phrase, Tertullien rappelle que les églises, fondées par les apôtres, pouvaient montrer les exemplaires authentiques des lettres qu'ils leur avaient adressées ; il dit, dans le premier membre, que ces églises conservaient encore les chaires sur lesquelles ils s'étaient assis : ces deux faits servent de pendant l'un à l'autre. Eusèbe nous apprend que l'on voyait de son temps, à Jérusalem, la chaire de son premier évêque, saint Jacques le Mineur, que les chrétiens avaient sauvée à travers tous les désastres qui avaient accablé cette ville [3]. On sait aussi que l'église d'Alexandrie possédait celle de saint Marc, son fondateur, et qu'un jour un de ces évêques, nommé Pierre, ayant pris place aux pieds de cette même chaire dans une cérémonie publique, et tout le peuple lui ayant crié de s'y asseoir, l'évêque avait répondu qu'il n'en était

[1] Voir Planche no 23, Figure c.

[2] Percurre ecclesias apostolicas apud quas ipsæ adhuc Cathedræ apostolorum suis locis præsident, apud quas ipsæ authenticæ Litteræ eorum recitantur. *De præscript.*, c. 36.

[3] Les fidèles de Jérusalem ont encore parmi eux la chaire de Jacques, surnommé le frère du Seigneur, qui fut établi par le Sauveur et par les apôtres le premier évêque de leur ville, et ils la gardent avec grande vénération ; ce qui fait voir clairement que les chrétiens, tant des siècles passés que du nôtre, ont toujours rendu de grands honneurs aux saints à cause de l'amour dont ils brûlaient pour Dieu. *Hist. eccl.*, l. VII, c. 19.

pas digne[1]. L'église de Rome dut mettre au moins autant d'empressement et de soin à garder celle du prince des apôtres, d'autant plus qu'outre les motifs de piété communs à tous les chrétiens, le caractère romain était, comme on le sait, éminemment conservateur des monuments, et que les catacombes fournissaient aux premiers fidèles de Rome une grande facilité pour y cacher, en lieu sûr, un dépôt aussi précieux.

Suivant une tradition d'origine immémoriale, saint Pierre s'est servi de cette chaire, qui se trouve maintenant au fond de l'église, et qui a été revêtue d'une enveloppe de bronze. Avant cette époque, elle avait été successivement placée dans d'autres parties de la basilique. Les textes que Phœbeus a recueillis[2], particulièrement dans les manuscrits de la bibliothèque vaticane, nous font suivre son histoire dans ces diverses translations. Le pape Alexandre VII, qui l'a fixée à l'endroit où nous la vénérons actuellement, l'avait prise près de la chapelle qui sert aujourd'hui de baptistère, où Urbain VIII l'avait fait transporter peu de temps auparavant[3]. Elle avait été précédemment déposée dans la chapelle des Reliques de l'ancienne sacristie[4]. On sait aussi qu'elle était restée, durant quelque temps, dans un autre oratoire de cette sacristie, celui de Sainte-Anne[5], après avoir eu pour résidence la chapelle de Saint-Adrien[6], près de l'endroit où nous voyons aujourd'hui la chaire du grand Pénitencier. Adrien Ier l'y avait fixée dans le VIIIe siècle[7]. Pendant toute cette période, divers passages des anciens auteurs font mention d'elle. Nous en mentionnerons ici plusieurs, pour marquer la suite de la tradition relative à un monument si vénérable. Il en est question dans une bulle de Nicolas III, en 1279[8]. Pierre Benoît, chanoine de la basilique vaticane, dans le XIIe siècle, a laissé un manuscrit qui contient des renseignements sur la liturgie de cette église : voici ce qu'il marque pour la fête de la chaire de saint Pierre : « L'office est celui de la fête même de l'apôtre ; seulement, à vêpres, à matines et à laudes, on chante l'antienne *Ecce sacerdos*. Station dans sa basilique. A la messe, le seigneur pape doit s'asseoir sur la chaire, *in cathedra*[9] ». Depuis les premiers siècles, les papes étaient dans l'usage de prendre place sur un siége éminent, non pas seulement pendant la messe, mais aussi pendant les vêpres, les matines et les laudes, lorsqu'ils assistaient aux offices, ce qui arrivait plusieurs fois dans l'année, aux principales fêtes. Il est visible, d'après cela, qu'en notant, comme une rubrique particulière de la fête de la chaire de l'apôtre, que le pape devait être assis sur la chaire à la messe, l'auteur que nous venons de citer a désigné la chaire même que la tradition

[1] *Act. S. Petr. Alexand. mart.* Traduits du grec en latin par Anastase le Bibliothécaire.

[2] *De Identitate Cath. B. Petri.* Romæ, 1666.

[3] *Carol. Fontana*, de Basil. Vatic., c. 29.

[4] *Grimald. manus.*, Catal. sac. reliqu. Basil. Vatican.

[5] In hoc sacello ubi sedes seu cathedra S. Petri pulcherrima, super quam sedebat cum munia pontificalia exercebat, honorifice conservatur. *Tib. Alfarani*, manusc. Vatic.

[6] Porro in ipso S. Adriani factus est nunc egregie ornatus, ubi collocata est cathedra super quam sedebat B. Petrus dum solemnia ageret. *Maph. Veggius*, de Rebus antiq. memorab. Basilic. S. Petri, lib. IV, *manusc. Vatic.*

[7] *Grimald.*, Catal. S. Reliquiar. asservat. in Arch. Vatic. Il s'appuie sur un passage de Maph. Veggius.

[8] Denarii qui dantur portantibus ad altare et reportantibus cathedram sancti Petri.

[9] In cathedra S. Petri legitur sicut in die natali ejus, tantum ad Vesperas, ad Matutinum et Laudes canitur : *Ecce Sacerdos.* Statio ejus in Basilica ; Dominus Papa sedere debet in Cathedra ad Missam.

considérait comme celle de saint Pierre. D'ailleurs, dans tout son livre, lorsqu'il parle seulement du siége ordinaire du pontife, il le désigne toujours sous le nom de *siége élevé*, et jamais sous celui de chaire. Pierre Manlius, qui appartient à la même époque, dit avoir lu dans Jean Caballinus que, durant le siècle précédent, sous Alexandre II, la chaire de saint Pierre avait été respectée par un incendie qui avait consumé les objets environnants [1]. Nous trouvons aussi, dans un écrivain du XIe siècle, Othon de Freisingue, des passages qui font mention d'elle [2]. On voit, par des récits d'Anastase le Bibliothécaire, relatifs aux IXe et VIIIe siècles [3], que le pape élu était d'abord conduit au patriarcat de Latran, où il s'asseyait sur le trône pontifical ; que, le dimanche suivant, il se rendait, revêtu du manteau papal et au milieu des chants sacrés, à la basilique vaticane, et que là il prenait place sur l'*apostolique et très-sainte chaire de saint Pierre ;* ce sont les termes employés par Anastase [4]. Nous voilà arrivés au VIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où le pape Adrien la fit établir, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans l'oratoire consacré au saint dont il porte le nom. Les textes d'Anastase nous font remonter encore plus haut, puisqu'en parlant de l'usage dont il vient d'être question, il l'appelle la coutume ancienne, la coutume *blanchie par le temps* [5]. Le catalogue des saintes huiles envoyées par Grégoire le Grand à Théodolinde, reine des Lombards, fait mention de l'huile des lampes qui brûlaient devant la *chaire sur laquelle saint Pierre s'était assis* [6]. Il paraît qu'à cette époque les fidèles la rencontraient avant d'entrer dans la basilique : elle se trouvait près de la place qu'occupe aujourd'hui la Porte-Sainte [7]. Les néophytes, revêtus de la robe blanche du baptême, étaient conduits aux pieds de cette chaire pour la vénérer. En rappelant cet usage, dans son *apologie* pour le pape Symmaque, Ennodius désigne ce monument d'une manière fort claire. « On les mène », dit-il, « près du *siége gestatoire de la confession apostolique*, et, pendant qu'ils versent avec abondance des larmes que la joie leur fait couler, la bonté de Dieu double les grâces qu'ils ont reçues de lui [8] ». Cette expression, *siége gestatoire*, caractérise exactement, comme on le verra bientôt, la forme spéciale et la destination primitive de cette chaire. Ennodius écrivait au commencement du VIe siècle. Le IVe nous fournit un témoignage très-positif d'Optat de Milève. S'adressant à des schismatiques qui se vantaient d'avoir des partisans à Rome, il leur fait cette interpellation : « Qu'on demande à votre Macrobe où il siége dans cette ville ; pourra-t-il répondre : Je siége sur la chaire de Pierre ? » Si cet auteur n'avait rien dit de plus, on pourrait douter qu'il ait parlé, dans ce passage, de la chaire matérielle : comme il ne faisait pas de l'histoire, mais de la polémique, il aurait très-bien pu se servir de cette expression pour

[1] *Petrus Manlius,* de consuetudin. et reb. Basil. Vatic.
[2] *Ott. Frisigens,* in Freder.
[3] *Anast.*, in vit. Paul. I. Serg. II.
[4] Apostolica sacratissima Petri Cathedra. — Lorsque l'élection avait eu lieu dans la Basilique vaticane, on procédait immédiatement à l'installation du pontife sur cette chaire.
[5] Cana consuetudo.
[6] De oleo de sede ubi prius sedit S. Petrus.
[7] Hist. templ. Vatic., c. 23.
[8] Ecce nunc ad gestatoriam sellam apostolicæ confessionis uda mittunt limina candidatos, et uberibus gaudio exactore fletibus, collata Dei beneficio dona cumulantur. *Ennod.* Apolog., p. 552. *Tornaci.*

signifier seulement la chaire moralement prise, ou l'autorité de saint Pierre, survivant dans ses successeurs, et méconnue par les schismatiques, contre lesquels il argumentait. Mais ce qu'il ajoute ne permet pas cette supposition. « Je ne sais pas même », dit-il, « si Macrobe a *seulement vu cette chaire de ses propres yeux* ». Evidemment, il a voulu désigner la chaire matérielle, ce qui est d'ailleurs confirmé par tout le reste du même passage, dans lequel il continue d'opposer aux schismatiques les monuments de saint Pierre et de saint Paul[1].

Il est donc certain que cette chaire a été exposée publiquement à la vénération des chrétiens, dans le siècle même où le christianisme a eu la liberté du culte public. Il n'est pas étonnant qu'il n'en soit point fait mention dans les documents de l'époque antérieure : il serait, au contraire, étonnant qu'ils en eussent parlé. Il ne nous reste qu'un petit nombre d'écrits rédigés à Rome pendant les trois premiers siècles : les actes des martyrs ne mêlent guère à leurs récits les particularités monumentales, si ce n'est qu'ils indiquent, et souvent par un seul mot, le lieu du supplice et celui de l'inhumation. Les ouvrages apologétiques et polémiques avaient à faire quelque chose de plus pressé que le soin de tenir note des meubles sacrés, ce qui eût été d'ailleurs une indiscrétion dangereuse, qui eût pu provoquer les perquisitions des païens. Quant aux livres composés à cette époque par les écrivains qui résidaient dans d'autres parties du monde romain, les mêmes observations s'y appliquent, et il est, du reste, extrêmement vraisemblable que leurs auteurs, au moins la plupart, ont ignoré l'existence de ce monument, qui devait être renfermé à Rome dans quelque lieu secret, suivant la coutume des temps de persécution. Ce n'est qu'au quatrième siècle que d'autres chaires, contemporaines de la chaire de saint Pierre, celle de saint Jacques à Jérusalem, celle de saint Marc dans l'église d'Alexandrie, reparaissent sous le soleil et dans l'histoire. Les chrétiens s'empressèrent alors de vénérer, dans la lumière de leurs basiliques, les dépôts que leur avaient conservés les cryptes souterraines. Tout nous persuade que la chaire de saint Pierre avait été cachée dans le sanctuaire même de son tombeau. Un manuscrit de la bibliothèque Barberine[2], qui l'affirme positivement, a été, on peut le croire, l'écho d'un souvenir traditionnel ou de renseignements consignés dans quelques feuilles des archives romaines, qui se sont ensuite perdues. C'est donc, suivant toute apparence, à l'époque des constructions faites par saint Sylvestre dans la confession de saint Pierre, que cette chaire a été offerte à la dévotion publique et libre du peuple qui affluait dans le temple que Constantin venait d'ériger. Sortant du tombeau, elle a pris possession de la grande basilique, elle en a visité successivement, dans le cours des âges, le vestibule, les chapelles, le chœur, pour se fixer enfin à la place

[1] Denique si Macrobio dicatur ubi illic sedeat, numquid potest dicere in cathedra Petri? Quam nescio si *vel oculis novit*, et ad cujus *memoriam non accedit*, quasi schismaticus contra Apostolum faciens, qui ait : memoriis sanctorum communicantes. Ecce præsentes sunt ibi duorum *memoriæ* Apostolorum : dicite si *ad has ingredi potuit*, ita ut obtulerit illic ubi sanctorum memorias esse constat. *Optatus Milevit.*, *Contr. Parm.*, lib. II. — Dans le style des premiers chrétiens, le mot *memoria* était employé pour désigner les monuments funèbres des apôtres ou des martyrs, comme nous l'avons déjà vu dans un passage cité précédemment, relatif à la construction du monument de saint Pierre (*construxit memoriam*). Ce terme a pu être ensuite appliqué aux basiliques érigées sur ces tombeaux.

[2] *Mich. Leonic.*, not. manus.

radieuse qu'elle occupe aujourd'hui, éclairée d'en haut par l'auréole de la colombe qui plane sur elle, couronnée par les anges, légèrement soutenue par quatre grands docteurs du rit latin et du rit grec, saint Ambroise, saint Augustin, saint Athanase, saint Chrysostome, et suspendue au-dessus d'un autel dédié à la Sainte Vierge et à tous les saints papes. Sur leurs trônes célestes, ils gardent sans doute un souvenir de cette chaire, au pied de laquelle ils se sont sanctifiés, si quelques images des monuments terrestres vont se réfléchir, comme l'ombre du temps, jusque dans les splendeurs de l'éternité.

Depuis plusieurs siècles, les papes ont cessé de s'en servir aux fêtes solennelles. Sa vétusté pouvait faire craindre que cette relique précieuse ne souffrît quelque dommage si l'on eût continué de la déplacer et de l'employer pour des fonctions du culte : le soin de sa conservation l'a rendue désormais immobile. C'est aussi pour cela qu'elle a été revêtue, sous Alexandre VII, d'une enveloppe de bronze. Du reste, tout le monde peut en voir une copie dans une des salles de la sacristie vaticane, et l'on en conserve un *fac simile* dans les combles de l'église, près de l'endroit où sont déposés les plans en relief des divers projets qui ont été proposés dans le temps pour l'architecture de la basilique moderne.

Torrigi, qui a examiné cette chaire en 1637, et qui en a pris la mesure dans tous les sens, nous en a laissé la description suivante :

« Le devant (du siége) est large de quatre palmes et haut de trois et demie ; ses côtés en ont un peu plus de deux et demie en largeur ; sa hauteur, en y comprenant le dos, est de six palmes. Elle est de bois avec des colonnettes et de petites arches : les colonnettes sont hautes d'une palme et deux onces [1], les petites arches de deux palmes et demi ; sur le devant du siége sont ciselés dix-huit sujets en ivoire, exécutés avec une rare perfection, et entremêlés de petits ornements en laiton, d'un travail très-délicat. Il y a autour plusieurs figurines d'ivoire en bas-relief. Le dos de la chaise a quatre doigts d'épaisseur [2] ».

Il faut ajouter à cette description que le dos carré est terminé à son sommet par un compartiment triangulaire. Torrigi a omis aussi de noter une autre circonstance plus importante que nous rappellerons tout à l'heure, et il s'est trompé en un point : les ornements qu'il a cru être en laiton sont en or très-pur. Cette particularité, qui a été vérifiée par une commission qu'Alexandre VII a nommée à cet effet, n'est point, comme nous le verrons, indifférente pour l'explication de ce monument.

Les petites sculptures d'ivoire, qui représentent les *travaux d'Hercule*, prouvent qu'il est d'origine païenne. Abstraction faite de la tradition que nous avons constatée, il n'est pas possible de supposer, avec quelque apparence de raison, que cette chaire romaine ait été fabriquée dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé depuis la chute du paganisme au cinquième siècle, jusqu'à la révolution opérée dans la sculpture vers la fin du moyen âge. On ne se fût pas permis de représenter une légende essentiellement mythologique sur un meuble aussi sacré, destiné à figurer près de l'autel pendant

[1] L'once, ou la douzième partie de la palme romaine, équivaut à 1 centimètre 8 millimètres.
[2] *Li sacr. trofei. Roman.*, c. XXI, p. 122.

les saints mystères. Les monuments religieux de cette période, qui existent à Rome en grand nombre, font voir clairement, par leur sévérité chrétienne, que cette fantaisie profane y a été aussi étrangère au caractère de l'art qu'elle eût été opposée aux préoccupations dominantes ; les Sibylles n'ont pu être admises à figurer sur ces monuments que parce qu'elles étaient considérées, suivant l'opinion de plusieurs anciens Pères de l'Eglise, comme ayant prophétisé le Christ. Nous verrons d'ailleurs que le style des sculptures dont il s'agit dénote une origine bien antérieure à cette période. En remontant plus haut, nous rencontrons l'époque qui est comprise entre le triomphe du christianisme, sous Constantin, et la chute complète du paganisme. Elle est encore moins favorable à l'hypothèse de l'origine chrétienne de ce monument. Loin d'être disposés à jouer avec de pareils emblêmes, les chrétiens, qui avaient été forcés jusqu'alors de tenir secrets les signes extérieurs de leur foi, s'empressèrent de les multiplier sous diverses formes, sur les monuments publics et privés. Restent donc les trois siècles de persécution. Dans cette période nous trouvons, il est vrai, parmi les peintures des catacombes, une figure allégorique tirée de la mythologie : le Christ, le céleste enchanteur, comme l'appelle Clément d'Alexandrie, y est représenté sous les traits d'*Orphée*. Toutefois les motifs qui ont fait tolérer cette exception aux règles suivies ne s'appliquent pas aux sculptures de cette chaire. L'image symbolique d'Orphée était d'une dimension assez grande pour frapper les regards des fidèles qui se réunissaient dans les souterrains sacrés; on leur en expliquait le sens, et ce tableau devenait ainsi, comme toutes les autres peintures qui décoraient ces galeries, une prédication qui parlait aux yeux. Mais de petites figures mythologiques, sculptées dans les parois d'un meuble et qu'on pouvait à peine distinguer à deux pas, ne pouvaient remplir le même but. Ces incrustations n'eussent été qu'un caprice sans utilité comme sans convenance, et les premiers chrétiens ne faisaient fléchir leur aversion pour les allégories de la poésie païenne, que lorsque de graves raisons les y déterminaient. Dans ces mêmes catacombes, qui ont fourni le tableau dont il vient d'être question, on n'a retrouvé aucun emprunt mythologique parmi les petits symboles tracés par les fidèles sur les pierres sépulcrales ; ils sont tous exclusivement chrétiens. Nous sommes donc conduits à penser que ce monument a dû appartenir primitivement à un païen, et qu'on ne doit pas lui assigner une origine postérieure aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Le caractère de ces ornements, envisagés sous un point de vue purement artistique, sert à déterminer, d'une manière plus circonscrite, la période de temps à laquelle ils remontent. Ils sont fort remarquables par la beauté, la délicatesse et le fini du travail qui décèlent une époque où la sculpture était très-florissante. Or, les historiens de l'art ont constaté, d'après l'étude comparée des monuments, que la sculpture a subi une dégénération très-prononcée à partir du commencement du III^e^ siècle, et comme cette décadence se fait déjà remarquer dans le second, ils attribuent en général au siècle d'Auguste les œuvres qui se distinguent par un grand mérite d'exécution.

Une autre particularité permet de resserrer encore en des limites plus

étroites l'époque de ce monument. On sait que la mode des *siéges gestatoires* ou chaises à porteur a commencé parmi les principaux personnages de Rome, après l'avénement de Claude à l'empire. C'est ce qui a fait dire à Juste Lipse, après avoir examiné à ce sujet les passages des auteurs latins de cette époque : « Au temps d'Auguste, je ne trouve pas la chaise, mais toujours la litière ; au contraire, depuis Claude, très-rarement la litière et presque toujours la chaise[1] ». Il serait bien difficile de ne pas reconnaître une de ces chaises à porteur, *sella gestatoria*, dans le meuble dont nous nous occupons en ce moment, puisqu'on y voit de chaque côté des anneaux doubles en fer, par lesquels on devait faire passer des brancards[2]. Les grands seigneurs romains de cette époque, très-amis du luxe et de leurs aises, ne manquaient pas de garnir leurs chaises à porteur de riches et moelleux coussins ; elles devaient avoir une dimension qui pût se prêter à cet arrangement. La structure du meuble en question, qui est celle d'un grand et large fauteuil, s'accorde ainsi très-bien avec la destination clairement indiquée par les anneaux de fer latéraux. Il résulte de ces observations que, selon toute probabilité, son origine n'est pas antérieure au règne de Claude, et qu'elle est postérieure aux commencements de la prédication évangélique qui ont eu lieu sous le règne de Tibère.

En suivant ces divers indices, on parvient à découvrir quelle a dû être la position sociale de son premier possesseur. Les particularités qui caractérisent en elle une chaise à porteur, et par là même un genre de meuble dont les grands seuls se servaient, son ampleur, sa structure soignée, ses élégants ornements d'ivoire entrelacés de filets d'or, la perfection des sculptures, tout annonce qu'elle n'était pas un meuble ordinaire, mais un siége de distinction, une espèce de chaise curule, appartenant à quelque personnage opulent de la classe aristocratique ou sénatoriale.

Nous venons de recueillir quatre indications distinctes : 1° cette chaire a été originairement une chaise à porteur ; 2° le personnage dont elle était la propriété était païen ; 3° il faisait partie de la haute société dans la Rome impériale ; 4° le siècle d'Auguste, si l'on en retranche le premier tiers qui précède le règne de Claude, se présente comme étant l'époque à laquelle il est le plus raisonnable de faire remonter ce monument.

Confrontons maintenant ces indices avec des observations qui dérivent d'une autre source. Saint Pierre, arrivé à Rome dans le siècle d'Auguste et sous le règne de Claude, y a reçu l'hospitalité chez le sénateur Pudens, converti par lui au christianisme. C'est là que se sont tenus les premières assemblées des fidèles, c'est là que sa chair pastorale lui a été fournie. Comme la chaire était une marque d'autorité, il est très-naturel que Pudens ait tenu à lui procurer à cet effet un meuble distingué. Le *gestatoire*, dont se servaient l'empereur et les grands, était éminemment un siége d'honneur, et il n'est guère douteux que le sénateur Pudens n'ait possédé un meuble de ce genre, puisqu'il faisait partie de la classe qui avait adopté cette mode à l'exemple du souverain.

[1] Non reperio tempore Augusti sellam, semper lecticam ; ast post Claudium plerumque sellam, rara memoria lecticæ. *Just. Lips.*, oper. omn. *Lugdun.* 1613, tom. 1 ; *Elect.*, lib. I, cap. XIV, p. 312.

[2] Ad usum gestatoriæ sellæ procul dubio affabre facta cernitur, habens in utroque latere duplicia manubria ferrea, hastis portatilibus immittendis apposita. *Phœb.*, de Ident. Cath., p. 46.

Nous avons donc deux séries d'indications : les unes se déduisent des particularités matérielles du monument; les autres résultent des données historiques sur l'époque et la maison où saint Pierre a pris possession d'une chaire dans Rome. Ces deux séries, quoique d'origine diverse et réciproquement indépendantes, s'ajustent l'une à l'autre sur tous les points pour concorder, d'une manière frappante, avec la tradition qui a répété de siècle en siècle que cette chaire antique est celle de saint Pierre.

On demandera sans doute si la légende mythologique, représentée par les sculptures d'ivoire, ne peut pas former une objection légitime contre l'authenticité de ce monument. Assurément il ne serait pas raisonnable de supposer qu'en faisant fabriquer une chaire apostolique, on ait exigé que ses ornements figurassent des objets profanes; mais tel n'est point le cas présent, puisqu'il s'agit d'un siége que Pudens aurait pris parmi les meubles qu'il possédait avant sa conversion au christianisme. Il est aisé de concevoir qu'on y ait laissé subsister ces petits emblèmes en faveur du sens allégorique auxquels ils se prêtaient aussi naturellement que cette figure d'Orphée que nous avons rappelée tout à l'heure, et qui avait été tracée sur les murs des catacombes par les premiers chrétiens. Orphée, domptant les animaux par les accords de sa lyre, était une belle allégorie du Christ subjuguant les âmes rebelles par sa doctrine céleste; de même saint Pierre était le véritable Hercule qui était venu à Rome pour y terrasser l'hydre infernale de l'idolâtrie. C'eût été, je l'avoue, un symbolisme presque imperceptible à raison de l'exiguïté des figures, et il n'aurait pas eu, comme je l'ai déjà dit, le genre d'utilité qu'avaient les peintures des catacombes. Mais si ce rapprochement allégorique n'explique pas pourquoi l'on aurait choisi tout exprès de pareils emblèmes pour les incruster dans le meuble destiné à être la chaire de l'apôtre, il explique suffisamment pourquoi on a pu les laisser dans un meuble préexistant, pourquoi on n'a pas tenu à briser sur cette chaire curule du conquérant chrétien de Rome les figures en quelque sorte prophétiques dont elle se trouvait ornée. Cette explication se présente très-naturellement, supposé que ces premiers chrétiens aient attaché quelque importance à ces ornements; mais, du reste, il est très-possible et même probable qu'ils n'y ont guère pris garde. Il ne faut pas juger de ce qui a dû arriver alors d'après ce qui se passe aujourd'hui, lorsqu'on fournit une chaire à un évêque : la chose ne s'est pas faite avec tant d'apprêt. Saint Pierre étant établi chez Pudens, des néophytes s'y sont réunis dans une salle pour l'entendre prêcher et pour recevoir de lui le sceau du baptême. On a choisi sans délai, parmi les meubles de cette maison, qui, la veille était encore païenne, un siége d'honneur dont il pût se servir en présidant cette assemblée religieuse, et il a continué d'en user, sans que lui ni ses disciples se soient mis à éplucher les petites figures découpées entre les pieds de cette chaire, tandis qu'il s'agissait de commencer la lutte contre le grand colosse de Rome. Après la mort de l'apôtre, la vénération due à sa mémoire n'aurait pas permis, si la pensée en était venue, de mutiler la chaire sur laquelle il s'était assis, et de proscrire ce qu'il avait toléré.

Quelque supposition que l'on fasse, ces emblèmes ne sauraient donc former une objection solide; car, en matière de critique, et spécialement

de critique monumentale, il est de principe que lorsqu'une difficulté se résout par une explication plausible, elle ne peut ni infirmer les indices qui éclairent les origines d'une chose, ni à plus forte raison prévaloir contre une tradition constante. Combien n'y a-t-il pas de monuments dont on ne conteste point l'authenticité, quoiqu'ils présentent des singularités moins facilement explicables que celles dont nous venons de parler ?

Loin de porter atteinte à la tradition, cette particularité sert au contraire à l'appuyer. Si après quelques siècles on avait commencé à présenter aux respects publics une fausse chaire de saint Pierre, on n'aurait pas manqué de choisir un meuble exempt de ces images païennes qui pouvaient la rendre suspecte. La présence de pareilles sculptures sur un pareil monument semble donc prouver qu'il n'a pu être vénéré de siècle en siècle, que parce que chaque siècle a trouvé une tradition préexistante qui en garantissait l'authenticité. Ces ornements profanes, incrustés dans la première chaire de la chrétienté, ont sans doute embarrassé plus d'un savant du moyen âge, qui ne pouvait pas connaître, comme nous, d'après des monuments retrouvés ou étudiés plus tard, l'indulgence des premiers fidèles envers certains emblèmes mythologiques. Au contraire, cela confirme qu'on n'aurait pas fait une chaire exprès pour saint Pierre. Mais ce qui a pu être une tentation de doute pour la simplicité de nos aïeux, n'est plus, pour les lumières archéologiques des temps modernes, que la confirmation d'une vénérable croyance.

Sous un point de vue simplement archéologique, ce serait déjà chose fort intéressante qu'une chaire, non de marbre ou d'airain, mais de bois, appartenant au premier siècle, qui a subsisté jusqu'à nos jours pour se perpétuer bien au delà, dans un assez bon état de conservation et presque dans son intégrité native. La vénération des reliques a contribué, par l'efficacité propre aux soins qu'elle prescrit, à conférer au siége du premier des apôtres ce privilége de durée. Mais il faut convenir qu'elle a été singulièrement favorisée à cet égard, puisque les autres chaires apostoliques n'ont point participé à cette prérogative. Elles ont péri par la main ou par la négligence des hommes ; celle de saint Pierre seule a été sauvée par quelque chose qui se nomme, je crois, la Providence. Des événements féconds en destructions de tout genre, l'ont souvent menacée, comme un incendie qui éclatait autour d'elle : ce ne sont pas les dévastations qui ont manqué à Rome. D'Alaric à Totila, dans l'espace d'environ 140 ans, cette ville a été saccagée quatre fois. Un indigne héritier du trône de Constantin finit par se mettre à la tête des rois barbares pour la dépouiller. La dernière fois que cette souveraineté dégénérée y fit une apparition, au septième siècle, l'aigle impérial, devenu un oiseau pillard, dit adieu à Rome en emportant dans ses serres avilies une foule d'objets précieux, et jusqu'aux tuiles dorées du Panthéon. Au onzième siècle, l'empereur Henri IV venait de ravager une partie de la ville, connue sous le nom de cité Léonine, qui renfermait la basilique de Saint-Pierre, lorsque l'armée de Robert Guiscard, qui arrivait pour le chasser, dévasta plus complétement encore l'autre partie. Le sac de Rome par les bandes luthériennes du connétable de Bourbon détruisit, dans les églises et dans les sacristies, une foule d'antiquités qui avaient échappé

à toutes les déprédations précédentes. A ces époques désastreuses, Rome a vu piller ses trésors sacrés, jeter aux vents des reliques saintes, abattre des colonnes de granit ; la fragile planche, sur laquelle saint Pierre s'est assis, a traversé tant de siècles et tant de destructions comme un emblème perpétuel de l'indéfectibilité de la foi. On pourrait lui appliquer ces mots : *Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon*, auxquels faisaient allusion les animaux symboliques sculptés sur les gradins de l'antique chaire en marbre fin, dont se servaient les papes dans la basilique de Latran.

L'abbé GERBET.

Non de Marmoreo, ast æterno e fragmine texta,
Durat in extremum firma cathedra diem.
Andr. Marianus, lib. II, *epigr.* 3.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE DES APÔTRES.

I. Saint Jean l'Evangéliste. — II. Saint Jacques le Juste ou le Mineur, frère de saint Jean. — III. Saint Jacques le Majeur, fils d'Alphée. — IV. Saint André. — V. Saint Matthieu. — VI. Saint Philippe. — VII. Saint Barthélemy. — VIII. Saint Thomas. — IX. Saint Simon. — X. Saint Jude, surnommé Thaddée. — XI. Saint Mathias. — XII. Saint Marc. — XIII. Saint Luc. — XIV. Saint Timothée. — XV. Saint Barnabé. — XVI. Philémon.

I. — Saint Jean l'Evangéliste.

Donnons d'abord l'abrégé de cette vie par saint Jérôme, dans ses auteurs ecclésiastiques, n° 12. Ces précieuses notes du saint docteur ne présentent que ce qui était de notoriété publique.

« Jean l'apôtre, que Jésus aima considérablement, était fils de Zébédée, frère de Jacques le Mineur, apôtre, celui qu'Hérode fit décapiter après la passion du Seigneur ; il écrivit son Evangile après tous les autres ; ce fut à la prière des évêques d'Asie qu'il le composa contre Cérinthe et les autres hérétiques, et particulièrement contre la nouveauté des Ebionites, qui commençaient à se montrer : ceux-ci niaient que le Christ ait été avant Marie. C'est ce qui détermina Jean à établir sa divine naissance. Mais on rapporte qu'il eut encore un autre motif de donner cette écriture. Lorsqu'il eut les volumes de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc, il approuva le texte de leur histoire et la déclara vraie, mais en remarquant qu'ils avaient reproduit la vie de Jésus-Christ principalement dans sa dernière année, depuis la prison de Jean-Baptiste jusqu'à la passion. Et lui, insistant peu sur cette année copieusement exposée par les trois autres évangélistes, il raconta principalement les gestes qui remplissent les deux premières années de la vie publique de Jésus-Christ, jusqu'à la prison de Jean-Baptiste, comme il est manifeste pour ceux qui lisent avec attention les quatre Evangiles.

« Ceci établit que l'Evangile de saint Jean n'est pas une récapitulation des trois autres Evangiles, mais un complément.

« Il écrivit d'abord une épître dont voici le début : « — Ce qui a été dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons considéré, et ce que nos mains ont touché du Verbe de vie ». Elle est reçue par toutes les réunions des églises et par les hommes érudits. Il y en a encore deux autres qui commencent ainsi : *L'ancien, à la dame Electa et à ses enfants.* Le début de la dernière est ainsi : *L'ancien, au très-cher Caïus que j'aime dans la vérité.* Elles sont aussi acceptées comme venant de Jean l'évangéliste.

« La quatorzième année après la mort de Néron, la deuxième de Domitien, ce prince sévit contre les chrétiens et envoya Jean en exil dans l'île de Pathmos, où il écrivit son apocalypse qui fut commenté par Justin le Martyr

et Irénée. Mais Domitien ayant succombé à la haine de ses sujets, le sénat annula tous les actes de son règne pour flétrir sa cruauté. Sous le gouvernement de Nerva, Jean retourna à son église d'Ephèse. Il y demeura jusqu'au temps de Trajan. Il fonda et gouverna toutes les églises d'Asie ; enfin, accablé de vieillesse, il succomba soixante-huit ans après la passion, et fut enseveli près d'Ephèse ».

Nous allons grouper maintenant les différents témoignages qui se rapportent à la vie de saint Jean, pris dans les écrivains des premiers siècles.

Alban Butler a fait un bon travail sur ce sujet. Il abrége nos recherches, nous n'avons qu'à compléter. (Voir *Godescard, vie de saint Jean.*)

« On croit que saint Jean resta longtemps à Jérusalem, ce qui ne l'empêchait pas d'aller quelquefois au loin prêcher l'Evangile. On dit que la Parthie fut le principal théâtre de ses travaux apostoliques. Sa première épître est quelquefois citée par saint Augustin sous le titre d'épître aux Parthes. On a jugé, d'après un titre qui est à la tête de cette épître dans quelques manuscrits, qu'elle avait été adressée aux Juifs dispersés dans les provinces de l'empire des Parthes. Les relations des missionnaires qui, dans ces derniers temps, ont passé aux Indes-Orientales, portent que les habitants de la ville de Bassora, située sur le golfe Persique, à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, sont persuadés, d'après une ancienne tradition, que saint Jean a planté la foi dans leur pays.

« Notre saint se trouva, en 62, à Jérusalem avec les autres apôtres assemblés dans cette ville pour donner un successeur à saint Jacques le Mineur, qui venait de sacrifier sa vie pour Jésus-Christ. Ils élurent saint Siméon. Le sentiment commun est que saint Jean ne visita les églises de l'Asie-Mineure qu'après la mort de la Sainte Vierge ; il prenait un soin particulier de ces églises, et faisait ordinairement sa résidence à Ephèse, capitale du pays. Il n'avait point encore paru dans cette ville, lorsque saint Timothée en fut fait évêque par saint Paul, en 64. Il ne s'y établit pas même, suivant saint Irénée, avant la mort de saint Pierre et de saint Paul. Saint Timothée gouverna l'église d'Ephèse jusqu'à son martyre, arrivé en 97. Mais il reconnaissait une autorité supérieure et universelle dans saint Jean ; et ces deux grands hommes, aussi recommandables par leur humilité que par leur charité, n'eurent jamais de dispute sur leur juridiction. Saint Jean prêcha encore dans d'autres endroits, et conserva une inspection générale sur toutes les Eglises d'Asie ; ce qui a fait dire à saint Jérôme qu'il en était le fondateur et qu'il les gouvernait. Tertullien ajoute qu'il établit des évêques dans tout ce pays, c'est-à-dire qu'il confirma ceux que saint Pierre et saint Paul avaient choisis, et qu'il en donna aux nouvelles Eglises qu'il avait fondées. Il est même probable qu'ayant vécu si longtemps, il nomma des évêques pour toutes les églises d'Asie, car, tant que vécurent les Apôtres, ils choisissaient eux-mêmes les pasteurs des fidèles par une inspiration du Saint-Esprit et en vertu de la commission qu'ils avaient reçue d'établir le christianisme. Saint Jean continua de visiter les églises de l'Asie, même dans son extrême vieillesse. Quelquefois il entreprenait de pénibles voyages pour élever au saint ministère des personnes que le Saint-Esprit lui avait dési-

gnées. Nous apprenons d'Apollonius qu'il ressuscita un mort à Ephèse. Un prêtre d'Asie, ayant été convaincu d'avoir donné une relation fabuleuse des voyages de saint Paul et de sainte Thècle, saint Jean le déposa, pour témoigner sa vénération envers le grand apôtre. Saint Epiphane assure que le saint évangéliste vint en Asie par une conduite spéciale du Saint-Esprit, afin de s'opposer aux hérésies d'Ebion et de Cérinthe.

« Après la ruine de Jérusalem, lorsque les chrétiens qui s'étaient sauvés de cette ville étaient à Pella, Ebion, né dans le voisinage de Racerta, y enseignait que Jésus-Christ était, il est vrai, plus grand qu'eux, mais qu'il avait été conçu et était né à la manière des autres hommes, et qu'il avait été choisi pour être Fils de Dieu ; que le Saint-Esprit était descendu sur lui sous la forme d'une colombe. Il prétendait qu'il fallait joindre l'observation des cérémonies de la loi judaïque à celle du christianisme. Il mutilait en plusieurs endroits l'Evangile de saint Matthieu. Cérinthe excita de grands troubles par son opiniâtreté à soutenir que les chrétiens étaient obligés de se circoncire, et de s'abstenir des viandes déclarées impures dans l'ancienne loi. Il représentait aussi les anges comme les auteurs de la nature. Ce fut vers le temps de la ruine de Jérusalem, qu'il arrangea son système de manière à le faire cadrer avec celui d'Ebion. Suivant saint Irénée et Tertullien, il soutenait que Dieu avait créé le monde, mais par une certaine vertu distinguée de lui, et sans connaissance de sa part ; que le Dieu des Juifs n'était qu'un ange ; que Jésus était né de Joseph et de Marie, comme les autres hommes, mais qu'il les surpassait tous en vertu et en sagesse ; que le Saint-Esprit était descendu sur lui après son baptême, sous la forme d'une colombe, et qu'il avait manifesté au monde son Père, auparavant inconnu. Il fut le premier qui avança qu'au temps de la passion le Christ s'était sauvé, et que Jésus avait été toujours impassible et immortel. Saint Jean, au rapport de saint Irénée, alla un jour au bain contre sa coutume. Mais ayant appris que Cérinthe y était, il s'arrêta, et dit à ceux qui étaient avec lui : « — Fuyons, mes frères, de peur que le bain où est Cérinthe, cet ennemi de la vérité, ne tombe sur nos têtes ». Un auteur moderne a prétendu que ce fait était faux, parce qu'il ne s'accordait point avec la douceur extraordinaire du saint évangéliste. Mais saint Irénée nous dit qu'il l'avait appris de la bouche même de saint Polycarpe, disciple de saint Jean. Ce grand apôtre recommandait à son troupeau de n'avoir point de commerce avec ceux qui corrompaient volontairement la vérité, et qui par leurs discours tâchaient de séduire les fidèles. Il inculque cette maxime dans sa seconde épître, mais il en restreint l'application aux auteurs des hérésies. Cela n'est point contraire à cette douceur et à cette charité qui caractérisaient saint Jean. Mais s'il était doux et charitable envers tous les hommes, il fut toujours fort dur à lui-même. Nous apprenons de saint Epiphane qu'il ne portait qu'une tunique et un manteau de lin, qu'il ne mangeait jamais de viande, qu'il menait le même genre de vie que saint Jacques de Jérusalem, lequel pratiquait de grandes austérités.

« Dans la seconde persécution générale qui s'alluma en 95, saint Jean fut arrêté par l'ordre du proconsul d'Asie et envoyé à Rome. On l'y jeta dans une chaudière d'huile bouillante, mais la vie lui fut miraculeusement conservée.

« C'est pour cela que les Pères lui ont donné le titre de martyr : ils ajoutent que la prédiction qui lui avait été faite par le Sauveur de boire dans son calice, fut accomplie dans cette circonstance. Le miracle dont nous venons de parler ne toucha point les païens, ils l'attribuèrent à la magie. Domitien bannit saint Jean dans l'île de Pathmos, une des îles Sporades, dans l'Archipel.

« Ce fut dans cette retraite que notre saint eut ces visions qu'il rapporte dans l'apocalypse ; Dieu l'en favorisa un dimanche de l'année 96. Les trois premiers chapitres de l'apocalypse contiennent une instruction prophétique, adressée aux sept Eglises de l'Asie-Mineure et aux évêques qui les gouvernaient. Les trois derniers ont pour objet de célébrer le triomphe de Jésus-Christ, le jugement et la récompense des saints. Les chapitres intermédiaires sont diversement expliqués par les interprètes catholiques. Les uns les entendent des préludes qui précéderont immédiatement le jugement dernier ; les autres, de tout le temps qui s'écoulera depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde ; d'autres enfin des dix persécutions générales et de l'empire romain, jusqu'au triomphe de l'Eglise par la victoire de Constantin sur Licinius. Il est au moins certain que, par ces visions, Dieu découvrit à saint Jean l'état futur de l'Eglise. L'exil de notre saint ne dura pas longtemps. Domitien ayant été assassiné au mois de septembre de l'année 96, le sénat annula les édits et autres actes de ce prince que sa cruauté avait rendu l'objet de l'exécration de l'empire. Nerva rappela tous ceux que Domitien, son prédécesseur, avait bannis. Saint Jean revint donc à Ephèse en 97. Saint Timothée, évêque de cette ville, avait remporté la palme du martyre le 22 janvier de la même année ; saint Jean fut prié de prendre soin de l'Eglise d'Ephèse, et il la gouverna jusqu'au règne de Trajan.

« Il portait, suivant Polycrate, une plaque d'or sur le front, à l'exemple du grand prêtre des Juifs, et c'était comme la marque distinctive du souverain sacerdoce chez les chrétiens. Saint Epiphane rapporte la même chose de saint Jacques, évêque de Jérusalem. L'auteur de l'histoire du martyre de saint Marc dit que cet évangéliste se servait d'un semblable ornement. Saint Jean célébrait la Pâque le quatorzième de la lune, comme les Juifs ; mais il était bien éloigné de prétendre qu'il fallût observer les cérémonies légales sous le christianisme ; il condamna cette hérésie dans les Nazaréens, dans Ebion et dans Cérinthe. Les Juifs étant l'objet principal de ses travaux apostoliques, il crut qu'il réussirait plus facilement à les convertir, s'il célébrait la Pâque chrétienne en même temps qu'eux, d'autant plus que cette pratique ne passait point encore pour répréhensible.

« Nous lisons dans les anciens Pères que saint Jean écrivit principalement son Evangile pour réfuter Ebion et Cérinthe, qui niaient la divinité de Jésus-Christ, et qui soutenaient qu'il n'avait point existé avant sa naissance temporelle. Il se proposa encore de suppléer aux omissions des trois autres évangiles qu'il lisait et confirmait par son approbation. Il insiste donc particulièrement sur les actions du Sauveur depuis le commencement de son ministère jusqu'à la mort de saint Jean-Baptiste, actions dont les autres évangélistes avaient dit peu de chose ; il s'étend aussi sur les discours de

Jésus-Christ, et n'entre pas dans de grands détails sur ses miracles. Comme son but principal était d'établir la divinité de Jésus-Christ, il commence par la génération éternelle du Verbe, créateur du monde. Le sujet qu'il traite et la manière dont il le traite sont si sublimes, que Théodoret appelle son évangile une théologie que l'esprit humain ne peut entièrement pénétrer, et qu'il lui aurait été impossible d'imaginer. Aussi les anciens ont-ils comparé le saint évangéliste à un aigle qui s'élève au haut des airs, et que l'œil de l'homme ne peut suivre. Pour la même raison, les Grecs lui ont donné le titre de Théologien par excellence. Lorsque les fidèles le pressaient d'écrire son Evangile, dit saint Jérôme, il voulut qu'on ordonnât un jeûne et des prières publiques ; après quoi, éclairé par une révélation céleste, il en commença la préface par ces paroles : « Au commencement était le Verbe, etc. » Suivant saint Chrysostome et d'autres Pères, il se prépara à cette grande entreprise par la retraite, la prière et la contemplation. Quelques auteurs pensent qu'il écrivit son Evangile à Pathmos, mais l'opinion la plus commune est qu'il le composa à Ephèse, vers l'an 98, le 95e de son âge, le 65e depuis l'Ascension du Sauveur.

« Nous avons encore trois épîtres de saint Jean. Il adressa la première à tous les Chrétiens, et spécialement à ceux qu'il avait convertis. Il les y exhorte à mener une vie pure et sainte, et leur donne des avis pour les précautionner contre les artifices des séducteurs, surtout des Simoniens et des Cérinthiens. Les deux autres épîtres sont courtes, et adressées, l'une à Electa et l'autre à Gaïus ou Caïus. Quelques-uns cependant ont regardé le mot Electa plutôt comme un titre d'honneur, que comme un nom appellatif. Caïus était un chrétien fort charitable envers les pauvres. Il est probable que c'était le Caïus de Derbé, que nomment les Actes des Apôtres, et non celui de Corinthe dont parle saint Paul. On voit le même style et les mêmes sentiments dans l'Evangile et dans les trois épîtres de saint Jean ; il y règne partout un esprit de charité, dont le Saint-Esprit peut seul être le principe. Cette charité se manifestait surtout dans le saint apôtre, par le zèle ardent dont il brûlait pour le salut des hommes ; il entreprenait de longs voyages, il supportait patiemment toutes les fatigues, il surmontait toutes les difficultés, il affrontait tous les dangers, lorsqu'il s'agissait de les retirer de l'erreur et du vice. Nous en avons un bel exemple, qui est rapporté par Clément d'Alexandrie et par Eusèbe. Saint Jean, après son retour de Pathmos à Ephèse, visita les églises de l'Asie-Mineure, pour corriger les abus qui pouvaient s'y être glissés, et pour donner de saints pasteurs à celles qui n'en avaient point. Etant dans une ville voisine d'Ephèse, il fit un discours, et remarqua parmi ses auditeurs un jeune homme d'une figure intéressante; il le présenta à l'évêque, en lui disant : « — Je vous confie ce jeune homme en présence de Jésus-Christ et de cette assemblée ». L'évêque promit de s'en charger et d'en prendre le plus grand soin. L'apôtre le lui recommanda de nouveau, et retourna à Ephèse. L'évêque logea le jeune homme dans sa maison, l'instruisit et le forma à la pratique des vertus chrétiennes, après quoi il lui administra le baptême et la confirmation. Croyant n'avoir plus rien à craindre de sa part, il veilla sur lui avec moins d'exactitude, et finit par le laisser maître de ses actions. De jeunes débauchés, qui s'en

aperçurent, le gagnèrent insensiblement, et le firent entrer dans leur société. Bientôt le jeune homme oublia les maximes du christianisme; et à force d'accumuler crimes sur crimes, il étouffa tout remords; il en vint jusqu'à se faire chef de voleurs, et il se montra le plus déterminé comme le plus cruel de la bande.

« Quelque temps après, saint Jean eut occasion d'aller dans la même ville. Lorsqu'il eut terminé les affaires qui l'y appelaient, il dit à l'évêque : « — Rendez-moi le dépôt que Jésus-Christ et moi vous avons confié en présence de votre Eglise ». L'évêque, étonné, ne savait ce que signifiait cette demande, il s'imaginait que l'apôtre parlait d'un dépôt d'argent. Le saint s'expliquant, lui dit qu'il lui redemandait l'âme de son frère qu'il lui avait confiée. Alors l'évêque lui répondit en soupirant et les yeux baignés de larmes : « — Hélas ! il est mort. — De quel genre de mort? reprit le saint. — Il est mort à Dieu, répliqua l'évêque, il s'est fait voleur, et au lieu d'être à l'Eglise avec nous, il s'est établi sur une montagne où il vit avec des hommes aussi méchants que lui ». A ce discours, le saint apôtre déchira ses habits, puis poussant un profond soupir, il dit avec larmes : « — O quel gardien j'ai choisi pour veiller sur l'âme de mon frère ! » Il demanda un cheval avec un guide, et se rendit à la montagne. Il fut arrêté par les sentinelles des voleurs, mais au lieu de chercher à fuir, ou de demander la vie : « — C'est pour cela, s'écria-t-il, que je suis venu, conduisez-moi à votre chef ». Celui-ci, le voyant venir, prit ses armes pour le recevoir; mais quand il reconnut saint Jean, il fut pénétré de crainte et de confusion, et se mit à fuir. L'apôtre oublie son âge et sa faiblesse ; il court après lui en criant : « — Mon fils, pourquoi fuyez-vous ainsi votre père; c'est un vieillard sans armes, dont vous n'avez rien à craindre. Mon fils, ayez pitié de moi, vous pouvez vous repentir, votre salut n'est point désespéré. Je répondrai pour vous à Jésus-Christ, je suis prêt à donner ma vie pour vous, comme Jésus-Christ a donné la sienne pour tous les hommes; j'engagerai mon âme pour la vôtre. Arrêtez, croyez-moi, je suis envoyé par Jésus-Christ ». A ces mots, le jeune homme s'arrête, jette ses armes tout tremblant et fond en larmes ; il embrasse l'apôtre comme un père tendre et lui demande pardon, mais il cache sa main droite qui avait été souillée de tant de crimes. Il tâchait, par la vivacité de sa componction, d'expier ses péchés autant qu'il en était capable, et de trouver, selon la belle expression de saint Clément, un second baptême dans ses larmes. Le saint tomba à ses pieds, baisa sa main droite qu'il tenait cachée, lui assura que Dieu lui pardonnerait ses péchés et le ramena à l'Eglise. Il priait et jeûnait avec lui et pour lui, il ne cessait de lui citer les passages les plus touchants de l'Ecriture pour le consoler et l'encourager. Il ne le quitta qu'après l'avoir réconcilié à l'Eglise par l'absolution et par la participation des sacrements. Cette charité, dont notre saint était si vivement pénétré, il l'inculquait aux autres de la manière la plus pathétique; il la recommandait comme le grand, comme le principal précepte du christianisme, et sans l'observation duquel toutes les pratiques de la religion seront inutiles. La faiblesse de son grand âge ne lui permettant plus de faire de longs discours, il ne laissait pas de se faire porter à l'assemblée des fidèles, et il leur disait à chaque fois ces paroles : « — Mes chers enfants, aimez-

vous les uns les autres ». Ses auditeurs lui demandèrent enfin pourquoi il répétait toujours la même chose : « C'est, répondit-il, le précepte du Seigneur, et si vous l'accomplissez, cela suffit ». Cette circonstance est rapportée par saint Jérôme. Ce père ajoute, en parlant de la réponse que fit l'apôtre, qu'elle est digne du grand saint Jean, du disciple favori du Sauveur, et qu'elle devrait être gravée en caractères d'or, ou plutôt être écrite dans le cœur de tous les chrétiens.

« Saint Jean mourut en paix à Ephèse, la troisième année de Trajan, la centième de l'ère chrétienne, la soixante-huitième depuis la passion. Il était âgé, suivant saint Epiphane, d'environ quatre-vingt-quatorze ans. Saint Jérôme et saint Augustin ont réfuté ceux des anciens qui prétendaient qu'il n'était jamais mort. Il fut enterré sur une montagne hors de la ville. On emportait par dévotion la poussière de son tombeau, laquelle opérait des miracles. On bâtit sur ce tombeau une magnifique église, dont les Turcs ont fait une mosquée. Les Grecs font la fête de saint Jean l'Evangéliste le 26 septembre, et les Latins le 27 décembre ».

II. — Vie de saint Jacques le Juste ou le Mineur, frère de saint Jean.

Voici le sommaire de sa vie par saint Jérôme. (*Scriptores eccles.*)

« Jacques, qui a été appelé le frère (ou le parent), de Notre-Seigneur, était, selon quelques-uns, le fils de Joseph par une première femme. Mais il me paraît qu'il était le fils de Marie, sœur de la mère du Seigneur ; c'est lui dont parle Jean lorsqu'il dit qu'il fut créé évêque de Jérusalem après la passion. Il écrivit une des sept épîtres catholiques ; quelqu'un la mit d'abord sous un autre nom, mais à peu à peu elle a repris son autorité. Hégésippe, qui était très-voisin des temps apostoliques, parle de saint Jacques dans le cinquième livre de ses *Commentaires*, en ces termes : « Le frère du Seigneur, Jacques, accepta le gouvernement de l'Eglise de Jérusalem après les apôtres ; il portait le nom de Juste. Depuis sa première enfance, il ne but ni vin, ni liqueur enivrante : il ne mangea jamais de chair, ne fut jamais étonné de rien : il n'usa ni d'onguent, ni de bains. Il fut le seul auquel il fut permis de pénétrer dans le Saint des saints, car il n'usait pas de vêtements de laine, mais de lin. Il entrait seul dans le temple, et priait à genoux pour le peuple ; et ses prières étaient si prolongées qu'on aurait cru que la peau de ses genoux était convertie en peau de chameau ».

Le même Hégésippe dit encore beaucoup d'autres choses, qu'il serait trop long de rapporter.

Josèphe, dans son vingtième livre des *Antiquités*, et Clément, dans le septième de ses Υποτυπωσεων, rapportent qu'après la mort de Festus, gouverneur de la Judée, Néron envoya Albin pour son successeur. Avant que celui-ci n'arrivât, le jeune Ananus, fils d'Ananus, souverain pontife de la race sacerdotale, prit occasion de cet interrègne pour réunir un concile. Il voulut y contraindre Jacques à nier publiquement que Jésus-Christ fût le Fils de Dieu ; et, comme il résista, il le condamna à être lapidé. Il fut précipité du sommet du temple. Il avait les jambes brisées, il était à moitié mort, et cependant il levait les mains vers le ciel en disant : *Seigneur*, *par-*

donnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Un foulon qui tenait un crochet avec lequel il agitait ses étoffes dans l'eau, le frappa sur la tête avec cet instrument, et il mourut. Le même Josèphe dit : « Que la sainteté de cet homme était si grande, et son nom si agréable au peuple, qu'on attribuait la destruction de Jérusalem au crime de sa mort ».

Paul l'apôtre écrivait aux Galates (dans les premières années de son apostolat) : « Je n'ai encore vu aucun des apôtres, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur ». Et les Actes font plusieurs fois mention de lui. Jacques se servit, depuis la résurrection du Sauveur, de l'Evangile selon les Hébreux, celui qui fut traduit de l'hébreu en langue grecque. C'est cet Evangile qu'Origène cite très-souvent.

« Lorsque le Seigneur eut donné son vêtement au serviteur du pontife, dit saint Epiphane, il alla trouver Jacques et il lui apparut, car Jacques avait juré qu'il n'userait pas de pain, depuis le moment où il avait bu dans le calice du Seigneur, jusqu'à ce qu'il l'eût vu ressuscité des morts ; et un peu après : « Apportez-moi une table et du pain, dit le Seigneur ». Et on ajoute aussitôt : Il prit le pain, le bénit et le rompit, et le donna à Jacques le Juste en lui disant : « Mon frère, mangez ce pain, car le Fils de l'homme est ressuscité d'entre ceux qui sont dans le sommeil ». Or, il gouverna l'Eglise de Jérusalem pendant trente ans, c'est-à-dire jusqu'à la septième année de Néron ; et il fut enseveli auprès du temple, dans le lieu même où il fut précipité. On y mit une inscription, *titulum*, qui dura jusqu'au siége de Tite et à celui d'Adrien. Quelques-uns des nôtres ont pensé qu'il avait été enseveli sur le mont des Oliviers, mais leur opinion est erronée ».

Saint Epiphane ajoute ce trait à son amour pour la prière : « Il priait encore quelquefois les bras étendus vers le ciel, et ce fut ainsi qu'il obtint de la pluie durant une grande sécheresse ».

Nous sommes dispensés de produire ici le précieux texte de Josèphe sur saint Jacques, puisqu'Eusèbe nous le donne en entier ; il est même commenté par saint Clément. Il nous reste à compléter cette esquisse.

Nicéphore, d'après saint Clément, nous donne les mêmes faits que saint Jérôme, et nous dit (lib. II, c. 3), d'après Evodius, premier successeur de saint Pierre à Antioche, que les apôtres, après la résurrection, désignèrent par leurs suffrages Jacques le Juste pour gouverner l'Eglise de Jérusalem, en même temps qu'ils choisirent saint Etienne et six autres pour diacres, et que ce fut dans la maison de saint Jean sur le mont Sion.

Ne craignons pas les répétitions lorsqu'il s'agit d'établir d'une manière inébranlable les faits de l'établissement du Christianisme. Les ennemis de la religion ne reculent devant aucun détail, devant aucune fatigue pour faire suspecter nos titres. Montrons-les si nombreux, si clairs, si naturellement coordonnés, que les adversaires soient accablés sous le poids de la vérité ; et ils la béniront après, lorsqu'elle les aura soumis. Voici ce que nous apprend Eusèbe sur la vie de saint Jacques le Mineur (l. II, c. 1) : « Les apôtres instituèrent évêque de Jérusalem Jacques, qui fut appelé Juste à cause de son éminente vertu ; et Clément, dans le sixième livre de ses Institutions, assure qu'après sa résurrection le Seigneur donna particulièrement le don de science à Jacques le Juste, à Jean et à Pierre. Ceux-ci le

conférèrent, comme nous l'avons vu plus haut déjà, aux autres apôtres, et ceux-ci à tous les disciples ; or, il y a eu deux Jacques, l'un qui fut précipité du temple et tué par un foulon, l'autre qui fut décapité ».

Il y a une liturgie orientale qui porte le nom de saint Jacques. Saint Proclus, patriarche de Constantinople, en fait mention, de même que le concile *in Trullo*. « Quel qu'en soit l'auteur, dit Godescard (1er mai), elle est au moins d'une haute antiquité ». (V. le Père Lebrun.) Peut-être saint Jacques aura-t-il donné seulement la direction générale de cette liturgie; on aura ensuite travaillé sur le même plan, et on y aura fait des additions. Clément d'Alexandrie (apud Eus. l. II, c. 1), saint Jérôme (*contra Jov.*) louent la grande habileté du même apôtre dans les matières qui ont la religion pour objet.

Dans les premiers temps, on n'écrivait que quelques parties de la liturgie. Jusqu'au quatrième siècle on ne sut que par tradition les paroles de l'invocation sacrée, ou de la consécration du pain et du vin, et on agissait de la sorte par un motif de respect.

Les monuments les plus authentiques prouvent que dès la naissance du Christianisme, il y avait une liturgie, et que les premières formules de prières dont elle était composée furent établies par les Apôtres. C'est ainsi que saint Jacques doit être considéré comme le premier auteur de celle de Jérusalem. Il est infiniment probable que les additions auront respecté la partie essentielle et primitive donnée par le premier évêque de Jérusalem. Les liturgies établies par les Apôtres ont toujours porté leur nom.

Voici les réflexions de Baronius à ce sujet, et de nouvelles autorités : « Il existe une forme de sacrifice établie par saint Jacques pour son Eglise. Ce n'est pas sur la foi des apocryphes que nous la rapportons, mais sur l'autorité des ancêtres. Comparez, en effet, cette liturgie avec les fragments que nous trouvons dans les Catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, et vous reconnaîtrez que ce Père a fait ces emprunts à la messe de saint Jacques : par exemple le *sursum corda.. orate pro vivis et defunctis ; osculamini in osculo sancto ; sancta sanctis... gustate et videte quoniam suavis est Dominus : unus est sanctus.*

« Elevez vos cœurs... priez pour les vivants et pour les défunts... embrassez-vous dans le saint baiser... Les choses saintes sont pour les saints... goûtez et voyez combien le Seigneur est doux... Il n'y a qu'un seul saint, qu'on chantait pendant la communion ».

Il est constant que saint Cyrille a pris ces fragments dans la liturgie établie par saint Jacques.

Saint Epiphane (*Hérésies*, 29 et 78), saint Jérôme (*in epist. ad Galat.*), disent avec tous les auteurs ecclésiastiques que saint Jacques portait un signe de sa dignité. Donnons la parole à saint Epiphane au nom de tous : « Il était permis à Jacques de porter sur sa tête une feuille d'or, comme nous l'ont rapporté des hommes dignes de foi, Clément et Eusèbe dans leurs commentaires ; car il est prêtre éternellement selon l'ordre de Melchisédech, et roi selon l'ordre des choses supérieures, et il transmet son sacerdoce avec sa loi... Son trône est permanent et son règne n'a point de fin. Il siége sur

le trône de David; de telle sorte qu'il transmet le trône de David conjointement avec le pontificat, et il passe ces pouvoirs à ses serviteurs, c'est-à-dire aux pontifes de l'Eglise catholique ».

Baronius (*Ann.* 34) pense que tous les Apôtres avaient cette distinction pendant la célébration des mystères.

C'est la seule marque extérieure que l'histoire ecclésiastique nous apprenne avoir été portée par les évêques dans les premiers siècles. Encore ne paraît-elle pas avoir été fort usitée. La raison en est que les ministres de l'Evangile étant recherchés par les païens avec une sorte de fureur, se gardaient bien de se distinguer au dehors du reste des chrétiens.

On ne peut pas douter que cette lame d'or ne soit le germe de la mître qui s'est développée et embellie avec les siècles.

Mais nous avons un monument de premier ordre pour clore cette admirable vie. C'est le chapitre XXIII du second livre de l'histoire d'Eusèbe. Nous avons là, pour certifier les détails du martyre de cet apôtre, non-seulement l'autorité d'Eusèbe qui nous suffit, mais celle de Nicéphore, de saint Jérôme, de saint Epiphane, et par-dessus tout celle d'Hégésippe et de saint Clément.

N'omettons pas un mot de ces importantes pages.

« Lorsque Paul en eut appelé à César et que Festus l'eut envoyé à Rome, les Juifs lui tendirent des embûches; mais, frustrés dans leurs espérances, ils tournent leur fureur contre Jacques, le frère du Seigneur, à qui le siége épiscopal de Jérusalem avait été confié par les apôtres. Voici la manière dont ils le traitèrent : ils le font paraître en public et lui ordonnent de renier la foi de Jésus-Christ devant tout le peuple. Mais contre leur attente, ce saint homme ayant confessé que Notre-Seigneur est le Fils de Dieu, avec un accent de libre fermeté et une confiance plus grande qu'ils ne s'y attendaient, ils furent irrités d'entendre ce témoignage d'un si grand homme, qui pour sa pureté et sa religion était appelé le Juste par la multitude. Saisissant l'occasion de la mort du gouverneur, ils le condamnent à mourir. En effet, ce fut en ce moment que Festus, gouverneur de la Judée, venait de terminer sa vie, et la province était sans recteur et sans gouverneur, et déjà nous avons dit plus haut, d'après Clément, comment il avait été précipité du faîte du temple, et comment un foulon l'avait frappé et avait achevé son trépas. Mais Hégésippe, qui vivait dans un temps si voisin des Apôtres et qui est le narrateur le plus fidèle et le plus digne de foi, rapporte le même fait en ces termes, dans le cinquième livre de ses commentaires : « Jacques, frère du Seigneur, dit-il, reçut l'administration de cette église conjointement avec les autres Apôtres; il est connu sous le nom de Juste depuis le temps de Notre-Seigneur jusqu'au nôtre. Plusieurs ont porté le nom de Jacques, mais celui-ci seul a passé sa vie sans boire de vin ni rien qui enivre. Jamais il ne tondit sa chevelure. Jamais il ne fut oint ni lavé dans un bain. Seul, entre tous, il avait la licence de pénétrer dans la partie la plus intime du sanctuaire. Son vêtement était de lin et non de laine...

« C'est pour cette admirable vertu qu'il reçut le surnom de Juste et d'*Oblias* qui, dans la langue latine, signifie la protection du peuple, et justice élevée, et c'est ainsi que les prophètes l'avaient prédit de lui.

« Quelques-unes des sept sectes des Juifs que nous avons mentionnées plus haut, lui demandèrent ce que signifiait la mort de Jésus. Il leur répondit : — Jésus est notre Sauveur. Et plusieurs parmi eux commencèrent à croire que Jésus était réellement le Christ : or, plusieurs de ces sectes dont nous avons parlé, n'admettaient ni la résurrection, ni le futur avénement du Christ pour rendre à chacun selon ses œuvres. Or, tous ceux qui devinrent croyants, le devinrent par les soins et le ministère de Jacques.

Les Juifs, les scribes et les pharisiens, voyant qu'un grand nombre des leurs et même des plus influents s'étaient faits croyants, commencèrent à exciter du tumulte. Ils criaient que les choses en étaient venues à ce point que tout le peuple attendait Jésus comme le Christ. S'étant donc réunis en une seule assemblée, ils vont trouver Jacques et lui tiennent ce discours : — Nous venons t'exhorter à comprimer l'erreur du peuple qui est imbu d'une fausse opinion sur Jésus, et le prend comme le Christ. Persuade donc à tous ceux qui sont réunis ici pour la Pâque, d'avoir des pensées justes sur Jésus. Tous, en effet, nous avons confiance en toi, et avec tout le peuple nous te rendons ce témoignage que tu es un homme très-juste, et que tu ne te laisses influencer par aucune considération de personnes. En conséquence, persuade au peuple qu'il n'ait plus désormais d'opinion erronée relativement à Jésus. Car tout le peuple et nous-mêmes nous nous soumettrons volontiers à ton jugement. Monte donc sur le sommet du temple, et de ce lieu élevé tu seras vu de tous et tu pourras facilement en être entendu; car, à raison de la solennité pascale, les tribus des Juifs et un grand nombre de Gentils sont réunis en cette ville. Les scribes et les pharisiens ayant ensuite placé Jacques sur le sommet du temple, lui adressèrent encore ces paroles à demi-voix : — O juste, à qui il est convenable que nous ayons tous de la confiance, enseignez-nous ce que signifie la mort de Jésus-Christ sur la croix. Alors Jacques élevant la voix leur répondit : — Pourquoi m'interrogez-vous sur Jésus le Fils de l'homme? Le voilà qui siége à la droite de la souveraine vertu, et il viendra sur les nuées du ciel. Or, comme un grand nombre, confirmés par le témoignage de Jacques, glorifiaient Jésus en criant : — Hosanna au fils de David ! alors les scribes et les pharisiens s'étant concertés dirent : — Nous avons imprudemment agi; nous avons procuré à Jésus la gloire d'un respectable hommage. Allons, montons, et jetons-le en bas, afin que les autres, épouvantés, cessent d'avoir confiance en lui. Ils se mirent donc à crier : — Oh ! oh ! le Juste même tombe dans l'erreur, voilà que sont accomplies les paroles d'Isaïe : Enlevons le juste du milieu de nous, car il nous est devenu insupportable, c'est pourquoi ils mangeront du fruit de leurs œuvres. Aussitôt étant montés, ils le précipitèrent. Mais sa chute ne l'ayant pas entièrement privé de la vie, il se mit à genoux et il priait en disant : — O Seigneur Dieu, mon Père, je vous en prie, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Et ses persécuteurs disaient : — Lapidons Jacques le Juste. Et ils se mirent à lui jeter des pierres. Pendant qu'ils le lapidaient, un des prêtres, des enfants de Rechab, de ceux qui furent autorisés par le suffrage de Jérémie, leur dit d'une voix prudemment contenue : — Que

faites-vous ? épargnez-le donc. Ce juste prie pour vous. Pendant ce temps, l'un d'eux, qui était foulon, s'étant saisi du crochet dont il avait coutume d'agiter ses étoffes, en frappa la tête du Juste, et ainsi il termina sa vie par un glorieux martyre. Il fut enseveli dans ce lieu même, et de notre temps on voit encore un monument (cippus) près du temple qui rappelle cet événement.

« Cet apôtre, Jacques le Juste, est un témoin incontestable devant les Juifs et devant les Grecs, qui atteste que Jésus est vraiment le Christ ; et ce ne fut pas longtemps après qu'eut lieu le siége de Jérusalem par Vespasien, qui entraîna la captivité des Juifs ».

« Voilà, dit Eusèbe, les paroles d'Hégésippe qui s'accordent pour la substance avec Clément. Il est plus explicite que lui. Or, ce Juste, ajoute Eusèbe, fut tellement illustre, et parut tellement admirable aux yeux de tous pour sa singulière vertu, que les plus sages parmi les Juifs (non convertis) jugèrent que le crime de sa mort fut la cause du siége de la ville qui suivit immédiatement. Cela paraissait si évident, que Josèphe n'hésite pas à mentionner dans ses écrits que ce désastre était attribué à cette injustice, et il s'exprime en ces termes : « — Tous ces malheurs tombèrent sur les Juifs à cause de Jacques le Juste, frère de Jésus, qui est appelé le Christ ; et lorsque, du consentement de tous, il était éminemment juste, toutefois il fut massacré par les Juifs (*Guerre des Juifs*) ».

Interrompons ici le récit d'Eusèbe pour remarquer ces étonnantes paroles de Josèphe. Il parle comme un chrétien. Non-seulement il avoue que le crime commis contre le ministre de la religion chrétienne est la cause d'un grand désastre, mais il insinue même avec une grande indépendance d'esprit que cette cause remonte jusqu'au Christ, car il montre que le Christ est le parent de la victime et le fondateur de la religion qui a rendu Jacques si éminemment juste.

Voilà un de ces traits, avec beaucoup d'autres que nous avons, croyons-nous, mis en lumière, qui n'ont pas été assez remarqués dans les histoires générales.

Continuons d'écouter Eusèbe citant le même historien, qui rapporte la mort de la même victime en ces termes : « — César, ayant appris la mort de Festus, envoya Albinus comme procurateur en Judée.

« Pendant ce temps, Ananus le Jeune, que nous avons déjà montré comme ayant rempli le souverain pontificat, homme violent et téméraire, sadducéen par ses opinions, occupait le poste de grand prêtre ; or, nous avons vu déjà que ces sectaires étaient par-dessus tous les autres cruels et passionnés dans leurs jugements ; ils crurent le moment opportun pour faire un coup dans cet interrègne. Pendant qu'Albinus était encore en route, il assembla son conseil, et ayant amené devant l'assemblée Jacques le Juste, le frère de Jésus, de celui qui est appelé le Christ, et avec lui quelques autres, il les accusa d'avoir violé la loi et les livra pour être lapidés. Mais tous les citoyens les plus sages et même les plus dévoués à l'accomplissement de la loi se sentirent blessés dans cette dure exécution. C'est pourquoi ils envoyèrent secrètement des messagers au roi pour le supplier d'empêcher qu'Ananus ne se livrât, à l'avenir, à de telles violences : car son action

blessait également l'équité et la loi. Bien plus, d'autres allèrent à la rencontre d'Albinus qui revenait d'Alexandrie, pour se plaindre de ce qu'Ananus avait convoqué le conseil des juges sans son consentement. Albinus ayant entendu cet exposé, envoya à Ananus des lettres qui ne respiraient que la fureur et la vengeance. Ce fut alors que le roi Agrippa lui ôta la souveraine sacrificature pour l'offrir à Jésus, fils de Damnée ».

« Voilà, ajoute Eusèbe, ce que nous savons de Jacques. On lui attribue la première épître de celles qu'on appelle catholiques. Quelques-uns ont douté qu'elle fût de lui. Il est vrai que peu, parmi les anciens, en ont parlé, et pourtant elle est publiquement lue dans plusieurs Eglises avec les autres épîtres canoniques ».

Tous les morceaux qui nous viennent d'Hégésippe ont un grand prix. On voit ici qu'ils se trouvent en concordance parfaite avec l'historien juif. La vie de saint Jacques est donc assise sur des témoignages nombreux et de premier ordre par leur autorité. Le lecteur intelligent, loin de nous reprocher la sécheresse de la forme dans ces vies, nous saura gré, nous en avons la confiance, de ce que nous sacrifions tout à la solidité et à la sincérité historique.

Quoique saint Marc (c. VI) indique l'Extrême-Onction, néanmoins c'est le v. 6 de la lettre de saint Jacques qui établit le plus clairement ce sacrement. « Si quelqu'un parmi vous est malade, faites venir les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui en l'oignant de l'huile au nom du Seigneur, et la prière faite avec foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera, et s'il est en péché, le péché lui sera remis ». Ces saintes paroles, qui sont recueillies de la bouche de Jésus-Christ, renferment l'institution du sacrement de l'Extrême-Onction. Elles sont la partie saillante de l'épître de saint Jacques, et servent à établir son authenticité d'une manière inébranlable par deux faits. Le premier est que toutes les Eglises en ont conservé et perpétué la pratique dès le commencement; le second est que la tradition des Pères nous éclaire et nous fait remonter par ces célèbres paroles à saint Jacques, et par lui à Jésus-Christ, en partant du concile de Trente (Sess. XIV, c. 1), en passant par Innocent III (*Lettre* I, c. 28), saint Augustin (*in psalm.* 14), saint Athanase (*in quæst. Nic. quæst.* 23), et un grand nombre de Pères pour arriver à saint Cyrille de Jérusalem. (V. Baron., *an.* 63, n^{os} 13, 14.)

Il nous reste encore une dernière pièce de conviction à fournir en preuve de l'apostolat de saint Jacques, c'est la chaire magistrale sur laquelle il siégeait au milieu des fidèles de Jérusalem assemblés. Nous laissons à Nicéphore le soin de nous en entretenir (l. VI, c. 16) : « C'est ainsi que nous savons que la chaire de saint Jacques fut conservée pendant fort longtemps. Des monuments vénérables nous ont appris que ce frère du Seigneur fut choisi par Jésus-Christ et institué par les apôtres comme évêque de Jérusalem. Or, le trône de cet apôtre fut respecté et conservé par ses successeurs, marquant assez par là de quel culte et de quelle vénération ils entouraient les premiers fondateurs de l'Evangile ; et cette vénération nous a été transmise, et parmi nous il existe bien d'autres objets qui sont pour nous une source d'une inépuisable reconnaissance ».

Saint Jacques avait répandu l'Evangile dans la Galilée sa patrie. Le

Talmud raconte qu'il fut rencontré une fois sur la place du marché de Zipporie par le célèbre rabbin Akiba, et qu'il eut avec lui une controverse religieuse. Les rabbins l'appellent, ainsi que les autres apôtres, l'hérétique ; ils le nomment encore Jacques de Capharnaüm et parlent des guérisons miraculeuses qu'il opéra au nom de Jésus le terrible, le grand inconnu ; et ils racontent à ce propos l'histoire suivante : Le R. Eliézer, fils de Damas, était mortellement malade par suite de la morsure d'un serpent. Jacques vint à lui et lui dit : — Je vais prononcer sur toi le nom de Jésus et tu seras guéri ; mais le R. Ismaël, oncle d'Eliézer, ne le permit pas. Celui-ci le pria, en lui disant : — O mon père, laisse-le me guérir ; et je te prouverai par la loi qu'il n'est point défendu de se faire guérir de cette manière. Mais à peine avait-il prononcé ces mots qu'il expira. Ismaël pria sur son cadavre et dit : — Tu es bien heureux, fils de Damas, que ton corps soit mort en paix et que ton âme ait quitté ce monde avec sa pureté, car tu n'as point franchi les limites de la loi, mais tu as observé ce qui est écrit : Celui qui arrache la haie, sera mordu par le serpent. Les rabbins racontent encore qu'un chrétien vint un jour trouver le neveu de R. Josué, fils de Lévi, qui était près d'étouffer, et qu'il le guérit par le nom de Jésus. Lorsque le chrétien fut parti, le rabbin lui demanda ce qu'il lui avait soufflé dans l'oreille. Il lui répondit : — Le nom de cet inconnu. Le rabbin s'écria alors : — Que n'es-tu mort avant d'avoir entendu ce nom ! Ainsi, de l'aveu même des plus grands ennemis du Christianisme, non-seulement les apôtres, mais encore les simples fidèles avaient le don des miracles, comme il est écrit dans les Actes des apôtres.

Ainsi saint Jacques s'était attiré par ses miracles la haine des scribes d'Israël, et voilà comment Agrippa, cherchant la faveur populaire, le sacrifia à leur fureur.

III. — Saint Jacques le Majeur, fils d'Alphée.

Saint Jérôme ne nous vient pas en aide pour cet apôtre, mais nous avons les traditions des Eglises d'Espagne et Eusèbe pour nous guider.

Ces traditions ont tous les caractères qui inspirent la confiance. Elles sont unanimes, s'accordent avec celles des autres pays ; elles sont ininterrompues, sobres de détails. Elles n'annoncent qu'un fait capital, c'est la prédication de cet apôtre en Espagne ; et au lieu d'exagérer ses succès, elles avouent que cette prédication fut peu fructueuse du vivant de l'apôtre. Il prêcha d'abord quelque temps dans la Judée, la Samarie et la Syrie, car dans les premières années, les apôtres ne prêchaient pas encore aux Gentils : mais à la seconde époque, lorsqu'il fut établi que la bonne nouvelle devait être portée aux Gentils, saint Jacques traversa la Méditerranée, où il annonça la venue du Messie. Fournissons maintenant les différents documents qui soutiennent cette tradition.

Le martyrologe romain s'exprime ainsi : « Le 25 juillet, jour de la naissance de saint Jacques apôtre, frère de saint Jean l'évangéliste, qui fut décollé par Hérode Agrippa, près de la fête de Pâques. Ses saints ossements furent transportés de Jérusalem en Espagne, et déposés dans la

Galice, aux extrêmes confins de ce pays ; ces reliques sont devenues très-célèbres, par la vénération et le fréquent concours des chrétiens et de tous les peuples. Ils y étaient conduits par leurs vœux et leurs sentiments de religion ».

Voici les notes de Baronius sur ce point :

« Le vénérable Bède et les autres monuments latins en font mention le même jour, le ménologe grec aux calendes de mai, jour auquel l'apôtre fut décapité. Les Latins, au contraire, célèbrent le jour où l'on a transporté ce saint corps à Compostelle, où aujourd'hui encore il est l'objet d'un culte célèbre dans toute la chrétienté, comme il est constant par les lettres apostoliques de Callixte II, par lesquelles il est ordonné que la fête de cette translation soit célébrée le troisième jour des calendes de janvier, où elle eut lieu de Jérusalem en Galice, et que le cinquième des nones d'octobre on célèbre la commémoration des miracles opérés à ce tombeau.

« Aux calendes d'octobre, a lieu la fête de la dédicace de l'église de Compostelle, qui fut faite par Turpin, archevêque de Reims, accompagné de soixante évêques, à la sollicitation de Charlemagne, comme l'archevêque Turpin lui-même le témoigne.

« Quant à ce qui concerne l'arrivée et la prédication de saint Jacques en Espagne, on le trouve relaté dans le livre de saint Isidore, *De la vie et de la mort des saints*, c. 73. Il est vrai qu'il est controversé que ce livre soit de saint Isidore ; il est du moins d'un ancien auteur ; mais on peut croire que c'est son avis, puisqu'on a, dans le bréviaire de Tolède, une hymne qui est certainement de ce saint, où on lit ces vers :

« Magni deinde filii tonitrui
Adepti fulgent prece matris inclytæ,
Utriquæ vitæ culminis insignia ;
Regens Joannes solus Asiam
Et lævo frater positus Hispaniam ».

« Bède, de son côté, parlant du partage que se firent les apôtres, fait partir saint Jacques en Espagne, comme l'archevêque Turpin l'affirme dans son livre des *Faits et gestes de Charlemagne*.

« On a fait une difficulté sur cette mission d'Espagne par la considération que saint Jacques avait obtenu la gloire du martyre avant tous les autres apôtres, et même avant leur séparation. Mais saint Jacques a très-bien pu effectuer son voyage en Espagne, lorsqu'après la mort de saint Etienne, le premier martyr, eut lieu la dispersion de tous les disciples. Quoique saint Luc dise dans ses Actes qu'ils furent tous dispersés, à l'exception des apôtres, cela doit s'entendre de la plus grande partie. En effet, lorsqu'il dit au même endroit que tous les disciples furent dispersés dans les régions de la Judée et de Samarie, il demeure cependant constant qu'Ananie alla jusqu'à Damas de Syrie et qu'il y prêcha l'Evangile ». (*Martyrologe romain*, Fête de saint Jacques.)

Ainsi toute cette histoire ne peut avoir que le degré de haute vraisemblance que donne une tradition universelle sagement contenue et bien suivie, mais qui ne repose sur aucun monument décisif. Ce qui donne le plus de force à cette croyance, c'est la possession des saintes reliques de cet

apôtre. Il y aurait eu réclamations en Orient dans les premiers siècles contre cette possession, si elle n'eût pas reposé sur la réalité.

Mais nous avons des monuments de bonne nature qui nous disent la dernière scène de sa vie. Prenons Eusèbe. (Liv. II, c. 9.) « Au temps de Claude, Hérode (Agrippa) conçut le projet de persécuter un certain nombre des membres de l'Eglise, et il fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean. Relativement à cet apôtre, Clément, dans le septième livre de ses Institutions, nous rend compte de toutes les choses dignes de mémoire sur cet événement comme il les tenait de ses ancêtres. Il dit, entre autres choses, que celui qui fut chargé de présenter cet apôtre à ses juges, fut frappé de la liberté avec laquelle il confessait sa foi en Jésus-Christ. Il en fut si émerveillé que lui-même il se déclara chrétien : en sorte qu'ils furent conduits tous les deux au supplice. Or, pendant le trajet, ce dernier supplia Jacques de lui donner son pardon, et l'apôtre s'arrêtant lui dit en l'embrassant : Que la paix soit avec toi. Après quoi, ils eurent la tête tranchée.

« Alors, selon que le rapporte l'Ecriture divine, Hérode voyant que cette exécution avait été agréable aux Juifs, s'en prit à Pierre. Il le fit jeter en prison et se promettait de le condamner à la peine capitale ; mais il fut délivré par une vertu surnaturelle, c'est-à-dire par un ange qui lui prêta secours pendant la nuit, dénoua ses chaînes contre toute espérance, et le rendit au ministère de sa prédication.

Ces deux crimes ne demeurèrent pas longtemps impunis. L'ange de la justice divine en tira bientôt vengeance. Le roi coupable s'étant rendu à Césarée, pendant qu'il haranguait le peuple, de son tribunal, au moment même où le peuple s'écriait que ce n'était pas la voix d'un homme mais d'un dieu qu'il entendait, il est attesté par les saintes Lettres qu'il périt consumé par les vers. Or, Josèphe vient ici merveilleusement confirmer le récit de ce miracle dans le XIX^e livre de ses *Antiquités* en ces termes : « Hérode Agrippa tenait le souverain pouvoir sur la Judée depuis trois ans, lorsqu'il se rendit à Césarée qui portait auparavant la tour de Straton. Il y donnait des spectacles en l'honneur de César, faisant comprendre qu'on célébrait ces jours de fête pour son salut. A cette fête s'empressait un concours considérable des principaux dignitaires de la province. Or, au second jour de la fête, comme il était revêtu d'une robe resplendissante d'argent, d'un travail admirable, il arriva au lieu du spectacle de grand matin. Au lever du soleil, les rayons de cet astre éblouissaient sur son magnifique vêtement. La foule de ses adulateurs, le flattant à l'envi, l'appelaient un dieu, et le suppliaient de leur être propice. — Jusqu'ici, disaient-ils, nous vous regardions comme un homme, mais aujourd'hui nous confessons que vous dominez la nature humaine. Or, le roi ne les reprit point et ne repoussa point leur adulation impie. Bientôt après, ayant levé les yeux, il vit un ange au-dessus de sa tête, et il comprit qu'il était le messager de sa ruine. Une tristesse profonde s'empare de son esprit ; bientôt il ressent des douleurs d'entrailles des plus violentes, même à leur début. Se tournant alors vers ses amis : Voilà, dit-il, que votre dieu est contraint de quitter cette vie : par la force du Destin, ces paroles pompeuses que vous m'adressez sont convaincues de fausseté et de mensonge ; et moi qu'on appelait immortel, je suis entraîné

à la mort. Mais il faut subir la condition du sort, puisque Dieu l'ordonne ainsi..... En parlant ainsi, il était crucifié par un redoublement de douleurs. On se hâte de le porter dans son palais, et le bruit se répand dans la ville que le roi est dans un danger extrême de la vie. Comme il était placé dans la partie supérieure du palais, il voyait tout le peuple prosterné sur la place, et ne put retenir lui-même ses larmes. Toute la ville était remplie de pleurs et de gémissements. Le roi, consumé pendant cinq jours de ses douleurs d'entrailles, termina sa vie dans la cinquante-quatrième année de son âge». (Josèphe, *Bellum jud.*, lib. II, c. 4.)

« Voilà les paroles de Josèphe, dit Eusèbe, et j'admire comment en cet endroit comme dans tous les autres, il est d'accord avec les Ecritures saintes... »

IV. — Saint André.

Voici une note sur saint André (*De scriptor. eccles.*), qui se trouve dans les éditions de saint Jérôme, mais qui est prise dans le catalogue grec de Sophronius.

« André, frère de Pierre, comme nos ancêtres nous l'ont appris, prêcha l'Evangile de Notre-Seigneur aux Scythes, aux Sogdiens et aux Saces. Il prêcha à *Augusta* surnommée la Grande. C'est là qu'est la jonction des fleuves Aspare et Phasus. Il fut enseveli à Patras, cité d'Achaïe, après avoir été crucifié par Egée, préfet des Edesséniens ».

Nous devons croire avec saint Epiphane (*Hérés.* 91), le mieux renseigné sur ce point, comme le pense aussi Baronius, que saint André était l'aîné (*Ann.* 31, 33). « Que personne ne s'étonne, dit l'historien des Hérésies, de ce que, André s'étant présenté le premier à Jésus et ayant même la primogéniture sur Pierre, ce fut cependant celui-ci qui fut préposé comme chef; c'est que Dieu, connaissant le fond des cœurs, a le secret des vocations ».

Sophronius, de Jérusalem, nous dit de saint André qu'il demeura vierge toute sa vie, et fut disciple de Jean-Baptiste; Pierre s'occupait des affaires de sa femme et de sa famille, et pourvoyait aux besoins de son vieux père (Sophron., *de cert. Petri et Pauli*).

Nous avons vu, dans l'histoire de saint Pierre, que saint André fut baptisé par son frère.

Outre le témoignage de Sophronius que nous avons, voici les témoignages les plus positifs sur l'apostolat de saint André. Nous savons par Origène et par Eusèbe qu'il prêcha aux Scythes. Saint Grégoire de Nazianze (*Orat. in arian.*), saint Jean Chrysostome (*Hom. de* 12 *apost.*), nous apprennent qu'il prêcha en Grèce. Nicéphore (l. II, 39) résume tous ces documents en disant : « Le sort assigna à André d'aller prêcher aux nations. Il eut la province de Cappadoce, de Galatie, de Bithynie, et ayant parcouru ces contrées, il parvint à celle qu'on appelle des Anthropophages, aux solitudes de la Scythie, entre le Pont-Euxin et les régions septentrionales. Il revint sur le sol des Byzantins : il parcourut la Thrace, la Macédoine, la Thessalie et l'Achaïe. Dans toutes ces provinces, il exerça longtemps son ministère, mul-

tipliant ses discours, et des prodiges qui rendaient gloire à Notre-Seigneur Jésus-Christ crucifié [1] ».

Dorothée, dans sa *Synopse* confirme ces choses.

On verra bientôt les raisons qui nous autorisent à produire la pièce suivante des prêtres d'Achaïe, sur le martyre de saint André : nous la livrons avec confiance au lecteur.

« Nous prêtres et diacres de l'Eglise d'Achaïe, nous écrivons à toutes les Eglises de l'Orient et de l'Occident, du Septentrion et du Midi, instituées au nom de Jésus-Christ, nous leur écrivons ce que nous avons vu de nos propres yeux. Paix soit à vous et à tous ceux qui croient en un seul Dieu, parfaite Trinité, vrai Père non engendré, vrai Fils unique, vrai Esprit-Saint, procédant du Père et permanent dans le Fils, afin qu'il soit démontré qu'il y a un seul Esprit-Saint dans le Père et le Fils, dans la vénérable Divinité. Nous avons appris cette règle de foi du bienheureux André, apôtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ; nous avons été témoins de sa passion, et l'ayant vue, nous n'hésitons pas de la reproduire selon notre pouvoir dans cet écrit.

« Le proconsul Egée, étant entré à Patras, se mit à contraindre ceux qui croyaient au Christ de sacrifier aux idoles. André alla hardiment à sa rencontre et lui dit : — Il faudrait que toi, qui es constitué juge sur les hommes, tu connusses ton juge qui est au ciel, et que, le connaissant, tu lui rendisses tes devoirs; et qu'en servant celui qui est le vrai Dieu, tu éloignasses tes affections de ceux qui ne sont pas des dieux.

« Egée lui dit : — Tu es André qui renverses les temples des dieux, et tu persuades aux hommes un culte récemment inventé, que les princes de Rome ont ordonné d'exterminer.

« Le bienheureux André lui répliqua : — Les princes romains n'ont jamais connu la vérité; mais le Fils de Dieu, étant venu pour le salut des hommes, a clairement enseigné que ces idoles, non-seulement n'étaient pas des dieux, mais qu'elles étaient des démons très-pervers et ennemis du genre humain; ils enseignent aux hommes des choses qui offensent Dieu, afin que le vrai Dieu irrité n'écoute pas les prières, et que s'éloignant, n'écoutant plus des vœux criminellement formés, il les abandonne à leurs propres séductions comme captifs du démon; et lorsqu'ils sortiront de leurs corps misérables et nus, ils n'auront à présenter que leurs péchés.

« Egée lui dit : — Voilà des paroles vaines et superflues; car tandis que votre Jésus prêchait ces choses aux Juifs, ils l'attachèrent au gibet de la croix.

« Le bienheureux André lui répondit : — Oh ! si tu voulais comprendre le mystère de la croix ! L'auteur de la vie du genre humain l'a choisie non

[1] Au livre VIII, c. 6, le même historien ajoute :

« André obtint dans son lot la Thrace, la Macédoine et les régions qui sont autour de l'Euxin. Il prêcha le Christ à Byzance, et comme il était recherché par Zeuzippe, le tyran de cette ville, qui voulait l'immoler, il passa à Agyropolis, où il demeura pendant deux ans, ramenant une grande quantité d'hommes à la foi du Christ. Il édifia dans cette ville une église, y établit saint Acheus en qualité d'évêque et passa à Sinope. » Nous ne pouvons admettre cette dernière narration; il n'a pu y avoir de tyran en Thrace sous l'empire de Claude. Ces derniers renseignements sont tirés des apocryphes dont nous parlerons tout à l'heure.

par violence, mais spontanément, par un sentiment raisonné de charité pour la restauration de notre nature.

« Egée lui répliqua : — Puisqu'il a été livré par son disciple, amené au président, garrotté par les Juifs, et, à la demande des Juifs, crucifié par les soldats, comment peux-tu dire qu'il a choisi librement le supplice de la croix ?

« Saint André lui dit : — J'ai dit : *spontanément*, et voici pourquoi : J'étais avec lui lorsqu'il fut trahi par son disciple : Et avant d'être livré, il nous disait : Il faut que je sois livré et crucifié pour le salut du genre humain ; et il prédit qu'il ressusciterait le troisième jour. Mon frère Pierre lui dit : On vous fera miséricorde, Seigneur ; cela n'arrivera pas. Jésus indigné lui dit : Retire-toi, Satan, car tu ne comprends pas les choses qui sont de Dieu. Et pour faire comprendre plus évidemment qu'il acceptait librement sa passion, il nous disait : J'ai le pouvoir de donner ma vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre de nouveau. A la fin, comme il faisait la dernière Cène avec nous, il dit : L'un de vous me trahira. Lorsqu'à cette parole nous fûmes tous contristés, afin que nous fussions débarrassés du doute de ce soupçon, il nous fit cette révélation : Celui à qui je présenterai ce fragment de pain de ma main, c'est lui-même qui me trahira. Lors donc qu'il l'eut donné à l'un de nos condisciples, et qu'il racontait les choses futures comme si elles étaient passées, il nous apprit qu'il s'offrait volontairement comme victime. Et, en effet, il n'évita pas le traître par la fuite, mais il vint et il s'établit dans le lieu où il savait qu'il était.

« Egée dit : — J'admire que toi, qui es un homme prudent, tu veuilles à tout prix défendre la mémoire de cet homme. Que ce soit volontairement ou de force, tu n'en avoues pas moins qu'il a subi le supplice de la croix.

« Le bienheureux André lui répondit : — Cela est comme je te l'ai dit : c'est un grand mystère que celui de la croix. Veux-tu l'entendre ; je te l'expliquerai ».

« — Ce ne peut être un mystère, dit Egée, mais c'est un supplice.

« — Et ce supplice, répliqua André, est le mystère de la rédemption humaine, et tu le comprendras et l'approuveras si tu veux l'entendre avec patience.

« Egée lui dit : — Je l'entendrai avec patience, et toi, si tu n'écoutes pas avec docilité ce que je te dis, tu expérimenteras pour toi-même le mystère de la croix.

« Le bienheureux André répondit : — Si je tremblais devant le bois de la croix, je ne prêcherais pas la gloire de la croix.

— « Ton discours est insensé, dit Egée, car tu prêches que la croix n'est pas un supplice, et c'est par audace que tu ne crains pas la peine de mort.

« — Ce n'est pas par audace, dit le bienheureux, mais par la foi que je me mets au-dessus de la crainte de la mort, car *la mort des impies est affreuse*, et c'est pour cela que je voudrais que tu entendisses le mystère de la croix afin que le connaissant, tu crusses, et que croyant tu assurasses par tous les moyens la résurrection de ta vie.

« Egée répondit : — Quoi ! tu parles de restaurer ce qui périt ? est-ce que mon âme périt, pour que tu cherches à la restaurer par je ne sais quelle foi, dont tu parles ? »

« Le bienheureux André répondit : — Voilà ce que je voulais que tu désirasses connaître, et ce que je t'enseignerai, à savoir que les âmes perdues sont restaurées par le mystère de la croix. Le premier homme en effet amena la mort en prévariquant par un arbre, et il devint nécessaire que la mort fût chassée par ces souffrances d'un autre arbre ; et de même que le premier homme avait été formé d'une terre immaculée qui, en prévariquant, avait introduit la mort, ainsi il fut nécessaire que d'une vierge immaculée naquît un homme parfait, le Fils de Dieu, pour réparer la vie éternelle qui avait été perdue par Adam, et qu'il vainquît l'arbre de la concupiscence par l'arbre de la croix ; suspendu sur la croix, il tendait ses mains immaculées vers le ciel pour remplacer les mains qui se tendent à la concupiscence, à l'incontinence ; au lieu de la douceur du fruit défendu, il accepta la nourriture amère du fiel ; et, en prenant pour lui notre mortalité, il nous communiqua son immortalité.

« Egée lui dit : — Tu peux adresser ces paroles à ceux qui te croient : quant à moi, à moins que tu ne conviennes avec moi qu'il faut sacrifier aux dieux tout-puissants, j'ordonnerai qu'après avoir été fustigé, tu meures sur cette croix que tu loues.

« Le bienheureux André lui répondit : — J'offre chaque jour une hostie au Dieu tout-puissant qui est le seul vrai Dieu ; je ne lui offre point la fumée de l'encens et la chair des taureaux mugissants, ni le sang du bouc ; j'offre tous les jours l'agneau immaculé en sacrifiant sur l'autel de la croix ; après que tout le peuple des croyants a mangé et bu de son sang, l'agneau qui a été immolé demeure intègre et vivant. Il est donc vraiment sacrifié, son corps est vraiment mangé par le peuple, et de même on boit son sang ; et cependant il demeure intègre, immaculé et vivant.

« — Comment cela peut-il se faire ? dit Egée.

« — Si tu veux l'apprendre, dit le bienheureux André, prends la forme d'un disciple, afin qu'on t'instruise de ce que tu demandes.

« Egée lui répondit : — Je te demanderai cette connaissance par des tourments.

« Le bienheureux André reprit : — J'admire que toi, qui es un homme prudent, tu sois tombé dans ce degré de déraison que tu espères, par tes tourments, me persuader de t'exposer les divins sacrifices. Si tu crois au Christ, le Fils de Dieu, je t'exposerai par quel moyen l'agneau immolé est vivant ; comment, sacrifié et mangé, il demeure cependant immaculé et intègre dans son royaume.

« Egée dit : — Puisqu'il est tué et dévoré par tout le peuple, comme tu l'assures, comment cet agneau peut-il être intègre dans son royaume ?

« Le bienheureux André lui dit : — Si tu crois de tout ton cœur, tu pourras l'apprendre ; si tu ne crois pas, tu ne pourras jamais arriver à l'image de cette vérité.

« Alors Egée en colère ordonna de le jeter en prison. Lorsqu'il y fut

renfermé, il vint une multitude de peuple à peu près de toutes les provinces ; et ils projetaient de tuer Égée et de délivrer André, après avoir rompu les portes de la prison.

« Le bienheureux André leur adressa ces avertissements : — Ne convertissez pas la paix de Notre-Seigneur en un tumulte séditieux et diabolique, car mon Seigneur livré souffrit tout avec patience : il ne résista point, il ne jeta aucun cri, et personne sur la place ne l'entendit prononcer une plainte. Gardez donc vous-mêmes le silence, la tranquillité et la paix : n'allez pas empêcher mon martyre ; mais préparez-vous vous-mêmes plutôt comme des athlètes du Seigneur, afin de vaincre les menaces avec un cœur intrépide, et que vous supportiez les plaies de votre corps avec patience. Cette fin passagère est désirable et non redoutable ; il faut ne craindre que ce qui n'a pas de fin : car la crainte humaine est une fumée ; un instant après qu'elle s'est fait sentir, elle s'évanouit. Mais ces douleurs-là sont redoutables qui ne finissent jamais. Ces souffrances-ci sont ou légères et tolérables, ou violentes, et alors elles chassent l'âme immédiatement. Mais ces douleurs-là sont éternelles : c'est là qu'il y a des pleurs ininterrompus, des gémissements, un deuil et un crucifiement perpétuels ; c'est là que le proconsul Égée ne craint pas d'aller. Soyez donc mieux préparés à acquérir la paix éternelle par les tribulations présentes, afin que vous soyez toujours dans la fleur de la vie, et que vous régniez avec le Christ.

« Ce sont ces discours et d'autres semblables que le bienheureux André apôtre adressait au peuple pendant toute la nuit ; c'est ainsi qu'il lui donnait ses avertissements. Le jour étant venu, Égée l'envoya chercher dès le matin et le fit amener devant lui, siégeant sur son tribunal. Il lui dit : — J'espère que les pensées de la nuit t'auront guéri de tes folies et de tes louanges du Christ, afin que tu puisses demeurer avec nous et jouir des joies de la vie ; car c'est une folie de s'offrir aux tourments de la croix et de se destiner aux cruels tourments des flammes.

« Saint André lui répondit : — Je pourrai avoir de la jouissance avec toi si tu crois au Christ et si tu abandonnes les idoles. Car le Christ m'a envoyé à cette province, dans laquelle je lui ai gagné un peuple nombreux.

« Égée dit : — Si je te contrains de sacrifier, c'est afin que ces peuples, que tu as abusés, abandonnent la vanité de ta doctrine, et qu'eux-mêmes ils offrent aux dieux des offrandes agréables ; car il n'est pas dans toute l'Achaïe une seule cité où les temples des dieux ne soient déserts et abandonnés. Que maintenant donc le culte des dieux soit rétabli par toi, et que les dieux qui sont irrités contre toi, puissent être apaisés, et que tu puisses recouvrer leur amitié et la nôtre ; sinon tu endureras différents supplices pour donner satisfaction aux dieux : et à la fin tu mourras suspendu sur le gibet de la croix que tu as louée.

« Saint André lui dit : — Ecoute, fils de la mort et paille préparée aux éternels incendies, écoute-moi, le serviteur du Seigneur et l'apôtre de Jésus-Christ ; jusqu'à ce moment je t'ai traité avec douceur en parlant des vérités de la foi, afin que tu devinsses capable de raison, et que, devenu défenseur de la vérité, tu méprisasses les vaines idoles et que tu adorasses le Dieu qui

est au ciel; mais parce que tu persévères dans ton impudence et que tu espères me vaincre par tes menaces, je t'invite à m'infliger ce que tu crois avoir de plus intolérable dans tes supplices. Je serai d'autant plus agréable à mon Roi que j'aurai persévéré avec plus de patience dans les tourments pour la confession de son nom.

« Alors le proconsul irrité ordonna que l'apôtre fût appliqué aux supplices. Il fut donc étendu par sept troupes de trois soldats et violemment battu de verges. Il fut relevé et amené devant l'impie Egée, qui lui dit : — Ecoute-moi, André, et suis le conseil d'arrêter effusion du sang. Si tu ne veux pas obtempérer à mes conseils, je te ferai mourir sur la potence de la croix.

« Saint André lui dit : — Je suis le serviteur de la croix du Christ, et je dois désirer le trophée de la croix plutôt que de le craindre : à toi sont réservés des supplices éternels. Tu pourras les éviter si, après avoir vu ma patiente persévérance, tu crois à mon Christ. C'est à cause de ta perte que j'ai des serrements de cœur, et non à cause de mes souffrances, car ma passion durera peut-être un jour ou deux jours au plus, mais ton châtiment n'aura pas de fin, même après des siècles infinis. Cesse donc d'augmenter tes misères et de t'allumer un feu éternel.

« Alors Egée, indigné, ordonna que le bienheureux André fût attaché à la croix ; celui-ci vint auprès de la croix et lui parla ainsi à haute voix : — O croix, je te salue, toi qui as été consacrée par le corps du Christ, et ornée par ses membres comme avec des pierres précieuses. Avant que Notre-Seigneur ne fût élevé sur toi, tu inspirais une grande crainte, mais aujourd'hui tu fais naître un désir plein d'un céleste amour de te voir élevée. J'ai appris de ceux qui croyaient, combien tu renfermes de grâces, combien de dons tu prépares. C'est donc avec sécurité et avec joie que je viens à toi ; et je veux que tu sois joyeuse de me recevoir, moi qui suis le disciple de Celui que tu as porté ; tu m'as toujours été fidèle, et j'ai désiré t'embrasser. O bonne croix, qui as reçu de la beauté et de la distinction des membres de Notre-Seigneur, ô croix longtemps désirée, toujours recherchée, te voilà enfin préparée aux désirs de mon âme ; prends-moi du nombre des hommes et rends-moi à mon Maître, afin qu'il me reçoive par toi, puisque c'est par toi qu'il m'a racheté.

« Le bienheureux André ayant ainsi parlé, les yeux fixés sur la croix placée devant lui, se dépouilla de ses habits et se livra aux bourreaux; il exhortait ses frères à se retirer et à laisser de la place aux bourreaux, afin qu'ils fissent ce qui leur était ordonné, car ils étaient debout un peu plus loin. Ceux-ci s'approchant l'élevèrent sur la croix, ils étendirent des cordes sur son corps, et ne lièrent que ses pieds sans lui briser les genoux. Il avait été ainsi ordonné par le proconsul qui voulait le tourmenter sur la croix, et le laisser manger aux chiens pendant qu'il resterait encore vivant la nuit suivante.

« Or, il y avait là un immense concours de frères, comme vingt mille hommes, qui, voyant les bourreaux se retirer, et ne rien faire au supplicié de ce qu'on faisait souffrir communément, espéraient encore l'entendre parler. Et le supplicié remuait la tête en souriant. Or, Stratoclès l'interrogea.

Pourquoi souriez-vous, André, serviteur de Dieu ? votre rire engendre notre deuil et nos gémissements, puisque nous allons être privés de vous ! Le bienheureux André lui répondit : — Comment ne rirais-je pas, mon fils Stratoclès, de la malice d'Egée qui croit nous punir ? Nous ne dépendons pas de lui et nous échappons à ses piéges. Il ne peut pas m'entendre : s'il pouvait m'entendre il comprendrait, et les faits l'instruiraient que les supplices ne peuvent rien contre l'homme qui est à Jésus-Christ. Ceci étant dit, il adressa la parole à tous les assistants réunis : car un grand peuple, indigné de la sentence d'Egée, s'était réuni.

« — O vous qui m'entourez, dit-il, hommes, femmes, enfants, vieillards, hommes libres et esclaves, et quiconque veut m'entendre, je vous en prie, vous êtes venus ici pour moi, dites adieu à toutes les choses de ce monde ; hâtez-vous de recueillir mon âme qui s'élance vers le ciel ; méprisez toutes les choses temporelles, rendez ainsi hommage à la croyance des disciples de Jésus-Christ. Je vous exhortais tous, en vous prêchant que les souffrances de cette vie ne sont pas en proportion des rétributions futures de la vie éternelle.

« Ce peuple recevait les paroles, il ne se retirait pas, et le bienheureux André s'efforçait de parler à un plus grand nombre. Il y avait tant de grâce dans ses paroles, tant de sublimité dans ses discours, que pendant trois jours et trois nuits qu'il continua de parler, aucun des assistants ne se retira. Mais le quatrième jour, admirant le courage du martyr, son inflexible volonté, sa rare éloquence, ses salutaires exhortations, la constance de sa volonté, son discours prudent, ferme et sincère, un sentiment de colère s'alluma tout à coup dans la foule contre Egée : elle part et va entourer le proconsul sur son tribunal, en poussant des cris. On lui disait : — Quelle est ta sentence, ô proconsul ! tu as mal jugé ; ton tribunal est un tribunal d'iniquité. De quel crime cet homme est-il coupable ? quel mal a-t-il fait ? La ville est troublée, et c'est nous tous qui sommes affligés ; ne sois pas le traître dans une ville de César ; accorde aux Grecs un homme juste, laisse-nous un homme qui est le serviteur de Dieu ; n'ôte pas la vie à un ami de Dieu. Il vit encore après quatre jours de suspension sur la croix ; et quoique nous n'ayons rien mangé, il nous soutient. Ote-le de la croix, et nous embrassons tous la sagesse ; délie-le, et toute l'Achaïe obtiendra miséricorde ; on ne doit pas faire souffrir ces choses à un homme qui, même suspendu sur la croix, ne cesse de prêcher la vérité.

Mais le proconsul dédaignait ces remontrances et faisait signe de la main à la foule pour qu'elle se retirât. Mais l'audace de la multitude allait croissant, car ils étaient vingt mille. Cependant le proconsul voyant qu'ils s'emportaient jusqu'à la fureur, craignit qu'il ne lui arrivât quelque chose de fâcheux, se leva, les suivit et leur promettait de délivrer le bienheureux André. Quelques-uns prenant les devants, coururent auprès de l'apôtre, lui firent comprendre la cause de leur arrivée. La multitude était ravie de joie de la prochaine délivrance du bienheureux André. Comme le proconsul arrivait avec tous les frères et Maximilla, tous joyeux, le bienheureux ayant vu ce qui se passait, dit aux frères qui l'entouraient : — Je vais lui dire ce qui doit être dit par quelqu'un qui s'en va vers le Seigneur. Pourquoi viens-

tu encore à nous, Egée? tu es pour nous un étranger. Pourquoi t'approches-tu de nous? que vas-tu tenter de nouveau, quelle nouvelle machination? Parle, veux-tu nous relâcher comme si nous venions à résipiscence? Ce n'est pas ainsi que tu me concilieras, comme un vrai pénitent: je ne te croirais pas quand même tu te donnerais comme très-ami; ne me rends pas ma liberté, ô proconsul, non. J'ai quelqu'un avec qui je serai éternellement, c'est avec lui que je converserai pendant tous les siècles. Je vais à celui qui m'a fait connaître qui tu étais: il m'a dit: Que cet homme farouche ne t'étonne pas; qu'il ne croie pas qu'il te pourra vaincre, toi qui m'appartiens: c'est en vain qu'il te persécute. En te connaissant par lui, j'échappe à ta puissance. Si cependant tu voulais croire au Christ, la voie de la miséricorde est encore ouverte, comme je te l'ai prouvé. Si au contraire tu es venu seulement pour rompre mes liens, je veux que tu saches qu'on ne peut m'arracher de cette croix tant que mon corps sera vivant. Car, moi et les miens, nous nous hâtons d'arriver à notre patrie, te laissant pour ce que tu es, dans tes illusions volontaires. Déjà je vois mon Roi, je l'adore, je suis en sa présence où se trouvent les chœurs unanimes des anges, où règne le seul suprême dominateur, où la lumière est sans nuit, où les fleurs ne se flétrissent pas, où la douleur est inconnue, où l'on n'entend pas prononcer le nom de chagrin, où la joie et les réjouissances sont interminables. O heureuse croix! sans ton amour personne ne peut arriver à cette patrie. Mais je prends tes misères en pitié, ô Egée, parce que ta perte éternelle approche. Avance donc pour toi-même tandis que tu le peux, ta misère me touche; lorsque tu voudras t'avancer, tu ne le pourras plus.

« Lors donc que le proconsul eût osé s'approcher de la croix pour délier le bienheureux André, parce que toute la ville le poussait: — O Seigneur, dit l'apôtre, ne permettez pas que moi, André, qui suis ici attaché, je puisse être délivré: ne souffrez pas que moi, qui suis devenu participant de votre mystère, je sois livré dans les mains de cet impudent détracteur. Que ton ennemi, ô Jésus, ne puisse me délier, moi qui ai été crucifié pour toi. O Père, que ce misérable ne puisse humilier ce qui a connu ta grandeur. Les exécuteurs ayant donc porté la main à la croix pour le délier, ne purent absolument toucher le martyr. Après eux, d'autres et d'autres encore leur succédèrent pour tenter de le délier, et personne ne put arriver à le toucher; leurs bras devenaient impuissants. Alors le bienheureux André, s'adressant au peuple, s'écria: — Je vous en supplie, mes frères, permettez-moi d'adresser une seule supplication au Seigneur, et ensuite il vous sera permis de me délier. Alors le peuple, accédant aux vœux de ce suppliant, se tint en repos. Le bienheureux élevant la voix s'écria: — Ne permettez pas, Seigneur, que votre serviteur soit séparé de vous en ce moment. Le temps est venu de rendre mon corps à la terre, et de me faire aller vers vous. O Seigneur, dispensateur de la vie éternelle, mon maître que j'ai aimé, que je confesse sur cette croix, vous que j'ai connu, que je possède, recevez-moi, Seigneur; et puisque moi, votre confesseur, je vous ai obéi, exaucez ici ma prière, et avant que mon corps soit détaché de cette croix, recevez-moi auprès de vous, afin que par mon trépas le chemin qui conduit à vous soit tracé à mes frères qui sont nombreux, et qu'ils reposent sous la protection de votre grandeur.

« Ayant achevé ces paroles, il parut tout rempli de tressaillements de joie ; une vive splendeur, comme un éclair, parut descendre du ciel et illuminer sa personne, et l'enveloppa de telle façon qu'aucun œil humain ne pouvait le contempler. Cette lumière dura pendant l'espace d'une demi-heure. Après avoir ainsi terminé sa prière et glorifié Dieu, il rendit l'esprit, et son âme monta au ciel avec les rayons de lumière, au milieu des actions de grâces.

« Or, après le trépas du bienheureux André, Maximilla, noble dame parmi les plus puissantes, qui assista à ce spectacle avec la foule, dès qu'elle eut connu que l'apôtre avait passé au Seigneur, s'approcha de la croix avec Stratoclès, ne faisant aucune attention à la foule des assistants, et elle déposa de la croix avec la plus grande révérence le corps du bienheureux apôtre. Le soir étant venu, elle l'ensevelit en lui rendant tous les suprêmes honneurs, avec les aromates les plus exquis, et enfin elle le déposa dans son propre sépulcre. Elle se montra hostile à Egée à cause de la violence de ses sentiments, et de son indigne conduite : mais s'attachant au Christ par la plus pure charité, elle menait une vie tranquille et austère au milieu des frères.

« Egée se mit à solliciter cette noble dame ; il lui promettait de la rendre maîtresse de tous les biens qu'il possédait. Comme il ne pouvait réussir à la séduire, il entra dans une violente colère ; il menaçait d'écrire à César et de dresser une accusation publique contre Maximilla et contre le peuple. Pendant que son esprit était préoccupé de ces machinations, il se lève au milieu de la nuit, saisi par un mauvais esprit ; les siens ne sachant rien de ce qui se passait, il se précipite d'un lieu élevé, et il expire en tombant sur la place publique.

« On annonce cet événement à Stratoclès qui envoya ses serviteurs et leur enjoignit de l'inhumer parmi les siens.

« Lui-même ne voulut rien réclamer de ses biens. — Que Jésus-Christ, mon Seigneur, à qui j'ai donné ma foi, ne permette pas que quelque chose des biens de mon frère me soit adjugé, de peur que son crime ne me souille, puisqu'il a osé mettre à mort l'apôtre du Seigneur.

« Or, ces choses se sont accomplies dans la province d'Achaïe ; en la cité de Patras, la veille des calendes de décembre, où jusqu'à ce jour le saint continue de répandre ses bienfaits, à la gloire et à la louange de Notre-Seigneur Jésus-Christ à qui la gloire dans les siècles des siècles ».

Ce récit porte en lui-même les marques indubitables de son antiquité.

Tout y est en harmonie parfaite avec ce que nous savons du premier siècle de l'ère chrétienne. Il suffit de connaître un peu l'antiquité pour en être convaincu. Les paroles de l'apôtre ont la simplicité, la dignité, la force, la sainteté qui conviennent au personnage ; il n'y a pas un mot qui dénonce une main infidèle, une surcharge postérieure. Mais ce qui frappe surtout, c'est le sentiment et une sorte de parfum inimitable de l'Evangile, qui s'exhale comme un baume de sainteté de toutes ces nobles et énergiques paroles ; c'est à cette source que l'office de saint André, dans le bréviaire romain, a été puisé. Mais nous devions donner la scène tout entière et ne pas perdre une syllabe de ces célestes et incomparables discours.

Nous tenons à répondre à l'avance à une difficulté qu'on pourrait avoir la pensée de proposer : c'est que l'apôtre parle trop clairement de la sainte Eucharistie ; car on sait que, dans les premiers temps, les chrétiens usaient de réticence sur ce grand et saint mystère, de peur d'exciter le sarcasme de l'impiété. Nous ferons observer que l'habitude de ne parler en public que symboliquement de l'Eucharistie, ne fut établie qu'à la seconde génération des chrétiens. Lorsque saint André s'expliquait avec cette liberté, il était le contemporain de saint Paul, qui use de la même facilité.

Au lieu d'être une difficulté, cette clarté de langage est une harmonie historique de plus. Nous avons répondu plus haut à d'autres difficultés sur la lettre des prêtres d'Achaïe.

V. — Saint Matthieu.

Selon notre habitude, nous citons d'abord l'abrégé de saint Jérôme.

« Matthieu, qui s'appelle aussi Lévi, de publicain devint apôtre : il fut le premier qui composa l'Evangile du Christ en lettres hébraïques pour ceux qui, étant de la circoncision, devinrent croyants. Qui fut celui qui le traduisit ensuite en grec, c'est ce qui est resté incertain. Or, le texte hébreu existe encore aujourd'hui à Césarée, dans la bibliothèque que le martyr Pamphile y a réunie avec beaucoup de soin. Moi-même, étant dans la ville de Berée en Syrie, j'ai pu m'en servir et faire la description d'un exemplaire hébreu. On doit remarquer dans ce texte hébreu que toutes les fois que l'évangéliste parle en son nom, ou au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et Sauveur, il cite en témoignage l'Ancien Testament ; ce n'est pas la traduction des Septante qu'il suit, mais il invoque l'autorité de l'hébreu, comme par exemple dans les deux passages suivants : « J'ai appelé mon fils de l'Egypte », et : « Parce qu'il sera appelé Nazaréen ».

Eusèbe (liv. III, c. 24), résumant toute la tradition, parle comme saint Jérôme sur l'idiome de l'Evangile de saint Matthieu, et ajoute qu'ayant prêché la foi aux Hébreux, et devant ensuite porter la bonne nouvelle aux Gentils, il écrivit l'Evangile dans la langue de sa patrie, afin de rester en quelque sorte présent par l'écrit qu'il lui laissait.

Papias était le disciple de saint Jean, *Joannis auditor*, dit Eusèbe. (Ibid., 34.) Voici ce qu'il raconte de saint Matthieu : « Saint Matthieu écrivit les divins oracles en langage hébraïque, et chacun les a traduits comme il a pu », dans la langue grecque et ensuite dans la langue latine.

Eusèbe (liv. V, c. 10), nous apprend qu'un des plus illustres membres de la fameuse Ecole d'Alexandrie, montra tant d'ardeur pour la parole de Dieu, que, brûlant d'une sainte émulation, il devint prédicateur de l'Evangile du Christ chez les nations orientales et s'avança jusqu'aux Indes. « Il y avait, en effet, en ce temps, bien des hommes excités par l'exemple des apôtres, qui se mettaient au service de la parole de l'Evangile, pour l'édification de la foi et la propagation du Verbe divin. De ce nombre fut Panthère qui passe pour avoir pénétré jusqu'aux Indes, où il trouva l'Evangile de saint Matthieu qui l'y avait précédé, et qui était conservé par ceux qui étaient imbus de la notion du Christ. Autrefois Barthélemy, un des douze apôtres, alla y prêcher,

comme la tradition nous l'apprend, et il y laissa l'Evangile de saint Matthieu qui était en caractères hébraïques ».

Nicéphore nous apporte aussi sa part de renseignements.

On ne sait rien de certain sur l'année où cet Evangile fut écrit ; mais le fait de saint Barthélemy qui l'emporte au fond de l'Orient, et l'exemplaire trouvé dans le tombeau de saint Barnabé qui le portait dans ses courses apostoliques, comme il sera dit bientôt, prouvent qu'il fut composé avant la dispersion des apôtres. C'est l'opinion commune des anciens.

Saint Epiphane a de précieuses paroles sur saint Matthieu (*Hœres.*, 51.) « Matthieu commença le premier à annoncer l'Evangile (sous-entendu écrit, puisque saint Pierre fut le premier prédicateur), car c'est à lui que fut commise et imposée la charge d'annoncer l'Evangile au commencement (à Jérusalem). Il fallait que celui qui avait été ramené d'une vie coupable, du bureau (déshonoré) des impôts, devînt un exemple pour nous, et qu'il fût sauvé par celui qui est venu et qui a dit : — Je suis venu appeler non les justes, mais les pécheurs à la pénitence. Il convenait que celui qui avait été arraché à l'iniquité devînt le prédicateur du salut, afin que tous les hommes comprissent l'avénement de la miséricorde ».

Tertullien ajoute : « Matthieu est un très-fidèle commentateur de l'Evangile et le compagnon du Sauveur. Ce n'est pas pour une autre raison que pour nous faire connaître l'origine charnelle du Christ qu'il débute ainsi : *Livre de la génération de Jésus-Christ* ».

Saint Athanase (*in synop.*) dit que Jacques, frère du Seigneur, fut l'interprète de saint Matthieu lorsqu'il écrivit son Evangile. Nous n'avons pu trouver à ces paroles que le sens suivant : c'est que saint Jacques lui a fourni sa collaboration, comme saint Barnabé et saint Marc l'ont fait pour d'autres apôtres.

Le texte de cet Evangile fut corrompu de bonne heure par les dissidents, mais non à la même époque par tous. Saint Epiphane nous apprend que ce furent les Cérinthiens qui, les premiers, portèrent sur ce texte une main sacrilége. (*Hœres.*, 29). Vinrent ensuite les Ebionites et tous les hérétiques à l'envi.

Il est bien vraisemblable que les Ménandriens, les Saturniciens, les Basilidiens, n'étaient pas fort scrupuleux pour l'intégrité du texte, car ils corrompaient, sur une multitude de points, le sens de l'Ecriture, et cette licence les entraînait à modifier les expressions qui les gênaient dans leurs excentriques explications. Les Gnostiques furent encore plus hardis. Enfin les Cérinthiens, les Ebionites, et les Volusiniens ne gardèrent plus de mesure. Néanmoins les Cérinthiens avaient la prétention de conserver un grand respect pour saint Matthieu, qu'ils suivaient exclusivement, mais prodigieusement mutilé.

Ce furent les Nazaréens qui furent le plus longtemps à conserver pur le texte de saint Matthieu, par une raison bien naturelle : c'est qu'ils restèrent assez longtemps orthodoxes. Ils étaient cette portion de la république chrétienne qui avait la permission de judaïser. En se retirant à Pella, lors du sac de Jérusalem, ils emportèrent précieusement l'Evangile de saint Matthieu, et ils le conservèrent intègre encore assez longtemps. Ce ne fut

que plus tard, lorsqu'ils tombèrent eux-mêmes insensiblement dans l'hérésie dite des Nazaréens dans saint Epiphane, qu'ils se permirent des corruptions. C'est cette multitude d'interpolations commises par mille mains différentes, qui fit perdre au texte hébreu son autorité ; on s'attacha à la traduction grecque. Cependant nous avons vu dans saint Jérôme que la bibliothèque de Pamphile possédait un exemplaire qui paraissait assez bien conservé. Saint Jérôme s'en est servi dans ses travaux, et saint Epiphane nous parle d'un autre exemplaire comme étant peu mutilé.

Nous avons déjà mentionné les paroles suivantes de saint Epiphane, relativement aux Nazaréens : « Ils ont avec eux l'Evangile de saint Matthieu écrit en hébreu, et il est très-complet (πληρεστατον) ». Il est certain que cet Evangile se trouve encore aujourd'hui tel qu'il fut écrit au commencement, en lettres hébraïques. Ainsi, au temps de saint Epiphane, on aurait encore pu sauver cet inappréciable monument.

Nous rapportons un trait de l'histoire du texte de l'Evangile de saint Matthieu, afin que le lecteur suive pour ainsi dire des yeux, à travers les deux premiers siècles, l'Evangile de l'apôtre dans toutes les mains plus ou moins infidèles qui l'ont tenu, et qu'ainsi on remonte jusqu'à son auteur.

Nous avons trois auteurs attestant que l'on trouva, au temps de l'empereur Zénon, un exemplaire authentique de l'Evangile de saint Matthieu.

Théodore le Lecteur (liv. II, p. 557, édit. de Vol.) écrit : « Les reliques de saint Barnabé apôtre furent trouvées dans l'île de Chypre, sous un arbre nommé *Siliqua*. Sur sa poitrine on trouva un Evangile de saint Matthieu écrit de la propre main de Barnabé. L'empereur Zénon fit déposer cet exemplaire dans son palais, dans l'édifice de Saint-Etienne. Alexandre, moine de Chypre, écrit beaucoup de choses sur ce sujet dans les Actes de saint Barnabé, au 2 juin (*Bollandus*), entre autres ce qui suit : — Anthémius, évêque de Smyrne, ayant écrit à Zélon ce qui s'était passé, saisit cette occasion pour demander que l'évêché de Chypre ne relevât pas de l'archevêché d'Antioche ; et Zénon, dans sa réponse, demanda l'exemplaire de Matthieu trouvé sur la poitrine de Barnabé. Et, comme en souvenir de ce fait, l'Eglise de Chypre fut de ce moment indépendante de l'Eglise d'Antioche ».

Nicéphore rapporte ce fait (liv. XVI, c. 37) avec les mêmes circonstances, et Baronius le relate à l'an 41.

Nous ne trouvons que quelques mots sur la manière de vivre de saint Matthieu. Clément d'Alexandrie (*Strom.*, II, c. 1) loue sa sobriété : « Matthieu, dit-il, ne se nourrissait que de graines sèches, de légumes, et jamais de viande ». Saint Chrysostome (*Homil. in Matth.*, 47) : « Représentez-vous cet apôtre, dit-il. Quoique nous ne connaissions pas sa vie entière, cependant, par le peu qu'on nous en a laissé écrit, nous voyons resplendir son visage. Nous savons de sa propre bouche dans l'Evangile combien il était humble, contrit de cœur, en s'appelant lui-même publicain (ce qui était un terme d'injure aux yeux des Juifs). Nous voyons qu'il était miséricordieux, lorsqu'il se dépouille de tout pour suivre Jésus... Nous avons un argument de sa charité et de son intelligence en ce qu'il a pris le

soin de tout le globe ; de son courage, en ce qu'il est revenu joyeux de la face du concile ».

L'opinion générale des anciens, à une petite exception près, est que cet apôtre subit le martyre en Ethiopie où il avait été prêcher. Tillemont et Baillet ont cru ébranler cette opinion en rappelant que saint Frumence, au quatrième siècle, fut l'apôtre de ce pays. Mais on leur a répondu que l'Ethiopie est une vaste contrée : saint Matthieu a sans doute prêché dans les parties voisines de l'Egypte, et saint Frumence en remontant vers la Haute-Ethiopie. On a dit que si saint Matthieu avait eu les succès qu'on lui a attribué, on aurait vu, au quatrième siècle, au moins les restes d'une Eglise florissante ; mais il n'y a que des écrits apocryphes qui aient parlé des brillants succès de saint Matthieu. Les monuments sérieux ne nous disent rien de ses grands succès. A Dieu ne plaise que nous diminuions les travaux de cet apôtre ; mais si le zèle des douze apôtres a été immense, les succès n'y ont pas également répondu. La gloire de saint Matthieu, d'ailleurs, est assez brillante par le choix qu'en a fait le Saint-Esprit pour nous transmettre les divines actions et les sublimes pensées de l'Homme-Dieu.

Une lettre célèbre de Grégoire VII nous apprend plus clairement que tous les autres monuments de ce temps que le saint corps de cet apôtre fut trouvé à Salerne, en 1080 ; mais il est vrai de dire que cette autorité, qui suffit pour la foi des chrétiens, n'apprend pas à l'historien comment, ni en quel temps, ces vénérables reliques arrivèrent en Sicile ; et nous avouons que les monuments sérieux manquent complétement. Nous avons mis de côté les écrits d'Abdias, le faux évêque de Babylone. Métaphraste nous laisse sans renseignements sur notre apôtre, et ce laconisme fait honneur à sa véracité. Il lui eût été aisé de rendre cette vie intéressante par des récits hasardés. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il a respecté la vérité. Mais telle que nous la donnons, avec le petit nombre de monuments sérieux que nous produisons, nous voyons clairement la noble physionomie de ce grand apôtre.

VI. — Saint Philippe.

L'apôtre Philippe était de Bethsaïda. Eusèbe (l. III, c. 30) nous dit qu'il était marié et qu'il eut deux filles.

Clément d'Alexandrie nous apprend, comme une chose qui n'est pas douteuse, que ce fut lui à qui Notre-Seigneur dit : « Suivez-moi », et qu'il répondit : « Permettez-moi d'aller ensevelir mon père ». Tertullien assure expressément que ce fut un apôtre qui fit cette réponse à Jésus-Christ. (*De baptism.*, c. 12.) Il eut alors cette réplique du Sauveur : « Laissez les morts ensevelir les morts ». Ce fut lui aussi qui annonça à Nathanaël que le Messie était venu et qu'il était le Fils de Joseph ; et Nathanaël répondit : « Est-ce que quelque chose de bon peut venir de Nazareth ? » Nathanaël, le docteur de la loi, alla avec Philippe aux noces de Cana.

Théodoret (*in psalm.* CXXVI) assure qu'il prêcha dans les deux Phrygies. C'est ce que confirme la note des ménées grecques, rapportée dans le chapitre des *Ecrivains ecclésiastiques* de saint Jérôme.

Eusèbe nous a conservé un passage important d'une lettre de Polycrate,

évêque d'Ephèse à la fin du deuxième siècle, au pape Victor (*Hist.*, liv. II, c. 31.)

« Deux grandes lumières se sont éteintes en Asie, dit-il ; elles ressusciteront au dernier jour de l'avènement du Seigneur, lorsqu'il descendra dans sa gloire et qu'il recherchera tous les saints. J'entends Philippe qui fut un des douze apôtres ; il mourut à Hiérapolis avec ses deux filles qui vieillirent dans la virginité. Une autre de ses filles, qui mena une vie spirituelle, fut ensevelie à Ephèse.

« Nous avons un second fragment d'un auteur de ces premiers temps. Il est de Caïus, homme catholique, dit Eusèbe, liv. II, chap. 28, qui écrivit un livre contre le cataphryge Proculus, du temps du pape Zéphyrin.

« Il y eut quatre filles de saint Philippe qui furent prophétesses à Hiérapolis, cité d'Asie, où aujourd'hui on visite le tombeau de leur père Philippe ».

Saint Luc donne aussi le don de prophétie aux filles de l'apôtre. Caïus reconnaît quatre filles à saint Philippe, et les autres trois : chaque historien a parlé de celles dont on lui donnait connaissance ; l'omission n'est pas nécessairement une contradiction.

« Le même Polycrate d'Ephèse (Eusèbe, l. V, c. 24) dit que saint Philippe avec saint Jean célébraient la Pâque au quatorzième jour de la lune. Le même auteur semble dire qu'il a appris des filles de saint Philippe qu'il y avait eu un mort ressuscité au temps de cet apôtre ».

Les Grecs pensent que la fille de saint Philippe, qui fut enterrée à Ephèse, fut mariée et vécut dans une grande sainteté. On croit que c'est elle que les Grecs honorent sous le nom d'Hermione. (Vales., *not. in Euseb.*, p. 55.)

Quant aux contrées où s'exerça le zèle de saint Philippe, celui qui a lu attentivement l'opuscule du savant Bullet, intitulé : *De apostolica Ecclesiæ gallicanæ origine*, ne peut pas conserver de doute sur la prédication de cet apôtre dans nos contrées. Nous nous contentons d'en donner le sommaire, renvoyant à la source pour les développements.

Voici l'ordre qu'il a suivi dans sa thèse :

Il a des preuves générales et des preuves spéciales.

Première preuve générale.

Il établit par cinq textes de l'Ecriture sainte, du Nouveau Testament, que les Apôtres ont dû aller dans tous les principaux royaumes porter l'Evangile, par exemple : *Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ.* (Matth., XXVIII ; Marc, XVI ; les Actes de saint Luc ; Paul aux Colossiens.)

Seconde preuve générale par les saints Pères,

Nous ne citons pas un grand nombre de Pères de l'Eglise qui ont dit, dans des propositions générales, que les Apôtres ont porté la bonne nouvelle jusqu'aux extrémités de la terre ; nous ne rappelons que ceux qui ont nommé spécialement les Gaules.

Théodoret (*de curatione græcarum affectionum*, lib. IX) assure que les Apôtres ont porté l'Evangile, même hors des limites de l'empire romain; et il nomme les Scythes, les Sauromates, les Indiens, les Ethiopiens, les Perses, les Chinois, les Hyrcaniens, les Bretons, les Cimmériens, les Germains. Or, ils n'ont pu arriver aux Bretons et aux Germains sans avoir rencontré les Gaulois.

Les Actes de saint Saturnin affirment que la *prédication évangélique a brillé dans nos régions.*

Preuve directe que saint Philippe est venu dans les Gaules.

1° Par la liturgie mozarabique, qui, selon le cardinal Bona, fut en usage dans les Espagnes et dans les Gaules depuis l'an 450. Or, cette liturgie est bien l'expression de ce qu'on pensait dans ces deux contrées. Voici une de ses hymnes :

Petrusque Romam frater ejus Achaïam,
Indiam Thomas, Levi Macedoniam,
Jacobus Jebus et Egyptum Zelotes,
Bartholomeus Lycaon, Judas Edessam,
Mathias Judæam, et *Philippus Gallias.*
Magni deinde filii tonitrui
Adepti fulgent prece matris inclytæ,
Utrique vitæ culminis insignia,
Regens Joannes dextra solum Asiam
Et læva frater positus Hispaniam.

2° Isidore de Séville, au septième siècle, dit que saint Philippe a prêché aux Gaulois, qui sont voisins de l'Océan.

Il y a eu une contestation à ce sujet : on a dit qu'il fallait lire *Galatis* et non *Gallis*. Mais la position géographique, qui est indiquée, détermine la nation.

3° On lit dans saint Julien de Tolède : *Philippus Galliam prædicavit.* Saint Béatus a la même parole.

4° Une collection qui s'est répandue sous le nom du vénérable Bède, dit aussi : *Philippus Galliam accipit.*

5° Un très-vieux martyrologe d'Autun porte : « Philippe a prêché le Christ dans les Gaules ».

Il en est de même du martyrologe de saint Guillaume du désert, et du célèbre Adon.

6° Fréculphe, moine de Luxeuil, au neuvième siècle, est auteur d'une Chronique, et dans le t. II, liv. II, cap. 4, il assure que saint Philippe vint prêcher dans les Gaules.

Rendons grâces au docte Bullet d'avoir réuni ces pieux documents sur saint Philippe.

Après avoir donné ces notions détachées provenant de bonne source sur saint Philippe, nous reproduisons tout entière la vie de Métaphraste, qui confirmera et étendra les renseignements déjà rapportés. On fait un bon accueil exceptionnel à cette vie de saint Philippe par Métaphraste. Les Bollandistes vont jusqu'à dire qu'il n'a fait que la transcrire. C'est être vraiment

injuste envers cet utile écrivain. Il n'a fait non plus que transcrire les autres. Seulement il n'a pas toujours eu le bonheur de trouver d'aussi bonnes sources ni aussi abondantes.

Nous avons remarqué, au sujet de la vie de saint Matthieu, que, s'il avait voulu se livrer à son imagination, il avait belle carrière; cependant il a, en homme de conscience, préféré garder le silence. Métaphraste n'est pas un critique très-sévère; mais il ne manque pas de bon sens, et surtout il a de la bonne foi. Arrivons enfin à le juger tel qu'il est. Voici la traduction littérale de ce beau document.

« Le Verbe de Dieu, Dieu toujours coexistant avec son Père, non circonscrit par le temps, voulut, à cause de notre nature tombée, nous être assimilé et se soûmettre au temps : c'est pourquoi il fut renfermé dans le sein d'une vierge, et par cette communion il déifia ce à quoi il s'était associé; et comme il devait par son avénement dans la chair opérer le salut de tous, il fallait qu'il eût et des spectateurs de cette divine dispensation, et des participants à ses mystères, qui fissent copieusement participer notre race à cette céleste vocation.

« Lorsque l'écho des prédications de Jean eut rempli toutes les régions voisines du Jourdain, et qu'un grand nombre recevaient son baptême (dans ce temps même où mon Christ fut lui-même baptisé), le Verbe incompréhensible de Dieu, quittant la foule du peuple des villes (car jusque-là il paraissait avoir principalement habité Jérusalem), vint dans la Galilée où demeurait alors notre admirable Philippe.

« Celui-ci était de Bethsaïda, la ville d'André et de Pierre, et il était alors présent dans cette cité. Dès son premier âge, ses parents eurent soin de lui faire donner une éducation libérale; et comme il était d'un naturel bon et apte à toute sorte d'instruction, il parcourut les livres de Moïse, et remarqua ce qui avait été prédit du Christ; surtout il fit attention qu'il devait arriver dans les temps présents et apporter le salut à tous. Il n'était pas permis aux maîtres de donner cette science du Christ futur, à moins qu'on n'eût auparavant étudié les livres de Moïse.

« Jésus arrivant donc dans la Galilée et rencontrant notre grand Philippe, lui commande de le suivre. Dès que celui-ci eut entendu la voix qui l'appelait, il se rappela ce qu'il avait entendu et ce qu'il avait lu du Christ, et il reconnut Celui que les divins livres lui avaient démontré comme devant venir. Dès lors il s'attacha à son maître, et se perfectionnant peu à peu, il fut un des principaux disciples. Mais le bien qu'il avait trouvé, il voulut le communiquer aux autres, et il s'empressa d'en faire part à Nathanaël, depuis longtemps son ami et son familier. Il lui annonce la présence de Celui qui devait venir, non comme une espérance, mais comme une réalité, en lui disant: — Le salut d'Israël n'est plus seulement un espoir, mais le Sauveur, que les bouches prophétiques ont annoncé devoir être le Sauveur dans les derniers temps, est là. Puisque nous avons trouvé Jésus de Nazareth, et que nous ne pouvons rester incrédules à l'excellence de ses miracles, disons un éternel adieu à tout le reste et attachons-nous à recevoir ses discours.

« Ayant ainsi parlé il entraîna avec lui Nathanaël qui n'était qu'à demi persuadé, et qui demandait si quelque chose de bon pouvait venir de Naza-

reth ; il l'arrache aux préoccupations israélites et le place devant le Christ, donnant ainsi le premier argument de la sincérité de sa foi. Nathanaël voyant Jésus, s'écria avec le sentiment d'une libre et sincère conviction : — Mon Maître, vous êtes le Roi d'Israël. Jésus ayant compris que cette exclamation était l'expression d'un indicible respect, lui communique qu'il aura un jour la révélation des plus hauts mystères et qu'il contemplera le royaume de Dieu. Et que dit-il ? — En vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu montant et descendant sur le Fils de l'homme. Depuis ce moment, saint Philippe, prêtant l'oreille aux sacrés mystères, en avait l'âme toute remplie, et n'avait plus de soins d'autre chose. Aussi son entendement était purifié par les lumières d'une connaissance divine. Triomphant de sa première ignorance, il était renouvelé selon l'homme intérieur. Avec le temps on voyait s'accroître en lui son amour envers le Christ, qui lui rendait une affection égale ; il était traité comme un fils et comme un héritier de manière à être constitué, à l'avénement de l'Esprit-Saint, comme chef sur toute la terre.

« Lorsqu'approchait le temps de la salutaire passion par laquelle devait être conquise l'impassibilité à la passible nature, il ne s'éloignait plus du Christ. Il arriva que des députations de Gentils furent envoyées à Jérusalem pour assister au spectacle de la fête. Ceux-ci furent stupéfaits des merveilles qu'on racontait du Christ, et surtout à ce moment où il venait de ressusciter des morts, Lazare, et où tout le peuple le comblait de louanges pour ce prodige et mille autres merveilles. Ces étrangers, cédant à cette louable curiosité, suivaient mon Jésus, et s'approchant de Philippe, lui exposent le sujet de leur présence. Philippe en fait communication à André, et tous deux présentent leur requête à Jésus, qui leur fait connaître sa passion et la gloire qui en résultera en disant : *Si le grain de froment en tombant à terre ne meurt point, il reste isolé; si au contraire il meurt, il rapporte beaucoup de fruits.*

« Voilà ce que leur dit alors le Christ. Mais après sa passion et sa résurrection des morts, comme il se manifestait à ses disciples et les rendait témoins de choses qui surpassent la portée de l'esprit humain, notre grand Philippe était l'un des assistants et participait à ces ineffables mystères. Mais lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous l'enveloppe de sa chair, eut rempli la série des œuvres ordonnées pour notre salut, uni les choses terrestres aux choses du ciel, repris son glorieux siége à la droite de son Père, et envoyé, comme il l'avait promis, sous forme de langues de feu son Esprit à ceux qui avaient été les compagnons de sa vie mortelle et les participants de ses mystères, saint Philippe lui-même fut rempli de ce divin esprit, et il se ceignit les reins pour les courses apostoliques.

« Alors quelques-uns d'entre eux s'avancèrent vers les portes orientales du monde, les autres vers l'Occident, ceux-ci au Nord et ceux-là au Midi, pour remplir leur mandat apostolique ; notre apôtre eut l'Asie dans son lot ; il la parcourut en tout sens, visitant les villes et les bourgades ; il amena à la piété un nombre considérable d'hommes. Il les amena au Père en les marquant du signe de la lumière régénératrice. Il guérissait par une seule parole ou par l'imposition des mains tous ceux qui étaient atteints d'infir-

mités, de maladies, ou infestés du démon ; il chassait les ennemis du salut par une puissance invisible, et guérissait visiblement les infirmes; de sorte qu'en peu de temps il amenait à la connaissance de la vérité, comme par un charme, ceux qui écoutaient la magnificence de sa prédication, et qui étaient frappés de l'éclat de ses prodiges. Dans chaque lieu où il passait, il établissait des prêtres et dressait des autels, et au lieu des victimes sanglantes il fit offrir l'Hostie non sanglante selon la règle de l'Evangile ; et ainsi il amenait au Christ de grandes multitudes. (Nicétas dit la même chose : « Il préposa aux fidèles des prêtres et des évêques, et dans chaque lieu il élevait des autels, et laissait partout le formulaire du Saint Sacrement ».) En cet état de son apostolat, lorsque tous semblaient devoir arriver à la foi, et que lui-même il était sur le point de passer à son Père, voici les faits qui s'accomplirent.

« Il existe en Phrygie une ville très-illustre qu'on appelle la Sainte ; elle l'emporte sur toutes les autres par le nombre de ses habitants et passe pour être la mère des autres cités. Après d'innombrables travaux, Philippe s'y rendit pour y prêcher aussi l'Evangile et il la trouva remplie de simulacres; entre autres scandales, il fut témoin du culte monstrueux que quelqu'un rendait à une vipère envenimée. Ce spectacle enflamme son zèle, il se jette à genoux et y persiste dans de longues prières; il invoque le nom du Christ, et il fait mourir cette bête qui avait causé la mort à tant de personnes.

« L'invocation du nom du Seigneur lui ayant si bien réussi contre ce cruel animal, il se mit à persuader à la population qu'il fallait croire au Dieu qui est vivant dans le ciel, et ne pas s'attacher aux bêtes qui rampent sur la terre, puisqu'en effet, il n'y a de vrai Dieu que le Dieu toujours existant, parfait, incompréhensible. Après avoir fait le monde visible et invisible, il fit aussi l'homme à l'image de sa magnificence; il l'a orné du don du libre arbitre de sa volonté, le destinant aux jouissances du paradis en ne lui interdisant que l'arbre de la science. Mais Dieu ne voulant pas abandonner l'homme coupable de transgression et privé de sa grâce, le fit instruire par sa loi et ses prophètes, puis il lui envoya le Verbe consubstantiel lui-même, né de la Vierge Marie, Mère immaculée ; et apparaissant ainsi avec la ressemblance de notre nature, il fut, quoique impassible, participant de nos douleurs; et le troisième jour après sa mort il ressuscita d'entre les morts, et se manifesta à nous avec une grande bonté, et remonta au ciel d'où il était descendu. Nous croyons qu'il reviendra une seconde fois, pour raviver la poussière du corps qu'il a formé, et rendre à chacun selon ses œuvres. Vous-mêmes, régénérés par la lumière divine, vous saurez toutes ces choses : votre âme sera purgée de toute passion honteuse, et vous serez rassasiés de ses dons, si on peut appeler cela un rassasiement, et vous jouirez de l'héritage des biens promis.

« Le divin apôtre dissertait de ces choses et de plusieurs autres, en public et en particulier. Et s'il rencontrait des hommes qui reçussent avec plus d'empressement la parole de la foi, il se hâtait de les régénérer pour les admettre dans l'ordre sacerdotal et en faire des temples vivants du Christ. On lit dans les ménées grecques : — La femme du proconsul Nicanor

étant convertie avec Stachys, le proconsul fit incendier la maison de ce dernier. Dans d'autres manuscrits on lit : — Stachys était très-riche et le principal habitant de la ville. Il y avait quarante ans qu'il était aveugle et il fut guéri par Philippe. Et le même devint depuis évêque de Byzance. L'ennemi, voyant les rapides progrès de la vérité, lui tendit des piéges et lui opposa des obstacles. Il s'insinua dans l'esprit de ceux qui avaient le plus de prépondérance dans la cité, alluma en eux le feu de l'indignation ; ils soulevèrent la multitude contre l'apôtre, le firent arrêter et l'accablèrent des plus mauvais traitements. Car ceux qui s'en saisirent le mirent dans une dure prison; ils le frappèrent et le flagellèrent inhumainement ; ayant ensuite passé des cordes par ses talons, ils le suspendirent la tête en bas. (Nicétas dit la même chose.) Cette position pouvait signifier la rectitude de ses intentions se dirigeant vers le ciel. Mais le Seigneur lui donna une autre mesure d'épreuves.

« Comme le divin apôtre Barthélemy était en même temps à Hiérapolis, prêchant l'Evangile, Dieu voulut qu'il fût le compagnon de la passion de Philippe comme il l'avait été de sa prédication. Philippe étant donc suspendu par les talons, on amène Barthélemy (Joseph, l'hymnographe, confirme ce fait. V. les notes dans Métaph., Mig., t. II, p. 196.) Marianne, sœur de Philippe, vierge de corps et d'esprit, qui n'était pas moins à son frère par les sentiments que par le sang, assistait à la passion de Philippe ; elle souffrait avec lui et supportait les tortures. Pendant ce temps, arrive une chose inattendue. La terre éprouve des secousses violentes, tous les esprits sont émus, on fuit les habitations et on arrive naturellement en foule au lieu du supplice.

« Or, la place où la foule se trouve rassemblée, est profondément remuée, et la terre s'affaisse sur elle-même, entraînant le peuple dans ses excavations, et le met sur le penchant d'une complète perdition.

« Lorsque la stupéfaction et l'effroi étaient à leur comble et que personne ne pouvait donner un conseil utile, ils réfléchirent enfin qu'ils subissaient la vengeance divine pour le crime commis envers Philippe ; alors chacun de l'appeler son sauveur et de lui demander de toucher seulement sa main et de vouloir bien leur accorder la vie qu'ils perdaient à cause de lui. On rapporte que ces instantes prières, ces lamentations émouvantes, ces supplications incessantes, touchèrent le cœur de Jésus : Il eut pitié d'eux, leur apparut tout à coup, et cette apparition fit disparaître le danger. La terre agitée se raffermit, et ceux qui avaient déjà été entraînés dans des abîmes et qui n'attendaient que la mort, eurent la facilité de remonter sur le sol. Ce spectacle ouvrait aux infidèles la voie de la foi. Philippe grandissait à leurs yeux, et le Dieu qu'il prêchait leur apparut encore plus grand qu'il n'avait pu le leur dire.

« Ceux qui furent les premiers sauvés, s'empressèrent de venir délier Barthélemy et de le détacher du bois, instrument de sa passion ; mais Philippe défendit qu'on lui rendît le même service, car il savait que bientôt il devait émigrer vers Celui qui attirait son âme. Or, pendant tout ce jour, il conversait avec le peuple sur leur salut ; il fortifiait leur bonne volonté, priait pour eux. Il mourut ainsi saintement en disant des choses saintes ; il

recommanda son âme à Dieu et la remit dans les mains de Celui qu'il avait tant aimé.

« Barthélemy et Marianne ensevelirent somptueusement son corps en observant les coutumes, au chant des hymnes. Il fut déposé dans un lieu consacré, au 24e jour de novembre.

Barthélemy et Marianne étant restés quelque temps encore pour continuer leurs cérémonies sacrées et confirmer le peuple dans la foi, ils poursuivirent leurs excursions apostoliques. Et partout où ils portaient leurs pas, ils prêchaient l'Evangile du Christ. A lui gloire, honneur et adoration, maintenant et dans les siècles infinis. Amen ».

Nicéphore rapporte sommairement les mêmes circonstances de ce martyre et la délivrance de saint Barthélemy.

VII. — Saint Barthélemy.

Il ne nous reste que deux ou trois traits concernant l'apostolat de cet apôtre, outre ce qui a été dit dans la vie de saint Matthieu et celle de saint Philippe, qui précède. Eusèbe (l. III) assure comme une chose avérée qu'il prêcha aux Indes. Nous savons par Nicéphore et d'autres auteurs qu'il partagea avec saint Philippe l'apostolat de l'Asie-Mineure et des régions qui avoisinent l'Arménie. Mais nous n'avons aucun document qui nous donne quelque détail de sa vie. La note qui se trouve dans saint Jérôme (*Ecrivains ecclésiast.*, n° 7) lui fait terminer sa carrière à Albanopolis, dans la petite Arménie.

Nicéphore raconte (liv. XVI, c. 37) qu'au temps de l'empereur Anastase, ce monarque revenant de Perse trouva ses ossements à Doras, dans la Mésopotamie.

Saint Jean Chrysostome, dans son homélie sur les douze apôtres, le montre prêchant dans la grande Arménie, dans la Lycaonie ; Sophronius et Socrate (lib. Ier, c. 15), dans l'Albanie. Saint Denys l'Aréopagite cite un mot de saint Barthélemy ; il a dit : « La théologie est une science abondante et restreinte. L'Evangile est ample et grand, et pourtant concis ». Nous citons ainsi toutes les paroles attribuées avec certitude à ces grands personnages qui, comme on l'a répété, ont sans doute tous écrit quelques morceaux qui se sont perdus. Ces paroles sont de nouveaux anneaux de la tradition.

VIII. — Saint Thomas.

Voici la note de saint Jérôme.

« Thomas apôtre, selon qu'on nous l'a transmis, prêcha l'Evangile aux Parthes, aux Mèdes, aux Perses, aux Germains, aux Hyrcaniens, aux Bactriens et aux Mages. Il mourut à Calamine, ville de l'Inde.

« Origène (*in Genes.*, 3) dit, ainsi qu'Eusèbe, qu'il prêcha les Parthes. (Liv. III, c. 1.) Grégoire de Nazianze le conduit aux Indes (*Hom. ad arian.*) ; Saint Jean Chrysostome en Ethiopie : « Il a blanchi les Ethiopiens », dit-il. Théodoret nomme tous les peuples cités par saint Jérôme. Nicéphore assure qu'il a évangélisé l'île de Taprobane. Un historien des Indes - Orientales,

Osoricus, cité par Baronius, affirme avec autorité qu'on a trouvé dans la presqu'île des Indes, des chrétiens près de Chandernagor, qui sont un témoignage irrévocable du passage de saint Thomas dans ces contrées. Nous n'empruntons rien aux Apocryphes sur cet apostolat. Cette courte note, fondée sur tous ces témoignages, suffit pour établir la prédication de saint Thomas sur une base assez solide.

Les martyrologes marquent la mort de saint Thomas ou sa translation à Edesse, le 21 décembre, auquel jour l'Eglise latine célèbre sa fête.

IX. — Saint Simon.

Simon était Cananéen, portant le surnom de Judas, frère de Jacques évêque, dit le Juste. Il lui succéda dans son épiscopat après sa mort. Il vécut au-delà de cent vingt ans. Il mourut crucifié pendant une persécution soulevée pendant l'empire de Trajan (Note donnée par les Grecs ; saint Jérôme, etc.). Il était fils de Cléophas et de Marie, sœur de Marie, mère du Sauveur.

Ici nous sommes assez heureux pour avoir une note d'Hégésippe, conservée par Eusèbe. (*Hist.*, l. III, c. 2.)

Après le martyre de Jacques, dit Eusèbe, eut lieu immédiatement le siége de Jérusalem. Il existe une croyance, c'est qu'en ce moment les apôtres qui étaient encore survivants et les disciples du Sauveur vinrent de tous côtés se réunir en Judée ; ils s'adjoignirent les membres de la famille de Notre-Seigneur selon la chair, car on en trouva encore un certain nombre ; ils conférèrent en commun pour savoir qui d'entre eux devait succéder à Jacques sur le siége de Jérusalem. Or, tous d'un commun accord nommèrent Simon, fils de Cléophas, celui dont il est fait mention dans les Evangiles, comme étant digne de ce siége épiscopal. On est persuadé que Simon était le cousin germain du Sauveur, car Hégésippe nous assure que Cléophas était le Frère (beau-frère) de Joseph, époux de Marie ». Nicéphore (Liv. III, c. 2) a le même témoignage ; il ajoute d'une manière positive qu'il gouverna l'Eglise de Jérusalem trente ans, depuis le sac de Jérusalem.

Eusèbe, dans sa chronique, met avec plus de vérité quarante-trois ans.

Saint Epiphane dit (*Hères.*, 787) que lorsque les Juifs massacrèrent saint Jacques le Mineur, Simon son frère leur reprocha leur cruauté. Il ajoute qu'après la ruine de Jérusalem il revint dans la ville avec ses anciens habitants, qui avaient pris la fuite avec lui au-delà du Jourdain ; l'Eglise y parut avec un nouvel éclat par un grand nombre de miracles que Dieu opéra par leur moyen. Simon, qui est appelé le Zélé, dit Nicéphore (liv. II, c. 40), pour son ardent amour envers son Maître, et pour la cause de l'Evangile, ayant reçu le Saint-Esprit, parcourut en les évangélisant l'Egypte, la Cyrénaïque, l'Afrique, la Mauritanie, la Lybie. Il s'avança même jusque vers l'Océan occidental, aux Iles-Britanniques. Il opéra un grand nombre de miracles qui établissaient la doctrine du Christ ; ce n'était pas sans affronter des peines et des souffrances de toute nature. Enfin, il eut la joie de passer à son Maître en subissant comme lui le supplice de la croix.

A l'article Jude, nous dirons un mot de son martyre.

X. — Saint Jude, surnommé Thaddée.

« Judas, frère de Jacques, lisons-nous dans saint Jérôme, écrivit une petite épître parmi les sept catholiques ; et comme il prend un témoignage dans le livre d'Hénoch qui est apocryphe, cette épître est rejetée par plusieurs. Cependant elle a l'autorité du temps et de l'usage qu'en fait l'Eglise, et elle est réputée parmi les saintes Ecritures ». Eusèbe (liv. II, c. 23) dit qu'on lisait cette épître publiquement dans plusieurs Eglises, ce qui est une marque de son authenticité et de sa canonicité reconnue dans les premiers siècles.

Nicéphore rapporte qu'il évangélisa la Judée, la Galilée, la Samarie et l'Idumée, ensuite la Syrie et la Mésopotamie, semant partout la semence de l'Evangile. Enfin il arriva dans la cité d'Edesse, la ville d'Abgare, où Thaddée, l'un des soixante-douze, avait auparavant annoncé le Christ. C'est là qu'il acheva les œuvres de son ministère, et qu'après avoir glorifié son Maître par ses discours et ses œuvres merveilleuses, il remit paisiblement son âme dans les mains du Sauveur.

D'après le chapitre 23 du livre II de l'Histoire d'Eusèbe, Thaddée se trouve lié à l'histoire d'Abgare dont nous avons parlé, et qui est reçue comme vraie par cet historien. « Il était allé évangéliser ces régions, et fit une grande sensation à Edesse. Abgare, se souvenant de Jésus - Christ, reconnut l'accomplissement de ces paroles. Comme l'apôtre était logé chez un nommé Tobie, le roi fit venir ce citoyen chez lui et le pria de lui envoyer l'apôtre qui remplissait le pays de sa réputation. Thaddée ayant connu cette invitation : — Allons, dit-il, car c'est surtout pour cette œuvre que je suis venu ici. Arrivé devant le roi, celui-ci fut frappé à la vue de Thaddée comme sous l'impression de quelque chose de divin, et donna à l'apôtre devant sa cour des signes d'adoration. Son entourage était stupéfait, car ils n'apercevaient rien de ce que le roi semblait voir.

« Alors le roi dit à Thaddée : — Etes-vous l'envoyé de celui qui m'a écrit cette lettre, de Jésus-Christ le Fils de Dieu, qui dit : je vous enverrai quelqu'un de mes disciples qui guérira votre maladie et vous donnera la vie à vous et à tous ceux qui vous entourent ? Thaddée lui répondit : — Puisque vous avez eu une grande confiance au Sauveur Jésus, c'est pour cette raison que j'ai été envoyé vers vous. Que si dorénavant votre foi en lui va en croissant, vos désirs seront accomplis dans la mesure de votre confiance. Abgare lui répliqua : — Ma foi a été telle que si je n'eusse été retenu par la crainte de la puissance de l'empire romain, j'eusse préparé la guerre jusqu'à extermination contre les Juifs qui l'ont mis en croix.

« — Notre-Seigneur Jésus-Christ, dit Thaddée, a accompli tout ce qui lui avait été prescrit par son Père, et après il est retourné à lui. — J'ai cru en lui, dit Abgare, et en son Père. Alors Thaddée : — Je vous impose les mains, dit-il, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et aussitôt il fut délivré de sa maladie et de ses souffrances. Le roi était dans l'admiration de ce que toutes ces choses s'accomplissaient par le ministère d'un des disciples,

qui le guérissait sans médicaments, et lui rendait ses forces premières, selon qu'il lui avait été annoncé.

« L'apôtre accorda ce même bienfait de la guérison à un certain Abdus qui était affligé de la goutte, lequel se jeta à ses genoux et fut guéri par l'imposition des mains, et à plusieurs autres. Cependant il continuait ses prédications apostoliques et amenait à Jésus par ses merveilles une grande foule de croyants. Le roi lui dit un jour : — Tout ce que vous opérez de prodiges, ô Thaddée, nous savons que c'est par la vertu d'une puissance divine, et voilà pourquoi nous sommes dans l'admiration ; mais, je vous en prie, expliquez-nous tout ce qui se rapporte à l'avénement de Jésus. Dites-nous comment il a apparu, qui il était, comment il a opéré des choses si extraordinaires que la renommée nous a transmises. — Je m'empresse de vous le dire, répondit Thaddée, c'est ma mission de venir vous l'annoncer : rassemblez devant moi demain tout votre peuple, et je prêcherai devant eux la parole de Dieu, je sèmerai dans leurs esprits les discours de vie en leur exposant la venue de Jésus-Christ. Je vous dirai ce qu'il était, sa cause et le but de sa mission par son Père. Je vous dirai sa puissance et les secrets qu'il nous a révélés, par quelle autorité il a opéré tant de prodiges, ce qu'il y avait de nouveau et de saisissant dans sa prédiction, de simplicité et de commun cependant dans sa personne humaine ; vous saurez le motif pour lequel il s'abaissait lui-même et voulut subir la mort, diminuant ainsi la Divinité dans sa chair mortelle ; vous saurez ce que les Juifs lui ont fait souffrir, comment ils l'ont crucifié, et pourquoi il est descendu aux enfers, et a rompu les barrières de cette éternelle prison ; comment il est ressuscité et a tiré du tombeau un grand nombre qui dormaient depuis des siècles, car s'il est descendu seul du ciel, il avait une nombreuse escorte en retournant à son père, à la droite duquel il est maintenant assis. Enfin vous apprendrez comment il viendra une seconde fois dans la gloire pour porter jugement sur les vivants et les morts.

« Abgare donna l'ordre immédiatement que ses sujets fussent rassemblés dès l'aurore, pour entendre la prédication de Thaddée.

« Le roi fit ensuite offrir à l'apôtre de l'or et de l'argent, mais il refusa ces présents en disant : — Si nous avons renoncé à nos propres biens, comment accepterions-nous ceux d'autrui ? Ces choses arrivèrent l'année 43. Je crois que ce ne sera pas sans fruit que j'ai traduit mot à mot ce document de la langue syrienne, pour lui donner une place dans cette histoire ».

Voilà ce beau passage d'Eusèbe. Sans doute il n'a pas plus d'authenticité que la lettre même du Sauveur ; mais il n'en a pas moins, et toute cette histoire a un si grand air de vérité ; elle est si conforme à l'ensemble de la vie des Apôtres que nous venons d'étudier, que nous croyons que ceux-là manquent de bon sens qui veulent être plus difficiles sur ce point qu'un savant de la force d'Eusèbe, qui a vu les pièces et qui nous dit que cet événement est accueilli non-seulement à Edesse, mais par le monde catholique, avec les autres œuvres surnaturelles signalant la naissance du christianisme.

Saint Jérôme, sur saint Matthieu, x, 4, assure que Thaddée fut envoyé

après l'Ascension à Edesse, auprès d'Abgare. Nous avons vu plus haut les historiens qui ont confirmé cette histoire.

Nous ne soulevons pas la question de savoir si ce que nous venons de dire ne s'applique pas au disciple Thaddée plutôt qu'à l'apôtre Thaddée, et si même il n'y a pas deux Thaddée. Nous croyons la question insoluble avec les monuments qui restent. Il faudrait de nouvelles découvertes pour trancher ce doute.

Au fond, que nous importe que ce soit l'un ou l'autre qui ait consolé Abgare et converti son peuple.

Voici une note de Baronius, au 28 octobre du martyrologe : « Pour ce qui concerne, en ce présent jour, la fête des deux apôtres, non-seulement un nombre infini d'exemplaires en font mention, mais la raison le confirme. Quoique l'un des deux soit allé en Egypte et l'autre en Mésopotamie prêcher l'Evangile, ils se réunirent enfin en Perse et y furent couronnés du même martyre. C'est ainsi que Bède, Usuard, Adon et les autres rédacteurs de martyrologe le professent. Ils ont puisé leurs renseignements dans les récits d'un auteur incertain qui écrivit la passion de ces apôtres. Bède le dit aussi dans son traité sur les Actes des Apôtres, c. 1. Un très-vieux office ecclésiastique, qui était récité ce jour-là, réunit dans ce même jour le martyre de ces deux apôtres. Un hymne ancien qu'on trouve dans le bréviaire de Tolède confirme ceci ».

XI. — Saint Matthias.

« Matthias, dit le catalogue des auteurs ecclésiastiques, était du nombre des soixante-douze ; il fut choisi pour être adjoint aux onze apôtres, en remplacement de Judas Iscariote, qui fut le traître. Il prêcha l'Evangile dans cette partie de l'Ethiopie où se jette l'Aspare et où est le port de Hissus. C'étaient des hommes agrestes. Il y est mort, et son corps, qui y a été enseveli, y demeura jusqu'à ce jour ». Il joint à cette note celle de Nicéphore. (L. II, c. 40.) « Or, Matthias, qui avait réparé par son élection la perte d'un douzième apôtre, partit pour la première Ethiopie, et là il eut à endurer des mauvais traitements à l'infini de la part de ces habitants grossiers et cruels. Mais n'en ayant pas moins présenté tous les bienfaits qu'il avait en son pouvoir en annonçant l'Evangile par ses discours et ses actions, il reçut la couronne du martyre avec un courage intrépide ». Nous trouvons à la marge de notre édition de Nicéphore, vers l'an 1560, cette remarque : « Il fut lapidé de manière à être presque couvert de pierres, et enfin frappé de la hache ».

Le martyrologe romain place sa fête au 24 février, avec tous les martyrologes latins. Les Grecs la mettent au 9 août, comme il est prouvé par le ménologe et la constitution de l'empereur Manuel.

Clément d'Alexandrie, qui vivait dans un temps où les traditions évangéliques étaient encore vivantes, lui attribue ces paroles (*Stromat.*, liv. III) : « Il faut combattre la chair et la dompter entièrement en lui refusant tout ce que demandent ses désirs déréglés ; il faut, au contraire, fortifier et faire croître l'âme par la foi et la connaissance ».

Ces paroles ont été également reproduites par Eusèbe. (*H.*, liv. III,

c. 29.) Nous pourrions donner bien des traits se rapportant à la vie de cet apôtre, mais ils ont si peu de consistance aux yeux de la critique que nous les abandonnons.

Dans les vies des saints apôtres qui précèdent, nous avons mis plus de soin à récuser les documents suspects qu'à admettre ceux qui auraient pu flatter le lecteur ; on trouvera dans les collections des vies des saints les circonstances les plus édifiantes, mais acceptées avec une critique plus facile. Nous sommes loin de passer condamnation sur ce que nous n'avons pas admis. Mais dans un ouvrage comme celui-ci, la prudence de l'historien qui veut être irréprochable en critique, devait faire bien des sacrifices dans un siècle d'extrême défiance. Cependant le lecteur conviendra que, malgré cette sévérité, la vie de nos glorieux apôtres lui apparaît reposant sur des monuments nombreux et ne laissant rien à désirer pour la solidité, au moins dans l'ensemble.

Nous continuons de donner quelques notices sur les personnages qui sont nommés dans le Nouveau Testament.

XII. — Saint Marc.

« Marc, dit saint Jérôme, était le disciple et l'interprète de Pierre. Ses frères de Rome le prièrent de rapporter ce qu'il avait entendu de la bouche de Pierre ; c'est pourquoi il écrivit un court évangile. Pierre, en ayant entendu la lecture, l'approuva, et le donna pour être lu dans les églises, confirmé par son autorité. C'est ce que nous apprennent, et Clément dans dans le sixième livre de ses *Stromates*, et Papias évêque d'Hiérapolis ».

Pierre, dans sa première épître où il parle de Rome sous la figure de Babylone, écrit : « — L'Eglise qui est réunie à Babylone, vous salue et Marc mon fils ». Or, ayant pris l'évangile qu'il avait lui-même composé, il alla en Egypte, et annonçant le premier le Christ à Alexandrie, il y fonda une église qui était si remarquable par sa doctrine et par la pureté de la vie que ses membres paraissaient tous formés à l'exemple de leur chef pour leur attachement à Jésus-Christ. Philon, le plus éloquent des Juifs, voyant cette première église fondée à Alexandrie, laquelle judaïsait, composa un livre sur ses mœurs et son genre de vie, comme à la louange de sa nation. Et de même que saint Luc dit que les chrétiens croyants de Jérusalem possédaient tout en commun, ainsi lui-même signala un spectacle pareil dans ce qui se faisait sous la conduite de Marc à Alexandrie. Il mourut dans la 8ᵉ année de Néron ; il fut enseveli à Alexandrie et eut Ananius pour successeur.

A la note de saint Jérôme, nous ajouterons ces quelques lignes de Papias, le disciple de saint Jean l'évangéliste. Elles sont d'un grand prix.

« Marc était l'interprète de Pierre, et il consigna par écrit avec beaucoup de soin ce qu'il avait entendu de la bouche de Pierre. Il ne suivit pas précisément l'ordre du temps où Notre-Seigneur a prononcé ses paroles et fait ses œuvres. Et, en effet, lui-même n'avait pas entendu le Seigneur et n'avait pas été son disciple. Mais il s'attacha à Pierre qui prêchait l'Evangile pour l'utilité des auditeurs, n'ayant pas envie de coordonner l'histoire des discours de Notre-Seigneur. C'est pourquoi ce n'est pas une

faute pour Marc qui a disposé ainsi les choses, selon que sa mémoire les lui produisait. Car son grand soin consistait à ne rien omettre de ce qu'il avait entendu, et à ne rien dire qui ne fût véritable. Voilà, dit Eusèbe, ce que Papias disait de Marc. Et, assurément, c'est une grande jouissance pour l'historien qui n'envisage l'histoire évangélique qu'au point de vue de l'authenticité et de la vérité, de trouver si fréquemment des autorités des premier et deuxième siècles, c'est-à-dire des auteurs contemporains, païens, Juifs, chrétiens, qui sont d'accord avec les milliers d'autres monuments pour les mêmes affirmations.

Les pseudo-critiques de notre temps nous feront l'histoire des apôtres, et ils passeront sous silence les monuments les plus importants et les plus certains, sans en avertir le lecteur. Mais comment pourraient-ils avoir du respect pour leur lecteur, lorsqu'ils n'en ont pas pour la vérité !

Saint Marc l'évangéliste est différent de Jean Marc, cousin de saint Barnabé, qui suivit saint Paul et saint Barnabé à Antioche et de là en Chypre, et qui les quitta à Pergès en Pamphylie pour retourner à Jérusalem. Du consentement de tous les anciens, saint Marc l'évangéliste fut attaché à saint Pierre ; et dès l'an 45, selon Eusèbe, il écrivit son Evangile sous la direction de Pierre et fut envoyé par lui, peu après, pour fonder et gouverner l'église d'Alexandrie. Il n'y a donc pas identité des deux Marc.

« L'Evangile selon Marc, dit saint Athanase (*in Synopsi*), fut prêché à Rome par Pierre, et édité par le bienheureux Marc apôtre ; et ensuite il alla le prêcher à Alexandrie, puis en Egypte, dans la Pentapole et la Lybie ». Comme ce Père était d'Alexandrie, nous devons le supposer parfaitement renseigné.

Nous ne savons rien de précis sur l'époque où saint Marc écrivit son Evangile. Les auteurs varient entre dix et douze ans après l'Ascension, et même saint Irénée va beaucoup plus loin. Baronius veut que ce soit l'an 45. Mais cette circonstance de temps est peu importante.

En quelle langue l'a-t-il écrit ? On croit communément qu'il l'écrivit en grec, et la plupart des anciens l'ont dit ainsi. Saint Augustin assure que tous les évangélistes, excepté saint Matthieu, ont écrit en grec (*de Consensu*, l. I^er^, c. 2.) Saint Jérôme le dit de même. (*In Matth.*, I.) Il y a cependant quelques manuscrits portant qu'il l'écrivit en latin ; mais c'était sans doute le sentiment particulier des scribes, qui ne peut balancer le témoignage des Pères que nous citons. Il est vrai que les versions syriaque et arabe sont pour ce sentiment ; mais le contraire est trop généralement reçu pour être révoqué en doute. Voici d'ailleurs un fait capital qui tranche cette question. Lorsque le pape Damase pria saint Jérôme de corriger et de traduire de nouveau les Evangiles, il recourut au grec comme à l'original.

Est-il vrai qu'il existe encore un original de l'Evangile de saint Marc ? Peut-être. Voici ce que nous en savons. Baronius cite Pierre, évêque d'Aquilée (*in Catal.*, liv. IV, c. 86), qui assure que l'original grec de saint Marc fut apporté dans cette ville par saint Marc lui-même, lorsqu'il fut envoyé e Rome par saint Pierre à Aquilée, pour évangéliser cette ville. Après avoir été longtemps gardé à Aquilée, cet original fut enfin apporté à Venise où il se conserve encore aujourd'hui. On dit que l'empereur

Charles IV, ajoute dom Calmet (*Préface sur saint Marc*), ayant trouvé à Aquilée, en 1355, l'original de saint Marc, écrit de sa main en sept cahiers, en obtint avec beaucoup de peine les deux derniers de Nicolas, évêque d'Aquilée, son frère. Il envoya ces deux cahiers à Prague où ils sont conservés précieusement. Le doyen de cette Eglise écrivit que ce manuscrit était en latin, mais nous verrons bientôt qu'il a pu être trompé par les apparences.

Les Vénitiens se vantent aussi de leur côté de posséder le vrai original de saint Marc, c'est toujours dom Calmet qui parle, apporté d'Aquilée à Venise au xvᵉ siècle. Le chanoine qui avait ce livre sous sa garde, manda à Cornélius a Lapide qui l'avait consulté sur cela, que le livre était en grec. Le P. Mabillon étant à Venise, désira voir ce monument si ancien, mais ne put l'obtenir. On lui dit qu'il était dans une boîte ou reliquaire précieux, scellé avec des sceaux qui ne s'ouvraient pour qui que ce soit. Toutefois le P. Bernard de Montfaucon a été assez heureux pour le voir, et en raconte beaucoup de particularités qui sont d'un grand intérêt. Voir ses paroles. (*Diar. italicum*, c. 4, p. 55 et seq.) Le manuscrit en question est écrit sur un papier d'Egypte, que plusieurs ont pris pour du vélin. Il est tellement gâté de vieillesse et d'humidité au lieu où il est gardé, et où il risque de périr bientôt de caducité, qu'on ne peut plus en lire un seul mot de suite, mais seulement quelques lettres par ci par là. Ces lettres sont constamment latines.

Montfaucon réfute ensuite un écrivain qui croyait avoir vu des lettres grecques et le mot KATA. Il montre que ces prétendues lettres sont latines ; que ce qu'on a pris pour KATA, est BATA ; que là où l'on a vu Δ, c'est A qu'il fallait lire.

Il avance qu'il n'a jamais vu de manuscrit qui ait un plus grand air d'antiquité, que les mots sont liés les uns avec les autres sans distinction, et les feuillets tellement collés par la moîteur et l'humidité, qu'on ne peut les séparer. Le manuscrit est carré, et le papier couleur de feuilles mortes ; comme on ne peut plus tourner les feuillets ni en lire l'écriture, on ne peut pas juger si les deux cahiers qui sont à Prague en ont été séparés. Mais les actes et les lettres qui font foi de cette translation, et que le P. de Montfaucon rapporte dans son voyage d'Italie, sont incontestables. Il y a sur cela plusieurs lettres de Ferdinand, archiduc d'Autriche, au baron François de la Tour, ambassadeur de l'empereur à Venise en 1564, pour le prier d'obtenir du Doge et du Sénat une copie des cinq cahiers qui étaient à Venise, de l'Evangile de saint Marc, avec la même forme de vélin et des caractères qui sont dans l'original de Venise, pour les joindre aux deux cahiers qui étaient à Prague. Tout cela se voit dans les lettres de l'empereur Charles V, dont Ferdinand envoya la copie à l'ambassadeur. Dès lors le manuscrit était si gâté qu'on ne pouvait plus distinguer s'il y avait cinq cahiers ou plus, et la lettre si effacée qu'on ne pouvait lire que très-peu de mots. Aussi le baron de la Tour ne put lui envoyer que la copie d'un seul feuillet, avec la forme et la couleur du vélin sur lequel le livre est écrit. M. Fontanini, dont Montfaucon a tiré ces dernières particularités, montre fort bien que la république de Venise n'a possédé le manuscrit que depuis l'an 1420,

qu'elle l'obtint de la ville de Fréjus, où il avait été transféré d'Aquilée après la ruine de cette ville.

Il faut maintenant entendre un autre savant qui a pris des renseignements sur la même question ; c'est Cornélius a Lapide (*Argum. in Marcum.*) « On garde à Venise, dit-il, un autographe de l'évangile de saint Marc. Mais à cause de sa vétusté, les lettres sont tellement corrodées et effacées, qu'il n'est plus possible de les lire. Comme, étant à Rome, je voulais m'instruire de l'état de ce manuscrit et de son histoire, des hommes graves écrivirent pour moi à Venise, et on prit des informations sérieuses sur ce sujet. Ils assurèrent que la tradition suivante était bien établie à cet égard : on est persuadé que cet exemplaire a été écrit dans la ville d'Aquilée par saint Marc lui-même et qu'il l'y laissa, sans doute, comme un monument de son apostolat; et depuis, cet exemplaire fut apporté à Venise, lorsque Attila, roi des Huns, prit Aquilée, après trois ans de siége, et la saccagea. Alors beaucoup d'habitants d'Aquilée, fuyant le terrible Attila, se retirèrent dans des marais voisins de la mer Adriatique, et là ils jetèrent les fondements de Venise avec un art admirable, vers 452.

« Or, un chanoine de Venise, qui a vu et tenu dans ses mains les reliques de ce volume, et qui, à ma prière, l'a bien examiné, m'écrivait ces jours-ci qu'il était écrit en lettres grecques, et qu'il avait été transporté à Venise en 1472 ».

On conçoit combien peu il est facile de déterminer la nature des caractères d'un manuscrit d'une si grande vétusté, et d'une époque où l'écriture cursive peut offrir des variétés qui augmentent singulièrement la difficulté de lecture, indépendamment de l'état si gravement défectueux du papyrus et de la couleur effacée des caractères. Mais qu'il soit écrit en grec ou en latin, la tradition qui le reporte à saint Marc reste la même. Néanmoins, quelque respectable que soit cette tradition, elle ne s'élèvera pas en ce moment à la hauteur d'une certitude.

Nous ne pouvons dire ce qu'est devenu ce monument vénérable, si maltraité par le temps ; mais, à en juger par le respect dont il a été entouré, par l'air d'ancienneté très-reculée des caractères, par le papyrus sur lequel il a été écrit, il est permis de croire que c'est une copie latine de l'Evangile de saint Marc, écrite de la main de l'évangéliste lui-même. Ici, tout est en harmonie : l'état physique du manuscrit, la manière dont il a été exécuté, la tradition qui l'accompagne, le respect dont il a été l'objet et qui devait accompagner un écrit ayant une telle origine. Nous avons donc une très-haute probabilité.

Eusèbe, dans son chapitre XV du II[e] livre, donne à saint Marc les motifs que nous lui avons attribués plus haut pour écrire son évangile, et rapporte les mêmes circonstances. Comme il a des paroles plus expresses pour dire l'approbation de Pierre, nous les rapportons : « Saint Pierre, dit-il, ayant connu, par une révélation du Saint-Esprit, ce qui s'était passé, c'est-à-dire la prière que les fidèles avaient adressée à Marc pour écrire les leçons de Pierre, et l'exécution, cet apôtre eut une grande consolation de cette ardeur des fidèles pour la connaissance de la vérité, et on assure qu'il approuva cet écrit de son autorité afin que cet évangile fût lu dans les églises. Saint Clé-

ment rapporte les choses dans le VI[e] livre de ses Institutions. Papias aussi est un témoin de ces faits ».

Le martyrologe romain, en résumant ce qui précède avec la plupart des autres martyrologes, expose le genre de martyre qu'il eut à subir : « Il fut, dit-il, lié et distendu avec des cordes pour la foi du Christ; il fut traîné sur des rochers et horriblement tourmenté; renfermé ensuite dans une prison, il fut d'abord consolé par une visite évangélique, et le Seigneur lui ayant aussi apparu, il fut appelé au royaume céleste en la huitième année de Néron ».

L'Eglise possède un monument qui jette un nouveau jour sur la vie de saint Marc. C'est la chaire du saint évangéliste, qui est encore aujourd'hui dans le trésor de saint Marc, à Venise. Il n'aura rien servi à l'esprit sceptique de la réforme ni au fameux mémoire d'un savant danois pour jeter la défaveur sur l'authenticité de cette chaire. Je renvoie au savant travail de M. Lehir, paru dans les études religieuses des Pères jésuites du mois de mai 1870. Tous les contradicteurs sont remis à leur place dans cette si intéressante œuvre de critique. Je ne fais ici qu'en prendre les principales idées.

L'illustre Sulpicien se sert lui-même d'un travail très-remarquable du R. P. Secchi. Celui-ci eut le bonheur de donner le premier la lecture d'une inscription en caractère jusque-là inconnu. C'est de l'hébreu qui remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne, et qui atteste d'une manière indiscutable quelle était l'opinion publique sur l'origine de cette chaire, en l'attribuant au fondateur de l'église d'Alexandrie.

Deux sortes de preuves éclairent l'histoire de cette chaire. Les premières sont extérieures, les autres intrinsèques.

Le premier monument est l'histoire de Dandolo, doge de Venise, contemporain de Pétrarque, histoire reproduite par Muratori. Elle raconte comment Héraclius transporta cette chaire d'Alexandrie à Venise. C'est Grado qu'il faut entendre; car les patriarches de Venise ont pour prédécesseurs ceux d'Aquilée et de Grado, et le texte historique indique suffisamment qu'il faut entendre Grado, puisqu'il dit que la translation eut lieu sous l'archevêque Primigénius, successeur de Cyprien, qui, réellement, gouvernait alors.

On voit ensuite que les actes de Pierre, martyr, racontent au long que ce saint personnage ayant refusé pendant sa vie, et par un sentiment d'humilité, de s'asseoir sur le siége occupé par saint Marc, après sa mort tout le peuple exigea que son corps fût placé sur ce siége avant d'être déposé dans la terre, et l'y contempla sans pouvoir en rassasier ses yeux. Il est vrai que le texte de ces actes est d'une authenticité douteuse dans ses détails, et qu'il y a des différences dans les divers textes, mais on établit aisément que l'opinion de ce temps était unanime sur le point spécial qui nous occupe. Car les différences que contiennent les nombreuses copies de ces actes ne tombent pas sur ce qui se rapporte au siége de saint Marc. Sur ce point elles sont toutes d'accord.

Rien de plus naturel qu'on ait conservé avec vénération la chaire de saint Marc, tant qu'on voyait les chrétiens de Rome, d'Antioche et d'autres

villes, conserver religieusement celle de leurs saints fondateurs, comme le remarquait si bien Eusèbe au début de son histoire.

Mais venons aux preuves intrinsèques. Je regrette de ne pouvoir reproduire ici le travail tout entier: il est du plus vif intérêt. Voici les traits principaux qui emportent la conviction.

On y reconnaît un beau marbre égyptien, d'un grain très-fin, d'une couleur jaunâtre, d'une transparence qui rappelle les belles colonnes égyptiennes qu'on admire à saint Paul de Rome, envoyées par le vice-roi d'Egypte.

L'ensemble du travail accuse une main égyptienne. Il y a des ornements purement égyptiens, comme la croix ansée.

Les bas-reliefs relient l'histoire de saint Marc à celle de saint Matthieu, ce qui ne pouvait être naturellement conçu qu'à Alexandrie, surtout si on remarque que saint Marc s'y trouve placé dans un rapport de supériorité vis-à-vis d'un apôtre, comme patriarche d'Alexandrie, dont l'autorité s'étendait jusqu'à l'Ethiopie, où prêchait saint Matthieu.

Toutes ces sculptures en bas-reliefs remontent certainement au IV^e^ siècle, et rien ne prouve archéologiquement qu'elles ne sont pas du premier.

Mais l'inscription en hébreu araméen, en une seule ligne, porte la lumière jusqu'au dernier point de vraisemblance. Nous donnons le *fac simile* à la fin du volume[1]. Cette écriture, dit Mgr Lehir, a plus de force que de simples inductions.

Voici la traduction en hébraïque ordinaire et la traduction latine de cette inscription :

סושיב סרבו אואנגלי
מריכו ועלי סן רמה

Ce qui se prononce ainsi :

Moschib Marcou evangeli Mariaco vehali min Roma.

En latin : *Cathedra Marci* (*qui*) *evangelizavit dominum hic et ascendit e Roma.*

Voici une preuve nouvelle de ce que nous avons remarqué tant de fois : c'est qu'il faut réviser tous les jugements passionnés, portés par les novateurs du XVI^e^ siècle, sur les monuments primitifs de l'Eglise, et accorder plus de confiance aux croyances générales qui s'y rapportent.

Voici comment l'auteur termine son travail :

La simplicité de la phrase, l'omission de tout titre honorifique devant le nom même de Marc me paraissent encore insinuer une haute antiquité. Il faut ajouter que les évêques du IV^e^ siècle ne pouvaient avoir de raisons de faire une inscription en langue hébraïque araméenne, mais que ceci s'explique bien naturellement, si cette écriture est du I^er^ siècle, car alors Alexandrie était peuplée de Juifs convertis.

Il me semble que de telles considérations décident bien une question.

[1] Voir Planche n° 23 *bis*.

XIII. — Saint Luc.

Abrégé de saint Jérôme :

« Luc, médecin d'Antioche, comme l'indiquent ses écrits, avait cultivé la littérature grecque. Il devint le fidèle disciple de Paul et le compagnon de toutes ses pérégrinations. Il écrivit un Evangile dont Paul a dit cette parole : « Nous avons envoyé avec lui un frère dont la louange est répandue par toute l'Eglise, à cause de son Evangile ». Et écrivant aux Colossiens, il dit : « Luc vous salue, c'est notre très-cher médecin »; et à Timothée : « Luc seul est avec moi ». Il composa encore un autre volume bien illustre, dont le titre est : Actes des Apôtres, dont l'histoire s'étend jusqu'à la deuxième année du séjour de Paul à Rome, c'est-à-dire jusqu'à la quatrième de Néron; d'où nous concluons que ce livre fut composé à Rome. En conséquence, nous reléguons parmi les fables et les apocryphes le voyage de Paul et de Thècle. Que peut-il y avoir de vrai dans un récit, dont le compagnon habituel de Paul n'avait pas eu connaissance, lorsqu'il connaît tout le reste. Mais Tertullien, qui était voisin de ces temps, assure qu'un certain prêtre, qui s'était rencontré avec Paul en Asie, avait été convaincu par Jean d'être l'auteur de ce livre, et qu'il avait avoué avoir inventé ces choses par amour pour Paul, et il mourut sur-le-champ. Quelques-uns pensent que chaque fois que Paul dit ces paroles : « Selon mon Evangile », cela signifie l'Evangile de saint Luc. Et Luc n'a pas seulement appris l'Evangile de Paul, qui n'avait pas vu charnellement le Seigneur, mais aussi des autres apôtres. Il le déclare lui-même au commencement de son volume, en disant : « Comme nous l'ont transmis ceux qui, dès le commencement, virent eux-mêmes et furent les ministres de sa parole ». Il écrivit donc l'Evangile selon ce qu'il avait entendu, et les Actes selon ce qu'il avait vu. Il vécut quatre-vingt-quatre ans, exempt des liens du mariage. Il est inhumé à Constantinople. Ce fut la vingtième année de Constantin que ses os furent transportés d'Achaïe en cette ville, avec les reliques de saint André, apôtre ».

Métaphraste va nous fournir le développement de cet abrégé de saint Jérôme; nous donnons son texte intégralement : « Si on a sagement établi par une loi divine de célébrer le juste avec éloge, à plus forte raison convient-il de louer l'apôtre du Christ. La justice le rendit admirablement digne de l'apostolat et de l'affection particulière de Paul. Mais comme sa principale gloire lui vient de l'Evangile, nous laissons le mode ordinaire de louanges, et nous nous contentons d'être historien.

« Personne n'ignore la cité d'Antioche, son site, sa grandeur et la limite de son territoire, le nom du fleuve qui l'arrose. C'est sur les bords de l'Oronte qu'un homme fut pour la première fois décoré du nom de chrétien ; c'est là que le bienheureux Luc prit naissance. Il fut doué d'une nature heureuse et riche. Il l'a montré dans sa vie sévèrement appliquée aux études, et dans ses discours conformes à sa vie. Dans sa jeunesse, il se voua à tous les genres de culture intellectuelle. Il apprit avec perfection les langues syriaque et hébraïque ; il apparaissait comme un arbre planté auprès d'une source, se fortifiant et se couvrant de fleurs, avec le suc qu'il trouvait dans les divines Ecritures. Lorsqu'il eut atteint l'âge de l'adolescence, il

fréquenta les gymnases, soit de la Grèce, soit de l'Egypte, et se para de la fleur d'érudition des Grecs ; il acquit une connaissance parfaite de la grammaire, de la poétique, de la rhétorique ; possédant tous les secrets de l'art de bien dire, il ne le céda à personne dans l'exercice de la philosophie. Il ne négligea point l'étude de la logique, de l'éthique ; il se servit de toutes ces sciences comme de degrés pour s'appliquer enfin pratiquement à la noble et utile science de la médecine. Il l'exerça avec tant de succès qu'il eut une brillante réputation, et son assistance fut réclamée de tous côtés. La facilité de son génie lui fit parcourir rapidement et comme dominer les difficultés de son art. Il devait bientôt passer à un genre de vie nouveau et plus sublime.

« Quelle fut l'occasion de ce grand changement ? C'est à cette époque qu'on entendait, sur les bords du Jourdain et dans la Judée, les disputes sur le salut du monde, de la part de celui qui, libre du péché, venait appeler les pécheurs à la pénitence ; et cela après sa lutte contre l'adversaire, et après son éclatante victoire contre lui dans le désert, après le public témoignage de son Père et la descente du Saint-Esprit. La renommée de cette prédication évangélique parcourait la Judée et la Galilée, et même elle franchissait sur plusieurs points les limites de ces provinces. Sans doute un grand nombre endurcissaient leur cœur à cette doctrine, et fermaient volontairement leurs yeux. Ils n'étaient pas dignes de recevoir ces discours et de contempler la vraie lumière. Mais ceux en qui étaient imprimés les vestiges du vrai, qui étaient comme une bonne terre, acceptaient la bonne parole comme une précieuse semence ; leurs yeux étaient ouverts et les oreilles de leur cœur recevaient avec empressement la lumière. Ils ne négligeaient rien de ce qui pouvait contribuer à connaître ce qui est honnête et à s'attacher plus vite à la vérité. L'un de ceux-ci fut notre admirable propagateur de la bonne doctrine. L'œil de l'intelligence une fois illuminé par la précieuse prédication, il quitte sa parenté, surmonte les affections de la nature, se dépouille de son or, de ses possessions et de tout bien terrestre, en sorte que personne ne pouvait plus facilement secouer la poussière de ses pieds ; il fut même débarrassé du soin de savoir comment il pourrait distribuer son patrimoine aux pauvres, et il s'empressa d'aller se placer en la présence de Jésus, pour recueillir ses discours qu'il conservait comme dans un vase précieux, et comme un parfum exquis de la grâce. Pour opérer cet effet, il ne fallut pas de discours nombreux, ni la vue d'un grand nombre de miracles : il fut d'autant plus facilement subjugué par l'ascendant de la pure vérité, qu'il l'emportait sur les autres intelligences par la prudence et la sagacité de la raison. Dès ce moment, il devint un vrai et légitime disciple du Christ. Comme il accompagna habituellement le divin précepteur, témoin de ses merveilles et de ses prodiges, il ne le quitta point pendant les jours de ses afflictions ; et comme il fut témoin de tout, il assista à sa résurrection. Il était avec Cléophas, partant pour la campagne, lorsque le Seigneur les joignit et fit à ces hommes, lents à croire, des reproches sur leur incrédulité, et que, par l'interprétation des Ecritures, il dévoilait et confirmait le mystère de sa passion et la gloire de sa résurrection.

« Quel fut le résultat de cette divine agriculture ? Un feu divin resplendit dans le cœur, et, comme le jour déclinait, ils forcèrent en quelque sorte le Seigneur à demeurer avec eux. Or, le Maître, voulant leur communiquer une plus grande mesure de la connaissance divine, non-seulement il s'unit à eux selon la façon vulgaire, mais il daigna prendre place à table avec eux ; et ce fut à la fraction du pain qu'il fut distinctement reconnu pour celui qui, pendant trois jours, avait été compté parmi les morts ; et il disparut sans que leurs sens aient pu l'expliquer. Et par là ils eurent une foi plus ferme dans la résurrection des morts.

« Or, après l'assomption de Jésus au ciel et après la descente du Saint-Esprit, celui-ci fut associé aux douze apôtres ; il fut rempli d'une grâce et d'une puissance pareilles : son rôle fut d'être le précepteur des Gentils et de leur annoncer divinement la dispensation des mystères. Il en appela plusieurs de leur aveuglement à la connaissance du Créateur et les consacra par le baptême. En effet, le bienheureux Luc se répandait de tous côtés, distribuant la sainte semence, et ses discours produisaient une moisson de fidèles adorateurs du vrai Dieu. Il souffrit la persécution pour la cause de l'Evangile, lorsqu'il s'efforçait de répandre la parole divine chez les redoutables Grecs. Il souffrit sur terre et sur mer, et dans chaque cité l'attendait une persécution. Il disait être prêt à se priver d'un ami unique, pourvu qu'il trouvât en lui une puissance pour amener à Dieu des fidèles et des sectateurs de la piété chrétienne.

« Dès que Paul se fut élevé aux choses célestes par la contemplation de la vérité, dès qu'il fut associé au chœur des disciples et qu'il se fut adonné à la prédication de la vérité, Luc fut constitué le compagnon de ses courses et l'associé de son apostolat. Il avait soif de combattre pour la piété ; c'est pourquoi il s'unit à ce vaillant soldat du Christ, et avec lui fut condamné aux chaînes comme un malfaiteur. Avec lui il porta les rayons de la lumière jusqu'aux extrémités de la terre. Il lui était si familièrement soumis, si gracieusement dévoué, que Paul, écrivant aux Eglises, l'appelle : cher ami (*dilectum*), et qu'avec lui il prêcha l'Evangile depuis Jérusalem et les provinces adjacentes jusqu'en Syrie, et depuis la Judée jusqu'à Rome ; il partagea ses chaînes, ses travaux, ses afflictions, ses naufrages, voulant par ces travaux être participant de ses couronnes.

« Ayant donc rempli avec Paul l'office de prédicateur, après avoir amené et attaché à la piété tant de nations avec son maître, pour qui il était un disciple bien-aimé, comme un ministre fidèle de ses volontés, il devint enfin l'historien de ses voyages et un évangéliste. Il avait en effet suivi toutes choses dès le commencement, et connu les événements par ceux qui en avaient été les ministres ; sans doute aussi il avait été surnaturellement instruit. En effet, c'est ce disciple qui a donné la narration du message exécuté auprès de Marie par le paranymphe Gabriel, venant annoncer au monde une grâce commune à tous. C'est lui aussi qui a clairement raconté la nativité du Christ ; il nous a montré un nouveau-né couché dans une crèche, sur ses langes les anges adorateurs, les chants joyeux de la troupe céleste. C'est lui qui nous a révélé des sentences et une doctrine surpassant l'intelligence ; en faisant briller dans ses paroles l'amour du vrai

et de l'honnête, il a su donner à la vérité une physionomie d'ingénuité; la vertu avait ainsi un charme et au fond du cœur et sur les lèvres. On trouve chez lui encore un plus grand nombre de paraboles servant d'enveloppe à la doctrine salutaire ; et pour abréger, de même qu'il a raconté avec lucidité la descente du Verbe sur la terre, ainsi il a clairement fait connaître son ascension au ciel et son retour vers le trône paternel. Il nous a laissé encore un gracieux témoignage de sa bonté dans le soin qu'il a mis de nous donner par la cire et les traits coloriés l'image du type physique qu'avait revêtu le Verbe en conversant avec nous, et l'image de Celle qui avait enfanté le Sauveur, afin que nous eussions la consolation de les honorer jusqu'aux temps présents ; et c'est à tous les fidèles, à tous les amateurs du Christ qu'il a offert ce présent qui leur est si cher.

« La grâce du Saint-Esprit qui était dans le bienheureux Luc, n'a pas été renfermée dans le cercle des ouvrages évangéliques ; ses paroles sont allées au delà : après avoir exposé les miracles de Jésus, jusqu'à ceux qui ont terminé sa vie, il nous expose encore les actions des apôtres, en commençant par la divine Ascension du Sauveur; et ensuite prenant tout par ordre, il nous montre le Saint-Esprit descendant sous forme de langue de feu ; la lapidation d'Etienne, la conversion de Paul, c'est-à-dire sa vocation par le Christ du haut du ciel, et son passage de la lettre à l'esprit; il nous montre cet apôtre dans les chaînes, dans les prisons, couvert de plaies, de flagellations, et engagé dans les piéges qui lui sont tendus; on voit comment il est arrivé de Jérusalem à Rome, ses tourments sur la mer, les périls, les calamités, les naufrages : et de ces choses, Luc n'a pas seulement été le témoin, mais aussi le participant; voilà pourquoi il en est le diligent narrateur. Cependant ayant laissé Paul à Rome, Luc retourne vers l'Orient, et, parcourant toute la Lybie, il va en Egypte, monte jusqu'à la Haute-Thébaïde qu'il fait entrer sous le joug de sa doctrine et placer sous la puissance de son Maître ; il descend ensuite à la Basse-Thébaïde, où l'on voit la Thèbes aux sept portes, et il y établit un pontife, un pasteur, au nom du Saint-Esprit. Partout il renversait les impures statues, et les temples des démons rentraient dans les entrailles de la terre ; et il obtenait ces effets en démontrant la vanité de leurs erreurs, et il amenait ainsi à la connaissance de l'Evangile ces victimes de l'ignorance et de l'erreur.

« Après avoir offert à son Maître tous les fruits de son ministère ; après avoir vaincu l'impiété, élevé et consacré des temples et des autels, établi des prêtres et des diacres là où il y avait des croyants, défini les règles pour la conservation de la vraie foi, tantôt en puisant des témoignages dans l'Ancien Testament, tantôt dans le nouveau et en faisant ressortir la correspondance de ces deux ordres d'Ecritures anciennes et nouvelles, parce que c'est le même Dieu qui les a inspirées, enfin, comblé de jours, il monte pacifiquement à Dieu ; après avoir rendu sa poussière à la poussière, il rend son âme à celui qui la lui avait donnée ; il entre dans la région des vivants où l'on entend l'harmonie de ceux qui célèbrent les fêtes perpétuelles, où est l'habitation des bienheureux...

« Constance, fils de Constantin, passait un jour de Sirmium à Istrum ; c'était le troisième fils de Constantin le Grand. Comme il avait campé dans

le voisinage d'Istrum, il entendit des Barbares à peu de distance de la ville, disant qu'ils allaient en venir aux mains avec le pouvoir romain. Pour éviter un conflit qu'il craignait devoir être défavorable, il tourna sa cavalerie du côté de la Thrace et vers Byzance. Arrivé à la région des Odrysiens, où l'empereur Adrien avait donné son nom à une ville, il se voit abordé par un évêque qui s'annonçait comme devant lui offrir un don bien précieux, et qui lui indiqua que les corps d'André et de Luc, les disciples du Christ, étaient ensevelis en Achaïe. Or, le prince, très-heureux de cette nouvelle, envoya immédiatement Artémius son familier, qu'il savait être zélé pour l'honneur de Jésus-Christ, comme il le prouva bien sous Julien l'apostat par ce qu'il eut à souffrir pour la foi ; il envoya cet ami pour lui rapporter les précieux corps. Ce Constance était en effet d'un naturel modéré, de mœurs douces, et zélé pour édifier des églises. Il édifia par les fondements un temple considérable dans la cité de son père, près de son tombeau, et là il fit déposer dans l'autel de la divine table, par Artémius, les reliques des apôtres apportées d'Achaïe, savoir : celles d'André de la cité de Patras, et celles de Luc de Thèbes en Béotie. Quelque temps après, il fit aussi transporter d'Ephèse en Ionie le corps de Timothée, qui avait brillé comme un astre parmi les disciples du Christ, et toujours par le ministère d'Artémius.

« Or, pendant qu'on faisait la translation du corps du bienheureux Luc, il s'opéra un miracle digne de mémoire. Un certain eunuque attaché à la maison impériale, était affligé d'une cruelle maladie. Sachant l'inutilité des efforts de la médecine pour le sauver, et que ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu, il recourt à Luc, le disciple du Christ, et l'invoque comme le médecin de la maladie ; il s'approche de l'urne qui contenait ses restes et se sent immédiatement délivré de son mal. Il passa sa vie à rendre grâces à l'apôtre et à Dieu, auteur de ce miracle. C'est ainsi que le saint corps de Luc fut transporté de Thèbes et magnifiquement honoré dans le même temple avec ceux d'André et de Timothée, par la piété de Constance, qui devait bientôt après tomber si tristement dans les embûches des ariens. De longues années après, lorsque Justinien tenait le sceptre, on fit de nouvelles dépenses pour l'honneur de ces vénérables reliques ; elles furent renfermées dans une châsse en argent, et la piété du souverain donna une précieuse demeure à ces si précieuses reliques. Il plaça la châsse sur la table du sacrifice, et l'église porta les noms des trois apôtres ; et tous ceux que la piété appelle en ce lieu, célèbrent Luc comme un disciple de Jésus-Christ, comme un évangéliste, comme le disciple qui fut associé aux sueurs et aux œuvres de Paul ; et les visiteurs participant à cette sanctification, sont remplis d'une joie spirituelle, et cela par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ à qui est gloire dans les siècles des siècles. *Amen* ».

Il n'y a qu'un seul point où Métaphraste diffère de saint Jérôme, c'est qu'il met saint Luc au nombre des 72 disciples. Cette opinion paraît plus probable : saint Epiphane, qui était bien renseigné, assure qu'il fut un de ceux qui se scandalisèrent à la parole de Jésus-Christ : « Celui qui ne mange point ma chair et ne boit point mon sang, n'aura pas la vie en lui ». Ce qui suppose que l'opinion publique de ce siècle le mettait au nombre des disciples.

Théophylacte s'unit à Métaphraste pour dire qu'il fut le compagnon de Cléophas, à la fraction du pain.

On est partagé sur son genre de mort. Saint Hippolyte dit qu'il fut crucifié à Elis, dans le Péloponèse; Dorothée le fait mourir à Ephèse. Bède, Usuard, Adon et le martyrologe romain disent qu'il mourut en Bithynie; ce qui est donc le sentiment le plus commun, tout en laissant une grande incertitude. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est ce que Métaphraste nous raconte de sa translation. Voilà des faits indubitables (V. dom Calm., *Dict.* S. Luc).

Le martyrologe romain avec Usuard et les auteurs latins et grecs, placent sa fête le 10 octobre :

« Jour de naissance de saint Luc évangéliste, qui a beaucoup souffert pour le nom du Christ; il mourut en Bithynie, rempli de l'Esprit-Saint; ses ossements furent transportés à Constantinople et de là à Padoue ».

Saint Epiphane (*Hœres.*, 51) le fait prêcher l'Evangile dans les Gaules, en Italie, en Dalmatie, en Macédoine; ce qui n'est pas contraire à ce que nous avons dit plus haut de son apostolat en Egypte, puisqu'il est arrivé à un si grand âge; il faut penser que sa vie entière a été un apostolat très-actif. Nous sommes loin d'ailleurs de connaître toutes les pérégrinations des autres apôtres. L'histoire n'a pu enregistrer que les principales. Mais tout ce qui nous reste de monuments nous montre ces hommes, vraiment divins, infatigables dans leurs prédications, et dévorés par l'ardeur de leur zèle pour le salut des âmes.

Isidore et les Grecs dans leurs ménologes font aussi parvenir saint Luc à l'âge de 84 ans.

Grégoire de Nazianze, dans son premier discours contre Julien l'apostat, semble le mettre au nombre des martyrs. Nicéphore, liv. III, c. 43, résume toute la vie de Métaphraste, particulièrement l'histoire de la translation de ses reliques avec celles de saint André d'Achaïe et de Timothée d'Ephèse.

Les principaux faits de la vie de saint Luc, même en omettant ce que nous apprend le Nouveau Testament, sont donc bien attestés, et placés hors de toute contestation.

XIV. — Saint Timothée.

L'histoire de ses reliques se trouve déjà faite dans la vie précédente.

Métaphraste nous apprend bien des choses.

« Chap. i. — *Timothée, disciple et compagnon de saint Paul.* — C'est la Lycaonie qui produisit le grand Timothée : ce fut la ville de Lystres, illustre dans cette province, qui lui donna la nourriture et la discipline; elle fut moins honorée de la fertilité de son territoire qui lui donnait en abondance les choses nécessaires, que de la production de cette plante d'élite qu'elle vit fleurir dans son sein et dont les vertus devinrent son ornement. Il eut pour grand'mère Loïs, femme pieuse et zélée pour la vertu. Sa mère fut Eunice, qui avait été autrefois formée à la piété par les Juifs; c'était une plante épanouïe dans le jardin des vertus. Mais son père était Gentil et distingué dans la pratique des choses propres aux Gentils. C'était une épine qui devait produire une rose.

« Dès sa jeunesse, étant formé par sa mère Eunice, il sut éviter avec une égale sagesse l'erreur des Juifs et celle des Gentils ; c'est alors qu'il eut l'occasion de s'approcher de Paul et de Barnabé, les apôtres et disciples du Christ, comme Luc le dit dans ses actes. Paul étant venu en Lycaonie, qui est près d'Icone et de Derbé, il se fit un sensible miracle. Sa seule présence guérit un boiteux de naissance, qui se servit incontinent de ses membres sans le moindre embarras. Cet acte excita une admiration si générale dans la ville qu'ils l'attribuèrent à leurs dieux de forme humaine ; mais lorsqu'ils eurent connu clairement que c'était l'œuvre de Paul, le grand ennemi de leurs dieux et le serviteur du Dieu vivant, qui était la cause de ce prodige ; qu'il était venu pour les arracher à leurs erreurs, qu'il prêchait un Dieu qui peut non-seulement corriger les vices des nations, mais encore ressusciter les morts, alors un grand nombre quittèrent leurs erreurs pour s'unir à lui. La première conquête de cette merveille fut cet admirable disciple et ses parents, qui s'empressèrent depuis d'accueillir Paul dans leur maison. Ils reçurent la lumière de la piété, particulièrement par l'exemple empressé de Timothée qui était alors dans un âge encore tendre, et bien disposé à recevoir toutes les semences des vertus. C'est de lui que parle Luc dans ses Actes, XVI, 1. On lui en rendit un bon témoignage ; il le circoncit afin qu'il eût plus de crédit auprès des Juifs de la cité et de toute la province, afin d'effacer l'effet de sa naissance d'un père gentil. Depuis ce moment, Timothée le suivit comme une étoile suit le soleil. Il fut enlevé à ses parents dont le cœur fut blessé par la séparation d'un tel fils, qui était comme une fleur d'une agréable odeur. Quant à lui, il supporta courageusement ce sacrifice ; le charme qu'il trouvait dans la compagnie de l'apôtre, l'emportait sur tous les sentiments naturels. Paul le formait même à la discipline littéraire ; il partageait son habitation, et leur vie était commune. Bientôt il en fit son diacre, puis un apôtre qui devait partager ses labeurs, et son âge tendre ne le faisait pas fléchir sous le poids de l'apostolat. Sa ferme volonté le mettait au-dessus de son âge. Aussi son maître, témoin de son bon naturel et de ses œuvres, disait de lui : — Prenez garde que personne ne le méprise : car, comme moi, il fait l'œuvre du Seigneur.

« Parvenu à une si haute vertu, le bien qu'il fit ne fut pas circonscrit dans ce lieu. Paul, écrivant aux Corinthiens, leur disait : « — Je vous envoie mon frère Timothée, qui est mon fils bien-aimé dans le Seigneur, qui vous fera connaître mes prescriptions de conduite par le Christ » ; et ailleurs : « — Si je vous envoie Timothée, faites en sorte qu'il n'ait aucune crainte parmi vous (Métaphraste continue de citer ainsi tous les passages où saint Paul parle de Timothée) ».

« CHAP. II. — *Zèle de Timothée, son martyr. Exil de saint Jean.* — « Pendant qu'il recevait les magnifiques témoignages de son précepteur, qui l'appelait tantôt son fils dans le Seigneur, tantôt frère et coopérateur dans l'Evangile, et le comblait ainsi de louanges, il ne se confiait nullement en lui-même. Sa vie était tellement ordonnée par la sévérité de sa discipline, et même par les austérités, que son maître était obligé de lui recommander de se servir d'un peu de vin pour la faiblesse de son estomac et es infirmités.

« Mais quelle que fût sa faiblesse et la débilité de sa poitrine, la force de son âme généreuse resplendissait sur son visage. Nulle infirmité ne pouvait la comprimer ; son zèle prenait son vol, et ses paroles charmaient tantôt les Ephésiens, tantôt les Corinthiens ; il remplissait de sa prédication l'Italie et la Macédoine. Qui pourra dire la multitude qu'il a rappelée du culte des abominables passions ? Le divin Timothée n'était pas seulement pénétrant dans sa pensée, mais prompt dans l'expression de sa pensée et habile à manier gracieusement la parole, onctueux dans l'exposition des choses divines, enfin très-propre à diriger et à sauvegarder l'Eglise.

« Il puisait la grâce à deux sources : Paul était pour lui comme la lyre de l'Esprit-Saint ; et, préposé par Jean, le disciple bien-aimé, à l'Eglise d'Ephèse, il reçut de cet homme admirable le complément de la perfection.

« Pendant que Néron usait mal d'un pouvoir mal acquis, le monde fut témoin du martyre des princes des apôtres, Pierre et Paul, et les disciples qui les accompagnaient furent dispersés en tous sens. Jean était à son poste à Ephèse, mais il en fut bientôt chassé par la tempête. Or, les disciples, qui avaient suivi les autres apôtres et évangélistes, apportèrent les livres qu'ils avaient composés (les Evangiles), écrits en diverses langues, car il n'y avait pas encore une réunion des Ecritures (du Nouveau Testament en une seule langue) ; et comme le rapporte Eusèbe, lorsque l'apôtre eut examiné tous ces écrits, il les trouva justes et vrais et il en donna son témoignage. Mais il fit la remarque que les autres évangélistes n'avaient rapporté que les actions du Sauveur accomplies seulement dans la dernière année de sa vie, et qu'il restait à raconter ce qui avait été accompli dans les premières années : et cette considération est vraie. Car si vous considérez attentivement les Evangiles, vous remarquerez que les trois premiers commencent leur récit à la prison de Jean-Baptiste.... Voilà pourquoi il nous est rapporté que l'apôtre Jean fut prié de mettre par écrit ce qui avait été outrepassé par les premiers évangélistes. Et, en effet, il s'est appesanti particulièrement sur ce qui a précédé la prison de Jean. Il a marqué sa pensée en parlant de Cana, en disant : — Voilà le premier miracle que fit Jésus ; et il a fait mention plusieurs fois de Jean qui baptisait encore à Ænon, près de Salim. Car, dit-il, Jean n'avait pas encore été jeté en prison. Or, tout ceci est confirmé par Eusèbe.

« Il ne se pouvait pas qu'une des paroles du Christ, qui est la vérité, restât sans effet. Il avait dit à ses disciples : *Le monde vous affligera.* Ces paroles se réalisèrent pour les deux. Lorsque Domitien se fut frayé un chemin à travers le crime pour arriver au pouvoir, il condamna Jean à habiter une des Cyclades. Ce cruel empereur semblait avoir les yeux sur Néron pour chercher à le vaincre par sa cruauté. Il était préparé à écouter les calomnies contre Jean et le relégua à Pathmos. Ce fut la raison qui lui fit confier Ephèse à la direction de Timothée : et l'ennemi ne lui permit pas longtemps de remplir cette charge.

« Les Ephésiens célébraient un certain jour de fête qui s'appelait *Catagogium.* Les acteurs zélés étaient alors armés de massues et portaient dans leurs mains le simulacre des dieux, faisaient violence à certaines personnes pour suivre le cortége, attaquaient avec impudence les parties les plus no-

tables de la cité en chantant de la poésie, et se jetaient sur les hommes et les femmes à la façon des voleurs. Il ne pouvait y avoir de façon plus rationelle d'honorer le démon dont le culte donne la mort. Dès le début, le divin Timothée se sent enflammé de zèle ; il s'avance pour les conjurer au nom de la raison de renoncer à des usages si insensés, mais sans succès. La triste cérémonie s'exécute, il va de nouveau les aborder au milieu de la ville et dans le délire de leur honteuse cérémonie, et leur reproche leur folie avec la plus grande énergie.

« Ces hommes si égarés ne pouvaient supporter une pareille liberté. Ils se firent des armes de tout ce qu'ils tenaient dans leurs mains et le frappèrent de tous côtés avec la plus grande inhumanité, jusqu'à ce qu'il fût renversé par terre. Quelques fidèles le prirent pour l'emporter hors de la ville. Il respirait encore, mais dans les dernières angoisses. Ce fut là qu'il rendit son âme à Dieu, et il fut enseveli dans un lieu qui s'appelle Πῖον, c'est-à-dire fertile.

« Chapitre iii. — *Translation des reliques de saint Timothée.* — De longues années s'écoulèrent, et Constance, fils de Constantin le Grand, le premier empereur chrétien, fit transporter à Constantinople pour l'amour de son père les reliques de l'apôtre Timothée, par les soins d'Artémius. Ce fidèle ministre de l'empereur était l'imitateur de Timothée dans sa liberté à reprendre les vices, et cette qualité lui valut plus tard sous Julien l'honneur d'une mort semblable : il fut décoré du titre de martyr du Christ. Les restes de Timothée furent déposés dans l'église des Apôtres, monument de la foi de Constance, avec les reliques de Luc et d'André, et ceci était providentiel. Ces hommes avaient eu tant de choses communes pendant leur vie, les mœurs, la discipline, la prédication, qu'il fallait que leur sépulcre fût aussi le même.

« Plus tard l'empereur Justinien transforma cette église déjà si belle, et lui donna un nouveau degré de perfection artistique ».

Les actes de saint Timothée, dont Photius nous a conservé l'abrégé, placent sa mort le 22 janvier. Ces Actes racontent le martyre de ce saint, comme nous venons de le voir dans Métaphraste. Supposons que ces Actes aient été entièrement perdus, on ne manquerait pas de dire que Métaphraste a fait jouer son imagination pour les reproduire. De plus en plus nous trouvons que Métaphraste ne parle que d'après d'anciens documents, et on peut dire qu'il a usé, trop sans doute, mais rarement des sources apocryphes, comme le faux Abdias, et nous sommes très-heureux d'avoir ce précieux et remarquable compilateur.

Il est à observer que c'est pendant que Timothée était évêque d'Ephèse, que saint Jean eut l'ordre d'écrire contre l'ange d'Ephèse les paroles assez sévères qu'on lit dans cet apôtre. Nous nous associons à dom Calmet qui dit que, si ces paroles sont directement pour faire sentir à Timothée sa diminution de charité, il s'en est bien corrigé et le martyre a tout réparé, mais qu'il se peut bien aussi qu'on applique cette sévérité à quelque prêtre éminent de cette Eglise.

Théodoret, dans son prologue sur la 1re à Timothée, assure que cet apôtre n'était pas seulement gouverneur de l'Eglise d'Ephèse, mais encore

des autres Eglises fondées par saint Paul. Il aurait ainsi exercé une suprématie, une direction générale sur la plus grande partie de l'Asie. Il était donc naturel que ce fût Timothée qui prît la direction d'Ephèse pendant l'exil de saint Jean.

XV. — Saint Barnabé.

On voit dans Clément d'Alexandrie (*Strom.*, liv. II), dans Eusèbe (liv. I[er], c. 12), que Barnabé était un des disciples de Jésus-Christ et le compagnon des travaux apostoliques de saint Paul. Il était natif de l'île de Chypre, de la tribu de Lévi; son nom signifie fils de la consolation ou de la prophétie. Il portait encore le nom de Joseph ou de José.

Les Actes des apôtres nous donnent mille renseignements sur ce grand disciple; mais nous nous bornons, selon notre plan, à recueillir les fragments qui sont en dehors du canon des Ecritures.

Ce n'est pas seulement par les Actes que nous pouvons savoir que Barnabé était de Chypre. Dion nous apprend qu'il y avait là une colonie nombreuse de Juifs, et ils s'y révoltèrent plus d'une fois. (Dion, liv. LXVIII, 69.) Les Grecs, dans leur office, le mettent à la tête des soixante-douze disciples. Le ménologe grec dit qu'il renonça tout d'un coup à sa patrie, à ses biens, à lui-même, à l'imitation des apôtres.

On trouve au 11 mai, dans Métaphraste, qu'Alexandre assure que Barnabé fut le disciple de Gamaliel, ainsi que saint Etienne et Saul, et c'est ce grand maître qui les avait d'abord initiés à la connaissance des Ecritures. On voit à la même source que Barnabé a non-seulement vendu une lampe pour en donner le prix à la communauté chrétienne, mais qu'il était d'une des plus riches familles juives, et déjà auparavant il avait distribué aux pauvres une fortune considérable.

Nous devons avertir cependant que cet Alexandre, écrivain grec, est rudement admonesté par Baronius (*ann.* 51, n° 53), comme peu fidèle. Mais, dans le cas présent, il nous paraît être dans le vrai.

Baronius (*ibid.*) regarde comme certain et indubitable que Barnabé est venu prêcher la foi en Italie, dans la Ligurie, qu'il a fondé l'Eglise de Milan et porté au loin la semence de l'Evangile. Il ne cite aucun monument en particulier, mais il assure qu'il en connaît un grand nombre d'incontestables, qu'il a souvent vu de ses yeux dans les archives de Milan. Nous pouvons nous en rapporter à la bonne foi de ce grand homme.

Nous possédons une lettre apocryphe, attribuée par plusieurs anciens à Barnabé. Si elle était de lui, disaient les saints Pères, on l'aurait mise au nombre des saintes Ecritures; donc c'est une lettre d'un auteur incertain. Elle ne contient que des choses parfaitement en harmonie avec l'Evangile, une saine doctrine; et comme elle est d'une haute antiquité, probablement de quelqu'un des premiers évêques ordonnés par les apôtres, comme pièce historique elle est un témoignage de plus pour les faits de l'établissement du christianisme.

On a déjà vu, dans la vie de saint Matthieu, que Barnabé portait toujours sur lui l'Evangile de cet apôtre, et que cet exemplaire fut trouvé dans son

cercueil, au temps de Zénon. Nous renvoyons à ce récit, et nous terminons ainsi la vie de ce fidèle compagnon de saint Paul.

Nous prenons la notice suivante dans le *Dictionnaire de la Bible*, de dom Calmet. Elle est parfaite et répond à notre plan à peu près.

« Philémon, riche bourgeois de la ville de Colosses, en Phrygie, fut converti à la foi chrétienne avec Appia, sa femme, par Epaphras, disciple de saint Paul, car saint Paul n'avait pas prêché à Colosses. Nous ne connaîtrions peut-être pas saint Philémon, sans Onésime, son esclave, qui, l'ayant volé et s'étant enfui, vint à Rome où il trouva saint Paul, lui rendit toutes sortes de services, se convertit et reçut le baptême. Saint Paul le renvoya ensuite lui-même à Philémon. (V. Chrysost. *hom. in Coloss.*, II, 1.) Il était porteur d'une lettre pour cet ancien maître, telle que nous l'avons encore. Elle est un chef-d'œuvre de cette éloquence naturelle, vive, animée et persuasive, qui est propre à saint Paul. Philémon avait fait une église de sa maison ; ses domestiques étaient fidèles aussi bien que lui. Sa charité, sa libéralité, sa miséricorde, étaient la ressource de tous les malheureux. Les Constitutions apostoliques (liv. VII, c. 46) disent que saint Paul le fit évêque de Colosses ; mais les ménées portent qu'il alla à Gaza, en Palestine, dont il fut l'apôtre et le premier évêque. De là il revint à Colosses où il souffrit le martyre avec Appia sa femme, du temps de Néron. Elles racontent plusieurs particularités de son martyre, et disent que son corps demeura à Colosses, où il fit plusieurs miracles. Son nom est marqué aux martyrologes, au 22 de novembre ».

Saint Paul, dans son épître à Timothée, parle de Philètes ; mais nous n'avons trouvé sur ce saint personnage que ce qui est marqué dans saint Paul.

« Tite, disciple de saint Paul, dit dom Calmet, était Gentil de religion par la naissance, mais il fut converti par saint Paul, qui l'appelle son fils. Saint Jérôme dit qu'il était interprète de saint Paul ; apparemment qu'il écrivait ce que saint Paul lui dictait, ou expliquait en latin ce que cet apôtre voulait dire en grec, ou en grec ce que saint Paul disait en hébreu ou en syriaque. Saint Paul le mena avec lui à Jérusalem, lorsqu'il y alla en l'an 5 de l'ère vulgaire, pour faire décider la question s'il fallait assujétir les Gentils convertis aux cérémonies de la loi. Quelques-uns voulurent alors l'obliger à le faire circoncire ; mais ni lui, ni Tite n'y consentirent jamais. Tite fut envoyé par le même apôtre à Corinthe, à l'occasion des disputes qui partageaient cette Eglise. Il y fut très-bien reçu des Corinthiens, très-satisfait de leur soumission ; mais il ne voulut rien recevoir d'eux, pour imiter le désintéressement de son maître.

« De là il alla joindre saint Paul en Macédoine, lui rendit compte de l'état où il avait laissé l'Eglise de Corinthe. Peu de temps après, l'apôtre l'ayant prié de retourner à Corinthe, afin d'y disposer toutes choses avant qu'il y vînt lui-même, Tite s'exposa de nouveau à cette fatigue, partit aussitôt portant la seconde lettre que saint Paul écrivait aux Corinthiens. Tite fut établi évêque de l'île de Crète, vers l'an 63 de Jésus-Christ, lorsque saint Paul fut obligé de quitter cette île pour les besoins des autres Eglises. L'année suivante, il lui écrivit, pour le prier que, quand il aurait envoyé

Tychique ou Artémas en sa place en Crète, il le vînt trouver à Nicopolis dans l'Epire, sur le golfe d'Ambracie, où il devait passer l'hiver.

« Le sujet de cette épître est de marquer à Tite quelles sont les qualités que doit avoir un évêque. Comme la principale fonction que Tite devait exercer dans l'île de Crète, était d'y ordonner des prêtres et des évêques, il lui était important de les bien choisir. L'apôtre lui marque aussi les instructions, les avis qu'il doit donner à toutes sortes de personnes, aux vieillards, aux femmes âgées, aux jeunes gens de l'un et l'autre sexe, aux esclaves. Il l'exhorte à prendre beaucoup d'autorité sur les Crétois, à les reprendre avec sévérité, comme gens menteurs, méchants, paresseux, gourmands ; comme il y avait dans l'église de Crète beaucoup de Juifs convertis, il exhorte Tite à s'opposer à leurs vaines traditions, aux fables judaïques, à leur montrer que l'observation des cérémonies légales n'est plus nécessaire, que la distinction des viandes ne subsiste plus, que tout est pur à ceux qui sont purs. Il lui dit d'exhorter les fidèles à la soumission envers les puissances temporelles, à fuir les disputes, les querelles, la médisance, à s'occuper à des travaux honnêtes, à éviter la compagnie d'un hérétique après une première, une seconde correction ».

L'épître à Tite a toujours été reconnue pour canonique dans l'Eglise. Les Marcionites ne la recevaient pas non plus que les Basilidiens, et quelques autres hérétiques. Mais Tatien, chef des Encratites, la recevait, la préférait à toutes les autres. L'on ne sait pas précisément d'où elle a été écrite, ni par qui elle a été envoyée.

Saint Tite fut député en Dalmatie pour y prêcher l'Evangile ; il y était encore en l'an 65, lorsque l'apôtre écrivit sa seconde épître à Timothée. Il retourna ensuite en Crète, d'où il porta, dit-on, l'Evangile dans les îles circonvoisines. Il mourut, et fut enterré dans l'île de Crète, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. On assure que la cathédrale de la ville de Candie est dédiée sous son nom, qu'on y conserve son chef tout entier. Les Grecs font sa fête le 25 d'août, les Latins le 4 de janvier.

CHAPITRE V.

QUELQUES PERSONNAGES DE L'AGE APOSTOLIQUE.

I. Identité des trois Marie. — II. Preuves que Marie-Madeleine n'est point morte à Ephèse, comme le soutient Launoy. — Première preuve : Vie de sainte Madeleine par Raban-Maur ; — Deuxième preuve : Vie de sainte Madeleine par un anonyme ; — Troisième preuve : Crypte de sainte Madeleine ; — Quatrième preuve : Tombeau de saint Maximin ; — Cinquième preuve : Tombeau de sainte Marie-Madeleine ; — Sixième preuve : Grotte de sainte Madeleine. — III. Preuves de l'apostolat de saint Lazare à Marseille. — 1o Actes du martyr de saint Alexandre ; — 2o Tombeau de saint Lazare ; — 3o Prison de saint Lazare. — IV. Sainte Marthe. — V. Reconnaissance des ossements du corps de saint Lazare en 1727. — 1o Procès-verbal de l'ouverture du tombeau ; — 2o Ouverture du cercueil ; — 3o Replacement du corps dans son mausolée de marbre. — VI. Translation des reliques de sainte Marie-Madeleine en 1776. — VII. Saint Longin. — VIII. Vie de Papias.

La place d'honneur revient naturellement à la famille de Béthanie, qui était composée des trois illustres amis de Jésus-Christ : saint Lazare, sainte Marie-Madeleine et sainte Marthe.

Grâce à Dieu et au savant M. Faillon, ici notre tâche est accomplie, nous n'avons qu'à puiser à pleines mains, dans l'ouvrage de cet auteur, de la science toute faite et de bon aloi. Nous avons éprouvé une vive satisfaction à étudier ces deux grands volumes si riches de faits. Nous n'épuiserons pas cette mine féconde, mais nous en prendrons assez pour intéresser puissamment le lecteur, et attester le soin qu'a pris la providence de perpétuer la gloire de ces saints personnages, non-seulement dans les pages de l'Evangile, mais encore dans leur illustre et fécond apostolat.

I. — Identité des trois Marie.

M. Faillon décide tout d'abord la question des trois Marie. Soit que l'on compte les témoignages, soit qu'on les pèse, la solution n'est pas douteuse. Le tableau suivant, tiré de notre auteur, va le prouver. Nous ne prenons qu'une seule réflexion qui nous paraît capitale pour expliquer comment un petit nombre de Pères ont pu avoir la pensée de la distinction des Marie, lorsqu'il n'y en a réellement qu'une seule. Origène se trouvait un peu embarrassé pour répondre à Celse sur les contradictions et les obscurités de détails des Evangiles.

Il a imaginé, sans doute à titre de *supposition*, que l'on pouvait croire que la pécheresse, si bien accueillie par Jésus, était différente de la sœur de Marthe ; et cette hypothèse fut accueillie par saint Jean Chrysostome et quelques autres.

Nous disons que ce fut une hypothèse permise à ses yeux, car Origène exprime ailleurs et admet l'opinion contraire.

Au reste, l'identité des Marie a été de tout temps l'opinion de l'Eglise. Elle s'accorde avec le texte sacré, avec les liturgies, elle traverse des siècles sans observations contraires. Et l'autorité hypothétique d'Origène n'a entraîné que quelques écrivains. Donc il faut tenir la chose comme jugée.

Voici le tableau comparatif des docteurs qui ont suivi l'unité, et de ceux qui ont embrassé la distinction. (M. Faillon, p. 221.)

(On a désigné par une étoile ceux des docteurs ou des écrivains grecs qui ont suivi l'unité.)

2e SIÈCLE.

Unité.	*Distinction.*
* Clément d'Alexandrie.	......
* Ammonius.	......
* Beaucoup d'interprètes grecs (dont parle Origène).	......

3e SIÈCLE.

Tertullien.	Origène.

4e SIÈCLE.

* Eusèbe de Césarée.	......
S. Hilaire de Poitiers.	......
* S. Ephrem.	......
* Apollinaire.	......
* Théodore de Mopsueste.	S. Jean Chrysostome.
S. Ambroise.	
* S. Basile, *ou l'auteur de la vraie virginité.*	......

5e SIÈCLE.

S. Jérôme.	......
S. Augustin.	......
S. Paulin.	Constitutions apostoliques.
S. Cassien.	S. Procle.
* L'auteur d'un discours attribué à S. Grégoire de Nysse.	*L'auteur de la Chaîne sur S. Marc.*
S. Pierre Chrysologue.	......
* Eudoxie, *ou l'auteur du Centon d'Homère.*	......

6e SIÈCLE.

S. Grégoire le Grand.	......
Auteurs inconnus.	*Auteurs inconnus.*
Eusèbe, évêque dans les Gaules.	Hésychius.
Amphiloque.	Servius.
L'auteur du Commentaire imparfait sur S. Matthieu.	Tite de Bostres.
* Geometra.	......

7e SIÈCLE.

Chrodebert de Tours.	Jean de Thessalonique.
S. Isidore de Séville	......
Le vénérable Bède.	......
L'auteur d'un Commentaire sur S. Marc.	......
L'auteur d'un autre Commentaire.	......
* André de Crète.	......

8e SIÈCLE.

Alcuin.	......
Smaragde.	S. Modeste, *dont on allègue en vain le témoignage.*
L'auteur de l'homélie attribuée à Origène.	
Philon de Carpasie, ou le traducteur du Commentaire sur les Cantiques.	......
* L'Anonyme des saints lieux de la Palestine.	......

9e SIÈCLE.

Unité.	*Distinction.*
Raban Maur.	......
Haimon d'Alberstad.	......
Hincmar.	......
Druthmar.	......

10e SIÈCLE.

S. Odon de Cluny.	......
Le B. Jean de Cluny.	......
Flodoard.	......

11e SIÈCLE.

S. Pierre Damien.	Les Ménées, *dont on cite gratuitement le témoignage.*
S. Anselme de Cantorbéry.	
Anselme de Laon.	
Marbode de Rennes.	
Geoffroy de Vendôme.	
Alulfe.	
* Georges Cedrénus.	Théophylacte
* Le continuateur de Théophane.	......

12e SIÈCLE.

* Théophane Cérameus.	Euthyme Zigabène.
Francon d'Afflighem.	
S. Nortbert.	......
L'abbé Rupert	......
Hugues de S.-Victor.	......
S. Bernard.	......
Arnaud de Bonneval	......
Pierre le Vénérable.	......
Gillebert.	Anonyme *réfuté par Gillebert.*
S. Thomas de Cantorbéry.	
Pierre Comestor.	
Pierre de Celle.	*Crispin.*
Pierre de Harvinge.	......
Pierre le Chantre.	......
Nicolas de Clairvaux.	......
Pierre de Blois.	......
Raoul le Noir.	......
Zacharie de Besançon.	......
Etienne de Tournay.	......
Alain de Lille.	......

13e, 14e, 15e SIÈCLES.

S. Bonaventure.	......
S. Thomas d'Aquin.	......
Guillaume d'Auvergne.	......
Nicolas de Gorrant.	......
Pierre de Scala.	......
Hugues de Saint-Cher.	......
S. Antoine de Padoue.	......
Durand de S.-Pourçain.	Nicéphore Calliste.
Jacques de Lausanne.	
Ludolphe.	......
Guillaume de Nottingham.	......
Denis le Chartreux.	......
Hugues de Saint-Jacques.	......
De Rupella.	......
Simon de Cassia.	......
Nicolas de Cusa.	......
S. Vincent Ferrier.	......
Gerson.	......
L'auteur de l'Imitation.	......
Ubertin de Casal	......
S. Laurent Justinien.	......

M. Faillon, avant d'aller plus loin, a dû mettre à néant la prétention de Launoy, et dans la réalité il ne lui laisse que de la confusion. Le succès obtenu par cet injuste critique n'est qu'un succès scandaleux qui favorisait, dans le champ de la science historique, les tendances hérétiques du seizième siècle.

Et d'abord M. Faillon nous montre qu'à l'apparition des écrits de Launoy, non-seulement les livres liturgiques de la Gaule-Narbonnaise affirmaient l'apostolat de sainte Madeleine en Provence, mais cette croyance était admise de temps immémorial dans ceux d'un grand nombre d'Eglises comme Bourges, Auch, Lyon, Reims (br. de 1572, 25 Mai, fol. 258), Tours, Sens, Paris, Limoges, Beauvais, Nantes, Le Mans, Autun, Meaux, Arras, Orléans, Le Puy, Châlon-sur-Saône, dans les bréviaires des Bénédictins, des Carmes, de l'ordre de Cluny, des religieux de Saint-Jean de Jérusalem, des Dominicains, des Franciscains, des Ermites de saint Paul, de l'ordre de Frontevault, de Vallombreuse et autres, c'est-à-dire des ordres les plus savants et les plus répandus ; dans les liturgies de diverses Eglises étrangères comme Mayence, Constance, Cologne, Spire, Saint-Laurent de Venise ; dans la liturgie ambrosienne, dans le bréviaire romain en usage encore aujourd'hui dans presque toute la chrétienté. On pouvait donc dire avec un savant que dix-sept siècles avaient établi cette croyance. Nous vivions en paix dans ce sentiment respiré avec l'air natal, et sucé avec le lait, lorsque Jean Launoy prétendit troubler cette croyance.

Nous ne suivrons pas les incidents de cette polémique si tristement célèbre. Qu'il nous suffise de dire que jamais défaite d'un savant mal inspiré n'a été plus profonde ni plus méritée, que celle de Launoy sous les coups redoutables de M. Faillon.

II. — Preuves que sainte Marie-Madeleine n'est point morte à Ephèse comme le soutient Launoy. — Première preuve : Vie de sainte Madeleine par Raban-Maur ; — Deuxième preuve : Vie de sainte Madeleine par un anonyme ; — Troisième preuve : Crypte de sainte Madeleine ; — Quatrième preuve : Tombeau de saint Maximin ; — Cinquième preuve : Tombeau de sainte Marie-Madeleine ; — Sixième preuve : Grotte de sainte Madeleine.

1° Un fragment de légende apocryphe, cité par Modeste au VII^e^ siècle, au rapport de Photius qui vivait au IX^e^, nous apprend qu'une vierge chrétienne, nommée Marie-Madeleine, souffrit le martyre à Ephèse, et l'auteur inconnu ajoute que cette vierge martyre était la même que Marie-Madeleine, dont Notre-Seigneur avait chassé sept démons.

Il est facile de prouver, dit M. Faillon, que cette Marie-Madeleine n'est point celle de Béthanie, puisque l'une est vierge et l'autre grande pécheresse.

2° Cette pièce contient une allégation fausse, en supposant que ce fut Jésus-Christ qui a donné à Madeleine le surnom de Marie, comme celui de sa mère.

3° Une lettre de l'évêque Polycrate d'Ephèse exclut la mort de sainte Marie-Madeleine à Ephèse. En écrivant au pape Victor, voulant l'apaiser et se justifier de célébrer la Pâque au 14^e^ jour, il veut relever la dignité de son Eglise et rappelle tous les grands personnages qui l'ont illustrée, et qui avaient vécu avec Jésus-Christ et avec les apôtres. Il nomme saint Jean l'évangéliste, saint Philippe, saint Polycarpe, saint Thraséas, saint

Sagoris, parce qu'ils avaient souffert le martyre. Il n'oublie pas même saint Meliton, parce qu'il était recommandable par sa piété et sa doctrine. Il fait surtout une honorable mention des trois filles de saint Philippe, parce que deux d'entre elles avaient gardé la virginité jusqu'à la mort, et que l'autre, qui avait vécu très-sagement dans le mariage, était morte à Ephèse. Or, Polycrate ne dit pas un mot de sainte Marie-Madeleine. Il eût été si glorieux de s'en glorifier dans cette circonstance. On doit donc regarder comme certain qu'elle n'est pas morte à Ephèse et qu'elle n'y a jamais paru.

Si le nom de Marie-Madeleine se trouve sur les Ménées comme martyre à Ephèse, ce n'est que l'erreur de Modeste et de l'Anonyme, prolongée.

Les auteurs des Ménées ont été fort embarrassés de la note de Modeste : ils ont dû supprimer la virginité et le martyre. Ils disent : *Sancti obdormiunt*, ce qui est inusité pour les martyrs. Cédrénus dit que c'était la sœur de Lazare, ce que les Actes n'avaient pas fait. Mais on verra que des documents nombreux et de la plus grande autorité prouvent son apostolat en Provence, et achèvent d'anéantir les faibles arguments de Launoy.

Première preuve. — *Vie de sainte Madeleine par Raban-Maur.*

« Cette *Vie*, dit M. Faillon, que nous publions pour la première fois, se trouve à Oxford, en Angleterre, parmi les manuscrits de la bibliothèque du collége de Sainte-Marie-Madeleine de cette ville ; et c'est une production très-authentique de Raban-Maur, comme on s'en convaincra par l'examen critique que nous en faisons au second volume de cet ouvrage. Quoique l'auteur y ait inséré, d'après les anciennes *Vies* qu'il avait sous les yeux, plusieurs circonstances apocryphes et d'autres dont on peut raisonnablement douter, il suit néanmoins de cet opuscule qu'aux VIII^e et IX^e siècles l'apostolat de saint Maximin, de sainte Madeleine et de sainte Marthe en Provence, leur mort et leur culte dans ce pays, étaient des faits admis partout, en Occident, sans aucun partage d'opinion, et regardés alors comme fondés sur une tradition immémoriale et indubitable.

« Telle est la conclusion que nous croyons devoir tirer de la *Vie* composée par Raban-Maur ; et il nous semble que personne ne fera difficulté de souscrire à cette conséquence, après la lecture de nos observations sur cette *Vie*.

« On y voit que Raban a pu mieux que personne de son siècle connaître l'opinion commune sur ce sujet : c'était l'homme le plus avide de connaissances, le plus versé dans les monuments de l'antiquité chrétienne, et le plus consulté par les savants de tous les pays. Formé en France par Alcuin, dans la célèbre école de Tours, il dirigea lui-même en Allemagne celle de Fuld, dont il fit la réputation ; il voyagea dans l'Hibernie, pour s'instruire auprès de Gildas, et même en Orient, où il visita les saints lieux de la Palestine. Il était donc en état, par ses relations, ses connaissances et ses voyages, de savoir ce qu'on pensait partout de son temps sur l'apostolat de nos saints, sur le lieu de leur mort et celui de leur culte. En outre, il était plus capable que personne de juger de l'antiquité de cette tradition. Nous montrerons, d'après les témoignages d'une multitude d'auteurs, qu'il fut l'un des hommes d'alors les plus érudits, les plus versés dans les langues, l'Ecriture sainte, les écrits des saints Pères et l'histoire des saints ; l'un des

plus exacts et des meilleurs critiques, comme le prouvent d'ailleurs les nombreux ouvrages qui nous restent de lui; enfin l'un des plus sincères, ainsi que le montrent, d'une part son exactitude et sa fidélité dans ses citations, et de l'autre la sainteté de sa vie et le concours des peuples à son tombeau.

« On verra de plus que, dans l'exposition qu'il fait de l'arrivée de nos saints en Provence, il est l'écrivain le plus désintéressé. D'abord il est étranger à la Provence; en second lieu, il traite cette question par occasion, et uniquement parce qu'elle se trouve liée à l'histoire évangélique de sainte Madeleine et de sainte Marthe, qu'il écrit par manière de commentaire, en paraphrasant les paroles des évangélistes. Troisièmement, il use, à l'égard de la *Vie* de sainte Madeleine, d'une critique qui, au lieu de lui mériter l'estime des Provençaux (si on supposait qu'il eût été capable d'écrire pour ce motif) aurait dû attirer plutôt sur lui leur animadversion et leur censure; car, dans cet ouvrage il révoque en doute la vérité de certaines circonstances de la vie de sainte Madeleine, et en regarde d'autres comme autant de fables ridicules, quoique alors ces divers points fussent reçus et révérés par les Provençaux. Il est même à remarquer que, dans cet écrit, Raban expose ou indique, en passant, toutes les opinions sur sainte Madeleine qui avaient partagé les savants, comme, par exemple, l'unité de sainte Madeleine avec la pécheresse dont parle saint Luc, le nombre des onctions, les diverses courses au tombeau du Sauveur, la distinction de plusieurs femmes appelées *Madeleine* dans l'Evangile. Mais il ne dit nulle part qu'il y eût de son temps ou qu'il y eût jamais eu deux opinions sur le lieu de la mort de sainte Madeleine, de sainte Marthe, de saint Maximin. Et comme, d'après le calcul de Mabillon, il a voyagé en Orient avant d'avoir été promu à la charge d'abbé de Fuld, par conséquent avant l'année 822, c'est-à-dire longtemps avant la composition des livres liturgiques des Grecs, où l'on a confondu (comme il a été dit) la Madeleine, martyre d'Ephèse, avec Madeleine de Béthanie, on doit conclure qu'alors non-seulement en Occident il n'y avait qu'une opinion sur la mort de sainte Madeleine en Provence, mais que les Grecs eux-mêmes, avec lesquels Raban a pu avoir des rapports dans ses voyages, n'avaient pas là-dessus une autre opinion, ou du moins n'avaient point encore adopté celle dont parle Modeste, et que les Ménées ont accréditée plus tard. On peut assurer, en effet, que si cette controverse eût existé alors, Raban n'aurait pas manqué d'en faire mention, et l'aurait éclaircie dans cette *Vie*. Il était plus versé qu'un autre dans l'histoire des saints, puisqu'il nous a laissé un martyrologe avant saint Adon et Usuard; l'étendue qu'il a cru devoir donner à cette *Vie*, les digressions nombreuses qu'il y a faites, lui permettaient d'exposer un point si important; et il devait même le discuter, soit pour appuyer par là la vérité de l'apostolat de ces saints en Provence, qui fait tout le dénouement de cet écrit, soit aussi pour ne pas exposer au blâme des savants une composition à laquelle il semble avoir mis quelque importance, et qu'il a particulièrement soignée, comme le montre assez le style pur et élégant qu'il y emploie.

« On verra, par toute cette *Vie*, qu'en effet l'opinion de l'apostolat, de la mort et du culte de sainte Marie-Madeleine et de ses compagnons en

Provence, était reçue alors partout, et regardée comme étant fondée sur la tradition des anciens. On peut en juger par le fragment que nous rapportons ici de cet opuscule, et qui préparera le lecteur à ce que nous avons à dire.

« Dans sa préface, après avoir fait admirer le privilége de sainte Marthe, de sainte Madeleine et de saint Lazare, que Jésus aimait, comme le rapporte saint Jean, Raban ajoute ce qui suit : « Pour faire mieux saisir « toute l'excellence de ce témoignage, j'ai cru utile de réunir d'abord dans « une narration suivie les divers récits des évangélistes sur ces personnages, « et d'exposer ensuite avec fidélité les événements arrivés, après l'Ascension, « à ces amies du Sauveur, selon ce que nos pères nous en ont appris par la « tradition, et nous en ont laissé dans leurs écrits. Et pour répandre plus de « jour sur la matière, nous reprendrons les choses d'un peu plus haut, en « nous efforçant d'exposer sommairement ce que les anciennes histoires « nous rapportent de leur origine, de leur extraction... La quatorzième « année après l'Ascension eut lieu la division des apôtres. Or, saint Pierre, « qui devait quitter l'Orient et aller à Rome, désigna des prédicateurs de « l'Evangile pour les pays d'Occident, où il ne pouvait se rendre en per- « sonne, et choisit, parmi les plus illustres fidèles et les plus anciens disci- « ples du Sauveur, ceux qu'il destinait pour les pays des Gaules et des Espa- « gnes. A leur tête était le célèbre docteur Maximin, du nombre des « soixante-douze disciples du Sauveur, illustre par le don d'opérer toute « sorte de miracles.

« Sainte Madeleine, unie par le lien de la charité à la religion et à la « sainteté de ce disciple, résolut de ne point se séparer de sa société, quel « que fût le lieu où le Seigneur l'appelât ; car la Reine du ciel, au service « de laquelle Madeleine avait goûté dans la contemplation les délices du pa- « radis, la bienheureuse Vierge avait été enlevée aux cieux, et déjà les dix « apôtres s'étaient dispersés (dans le monde). Ce fut alors, pendant que la « persécution exerçait ses ravages, que les fidèles dispersés se rendirent dans « les divers lieux de l'univers, afin de prêcher la parole de salut aux Gentils, « qui ignoraient Jésus-Christ. Des femmes et des veuves illustres, qui « avaient servi les disciples à Jérusalem, voulurent accompagner sainte « Madeleine, par affection pour elle. Parmi celles-ci, fut sainte Marthe, cette « vénérable hôtesse du Fils de Dieu, ainsi que sainte Marcelle, suivant « Marthe. Saint Parménas, diacre plein de foi et de la grâce de Dieu, était « aussi du nombre de ses disciples : ce fut à ses soins et à sa garde que « sainte Marthe se recommanda en Jésus-Christ, comme Marie à saint « Maximin. Ils prirent donc ensemble leur route vers les pays d'Occident, « par un admirable conseil de la divine Providence, qui voulait non-seule- « ment que la gloire et la célébrité de Marie et de sa sœur se répandissent « dans tout l'univers, par l'Evangile, mais encore que, comme l'Orient avait « été favorisé jusqu'alors de l'exemple de leur vie sainte, l'Occident fût illustré « lui-même par le séjour qu'elles y feraient et par le dépôt de leurs précieu- « ses reliques.

« Dans la compagnie de Madeleine, la glorieuse amie de Dieu, et de « sainte Marthe, sa sœur, le saint évêque Maximin s'abandonna donc aux

« flots de la mer, avec saint Parménas et les autres chefs de la milice chré-
« tienne. Poussés par les vents, ils quittèrent l'Asie, descendirent par la mer
« de Tyr, laissant à droite l'Italie, et abordèrent heureusement dans la pro-
« vince Viennoise des Gaules, auprès de la ville de Marseille, à l'endroit où
« se jette le Rhône dans la mer. Là, après avoir adoré le souverain monarque
« du monde, ils se partagèrent entre eux, par l'inspiration du Saint Esprit,
« les provinces du pays où ce même Esprit les avait poussés. Le saint évêque
« Maximin eut pour partage la ville d'Aix. Etant donc entré dans cette ville,
« il commença à répandre dans les cœurs des Gentils les semences de la doc-
« trine céleste, vaquant nuit et jour à la prédication, à la prière et au jeûne,
« pour amener à la connaissance et au service de Dieu le peuple incré-
« dule de cette contrée.

« Avec lui, l'illustre et spéciale amie du Sauveur vaquait à la contem-
« plation, dans la même église d'Aix ; car depuis que cette ardente amante
« du Rédempteur eut choisi avec tant de sagesse la meilleure part, et qu'elle
« en eut obtenu la possession aux pieds de Jésus-Christ, jamais cette part ne
« lui fut ôtée, au témoignage de Dieu même. Retenue encore sur cette terre,
« elle allait en esprit au milieu des anges, et parcourait les chœurs célestes.
« Mais, pleine de sollicitude pour le salut des âmes, qui l'avait attirée aux
« extrémités occidentales de l'univers, elle s'arrachait de temps en temps
« aux douceurs de la contemplation, pour éclairer les incrédules par ses pa-
« roles, ou pour confirmer les fidèles dans la foi.

« Sa vie était frugale, son habit décent et modeste. Marie, à la vérité,
« se mettait peu en peine de l'un et de l'autre, depuis qu'elle avait perdu la
« présence corporelle du Seigneur. Mais les femmes qui demeuraient avec elle,
« et lui portaient une merveilleuse affection, pourvoyaient suffisamment à ses
« besoins. Et c'est ce qui aura donné lieu à ce récit apocryphe (si toutefois
« il est apocryphe dans son entier ; car les empoisonneurs ne manquent
« guère, pour faire avaler plus sûrement le poison, d'y mêler le miel en
« abondance), de là, dis-je, est venu peut-être ce récit apocryphe, que tous
« les jours elle était élevée dans les airs par les anges, et qu'elle avait pour
« nourriture des aliments célestes que ces esprits lui servaient. Entendu
« dans un sens mystique, ce récit n'est pas du tout incroyable. Mais qu'après
« l'Ascension du Sauveur, elle se soit aussitôt enfui dans les déserts de l'A-
« rabie, qu'elle soit demeurée inconnue et sans vêtements, dans une caverne,
« et que depuis elle n'ait vu aucun homme ; qu'étant visitée, je ne sais par
« quel prêtre, elle ait demandé à celui-ci ses vêtements, ces particularités et
« d'autres semblables sont autant de récits très-faux et empruntés par des
« conteurs de fables à l'histoire de la pénitente d'Egypte. Bien plus, ils se
« convainquent eux-mêmes de mensonge, dès le commencement de cet
« épisode, en l'attribuant, comme il font, au très-docte historien Josèphe,
« puisque Josèphe, dans ses écrits, ne dit pas un seul mot de sainte Marie-
« Madeleine. Ces observations sur le sujet présent doivent suffire. Reprenons
« maintenant la suite de notre narration.

« Sainte Marie-Madeleine, appliquée à la contemplation, gardait fidèle-
« ment la meilleure part qu'elle avait choisie. Quoiqu'elle fût sur la terre
« retenue par les liens de son corps, elle vivait néanmoins en esprit au mi-

« lieu des délices du ciel, et jouissait de ces ineffables douceurs, autant qu'il « est permis à des créatures mortelles. Comme le temps où sa très-sainte « âme devait être délivrée de la prison du corps approchait, le Fils de DIEU, « le Seigneur et rédempteur des hommes, lui apparut accompagné d'une « multitude d'anges, l'appelant à lui pour la mettre en possession de la gloire « du royaume céleste. Enfin elle mourut le onzième jour avant les calendes « d'août. L'évêque saint Maximin mit dans un magnifique mausolée son « très-saint corps, embaumé avec divers aromates, et éleva ensuite au « dessus une basilique d'une belle architecture. On montre son sépulcre, « qui est de marbre blanc, et on y voit, représenté en sculpture, comment, « dans la maison de Simon, elle mérita le pardon de ses péchés, et aussi « l'office de piété qu'elle rendit au Sauveur pour sa sépulture.

« Saint Maximin, voyant approcher le temps où il devait être enlevé de « ce monde, ordonna qu'on préparât le lieu de sa sépulture dans la basilique « qu'il avait fait construire sur le très-saint corps de sainte Madeleine, « et qu'on plaçât son propre sarcophage auprès du mausolée de la bien-« heureuse amante de DIEU. Après sa sainte mort, il y fut en effet inhumé « avec honneur par les fidèles ; et l'un et l'autre ont depuis illustré ce lieu « par des miracles éclatants... Ce monastère s'appelle l'abbaye de Saint-« Maximin : il est bâti dans le comté d'Aix, et est richement pourvu de biens « et d'honneurs ».

« De ce récit de Raban-Maur, il faut conclure : 1° que l'apostolat, la sépulture et le culte de saint Maximin et de sainte Madeleine en Provence, étaient autant de faits admis partout, au IXe et au VIIIe siècle, où ce docteur a vécu ; 2° comme Raban invoque, en faveur de ces faits, non - seulement la tradition des anciens, mais encore des *Vies* que ceux-ci avaient laissées par écrit et que lui-même appelle *anciennes*, il faut inférer de là que longtemps avant lui telle avait été aussi la persuasion commune touchant l'apostolat de sainte Madeleine et de saint Maximin en Provence ; 3° enfin, de la *Vie* écrite par Raban-Maur, on doit conclure : 1° qu'il existait des *Vies* anciennes des saints apôtres de la Provence ; 2° qu'on voyait et qu'on vénérait dans l'abbaye de Saint-Maximin près de la ville d'Aix, les sépulcres de saint Maximin et de sainte Madeleine ; 3° qu'on disait alors que sainte Madeleine avait fait pénitence dans une grotte ; 4° que de plus cette sainte avait vécu quelque temps à Aix, et que, de concert avec saint Maximin, elle y avait jeté les fondements de la foi chrétienne : quatre faits importants dont nous allons essayer d'examiner les preuves.

« DEUXIÈME PREUVE : — *Vie de sainte Madeleine par un anonyme.*

Raban, comme on l'a vu, avertit le lecteur que, « comme les empoison-« neurs ne manquent guère, pour faire avaler plus sûrement le poison, d'y mêler le miel en abondance », quelque faussaire avait joint à la *Vie de sainte Madeleine* deux traits apocryphes, au moins en partie : d'abord l'enlèvement de la sainte dans les airs par les anges, ensuite sa conservation au moyen d'aliments célestes que ces esprits lui servaient. En outre, il atteste qu'on y avait mêlé des circonstances évidemment fausses, telles que la rencontre d'un certain prêtre dans le désert, qui aurait donné son manteau à sainte Madeleine. « Ces dernières particularités et d'autres semblables, dit-il, sont

« autant de récits très-faux, empruntés par des conteurs de fables à l'histoire « de la pénitente d'Egypte ». Il suit de ces réflexions de Raban, que déjà au VIIe siècle on avait corrompu la *Vie de sainte Marie-Madeleine*, en y ajoutant les circonstances dont il parle, et qu'il a dû exister par conséquent deux sortes de *Vies* de cette sainte, les unes plus anciennes et plus courtes, exemptes de ces additions; les autres amplifiées et corrompues, que Raban signale ici.

« Or, nous avons retrouvé le texte de l'*ancienne Vie* de sainte Madeleine, exempt de ces additions, et le même qui est rapporté par Raban. Nous le donnons ici sur trois manuscrits peints au dixième siècle, mais qui ne sont que de simples copies d'autres beaucoup plus anciens. Ce texte est rapporté de plus dans une multitude de manuscrits plus récents, sous le titre de *Vie de sainte Madeleine*, ainsi que dans l'ancienne liturgie de l'Eglise d'Aix, où il forme les leçons de l'office de saint Maximin; dans les liturgies d'Apt, d'Arras, d'Autun, de Cambrai, de Beauvais et d'autres Eglises, où il servait de matière aux leçons de la fête de sainte Madeleine.

« On le retrouve enfin dans les *Vies* amplifiées de cette sainte, dont il forme le fond principal; car il faut remarquer que les *Vies* de sainte Madeleine, en si grand nombre encore aujourd'hui dans la plupart des bibliothèques, se divisent en deux classes : les unes plus courtes et qui ne contiennent que le texte ancien dont nous parlons; les autres plus longues, et où l'on a ajouté successivement à ce premier fond des épisodes fabuleux, d'abord celui que Raban a signalé, puis un autre du temps des Croisades, enfin un troisième plus récent, comme nous le dirons dans la suite. Mais toutes ces *Vies* interpolées ont cela de commun entre elles et avec l'ancienne *Vie* que nous donnons ici, qu'elles reproduisent toutes le texte de cette dernière, quoique le sens en soit plus ou moins coupé par ces diverses additions.

« Voici le texte de ce précieux monument.

« Après la gloire de la résurrection du Seigneur, le triomphe de son « ascension et la mission de l'Esprit-Paraclet, qui remplit les cœurs des « disciples, encore tremblants par la crainte des maux temporels, et leur « donna la science de toutes les langues, ceux qui croyaient étaient tous « avec les saintes femmes et avec Marie, Mère de Jésus, comme le raconte « Luc l'Evangéliste. La parole de Dieu se répandait, et le nombre des fidèles « croissait tous les jours, en sorte que, par la prédication des apôtres, plu- « sieurs milliers de personnes obéissaient à la parole de la foi et se dépouil- « laient de leurs biens; car personne parmi eux n'avait rien en propre, mais « tous leurs biens étaient en commun, ayant entre eux un même cœur et « une même âme. Les prêtres des Juifs, avec les pharisiens et les scribes, « enflammés donc du feu de la jalousie, excitèrent la persécution dans « l'Eglise, mirent à mort Etienne, le premier martyr, et chassèrent loin de « la Judée presque tous les autres témoins de Jésus-Christ.

« Pendant que la tempête de cette persécution exerçait ses ravages, les « fidèles qu'elle avait dispersés se rendirent dans divers lieux du monde que « le Seigneur leur avait assignés à chacun, annonçant la parole du salut « aux Gentils. Avec les apôtres était alors le bienheureux Maximin, l'un des « soixante-douze disciples, personnage recommandable par l'intégrité par-

« faite de ses mœurs, et illustre par sa doctrine et par le don d'opérer des « miracles. Sainte Marie-Madeleine, qui demeurait dans la compagnie de « saint Maximin, comme la bienheureuse Marie, toujours Vierge, en celle « de saint Jean l'Evangéliste, à qui le Seigneur l'avait confiée, s'abandonna « à la sollicitude religieuse de ce saint disciple. C'est pourquoi, dans cette « dispersion, sainte Madeleine s'étant associée à lui, ils se rendirent jusqu'à « la mer, et montant sur un vaisseau, ils arrivèrent heureusement à Mar- « seille. Là, ayant mis pied à terre, ils allèrent, par l'inspiration du Sei- « gneur, dans le comté d'Aix, distribuant abondamment à tous la semence « de la parole divine, et s'efforçant nuit et jour, par leurs prédications, « leurs jeûnes et leurs prières, d'attirer à la connaissance et au culte du « Dieu tout-puissant le peuple de cette contrée, qui était incrédule et non « encore régénéré par l'eau du baptême. Le confesseur et pontife saint « Maximin gouverna longtemps l'Eglise d'Aix, vaquant assidûment à la « prédication, chassant les démons, ressuscitant des morts, rendant la vue à « des aveugles, redressant des boiteux, et guérissant toute sorte de « maladies.

« Or, le temps où sainte Marie-Madeleine devait être délivrée de la « prison de son corps approchant, elle vit Jésus-Christ, au service duquel « elle s'était vouée si parfaitement, qui l'appelait, par sa miséricorde, à la « gloire du royaume céleste, afin de donner à jamais l'aliment de la vie « céleste à celle qui lui avait fidèlement fourni à lui-même le soutien de la « vie temporelle, lorsqu'il avait paru sous les dehors de l'humanité. Elle « mourut le onzième jour avant les calendes d'août, les anges se réjouissant « de ce qu'elle était associée aux Vertus des cieux, et de ce qu'elle avait été « trouvée digne de jouir de la splendeur de la gloire, et de voir le roi des « siècles dans sa beauté. Saint Maximin, prenant son très-saint corps, « l'embauma de divers aromates et le plaça dans un honorable mausolée, et « éleva, sur ces bienheureux membres, une basilique d'une belle architec- « ture. On montre son sépulcre, qui est de marbre blanc, et on y voit repré- « senté en sculptures comment, étant venue trouver le Seigneur dans la « maison de Simon, elle mérita le pardon de ses péchés, et aussi l'office de « piété qu'elle rendit au Sauveur pour sa sépulture.

« Enfin, le bienheureux évêque Maximin, voyant approcher le temps « auquel l'Esprit-Saint lui avait fait connaître par révélation qu'il devait être « enlevé de ce monde, pour recevoir, de la bonté du souverain juge, la « récompense de ses travaux, ordonna qu'on préparât le lieu de sa sépulture « dans la basilique dont on a parlé, et qu'on plaçât son sarcophage auprès « du corps de sainte Marie-Madeleine. En effet, après sa sainte mort, il y fut « inhumé avec honneur par les fidèles, et l'un et l'autre illustrent ce lieu « par des miracles insignes, opérés par leur intercession en faveur de ceux « qui les invoquent pour le bien de leur corps. Ce lieu est devenu, avec le « temps, si sacré, qu'aucun roi, prince, ou autre, si distingué qu'il soit par « la pompe du siècle, n'oserait entrer dans leur église, pour y solliciter « quelque grâce, sans avoir auparavant quitté ses armes, sans s'être dépouillé « de tous les sentiments de férocité brutale, et sans y faire paraître toute « sorte de marques d'une humble dévotion. Jamais aucune femme, de

« quelque condition, rang ou dignité qu'elle fût, n'a eu la témérité d'entrer « dans ce très-saint temple. Ce monastère s'appelle l'abbaye de Saint-« Maximin. Il est bâti dans le comté d'Aix, et est richement pourvu « de biens et d'honneurs. Ce fut le sixième jour avant les ides de juin « que saint Maximin mourut et fut très-heureusement couronné dans le « ciel ».

Telle est la plus ancienne *Vie* que nous ayons de sainte Madeleine; et voici les diverses observations que nous croyons devoir faire sur l'âge de ce monument.

« D'abord, cette *Vie* est antérieure aux *Vies* interpolées dès le VIIe siècle, dont parle Raban. On n'y voit, ni l'enlèvement aux cieux de sainte Madeleine par les anges, ni les aliments célestes que ces esprits lui auraient servis, ni l'épisode du prêtre, qui la visite dans son désert, ni enfin les autres traits que Raban donne comme empruntés de l'histoire de sainte Marie Egyptienne. Bien plus, une circonstance remarquable exclut manifestement tout alliage venu de cette dernière source. D'après l'ancienne *Vie*, sainte Marie-Madeleine mourut le 22 juillet, jour auquel l'Eglise a toujours célébré sa fête. Or, cette circonstance est tout à fait incompatible avec l'addition tirée de la *Vie* de sainte Marie Egyptienne, puisque, d'après cette addition, elle aurait dû mourir le propre jour de Pâques, comme il est rapporté de sainte Marie d'Egypte. Aussi, dans les *Vies* amplifiées de sainte Madeleine, ne manque-t-on pas de la faire mourir ce jour-là, et de supprimer les paroles de l'ancienne *Vie* qui fixent sa mort au 22 juillet, quoiqu'on y rapporte textuellement tout le reste de cette *Vie*. Le déplacement du jour de la mort de sainte Madeleine du 22 juillet au jour de Pâques, que présentent les *Vies* amplifiées, et que n'offre pas la *Vie* la plus courte, confirme donc l'antériorité de cette dernière *Vie* par rapport aux autres *Vies* dont nous parlons.

« De tout ce qui a été dit jusqu'ici on doit conclure que cette *Vie* de sainte Madeleine, que nous croyons être un fragment des *Actes de saint Maximin*, a été composée au Ve, ou au plus tard au VIe siècle. Le préambule qu'on a cité paraît être de la même époque, puisqu'on y suppose qu'il n'y avait point encore alors de *Vie* de sainte Madeleine, et que, d'après Raban, nous voyons que dès le septième siècle il en existait déjà, qui même avaient dès lors été amplifiées par des circonstances fabuleuses. Cette réflexion montre que, par le *royaume de Provence*, dont parle ce *prologue*, il faut entendre, non la domination des princes carlovingiens dans ce pays au IXe siècle, mais celle des rois goths, visigoths, ostrogoths, et surtout celle des rois bourguignons, dont plusieurs siégèrent quelquefois à Arles, comme l'atteste la *Vie* de saint Césaire, évêque de cette ville; car la Provence était alors appelée du nom de royaume, ainsi que le fait remarquer Denys de Sainte-Marthe, après l'ancien poëte Guntherus. D'ailleurs, au rapport du P. Pagi, Théodoric, roi des Goths en Italie, est qualifié *roi des Gaules* par Cassiodore, son secrétaire, ce qui ne pourrait s'entendre que de la Provence, et même de la partie de la Provence située au-delà de la Durance, les seules terres des Gaules soumises à Théodoric. Enfin, le portrait que l'auteur de ces *Actes* fait des rois chrétiens dont il est ici question, ne peut convenir qu'à

ces princes barbares: *Nullus regum ac principum ecclesiam ingredi audeat, donec belluina posthabita ferocitate cum omni humilitatis devotione introeat.* Car la mention de cette *férocité brutale,* et l'attribution qu'on en fait ici aux rois qui régnaient alors en Provence, indiquent dans l'auteur de ces *Actes,* dont le style est d'ailleurs simple et sans prétention, un écrivain gaulois et civilisé, tout à fait étranger aux mœurs barbares et farouches de ces nouveaux maîtres. On sait en effet que la férocité naturelle de ces princes ne fut pas adoucie d'abord par le christianisme, comme ne le prouve que trop la conduite barbare et cruelle de plusieurs rois français de la race des Mérovingiens. Enfin, c'est ce que donne assez à entendre Théodoric, roi d'Italie, lorsque, écrivant aux Provençaux, ses nouveaux sujets, il les invite à reprendre l'habit aussi bien que la douceur et la politesse des anciens Romains, en se dépouillant des sentiments de cruauté et de barbarie introduits par les rois qui avaient possédé auparavant ce pays: *Exuite barbariem, abjicite mentium crudelitatem.* Aussi cette *Vie* de sainte Madeleine offre-t-elle en effet tous les caractères d'un monument du v^e^ ou du vi^e^ siècle, auxquels nous la rapportons, et c'est ce qu'il nous reste à montrer avant de terminer ce chapitre.

« 1° Le style et la manière de cet écrit sont assez différents des *Vies* de saints composées au vii^e^ siècle. « Au vii^e^ siècle, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, on continua, comme au vi^e^, à se plaire aux « prodiges et à ne goûter que le merveilleux et l'extraordinaire, et presque « toutes les *Vies* des saints que l'on composa alors sont plutôt des éloges et « des panégyriques que des relations simples et naïves de leurs actions et de « leurs vertus. On y employa (pendant ces deux siècles) une fausse éloquence « qui ne consistait qu'en des pensées peu justes et naturelles, des tours « guindés, des expressions affectées, des pointes recherchées, un amas d'épi- « thètes sans ordre, sans discernement; des cadences réitérées, mais plus « propres à ennuyer qu'à réveiller l'attention du lecteur; en un mot, une « manière de s'énoncer qui ne tendait qu'à se rendre inintelligible ». On ne remarque point ces défauts dans la *Vie* de sainte Madeleine, et nous pouvons ajouter qu'elle réunit les caractères pour discerner les actes sincères, assignés par Tillemont. « La fidélité des actes des saints paraît d'autant plus « certaine, dit-il, qu'ils sont fort courts et extrêmement simples: deux carac- « tères qui distinguent les actes authentiques d'avec ceux qui sont faux ou « paraphrasés. Dans les actes originaux il y a peu de miracles, peu de cita- « tions de l'Ecriture ».

« 2° On ne voit rien dans cette ancienne *Vie* de sainte Madeleine qui ne s'accorde avec les usages et les mœurs du vi^e^ siècle. D'abord il est à remarquer qu'on n'y donne point à saint Maximin le titre d'*archevêque,* comme on fait dans les épisodes ajoutés à ce premier fond, et comme Raban lui-même. Dans cette ancienne *Vie*, saint Maximin est qualifié: *pontifex, Ecclesiæ præsidens, antistes, confessor* et *pontifex;* toutes appellations usitées au v^e^ et au vi^e^ siècle.

« 3° On y dit que sainte Madeleine et saint Maximin sont inhumés dans le *comté d'Aix:* or, le nom de comté, pour indiquer le territoire dépendant d'une ville, était alors usité dans les Gaules. Nous voyons par saint Sidoine-

Apollinaire qu'au v^e^ siècle les bonnes villes étaient gouvernées par des comtes, ce qui persévéra aussi sous la première race de nos rois. Au vi^e^ siècle chaque ville avait son comte particulier, comme le montrent une multitude d'exemples rapportés par saint Grégoire de Tours, et dom Ruinart, son éditeur, fait remarquer qu'en effet chaque ville avait alors le sien. Le comte exerçait la justice dans la ville, et le territoire de sa juridiction était appelé *comté*.

4° Le lieu où saint Maximin et sainte Madeleine furent inhumés est appelé *Abbaye de Saint-Maximin*, et cette circonstance, qui est restée comme inconnue jusqu'à ce jour, confirme l'opinion commune qui attribue aux cassianites, et à Cassien lui-même, la fondation du monastère de Saint-Maximin, comme nous le dirons dans son lieu.

« Ces anciens actes ajoutent que saint Maximin fit construire *une basilique* sur le tombeau de sainte Madeleine. Cette dénomination donnée à une église monastique, est digne de remarque, et confirme ce qu'a prouvé M. de Valois dans sa dissertation *de Basilicis*. Car, au rapport de Mabillon, des continuateurs de Ducange, des auteurs du *Nouveau traité de Diplomatique*, et des meilleurs critiques, il a été démontré par M. de Valois, qu'au vi^e^ siècle, par le mot *basilica*, on entendait toujours en France une église de moines; au lieu que les cathédrales et les paroisses étaient appelées *ecclesiæ*. Si donc l'auteur de ces actes désigne par le nom de *basilique* l'église dont on attribuait alors la fondation à saint Maximin, c'est qu'il l'appelle du nom même que le public lui donnait de son temps, à cause des moines cassianites qui la desservaient.

« Ces anciens actes représentent comme une singularité remarquable, à laquelle la sainteté de ce temple avait donné lieu, l'usage, pour les hommes armés, de n'y entrer jamais qu'ils n'eussent auparavant déposé leurs armes. Or, nous trouvons dans la *Vie* de saint Germain d'Auxerre, écrite par le prêtre Constance, qu'au commencement du v^e^ siècle, les Gaulois avaient en effet la coutume de porter leurs armes partout, même dans les églises, et qu'ils y entraient avec leurs javelots et leurs boucliers. L'auteur des anciens *Actes* de sainte Madeleine, qui a pu écrire dans ce siècle même, trouvait donc dans la coutume universelle des Gaulois, au milieu desquels il vivait, un juste motif de faire remarquer cette exception si singulière et si rare.

« Il fait encore observer qu'aucune femme, de quelque dignité qu'elle fût, n'était jamais entrée dans cette église. Au vi^e^ siècle, la discipline de plusieurs monastères interdisait en effet aux femmes l'entrée des lieux réguliers, et même celle de l'église. Nous avons entre autres exemples celui de saint Calais, qui fit prier la reine Ultrogothe, femme de Childebert I^er^, de ne pas se présenter à son monastère, lui objectant l'ordre qu'il avait donné, qu'aucune femme n'y entrât, pas même dans l'église. M. Fleury fait remarquer que cette coutume était assez ordinaire au vi^e^ siècle; et l'on en voit la preuve dans la préface de Mabillon sur le premier siècle de son ordre. Mais, comme le fait observer ce savant religieux, cet usage était fondé plutôt sur les coutumes particulières de quelques monastères, que sur la pratique générale des moines gaulois, ou sur la règle de saint Benoît, qui

suppose au contraire que les parents des religieux pourront entrer dans l'église.

« L'usage de la basilique de saint Maximin avait eu une autre origine que celui des monastères dont nous parlons. Dans ceux-ci, le motif qui interdisait l'entrée de l'église aux femmes, était toujours pris du bien spirituel des religieux. Ainsi, saint Calais déclare qu'il avait établi cette défense, pour mieux tenir ses religieux dans le recueillement ; et dans les autres monastères où la même pratique était en vigueur, on alléguait un motif à peu près semblable. Mais à Saint-Maximin, cet usage, aussi bien que celui qui interdisait le port des armes, était fondé sur la sainteté extraordinaire du lieu où reposaient les corps de saint Maximin et de sainte Madeleine, ainsi qu'on le lit expressément dans cette *Vie ;* comme nous voyons, au rapport d'Evagre, que les femmes n'entraient point non plus dans l'église dédiée à saint Siméon Stylite, où était la colonne sanctifiée par la pénitence de ce thaumaturge.

« D'après ces anciens *actes* de sainte Madeleine, jamais aucune femme n'était entrée dans l'église de Saint-Maximin. Il faut conclure de là qu'au moins, lorsque ces *actes* furent composés, on n'avait point eu, depuis un temps immémorial, d'exemple contraire. Mais si cet usage eût été fondé sur une coutume monastique, et par conséquent s'il fût venu des religieux cassianites, établis à Saint-Maximin au milieu du cinquième siècle, on aurait eu une multitude d'exemples plus anciens à y opposer, puisque cette église n'avait point été bâtie par ces religieux, et que même elle était si ancienne, qu'elle était regardée alors comme ayant été construite par saint Maximin lui-même.

« Enfin ces actes supposent qu'on voyait venir au tombeau de sainte Madeleine non-seulement de simples particuliers, mais des grands, des princes, des princesses et même des rois et des reines ; et c'est en effet ce qui, au cinquième siècle, avait lieu fréquemment ailleurs, comme l'attestent les monuments du temps. Saint Jean Chrysostome, témoin de ce concours, disait dans une de ses homélies, pour faire remarquer à ses auditeurs la gloire dont Dieu couronnait les saints : « Les sépulcres des saints surpas-« sent les palais des rois, non par la grandeur et la beauté des édifices ; mais, « ce qui est plus considérable, par le zèle de ceux qui vont les visiter. Car « celui qui est revêtu de la pourpre se transporte lui-même à leurs sépulcres « pour les baiser ; et, se dépouillant du faste de la grandeur, il paraît là « comme suppliant, et prie les saints de l'aider de leur suffrage auprès de « Dieu. On ne voit personne qui entreprenne jamais des voyages pour voir « les palais des empereurs : tandis que beaucoup d'empereurs sont partis « souvent pour des voyages lointains, afin de jouir du bienfait dont nous « parlons ».

« De tout ce qui vient d'être dit, on doit donc conclure que cette ancienne *Vie* de sainte Madeleine a été composée environ au cinquième siècle. L'existence de ce monument et la célébrité où était alors le culte de sainte Madeleine, expliquent peut-être pourquoi saint Grégoire de Tours n'a point parlé des saints apôtres de la Provence, ni même de sainte Madeleine et de saint Maximin dans son livre *de la Gloire des confesseurs*. Ceux qui ont pris

le silence de cet historien pour une preuve assurée que ces saints n'étaient point encore connus alors, ont fait une étrange méprise. Ils auraient pu sans doute tirer cette induction, si saint Grégoire de Tours avait entrepris de nous donner le dénombrement de tous les saints honorés dans les Gaules; mais ce n'est pas l'objet de ses livres. Il ne s'y borne point aux saints gaulois, il parle de saints de tous pays indistinctement, de latins et de grecs; mais ceux dont il fait mention sont en petit nombre, eu égard à ceux dont il ne parle pas. La raison de ce choix, comme il le dit et le redit plusieurs fois lui-même, c'est qu'il se proposait seulement de rapporter les miracles des saints qui n'avaient point été écrits ; et, en racontant les actions de plusieurs, il fait observer que c'est parce qu'il a jugé qu'on n'avait encore rien écrit sur ces saints. Voilà pourquoi, dans son livre *de la Gloire des martyrs*, il a nommé sainte Madeleine, la martyre d'Ephèse, encore inconnue alors dans les Gaules; et que dans sa *Gloire des confesseurs*, il n'a pas dû parler de saint Maximin ni de sainte Madeleine dont les actes, déjà connus de son temps, étaient sans doute aussi répandus que ceux de beaucoup d'autres saints, à cause du concours qui avait lieu au tombeau de cette célèbre pénitente.

« Aussi dom Ruinart, dans l'édition qu'il a donnée des ouvrages de cet historien, fait remarquer que personne ne doit être surpris qu'il omette quelquefois les actions les plus mémorables des saints, pour en rapporter d'autres plus obscures; et il ajoute que ceux-là sont dans l'erreur qui révoquent en doute les actions de quelques saints, pour cela seulement que saint Grégoire n'en a point fait mention.

« Il faut donc conclure que la *Vie* ancienne de sainte Madeleine est un monument du v[e] ou du vi[e] siècle. C'est en effet à ce temps que furent composées les plus anciennes Vies des saints apôtres des Gaules, celles de saint Denis de Paris, de saint Paul de Narbonne, de saint Saturnin de Toulouse et autres. Comme elles ne furent écrites que sur la tradition vivante et immémoriale des Eglises, les rédacteurs de ces Vies accommodèrent les choses aux usages et aux manières de leur temps, sans qu'on puisse, à cause de cela, tenir pour suspects les événements qu'ils racontent. Il semble que celle de sainte Madeleine, ou de saint Maximin, que nous avons rapportée, ait aussi été écrite sur la tradition des Eglises de Provence. Mais elle porte avec elle la garantie et la preuve du petit nombre de faits qu'elle contient, ces faits étant alors publics, toujours subsistants, et fondés sur la notoriété du culte de sainte Madeleine dans toutes les contrées voisines. Voici les principaux de ces faits.

« Il suit de ce monument, qu'au v[e] siècle, saint Maximin, premier évêque d'Aix, était regardé comme l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur; qu'on tenait pour certain que son corps était inhumé dans l'abbaye de Saint-Maximin ; qu'enfin sainte Madeleine, sœur de Marthe et de Lazare, avait vécu à Aix auprès de saint Maximin, et que son corps reposait aussi dans la même abbaye.

« Il suit que les tombeaux renfermant les corps de saint Maximin et de sainte Madeleine étaient alors un objet de dévotion publique et singulière; que non-seulement les simples particuliers, mais encore les princes et les

rois eux-mêmes, n'entraient dans l'église de Saint-Maximin qu'après avoir déposé leurs armes ; qu'enfin les femmes n'entraient point dans ce lieu, par respect pour sa sainteté.

« Il suit encore que l'église bâtie sur le tombeau de ces saints était alors si ancienne, qu'on croyait que saint Maximin lui-même l'avait fait bâtir ; ce qui montre qu'au moins elle était de beaucoup antérieure à la paix de l'Eglise par Constantin : sans quoi on n'aurait pu ignorer que cette église était encore de fraîche date. Or, qu'il y ait eu avant Constantin, non pas seulement des cryptes qui servaient à la célébration des saints mystères, mais des édifices élevés de terre, et consacrés au culte chrétien, c'est un fait qu'on ne saurait révoquer en doute. Nous voyons en effet que saint Grégoire Thaumaturge fit bâtir une église à Néocésarée ; et si l'on en croit saint Grégoire de Nysse, pendant le même temps, on avait élevé de tous côtés à Jésus-Christ des temples et des lieux de prière. Aurélien, dans une lettre qu'il écrit au sénat, oppose l'église des chrétiens au temple des dieux. Eusèbe nous apprend qu'avant même que Dioclétien eût fait abattre les églises, les chrétiens avaient été obligés d'en ruiner plusieurs des anciennes, pour en rebâtir de plus grandes ; et au témoignage de saint Grégoire de Tours, après la persécution de l'an 179, les chrétiens de Lyon bâtirent une église d'une grandeur remarquable, où ils inhumèrent les restes des saints martyrs. Si donc saint Maximin n'avait pas fait construire lui-même l'église dont parlent ces anciens actes, il suivrait au moins qu'elle était déjà très-ancienne, antérieure de beaucoup au règne de Constantin ; et que, par conséquent, au v^e^ siècle, elle était un monument public et notoire de la croyance des fidèles des premiers temps en Provence, touchant l'apostolat de sainte Madeleine et de saint Maximin parmi eux.

« Il suit de plus, qu'au v^e^ siècle, on tenait pour certain en Provence, et à Aix même, où probablement ces *actes* ont été composés, que sainte Madeleine avait été inhumée par saint Maximin, non à Aix, mais dans le comté de ce nom, et au lieu appelé ensuite l'*Abbaye de Saint-Maximin :* comme aussi que saint Maximin, d'après son désir, avait été inhumé dans ce même lieu, pour la grande vénération qu'il portait aux restes mortels de sainte Madeleine ; exemple qui dut engager saint Sidoine à choisir aussi sa sépulture dans cette crypte. Nous faisons ici cette remarque, pour montrer avec combien peu de fondement quelques modernes ont prétendu que sainte Madeleine était morte et avait été inhumée dans la ville d'Aix : assertion contraire à l'ancienne liturgie de cette Eglise, puisque le texte même de la *Vie* de sainte Madeleine que nous avons rapporté y formait les six leçons de la fête de saint Maximin. Mais ce qu'on a peine à comprendre, c'est qu'après avoir supprimé cette ancienne *Vie*, on l'ait remplacée par une légende, composée au XIX^e^ siècle et où l'on n'a pas craint de consacrer le fait apocryphe et controuvé de la mort de sainte Madeleine, à Aix. Nous aimons à croire qu'une piété plus éclairée fera disparaître de l'office divin ce qu'une fausse critique y a introduit, et qu'on verra de nouveau dans la liturgie de l'Eglise d'Aix, ce fragment des anciens actes de ses fondateurs, le monument écrit le plus vénérable et le plus certain que nous possédions aujourd'hui, touchant les saints apôtres de la Provence.

« Il suit enfin qu'au v^e^ siècle les tombeaux de saint Maximin et de sainte Madeleine étaient réputés si anciens, qu'on les attribuait l'un et l'autre à saint Maximin lui-même ; que celui de sainte Madeleine était de marbre blanc, et qu'on y voyait représentés en bas-relief plusieurs traits de l'histoire évangélique de cette sainte. Ces deux tombeaux subsistent encore aujourd'hui, et ils forment eux-mêmes une preuve incontestable de l'apostolat de saint Maximin et de sainte Madeleine en Provence, comme on pourra s'en convaincre dans les chapitres suivants.

TROISIÈME PREUVE : *Crypte de la Sainte-Madeleine.* — « On a vu par l'ancienne *Vie* de sainte Madeleine qu'au v^e^ siècle on montrait dans une crypte, construite sous l'Eglise de l'abbaye de Saint-Maximin, les tombeaux de saint Maximin et de sainte Madeleine. Car, d'un côté, on dit dans cette *Vie* que les deux tombeaux étaient visibles et apparents, et de l'autre qu'ils étaient sous l'église de l'abbaye, ce qui donne manifestement à entendre qu'ils étaient dans une crypte. Cette crypte, qui tombait de vétusté, et fut reconstruite en 1404, existe encore dans l'église de Saint-Maximin, et renferme les mêmes tombeaux, qui y sont toujours l'objet de la vénération des fidèles. Outre ces deux tombeaux, on en voit trois autres, comme aussi divers fragments de pierres tumulaires. Par un effet de leur dévotion pour sainte Madeleine, plusieurs chrétiens des premiers siècles voulurent être inhumés auprès d'elle, à l'exemple de saint Maximin, et conformément à la pratique reçue alors généralement partout de se faire enterrer auprès des saints illustres. Cette pieuse coutume fut même l'origine des cimetières souterrains de Rome, où les chrétiens voulaient être inhumés, pour reposer auprès des saints apôtres ou des saints martyrs.

Nous mettrons ici sous les yeux du lecteur la description de la crypte de Saint-Maximin.

« Tous les connaisseurs conviennent, sans aucun partage d'opinion, que les tombeaux renfermés dans cette crypte, et appelés communément de *sainte Madeleine*, de *saint Maximin*, de *saint Sidoine* et de *sainte Marcelle*, remontent aux premiers âges du christianisme. Un écrivain, qui les avait visités au commencement du dernier siècle, en a parlé en ces termes : « Le goût et la manière de ces tombeaux ressentent, pour le moins, le « goût et la manière du IV^e^ ou du v^e^ siècle. Ils ne sont pas du meilleur « goût de cet art, ni aussi du pire, qui a commencé après le v^e^, et qui a « continué jusqu'au XV^e^. Je n'avance pas une chose qu'on ne puisse vérifier. « Ces monuments ne sont cachés à personne ; les entendus dans la sculpture « pourront me répondre, si, après les avoir examinés, ils en parlent autre- « ment ».

« Ils ont été connus dès les temps les plus reculés. L'ancienne *Vie* de sainte Madeleine, qui remonte au v^e^ siècle, fait mention du tombeau de saint Maximin, et de celui de sainte Madeleine, et décrit même une partie des sculptures de celui-ci, et sa matière qu'elle dit être de marbre blanc. Une inscription célèbre de l'année 710 fait aussi mention du tombeau de sainte Madeleine, placé encore alors dans ce même lieu, ajoutant qu'il est d'albâtre, ce qui le distingue en effet de tous les autres sarcophages de la même crypte. Cette inscription désigne aussi celui de saint Sidoine, qu'on y voit encore.

Raban-Maur, au VI[e] siècle, est un nouveau témoin de l'histoire de ces tombeaux : il nous apprend que depuis longtemps grand nombre de personnes de toute condition allaient à Saint-Maximin, pour les visiter. Il est encore parlé de saint Maximin et de sainte Madeleine, dans les leçons de l'ancien office de saint Maximin, qui reproduisent textuellement l'ancienne Vie de sainte Madeleine, et aussi dans la poésie rimée du même office, qui peut remonter au IX[e] siècle ou au X[e] siècle. Un anonyme qui écrivait, lorsque le royaume de Provence subsistait encore, et après les ravages des Sarrasins dans ce pays, nous apprend qu'on montrait à Saint-Maximin le lieu où ce saint évêque et sainte Madeleine étaient inhumés. Gislebert Crispin, abbé de Westminster en Angleterre, et qui vivait au IX[e] siècle, voulant prouver l'unité de Madeleine avec la pécheresse, apporte pour preuve de cette opinion les sculptures du tombeau même de sainte Madeleine, qu'on voyait à Saint-Maximin, et où elle était représentée, répandant le parfum sur les pieds du Sauveur. Rostang, archevêque d'Aix, dans une invitation qu'il adressa, vers le même temps, aux fidèles de son diocèse, pour qu'ils contribuassent à la reconstruction de son église métropolitaine, parle des tombeaux de saint Maximin et de sainte Madeleine. Au XII[e] siècle nous trouvons, dans une relation fort connue des moines de Vézelai, plusieurs descriptions plus ou moins étendues, mais fort circonstanciées, du tombeau de sainte Madeleine qu'on voyait à Saint-Maximin. Nous aurons occasion dans la suite de revenir sur ces divers monuments que nous ne faisons qu'indiquer ici.

« Les tombeaux de sainte Madeleine et de saint Maximin ont donc eu le privilége particulier d'avoir été exposés aux yeux du public, d'avoir été visités et vénérés par une multitude innombrable de fidèles de tous les pays, et par un grand nombre de rois et de princes, comme on le verra dans la suite ; enfin, d'avoir été mentionnés ou décrits, par une suite d'écrivains, depuis le V[e] ou le VI[e] siècle jusqu'à nos jours sans interruption. Cependant, quoique si vénérés et si connus, ces monuments n'ont point été expliqués, jusqu'ici, dans leurs détails les plus curieux et les plus importants. Le peu d'usage, ou plutôt l'ignorance de l'archéologie sacrée dans nos écrivains modernes, l'obscurité de cette crypte, la dégradation de plusieurs des tombeaux, sont cause sans doute que personne ne s'est appliqué à les faire connaître, et que de nos jours leur signification est encore ignorée. En publiant ces monuments restés comme inédits jusqu'à présent, nous croyons donc servir l'histoire des beaux arts et celle de l'antiquité chrétienne, en même temps que nous fournissons, au fait de l'apostolat de sainte Madeleine et de saint Maximin, dans les Gaules, de nouvelles preuves, inimitables à l'imposture, et qui portent incontestablement le cachet des premiers âges du christianisme parmi nous.

QUATRIÈME PREUVE : *Tombeau de saint Maximin.* — « Le tombeau, placé au fond de la crypte, à droite en entrant, et en face du sarcophage de sainte Madeleine, est celui de saint Maximin, premier évêque d'Aix. Il est appelé vulgairement de sainte Marcelle, depuis qu'en 1279 on y trouva, dit-on, les reliques de cette sainte, qui y avaient sans doute été transférées au temps des ravages des Sarrasins, et mises à la place du corps de saint Maximin, pour dérober par là ce dernier à la fureur de ces Barbares.

« Nous décrirons d'abord les deux figures placées aux extrémités du sarcophage de saint Maximin.

« Ces figures sont vêtues du manteau par-dessus la tunique, ce qui formait l'habit ordinaire des Juifs, comme l'Evangile nous le donne à penser; et c'est, dit Aringhi, d'accord en cela avec tous les archéologues, le costume avec lequel JÉSUS-CHRIST et les apôtres sont représentés. On leur donne de plus des sandales, selon l'usage des hommes du commun de la Palestine. Cette chaussure consistait dans une simple semelle, liée avec des courroies, qui laissaient le pied à découvert. Les souliers, au contraire, couvraient le pied. JÉSUS-CHRIST, ayant recommandé à ses apôtres de ne point avoir de souliers, on a cru que ceux-ci n'avaient usé que des sandales; ce qui, d'ailleurs, semble être justifié par les paroles de l'ange à saint Pierre : *mettez votre chaussure*, c'est-à-dire, comme porte le grec : *liez vos sandales.* Quoi qu'il en soit, il est certain que JÉSUS-CHRIST et les apôtres sont toujours représentés avec des sandales aux pieds. C'est précisément ce qu'on remarque dans les deux figures placées aux extrémités du tombeau de saint Maximin, lesquels désignent sans doute deux apôtres; et, selon toutes les apparences, saint Pierre et saint Paul, comme le pense Millin. En effet, celle de gauche, qui désignerait saint Paul, tient à la main un rouleau déployé, attribut que l'on donne particulièrement à cet apôtre, comme il sera dit dans la suite.

« Mais ce ne sont là que les accessoires du sujet principal : celui-ci représente JÉSUS-CHRIST donnant à saint Maximin la mission évangélique.

« D'abord, la figure placée à droite, représente le Sauveur; et ce point ne peut être contesté par personne. On le reconnaît manifestement à ses cheveux bouclés, et à sa figure imberbe, deux caractères qui le distinguent toujours des apôtres, quoiqu'il soit confondu avec eux par le vêtement. Ceux qui sont versés dans les antiquités chrétiennes savent que les premiers fidèles avaient coutume de représenter le Sauveur avec les cheveux bouclés, au moins à leur extrémité, parce que, selon la remarque de Buonarotti, une ancienne tradition portait qu'il les avait eus de la sorte. De plus, ils le représentaient sans barbe, lorsqu'ils voulaient le figurer dans quelque circonstance de sa vie mortelle, quoiqu'ils n'ignorassent pas que, dans la plupart de ses mystères, le Sauveur, ayant eu plus de trente ans, portait certainement la barbe, selon l'usage commun de sa nation. Cette manière était assurément symbolique, et signifiait, d'après Aringhi, que, par l'incarnation, l'Eternel s'est fait temporel. Aussi est-il à remarquer que dans les sujets où l'on a voulu le représenter depuis son ascension, on lui a donné, sur les anciens sarcophages, la barbe et les cheveux d'un vieillard, pour signifier que, par son ascension dans les cieux, il est entré en participation de l'éternité de DIEU le Père; et que, comme l'enseigne saint Paul, il est devenu DIEU en tout lui-même : *Nunc per omnia* DEUS. Ce type n'est point de l'invention des premiers chrétiens. Daniel s'en était servi pour exprimer l'éternité de DIEU le Père; et les fidèles, en l'appliquant à JÉSUS-CHRIST régnant dans les cieux, l'ont simplement emprunté à ce prophète; ou plutôt ils l'ont pris de saint Jean qui, dans son Apocalypse, parlant de JÉSUS-CHRIST régnant sur l'Eglise depuis son ascension, le représente avec la tête et les

cheveux blancs comme de la neige, quoiqu'il fût mort à l'âge d'environ trentre-trois ans et demi. La barbe et les cheveux blancs marquent donc en Jésus-Christ une qualité nouvelle qu'il n'avait pas auparavant selon son humanité, et qu'il a acquise depuis son ascension à la droite de son Père.

« Il n'est sans doute personne tant soit peu versé dans l'intelligence des « monuments écrits, ou figurés, dit M. Raoul Rochette, qui ne sache quel « fréquent et heureux usage le christianisme fit du langage symbolique, « surtout dans les temps les plus voisins de son berceau. Née dans l'Orient, « au sein du judaïsme qui possédait lui-même la connaissance pratique de « tant de figures hiéroglyphiques, la foi des chrétiens s'exprime d'abord « dans cette langue conventionnelle, qui fut de toute antiquité la langue « universelle de l'Orient ».

« Il suit de ces observations : 1° que la figure qui a le visage imberbe et les cheveux bouclés derrière la tête représente Notre-Seigneur ; et que par ce double signe il est nettement distingué de saint Pierre et de saint Paul, figurés l'un et l'autre avec la barbe et avec les cheveux courts derrière la tête. Il suit 2° que l'action, ou la scène dans laquelle Jésus-Christ est ici représenté, est une circonstance de sa vie mortelle, et qui a précédé sa résurrection, ou au moins son ascension, et cette circonstance n'est autre que la désignation de saint Maximin à la dignité de disciple, comme nous allons le montrer.

« D'abord, la figure placée à gauche de celle de Notre-Seigneur représente saint Maximin, à qui ce tombeau fut destiné. On comprend assez qu'elle ne peut désigner quelqu'un des apôtres ; les apôtres paraissent toujours avec la barbe, et cette figure est imberbe ; ils ont constamment des sandales, et cette figure paraît avec une chaussure couverte ; ils portent partout le manteau et la tunique, et cette figure est revêtue d'un costume usité chez les pontifes, comme nous le dirons bientôt. Si ce n'est pas un apôtre, il faut donc conclure que c'est quelqu'un des disciples qu'on aura représenté sans barbe selon l'usage des Romains, et revêtu du costume en usage chez les évêques du IIe ou du IIIe siècle, qui est l'époque où nous supposons que ce sarcophage aurait pu être exécuté, si toutefois il n'est pas plus ancien. Il reste établi que cette figure représente saint Maximin.

« On a vu par l'ancienne *Vie* de sainte Madeleine, composée au Ve ou au VIe siècle, ainsi que par Raban et par les autres écrivains postérieurs, que saint Maximin ordonna de placer son sarcophage auprès de celui de sainte Madeleine ; qu'après sa mort, on l'inhuma en effet dans cette crypte ; et que depuis ce temps l'un et l'autre sarcophage étaient en grande vénération dans ce lieu. Or, le tombeau de saint Maximin honoré et vénéré dans cette crypte, ne peut être que celui que nous examinons ici ; car ce tombeau fait le pendant de celui de sainte Madeleine : ils sont placés l'un et l'autre auprès de l'autel, dans le lieu le plus honorable de la crypte : celui de sainte Madeleine, à droite et du côté de l'Evangile ; celui de saint Maximin, à gauche et du côté de l'épître : comme nous voyons, au rapport de saint Grégoire de Tours, qu'on inhuma, dans la crypte de Saint-Jean à Lyon, saint Epipode d'un côté de l'autel, et saint Alexandre de l'autre. Si donc ce tombeau est

celui de saint Maximin, il faut conclure que la figure dont nous parlons représente ce saint évêque : comme sur le tombeau de Probus et de Proba, ces deux personnages sont représentés dans le sujet qui occupe la même place que celui-ci. Et puisqu'à la figure de saint Maximin on a joint celle de Jésus-Christ encore mortel, et avant son ascension, on doit inférer que ce groupe représente le Sauveur donnant à saint Maximin la mission de disciple.

« En effet, quel autre trait de la vie mortelle du Sauveur pourrait être ici figuré ? N'est-il pas manifeste que c'est celui-là même que saint Luc exprime en ces termes, dans lesquels le sculpteur de ce bas-relief semble avoir puisé son inspiration : « Après que le Seigneur eut choisi les douze « apôtres, *il désigna encore soixante-douze* (disciples) ; *et il leur disait : Dans « toutes les maisons où vous entrerez* (c'est-à-dire dans toutes les maisons du « monde), *dites d'abord : La paix soit à cette maison* » ; paroles que, dans sa liturgie, l'Eglise d'Aix a constamment appliquées à saint Maximin, et qui servent de début à l'Evangile de sa fête. La pose de Jésus-Christ dans ce bas-relief est si bien appropriée à l'action dont parle ici saint Luc, qu'on ne saurait l'appliquer avec quelque apparence de raison à une autre circonstance. Saint Maximin tient ses deux avant-bras élevés, selon l'ancienne coutume des chrétiens dans l'exercice de la prière, ainsi que le pratiquent encore les évêques et les prêtres en donnant la paix au peuple, pendant le saint sacrifice ; et il semble répéter lui-même les paroles que Jésus-Christ met dans la bouche des disciples : *La paix soit à cette maison.* Le Sauveur impose une main sur l'épaule droite de saint Maximin, et l'autre sous son bras : geste le plus naturel pour exprimer cette désignation ; et ce geste, qui indique un acte de supériorité exercé sur un évêque revêtu de ses habits pontificaux, décèle manifestement la personne de Jésus-Christ, placée à la droite, et qui d'ailleurs est évidemment caractérisée, comme il a été dit. Il faut donc conclure que ce groupe représente le Sauveur désignant saint Maximin pour l'un des soixante-douze disciples ; circonstance, en effet, la plus mémorable de la vie de saint Maximin qu'on pût figurer sur son tombeau.

« Il reste à savoir à quelle époque ce monument a été exécuté. C'est le sentiment commun des plus habiles archéologues catholiques et hétérodoxes que, dans les premiers temps de l'Eglise, les vêtements des ministres sacrés ne différaient point, ou presque point, de l'habit ordinaire des simples laïques ; qu'à mesure qu'on s'éloigna des premiers temps, on ajouta quelques ornements à ce costume primitif, et que peu à peu ce costume, tombant en désuétude chez les laïques, il demeura propre aux ministres de l'Eglise et fut comme un signe distinctif de leurs fonctions. Ainsi la pénule ou la chasuble est devenue comme le vêtement propre des prêtres, quoique au commencement il fût commun à tous les citoyens sans distinction.

« Or, dans le costume donné ici à saint Maximin, nous ne voyons aucun de ces ornements ajoutés aux habits vulgaires, et dont ne sont pas exemptes les plus anciennes figures d'évêques et de ministres inférieurs qui nous restent aujourd'hui. Dans la *Rome souterraine*, Bottari a fait graver un tombeau antique où sont représentés les saints Abdon, Sennen, Milice et

saint Vincent, diacre. Or, ce dernier, qui est revêtu de la tunique et de la chasuble, et qui a les mains étendues, paraît avec la couronne monacale. Ciampini, autre antiquaire de mérite, a reproduit une peinture qu'il fait remonter à l'an 567, représentant saint Apollinaire, premier évêque de Ravenne : ce saint y paraît avec la chaussure fermée, la tunique, la chasuble et les mains étendues ; mais ici encore on remarque la couronne de cheveux, et de plus l'orarium ou l'étole, deux attributs qu'on ne donne point à saint Maximin. On doit conclure de là que le tombeau de saint Maximin est de la plus haute antiquité, et que peut-être la figure de ce saint évêque est le monument le plus rare de ce genre qui existe. Du moins, malgré nos recherches, nous n'avons rien pu découvrir qui portât des caractères d'une plus grande antiquité, et qui fût plus propre à asseoir l'opinion des savants sur le costume des évêques dans les premiers temps de l'Eglise.

« Voici en effet ce que nous y remarquons : saint Maximin est représenté les cheveux courts, comme les portaient les Romains. Il est vêtu d'une tunique à manches étroites et d'un autre habit par dessus, qui paraît être le *phœnole* ou *phœlone* des Grecs, appelé par les Latins *penula*. Ce vêtement, qui dépassait un peu le genou et qu'on relevait sur les avant-bras, était surtout usité pour les voyages, comme nous l'apprenons de Cicéron et des autres auteurs païens. Voilà pourquoi on le donne à Mercure, qui présidait aux voyages et qui était regardé comme l'envoyé des dieux ; l'on ne voit pas en effet qu'on ait jamais donné la pénule à aucune autre divinité du paganisme. Peut-être n'a-t-on représenté ici saint Maximin avec la pénule qu'à cause de l'analogie de ce vêtement avec le sujet même du bas-relief, c'est-à-dire la mission de ce saint, ou l'ordre qu'il reçoit de Jésus-Christ d'aller annoncer l'Evangile ; et c'est sans doute aussi pour le même motif que, au lieu de sandales, on lui a donné la chaussure couverte usitée pour les voyages ; car saint Paul fait allusion à cet usage des prédicateurs de la foi, quand il écrit aux Ephésiens : *State ergo calceati pedes in præparatione Evangelii pacis*. A la poitrine, on voit sur la pénule une petite cavité ronde, qui paraît être un œillet destiné à recevoir quelque agrafe, pour fixer la pénule sur la tunique, ou peut-être quelque cordon pour la lier ou pour la relever dans la marche.

« La disposition de ce groupe ne permet pas de distinguer si le vêtement dont nous parlons était agrafé sur l'épaule droite. Dans les voyages, on portait en effet un autre vêtement agrafé de la sorte, relevé sur l'avant-bras gauche, et que Bernard de Montfaucon semble ne pas distinguer de la pénule. On donnait ce vêtement à Mercure, aussi bien que le précédent ; on s'en servait aussi dans les sacrifices des faux dieux, et les évêques et les prêtres adoptèrent l'usage de l'un et l'autre dans l'exercice de leurs fonctions à l'autel. On voit par l'abbé Rupert que de son temps on se servait encore, dans plusieurs églises, d'un ornement attaché et relevé sur l'épaule droite et rabattu sur l'avant-bras gauche. Il est certain, d'autre part, que la pénule proprement dite, relevée sur les deux avant-bras, a été d'un usage commun dans la célébration des saints mystères, et que de là est venue la chasuble dont on se sert aujourd'hui.

« Mais si les évêques et les prêtres, en adoptant la pénule de préférence

à tout autre vêtement, n'avaient pas voulu figurer, par cet habit destiné aux voyages, le ministère d'apôtres ou *d'envoyés*, on doit croire qu'ils le préférèrent à tout autre, à cause de sa simplicité et de sa modestie. Tacite, qui parle de l'usage où étaient les orateurs romains de son temps de se revêtir de la pénule lorsqu'ils plaidaient devant les juges dans le Forum, nous en donne, en effet, cette idée.

« Il est encore à remarquer que la pénule donnée ici à saint Maximin paraît être non de laine, comme c'était la coutume dans l'usage ordinaire, mais de lin, selon la pratique des sacrificateurs. La manière dont ce vêtement est jeté, le peu d'ampleur qu'il paraît avoir, quoiqu'il dépasse le genou dans sa longueur, la régularité des plis que forme l'étoffe en tombant, tout cela, qui est fort différent de ce qu'on remarque dans les vêtements de Notre-Seigneur et dans ceux des deux apôtres représentés sur le même sarcophage, indique, dans le langage de la sculpture, un tissu extrêmement léger, comme serait le lin fin. Et en effet, outre que les sacrificateurs païens se servaient de vêtements de cette matière dans les sacrifices, il est certain que les ministres de l'Eglise en ont usé dans leurs fonctions ; et Ferrarius donne même, comme un reste des habits des anciens sacrificateurs, un vêtement de lin usité dans l'Eglise de Pavie, que les prêtres relevaient sur leurs épaules.

« De toutes ces observations nous pouvons inférer que le sarcophage de saint Maximin n'a point été exécuté après le IIIe siècle, c'est-à-dire depuis la la paix donnée à l'Eglise par Constantin. Il est certain qu'au IVe siècle les évêques portaient déjà, au moins dans les églises, quelque signe distinctif de leur dignité, comme on le voit par Eusèbe de Césarée, saint Grégoire de Nazianze, Ammien Marcellin, Ennodius, qui parlent de la tiare ou de la mitre des ministres sacrés. Saint Maximin n'a rien dans son costume qui le distingue des simples laïques, quoiqu'on ait voulu le revêtir d'habits sacerdotaux : on ne voit ni orarium, ni pallium, ni bâton pastoral, ni couronne de cheveux autour de la tête, ni tiare, ni bonnet sacerdotal. Il faut donc conclure que ce tombeau est plus ancien que le IVe siècle.

« On ne peut supposer en effet que les chrétiens de Provence l'eussent exécuté au IVe ou Ve siècle, et y eussent représenté néanmoins saint Maximin tel qu'on le voit ici, pour se conformer par là à l'usage reçu pour les vêtements au premier siècle. Car nous avons vu dans l'ancienne *Vie* de sainte Madeleine, qu'au Ve, ou au plus tard au VIe siècle, où cette *Vie* a été composée, on regardait ce même sarcophage comme un ouvrage fait du temps de saint Maximin lui-même, ou immédiatement après sa mort. Mais s'il eût été exécuté au IVe ou au Ve siècle, on n'aurait jamais osé écrire ni pu persuader à personne qu'un ouvrage alors si récent, et dont on aurait pu indiquer les auteurs, remontât aux temps apostoliques. Il faut donc conclure que ce sarcophage est de la plus haute antiquité, et qu'il est certainement antérieur au IVe siècle.

« La frise même de ce monument en est une nouvelle preuve. Si cette frise a été faite pour le sarcophage de saint Maximin, comme il y a lieu de le penser et comme l'indique sa longueur totale, qui dépasserait un peu les extrémités du tombeau, ainsi qu'on le pratiquait quelquefois,

il est évident que les sujets qu'elle représente, étant notoirement païens, annoncent une époque plus ancienne que la paix de l'Eglise par Constantin.

« Aux extrémités de cette frise étaient deux figures colossales, dont il reste encore celle de droite. Cet usage d'origine païenne et suivi quelquefois par les chrétiens, vient peut-être de la coutume où étaient les païens de placer aux angles de la frise les marques du soleil et de la lune, pour figurer ainsi le cours de la vie humaine.

« Mais ce qui est plus remarquable, ce sont les deux monstres marins qui soutiennent la tessère ou tablette du tombeau. Ces monstres qu'on donne quelquefois à Neptune réunissent la forme des tritons mâles à celles des hippocampes. Sur le célèbre sépulcre des Nasons, où l'histoire d'Hercule et d'Antée est représentée, on voit des monstres tout à fait semblables à ceux-ci : ils ont la partie supérieure du corps humain, des pieds de cheval et une queue de dauphin ou de poisson. Quoique le sépulcre des Nasons offre plus d'une ressemblance avec divers tombeaux chrétiens, nous n'en connaissons néanmoins aucun de ce dernier genre où l'on ait reproduit, comme sur celui de saint Maximin, les figures de ces monstres.

« Les quatre dauphins qui viennent ensuite étaient, non moins que les tritons, des attributs de Neptune ; et ces animaux symboliques, dont l'image est fréquemment répétée sur les monuments funéraires de l'antiquité profane, faisaient allusion au séjour des bienheureux. Il est vrai que les chrétiens représentaient souvent des figures de dauphins sur leurs sépulcres. Ils avaient adopté ce symbole, parce que Notre-Seigneur, en empruntant le langage des prophètes, avait comparé les fidèles aux bons poissons : les chrétiens prenant leur naissance spirituelle dans les eaux du baptême, comme les poissons dans les eaux. Néanmoins, il est plus vraisemblable qu'ici ces dauphins ne sont point une allusion aux chrétiens, puisque ceux du premier plan dévorent chacun un petit poisson, et que les deux autres écrasent de leurs dents une espèce de testacé, ce qui, dans les idées symboliques des païens, exprimait peut-être l'incertitude de la vie humaine. Au moins doit-on convenir que les tritons hippocampes ne peuvent rien désigner qui se rapporte au christianisme. Ils n'ont pu être reproduits ici que comme un simple motif d'ornement, et montrent que le sculpteur de ce sarcophage avait plus d'usage de ces attributs du paganisme que de ceux des premiers chrétiens.

« La tessère ou tablette était destinée à porter une inscription : elle est restée néanmoins vide, et c'est ce que l'on remarque aussi sur la plupart des tombeaux antiques. Si la tablette était revêtue d'une inscription qui mentionnât le dépôt des restes de saint Maximin, premier évêque d'Aix, cette inscription ne constaterait pas au même degré la vérité de l'apostolat de ce saint en Provence, que le certifie le groupe même que nous avons décrit, et où Jésus-Christ lui donne la mission. Car si, au lieu de ce groupe, nous n'avions qu'une inscription relative à saint Maximin, toujours resterait-il à savoir si ce sarcophage aurait été fait pour ce saint évêque, et si l'inscription n'y aurait pas été ajoutée après coup : question qu'il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'éclaircir. Au lieu que le bas-relief que l'on voit encore sur ce tombeau prouve invinciblement que, dès

les premiers siècles, saint Maximin était honoré en Provence comme l'un des soixante-douze disciples, et qu'on croyait y posséder son corps : argument d'autant plus irrécusable, qu'il porte avec soi le sceau de l'antiquité et comme le cachet des premiers temps du christianisme.

« On ne saurait supposer, en effet, que quelqu'un eût frabriqué ce tombeau depuis que l'on s'est appliqué à l'étude de l'archéologie, c'est-à-dire depuis deux siècles, et dans le dessein d'appuyer par là l'apostolat de saint Maximin ; car, outre que ce tombeau existait dans cette crypte dès les premiers temps du christianisme, comme le prouvent tant de témoignages depuis le v^e^ siècle jusqu'au XIX^e^, et ce jugement de Millin : que ces sarcophages *sont des monuments des premiers temps du christianisme dans les Gaules ;* outre ces témoignages, il est certain qu'aucun des apologistes de l'apostolat des saints de Provence n'a allégué le sujet si important de ce bas relief. Etrangers comme ils l'étaient au langage symbolique de l'antiquité chrétienne, ils n'ont point compris le sens du groupe dont nous parlons, et se sont contentés de dire que ces tombeaux étant anciens, confirmaient l'antiquité de cette croyance ; ils n'ont pas même soupçonné que leurs sculptures pussent fournir de la vérité de la tradition une preuve parlante et décisive, et cette preuve a été comme morte pour eux. Bouche, le plus habile sans contredit de ces écrivains, s'est borné à dire qu'on y voyait *quelques figures taillées sur le marbre ;* et Millin, quoique très-capable de lire dans la langue des signes, n'a pas pris la peine d'expliquer le groupe dont nous parlons. « Sur le tombeau de saint Maximin, dit-il, il y a « des rudentures en spirale et deux figures, probablement celles de saint « Pierre et de saint Paul ». Il désigne celles des deux extrémités. L'ouvrage que nous publions aujourd'hui est donc le premier qui, en cette année 1848, donne enfin au public l'explication de ce sarcophage ; et à l'heure où nous écrivons, les sujets qu'il représente et ceux du tombeau de sainte Madeleine sont encore aussi inconnus aux habitants de la Provence qu'à ceux de la Chine et du Pérou : c'est une preuve sans réplique de la vérité et de l'antiquité de ces monuments.

« Nous devons même ajouter que le sarcophage de saint Maximin, dont nous ne connûmes l'existence que comme par hasard, dans un pèlerinage que nous fîmes à la Sainte-Baume en 1841, nous jeta dès la première inspection dans un étonnement qu'il nous serait difficile d'exprimer. Nous ne pouvons comprendre comment une preuve si incontestable de l'apostolat de saint Maximin était demeurée jusqu'ici inaperçue et complétement ignorée. La vue de ce bas-relief nous fit conclure qu'il avait existé certainement bien d'autres preuves du même fait ; que, si l'on prenait la peine de faire des recherches hors de la Provence, on pourrait en trouver encore d'incontestables. Et ce fut à cette occasion et en présence même de ce sarcophage que nous formâmes le dessein de l'ouvrage que nous offrons en ce moment au public.

« Il est donc certain et indubitable que, dès les premiers temps du christianisme dans les Gaules, les Provençaux honoraient saint Maximin comme l'un des soixante-douze disciples, et qu'ils croyaient posséder son corps dans leur pays. Ainsi nous pouvons dire de la crypte de saint Maximin, par

rapport à l'histoire ecclésiastique de Provence, ce que M. Raoul Rochette dit des monuments de Rome à l'égard de toute la chrétienté : « C'est « dans les catacombes de Rome que se trouvent les monuments les plus « anciens et les plus authentiques que le christianisme nous ait laissés de « son premier âge ».

CINQUIÈME PREUVE : « *Tombeau de sainte Marie-Madeleine.* — Le sarcophage de sainte Marie-Madeleine est distingué des autres tombeaux de cette crypte, par sa matière qui est diaphane, singularité très-rare dans les sarcophages de l'antiquité. Dom Bernard de Montfaucon parle d'un tombeau païen, déterré près de Rome, dont la matière est transparente, et que plusieurs antiquaires ont cru être d'albâtre, tandis que d'autres prétendaient qu'il était de marbre. Il semble qu'on se soit aussi partagé sur la matière de celui de sainte Madeleine : du moins, dans l'ancienne *Vie*, et dans celle dont Raban est l'auteur, il est qualifié *un tombeau de marbre blanc ;* et d'autres monuments marquent expressément que sa matière est d'*albâtre :* c'est ce qu'on lit dans l'inscription de l'année 710, dont nous parlerons dans la suite, comme aussi dans Bernard de la Guionie, qui l'examina avant l'année 1330, et dans Philippe de Cabassole. La différence entre l'albâtre gypseux et celui du tombeau de sainte Madeleine, qui est l'albâtre calcaire, a pu donner lieu à ces divers jugements. Les premiers fidèles de Provence qui firent exécuter ce sarcophage choisirent de préférence cette matière transparente, sans doute pour honorer la générosité que fit paraître sainte Madeleine, lorsqu'elle rompit un vase d'albâtre pour préluder à la sépulture du Sauveur, jugeant qu'à cause de cette action, si hautement louée dans l'Evangile, elle était digne d'avoir un tombeau de même matière pour sa propre sépulture.

« Ce tombeau était couronné par une frise, comme tous les autres sarcophages de la même crypte. Les frises de ces derniers ont été rompues en plusieurs morceaux dont quelques-uns même ont été enlevés. Mais, soit que celle du tombeau de sainte Madeleine fût plus fragile à cause de sa matière, soit que les pèlerins en aient détaché successivement des morceaux pour les conserver comme des reliques, il n'en reste plus aucune trace aujourd'hui. Le corps même de ce tombeau a subi d'horribles mutilations, ainsi qu'on peut en juger par la gravure que nous donnons ici et qui le reproduit tel qu'il était encore en 1845 [1]. Comme c'est le seul de cette crypte auquel la dévotion des pèlerins se soit attachée dans tous les temps, c'est aussi le seul dont ils aient été jaloux d'emporter des parcelles, et il y a longtemps qu'une piété indiscrète a commencé à le mettre dans l'état où nous le voyons à présent. Déjà l'an 1110, Léger, évêque de Viviers, dans un catalogue qu'il dressa des reliques de sa cathédrale, faisait mention de diverses parcelles du tombeau de sainte Madeleine, que son église possédait peut-être depuis longtemps. Il est résulté de là que ce sarcophage a été successivement mutilé, et qu'à la fin il s'est trouvé dépouillé de presque toutes les figures en relief dont était revêtue sa face antérieure. Heureusement les deux faces latérales ne sont pas d'un accès facile, à cause de la petitesse de la crypte ;

[1] Voir Planche n° 24.

sans quoi il y a tout lieu de penser qu'elles n'eussent pas été plus épargnées que l'autre. Il paraît que lorsque les pèlerins ne pouvaient parvenir à détacher quelque fragment de ce sarcophage, ils emportaient au moins de la râclure d'albâtre; car l'on remarque que la plupart des endroits fracturés ont été rasés à fleur de la pierre, et presque polis. Pour mettre un terme à cet abus, et préserver les autres sarcophages d'une semblable dégradation, le lieutenant du roi en Provence, Melchior Mitte de Chevrières, marquis de Saint-Chaumont, fit couvrir en 1634 tous les tombeaux de cette crypte de fortes défenses de bois peintes et dorées, disposées en forme de représentation; mais cette précaution trop tardive n'était point nécessaire à l'égard des autres sarcophages, qui sont pour les pèlerins plutôt des objets de curiosité que de dévotion.

« Malgré tant de mutilations réitérées, on distingue encore tous les sujets que représentaient les bas-reliefs de ce sarcophage. Pour mettre le lecteur plus à même d'en juger, nous joignons à la gravure de ce tombeau une description de sarcophages chrétiens des catacombes de Rome, qui offrent presque les mêmes types.

« Les sarcophages, dont tous les côtés sont ornés de bas-reliefs, dit « M. Raoul Rochette, représentent des sujets des Ancien et Nouveau Testa« ment, toujours séparés l'un de l'autre par quelque élément architectoni« que. Généralement chaque groupe est isolé par une colonne de celui qui « précède et de celui qui suit; et cette colonne torse, ornée de pampres, « rappelle l'ordre d'architecture qui obtenait le plus de faveur à cette épo« que de décadence ».

« Telle est, comme on voit, la disposition de la face antérieure du tombeau de sainte Madeleine. Les diverses scènes y sont distribuées en cinq compartiments formés par des colonnes d'ordre corinthien ; elles soutenaient un entablement, depuis longtemps mutilé et rasé avec un soin extrême. La première de ces colonnes a été enlevée. Des cinq qui restent encore, trois sont torses; les deux autres sont environnées de vignes, sur lesquelles de petites figures, assez semblables à celle de Bacchus, semblent être occupées aux travaux de la vendange. Ce dernier type est d'origine païenne : on le retrouve quelquefois sur des tombeaux chrétiens.

« Quant au temps où ce sarcophage a été sculpté, nous pensons qu'il a précédé la paix donnée à l'Eglise par Constantin, fondé en cela sur le type tout à fait païen de Jésus-Christ aux Champs-Elysées, et qui semble indiquer que lorsqu'on exécuta ce monument, le paganisme dominait encore dans l'Empire. La seule raison de douter ici pourrait se tirer du sujet qui probablement était représenté dans le compartiment du milieu, et où l'on croit voir encore assez distinctement la place qu'occupait la figure d'un soldat romain le genou en terre devant la croix ornée de pierreries, laquelle pouvait être surmontée du monogramme du Sauveur. Mais ni le monogramme, ni la figure du soldat à genoux, ne peuvent être des motifs légitimes pour conclure que ce sarcophage est postérieur à la paix de Constantin.

« D'abord ce monogramme était déjà employé par les chrétiens, lorsque le paganisme dominait encore, puisque nous voyons l'empereur

Alexandre Sévère, fils de Mammée, qui honorait Jésus-Christ avec ses faux dieux, faire usage du monogramme et le placer même entre l'*Alpha* et l'*Oméga* attribués par saint Jean au Sauveur; et comme ce prince n'a point été l'inventeur de ces signes, il faut conclure qu'avant lui ils étaient usités parmi les chrétiens.

« La figure d'un soldat à genoux au pied de la croix ne pourrait non plus donner à conclure que ce sarcophage est postérieur à la paix de l'Eglise. Il est vrai que Constantin fit frapper la médaille *Gloria exercitus*, où l'on voit le *labarum* avec deux soldats debout appuyés sur leurs lances; mais ce type n'est point celui du tombeau de sainte Madeleine. Sur celui-ci il n'y a jamais eu le *labarum*, et de plus le soldat a un genou en terre et la lance levée; au lieu que sur la médaille les deux soldats sont debout, appuyés sur leurs lances, la pointe inclinée à terre. Ainsi l'attitude suppliante du soldat sculpté sur le tombeau de sainte Madeleine peut faire allusion à quelque autre événement que celui qui est figuré sur la médaille, tel que serait, par exemple, le miracle de la légion fulminante arrivé sous Marc-Aurèle; ou plutôt, comme tous les sujets du sarcophage de sainte Madeleine ont rapport à la passion, à la mort et à la résurrection du Sauveur; on ne voit pas pourquoi l'homme armé qui a un genou en terre ne figurerait pas le centurion qui confessa la divinité de Jésus-Christ auprès de la croix. Car, autant qu'on peut en juger par l'état de mutilation où est ce sarcophage, il paraît que, comme celui de saint Sidoine, la croix était surmontée de la figure d'une chouette aux ailes déployées, symbole de la nuit, que les païens regardaient comme la mère de la mort : ce qui donnerait à entendre que cette scène fait allusion à la mort de Jésus-Christ. Ainsi elle se lierait assez bien avec les autres sujets du même sarcophage, où, en représentant les humiliations du Sauveur, on aurait eu soin de mettre à côté des témoignages de son innocence, de sa félicité et de sa gloire. Il est déclaré innocent par Pilate, qui se lave les mains en le condamnant; il descend dans le séjour des justes, et le centurion, en l'entendant pousser ce grand cri par lequel il rendit librement le dernier soupir, l'adore et confesse sa divinité.

« Ajoutons encore que Millin, en expliquant le type entièrement parallèle des deux soldats à genoux au pied de la croix, que l'on voit sur un sarcophage d'Arles, n'y a vu qu'une simple allégorie morale. « Il exprime, « dit-il, que le vrai chrétien doit braver tous les dangers pour la défense de « la religion ». Si l'on jugeait que cette interprétation fût plus fondée qu'aucune autre, il n'y aurait pas de raison pour rapporter l'origine de ce type à Constantin, et on devrait plutôt la fixer au temps des empereurs païens et persécuteurs de l'Eglise.

« Quoi qu'il en soit, il faut convenir qu'on n'aurait aucune preuve solide et péremptoire pour retarder l'exécution de ce sarcophage jusqu'au temps de Constantin; mais comme, d'autre part, le sujet de Jésus-Christ aux Champs-Elysées suppose que le paganisme était encore dominant, ce type, d'origine entièrement païenne, et qui n'a souffert aucune dégradation, doit servir à déterminer l'âge du monument, et autorise à penser qu'il est antérieur à la paix de l'Eglise : car c'est un principe admis par tous les bons

archéologues, que les sarcophages chrétiens, où l'on remarque une physionomie presque païenne, sont surtout ceux qui appartiennent à l'époque la plus éloignée.

« Ajoutons qu'au v^{e} siècle, on croyait, comme on l'a vu par l'ancienne *Vie* de sainte Madeleine, que le tombeau dont nous parlons était plus ancien que celui de saint Maximin, et avait même déterminé saint Maximin à choisir cette crypte pour le lieu de sa sépulture. Mais nous avons montré que le tombeau de ce saint n'est pas plus récent que le III^{e} siècle, et que même il peut remonter plus haut ; on doit donc conclure que celui de sainte Madeleine n'est pas moins ancien, et que par conséquent il est antérieur à la paix de l'Eglise.

« Enfin, dans cette même *Vie*, il est dit que le tombeau de marbre blanc ou d'albâtre avait été fait par les ordres de saint Maximin. On le regardait donc alors comme un monument du I^{er} siècle ; mais s'il eût été exécuté depuis Constantin, c'est-à-dire au IV^{e} siècle, il ne fût jamais tombé dans l'esprit de personne, un ou deux siècles après, de lui attribuer une si grande antiquité et de consigner dans un écrit de ce genre une erreur si grossière, puisque le grand-père ou le père de celui qui écrivit la *Vie* de sainte Madeleine aurait pu voir travailler à ce monument, nommer les personnes qui y auraient contribué de leurs largesses et même les sculpteurs à qui on en aurait confié l'exécution.

SIXIÈME PREUVE : « *La grotte de sainte Madeleine.* — Il est peu de lieux de pèlerinage plus célèbres que la grotte où sainte Marie-Madeleine a fait pénitence. Cette grotte est connue sous le nom de *Baume*, et par excellence de *Sainte-Baume*. Car ce nom signifie *grotte*, caverne de rocher, ou lieu d'un accès difficile ; et la célébrité de la grotte de sainte Madeleine a fait donner aussi le nom de *Baume* à la montagne même où elle est située. Cette montagne, formée par un énorme rocher de nature calcaire, s'élève, dit-on, à plus de trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer ; elle semble être taillée à pic, et avoir été comme ciselée par la main des hommes. C'est dans le cœur de cet immense rocher, et à plus de deux mille huit cents pieds de hauteur, qu'est située la grotte de sainte Madeleine ; de sorte que, lorsqu'on aperçoit ce lieu de loin, il semble qu'il soit absolument impossible d'y arriver. Il est certain, du moins, qu'on n'a pu y aller les premières fois qu'avec des difficultés très-grandes.

« Lorsqu'on est parvenu à la grotte, on se voit comme suspendu au milieu de ce rocher immense, et à une élévation qui fait frémir les personnes peu accoutumées à un tel spectacle. De la Sainte-Baume, on monte, par un chemin pierreux fort incommode et bordé d'arbres, à une petite chapelle appelée *le Saint-Pilon*, bâtie au haut du rocher et sur le bord même. Ce rocher étant comme taillé à pic, le précipice qu'on a au-dessous, du côté de la grotte, présente un aspect affreux ; on y voit quelques arbustes qui s'y soutiennent à peine dans les fentes du rocher, des hirondelles, et en tout temps des oiseaux de proie, et au bas, des masses énormes de pierres qui se sont détachées de la montagne. Dans la plaine, on découvre de là une magnifique forêt, dont les arbres antiques présentent l'aspect d'une riante prairie, et l'on ne peut se figurer que cet immense tapis de verdure, qui

paraît être si uni, soit formé par les cîmes de chênes, d'ifs, de pins, d'érables, d'une prodigieuse hauteur. Du haut du rocher, et aussi de la grotte de sainte Madeleine, on voit quelquefois cette forêt couverte de nuées et de pluies, tandis qu'on jouit soi-même d'un ciel pur et serein.

« Longtemps avant les ravages des Sarrasins en Provence, la Sainte-Baume était honorée comme le lieu de la pénitence et de la retraite de sainte Madeleine.

« C'est dans ce lieu sauvage et silencieux que, selon la tradition, sainte Marie-Madeleine se retira pour vaquer à la contemplation et aux pratiques de la pénitence. Sa retraite dans la solitude, et les austérités dans lesquelles elle consuma ses jours, n'ont rien qui ne s'allie très-bien avec l'idée que l'Evangile nous donne de cette ardente amante du Sauveur. On y voit qu'elle trouvait ses délices dans la vie contemplative, et que, au témoignage de Jésus-Christ même, « cette meilleure part qu'elle avait choisie ne lui sera pas ôtée ». L'attrait fort et constant de sainte Madeleine pour la contemplation a dû par conséquent lui faire rechercher la solitude, puisque dans tous les temps les âmes contemplatives ont fui loin des villes et du commerce des hommes. C'est ce que nous voyons surtout après les persécutions, lorsque tant de contemplatifs se retirèrent dans les déserts d'Egypte et de Syrie, et plus tard lorsqu'on établit les monastères fixés d'abord dans les solitudes et les forêts. Sainte Madeleine, la plus parfaite des contemplatives après la sainte Vierge, n'a donc pas dû avoir moins d'éloignement pour le monde ».

III. — Apostolat de saint Lazare à Marseille.

« 1° *Actes du martyre de saint Alexandre.* — On est surpris qu'une cité aussi ancienne et aussi importante que l'est la ville de Marseille ne conserve plus aucun de ses monuments d'architecture. Nîmes, Arles, Orange, Fréjus, Saint-Remi, Riez, offrent encore de beaux restes de constructions romaines; et Marseille, l'une des villes les plus célèbres des Gaules, non moins par la beauté de ses édifices que par l'opulence de ses habitants et le commerce des étrangers, cette ville que Cicéron nomme la sœur de Rome, ne conserve plus aujourd'hui aucun monument. C'est qu'elle est l'une des villes de Provence qui a été le plus maltraitée par les Sarrasins et les autres Barbares au VIII^e^, IX^e^, et surtout au X^e^ siècle. Tous ses titres écrits ont été incendiés ou détruits; et nous sommes obligés d'aller chercher chez les étrangers des preuves écrites touchant l'apostolat de saint Lazare, son apôtre dans la foi.

« L'Italie nous en fournit une très-remarquable dans les anciens *Actes* de saint Alexandre, martyrisé à Brescia, sous l'empire de Néron. Ces *Actes*, conservés dans l'église de Brescia, ont été publiés pour la première fois à Milan, en 1613, dans le Catalogue des saints d'Italie, par Philippe Ferrari, à qui l'on est redevable de plusieurs bons ouvrages hagiographiques. Les Bollandistes les ont insérés dans leur collection, et c'est d'après eux que nous en reproduisons ici le texte :

« Alexandre, né à Brescia, d'une famille illustre, et instruit des vérités

« de la religion chrétienne, alla à Marseille, encore adolescent, auprès du « bienheureux Lazare, évêque de cette ville, lorsque l'empereur Claude « persécutait les chrétiens. S'étant rendu de là à Aix auprès du bienheureux « évêque Maximin, et ayant été affermi par lui dans la foi, et enflammé « d'ardeur à souffrir le martyre pour Jésus-Christ, il retourna à Brescia : « là, ayant vendu ses biens et en ayant distribué le prix aux pauvres, il entra, « par le désir qu'il avait du martyre, dans le temple de Diane, et commanda « aux démons, au nom de Jésus-Christ, de briser les idoles.

« La chose étant arrivée (de la sorte), il est saisi par les prêtres et « conduit au préfet Félicien ; lequel, après en avoir informé Néron, et « avoir reçu pour réponse qu'Alexandre devait sacrifier aux dieux ou « expirer dans de cruels supplices, lui expose l'ordre de l'empereur et « l'exhorte à sacrifier à Mars. Alexandre se met à genoux comme pour « adorer l'idole de Mars, adresse à Jésus-Christ sa prière, et aussitôt l'idole, « tombant par terre, est réduite en poudre. C'est pourquoi Félicien, irrité, « ordonne qu'il soit battu avec des courroies, et qu'on verse dane sa bouche « de l'huile bouillante, mêlée de poix et de souffre. Le préfet, voyant qu'il « n'en avait reçu aucun mal, commanda qu'on lui perçât les mains, qu'on « y passât une corde, qu'on attachât cette corde au cou d'un taureau « indompté, et que le martyr fût ainsi traîné par la ville ; qu'enfin, après « lui avoir coupé les bras et la langue, il eût la tête tranchée.

« Comme dans ce lieu il parut miraculeusement quatre flambeaux « auprès du corps du martyr, et que plusieurs se convertirent à Jésus-Christ, « à cause de ce miracle, l'évêque Anathalon l'ensevelit ; et dans la suite les « Bressans bâtirent un temple à son nom ».

« Ces *Actes*, comme on voit, portent ces deux caractères distinctifs des *Actes* sincères des martyrs, assignés par Tillemont, la brièveté et la simplicité ; et de plus on n'y remarque rien qui ne convienne au temps de saint Alexandre.

« 1° Les divers genres de supplices qu'on dit avoir été exercés sous la persécution de Néron contre ce saint martyr n'ont rien que de très-conforme à ce que l'histoire de cette persécution nous apprend ; et de plus, ce qu'on attribue dans ce récit à saint Alexandre, l'idole de Mars brisée, les flambeaux qui parurent auprès de son corps, la conversion de plusieurs païens à cette occasion, l'église bâtie dans la suite en mémoire de son martyre : toutes ces circonstances ont trop de ressemblance avec ce que nous lisons dans les autres *Actes* des martyrs pour qu'on puisse, sans autre motif, en suspecter la vérité. Aussi le continuateur de Bollandus qui a donné les *Actes* de saint Alexandre, persuadé, comme on l'était de son temps, que la tradition de Provence n'était appuyée sur aucun monument ancien, n'a trouvé d'autres défauts à ces *Actes* que la mention qu'on y fait de l'épiscopat de saint Maximin à Aix, et de celui de saint Lazare à Marseille. C'est pourquoi, pour ne pas heurter ce préjugé, il a eu soin de prévenir ses lecteurs qu'il n'osait pas approuver ces *Actes*, ni toutefois les improuver. Mais aujourd'hui que nous publions, sur l'apostolat de ces saints évêques, plusieurs anciens monuments que la critique la plus judicieuse ne peut récuser, le motif qui a retenu ce critique en suspens n'est plus recevable ;

et puisque ce motif est seul, il doit être compté pour rien dans cette discussion. En effet, il serait contre toute raison de supposer que les anciens habitants de Brescia eussent voulu favoriser la croyance des Provençaux en insérant ce trait dans les *Actes* de saint Alexandre. Il n'y a jamais eu aucune liaison particulière, aucun rapport entre les Eglises de Brescia et celles d'Aix et de Marseille ; et ce qui éloigne l'ombre de cette collusion, c'est que ces mêmes *Actes* ont été complétement ignorés de tous les apologistes de l'apostolat des saints de Provence. Bouche, Guesnay, Pitton, de Haitze et tous les autres qui ont produit tout ce qu'ils ont pu trouver pour le confirmer, n'ont jamais allégué les *Actes* de saint Alexandre, qui paraissent ici pour la première fois dans cette discussion. D'ailleurs, on ne verrait pas quel intérêt ceux de Brescia auraient pu avoir à insérer dans les actes de leur patron une circonstance qui eût du faire juger ces *Actes* apocryphes, circonstance tout à fait inutile, qui n'ajoute rien au mérite de leur saint, et qui même semble faire paraître en lui moins de fermeté et de courage, puisqu'il fuit la persécution et vint dans les Gaules pour se mettre en sûreté.

« 2° Mais ce trait même porte des marques si singulières, nous pourrions dire si inimitables, de vérité, qu'il ne peut avoir trouvé sa source que dans la réalité du fait même qu'on y raconte. On suppose dans ces *Actes* que, lorsque l'empereur Claude persécutait les chrétiens, saint Alexandre alla à Marseille, auprès de saint Lazare, évêque de cette ville ; que de là il se rendit à Aix auprès de l'évêque saint Maximin qui l'affermit dans la foi ; qu'ensuite saint Alexandre retourna à Brescia, et qu'ayant vendu son bien, il en distribua le prix aux pauvres. Or, toutes ces circonstances s'expliquent trop exactement par l'histoire contemporaine, malgré leur singularité apparente, pour avoir pu être imaginées par un imposteur.

« Ces *Actes* supposent que Claude a persécuté les chrétiens, ce qui d'abord pourrait paraître étrange, puisque c'est Néron, successeur de Claude, qui les a persécutés le premier. De plus, ils supposent que les chrétiens d'Italie étaient inquiétés, et que ceux de Marseille et d'Aix vivaient cependant en paix et en assurance. Mais si l'on considère les choses avec plus d'attention, on trouvera dans l'histoire de Claude la justification de toutes ces circonstances. Saint Luc nous apprend, et Suétone rapporte, de son côté, que Claude chassa tous les juifs de Rome ; or, on ne peut pas douter que beaucoup de chrétiens n'aient été enveloppés dans cette persécution. Suétone dit que Claude chassa les juifs de Rome, parce que ceux-ci, *à l'instigation du* CHRIST, *excitaient fréquemment des tumultes*. Ces tumultes excités par le CHRIST ou à l'occasion du CHRIST, ne peuvent désigner que les violences auxquelles se portaient les juifs contre les nouveaux chrétiens, élevés la plupart et nourris dans le judaïsme, et que les juifs obstinés regardaient comme des déserteurs de la loi et des apostats. Nous voyons en effet, par plusieurs traits des *Actes des apôtres*, que les juifs excitèrent des séditions contre les chrétiens et contre les apôtres eux-mêmes dans les villes où ceux-ci avaient formé des disciples par leur prédication, à Antioche de Pisidie, à Icone, à Lystres, à Thessalonique, à Corinthe, à Ephèse. Comme donc la foi en JÉSUS-CHRIST était l'occasion de ces troubles, Suétone, qui n'en connaissait pas le vrai motif, et qui en parlait en écrivain païen, dit que ces troubles

arrivaient à l'*instigation du* Christ, se persuadant peut-être que les chrétiens se portaient à ces mouvements tumultueux à l'instigation de leur Christ, que Pilate avait mis à mort, et qu'eux-mêmes cependant assuraient être encore plein de vie. C'est au moins l'interprétation la plus naturelle qu'on puisse donner aux paroles de Suétone, puisque les tumultes dont il parle n'avaient point la politique pour objet.

« Et ce qui montre que plusieurs chrétiens ont été réellement enveloppés dans la proscription des juifs, comme il est arrivé plusieurs fois depuis, et notamment sous Domitien, c'est qu'au rapport de saint Luc, Aquila, qui était juif de naissance, mais déjà devenu chrétien, avait quitté l'Italie à l'occasion de l'édit de Claude, et se trouvait à Corinthe avec Priscille, sa femme, lorsque saint Paul arriva dans cette ville ; saint Paul logeait et travaillait chez eux, Aquila étant de la même profession que lui. Enfin, il paraît que, comme la prédication des apôtres donna lieu à ces tumultes entre les juifs qui demeuraient incrédules et ceux qui se convertissaient, Claude ne chassa pas seulement les uns et les autres, mais qu'il fit défense aux chrétiens, et à saint Pierre lui-même, de prêcher Jésus-Christ, à l'occasion duquel, comme dit Suétone, ces émotions avaient lieu. Du moins on ne voit pas qu'on puisse entendre autrement ces paroles de saint Léon, au sujet de saint Pierre, qu'*il ne céda ni à Claude ni à Néron*, c'est-à-dire, comme il nous paraît, qu'il ne cessa de prêcher Jésus Christ, malgré la défense de ces deux empereurs. « Il n'y a pas lieu de douter, dit Baronius, que saint Pierre « n'ait été obligé de quitter Rome avec les autres Juifs qui y demeuraient, « à moins qu'il n'en fût déjà parti avant leur expulsion ».

« Or, si les Juifs et plusieurs chrétiens furent obligés de sortir de Rome, on peut penser que cette mesure, qui tendait à maintenir le calme dans cette grande ville, s'étendit aux environs, et peut-être à toute l'Italie. Car saint Luc ne dit pas qu'Aquila fût venu de Rome ; il dit qu'il était venu de l'*Italie* en général, à l'occasion de l'édit de Claude, ce qui pourrait très-bien signifier qu'il était venu de quelque autre ville que Rome. Saint Alexandre se trouvait peut-être dans cette ville lorsque l'édit de proscription fut publié, et croyait qu'il serait plus en sûreté dans les Gaules qu'à Brescia, sa patrie, d'où peut-être aussi les juifs et les chrétiens avaient reçu ordre de sortir. Ou bien encore, il put quitter Brescia par la crainte d'y être inquiété, comme chrétien, à l'occasion de la proscription des juifs, et dans l'espérance de se mettre en sûreté en quittant l'Italie, pour passer dans quelque autre province, comme nous voyons qu'Aquila se mit à couvert en allant à Corinthe. Ainsi la fuite de saint Alexandre, à Marseille, s'explique très-naturellement par l'histoire de ce temps-là.

« Les Actes de ce saint ajoutent qu'il se rendit à Marseille auprès de saint Lazare, et de là à Aix auprès de saint Maximin. Comme saint Lazare était juif, que saint Maximin avait vécu avec Notre-Seigneur, en Judée, et que de plus l'Eglise naissante ne comptait guère que des juifs convertis, on conçoit très-bien que saint Alexandre, en se rendant dans les Gaules, se soit ouvert à ces saints évêques, de préférence à tous les autres, s'il y en avait alors dans ce pays. Ces Actes rapportent de plus que saint Alexandre alla à Aix, *vers le saint évêque Maximin, qui le fortifia dans la foi*. Ces paroles :

Il le fortifia dans la foi, indiquent peut-être que saint Alexandre, quoiqu'il n'eût pas à craindre autant que les juifs, avait pris de lui-même la fuite, par un sentiment de crainte et de pusillanimité. Et ce qui suit : *Saint Maximin l'enflamma d'ardeur à souffrir le martyre pour* Jésus-Christ, semble en effet appuyer cette conjecture.

« On ajoute qu'il retourna ensuite à Brescia, vendit son bien et en donna le prix aux pauvres. Le dépouillement réel des biens du monde, dont saint Maximin avait eu sous les yeux de si touchants exemples dans l'Eglise de Jérusalem, était en effet un conseil qu'il devait naturellement proposer à un jeune riche, qui venait se mettre sous sa discipline. Il ne pouvait mieux le disposer au sacrifice de la vie, qu'en le portant à sacrifier d'abord les richesses, à l'acquisition ou à la conservation desquelles quelquefois on sacrifie tout.

« On ne marque point dans ces Actes le temps où saint Alexandre retourna à Brescia ; mais on peut croire que ce fut après la mort de Claude, puisqu'on dit que ce saint, ayant eu le courage d'entrer dans un temple et d'insulter aux idoles, Néron, qui en fut informé, ordonna qu'il sacrifiât aux dieux ou qu'il expirât dans de cruels supplices. En supposant que saint Alexandre, comme chrétien, ait été enveloppé nommément dans la proscription des juifs, ou que, par la crainte d'être inquiété, il ait quitté de lui-même l'Italie, l'histoire nous fournit encore une raison très-naturelle de son retour à Brescia ; car l'édit porté par Claude n'eut plus d'effet après la mort de ce prince, et il fut alors permis aux juifs et aux chrétiens, chassés de Rome, de revenir dans cette ville. Néron se montra même d'abord favorable aux juifs, comme le prouvent plusieurs actes dont parle Josèphe, et, entre autres, le don qu'il fit de quatre villes au roi Agrippa.

« Ajoutons enfin que non-seulement le voyage de saint Alexandre à Marseille et à Aix n'a rien que de très-conforme à l'histoire du temps, mais qu'il s'accorde parfaitement avec ce qu'on nous a appris de l'époque de l'arrivée des saints en Provence. D'après Orose, le vénérable Bède, saint Adon, Marianus Scotus et tous les anciens, l'édit contre les juifs fut porté la neuvième année de l'empire de Claude, ce qui répond à l'an 50 de Jésus-Christ ; et d'après Ussérius et Pearson, il aurait été donné plus tard encore, l'année 52. Or, Raban-Maur, qui avait sous les yeux plusieurs *Vies* que nous n'avons plus aujourd'hui, rapporte que saint Maximin et ses compagnons quittèrent la Judée et arrivèrent dans les Gaules, la quatorzième année après l'Ascension, c'est-à-dire l'an 48 de l'ère chrétienne ; par conséquent ils étaient déjà en Provence lorsque saint Alexandre s'y rendit de son côté, puisqu'il ne put y arriver plus tôt que l'année même où l'édit fut porté par Claude. Enfin ces Actes s'accordent aussi avec le temps de l'épiscopat de saint Anathalon, qu'on présume avoir eu lieu de l'an 47 à l'an 60 de Jésus-Christ.

« Il faut donc conclure que les Actes de saint Alexandre sont inattaquables, et qu'on ne pourrait les rejeter sans rejeter aussi la plupart des Actes des martyrs publiés par dom Ruinart ; car ceux-ci n'offrent pas tous un plus grand nombre de caractères de vérité, que nous en remarquons dans ceux de saint Alexandre. Plusieurs même, qui leur sont inférieurs en

ce point, passent cependant pour des Actes sincères, au jugement de la critique. Ceux de saint Alexandre doivent donc être mis au même rang, et être considérés comme un monument des premiers siècles du christianisme.

« Il suit de là que dès ce temps non-seulement les Provençaux regardaient saint Lazare et saint Maximin comme ayant été évêques, l'un de Marseille, l'autre d'Aix, mais que les églises d'Italie étaient dans la même croyance. Conclusion, du reste, qui n'est pas seulement appuyée sur le témoignage isolé, quoique certain, de ces Actes ; mais que nous verrons confirmée par l'ancien martyrologe de l'église de Rome, appelé le *Petit Romain ;* car on y a marqué non-seulement la fête de sainte Marie-Madeleine, mais celle du martyre de saint Lazare, son frère, celle de la mort de sainte Marthe et de la dédicace de son oratoire à Tarascon : trois fêtes d'abord particulières aux églises de Provence, et que l'église de Rome et ensuite tout l'Occident empruntèrent de celles-là, lorsque l'église de Rome et les autres introduisirent dans leur culte des saints étrangers. Les Italiens rapportent même que saint Félix, évêque de Côme, près de Milan, et ami de saint Ambroise, dédia à saint Lazare, frère de Marthe et de Marie, un ancien temple d'idoles; ce qui montrerait que non-seulement on tenait saint Lazare pour évêque de Marseille, comme nous l'apprenons des Actes de saint Alexandre; mais que de plus, avant la rédaction du *Petit Romain*, on honorait ce même saint Lazare comme martyr, puisque du temps de saint Félix on ne dédiait guère d'églises qu'aux seuls martyrs, et que d'ailleurs on voit par les saints en l'honneur desquels il dédia plusieurs églises, qu'il ne les consacrait qu'à la mémoire des martyrs, ces saints étant saint Carpophore et ses compagnons, saint Pierre, saint Paul, saint Georges, tous honorés de la palme du martyre.

2° *Tombeau de saint Lazare à Marseille.* — Le fait de la possession du corps de saint Lazare par la ville de Marseille avant les ravages des Sarrasins est attesté par l'un des actes les plus mémorables de l'histoire de Provence, celui de la consécration de l'église de Saint-Victor en 1040, lorsque cette abbaye fut relevée de ses ruines après l'expulsion des Barbares. L'acte dont nous parlons est émané du pape Benoît IX, présent lui-même à cette cérémonie, et de presque tous les évêques de la province Viennoise, de la seconde Narbonnaise et des Alpes maritimes, au nombre de vingt-trois. Ce furent les archevêques d'Arles, de Vienne, d'Aix et d'Embrun ; les évêques de Marseille, de Valence, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Carpentras, d'Avignon, de Cavaillon, d'Apt, de Vaison, de Gap, de Sisteron, de Digne, de Riez, de Fréjus, de Toulon, d'Antibes, de Vence, de Nice, de Senez, de Glandèves. Cet acte, dont le but est de rendre à l'abbaye de Saint-Victor, ruinée par les Barbares, une partie de son ancien lustre, rappelle les titres de gloire dont elle avait été honorée avant ses malheurs, afin que, par ce moyen, le souvenir au moins pût s'en perpétuer dans la suite. Parmi ces titres on en signale un qui mérite une particulière attention, c'était que, d'après plusieurs livres ecclésiastiques conservés encore alors, l'abbaye de Saint-Victor avait possédé autrefois *les passions des saints martyrs Victor et ses compagnons, et spécialement de deux autres, Hermès et Adrien, et* AUSSI DE SAINT LAZARE, RESSUSCITÉ PAR JÉSUS-CHRIST, *et des saints Innocents.*

« On dit ici que la *passion*, ou le corps de *saint Lazare,* était autrefois à Saint-Victor, parce qu'en effet en 1040 il était à Autun, où il avait été transporté par les Bourguignons, du temps des ravages des Sarrasins, comme nous le raconterons dans la suite. Par la *passion,* ou les reliques de saint Lazare, le pape Benoît IX et les évêques entendent non une relique quelconque, mais le corps même de ce saint; car ils parlent de cette possession comme d'une chose qui avait illustré cette abbaye avant sa ruine par les Barbares; mais s'ils n'eussent voulu désigner qu'une relique quelconque, ils n'auraient pu regretter la perte de ce trésor, puisque alors l'abbaye de Saint-Victor possédait encore la mâchoire inférieure de saint Lazare, que l'église d'Autun reconnaît n'avoir jamais eue en sa possession. Un annaliste anglais, du siècle suivant, très-estimé pour son exactitude, Roger, continuateur de l'histoire du vénérable Bède, rapporte que, passant à Marseille avec les croisés, il vit en effet dans l'abbaye de Saint-Victor la mâchoire de saint Lazare, évêque de cette ville, et il ajoute qu'autrefois on possédait à Marseille le corps entier de ce saint martyr. Voici les paroles de cet écrivain : « Les croisés arrivèrent à Marseille, éloignée de vingt milles de l'embouchure du Rhône. C'est une ville épiscopale, sous la domination du roi « d'Aragon. Les reliques de saint Lazare, frère de sainte Marie-Madeleine et de sainte Marthe, ont été dans cette ville, où il siégea comme « évêque l'espace de sept ans, après que Jésus-Christ l'eut ressuscité des « morts... De l'autre côté du port de Marseille et en face de cette ville, « est l'abbaye de Saint-Victor, et là se trouve la mâchoire de saint « Lazare ».

« Il suit du témoignage de cet auteur que, par la possession de la *passion de saint Lazare, ressuscité par* Jésus-Christ, titre de gloire que l'abbaye de Saint-Victor n'avait plus en 1040, le pape et les évêques entendent parler du corps même de saint Lazare, qui, en effet, d'après ce même auteur, avait été autrefois à Marseille, et n'y était plus alors.

Il est donc certain qu'avant les ravages des Barbares on croyait posséder, au monastère de Saint-Victor de Marseille, le corps du martyr saint Lazare, ressuscité par Notre-Seigneur et premier évêque de cette ville. Ce fait important, attesté par l'acte de la consécration de l'église de cette abbaye, n'a été remarqué par aucun des apologistes de la tradition de Provence, parce qu'ils n'ont connu cet acte que par une copie fautive qu'en a donné le P. Guesnay. En outre, ils n'y ont pas aperçu un ancien privilége accordé par le Saint-Siége à l'église de Saint-Victor, et renouvelé dans cette circonstance par Benoît IX, l'indulgence du jubilé que pouvaient y gagner tous les pénitents publics qui la visitaient dans cette intention. C'est, de tous les monuments qui nous restent aujourd'hui, le plus ancien et le plus incontestable, touchant l'usage de l'indulgence plénière, et nous aimons à penser que les théologiens et les canonistes pourront le citer avec assurance, en traitant à l'avenir cette question.

« Puisque avant les ravages des Sarrasins le corps de saint Lazare, premier évêque de Marseille, était à l'abbaye de Saint-Victor avec les corps de plusieurs autres martyrs, on peut conclure déjà avec beaucoup de raison que de tout temps il avait été conservé dans les cryptes de cet abbaye; car s'il

eût jamais reposé dans l'église cathédrale, on aurait peine à comprendre que les évêques de Marseille s'en fussent dessaisis pour en faire présent aux cassianites, dont ce saint n'était pas même le patron. Si donc le corps de saint Lazare était dans les cryptes de l'abbaye Saint-Victor, au moment de la translation à Autun, on est fondé à croire qu'il y était inhumé depuis son martyre, et que ce lieu ayant été vénéré à cause de cela par les premiers chrétiens de Marseille, il y sera resté même après la paix de l'Eglise, sans que les évêques de Marseille aient voulu l'en retirer pour le transporter ailleurs. C'est ce que nous voyons être arrivé à l'égard de beaucoup d'autres saints apôtres dont les corps n'ont jamais reposé dans les cathédrales des diocèses où ils finirent leurs jours : tels que saint Denis de Paris, saint Martial de Limoges, saint Taurin d'Evreux et une multitude d'autres, dont les reliques sont restées en la possession des religieux à qui avaient été donnés les oratoires ou les églises bâtis sur leurs tombeaux.

« Aussi la tradition des Marseillais atteste-t-elle que Cassien, voulant établir des religieux à Marseille, choisit ces cryptes de préférence à tout autre lieu, par respect pour saint Lazare et sainte Madeleine ; comme il choisit aussi pour le même motif la Sainte-Baume et Saint-Maximin. On croit en effet à Marseille que saint Lazare fit creuser, dans le lieu sur lequel fut ensuite bâtie l'abbaye Saint-Victor, une crypte qu'on montre encore, qu'il s'y retirait avec sainte Madeleine et les premiers disciples de la foi dans ce pays, où il fut lui-même inhumé après son martyre.

« D'abord, il est très-assuré que plusieurs de ces cryptes sont plus anciennes que le temps où saint Victor souffrit pour la foi. Les Actes de son martyre attestent en effet qu'elles existaient déjà, et si nous voyons qu'on y transféra son corps lorsqu'on eut reconnu que la mer l'avait rejeté sur le rivage, il faut conclure que ce fut par suite de l'usage reçu alors d'inhumer dans cette catacombe les chrétiens de marque, surtout ceux qui avaient répandu leur sang pour la foi. Le nom de *Saint-Victor*, que ces cryptes prirent au IVe siècle, montre la célébrité de ce saint martyr, qui effaça tous les autres martyrs de la Provence par son zèle à fortifier les chrétiens, par sa constance invincible dans les tourments et par les conversions et les miracles qui suivirent sa mort. Ainsi, des saints plus récents que Dieu a rendus illustres par d'éclatants prodiges ont fait oublier quelquefois d'autres saints plus anciens, ou plutôt ont pris dans l'estime publique le premier rang que les autres avaient occupé jusqu'alors. On compterait par centaines les églises qui ont changé de nom, et même les pays qui ont pris des noms de saints nouveaux à mesure que le culte de ces saints y est devenu célèbre. Le nom de *Saint-Victor* donné aux cryptes de Marseille fut donc un nom nouveau. En effet, dans l'acte de consécration de l'Eglise de cette abbaye le pape Benoît IX et les évêques rapportent que *ce monastère avait été fondé auprès de la ville de Marseille, du temps d'Antonin, et établi dans la suite par le saint abbé Cassien.* Il faut donc conclure que, longtemps avant le martyre de saint Victor, ces cryptes existaient déjà et étaient désignées sous un nom particulier, qu'elles quittèrent au IVe siècle pour prendre celui de ce saint martyr.

« Ces paroles : *le monastère avait été fondé du temps d'Antonin*, ne

peuvent signifier qu'on établit alors dans ce lieu une communauté religieuse, puisque le pape et les évêques déclarent que Cassien le premier donna naissance à la vie monastique dans ce pays. Elles ne peuvent signifier non plus que sous Antonin on eût élevé les bâtiments réguliers que les cassianites habitèrent dans la suite, puisque l'acte en attribue la construction à l'abbé Cassien. En disant donc que le *monastère de Saint-Victor fut fondé du temps d'Antonin*, le pape et les évêques veulent signifier seulement que, sous l'empire de ce prince, on construisit, dans le même lieu, quelque édifice qui fut ensuite donné à Cassien, et qui devint ainsi l'origine de ce monastère, supposition qui n'est pas dénuée de fondement, comme l'avaient cru quelques critiques ; mais qui, au contraire, est confirmée par l'histoire de l'empereur Antonin, ou que du moins l'histoire de ce prince rend très-plausible. Antonin ordonna aux gouverneurs de province de laisser les chrétiens en repos, e écrivit dans le même sens à diverses villes, entre autres à celles de Larisse, de Thessalonique, d'Athènes, et même à tous les grecs en général. Il envoya aux Etats d'Asie un rescrit mémorable, qui fut affiché à Ephèse, et où il parlait en ces termes : « Plusieurs d'entre les gouverneurs « ont autrefois écrit à mon père au sujet des chrétiens, et il leur a répondu « qu'il fallait les laisser en repos, à moins qu'ils ne fissent quelque entre« prise contre l'autorité du gouvernement. Beaucoup de personnes m'ont « aussi consulté moi-même sur cette affaire, et je leur ai fait la même ré« ponse. Que si quelqu'un continue d'accuser un chrétien à cause de sa re« ligion, que l'accusé soit renvoyé absous, quand même il paraîtrait effecti« vement être chrétien, et que l'accusateur soit puni selon les formes ». Il est vrai que les critiques sont partagés sur le véritable auteur de ce rescrit. Eusèbe paraît l'attribuer à Marc-Aurèle, comme l'indique le titre du rescrit même ; d'autres pensent qu'il fut donné par Antonin. Mais cette difficulté ne touche point à la question présente ; car si, au lieu d'attribuer le décret à Antonin, on suppose que Marc-Aurèle en est l'auteur, il suivra toujours qu'Antonin avait fait la même réponse en faveur des chrétiens, puisqu'alors Marc-Aurèle, en disant que son père avait déjà répondu dans ce sens, ne peut désigner qu'Antonin seul, par qui il avait été adopté, et à qui il succéda à l'empire.

« Or, si plusieurs gouverneurs de province avaient reçu ordre d'Antonin de laisser les chrétiens en repos, et même de punir ceux qui osaient les accuser pour le seul motif de la religion, et si cet ordre avait été envoyé à tous les Grecs en général, on est bien fondé à croire qu'il fut connu à Marseille, alors presque toute peuplée de Grecs, et qu'il put inspirer assez de confiance aux chrétiens de cette ville, pour les déterminer à construire quelque bâtiment qui servît à leur réunion. Ainsi ces paroles du pape Benoît IX et des évêques : *le monastère de Saint-Victor fut fondé du temps d'Antonin*, désignent la construction de quelque édifice consacré à la religion, comme on en avait déjà élevé pour le même usage à Rome, à Antioche et ailleurs, lequel ayant ensuite été donné à Cassien, devint ainsi l'origine du monastère de Saint-Victor que cet abbé y établit.

« Au reste, si l'on entendait que sous Antonin on eût construit les caveaux mêmes, il faudrait en excepter la crypte de saint Lazare, qui a

précédé tout le reste. Ces cryptes se composent en effet de deux parties entièrement distinctes : l'une comprend la crypte de sainte Madeleine et de saint Lazare, avec un chemin souterrain qui aboutit à cette crypte ; l'autre comprend tout le reste. Il est manifeste que la première a été pratiquée dans d'autres circonstances et pour d'autres motifs que la seconde. Celle-là avec le chemin souterrain est creusée dans le roc, on n'y voit rien en maçonnerie ; les autres caveaux sont entièrement construits en pierres de taille. La première partie est fort petite : elle n'offre rien que de bas, de pauvre et d'irrégulier ; l'autre, qui est vingt fois plus spacieuse, se compose de grandes et belles pièces voûtées, deux ou trois fois plus élevées que la crypte de sainte Madeleine, et était même ornée de magnifiques colonnes antiques, que la ville de Marseille a fait enlever depuis peu.

« De tout temps les religieux de Saint-Victor ont mis une grande différence entre l'une et l'autre de ces parties. La première a toujours été l'objet d'une singulière vénération, et nous lisons dans la Vie du bienheureux Ysarn, abbé de Saint-Victor, que Cassien déposa dans cette crypte taillée dans le roc les reliques des saints Innocents qu'il avait apportées avec lui de Palestine. Aussi, lorsque, après l'expulsion des Sarrasins, saint Ysarn visita la ville de Marseille et le petit nombre de religieux qui avaient commencé à rétablir le monastère de Saint-Victor, ceux-ci ne manquèrent pas, en lui montrant tout ce qui pouvait le rendre vénérable, de lui faire remarquer *ce sanctuaire intérieur taillé dans le roc naturel*, selon les expressions de l'historien de ce saint religieux.

« On ne peut pas douter que la crypte et le chemin souterrain n'aient été taillés d'abord, et que toutes les autres constructions ajoutées ensuite n'aient eu pour motif le respect qu'inspiraient ces deux anciens monuments sanctifiés par les restes des premiers chrétiens de Marseille. Dans la partie du chemin attenante à la crypte, et qui est encore ouverte aux curieux, on voit une suite de tombeaux taillés dans la masse de la pierre. C'est une preuve manifeste que ces cryptes ont servi, comme dans les catacombes de Rome, non-seulement aux exercices de la religion, mais encore à la sépulture des chrétiens, et que par conséquent les grandes salles voûtées, construites en maçonnerie, ont été bâties pour servir de supplément à ces deux anciens souterrains. Il a dû en être des caveaux de Saint-Victor comme des catacombes de Rome, qu'on a augmentées successivement, à mesure que le nombre de chrétiens qui se réunissaient dans ces lieux était plus considérable, ou que la multitude des martyrs qu'on y inhumait demandait un plus vaste local. La disposition très-irrégulière de ces caveaux montre d'ailleurs qu'ils n'ont point été construits d'après un plan conçu et arrêté à l'avance, et l'on voit assez qu'on les a agrandis successivement, selon les circonstances et le besoin. La crypte et le chemin souterrain qui y conduit sont donc d'une origine plus ancienne que le reste.

« Nous ajoutons que ces deux pièces n'ont pas été creusées sous Antonin, mais qu'elles remontent à saint Lazare lui-même, comme l'atteste la tradition. D'abord on ne pourrait supposer que, par les édifices *fondés* sous Antonin, Benoît IX et les évêques aient voulu parler de ces deux cryptes. Car, outre que l'expression *fondé* conviendrait difficilement à ces

souterrains entièrement creusés dans le roc et où l'on n'a employé aucune sorte de matériaux, leur situation alors solitaire et éloignée de la ville montre assez qu'ils ont été creusés par les chrétiens, à dessein de s'y cacher et pour se dérober par là aux recherches des persécuteurs. C'est d'ailleurs ce qu'atteste indubitablement le chemin taillé dans le roc et au moyen duquel on pouvait sans doute arriver à cette crypte, sans être aperçu. Or, l'établissement de cette catacombe, qui indique une persécution ouverte, ne peut guère convenir au règne d'Antonin, puisque sous ce prince les chrétiens n'étaient pas seulement libres dans l'exercice de leur religion, mais que, de plus, les gouverneurs avaient ordre de punir les païens qui les accusaient pour ce motif. Par conséquent les édifices que les chrétiens de Marseille *fondèrent* sous Antonin étaient, non la crypte et le chemin dont nous parlons, mais les caveaux adjacents, construits en maçonnerie, ou d'autres qui ont précédé ceux qu'on voit aujourd'hui, ou peut-être encore quelque édifice élevé de terre, comme nous avons vu que déjà les chrétiens en avaient construit en plusieurs endroits.

« La tradition de l'Eglise de Marseille tient encore que ces deux cryptes ont servi non-seulement de lieu de réunion aux premiers chrétiens pour la célébration des saints mystères, mais que de plus saint Lazare s'y cachait avec ses néophytes pendant la persécution : deux points qui sont des conséquences naturelles de l'apostolat de saint Lazare à Marseille. L'apostolat de ce saint évêque une fois prouvé, on doit supposer qu'il réunissait ses néophytes dans quelque lieu particulier destiné aux exercices de la religion. Mais à Marseille on ne montre point d'autre lieu qui ait servi aux premiers chrétiens que cette crypte, appelée, dit-on, pour cela *la Confession*. Bien plus, dans cette même crypte, on voit à gauche de l'autel un siége de pierre taillé dans la masse, et qu'on vénère comme ayant servi à saint Lazare dans l'administration des sacrements. Le commun des curieux prend le récit de cette particularité pour un conte inventé par les sacristains de Saint-Victor. Mais les personnes plus instruites se forment sur cet objet une opinion bien différente : elles savent que la circonstance de ce siége de pierre n'est pas particulière à ce souterrain, et elles ne doutent pas que ce ne soit un monument précieux de la discipline des premiers temps du christianisme.

« La croyance commune des Marseillais touchant l'origine de ce siége et sa destination primitive est très-ancienne. Les chrétiens de Marseille n'ont pas seulement conservé par religion cet antique siége de leur premier évêque, à l'imitation de ceux de Rome, de Patras, d'Alexandrie et de diverses églises de la Grèce, où les chaires des fondateurs de la foi ont été longtemps en vénération : ils ont en outre sculpté depuis bien des siècles, dans la partie de la voûte qui est au-dessus de ce siége, la figure de saint Lazare, afin sans doute de perpétuer par là le souvenir de son origine. Cette figure, très-grossièrement travaillée, pourrait être l'ouvrage de quelque chrétien entièrement étranger à la sculpture : elle offre des formes aussi imparfaites que celles qu'on remarque sur les trois sujets incrustés dans les murs de la crypte de saint Maximin, dont nous parlerons bientôt. On y donne à saint Lazare deux attributs qui ne conviennent ici qu'à lui seul : la palme, symbole de son martyre, et la crosse pour figurer son épiscopat. La forme

de cette crosse pourrait faire juger que l'ouvrage est du VIe siècle environ.

« On voit de plus dans la voûte l'*Alpha* et l'*Oméga*, qu'on retrouve aussi dans les catacombes de Rome. Mais quand on supposerait que cette figure de saint Lazare aurait été exécutée postérieurement, elle prouverait toujours en faveur de la tradition des Marseillais touchant l'origine de cette crypte et de ce siége, attribués à saint Lazare lui-même, et dont cette figure est un monument pour en perpétuer le souvenir.

« De plus, le fait de l'apostolat de saint Lazare à Marseille explique la disposition particulière de cette catacombe, où l'on rapporte que saint Lazare se cachait avec plusieurs chrétiens durant la persécution. On a vu, par les *Actes* de saint Alexandre, que saint Lazare était déjà évêque de cette ville sous l'empire de Claude. Il est donc naturel de supposer qu'il se sera retiré dans ces cryptes avec les premiers chrétiens, pendant la persécution de Néron. Car cet empereur ne se contenta pas de sévir contre les chrétiens de Rome ; du moins, si la persécution ordonnée par lui ne fut pas générale, nous savons par le témoignage d'Orose qu'elle fit des martyrs dans les Gaules, et nous montrerons bientôt qu'on n'a aucune raison de penser que les chrétiens de Provence en aient été exempts. La retraite de saint Lazare dans ces souterrains, attestée par la tradition, paraît d'ailleurs être fondée sur la pratique des chrétiens de cet âge. « Il est probable, dit Aringhi, que « la cruauté de Néron contre les chrétiens porta ceux-ci à choisir un endroit « écarté de la montagne Vaticane à Rome, et à y commencer alors ce cime- « tière pour y transporter les corps des chrétiens, égorgés çà et là, et les y « ensevelir avec honneur ». On a des preuves certaines que les premiers chrétiens de Rome se retiraient dans ces cimetières souterrains pour y prier. On pense que saint Pierre fréquentait lui-même celui du Vatican, et il est très-assuré que les papes Calliste, Urbain, Pontien, Anthère, Fabien, Corneille, Etienne, Sixte II, se dérobaient aux recherches des persécuteurs en se cachant sous terre dans les cimetières.

« De tout ce qui vient d'être dit, il faut donc conclure que non-seulement on doit attribuer à saint Lazare l'origine de cette crypte, mais encore que le cimetière chrétien formé dans ce lieu dès les premiers temps a eu aussi pour origine la sépulture de ce saint martyr. Car saint Lazare ayant été inhumé dans cette crypte, étant d'ailleurs le plus ancien martyr connu de Marseille, enfin ayant été l'apôtre de cette ville, il est naturel de conclure que sa sépulture même a rendu ce lieu cher à la piété des Marseillais, et a donné naissance au cimetière qui s'y est formé depuis. Car telle a été aussi dans les autres pays l'origine des cimetières chrétiens. Les diverses catacombes de Rome ne se sont formées et n'ont été augmentées successivement, qu'à cause des martyrs illustres qui y avaient été inhumés au commencement. « Il est certain, dit Aringhi, que toute la gloire du Vatican est « due au corps de saint Pierre qui y fut enterré. Les papes choisirent ce « cimetière pour le lieu de leur sépulture, à cause de saint Pierre, ce qui « fut imité par une multitude de chrétiens ». Cet usage devint général dès les premiers temps. « Nos anciens, disait saint Maxime de Turin, ont voulu « que leurs ossements reposassent auprès des restes des saints, afin d'être « ainsi protégés par eux ». La coutume de se faire enterrer auprès des mar-

tyrs, dit saint Augustin, a eu pour fin d'attirer la protection et les suffrages des saints sur les morts. Et c'est ce qui a porté les Marseillais à choisir leur sépulture dans ces souterrains illustrés par les restes de leur apôtre et ceux de leurs premiers martyrs.

« De là la multitude de sarcophages qu'on en a retirés, presque les seuls monuments qui aient échappé à l'avidité des Sarrasins, et que sans doute l'obscurité de ces cryptes, et l'assurance de n'y trouver que des ossements leur fit négliger dans le pillage de l'abbaye. On y voyait des tombeaux d'une physionomie tout à fait païenne, et d'autres qui portaient des types évidemment chrétiens. Parmi ceux du premier genre, on en distinguait un très-curieux, placé dans la crypte même de sainte Madeleine, et qui est aujourd'hui au musée de Marseille, avec tous ces autres tombeaux. Il offre sur sa face principale des figures d'amours occupés à forger des armes, des génies ailés et les figures de Rémus et de Romulus, allaités par la louve. Parmi les autres tombeaux, plusieurs sont postérieurs au martyre de saint Victor, et montrent qu'après la paix de l'Eglise les chrétiens continuaient, comme auparavant, à se faire inhumer dans ces lieux, pour mériter la protection et les suffrages des saints martyrs. C'est le motif qui a fait appeler autrefois l'abbaye de Saint-Victor du nom de *Paradis*, qui est resté à une rue voisine.

« *Prison de Saint-Lazare à Marseille.* — La piété des anciens chrétiens de Marseille honora d'un culte spécial non-seulement le lieu où saint Lazare s'était retiré pendant la persécution de Néron, mais encore la prison où il avait été enfermé avant son martyre. Cette prison, l'objet d'un culte religieux jusqu'à ces derniers temps, est presque inconnue aujourd'hui, quoique dans le dernier siècle Grosson l'ait décrite et en ait fait graver le plan, et que dernièrement encore on en ait donné une description plus ample et un plan plus exact, dans la *Statistique des Bouches-du-Rhône.* « La fatalité qui semble avoir poursuivi à Marseille les monuments de l'an- « tiquité », lit-on dans cet ouvrage, « en a respecté un également remarquable « par son étendue et par sa belle construction. Placé autrefois dans l'enceinte « d'un couvent de femmes, il était inaccessible aux curieux ; depuis que les « événements en ont permis l'abord, une incompréhensible destinée l'a fait « négliger aux voyageurs, et les habitants eux-mêmes ont oublié qu'ils pos- « sédaient au milieu d'eux un édifice du plus grand intérêt. Sous la masse « des bâtiments qui composaient l'ancienne *abbaye de Saint-Sauveur*, « située sur la place de Linche, dans une position souterraine par rapport « à la place, mais au niveau des rues inférieures, en descendant vers le port « se trouvent des caves que les anciens auteurs ont désignées sous le nom « de *caves de Saint-Sauveur*. Elles consistent en sept salles toutes égales et « parallèles, environnées de trois côtés par une galerie en retour. Toute « cette bâtisse est en pierres de taille de grande dimension, faisant parpaing. « L'appareillage est excellent, et le mortier y paraît peu. Enfin, pour la « force des matériaux et la perfection de l'assemblage, l'édifice que nous « décrivons peut soutenir la comparaison avec tous ceux que nous ont lais- « sés les Romains. Sur le côté oriental de la galerie, à l'angle nord-est et « en dehors du mur, est une petite chambre quadrilatère, que les religieuses

« nommaient la *prison de Saint-Lazare.* On y pénètre par une très-petite « porte, qui permet de reconnaître la grande épaisseur du mur. Etant dans « cette prison, nous avons remarqué d'énormes pierres dirigées vers l'est. « Ce sont les arrachements du mur méridional de la galerie : cette circon- « stance prouve que la construction se prolongeait au levant, et qu'indépen- « damment de l'ensemble que nous avons décrit, d'autres parties encore « composaient l'édifice antique ».

« D'après la tradition des Marseillais, saint Lazare fut enfermé dans ce caveau avant son martyre ; et cette tradition, que nos auteurs modernes semblent avoir négligée, est revêtue de tous les caractères que peut demander une critique éclairée et judicieuse.

« Si l'on juge de la destination primitive de ces souterrains par la disposition intérieure qu'ils présentent, on se convaincra aisément combien est fondée l'ancienne tradition marseillaise touchant l'incarcération de saint Lazare dans ce lieu. On sait que chez les Romains les criminels d'Etat étaient renfermés dans des prisons souvent contiguës à des logements militaires, et qu'ils étaient ainsi gardés par des soldats. Saint Paul, chargé de chaînes à Jérusalem, fut conduit dans la citadelle Antonia, où était casernée la garnison romaine ; et, à Césarée, on le renferma dans le prétoire d'Hérode, où devaient se trouver toujours des soldats chargés de veiller à la sûreté du palais ; nous voyons encore que saint Pierre, incarcéré à Jérusalem, fut gardé par des soldats romains dans les prisons publiques ; et tel était aussi l'usage à Marseille, puisque les *Actes* de saint Victor nous montrent ce saint martyr gardé dans sa prison par des soldats.

« Or, il est à remarquer que nos archéologues modernes, qui n'ont jugé de la destination primitive des souterrains de la place de Linche que par la disposition intérieure de ces édifices, se sont accordés, sans le savoir, avec la tradition ancienne du pays. D'après les auteurs de la *Statistique*, les salles contiguës à la *prison de Saint-Lazare* auraient été une *caserne romaine*, ou, comme dit Grosson, sur les conjectures de quelques-uns dont parle Ruffi, des *casemates militaires.* « La ressemblance de cet édifice avec « les casernes que l'on voit en divers lieux est frappante, disent les premiers. « Si nous les comparons avec le quartier des soldats de la *Villà Adriana*, « nous y trouvons absolument la même disposition, la forme des salles, leur « juxtaposition, leur indépendance réciproque, l'exposition au Midi, et, enfin, « le soin de les garantir des influences du Nord par un vide ménagé de ce « côté : tout est pareil de part et d'autre ».

« On ne peut, d'ailleurs, douter que ces salles n'aient été occupées autrefois par des hommes de guerre, puisque parmi les monuments antiques qu'elles renfermaient, et qui ont été mentionnés par Sponde, Ruffi et autres, on voyait encore dans le dernier siècle l'inscription grecque relative à Titus Porcius, dans laquelle sont énumérés les divers grades qu'il avait eus dans l'armée.

« Les auteurs de la *Statistique* ajoutent que la citadelle où les Romains entretenaient une forte garnison, et dans l'enceinte de laquelle se trouvaient, au rapport de Strabon, le temple d'Apollon et celui de Diane, occupait vraisemblablement le quartier de la place de Linche, « comme on le croit

« généralement, disent-ils, et comme tout concourt à le prouver ». Grosson va même jusqu'à supposer que dans ce lieu étaient les prisons publiques et le prétoire. Quoi de plus propre que ces observations à confirmer la tradition ancienne des Marseillais, d'après laquelle ces mêmes souterrains de la place de Linche ont servi, en effet, de prisons publiques et de logements aux soldats romains chargés de veiller à la garde des prisonniers ; ce qui, comme on le voit, s'accorde parfaitement avec l'idée d'une citadelle et avec celle d'une caserne militaire tout ensemble?

« Enfin, d'après les auteurs de la *Statistique*, ces salles auraient été absolument sans communication entre elles et avec les galeries. Ils assurent qu'ils n'y ont aperçu ni portes, ni fenêtres, les portes qui existent ayant été faites après coup ; et que le corridor du fond était complétement obscur, « à moins, ajoutent-ils, qu'il ne reçût du jour par des vastes soupiraux que « l'on voit au cerveau de la voûte ». Si ces observations, que nous n'osons pas garantir, étaient bien fondées, quoi de plus analogue à la disposition intérieure des anciennes prisons romaines ? On sait que la prison Mamertine à Rome est bâtie sous terre, presque dans sa totalité, comme celle de Marseille ; qu'elle se divisait en prison supérieure et en prison inférieure ; et que précisément au cerveau même de la voûte on y voit encore une ouverture par où l'on descendait avec des cordes, dans la prison obscure, ceux des prisonniers qui étaient réputés les plus criminels. C'est dans ce dernier lieu que saint Pierre fut incarcéré, comme saint Lazare, d'après la tradition, fut jeté dans la prison obscure et souterraine qu'on voit encore à Marseille. Quoi de plus propre donc que la disposition intérieure des souterrains de la place de Linche à confirmer la tradition des Marseillais ?

« Mais cette tradition est encore fortifiée par la position même de ces constructions, relativement à l'ancienne topographie de Marseille. Elles se trouvent placées dans l'intérieur de l'ancienne ville, et sur la place de Linche qu'on ne peut douter avoir été l'ancien *forum* de la ville haute. Or, la position de ces souterrains, que la tradition dit avoir été les prisons anciennes de Marseille, est tout à fait conforme à l'usage où étaient les Romains d'élever les prisons publiques à côté ou tout auprès des places principales. C'était pour que la vue de ces bâtiments, en inspirant des sentiments de terreur, réprimât la licence et contribuât ainsi à la sécurité publique. Tel fut, d'après Tite-Live, le motif qui porta Ancus-Martius, à qui on attribue la construction de la première prison de Rome, celle même dont nous venons de parler, à la faire élever au milieu même de la ville, et en face de l'ancien *forum* romain : *Carcer ad terrorem audaciæ, media in urbe, imminens foro ædificatur*. Voilà pourquoi Valère-Maxime, parlant d'un prisonnier exécuté dans la prison même et montré ensuite au peuple, dit, par allusion à ce voisinage, *que son cadavre fit horreur à tout le forum romain;* et pourquoi Cicéron, pour signifier l'élargissement de tous les détenus, se sert de ces expressions : *carcerem totum in forum effundere*. La position topographique des souterrains de la place de Linche, et leur disposition intérieure confirment donc la tradition des Marseillais sur la première destination de ces lieux ; et nous espérons que les archéologues, aussi bien que les fidèles, nous sauront bon gré de rechercher ici les diverses preuves

d'une tradition si intéressante pour l'Eglise et pour la ville de Marseille.

« Cette tradition, presque oubliée aujourd'hui, est consignée cependant dans les monuments publics de cette ville, et dans d'autres qui sont étrangers à la Provence. Dans les *Annales* mêmes *de Marseille*, dédiées, en 1656, aux consuls, on lit que, d'après la tradition, la *prison de Saint-Lazare*, située à la place de Linche, faisait partie des prisons romaines, où l'on enfermait autrefois les criminels, et que dans ce même lieu étaient aussi des logements destinés aux soldats chargés de la garde de ces prisons. L'histoire de l'abbaye de Saint-Victor atteste pareillement que, d'après la tradition immémoriale des Marseillais, les prisons romaines étaient dans ces caveaux et que saint Lazare y fut incarcéré avant son martyre. Un fragment précieux des anciens Actes de ce saint évêque, que nous rapportons aux *Pièces justificatives*, montre l'antiquité de cette tradition ; car il nous a été conservé dans l'office de saint Lazare, en usage autrefois à Autun, où le corps de ce saint martyr avait été transféré environ au milieu du IX[e] siècle. On y lit qu'après un premier interrogatoire, saint Lazare ayant refusé de sacrifier aux idoles, fut battu de verges jusqu'au sang, traîné par toute la ville et renfermé enfin dans une *prison très-obscure et souterraine*. L'ancienne liturgie de Nantes fait aussi une mention expresse de la *prison souterraine et très-obscure* où saint Lazare fut jeté. Enfin, dans le martyrologe gallican on lit la même circonstance. Or, cette *prison obscure et souterraine*, où l'apôtre de Marseille fut enfermé, ne peut être que la prison même de construction romaine dont nous parlons, la seule qui ait jamais été vénérée par les Marseillais comme ayant été sanctifiée par la présence de saint Lazare et dont Grosson, auteur non suspect, fit graver, dans le dernier siècle, le plan terrier dans son *Recueil des Monuments* de Marseille, en y ajoutant ce commentaire de sa façon : *La tradition vulgaire veut que ce lieu ait été la prison où saint Lazare, premier évêque de Marseille, fut enfermé lors de son martyre.*

« Mais l'histoire même de cet édifice nous fournit une preuve de l'antiquité de la tradition. D'abord, ce fut par un effet de leur respect religieux pour ce souterrain que les habitants de Marseille désirèrent qu'il fût donné aux religieuses cassianites, connues depuis sous le nom de religieuses de l'abbaye de Saint-Sauveur. Dès leur établissement dans cette ville, ces filles s'étaient fixées, à ce qu'on croit, au pied de la Garde. Après la destruction de leur monastère par les Barbares, elles songèrent à se renfermer dans l'intérieur de la ville pour se mettre à couvert de nouvelles insultes ; et à cette occasion, l'évêque, d'après le vœu unanime des habitants, donna à ces religieuses la *prison de Saint-Lazare* avec une maison voisine qu'on acheta pour les y loger. C'était ce que rapportait la tradition de ce monastère, aussi bien que celle de l'Eglise de Marseille et celle des religieux cassianites de Saint-Victor. On ne connaît pas le temps précis de la translation des religieuses à la *prison de Saint-Lazare :* les auteurs de la Statistique conjecturent, d'après le *Gallia christiana*, que ce fut en 870 ; mais en quelque temps qu'elle ait eu lieu, elle montre qu'avant les ravages des Sarrasins la prison de Saint-Lazare était en très-grande vénération à Marseille, comme ayant été sanctifiée par la présence de ce saint martyr. Les religieuses de l'ordre

de Saint-Sauveur avaient été fondées à Marseille par Cassien ; circonstance qui explique pourquoi le peuple et l'évêque de cette ville désirèrent que ce lieu leur fût donné : les religieux de Cassien honoraient déjà la crypte de Saint-Lazare ; on jugea convenable que des religieuses du même ordre honorassent aussi sa prison.

« D'ailleurs, lorsqu'on donna cette prison aux religieuses, elle était déjà transformée en oratoire ; et cette transformation prouve tout à la fois l'antiquité et la certitude de la tradition qui attestait l'incarcération de saint Lazare dans ce lieu. Car cette transformation ayant été faite par l'évêque de Marseille avec le concours du clergé et du peuple, il suit que lorsqu'elle eut lieu, il était notoire à chacun que saint Lazare avait été enfermé dans ce souterrain ; comme le changement de la prison Mamertime à Rome en chapelle suppose qu'à l'époque où il fut fait, il était notoire aux Romains et au pape que saint Pierre avait été réellement incarcéré dans ce cachot. En effet, les anciens conciles défendaient absolument aux évêques d'autoriser les oratoires ou les *mémoires* en l'honneur des martyrs, lorsqu'on voulait les établir dans les lieux qui ne renfermaient pas quelques portions de leurs ossements, ou qu'on ne savait pas de science certaine que ces lieux eussent été sanctifiés par ces mêmes martyrs durant leur vie : *Omnino nulla memoria martyrum acceptetur,* disent les Pères de Carthage, *nisi ubi corpus, aut aliquæ certæ reliquiæ sunt, aut origo alicujus habitationis, aut possessionis vel passionis* FIDELISSIMA ORIGINE TRADITUR. Mais saint Lazare, dont les ossements étaient conservés à l'abbaye de Saint-Victor, n'avait pu sanctifier les souterrains dont nous parlons, que parce qu'il y avait été incarcéré, puisque, de son temps, ces lieux étaient les prisons publiques de Marseille. Le changement de la prison en chapelle prouve donc la haute antiquité de la tradition touchant l'incarcération de saint Lazare dans ce lieu.

« Ajoutons que cette chapelle ayant été établie dans un réduit étroit, obscur, ignoble, qui avait même servi de prison aux criminels ; la certitude de l'incarcération de saint Lazare dans ce souterrain peut seule autoriser sa transformation en oratoire. Car cette transformation n'eut pas lieu avant la paix donnée à l'Eglise par Constantin, puisqu'auparavant ces souterrains étaient les prisons publiques ; mais alors que la religion chrétienne se montrait avec splendeur dans ses ministres, dans ses conciles et dans son culte, quel autre motif que la certitude même de ce fait aurait pu autoriser une pareille transformation ? Eût-on pu, sans révolter les habitants de Marseille, élever sous leurs yeux, au milieu de cette ville considérable et opulente, dans le voisinage de l'évêque et de la cathédrale, un autel chrétien dans un réduit infâme, dans un cachot, et y célébrer les saints mystères, si l'on n'eût trouvé dans la vénération universelle pour ce même lieu un motif légitime d'une pareille transformation ? Mais quel autre fondement la vénération publique pouvait-elle avoir que la réalité de l'incarcération de saint Lazare, dont la précieuse mémoire, conservée parmi les chrétiens, a pu seule inspirer un respect religieux pour ce souterrain, au lieu de l'horreur qu'il aurait dû naturellement exciter. Un grand nombre d'autres martyrs avaient éte renfermés dans les prisons de Marseille, comme nous le lisons dans les Actes de saint Victor ; cependant, parmi les souterrains de la place

de Linche, on ne consacra à Dieu que celui où l'on croyait que saint Lazare avait été renfermé ; et même ce souterrain, où d'autres martyrs avaient aussi été jetés selon toutes les apparences, ne fut dédié qu'à saint Lazare seul. Le respect particulier pour ce souterrain, et le vocable de *Saint-Lazare* qu'on lui donna, sont donc une preuve indubitable de la certitude de la réclusion du saint évêque dans ce lieu, et tout à la fois un témoignage public de l'antiquité de son culte à Marseille, et de la célébrité de son martyre.

« Il est vraisemblable que cette prison fut transformée en chapelle sous les premiers empereurs chrétiens, comme nous voyons que sous Constantin le Grand la prison Mamertine fut consacrée à Dieu par le pape saint Sylvestre. Dans certains cas, les criminels étaient exécutés dans la prison même, c'est ce que prouvent divers exemples de l'antiquité, et surtout l'usage de l'escalier Gemonia de la prison Mamertine, par lequel on jetait les cadavres des criminels pour inspirer des sentiments de terreur au peuple qui s'arrêtait sur le *Forum*. D'après la tradition, saint Lazare eut la tête tranchée dans la prison même, ou au moins sur la place de Linche, tout près de la prison, comme l'atteste un usage religieux invariablement observé jusqu'à ces derniers temps. La raison c'est que, dans ces processions solennelles où l'on portait les reliques du saint martyr, on faisait sur cette place, près du coin de la rue de Radeau, une station pendant laquelle le clergé de l'abbaye chantait une antienne ou un répons en l'honneur de saint Lazare, comme pour le féliciter d'avoir obtenu dans ce lieu la palme du martyre et pour perpétuer la mémoire de son triomphe. Depuis la suppression de l'abbaye, on n'a pas laissé de faire toujours la station sur cette place : usage dont la conservation est due en partie à la confrérie des pénitents de Saint-Lazare, toujours honorés seuls du privilége de porter dans les occasions solennelles les reliques du saint martyr.

« Il suit donc de tout ce qui vient d'être dit, que la prison romaine de la place de Linche est un monument revêtu de tous les caractères qu'une sage et judicieuse critique peut demander pour appuyer la tradition des Provençaux, et qu'il confirme de plus en plus la certitude de l'apostolat et du martyre de saint Lazare à Marseille.

« On a vu jusqu'à ces derniers temps, à Marseille, une petite chapelle isolée, construite en face de l'église de la Major, au carrefour des Treize-Coins, dédiée à sainte Madeleine et célèbre par la piété des Marseillais. L'un des derniers écrivains qui en aient fait mention, l'auteur du *Recueil des antiquités et des monuments de Marseille*, peu suspect de vouloir favoriser l'apostolat de nos saints patrons, comme on le voit assez par la manière dont il en parle, ne doutait pas néanmoins de l'antiquité de ce petit édifice, quoiqu'il eût été reconstruit plusieurs fois sur le même emplacement. Il est même à remarquer qu'il s'est servi de ce monument pour prouver que l'ancien temple de Diane était autrefois dans ce voisinage. « La tradition de « l'Eglise de Marseille, dit-il, appuyée par des monuments réparés d'âge en « âge, nous apprend que Lazare et sa pieuse famille, lors de leur arrivée à « Marseille, se logèrent dans le péristyle d'un petit temple abandonné, situé « devant le portique du grand temple de Diane. C'est à cet endroit que

« Marie-Madeleine commença la première prédication de l'Évangile au peuple « de Marseille qui allait au grand temple. Cet édifice nous est précisément « désigné par une chapelle que la piété de nos pères érigea, en l'honneur « de la Madeleine, sur le même emplacement, pour marquer leur gratitude « envers cette sainte et en perpétuer à jamais la mémoire. Cet édifice, plu- « sieurs fois tombé en ruines, et plusieurs fois réédifié sur le même local, et « toujours en l'honneur de la Madeleine, est une preuve constante de l'in- « tention de nos pères, pour conserver la mémoire du même événement. « La chapelle existait de temps immémorial, lorsqu'elle fut rebâtie en 1220, « et depuis en 1613. Un morceau de sculpture en bas-relief, qui ornait « anciennement cette chapelle, représentait sainte Madeleine environnée « d'auditeurs devant le portique d'un temple. Ce bas-relief est nommé, dans « les titres du XII^e siècle : *Petra imaginis* et *Lapis imaginis*. D'après ces « observations, il faut donc conclure que le portique du temple de Diane se « terminait bien près du carrefour des Treize-Coins, où est située la chapelle « de la Madeleine ». L'auteur, qui parle de l'apostolat de cette sainte à Marseille, comme on en parlait communément dans le siècle dernier, a soin de prévenir le lecteur que l'argument tiré de l'antiquité de cette chapelle en faveur de l'existence du temple de Diane dans ce lieu, est indépendant de la vérité ou de la fausseté de ce qu'on raconte sur l'arrivée de sainte Madeleine en Provence. « Quand même cette tradition aurait été controuvée, dit- « il, elle servirait toujours, à cause de son ancienneté, à nous donner con- « naissance du local où était situé le temple de Diane ». Nous sommes donc en droit de conclure aussi que la chapelle de sainte Madeleine, existant déjà de temps immémorial en 1220, et reconstruite d'âge en âge, doit être antérieure aux ravages des Sarrasins, et qu'on peut la considérer comme un monument de l'apostolat de sainte Madeleine et de celui de ses compagnons à Marseille, ainsi qu'on l'a toujours pensé ».

IV. — Sainte Marthe.

« La ville de Tarascon, comme semble l'indiquer son nom, qui est grec, fut apparemment fondée par les Marseillais, ainsi qu'on le croit communément. Ptolémée l'appelle *Tarusco* ; Strabon la nomme *Tarasconos*, et la place sur la route d'Aix à Nîmes, ce qui ne peut convenir aujourd'hui qu'à la seule ville de Tarascon. Des médailles grecques de Marseille qu'on y trouve, et diverses inscriptions romaines qu'on y voyait, montrent effectivement qu'elle était en rapport avec cette ville. Gruterus, d'après Scaliger, cite cette inscription qui était à la porte du Rhône, et que Romieu, dans ses *Antiquités* manuscrites *de la ville d'Arles*, dit avoir vue à Tarascon, proche de la maison du Viguier :

L. AEMIL. ET. P. YPHONS. M.
CORNELIUS. SYMBIOTES. AMICO.

« Gruterus en rapporte une seconde, qui était alors dans l'église de Sainte-Marthe, et Solery, auteur provençal qui écrivait en 1550, donne exactement la même :

D. M.
Q. CAPRII
HERMES.

« Les noms grecs qu'on voit ici, HERMES, YPHONS, SYMBIOTES, confirment en effet l'opinion qui suppose que Tarascon fut d'abord peuplé par des Grecs.

« Cette ville reconnaît et honore sainte Marthe pour son apôtre, dont le tombeau y a toujours été en grande vénération. Raban, comme on le voit dans la *Vie* qu'il a écrite de sainte Madeleine et de sainte Marthe, rapporte que celle-ci, ayant converti à la foi le peuple de Tarascon, se fixa dans ce lieu et s'y fit construire une maison de prière, c'est-à-dire un oratoire, où elle vécut jusqu'à sa mort, et dans laquelle elle fut inhumée. Il ajoute que le tombeau de cette sainte y était en grande recommandation et fort vénéré par les peuples. « Depuis le jour de la mort de sainte Marthe, dit-il, des « miracles sans nombre se sont opérés dans sa basilique : des aveugles, des « sourds, des muets, des boiteux, des paralytiques, des estropiés, des lépreux, « des démoniaques, et d'autres qui souffraient de divers maux, y ont obtenu « leur guérison ».

« D'après les anciennes *Vies* de sainte Marthe qu'il suit ici, Raban suppose que ce tombeau, qui renfermait le corps de sainte Marthe, était visible et apparent, et que ceux qui allaient la prier dans sa basilique pouvaient le toucher de la main. Ce tombeau existe encore aujourd'hui ; il contient toujours les reliques de sainte Marthe ; mais il n'est plus visible aux pèlerins, étant caché, depuis près de deux siècles, sous un grand lit de parade en marbre blanc, qui représente sainte Marthe sur son lit de mort. Toutefois, pour ne pas priver entièrement les fidèles et les curieux de la vue de ce sarcophage, le conseil municipal de Tarascon, à la prière de M. Boudon, curé de Sainte-Marthe, en a fait mouler récemment les bas-reliefs, et en a fait tirer un *fac-simile* en fonte de fer, que l'on voit dans l'église supérieure, et qui reproduit assez exactement l'original.

« Ce tombeau est un sarcophage chrétien en marbre blanc, qui offre sur l'une de ses faces les mêmes sujets que présentent un grand nombre de tombeaux de même style trouvés dans les catacombes de Rome. Les têtes des figures qui existaient sur le premier plan furent toutes abattues, lorsqu'en 1653 on voulut renfermer dans le lit de parade mentionné plus haut ce tombeau antique. Il ne put y entrer qu'aux dépens des têtes, qui furent rasées, à l'exception de quelques-unes du second plan moins saillantes que les autres. Néanmoins, on distingue encore très-bien tous les sujets que représente ce tombeau : ils sont à peu près les mêmes qu'on voit sur plusieurs sarcophages antiques, trouvés à Rome et gravés dans les recueils qu'on en a donnés au public. Nous décrirons l'un de ces tombeaux que nous joindrons à celui de sainte Marthe, pour montrer l'identité des sujets que l'un et l'autre représentent.

« Voici l'explication de ces divers sujets :

« A droite on voit représenté le miracle des eaux du désert ; il est figuré de la même manière sur une multitude d'autres sarcophages, en sorte que

les descriptions qu'on a données de ce sujet conviennent tout à fait au tombeau dont nous parlons: « On voit (sur les premiers), le législateur du peuple « juif, dit M. Rochette, sous les traits d'un jeune homme imberbe touchant « de sa baguette le rocher d'Horeb, d'où il fait jaillir une source abondante, « et devant lui deux jeunes Hébreux, dont l'un agenouillé se désaltère à « cette source, et l'autre debout ». La baguette que Moïse tenait de la main droite ne paraît plus ici ; il tient de la gauche le rouleau. La figure placée après Moïse appartient au même groupe, et représente un juif dans l'expression de l'étonnement à la vue du prodige.

« Les deux figures qui viennent ensuite, et à côté des pieds desquelles sont posées quatre corbeilles, représentent, l'une ce jeune homme dont parle l'Evangile, qui avait porté trois poissons dans le désert ; l'autre, Jésus-Christ multipliant les poissons et les pains dans la même circonstance. Le Sauveur a la main droite inclinée; il touchait les pains avec la baguette qu'on lui donne communément, et qui était le symbole de la puissance chez les anciens. On remarque que les pains sont ronds et fendus par manière de croix, selon la coutume des Romains : on sait qu'avant de mettre les pains au four, ils formaient sur la pâte quatre incisions, pour pouvoir ensuite les rompre plus aisément, et chacun connaît ces vers du *Moretum*, sous le nom de Virgile :

> Format opus palmaque suum dilatat in orbem,
> Et notat impressis æquo discrimine quadris.

« Les manières de parler semblables, qu'on rencontre chez les auteurs latins, attestent en effet l'universalité de cette coutume.

« Le groupe qui occupe le milieu du sarcophage représente une figure de femme, dans l'attitude de la prière : elle avait la tête couverte d'un voile, selon la règle prescrite aux femmes par saint Paul. Aux deux côtés sont deux figures d'hommes, dont l'attitude indique assez qu'ils forment une seule et même scène avec la figure principale. Ce groupe, reproduit exactement de même sur plusieurs sarcophages des catacombes de Rome, a beaucoup exercé les antiquaires, et il ne paraît pas qu'ils soient parvenus encore à l'expliquer d'une manière certaine. Millin a conjecturé que cette figure de femme, qu'on voit aussi sur un tombeau chrétien à Arles, indique la personne inhumée dans le tombeau, et que les deux autres figures représentent ses parents éplorés. M. Raoul Rochette a mieux aimé y voir une matrone entre deux docteurs. Bottari donne une autre explication qui pourrait être plus fondée : il conjecture que cette femme, assez richement vêtue, indique Susanne entre les deux vieillards, figurant ici l'Eglise persécutée. Il est certain que les premiers chrétiens ont représenté quelquefois l'Eglise sous la figure d'une femme, et que d'ailleurs, dans Suzanne, ils ont vu une allégorie de l'Eglise. On pourrait ajouter que tous les autres sujets de ce tombeau étant tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament, il semble que celui-ci doit aussi avoir été emprunté à l'un ou à l'autre de ces livres. Enfin le trait de Susanne, qui peut très-bien être représenté par ce groupe, avait peut-être une signification allégorique, comprise par les chrétiens et très-propre à justifier l'emploi qu'ils en faisaient sur les tombeaux. « Les chré- « tiens de cet âge, dit M. Raoul Rochette, s'étudiaient à rendre ou à cacher

« leurs idées sous le voile d'allégories dont le sens mystique ne fût connu « que des adeptes, et dont la forme sensible pût tromper les adversaires ». « Sans doute, ajoute Bottari, ils employaient cette image pour ranimer leur courage dans les persécutions et s'exciter à résister aux tourments plutôt que d'abandonner la vérité, comme Susanne aima mieux être condamnée par ses juges que de transgresser la loi divine. Peut-être aussi les chrétiens voulaient-ils par là s'exhorter eux-mêmes à résister aux hérétiques, et à souffrir la mort plutôt que de renoncer à la foi.

« La figure suivante, qui tient le *rouleau* de la main gauche, représente Jésus-Christ changeant l'eau en vin à Cana en Galilée. On voit à ses pieds de petits vases au nombre de cinq, tels qu'ils sont représentés sur beaucoup de tombeaux antiques : expression simple, consacrée par l'usage des premiers chrétiens. Jésus-Christ touchait l'un de ces vases avec la baguette, qui a été arrachée, ainsi que la main droite du Sauveur.

« Après le miracle de Cana, on voit représentée la prédiction du reniement de saint Pierre. Saint Pierre a le bras droit levé, et exprime par ce geste les protestations qu'il faisait au Sauveur de ne jamais l'abandonner, quand même il viendrait à être délaissé par tous les autres apôtres. On voit, par ce qui reste de la figure du Sauveur, qu'il levait trois doigts de la main droite, pour indiquer que saint Pierre le renierait trois fois avant que le coq eût chanté pour la seconde fois. A ses pieds paraît encore un fragment de la figure de cet oiseau. Aringhi a méconnu le vrai sens de ce sujet, lorsqu'il a cru y voir Jésus-Christ bénissant ses apôtres et les exhortant à la vigilance figurée par le coq. Nous avons nous-même donné de ce sujet une explication aussi peu fondée dans les *Monuments de l'église Sainte-Marthe*. Lorsque nous publiâmes cet écrit, nous ne connaissions encore le tombeau de sainte Marthe que par un dessin fort inexact qu'on nous en avait communiqué en 1820. Dans les explications qu'on joignit alors à ce dessin, on nous assurait que la figure d'animal dont on voit encore le corps et les deux pattes était celle du monstre appelé Tarasque, et l'on ajoutait qu'il était couvert de crins; mais ces crins prétendus sont des plumes, et ce monstre n'est autre qu'un coq. Enfin tout ce sujet représente la prédiction du reniement de saint Pierre, reproduite à peu près de la même sorte sur une multitude d'anciens sarcophages chrétiens, entre autres sur l'un de ceux que l'on voit à Arles. Ainsi nous rétractons ici tout ce que nous avons dit, dans les *Monuments* de l'église de Sainte-Marthe, de contraire à cette dernière explication.

« Enfin le dernier sujet représente la résurrection de Lazare. Jésus-Christ sur le premier plan, le dos tourné vers les spectateurs, tient le rouleau de la main gauche ; à la droite il avait une baguette, qui a été arrachée ainsi que le bras. Lazare, la tête couverte d'un suaire, le corps environné de bandelettes, selon la coutume des anciens Juifs dans leurs funérailles, se présente à l'entrée de son sépulcre, debout sur le seuil de la porte, décorée de deux colonnes torses d'ordre corinthien, qui soutiennent un fronton. La figure de Lazare, semblable à une momie, fort disproportionnée aux autres figures, à cause de sa petitesse, et la forme purement idéale donnée à son tombeau, se reproduisent toujours les mêmes sur un grand nombre de sar-

cophages : c'est l'expression d'un type de convention parmi les premiers chrétiens, et imaginé par des artistes qui sans doute n'étaient pas allés en Palestine : car le sépulcre de Lazare n'est point élevé comme un édifice, c'est un caveau souterrain dont l'entrée est à fleur de terre, et qui était fermée alors par une pierre posée horizontalement.

« La figure de femme prosternée à terre, qui a la tête voilée et est placée entre Jésus-Christ et Lazare, représenterait, au jugement d'Aringhi et de Bottari, sainte Marthe dans l'attitude de la prière, et donnant à Jésus-Christ les témoignages de sa foi touchant le mystère de la résurrection future ; ce qu'elle fit, en effet, au rapport de saint Jean. Mais ces auteurs se trompent manifestement ici, en supposant que sainte Marthe s'est jetée alors aux pieds de Notre-Seigneur : c'est de Marie seule que l'évangéliste rapporte cette circonstance, et c'est par conséquent Marie-Madeleine, ou la pécheresse, qu'on voit représentée ici ; aussi est-elle figurée touchant de ses mains les pieds du Sauveur et s'efforçant de les baiser, comme elle fit chez Simon et ailleurs, ainsi qu'on l'a dit dans la première partie de cet ouvrage.

« Tels sont les divers sujets représentés sur le sarcophage de sainte Marthe. Si la figure publiée par Aringhi rend fidèlement le sarcophage romain qu'elle représente, il faut conclure que celui de sainte Marthe est inférieur pour le style, et ressent bien plus que l'autre la décadence de l'art. On ne doit pas néanmoins en conclure qu'il ne remonte pas aux premiers temps du christianisme. Il a pu être exécuté par un sculpteur gaulois, moins exercé dans son art que ne l'étaient alors les artistes de Rome, ou peut-être par quelque chrétien ; car on dit, comme on l'a fait observer déjà, que les chrétiens évitaient alors de fréquenter les écoles de sculpture qui étaient pleines d'idoles, et que c'est pour cette raison que leurs ouvrages sont si inférieurs à ceux des sculpteurs païens. Si l'opinion de Bottari au sujet de Susanne est véritable, on devrait en conclure que le sarcophage de sainte Marthe remonte vraisemblablement au temps des persécutions ; au moins on ne peut nier qu'il ne soit antique, et qu'il ne prouve l'ancienneté du culte de sainte Marthe à Tarascon.

« Les ravages des Sarrasins qui consumèrent tous les documents écrits et ruinèrent la plupart des églises et des monastères de Provence, ont répandu sur l'histoire de l'église de Sainte-Marthe de Tarascon des ténèbres qui probablement ne seront jamais dissipées. On peut cependant présumer, par ce que rapporte Raban-Maur, que cette église, au VIe ou au VIIe siècle, époque où fut composée la *Vie* de sainte Marthe dont il rapporte des extraits, était desservie par des religieux ; car il l'appelle du nom de *basilique*, expression qui, vers ce temps, désignait l'église d'un monastère, comme il a déjà été dit. Raban ajoute une autre circonstance remarquable, et qui montre combien le culte de sainte Marthe était alors célèbre à Tarascon. « Les vols, dit-il, ou les rapines, les sacriléges ou les faux témoignages, « trouvent aussi sur-le-champ une horrible punition dans la basilique de « Sainte-Marthe, par le jugement de Dieu, à la louange de notre divin Sau- « veur ».

« On pourrait croire d'abord que Raban parle ici des épreuves connues autrefois sous le nom de *jugement de* Dieu ; car c'est le nom même qu'il

donne à ces châtiments. Ces épreuves étaient l'eau bouillante, le fer rougi au feu, l'eau froide, et autres qu'on nommait *jugement de* Dieu, parce qu'on les regardait comme des moyens propres à faire discerner les innocents des coupables. Déjà, du temps de Grégoire de Tours, on avait recours à l'épreuve de l'eau bouillante, comme à un témoignage infaillible ; mais il paraît plus probable que Raban, ou plutôt l'auteur anonyme dont il emprunte les paroles, parle d'un usage plus ancien, et qui semble avoir donné lieu à ces épreuves. On croyait, dès le IVe siècle, que Dieu faisait quelquefois paraître des signes extraordinaires aux tombeaux des saints, pour manifester des crimes cachés, ou pour faire triompher l'innocence. Saint Augustin, parlant d'un différend qui s'éleva entre le prêtre Boniface et un nommé Spes, tous deux membres de sa communauté, lesquels s'accusaient l'un l'autre auprès de lui, rapporte que, pour connaître la vérité, il leur fit promettre d'aller au tombeau de saint Félix, à Nole, afin que, dans ce lieu si vénéré, la crainte forçât le coupable à confesser son crime, ou que quelque châtiment visible du ciel le mît à découvert. On ignore le résultat de cette affaire ; mais ce que nous en dit ici saint Augustin suffit pour montrer qu'alors les signes que Dieu opérait au tombeau de saint Félix, pour manifester la vérité, étaient certains et indubitables. Nous voyons par saint Grégoire de Tours que, dans les Gaules, on se rendait aussi aux tombeaux des saints pour le même motif. Là, celle des parties qui était accusée se purgeait par serment, et si elle se parjurait, il arrivait souvent qu'elle était frappée à l'instant de quelque peine visible et éclatante. Ces châtiments que Dieu infligeait aux parjures, et dont saint Grégoire de Tours rapporte plusieurs exemples, donnèrent une grande autorité à la preuve par serment ; et c'est probablement des châtiments de ce genre que parle l'auteur de la *Vie* de sainte Marthe ; car il dit que le coupable recevait à l'instant, dans la basilique même de Sainte-Marthe, *une horrible punition :* ce qui ne peut guère convenir aux épreuves de l'eau bouillante, du fer rouge et aux autres. Aussi est-il à remarquer que saint Augustin se sert d'une expression tout à fait semblable pour indiquer les châtiments dont Dieu frappait les parjures au tombeau de saint Félix de Nole, *terribilia opera* Dei. Mais, comme Dieu ne donnait pas toujours ces signes de sa vengeance, on imagina ensuite divers genres d'épreuves, appelées, comme on a dit, *jugement de* Dieu, et dont Dieu se servit en effet quelquefois pour sauver l'innocence calomniée. L'Eglise les supprima dans la suite, jugeant que ce serait tenter la bonté de Dieu, que d'attendre des miracles toutes les fois qu'il plairait aux hommes d'employer ces moyens pour connaître la vérité.

« Nous devons donc conclure de l'usage dont parle Raban que le tombeau de sainte Marthe était en très-grande vénération aux IVe, Ve et VIe siècles. Le fait de Clovis, qui s'y rendit lui-même dans son expédition contre les Bourguignons, est une nouvelle démonstration de l'antiquité de ce culte.

« Voici comment il est rapporté par Raban-Maur. Après avoir dit que beaucoup de malades en général étaient guéris à Tarascon, au tombeau de sainte Marthe, il ajoute : « Clovis, roi des Francs et des Teutons, qui le pre-
« mier (des princes de cette nation) fit profession de la foi chrétienne, frappé
« de la multitude et de la grandeur de ces miracles, vint lui-même à Taras-

« con, et, à peine eut-il touché la tombe de cette sainte, qu'il fut délivré « d'un mal de reins très-grave, qui l'avait vivement tourmenté. En témoi- « gnage d'un si grand miracle, il donna à Dieu, par un acte scellé de son « sceau, la terre située dans le rayon de trois lieues autour de l'église de « Sainte-Marthe, de l'un et de l'autre côté du Rhône, avec les bourgs, les « châteaux et les bois : domaine que cette sainte possède encore jusqu'à ce « jour, par un privilége perpétuel ».

« Le privilége accordé par Clovis, et par conséquent la guérison de ce prince qui en fut l'occasion, est un fait incontestable et qui porte tous les caractères internes et externes que la critique la plus sévère pourrait demander.

« I. — Ce récit, puisé par Raban dans les anciennes *Vies* de sainte Marthe, n'offre d'abord aucune circonstance qui ne s'accorde parfaitement avec ce que les monuments historiques nous apprennent de l'histoire et du caractère de Clovis I^er^. 1° On y dit que ce prince, *frappé de la multitude et de la grandeur des miracles* opérés au tombeau de sainte Marthe, *vint lui-même à Tarascon*. D'après ce qu'on a exposé jusqu'ici dans cet ouvrage, on a vu que le tombeau de sainte Madeleine attirait déjà à cette époque un grand nombre de pèlerins. Clovis, l'an 500, porta ses armes dans cette province, lorsqu'il fit la guerre à Gondebaud, roi des Bourguignons. Gondebaud mis en fuite entra dans Avignon, et fut assiégé par Clovis, qui se le rendit tributaire. Or, Clovis, n'étant alors qu'à quatre lieues du tombeau de sainte Marthe, dut naturellement entendre parler des miracles que cette sainte opérait, et recourir lui-même à son intercession, puisqu'il est certain qu'il eut recours au pouvoir des saints dans de semblables maladies. 2° *A peine eut-il touché la tombe de la sainte, qu'il fut délivré d'un mal de reins très-grave, qui l'avait vivement tourmenté.* Ce trait est tout à fait conforme à la piété vive et ardente que Clovis fit paraître quelques années après dans une pareille occasion. Environ l'an 506, étant atteint d'une fièvre qui le tourmentait depuis plus d'un an, sans que l'art des médecins ni les prières des évêques de son royaume eussent pu arrêter un mal si opiniâtre, il eut recours, par le conseil de Tranquillien, son médecin, à saint Séverin, abbé du monastère d'Agaune. Le saint abbé se rendit à Paris, et ayant été introduit chez le roi qui était alité, il se prosterna en prière auprès du lit ; se dépouillant de sa robe extérieure, il en couvrit le malade. Au même instant le roi, qui se sentit guéri, se leva et, se jetant aux pieds du saint abbé, il lui dit : « Mon « père, prenez, je vous conjure, de l'argent de mon trésor pour les pauvres « autant qu'il vous plaira ; j'accorde en votre considération la liberté aux « prisonniers que vous en jugerez dignes ». 3° De plus, la reconnaissance de Clovis dans cette occasion, et d'ailleurs sa munificence envers plusieurs églises, entre autres celle de Reims, s'accordent très-bien avec le privilége qu'il accorda à l'église de Sainte-Marthe, après y avoir recouvré la santé : *En témoignage d'un si grand miracle, il donna à* Dieu, *par un acte scellé de son anneau, la terre située autour de l'église de Sainte-Marthe jusqu'à trois* milles *de l'un et de l'autre côté du Rhône, avec les bourgs, les châteaux et les bois*. Cette générosité est donc tout à fait conforme au caractère de Clovis I^er^, qui d'ailleurs, ayant étendu ses conquêtes depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, et étant vainqueur des Visigoths, pouvait faire sans doute

une concession de cette nature. 4° *Il donna à* Dieu, *par un acte scellé de son anneau*. Cette particularité est digne de remarque, et s'accorde très-bien avec la manière usitée alors pour donner de l'autorité aux actes. Les Romains se servaient d'anneaux pour les sceller, et ces cachets tenaient lieu de signatures. « Nos premiers rois, disent les savants auteurs du *Nouveau « Traité de Diplomatique*, suivirent l'usage des empereurs romains pour « donner l'authenticité et la validité à leurs diplômes, surtout celui d'y « apposer leurs sceaux gravés sur un anneau qu'il avaient ordinairement au « doigt ». Les anneaux de nos rois, dont saint Grégoire de Tours fait mention, portaient gravés l'effigie et le nom du prince. C'était ce qu'on voyait sur celui même de Clovis Ier, sur celui du roi Childéric trouvé à Tournay dans son tombeau, et que l'on voit encore à Paris au cabinet des Antiques. La lettre écrite par Clovis lui-même aux évêques des Gaules, après son expédition contre les Goths, prouve que la pratique d'apposer un anneau aux actes pour les rendre authentiques était commune alors à tous les évêques. « Nous promettons, dit-il, de déférer aux lettres que vous nous écrirez pour « nous demander la liberté des esclaves, tant clercs que laïques, dès que « ces lettres nous seront remises, et que nous y aurons reconnu l'impres- « sion du cachet de votre anneau ». Un manuscrit de l'église de Sainte-Marthe, appelé le *Livre authentique*, et qui a été brûlé avec les archives de cette église au commencement de la révolution, faisait, quoique en d'autres termes, le récit de la guérison de Clovis, que nous lisons dans Raban. Il reste seulement de ce livre un extrait relatif au fait de Clovis, qui en fut tiré en 1486 par deux notaires publics, dont la minute, qui est encore aux archives de la ville de Tarascon, a été publiée dans plusieurs ouvrages, et se trouve aussi dans les manuscrits de Peiresc, légalisée par le viguier de Tarascon. Or, cet extrait fait aussi mention de l'anneau de Clovis : « Il donna « à sainte Marthe et à la ville, par un écrit scellé de son anneau (*Annuli sui « chirographo*), l'espace de trois milles tout autour, tant d'un côté que de « l'autre du Rhône ». On peut remarquer ici qu'au lieu de *trois lieues*, comme on lit dans le manuscrit de Raban, le *Livre authentique* portait *trois milles* ; ce qui est la vraie leçon, comme on le verra bientôt. Peut-être que les milles étaient d'abord marqués par quelques signes, qu'un copiste peu attentif aura pris pour celui des lieues. 5° Cet extrait du *Livre authentique* nous apprend de plus une circonstance de ce privilége, dont Raban n'a pas fait mention : c'est que Clovis, par cet acte scellé de son anneau, affranchit la ville et l'église de Sainte-Marthe, *écrivant qu'elles ne seraient jamais soumises à aucune puissance laïque*. Cette dernière expression, pour désigner l'autorité séculière, est encore bien digne de remarque ; car ce mot, déjà connu dès le v° siècle, était familier à Clovis, pour désigner la puissance civile, comme on vient de le voir par sa lettre aux évêques des Gaules, où, parlant des esclaves ou des prisonniers, il les divise en deux classes, *les clercs* et *les laïques*.

« Ainsi le diplôme de Clovis en faveur de l'église de Sainte-Marthe, à en juger par l'idée que Raban, le *Livre authentique*, et d'autres monuments... nous en donnent, porte toutes les marques intrinsèques d'authenticité que peut demander la critique.

« II. — Il réunit de plus les caractères externes, fondés sur le témoignage des écrivains et sur les faits historiques.

« La vérité de ce privilége serait suffisamment attestée, si Raban était le premier écrivain qui en eût fait mention. Clovis accorda ce privilége vers l'an 500, et Raban naquit vers 775. Or, l'espace de temps qui s'écoula entre Clovis et Raban ne fut pas trop long pour que le témoignage de ce dernier n'ait pas toute l'autorité que mérite un historien instruit, désintéressé et d'ailleurs très-recommandable, surtout si l'on considère qu'il parle ici d'un fait public, de grande importance pour le pays où il a eu lieu, et qui devait avoir laissé des suites. Mais la vérité historique de ce privilége demeurera incontestablement démontrée, si l'on se rappelle que le témoignage de Raban n'est qu'une simple citation d'une *Vie* de sainte Marthe, déjà *ancienne* lorsque cet auteur écrivait. Si donc ce dernier monument était ancien au temps de Raban, il faut supposer qu'il avait alors 100 ou 150 ans d'ancienneté, et que l'auteur de cette *Vie* écrivit moins d'un siècle après Clovis. De plus, cet anonyme, si rapproché de l'événement, parle de ce privilége comme subsistant encore lorsqu'il écrivait : *Clovis donna à* DIEU *la terre située autour de l'église de Sainte-Marthe*... DOMAINE QUE CETTE SAINTE POSSÈDE ENCORE JUSQU'A CE JOUR *par un privilége perpétuel*. Il est à remarquer que le *Livre authentique*, en rapportant le fait de ce privilége, ne marque pas qu'il subsistât encore, parce que sans doute, lorsque ce livre fut écrit, la Provence et le Languedoc étant soumis à différents princes, le don fait à l'église de Sainte-Marthe, de tout ce qui avoisinait cette église en Languedoc, dans le rayon d'une lieue, avait été révoqué. Mais il est manifeste que, lorsque l'auteur cité par Raban-Maur écrivait, ce privilége persévérait encore dans toute son étendue. C'est qu'en effet les descendants de Clovis, qui régnèrent en Aquitaine ou en Languedoc, possédaient cette partie de la Provence, et en particulier le diocèse d'Arles. Il paraît que Charibert, roi de Toulouse, avait dans ses Etats la ville d'Arles et la partie de la Provence qui dépendait du royaume de Neustrie. La chronique de saint Bénigne de Dijon, celle de Hugues de Flavigny ou de Verdun, portent en effet que Charibert régnait en Provence et en Aquitaine. Boggis et Bertrand, qu'on croit avoir été fils de Charibert, possédaient l'Aquitaine et une partie de la Provence, qui passa à leurs descendants ; et il est certain que le fameux Eudes, duc d'Aquitaine, fils de Boggis, régnait encore en Provence et en Languedoc, en 710. Le privilége accordé par Clovis à l'église de Sainte-Marthe dut donc persévérer dans toute son étendue, sous les princes mérovingiens, alors que le Rhône n'était point encore la limite des deux différents Etats ; et c'est assurément sous le règne de quelqu'un de ces princes que la *Vie* de sainte Marthe, citée par Raban, aura été rédigée. Le témoignage de cet anonyme démontre donc la vérité du privilége de Clovis ».

Ceux qui désirent aller jusqu'au fond de cette étude, qui a pour objet de constater l'authenticité et l'inébranlable certitude de la mission de ces apôtres de la Provence, peuvent s'en donner la consolation.

Les deux gros volumes in-4° des *Monuments inédits* sont dans la collection Migne. Il y a des pièces originales et des documents à l'infini ; la plus vive lumière jaillit de cette utile et si laborieuse étude du savant M. Faillon.

Nous nous contentons de reproduire ici les pièces suivantes comme un spécimen de toutes celles qui, à notre grand regret, ne peuvent trouver place ici.

V. — Reconnaissance des ossements du corps de saint Lazare en 1727.

« 1° *Procès-verbal de l'ouverture du tombeau.*

« L'an mil sept cent vingt-sept, le vendredi vingtième juin, la *quatrième* [1] année du pontificat de Benoît XIII, la *douzième* [2] du règne de Louis XV, roi de France et de Navarre :

« Illustrissime et révérendissime père en Dieu, messire Antoine-François de Blitersvich de Moncley, évêque d'Autun, comte de Saulieu, président né des Etats de Bourgogne, premier des suffragants de la province de Lyon, administrateur du spirituel et du temporel de l'archevêché de Lyon, le siége vacant ;

« S'est transporté dans son église cathédrale, à la prière des vénérables doyen, chanoines et chapitre de ladite église, pour reconnaître l'état du grand autel, que lesdits sieurs lui avaient exposé avoir perdu sa consécration ; où étant arrivé accompagné du sieur Filsjean de Presle, docteur en théologie, prévost de l'église collégiale de Notre-Dame d'Autun, et du sieur Desribes, aussi docteur en théologie et supérieur du grand séminaire d'Autun, il a trouvé le chapitre assemblé, s'est revêtu de son rochet et camail, et d'une étole, a fait sa prière, et s'étant approché de l'autel pour l'examiner, il a reconnu que la pierre qui le couvrait était cassée en trois endroits différents, et qu'il était nécessaire d'en consacrer une autre. Pourquoi l'ayant fait lever à l'instant, il a trouvé le dedans de l'autel creux ; une barre de fer qui le traversait, d'où pendait une petite boëte de bois couverte d'une feuille d'argent, dans laquelle il y avait très-peu de reliques, sans aucune inscription, lesquelles ont été resserrées dans un lieu décent ; après quoi ledit seigneur évêque, sur les réquisitions desdits sieurs du chapitre, s'est retiré avec eux dans la grande sacristie. Ils lui ont remontré que la tradition de plusieurs siècles et les titres conservés dans leurs archives ne leur laissaient aucun doute que le corps de saint Lazare, ami de Jésus-Christ, ne reposât dans le tombeau qui joint le grand autel ; mais que cette tradition, s'éloignant beaucoup de sa source, il serait à propos de la rapprocher, pour lever tous les doutes, que certains livres, répandus depuis quelques années, avaient jetés dans plusieurs esprits ; qu'ils le suppliaient donc de permettre l'ouverture dudit tombeau. A quoi le seigneur évêque inclinant, il s'y est transporté, accompagné des sieurs du chapitre, du sieur Filsjean de Presle, docteur en théologie, prévost de l'église collégiale de Notre-Dame d'Autun, et du sieur Desribes, aussi docteur en théologie et supérieur du grand séminaire d'Autun.

« Ce tombeau est renfermé dans un mausolée de marbre de dix-huit à

[1] C'est la troisième année, et non la quatrième, Benoît XV ayant été élu pape le 27 mai 1724. Aussi, dans une copie du procès-verbal, lisons-nous la troisième année.

[2] Dans la copie on lit la *onzième*. C'est une faute, il faut la douzième : Louis XV ayant succédé à Louis XIV le 1er septembre 1715.

vingt pieds d'élévation. Il représente en petit la cathédrale ; l'ouvrage en est très-beau selon le goût du temps dans lequel il a été construit ; sur la frise supérieure il y a plusieurs inscriptions en vers latins, qui décrivent le miracle de la résurrection de saint Lazare. Sous ce mausolée est une voûte assez étroite, qui le traverse d'orient au couchant, sous laquelle on ne peut passer que courbé, et le pavé, quoique d'une pierre fort dure, est cavé par la multitude des fidèles qui y viennent en dévotion.

« Le seigneur évêque étant entré dans ce mausolée, il a découvert un tombeau de quatre à cinq pieds de long, dont la couverture, d'une pierre ciselée et taillée en voûte, est soutenue en l'air par quatre figures d'hommes. Sous cette pierre on voit la représentation d'un mort enseveli, et on lit sur chaque côté : *Lazare, veni foras*. Aux pieds est une statue représentant Jésus-Christ, qui étend la main droite vers le tombeau, comme pour commander à Lazare d'en sortir, ou aux disciples de le délier. Il tient de la main gauche un livre sur lequel sont gravées les deux lettres *alpha* et *oméga ;* et sur la cuisse droite ces paroles, *Rex regum*. A sa droite est la statue de saint Pierre, portant des clefs ; à sa gauche, celle de saint André, au bas de laquelle est écrit : *sanctus Andreas*. A la tête sont deux autres figures, représentant les sœurs de Lazare, Marthe et Marie : l'une desquelles tient un mouchoir sous le nez ; toutes lesdites figures sont de marbre, de même goût que le mausolée.

« Ces choses ainsi vues et examinées par le seigneur évêque, il ordonna l'ouverture d'un petit caveau renfermé sous le tombeau ci-dessus décrit. L'entrée en était fermée par une pierre d'environ quinze ou seize pouces, en carré, scellée d'une croix de fer, qui la traversait des quatre côtés, posée en plomb dans les pierres mêmes du tombeau. Le tout défendu par un massif en maçonnerie d'un pied et demi en carré.

« Ledit massif ayant été démoli, le fer et la pierre enlevés, on a vu le bout d'un cercueil de plomb ; alors le seigneur évêque et les sieurs du chapitre jugèrent à propos d'appeler un nombre suffisant de personnes des plus considérables de la ville, pour être présents au déplacement de ce cercueil, et pour en certifier, en présence desquelles et des messieurs du chapitre. Ce cercueil de plomb, de l'épaisseur d'un pouce environ d'hauteur, et de largeur de neuf ou dix, de longueur de trois pieds deux pouces, environné de sept bandes ou cercles de fer de dix-huit ou vingt lignes de largeur, fut déplacé et exposé à la vue du public. Sur ce cercueil est l'inscription suivante, gravée dans le plomb :

« HIC REQUIESCIT CORPUS BEATI LAZARI QUATRIDUANI
MORTUI REVELATUM AB EPIS. HU. EDUENSI. G. NIVER.
G. CABIL. P. MATISCON. R. EBROICENSI. R. HABRINCENSI
XIII KL. NOVEMB. ANNO. M. C. XLVII. REGNANTE LUDOVICO
REGE ».

« Les assistants ayant lu ladite inscription, l'antienne *O beate Lazare* fut commencée par le seigneur évêque et continuée par le chœur ; le cercueil, porté solennellement par messieurs les chanoines, chantant des répons et antiennes à l'honneur de ce saint, jusqu'à la grande sacristie, où il

fut déposé. Et attendu qu'il se faisait tard, le seigneur évêque ordonna qu'il serait renfermé dans une chambre joignant ladite sacristie, appelée communément le *Trésor*, dont la porte fut fermée à deux clefs et scellée du sceau de ses armes ; l'une desquelles clefs fut remise audit seigneur évêque, et l'autre au sieur Buffot de Millery, chanoine et fabricien, en présence des sieurs du chapitre et des personnes appelées. L'ouverture dudit cercueil fut différée au lendemain, vingt et un du courant, après les vêpres. Ensuite, le seigneur évêque ayant pris sa place à l'église, et messieurs les chanoines les leurs, on en ouvrit les portes, et dans le moment elle fut remplie de peuple. On annonça à mondit seigneur le *Te Deum*, qui fut continué par le chœur au son de toutes les cloches et de l'orgue, et terminé par la collecte en l'honneur de la Très-sainte Trinité, et celle de l'action de grâces.

« De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, et signé par le seigneur évêque, par les sieurs du chapitre présent, et autres personnes notables appelées. A Autun, les an et jour que dessus.

† ANT. FR., évêque d'Autun.

De Senaux, chantre et chanoine. — Ballard, chanoine et archidiacre d'Autun. — Moreau, chanoine. — Benoist, chanoine. — Clair, chanoine. — Vacherot, chanoine. — Delatoison, chanoine. — Desfosses, chanoine. — Coulon, chanoine. — Germain, licencié de Sorbonne et théologal. — Demanche, chanoine, syndic. — Boudot, chanoine. — La Cour, chanoine. — Roux, chanoine. — Sauvageot, chanoine. — L. Benoist, syndic du diocèse. — Dublée, chanoine. — Thiroux, chanoine. — Humblot de Villiers, chanoine. — De Paroy, chanoine. — De Bart, chanoine et archidiacre. — De Bart, chanoine. — De Lagoutte, chanoine. — Buffot de Millery, chanoine et fabricien. — D'Anchemant, chanoine. — L. Bonamour, chanoine. — De Siry, chanoine et abbé de Saint-Estienne. — Seurre, vicaire général et official (chanoine et prévost de Béligni). — Roux, chanoine. — Desribes, supérieur du séminaire d'Autun et docteur en théologie. — Rabiot de Corton (procureur du roi). — Desplaces, lieutenant particulier au présidial. — Boulon, ci-devant commandant du régiment Dauphin (chevalier de Saint-Louis). — Buffot, écuyer, seigneur de Millery. — Rabiot de Meslé. — Filsjean de Presle, prévost et chanoine de Notre-Dame.

Par Monseigneur,

Gaugain.

Par ordonnance,

Lavolaine, secrétaire du chapitre [1].

« 2° *Ouverture du cercueil de saint Lazare et reconnaissance de ses reliques.*

« Le samedi vingt et un juin mil sept cent vingt-sept, en exécution du verbal du jour d'hier, Mgr l'évêque d'Autun se rendit à l'église cathédrale,

[1] Dans une copie ancienne de ce procès-verbal, on trouve parmi les signatures les noms suivants, qui ne sont point sur l'acte original :

Humblot de la Saugé, chan. — De Maizière, secrétaire du roi. — Lacroix, chan. — Villedieu, chan. — Roussillon. — Réaux.

à l'issue des vêpres, fit sa prière au pied de l'autel, passa dans la sacristie ; il y fut reçu par le chapitre, s'étant revêtu de son rochet, camail et d'une étole ; il reconnut, en présence des sieurs du chapitre, des témoins au verbal précédent, et de plusieurs autres appelés de nouveau, les sceaux posés à la porte de la chambre dite *le Trésor*, sains et entiers ; les ayant fait lever, il fit porter le cercueil dans la sacristie, sur une table préparée, au milieu de laquelle le seigneur évêque se plaça dans un fauteuil, messieurs du chapitre autour de lui, ensuite les personnes appelées.

« Alors le seigneur évêque ordonna l'ouverture du cercueil : les cercles ou bandes de fer, au nombre de sept, ayant été détachés, le dessus du cercueil levé, on découvrit un linge ou suaire de lin, de couleur grise, qui couvrait toute la surface intérieure du cercueil ; un second, très-usé, sous lequel étaient deux gants de peau, et une bourse aussi de peau ; un troisième, d'une étoffe de soie, dont le fond violet est mêlé de différentes couleurs ; enfin, un quatrième, de peau de cerf, qui enveloppait les ossements du corps de saint Lazare, à la réserve du chef, de l'os d'un bras et de quelque peu d'autres ossements. A cette découverte, le seigneur évêque se prosterna, et à son exemple toute l'assemblée ; il commença l'antienne *O beate Lazare*, qui fut achevée par les assistants. Tous s'étant relevés, et pris leurs places, le seigneur évêque fit approcher les sieurs Roux, conseiller, médecin du roi, et Masson, chirurgien juré, et les invita de faire la reconnaissance de tous ces saints ossements, pour ensuite en dresser leur rapport, qui sera inséré à la fin du procès-verbal.

« Tandis que les sieurs Roux et Masson procédaient, sous les yeux du seigneur évêque, à la vérification de ces précieuses reliques, l'assemblée ayant marqué un désir ardent d'avoir quelque portion des suaires, le seigneur évêque, de l'avis et consentement des sieurs du chapitre, les a fait distribuer, à la réserve des gants, de la bourse et de l'enveloppe de peau de cerf, dont il est parlé ci-devant. Après quoi il a demandé aux sieurs du chapitre s'ils avaient le chef et l'os du bras, qui ne s'étaient pas trouvés dans le cercueil. Ils ont répondu que oui, que ce chef reposait dans une châsse précieuse, et l'os du bras dans un reliquaire de vermeil en forme de bras. A l'instant le seigneur évêque les a fait apporter. Il a trouvé en effet le chef dans ladite châsse de vermeil, ornée de pierreries, aux côtés de laquelle sont deux statues d'argent, de quatorze à quinze pouces de hauteur, représentant Marthe et Marie, et portant chacune sur leur piédestal des inscriptions. Après avoir déplacé ce chef, et bien examiné, il a reconnu qu'il n'y manque que la mâchoire inférieure et plusieurs dents supérieures ; qu'au reste il est sain et entier.

« Dans le reliquaire de vermeil, en forme de bras, il a aussi trouvé un os du bras, de la même grosseur que celui renfermé dans le cercueil de plomb.

« Cet examen et vérification faits, le seigneur évêque a remis le chef dans la châsse et l'os du bras dans le reliquaire, qui à l'instant ont été portés par deux de messieurs les chanoines, et renfermés dans les armoires d'où on les avait tirés. Les autres ossements, arrangés dans trois bassins d'argent, ont aussi été portés par trois de messieurs les chanoines, et déposés dans la

chambre dite *le Trésor*, dont la porte a été fermée à deux clefs et scellée du sceau des armes du seigneur évêque; l'une desquelles clefs lui a été remise, et l'autre au sieur Buffot de Millery, chanoine et fabricien ; le tout jusqu'à ce qu'autrement il y soit pourvu. Ensuite le seigneur évêque, étant informé par les sieurs du chapitre qu'ils avaient dans leurs archives la relation de ce qui se passa lors de la translation de ces précieuses reliques faite par Révérend Père en Dieu Humbert, évêque d'Autun, en l'année mil cent quarante-sept, de l'église des saints Nazaire et Celse, en celle de Saint-Lazare, il s'est fait représenter ladite relation, qu'il a trouvée en forme probante et authentique ; et lecture en ayant été faite à haute et intelligible voix, on a reconnu que ce qui y est contenu est conforme au présent verbal et à celui du jour d'hier. En foi de quoi le seigneur évêque a signé, les sieurs du chapitre présents à tout ce qui s'est passé, et les témoins appelés ; et a ordonné ledit seigneur évêque, que les présents verbaux seraient contresignés par son secrétaire et celui des sieurs du chapitre, et scellés des sceaux de leurs armes.

† ANT. FR., evesque d'Autun. — DE SENAUX, chantre et chanoine. — BALLARD, chanoine et archidiacre d'Autun. — MOREAU, chanoine. — BENOIST, chanoine. — VACHEROT, chanoine. — DESFOSSES, chanoine. — D. COULON, chanoine. — CLAIR, chanoine. — BAUDRY. — DELATOISON, chanoine. — DEMANCHE, chanoine, syndic. — GERMAIN, licentié de Sorbonne et théologal. — ROUX, chanoine. — SAUVAGEOT, chanoine. — BOUDOT, chanoine. — LA COUR, chanoine. — DUBLED, chanoine. — BENOIST, syndic du diocèse. — HUMBLOT DE VILLIERS. — DE PAROY, chanoine. — THIROUX, chanoine. — DE BART, chanoine et archidiacre. — PASQUIER, chanoine. — DE BART, chanoine. — DE LAGOUTTE, chanoine. — D'ANCHEMONT, chanoine. — DE SIRY, chanoine et abbé de Saint-Estienne. — BUFFOT DE MILLERY, chanoine et fabricien. — J. BONAMOUR, chanoine. — BOULON, commandant ci-devant du régiment Dauphin. — ROUSSILLON. — SEURRE, vicaire général et official. — HUMBLOT DE VILLIERS, escuier. — BUFFOT, escuier seigneur de Millery. — DESPLACE, lieutenant particulier au présidial. — ROUX, chanoine. — F. DUJOURHANNEL, prieur claustral de Saint-Symphorien. — BUFFOT, escuier, seigneur de Silery. — RABIOT DE CORTON. — J. RABIOT DE MESLE. — FILSJEAN DE PRESLET. — BRENOT, lieutenant particulier au bailliage et siége présidial. — DE LA GOUTTE, juge de la temporalité. — DESRIBES, supérieur du séminaire d'Autun et docteur en théologie.

Par Monseigneur,
GAUGAIN.

Par ordonnanc,
LAVOLAINE, secrétaire du chapitre [1] ».

[1] « Nous, Toussaint Roux, conseiller, médecin du roi, et Claude Masson, chirurgien, juré de Sa Majesté, certifions que, ce jourd'hui, 21 juin 1727, suivant les ordres de Mgr l'illustrissime et révérendissime Antoine-François de Blitersvich de Moncley, évêque d'Autun, nous nous sommes transportés dans la sacristie de l'église cathédrale de cette ville, où étant, mondit seigneur aurait levé un scellé de ses armes apposé sur la porte d'un endroit appelé *le Trésor*. Après en avoir fait et fait faire la reconnaissance en présence de messieurs les vénérables chantres, chanoines et chapitre de ladite église, et de plusieurs plus notables de cette ville, duquel Trésor on aurait sorti un cercueil de plomb entouré de sept bandes ou liens de fer, que l'on nous a dit contenir les reliques du corps de saint Lazare, l'ami de JÉSUS-CHRIST, ressuscité par lui, comme on l'a reconnu par l'inscription s ivante :

« HIC REQUIESCIT CORPUS B. LAZARIQUATRI DUANI MORTUI REVELATUM AB EPISCOPO HU. ÆDUENSI G. NIVER.

« 3° *Replacement du corps dans son mausolée de marbre.*

« Le doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale d'Autun, capitulairement assemblés le 26 juin 1731, dans la salle du palais épiscopal, pour y tenir leur chapitre général des mœurs et discipline de leur Eglise; monseigneur l'évêque y présidant suivant l'usage :

« Monsieur de la Goutte, chanoine et syndic, a dit que l'une des choses les plus importantes, sur laquelle il priait monseigneur et messieurs de délibérer, était de fixer le lieu où seraient déposées les précieuses reliques de saint Lazare, ami de Jésus-Christ, comme il a été réglé par le procès-verbal de monseigneur l'évêque, du 21 juin 1727, ce qui n'a pu être exécuté jusqu'à présent, par les différentes affaires qui ont occupé pendant plusieurs années ledit seigneur évêque, soit pour la tenue du concile d'Embrun, auquel il a été appelé, soit par deux assemblées générales du clergé, auxquelles il a été député; soit par la commission de N. S. Père le Pape pour l'information à faire, pour parvenir à l'érection de l'évêché de la ville de Dijon; soit enfin par deux visites générales de son diocèse, qui ne lui ont point permis de se trouver aux chapitres généraux des mœurs des années dernières, et dans lesquels messieurs du chapitre n'ont pas cru devoir rien statuer, en son absence, sur le dépôt de ces saintes reliques. Ledit seigneur évêque et tous messieurs étant assemblés dans ce chapitre, tenu chaque année pour les mœurs et discipline de l'Eglise, il invitait mondit seigneur, et tous mesdits sieurs, à délibérer si ces précieuses reliques seraient déposées dans le cercueil de plomb, dont elles avaient été tirées, ou dans une châsse.

« La matière mise en délibération, il a été conclu que les précieuses reliques de saint Lazare seraient déposées dans le cercueil de plomb dans lequel elles ont été trouvées, l'inscription authentique gravée sur ledit cercueil ne permettant pas qu'on les en sépare; et que ledit cercueil sera mis dans le mausolée de marbre, qui est derrière le maître-autel (dont il a été parlé dans les verbaux qui en ont été déjà dressés), pour satisfaire à la dévotion des peuples; et à cet effet ont supplié ledit seigneur évêque d'indiquer tel jour qu'il lui plaira, pour retirer ces précieuses reliques de la châsse, où elles furent déposées pour être exposées à la vénération publique pendant quinze jours, et ensuite portées processionnellement par toute la

G. Cabil. P. Matis. R. Ebroicensi. R. Abrincensi xiii. kl. novemb. anno m. c. xlvii. regnante Ludovico rege.

« Lequel cercueil aurait été posé sur une grande table préparée et ornée à cet effet. L'ouverture en ayant été faite avec beaucoup de cérémonie et de piété, ainsi qu'il est porté plus au long dans le procès-verbal dressé par mondit seigneur évêque; Sa Grandeur, après avoir levé trois suaires, deux de toile, l'autre de soie, et une peau de cerf, aurait tiré les ossements et les aurait placés sur trois plats bassins d'argent, où nous en avons fait la reconnaissance et l'énumération comme il s'ensuit, savoir : du tronc, vingt vertèbres, quatre du col, onze du dos et les six des lombes, l'os sacrum, un os du coccix, le sternum, les vingt-quatre côtes, les deux clavicules, les deux os innominés des extrémités supérieures, les deux omoplates, un cubitus, un radius et un os du carpe des extrémités inférieures, les deux fémurs, les deux rotules, un tibia, un péroné, un astragal, les deux cuboïdes, un calcaneum et quatorze phalanges des doigts des mains et des pieds, tous ces os étant de bonne consistance, ayant trouvé de plus une assez grande quantité de fragments d'os que nous avons jugés être de quelqu'un de ceux qui manquent, dont nous avons dressé le présent procès-verbal, que nous affirmons véritable, en foi de quoi nous l'avons signé et à icelui apposé le sceau des armes du roi.

« Fait audit lieu, les an et jour susdits.

« Roux, Masson.

ville, et les mettre dans ledit cercueil, après en avoir de nouveau fait reconnaître les ossements par les mêmes médecins et chirurgiens qui les avaient ci-devant vérifiés, et en présence des mêmes témoins, qui avaient signé les premiers procès-verbaux, autant qu'il pourra se faire.

« Ledit seigneur évêque ayant fixé le mercredi dix-huit du présent mois de juillet 1731, pour la reconnaissance, vérification et dépôt desdites saintes reliques, messieurs du chapitre, après lui en avoir témoigné leur reconnaissance, ont invité monsieur Buffot, chanoine fabricien de leur église, de pourvoir à toutes les choses nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

« Et avenu ledit jour, dix-huit du mois de juillet, le seigneur évêque s'est transporté, à l'issue des vêpres, à la grande sacristie de l'église cathédrale, accompagné de messieurs Filsjean de Presle, docteur en théologie et prévost de l'église collégiale de Notre-Dame de cette ville, et Percheron, aussi docteur en théologie et supérieur du séminaire de ladite ville, et a été reçu par tous messieurs assemblés ; et ledit seigneur évêque s'étant revêtu de son rochet, camail et étole, la châsse où étaient déposées lesdites reliques ayant été apportée sur une table préparée à cet effet, le seigneur évêque a entonné l'antienne (*O beate Lazare*), qui a été chantée par tout le chœur, et dit la collecte (*Propitiare, quæsumus, Domine,* etc.) ; lesdites reliques ont été retirées de ladite châsse par le seigneur évêque, reconnues et vérifiées par lesdits sieurs médecin et chirurgien, et ensuite mises, par ledit seigneur évêque, dans la même peau de cerf qu'elles furent trouvées, avec les gants et la bourse ; et enveloppées avec les cendres dans un damas couleur de rose, et une toile de lin par dessus, les verbaux et authentiques ci-devant dressés, et le présent procès-verbal remis dans ledit cercueil de plomb, qui à l'instant, devant ledit seigneur évêque et messieurs du chapitre, lesdits sieurs Filsjean de Presle, Percheron et autres témoins présents et soussignés, fermé ainsi qu'il l'était, de sept bandes ou cercles de fer, et porté processionnellement par messieurs les chanoines au mausolée, et placé comme il a été dit ci-dessus.

« Faict à Autun, le dix-huit juillet mil sept cent trente-un ; le seigneur évêque, tous messieurs du chapitre, du clergé et notables de la ville ayant signé, et les sceaux dudit seigneur évêque, et des sieurs du chapitre ayant été apposés.

† ANT. FR., évêque d'Autun.

De Senaux, chantre. — Ballard, archidiacre, — De Maizière, archidiacre et vicaire général. — M. Benoist, chanoine. — Pasquier, chanoine. — Quarré, chanoine. — J. Bonamour, chanoine. — Thiroux, chanoine. — Coulon, chanoine. — Filsjean de Preslet (Presle), prévost de Notre-Dame. — Desiry, abbé de Saint-Estienne. — Seurre, prévost de Béligny. — Humblot de Villiers. — Desfosses, chanoine. — Boudot, chanoine. — Buffot de Millery, chanoine et fabricien. — De Paroy, chanoine. — Gaudry, chanoine. — Clair. — La Cour. — De Bart. — Edmond Damoiseau, grand prieur de... — Pillot, lieutenant général au bailliage et siége présidial d'Autun. — Serpillon, lieutenant général criminel. — P.-Antoine-François de Chalon, gardien des capucins. — F.-Charles-Marie... de Chalon,

capucin. — DESPLACES, lieutenant. — DRENOT, lieutenant. — LAVOLAINE. — THIBAULT. — ROUX puiné, chanoine. — F.-ANTOINE DU JOUHANNEL, prieur claustral de Saint-Symphorien. — LENOBLE, sous-chantre. — SAULCE, vicaire chanoine. — HUMBLOT DE VILLIERS, écuyer. — DUFFOT DE MILLERY, écuyer. — F.-NICOLAS PAULNIER. — LOPPIN DE SAUVANT. — RABIOT DE CORTON. — MISSOLIER, curé et seigneur de Rozier. — ROUX aîné. — CHOLET. — PERCHERON, supérieur du séminaire. — VALBEAU, avocat. — DUCHÊNE. — DE LA GOUTTE, chanoine et syndic du chapitre. — BOULLEY (ou DOULLEY). — ALAUY, médecin-chirurgien, professeur. — RENAULT, intendant de monseigneur le prince de Guise.

« Nous, Toussaint ROUX, médecin du roi, et Claude MASSON, chirurgien de Sa Majesté, certifions avoir fait la vérification rapportée dans le verbal ci-dessus.

« ROUX, médecin du roy et procureur du roy, de la ville.
« MASSON, chirurgien du roy.

« Par mandement de Monseigneur,
« MISSOLIER, secrétaire commissaire.

« Par ordonnance,
« GAUTARD, secrétaire du chapitre ».

VI. — Translation des reliques de sainte Madeleine en 1776.

« L'an mil sept cent soixante-seize, et le vingt-six du mois de septembre, avant midi, le conseil général de la communauté de cette ville de Saint-Maximin assemblé..., M. Louis Berrin, docteur en médecine, maire, premier consul, a dit qu'il n'est aucun citoyen qui ne soit pénétré de joie et de satisfaction, du bonheur que nous avons de posséder dans cette ville monseigneur l'évêque de Nice... Ce digne prélat ne borne pas ses bienfaits à faire les fonctions pastorales, en conférant aux fidèles le sacrement de confirmation, dont ils étaient privés depuis longtemps dans cette ville ; mais il pense à nous attirer encore plus la bénédiction du Seigneur, en consacrant l'église de notre paroisse. Ce monument de la piété de nos rois, si respectable par lui-même et par les saintes reliques qui y reposent, ne manquait que d'être consacré pour avoir tout le lustre qu'il mérite.

« La piété du prélat et son respect pour ce saint temple, dans lequel on lui a vu prendre l'habit de Saint-Dominique, et où il s'est consacré à ce saint ministère, le portent à le rendre encore plus digne du respect et de la vénération des peuples.

« Dans cet état, comme nous devons prendre des arrangements pour la translation de la relique de sainte Marie-Madeleine, patronne de cette église et de la ville, qui doit être transportée ailleurs pendant la cérémonie, et qu'il convient que les consuls soient autorisés à exécuter les ordres de monseigneur, ils requièrent qu'il soit délibéré.

« Sur laquelle proposition le conseil a unanimement délibéré de députer MM. les consuls auprès de monseigneur l'évêque de Nice, pour lui témoigner combien a été générale et universelle la joie que la présence de Sa Grandeur a inspirée dans le pays ; et que l'on se fera un devoir de déférer à

tout ce que Sa Grandeur voudra bien ordonner pour la cérémonie de la consécration de l'église ; que cependant, pour la sûreté des reliques de sainte Magdeleine, que le roi a confiées entre les mains de la communauté, elles seront transportées dans le salon des hospices des religieux Dominicains, comme monseigneur l'évêque a paru le désirer ; que deux bourgeois de cette ville nommés par MM. les consuls, y monteront une garde intérieure ; que les cavaliers de la maréchaussée auront ordre d'être à la porte d'entrée du salon, pour tenir une garde sûre et empêcher la confusion.

« Il a été en outre délibéré que MM. les bourgeois seront armés de hallebardes pour le transport de la sainte relique dans le salon des hospices, et pour la reconduire dans la sainte chapelle, au retour de la cérémonie ».

Le dernier mot est donc dit sur cette question d'une si haute importance.

Voilà tout un groupe de personnages qui ont vu le Sauveur, ayant été ses amis intimes, ayant vécu dans sa familiarité, et qui sont venus nous adopter, nous Gaulois, pour leurs compatriotes et leurs amis, et les preuves sont si nombreuses que le doute n'est pas admissible.

VII. — Saint Longin (tiré de Métaphraste, t. II).

Lorsque le Verbe divin eut résolu de revêtir notre nature et de devenir comme l'un de nous, pour réparer la désobéissance qui nous avait privés des cieux, il se laissa condamner à mort par sa miséricorde pour nous. Alors le chœur des disciples, troublé par crainte, avait oublié son amitié pour le Christ ; mais les Juifs, qui ne respiraient que cruauté contre lui, avaient déjà réussi à obtenir sa condamnation. Or, il se trouva un homme de la Synagogue des Juifs, qui fut centurion et préposé à un certain nombre de soldats. Lorsque l'abominable sentence fut livrée à l'exécution, et que le Christ, suspendu à la croix, préparait son médicament divin en goûtant de ce bois, notre admirable Longin eut avec ses soldats la charge de garder cette croix. Mais, amené à la vérité par les signes et les prodiges qui se multipliaient autour de Jésus, se mettant au-dessus de toute crainte, il confessa librement devant la Synagogue que le Christ était Dieu, en disant : « Oui, celui-ci est vraiment le Fils de Dieu ».

Après qu'on eut confié à la sépulture le corps vivifiant du Christ, qui devait nous arracher du sépulcre du péché et nous rendre à notre primitive félicité, Pilate ordonna de nouveau à Longin de mettre une garde militaire au sépulcre de vie. Longin exécuta ce qui lui était commandé, quoiqu'il eût avec Pilate des sentiments différents sur Jésus-Christ, comme nous le verrons. Lorsque le grand miracle de la résurrection fut accompli, et que les soldats eurent annoncé aux princes des prêtres et aux principaux Juifs des miracles au-dessus de la conception humaine, ils pensèrent que ces événements seraient pour eux un déshonneur et une ignominie ; ils résolurent d'étouffer la connaissance de ces prodiges. Ils offrirent des sommes d'argent aux soldats pour leur faire dénier la résurrection de Jésus-Christ. Arrivant donc devant Pilate, ils déclarèrent que la résurrection de Jésus-Christ était controuvée ; mais Longin se posa hardiment comme contradicteur de ce

mensonge et proclamait hautement la vérité de la résurrection. Il arriva de là que Pilate et les chefs de la Synagogue tournèrent contre Longin l'animosité qu'ils avaient eue contre Jésus-Christ, et ne croyaient pouvoir imaginer des moyens assez cruels pour le faire souffrir. Longin ayant eu connaissance de ces dispositions, s'estima heureux d'être humilié et méprisé avec le Christ ; préférant cette humiliation à la faveur des Juifs, il se dépouilla de ses insignes militaires. Il s'adjoignit deux soldats qui partageaient ses sentiments, et s'éloigna de la foule pour ne s'occuper que des choses de Dieu.

Il se hâta de quitter Jérusalem avec ses deux compagnons et se retira dans la Cappadoce, où il devint l'admirable propagateur de la vérité de l'Evangile. La renommée porta à la connaissance des Juifs les œuvres et les succès de Longin ; ils se réunirent en conseil pour faire comprendre à Pilate qu'il devait dénoncer la conduite de Longin à César, et le montrer comme un homme hostile à l'empire romain, qui, ayant jeté ses armes, prêchait Jésus-Christ comme un roi pour les nations, et s'efforçait d'amener tout le monde sous son empire. Des lettres furent envoyées à Rome dans ce sens, et ces lettres étaient accompagnées de sommes d'argent pour obtenir plus facilement la mort de Longin. Les choses réussirent aux désirs des Juifs ; et dès que Pilate eut la réponse de Rome qui contenait une sentence de mort, il s'empressa de la communiquer aux Juifs.

Ils envoient des émissaires en Cappadoce. Ils apprennent qu'il est retiré dans une terre, patrimoine de ses pères, étranger à toute affaire extérieure, lui parlent sans le connaître et lui demandent s'il connaît Longin, dans quelle terre il faisait son habitation. Leur intention était d'aborder Longin en secret en lui laissant ignorer leur intention. Ils ne savaient pas que son désir de souffrir violence pour Jésus-Christ était plus grand que leur désir de lui nuire. Il imitait celui qu'il avait vu subir sur la croix une mort volontaire, et qu'il confessa être un Dieu. Et comme il était mort pour nous, Longin aspirait à mourir pour lui. « Venez, leur dit-il, je vais vous conduire où il est, et je vous le présenterai ». Ici le narrateur met dans l'esprit de son héros des pensées et des désirs sublimes, c'est un monologue ravissant ; mais cela n'est fondé que sur des conjectures, nous passons.

Longin conduit ces hommes dans sa propre maison, les y reçoit avec une brillante hospitalité, et, après le repas, leur demande le sujet de leur voyage et pourquoi ils prenaient tant de précautions, de mouvement, pour se saisir de Longin. Ceux-ci lui firent prêter serment de garder le secret, et lui communiquèrent la mission qu'ils avaient reçue de Pilate et des Juifs, c'était d'avoir la tête de Longin et celle des deux soldats, ses compagnons. Sachant maintenant ceux qui devaient partager son heureux sort, il leur fit connaître immédiatement que bientôt ils devaient être avec lui participants des plus grands biens. Pendant ce temps, les envoyés de Pilate continuaient d'être magnifiquement traités dans la maison de leur hôte. Mais Longin, sachant que ses compagnons approchaient : « Je suis, dit-il, celui que vous êtes venus chercher, je suis Longin » ; et les Juifs ne le croyaient pas. Ils ne pouvaient s'imaginer qu'un homme qu'ils voyaient si joyeux et si empressé à leur être agréable fût celui qui s'annonçait comme leur victime ; mais étant

ensuite parfaitement convaincus, une tristesse profonde s'empara de leur esprit. Comment, se disaient-ils, faire du mal à celui qui les avait si généreusement traités..... Les deux compagnons arrivent. Longin les exhorte et les félicite de leur bonheur commun, au grand étonnement des exécuteurs qui ne peuvent se résoudre à remplir leur embarrassante commission, et ce n'est que sur les instances les plus ardentes de Longin lui-même, qu'ils se décident à l'exécution. Ils emportent la tête de Longin à Jérusalem comme une pièce de conviction.

Nous abrégeons cette histoire, qui nous paraît un peu surchargée de broderies. Métaphraste nous la donne comme il l'a trouvée dans la bibliothèque de Constantinople; mais il est évident qu'il n'y a que les principaux traits de cette vie qui paraissent acceptables, et on doit les accueillir. Cette tradition sur Longin est trop universelle pour ne pas remonter aux faits eux-mêmes. Baronius et Servius, qui avaient le tact délicat sur ces choses, ont fait bon accueil au récit de Métaphraste.

Baronius appuie encore non-seulement sur Lippoman, mais particulièrement sur un autre écrivain que nous n'avons pu vérifier. (*Petrus in catal.*, lib. III, c. 201.)

Le même auteur assure que, de son temps, le chef de saint Longin était conservé à Rome, dans l'église de Saint-Augustin.

Disons en terminant, à la louange de Métaphraste sur Longin, qu'il a dédaigné de puiser dans les apocryphes qui montrent le célèbre centurion frappé de cécité sur le Calvaire, et lui font obtenir sa guérison par l'efficacité d'une goutte du précieux sang de Jésus-Christ dont il aurait fait une pieuse application. Ce qu'il y a encore à remarquer, c'est que les apocryphes, comparés avec la narration de Métaphraste, n'ont que des surcharges. Les grands traits de cette vie restent identiques.

VIII. — Vie de Papias.

Papias était le contemporain de saint Polycarpe, il vécut avec les disciples de Jean l'évangéliste, lui-même fut évêque d'Hiérapolis. Il avait vu quelques-uns des disciples qui avaient vécu avec Notre-Seigneur. Il se rend à lui-même ce témoignage dans ses écrits, qu'il avait été bien soigneux de retenir ce qu'il avait appris des anciens : « Je n'aimais pas, dit-il, comme la plupart, ceux qui disent beaucoup, mais ceux qui enseignent la vérité ; ni ceux qui publiaient de nouvelles maximes inventées par l'esprit humain, mais ceux qui rapportaient les règles que le Seigneur nous a laissées pour appuyer notre foi et dont la vérité même nous a instruits. Si je trouvais quelqu'un de ceux qui avaient été disciples des anciens, je m'informais avec soin de tous leurs discours. Je demandais, par exemple, ce qu'avaient dit André, ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jean, ou Jacques, ou Matthieu, ou quelqu'autre disciple du Seigneur, et ce que disait Ariston, ou le prêtre Jean, l'ancien disciple du Seigneur ».

Ces paroles se trouvent dans saint Jérôme (*Ecrivains ecclésiastiques*), comme dans Eusèbe (liv. 111, c. 39).

Lucine, riche Espagnole, demandait à saint Jérôme de lui envoyer les

écrits de Papias. Eusèbe dit qu'il avait beaucoup d'éloquence et qu'il possédait bien l'Ecriture. On n'a qu'un seul reproche à lui faire, c'est qu'il a, par une interprétation erronée, donné naissance au millénarisme, erreur qui, sans doute, en lui n'était pas un préjudice à sa bonne foi, mais montre la limite courte de sa pénétration dans ce sens, et laisse subsister toutes les autres bonnes qualités que nous venons de signaler. Il est un bon témoin de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait autour de lui, 80 ou 90 ans après la mort de Jésus-Christ.

Or, il a composé un ouvrage très considérable en cinq livres ayant pour titre : *Exposition des discours du Seigneur*... Selon saint Jérôme (*voce Papias*), c'était le commentaire des paroles de Jésus-Christ par les explications même des Apôtres et de ceux qui avaient vu Jésus-Christ. Nous n'avons plus, il est vrai, ce commentaire, mais il existait encore au cinquième siècle.

Saint Jérôme l'avait lu ; seulement il avoue à Lucine qu'il ne l'a pas traduit, et il semble le regretter. Eusèbe l'avait lu et le trouvait très-beau, juste et donnant une haute réputation à son auteur. Or, cet ouvrage n'était que la reproduction textuelle des discours répandus dans les quatre Evangiles avec un commentaire. Il fallait que son texte fût conforme, car autrement il aurait été relevé et condamné, comme on le fit de son millénarisme. Nous avons donc d'une époque très-rapprochée de la vie publique de Jésus-Christ, un monument certain et positif qui nous redit toutes les paroles du divin Sauveur.

CHAPITRE VI.

SUCCESSEURS DES APÔTRES JUSQU'A LA PAIX DE L'ÉGLISE.

I. Considérations préliminaires. — II. Monuments authentiques de la succession des pontifes romains jusqu'à Constantin. — III. Catalogue des pontifes romains dressé sous Libérius. — IV. Catalogue des pontifes romains dressé au VIe siècle. — V. Catalogue des Saints Pères. — VI. Catalogue des pontifes romains par les peintures de la basilique de saint Paul. — VII. Tableau de la succession des évêques des principaux siéges dans les premiers siècles, d'après la Chronique d'Eusèbe (texte du cardinal Maï).

I. — Considérations préliminaires.

Notre plan n'exige pas absolument que nous suivions la succession des évêques jusqu'à la paix de l'Eglise. Il nous suffirait d'établir sur des bases sérieuses la fondation des Eglises dont parlent les Apôtres, dans les principales villes du monde. La gloire de leurs fondateurs, leur réputation de sainteté, la pourpre de leur martyre, le culte de leurs tombeaux, les liturgies et les fêtes célébrées, sont un éclat, une lumière si vive qu'on ne peut oublier le lieu et la date de leur mort et la création de leurs principales Eglises. Des extrémités du monde on a vu les resplendissantes figures de Pierre et de Paul planer sur Rome et Antioche; et celles de Jean l'évangéliste sur Ephèse, de saint Jacques sur Jérusalem, de saint Marc sur Alexandrie; des monuments sans nombre sont venus rendre inébranlable la certitude des grandes œuvres évangéliques de ces divins envoyés du Sauveur. Il faut qu'on sache bien encore que ce respect profond pour le fondateur s'étend sur les successeurs, et que le peuple chrétien, qui est l'héritier du peuple hébreu, lui succède aussi dans le soin minutieux de son histoire. La vraie religion est essentiellement conservatrice. Elle ne doit pas seulement conserver la doctrine, elle doit aussi conserver les faits qui sont la manifestation de la doctrine et son triomphe dans le temps.

Le plus lucide des prophètes, pour expliquer les temps du Christ et l'histoire du monde par rapport à lui, a déroulé aux yeux de l'univers la succession des quatre grands empires, dont le quatrième devait être l'heureux témoin des merveilles de la passion du Messie. Il a salué, avec une attention, et on pourrait dire, avec une prédilection particulière, le fameux quatrième empire, celui des Romains. Ce nom de Romain, en effet, était sanctifié dans la pensée de Dieu; ce nom devait être dans les siècles futurs le cachet de l'orthodoxie. Le signe de la vraie Eglise est d'être Romaine.

« Quand toutes choses furent préparées, nous disent les savants auteurs des *Origines de l'Eglise romaine* (t. Ier, p. 21), saint Pierre, répudiant au nom de Jéhovah l'étroite Jérusalem déshéritée des promesses qu'elle n'avait pas su comprendre, vint frapper aux portes superbes de la ville des Césars. Il ne se peut rien de plus imposant que l'entrée dans Rome de cet obscur pèlerin de Galilée, porteur de la fortune du genre humain. Eusèbe, mal-

gré ses préjugés orientaux et son orthodoxie suspecte, la célèbre avec pompe :

« — Enfin, dit-il, aux jours de Claude-Auguste, la tendre et miséricordieuse providence de Dieu dirigea contre Rome, qui était devenue la corruptrice du genre humain, le plus fort, le plus grand, le plus méritant, le prince des apôtres, Pierre, qui, comme un valeureux conducteur de la milice divine, muni des armes célestes, s'en vint de l'Orient apporter ce précieux trésor de la lumière intellectuelle à ceux qui habitaient vers le couchant. (Eusèbe, liv. II, t. XIV.)

« De ce jour, Rome jusqu'alors le point central des destinées de la terre devint la clef des desseins éternels, la boussole de l'humanité, le fanal de l'avenir. Si tous les événements de l'ancien monde se résument dans la préparation de l'avénement du Verbe et se consomment dans son habitation et sa conversation avec les hommes ; si depuis l'Ascension du Réparateur vers son Père et le nôtre, l'Eglise autour de laquelle se déroulent tant de vicissitudes diverses et s'accomplissent tant de révolutions, offre dans le seul fait de son existence la solution toujours plus claire du grand problème des temps, ce point de vue prophétique est susceptible de se simplifier encore, et la raison dernière des choses humaines peut apparaître plus lucide et plus rapprochée de notre faible regard. Voici de quelle manière : c'est que si le divin auteur et consommateur de notre foi, Jésus-Christ, est dans son Eglise à qui il donne la lumière, la vie et même la forme, puisqu'elle est son corps, l'Eglise elle-même, en un sens très-vrai et très-profond, est dans le Pontife romain, centre visible et permanent d'unité et d'action, chef de l'humanité régénérée, pasteur et docteur universel..... »

Nous continuons de laisser parler le même écrivain : « Ainsi voulez-vous vous former une idée des mœurs primitives du Christianisme et de la situation de l'empire dans l'âge des persécutions? considérez la suite des Pontifes romains, de Lin à Melchiade, athlètes indomptables résistant jusqu'au sang, comme parle l'apôtre ; portant peu de lois, mais sachant au besoin faire éclat pour la vérité et la discipline, témoins Victor, Etienne et Marcel ; et vous aurez vu l'Eglise d'alors telle qu'elle nous est visible dans le récit d'Eusèbe et les Actes des martyrs, les épîtres de saint Cyprien, la doctrine de saint Irénée ».

Les réflexions qui précèdent font sentir combien il était important aux fidèles de s'attacher à leurs chefs, à leurs évêques, et toute l'Eglise au chef principal, de penser avec lui, de vivre de sa vie, de conserver sa mémoire et de compter le temps par la durée de leur administration.

II. — Monuments authentiques de la succession des pontifes romains jusqu'à Constantin.

Voici des paroles bien frappantes de saint Irénée (liv. III, c. 3) :

« Quiconque veut sincèrement voir la vérité, n'a qu'à considérer en chaque Eglise la tradition des apôtres manifestée dans le monde entier. Il suffit d'énumérer ceux qui ont été établis évêques dans les diverses églises par les apôtres, puis les successeurs de ces évêques, et on verra que ni ces premiers évêques, ni leurs successeurs, n'ont rien enseigné, ni même

rien connu de semblable aux imaginations délirantes des hérétiques ».

De cet appel aux successions d'évêques universellement répété par les défenseurs de l'orthodoxie chrétienne aux premiers siècles, il faut, dit l'ouvrage que nous citions tout à l'heure, il faut de toute nécessité conclure que les Eglises avaient soigneusement conservé la mémoire de ces mêmes successions, et qu'il ne tenait qu'à chacun d'interroger ces catalogues publics que les catholiques opposaient d'une manière si hardie, comme un titre imprescriptible de possession, à tous ceux qui étaient travaillés de la manie d'innover.

Une des grandes gloires de l'un des plus beaux génies qui aient paru, a été de se servir avec une force toute-puissante de cet invincible argument de la prescription, fondé sur la succession des pontifes et l'unité permanente de doctrine ; et toute la force de cette vigoureuse argumentation reposait sur la notoriété publique de la succession des chefs des Eglises, et de la succession du chef central.

Sans doute la persécution nous a dépouillés de la plupart des monuments qui étaient des preuves matérielles de cette succession. Les diptyques, les inscriptions, les peintures, les statues, les archives des églises, les lettres administratives, ont été dispersés, brûlés, jetés au vent par la fureur de ces persécutions ; à peine quelques débris ont pu être sauvés. Mais n'importe, il nous reste encore des pièces de conviction au-delà de ce qui nous est nécessaire. Au reste, tous les monuments seraient anéantis, que la mémoire de l'Eglise universelle suffirait à se rappeler, sans aucun secours de l'Ecriture, les noms conservés qui illustrèrent les premiers siéges dans les premiers siècles, particulièrement celui de Rome.

Mais, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas réduits là. Il n'est peut-être pas un Père de l'Eglise des trois premiers siècles de notre ère qui n'ait donné, soit sous forme historique, soit sous forme oratoire, soit dans une pieuse prière, la liste des pontifes romains ou celle de l'Eglise qu'il dirige ou de quelque autre siége important.

Le premier en date est Hégésippe, qui naquit avec le second siècle, et peut-être sur la fin du premier. Quoique nous n'ayons de lui que des fragments, ces fragments ont un prix infini. Il nous dit : *Qu'il a composé, étant à Rome, une succession jusqu'à Anicet.* (Eusèbe, *Hist.* IV, c. 22.) Il affirme ailleurs, et comme résumé de son histoire : *Que dans toutes les successions d'évêques et dans toutes les villes, il a trouvé la même fidélité à garder les choses qui ont été établies tant par la loi et les prophètes que par le Seigneur lui-même.*

Qu'on ne nous dise pas que ces listes sont perdues. Non, elles ne sont pas perdues, puisqu'Eusèbe avait son ouvrage sous les yeux et a composé sa liste avec celle de son illustre devancier en annales ecclésiastiques.

Ecoutons maintenant un Grec, encore un disciple de Polycarpe, mais qui fut envoyé à Rome par les Orientaux, qui a vécu à Rome quelque temps, et qui est venu ensuite illustrer les Gaules par la triple gloire du ministère apostolique, de l'écrivain et du martyre. C'est Irénée. (Lib. III, c. 3.)

« Il serait long, dit-il, dans un ouvrage de cette étendue, d'énumérer les successions depuis les apôtres. Il nous suffira de rappeler la succession

de la plus grande, la plus ancienne, celle qui est connue de tous, qui a été fondée à Rome par les glorieux apôtres Pierre et Paul : elle a la tradition des apôtres, elle a annoncé la foi aux hommes ; en montrant la succession de ses évêques arrivant jusqu'à nous, nous confondons tous ceux qui avancent ce qui est faux, soit par amour-propre, soit par vaine gloire, soit par d'autres motifs. C'est avec cette Eglise, à cause de sa principale principauté, qu'il est nécessaire que s'accorde toute autre Eglise, c'est-à-dire tous les fidèles répandus de toutes parts. C'est dans cette Eglise qu'est le principe de la conservation de cette tradition qui s'étend à l'univers et qui est établie par les apôtres. Ces bienheureux apôtres ayant fondé et organisé cette Eglise, confièrent après eux son administration à Lin. Saint Paul fait mention de ce Lin dans son épître à Timothée. A Lin succéda Anaclet, et à celui-ci en troisième lieu Clément, qui a vu les apôtres eux-mêmes, qui a conféré avec eux, qui avait encore devant les yeux la tradition apostolique, et dans les oreilles le son de leur voix et de la prédication apostolique ; et il n'est pas le seul. Un grand nombre de ceux qui avaient été instruits par les apôtres étaient encore vivants de son temps. C'est sous l'administration de Clément que s'éleva une dissidence assez grave parmi les frères de Corinthe. L'Eglise de Rome écrivit à cette occasion une lettre importante aux Corinthiens pour les réunir dans les sentiments de la paix, en faisant un appel à leur foi et en leur rappelant combien était rapproché le temps où ils avaient reçu la tradition des apôtres, cette vénérable tradition qui leur enseignait un seul Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, le formateur de l'homme, le vengeur des crimes par un déluge, celui qui appela Abraham, sauva son peuple de la terre d'Egypte, qui parla à Moïse, lui confia sa loi, envoya les prophètes, et qui a préparé un feu au démon et à ses anges. Ceux-là qui le désirent peuvent apprendre à connaître par l'Ecriture le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et comprendre la tradition de l'Eglise. Clément, plus ancien que ceux qui nous parlent du Démiurge, nous instruit du vrai Dieu qui a créé toutes choses. A Clément succéda Evariste, à Evariste, Alexandre, et le sixième depuis les apôtres fut Sixte ; après lui fut établi Télesphore, qui souffrit un glorieux martyre. Après lui fut Hygin, ensuite Pie, puis Anicet, et lorsqu'Anicet lui eut succédé, c'est aujourd'hui Eleuthère qui occupe au douzième rang le siége apostolique. C'est par cet ordre et cette succession que la tradition nous est venue des apôtres et que la vérité nous a été enseignée sans interruption. Et nous avons là une pleine démonstration que nous possédons une foi UNE et vivifiante. Cette foi s'est conservée dans l'Eglise depuis les apôtres jusqu'ici, elle est transmise dans la vérité ».

Voilà des paroles d'une haute autorité, puisées dans un livre qui est toujours resté classique et lu de tout le monde dans l'Eglise. Elles supposent que les noms des pontifes étaient dans toutes les bouches, au premier et au second siècles.

Tout ce que nous avons vu le suppose, mais nous en verrons encore mille preuves matérielles.

Et qu'on ne nous dise pas que saint Irénée n'a pas marqué les années, les mois et les jours des règnes. Ce n'est pas dans son exposé rapide qu'il

convenait d'insérer ces détails. Les hérétiques étaient assez confondus avec ces grands et sommaires arguments. Nous trouverons ces détails dans d'autres pièces. Le catalogue de Libérius les contient, et il n'est lui-même qu'une copie abrégée des archives de l'Eglise romaine.

L'anonyme du IIIe siècle, ou saint Hippolyte de Porto, avait dressé une liste des pontifes romains, et une liste avec des renseignements précis. Voici ses paroles dans un fragment : *Nomina episcoporum Romæ et quis quot annis præfuit.* (*Origine de l'Egl.*, p. 60.)

Ces indications d'années ne nous sont pas parvenues ; mais comme ces documents existaient lorsqu'on a redigé le catalogue de Libérius, nous savons que ce rédacteur avait des renseignements suffisants.

Nous avons déjà fait remarquer plusieurs espèces différentes de documents qui servaient pour les âges postérieurs, les noms des évêques arrivés au pouvoir, les époques où ils commencèrent à l'exercer. Ces renseignements étaient d'abord consignés dans les archives des Eglises. Chacun sait qu'il y avait des notaires chargés de recueillir les faits qui intéressaient la passion des martyrs. Tous leurs actes, toutes leurs paroles étaient enregistrés, on savait ce que devenaient leurs saintes reliques. Les actes vrais assez nombreux qui nous sont parvenus suffisent pour nous éclairer.

Or, les papes des premiers siècles ont eu tous l'honneur du martyre ; ils avaient donc deux titres pour être placés dans les registres de l'Eglise romaine, l'un comme martyr, l'autre comme chef suprême de l'Eglise. De plus, le jour de naissance ou du martyre figurait sur les calendriers comme un jour de fête célébré chaque année.

Leur nom se trouvait inhérent aux écritures publiques par les règlements généraux ou particuliers, dans les différents points de discipline, comme la Pâque, le baptême, etc. Ils se trouvaient fixés sur les diptyques. (*Bona*, *de Rom. liturgica*, lib. II, c. 12, n° 2.) On répétait ces noms dans l'action du sacrifice, d'où l'on peut conclure que dans les premiers siècles tout le monde les savait de mémoire. Il s'agissait de vingt et quelques noms. On les énonçait dans les lettres *communicatoires*, lors de l'avénement des évêques aux principaux siéges du monde catholique, ou lorsqu'ils étaient consultés.

Et ces communications se faisaient sans embarras, puisque les conscriptions géographiques de l'Eglise étaient calquées sur celles de l'empire, et les correspondances marchaient d'un pas égal.

« Les noms des papes », disent les auteurs que nous citons souvent dans cette matière, « arrivaient aux fidèles en la manière que parvenaient aux citoyens ceux des empereurs et des consuls ».

Nous ne devons donc pas être embarrassés si les monuments les plus anciens qui nous sont parvenus ne contiennent que des listes pâles et sans dates. Nous savons que les listes postérieures n'ont été remplies que d'après des renseignements précis. On pouvait, du IVe au Ve siècle, avoir tous les renseignements, et surabondamment, pour dresser ces catalogues avec la dernière exactitude, car, quelle que fût la quantité de documents détruits par les persécutions, il en échappait toujours un nombre très-considérable, puisque quinze siècles après nous en avons encore de très-authentiques que

nous allons relater. Mais auparavant donnons le catalogue de Libérius.

Nous le prenons dans les *Origines de l'Eglise romaine*, t. I[er], p. 109, où l'on trouve les trois leçons : 1° du père Boucher ; 2° de Heinschénius ; 3° de Schelstrate. Nous renvoyons à cet ouvrage pour les deux dernières, et nous ne donnons que la première qui nous suffit, puisque les différences sont sans importance.

III. — Catalogue des pontifes romains dressé sous Libérius.

(D'après Boucher : *Commentar. in Victoris Aquitani canonem paschalem*, p. 220, *Anthuerpiæ*, 1634).

Sous l'empereur Tibère César, Notre-Seigneur a souffert pendant le consulat des deux Géminius, le huit des calendes d'avril ; et, après son Ascension, le bienheureux Pierre fut revêtu de l'épiscopat. Voici depuis ce moment par ordre de succession quel est l'évêque qui a été choisi, combien de temps il a gouverné et sous quel empire.

Pierre pendant 25 ans, un mois, neuf jours. Ce fut sous l'empire de Tibère César, de Caïus, de Tibère-Claude et de Néron, depuis le consulat de Vinicius et de Longin jusqu'à celui de Néron et de Veter.

Or, sa passion eut lieu le troisième des calendes de juillet, étant consuls S. S. et Néron régnant.

Lin pendant douze ans, quatre mois, douze jours, vécut sous les temps de Néron, depuis le consulat de Saturninus et de Scipion jusqu'à celui de Capiton et de Rufus.

Clément pendant neuf ans, onze mois, douze jours. Il gouverna dans le temps de Galba et Vespasien, depuis le consulat de Trachile et Italicus jusqu'à Vespasien VI et Tite.

(*Clément est après Clet, selon Eusèbe et Baronius. Le canon de la messe dit le contraire.*)

Clet pendant six années, deux mois et dix jours. Il gouverna du temps de Vespasien, de Tite, et au commencement du règne de Domitien, depuis le consulat de Vespasien VIII et Domitien V, jusqu'à Domitien IX et Rufus.

Anaclet pendant douze ans, dix mois, trois jours. Il gouverna du temps de Domitien, depuis le consulat de Domitien X et Sabinus jusqu'à Domitien XVII et Clément.

Evariste pendant treize ans, sept mois, deux jours. Il gouverna dans les derniers temps de Domitien, sous Nerva et Trajan, depuis le consulat de Valens et de Vérus jusqu'à celui de Gallus et de Bradua.

Alexandre pendant sept ans, deux mois, un jour. Il gouverna sous l'empire de Trajan, sous le consulat de Palma et de Tullius jusqu'à celui de Velianus et de Veter (c'est peut-être Ælianus).

Sixte pendant deux ans, trois mois et vingt et un jours. Il gouverna du temps d'Adrien, depuis le consulat de Niger et d'Apronianus jusqu'à celui Vérus III et d'Ambibulus.

Télesphore pendant onze ans, trois mois et trois jours. Il gouverna du temps d'Antonin, depuis le consulat de Titianus et de Gallicus jusqu'à celui de César et de Balbinus.

Hygin pendant douze ans, trois mois et six jours. Il gouverna du temps de Vérus, depuis le consulat de Gallicanus et de Veter jusqu'à celui de Presens et de Ruffinus.

(Ici la copie de Boucher omet Anicet auquel on donne presque huit ans, mais il se trouve dans les leçons de Heinschenius et de Schlestrate.)

Pie pendant vingt ans, quatre mois et vingt et un jours. Il gouverna au temps d'Antonin le Pieux, depuis le consulat de Clarus et de Sévère jusqu'à celui des deux Augustes. Ce fut sous l'épiscopat de Pie que son frère Hermès (Hermas) écrivit un livre où se trouve mentionné et contenu ce que lui prescrivit l'ange qui vint à lui sous un habit de pasteur.

Soter pendant neuf ans, trois mois et deux jours. Il gouverna du temps d'Antonin et de Commode, depuis le consulat de Vérus et d'Erennianus jusqu'à celui de Paternus et de Bradua.

(Eleuthère manque dans la leçon de Boucher; nous le donnons d'après les deux autres.)

Eleuthère pendant..... sous Antonin et Commode. Il gouverna depuis le consulat de Vérus et d'Erennianus jusqu'à celui de Paternus et de Bradua.

Victor pendant neuf ans, dix mois et dix jours; depuis le consulat de Saturnin et de Gallus jusqu'à celui de Presens et d'Extricatus.

(Zéphyrin, nous le prenons également dans les deux dernières leçons ; il manque dans Boucher.)

Zéphyrin pendant... ans, depuis le consulat de Saturnin et de Gallus jusqu'à celui de Presens et d'Extricatus.

Callixte pendant cinq ans, deux mois et dix jours. Il gouverna au temps de Macrin et d'Héliogabale, depuis le consulat d'Antonin et d'Adventius jusqu'à celui d'Antonin III et d'Alexandre.

Urbain pendant huit ans, onze mois, douze jours. Il gouverna au temps d'Alexandre, depuis le consulat de Maxime et d'Ælien jusqu'à celui d'Agricola et de Clémentinus.

Pontien, pendant cinq ans, dix mois et sept jours. Il gouverna au temps d'Alexandre, depuis le consulat de Pompéïanus et de Pélinien. C'est dans ce temps que Népotien, évêque, et Hippolyte, prêtre, furent exilés et transportés dans l'île malsaine de Sardaigne, Sévère et Quentica étant consuls. C'est dans cette même île qu'il s'éteignit, le quatrième des calendes de décembre, sous le même consulat.

Anther pendant un mois, dix jours. Il s'endormit le troisième du mois de janvier, sous le consulat de Maxime et d'Africain.

Fabien pendant quatorze ans, un mois et dix jours. Il gouverna au temps de Maximin, de Gordien et de Philippe, depuis le consulat de Maximin et d'Africain jusqu'à celui de Décius II et de Gratus. Il souffrit le martyre le XII des calendes de février. Il fit le partage des régions pour les diacres, et il ordonna de grandes constructions dans les cimetières. Après son martyre, les prêtres Moïse et Maxime et le diacre Nicostrate furent arrêtés et jetés en prison. A cette époque, Novat apparut venant d'Afrique, et entraîna Novatien du sein de l'Eglise, et quelques confesseurs, après la mort de Moïse dans sa prison, où il était demeuré onze mois et un jour.

Corneille pendant deux ans, trois mois et six jours. Depuis le consulat de Décius IV et de Décius II jusqu'à celui de Gallus et de Volusien. C'est sous son pontificat que Novat ordonna Novatien hors de l'Eglise, au sein de Rome, et Nicostrate en Afrique. Après cet acte, les confesseurs qui s'étaient séparés de Corneille avec le prêtre Maximin qui fut avec Moïse, rentrèrent dans l'Eglise; et après, chassé à Centumcelles, il y mourut.

Lucius pendant trois ans, huit mois et dix jours. Il gouverna au temps de Gallus et de Volusien jusqu'à Valérien III et Gallien II. Il fut d'abord exilé, et par une volonté divine il revint sain et sauf à son Eglise, au troisième jour des nones de mars. (Le manuscrit dit plus explicitement : Il mourut au troisième jour du mois de mars, sous les consuls marqués ci-devant.)

Etienne pendant quatre ans, deux mois et vingt et un jours. Il gouverna dans le temps de Valérien et de Gallien, depuis le consulat de Volusien et de Maximin jusqu'à celui de Valérien III et de Gallien II.

Sixte pendant deux ans, onze mois et six jours. Il commença à gouverner depuis le consulat de Maxime et de Glabrion jusqu'à celui de Tuscus et de Bassus. Il souffrit le martyre le huitième jour des Ides d'août. (Et ici une omission qui se trouve réparée ainsi par le texte de Heinschenius : *Et des prêtres gouvernèrent* depuis le consulat de Tuscus et de Bassus jusqu'au XII des calendes d'août, Emilien et Bassus étant consuls).

Denys pendant huit ans, deux mois et quatre jours. Il gouverna au temps de Gallien, depuis le onzième jour des calendes d'août, Emilien et Bassus étant consuls, jusqu'au septième des calendes de janvier, étant consuls Claude et Paternus.

Félix pendant cinq ans, onze mois, vingt-cinq jours. Il gouverna du temps de Claude et d'Aurélien, depuis le consulat de Claude et de Paternus jusqu'à celui d'Aurélien II et de Capitolin.

Eutychien pendant huit ans, onze mois, trois jours. Il gouverna du temps d'Aurélien, depuis le consulat d'Aurélien III et Marcellin jusqu'au septième jour des ides de décembre, Carin II et Coron étant consuls.

Marcellin pendant huit ans, trois mois et vingt-cinq jours. Il gouverna au temps de Dioclétien et de Maximin, depuis la veille des calendes de juillet, du consulat de Dioclétien VI et Constance II jusqu'au consulat de Dioclétien IX et Maximien VIII. Dans ce temps, il y eut persécution, et il y eut cessation de l'épiscopat pendant sept ans, six mois et vingt-cinq jours. (Il y a divergence pour l'interrègne. Heinschenius porte quatre ans, et les consuls annoncent trois ans. Il y a sans doute une erreur de copiste.)

Marcellus pendant un an, sept mois et deux jours. Il gouverna du temps de Maxence et *a consulatu X et Maximiano usque post consulatum X et septimum.* (On propose de mettre VII au lieu de X.)

Eusèbe pendant quatre mois et dix jours, depuis le XIV des calendes de mai jusqu'au XVI des calendes de septembre.

Miltiade pendant trois ans, six mois et neuf jours, depuis le sixième jour des nones de juillet; consulat de Maximien VIII seul, qui fut au mois de septembre sous Volusien et Rufin, jusqu'au trois des ides de janvier sous Volusien et Annien consuls.

Sylvestre pendant vingt ans, onze mois. Il gouverna du temps de Constantin, depuis le consulat de Volusien et d'Annien, depuis la veille des calendes de février jusqu'au jour des calendes de janvier, Constance et Albin étant consuls.

(Ce catalogue va avec les papes Marc, Jules et Libérius, jusqu'à l'an 344 de Jésus-Christ, et les trois copies s'arrêtent là ; ce qui est une apparence qu'ils ont été rédigés en ce moment.)

On a laissé la fin du pontificat de Libérius inachevé, comme s'il était tracé par quelqu'un du temps.

Il y a une autre preuve que ce catalogue est du temps de Libérius, c'est que celui qui est du temps du pape Félix donne les fastes consulaires avec celui-ci, et cesse de les donner à cette époque ; donc il avait celui-ci sous les yeux. Notre catalogue est donc antérieur à la Chronique de Félix IV.

Nous ne nous engagerons pas à ce propos dans les difficultés de détail, qui du reste ne parviendront jamais à anéantir l'autorité de ce catalogue dont nous pourrions d'ailleurs nous passer ; mais on ne peut nous en déposséder.

Nous donnerons seulement une idée des reproches qu'on fait à ces catalogues, par celui-ci : les chrétiens devaient avoir répugnance à marquer les années des papes par les fastes consulaires ; donc cette pièce est fausse. On a le courage d'avancer cette prétendue difficulté, lorsque l'Evangile lui-même, par saint Luc, rattache la chronologie évangélique aux fastes de l'empire. D'ailleurs, tous les chrétiens, par leur naissance, par leurs contrats et tous les actes publics, étaient soumis à la sanction du pouvoir qui gouvernait.

IV. — Catalogue des pontifes romains dressé au VIe siècle.

Nous ne transcrirons pas ici le catalogue déjà étendu qui contient les éléments de l'histoire de la Papauté avec le *Liber pontificalis*. Nous renvoyons à la même source ceux qui désirent en prendre connaissance. Nous voulons seulement citer les principales considérations que les rédacteurs des *Origines de l'Eglise romaine* font valoir en faveur de ce monument.

« A l'origine d'une société, lorsque tout s'élève et se fonde à la fois, que le travail de constitution, progressant tous les jours, n'est pas encore arrivé à son véritable degré de consistance, on ne sent point encore le besoin de rédiger des annales : l'histoire de cette époque se compose simplement des faits du présent et des souvenirs de la veille ; faits et souvenirs que personne ne conteste, mais auxquels on rend témoignage par cela seul qu'on existe et qu'on agit. La mémoire commune, sans cesse rafraîchie, en est dépositaire fidèle, et si la chose est de nature à s'écrire en monuments, comme la plupart des faits relatés au catalogue de Félix IV, la conservation en est désormais assurée pour les siècles. Telles sont les annales de l'âge héroïque d'une société ; mais lorsque cette société, se sentant enfin établie sur des bases solides, se détermine à consumer à l'avenir son action dans un travail de pure conservation, le repos énergique qui succède aux agitations premières amène l'âge de l'histoire. C'est alors qu'il faut s'asseoir dans le silence, écouter les dispositions traditionnelles et les enregistrer pour

les siècles futurs. Alors, si les détails que l'on résume ainsi de la voix publique et des monuments, se présentent successifs et positifs ; si celui qui les recueille a le courage de ne pas dissimuler les lacunes fréquentes auxquelles il n'a pu suppléer, disons-le, il faut reconnaître une chronique, rédigée dans ces diverses circonstances, comme un titre à la fois précieux et respectable.

« La modération dans la rédaction, cette délicatesse qui fait qu'on laisse sciemment, dans son travail, des vides qu'on pourrait aisément remplir par des conjectures, voilà la pierre de touche infaillible, à l'aide de laquelle on pourra toujours juger de la sincérité des récits de ceux qui viennent après les siècles décrire une époque qui, jusqu'alors, était demeurée vague : voilà l'épreuve redoutable à laquelle tout faussaire succombera nécessairement ».

Nous nous associons à ces réflexions que nous avons déjà appliquées à l'Ancien Testament ; mais nous devons faire remarquer qu'elles ont un côté incomplet. Dans le christianisme, il y a eu un âge héroïque, et le plus vraiment héroïque entre tous, certainement ; mais ce n'est pas dans le sens, dans l'acception de ce mot, qui voudrait dire extra-historique.

Le Nouveau Testament tout entier est là comme le premier monument historique du monde et le mieux prouvé ; et si, dans les deux siècles suivants, les écritures sont devenues rares, ce n'est pas parce qu'on n'écrivait pas, parce qu'on n'élevait pas de monuments, mais parce que la persécution cherchait à les anéantir. Les sages réflexions qui précèdent conservent donc leurs justes conclusions ; mais avec cette modification que nous y mettons, elles ont plus d'autorité, car d'abord beaucoup de monuments ont survécu, et ensuite le peuple chrétien comme le peuple juif ont été dans toute leur durée les deux peuples le plus essentiellement et le plus scrupuleusement historiques de tous ceux qui ont jamais paru. C'est au nom de Dieu, de leur conscience, de leur religion et de leur instinct capital, au nom d'une cause pour laquelle ils donnaient leur vie, que les chrétiens conservèrent leur histoire et leurs traditions au sommet desquelles ils voyaient Jésus-Christ. C'est ici qu'il faut répéter avec M. de Maistre : *Si vous voulez conserver tout, dédiez tout.*

Ne soyons donc nullement surpris de voir quelques changements de noms dans les listes qui nous occupent, quelques variations de dates. Cela prouve la certitude du fond et le respect des générations, même pour ce qui est fautif, lorsque les moyens de corriger se sont évanouis.

V. — Catalogue des saints Pères.

Comme nous l'avons dit, la plupart des saints Pères ont rappelé, soit contre les hérétiques, soit contre les païens, la succession des Eglises, en citant seulement les noms les plus saillants. Mais d'autres ont donné la nomenclature complète depuis saint Pierre jusqu'à leur temps. Déjà nous en avons reproduit. En voici deux autres, l'une de saint Optat (édit. de Dupin, 1700, p. 28) ; elle est complète depuis saint Pierre jusqu'au pape Sirice, dont il était contemporain.

Saint Augustin (*Epistola ad Generos*) donne la même depuis saint Pierre jusqu'au pape Anastase.

Saint Epiphane a sa liste dans son traité des hérésies (*Hœres.* 37.)

VI. — Catalogue des pontifes romains par les peintures de la basilique de Saint-Paul.

Le monument qui nous occupe est aujourd'hui presque effacé ; l'incendie de 1823, en consumant la vénérable basilique de Saint-Paul, a porté ses ravages sur une suite de peintures qui représentaient les Pontifes romains et qui remontaient au temps de saint Léon le Grand. C'était une suite de portraits des Papes, accompagnés d'inscriptions qui relataient le nombre des années, des mois et des jours de leur pontificat.

Heureusement le docte François Bianchini avait, dès le siècle dernier, porté son attention sur ce monument de la chronologie pontificale, et il l'a publié avant sa malheureuse disparition. (*De sacris œdificiis a Constantino magno constructis*, planche x.)

Au-dessus des chapiteaux et de l'architrave des colonnes régnait une frise en peinture surmontée elle-même d'une sorte de stylobate également peint à fresque, et ces peintures se continuaient dans toute la longueur de la nef. C'est dans ce stylobate qu'avait été représentée la succession des Pontifes romains. Les figures étaient dans des encadrements de forme orbiculaire, comme ces images que les Romains appelaient *Clypeatœ*. Chaque pape était revêtu d'une tunique blanche, distingué par un liseré rouge appliqué sur les coutures, avec un manteau de la même couleur blanche jeté sur l'épaule gauche. Les orbes qui renfermaient les figures étaient distribués deux à deux, mais non tellement qu'il n'y eût entre eux un espace suffisant pour deux courtes inscriptions tracées côte à côte, en lettres longues d'une palme, avec des chiffres romains de la même hauteur, pour indiquer les années, les mois et les jours du pontificat. C'est ce qu'on appelle le catalogue de saint Léon.

Ces figures et inscriptions étant élevées à deux cents palmes du pavé, ne pouvaient que difficilement être discernées. C'est ce qui explique le peu d'attention qu'y avaient porté les archéologues ; nous n'en devons être que plus reconnaissants du beau travail de Ciampini.

Nous renvoyons aux savants, que nous analysons ici (*Origines de l'Eglise rom.*, p. 160 et seq.), pour la solution de certaines difficultés et différents éclaircissements.

« Cet usage de placer dans les basiliques les images des personnages célèbres de l'ordre ecclésiastique ou même du gouvernement des nations, existait dès les premiers siècles du Christianisme, et l'on peut même dire qu'il n'a pas cessé ; seulement, il a pris une autre forme. Au lieu de fresques, qu'on employait primitivement, on a élevé des suites de tombeaux ornés de statues. Bien plus, à Rome, l'usage primitif n'étant pas seulement d'exposer aux regards des fidèles les effigies des papes, on inaugurait souvent aussi dans le lieu saint les portraits des évêques des grands siéges. On les y plaçait même de leur vivant comme des diptyques populaires accessibles à tous les yeux ; et si les prélats qu'ils représentaient, venaient à tomber

dans l'hérésie, on les enlevait du lieu éminent où ils avaient été exposés, en même temps qu'on les effaçait des diptyques de l'autel. Ainsi en fut-il, sous Agathon, des effigies des patriarches qui avaient fomenté le monothélisme ». (*Liber pontificalis*, *ibid.*, p. 170.)

Les mêmes savants démontrent que ces intéressantes peintures remontent jusqu'à saint Léon. Plusieurs documents nous attestent que ce grand pape renouvela la basilique du bienheureux Paul, apôtre.

Ainsi la restauration qui lui est attribuée à juste titre, la tradition et un grand nombre de preuves directes nous assurent que ce fut là son œuvre; et il est à croire, disons même il est certain que les artistes de ce temps s'emparèrent de toutes les peintures, statuettes, mosaïques, et de tout ce que la tradition pouvait avoir conservé de souvenirs, pour former les traits de ces saints personnages.

Or, tous ces canaux si divers, les écrits de toutes les parties du monde forment le soubassement inébranlable de l'histoire de la papauté pendant les persécutions, et nous font remonter avec certitude, par ses vicaires et successeurs, à l'adorable figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ [1].

On pourrait se donner la peine de réunir des catalogues partiels de tous les Pères de l'Eglise et en former des listes complètes. Mais les documents précédents suffisent, et au delà, pour le but que nous nous proposons, de donner une sécurité entière au lecteur sur la certitude de la succession des évêques, de manière à remonter dans chaque siége jusqu'à l'un des douze apôtres ou aux personnages apostoliques.

VII. — Tableau de la succession des évêques des principaux siéges dans les premiers siècles, d'après la Chronique d'Eusèbe (Texte du cardinal Maï. — Edition Migne).

Jérusalem	Antioche	Éphèse	Alexandrie
L'an 44, Jacques. L'an 62, son martyre. Simon.	Evodius est le premier évêque ordonné.	Saint Jean et saint Timothée.	MARC. L'an 62, Anianus, pendant 22 ans. L'an 84, Albinius, pendant 13 ans. L'an 96, Primus, pendant 12 ans.
Simon, fils de Cléophas, est crucifié; Justin lui succède.		L'an 99, saint Jean. Saint Jean reste jusqu'au temps de Trajan; il a pour auditeurs Papias d'Hiérapolis, Polycarpe de Smyrne, Ignace d'Antioche.	
	L'an 107, Ignace est livré aux bêtes à Rome.		
L'an 111, Zachée et Tobie, évêques de Jérusalem. Le 6e, Benjamin. Le 7e, Jean.			L'an 120, Juste-Celse, pendant 11 ans.

[1] Nous renvoyons aux pièces justificatives des *Origines de l'Eglise romaine*, pour avoir la reproduction exacte d'un très-grand nombre de manuscrits très-anciens qui contiennent la liste des papes. Mais cette thèse est suffisamment établie, surtout pour un point d'histoire qui va presque au-delà de notre but.

Jérusalem	Antioche	Éphèse	Alexandrie
Le 8e, Mathias.			
Et le 9e, Philippe.			
L'an 124, le 10e, Sénèque			
Le 11e, Juste.			
Le 12e, Lévi.			
Le 13e, Ephrès.			
Le 14e, Josué.			
Le 15e, Judas.	Le 4e, Cornélius.		Le 6e, Hyménée, pendant 12 ans.
Tous ceux-ci gouvernèrent l'Eglise de Jérusalem jusqu'à la ruine de la ville.	Le 5e, Herus, 24 ans.		
L'an 137 de la gentilité, le 1er, Marc, pendant 14 ans.			
	Le 6e, Théophile, à qui on doit beaucoup d'œuvres de piété.		Le 7e, Marc, pendant 10 ans, l'an 155.
	Le 7e, Maximin, l'an 172.		Le 8e, Céladion, pendant 14 ans.
	Le 8e, Sérapion, contemporain d'Origène.		Le 9e, Agrippin, pendant 12 ans.
	Le 9e, Asclépiade.		Le 10e, Julien, pendant 10 ans.
	Le 10e, Philippe.		Le 11e, Démétrius.
			Le 12e, Héraclas.
			Le 13e, Denys, pendant 18 ans.
L'an 241, Maxime, le 26e.			
Le 27e, Antonin.			
Le 28e, Valens.			
Le 29e, Dulichien.			
Le 30e, Narcisse.			
Le 31e, Dius.			
Le 32e, Germain.			
Le 33e, Gordien.			
Le 34e, Narcisse.			
Les années de ceux-ci n'ont pu être marquées faute de documents.			

Nous sommes au-delà du temps que nous devons considérer comme l'établissement du Christianisme par les apôtres et les hommes apostoliques qui leur ont immédiatement succédé.

Ce qu'Eusèbe vient de nous apprendre dans sa chronologie, il nous le dit plus amplement dans son histoire ecclésiastique.

Nicéphore nous le répète dans le chapitre 25, l. III, de son histoire, pour les évêques de Jérusalem ; au chapitre 2, pour les évêques d'Antioche et ceux d'Alexandrie.

SUPPLÉMENT.

CHAPITRE PREMIER.

LES LANGUES, L'HISTOIRE ET LA BIBLE.

I. Multiplicité des langues. — II. L'étude historique des langues offre-t-elle des renseignements sur les migrations des peuples ? — III. Les langues actuelles remontent-elles à une langue primitive ? — IV. De l'origine du langage.

I. — Multiplicité des langues.

Le milliard d'hommes qui peuple la terre au XIXe siècle, se partage actuellement, selon Balbi, en groupe de familles au nombre de 5,860, distingués par leurs langues ou par leurs dialectes. Il est vrai que les linguistes sont loin d'être d'accord entre eux. Adelung n'a trouvé dans son recensement que 3064 langues et dialectes. Il faut remarquer qu'il est vraisemblable qu'on fera encore la découverte de langues ou du moins de dialectes nouveaux, au milieu des populations encore peu connues. Cette variété cependant est plus à la surface que dans la profondeur. Il y a bien des dialectes qui n'ont que des différences assez peu marquées.

Les langues, telles qu'elles sont parlées aujourd'hui, n'ont pas toujours été les mêmes. Une langue est dans une mobilité perpétuelle, comme le peuple qui la parle ; et cette mobilité ne cesse que par l'anéantissement de ceux qui s'en servaient. On en juge par les littératures écrites qui ont survécu.

Nous avons deux choses à demander à l'histoire des langues dans le présent travail :

1° Leur étude historique est-elle assez avancée pour nous renseigner sur la migration primitive des peuples ?

2° Y a-t-il dans les éléments des langues existantes de quoi s'assurer si toutes les langues avec leurs dialectes remontent à une langue primitive, qui serait la mère d'où les autres sont dérivées ?

II. — L'étude historique des langues offre-t-elle des renseignements sur les migrations des peuples ?

Dans la dissertation sur l'unité de l'espèce humaine, nous avons déjà trouvé pour auxiliaire l'étude des langues, laquelle nous montre les peuples de l'Europe arrivant de l'Orient, précisément des régions que la Genèse nous indique comme le berceau du genre humain. Nous aurions dû alors

insister davantage sur les résultats obtenus par Malte-Brun, Adelung et d'autres savants sur les immigrations américaines.

« Les langues, dit Malte-Brun, sont une des marques les plus certaines de l'origine commune des peuples.

« C'est dans les idiomes de l'Amérique qu'on a trouvé les seules preuves [1] positives d'une émigration des nations asiatiques à laquelle le nouveau monde devrait sa population. Smith Barton a, le premier, donné à cette hypothèse une sorte de consistance, en rapprochant un grand nombre de mots pris dans des idiomes américains et asiatiques. Ces analogies, ainsi que celles qu'ont recueillies l'abbé Hervas et M. Vater, sont sans doute trop nombreuses pour pouvoir être considérées comme un jeu du hasard ; mais ainsi que M. Vater le remarque, elles ne prouvent que des communications isolées et des émigrations partielles. L'enchaînement géographique leur manque presque entièrement : et sans cet enchaînement, comment en ferait-on la base d'une conclusion ?

« Nous avons repris les recherches des trois savants nommés, et, sans avoir à notre disposition des matières bien étendues, nous avons amené des résultats qui nous ont fait croire un moment que nous allions démontrer comme une vérité historique l'origine toute asiatique des langues américaines.

« Nous avons d'abord trouvé l'enchaînement historique incontestable de plusieurs mots principaux qui se sont propagés depuis le Caucase jusque dans les cordillières du Mexique et du Pérou.

« Ce ne sont point des syllabes que nous rapprochons par des artifices étymologiques, ce sont des mots entiers distingués seulement par leur terminaison, ou des inflexions de son, et dont nos lecteurs pourront pour ainsi dire suivre le voyage. Les objets les plus frappants dans le ciel et sur la terre, les relations les plus douces de la nature humaine, les premiers besoins de la vie, tels sont les chaînons qui lient plusieurs langues d'Amérique aux langues de l'Asie. Il se présente même quelques rapports pour ainsi dire métaphysiques dans les pronoms et les nombres ; mais ici la chaîne est plus souvent interrompue.

« Ce n'est pas encore tout : L'enchaînement géographique s'est souvent offert à nos recherches sous l'aspect d'une ligne de communication double et triple ; quelquefois ces lignes se confondant dans des points intermédiaires vers le détroit de Behring et vers les îles Aléoutiennes ; mais elles se distinguent par les chaînons extrêmes. Le nombre des analogies certaines est plus du double de celui qu'on avait observé.

« Enfin ce n'est pas une seule dénomination du soleil, de la lune, des deux sexes, des parties du corps humain qui a passé d'un continent à l'autre ; ce sont deux, trois, quatre dénominations différentes, provenant de langues asiatiques reconnues pour appartenir à diverses souches.

« Tant de rapprochements inattendus et que n'avaient pas aperçus nos devanciers, auraient pu nous engager à soutenir avec une sorte d'assurance l'origine purement asiatique des principales langues américaines.

[1] *Seules preuves* n'est pas juste ici. Il y en a plusieurs autres qui ont une grande force (V. Malte-Brun, t. VII).

« Mais nous ne nous permettons que de tirer les conclusions suivantes :

« 1° Des tribus asiatiques, lien de parenté et d'idiome avec les nations finnoises, ostiatiques, péruviennes et caucasiennes, ont émigré vers l'Amérique en suivant les bords de la mer Glaciale et en passant le détroit de Béhring; cette émigration s'est étendue jusqu'au Chili et jusqu'au Groënland.

« 2° Des tribus asiatiques, lien de parenté et d'idiome avec les Chinois, les Japonais, les Ainos et le Kouriliane, ont passé en Amérique en longeant le rivage du grand Océan. Cette émigration s'est étendue pour le moins jusqu'au Mexique.

« 3° Des tribus asiatiques, lien de parenté et d'idiome avec les Tougouses, les Mandchoux, les Mongols et les Tartares, se sont répandus en suivant les hauteurs de deux continents jusqu'au Mexique et aux Apalaches.

« 4° Un certain nombre de mots africains paraissent avoir été transportés par la même voie que les mots malais et polynésiens; mais les uns et les autres n'ont pas encore été reconnus en assez grande quantité pour servir de base à une hypothèse.

« Il faut avouer cependant que, pour la construction des mots et pour les formes grammaticales, les langues américaines semblent s'éloigner de toutes les autres. Cependant, M. Du Ponceau, qui a révélé bien des traits spéciaux et tranchés de ces langues, trouve des analogies avec les langues sémitiques ».

Quelque imparfaite que soit encore l'étude générale des langues, on voit cependant que les peuples les plus éloignés de ce que la Bible regarde comme le centre du monde, s'en rapprochent soit par un grand nombre d'expressions connues, soit par les lignes géographiques où les émigrants ont laissé des traces de leur langage.

Les langues africaines ne sont encore que très-imparfaitement étudiées, de l'aveu des plus savants linguistes. Il ne faut pas se hâter de leur demander des conclusions. Pour ce qui nous intéresse, nous savons que les nations les plus anciennement civilisées, comme les Egyptiens, les Ethiopiens, les Nubiens, ceux de la côte de la Méditerranée, ont parlé des langues qui ont eu d'autant plus de ressemblance entre elles qu'on remonte plus haut dans le passé; et on ne peut douter que les émigrations n'aient rayonné du nord au sud. Les langues des peuples du sud de l'Afrique ont, il est vrai, des différences bien tranchées avec celles du groupe chouschète; et pour admettre que primitivement elles descendent du même tronc, il faudrait supposer des siècles bien prolongés. Mais si le temps ne suffit pas pour expliquer cette différence, on peut à bon droit supposer que la population africaine a été formée de provenances les plus variées. On connaît les efforts tentés de tout temps pour doubler le cap de Bonne-Espérance.

Il est certain que plusieurs expéditions de l'antiquité ont réussi dans cette tentative; mais qui peut dire combien d'autres ont échoué sur les côtes? Qui peut dire combien d'hommes de toute race, échappés à une expédition malheureuse, ont été forcés de se fixer sur les côtes d'Afrique et y ont multiplié le nombre des langues?

Les langues de l'extrême Orient se rattachent toutes à la famille mono-

syllabique parlée en Chine ; et on sait qu'elle s'est portée primitivement des régions du mont Tibet vers les parties plus orientales. L'état général des dialectes de ces pays répond assez bien à ce que les monuments historiques d'un autre ordre nous disent du même fait.

Donc, pour conclusion, les mouvements d'émigration indiqués par l'étude des langues, au point où elle est arrivée à ce jour, sont favorables à ce que nous apprend la Genèse. Le rayonnement se fait des plateaux de l'Asie centrale, dans toutes les directions.

On ne doit donc pas être étonné d'entendre le savant et judicieux Balbi (*Mappemonde ethnographique*) nous dire : « D'après les livres de Moïse, qu'aucun monument ni historique, ni astronomique, n'a encore démentis, mais avec lesquels, au contraire, tous les résultats obtenus par les plus savants philologues et par les plus profonds géomètres s'accordent d'une manière merveilleuse, nous savons que les Chaldéens, les Assyriens, les Arabes, les Hébreux et autres peuples de la grande famille sémitique, ont été de tout temps les habitants de l'Asie occidentale. Ces peuples appartiennent incontestablement à l'Asie ».

C'est là le pivot autour duquel se sont mues les autres nations. Voilà ce que dit la linguistique et ce que dit aussi Moïse.

Les défenseurs du Christianisme, qui se sont efforcés de retrouver dans les langues existantes la première langue, et qui pensaient qu'il fallait obtenir ce résultat, ont dépassé le but posé par les limites de la polémique religieuse bien entendue ; car, en face de la tour de Babel, nous ne sommes nullement tenus d'arriver à ce résultat. Un très-savant philologue allemand a dit à ce sujet, que la première langue était à jamais anéantie sous les ruines de la tour de Babel. Cela peut être vrai, cela est même probable. Cependant il peut se faire qu'une des langues existantes, soit la langue parlée avant le déluge, et nous ne serions pas très-éloigné de penser que ce fut une des langues sémitiques : et pourquoi ne croirions-nous pas que Dieu a fait cet honneur à l'hébreu ? Nous aurions pour motif la convenance morale que l'esprit a choisi la langue des grands patriarches pour en faire aussi la la langue des prophètes divinement inspirés et de la seule vraie histoire du monde. Le système de transformation des langues que nous allons bientôt exposer semble mal s'accorder avec ce que nous disons ; mais qui sait jusqu'à quel point les deux systèmes pourraient exprimer deux phases d'une même vérité.

Que doit-on penser de la langue primitive? y en a-t-il une au début de l'histoire? peut-on la reconnaître? peut-on découvrir en quoi a consisté la perturbation portée dans le langage de Babel?

Nous touchons ici au côté le plus difficile et le plus épineux de la linguistique. Mais nous allons tout de suite désintéresser la Bible dans cette question, au cas où certains esprits y verraient un embarras pour nous.

Depuis que nous avons pris connaissance du travail de Max Muller, si lucidement exposé par le savant évêque de Châlons, Mgr Meignan, nous modifions considérablement le présent paragraphe.

Nous examinons d'abord ce qu'il faut penser de la langue primitive, en

faisant abstraction de la révélation, et ensuite ce qu'il en faut penser, en tenant compte du fait de la confusion des langues.

Pour la première partie, nous demandons à Mgr Meignan la permission de lui emprunter quelques pages qui ne laissent rien à désirer comme parfaite exposition. (*Monde et Homme primitif*, page 278.)

Max Muller compare les langues humaines aux formations géologiques, et de même que l'on divise les stratifications en groupes principaux, il distingue dans les langues trois grandes stratifications, qui répondent à trois conditions successives du langage.

La première et la plus ancienne forme de langage fut celle dans laquelle tous les mots avaient une signification propre et indépendante, alors même qu'ils remplissaient le rôle des préfixes et des suffixes des langues plus modernes. Il en était alors, comme aujourd'hui encore dans le chinois, ce que l'on peut appeler les suffixes. Les terminaisons de cette langue sont des mots qui ont conservé l'intégrité de leurs lettres et de leur signification. Les mots sont monosyllabiques.

Le second état des langues a été celui où les affixes, les suffixes, les terminaisons, etc., avaient perdu à la fois leur indépendance et leur intégrité phonétiques. Mais les mots pleins, les radicaux restaient encore entiers et n'avaient subi aucune désagrégation. Enfin, le dernier état des langues est celui où le mot principal n'est guère mieux préservé que les suffixes et les préfixes, et où il perd son indépendance à son tour. Une langue arrivée à cet état rend souvent impossible la distinction entre le radical du mot principal et les syllabes formatives des mots adjoints à ce radical, syllabes distinctes de la terminaison et des préfixes communs. Le mot apparaît comme un tout dont les éléments se seraient fondus ensemble dans une parfaite unité.

Cette classification chronologique du langage répond parfaitement aux trois groupes de langues distinguées par Guillaume Humboldt : langues monosyllabiques, langues d'agglutination, langues à flexion. Le chinois appartient à la première classe, le touranien à la seconde, les langues âryennes et sémitiques à la troisième.

Une école à la tête de laquelle se place le professeur Pott soutient qu'aucune langue n'a pu passer de l'état monosyllabique à celui de l'agglutination, et de l'agglutination aux inflexions. D'après lui il faudrait croire que, par un instinct inexplicable, les hommes auraient créé tout d'une pièce : les uns une langue monosyllabique, les autres une langue d'agglutination, d'autres enfin, une langue à flexion, et, qu'une fois créées, ces langues seraient restées enfermées dans l'une ou l'autre de ces trois catégories de langage.

Des philosophes français ont semblé adopter cette opinion.

Il est étrange que les savants qui déclarent qu'aucune transition n'est possible d'un groupe de langues à un autre, ne se soient pas aperçus qu'à proprement parler il n'y a de langue ni exclusivement monosyllabique, ni exclusivement d'agglutination, ni exclusivement à flexion. La transition entre ces formes est un fait qui se réalise encore tous les jours. Le chinois lui-même revêt des formes qui appartiennent au second groupe, et celui-ci

montre clairement les traces de l'inflexion qui commence. La difficulté n'est pas d'indiquer la transition d'une classe de langue à une autre, mais de tracer nettement une ligne de séparation. On serait tenté de se servir, pour la classification des langues, de termes pareils à ceux qui ont été employés en géologie lorsqu'on a appelé Eocène, Miocène, Pliocène, des stratifications renfermant d'abord moins, ensuite plus de fossiles appartenant aux espèces récentes. Le caractère dominant, et non pas exclusif, d'une forme de langage, a servi de base à la classification ; mais aucune langue n'exclut rigoureusement les procédés d'une autre. L'instinct qui préside à la composition des mots, s'il est affranchi de toute contrainte, peut, à chaque moment, convertir une langue monosyllabique en une langue à flexion, et réciproquement, suivant un mouvement de progrès ou de recul. La juxtaposition des mots confine à l'agglutination, et l'agglutination à la flexion, mais aucune langue ne peut arriver à la flexion, sans avoir passé successivement par l'agglutination et le monosyllabisme. Le sanscrit, le grec et l'hébreu ont dû être, à une époque, langues d'agglutination et plus anciennement encore langues monosyllabiques.

Sans doute nous pouvons nous trouver dans l'impossibilité d'expliquer comment la transition s'est opérée. Une langue dès longtemps formée n'a pas gardé la trace de tous les procédés qui ont servi à sa formation. Elle a conservé des syllabes, des lettres représentant des mots, dont la mutilation est un mystère. Qui dira, par exemple, pourquoi la lettre *m*, dans la langue latine, désigne l'accusatif, ou comment s'est opéré en hébreu le changement de voyelles qui a créé les formes de verbes *piel* et *pual ?* Toujours est-il certain que l'analyse et l'induction autorisent à voir dans ces faits grammaticaux le résultat de l'agglutination. Ce que nous appelons terminaisons des cas, dit Max Muller, est presque toujours l'agglutination d'un adverbe de lieu à un substantif, comme les terminaisons des verbes désignant les personnes sont des pronoms personnels. Les suffixes et affixes ont été, à l'origine, des mots indépendants, des noms, des verbes ou des pronoms. Rien de ce qui, aujourd'hui, entre dans la composition d'un mot, n'a été, au commencement, une syllabe morte et sans signification. Il appartient à la grammaire comparée de ramener tous les éléments du langage à leur forme primitive, en leur restituant leur premier sens, et l'on peut dire avec vérité, qu'aucune forme morte du langage n'a été primitivement sans vie. Rien n'existe dans la stratification tertiaire du langage, dit Muller, qui n'ait ses antécédents et son explication dans la stratification secondaire ou primaire.

Personne ne pense plus aujourd'hui à faire dériver le sanscrit de l'hébreu, ou l'hébreu du sanscrit. La seule question que l'on puisse poser est celle de savoir à quelle époque de formation le sanscrit et l'hébreu ont pu être confondus ensemble et ne former qu'une seule langue. Tandis que des savants, dont plusieurs sont éminents, nient toute similitude entre les deux langues, et par conséquent toute communauté d'origine, d'autres ont réuni tant d'éléments communs aux langues âryennes et sémitiques, qu'il est vraiment difficile d'attribuer au hasard ces nombreuses coïncidences.

Il est évident aujourd'hui que la séparation de ces deux familles de langues s'est accomplie longtemps avant l'époque où elles sont devenues

langues à flexion. On ne peut, en conséquence, chercher leurs rapports dans leurs systèmes de déclinaisons ou de conjugaisons ni dans les préfixes, ou suffixes, qui, après la période d'agglutination, ont perdu l'intégrité phonétique et leur signification propre. Il n'y a point, entre l'hébreu et le sanscrit, le même genre de rapports qui existent, par exemple, entre le sanscrit et le grec, et si l'on doit admettre que ce dernier est issu du sanscrit, dans la période de flexions, on ne peut en dire autant de l'hébreu.

Nous sommes donc conduits à nous demander si les langues sémitiques et âryennes ont été identiques durant la période d'agglutination. Selon Max Muller, la réponse ne peut être douteuse : la séparation des deux langues a dû précéder la période secondaire du langage ; car, non-seulement les mots aujourd'hui sans signification et transformés en syllabes formatives des dérivés diffèrent dans les deux familles de langues, mais, ce qui est plus caractéristique, la manière dont ces syllabes sont rattachées aux radicaux diffère aussi. Dans les langues âryennes, les syllabes, pour la formation des dérivés, sont placées à la fin des mots ; dans les langues sémitiques, on les trouve à la fois au commencement et à la fin.

Il reste donc à chercher l'identité des langues sémitiques et âryennes dans la première époque du langage : celle du monosyllabisme. Alors encore, nous rencontrons une difficulté ; toutes les racines âryennes sont monosyllabiques, et dans l'état présent des langues sémitiques, toutes les racines de ces dernières sont trilétères. Dès lors, il faut admettre que l'identité des deux langages a précédé l'époque dans laquelle les langues sémitiques ont adopté les racines trilétères. En reportant à une époque si lointaine l'identité des langues sémitiques et âryennes, il faut renoncer à l'espérance de retrouver des preuves nombreuses de cette unité première. Qu'est-il resté dans nos langues à flexion de ce qui les constituait à l'époque du syllabisme pur ? On compte par centaines de mille les mots qui composent chacune des langues âryennes, mais en réalité, toutes les richesses de nos dictionnaires reposent sur un petit nombre de racines. Celles-ci ne dépassent guère un total de cinq cents, et ce nombre restreint de racines est susceptible d'être réduit encore. En supposant aussi cinq cents racines dans les langues sémitiques d'aujourd'hui, quel résultat faut-il attendre de la comparaison de l'hébreu avec le sanscrit ? Elle ne fournira évidemment qu'un petit nombre de coïncidences, qui, dans tous les cas, ne pourraient s'élever jusqu'à cinq cents. Beaucoup de racines communes aux langues âryennes et sémitiques ont dû se perdre et être oubliées avec le temps. D'autres racines ont pu se former depuis la séparation de deux groupes.

Voilà des remarques d'une haute importance pour juger les langues pour ainsi dire dans leur substance. Considérons-les encore par leur côté extérieur ; c'est-à-dire voyons les résultats obtenus en comparant le sens des mots par rapport à la similitude de leur écriture et de leur prononciation. Et d'abord constatons les difficultés de la présente étude.

1° Puisqu'il y a de quatre à cinq mille langues ou dialectes, il faut avoir sous les yeux les milliers de vocabulaires qui reproduisent les mots principaux de ces langues.

2° Il ne suffit pas d'avoir ce vocabulaire de la main du premier voyageur venu. Il faut être sûr qu'on a le vrai mot primitif pour exprimer la chose, le mot usité de temps immémorial et par la totalité de la nation ou de la famille dont on s'occupe ; et cette difficulté est beaucoup plus grande qu'on ne pense, quand même on n'opérerait, comme l'a fait Balbi, que sur vingt-six mots dans chaque langue. Ses tableaux polyglottes reproduisent les mots suivants :

Soleil, *lune*, *jour*, *terre*, *eau*, *feu*, *père*, *mère*, *œil*, *tête*, *nez*, *bouche*, *langue*, *dent*, *main*, *pied*. *Un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*.

Or, il faut s'être occupé de cette question sérieusement, pour savoir ce qu'il en a coûté de travaux, de courses, de dépenses, de temps pour réunir les mots correspondant à ceux-là dans la plupart des langues connues. Il a fallu assurément le concours de plus de mille savants et voyageurs pour obtenir ce résultat sur une échelle aussi restreinte.

Que serait-ce maintenant si on voulait opérer sur la totalité des mots de chaque langue. La science tend évidemment à cela, et ce n'est qu'alors que l'on pourra avoir des résultats qui aient vraiment de la consistance. Nous ne parlons pas des travaux si estimés de Klaproth, de Grimm et de tant d'autres qui n'ont présenté des comparaisons de vocabulaires et de grammaires que pour des groupes de familles en affinité linguistique.

Et encore, sur ce petit nombre de mots, Balbi, avec une bonne foi digne d'un vrai savant, remarque le peu de sécurité que l'on a d'avoir trouvé le vrai mot appellatif de ces objets, si peu nombreux cependant, et d'un usage si commun, si universel.

Ainsi pour citer un exemple, le mot feu se confond, chez plusieurs peuples, avec celui de jour, de lumière, de soleil, etc.

Nous ne savons pourquoi Balbi n'a pas admis dans sa nomenclature le mot *Dieu;* mais nous présumons que c'est pour cette raison-là même, car ce nom devait naturellement, avant tous les autres, figurer dans un pareil tableau, puisque jamais aucune nation n'a pu vivre sans *Dieu* et sans lui donner un nom.

Ici nous renvoyons à notre exposition polyglotte du nom de la divinité, et on verra qu'un grand nombre de peuples n'appelaient pas Dieu par son nom propre, mais par une de ses perfections les plus essentielles, comme le *Créateur,* le *Tout-Puissant*, le *Seigneur*, le *Maître,* l'*Eternel*, etc.

On voit, par cet exemple, combien il est difficile de trouver le nom primitif de certaines choses.

C'est le mot *père* et celui de *mère* qui ont eu le privilége de mieux maintenir leur racine, à travers la mobilité des langues et les vicissitudes des temps. C'est la racine hébraïque *ab* pour le père et *om* pour la mère, qui a réellement le mieux maintenu sa place dans tous les idiomes, et encore ce succès est limité. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il a laissé sa trace profonde et étendue dans les groupes les plus divers et les plus séparés pour tout le reste.

Aux difficultés que nous venons de signaler, Balbi ajoute les suivantes :

1° L'ignorance où l'on se trouve de la langue dont on veut rédiger le vocabulaire ; quelquefois même la négligence et le manque de critique de la part du rédacteur ;

2° Le peu d'aptitude du rédacteur du vocabulaire pour saisir exactement des sons inconnus, très-souvent difficiles et extraordinaires.

3° L'incapacité, l'apathie, la négligence et quelquefois le mauvais vouloir des naturels chez lesquels on veut recueillir le vocabulaire.

4° L'incompatibilité des idiomes européens avec ceux des naturels dont on veut rédiger le vocabulaire.

5° Les moyens imparfaits de transcription.

Ce savant fait remarquer le danger de faire un mauvais choix des mots, par ce que nous venons de dire plus haut.

Tous ces obstacles à travers lesquels il faut marcher avec tant de lenteur, de prudence, uniquement pour arriver à la composition irréprochable des vocabulaires, ne sont pas les seuls.

Il y a des incertitudes qui prennent naissance dans les peuples eux-mêmes. On en a trouvé qui ont changé de langue soit par l'effet de la conquête, soit par l'accession à une civilisation différente, qui les a dominés et entraînés dans un autre courant. Ainsi les langues égyptienne, punique, et les dialectes de la même famille parlés sur les côtes orientales de la Méditerranée, sont morts sous l'action de l'arabe imposé peu à peu par le vainqueur. Or, s'il y a des peuples qui ont changé de langue dans les temps historiques, n'a-t-il pas pu y en avoir dans les temps où leurs annales n'existaient pas encore ?

On a vu encore une fraction de la famille sémitique conserver le fond de son vocabulaire, et se soumettre au système grammatical d'une famille différente.

Nous avons voulu donner cet exposé des difficultés, des obscurités, des incertitudes embarrassant les abords de cette science qui n'est encore qu'à son début, afin qu'on ne soit pas surpris du petit nombre de réponses qu'elle peut offrir, ou effrayé des conclusions trop hardies que certains savants ont osé en tirer contre la Bible. Ici vient naturellement une réflexion du savant docteur que nous invoquions tout à l'heure : « Parmi les sciences humaines un certain nombre ont eu des allures agressives contre la Bible à leur début; mais le temps, la réflexion, les faits mieux observés, une vue plus nette, plus universelle et plus profonde des choses, ont fini par faire disparaître ce qui semblait faire de l'opposition. En effet, la science ne peut être opposée à la science, la vérité à la vérité. L'auteur de la religion est aussi l'auteur de la nature, et Dieu ne permettra pas qu'une vérité d'un ordre secondaire soit un démenti contre une vérité d'un ordre supérieur. Dieu est un et la source intarissable de toutes les harmonies ».

Il faut rendre hommage ici aux savants courageux qui n'ont pas été effrayés par tous ces obstacles, et qui se sont avancés hardiment dans le dédale ténébreux de cette science à son début, sans voir le terme où ils pourraient arriver. Evidemment les premiers travailleurs ne pouvaient que préparer des matériaux que les successeurs plus heureux devaient mettre en œuvre, et encore avec la crainte de travailler à une toile de Pénélope, ce

qui est arrivé plus d'une fois. Mais on peut dire des différents systèmes mis en avant ce qu'on a spirituellement dit des croisades : *Si aucune n'a réussi, toutes ont réussi*. Les erreurs mêmes ont éclairé en signalant les fausses routes à éviter.

Maintenant, quels sont les résultats incontestables déjà acquis à cette science, et qu'elle peut présenter à la reconnaissance du public. Les voici :

1° Le plus incontestable de tous, et un des plus considérables pour l'histoire des peuples, est la constatation de l'origine unique de toutes les langues indo-européennes, et c'est là une démonstration que tous ces peuples, profondément divisés en apparence, ayant des goûts, des habitudes, des physionomies si diverses, ont cependant des ancêtres communs ; et on sait même approximativement quel était le lieu occupé par la famille primitive ; c'est à l'extrémité occidentale de la grande chaîne du centre de l'Asie. Ainsi il y a une parenté bien établie entre tous les peuples de l'Europe, de l'Asie, du nord-ouest, de la Perse et du vaste bassin des Indes.

Des travaux nombreux, dirigés avec une infatigable persévérance, ont conduit les savants, de déduction en déduction, jusqu'à donner à ces affirmations un haut degré de probabilité. Personne n'a plus acquis de gloire dans ce champ aride de l'étude des langues que Humboldt, Klaproth, Schlegel, Burnouf, Grimm, Pictet, ce dernier surtout ; mais il faudrait compter aussi un nombre considérable d'illustrations scientifiques qui ont attaché leur nom à cette précieuse découverte.

Or, cette conclusion est encore riche de magnifiques probabilités. Que l'on fasse attention que les résultats les plus certains ont été obtenus là seulement où les langues ont pu être étudiées et soigneusement comparées par un grand nombre de savants, et là où l'on a pu se procurer des lexiques bien faits, comparer la grammaire avec le vocabulaire. N'est-il pas très-probable que plus cette science marchera, plus elle s'avancera vers une unité finale.

Mais continuons d'enregistrer les conséquences acquises.

Le cardinal Wiseman, après avoir sérieusement pesé les savantes recherches du docteur Lepsius sur l'égyptien comparé aux langues sémites et au sanscrit, et les autres ouvrages sur cette matière, nous donne avec autorité les paroles suivantes. (*Premier discours sur les rapports*, *etc.*)

« Les conclusions à tirer de ces intéressants documents doivent être évidentes pour tout le monde. Nous nous sommes assuré que l'ancien égyptien, maintenant identifié entièrement avec le copte, ne peut plus être considéré comme un langage isolé, dénué de relations avec ceux qui l'entourent, mais qu'il présente des points extraordinaires de contact avec les deux grandes familles sémitique et sanscrite : non, à la vérité, suffisamment distincts pour le faire admettre dans l'une ou l'autre classe, mais cependant suffisamment définis et enracinés dans la constitution essentielle du langage pour empêcher qu'on ne les considère comme accidentels ou comme une greffe récente qu'on y aurait faite. Les effets de ce caractère intermédiaire sont, d'après l'expression de Lepsius, de grouper ensemble dans une harmonie remarquable ce cycle de langages : tellement qu'au lieu de considérer

plus longtemps comme complétement isolées les familles sémitiques ou indo-européennes ou d'être forcé de chercher un petit nombre de coïncidences verbales entre elles, nous pouvons maintenant les considérer comme enchaînées l'une à l'autre, et par des points de conctat actuels et par l'interposition du copte dans une mystérieuse affinité basée sur la structure essentielle et les formes les plus nécessaires de ces trois langages ».

Ce que le docte Wiseman vient de nous dire avec le savant Lepsius, nous pouvons le répéter avec Adelung, Vater, Malte-Brun et beaucoup d'autres pour les langues et les dialectes si nombreux et si variés des Amériques.

Dans 83 langues examinées par Barton et Vater, on trouve 170 mots dont les racines paraissent les mêmes; et il est facile de voir que cette analogie ne peut être accidentelle, puisqu'elle ne repose pas purement sur l'harmonie imitative ou sur cette conformité d'organes qui produit une identité presque parfaite dans les premiers sons articulés par les enfants. De ces 170 mots, 35 ressemblent au mantchou, au tougouse, au mongol et au samoyède; 2 se retrouvent dans les langues celtiques, tchoude, biscayenne, copte ou congo. Ces mots ont été trouvés en comparant la totalité des langues américaines avec la totalité de celles de l'ancien monde, car, jusqu'à présent, on ne connaît aucun idiome américain qui paraisse avoir une correspondance exclusive avec aucune des langues de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Europe.

Jusqu'ici deux points paraissent bien établis. C'est que depuis ces études mieux approfondies, on a vu 1° une affinité réelle entre toutes les langues d'Amérique; là où la structure des mots résiste à l'unité, les règles grammaticales, le génie de la langue viennent reprendre les fils en apparence interrompus et restituer un air de famille là où l'on n'en apercevait pas auparavant. On a vu 2° des ressemblances entre les langues de l'Amérique et celles des anciens continents. Sans doute ces ressemblances sont encore en petit nombre; mais laissez le temps agir et les savants chercher, et ces affinités sans doute se multiplieront.

Le catalogue des langues et dialectes offre des idiomes intermédiaires entre les groupes les plus différents, en sorte qu'on passe d'une extrémité à l'autre de cette longue chaîne par des degrés insensibles.

De tous ces faits il résulte que les divergences si multipliées entre toutes les langues ont toujours quelque côté par lequel on voit des traits de parenté, et ceci répond aux différences des races et des familles pour le genre humain.

III. — Les langues actuelles remontent-elles à une langue primitive?

Voyons maintenant la seconde partie de notre paragraphe.

Nous venons de voir qu'en considérant les langues sans tenir compte des faits de la Bible, on voit la possibilité et même la probabilité d'une langue une au début de l'histoire.

Si maintenant nous tenons compte des faits de la confusion des langues, aurons-nous à modifier nos jugements? Au contraire, l'état actuel des langues correspond on ne peut mieux avec le fait de cette confusion.

Avec ce fait nous ne sommes nullement obligé de découvrir une langue primitive pour donner raison à la Genèse. Cette exigence, en effet, ne pourrait naître que de l'affirmation du Livre sacré, qui donne un seul couple primitif au genre humain, et dès lors insinue indirectement que tous les descendants n'ont pu parler qu'avec l'idiome de leurs ancêtres.

Mais ce fait n'est pas unique ; il y en a un autre qui vient profondément le modifier, c'est celui de la confusion des langues. Si la Bible seule nous parlait de cet événement, il serait par cela même immédiatement acceptable. Mais l'histoire profane elle-même nous le redit par la voix de plusieurs peuples, ainsi que tant de cosmogonies nous l'ont appris. D'après ce second fait de la confusion, nous ne sommes plus obligé de reconstituer la première langue. Sans l'événement de Babel, il est vraisemblable que la variété des idiomes n'aurait été qu'une différence superficielle n'affectant jamais les racines, et que le mode de formation des verbes et les autres grands traits grammaticaux seraient restés à peu près identiques, sauf de légères différences ; mais il n'est plus permis de raisonner ainsi depuis la dispersion de Sennaar.

Un grand fait étant intervenu, et les langues étant par là différenciées, au point que le voisin ne comprenait plus son voisin, il faut admettre un phénomène instantané, surnaturel, qui a affecté la mémoire des hommes, et a mis dans leur esprit des expressions différentes de celles dont ils se servaient auparavant, ou qui a attaché des sens différents à des mots semblables.

Les défenseurs du Christianisme, qui se sont efforcés de retrouver dans les langues existantes la première langue, et qui pensaient qu'il fallait obtenir ce résultat, ont dépassé le but posé par les limites de la polémique religieuse bien entendue ; car, en face de la tour de Babel, nous ne sommes nullement tenus d'arriver à ce résultat. Un très-savant philologue allemand a dit à ce sujet, que la première langue était à jamais anéantie sous les ruines de la tour de Babel. Cela peut être vrai, cela est même probable.

Dès que nous rencontrons sur notre route, en remontant les âges, une tour de Babel, nous ne sommes plus embarrassés pour expliquer certaines formes de langage, qu'il semble très-difficile de ramener à l'unité d'origine, puisque nous ignorons si le changement que Dieu a introduit n'a pas affecté les racines aussi bien que les formes grammaticales.

L'étude des langues a rendu palpable le double caractère que la Providence y a mis. Elles ont reçu une empreinte nouvelle à l'événement de Babel. Voici la formule vraie :

Il y a assez de similitude pour conserver le souvenir et la certitude de l'unité primitive, et assez de discordance pour accuser la confusion subite et miraculeuse. Ainsi les langues portent dans leurs flancs les cicatrices d'une blessure qui est le stigmate des foudres de la tour de confusion.

Le docteur Wiseman a bien vu cela, mais il n'est pas le seul.

Les hommes, d'ailleurs, les plus indifférents ou les plus hostiles à nos croyances, vont émettre le même sentiment.

D'une part, les plus illustres linguistes reconnaissent la parenté de toutes les langues, comme un fait désormais incontestable, fait que nous

avons sommairement énoncé ; et de l'autre, ils sont obligés d'avouer un mouvement violent qui les a divisées.

« Quelque isolés que certains langages puissent d'abord paraître, di A. de Humbold, quelque singuliers que soient leurs caprices et leurs idiomes, tous ont une analogie entre eux ; et leurs nombreux rapports s'apercevront plus facilement à proportion que l'histoire philosophique des nations et l'étude des langues approcheront de la perfection ». (*Apud Klaproth, Asia poly.*, p. 6.) On sent la valeur de ce témoignage.

Il faut enregistrer le même aveu des *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg* (Bullet, 7e sect., v. I, p. 380), de Frédéric de Schlégel. (Sprach... der inder, liv. I.) Du même avis est Jules Klaproth, qui se flatte que, dans ses ouvrages, l'affinité universelle des langues est dans un jour si vif que tout le monde doit la considérer comme complétement démontrée. Ceci, ajoute-t-il, n'est applicable dans aucune autre hypothèse, qu'en admettant que des fragments d'un langage primitif existent encore dans toutes les langues de l'ancien et du nouveau monde.

Klaproth est cependant l'homme qui plaisante la Bible avec sa tour de Babel, et voilà que la vérité scientifique lui arrache ces aveux si concluants pour les Livres saints.

D'autre part, les savants ne peuvent contenir leur étonnement devant le désaccord anormal qui ressort de la comparaison des langues.

Ils reconnaissent clairement une société originelle, et de plus une division qui n'est pas explicable naturellement par les lois connues qui gouvernent les langues et qui président à leurs transformations. Aussi, lorsque les langues européennes sont sorties du sanscrit, lorsque les langues française, italienne et espagnole sont sorties du latin, on peut, en remontant, expliquer toutes les transformations et suivre la trace des transmissions et des modifications de la grammaire. Mais, quant aux différences qui séparent les familles et les groupes généraux, on sent le résultat d'une rupture violente.

Voici comment Herder a compris les faits, après avoir rendu hommage à l'unité primitive.

Il affirme avec assurance que, d'après l'examen des langues, il est clair que la séparation de l'espèce humaine doit avoir été violente : non pas en vérité que les hommes aient changé volontairement leur langage, mais ils ont été violemment et soudainement séparés les uns des autres.

Le savant Shoran disait devant la Société royale de Londres en 1825, à la suite d'un remarquable mémoire sur cet objet, « que les nombreuses apparences d'attraction et de répulsion entre les langues, ne laissent d'autres alternatives pour les expliquer que l'adoption de quelque hypothèse analogue à l'événement dont le récit est déposé dans la Genèse ».

Notre illustre Abel Rémusat ne nous dit-il pas aussi que l'étude des langues, appliquée à l'histoire, nous fera connaître, dans les langues, la confusion qui a donné naissance à la multiplicité que tous les efforts des savants n'ont pu expliquer? (*Recherches sur la langue tartare*, t. Ier, p. 9.)

Nous savons déjà ce que pense Balbi ; c'est que Moïse se trouve toujours en conformité avec les données de toutes les sciences.

Ainsi la linguistique appliquée à l'histoire, qui a commencé à être hostile aux Livres saints, et qu'on a dirigée avec imprévoyance et une précipitation coupable à contredire Moïse, vient d'elle-même aujourd'hui, par la bouche de ses plus illustres organes, lui rendre hommage.

IV. — De l'origine du langage.

Notre tâche finit ici. Mais quelques savants de ce temps traitent si cavalièrement une question qui tient plus à la philosophie qu'à l'histoire, celle de l'origine du langage, qu'il nous paraît utile de signaler contre eux une induction qui ressort de l'état actuel des connaissances linguistiques.

« Je dirai d'abord, dit le cardinal Wiseman, que les auteurs se trompent souvent quand ils essaient d'analyser une langue dans la vue de déterminer sa forme primitive. Rien n'est plus commun que de trouver, dans des écrivains très-judicieux, l'idée qu'il y a dans les langues une tendance à se développer et à s'améliorer ; de même que Horne Coke, ou son adversaire, ils nous font reculer à l'époque où chaque verbe auxiliaire avait son véritable sens, et où chaque conjonction était un impératif. Murray aussi parle de l'état des langues, lorsque les mots composés et les pronoms furent d'abord inventés ; et même il prétend, comme je vous l'ai dit dans notre dernière séance, faire remonter toutes les langues à un petit nombre de monosyllabes absurdes et discordants. Je vais vous donner un exemple qui expliquera complétement ma pensée. Si nous analysons les langues sémitiques, spécialement l'hébreu, nous pouvons aisément résoudre tout leur système de conjugaisons en simples additions de pronoms ajoutés à la forme la plus élémentaire du verbe, et vous pouvez découvrir dans leurs mots des traces de racines monosyllabiques, au lieu de dissyllabiques qu'elles présentent maintenant. Nous aurions ainsi un langage simple, composé des mots les plus courts, totalement dénués d'inflexions, et déterminant la valeur de ses éléments par leur position dans la phrase ; en d'autres termes, une langue qui, dans sa structure, ressemblerait beaucoup au chinois, considéré relativement à l'état actuel de la famille. Certainement, ceci serait un état plus simple ou primitif, d'après lequel on pourrait supposer que l'état présent serait l'effet du développement graduel de plusieurs siècles, et dans le fait, il y a eu beaucoup de savants qui ont pensé ainsi. Or, cette opinion, qui, je le confesse, a été la mienne, je ne puis plus la soutenir ; car, jusqu'à présent, l'expérience de plusieurs milliers d'années ne nous apporte pas un seul exemple du développement spontané d'aucun langage. A quelque époque que nous prenions une langue, nous la trouvons complète, dans ses qualités essentielles et caractéristiques ; elle peut recevoir plus de perfection, devenir plus riche et d'une construction plus variée, mais ses propriétés distinctives, son principe vital, son âme, si je puis l'appeler ainsi, paraît entièrement formée, et ne peut plus changer. Si une altération a lieu, c'est seulement par la naissance d'une nouvelle langue sortant, comme le phénix, des cendres d'une autre ; et même quand cette succession est arrivée, comme de l'italien au latin, et de l'anglais à l'anglo-saxon, il y a un voile mystérieux

jeté sur ce changement; ce dialecte semble s'envelopper, comme le ver à soie, pour passer à l'état de chrysalide, et nous ne le voyons que lorsqu'il éclot, quelquefois plus, quelquefois moins beau, mais toujours complétement organisé, et dès lors immuable. Et même, en y regardant de près, nous verrons que ce premier être contenait déjà en lui-même, tout préparés, les parties et les organes qui devaient un jour donner la forme et la vie à l'état qui succéderait.

« A l'égard de leurs formes essentielles, ou plutôt de leur personnalité et de leur principe d'identité, les deux langues que j'ai mentionnées sont aussi parfaites dans les plus anciens écrivains que dans les plus modernes. Je ne parle point des Dante ou des Guido, mais le Chaucer des Anglais a trouvé dans sa langue native un instrument aussi complet et aussi harmonieux pour ses chants que Voodsworth lui-même eût pu le désirer. Il en est de même de l'hébreu : dans les écrits de Moïse, comme dans les premiers fragments incorporés dans la Genèse, la structure essentielle du langage est complète et en apparence n'est point susceptible, malgré ses imperfections manifestes, d'aucune amélioration ultérieure. L'égyptien antique, comme il est écrit en hiéroglyphes sur les plus anciens monuments, se retrouve, après trois mille ans d'intervalle, dans la liturgie copte, d'une parfaite identité, ainsi que vous le verrez établi par Lepsius. On observe la même chose en comparant les plus anciens écrivains avec les plus récents, soit grecs, soit romains. Et cela est surtout frappant chez les derniers, si nous considérons les occasions d'amélioration qu'ils ont eues par leur contact avec les premiers. Mais bien que la conquête de la Grèce ait introduit, chez les grossiers habitants du Latium, la sculpture et la peinture, la poésie et l'histoire, les arts et les sciences, quoiqu'elle leur ait appris à arrondir les formes de leurs périodes, et à donner de la souplesse et de l'énergie à leur langage, cependant elle n'a jamais ajouté un temps ou une déclinaison à leur grammaire, une particule à leur dictionnaire, ou une lettre à leur alphabet. Et, dans le fait, nous pouvons poser en principe qu'aucune nation, par le seul sentiment des défauts de son langage actuel, et dans des circonstances ordinaires, n'empruntera d'une autre et ne produira en elle-même aucun élément nouveau de langage. Autrement, comment arriverait-il que le chinois, tellement dénué de construction grammaticale qu'il semble être la copie exacte des formes de la pensée exprimées en signes des sourds-muets, n'a jamais développé ce que nous considérons comme indispensable à l'intelligence de la parole? Pourquoi les langues sémitiques, après des milliers d'années de voisinage près d'autres familles, n'ont-elles jamais engendré un temps présent ou des temps composés et des modes, dont l'absence rend si perplexe le sens de leurs discours et de leurs écrits; ou inventé quelques nouvelles conjonctions pour soulager la copulative du fardeau d'exprimer toutes les relations possibles entre les parties du discours? Et bien plus, comment se fait-il, qu'après des siècles de contact avec des alphabets plus parfaits, et tout en avouant l'immense difficulté de n'avoir point de voyelles, ceux qui parlent cette langue n'ont pas réussi à y en introduire et encore aujourd'hui ont recours à l'incommode expédient de ces points désagréables? La langue abyssinienne, l'unique qui ait tenté un changement, a seu-

lement produit un alphabet syllabique moins naturel et plus compliqué, plein d'embarras et sujet à des erreurs innombrables. S'il y avait dans les langues quelque chose qui ressemblât à un développement naturel, certainement un si grand nombre de siècles l'aurait manifesté. Mais loin d'en être ainsi, c'est souvent dans les premiers temps qu'une langue est plus parfaite. Et les recherches récentes auxquelles j'ai si souvent renvoyé, faites par Grimm sur les formes primitives de la grammaire des dialectes germaniques, sont loin de prouver la tendance des langues à se perfectionner, car plusieurs formes très-précieuses de cette grammaire ont disparu; ainsi il est donc tout à fait contre l'expérience de parler de l'état secondaire des langues, ou de supposer qu'il a fallu plusieurs centaines d'années pour arriver a un point donné de développement grammatical. Les langues ne naissent pas d'une graine ou d'un rejeton par quelque procédé mystérieux de la nature, elles sont jetées en un moule, mais un moule vivant d'où elles se dégagent avec toutes leurs belles proportions, et ce mode est l'esprit de l'homme, diversement modifié par les circonstances de ses rapports extérieurs. Ici encore je ne puis que regretter notre inhabileté à comprendre d'un coup d'œil les directions et les rapports des différentes sciences ; car s'il paraît certain que des siècles ont été nécessaires pour amener les langues à l'état où nous les trouvons, d'autres recherches nous montreront que ces siècles n'ont jamais existé; et nous serons ainsi conduits à reconnaître quelque puissance plastique, quelque influence incessamment dirigeante qui pourrait faire tout à coup ce que la nature met des siècles à produire. Et le livre de la Genèse peut seul résoudre ce problème ».

De toutes ces considérations, il résulte que l'homme n'a pas sur les langues l'influence qu'on lui accorde. Nous nous trompons, il a plus la force de dégrader et de corrompre, que la puissance de perfectionner. Si une belle langue n'est pas toute faite, qui la fera ? Quand un peuple a modifié sa langue, est-ce toujours en mieux, même chez les nations civilisées ?

Tout ce qu'on peut accorder, c'est que les grands écrivains tirent le meilleur parti possible d'une langue qu'ils n'ont pas inventée ; et quand une langue est sur le point de passer par un moment de crise qu'on appelle une décadence, les plus grands hommes de cette époque ne peuvent arrêter le mouvement fiévreux. Ni Tertullien, ni saint Augustin, ni Pline, ni les autres auteurs qui écrivirent au crépuscule de la belle époque de la latinité, n'ont rien pu pour arrêter sa décadence. C'est un torrent auquel nul ne peut résister. Cherchez donc le grec de Sophocle dans l'Athènes moderne, le magnifique sanscrit dans les Indes et dans les dialectes européens, et le simple mais majestueux hébreu de Moïse chez les Israélites modernes.

Notre français, dont nous pouvons être fiers en le comparant à un grand nombre de langues contemporaines, est loin d'obtenir la première place dans la totalité des langues qui ont été parlées. Si vous vous en rapportez au jury des savants linguistes, les irrégularités et les *e* muets seuls sont de grandes imperfections. Et puis, qui donnera des ordres pour empêcher qu'on ne dégrade ce bel instrument de la pensée humaine ? Nous sommes déjà loin de la mâle et noble simplicité du grand siècle de notre langue. Que sera-t-elle dans deux cents ans ?

Disons-le hardiment avec un de nos plus savants prélats, l'homme n'invente rien radicalement, et dans les langues moins qu'ailleurs ; et des écrivains se rencontrent qui osent affirmer que l'homme a inventé primitivement le langage lorsqu'il ne sait pas même conserver et perfectionner celui que Dieu lui a octroyé !

Le verset 19 du deuxième chapitre de la Genèse contient assez clairement la réponse à cette question. Nous y voyons que Dieu se place à côté de l'homme, comme un instituteur à côté de son élève, et lui apprend à nommer les choses.

« Dieu ayant formé du limon de la terre tous les animaux terrestres et les oiseaux du ciel, les amena auprès d'Adam, afin qu'il vît comment il les appellerait ; et le nom qu'Adam donna aux êtres vivants est leur vrai nom.

« Et Adam appela alors par leur nom tous les êtres vivants, tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du ciel ».

Admirez donc cette condescendance délicate de Dieu qui a mis dans l'homme la faculté de parler avec la faculté de penser, et qui dirige ses premiers pas dans le premier exercice de ces nobles facultés.

Ceux-là ont donc raison qui ont dit que Dieu avait créé l'homme parlant, l'homme complet. Adam a pu perfectionner les dons de Dieu, mais il n'a pu les inventer.

On doit donc répéter avec M. Bonald : « Il faut penser sa parole avant de parler sa pensée » ; et avec Rousseau : « La parole me paraît avoir été fort nécessaire pour inventer la parole ».

Le savant M. Jehan de Saint-Clavien a réuni les citations de quarante écrivains ou philosophes de notre siècle qui partagent ce sentiment. (*Dictionnaire de linguistique, introduction.*)

Nous n'insistons pas ; un penseur sensé ne peut pas hésiter. D'ailleurs les études de notre siècle sur le sourd-muet sont un argument qui désarme l'opposition sincère.

CHAPITRE II.

LES PROPHÉTIES ET LEUR ACCOMPLISSEMENT.

I. Observations préliminaires. — II. Le temps où le Messie devait apparaître, selon les prophéties, concorde avec les récits de l'Evangile. — III. Tous les caractères du Messie, énoncés dans les prophéties, concordent également avec les récits du Nouveau Testament. — IV. Des hommes illustres de l'Ancien Testament qui ont été les types prophétiques du Messie. — V. Des événements qui ont prophétisé le Messie. — VI. La législation judaïque, dans son ensemble, figurait et prophétisait le Messie ainsi que son Eglise. — VII. Le peuple juif tout entier a été la figure du peuple chrétien et de ses destinées.

I. — Observations préliminaires.

Un véritable traité sur les prophéties reste encore à faire, à notre avis. Le travail qui suit ne sera pas ce traité que nous concevons, mais il en donnera du moins le plan. Pour que les prophéties contenues dans l'Ancien Testament aient toute leur valeur, il faut qu'elles soient réunies intégralement et envisagées sous toutes leurs faces dans un plan unique.

Nous avons le bonheur de nous trouver ici d'accord avec l'une des lumières de l'épiscopat français, Mgr Meignan, évêque de Chalons-sur-Marne. Voici ses paroles : « D'où naîtra la certitude complète, la conviction, la satisfaction et le repos complet de l'esprit, en un mot l'évidence d'une démonstration? De la considération de l'ensemble des prophéties. Dieu a combiné les oracles de ses prophètes de manière à en faire un ensemble et, si l'on me permet cette manière de dire, un système de forces. Dès lors, ce qui importe, c'est moins chacune des forces que leur résultante. Aucun des nombres, qui entre dans une somme, ne peut égaler cette dernière. L'ensemble des prophéties bibliques forme un tout ayant son unité et son action : ne scindons pas ce tout et ne divisons pas cette action. Pour nous, n'accordons qu'à l'ensemble des prophéties la valeur d'une invincible démonstration en faveur de la divinité du Christianisme.

« Voyez ce lustre embrasé suspendu à la voûte du temple : c'est un soleil éblouissant, il répand sur tout ce qui l'entoure une splendide clarté. C'est que ces mille bougies enflammées se prêtent mutuellement leur éclat. Mais divisez leur lumière, présentez chacune d'entre elles successivement et séparément, l'astre radieux aura disparu ; l'imagination même n'en recomposera pas le magique enchantement. Donc, lecteur, si l'examen des premières prophéties ne vous apporte pas l'évidence que vous en attendiez, continuez votre étude, vous tenez le fil conducteur. Ce fil prophétique à la main, descendez, descendez les âges, il vous conduira à Jésus-Christ ».

Est-ce à dire pour cela qu'il n'y a pas un certain nombre de prophéties qui, prises séparément, ne soient pas de nature à porter avec elles la conviction? A Dieu ne plaise que nous tombions dans cet excès. Est-ce que par exemple les prophéties de Daniel, même prises isolément, ne peuvent pas former la conviction ? Oui, assurément : il en est de même de la prophétie de Jacob et de plusieurs autres. Le Nouveau Testament renvoie souvent

aux prophéties prises dans leur ensemble, mais d'autres fois il cite telle ou telle prophétie en particulier avec l'intention de produire l'assentiment de l'esprit.

Nous voulons donc seulement dire que pour un esprit inquiet qui cherche la vérité avec bonne foi, avec le désir sincère de s'y soumettre, il la trouvera infailliblement au terme de ses études sur les prophéties de l'Ancien Testament ; surtout lorsqu'il aura vu que tout est merveilleusement prophétique dans le peuple juif.

Dans le travail qui précède, nous avons vu le peuple de Dieu être par excellence témoin du passé avec une fidélité, une persévérance qui offrent un exemple unique dans le monde, et les preuves du dehors sont venues le démontrer avec la dernière évidence. Ici nous découvrons dans ce peuple choisi un rôle tout opposé et tout aussi réel. Les Hébreux sont les hérauts de l'avenir. Ils le sont avec conviction, en plusieurs points, mais ils le sont dans la réalité bien au-delà de ce qu'ils pensent et qu'ils ne l'ont jamais cru. Et il le fallait ainsi, comme dit Pascal, et cela avait été prédit, et c'est pour cela que plusieurs prophéties ont des côtés obscurs. Si les Juifs avaient connu le Messie infailliblement, comment auraient-ils pu le mettre à mort ? Il suffit que l'univers assistant à ce spectacle ne puisse s'y tromper, et que le bon sens ordinaire, saisissant clairement l'antériorité de l'ensemble des prophéties, et leur parfait accomplissement, ne puisse refuser son adhésion.

Dans le plan que Pascal avait conçu pour la défense de la religion chrétienne, on voit par ses notes qu'il aurait donné une longue part aux prophéties. Nous croyons qu'il sera agréable à nos lecteurs de grouper ici ses notes, et ce sera une excellente introduction à notre travail.

« C'est visiblement un peuple fait exprès pour servir de témoin au Messie. (Is. XLIII, 9; XLIV, 8.) Il porte les livres et les aime, et ne les entend point. Et tout cela est prédit : que les jugements de Dieu leur sont confiés, mais comme un livre scellé.

« Ceci est effectif. — Pendant que tous les philosophes se séparent en différentes sectes, il se trouve en un coin du monde des gens qui sont les plus anciens du monde, déclarant que tout le monde est dans l'erreur; que Dieu leur a révélé la vérité, qu'elle sera toujours sur la terre. En effet, toutes les autres sectes cessent, celle-là dure toujours, et depuis quatre mille ans ils déclarent qu'ils tiennent de leurs ancêtres que l'homme est déchu de la communication avec Dieu, dans un entier éloignement de Dieu ; mais qu'il a promis de le racheter ; que cette doctrine serait toujours sur la terre ; que leur loi a double sens ; que durant seize cents ans, ils ont eu des gens qu'ils ont crus prophètes, qui ont prédit le temps et la manière.

« Que quatre cents ans après ils ont été épars partout, parce que Jésus-Christ devait être annoncé partout; que Jésus-Christ est venu en la manière et au temps prédit. Que depuis, les Juifs sont épars partout, en malédiction et subsistant néanmoins.

« Je trouve d'effectif que, depuis que la mémoire des hommes dure, il est annoncé constamment aux hommes qu'ils sont dans une corruption universelle, mais qu'il viendra un réparateur.

« Que ce n'est pas un homme qui le dit, mais une infinité d'hommes et un peuple entier durant quatre mille ans, prophétisant et fait exprès.

« Ainsi je tends les bras à mon libérateur, qui, ayant été prédit durant quatre mille ans, est venu souffrir et mourir pour moi sur la terre dans les temps et dans toutes les circonstances qui ont été prédites ; et par sa grâce j'attends la mort en paix, dans l'espérance de lui être éternellement uni ; et je vis cependant avec joie, soit dans les biens qu'il lui plaît de me donner, soit dans les maux qu'il m'envoie pour mon bien, et qu'il m'a appris souffrir par son exemple.

« Le sceptre étant encore entre les mains du premier usurpateur, voici un peuple qui subsiste plus ancien que tout autre peuple étranger. — Le bruit de la venue de Jésus-Christ.

« Un peuple entier le prédit avant sa venue.

« Un peuple entier l'adore après sa venue.

« Plus je les examine, plus j'y trouve de vérités ; ce qui a précédé et ce qui a suivi ; enfin eux sans idoles ni roi, et cette synagogue qui est prédite et ces misérables qui la suivent ; et qui, étant nos ennemis, sont d'admirables témoins de la vérité de ces prophéties où leur misère et leur aveuglement même est prédit. Je trouve cet enchaînement, cette religion toute divine dans son autorité, dans sa durée, dans sa perpétuité, dans sa morale, dans sa conduite, dans sa doctrine, dans ses effets, et les ténèbres des Juifs effroyables et prédites : *eris palpans in meridie. Dabitur liber scienti litteras et dicet : non possum legere.*

« Le Messie a toujours été cru. La tradition d'Adam était encore nouvelle en Noé et en Moïse. Les prophètes l'ont prédit depuis, en prédisant toujours d'autres choses dont les événements, qui arrivaient de temps en temps à la vue des hommes, marquaient la vérité de leur mission et par conséquent celle de leurs promesses touchant le Messie. Jésus-Christ a fait des miracles, et les apôtres aussi qui ont converti tous les païens ; et par là toutes les prophéties étant accomplies, le Messie est prouvé pour jamais.

« Qu'on considère que, depuis le commencement du monde, l'attente ou l'adoration du Messie subsiste sans interruption ; qu'il s'est trouvé des hommes qui ont dit que Dieu leur avait révélé qu'il devait naître un Rédempteur qui sauverait son peuple ; qu'Abraham est venu ensuite dire qu'il avait eu révélation qu'il naîtrait de lui par un fils qu'il aurait ; que Jacob a déclaré que, de ses douze enfants, il naîtrait de Juda ; que Moïse et les prophètes sont venus ensuite déclarer le temps et la manière de sa venue ; qu'ils ont dit que la loi qu'ils avaient n'était qu'en attendant celle du Messie ; que jusque-là elle serait perpétuelle, mais que l'autre durerait éternellement ; qu'ainsi leur loi ou celle du Messie, dont elle était la promesse, serait toujours sur la terre ; qu'en effet elle a toujours duré, qu'enfin Jésus-Christ est venu dans toutes les circonstances prédites. Cela est admirable.

« Ceux qui ont peine à croire, en cherchent un sujet en ce que les Juifs ne croient pas. Si cela était si clair, dit-on, pourquoi ne croyaient-ils pas ? Ils voudraient quasi qu'ils crussent, afin de n'être pas arrêtés par l'exemple de leur refus. Mais c'est leur refus même qui est le fondement de notre

créance. Nous y serions bien moins disposés s'ils étaient des nôtres. Nous aurions alors un plus ample prétexte. Cela est admirable d'avoir rendu les Juifs grands amateurs des choses prédites, et grands ennemis de l'accomplissement !

« Il fallait que, pour donner foi au Messie, il y eût eu des prophéties précédentes, et qu'elles fussent portées par des gens non suspects et d'une diligence et fidélité, et d'un zèle extraordinaire et connu de toute la terre.

« Pour faire réussir tout cela, Dieu a choisi ce peuple charnel, auquel il a mis en dépôt les prophéties qui prédisent le Messie comme libérateur et dispensateur des biens charnels que ce peuple aimait ; et ainsi il a eu une ardeur extraordinaire pour ses prophètes, et a porté à la vue de tout le monde ces livres qui prédisent leur Messie, assurant toutes les nations qu'il devait venir, et en la manière prédite dans leurs livres qu'ils tenaient ouverts à tout le monde. Et ainsi, ce peuple déçu par l'avénement ignominieux et pauvre du Messie, a été son plus cruel ennemi. De sorte que voilà le peuple du monde le moins suspect de nous favoriser, et le plus exact et le plus zélé qui se puisse dire pour sa loi et pour ses prophètes, qui les porte incorrompus.

« Une des principales raisons pour lesquelles les prophètes ont voilé les biens spirituels qu'ils promettaient sous les figures des biens temporels, c'est qu'ils avaient affaire à un peuple charnel qu'il fallait rendre dépositaire du testament spirituel.

« Le vieux testament est un chiffre.

« En voyant l'aveuglement et la misère de l'homme, en regardant tout l'univers muet, et l'homme sans lumière, abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il y est venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, incapable de toute connaissance, j'entre en effroi comme un homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte et effroyable, et qui s'éveillerait sans connaître où il est, et sans moyen d'en sortir. Et sur cela j'admire comment on n'entre point en désespoir d'un si misérable état. Je vois d'autres personnes auprès de moi, d'une semblable nature : je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi ; ils me disent que non ; et sur cela, ces misérables égarés, ayant regardé autour d'eux, et ayant vu quelques objets plaisants, s'y sont donnés et s'y sont attachés. Pour moi, je n'ai pu y prendre d'attache, et considérant combien il y a plus d'apparence qu'il y a autre chose que ce que je vois, j'ai cherché si ce Dieu n'aurait point laissé quelque marque en soi.

« Je vois plusieurs religions contraires, et partant toutes fausses, excepté une. Chacune veut être crue par sa propre autorité et menace les incrédules. Je ne les crois donc pas là-dessus ; chacun peut dire cela, chacun peut se dire prophète. Mais je vois la chrétienne où je trouve des prophéties ; et c'est ce que chacun ne peut pas faire.

« La plus grande des preuves de Jésus-Christ sont les prophéties. C'est aussi à quoi Dieu a le plus pourvu ; car l'événement qui les a remplies est un miracle subsistant depuis la naissance de l'Eglise jusques à la fin. Aussi Dieu a suscité des prophètes durant seize cents ans ; et, pendant quatre cents ans après, il a dispersé toutes ces prophéties, avec tous les Juifs qui

les portaient, dans tous les lieux du monde. Voilà quelle a été la préparation à la naissance de Jésus-Christ dont l'Evangile devait être cru de tout le monde; il a fallu qu'il y ait eu des prophéties pour le faire croire, mais que ces prophéties fussent par tout le monde pour le faire embrasser par tout le monde.

« Mais ce n'était pas assez que les prophéties fussent, il fallait qu'elles fussent distribuées par tous les lieux et conservées dans tous les temps. Et afin qu'on ne prît point tout cela pour un effet du hasard, il fallait que cela fût prédit.

« Quand un seul homme aurait fait un livre des prédictions de Jésus-Christ pour le temps et pour la manière, et que Jésus-Christ serait venu conformément à ces prophéties, ce serait une force infinie.

« Mais il y a bien plus ici. C'est une suite d'hommes, durant quatre mille ans, qui constamment et sans variation viennent l'un ensuite de l'autre prédire ce même avénement. C'est un peuple tout entier qui l'annonce, et qui subsiste depuis quatre mille années pour rendre en corps témoignage des assurances qu'ils en ont, et dont ils ne peuvent être divertis par quelques menaces et persécutions qu'on leur fasse : ceci est tout autrement considérable [1] ».

C'est la haute raison de Pascal exprimée surtout dans ce dernier paragraphe, ce sont ces vues si profondes et si justes, combinées avec les lumières de l'érudition pratique de Huet, dans la neuvième proposition de sa Démonstration évangélique, qui vont régler et disposer le travail suivant sur les prophéties.

Sans doute, LA BIBLE SANS LA BIBLE démontre puissamment l'antériorité et l'authenticité de toutes les prophéties. Cependant, sur ce point si essentiel, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage si solidement travaillé de Mgr Meignan. Les prophéties du Pentateuque y sont discutées, au point de vue de l'histoire, de l'ethnographie et de la philologie, avec un soin et une clarté qui engendrent l'évidence.

Il ne faut pas être étonné qu'il y ait tant de bons traités sur les prophéties et qu'ils diffèrent considérablement les uns des autres, depuis saint Jérôme, Corneille de la Pierre, Abbadie et tant d'autres, jusqu'au savant auteur que nous venons de nommer. C'est qu'un traité complet serait immense. Nous présentons en ce moment le côté qui nous a paru avoir été le moins mis en lumière.

Commençons par donner la traduction littérale de ces admirables chapitres où l'esprit prophétique s'épanche avec des flots de lumière céleste. Nous ne comprenons pas qu'il reste un doute dans l'esprit de celui qui a lu une seule fois les révélations de l'ange Gabriel. Lorsque Daniel florissait, Nabuchodonosor était au sommet de sa puissance. Tout l'Orient tremblait sous le poids de sa redoutable autorité ; mais sous son troisième successeur, Balthazar, les Perses, conduits par le grand Cyrus, absorbèrent ce florissant empire. Les Perses à leur tour devenaient, quelques siècles après, la proie des Grecs d'Alexandre. Ceux-ci ne se doutaient guère que la Providence

[1] Le lecteur n'oublie pas que ce ne sont là que des notes éparses et décousues, destinées par le grand écrivain à entrer dans sa défense générale de la religion chrétienne; mais on sent là le vigoureux logicien.

leur préparait des vainqueurs dans une petite peuplade d'Italie, qui ne fixait alors l'attention de personne ; c'étaient les descendants de quelques brigands établis sur les sept collines, et qui, trois siècles plus tard, devaient former la nation la plus formidable qui ait jamais exercé son ascendant sur la terre. Et c'est au moment précis où ce dernier, ce quatrième empire est arrivé à son apogée, que le Messie promis apparaît. Comment prévoir ces fameux événements du temps de Daniel, plus de cinq siècles à l'avance ? Nous entendrons ces solennelles paroles dans un instant.

Jetons d'abord un coup d'œil rapide sur les prophéties qui concernent le temps du Messie.

II. — Le temps où le Messie devait apparaître, selon les prophéties, concorde avec le récit des Evangiles.

La comparaison générale des prophéties, depuis celle qui fut faite au lit de mort de Jacob, jusqu'à celle d'Aggée, nous fournit une première démonstration que le temps de leur accomplissement doit être fixé vers le commencement de l'ère chrétienne. Les plus anciennes sont obscures et plus vagues que celles qui ont été formulées dans la suite. L'espérance du Christ est comme une aurore devenant d'autant plus lumineuse que le soleil qu'elle annonce s'approche davantage. La première prophétie qui s'occupe du temps du Messie est celle de Jacob, proclamant les glorieuses destinées de Juda. Elle fournit un point d'arrêt certain, auquel la nation israélite doit être attentive pour reconnaître et suivre le Messie. Ce signe des temps est nettement indiqué ; il ne s'est produit qu'une fois, lorsque le souverain pouvoir et le droit de vie et de mort passèrent aux étrangers dans la personne d'Hérode, et définitivement dans celle de Pilate. Sans indiquer de temps précis, les nombreuses prédictions de David, d'Isaïe et des autres prophètes parlèrent, sinon avec plus d'assurance, du moins d'une manière plus claire ; ces prophètes pénètrent dans les détails de la vie de ce futur thaumaturge. On dirait en effet que les événements étant de plus en plus rapprochés, ils les voient plus distinctement.

Ecoutons le prophète Aggée (II, 7 et seq.) ; la lumière devient plus intense et l'événement est imminent. Voici ses paroles :

« Le Seigneur Dieu des armées dit : Il n'y a plus qu'un peu de temps et je remuerai le ciel et la terre, et la mer et l'aride ; je soulèverai toutes les nations, et alors arrivera le Désiré de toutes les nations, et je remplirai de gloire cette maison (le second temple). Ainsi parle le Dieu des armées : la gloire de ce second temple sera supérieure à celle du premier. Car c'est ici que je donnerai la paix, dit le Seigneur des armées ».

Le prophète Aggée vivant cinq cents ans avant Jésus-Christ, pour une attente de quatre mille ans, c'était un terme assez court et qui donne raison à la parole *adhuc modicum*, « encore un peu de temps ». Mais quoi de plus clair que ces autres paroles : *La gloire du nouveau temple sera plus grande que celle du premier*. Evidemment ce signe ne s'applique pas au temple lui-même, qui était bien moindre en magnificence que celui de Salomon, puisque les anciens, qui avaient vu le premier, versaient des larmes à la vue de l'exi-

guïté et de la pauvreté du second. Le prophète savait donc que le second temple serait illustré par la présence même du Messie, et on ne peut en douter, lorsqu'il ajoute que c'est là que le Dieu des armées, « donnera la paix » par la présence et les œuvres du Dieu pacifique. Et si ce prophète n'a pas compté les années jusqu'à l'arrivée du Messie, les événements subséquents que Dieu prévoyait ont marqué l'époque assez énergiquement par la destruction de ce second temple, sous le troisième empereur romain, quarante ans après Jésus-Christ. Et Jésus-Christ lui-même, en annonçant le terrible événement, ne fait donc pour ainsi dire que continuer et éclaircir la prophétie d'Aggée par sa propre prophétie. Peut-on désirer plus de clarté dans l'annonce du jour du Messie ? Quel signe caractéristique du Messie dans cette expression : *Alors arrivera le Désiré de toutes les nations.* Ces paroles sont, d'une part, la confirmation de la prophétie de Jacob : *Erit exspectatio gentium*, et elles trouvent leur accomplissement dans les préoccupations qui avaient saisi l'univers entier à la naissance de Jésus-Christ, ainsi que nous l'avons démontré plus haut.

Quelques années après Aggée, nous entendons Malachie qui n'est plus éloigné que de quatre siècles et demi des événements :

« Voilà que j'envoie mon ange et il préparera ma voie devant ma face. Et aussitôt il viendra dans son temple, le Dominateur que vous cherchez et l'Ange du testament que vous convoitez ». (Malach., III, 1.)

Ces paroles : *voilà que*, annoncent un objet très-rapproché ; l'homme inspiré voit déjà Jean le *précurseur*, qui contemplera la face du Sauveur et qui préparera son glorieux ministère.

Les prophéties qu'on vient d'entendre suffiraient à elles seules pour déterminer d'une manière satisfaisante l'époque de l'arrivée du Désiré des nations ; mais il est permis de dire qu'on peut s'en passer devant la clarté incomparable des prophéties de Daniel.

On peut affirmer sans hésiter et avec une certitude divine et humaine, que les chapitres II, VII, VIII, IX, X, XI et XII de Daniel contiennent une démonstration de la vérité du Christianisme. On a là un ensemble de prédictions exprimées avec une netteté, une précision, une étendue, enfin avec des précautions telles que l'hésitation n'est pas possible dans un homme prêtant seulement une attention médiocre à ces divines paroles. Les mêmes événements sont présentés sous trois figures différentes, afin que la vérité paraisse dans tout son jour, et les acteurs sont expressément nommés. Dieu avait permis que Nabuchodonosor eût le songe étrange qui l'avait vivement frappé. Les détails s'étaient effacés de sa mémoire, mais la profonde impression restait. Tous les devins de l'empire sont requis de rappeler ce songe, et mis en demeure de l'expliquer. Après la déclaration de leur impuissance, Daniel est signalé comme le seul capable de pénétrer dans ce mystère et de lui donner une solution. (Daniel, II.)

« 16. Daniel se présenta devant le roi et le supplia de lui accorder quelque temps pour lui donner l'éclaircissement qu'il désirait ;

« 17. Et étant rentré dans sa maison, il déclara ce qui se passait à ses compagnons, Ananias, Misaël et Azarias,

« 18. Afin qu'ils implorassent la miséricorde du Dieu du ciel pour la

révélation de ce secret, et que Daniel et ses compagnons ne périssent pas avec les autres sages de Babylone.

« 19. Alors ce mystère fut découvert à Daniel dans une vision pendant la nuit; il bénit le Dieu du ciel, et il dit :

« 20. Que le nom du Seigneur soit béni dans tous les siècles, comme il l'a été dès le commencement, parce que la sagesse et la force sont à lui.

« 21. C'est lui qui change les temps et les siècles, qui transfère et établit les royaumes, qui donne la sagesse aux sages, et la science à ceux qui ont l'intelligence et la lumière.

« 22. C'est lui qui révèle les choses les plus profondes et les plus cachées; qui connaît ce qui est dans les ténèbres, et c'est en lui que se trouve la lumière.

« 23. C'est à vous, ô Dieu de nos pères, que je rends grâces; c'est vous que je loue, parce que vous m'avez donné la sagesse et la force, et que vous m'avez fait voir ce que nous vous avons demandé, en nous découvrant ce que le roi désire de nous.

« 24. Daniel alla ensuite trouver Arioch, à qui le roi avait ordonné de faire mourir les sages de Babylone, et il lui dit : Ne faites point mourir les sages de Babylone : menez-moi au roi, et je lui donnerai l'éclaircissement.

« 25. Arioch aussitôt présenta Daniel au roi, et lui dit : J'ai trouvé un homme d'entre les captifs des enfants de Juda, qui donnera au roi l'éclaircissement.

« 26. Le roi répondit, en se tournant vers Daniel, surnommé Baltasar : Croyez-vous pouvoir me dire véritablement ce que j'ai vu en songe, et m'en donner l'interprétation ?

« 27. Daniel répondit au roi : Les sages, les mages, les devins et les augures ne peuvent découvrir au roi le mystère dont il est en peine.

« 28. Mais il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères, qui vous a montré, ô roi, les choses qui doivent arriver dans les derniers temps; voici donc quel a été votre songe, et les visions qui vous ont passé dans l'esprit lorsque vous étiez dans votre lit.

« 29. Vous pensiez, ô roi, étant dans votre lit, à ce qui devait arriver après ce temps; et celui qui révèle les mystères vous a découvert les choses à venir.

« 30. Ce secret m'a été aussi particulièrement révélé, non par une sagesse naturelle que j'aie, et qui ne se trouve pas dans le reste des hommes, mais afin que le roi sût l'interprétation de son songe et que les pensées de son esprit lui fussent connues.

« 31. Voici donc, ô roi, ce que vous avez vu : Vous avez vu comme une grande statue; cette statue grande et haute extraordinairement se tenait debout devant vous, et son regard était effroyable.

« 32. La tête de cette statue était d'un or très-pur; la poitrine et les bras étaient d'argent; le ventre et les cuisses étaient d'airain;

« 33. Les jambes étaient de fer; et une partie des pieds était de fer, et l'autre d'argile.

« 34. Vous étiez attentif à cette vision, lorsqu'une pierre fut détachée de la montagne sans la main d'aucun homme, et que frappant la statue dans ses pieds de fer et d'argile elle la mit en pièces.

« 35. Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or se brisèrent tout ensemble, et devinrent comme la menue paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été ; et ils disparurent, sans qu'il s'en trouvât plus en aucun lieu ; mais la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne qui remplit toute la terre.

« 36. Voilà votre songe, ô roi ; et nous l'interpréterons aussi devant vous.

« 37. Vous êtes le roi des rois ; et le Dieu du ciel vous a donné le royaume, la force, l'empire et la gloire ;

« 38. Il vous a assujéti les enfants des hommes et les bêtes de la campagne, en quelque lieu qu'ils habitent ; il a mis en votre main les oiseaux mêmes du ciel ; et il a soumis toutes choses à votre puissance. C'est donc vous qui êtes la tête d'or.

« 39. Il s'élèvera après vous un autre royaume moindre que le vôtre, qui sera d'argent ; et ensuite un troisième royaume qui sera d'airain et qui commandera à toute la terre.

« 40. Le quatrième royaume sera comme le fer ; il brisera et il réduira tout en poudre, comme le fer brise et dompte toutes choses.

« 41. Mais comme vous avez vu que les pieds de la statue, et les doigts des pieds étaient en partie d'argile et en partie de fer, ce royaume, quoique prenant son origine du fer, sera divisé selon que vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile.

« 42. Et comme les doigts des pieds étaient en partie de fer et en partie de terre, ce royaume aussi sera ferme en partie, et en partie faible et fragile.

« 43. Et comme vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances humaines ; mais ils ne demeureront point unis, comme le fer ne peut se lier ni s'unir à l'argile.

« 44. Dans le temps de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne passera point à un autre peuple, qui renversera et qui réduira en poudre tous ces royaumes, et qui subsistera éternellement.

« 45. Selon que vous avez vu que la pierre, qui avait été arrachée de la montagne sans la main d'aucun homme, a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or : le grand Dieu a fait voir au roi ce qui doit arriver à l'avenir ; le songe est véritable et l'interprétation est très-certaine.

« 46. Alors le roi Nabuchodonosor se prosterna le visage contre terre, et adora Daniel ; et il commanda qu'on fît venir des victimes et de l'encens et qu'on lui sacrifiât.

« 47. Et le roi parlant ensuite à Daniel, lui dit : Votre Dieu est véritablement le Dieu des dieux et le Seigneur des rois, et celui qui révèle les mystères puisque vous avez pu découvrir un mystère si caché.

« 48. Alors le roi éleva en honneur Daniel, lui fit beaucoup de grands et magnifiques présents, lui donna le gouvernement de toutes les provinces

de Babylone et l'éleva au-dessus de ceux qui possédaient les premières dignités.

« 49. Et le roi ordonna, selon que Daniel le lui avait demandé, que Sidrach, Misach et Abdénago auraient l'intendance des affaires de la province de Babylone ; mais Daniel était toujours dans le palais, près de la personne du roi ».

Les mêmes quatre empires, autour desquels tous les événements du monde se déroulèrent pendant six siècles, et qui inspirèrent la littérature des plus savantes nations de l'antiquité, vont nous apparaître dépeints sous de nouveaux traits et également reconnaissables dans le chapitre VII.

« 1. La première année du règne de Balthazar, roi de Babylone, Daniel eut une vision en songe, il eut cette vision étant dans son lit. Et ayant écrit son songe, il le recueillit en peu de mots et en marqua ainsi les principaux points :

« 2. J'ai eu cette vision pendant la nuit : il me semblait que les quatre vents du ciel se combattaient sur une grande mer et

« 3. Que quatre grandes bêtes, fort différentes les unes des autres, montaient hors de la mer.

« 4. La première était comme une lionne et elle avait des ailes d'aigle ; comme je la regardais, ses ailes lui furent arrachées ; elle fut ensuite relevée de terre et elle se tint sur ses pieds comme un homme, et il lui fut donné un cœur d'homme.

« 5. Après cela, parut à côté une autre bête qui ressemblait à un ours ; elle avait trois rangs de dents dans la gueule. Il y en avait qui lui disaient : Levez-vous et rassasiez-vous de carnage.

« 6. Après cela, comme je regardais, j'en vis une autre qui était comme un léopard, et elle avait au-dessus de soi quatre ailes comme les ailes d'un oiseau : cette bête avait quatre têtes ; et la puissance lui fut donnée.

« 7. Je regardai ensuite dans cette vision que j'avais pendant la nuit et je vis paraître une quatrième bête qui était extraordinairement forte ; elle avait de grandes dents de fer, et elle dévorait, mettait en pièces et foulait aux pieds ce qui restait : elle était fort différente des autres bêtes que j'avais vues avant elle, et elle avait dix cornes.

« 8. Je considérais ses cornes et je vis une petite corne qui sortait du milieu des autres : trois de ses premières cornes furent arrachées de devant elle ; cette corne avait des yeux comme les yeux d'un homme et une bouche qui disait de grandes choses.

« 9. J'étais attentif à ce que je voyais jusqu'à ce que des trônes furent placés et que l'Ancien des jours s'assit : son vêtement était blanc comme la neige et les cheveux de sa tête étaient comme la laine la plus pure ; son trône était de flammes ardentes, et les roues de ce trône un feu brûlant.

« 10. Un fleuve de feu et rapide sortait de devant sa face ; un million d'anges le servaient et mille millions assistaient devant lui : le jugement se tint et les livres furent ouverts.

« 11. Je regardais attentivement, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait ; et je vis que la bête avait été tuée, que son corps était détruit et qu'il avait été livré au feu pour être brûlé.

« 12. Je vis aussi que la puissance des autres bêtes leur avait été ôtée, et que la durée de leur vie leur avait été marquée jusqu'à un temps, et un temps.

« 13. Je considérais ces choses dans une vision de nuit et je vis comme le Fils de l'homme qui venait avec les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours : ils le présentèrent devant lui.

« 14. Et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume ; et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront : sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera point détruit.

« 15. Mon esprit fut saisi d'étonnement : moi Daniel, je fus épouvanté de ces choses, et ces visions qui m'étaient représentées me jetèrent dans le trouble.

« 16. Je m'approchai d'un de ceux qui étaient présents et je lui demandai la vérité sur toutes ces choses ; il m'interpréta ce qui se passait et me l'enseigna :

« 17. Ces quatre grandes bêtes sont quatre royaumes qui s'élèveront de la terre.

« 18. Mais les saints du Dieu Très-Haut entreront en possession du royaume, et ils régneront jusqu'à la fin des siècles et dans les siècles des siècles.

« 19. J'eus ensuite un grand désir d'apprendre ce que c'était que la quatrième bête, qui était très-différente de toutes les autres et effroyable au-delà de tout ce qu'on peut dire ; ses dents et ses ongles étaient de fer ; elle dévorait, mettait en pièces et foulait aux pieds ce qui avait échappé à sa violence.

« 20. Je voulus m'enquérir aussi des dix cornes qu'elle avait à la tête, et d'une autre qui lui vint de nouveau en présence de laquelle trois de ses cornes étaient tombées ; et de cette corne qui avait des yeux et une bouche qui prononçait de grandes choses, laquelle corne était plus grande que les autres.

« 21. Comme je regardais attentivement, je vis que cette corne faisait la guerre contre les saints et avait l'avantage sur eux,

« 22. Jusqu'à ce que l'Ancien des jours parut ; alors il donna aux saints du Très-Haut la puissance de juger ; et le temps étant accompli, les saints entrèrent en possession du royaume.

« 23. Sur quoi il me dit : La quatrième bête est le quatrième royaume qui dominera sur la terre ; et il sera plus grand que tous les autres ; il dévorera toute la terre, il la foulera aux pieds et la réduira en poussière.

« 24. Les dix cornes de ce même royaume sont dix rois qui régneront ; il s'en élèvera après eux un autre qui sera plus puissant que ceux qui l'auront devancé, et il abaissera trois rois.

« 25. Il parlera insolemment contre le Très-Haut ; il foulera aux pieds les saints du Très-Haut ; il s'imaginera qu'il pourra changer les temps et les lois ; et ils seront livrés entre ses mains jusqu'à un temps, deux temps et la moitié d'un temps.

« 26. Mais le jugement se tiendra ensuite afin que cette puissance soit ôtée, qu'elle soit entièrement détruite et qu'elle périsse pour jamais ;

« 27. Et qu'en même temps, le royaume, la puissance et l'étendue de l'empire de tout ce qui est sous le ciel, soit donné au peuple des saints du Très-Haut ; car son royaume est un royaume éternel auquel tous les rois seront assujétis avec une entière soumission.

« 28. Ce fut la fin de ce qui me fut dit. Moi Daniel, je fus fort troublé dans mes pensées ; mon visage en fut tout changé ; et je conservai ces paroles dans mon cœur ».

Voilà le deuxième texte de Daniel ; il exprime sous des images nouvelles et frappantes les mêmes événements. Cependant quelques faits différents viennent s'ajouter au thème primitif. Ils prêtent un intérêt plus grand encore à la prophétie et montrent l'abondance de lumières communiquées par le Saint-Esprit. Le génie prophétique plonge plus avant dans l'obscurité des siècles à venir et montre dix rois figurés par dix cornes qui joueront un rôle considérable.

Il est évident, dit la Bible de Vence (t. XVII, p. 98), que les dix rois sont les rois barbares qui désolèrent Rome et qui démembrèrent son empire. Comment en douter ?

Ils apparaissent après la bête, ils viennent simultanément, au v[e] siècle, où tous les rois du Nord fondent en même temps sur l'empire et le dispersent en tout sens. Ils haïssent la prostituée, dit le texte encore. Saint Jean donne le même nom à Rome païenne. Ils la réduisent à la dernière désolation et la brûlent dans le feu. Je renvoie à Rondet pour saisir en détail tous les traits de ressemblance.

Guidé par la lumière prophétique de ces textes admirables, faisons encore un pas, et voyons cette petite corne qui s'avance au-delà des dix premières, et remplit un rôle important ; elle avait des yeux comme ceux d'un homme et une bouche disant de grandes choses. Qui peut méconnaître l'empire de Mahomet, qui parle si haut au monde et avec un si grand air d'insolence? En effet, il remplit au fond le même office que les rois barbares. Il dépèce aussi l'empire romain. Les Arabes, vaincus par Pompée et Trajan, restent soumis jusqu'en 662, lorsque Mahomet se révéla comme conquérant. Et il n'est pas difficile de montrer qu'il abattit trois cornes de la bête en envahissant différentes provinces de l'empire. Mais abstenons-nous d'entrer dans le détail des preuves sur ce dernier point, où l'application souffre des difficultés parmi les savants, et tenons-nous-en aux choses évidemment certaines et infailliblement reconnaissables.

N'est-ce pas une chose merveilleuse que le Saint-Esprit, par la bouche de Daniel, ait fourni toute une série d'images différentes de la statue de Nabuchodonosor, c'est-à-dire des images de bêtes exprimant d'une manière si exacte ce que sont ces empires ? Ils en peignent les caractères ; et comment décrire avec plus de vérité les dominations despotiques, l'avidité de leurs ambitions sans frein et sans justice ?

Le trait commun de ces tyrannies, c'est l'égoïsme brutal. Il fallait des ours, des léopards pour les représenter exactement.

Au chapitre VIII, Daniel continue à parler des mêmes empires avec les

mêmes images. Seulement il restreint son coup d'œil à la description des empires des Perses et des Grecs d'Alexandre.

Il est vraisemblable que l'Esprit-Saint a voulu insister sur la description de ces deux empires d'une manière spéciale, à cause des fréquents rapports que le peuple de Dieu devait particulièrement avoir avec eux.

Ici encore il a plu à Dieu de révéler les mêmes événements sous une forme différente, afin que le dernier degré de clarté fût donné à cette histoire future du genre humain, préparant les voies au Messie.

Voici le chapitre VIII.

« 1. La troisième année du règne du roi Baltassar, j'eus une vision, moi Daniel, après ce que j'avais vu au commencement de son règne.

« 2. Je vis dans une vision, lorsque j'étais au château de Suse qui est au pays d'Elam, et il me parut dans cette vision que j'étais à la porte du fleuve Ulaï.

« 3. Je levai les yeux et je vis un bélier qui se tenait devant les marais : il avait les cornes élevées, et l'une l'était plus que l'autre et croissait peu à peu.

« 4. Après cela, je vis que le bélier donnait des coups de corne contre l'Occident, contre l'Aquilon et contre le Midi ; et toutes les bêtes ne pouvaient lui résister ni se délivrer de sa puissance ; il fit tout ce qu'il voulut et il devint fort puissant.

« 5. J'étais attentif à ce que je voyais, et en même temps un bouc vint de l'Occident sur la face de toute la terre ; il ne touchait pas la terre : et ce bouc avait une corne fort grande entre les deux yeux.

« 6. Il vint jusqu'à ce bélier qui avait des cornes, que j'avais vu qui se tenait devant la porte ; et, s'élançant avec une grande impétuosité, il courut à lui de toute sa force.

« 7. Lorsqu'il fut venu près du bélier, il l'attaqua avec furie et le perça de coups : il lui rompit les deux cornes sans que le bélier pût lui résister ; et l'ayant jeté par terre, il le foula aux pieds et personne ne put délivrer le bélier de sa puissance.

« 8. Le bouc devint ensuite extraordinairement grand ; et étant cru, sa grande corne se rompit et il se forma quatre cornes au dessous, vers les quatre vents du ciel.

« 9. Mais de l'une de ces quatre cornes il en sortit une petite qui s'agrandit fort vers le Midi, vers l'Orient, vers les peuples les plus forts ;

« 10. Et qui s'éleva jusqu'aux armées du ciel, en fit tomber les plus fortes des étoiles, et les foula aux pieds.

« 11. Elle s'éleva même jusqu'au Prince des forts, lui ravit son sacrifice perpétuel et déshonora le lieu de son sanctuaire.

« 12. La puissance lui fut donnée contre le sacrifice perpétuel à cause des péchés, et la vérité sera renversée sur la terre. Elle entreprendra tout, et tout lui réussira.

« 13. Alors j'entendis un des saints qui parlait, et un saint dit à un autre que je ne connaissais point et qui lui parlait : Jusques à quand durera cette vision touchant le sacrifice perpétuel et le péché qui causera

cette désolation? Jusques à quand le sanctuaire et la force seront-ils foulés aux pieds?

« 14. Et il lui dit : Jusqu'à deux mille trois cents jours, composés du soir et du matin ; après cela, le sanctuaire sera purifié.

« 15. Moi, Daniel, lorsque j'avais cette vision et que j'en cherchais l'intelligence, il se présenta devant moi comme une figure d'homme.

« 16. Et j'entendis la voix d'un homme au milieu d'Ulaï, qui cria et qui dit : Gabriel, faites-lui entendre cette vision.

« 17. En même temps Gabriel vint et il se tint au lieu où j'étais ; lorsqu'il fut venu à moi, je tombai le visage contre terre tout tremblant de crainte ; et il me dit : Comprenez bien, fils de l'homme, parce que cette vision s'accomplira à la fin, en son temps.

« 18. Et lorsqu'il me parlait encore, je tombai le visage contre terre : alors il me toucha, et, m'ayant fait tenir debout,

« 19. Il me dit : Je vous ferai voir ce qui doit arriver au dernier jour de la malédiction, parce que le temps s'accomplira enfin.

« 20. Le bélier que vous avez vu, qui avait des cornes, est le roi des Perses et des Mèdes.

« 21. Le bouc est le roi des Grecs ; et la grande corne qu'il avait entre les deux yeux est le premier de leurs rois.

« 22. Les quatre cornes qui se sont élevées après que la première a été rompue, sont les quatre rois qui s'élèveront de sa nation, mais non avec sa force.

« 23. Et après leur règne, lorsque les iniquités se seront accrues, il s'élèvera un roi qui aura l'impudence sur le front, qui entendra les paraboles et les énigmes.

« 24. Sa puissance s'établira, mais non pas ses forces ; il fera un ravage étrange et au-delà de toute croyance : il réussira ; il fera mourir, selon qu'il lui plaira, les plus forts et le peuple des saints.

« 25. Il conduira avec succès tous ses artifices et toutes ses tromperies ; son cœur s'enflera de plus en plus ; et se voyant comblé de toutes sortes de prospérités, il en fera mourir plusieurs : il s'élèvera contre le Prince des princes, et il sera enfin réduit en poudre sans la main des hommes.

« 26. Cette vision du soir et du matin qui vous a été représentée, est véritable : scellez donc cette vision, parce qu'elle n'arrivera qu'après beaucoup de jours.

« 27. Après cela, moi, Daniel, je tombai dans la langueur et je fus malade pendant quelques jours ; et m'étant levé, je travaillais aux affaires du roi, et j'étais dans l'étonnement, en pensant à cette vision, sans trouver personne qui pût me l'interpréter ».

Le chapitre XI de Daniel n'est que le complément de celui-ci.

Au premier volume de cette histoire, nous avons démontré la vérité de cette prophétie, non-seulement dans son ensemble, mais aussi dans ses plus minces détails, qui apparaissent accomplis avec une fidélité étonnante sous les Séleucides et les Ptolémées.

Mais qu'a-t-on besoin de preuves? Le bélier et le bouc tels qu'ils sont dépeints par la lucide narration de Daniel, s'appliquent sans effort et du premier coup d'œil à Cyrus et à Alexandre.

Enfin, le dernier degré de clarté resplendit sur les événements prédits par l'annonce du temps précis où aura lieu leur dernier et universel accomplissement.

Nous donnons le chapitre IX de Daniel :

« 1. La première année de Darius, fils d'Assuérus, de la race des Mèdes, qui régna dans l'empire des Chaldéens,

« 2. La première année de son règne, moi, Daniel, j'eus, par la lecture des livres saints, l'intelligence du nombre des années que devait durer la désolation de Jérusalem, dont le Seigneur a parlé au prophète Jérémie, lequel était de soixante-dix ans.

« 3. J'arrêtai mon visage sur le Seigneur mon Dieu, pour le prier et le conjurer dans les jeûnes, le sac et la cendre.

« 4. Et je priai le Seigneur mon Dieu, je lui confessai mes fautes et je lui dis : Ecoutez ma prière, ô Seigneur Dieu, grand et terrible, qui gardez votre alliance et votre miséricorde envers ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements.

« 5. Nous avons péché ; nous avons commis l'iniquité ; nous avons fait des actions impies ; nous nous sommes retirés de vous ; et nous nous sommes détournés de vos préceptes et de vos ordonnances.

« 6. Nous n'avons point obéi à vos serviteurs les prophètes, qui ont parlé en votre nom à nos rois, à nos princes, à nos pères et à tout le peuple de la terre.

« 21. Je priais encore, lorsque Gabriel, que j'avais vu au commencement dans une vision, vola tout d'un coup à moi et me toucha au temps du sacrifice du soir.

« 22. Il m'instruisit, me parla et me dit : Daniel, je suis venu maintenant pour vous enseigner et pour vous donner l'intelligence.

« 23. Dès le commencement de votre prière, j'ai reçu cet ordre et je suis venu pour vous découvrir toutes choses, parce que vous êtes un homme de désirs ; soyez donc attentif à ce que je vais vous dire et comprenez cette vision.

« 24. Dieu a abrégé le temps à soixante-dix semaines, en faveur de votre peuple et de votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle vienne, que les visions et les prophéties soient accomplies et que le Saint des saint soit oint.

« 25. Sachez donc ceci et gravez-le dans votre esprit : Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines. Les places et les murailles seront bâties de nouveau pendant les temps fâcheux et difficiles.

« 26. Et après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui doit le renoncer ne sera plus son peuple. Un peuple avec son chef, qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire ; elle finira par une ruine entière, et la désolation à laquelle elle a été condamnée lui arrivera après la fin de la guerre.

« 27. Mais le Christ confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine ; et à la moitié de la semaine, les hosties et les sacrifices seront

abolis : l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin ».

Dans ce volume, à l'article sur l'année vraie de la naissance de Jésus-Christ et à celui sur les prophètes qui ont annoncé le Messie, nous croyons avoir établi la clarté, la vérité et l'entier accomplissement des soixante-dix semaines de Daniel. Nous renvoyons à ces paragraphes.

C'est là le plus haut point de lumière prophétique.

On sait à quelle date commence à courir la série des semaines d'années : c'est à partir de l'édit qui ordonne la reconstruction du second temple. On sait quand elles doivent finir : c'est lorsque l'Oint du Seigneur sera mis à mort au milieu de la soixante-dixième semaine.

Ici le prophète accumule les signes de la venue du Messie. *Le péché trouve sa fin ;* l'iniquité est effacée ; Jésus remet les péchés ; la Justice éternelle est venue sur la terre ; les prophéties sont accomplies. Le Saint des saints est sacré. Le Christ est mis à mort, son peuple l'abandonne. Un autre peuple avec son chef vient pour détruire la ville et le sanctuaire. C'est alors qu'a lieu vraiment, et d'une manière durable, l'abomination de la désolation ; elle durera jusqu'à la consommation des temps ; l'hostie journalière ne sera plus offerte dans le tabernacle ; il n'y aura plus de sacrifices selon la loi. Tous ces signes si frappants, si faciles à constater, ne laissent rien à désirer pour leur terrible et consolante clarté.

Le commencement de la prophétie n'admet pas plus d'obscurité. C'est la même évidence. Il s'agit d'un édit célèbre, suivi de son exécution. Cyrus veut qu'on réédifie la ville et le temple. La ville et le temple ont été réédifiés. L'événement a fait un grand bruit dans le monde. Quand un doute porterait sur trois ou quatre ans, relativement à ce premier événement, la totalité de la prophétie n'en est nullement infirmée. Elle reste là avec sa majesté et sa clarté imposante ; tout ce qui s'est passé dans le monde lui rend hommage.

Et, comme nous l'avons dit, deux textes, connus de tout l'univers, attestent d'une manière incontestable l'antériorité de la prophétie.

Tout un peuple la croit, même les Juifs qui ne se sont pas convertis du temps de Notre-Seigneur, l'admettaient. La fausse idée d'un Messie conquérant et magnifique les a séduits. Josèphe, le sage Josèphe l'admettait également ; il a appliqué les prédictions de Daniel à Vespasien. Jaddus a montré à Alexandre le rôle qu'il jouait dans ce drame immense. Enfin la mauvaise foi seule peut nier, car Dieu a laissé aux hommes la liberté du bien et celle du mal.

Maintenant que nous avons solidement établi l'époque de la venue du Messie, poursuivons notre tâche et décrivons tous les caractères du Messie marqué dans les différents livres de l'Ancien Testament ; et dans des relations correspondantes, nous montrerons le Nouveau Testament présentant la vérification et le fidèle accomplissement.

Cette démonstration de la vérité de la religion chrétienne n'est pas assez étudiée, quoiqu'elle ait une grande valeur, surtout lorsqu'on a la patience de réunir en un seul faisceau tous les rayons lumineux.

Voici cette exposition.

III. — Tous les caractères du Messie, énoncés dans les prophéties, concordent également avec les récits du Nouveau Testament.

Jésus est de la race d'Abraham.

Prophétie.	Accomplissement.
« Gen., xii, 1, 3. Dieu dit à Abraham. En toi seront bénies toutes les familles de la terre. « xviii, 17, 18. Et le Seigneur dit : Est-ce que je pourrai cacher à Abraham ce que je dois faire, puisqu'il doit devenir le père d'une grande et puissante nation? « xxii, 15, 18. Or, l'ange l'appela une seconde fois du haut du ciel en disant : Toutes les générations de la terre seront bénies dans ta race.	« Matth., i, 1. Le livre de la génération de Jésus, fils de David, fils d'Abraham. « Luc, xiii, 3, 4. Et Jésus apparaissait comme commençant sa trentième année. On le regardait comme le fils de Joseph, qui fut fils d'Héli..... qui fut fils d'Abraham.

Jésus est le fils d'Isaac.

« Gen., xxvi, 2, 4. Et le Seigneur apparut à Isaac, et dit : En toi seront bénies toutes les générations de la terre. (La suite de ce parallélisme fera comprendre que cette bénédiction ne peut s'appliquer qu'au Messie.)	« Matth., i, 1. Le livre de la génération de Jésus, fils de David, fils d'Abraham. « Luc, xiii, 3, 4. Et Jésus apparaissait comme commençant sa trentième année. On le regardait comme le fils de Joseph, qui fut fils d'Héli.... qui fut fils d'Abraham.

Jésus est le fils de Jacob.

« Gen., xxviii, 12, 14. Et Jacob vit le Seigneur appuyé sur l'échelle lui disant : Toutes les tribus de la terre seront bénies en toi et dans ta race.	« Matth., i, 1. Le livre de la génération de Jésus, fils de David, fils d'Abraham. « Luc, xiii, 3, 4. Et Jésus apparaissait comme commençant sa trentième année. On le regardait comme le fils de Joseph, qui fut fils d'Héli.... qui fut fils d'Abraham.

C'est ici le lieu de discuter la prophétie de Balaam. En parlant de l'adoration des Mages, nous avons vu qu'il y avait une grande probabilité que le peuple gouverné par les Mages avait conservé la tradition de cette célèbre prédiction.

Etablissons d'abord la pureté du texte et son antériorité à l'événement.

« (*Num.*, xxiv, 16, 17, 18.) Voici ce que dit celui qui entend les pa-

roles de Dieu, qui connaît la doctrine du Très-Haut, qui voit les visions du Tout-Puissant, et qui, en tombant, a les yeux ouverts (pour voir ce que Dieu lui découvre).

« Voici ce que je verrai, mais non pas maintenant, ce que je considérerai, mais non pas de près. Une étoile sortira de Jacob, un rejeton sortira d'Israël, il frappera les chefs de Moab, il ruinera tous les enfants de Seth.

« Il possédera l'Idumée, l'héritage de Séïr, et Israël agira avec courage. C'est de Jacob que sortira un dominateur qui perdra les restes de la cité ».

Voilà la traduction littérale de l'hébreu ; ce texte a un sens uniforme dans le samaritain, le chaldaïque, le syriaque, le grec des Septante, l'arabe et la Vulgate.

Nous sommes sûr qu'il n'a pas été inventé après coup, puisque nous le trouvons dans le samaritain et dans les Septante.

Quant à l'application du sens, on ne peut être non plus embarrassé. Nous savons que les savants ont attribué à David l'application du verset 18, qui concerne la possession de Moab. Mais la vérité de cette application ne nuit en rien à celle que l'on fait de la totalité de la prophétie au Messie, qui sera aussi le fils de David comme celui de Jacob.

La simple lecture de cette célèbre prophétie ne laisse aucun doute sur son vrai sens. Dans l'ordre des temps, venant après celle qui suivit la chute, celle faite à Abraham, celle de Jacob mourant, elle confirme les précédentes et devient encore plus lumineuse par celles de David et d'Isaïe, comme on le verra bientôt.

« Tous les anciens maîtres de la Synagogue, dit Huet (*Préparat. évang.*, p. 397), admettent de bonne foi que cette prophétie de Balaam s'applique au Messie, et qu'elle est une des plus admirables. C'est ainsi que l'entend Onkelos-Jonathan-ben-Uziel, et même *Barkokeba*, qui s'est donné un nom formé par les termes même de la prophétie, *le fils de l'étoile* ».

Rien n'est plus remarquable que ces paroles : *Je le verrai* (*le Messie*), *non pas maintenant ; je le considérerai*, *mais non pas de près.* On sent dans ces expressions les 1800 ans qui séparent le Prophète de l'événement, et les expressions se trouvent invariablement dans tous les textes primitifs.

Nous avons donc dans les *Nombres* le pendant de ces paroles de saint Matthieu : « Voilà que des Mages vinrent à Jérusalem en disant : Où est celui qui est né et qui est le roi des Juifs, car nous avons vu son étoile en Orient et nous venons l'adorer, etc... (Matth., II, 1) ».

Prophétie.	Accomplissement.
« Genes., XL, 9, 10. Le sceptre ne sera pas enlevé de Juda, et chaque chef (de la nation) sortira de son sang jusqu'à ce que vienne celui qui sera envoyé ; il sera l'attente des nations.	Les versets suivants des quatre Evangiles montrent que Pilate, le gouverneur romain, avait seul le droit de vie et de mort, qui est la plus haute marque du souverain pouvoir et le vrai caractère du

Prophétie.

« 18. J'attendrai votre salut, Seigneur !

Cette prophétie a deux parties. Pour la seconde, nous renvoyons, pour le parallélisme et l'accomplissement, au commencement du IIe volume. Quant à la première partie, il est remarquable que la souveraine puissance ait été précisément enlevée au peuple juif et à la famille de Juda au moment de la condamnation à mort du Messie. C'est ce que nous allons établir par les textes de l'Evangile, et nous répondrons ensuite aux objections.

Accomplissement.

sceptre, arraché des mains de Juda.

« Matth., XXVIII, 11. Or, Jésus se tint debout devant le président Pilate, et le président l'interrogea...

« 13. Et Pilate lui dit : Tu n'entends pas quelles accusations ils apportent contre toi.

« 21. Lequel des deux (de Barrabas ou de Jésus) voulez-vous que je renvoie ?

« 26. Alors Pilate livra Jésus flagellé aux Juifs, afin qu'il fût crucifié.

Vide Marcum, XV, 2, 4.

« Marc, XV, 12. Pilate répondant leur dit : Que dois-je donc faire au roi des Juifs ?

« 13. Et ils s'écriaient : Crucifiez-le.

« 15... Pilate leur livra Jésus flagellé, afin qu'il fût crucifié.

Vide Luc, XXIII, 13, 14, et surtout 18 : Enlève celui-ci, *tolle*, et relâche Barrabas.

« Et Jean, XIX, 15 : *Tolle, tolle.* Quoi ! je crucifierai votre roi !

Voilà un parallélisme bien établi et une prophétie faite à une si longue distance parfaitement accomplie, 2,695 ans après l'événement d'après le canon de Corneille de la Pierre. (*In Pentat.*, 291.)

L'autorité suprême a-t-elle réellement persévéré dans la tribu de Juda jusqu'aux temps de Notre-Seigneur ? Oui, sans doute ; il y a deux époques où cette vérité a besoin d'interprétation, mais la vérité générale en ressort avec clarté. Depuis Moïse jusqu'à David, il n'y a pas eu de royauté, mais, dans la réalité, la tribu de Juda avait une attitude royale dans la nation. Elle est la première au combat, elle donne le mouvement et l'exemple. Dans le désert, elle marche devant l'arche avant les autres tribus. Arrivée dans la terre promise, on lui donne la plus riche portion, comme elle est la plus forte par sa vaillance. Elle possède les chefs-lieux principaux dans le pays, les tombeaux de ses ancêtres, et la capitale, Bethléem, Hébron et Jérusalem.

Depuis David elle donne des rois à la nation jusqu'à Sédécias et jusqu'à Joachim, qui était le roi légitime pendant la captivité, tout captif qu'il était. (*Reg. IV*, c. ultim.) Depuis cette époque, nous avons Zorobabel qui nous conduit à des temps rapprochés des Machabées.

Mais les Machabées, qui régnèrent jusqu'à la famille d'Hérode, étaient-

ils vraiment de la tribu de Juda et remplissent-ils le sens de la prophétie ?

Les Machabées, par la ligne directe, descendaient, il est vrai, de la tribu de Lévi ; mais depuis la séparation des dix tribus, la tribu de Lévi s'était, pour ainsi dire, fondue dans la tribu de Juda, particulièrement pendant la captivité. Les mariages s'étaient croisés en tout sens. La ligne paternelle seule était une indication de famille et de tribu. Mais, par les femmes, les deux tribus étaient mélangées.

Au surplus, la tribu de Juda, depuis la grande défection, était tellement supérieure en nombre que son nom a couvert le royaume tout entier ; et tout le monde, comme dans les archives, disait : Le royaume de Juda. Le mot juif lui-même veut dire un membre de cette portion de la famille israélite qui descendait de Juda, sans aucune réticence pour la fraction des Lévites. Les dénominations officielles des temps donnent donc raison aux paroles de la prophétie.

Il n'en est pas de même de la famille d'Hérode, qui était un enfant d'Edom et du pays des Iduméens ; mais à son arrivée au pouvoir, nous ne sommes plus qu'à 35 ans de la naissance du Messie, et pour une prophétie qui a précédé l'événement de plus de 2,000 ans, on peut dire qu'on y touche.

Huet a donc raison (p. 399) d'appeler la prophétie de Jacob une des plus claires et des plus puissantes de celles qui ont annoncé le Messie.

Jésus est de la race de Jessé et de David.

Prophétie.	Accomplissement.
II Reg., VII, 4, 5 et suiv. « Voici les paroles du Seigneur à Nathan : « Allez, et dites à mon serviteur David : « Lorsque tes jours seront finis et « que tu dormiras avec tes pères, « j'élèverai ta postérité, celle qui « sortira de ton sein, et j'affermirai « son royaume ; elle-même élèvera « une maison à ma gloire et je ren- « drai stable le trône de son royaume « jusqu'à la fin des siècles. Je serai « comme son père et elle sera comme « mon fils. « Et ta maison sera fidèle, ton « royaume sera immuable, et ton « trône sera affermi pour jamais ». Psalm. LXXXVIII, 4 et suiv. « J'ai « disposé l'héritage de mes élus, je « l'ai juré à mon serviteur David, « je préparerai ta postérité pour	« Matth., I et seq. *Liber generationis Jesu Christi filii David... Jesse autem genuit David...* Matth., XII, 26 ; XV, 22 ; Luc, I, 26, etc. Voir Huet, p. 425.

Prophétie.	Accomplissement.
« l'éternité... et je maintiendrai tes « descendants dans les siècles des « siècles ; je l'ai dit et je l'ai juré « par mon Saint ; je ne mentirai pas « à David ; sa postérité sera réservée « pour l'éternité ». « Isa., XI, 1 et suiv. Une tige sortira de la racine de Jessé, une fleur s'élèvera de cette racine, et l'Esprit du Seigneur reposera sur elle... et en ce jour cette racine de Jessé sera un signe pour les peuples, et toutes les nations seront en prière devant elle. « Jérém., XXIII, 5, 6. Voilà que les jours viennent, dit le Seigneur, où je susciterai de David un germe sans tache ; un roi régnera, il sera sage, il jugera et établira toute justice sur la terre ; Juda, en ces jours, sera sauvé, et la foi renaîtra en Israël. On l'appellera de son nom : Notre véritable Seigneur. *Et alibi sæpe.*	

Le nom de David est attribué à Jésus.

Isa., LV, 3. Je ferai avec eux une alliance éternelle, selon les miséricordes promises à David. « Jérém., XXX, 9. Ils serviront (Israël et Juda) le Seigneur leur Dieu, et leur roi que je leur susciterai de David. « Ezéch., XXXIV, 22. Le Seigneur Dieu dit : J'établirai sur mes brebis un seul pasteur, mon serviteur David, qui les paîtra. *Et alibi.*	« Act. XIII, 34. Et parce qu'il l'a ressuscité des morts pour ne plus retourner dans la corruption, il dit : J'accomplirai les saintes promesses faites à David.

Jésus est né d'une Vierge.

« Isa., VII, 14. Pour cela, le Seigneur fera lui-même un prodige. Une vierge concevra et enfantera un Fils, auquel on donnera le nom d'Emmanuel.	« Matth., I, 18 et seq. Or, la naissance de Jésus-Christ arriva de cette sorte : Marie, sa mère, étant fiancée à Joseph, avant qu'ils eussent été ensemble, se trouva grosse ayant

Prophétie.

« Jérém., XXXI, 22. Jusques à quand, fille inconstante, te tiendras-tu dans les plaisirs ? Le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige : Une femme environnera un homme.

« Ezéch., XLIV, 2, 3. Et le Seigneur me dit : Cette porte demeurera fermée ; elle ne sera point ouverte, et nul homme n'y passera, parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël est entré par cette porte, et elle demeurera fermée pour le Prince même ; cependant le Prince s'y assoira pour manger le pain devant le Seigneur, mais il entrera et sortira par la porte du vestibule.

Accomplissement.

conçu dans son sein par l'opération du Saint-Esprit. Joseph son mari, étant un homme juste et ne voulant pas la déshonorer, résolut de la quitter secrètement. Mais lorsqu'il était dans cette pensée, un ange du Seigneur lui apparut dans un songe et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez pas de prendre avec vous Marie, votre épouse, car ce qui est né en elle, est du Saint-Esprit : elle enfantera un Fils que vous appellerez Jésus. Il sauvera lui-même son peuple de leurs péchés. Or, tout cela s'est fait, afin que s'accomplît ce que le Seigneur a dit par le prophète : Une vierge concevra et enfantera un fils à qui on donnera le nom d'Emmanuel. Et Joseph ne l'avait point connue quand elle enfanta son fils premier-né à qui il donna le nom de Jésus.

Jésus est né à Bethléem.

« Mich., IV, 8, 9. Et toi, tour du troupeau, fille nébuleuse de Sion, il viendra jusqu'à toi, tu posséderas la puissance souveraine, l'empire de la fille de Jérusalem. Pourquoi es-tu maintenant affligée ? Est-ce que tu n'as pas un roi, un conseiller, que tu es ainsi dans la douleur comme une femme qui enfante ?

« Mich., V, 2. Et toi, Bethléem Ephrata, tu es petite entre toutes les villes de Juda ; mais de toi sortira celui qui sera le dominateur en Israël, dont la génération est dès le commencement et dès l'éternité.

« Matth., II, 1. Donc lorsque Jésus fut né à Bethléem de Juda, (Hérode) rassemblant tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, s'informa d'eux où devait naître le Christ. Ils lui dirent : Dans Bethléem de Juda ; car cela a été ainsi écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la plus petite entre les principales villes de Juda, car de toi sortira le chef qui régnera sur mon peuple d'Israël.

« Luc, II, 4 et seq. Joseph vint de la ville de Nazareth en Galilée, dans la ville de David, nommée Bethléem, en Judée, parce qu'étant de la maison et famille de David, il devait se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était enceinte. Là, le terme de la grossesse étant arrivé

Prophétie.	Accomplissement.
	elle mit au monde son fils premier-né. « Jean, VII, 40 et seq. Donc, dans toute la foule, lorsqu'ils eurent entendu ses préceptes, ils disaient : Celui-ci est vraiment un prophète ; d'autres disaient : C'est le Christ ; quelques-uns disaient : Est-ce que c'est de Galilée que viendra le Christ ? L'Ecriture ne dit-elle pas que le Christ qui est de la race de David viendra de Bethléem, où était David ?

Du nom de Jésus qui signifie Sauveur.

Prophétie.	Accomplissement.
« Isa., XII, 3. Vous puiserez les eaux dans la joie des fontaines du Sauveur. « Isa., LI, 5. Mon Juste est proche, mon Sauveur s'élèvera. *Et alibi sæpe.*	« Matth., I, 10 et seq. Joseph ne la connaissait pas, cependant elle mit au monde son fils premier-né qui recut le nom de Jésus. *Et alibi sæpe.*

Du nom d'Emmanuel qui signifie Dieu avec nous.

Prophétie.	Accomplissement.
« Isa., VII, 14. Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel.	« Matth., I, 20 et seq. Tout cela fut fait, afin que s'accomplît tout ce qui avait été dit par le prophète du Seigneur : Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un fils qu'on appellera Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous. *Et alibi.*

Les mages adorent Jésus et lui offrent des présents.

Prophétie.	Accomplissement.
« Isa., LX, 6. Ils viendront tous de Saba, apportant de l'or et de l'encens, et annonçant la gloire de Dieu. *Et alibi.*	« Matth., II, 1 et seq. Donc, lorsque Jésus fut né en Bethléem de Juda, sous le règne d'Hérode, voilà que des mages d'Orient vinrent à Jérusalem, disant : Où est né le Roi des Juifs. . . . . Entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et se prosternant ils l'adorèrent, puis ouvrant leurs trésors ils lui of-

Prophétie.	Accomplissement.
	frirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Meurtre des enfants commis par Hérode.

« Jérém., XXXI, 15. Le Seigneur dit : Une voix lamentable a été entendue en haut : les gémissements et les sanglots de Rachel pleurant ses enfants et ne voulant pas être consolée, parce qu'ils ne sont plus.	« Matth., II, 16 et seq. Alors Hérode voyant qu'il avait été joué par les Mages, fut très-irrité, et envoyant à Bethléem et dans tous les environs de cette ville, il y fit tuer tous les enfants de deux ans et au dessous, jusqu'au temps où il avait été visité par les Mages. Ainsi s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Jérémie : Une voix a été entendue dans Rama, beaucoup de pleurs et de gémissements : Rachel, pleurant ses fils, n'a pas voulu être consolée parce qu'ils ne sont plus.

Jésus habite Nazareth et est appelé Nazaréen.

« Judic., XIII, 5, 7. Tu concevras et enfanteras un fils, dont le rasoir ne touchera pas la tête, car il sera Nazaréen dès son enfance, même dans le sein de sa mère ; lui-même entreprendra de délivrer Israël de la main des Philistins. « Isa., XI, 1. *Juxta Ebraicum exemplar :* Un rejeton sortira de la tige de Jessé, et un Nazaréen s'élèvera de sa racine. *Et alibi.*	« Matth., II, 22, 23. Joseph étant averti en songe, se retira en Galilée et habita la ville appelée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui avait été dit par les prophètes : Il sera appelé Nazaréen. *Et alibi.*

Le Saint-Esprit descendit sur Jésus, après son baptême, et Dieu le Père lui rendit alors témoignage comme à la transfiguration.

« Isa., XI, 1 et seq. Un rejeton sortira de la tige de Jessé, une fleur naîtra de sa racine et l'Esprit du Seigneur se reposera sur elle. « Isa., LXI, 1 et seq. L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce que le Seigneur m'a oint. Il m'a envoyé	« Matth., III, 16, 17. Jésus, dès qu'il fut baptisé, sortit de l'eau, et alors les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu qui descendit en forme de colombe et qui vint sur lui. Et au même instant on entendit une voix du ciel, qui dit : Celui-ci est mon Fils bien-

Prophétie.

pour annoncer sa parole aux doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la grâce aux captifs, et la liberté à ceux qui sont dans les chaînes, pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur et le jour de la vengeance de notre Dieu. *Et alibi.*

Accomplissement.

aimé, en qui je me plais. *Et alibi sæpe.*

Jésus jeûne et a faim.

« Psalm. XXXIV, 13. J'humilierai mon âme dans le jeûne.

« Matth., IV, 2. Et lorsque (Jésus) eut jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

« Et Luc, IV, 2.

« Matth., XXI, 18. Et le matin (Jésus) retournant à la ville, il eut faim.

« Et Marc, XI, 12.

Jésus est le Verbe de Dieu.

« Psalm. X, 6, 20. Il envoya son Verbe, il les guérit et les délivra de la mort. *Et alibi.*

« Jean, I, 14. Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.

« Apoc., XIX, 11, 13. Je vis le ciel ouvert, et voilà qu'un cheval blanc, qui était assis sur lui et qu'on appelait Fidèle et Véritable..... et il était vêtu d'un habit taché de sang, et on l'appelait le Verbe de Dieu.

Jésus Fils de Dieu.

« Psalm. LXXXVIII, 27, 28. Lui-même m'invoquera : Tu es mon Père, mon Dieu, l'auteur de mon salut. J'élèverai ce premier-né bien au-dessus des rois de la terre. *Et alibi sæpe.*

« Matth., III, 17 et XVII, 5. Et voilà qu'une voix du ciel disait : Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui je me plais. *Et alibi sæpe.*

Jésus premier-né.

« Psalm. LXXXVIII, 28. Je placerai ce premier-né bien au-dessus des rois de la terre. *Et alibi.*

« Rom., VIII, 29. Il ordonna et prédestina qu'ils fussent faits à l'image de son Fils, afin que son

Prophétie.	Accomplissement.
	Fils soit le premier-né entre tous ses frères. *Et alibi sæpe.*

Jésus vient en Galilée et à Capharnaüm.

« Isa., IX, 1, 2. D'abord la terre de Zabulon et celle de Nephtali furent légèrement frappées, puis le chemin de la mer au-delà du Jourdain, de la Galilée des nations, le fut plus fortement ; mais enfin ce peuple qui était dans les ténèbres a vu une grande lumière, cette lumière s'est levée pour ceux qui marchaient dans l'ombre de la mort.	« Matth., IV, 12 et seq. Lorsque Jésus eut appris que Jean avait été arrêté, il s'éloigna en Galilée, et, ayant quitté la ville de Nazareth, il vint à Capharnaüm la maritime sur les confins de Zabulon et Nephtali, où il habita, afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète Isaïe : Terre de Zabulon, terre de Nephtali, chemin de la mer au-delà du Jourdain, Galilée des nations, ton peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, une lumière s'est levée pour ceux qui se tenaient dans l'ombre de la mort.

Jésus prédicateur et maître.

« Psalm. II, 6. J'ai été par lui établi roi sur Sion sa sainte montagne, prêchant son précepte. « Psalm. XXI, 23. Je ferai connaître ton nom à mes frères, et je te louerai au milieu de l'Eglise. « Isa., II, 3. Beaucoup de peuples se rassembleront et diront : Venez, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob ; il nous enseignera ses voies et nous marcherons sur ses traces ; car la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem. *Et alibi sæpe.*	« Matth., IV, 17, 23. Jésus commença à prêcher et à dire : Faites pénitence, car le royaume des cieux approche. . . . . Et Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans les synagogues et prêchant l'Evangile du royaume. *Et alibi sæpe.*

Jésus prêche l'Evangile de Dieu en Galilée.

« Isa., IX, 1, 2. D'abord la terre de Zabulon et celle de Nephtali sont frappées légèrement; puis le chemin de la mer au-delà du Jourdain, de la	« Marc, I, 14. Lorsque Jean fut arrêté, Jésus vint en Galilée prêcher l'Evangile de Dieu. *Et alibi sæpe.*

Prophétie.	Accomplissement.
Galilée des nations, l'est plus fortement; enfin ce peuple qui marchait dans les ténèbres voit une grande lumière, et cette lumière se lève pour ceux qui se tenaient dans l'ombre de la mort.	

Jésus se sert très-souvent de paraboles dans ses discours et dans ses enseignements.

« Psalm. LXXVII, 2. J'ouvrirai ma bouche pour dire des paraboles, et mes discours expliqueront les choses qui remontent aux origines.	« Matth., XIII, 3 et seq. Il leur disait toutes choses en paraboles...... Et ses disciples s'approchant lui dirent : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles ? Il leur répondit : Je leur parle en paraboles afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en écoutant ils n'entendent ni ne comprennent point. . . . . Jésus dit toutes ces choses à la multitude en paraboles et il ne leur parlait qu'en paraboles, afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète : J'ouvrirai ma bouche pour dire des paraboles, je publierai des choses cachées depuis le commencement du monde. *Et alibi sæpe.*

Jésus fait des actions admirables et guérit toutes sortes de maladies.

« Isa., XLII, 6, 7. Je suis le Seigneur qui vous ai établi pour être le réconciliateur du peuple et la lumière des nations, pour ouvrir les yeux des aveugles, pour tirer des fers ceux qui étaient enchaînés et pour faire sortir de prison ceux qui étaient assis dans les ténèbres. « Isa., LIII, 4. Il a pris véritablement nos langueurs et s'est chargé lui-même de nos douleurs. « Ezéch., XIV, 15, 16. Je ferai moi-même paître mes brebis ; je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur Dieu. J'irai chercher celles	« Matth., IV, 23, 24. Et Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant l'Evangile du royaume, guérissant toutes les maladies et toutes les infirmités dans le peuple. Sa réputation se répandit dans toute la Syrie qui lui amena tous ses malades et tous ses infirmes : des possédés, des lunatiques, des paralytiques. Et il les guérit tous. « Luc, VI, 18, 19. Ceux qui étaient tourmentés par des esprits immondes, étaient guéris. Toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui,

Prophétie.	Accomplissement.
qui étaient perdues; je relèverai celles qui étaient tombées; je banderai les plaies de celles qui étaient blessées ; je fortifierai celles qui étaient faibles ; je conserverai celles qui étaient grasses et fortes. *Et alibi sæpe.*	qui les guérissait tous. *Et alibi sæpe.*

Jésus rend la vue aux aveugles.

Prophétie.	Accomplissement.
« Psalm. CXLV, 8. Le Seigneur éclaire les aveugles. « Isa., XXIX, 18. En ce jour les sourds entendront les paroles de ce livre, et des ténèbres et de l'obscurité les yeux des aveugles passeront à la lumière. *Et alibi sæpe.*	« Matth., XI, 4, 5. Jésus leur répondit : Allez et annoncez à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez, les aveugles voient. *Et alibi sæpe.*

Jésus ouvre les oreilles des sourds.

Prophétie.	Accomplissement.
« Isa., XXIX, 18. En ce jour les sourds entendront les paroles de ce livre, et des ténèbres et de l'obscurité les yeux des aveugles passeront à la lumière. *Et alibi sæpe.*	« Marc, VII, 32 et seq. On lui amena un sourd-muet et on le pria de lui imposer les mains. S'étant éloigné de la foule, il lui mit les doigts dans les oreilles, de la salive sur la langue et regardant le ciel il gémit, puis il dit: Ephpheta, c'est-à-dire, ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, le lien de sa langue fut rompu et il parla facilement. *Et alibi sæpe.*

Jésus délie la langue des muets.

Prophétie.	Accomplissement.
« Sap., X, 21. La sagesse a ouvert la bouche aux muets et rendu éloquents ceux qui ne savaient pas parler. *Et alibi.*	« Matth., XII, 22. Alors on lui présenta un possédé, aveugle et muet ; il le guérit si bien qu'il parla et qu'il vit. *Et alibi sæpe.*

Jésus guérit les boiteux.

Prophétie.	Accomplissement.
« Isa., XXXV, 4, 6. Dieu lui-même viendra et il vous sauvera... Alors le boiteux bondira comme le cerf.	« Matth., XI, 4, 5. Jésus leur dit : Allez et annoncez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent. *Et alibi sæpe.*

Jésus guérit les malades.

Prophétie.

« Isa., XXXV, 3, 4. Fortifiez les mains paralysées, et rendez la force aux jambes qui l'ont perdue... Dieu lui-même viendra et il vous sauvera.

Accomplissement.

« Matth., IV, 24. Ils lui présentèrent tous ceux qui étaient affligés de diverses maladies et de toutes sortes d'infirmités, les possédés du démon, les lunatiques et les paralytiques. Et il les guérit.

« Jean, V, 5 et seq. Il y avait là un homme qui, depuis trente-huit ans, était infirme. . . . . Jésus lui dit : Lève-toi, prends ton lit et marche. Aussitôt cet homme fut guéri et il se mit à prendre son lit et à marcher. *Et alibi sæpe.*

Jésus réconforte ceux qui ont faim avec de la nourriture.

« I Reg., II, 5. Ceux qui avaient faim ont été rassasiés; celle qui était sans postérité a mis au monde plusieurs enfants, et celle qui se réjouissait de plusieurs fils est restée stérile.

« Psal. XXI, 27. Les pauvres mangeront et seront rassasiés. *Et alibi sæpe.*

« Matth., XIV, 15 et seq. Le soir étant venu, ses disciples s'approchèrent de lui et lui dirent : Ce lieu est désert et l'heure est déjà avancée, renvoyez la foule afin qu'ils aillent à la ville acheter leur nourriture; mais Jésus leur dit : Il ne leur est pas nécessaire d'y aller, donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui répondirent : Nous n'avons rien ici, si ce n'est cinq pains et deux poissons. Jésus leur dit : Apportez-les-moi. Il ordonna alors à la foule de s'asseoir sur l'herbe, puis il prit les cinq pains et les deux poissons; levant les yeux au ciel, il les bénit, les rompit et les donna à ses disciples qui les distribuèrent à la foule. Tous en mangèrent et furent rassasiés. On ramassa ensuite les restes qui remplirent douze corbeilles. Ceux qui en mangèrent étaient environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. *Et alibi sæpe.*

Jésus choisit ses apôtres, ses disciples et ses fidèles dans la nation juive, et les réunit autour de sa personne; la religion chrétienne est ensuite propagée par eux. Le choix et l'appel faits par Jésus sont le commencement du salut.

Prophétie.

« Psalm. LXVII, 27, 28. Dans les assemblées, bénissez Dieu le maître des sources d'Israël. Là le petit Benjamin était dans l'étonnement ainsi que les princes de Juda, leurs chefs, les princes de Zabulon, les princes de Nephtali.

« Jérém., XVI, 16. J'enverrai beaucoup de pêcheurs, dit le Seigneur, et ils les prendront à la pêche (les Israélites); et je leur enverrai ensuite beaucoup de chasseurs, et ils iront les chercher pour les prendre dans toutes les montagnes, dans toutes les collines et dans les cavernes des rochers. *Et alibi sæpe.*

Accomplissement.

« Matth., IV, 18 et seq. Jésus étant sur les bords de la mer de Galilée, vit deux frères : Simon, surnommé Pierre, et André, son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer (car ils étaient pêcheurs), et il leur dit : Suivez-moi et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. Ils laissèrent aussitôt leurs filets et le suivirent. Un peu plus loin, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, dans une barque avec Zébédée, leur père, qui raccommodaient leurs filets. Il les appela. Eux, abandonnant leur père et leurs filets, le suivirent. *Et alibi sæpe.*

Les apôtres et disciples de Jésus, grossiers et ignorants.

« Psalm. XCIII, 8. Comprenez, peuples insensés, et vous, fous, devenez sages.

« Isa., XXXII, 4. Le cœur des ignorants comprendra la science, et la langue des bègues s'exprimera promptement et nettement.

« Isa., XXXIII, 18. Votre cœur se ressouviendra de sa frayeur. Que sont devenus ces savants? que sont devenus ceux qui pesaient les paroles de la loi? que sont devenus les maîtres des petits enfants? *Et alibi.*

« Matth., XI, 25. Alors Jésus répondit : Je vous glorifie, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous ayez caché ces choses aux sages et aux prudents et que vous les ayez révélées aux petits. *Et alibi sæpe.*

Les apôtres et les disciples de Jésus font des choses merveilleuses et guérissent toutes sortes de maladies.

« Psalm. LXVII, 36. Dieu est admirable dans ses saints. Le Dieu d'Israël donnera lui-même la puissance et la force à son peuple. Dieu soit béni.

« Matth., X, 1, 5, 8. Ayant réuni ses douze disciples, il leur donna le pouvoir de chasser les démons et de guérir toute maladie et toute infirmité... Jésus ayant instruit ses

Prophétie.	Accomplissement.
« Isa., VIII, 18, 19. Me voici moi et mes enfants, que le Seigneur m'a donnés, pour être par le Seigneur des armées, qui habite sur la montagne de Sion, un prodige et un signe dans Israël. Lors donc qu'ils vous diront : Consultez les magiciens et les devins qui murmurent le secret dans leurs enchantements, répondez-leur : Chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu et parle-t-on aux morts de ce qui regarde les vivants ?	douze disciples, les envoya, en leur disant : Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. « Luc, X, 17 et seq. Or, les 72 s'en revinrent pleins de joie, lui disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont assujétis en votre nom. Jésus leur répondit : Vous voyez que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne pourra vous nuire. *Et alibi sæpe.*

Jésus marche sur la mer.

« Job, IX, 8. C'est lui qui seul a formé les cieux et qui marche sur les flots de la mer.	« Matth., XIV, 25, 26. Mais, à la quatrième veille de la nuit, Jésus vint à eux en marchant sur la mer, et en le voyant marcher ainsi sur la mer, ils furent troublés. *Et alibi.*

Jésus est la lumière.

« Psalm. XXXV, 10. Parce que la source de la vie est en vous et que dans votre lumière nous verrons la lumière. « Psalm. CXVIII, 105. Votre parole est une lampe qui éclaire mes pieds et une lumière qui me fait voir les sentiers où je dois marcher.	« Matth., XVII, 2. Son visage fut resplendissant comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme la neige. « Matth., XXIV, 27. Comme un éclair qui part de l'Orient et se montre jusqu'en Occident, ainsi sera l'arrivée du fils de l'homme. *Et alibi sæpe.*

Jésus est le feu.

« Deut., IX, 3. Vous saurez donc aujourd'hui que le Seigneur votre Dieu, le feu qui dévore et consume, passera lui-même devant vous. *Et alibi sæpe.*	« Matth., III, 11. Pour moi, je vous baptise dans l'eau pour vous porter à la pénitence ; mais celui qui doit venir après moi est plus grand que moi... Lui-même vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. « Luc, XII, 49. Je suis venu jeter

Prophétie.	Accomplissement.
	le feu sur la terre ; et que désirai-je, sinon qu'il s'allume ? *Et alibi sæpe.*

Jésus est le soleil.

« Isa., LX, 19, 20. Vous n'aurez plus le soleil pour vous éclairer pendant le jour, et la clarté de la lune ne luira plus sur vous, mais le Seigneur deviendra lui-même votre lumière éternelle, et votre Dieu sera votre gloire. Votre soleil ne se couchera plus et votre lune ne souffrira plus de diminution, parce que le Seigneur sera votre flambeau éternel. *Et alibi.*	« Matth., XVII, 2. Il fut transfiguré devant eux : son visage resplendit comme le soleil. *Et alibi.*

Jésus est étoile.

« Num., XXIV, 17. Une étoile est sortie de Jacob.	« Apoc., XXII, 16. Moi-même, Jésus, j'ai envoyé mon ange témoigner de ces choses dans les assemblées, je suis la racine et le tronc de David, l'étoile brillante et matinale. *Et alibi.*

Jésus est le gardien et le terme de l'alliance nouvelle et éternelle arrêtée par Dieu avec les hommes.

« Psalm. LXXXVIII, 4, 29 et seq. J'ai fait un pacte avec ceux que j'ai choisis ; j'ai juré à David, mon serviteur, que je conserverai éternellement sa race. Je lui conserverai éternellement ma miséricorde, et l'alliance que j'ai faite avec lui sera inviolable. Je ferai subsister sa race dans tous les siècles et son trône autant que les cieux. Je ne violerai point mon alliance et ne changerai point les paroles qui sont sorties de mes lèvres. Je l'ai juré par ma sainteté et je ne mentirai pas à David. Sa race demeurera éternellement et son trône sera éternel en ma présence comme le soleil ; comme la	« Matth., XXVI, 27, 28. Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés. « I Tim., II, 5. Il n'est qu'un seul Dieu, il n'est aussi qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes : Jésus-Christ, homme. *Et alibi sæpe.*

Prophétie. | Accomplissement.

lune qui est dans son plein et comme l'arc, témoin fidèle, qui est dans le ciel.

« Bar., II, 35. Je ferai avec eux une autre alliance qui sera éternelle, afin que je sois leur Dieu et qu'ils soient mon peuple. *Et alibi sæpe.*

Jésus pacifique.

« Psalm. LXXI, 3, 7. Que les montagnes reçoivent la paix pour le peuple, et les collines la justice. La justice paraîtra de son temps avec une abondance de paix qui durera autant que la lune. *Et alibi sæpe.*

« Luc, I, 79. Pour éclairer ceux qui sont dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.

« Luc, II, 4. Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. *Et alibi sæpe.*

Jésus guerrier et victorieux.

« Psalm. XLIV, 3 et seq. Vous surpassez en beauté les enfants des hommes, et une grâce est répandue sur vos lèvres, parce que Dieu vous a béni de toute éternité. Vous qui êtes très-puissant, ceignez votre épée sur vos reins... Vos flèches sont aiguës, elles abattront les peuples sous vous ; elles pénétreront dans le cœur des ennemis du roi. *Et alibi sæpe.*

« Matth., X, 34. Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée, car je suis venu séparer le fils d'avec le père, la fille d'avec la mère, la belle-fille d'avec la belle-mère. Et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison. *Et alibi sæpe.*

Jésus est la pierre, le fondement, la montagne.

« Psalm. CXVII, 12. La pierre que ceux qui bâtissaient avaient rejetée, a été placée à la tête de l'angle. *Et alibi sæpe.*

« Act., IV, 11. C'est lui (Jésus) qui est cette pierre que vous, architectes, avez rejetée et qui a été faite la principale pierre de l'angle. Et il n'y a point de salut pour aucun autre.

« Rom., IX, 32, 33. Ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement, selon qu'il est écrit : Je vais

Prophétie.	Accomplissement.
	mettre dans Sion une pierre d'achoppement, une pierre de scandale, et quiconque croira en lui (Jésus) ne sera pas confondu. « I Cor., III, 11. Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été mis ; et ce fondement, c'est Jésus-Christ ». *Et alibi sæpe.*

Jésus le scandale et la ruine.

« Psalm. CIX, 6. Il exercera son jugement au milieu des nations et remplira tout de ruines. « Isa., VIII, 13, 14, 15. Rendez gloire au Seigneur même des armées ; qu'il soit lui-même votre crainte et votre terreur, et il deviendra votre sanctification ; au lieu qu'il sera une pierre d'achoppement et une pierre de scandale aux deux maisons d'Israël, un piége et un sujet de ruine à ceux qui habitent dans Jérusalem. Car plusieurs d'entre eux se heurteront, tomberont et se briseront ; ils s'engageront dans le filet et ils y seront pris ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., XI, 6. Bienheureux est celui qui ne se scandalisera pas à cause de moi. « Matth., XXIII, 31 et seq. Alors Jésus leur dit : Vous tous serez scandalisés cette nuit à cause de moi, car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées ».

Jésus chef.

« Isa., LV, 4. Je vais le donner (le Sauveur) pour témoin aux peuples, pour maître et pour chef aux Gentils ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., II, 6. Car il a été écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda, car de toi sortira le chef qui commandera à mon peuple d'Israël ».

Jésus est la voie.

« Isa., XXX, 21. Vos oreilles entendront sa parole lorsqu'il criera derrière vous : C'est ici la voie ; marchez dans ce chemin, sans vous	« Jean, XIV, 6. Jésus leur dit : Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne va à mon Père que par moi ».

Prophétie.

détourner ni à droite ni à gauche ». *Et alibi sæpe.*

Accomplissement.

Jésus est la vérité.

« Psalm. XLII, 3. Répandez votre lumière et votre vérité ; ce sont elles qui m'ont conduit et qui m'ont amené jusqu'à votre montagne sainte et à vos tabernacles ». *Et alibi sæpe.*

Jean, XIV, 6. Je suis la vérité. Ibid., I, 17. La grâce et la vérité par Jésus-Christ.

Jésus est la vie.

« Deut., XXX, 20. Choisis donc la vie, afin que tu vives avec ta postérité ; aime le Seigneur ton Dieu, obéis à sa voix et sois avec lui : car il est lui-même ta vie et la longueur de tes jours.

« Psalm. XXXV, 10. Parce que la source de la vie est en vous et que dans votre lumière nous verrons la lumière ». *Et alibi sæpe.*

« Jean, I, 4. En lui-même était la vie, et la vie était la lumière des hommes ». *Et alibi sæpe.*

Jésus est la sagesse.

« Prov., VIII, 12. Je suis la sagesse, j'habite dans le conseil de Dieu et je suis au milieu des pensées judicieuses des hommes. C'est de moi que viennent les conseils et l'équité, la prudence et la force. Les rois règnent par moi, et c'est par moi que les législateurs ordonnent ce qui est juste. J'aime ceux qui m'aiment ; et ceux qui veillent dès le matin pour me chercher me trouvent. Les richesses et la gloire, la magnificence et la justice sont avec moi. Ainsi les fruits que je porte sont plus estimables que l'or et les pierres précieuses ; et ce qui vient de moi vaut mieux que l'argent le plus pur. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses

« Matth., XI, 19. Le fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et ils disent : Voilà un homme de bonne chère, amateur de vin, ami des publicains et des pécheurs. Mais sa sagesse a été justifiée par ses enfants.

« Luc, II, 49. C'est pourquoi la sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils tueront les uns et ils persécuteront les autres ». *Et alibi sæpe.*

Prophétie.	Accomplissement.
voies : avant qu'il créât aucune chose, j'étais dès lors. J'ai été établie dès le commencement, avant que la terre fût créée. Les abîmes n'étaient pas encore lorsque j'étais déjà conçue ; les fontaines n'étaient pas encore sorties de la terre ; la pesante masse des montagnes n'était pas encore formée ; j'étais enfantée avant les collines ; Dieu n'avait point encore créé la terre, ni les fleuves, ni affermi le monde sur ses pôles. Lorsqu'il préparait les cieux, j'étais présente. J'étais avec lui et je réglais toutes choses avec lui ; j'étais chaque jour dans les délices, me jouant sans cesse devant lui, me jouant dans le monde ». *Et alibi sæpe.*	

Jésus le principe et la fin, le premier et le dernier, l'Alpha et l'Oméga.

« Isa, XLI, 4. C'est moi qui suis le Seigneur, le commencement et la fin de toutes choses ». *Et alibi sæpe.*	« Apoc., I, 8. Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et la fin, dit le Seigneur Dieu, qui est, qui était et qui doit venir, le Tout-Puissant ». *Et alibi sæpe.*

En Jésus reposent toutes les choses de Dieu.

« Psalm. XXXII, 6. Les cieux ont été affermis par la parole du Seigneur, et le souffle de sa bouche a produit toute leur vertu ». *Et alibi sæpe.*	« Jean, I, 3. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui ». *Et alibi sæpe.*

Jésus est la justice.

« Psalm. LXXI, 7. La justice paraîtra de son temps avec une abondance de paix qui durera autant que la lune ».	« I Cor., I, 30. C'est par cette conduite de Dieu que vous êtes établis en Jésus-Christ, qui nous a été donné pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption ». *Et alibi.*

Jésus est le témoin de Dieu.

Prophétie.

« Isa., XLIII, 10. Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, et mon serviteur que j'ai choisi.

« Isa., LV, 4. Je vais le donner, ce Sauveur, pour témoin aux peuples, pour maître et pour chef aux Gentils ».

Accomplissement.

« Jean, III, 10, 11. Jésus lui répondit : Tu es maître en Israël et tu ignores ces choses. Je te dis en vérité que nous ne parlerons que de ce que nous savons, et que nous ne témoignons que ce que nous connaissons, et cependant vous n'acceptez pas notre témoignage ». *Et alibi sæpe.*

Jésus humble.

« Psalm. XXI, 7. Mais pour moi, je suis un ver de terre et non un homme ; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple.

« Psalm. LXXXVII, 16. Je suis pauvre et dans les travaux depuis ma jeunesse ; après avoir été élevé, j'ai été humilié et rempli de trouble ». *Et alibi sæpius.*

« Matth., XI, 29. Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.

« II Cor., XIII, 4. Car encore qu'il a été crucifié selon la faiblesse de la chair, il vit néanmoins maintenant par la vertu de Dieu ». *Et alibi sæpe.*

Jésus méprisé et haï.

« Psalm. XXI, 7. Tous ceux qui me voyaient se sont moqués de moi; ils ont parlé des lèvres et ont branlé la tête.

« Psalm. XXXIV, 16, 19. Ils m'ont tenté ; ils m'ont insulté avec moquerie ; ils ont grincé des dents contre moi ....
Que je ne sois pas un sujet de joie à ceux qui m'attaquent injustement, qui me haïssent sans aucun sujet, qui trompent par leurs regards ». *Et alibi sæpe.*

« Matth., VIII, 34. Toute la ville vint au-devant de Jésus, et l'ayant vu, ils le supplièrent de sortir de leur pays.

« Matth., IX, 34. Mais les pharisiens disaient: C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.

« Matth., XIII, 57. Et ils étaient scandalisés à cause de lui. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est pas sans honneur, si ce n'est dans sa patrie et dans sa maison.

« Matth., XXI, 42. Jésus leur dit : N'avez-vous pas lu dans les Ecritures que la pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient, a été placée à la tête de l'angle ? » *Et alibi sæpe.*

Jésus inconnu.

Prophétie.

« Psalm. CXLI, 5. Je considérais à ma droite et je regardais; et il n'y avait personne qui me connût.

« Isa., I, 13. Le bœuf connaît celui à qui il est, et l'âne l'étable de son maître : mais Israël ne m'a point connu et mon peuple a été sans entendement ». *Et alibi sæpe.*

Accomplissement.

« Jean, I, 10, 11. Il était dans le monde et le monde ne l'a pas connu. Il est venu dans son propre héritage et les siens ne l'ont pas reçu.

« Jean, IX, 29. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse; mais pour celui-ci, nous ne savons pas d'où il est.

« Act., III, 17. Cependant, mes frères, je sais que vous avez agi par ignorance aussi bien que vos sénateurs ». *Et alibi sæpe.*

Jésus pauvre.

« Psalm. XXXIX, 18. Pour moi, je suis pauvre et dans l'indigence.

« Psalm. LXXXVII, 16. Je suis pauvre et dans les travaux depuis ma jeunesse ». *Et alibi sæpe.*

« Matth., VIII, 20. Jésus lui dit : Les renards ont leurs tanières et les oiseaux du ciel ont leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête ». *Et alibi.*

Jésus serviteur.

« Isa., XLII, 1. Voici mon serviteur dont je prendrai la défense; voici mon élu dans lequel mon âme a mis toute son affection.

« Isa., XLIII, 10. Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, ainsi que mon serviteur que j'ai choisi.

« Isa., XLIII, 24. Vous m'avez rendu comme votre esclave par vos péchés, et vos iniquités m'ont fait une grande peine ». *Et alibi sæpe.*

« Matth., XX, 27, 28. Celui d'entre vous qui voudra être le premier, sera votre serviteur, comme le Fils de l'homme qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir.

« Luc, XXII, 27. Mais moi je suis parmi vous comme celui qui sert ». *Et alibi.*

Jésus doux et miséricordieux.

« Isa., XLII, 1 et seq. Voici mon serviteur dont je prendrai la défense; voici mon élu dans lequel mon âme a mis toute son affection; je répandrai mon esprit sur lui et il rendra justice aux nations. Il ne

« Matth., IX, 13. Allez donc et apprenez ce que veut dire cette parole : Je veux la miséricorde et non le sacrifice.

« Matth., IX, 36. Mais les voyant en foule, il eut pitié d'eux.

Prophétie.	Accomplissement.
criera point ; il n'aura point d'égard aux personnes et l'on n'entendra pas sa voix dans les rues. Il ne brisera point le roseau cassé ; il n'éteindra point la mèche qui fume encore ; il jugera dans la vérité et il ne sera point triste ni précipité, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre. « Jérém., XI, 9. Pour moi, j'étais comme un agneau plein de douceur qu'on porte pour en faire une victime ». *Et alibi.*	« Matth., XI, 29, 30. Portez mon joug et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes ; car mon joug est doux et mon fardeau est léger. « Matth., XIV, 14. Sortant, il vit cette grande multitude dont il eut compassion. « Matth., XV, 32. Jésus entouré de ses disciples, dit : J'ai pitié de cette foule. « Matth., XX, 34. Et Jésus ayant pitié d'eux, leur toucha les yeux. « Matth., XXVI, 62, 63. Et le prince des prêtres se levant, lui dit : Vous ne répondez rien à ce qu'on vient de témoigner contre vous. Mais Jésus se taisait ». *Et alibi sæpe.*

Jésus obéissant.

« Psalm. XXXIX, 9. Il est écrit à la tête de ce livre que je ferai votre volonté : J'ai voulu, ô mon Dieu, que votre loi fût au fond de mon cœur ». *Et alibi.*	« Luc, II, 51. Il descendit avec eux et vint à Nazareth, et il leur était soumis. « Phil., II, 8. Il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort de la croix ».

Jésus l'agneau, la pâque, la brebis.

« Exod., XII, 43 et seq. Le Seigneur dit aussi à Moïse et à Aaron : Le culte de la Pâque s'observera de cette sorte :... L'agneau se mangera dans une même maison : vous ne transporterez dehors rien de sa chair et vous n'en romprez aucun os. « Isa., XVI, 1. Seigneur, envoyez l'agneau dominateur de la terre, qui doit venir de la pierre du désert à la montagne de la fille de Sion. « Isa., LIII, 7. Il sera mené à la mort comme une brebis, il demeurera dans le silence comme un	« Jean, I, 29 et seq. Un autre jour Jean voyant Jésus venir à lui, dit : Voici l'Agneau de Dieu ; voici Celui qui efface les péchés du monde..... Un autre jour, de nouveau Jean se tenait debout ayant près de lui deux de ses disciples, et apercevant Jésus qui marchait à quelque distance, il dit : Voici l'Agneau de Dieu. « Act., VIII, 32, 35. Il a été mené comme une brebis à la boucherie, et il n'a point ouvert la bouche, pas plus qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond..... Alors Philippe prenant la parole,

Prophétie

agneau est muet devant celui qui le tond, il n'ouvrira pas la bouche.

« Jérém., XI, 19. Et moi, j'étais comme un agneau plein de douceur, qu'on porte pour en faire une victime ».

Accomplissement.

commença par cet endroit de l'Ecriture à lui annoncer Jésus.

« I Cor., v, 7. Car Jésus-Christ, notre Pâque, a été immolé ». *Et alibi sæpe.*

Jésus lion.

« Gen., XLIX, 9. Juda est un jeune lion; vous vous êtes levé, mon fils, pour ravir la proie, et en vous reposant vous vous êtes couché comme un lion et une lionne. Qui osera le réveiller ?

« Apoc., v, 5. Alors l'un des vieillards me dit: Ne pleurez point; voici le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre et d'en lever les sept sceaux.

Jésus prince.

« Isa., IX, 6. Car un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné: il portera sur son épaule sa principauté, et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix.

« Jérém., XXX, 21. Il sortira de Jacob un chef qui le conduira: un Prince naîtra du milieu de lui: je l'appliquerai moi-même, et il s'approchera de moi.

« Ezech., XXXIV, 23, 24. Je susciterai sur elles le pasteur unique pour les paître, le vrai David, le bien-aimé, mon serviteur; lui-même les paîtra, et sera lui-même leur pasteur. — Mais moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu et le vrai David, mon serviteur, sera au milieu d'elles comme leur prince: c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé ».

« Act., v, 30, 31. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez mis à mort en le pendant à une croix. Dieu a placé à sa droite ce Prince et ce Sauveur.

« Col., I, 17 et seq. Lui-même est avant tout, et toutes choses subsistent en lui. Il est le chef et la tête du corps de l'Eglise, il est les prémices, le premier-né d'entre les morts; en sorte qu'il est le premier en tout.

« Col., II, 10. C'est en lui que vous êtes rempli de la divinité; lui qui est le chef de toute principauté et de toute puissance.

« Apoc., I, 4, 5. Grâce à vous et paix par Jésus-Christ qui est le témoin fidèle, le premier-né des morts et le Prince des royaumes de la terre ».

Jésus Seigneur et roi éternel.

« Gen., XLIX, 10. Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le prince

« Matth., II, 1 et seq. Donc lorsque Jésus fut né à Bethléem de Juda, du

Prophétie.

de sa postérité, jusqu'à ce que vienne Celui qui doit être envoyé et qui sera l'attente des nations.

« I Reg., II, 10. Le Seigneur jugera toute la terre, il donnera l'empire à son roi et il relèvera la gloire et la puissance de son Christ ». *Et alibi sæpe.*

Accomplissement.

temps du roi Hérode, voilà que des Mages d'Orient vinrent à Jérusalem demandant : Où est le Roi des Juifs qui est né ?... Car il a été écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda ; car c'est de toi que sortira le chef qui régnera sur mon peuple d'Israël.

« Matth., XVI, 17 et seq. Mais tout cela fut fait afin que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète : Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse et sur l'ânon de celle qui est sous le joug ». *Et alibi sæpe.*

Jésus clarté et gloire.

« Psalm. XXII, et seq. Levez vos portes, ô princes ; et vous, portes éternelles, levez-vous, afin de laisser entrer le Roi de gloire. Qui est ce Roi de gloire ? C'est le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les combats. Levez vos portes, ô princes, et vous, portes éternelles, levez-vous, afin de laisser entrer le Roi de gloire. Qui est ce Roi de gloire ? Le Seigneur tout-puissant est lui-même ce Roi de gloire ». *Et alibi sæpe.*

« Matth., XVII, 1 et seq. Six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, et les conduisit à part sur une haute montagne où il fut transfiguré devant eux : son visage resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme de la neige... Voilà qu'un nuage transparent les enveloppa et qu'une voix sortit de ce nuage, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le». *Et alibi sæpe.*

Jésus législateur.

« Isa., XXXII, 22. Car le Seigneur est notre juge, le Seigneur est notre législateur, le Seigneur est notre roi ; lui-même nous sauvera ». *Et alibi sæpe.*

« Jean, XIV, 15, 21. Si vous m'aimez, observez mes commandements..... Celui qui a mes commandements et qui les observe, es celui qui m'aime.

« Rom., VIII, 2. Parce que la loi de l'esprit de vie, qui est en Jésus-Christ, m'a délivré de la loi du péché et de la mort ». *Et alibi sæpe.*

Abrogation de la loi de Moïse.

Prophétie.

« Isa., XLIII, 18 et seq. Ne vous souvenez plus des choses passées, ne considérez plus ce que j'ai fait autrefois. Je vais faire des choses nouvelles qui vont maintenant paraître, vous les verrez partout. Je ferai un chemin dans le désert ; je ferai couler des fleuves dans une terre inaccessible. Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifieront, parce que j'ai fait naître des eaux dans le désert et des fleuves dans une terre inaccessible, pour donner à boire à mon peuple, au peuple que j'ai choisi. J'ai formé ce peuple pour moi-même, il publiera mes louanges. Pour vous, Jacob, vous ne m'avez point invoqué ; Israël, vous ne vous êtes point appliqué à me servir.

« Isa., LXV, 17. Car je vais créer de nouveaux cieux et une terre nouvelle ; et tout ce qui a été auparavant s'effacera de la mémoire, sans qu'il revienne dans l'esprit.

« Isa., LXVI, 22, 23. Car comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je vais créer, subsisteront toujours devant moi, dit le Seigneur, ainsi votre nom et votre race subsistera éternellement. De mois en mois et de sabbat en sabbat toute chair viendra se prosterner devant moi, et m'adorer, dit le Seigneur ».

Accomplissement.

« Jean, IV, 21. Jésus lui dit : Femme, l'heure vient où vous n'adorerez le Père ni sur cette montagne ni dans Jérusalem.

« Act., XV, 5. Mais quelques-uns de la secte des pharisiens, qui ont embrassé la loi, se sont élevés et ont soutenu qu'il fallait circoncire les Gentils et leur ordonner de garder la loi de Moïse. Les apôtres donc et les prêtres s'assemblèrent pour examiner cette affaire. Et après en avoir beaucoup conféré, Pierre se leva et leur dit : Pourquoi donc tentez-vous maintenant Dieu en imposant aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ?...... Après qu'ils se furent tus, Jacques prit la parole et dit :..... C'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à Dieu, mais qu'on doit seulement leur écrire qu'ils s'abstiennent des choses immolées aux idoles, de la fornication, des choses étouffées et du sang ». *Et alibi sæpe.*

Royaume spirituel et éternel de Jésus.

« Psalm. II, 6 et seq. Pour moi, j'ai été établi par lui Roi sur Sion sa montagne sainte, afin que j'annonce ses préceptes. Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui. Deman-

« Matth., XXV, 31 et seq. Mais lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa majesté et tous les anges avec lui, il se tiendra alors sur le siége de sa puissance... Le Roi dira alors à ceux qui seront à sa droite :

Prophétie.	Accomplissement.
dez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage, et j'étendrai votre possession jusqu'aux extrémités de la terre. Vous les gouvernerez avec une verge de fer et vous les briserez comme le vase du potier.	Venez, les bénis de mon Père.
« Psalm. XLIV, 7. Votre trône, ô Dieu, subsistera éternellement : le sceptre de votre empire sera un sceptre de droiture.	« Matth., XXVIII, 18. Et Jésus s'approchant d'eux, leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.
« Psalm. LXXI, 1 et seq. O Dieu, donnez au Roi votre jugement et au fils du Roi votre justice, afin qu'il juge votre peuple selon la justice, et vos pauvres selon l'équité... Il jugera les pauvres du peuple ; il sauvera les enfants du peuple et il humiliera le calomniateur. Il demeurera autant que le soleil et que la lune dans toutes les générations... Et il régnera depuis une mer jusqu'à une autre mer ; depuis le fleuve (le Jourdain) jusqu'aux extrémités de la terre... Et tous les rois de la terre l'adoreront ; toutes les nations lui seront assujéties... Et tous les peuples de la terre seront bénis en lui ; toutes les nations rendront gloire à sa grandeur ». *Et alibi sæpe.*	« Luc, I, 32, 33. Celui-ci sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père ; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. « Jean, XIV, 27. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; mais je ne vous la donne pas comme le monde la donne ». *Et alibi sæpe.*

Jésus entre à Jérusalem monté sur une ânesse suivie de son ânon.

« Zac., III, 9. Fille de Sion, soyez comblée de joie ; fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse : voici votre Roi qui vient à vous, ce Roi juste qui est le Sauveur. Il est pauvre, il est monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse ». *Et alibi.*	« Matth., XXI, 2 et seq. Alors Jésus envoya deux de ses disciples en leur disant : Allez à la bourgade voisine, vous y trouverez en y entrant une ânesse attachée et son ânon avec elle : détachez-les et amenez-les-moi..... Tout cela fut ainsi fait, afin que s'accomplît ce qui a été dit par le prophète : Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur assis sur une ânesse et sur l'ânon

Prophétie.	Accomplissement.
	de celle qui est sous le joug. Les disciples partirent et firent ce que Jésus leur avait prescrit. Ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, placèrent leurs vêtements sur eux et y firent asseoir Jésus.

Les Princes des Juifs se liguent contre Jésus.

« Psalm. II, 2. Les rois de la terre se sont assemblés, et les princes se sont joints ensemble contre le Seigneur et contre son Christ. « Psalm. XXXIV, 15. Pour eux, ils se sont réjouis sur mon sujet, ils se sont assemblés contre moi ».	« Matth., XXVI, 3, 4. Alors les princes des prêtres et les sénateurs du peuple s'assemblèrent dans la cour du grand prêtre, nommé Caïphe, et tinrent conseil pour s'emparer de Jésus et le faire mourir ». *Et alibi.*

Jésus est trahi par Judas.

« Psalm. XL, 10. Car l'homme avec lequel je vivais en paix, en qui je me suis confié, qui mangeait mon pain, a fait éclater sa trahison contre moi. « Psalm. LIV, 13 et seq. Car si celui qui était mon ennemi m'avait chargé de malédictions, je l'aurais plutôt souffert ; et si celui qui me haïssait avait parlé de moi avec mépris, peut-être me serais-je caché de lui. Mais c'est vous qui vivez dans un même esprit avec moi, le chef de mon conseil, mon confident intime ; qui trouviez tant de douceur à vous nourrir des mêmes viandes que moi, et avec qui je marchais avec union dans la maison de Dieu ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., XXVI, 14 et seq. Alors un des douze, nommé Judas Iscariote, alla trouver les princes des prêtres et leur dit : Que voulez-vous me donner pour vous le livrer ? Ils lui promirent trente pièces d'argent. De ce moment, il cherchait une occasion favorable pour le leur livrer... Le soir étant venu, Jésus se mit à table avec ses douze disciples ; et lorsqu'ils mangeaient, il leur parla ainsi : Je vous dis en vérité que l'un de vous me trahira. Ils en furent tous bien contristés et chacun lui demanda : Est-ce moi, Seigneur ? Jésus répondit : Celui qui avec moi met la main au plat, est celui qui me trahira. Il est vrai que le Fils de l'homme va comme il a été écrit de lui, mais malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi. Il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né. Judas, qui le trahit, lui demanda alors : Maître, est-ce moi ? Jésus répondit : Oui... Il parlait encore lorsque Judas, un des douze, vint, ayant avec lui une

Prophétie.	Accomplissement.
	troupe de gens armés d'épées et de bâtons, envoyée par les princes des prêtres et les sénateurs du peuple. Celui qui le trahit, s'était entendu avec la troupe et leur avait dit : Celui que je baiserai, c'est lui-même ; saisissez-le. Alors, s'approchant aussitôt de Jésus, il lui dit : Je vous salue, maître, et il le baisa ». *Et alibi sæpe.*

Jésus institue un sacrifice non sanglant.

« Mal., I, 10 et seq. Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai point de présent de votre main. Car, depuis le levant jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations ; on sacrifie en tout lieu et l'on offre à mon nom une oblation pure, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.	« Matth., XXVI, 26 et seq. Or, pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, et l'ayant béni, il le rompit et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez : ceci est mon corps. Et prenant le calice, il rendit grâces et le leur donna, en disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés ». *Et alibi sæpe.*

Jésus est le pain.

« Mich., V, 2. Et toi, Bethléem (c'est-à-dire : maison du pain) Ephrata, tu es petite entre les villes de Juda, mais c'est de toi que sortira celui qui doit régner en Israël, dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité ».	« Jean, VI, 35 et seq. Jésus leur répondit : Je suis le pain de vie. Celui qui vient à moi, n'aura pas faim............................ Les Juifs murmuraient contre lui parce qu'il avait dit : Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel . . . . . Jésus leur répondit :. . . Je suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert et ils sont morts. Voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement : et le pain que je vous donnerai, c'est ma chair, pour la vie du

Prophétie.	Accomplissement.
	monde..... C'est là le pain descendu du ciel, bien différent de la manne que vos pères ont mangée et qui ne les a pas empêchés de mourir. Celui qui mange ce pain vivra éternellement.

Agonie de Jésus.

« Psalm. LIV, 4, 5. Mon cœur s'est troublé au dedans de moi, et la crainte de la mort est venue sur moi. La frayeur et le tremblement m'ont saisi, et les ténèbres m'ont couvert. « Psalm. CVIII, 22, 23. Délivrez-moi, parce que je suis pauvre et dans l'indigence, et que mon cœur est tout troublé en moi. Je disparais comme l'ombre qui s'enfuit, et je suis contraint de me jeter çà et là comme les sauterelles.	« Matth., XXVI, 37 et seq. Et ayant pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, il commença d'être saisi de tristesse et d'avoir le cœur pressé d'une extrême affliction. Alors il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici et veillez avec moi. Et s'en allant un peu plus loin, il se prosterna le visage contre terre, priant en ces termes : Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi, mais néanmoins, non comme je le veux, mais comme vous le voulez ». *Et alibi.*

Jésus est pris et garrotté.

« Psalm. LVIII, 1 et seq. Sauvez-moi, mon Dieu, de mes ennemis, et délivrez-moi de ceux qui s'élèvent contre moi. Arrachez-moi du milieu de ces ouvriers d'iniquité et sauvez-moi de ces hommes de sang. Car voilà qu'ils prennent ma vie : des puissants sont venus fondre sur moi. « Psalm. LXX, 10, 11. Parce que mes ennemis ont parlé contre moi, et ceux qui veillaient pour me conserver la vie, ont tenu conseil ensemble, en disant : Dieu l'a abandonné, attachez-vous à le poursuivre et à le prendre, parce qu'il n'y a personne pour le délivrer. « Lament., III, 52. Ceux qui me haïssent sans sujet m'ont pris comme un oiseau qu'on prend à la chasse.	« Matth., XXVI, 50 et seq. Alors ils s'avancèrent, se saisirent de Jésus et l'arrêtèrent. Jésus s'adressant à cette troupe de gens, leur dit : Vous êtes venus ici pour me prendre comme si j'étais un voleur : j'étais tous les jours assis parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point arrêté. Mais cela s'est fait, afin que ce qui est écrit dans les prophètes s'accomplît ». *Et alibi.*

Prophétie.	Accomplissement.
« Lament., IV, 20. Le Christ, le Seigneur, l'esprit de notre bouche, a été pris à cause de nos péchés ».	

Jésus est abandonné par ses disciples. Pierre le renonce publiquement.

Prophétie.	Accomplissement.
« Psalm. LXVIII, 9. Je suis devenu un étranger à mes frères, et un inconnu aux enfants de ma mère ».	« Matth., XXVI, 31 et seq. Alors Jésus leur dit : Vous serez tous cette nuit scandalisés à mon sujet. Car il est écrit : Je frapperai le pasteur et les brebis seront dispersées........ Mais Pierre prenant la parole, dit : Quand tous seraient scandalisés à cause de vous, pour moi jamais je ne m'en scandaliserai. Jésus lui répondit : Je vous le dis en vérité, cette nuit même, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. Pierre lui dit : S'il me fallait même mourir avec vous, je ne vous renoncerai point.................. Alors tous les disciples l'ayant abandonné, s'enfuirent... Pierre cependant était au dehors, assis dans la cour ; et une servante s'approchant, lui dit : Vous étiez aussi avec Jésus de Galilée. Mais il le nia devant tout le monde en disant : Je ne sais ce que vous voulez dire. Et comme il sortait, étant sous la porte, une autre servante l'ayant aperçu, dit à ceux qui étaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth. Pierre le nia une seconde fois, en disant avec serment : Je ne connais point cet homme-là. Peu après, ceux qui étaient là, s'avancèrent et dirent à Pierre : Assurément, vous êtes aussi de ces gens-là, car même votre langage vous fait assez connaître. Il se mit alors à faire des imprécations et à jurer qu'il ne connaissait point cet homme-là, et aussitôt le coq chanta. Pierre alors se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois.

Des faux témoins accusent Jésus.

Prophétie.	Accomplissement.
« Psalm. xxxiv, 11 et seq. Des témoins injustes s'étant élevés contre moi, m'ont interrogé sur des choses que je ne connaissais pas... Car ils me parlaient avec un esprit de paix : mais lorsqu'ils parlaient au milieu des peuples émus de colère contre moi, ils ne pensaient qu'à des tromperies. Ils ont ouvert la bouche contre moi et ont dit : Courage, courage ; nos yeux ont vu ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., xxvi, 59, 60. Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir, mais ils n'en trouvaient point, quoique plusieurs faux témoins se soient présentés. Enfin, il vint deux faux témoins, qui dirent : Celui-ci a dit : Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours.

Jésus accusé garde le silence.

« Isa., LIII, 7. Il a été sacrifié parce qu'il l'a voulu lui-même et qu'il n'a pas ouvert la bouche : comme une brebis que l'on conduit pour être immolée et comme un agneau se tait devant celui qui le tond, il n'ouvrira pas la bouche ».	« Matth., xxvii, 12 et seq. Et lorsqu'il fut accusé par les princes des prêtres et les sénateurs, il ne répondit rien. Alors Pitate lui dit : N'entendez-vous pas les grands témoignages qu'ils portent contre vous ? Mais Jésus ne dit aucune parole ; aussi le gouverneur en était-il extrêmement étonné ». *Et alibi.*

Jésus est couvert de crachats et frappé.

« Psalm. LXVIII, 27. Parce qu'ils ont persécuté celui que vous avez frappé et qu'ils ont ajouté à la douleur de mes plaies. « Isa., L, 6. J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient et mes joues à ceux qui m'arrachaient le poil de la barbe ; je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., xx, 18, 19. Voilà que nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme y sera livré aux princes des prêtres et aux scribes qui le condamneront à la mort, et le livreront aux Gentils, afin qu'ils le traitent avec dérision, qu'ils le fouettent et le crucifient. « Matth., xxvi, 67, 68. Aussitôt on lui cracha au visage, on le frappa à coups de poing et d'autres lui donnèrent des soufflets, en disant : Christ, prophétise-nous qui t'a frappé ? » *Et alibi sæpe.*

Jésus est condamné à mort par les Juifs et les païens.

Prophétie.	Accomplissement.
« Psalm. XCIII, 21. Les méchants conspireront contre l'âme du Juste et condamneront le sang innocent ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., XVII, 26. Il leur remit alors Barabbas ; et après avoir fait flageller Jésus, il le leur livra pour être crucifié ». *Et alibi sæpe.*

Jésus est crucifié.

« Gen., XXII,, 6 et seq. Il prit aussi le bois pour l'holocauste et le mit sur son fils Isaac ;..... il lia ensuite son fils Isaac et le mit sur le bois qu'il avait arrangé sur l'autel ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., XX, 19. Ils le livreront aux Gentils pour être exposé à la risée de tous, pour être flagellé et crucifié ». *Et alibi sæpe.*

Jésus est crucifié entre deux voleurs.

« Isa., LIII, 12. C'est pourquoi je lui donnerai pour partage une grande multitude d'hommes ; il distribuera les dépouilles des forts parce qu'il a livré son âme à la mort et qu'il a été mis au nombre des scélérats ».	« Matth., XXVII, 38. Alors ils crucifièrent deux voleurs avec lui, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche ». *Et alibi.*

Jésus mourant prie son père pour ses bourreaux.

« Isa., LIII, 12. Lui-même a porté les péchés de plusieurs, et a prié pour les violateurs de la loi ». *Et alibi.*	« Luc, XXIII, 34. Et Jésus disait : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

Les vêtements de Jésus sont tirés au sort.

« Psalm. XXI, 17 et seq. Ils m'ont percé les mains et les pieds ; ils ont compté tous mes os. Ils ont pris plaisir à me regarder et à me considérer ; ils ont partagé entre eux mes habits et ils ont jeté le sort sur ma robe ».	« Matth., XXVII, 35. Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagèrent ses vêtements, les tirant au sort, afin que s'accomplît ce qu'avait dit le prophète : Ils ont partagé entre eux mes habits et ils ont jeté le sort sur ma robe.

A la mort de Jésus le soleil s'obscurcit et la terre est ébranlée.

« Psalm. XVII, 5 et seq. Les douleurs de la mort m'ont environné,	« Matth., XXVII, 45, 51. De la sixième heure à la neuvième heure

Prophétie.

et les torrents de l'iniquité m'ont rempli de trouble. J'ai été affligé par les douleurs de l'enfer; les piéges de la mort ont été tendus devant moi. Dans mon affliction, j'ai invoqué le Seigneur et j'ai crié vers mon Dieu. De son saint temple il a exaucé ma voix, et le cri que j'ai poussé en sa présence a pénétré jusques à ses oreilles: la terre a été émue et elle a tremblé; les fondements des montagnes ont été secoués et ébranlés, parce que le Seigneur était irrité.

« Amos, VIII, 8 et seq. Toute leur terre ne sera-t-elle pas renversée? tous ses habitants ne seront-ils pas dans les larmes? ne sera-t-elle pas comme inondée par un fleuve qui est lancé et se déborde comme les rives de l'Egypte? En ce jour-là, dit le Seigneur Dieu, le soleil se couchera en plein midi, et je couvrirai la terre de ténèbres lorsqu'elle devrait être pleine de lumière. Je changerai vos fêtes en larmes et tous vos chants de joie en des plaintes, je vous réduirai à vous revêtir d'un sac et à vous raser la tête: je plongerai Israël dans les larmes comme celle qui pleure son fils unique.

« Aggée, II, 7 et seq. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et tout l'univers. J'ébranlerai tous les peuples; et le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées..... Le vingt-quatrième du même mois, le Seigneur parla à Aggée pour la seconde fois, et lui dit: Parlez à Zorobabel, chef de Juda, et dites-lui: J'ébranlerai tout ensemble le ciel et la terre ». *Et alibi.*

Accomplissement.

les ténèbres couvrirent toute la terre. Et voilà que le voile du temple fut déchiré en deux parties, depuis le haut jusques en bas; la terre fut ébranlée et les pierres se fendirent.

«Luc, XXIII, 44, 45. Depuis environ la sixième heure jusqu'à la neuvième, les ténèbres couvriront toute la terre; le soleil fut obscurci et le voile du temple fut déchiré par le milieu.

« Hébr., XII, 25, 26. Prenez garde de mépriser celui qui vous parle: car si ceux qui ont méprisé celui qui leur parlait sur la terre n'ont pu échapper, nous pourrons bien moins l'éviter si nous rejetons celui qui nous parle du ciel: lui dont la voix ébranla alors la terre et qui maintenant déclare ce qu'il doit faire, en disant: Encore une fois, non-seulement j'ébranlerai la terre, mais le ciel même ».

Jésus mourant appelle à haute voix son Père.

Prophétie.

« Psalm. III, 3 et seq. Beaucoup diront de mon âme : Elle n'a point le salut en son Dieu... J'ai crié vers le Seigneur et il m'a entendu de sa montagne sainte : je me suis endormi et me suis livré au sommeil, mais je me suis levé, parce que le Seigneur m'a pris en sa protection ». *Et alibi sæpe.*

Accomplissement.

« Matth., XXVII, 46 et seq. Vers la neuvième heure environ, Jésus jeta un grand cri, et dit : Eli, Eli, lamma sabacthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Ceux qui étaient présents, l'entendant, dirent : Il appelle Elie. Et aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge pleine de vinaigre qu'il mit au bout d'un roseau, et il voulait lui donner à boire. Mais les autres disaient : Attendez, voyons si Elie viendra le délivrer. Alors Jésus jetant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit ». *Et alibi.*

On donne à boire à Jésus du fiel et du vinaigre.

« Psalm. LXVIII, 22. Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre.

« Lament., III, 5 et seq. Il a bâti autour de moi ; il m'a environné de fiel et de peines. Il m'a mis dans des lieux ténébreux comme ceux qui sont morts pour jamais... Il m'a rempli d'amertume, il m'a enivré d'absinthe... Souvenez-vous de ma pauvreté, de mon amertume, de l'absinthe et du fiel ».

« Matth., XXVII, 34, 48. Ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel ; mais lorsqu'il en eut goûté, il n'en voulut point boire... Et aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge pleine de vinaigre qu'il mit au bout d'un roseau et qu'il lui présenta pour boire ». *Et alibi.*

Le côté de Jésus est percé.

« Zach., XII, 10. Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâce et de prières, ils jetteront les yeux sur moi, qu'ils auront percé ; et ils pleureront avec larmes et soupirs, comme on pleure un fils unique ; ils seront pénétrés de douleur comme on l'est à la mort d'un fils aîné ».

« Jean, XIX, 33 et seq. Lorsqu'ils vinrent à Jésus pour voir s'il était déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes ; mais un des soldats lui ouvrit le côté avec sa lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau... Car ces choses ont été faites afin que cette parole de l'Ecriture fût accomplie : Vous ne briserez au-

Prophétie.	Accomplissement.
	cun de ses os. L'Ecriture dit encore ailleurs : Ils ont vu celui qu'ils ont percé ». *Et alibi.*

Joseph et Nicodème ensevelissent avec soin le corps de Jésus.

« Isa, LIII, 9. Le Seigneur lui donnera les impies pour sa sépulture, et les riches pour sa mort ».	« Matth., XXVII, 57 et seq. Lorsque le soir fut arrivé, un homme riche d'Arimathie, nommé Joseph, qui était lui-même disciple de Jésus, vint trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus. Pilate alors ordonna qu'on le lui remît; Joseph l'ayant reçu, l'enveloppa dans un linceul blanc, et le mit dans un sépulcre neuf qu'il s'était fait tailler dans le roc ».

Le sépulcre de Jésus.

« Isa., XI, 10. En ce jour-là, le rejeton de Jessé sera exposé comme l'étendard des peuples ; les nations lui offriront leurs prières, et son sépulcre sera glorieux ».	« Matth., XXVII, 59, 60. Joseph ayant reçu le corps de Jésus, l'enveloppa dans un linceul blanc, et le déposa dans un sépulcre neuf qu'il s'était fait tailler dans le roc». *Et alibi.*

Résurrection de Jésus.

« Psalm. III, 6. Je me suis endormi et me suis livré au sommeil, mais je me suis levé, parce que le Seigneur m'a pris en sa protection. « Psalm. XV, 9 et seq. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui et ma langue a chanté, et ma chair se reposera dans l'espérance. Parce que vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer et que vous ne souffrirez point que votre saint éprouve la corruption. Vous m'avez fait connaître les voies de la vie, vous me comblerez de joie par la vue de votre visage et me rassasierez éternellement de délices à votre droite ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., XII, 39, 40. Jésus leur répondit : Cette génération perverse et adultère demande un prodige, mais il ne lui en sera pas donné, si ce n'est le prodige du prophète Jonas. Car comme Jonas a été trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre ». *Et alibi sæpe.*

Jésus absout les hommes de leurs péchés.

Prophétie.	Accomplissement
« Isa., XLIII, 24, 25. Mais vous m'avez rendu comme votre esclave par vos péchés, et vos iniquités m'ont fait une grande peine. C'est moi, c'est moi-même qui efface vos iniquités à cause de moi, et je ne me souviendrai plus de vos péchés ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., IX, 2 et seq. Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Aie confiance, mon fils, tes péchés te sont remis. Et voilà que quelques-uns des pharisiens se disaient : Il blasphème. Mais comme Jésus voyait leurs pensées, il dit : Pourquoi avez-vous dans vos cœurs de mauvaises pensées ? Qu'est-il plus facile de dire : Tes péchés te sont remis ; ou : Lève-toi et marche ? Mais afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, il dit au paralytique : Lève-toi, prends ton lit et va dans ta maison ». *Et alibi sæpe.*

Jésus a racheté les hommes par son sang.

« Gen., XLIX, 11. Il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang des raisins ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., XX, 28. Ainsi le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour le rachat de plusieurs ». *Et alibi sæpe.*

Jésus a institué le baptême.

« Isa., I, 16. Lavez-vous, purifiez-vous ; ôtez de devant mes yeux vos pensées mauvaises ». *Et alibi sæpe.*	« Matth., III, 11. Pour moi, je vous baptise dans l'eau pour la pénitence ; mais celui qui doit venir après moi est plus grand que moi, et je ne suis pas digne de porter sa chaussure ; lui-même vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu ». *Et alibi sæpe.*

Jésus est monté au ciel.

« Psalm. XXIII, 7 et seq. Levez vos portes, ô princes ; et vous, portes éternelles, levez-vous, et le Roi de gloire entrera. Qui est ce Roi de gloire ? Le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les	« Marc, XVI, 19. Le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel. « Jean, III, 13. Et personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel : le Fils de

Prophétie.	Accomplissement.
combats. Levez vos portes, ô princes ; et vous, portes éternelles, levez-vous, afin de laisser passer le Roi de gloire. Qui est ce Roi de gloire ? Le Seigneur tout-puissant est lui-même ce Roi de gloire ».	l'homme qui est dans le ciel ». *Et alibi sæpe.*

Jésus est à la droite de Dieu son Père.

« Psalm. XV, 10, 11. Parce que vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer et vous ne souffrirez pas que votre Saint éprouve la corruption. Vous m'avez fait connaître les voies de la vie ; vous me comblerez de joie par la vue de votre visage et me rassasierez de délices à votre droite ». *Et alibi.*	« Matth., XXII, 41 et seq. Les pharisiens étant réunis, Jésus les interrogea et leur dit : Que pensez-vous du Christ ? de qui est-il fils ? Ils lui répondirent : De David. Mais il leur dit : Comment donc David en esprit l'appelle-t-il Seigneur, lorsqu'il dit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite ? « Matth., XXVI, 64. Jésus lui répondit : Vous l'avez dit ; mais je vous déclare que vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu ». *Et alibi sæpe.*

Jésus envoie le Saint-Esprit à ses disciples.

« Isa., XXXII, 14, 15. Les âmes sauvages s'y joueront, les troupeaux viendront y paître, jusqu'à ce que l'Esprit soit descendu sur nous du haut du ciel ». *Et alibi sæpe.*	« Luc, XXIV, 49. Je vais vous envoyer ce que mon Père vous a promis ; cependant tenez-vous dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut ». *Et alibi sæpe.*

Prêtres de Jésus.

« Isa., LXI, 6. Mais vous serez appelés les prêtres du Seigneur : on vous dira les serviteurs de notre Dieu ». *Et alibi sæpe.*	« Act., XIV, 22. Ayant ensuite ordonné des prêtres en chaque Eglise, avec des prières et des jeûnes, ils les recommandèrent au Seigneur auquel ils avaient cru ». *Et alibi sæpe.*

Prédication de l'Evangile.

« Psalm. XVII, 45. Un peuple que je n'avais pas connu m'a été	« Matth., X, 7, 27. Et où vous irez, prêchez, en disant que le royaume

Prophétie. | Accomplissement.

assujéti ; il m'a obéi dès qu'il m'a entendu.

« Psalm. LXVII, 12. Le Seigneur donnera sa parole aux hérauts de sa gloire, afin qu'ils l'annoncent avec une grande force ». *Et alibi sæpe.*

des cieux approche....... Dites dans la lumière ce que je vous dis dans l'obscurité, et prêchez sur les toits ce qui vous aura été dit à l'oreille ». *Et alibi sæpe.*

Les disciples de Jésus sont ses témoins.

« Isa., XLIII, 10, 12. Vous êtes mes témoins ainsi que mon serviteur que j'ai choisi, dit le Seigneur. Je vous ai annoncé l'avenir et je vous ai sauvé ; j'ai fait entendre, et il n'y a pas eu parmi vous d'étranger. Je suis Dieu.

« Isa., XLIV, 8. Ne craignez point, ne soyez point attristés de ce que je vous ai fait entendre par avance et de ce que j'ai annoncé ; vous êtes mes témoins ».

« Matth., X, 18. Vous serez conduits aux gouverneurs et aux rois à cause de moi, pour rendre témoignage devant eux et devant les nations ». *Et alibi sæpe.*

Martyre des disciples de Jésus.

« Psalm. LXXVIII, 1 et seq. O Dieu, les nations sont entrées dans votre héritage ; elles ont souillé votre saint temple ; elles ont réduit Jérusalem à garder les fruits. Elles ont exposé les corps morts de vos serviteurs pour servir de nourriture aux oiseaux du ciel ; les chairs de vos saints pour être la proie des bêtes de la terre. Elles ont répandu leur sang comme l'eau autour de Jérusalem : et il n'y avait personne qui leur donnât la sépulture.... la vengeance du sang de vos serviteurs, qui a été répandu. Que les gémissements des captifs s'élèvent jusqu'à vous ». *Et alibi sæpe.*

« Matth., X, 16 et seq. Voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes. Mais gardez-vous des hommes : car ils vous traduiront dans leurs conseils et dans leurs synagogues et vous flagelleront. Vous serez conduits aux gouverneurs et aux rois pour rendre témoignage devant eux et devant les nations ». *Et alibi sæpe.*

Vocation des Gentils.

« Gen., XII, 1 et seq. Mais le Seigneur dit à Abraham :.. En vous

« Matth., II, 1 et seq. Lors donc que Jésus fut né à Bethléem de Juda,

Prophétie.	Accomplissement.
seront bénies toutes les générations de la terre ». *Et alibi sæpe.*	sous le règne d'Hérode, voilà que des Mages d'Orient vinrent à Jérusalem, demandant : Où est le Roi des Juifs qui est né? car nous avons vu son étoile en Orient et nous venons l'adorer. « Matth., III, 9. Et ne pensez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes, des enfants à Abraham ». *Et alibi sæpe.*

Renversement des idoles.

« Isa., XXXI, 7. Car en ce jour-là, chacun de vous rejettera ses idoles d'argent et ses idoles d'or, que vos mains ont faites pour le péché ». *Et alibi sæpe.*	« Act., XIX, 24 et seq. Car un certain orfèvre nommé Démétrius, qui faisait des statues d'argent de Diane et qui donnait beaucoup à gagner à ceux de sa profession, les ayant assemblés avec les autres du même métier, il leur dit : Mes amis, vous savez que c'est de ces ouvrages que vient tout notre gain ; cependant vous voyez vous-mêmes et vous entendez dire que ce Paul a détourné un grand nombre de personnes, non-seulement à Ephèse, mais presque par toute l'Asie, en disant que les ouvrages de la main des hommes ne sont point des dieux. Il n'y a pas seulement à craindre pour nous que notre métier ne soit décrié, mais aussi que le temple de la grande Diane ne tombe dans le mépris et que la majesté de celle qui est adorée dans toute l'Asie et même dans tout l'univers, ne s'anéantisse peu à peu ».

Endurcissement, perfidie et aveuglement des Juifs.

« Psalm. LXVIII, 24 et seq. Que leurs yeux soient tellement obscurcis qu'ils ne voient pas, et que leur dos soit toujours courbé... Que leur	« Matth., XIII, 13 et seq. C'est pourquoi je leur parle en paraboles, afin que voyant ils ne voient point, et qu'entendant ils n'entendent point

Prophétie.

demeure devienne déserte et qu'il n'y ait personne qui habite dans leurs tentes : parce qu'ils ont persécuté celui que vous avez frappé, et qu'ils ont ajouté à la douleur de mes plaies. Qu'ils ajoutent iniquité sur iniquité, et qu'ils n'entrent point dans votre justice ». *Et alibi sæpe.*

Accomplissement.

ni ne comprennent point. Et cette prophétie d'Isaïe s'accomplit en eux, lorsqu'il dit : Vous écouterez de vos oreilles et vous n'entendrez point ; vous regarderez de vos yeux et vous ne verrez point. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, leurs oreilles sont devenues sourdes et ils ont fermé leurs yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, et que s'étant convertis, je ne les guérisse ». *Et alibi.*

Destruction de Jérusalem.

« Deut., XXVIII, 49 et seq. Le Seigneur fera venir d'un pays éloigné et des extrémités de la terre, un peuple qui fondra sur vous comme un aigle fond sur sa proie, et dont vous ne pourrez entendre la langue ; un peuple fier et insolent, qui ne sera touché ni de respect pour les vieillards, ni de pitié pour les plus petits enfants ; il dévorera tout ce qui naîtra de vos bestiaux, et tous les fruits de votre terre, jusqu'à ce que vous périssiez ; il ne vous laissera ni blé, ni vin, ni huile, ni troupeaux de bœufs, ni troupeaux de brebis, jusqu'à ce qu'il vous détruise entièrement. Il vous réduira en poudre dans toutes vos villes ; et vos murailles si fortes et si élevées, où est votre confiance, tomberont dans tout votre pays. Vous demeurerez assiégés dans toutes les villes du pays que le Seigneur votre Dieu vous donnera ; et vous mangerez le fruit de votre ventre, et la chair de vos fils et de vos filles que le Seigneur votre Dieu vous aura donnés ; tant sera grande l'extrémité de la misère où vos ennemis vous auront réduits. L'homme d'entre vous le

« Matth., XXIII, 38. Le temps approche où votre demeure sera déserte.

« Luc, XIX, 41 et seq. Etant arrivé proche de Jérusalem et voyant la ville, il pleura sur elle, en disant : Ah ! si tu reconnaissais au moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui peut te procurer la paix ! Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. Aussi viendra-t-il des jours pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, qu'ils t'enfermeront, et te serreront de toutes parts ; qu'ils te raseront et te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont dans tes mains ; et qu'ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel ton Dieu t'a visitée.

(*Josephus de Bello Judaico.* Lib. 7, cap. 47) :

« Ainsi Jérusalem fut prise, la seconde année de l'empire de Vespasien, le huitième jour du mois de Gorpius ». *Et alibi.*

Prophétie.	Accomplissement.
plus délicat et le plus plongé dans les plaisirs refusera à son frère et à sa femme qui dort auprès de lui, et ne voudra pas leur donner de la chair de ses fils dont il mangera, parce qu'il n'aura rien autre chose à manger pendant le siége dont il se verra resserré, et dans le besoin extrême où vous réduiront vos ennemis par leur violence, dans l'enceinte de toutes vos villes». *Et alibi sæpe.*	

Destruction du Temple de Jérusalem.

« Dan., IX, 26, 27. Et, après ces soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui doit le renoncer ne sera plus son peuple. Un peuple qui doit venir avec son chef détruira la ville et le sanctuaire ; elle finira par une ruine entière, et la désolation à laquelle elle a été condamnée, lui arrivera après la fin de la guerre. Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine, et à la moitié de la semaine les hosties et les sacrifices seront abolis : l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin du monde ». *Et alibi.*	« Matth., XXIV, 1 et seq. Lorsque Jésus sortait du temple pour s'en aller, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer la structure et la grandeur de cet édifice. Mais Jésus leur dit : Vous voyez tous ces bâtiments : je vous le dis, en vérité, ils seront tellement détruits qu'il n'y restera pas pierre sur pierre ». *Et alibi.*

Tout espoir de restaurer la ville et le temple est enlevé aux Juifs.

« Isa., V, 25. Voilà pourquoi le Seigneur s'est enflammé de colère contre son peuple. Il a étendu sa main sur lui et il l'a frappé. Les montagnes ont été ébranlées (dans le siége de Jérusalem). « Isa., XXV, 2. Vous avez converti la cité en un tombeau. La ville forte est devenue une ruine, la maison des étrangers, comme si ce n'était	« Matth., XXIII, 38. Voilà que votre maison deviendra déserte ». Ammien Marcellin a été cité plus haut ; nous renvoyons le lecteur au chapitre qui a mis dans un si grand jour non-seulement la prophétie de Jésus-Christ, mais aussi toutes celles des prophètes dont nous plaçons les paroles ici en regard, et que nous sommes loin de citer tous, tant le

Prophétie. / Accomplissement.

plus une ville, et elle ne sera jamais rebâtie.

« Jérémie, XIX, 11. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je frapperai ce peuple et cette cité, et elle sera brisée comme un vase d'argile qui ne pourra jamais être restauré.

« Daniel, IX, 26, 27. Et alors (dans la soixante-douzième semaine), l'hostie et le sacrifice perpétuel cesseront, l'abomination de la désolation sera dans le temple, et cette désolation persévérera jusqu'à la fin.

« Amos, V, 1, 2. Israël est tombé, et le Seigneur ne fera rien pour le relever. La Vierge d'Israël a été renversée sur sa terre, il n'est personne pour la relever ».

Saint-Esprit a été soigneux de donner à l'avance les marques incorruptibles de la vérité.

IV. — Des hommes illustres de l'Ancien Testament qui ont été les types prophétiques du Messie.

Le genre de prophétie exposé dans ce chapitre n'a été visible qu'après l'événement. La Providence s'en est donc servi pour l'utilité de ceux qui sont venus après Jésus-Christ, et non de ceux qui l'ont précédé. L'Eglise avec saint Paul regarde Jésus-Christ comme un nouvel Adam, *forma futuri ;* et ailleurs le grand apôtre nous dit : *Omnia in figura contingebant illis.* Ces similitudes si vraies et si profondes dont l'application, comme on va le voir, est si juste et si naturelle, ces figures étaient pour les Hébreux un livre fermé. Les enfants spirituels d'Abraham devaient seuls y lire et y trouver la confirmation de leur foi.

Sans doute ces personnages qui vont passer sous nos yeux n'ont pas tous des ressemblances également saisissables ; tels sont *Adam*, *Abel* et *Noé*. Mais les auteurs inspirés du Nouveau Testament ont mis le dernier caractère de certitude à ces figures par leurs interprétations. Nous verrons bientôt la raison nous assurer que le caprice du hasard seul ne peut avoir établi les rapports de ressemblance si nombreux et si justes, existant entre Jésus-Christ et Abraham, Isaac, Melchisédech et Joseph, et d'autres.

Nous passerons rapidement sur les trois premiers patriarches indiqués, puisque nous parlons surtout dans cet ouvrage à ceux qui cherchent la foi, et non à ceux qui en jouissent.

Adam, Abel et Noé, types de Jésus-Christ.

Le chapitre V de l'Epître de saint Paul aux Romains est consacré à nous faire sentir le rapport entre les deux Adam, l'Adam charnel et l'Adam spirituel,

l'Adam qui entraîne le genre humain dans la misère par sa chute, et l'Adam qui se couvre des péchés d'autrui pour le sauver. Le premier communique à tous la mort; le second leur apporte la vie dans sa propre mort.

Notre sentence de mort a été déchirée, dit ailleurs le grand apôtre; il l'a attachée à la croix : *affigens illud cruci*.

Le sacrifice d'Abel a été l'image du sacrifice du Messie; mais le sacrifice du Sauveur est bien supérieur : *Melius loquentem quam Abel*.

Mais l'un et l'autre Abel sont victimes de leurs frères; l'un et l'autre offrent un sacrifice agréable; l'un et l'autre sont justes et remarquables par leur douceur et leur innocence.

Noé a les mêmes caractères. Il est aussi, comme Jésus-Christ, le nouveau père du genre humain.

De même que ceux-là seuls qui entrent dans l'Eglise sont sauvés, ainsi il n'y a de salut, au temps de Noé, que dans l'arche. C'est de là que la figure d'une barque est l'image de l'Eglise, image consacrée aussi par la profession de Pierre.

Mais passons à la grande figure de Melchisédech.

Melchisédech.

Il est roi de Salem, qui en hébreu signifie roi de paix (*Epît. aux Hébreux*, VII, 2, 3), comme le divin Sauveur; comme lui il est sans père et sans généalogie. (Ibid.) On ne connaît ni le commencement ni la fin de sa vie. C'est l'image de l'éternité de la vie du Sauveur : tous deux sont pontifes du Très-Haut, tous deux prennent pour matière du sacrifice le pain et le vin.

Abraham et Isaac.

La figure de Jésus-Christ devient particulièrement reconnaissable dans ces deux grands hommes qui ont été ses ancêtres.

Abraham est par le sang le chef et le père du peuple choisi. Jésus-Christ est le chef et le père du peuple spirituel. Isaac est fils unique comme Jésus-Christ. Sa mère Sara était stérile, comme la Synagogue, mère du Christ, est stérile dans les temps du Messie. Le fils unique est dévoué à la mort; il est même conduit au lieu du sacrifice par son père. Ainsi Dieu le Père destine son Fils à la mort, et par un rapprochement indiqué dans des traditions respectables, c'est sur une montagne de Jérusalem que l'une et l'autre victime est offerte.

Décidément, les termes de comparaison deviennent très-frappants par leur multiplicité et leur convenance. Mais en voici de plus frappants encore.

Joseph, type du Christ.

Rien n'est saisissant et clair comme les rapports entre Joseph et Jésus-Christ.

Joseph est, comme Jésus-Christ, l'enfant préféré de son père. Jacob en donne des marques naturelles, par exemple dans cette robe brillante qui

offusque les yeux de ses frères jaloux, et Dieu le Père, dans ses manifestations surnaturelles sur le berceau du Sauveur, au bord du Jourdain, et dans tant d'autres circonstances. Joseph a vu le soleil et la lune l'adorer; le soleil, la lune et les étoiles ont rendu hommage à la divinité du Christ. Les priviléges de Joseph ont excité la haine de ses frères et déterminé sa mort : les priviléges de Jésus-Christ ont fourni aux pharisiens la résolution de le perdre. Ici comme là on a dit : *Venite, perdamus eum.* Joseph comme Jésus-Christ a eu le sort d'un esclave : *Formam servi accipiens.* Tous les deux ont été vendus, l'un pour vingt, l'autre pour trente pièces d'argent.

L'un et l'autre ont été garrottés et emprisonnés; de l'un et de l'autre on a dit : *Speciosus forma præ filiis hominum ;* l'un et l'autre étaient doués des plus admirables qualités, et avec ces perfections ils tombent dans l'ignominie.

Après sa glorification, Joseph distribue aux peuples l'abondance du froment qu'il a ramassé dans les greniers, comme Jésus-Christ distribue le pain de vie aux peuples affamés. Lui-même est le pain vivant descendu du ciel. Ceux qui mangent de ce pain ont la vie en eux. Joseph aussi sauve la vie aux siens. Ici, comme là, la générosité du donateur ne se renferme pas dans le cercle de la famille, mais l'abondance des bienfaits s'étend à tous les peuples. L'un et l'autre portent le nom glorieux de *Sauveur du monde* (Genèse, XLI, 45), et ils agissent au nom du grand roi.

Moïse, Aaron, Josué, types du Messie.

Moïse est le sauveur de son peuple, comme Jésus-Christ est le Sauveur des nations. Il en est le conducteur à travers les périls de la mer Rouge et du désert. La mer Rouge et le désert sont l'image des épreuves de la vie, contre lesquels Jésus-Christ nous fortifie par sa grâce, et à travers lesquels il nous conduit par ses lumières.

Comme Moïse a donné la loi ancienne aux Hébreux, Jésus-Christ donne la loi nouvelle aux fidèles.

L'un et l'autre commandent à la mer et aux tempêtes. L'un et l'autre sont transfigurés sur la montagne.

Aaron est le premier pontife de la loi ancienne; Jésus est le premier pontife de la loi nouvelle. Aaron est l'orateur intermédiaire entre le peuple et le roi sur les bords du Nil, comme Jésus-Christ est l'avocat entre son Père et les fidèles.

De même que Jésus-Christ est vainqueur de la mort et conduit ses fidèles en triomphe dans la terre promise, ainsi Josué, autre Jésus, dont le nom se confond avec ce dernier dans la langue hébraïque, conduit aussi les Israélites dans la terre promise qui est vraiment l'image du ciel, où coule en abondance le lait et le miel.

Samson.

On trouve dans Samson plusieurs traits qui ont de l'analogie avec Jésus-Christ. Samson est né d'une mère stérile; Jésus est né d'une vierge.

Un ange du Seigneur apparaît à la mère de Samson et lui dit : Tu es stérile et sans enfants, mais tu concevras et enfanteras un fils ; garde-toi donc du vin et d'autre boisson enivrante, et de manger quelque chose d'immonde. Un ange dit à Marie, mère de Jésus : Ne crains rien, Marie, car tu as trouvé grâce devant Dieu ; voilà que tu concevras dans ton sein et que tu enfanteras un fils auquel tu donneras le nom de Jésus. L'ange ajoute à la mère de Samson : Il sera Nazaréen de Dieu. Saint Matthieu dit de Jésus : Et il se fixa dans la ville de Nazareth, afin que s'accomplît ce qu'avait dit le prophète : Il sera appelé Nazaréen. L'ange dit de Samson : Lui-même affranchira Israël de la main des Philistins ; et de Jésus il est écrit : Il affranchira son peuple de leurs péchés. Saint Luc ajoute : Le Seigneur Dieu lui donnera le siége de son père David ; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. Un ange apparaît à Manué, père de Samson, qui doutait de la naissance de son fils. Un ange se montre à Joseph, père putatif de Jésus, qui suspectait la fidélité de son épouse. L'auteur du Livre des Juges ajoute de la mère de Samson : Et ainsi elle enfanta un fils qu'on appela Samson ; l'enfant grandit, béni du Seigneur, et l'Esprit du Seigneur était sur lui. Saint Matthieu dit de Marie : Elle enfanta son fils premier-né, auquel on donna le nom de Jésus. Et sainte Elisabeth, dans saint Luc : Le fruit de tes entrailles est béni. Et saint Matthieu, dans un autre passage : Jésus étant baptisé, sortit de l'eau, et voilà que les cieux s'ouvrirent et il vit l'Esprit de Dieu descendant comme une colombe et venant se reposer sur lui. La signification de soleil se trouve dans le nom de Samson, qui vient de *solem sonat* et aussi de *sol eorum*. Saint Jérôme expose, ainsi qu'il suit, ce que Malachie dit de Jésus : Le soleil de justice s'est levé pour ceux qui craignent mon nom. Samson épouse une Philistine et lui découvre les secrets de son âme : Jésus rassemble les païens et les unit à son Eglise qu'il établit l'interprète de ses décrets. Samson, allant voir sa femme, tue sur son chemin un lion dans la gueule duquel il trouve, quelques jours après, un rayon de miel : Jésus-Christ, établissant son Eglise, dit : Rassurez-vous, j'ai vaincu le monde. Ce monde, d'abord violent contre Jésus, est enfin vaincu par lui ; il accepte son joug léger et goûte le doux charme de l'Evangile. Samson, très-altéré, cria vers le Seigneur ; Jésus, rendant l'esprit, s'écria qu'il avait soif. Samson s'endort à Gaza au milieu de la nuit, mais réveillé ensuite, il enlève les portes de la ville, et, les ayant chargées sur ses épaules, il les transporte sur le sommet d'une montagne ; Jésus, réveillé du sommeil de la mort, sort avec puissance du tombeau. Ce que David prophétisait, en disant : Au Seigneur, au souverain Maître, il appartient de délivrer de la mort ; saint Pierre, discourant à Jérusalem, le rappelle : Celui que Dieu a ressuscité, a arrêté les douleurs de l'enfer, où il était impossible qu'il fût retenu. Samson en tua un plus grand nombre en mourant qu'il n'en avait tué de son vivant ; Jésus, par sa mort, triomphe du démon, du péché et de la mort même.

Samuel.

Samuel, né d'une mère stérile comme Jésus-Christ, comme lui aussi fut Nazaréen. Il semble que ce soit de l'enfant de Nazareth que l'auteur du

Livre des Rois ait dit : L'enfant croissait, se fortifiait, et était agréable à Dieu et aux hommes. (Sam., x, 26. — Luc, II, 52.) Une nouvelle ressemblance est présentée dans le liv. I[er], 3, 19, comparé avec le liv. II, 4. L'un et l'autre sont prêtre et prophète.

David rappelle l'onction du Christ, la force du lion exprimée par les prophètes.

Salomon figure le roi pacifique, l'empire glorieux et spirituel du Messie, de telle sorte que le Messie est appelé aussi le nouveau David et le nouveau Salomon, dont la gloire éclipse celle de ses illustres ancêtres.

V. — Des événements qui ont prophétisé le Messie.

1° La Pâque antique est l'image de la Pâque nouvelle.

Dans la Pâque antique la victime est l'agneau réel ; dans la nouvelle, c'est l'agneau mystique. Toutes les deux sont un signe de délivrance, toutes les deux sont une nourriture, toutes les deux sont un préparatif et une force pour les travaux de la sortie de la terre d'exil. Elles expriment l'une et l'autre un état de passage. Ici et là le sang de l'agneau délivré de la mort ou spirituelle ou temporelle.

2° La colonne lumineuse du désert exprime le caractère de Jésus disant : *Ego sum lux mundi.*

Chez les Hébreux, la colonne ouvre la marche, elle dirige les pas incertains des voyageurs, elle mène à la terre promise par le chemin le plus sûr et le plus commode.

La colonne est lumineuse seulement pour ceux qui ont foi en elle, et du côté de ceux qui la regardent avec amour et confiance ; du côté des infidèles, du côté opposé, elle est invisible. Ainsi Jésus-Christ est méconnu par les infidèles. Et le Seigneur est celui *cui contradicetur ;* beaucoup sont scandalisés de Jésus-Christ, *ut videntes non videant*, afin que voyant ils ne voient pas. C'est vraiment, et d'une manière étonnante, la colonne des Israélites.

3° Jésus est le serpent d'airain.

Jésus-Christ nous a dit lui-même (Jean, III, 5, 14) : « Comme Dieu a élevé le serpent dans le désert, ainsi le Fils de l'homme doit être élevé (sur le bois) ». Jésus prophétisait alors sa propre mort, mais il faisait quelque chose de plus, que l'on comprit plus tard. Si les Hébreux trouvent la guérison de la morsure du serpent de feu dans le désert, ainsi les fidèles trouvent la guérison de la morsure du premier serpent, c'est-à-dire du péché, en fixant un regard de confiance et d'amour sur Jésus-Christ attaché au bois de la croix. Pouvait-on trouver une image plus juste et plus profondément exacte pour exprimer le Sauveur placé sur un gibet au milieu des malades et des mordus spirituellement, afin de donner à tous la guérison ? Comme de part et d'autre la guérison est facile ! un seul regard suffit.

4° La manne, figure de l'Eucharistie.

Ici encore c'est Jésus-Christ qui nous donne ce rapprochement dans le fameux chapitre VI de saint Jean.

Cette figure est une des plus brillantes de la sainte Ecriture ; et plus

cette figure a été mystérieuse et incompréhensible pour les anciens, plus ses rapports parfaits avec la divine Eucharistie sont admirables et concluants. Voici les principaux :

La manne tombait du ciel.

L'Eucharistie est une manne céleste.

Qu'on en prît peu ou beaucoup, chacun n'en conservait que ce qui lui était nécessaire. Dans la sainte Eucharistie, Jésus-Christ est aussi présent dans une petite parcelle que dans une grande.

Chacun devait recueillir la manne par lui-même, comme aussi chaque fidèle l'Eucharistie.

On ne pouvait prendre la manne qu'au jour le jour : il en est ainsi de l'Eucharistie.

La manne était une nourriture mystérieuse : l'Eucharistie est aussi un profond mystère.

Sans la manne, les Hébreux seraient morts dans le désert : également, si les fidèles n'ont recours à l'Eucharistie, les âmes sont mortes dans le désert de ce monde : *Si quis ex ipsa manducaverit, non moritur.*

Le bouc émissaire, figure du Messie chargé des péchés de son peuple, ainsi que la vache rousse.

Avec quel étonnement les Israélites devaient voir la cérémonie du bouc émissaire ! Mais que signifie donc une cérémonie si originale, dont aucune raison, aucun pressentiment naturel ne pouvaient donner la clef ? Eh bien ! montez sur le Calvaire, cher lecteur, et contemplez la victime qui vient d'être chargée des malédictions du peuple, comme le bouc émissaire des péchés de tout Israël. Comme il y avait deux boucs, le sort désignait celui qui, chargé de malédictions, serait poussé dans le désert. Ainsi Jésus-Christ a été mis en concurrence avec Barrabas ; et c'est la précieuse victime, c'est Jésus-Christ qui a été désigné par le caprice de la multitude pour être immolé. Les grands de Jérusalem l'ont condamné et chassé hors des murs de la ville, de peur que sa présence ne souillât la grande solennité.

Au chapitre XIX des *Nombres* , Moïse donne les détails de l'immolation de la vache rousse qui, comme le bouc émissaire, est une figure visible de Jésus-Christ. Voyons les traits.

La vache sera arrivée à l'âge de sa force, *ætatis integræ :* Jésus-Christ meurt à 33 ans. Elle n'aura aucune tache, *sine macula*, comme Jésus-Christ ; *nec portaverit jugum*, elle ne devait pas avoir porté le joug. Il ne fallait pas, dit admirablement Corneille de la Pierre, qu'une si belle victime eût jamais été soumise à l'homme, ou eût servi aux passions des hommes.

Elle sera traînée hors du camp, *educetur extra castra*, comme Jésus-Christ sur le Calvaire hors des murs. On l'immolera en présence de tout le peuple, comme Jésus-Christ devant toute la ville. Le grand prêtre, trempant son doigt dans le sang de la victime, en aspergera les portes du tabernacle sept fois de suite. Dans la passion de Jésus-Christ, le peuple et surtout les princes des prêtres ont crié : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants.

La vache rousse sera brûlée devant la multitude des enfants d'Israël, tout entière avec son sang et ses chairs.

Voilà bien les tortures de la passion et l'effusion complète du sang.

Suivons encore la description ; nous avons une nouvelle scène.

« Un homme pur recueillera les cendres de la vache, afin que ces cendres soient sous bonne garde dans un lieu très-pur, en faveur de la multitude ». On voit là saint Joseph d'Arimathie, qui ensevelit précieusement les restes du divin Sauveur, dans un sépulcre pur où personne n'avait encore été mis.

Lorsque Notre-Seigneur dit à ses apôtres que l'Esprit-Saint leur ouvrirait l'esprit pour comprendre les Ecritures, il entendait qu'après sa mort, lorsqu'ils confronteraient les circonstances principales de sa vie, ils les verraient toutes marquées à l'avance dans l'Ancien Testament, et qu'ils seraient ravis de constater leur merveilleux accomplissement sous leurs yeux. Voilà pourquoi, lorsqu'ils prêchaient de tous côtés, particulièrement aux Hébreux, ils invoquaient avec tant de confiance l'accomplissement des Ecritures; c'est qu'assurément leurs auditeurs en étaient aussi frappés qu'eux-mêmes.

VI. — La législation judaïque, dans son ensemble, figurait et prophétisait le Messie ainsi que son Eglise.

La loi de Moïse, en tant que reposant sur le fond de la loi et du droit naturel, n'était pas nouvelle et ne devait pas plus se modifier que la vérité, que la raison universelle. C'est dans ce sens que le souverain Maître a dit : *Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir ;* c'est-à-dire, mettre les mêmes vérités dans leur plus beau jour. *Non veni solvere legem, sed adimplere.*

Mais les nombreuses lois cérémonielles du code de Moïse n'avaient pas la même destinée. Elles avaient un double but : leur fin première et immédiate était d'environner le peuple choisi de précautions infinies, afin de le garantir de la contagion des peuples idolâtres et de le conduire dans la pureté du vrai culte, aux pieds du Messie attendu, qui devait l'élever à une plus haute perfection.

La loi de Moïse avait encore une autre fonction, c'était de figurer la loi nouvelle du Messie. *Omnia in figura contingebant.* Ce n'est pas que les allégories dont nous parlons, comme l'observe Rondet, puissent établir directement la vérité d'aucun dogme ; mais, indirectement, elles augmentent la lumière déjà acquise par d'autres faits, et nous montrent que les caractères de vérité sont pour ainsi dire multipliés à l'infini dans la sainte Ecriture. Plus on approfondit la Bible, plus elle paraît resplendissante comme un soleil et dans toutes ses parties. Aucun homme n'a encore compris tout ce qu'elle contient, extrait tous ses trésors, admiré toutes ses beautés.

Nous ne faisons qu'effleurer en particulier la comparaison entre la loi de Moïse et la loi chrétienne, la loi de crainte et la loi de grâce, entre l'ombre et la réalité.

1° Il fallait un pontife unique, Aaron, pour la religion juive, comme dans la loi de grâce, un pontife unique, Pierre, pour tout l'univers.

2° Le lieu unique où l'on pouvait exercer la religion judaïque, le temple

de Jérusalem, est l'image de Rome, source unique, centre immuable de l'autorité religieuse dans l'Eglise universelle.

3° Le tabernacle renfermant la manne a été plusieurs fois couvert de nuées, symbole de la divinité insondable ; c'était aussi l'image du tabernacle des chrétiens qui contient la manne vivante, la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.

4° Les purifications légales des prêtres et les objets du culte ancien, étaient l'annonce de la sainteté, de la pureté du cœur et de l'esprit qui devaient distinguer le sacerdoce chrétien.

5° Les défauts naturels, mais physiques, qui excluaient du sacerdoce chez les Hébreux, sont la figure des défauts moraux qui excluent du sacerdoce catholique.

6° Le sacrifice journalier devant l'arche d'alliance, figure la messe chrétienne qui se célèbre chaque jour et sans fin.

7° La multiplicité et la variété des sacrifices, les holocaustes, etc., annoncent la variété des offrandes de l'esprit, du cœur, et de notre personne tout entière, que nous devons habituellement offrir au Maître de toutes choses.

8° Les menaces et les récompenses légales qui, de la part de Dieu, pesaient sur son peuple, menaces et récompenses temporelles écrites dans la loi, figurent les peines et les récompenses spirituelles attachées à la sainteté chrétienne, ou à l'oubli de Dieu, sans exclure les peines et les récompenses temporelles qui, par une secrète disposition de la Providence, s'attachent *habituellement* en ce monde à la vertu ou au vice.

9° La distribution et le partage des villes et des domaines de la Palestine à chaque tribu, selon sa population et les services rendus par Josué, prédisent la juste distribution des récompenses que le Seigneur réserve au ciel, la vraie terre promise, à ceux qui l'ont mérité, et dans la mesure de leur fidélité.

Enfin, affirmons sans hésiter que la loi de Moïse tout entière est figurative et symbolique. Nous l'affirmons non-seulement parce que Jésus-Christ lui-même nous le dit dans ses quatre Evangiles, par la bouche de tous les écrivains du Nouveau Testament, et très-abondamment dans saint Paul, non-seulement parce que tous les saints Pères ont été émerveillés de ses divins rapports, que tous les écrivains religieux les ont célébrés et s'en sont servis, qu'ils ont passé dans la liturgie et la symbolique chrétienne, mais nous l'affirmons dans ce travail parce que la seule raison et le simple bon sens en sont frappés et comme stupéfaits, surtout lorsqu'on rapproche les différents faits prophétiques dans un ensemble harmonieux, dans une vaste et lumineuse synthèse. Nous espérons qu'on aura au moins l'idée de cette glorieuse synthèse à la fin de ce traité sur les prophéties.

Examinons encore le peuple hébreu lui-même, qui, dans sa totalité et dans toute sa durée, est l'image frappante du peuple chrétien.

VII. Le peuple juif tout entier a été la figure du peuple chrétien et de ses destinées.

Nous commençons d'abord par un parallèle que donnent entre les

deux peuples et leurs histoires respectives les commentateurs les plus nombreux et les plus sensés de la sainte Ecriture. Nous en trouvons un résumé très-bien présenté dans la Bible de Vence, t. I[er], p. 263.

« Dans le style mystérieux des prophètes, Jérusalem représente l'Eglise de Jésus-Christ; la maison de Juda est l'image du peuple chrétien. C'est un principe que toute la tradition enseigne et qui est la clef de toutes les prophéties par la fécondité des conséquences qui en résultent. En effet, les saints Pères étant persuadés que dans le langage des prophètes, Jérusalem est constamment la figure de l'Eglise, à qui seule appartiennent les promesses faites à Jérusalem, ont vu, dans les infidélités des enfants de Juda, l'image des infidélités dont les chrétiens mêmes se sont rendus coupables. Ils ont vu, dans les châtiments par lesquels Dieu punissait les infidélités des enfants de Juda, le symbole des châtiments par lesquels Dieu punirait un jour les infidélités du peuple chrétien. Ils ont reconnu dans les deux maisons d'Israël et de Juda, la figure des deux peuples avec qui le Seigneur a fait alliance. Dans les enfants d'Israël, qui, en se séparant des enfants de Juda, ont mérité d'être abandonnés par le Seigneur, mais que le Seigneur promet néanmoins de rappeler après un si long abandon, ils ont reconnu le portrait des Juifs incrédules, qui, en se séparant des disciples de Jésus-Christ, ont mérité d'être abandonnés de Dieu, mais sur qui néanmoins doivent un jour être vérifiées ces magnifiques promesses du retour et du rétablissement de la maison d'Israël. Dans les enfants de Juda qui, étant devenus le principal objet des miséricordes du Seigneur, ont néanmoins aussi attiré sur eux-mêmes sa colère par leurs infidélités, ils ont reconnu la ressemblance des chrétiens qui, après avoir été comblés des effets de la miséricorde de Dieu, ont aussi attirés sur eux sa colère par leurs prévarications multipliées. Ils ont compris que les enfants d'Israël pouvaient aussi représenter les sociétés hérétiques et schismatiques, qui se rendent coupables d'un culte profane et sacrilége, en rendant à des dogmes pervers l'hommage dû à la seule vérité, et qui vont se perdre dans un schisme funeste en se séparant de Juda et de Jérusalem, c'est-à-dire de l'Eglise catholique et du centre de l'unité qui réside au milieu d'elle. Les docteurs les plus éclairés, qui ont succédé aux saints Pères, et qui ont paru dans l'Eglise après la consommation du schisme des Grecs, ont reconnu dans les deux maisons d'Israël et de Juda les deux grandes portions du peuple chrétien, c'est-à-dire l'Eglise d'Orient, qui a si malheureusement imité le schisme de la maison d'Israël, et de l'Eglise d'Occident, au milieu de laquelle est demeuré le centre de l'unité catholique. Ils ont reconnu dans les infidélités et dans la punition de Samarie et des enfants d'Israël, le symbole des infidélités et de la punition des chrétiens orientaux et de Constantinople même. Ils ont reconnu, dans les infidélités et dans la punition de Jérusalem et des enfants de Juda, le symbole des infidélités et de la punition des chrétiens occidentaux et de Rome même. Dans les deux sœurs dont parlent les prophètes : Oola et Ooliba, c'est-à-dire Samarie et Jérusalem, ils ont vu les deux grandes familles du peuple chrétien, l'Eglise grecque et l'Eglise latine. Dans les trois sœurs dont parle Ezéchiel : Jérusalem, Samarie et Sodome, ils ont vu les trois grands peuples que la religion avait unis : l'Eglise d'Occident où est demeuré le centre

de l'unité, l'Eglise d'Orient qui en est séparée par le schisme, et la nation juive que les prophètes mêmes comparent à Sodome, en lui reprochant ses infidélités. Ils ont vu, dans les faux prophètes d'Israël et de Juda, l'image des faux docteurs qui successivement ont entrepris de séduire les chrétiens d'Orient et d'Occident ; ils ont reconnu, dans les idoles mêmes dont Israël et Juda avaient été souillés, l'image des dogmes pervers que l'on s'est efforcé d'établir successivement dans les différentes portions du peuple chrétien. Le crime de Juda, selon les prophètes, c'est d'avoir imité les infidélités d'Israël. C'est dans Israël que commence le scandale qui se répand ensuite jusque dans Juda. C'est en effet dans l'Orient que commence le scandale des grandes hérésies. C'est Israël qui a commencé d'irriter le Seigneur par ses infidélités, et c'est sur Israël que le Seigneur a fait éclater d'abord sa colère. C'est dans l'Orient qu'on a vu naître le scandale de grandes hérésies, et c'est aussi sur l'Orient que le Seigneur a fait éclater les premiers coups de ses vengeances. Les mahométans, c'est-à-dire particulièrement les Sarrasins et les Turcs, sont devenus successivement à l'égard du peuple chrétien, ce que furent autrefois à l'égard des enfants d'Israël et de Juda les Assyriens et les Chaldéens, la verge de la colère du Seigneur.

« Il serait aisé de pousser beaucoup plus loin ce parallèle qui embrasse la plus grande partie des prophéties, puisqu'elles ont presque toutes pour objet, selon la lettre, les maisons d'Israël et de Juda. Mais, le mot de l'énigme étant une fois connu, tout se développe naturellement.

« Les principaux objets des prophéties présentent aussi une multitude de rapports essentiels entre l'ancien peuple et le peuple nouveau : rapports qu'il est extrêmement important de bien saisir, puisqu'étant une fois connus, ils deviennent la clef de toutes les prophéties. Les prophètes nous parlent quelquefois de ce qu'ils ont eux-mêmes éprouvé ; et en plusieurs circonstances ils furent la figure de Jésus-Christ même ; c'est ce qu'on remarque en la personne de David, Isaïe, Jérémie, Osée, Jonas, Zacharie. Les grandes promesses qui regardent Cyrus, ne reçoivent leur entier accomplissement qu'en la personne de Jésus-Christ, dont Cyrus était la figure. Les reproches et les menaces des prophètes contre Israël et contre Samarie tombent sur les Juifs incrédules, sur les sociétés hérétiques ou schismatiques, et particulièrement sur l'Eglise grecque. Les promesses faites à Israël et à Samarie n'ont eu presque aucun accomplissement selon la lettre, mais elles renferment les promesses faites à la nation juive pour le temps de son appel futur ; elles laissent même aussi d'heureuses espérances pour le retour de l'Eglise grecque. Les prérogatives qui distinguent Juda et Jérusalem sont celles qui distinguaient d'abord le peuple juif, mais qui ont ensuite distingué plus particulièrement le peuple chrétien, l'Eglise de Jésus-Christ. Les enfants de Juda avertis de ne pas imiter les infidélités des enfants d'Israël, c'est la gentilité chrétienne avertie par saint Paul de ne pas imiter l'orgueil et l'incrédulité des Juifs, c'est encore l'Eglise latine avertie de ne pas imiter les égarements de l'Eglise grecque. Les reproches et les menaces des prophètes contre les enfants de Juda et contre les habitants de Jérusalem peuvent encore retomber sur les Juifs incrédules ; mais ils tombent plus particulièrement sur les chrétiens prévaricateurs dans tous les siècles, et

plus spécialement encore sur les chrétiens prévaricateurs dans les derniers temps. L'entreprise de Sennachérib qui, à la tête des Assyriens, inonde la Judée et s'avance jusqu'aux portes de Jérusalem sans pouvoir subjuguer cette ville, pourrait représenter sous différents rapports les persécutions des empereurs païens contre l'Eglise, et l'irruption des Sarrasins sur la chrétienté et jusqu'aux portes de Rome. Les vengeances divines exercées sur Jérusalem par les armes des Chaldéens, sous le règne de Nabuchodonosor, sont encore, sous différents points de vue, les vengeances que Dieu a exercées sur les Juifs incrédules par les armes des Romains, et celles qu'il exercera un jour sur les chrétiens prévaricateurs par les armes des ennemis du nom chrétien. Le rétablissement et la réunion des deux maisons d'Israël et de Juda, c'est le renouvellement et la réunion future des deux peuples ou des deux grandes portions du peuple chrétien, c'est-à-dire la réunion du peuple juif avec le peuple chrétien, et peut-être de l'église grecque avec l'Eglise catholique. Sodome châtiée et rétablie, c'est la nation juive réprouvée et rappelée. Ninive convertie, c'est la gentilité convertie ; Ninive infidèle, ce sont les Gentils infidèles ou apostats. Babylone, c'est l'empire idolâtre, c'est l'empire anti-chrétien, c'est le monde réprouvé. Les Iduméens, les Moabites et les Ammonites, qui dans leurs origines tiennent au peuple de Dieu par des liens de fraternité, peuvent représenter les Juifs incrédules, les sociétés hérétiques et en général les chrétiens prévaricateurs. Les Philistins et les Arabes, entièrement étrangers au peuple de Dieu, peuvent être le symbole des Gentils occidentaux et orientaux, tous par leur origine étrangers au peuple de Dieu. Les Egyptiens étrangers au peuple de Dieu par leur origine, mais cependant liés à ce peuple à cause de Joseph qui eut la souveraineté dans l'Egypte, et qui y reçut ses frères, peuvent être l'image des gentils qui par leur origine étaient étrangers au peuple de Dieu, mais au milieu de qui règne Jésus-Christ dont Joseph était la figure. Les Tyriens, de même étrangers au peuple de Dieu, mais néanmoins également liés à ce peuple à cause d'Hiram, roi de Tyr, qui contribua à la construction du temple, peuvent encore être la figure des Gentils qui, bien qu'étrangers au peuple de Dieu par leur origine, ont néanmoins aussi eux-mêmes contribué à la construction du temple céleste qui est l'Eglise de Jésus-Christ. Tyr, ville ancienne et spécialement distinguée entre celles de la gentilité, peut aussi représenter Rome même également distinguée par son ancienneté et par le rang éminent qu'elle occupe entre celles de la gentilité. Enfin les magnifiques promesses faites à la Cité sainte ou aux enfants de Dieu, regardent la gloire future de l'Eglise et la félicité future des saints dans l'éternité. De même, les menaces terribles prononcées contre les pécheurs et les impies, recevront leur entier accomplissement dans le supplice éternel du monde réprouvé. Voilà les principaux points de vue sous lesquels on peut considérer les oracles prophétiques pour y découvrir les mystères et les instructions qu'ils enferment ».

Ainsi donc, s'il y a une chose démontrée, c'est que le peuple juif est tout entier un peuple prophétique, qui a une existence réelle et une existence figurée. C'est le grand livre de la Providence écrit en partie double : une page pouvait se lire dans l'ancien monde, et une autre dans l'ère nouvelle.

Bien entendu que nous ne parlons pas ici des prophéties directes, des prophètes nominativement désignés pour parler du Messie, et qui en ont parlé avec une clarté miraculeuse, comme David, Isaïe, Daniel, etc., ainsi que nous l'avons vu ; mais nous ne nous occupons ici que de l'ensemble du symbole contenu dans cette étonnante législation juive, dans les faits prophétiques, dans le peuple prophétique par excellence ; et à ce point de vue, répétons-le, le Saint-Esprit écrivait l'histoire de l'univers en partie double, pour fournir contre les incrédules futurs un démenti à leurs audacieuses dénégations.

Peuple juif, peuple providentiel, tu portes beaucoup plus de prophéties que tu ne le penses ; tu portes au loin, jusqu'aux extrémités de la terre, et jusque dans la profondeur des siècles, une lumière qui ne t'éclaire toi-même que d'une manière incertaine ; tu prophétises dans ton livre, dans ta loi, dans tes succès, dans tes revers, dans ta vie tout entière ; tout est hiéroglyphe divin dans toi et autour de toi. *Omnia in figuris contingebant illis.* Tu es une prophétie vivante.

Recueillons-nous maintenant, avant de terminer ce chapitre, et résumons.

Les prophéties sur le temps où devait arriver le Messie sont à elles seules une démonstration de la vérité.

Les prophéties marquent les caractères du Messie — et il a plu au Saint-Esprit de les multiplier à l'infini, — avec sa naissance éternelle et sa naissance temporelle, le lieu de sa naissance, sa richesse et sa pauvreté, ses humiliations et sa grandeur, son apostolat et sa passion, son règne spirituel et son triomphe éternel.

Le Saint-Esprit a fait plus qu'un tableau, il a été souvent si abondant et si riche dans ses coups de pinceau, qu'on voit le fini des traits en détail comme dans une inimitable miniature. Enfin, avec une raison parfaite, les saints Pères ont nommé l'ensemble des prophéties un cinquième Evangile.

Nous avons vu les prophéties vivantes des grands hommes de la Bible, qui ont été les types du Messie à venir. « Il devait être grand lui-même, s'écrie ici Bossuet, puisque ses figures étaient si illustres et si éclatantes ».

Nous avons vu des faits, comme la manne, l'arche de Noé, l'agneau pascal, etc., figurer Jésus-Christ avec une surprenante ressemblance.

Enfin, la législation de Moïse dans son ensemble, le peuple juif dans toute sa durée, se trouvent être, par un des traits de la toute-puissance de Dieu et de sa sagesse profonde, une vaste et interminable prophétie qui reste comme une preuve écrasante contre l'incrédulité. La vérité religieuse reluit sous mille faces diverses dans le livre par excellence, et elle défie à jamais toutes les dénégations insensées et intéressées des contradicteurs.

CONCLUSION

DE L'HISTOIRE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMEN PAR LES SEULS TÉMOIGNAGES PROFANES.

Arrivé au terme de ces longues et laborieuses recherches, nous ferons une déclaration à nos lecteurs. Nous n'avons pas eu la prétention de leur offrir un ouvrage parfait, et nous savons très-bien que celui-ci, malgré l'importance du sujet et à cause de cette importance même, porte les traces de notre insuffisance. Nous trouverons sans doute une excuse dans l'immensité et les difficultés innombrables d'un tel travail. On a compris ce qu'il nous a fallu de courage et de dévouement persévérant pour mener à sa fin, dans le cours d'une seule vie, une entreprise qui paraissait dépasser les forces d'un homme isolé. Ce qui a augmenté les difficultés inhérentes au sujet, c'est, nous le dirons naïvement, le peu d'encouragements que nous avons trouvés autour de nous. Relégué dans notre presbytère solitaire, nul ne semblait tenir compte de notre projet; d'ailleurs nous en parlions rarement et timidement depuis que nous avions constaté l'incrédulité avec laquelle certains personnages accueillaient nos études obstinées. Plus d'une fois on a taxé d'imprudence et de singularité l'accumulation de nos matériaux. Il a donc fallu que nous fussions bien convaincu de l'utilité de cette œuvre, pour la poursuivre malgré tant de causes de découragement et en faisant les plus grands sacrifices, quand nous n'avions en perspective qu'une appréciation malveillante et l'espérance douteuse d'un succès qui ne pouvait arriver qu'à la fin de notre carrière.

Rien ne nous a rebuté cependant; nous avons persisté à mettre notre faiblesse au service de la thèse la plus magnifique à nos yeux, alors même qu'il existe dans les rangs du clergé des hommes si éminents et si puissants par la pensée, parce que ces hommes d'élite sont engagés dans des administrations absorbantes, ou soutiennent, dans les chaires chrétiennes, des combats qui réclament toutes les forces de leur talent. Voilà pourquoi nous avons cru qu'il était permis à d'humbles soldats d'occuper des postes importants autour des murs de la Cité sainte, là où les adversaires sont plus nombreux et plus acharnés, là enfin où les défenseurs paraissent plus rares et moins bien armés.

Nous aurons peut-être encore une autre excuse. Le mérite d'un tel ouvrage ne dépend aucunement de la perfection et des ornements du style. Ajoutons même que, pour ce sujet, une forme simple et sévère est de rigueur; on a le droit de demander partout la clarté et la bonne ordonnance des matières. Nous espérons qu'on les aura trouvées, autant du moins que le permettaient des matériaux si variés et si disparates par leur provenance; on ne peut exiger davantage, ce nous semble.

Mais il est un point sur lequel nous croyons que tout le monde con-

viendra que nous sommes en règle, soit qu'on partage, soit qu'on repousse les convictions chrétiennes de l'auteur : nous osons penser qu'on ne mettra point en doute sa bonne foi de critique et d'historien.

Quelles que soient d'ailleurs les imperfections que l'on découvre dans l'exécution, nous estimons que notre but est pleinement atteint. Nous affirmons qu'il existe désormais un commentaire complet de la Bible par l'histoire universelle du genre humain. Nous avons surabondamment démontré que la Bible est aussi vraie comme livre d'histoire que comme enseignement religieux, et qu'elle renferme les seules annales complètes et authentiques du genre humain. Les païens, les Barbares, l'archéologie, les arts et les sciences, toute l'antiquité donne raison à Moïse et aux écrivains sacrés, contre les interprétations mal inspirées et surtout mal instruites de la fausse philosophie moderne.

Qui, parmi les chrétiens, pourrait nier que le besoin le plus sérieux de notre époque ne soit celui de défendre l'authenticité et la véracité de nos saintes Ecritures ?

Si quelqu'un de nous pouvait en douter, il n'aurait qu'à considérer le mouvement qu'on se donne dans le camp de l'incrédulité, pour reléguer l'histoire sainte parmi les mythes de la grossière théologie païenne. La génération qui nous a précédés a entendu les sifflements de Voltaire ; et nous, nous entendons les coups violents que la fausse critique porte aux fondements inébranlables de cet édifice de notre sainte religion. Cette nouvelle histoire de la Bible, si inattendue, met à néant tous les arguments de l'incrédulité, et cette partie des études préliminaires de l'Ecriture sainte et des prolégomènes de la théologie, ne tenant qu'une place assez mince dans nos études, prendra, par la nécessité de la polémique actuelle, une place proportionnée à l'importance des monuments de toute nature que nous venons de grouper et qui défient désormais l'audace des ennemis de l'Eglise.

L'Europe est dans un moment de fièvre..... La gravité des événements étourdit ; mais le temps de la réflexion reviendra, et il faudra bien que l'incrédulité accepte la discussion là où les faits eux-mêmes l'établissent d'une façon si avantageuse pour nous, et l'Eglise, épouse du Christ, continuera à faire rayonner sur le monde la divine lumière qui sort si pure et si abondante du livre qui, seul, contient toute vérité.

Puissions-nous avoir fait quelque chose d'utile à la vérité et à la sainte Eglise qui seule sait l'enseigner sur la terre avec une pureté permanente et inaltérable ! Nous soumettons à son autorité infaillible nos pensées, comme nous lui offrons notre cœur et notre obéissance filiale.

Fête de la Chaire de saint Pierre, 18 *janvier* 1867.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

DISSERTATIONS
SUR PLUSIEURS SUJETS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE. (*Suite.*)

CHAPITRE IV. — Origine et progrès de l'idolâtrie.......................... 1
I. — Sources du polythéisme........... 1
II. — Le culte des esprits............... 3
III. — Le sabéisme ou le culte des astres. 5
IV. — L'adoration des forces de la nature. 6
V. — L'apothéose...................... 7
VI. — Toutes les histoires anciennes et les livres religieux constatent la simplicité de la religion primitive et l'absence du polythéisme 9
CHAPITRE V. — Le premier état de l'humanité a été la civilisation patriarcale.. 18
I. — Témoignages des anciens.......... 19
II. — Témoignages des langues et de l'archéologie 23
III. — Astronomie ancienne....... 36
IV. — Des pays qu'habitèrent les hommes depuis le déluge jusqu'à leur dispersion. 38
CHAPITRE VI. — De l'unité du genre humain............................ 42
I. — Affinité entre les peuples les plus divers prouvée par l'histoire.......... 42
II. — La direction des migrations de tous les peuples atteste un berceau unique du genre humain....................... 48
III. — Preuves de l'unité de l'espèce humaine par l'histoire naturelle....... 50
IV. — Système de Darwin.............. 54
V. — Système de Huxley.............. 63
VI. — Les races humaines ne forment pas des espèces séparées................. 68
VII. — Preuves de l'unité de l'espèce dans la différence des races................ 69
VIII. — Possibilité pour toutes les races d'hommes d'habiter tous les climats.... 71
IX. — Les causes de variétés actuellement connues peuvent rendre compte, ou peu s'en faut, de toutes les variétés existantes. 73
X. — Couleur de la peau et de l'iris..... 76
XI. — Différence d'intelligence entre les races............................... 77
XII. — De l'infériorité intellectuelle des Australiens......................... 81

JÉSUS-CHRIST ET L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME PAR LES TÉMOIGNAGES PROFANES ET EXTRA-BIBLIQUES.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE............. 85
I. — Sommaire des prophéties de l'Ancien Testament concernant le Messie. — Caractères généraux................... 86
II. — Traits spéciaux caractérisant le Messie. 88
III. — Remarques sur ces prophéties 89
CHAPITRE PREMIER. — Attente du Messie chez tous les peuples............... 92
I. — Les Juifs......................... 92
II. — Les Grecs........................ 93
III. — Les Perses....................... 95
IV. — Les Arabes...................... 97
V. — Les Egyptiens.................... 97
VI. — Les Gaulois..................... 98
VII. — Les Chinois..................... 99
VIII. — Les Américains......... 101
IX. — Signification des sacrifices relativement au Messie....................... 102
X. — Les Sibylles 102
CHAPITRE II. — La venue de Jésus-Christ. 106
I. — Généalogie de Jésus-Christ......... 106
II. — Les parents de la sainte Vierge.... 108
III. — Recensement sous Quirinus....... 109
IV. — Année de la naissance de Jésus-Christ 110
V. — Valeur des monuments de la Palestine pour l'histoire évangélique 110
VI. — Histoire des pèlerinages de la Terre-Sainte 111
VII. — Annonciation du Verbe.......... 128
VIII. — L'Annonciation transmise par les Evangiles apocryphes 128

IX. — Fête de l'Annonciation........... 130
X. — Chapelle de l'Annonciation........ 130
XI. — Qu'est devenue la maison de Nazareth ?.......................... 132
CHAPITRE III. — Premières années de Jésus-Christ......................... 136
I. — Naissance de Jésus à Bethléem...... 136
II. — Monuments topographiques........ 136
III. — Reliques........................ 138
IV. — Evénements publics en harmonie avec la naissance de Jésus-Christ...... 139
V. — Naissance de Jésus racontée par les Evangiles apocryphes................ 140
VI. — Liturgie........................ 144
VII. — Représentation de la naissance de Jésus dans les catacombes............ 144
VIII. — Adoration des Mages, d'après les Evangiles apocryphes................. 146
IX. — Fête de l'Epiphanie dans la liturgie primitive.......................... 148
X. — Du lieu où les Mages adorèrent l'enfant Jésus.......................... 149
XI. — Témoignages variés sur les rois mages. — Saint Augustin, Chalcidius, Théodote, patriarche des cénobites..... 150
XII. — Présentation. — Tradition sur Siméon le Juste....................... 151
XIII. — La Présentation, d'après l'Evangile de la Nativité................... 152
XIV. — Massacre des innocents. — Fuite en Egypte............................ 153
XV. — Récits des apocryphes sur Hérode et la fuite en Egypte................ 154
XVI. — Les premiers événements de la vie de Jésus, d'après Albufarage et Autognius............................ 158
XVII. — Fête des Saints Innocents...... 159
XVIII. — Le massacre des Saints Innocents reproduit par la sculpture............ 160
XIX. — Du lieu où Jésus passa sa jeunesse, d'après les Evangiles apocryphes...... 161
XX. — L'enfance de Jésus, d'après les auteurs païens...................... 167
XXI. — D'après la tradition juive....... 167
XXII. — Témoignages variés sur la vie de Jésus à Nazareth.................... 168
CHAPITRE IV. — Chronologie de la vie de Jésus............................ 172
I. — Table des années des olympiades de Rome, des consuls et des principaux faits intéressant l'histoire évangélique....... 172
II. — Souverains pontifes contemporains de Jésus-Christ...................... 179
III. — Préfets de Syrie, contemporains de Jésus-Christ........................ 181
IV. — Des gouverneurs de Judée, contemporains de Jésus-Christ.............. 182
V. — Dissertation sur l'année de la naissance de Jésus-Christ. — 1° Epoque de la mort de Jésus. — 2° Preuves qui servent à fixer l'époque du baptême de Jésus. — 3° Difficultés venant des médailles. — 4° La prophétie de Daniel. 184
CHAPITRE V. — Prélude de la vie publique de Jésus........................ 198
I. — Saint Jean-Baptiste............... 198
II. — Visitation. — Commencement de saint Jean.......................... 199
III. — Baptême de Jésus-Christ, d'après les Evangiles apocryphes............. 201
IV. — Moment et lieu du baptême de Notre-Seigneur...................... 201
V. — Jeûne de Jésus-Christ............. 202
VI. — Réflexions sur les documents de la vie publique de Jésus-Christ........... 202
VII. — Portrait de Jésus-Christ par Josèphe............................ 203
VIII. — Jésus choisit ses apôtres et ses disciples.......................... 206
IX. — Continuation de l'histoire de saint Jean-Baptiste...................... 212
CHAPITRE VI. — Vie publique de Jésus. Témoignage des lieux, des traditions qui s'y rattachent et de quelques monuments............................ 216
I. — Noces de Cana................... 216
II. — Sermon sur la montagne, ou les huit Béatitudes...................... 217
III. — Multiplication des pains........... 218
IV. — Le *Pater*....................... 220
V. — Les clefs de saint Pierre.......... 220
VI. — L'aveugle guéri................. 222
VII. — La chananéenne................ 222
VIII. — La Samaritaine................ 223
IX. — Le Samaritain. — Jéricho........ 224
X. — Naïm et les démons chassés....... 224
XI. — Le bon Pasteur................. 225
XII. — Paralytique guéri et Piscine Probatique............................ 227
XIII. — La femme guérie d'un flux de sang. 228
XIV. — Nicodème.................... 230
XV. — La Transfiguration............. 231
XVI. — Les Paraboles de l'homme noble et du fils du roi..................... 232
XVII. — L'officier de Capharnaüm....... 233
XVIII. — Payement du tribut. Traits divers............................ 234
XIX. — Les paraboles de Jésus-Christ et le Talmud........................... 235
XX. — Lazare. — Béthanie............ 239
XXI. — Confirmation de la résurrection de Lazare et des miracles de Jésus-Christ, par les témoins survivants............ 245
XXII. — Béthanie (continuation)........ 246
XXIII. — Les Rameaux............... 247
XXIV. — Le lavement des pieds........ 248

CHAPITRE VII. — Vie publique de Jésus. — Témoignage des hérétiques......... 250
I. — Réflexions générales 250
II. — Les Evangiles ont-ils été écrits à la fin du deuxième siècle ?.............. 250
III. — Les hérétiques ébionites rendent témoignage à la vraie histoire de Jésus-Christ.............................. 254
IV. — Enseignement de Marcion........ 255
CHAPITRE VIII. — Vie publique de Jésus. — Témoignage des Juifs et des Païens. 262
I. — Livres et traditions juives......... 262
II. — Aveux des Juifs consignés dans les livres saints et les Pères............. 272
III. — Opinion des Juifs modernes et contemporains sur la vie de Jésus........ 274
CHAPITRE IX. — Opinion des païens sur la vie publique de Jésus.............. 277
CHAPITRE X. — Les Evangiles cités textuellement dans les Pères des deux premiers siècles.................... 284
I. — Observations générales............ 284
II. — Saint Clément.................... 285
III. — Lettre des prêtres et des diacres d'Achaïe sur le martyre de saint André (Edition Migne, p. 1218)............. 289
IV. — Hermas.......................... 289
V. — Saint Ignace et saint Polycarpe.... 290
VI. — Saint Justin...................... 290
VII. — L'Evangile sélon saint Matthieu mot pour mot dans les Pères du deuxième siècle............................ 294
VIII. Saint Marc........................ 310
IX. — Saint Luc 313
X. — Saint Jean....................... 330
CHAPITRE XI. — La Cène............. 339
I. — Lieu, jour, caractère du dernier repas de Jésus........................... 339
II. — Institution du sacerdoce chrétien .. 343
III. — Les Liturgies 344
IV. — La fête du Jeudi-Saint............ 345
V. — Les Vases du saint sacrifice........ 346
VI. — Figures tirées de l'Ancien Testament.............................. 347
VII. — Figures tirées du Nouveau Testament.............................. 349
CHAPITRE XII. — La Passion de Jésus.. 360
I. — Témoignag des hérétiques........ 360
II. — Témoignage des Juifs............. 363
III. — Témoignage des païens.......... 364
IV. — Témoignage des Apocryphes 365
V. — Relation de Pilate................ 378
VI. — Gethsémani. — La trahison de Judas. — Maisons d'Anne, de Caïphe et de Pilate............................. 383
VII. — La formule de la sentence de condamnation de Jésus à la flagellation.... 387
VIII. — Colonne de l'*Ecce Homo*....... 387
IX. — Quels furent les termes de la sentence de mort prononcée par Pilate.... 388
X. — Le Chemin de la croix............ 389
XI. — Sainte Véronique et la face de Notre-Seigneur............................. 390
XII. — Différents rapprochements des circonstances de la Passion avec les événements du temps et l'histoire profane. 393
XIII. — Etude sur le lieu du supplice de Jésus. — Invention de la vraie croix, son histoire 394
Forme de la croix, support et dimension.. 400
Diffusion des reliques de la vraie croix... 401
Recherches des reliques................ 402
Tableau des volumes connus de la vraie croix exprimés en cubes de un millimètre................................ 404
Les saints clous........................ 405
Le titre de la croix..................... 407
La couronne d'épines.................. 409
Les saintes robes....................... 412
Robe d'Argenteuil...................... 415
Les saints suaires...................... 417
La santa scala, le roseau, l'éponge, la lance 419
XIV. — Le rocher fendu, examiné par la science moderne...................... 420
XV. — Le soleil obscurci à la mort de Notre-Seigneur........................ 421
XVI. — Prodiges à la mort de Jésus-Christ 423
XVII. — La pierre où fut posée la croix, conservée jusqu'en 1808. — La pierre de l'ensevelissement également conservée............................ 424

LES TEMPS APOSTOLIQUES.

CHAPITRE PREMIER. — Jésus ressuscité. 426
I. — Jour de la résurrection. — Visite des lieux................................ 426
II. — Récit des Evangiles des hérétiques touchant la résurrection............. 429
III. — Récit des rabbins sur le même sujet.............................. 429
IV. — Etat actuel du saint Sépulcre...... 431
V. — Notice historique sur l'occupation du saint Sépulcre par les Arabes jusqu'à nos jours............................ 432
VI. — Julien l'Apostat et les prédictions de Jésus........................... 435
VII. — Action de Jésus sur le monde.... 441
VIII. — Jésus-Christ continue son existence dans l'Eglise, et nous sommes perpétuellement les témoins de ses œuvres et de sa vie.......................... 451
IX. — La critique rationaliste et les écrivains évangéliques 455
X. — Les images de Jésus-Christ....... 460
CHAPITRE II. — Dernières années de la Vierge Marie 468

I. — Marie depuis la Passion jusqu'à la Pentecôte........................ 468
II. — Marie depuis la Pentecôte jusqu'à sa mort.............................. 471
III. — Assomption de Marie............ 475
CHAPITRE III. — Pontificat de Simon-Pierre.............................. 486
I. — Débuts de saint Pierre............ 486
II. — Saint Paul........................ 490
III. — Saint Denis l'Aréopagite et sa mission................................ 491
IV. — Disciples de saint Pierre envoyés en différents lieux.................. 505
V. — Lutte de saint Pierre contre Simon le Magicien........................ 515
VI. — La prison de saint Pierre et ses chaînes............................ 517
VII. — Travaux de saint Paul........... 520
VIII. — Martyre de saint Pierre et de saint Paul............................. 522
IX. — Gloire de leurs tombeaux........ 528
X. — Portraits des deux apôtres........ 531
XI. — Description de la Chaire de saint Pierre à Rome...................... 538
CHAPITRE IV. — Histoire des apôtres... 548
I. — Saint Jean l'évangéliste........... 548
II. — Vie de saint Jacques le Juste ou le Mineur, frère de saint Jean.......... 554
III. — Saint Jacques le Majeur, fils d'Alphée 561
IV. — Saint André..................... 564
V. — Saint Matthieu................... 573
VI. — Saint Philippe.................. 576
VII. — Saint Barthélemy............... 583
VIII. — Saint Thomas................. 583
IX. — Saint Simon..................... 584
X. — Saint Jude, surnommé Thaddée.... 585
XI. — Saint Matthias.................. 587
XII. — Saint Marc.................... 588
XIII. — Saint Luc.................... 594
XIV. — Saint Timothée............... 599
XV. — Saint Barnabé................. 603
CHAPITRE V. — Quelques personnages de l'âge apostolique.................. 606
I. — Identité des trois Marie.......... 606
II. — Preuves que sainte Marie-Madeleine n'est point morte à Ephèse, comme le soutient Launoy. — Première preuve : Vie de sainte Madeleine par Rabau-Maur ; — Deuxième preuve : Vie de sainte Madeleine par un anonyme ; — Troisième preuve : Crypte de sainte Madeleine ;— Quatrième preuve: Tombeau de saint Maximin; — Cinquième preuve : Tombeau de sainte Marie-Madeleine ; — Sixième preuve : Grotte de sainte Madeleine............................. 608
III. — Apostolat de saint Lazare à Marseille. 635
IV. — Sainte Marthe................... 653
V. — Reconnaissance des ossements du corps de saint Lazare en 1727......... 662
VI. — Translation des reliques de sainte Madeleine en 1776.................. 669
VII. — Saint Longin................... 670
VIII. — Vie de Papias................. 672
CHAPITRE VI. — Successeurs des apôtres jusqu'à la paix de l'Eglise............ 674
I. — Considérations préliminaires........ 674
II. — Monuments authentiques de la succession des pontifes romains jusqu'à Constantin.......................... 675
III. — Catalogue des Pontifes romains dressé sous Libérius................. 679
IV. — Catalogue des pontifes romains dressé au VIe siècle.................. 682
V. — Catalogue des saints Pères........ 683
VI. — Catalogue des pontifes romains par les peintures de la basilique de Saint-Paul................................ 684
VII. — Tableau de la succession des évêques des principaux siéges dans les premiers siècles, d'après la Chronique d'Eusèbe........................... 685

SUPPLÉMENT.

CHAPITRE PREMIER. — Les langues, l'histoire et la Bible.... 687
I. — Multiplicité des langues............ 687
II. — L'étude historique des langues offre-t-elle des renseignements sur les migrations des peuples ?.................. 687
III. — Les langues actuelles remontent-elles à une langue primitive?......... 697
IV. — De l'origine du langage............ 700
CHAPITRE II. — Les prophéties et leur accomplissement.................... 704
I. — Observations préliminaires......... 704
II. — Le temps où le Messie devait apparaître, selon les prophéties, concorde avec le récit des Evangiles.......... 709
III. — Tous les caractères du Messie, énoncés dans les prophéties, concordent également avec les récits du Nouveau Testament.............................. 720
Jésus est de la race d'Abraham.......... 720
Jésus est le fils d'Isaac................ 720
Jésus est le fils de Jacob.............. 720
Jésus est de la race de Jessé et de David. 723
Le nom de David est attribué à Jésus.... 724
Jésus est né d'une Vierge.............. 724
Jésus est né à Bethléem................ 725
Du nom de Jésus qui signifie Sauveur.... 726
Du nom d'Emmanuel qui signifie Dieu avec nous.............................. 726
Les mages adorent Jésus et lui offrent des présents.......................... 726
Meurtre des enfants commis par Hérode... 727

Jésus habite Nazareth et est appelé Nazaréen........ 727
Le Saint-Esprit descendit sur Jésus, après son baptême, et Dieu le Père lui rendit alors témoignage comme à la transfiguration........ 727
Jésus jeûne et a faim........ 728
Jésus est le Verbe de Dieu........ 728
Jésus Fils de Dieu........ 728
Jésus premier-né........ 728
Jésus vient en Galilée et à Capharnaüm... 729
Jésus prédicateur et maître........ 729
Jésus prêche l'Evangile de Dieu en Galilée. 729
Jésus se sert très-souvent de paraboles dans ses discours et dans ses enseignements........ 730
Jésus fait des actions admirables et guérit toutes sortes de maladies........ 730
Jésus rend la vue aux aveugles........ 731
Jésus ouvre les oreilles des sourds........ 731
Jésus délie la langue des muets........ 731
Jésus guérit les boiteux........ 731
Jésus guérit les malades........ 732
Jésus réconforte ceux qui ont faim avec de la nourriture........ 732
Jésus choisit ses apôtres, ses disciples et ses fidèles dans la nation juive, et les réunit autour de sa personne; la religion chrétienne est ensuite propagée par eux. Le choix et l'appel faits par Jésus sont le commencement du salut........ 733
Les apôtres et disciples de Jésus, grossiers et ignorants........ 733
Les apôtres et les disciples de Jésus font des choses merveilleuses et guérissent toutes sortes de maladies........ 733
Jésus marche sur la mer........ 734
Jésus est la lumière........ 734
Jésus est le feu........ 734
Jésus est le soleil........ 735
Jésus est étoile........ 735
Jésus est le gardien et le terme de l'alliance nouvelle et éternelle arrêtée par Dieu avec les hommes........ 735
Jésus pacifique........ 736
Jésus guerrier et victorieux........ 736
Jésus est la pierre, le fondement, la montagne........ 736
Jésus le scandale et la ruine........ 737
Jésus chef........ 737
Jésus est la voie........ 737
Jésus est la vérité........ 738
Jésus est la vie........ 738
Jésus est la sagesse........ 738
Jésus le principe et la fin, le premier et le dernier, l'Alpha et l'Oméga........ 739
En Jésus reposent toutes les choses de Dieu........ 739
Jésus est la justice........ 739
Jésus est le témoin de Dieu........ 740
Jésus humble........ 740
Jésus méprisé et haï........ 740
Jésus inconnu........ 741
Jésus pauvre........ 741
Jésus serviteur........ 741
Jésus doux et miséricordieux........ 741
Jésus obéissant........ 742
Jésus l'agneau, la pâque, la brebis........ 742
Jésus lion........ 743
Jésus prince........ 743
Jésus Seigneur et roi éternel........ 743
Jésus clarté et gloire........ 744
Jésus législateur........ 744
Abrogation de la loi de Moïse........ 745
Royaume spirituel et éternel de Jésus.... 745
Jésus entre à Jérusalem monté sur une ânesse suivie de son ânon........ 746
Les Princes des Juifs se liguent contre Jésus........ 747
Jésus est trahi par Judas........ 747
Jésus institue un sacrifice non sanglant... 748
Jésus est le pain........ 748
Agonie de Jésus........ 749
Jésus est pris et garrotté........ 749
Jésus est abandonné par ses disciples. Pierre le renonce publiquement........ 750
Des faux témoins accusent Jésus........ 751
Jésus accusé garde le silence........ 751
Jésus est couvert de crachats et frappé... 751
Jésus est condamné à mort par les Juifs et les païens........ 752
Jésus est crucifié........ 752
Jésus est crucifié entre deux voleurs........ 752
Jésus mourant prie son Père pour ses bourreaux........ 752
Les vêtements de Jésus sont tirés au sort... 752
A la mort de Jésus le soleil s'obscurcit et la terre est ébranlée........ 752
Jésus mourant appelle à haute voix son Père........ 754
On donne à boire à Jésus du fiel et du vinaigre........ 754
Le côté de Jésus est percé........ 754
Joseph et Nicodème ensevelissent avec soin le corps de Jésus........ 755
Le sépulcre de Jésus........ 755
Résurrection de Jésus........ 755
Jésus absout les hommes de leurs péchés. 756
Jésus a racheté les hommes par son sang. 756
Jésus a institué le baptême........ 756
Jésus est monté au ciel........ 756
Jésus est à la droite de Dieu son Père... 757
Jésus envoie le Saint-Esprit à ses disciples........ 757
Prêtres de Jésus........ 757
Prédication de l'Evangile........ 757

Les disciples de Jésus sont ses témoins... 758
Martyre des disciples de Jésus........... 758
Vocation des Gentils.................. 758
Renversement des idoles.............. 759
Endurcissement, perfidie et aveuglement des Juifs........................... 759
Destruction de Jérusalem.............. 760
Destruction du Temple de Jérusalem..... 761
Tout espoir de restaurer la ville et le temple est enlevé aux Juifs.............. 761
IV. — Des hommes illustres de l'Ancien Testament qui ont été les types prophétiques du Messie.................... 762
Adam, Abel et Noé, types de Jésus-Christ............................ 762
Melchisédech........................ 763
Abraham et Isaac...................... 763
Joseph, type du Christ................. 763
Moïse, Aaron, Josué, types du Messie.... 764
Samson.............................. 764
Samuel.............................. 765
V. — Des événements qui ont prophétisé le Messie.......................... 766
VI. — La législation judaïque, dans son ensemble, figurait et prophétisait le Messie ainsi que son Eglise................. 768
VII. — Le peuple juif tout entier a été la figure du peuple chrétien et de ses destinées............................ 769
CONCLUSION de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament par les seuls témoignages profanes..................... 774

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

A

AARON, son tombeau retrouvé. Tome I, page 369.

ABBADIE. Sa valeur. Etude préliminaire. I, 27.

ABIAM et AZA, rois de Juda; leur histoire profane. I, 514.

ABRAHAM, lieu de sa naissance. I, 237. — Ses premières années. 238. — Le nom d'un des rois vaincus par lui retrouvé. 241. — Sa science. 242. — Sa famille. 243. — Accomplissement des prophéties sur sa postérité. 253. — Tombeau d'Abraham. 256. — Abraham selon la géographie et la linguistique. 259.

ABSALON. Son tombeau. I, 451.

ABULFARAGE et AUTOGNIUS. II, 158.

ADAM. Son histoire. I, 91.

AGATHE. Antique emblème. I, 88.

AGE APOSTOLIQUE. Saints personnages de ce temps. II, 607.

AGE DU MONDE. I, 45. — Age d'or. 82.

ALEXANDRE BALA. I, 596.

ALEXANDRE et JADDUS. Nouvelles études critiques sur ce fait. I, 577. — Alexandre juge les Juifs et les Samaritains. I, 578 *et seq.*

ALEXANDRE LE GRAND et les Juifs. I, 574.

ALEXANDRE POLYHISTOR, ABYDÈNE. Introduction, p. XIX.

ANDRÉ (Saint). II, 207.

ANNONCIATION DU VERBE. II, 128.

APOCRYPHES. II, 140, 161, 202.

APOTRES. II, 206.

ARC-EN-CIEL. Son souvenir se lie au déluge. I, 210.

ARTS (Histoire des). Nouveauté du monde; étude préliminaire. I, 68.

ASTRUC. Ses accusations contre la Bible; étude préliminaire. I, 34.

ASMONÉENS. I, 607.

AUSTRALIENS, race humaine. II, 81.

AZOR. Découverte de cette ville par Saulcy. I, 406.

AZYMES (Fête des). I, 366.

B

BABEL (la Tour de) retrouvée. I. 216 *et seq.* — Confusion des langues. *Ibid.*

BARBARIE. Etat secondaire de l'humanité. II, 18.

BARNABÉ (Saint). Sa vie. II, 603.

BARTHÉLEMY (Saint). Sa mission. II, 578.

BÉROSE. Sa valeur. Introduction, p. XIV.

BÉTHANIE. II. 239.

BIBLE, livre historique par excellence. Son authenticité repose sur un triple fait. Etude préliminaire. I, 7.

BIBLE. Elle est une religion, une loi civile et un cadastre; trois sources d'autorité. *Ibid.*

BONNETTY. Les services qu'il a rendus à la science. Introduction, p. IX.

C

CAÏN. Tradition sur Caïn. I, 92. — Hiéroglyphe rappelant son sacrifice. I, 93.
CAÏPHE. II, 383.
CALEB et JOSUÉ. Raisin. I. 351.
CALENDRIER JUIF. Les rois de Juda. I, 573.
CANA (Noces de). II, 216.
CATALOGUE des premiers évêques. II, 674 *et seq.*
CELLIER (Dom) injuste envers Josèphe. Introduction, p. XXII.
CÈNE. Jour et lieu où elle fut faite. II, 339.
CHAOS primitif. I, 80.
CHEMIN DE LA CROIX. II, 389.
CHRONOLOGIE des premiers âges. Etude préliminaire. I, 55.
CHRONOLOGIE des différents peuples anciens. I, 57 *et seq.*
CHRONOLOGIE par l'histoire naturelle cunéiforme; difficulté levée et nouvelle histoire. I, 528, *et passim* jusqu'à 560.
CHUTE (La). Admirable peinture de la chute chez les Chinois. I, 85.
CHUTE PRIMITIVE. I, 232. — Le T et le S. *Ibid.*
CIRCONCISION. Etude préliminaire. I, 23.
CIVILISATION. L'homme a débuté par la civilisation, et non par la barbarie. II, 18.
COHEN, le juif. Comment il justifie les Juifs du crime de déïcides. II, 274.
COHENS SAMARITAINS. I, 509; II, 275.
CONCUPISCENCE (Sépulchres de). I, 349.
CONFUSION DES LANGUES. I, 217.
COSMOGONIE. Vingt-quatre peuples différents ont une cosmogonie qui rappelle les principaux traits de celle de Moïse. I, 107 *et seq.*
CRÉATION. Idée que les anciens en ont eue. I, 70. — Selon les Indiens et les Egyptiens. *Ibid.* — Les Iraniens, les Perses et les Aryas. 72. — Les Pélasges. *Ibid.* — Les Chinois. *Ibid.* — Ordre dans la création. 73.
CRITIQUE (La) nouvelle a-t-elle un caractère scientifique? Etude préliminaire. I, 41.
CROIX. Sa forme. II, 400. — Reliques de la vraie croix. 401 *et seq.*
CYCLE DE LA SEMAINE. I, 77.

D

DALLY exagère Huxley. II, 64. Voir SIMIANISME.
DANIEL. Son histoire. I, 558. — Son portrait. 559. — Ses prophéties. I, 579 *et seq.*
DARIUS OCHUS et les juifs d'Alexandrie. I, 574.
DARWIN. Son système réfuté. II, 58.
DAVID, d'après Eupolème, Nicolas de Damas, et les païens. I, 437. — D'après la fable. 440. — D'après l'archéologie. 443. — David poète. 441.
DÉLIVRANCE DES HÉBREUX, selon les Egyptiens. I. 315 *et seq.*
DÉLUGE d'après les peuples anciens. I, 168. — Déluge, ses circonstances. 159. — Ses causes. *Ibid.* — Fêtes commémoratives du déluge. 161. — Médaille d'Apamée se rapportant au déluge. 162 et 200. — L'arc-en-ciel aussi 162 et 210. — Premiers habitants après le déluge. 164.
DENYS (Saint), évêque de Paris, aréopagite. II, 491.
DÉSERT des Hébreux. I, 344.
DIEU. Son nom chez tous les peuples. I, 746.
DISCIPLES DE JÉSUS-CHRIST. II, 209, 219, 246.
DISPERSION DES ENFANTS DE NOÉ. Confirmation du chapitre IX de la Genèse. I. 213. — Dispersion des dix tribus constatée. I, 560.
DIUS, historien. Introduction, p. XX.

Dix Commandements conservés en substance partout. I, 370.
Dogmes. Le fond de toutes les religions se relie à la véritable par vingt signes incontestables. I, 732.

E

Ebionites (Les) rendent témoignage à la vraie histoire de Jésus-Christ. II, 254.
Ecce homo. Colonne. II, 387.
Ecritures sinaïtiques des Hébreux. I, 358.
Eichorn. Ses attaques contre la Bible. Etude préliminaire. I, 34.
Elisée et Elie. I, 515, 517.
Enfance de Jésus-Christ, d'après les païens. II, 167.
Esprit de Dieu porté sur les eaux dans le chaos primitif. — Souvenir de ce fait. I, 81.
Etat. Premier état de l'humanité. II, 18.
Eucharistie. Ses figures. II, 347.
Evangiles retrouvés dans les Pères des Ier et IIe siècles. II, 285 *et seq.*
Evêques. Succession des évêques des premiers siéges durant les premiers siècles. II, 675.
Exégèse allemande. Sa valeur. Etude préliminaire. I, 31.
Expiatoires. Voir Rites.
Ezéchias, par les cunéiformes. I, 537 *et supra.*
Ezéchiel. Son tombeau. I, 563.

F

Femme guérie d'un flux de sang. II, 228.
Franck. Ses jugements sur la Bible. Etude préliminaire. I, 33, 36.

G

Garisim (Le temple de) retrouvé. I, 495 *et seq.*
Gaules (Les) évangélisées par les disciples de saint Pierre. II, 505.
Géants antédiluviens. I, 98.
Gémare (La). Introduction, p. XXVI.
Géographie (Correspondance de la) sacrée et profane. I, 622 *et supra.* Art. Josué.
Géologie (La). Etude préliminaire. I, 46. — Ses systèmes. 47. — La latitude qui lui est assignée. *Ibid.* — Les six jours. 52-56. — Aucun fait certain ne contredit Moïse. 54.
Gethsémani. I, 383.
Goguet. Ce qu'il dit de l'âge du monde. I, 69.
Gouverneurs de Judée, contemporains de Jésus-Christ. II, 182.
Grotius Introduction, p. IX.
Guérin du Rocher, plus ingénieux que vrai. Introduction, p. X.

H

Hazaël. I, 517.
Hébreux. Leur délivrance selon les Egyptiens. I. 312 *et seq.*
Hécatée d'Abdère dépeint les Juifs. I, 565.
Hémorroïsse. II, 228.
Hérode. I, 615. — Sa cruauté, selon les profanes, comme selon l'Evangile. 618.
Hespérides (Les) rappellent Adam et Eve. I, 123.
Hiéroglyphes. Ils rappellent l'ancienne histoire. I, 225 *et seq.*
Hircan. I, 605.
Humanité. Premier état de l'humanité : civilisation et non barbarie. II, 18.
Huxley. Son système réfuté. II, 63.

I

Idolatrie. Ses causes, son origine, ses progrès ; difficultés de rendre compte de tout. II, 1 *et seq.*

Innocents (Massacre des). II, 156 *et supra.*

Ismael. Accomplissement des prophéties sur sa postérité. I, 253. — Ismaël selon les Arabes. 254.

J

Jacob. Son histoire d'après les profanes. I, 263 *et seq.* — D'après l'archéologie. 267.

Jacques (Saint). II, 561.

Jean-Baptiste (Saint). Son histoire. II, 198, 212.

Jérémie. I, 552 *et supra.*

Jésus-Christ. Son attente chez les peuples de l'antiquité. II, 93. — Sacrifices, leur signification relativement au Messie. 102. — Les Sybilles l'annoncent ; ses ancêtres. 103. — Représentation de sa naissance. 144. — Le lieu de sa jeunesse par les apocryphes. 161. — D'après les païens. 167. — Témoignages variés sur sa vie à Nazareth ; Chronologie de la vie de Jésus-Christ. 172. — L'année vraie de sa naissance. 184. — Jésus-Christ et saint Jean-Baptiste. 199. — Jeûne de Jésus-Christ. 202. — Son portrait par Josèphe l'historien. 203. — Différentes phases de sa vie publique. 216 à 283. — Sa vie, d'après les textes évangéliques, rassemblés dans les Pères du Ier à la fin du IIe siècle. 284. — Jésus-Christ, la cène. 339. — Passion de Jésus-Christ, d'après les hérétiques. 360. — Les apocryphes. 365. — Les instruments de sa passion. 395 *et seq.* — Jésus ressuscité. 426. — Jésus-Christ, son action sur le monde ; il continue à vivre dans son Eglise. 451 *et seq.*

Joachaz, Joachim, Jéchonias, Sédécias, derniers rois de Juda. I, 551.

Job. I, 289.

Jonas, Joram, Josaphat. I, 518, 519.

Joseph (le patriarche). Sa vie d'après les Egyptiens. I, 271 *et seq.* — D'après les Arabes. 273. — D'après les Latins. 276.

Josèphe (l'historien). Son utilité, ses qualités. Introduction, p. XXI. — Trop sévèrement jugé par plusieurs savants. p. XXIII. — Son portrait de Jésus-Christ. II, 203.

Josué. Expulsion des Cananéens ; souvenir de ce grand événement chez les peuples. I, 374 *et seq.* — Josué, son histoire par la géographie. 387. — Son tombeau retrouvé. 413.

Judas. Sa trahison. II, 383.

Jude (Saint). Sa mission. II, 585.

Juges d'Israel. Origine de leur nom. I, 419. — D'après les Paralipomènes. *Ibid.* — Leurs tombeaux. 427. — D'après la fable. 429. — Le Yaschar fait leur histoire. 431.

Juifs anciens, du temps du Talmud. Leur opinion sur les faits évangéliques. II, 272 *et seq.* — Juifs du XIXe siècle ; leur opinion. II, 274.

K

Klaproth, linguiste. Son opinion. II, 699.

L

Langage (Origine du). II, 700. — C'est une philosophie erronée qui en attribue l'origine à l'homme seul. *Ibid.*

Langues. Leur histoire est conforme à ce que contient la Bible. II, 687.

Lavement des pieds. II, 248.

Lazare (Saint). II, 239. — Témoins de sa résurrection. II, 245. — Son apostolat. II, 635 *et seq.* — Son tombeau. 640 *et seq.* — Ses reliques. 662 *et seq.* Voir **Marseille.**

LETTRES et versets comptés dans la Bible ; difficultés d'interpolation. Etude préliminaire. I, 25.
LOI JUIVE. Sa perfection. Etude préliminaire, I, 5.
LORETTE (Maison de). Son histoire et ses dimensions. II, 134. Voir NAZARETH.
LOTH. Sa postérité. I, 252.
LUCIEN. Son déluge. I, 182.

M

MACHABÉES. I, 585.
MADELEINE (Sainte), Sainte Marthe et Lazare. II, 606. — Une seule Madeleine. *Ibid.*
MAGES (Rois). II, 146.
MANASSÈS, d'après les cunéiformes. I, 547.
MARC. Sa vie. II, 588. — Sa chaire à Venise. 592.
MARCIONITES (Les) rendent témoignage à Jésus-Christ. II, 256.
MARIE (La Sainte Vierge). Ses parents. II, 108. — Sa vie depuis la mort de son divin Fils jusqu'à son Assomption. II. 468.
MARSEILLE et son apôtre saint Lazare. II, 635. — Son tombeau. 640 *et seq.* — Ses reliques. 662 *et seq.*
MATHIAS (Saint). Sa mission. II, 587.
MATTHIEU (Saint). II, 573.
MAXIMIN (Saint). Sa vie et son tombeau. II, 623 *et seq.*
MÉDAILLE D'APAMÉE. Déluge. I, 200, et au chapitre précédent.
MÉNANDRE, historien. Introduction, p. XX.
MER ROUGE. Voir PASSAGE.
MESSIE. Prophéties qui le concernent. II, 85. — Il est attendu chez tous les peuples. II, 92 *et suiv.*
MOABITE (Inscription) retrouvée pour refaire les règnes d'Ochosias, de Josaphat, etc. I, 524.
MOÏSE, chef et législateur des Hébreux. Selon les Romains. I, 310. — Selon les Wolofs. 314. — Selon Suidas, Artapan, Démétrius. 316 *et seq.* — Moïse selon la géographie. 335.
MOÏSE DE KHORÈNE. I, 295 *et seq.*
MONOTHÉISME de tous les peuples primitifs. I, 657.
MORALE. Le fond, le même partout. I, 732.
MUNK (le juif). Son opinion sur Jésus-Christ, II, 276, — et sur les ennemis de la Bible. Discours sur les juifs.

N

NABOTH. Sa généalogie. I, 516.
NABUCHODONOSOR. Confusion des langues ; tour de Babel. I, 216. — Son histoire, 550, 555.
NATURELLE (Chronologie par l'histoire). Etude préliminaire. I, 67.
NAZARETH (Vie de Jésus à). II, 168.
NAZARETH (Maison de). II, 132.
NICODÈME. II, 230.
NOÉ. Le déluge. I, 159. — Son tombeau. I, 165. — Sa postérité, ses trois fils, reconnus partout. I, 164.

O

OCHOSIAS ET ATHALIE. I, 520. — Inscription moabite retrouvée. 524.
ORPHÉE. Sa cosmogonie, d'après Cédrénus. I, 111.
OSIAS OU AZARIAS. I, 522.
OUVRAGES (Liste des) cités dans la Bible sans la Bible. I, 30.
OVIDE. Son déluge. I, 178.

P

PAÏENS. Leur opinion sur le christianisme. II, 277.
PAINS (Multiplication des). II, 218.
PAPIAS. Sa vie. II, 672.
PARABOLES. II, 232-235.
PARADIS TERRESTRE. Souvenirs du genre humain. I, 82.
PARALYTIQUE. II, 227.
PASSAGE DE LA MER ROUGE. I, 342.
PASSION DE JÉSUS-CHRIST. Voir art. JÉSUS-CHRIST.
PASTEUR (Le bon). II, 225.
PASTEURS (Les rois), ou dynastie Egyptienne, sont les Hébreux. I, 295.
PATER. II. 220.
PATRIARCHES. Les dix patriarches antédiluviens. I, 94. — Leur longévité connue. 97.
PÈLERINAGES en Terre-Sainte. II, 141.
PERRET. Images de Jésus-Christ. II, 464 *et seq.*
PEUPLE JUIF. Ce qu'il est. I, 1.
PEUPLES (Quels sont les) qui vénèrent la Bible. Etude préliminaire. I, 29.
PHILIPPE (Saint) est venu dans les Gaules. II, 576.
PICTET. Ses aryas primitifs excellent. Introduction, p. XV.
PIERRE (Saint). Sa vie, son zèle, son apostolat. II, 487. — Gloire de son tombeau. 528.
PILATE. Sa relation. II, 378.
PLAN DE L'HISTOIRE DE LA BIBLE, par les témoignages profanes. Introduction, p. IX.
PLINE parle du déluge. I, 183.
POLYTHÉISME (Le) difficile à juger. Préface, p. XLI ; II, 1 *et suivantes*.
POMPÉE EN SYRIE. I, 612.
PONTIFES (Souverains). Quatre listes identiques. I, 506, 573.
PRÉFETS DE SYRIE. II, 181.
PRÉMICES ET OFFRANDES. I, 735.
PRÉSENTATION DE JÉSUS-CHRIST AU TEMPLE. II, 151.
PRIÈRE (La) entre dans le rite religieux de toutes les nations. I, 734.
PROPHÉTIES. Leur accomplissement. II, 704.
PROPHÉTIES concernant le Messie. II, 85.
PTOLÉMÉE ET LES SEPTANTE. I, 582.

Q

QUIRINUS. Son recensement. II, 109.

R

RABAN-MAUR. Son opinion sur les deux Madeleine. II, 609.
RACE. La couleur de la peau et de l'iris n'est pas une distinction d'espèce, mais de race. II, 76.
RAMEAUX (Fête des). II, 247.
RAWLINSON ET EZÉCHIAS, par les cunéiformes. I, 539.
REUST. Réponse à M. Reust et à M. L. F. G. Préface.
RÉDACTION DES EVANGILES au premier siècle. II, 285.
RELIGION. Points de conformité entre toutes les religions. I, 731.
RÉMUSAT (Abel) explique la confusion des langues. II, 699.
RÉPARATEUR PROMIS (Le) connu des anciens. I, 103.
RITES EXPIATOIRES pratiqués partout. I, 736.
ROBOAM. Son portrait à Karnac. I, 487. — Son discours aux révoltés d'Israël. 491.

Rois de Juda. Leurs tombeaux découverts par Saulcy. I, 454.
Romains (Les) et les Juifs. I, 594.
Rome. Les Juifs à Rome. I, 602.

S

Sacerdoce. Ses deux principaux caractères dans toutes les religions. I, 737. — Son institution chrétienne. II, 343.
Sacrifices (Les) démontrent la chute de l'homme. I, 105. — Hiéroglyphes chinois qui rappellent ce fait. *Ibid.*
Saints-Suaires (Les). II, 417.
Salomon. Témoignage d'Eupolème. I, 471. — Les lettres authentiques. 471 *et seq.* Salomon d'après Dion et Ménandre. 475. — Son temple. 476. — Son souvenir dans la vie de Titus. 479. — Son idolâtrie. *Ibid.* — Nicaulis, reine de Saba. 484.
Samarie. I, 531.
Samarie. Ses ruines retrouvées; son archéologie refait son histoire. I, 492.
Samaritaine et Samaritain. II, 223, 224.
Samuel. Sa généalogie et sa sépulture. I. 435.
Santa Scala. II, 419.
Sargon. Son inscription. I, 531, 533.
Saulcy. Introduction, p. xxv. — Ce qu'il nous apprend sur l'état actuel des villes maudites. I, 248.
Savants modernes, moins consciencieux que ceux des siècles passés. Introduction, p. xxviii.
Schlégel. II, 699.
Science des premiers hommes. I, 165.
Sennachérib. I, 533.
Sentence contre Jésus-Christ. II, 387.
Sequaia gigantea (Le) de la Californie, donne une approximation de l'âge du monde. I, 45.
Serpent en rapport avec la femme. I, 102.
Serpent d'airain. I, 535.
Serpent séducteur (Souvenirs du). Traditions curieuses. I, 99.
Sigma. Combat entre le S et le T. I, 233.
Simianisme. II, 64.
Simon. I, 601.
Simon (Saint). Sa mission. II, 584.
Sinaï. Les merveilles, etc. I, 345 *et seq.* — Ecritures hébraïques du Sinaï. 358.
Sodome. Langage de son embrasement. I, 245.
Soleil arrêté par Josué. Souvenir. I, 379.
Sources (Les) où l'on a puisé les documents pour cette histoire. Introduction, p. xiv. — Elles sont discutées. *Ibid. passim.*
Souvenirs de la Chute. Combat du *T* et du S. I. 233.
Souverains Pontifes. Quatre listes identiques. I, 506, 573. — Des Cohens samaritains. 509.
Sybillins (Les vers) ont annoncé le Messie ; il y en a qui ont précédé l'ère chrétienne ; scène curieuse au sénat à ce sujet, du temps de Cicéron. I, 105 *et seq.*

T

Tabernacles (Fête des). Etude préliminaire. I, 11.
Tables de la Loi. I, 552
Témoignages des Juifs, d'après les saints Pères. II, 272.
Témoignages Juifs et Païens envers Jésus-Christ. II, 262.

Temple de Salomon. Ses restes. I, 476 *et seq.* — Le second temple, d'après Hécatée. 568.
Terre-Sainte. Pèlerinage. II, 111.
Timothée (Saint). Sa vie. II, 599.
Transfiguration. II, 231.
Tribut payé. II, 234.
Typhon est le souvenir du serpent séducteur. I, 101.
Tyr (Catalogue des rois de), d'après Ménandre. I, 511.

U

Unité du genre humain prouvée par l'histoire gén rale et l'histoire naturelle. II, 42.
Unité de l'espèce humaine. Conséquences sociales; état de la question devant les savants du jour. II, 83, 84.

V

Verbe. Annonciation. II, 128.
Véronique (Sainte). II, 390.

W

Walkenaer. Critique. Introduction, p. xx.
Wette (de). Une de ses erreurs. Etude préliminaire. I, 38.
Wiseman. Ses opinions sur les langues, les races humaines. Voir les deux dissertations. II, 687.

Z

Zorobabel. Son histoire ; son temple. I, 568.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

Bar-le-Duc. — Typographie L. Guérin, Rue de la Banque, 36.

Planche N°1.

Fig. 1.

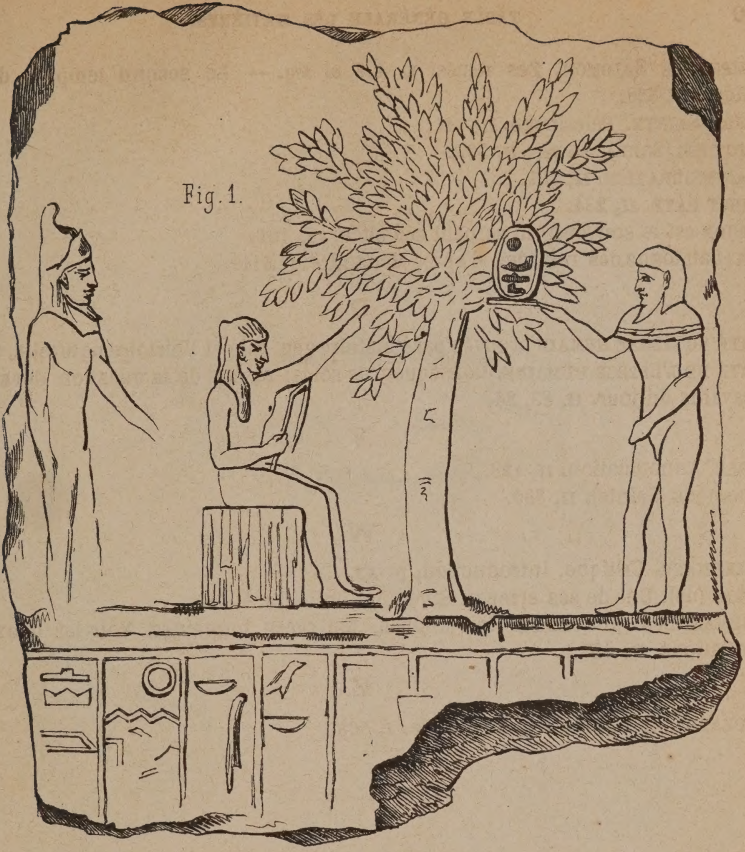

Bas-relief égyptien pouvant rappeler la chute d'Adam et d'Eve.

Fig. 2.

Groupe représentant la célèbre femme au serpent.

Planche N°. 2.

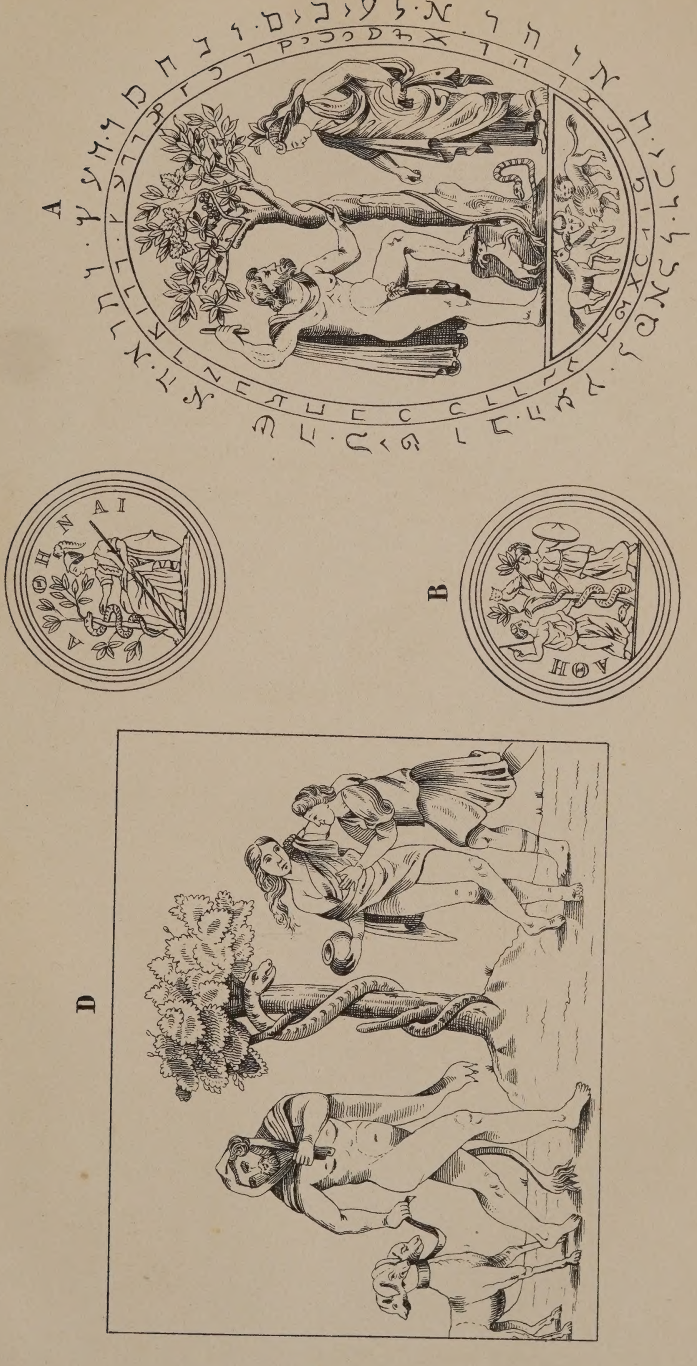

Quelques scènes mythologiques grecques faisant allusion à la chute d'Adam et d'Eve.

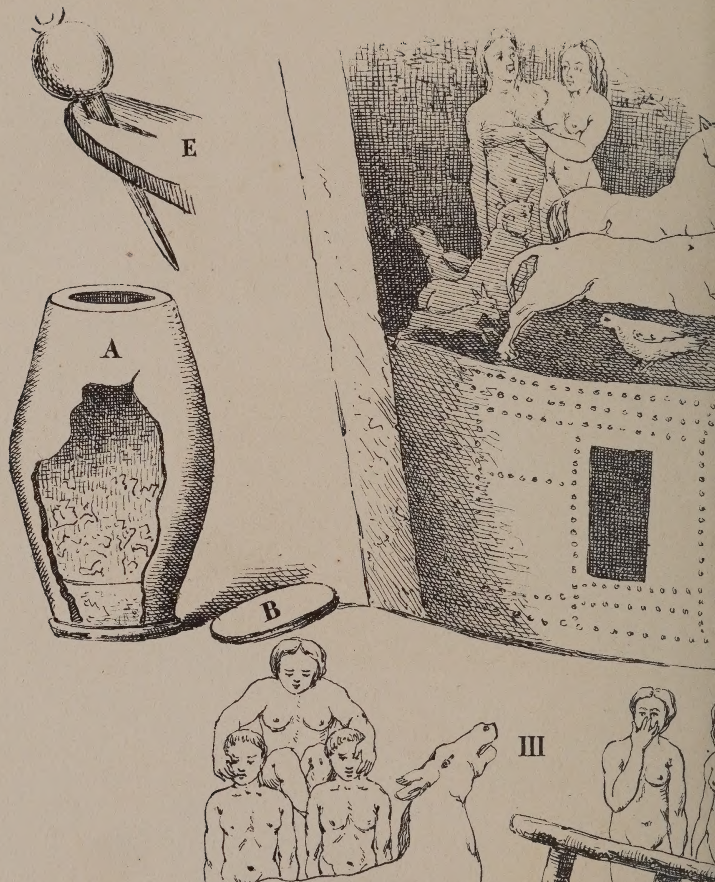

Vase contenant des

N°. 3.

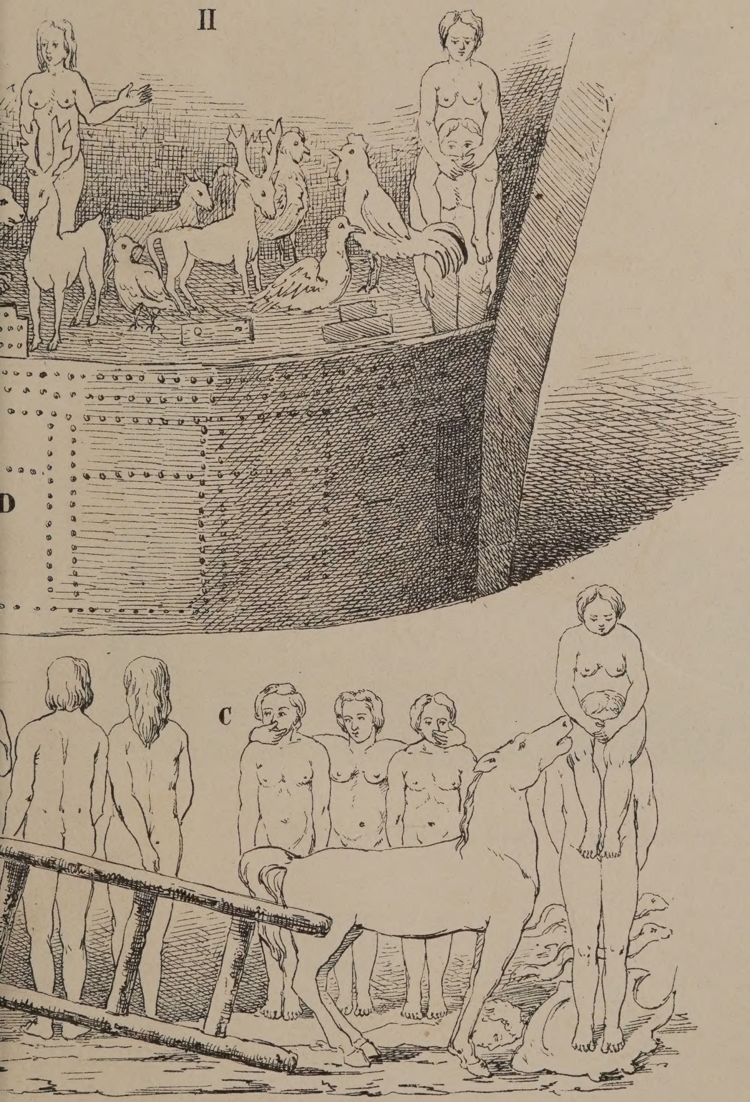

s relatifs au déluge.

Planche N°. 4.

A

B

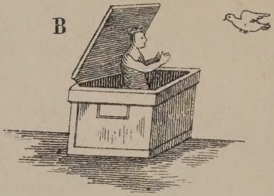

Médaille d'Apamée.

C

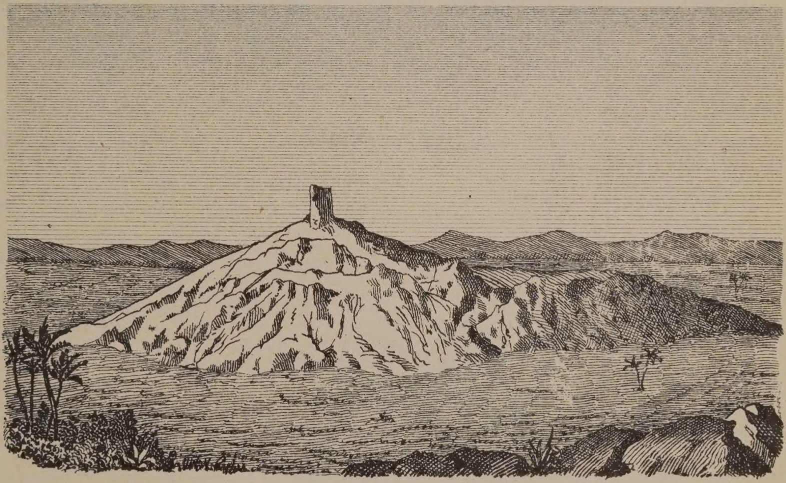

Les ruines de la Tour de Babel ou Birs-Nimroud.

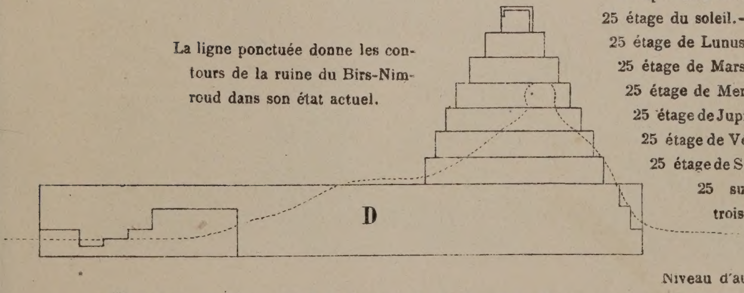

(Une stade ou 600 pieds babyloniens (4 pieds, — 0m,0001, équivalant à 189m.)

Essai de restauration de la Tour des Sept-Planètes, érigée à Borsippa sur l'emplacement de la Tour des Langues, aujourd'hui Birs-Nimroud.

Talaïot de Minorque.

Téocalli mexicain.

Nui-Hay (Sardaigne).

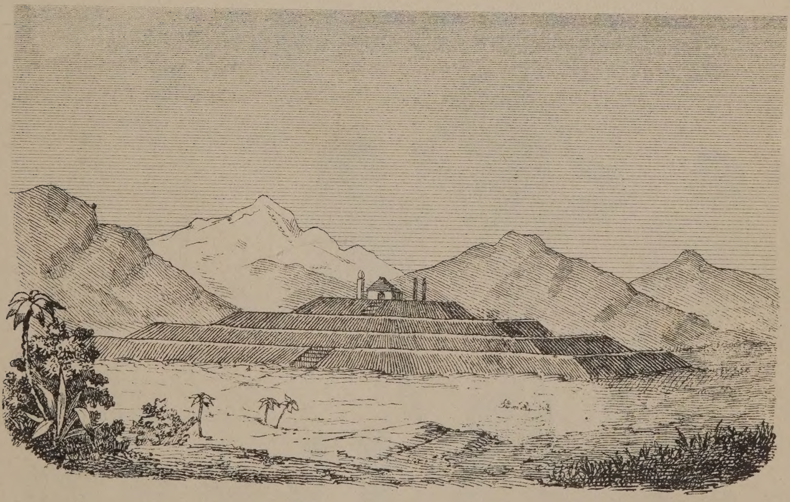

Pyramide de Cholula.

Planche N° 7.

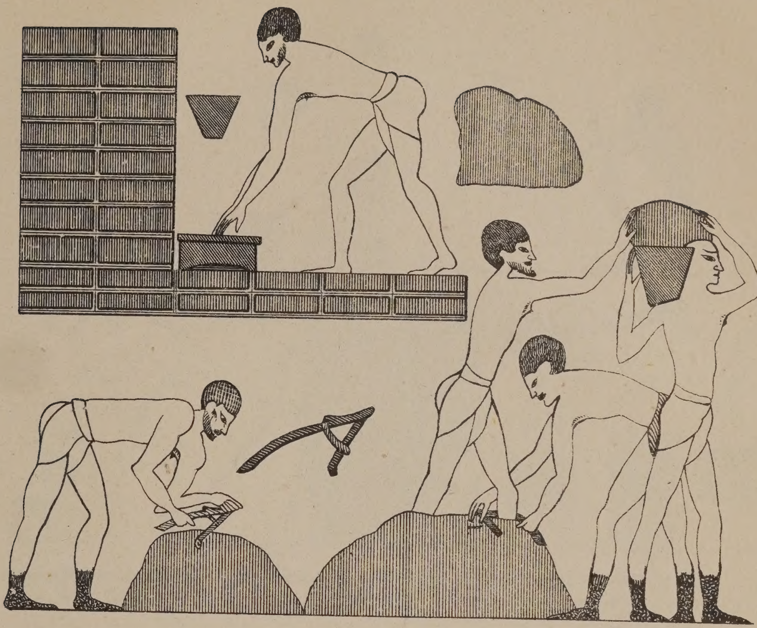

Monument montrant les Israélites dans les occupations des esclaves.

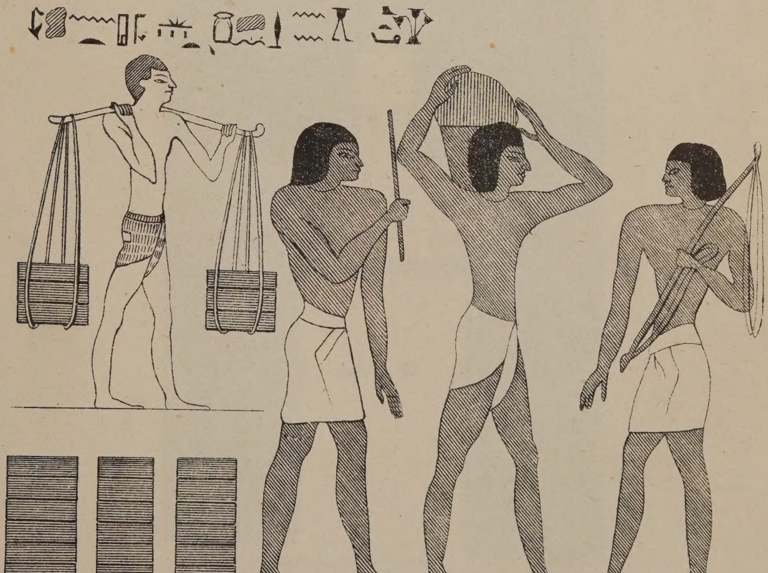

Les Hébreux occupés aux travaux ordonnés par Pharaon.

Planche N° 8.

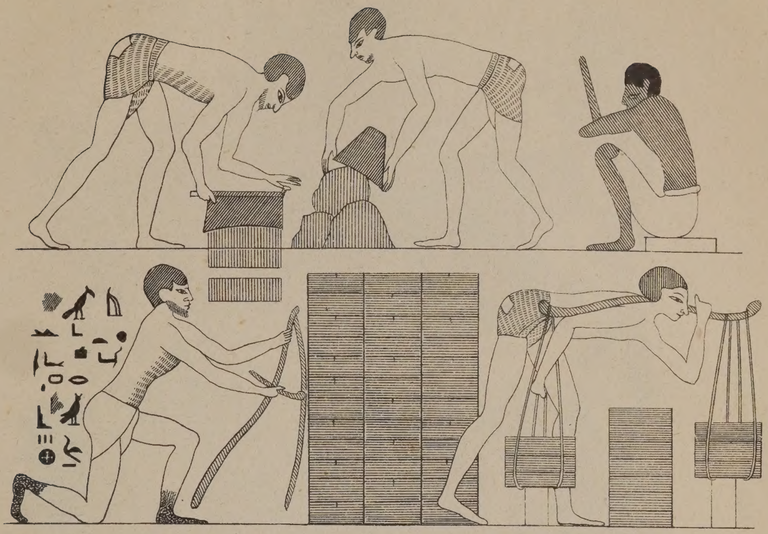

Explication de ce compartiment et des deux précédents : *a*. Hébreux fabriquant les briques ; — *b b*. Deux Égyptiens esclaves comme les Hébreux ; — *c c*. Égyptiens présidant aux travaux.

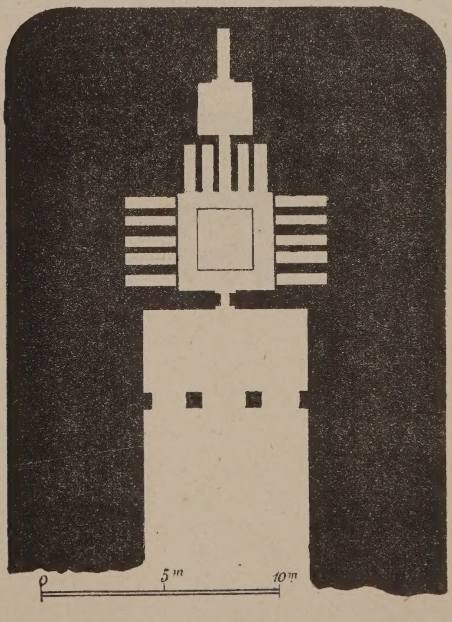

Plan du tombeau de Josué.

Planche N°. 9.

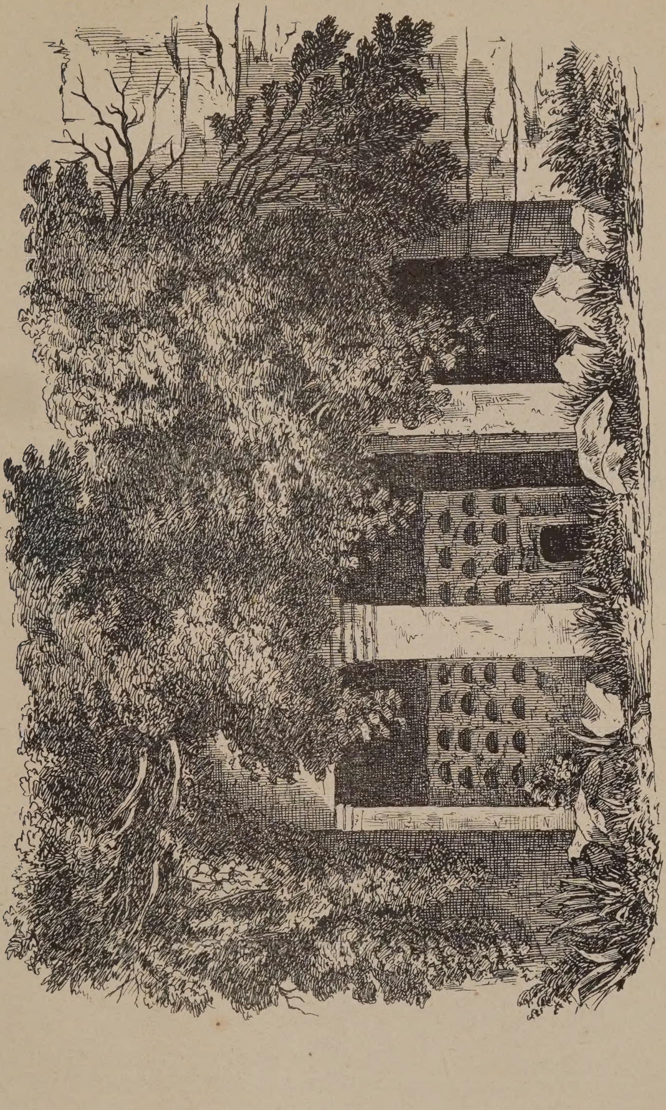

K.

Tombeau de Josué.

L

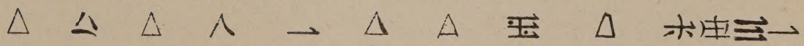

A B C D E F G H I J

Planche N° 10.

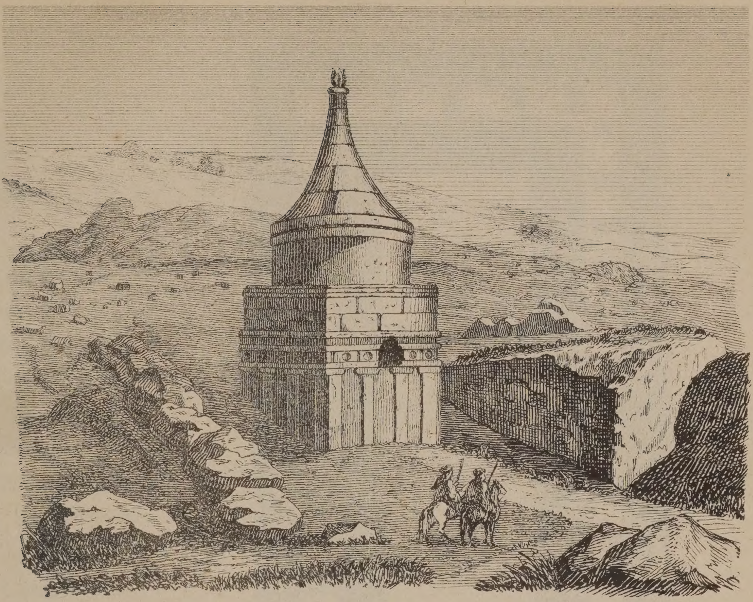

A

Tombeau d'Absalon.

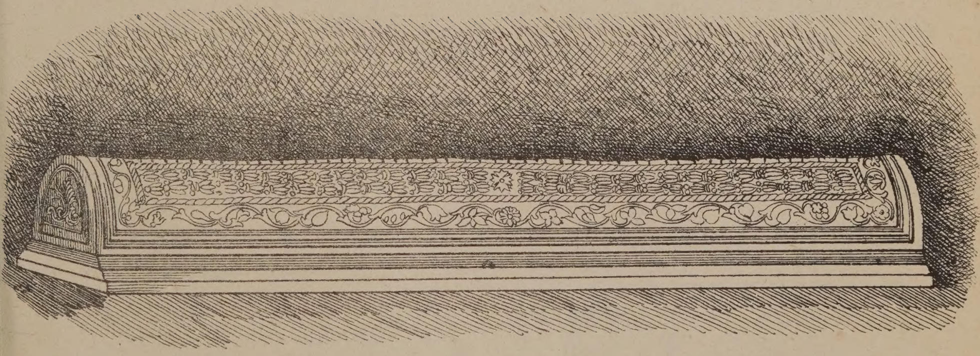

B

Monument de David.

LÉGENDE DU PLAN.

A Saint des saints.
B Saint.
C Vestibule ou pylône.
D Chambres des galeries à 3 étages.
E Autel d'or.
F Table du chandelier à sept branches.
G Table des pains de propositions.
H Place des kéroubims.
I Arche d'alliance.
J Tables portant des candélabres.
K Colonne nommée Jakin.
L Colonne nommée Booz.
M Bassins servant à laver les holocaustes.
N Mer d'airain.
O Autel des holocaustes
P Escaliers conduisant aux étages supérieurs.

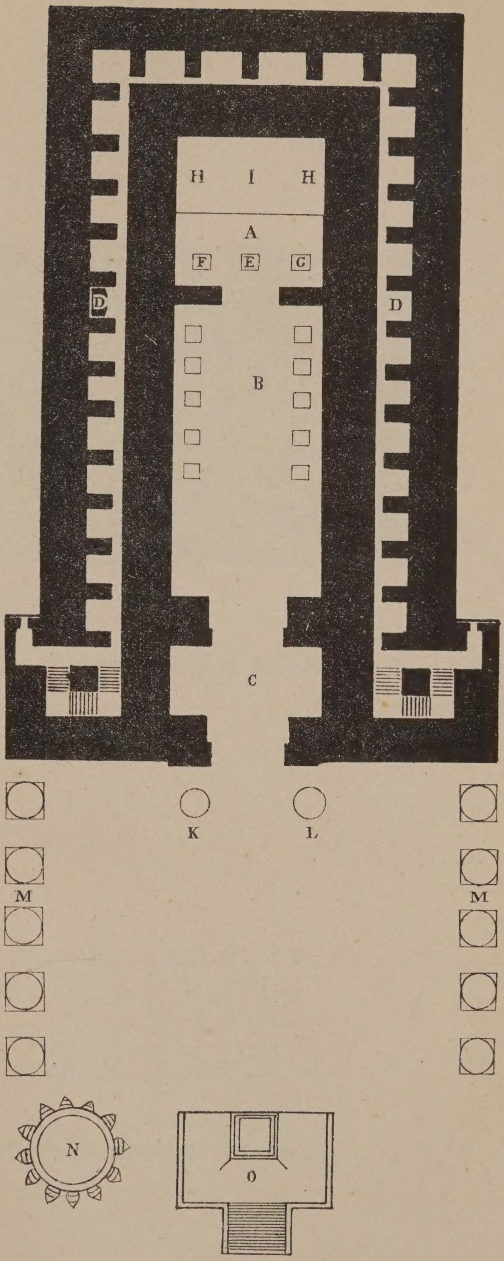

Plan du temple de Salomon, d'après M. de Saulcy.

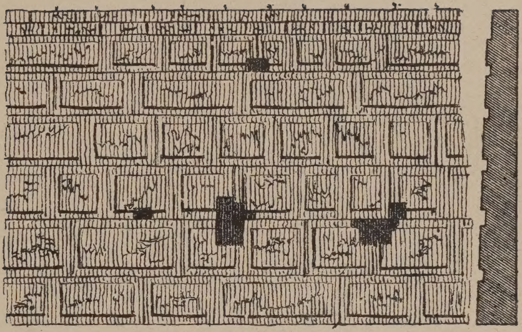

B

Pan de muraille du temple de Salomon.

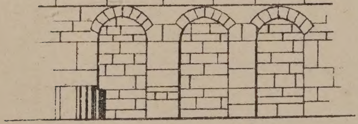

A

Portes du temple de Salomon.

Planche N°. 13.

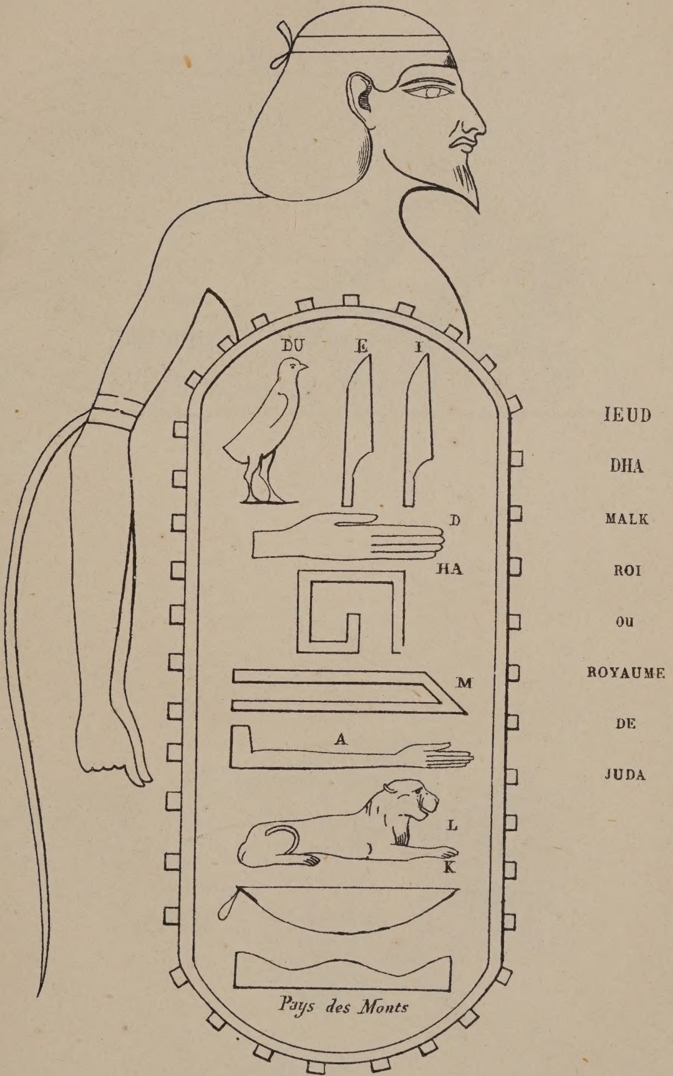

Portrait de Roboam.

Planche N° 14.

A

Stèle de Salmanasar, retrouvée en Assyrie et conservée à Londres, au *British-Muséum*.

B

Portrait de Sargon, retrouvé dans l'une des salles du palais de Khorsabad.

A

Bas-relief retrouvé à Ninive, représentant Sennachérib
assis sur son trône,
et imposant un tribut aux captifs de Lakis.

B

Portrait authentique de Nabuchodonosor,
conservé au musée de Berlin.

Planche N° 16.

Portrait du prophète Daniel.

Planche N° 17.

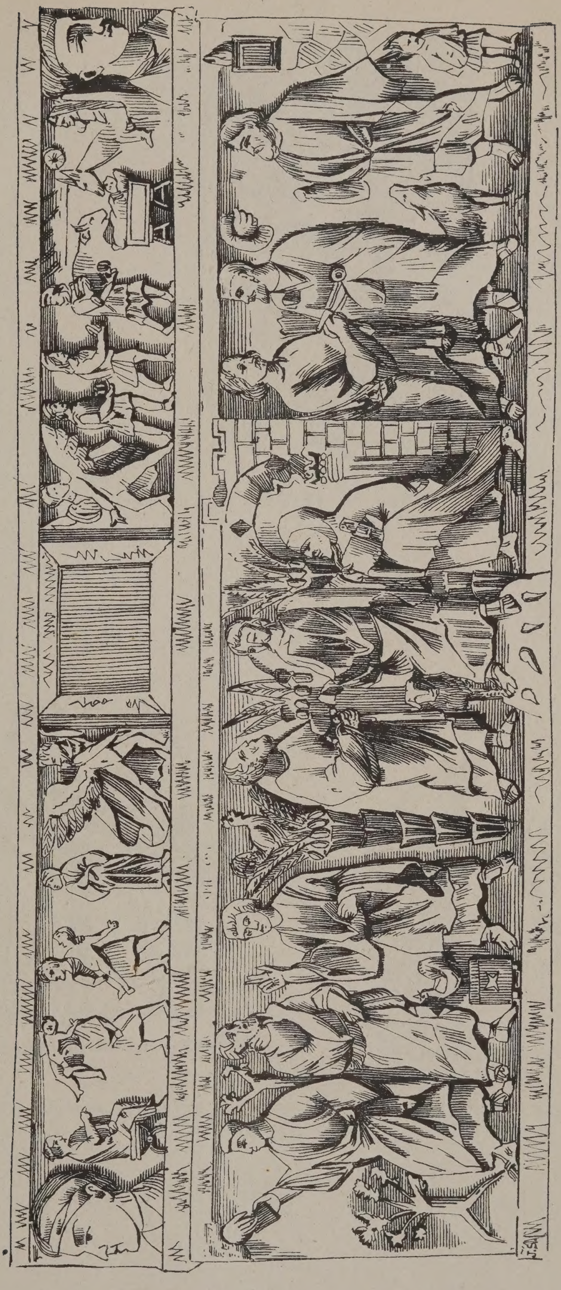

Monument des Saints Innocents.

Planche N° 18.

A

Nôces de Cana.

B

Multiplication des Pains.

C

Tradition des Clefs.

Planche N°. 19.

La Trahison de Judas, d'après une peinture des catacombes.

Planche N° 20.

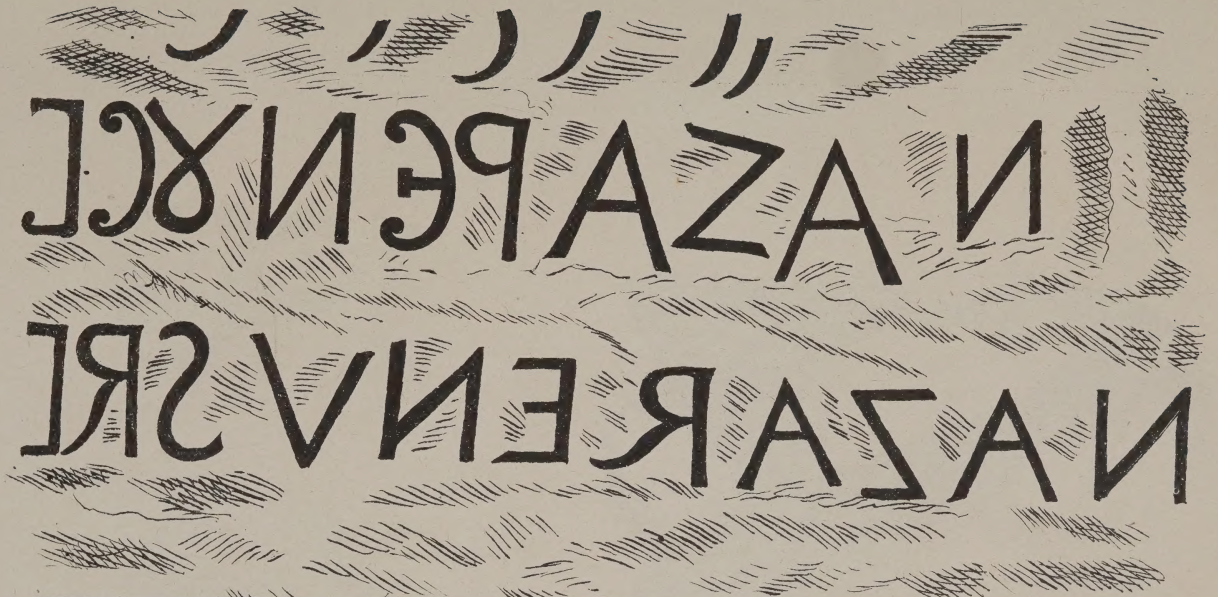

Imago Triumphalis Tituli virificæ Crucis D N Iesu Christi qualis hodie Romæ apud Cistercien intra Basilicam S Crucis in Ierusalem seu intra Capellam S^tum Reliquiarum conspicitur; cujus Tituli veritatem atq; Inventionem Bulla Alex. VI. dat. Romæ die 29 Julij 1496 plene testatur: Characteres autem infabre tunc temporis sculptos ut vides vetustas paulatim læsit sed Hæbroicas magis.

Planche N°. 21.

A

B

C

Planche N°. 22.

A

B

C

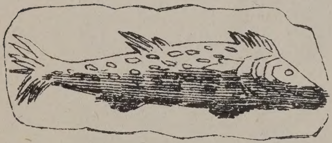

D

Planche N°. 23.

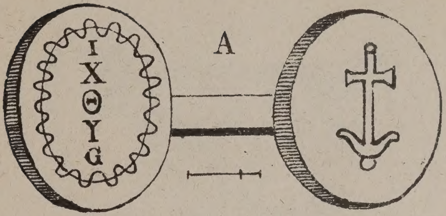

A

B

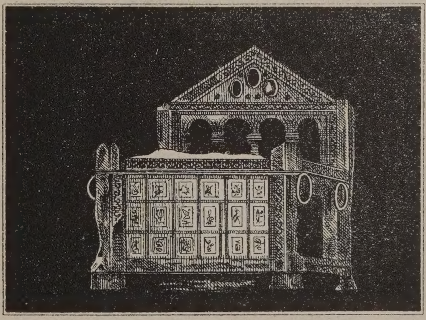

C

CATHEDRAM LIGNEAM EBORE ORNATAM,
PONTIFICIAM S. PETRI SEDEM,
A SENATORE PUDENTIO EI DONO DATAM,
ET A MAJORIBUS INTER ANTIQUAS RELIQUIAS ASSERVATAM
PIUS IX IN SACRO XVIII CENTENARIO PUBBLICE EXPOSUIT 1867

S Chiara N° 47 — Con diritto di Proprietà.

Planche N°. 24.

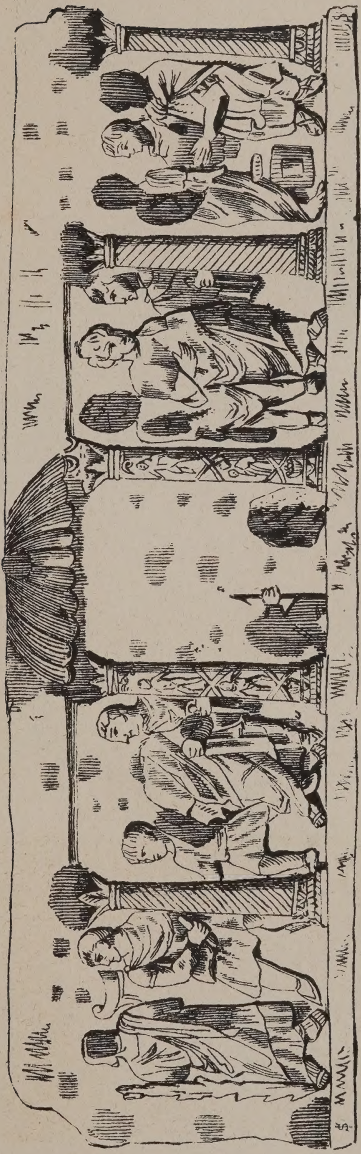

Tombeau de sainte Marie-Madeleine.

Planche N°. 25.

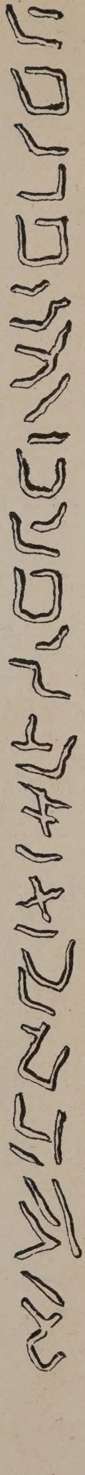

Inscription de la Chaire de Saint-Marc.

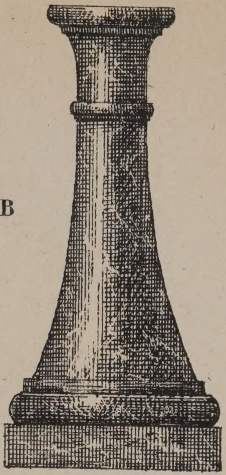

B

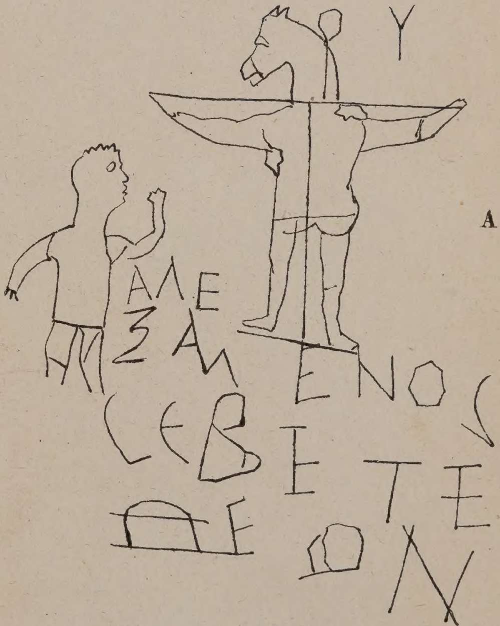

A

BS635 .G14 v.2
La Bible sans la Bible, ou, Histoire de
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00047 5402